



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

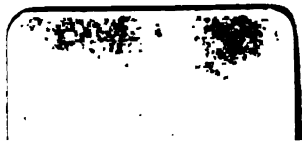
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

1245

Per. 3977 d $\frac{155}{1578(2)}$



REVUE
DES
DEUX MONDES

XLVIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XXVII. — 1^{er} MAI 1878.

1

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C^e, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES



XLVIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE



TOME VINGT-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1878

LA

POLITIQUE MODÉRÉE

SOUS LA RESTAURATION

LE COMTE DE SERRE.

IV¹.

L'ÉCLIPSE D'UNE POLITIQUE ET LA FIN D'UN HOMME D'ÉTAT.
— DE SERRE A NAPLES.

I. *Correspondance du comte de Serre* (1796-1825), annotée et publiée par son fils; 6 vol. in-8°, 1877. — II. *Discours prononcés dans les chambres par le comte de Serre*, 1815-1822; 2 vol. in-8°. — Documents inédits.

Il y a dans nos crises publiques un problème d'une grave et émouvante philosophie qui se reproduit sans cesse. Tous ces régimes qui depuis quatre-vingts ans ont passé sur la France, qui diffèrent de nom, d'origine et de caractère, ces régimes ont un même destin. Ils auraient pu vivre ou du moins ils semblent réunir quelques-unes des conditions essentielles de la durée, et successivement, fatalement, ils périssent par l'exagération de leur propre principe, par le fanatisme de leurs partisans, par l'esprit de domination exclusive. Ils ont leur croissance et leurs beaux jours tant qu'ils savent se modérer et se conduire, tant que, par les influences qui les gouvernent, ils répondent à un certain ensemble

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} novembre, du 1^{er} décembre 1877 et du 1^{er} février 1878.

d'intérêts et d'instincts nationaux. Un moment vient où l'équilibre se rompt, où l'esprit de parti l'emporte, et alors c'est le déclin qui commence, un déclin entrecoupé de toute sorte de péripéties, voilé par instans encore d'apparences de succès, caractérisé ou accéléré par des scissions irréparables. On en était là en 1820, au lendemain des scènes tumultueuses du mois de juin et de cette discussion ardente de la loi des élections où un homme presque seul, par son intrépidité et la puissance de sa parole, venait de tenir tête aux plus violens assauts.

Depuis cinq ans, la restauration avait passé par toutes les phases, oscillant entre les partis, tour à tour attirée ou menacée par les passions, par les chimères d'ancien régime qui voyaient en elle leur propre victoire, et par les instincts vivaces d'une France nouvelle qui, sans être ennemie, restait défiante. Elle avait essayé de se fixer dans une politique de modération qui avait pour objet une patriotique et libérale réconciliation de la monarchie traditionnelle et de la société sortie de la révolution. Cette politique, elle l'avait inaugurée par l'ordonnance du 5 septembre 1816; elle l'avait pratiquée sous les auspices d'un roi sage, par une série de ministères évidemment bien intentionnés; elle l'avait défendue contre les fureurs de réaction, contre les ultras, au risque de subir cette condition étrange d'avoir une opposition de royalistes et des majorités à demi composées de libéraux. C'était la première partie de sa carrière. — Maintenant, cette politique, elle la défendait, elle croyait avoir à la défendre contre les passions révolutionnaires qui se réveillaient autour d'elle, qui se manifestaient par l'élection d'un conventionnel à demi régicide, par le meurtre d'un prince, par les menées conspiratrices. Après avoir contenu « l'aile droite, » selon le mot de M. de Richelieu, elle se sentait débordée par « l'aile gauche, bien autrement redoutable parce qu'elle avait ses réserves derrière elle, » et pour faire face à cette « aile gauche » la restauration se repliait d'un mouvement presque effaré vers la droite, jusque vers les royalistes extrêmes. Elle revenait sur ses pas, au risque de paraître se désavouer dans son passé, de livrer peut-être son avenir, et de se trouver pour le moment sans point d'appui avec un centre désorganisé entre deux « ailes » irréconciliables, également menaçantes.

La rupture avec des libéraux tels que Royer-Collard, Camille Jordan, le duc de Broglie, M. de Barante, devenait dans ces conditions le signe révélateur et émouvant de l'évolution qui s'accomplissait, d'un brusque déplacement de direction et d'équilibre. Elle mettait subitement à nu le fond des choses; elle rendait plus sensible, par ce « déchirement douloureux » entre des hommes d'élite, la marche rapide d'une réaction qui exigeait déjà de tels sacrifices,

et ce n'est pas sans quelque raison que Royer-Collard pouvait bientôt écrire dans l'intimité : « Il y a des siècles entre les dernières années et le temps qui court... »

S'il n'y avait pas des siècles entre l'été de 1819 et l'été de 1820, il y avait des événemens qui avaient tout modifié, la situation, les rapports des partis, les dispositions des hommes. La restauration avait changé de route; elle venait de s'engager sur une pente où désormais l'unique question était de savoir comment l'on pourrait se retenir, quel allait être le sort d'un ministère qui se flattait encore de rester modéré en se séparant des modérés et de gouverner avec les royalistes sans s'asservir à leurs passions.

I.

On raconte qu'un soir du mois de juin 1820, au sortir d'une des plus violentes séances de la discussion orageuse de la loi des élections, De Serre, rentrant à la chancellerie, était tombé épuisé sous le poids des luttes de tribune et des émotions. Il était resté longtemps accablé et silencieux, puis d'un accent attristé il avait dit, parlant de cette loi qu'il venait de faire triompher : « Elle donne dix années de répit aux Bourbons, dix années de prospérité à la France ! » Quelques jours plus tard, au moment de la pénible révocation des doctrinaires ses amis, De Serre, s'entretenant un matin avec M. de Barante, avait dit à celui-ci : « Nous entreprenons une chose difficile et sans doute vous trouvez le succès peu probable. Nous voulons *gouverner raisonnablement en nous appuyant sur la droite*. Si nous réussissons, si nous assurons le repos du peuple, il est évident que nous aurons eu raison; vous n'aurez plus à nous blâmer et vous reviendrez peut-être à nous. Si nous échouons, cette apparence de disgrâce vous sauvera de toute responsabilité et vous laisserait, j'espère, en bonnes relations avec vos amis. » De Serre, pour parler ainsi de la situation de 1820, avait évidemment plus de sincérité courageuse que d'illusions. Il ne se méprenait pas sur la valeur d'une victoire qu'il appelait un « répit, » sur ce qu'il représentait lui-même comme une expérience d'un succès incertain. Il croyait seulement à un danger pressant, à la nécessité de défendre la monarchie contre des recrudescences d'esprit révolutionnaire qu'il voyait partout, que selon lui ses amis les doctrinaires ne voyaient pas assez. Cette défense, il l'acceptait comme un devoir d'honneur à tout risque, et, dans ces luttes nouvelles, son dernier rêve était de rester attaché à un idéal de gouvernement « raisonnable, » de former une arrière-garde de la modération. C'était la politique, c'est resté le caractère historique du second ministère Richelieu.

Oui sans doute, ce ministère de deux ans, — 1820-1821, — avait l'ambition aussi généreuse que naïve de modérer la réaction, de ne pas tout livrer à la droite, dont il recherchait et redoutait à la fois l'alliance impérieuse. Il le voulait, et après avoir donné aux royalistes des lois répressives, une loi des élections qui devait presque fatalement leur assurer une majorité, — en leur prodiguant les concessions d'influence, de positions, de dignités, il croyait garder encore la force de résister à leurs exigences et à leurs folies. « Ne pas effrayer le pays des ultras, » c'était dès le premier jour le mot d'ordre dans le gouvernement. Froc de La Boulaye écrivait à De Serre, qui avait cette vive préoccupation et qui venait de partir pour le Mont-Dore : « Ce que j'ai communiqué hier au duc est venu d'autant plus à propos que le vent y souffle. Tous sentent la nécessité de ne point effrayer ; on reconnaît comme vous que les prétentions seraient immenses et qu'on ne pourrait les satisfaire sans folie ; votre opinion ne trouvera dans le conseil que des échos... On a été frappé de ce qu'une lettre de M. de La Ferronnays, de Pétersbourg, disait sur la nécessité de tenir ce parti de très court, précisément ce que vous dites. » M. Pasquier, de son côté, écrivait dans ses lettres intimes : « Nous ne pouvons plus sans péril rien faire qui ait l'air de flatter ce parti. » Le président du conseil, le duc de Richelieu lui-même, partageait entièrement cette opinion. Ce personnage, séduisant de patriotisme sans faste et de dignité simple, tout en avouant son « faible » pour la droite, avait assez de lumières dans l'esprit pour comprendre que la restauration ne devait pas être une réaction. Le duc de Richelieu voulait bien faire aux royalistes une part aussi large que possible dans le gouvernement, et en même temps il mettait son honneur à rappeler des bannis comme le général Clausel, à effacer la trace des proscriptions de 1815. Il avait conçu un projet singulier qu'il communiquait confidentiellement au garde des sceaux et par lequel il espérait populariser la dynastie. Il voulait, au risque de toucher à « l'arche sainte, » ainsi qu'il le disait par une douce raillerie, ouvrir la cour aux classes nouvelles, créer une école de pages où seraient admis les enfans de la bourgeoisie, du commerce, aussi bien que les enfans de toutes les noblesses. « Ce serait, ajoutait-il, un commencement de fusion qui produirait un bon effet. »

En un mot, le ministère, avec ses bonnes intentions, avec l'ascendant européen d'un duc de Richelieu, la vigueur de parole d'un De Serre, l'habileté de M. Pasquier, de M. Roy, ce ministère n'avait certes rien que de modéré et de rassurant ; mais il ne voyait pas que par sa politique de condescendance incessante pour la droite il était désarmé et entraîné, qu'il faisait les affaires de ses nouveaux alliés sans les gagner, qu'il se condamnait presque fatalement à

une retraite pénible devant les royalistes purs dont il préparait le règne.

Tout conspirait contre lui dès le premier jour; tout commençait à lui manquer, même le roi, dont la volonté avait livré son dernier combat dans les scènes de famille qui avaient suivi la mort du duc de Berry. Jusque-là Louis XVIII avait eu de la fermeté, il avait tenu tête aux « ultras », aux séides du comte d'Artois, aux royalistes qui prétendaient s'imposer à lui. Depuis quelque temps, il venait de passer sous l'influence fascinatrice de celle qui allait être la fée équivoque des dernières années du règne, la comtesse du Cayla. Chose curieuse, c'est M. Decazes qui avait introduit aux Tuileries cette jeune femme, séduisante de grâce, de distinction et d'esprit, éprouvée par des embarras domestiques et pressée déjà plus d'une fois par ses amis de se mettre sous la protection du roi; mais ce que M. Decazes ne savait pas, c'est que cette présentation avait été tout un complot formé contre lui, encouragé par un prince de l'église, le cardinal de la Luzerne, préparé et conduit surtout par un homme de cœur chaud, d'esprit évaporé et d'une grande turbulence mondaine, le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld.

On avait compté sur les malheurs et les charmes de la jeune femme pour toucher et fixer le roi. « Il fallait, — a dit plus tard M. de La Rochefoucauld, racontant à l'héroïne elle-même cette comédie de cour, — il fallait inspirer au roi, toujours guidé par ses affections, assez d'amitié envers une personne qui en fût digne pour détruire peu à peu la confiance sans bornes qu'il avait dans un ministre assez malheureux pour s'être trompé... Il me semblait que vous étiez la seule personne qui pût parvenir à dissiper toutes les illusions dont Louis XVIII était entouré... Le ciel se chargea de réaliser ce qui d'abord semblait une chimère... » M^{me} du Cayla avait un peu hésité... « Vous ne me prenez pas pour une Esther, disait-elle à M. de La Rochefoucauld, et je ne puis et ne veux être ni M^{me} de Maintenon ni M^{me} des Ursins... » Elle avait fini par se rendre : elle était entrée furtivement, en suppliante aux Tuileries; elle en était sortie avec la faveur du prince, et ses visites, ses lettres n'avaient pas tardé à devenir un intérêt de tous les instans, une habitude attachante pour celui qu'elle appelait « Assuérus. » M. de La Rochefoucauld, en historiographe candide, en véritable Dangeau du temps, ne cache pas la part qu'il prenait à cette œuvre pie. « Il était bien important, dit-il, de ne pas laisser s'alanguir une correspondance si précieuse, quoique fatigante. C'était moi alors qui servais à l'alimenter; j'écoutais, je causais, je passais tous les matins une heure avec M. de Villèle. J'entretenais avec soin auprès de vous les justes craintes que chacun conservait sur la situation de la France. » C'était là le rôle tracé à M^{me} du Cayla par ceux qui l'avaient poussée à

la faveur. Elle était comme la plénipotentiaire des intérêts royalistes auprès du vieux prince, qu'elle avait la mission de ramener à la « bonne cause, » en le captivant et en l'amusant, en lui donnant toutes les illusions d'un attachement de cœur. Déjà, dans les crises de 1820, M^{me} du Cayla n'avait pas été sans influence; à partir de ce moment, elle avait pris possession de la volonté du roi, qui oubliait insensiblement son ancienne politique, son amitié pour M. De-
cazes, ses antipathies contre les « ultras, » et ne résistait plus à la caressante tyrannie de celle qui avait plus de puissance que le gouvernement tout entier. Le comte d'Artois n'ignorait pas cette intrigue, qui servait ses passions; les chefs de la droite se préparaient à en profiter. Le galant vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld pouvait se flatter d'avoir réussi et d'être de moitié dans le pouvoir de la séduisante personne qui lui écrivait au début : « En vous écoutant, on se sent animé d'une sainte ferveur, ami. La Providence peut faire de moi ce qu'elle voudra... » La Providence avait bien travaillé, et M. de La Rochefoucauld jouait peut-être un singulier personnage pour la gloire de la bonne cause (1)!

L'ennemi, le danger pour le ministère Richelieu était là, au cœur de la place, dans cette fascination intime qui enlaçait et dominait le roi au profit d'un parti. Il était aussi au dehors, dans un certain état de la France et de l'Europe, dans les conspirations qui se renouaient, qui affectaient une forme militaire autant que libérale, dans les grandes séditions qui éclataient à peu d'intervalle tantôt en Espagne, tantôt à Naples, tantôt à Turin. Un souffle de révolution semblait courir partout pendant ces années 1820 et 1821. Ces mouvemens, plus superficiels que profonds et destinés dans tous les cas à n'être que des éruptions momentanées, avaient un double effet. Ils commençaient par réveiller les inquiétudes et surexciter l'esprit de réaction; ils provoquaient en Europe ces réunions de Laybach, de Troppau, — en attendant celle de Vérone, — où les cabinets resserraient l'alliance des monarchies et concertaient leurs répressions; ils semblaient justifier les plaintes et les pronostics sinistres des royalistes sur le danger des propagandes révolutionnaires et de la politique libérale, complice de tous les révolutionnaires. C'était l'effet du premier moment. Les répressions qui suivaient bientôt, l'attitude de l'Europe monarchique, la prompte défaite des révolutions de Naples et de Turin, toutes ces victoires de réaction, par une autre conséquence, enflammaient les royalistes, exaltaient leurs passions et redoublaient leur jactance. Le vent

(1) Les *Mémoires* que M. de La Rochefoucauld a laissés et qui ne brillent point à coup sûr par l'art littéraire sont l'histoire la plus singulière des particularités intimes de cet épisode de la restauration. On ne peut imaginer plus de vanité et d'ingénuité dans le récit d'intrigues vraiment fort étranges.

soufflait pour eux. — Ils triomphaient de tout, des mouvemens révolutionnaires qui les avaient effrayés et de la défaite des insurrections, qui relevait leur courage en servant leurs intérêts de parti. Ils triomphaient des défaillances de volonté du roi sous le charme féminin qui travaillait pour leur cause et de l'ascendant croissant de leur prince, le comte d'Artois. Ils triomphaient de la naissance du duc de Bordeaux, qui, en trompant le crime du 13 février, semblait être une faveur miraculeuse pour la royauté. Ils triomphaient des élections de la fin de 1820, qui réalisaient du premier coup tout ce qu'ils avaient attendu de la loi nouvelle du double vote, qui les fortifiait dans le parlement. — Et plus cette situation se développait, s'accroissait, plus le ministère, avec ses vues de modération, se sentait embarrassé d'une alliance aussi onéreuse que précaire.

Ce qu'on accordait à la droite pour l'apaiser ou la gagner ne faisait que lui montrer sa puissance et aiguillonner ses appétits de règne; ce qu'on refusait à ses passions, à son esprit de représailles et de domination exclusive ne servait qu'à l'irriter. Pour cette majorité impatiente qui avait été dépossédée depuis 1816 et qui se sentait revivre, qui voyait bien que désormais on ne pouvait rien sans elle, le gouvernement du duc de Richelieu ne suffisait plus; il n'était lui-même que le dernier et l'équivoque représentant de la politique qui avait fait le « 5 septembre, » — souvenir toujours cuisant! — qui avait favorisé les libéraux, qui avait pactisé avec les révolutionnaires! On avait abattu le grand coupable, M. Decazes, d'un coup de massue, ce n'était pas assez. Les royalistes avaient de la peine à supporter un ministère qui, même en les flattant et en les comblant, leur marchandait encore l'influence, les bénéfices du pouvoir, les réparations, qui ne procédait pas assez vite aux épurations dans l'armée, dans la magistrature, dans l'administration, dans les préfetures, — car en tout temps, dans les luttes de partis, il y a toujours des préfetures! Le ministère gardait encore trop du passé, et, par une logique invariable, depuis que M. Decazes avait disparu, l'animosité se tournait contre ceux de ses collègues qui étaient restés au pouvoir, contre M. Mounier, le directeur de la police, contre M. Siméon, surtout contre M. Pasquier, qui, lui aussi, avait servi l'empire, qui était soupçonné, — justement soupçonné à son honneur, — d'être assez libéral dans sa politique extérieure en Italie contre l'Autriche. L'honnête Froc de La Boulaye se montrait assez naïf lorsqu'il écrivait en ce temps-là à M. Decazes : « Il est impossible que les royalistes méconnaissent les bienfaits d'un gouvernement qui leur a tendu la main lorsqu'ils étaient sur le bord de l'abîme. Il est impossible que le côté droit se laisse conduire par une poignée d'intrigans et de fous. » Il y avait sans doute des royalistes de raison. Les vrais,

les purs pensaient comme le conseiller secret, le familier audacieux et remuant du comte d'Artois, M. de Vitrolles, qui écrivait sans scrupule à l'abbé de Lamennais : « Ce que nous avons à redouter, c'est qu'on ne harcèle le ministère au lieu de l'attaquer vigoureusement et qu'on ne lui donne beaucoup de coups d'épingle au lieu d'un bon coup de poignard... »

Vainement le duc de Richelieu, sans illusion, souvent avec un courage attristé, s'efforçait de tenir tête et de refaire cette union royaliste que sa loyauté rêvait, qui lui échappait sans cesse. Vainement, vers la fin de 1820, il faisait un pas de plus dans la voie des concessions en associant au gouvernement quelques-uns des chefs de la droite. M. de Villèle consentait à être ministre sans portefeuille, et M. de Villèle ne marchait pas sans M. Corbière, qui entrait à la direction de l'instruction publique avec voix au conseil. M. Lainé, l'ami préféré de M. de Richelieu, rentrait dans le cabinet, un peu pour faire équilibre. Chateaubriand, le polémiste retentissant du royalisme, qui s'est peut-être exagéré son rôle dans cette négociation, avait l'ambassade de Berlin. En réalité ce n'était qu'une étape de plus dans une crise devenue chronique. Livré à lui-même, M. de Villèle avait assez de raison et de finesse pour sentir le prix d'une alliance avec M. de Richelieu; mais il n'était pas libre, il avait son parti, qui ne se contentait pas d'un simple titre de ministre sans portefeuille. « J'ai honte de l'avouer, disait-il, si je n'ai pas de places à donner, le roi n'aura que M. de Villèle, et ce n'est pas son compte. » Un instant, M. de Villèle passait presque pour un défectionnaire aux yeux des siens, et il était exposé à s'entendre dire d'un ton dédaigneux par M. de La Bourdonnaye : « Sachez, monsieur, qu'il y a encore des royalistes au côté droit. » Et après quelques mois l'expérience du mariage de raison avec la droite finissait étrangement. Un jour, en plein conseil, M. Corbière demandait d'un seul coup le changement d'une dizaine de préfets. Quels griefs avait-il ? Il répondait naïvement qu'il n'en avait aucun, qu'il ne connaissait pas même ces préfets, mais qu'il y avait dans son parti des gens qui souffraient et qu'il était temps « de faire quelque chose pour les royalistes. » Il fallait des préfetures, du pouvoir !

On discutait pendant quelques jours, on négociait péniblement pour arriver à une scission nouvelle, plus irréparable. Le duc de Richelieu en éprouvait un vif chagrin, il l'écrivait à De Serre, que sa santé venait encore une fois d'éloigner de Paris. Il se plaignait moins de M. de Villèle que du « camarade, » M. Corbière, le Breton entêté et peu conciliant. « Je suis contraint, disait-il à De Serre, de vous annoncer l'issue malheureuse de ces longues négociations qui ont abouti avant-hier au soir à une séparation avec nos deux collègues... Je ne me dissimule ni les inconvénients ni

même les dangers de cette position déplorable. Je n'avais malheureusement que le choix des maux. Tout ce que je puis vous certifier, c'est que j'ai fait tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire; je n'ai pas réussi, et en vérité avec un homme du caractère de M. Corbière cela n'était pas aisé. Maintenant que faut-il faire?..» M. Pasquier, de son côté, écrivait au garde des sceaux : « Au point où les choses étaient arrivées, le rapatriage aurait eu difficilement quelque durée... Toutes ces prétentions, toutes ces exigences, outre qu'elles en présageaient d'autres avec certitude, avaient fait naître dans notre intérieur des méfiances et même des éloignemens dont les fâcheux effets se seraient fait sentir chaque jour davantage. Ce n'est pas une raison pour être satisfait de la situation présente... » Royer-Collard, quant à lui, regardant la crise pour ainsi dire du dehors et la jugeant avec un dédain clairvoyant, écrivait à M. de Barante : « Dans l'alliance du ministère et de la droite, la fraude s'est déclarée. Elle a éclaté, elle s'est en quelque sorte revendiquée. L'alliance a été rompue. Cette petite révolution aura ses conséquences qui ne tarderont pas à se faire sentir, malgré les efforts qu'on fait et qu'on fera pour les retenir... Ne vous y trompez pas, c'est le parti qui a repris ses chefs au ministère... »

Voilà où aboutissaient les relations du ministère avec la droite. Les royalistes reprenaient leurs chefs, qui subissaient peut-être « la loi à contre-cœur, » — c'était le mot de Royer-Collard, — mais qui la subissaient. Le duc de Richelieu, après avoir tant cédé, se retrouvait au même point, obligé de céder encore, de tout céder ou d'attendre l'assaut des royalistes, — et de revenir peut-être à la nécessité d'un nouveau 5 septembre. Que pouvait-il faire ? Il gardait toujours, il est vrai, la pensée de maintenir sa politique, de ne point « s'associer à un ministère de la droite pure qui ne serait en harmonie ni avec les véritables intérêts de la maison de Bourbon; ni avec les intérêts de la France, » qui, selon lui, « amènerait une catastrophe. » Ce qu'il avait voulu, il le voulait encore, et c'est là qu'éclataient les conséquences de sa rupture avec les libéraux modérés, de l'absence de cette « aile gauche » qu'il avait dispersée, sur laquelle il ne pouvait plus s'appuyer.

L'amertume en effet était au camp des libéraux modérés, des doctrinaires qui avaient tous les regrets des amitiés éteintes, des liens brisés, des opinions trompées. Le coup qui avait atteint ce monde d'élite lui avait laissé une blessure profonde, et ce qui aurait pu d'abord n'être qu'une dissidence momentanée n'avait pas tardé à devenir une scission sans retour. Ces hommes éminens par l'esprit, un peu embarrassans peut-être par leurs prétentions ou leur orgueil, étaient peu nombreux, il est vrai, et un plaisant de la gauche disait d'eux : « Ils sont quatre qui tantôt se vantent de n'être que trois.

parce qu'il leur paraît impossible qu'il y ait au monde quatre têtes d'une telle force, et tantôt prétendent qu'ils sont cinq, mais c'est quand ils veulent effrayer par leur nombre. » Ils ne représentaient pas moins la raison, les lumières, les intérêts, les sentimens de cette partie de la nouvelle société française qui se ralliait sans arrière-pensée à la restauration, qui avait soutenu le premier ministère Richelieu, le 5 septembre, la politique modérée, et ils devenaient des adversaires d'autant plus dangereux qu'ils avaient été des amis. Ils ne pardonnaient pas au ministère ses nouvelles alliances, les concessions qu'il faisait au parti de 1815, le désaveu d'un passé commun, une politique qui allait parfois, — ils le croyaient ainsi, — jusqu'à ressembler à un mélange d'empire et d'ancien régime. Ils formaient un camp d'opposition redoutable par le talent, une sorte de fronde de penseurs et de philosophes, une fronde éclairée et animée de la grâce sérieuse de cette jeune duchesse de Broglie dont un Genevois disait avec un enthousiasme familier en écrivant à Auguste de Staël : « Vous ne faites pas encore assez de cas de votre sœur. Elle grandit à vue d'œil, son esprit a des lumières perçantes. Nous ne sommes que des sots auprès d'elle, tous tant que nous sommes, et nous ne sommes pas dignes de délier les cordons de ses bottines, bien que ce fût une occupation fort agréable. »

Déjà, vers ce temps troublé de 1820, la duchesse de Broglie était, sans le chercher, sans le vouloir, par le seul ascendant d'une vertu aimable et d'une supériorité charmante, une influence de la société parisienne. Brillante de tous les dons, alliant les séductions d'une âme pure à l'éclat de l'esprit, à la justesse de la raison et du goût, elle gagnait par sa grâce les dévouemens passionnés et elle imposait sans effort le respect. Tout chez elle attirait, la noblesse du cœur, une dignité facile, un amour inné de la vérité et de la justice, la vivacité des indignations généreuses contre le mensonge, les calculs intéressés et les tyrannies. Son salon était le rendez-vous de tout un monde intelligent, même de royalistes comme M. de Montlosier, mais surtout de ceux dont elle partageait avec son mari les opinions, la foi politique, dont elle ressentait aussi profondément les mécomptes et les disgrâces. Elle aurait dit volontiers comme sa mère, M^{me} de Staël : « On ne peut dans un temps de faction aimer que les battus. » Au lendemain des crises violentes, après la rupture des ministres et des doctrinaires, elle avait adressé à De Serre cette lettre qui n'était qu'une réponse : « Je vous aurais écrit la première si les circonstances ne m'avaient fait désirer de garder le silence, car, lorsqu'on se trouve arrivé à de certains points de division, les explications sont à éviter plus qu'à chercher... En exprimant tout ce que j'ai éprouvé lorsque j'ai vu frapper toutes les personnes que j'aime, que j'estime, dont je révère le caractère et l'opinion, par un

homme que j'ai été accoutumée à joindre à eux, que j'avais apprécié et admiré si souvent avec eux, en exprimant tout ce que j'ai éprouvé, j'irais trop loin et je me récusé d'avance en portant un jugement qui ne peut être ni calme ni impartial. » Elle ne tardait pas à devenir elle-même assez amère pour le garde des sceaux qu'elle avait tant admiré!

Ce que la duchesse de Broglie a été dans ces années de luttes ardentes, quelques-uns de ses contemporains l'ont dit avec une émotion presque religieuse. Seule elle pourrait se peindre avec vérité par des lettres qu'une piété de famille a gardées, où elle se montre tout entière, impétueuse, sincère, spirituellement passionnée, sensible aux malheurs du temps, aux défaites libérales. Elle parle de tout et de tous, de M. de Montlosier, qui vient dans son salon « comme dans la fosse aux lions » et qui s'en tire fort bien, de ce bon M. de Mézy, l'ami des ministres, qui se plaint des « ultras. » Elle écrit à ses amies les plus intimes sous la vive impression du moment : « La politique devient fort sombre, dit-elle au commencement de 1821... Excepté le bonheur de voir ses amis, rien n'est plus triste que cet hiver-ci ; tout se rembrunit tous les jours, et nous en arrivons non plus à des discussions politiques, mais à des discussions de vie et de mort. Le colonel Fabvier a été mis en accusation avec cinquante autres, et il n'y a sur lui que des propos d'un révélateur qui veut sauver sa vie en calomniant. Ce n'est pas la faute des ministres si d'autres personnes plus connues ne sont pas accusées sur de simples oui-dire... Chère amie, cela aigrit trop le cœur de vivre dans ces temps-ci. Et cependant nous sommes encore les plus heureux ; ceux qui sont vraiment à plaindre ce sont des hommes que la nature avait faits honnêtes et à qui le pouvoir aura tellement dépravé le cœur qu'ils en sortiront couverts de honte et de sang... J'évite de sortir autant qu'il m'est possible ; la frivolité arrogante de la société au milieu de tout cela me cause une autre espèce d'irritation, et ces gens qui dansent au milieu des condamnations et des crimes m'inspirent une sorte de mépris que je ne puis cacher comme je le voudrais... (1) » Plus d'une fois elle revient sur « cette pédanterie de la frivolité vaniteuse qui va toujours son train comme le cours de la nature physique au milieu des situations les plus dangereuses. » Elle se révolte de la légèreté du monde, et un jour elle écrit à une de ses correspondantes d'élite : « Il nous faut une révolution dans l'intérieur de nos âmes pour nous rendre capables de la liberté, car je suis bien sûre que, tant que nous resterons les mêmes, aucune révolution politique ne nous y conduira. »

(1) Lettre inédite.

Elle animait tout de son feu. Un de ses plus jeunes amis, Charles de Rémusat, qui était pour le moment loin de Paris, auprès de son père encore préfet à Lille, auprès de sa mère, femme à l'esprit rare et à la raison aimable, Charles de Rémusat lui écrivait de son exil des lettres pleines de vivacité ingénieuse et de sévérité libérale. Il s'appelait lui-même gaîment « l'unique soldat de cet état-major sans armée qu'on appelle les doctrinaires. » Charles de Rémusat, alors au début de sa brillante et pure carrière, expliquait à la duchesse de Broglie avec toute sorte de tours piquans comment, ayant toutes ses « facultés de haine » occupées et excitées par les choses du temps, il n'avait d'autre moyen de se « racheter de ce péché » que d'aimer un peu plus ceux qu'il aimait. « Ainsi, madame, disait-il, vous ne l'auriez pas cru, ni moi non plus, je vous aime par pénitence. — A quoi donc étions-nous destinés, et quel rêve c'était que le nôtre, quand nous espérions ramener un peu plus de justice par l'exemple du pouvoir dans l'esprit de la nation ? A quel point et pour combien de temps ce qui se passe ne pervertira-t-il pas la morale publique ? Quels précédens ! quelles autorités pour l'avenir ! quels prétextes de représailles ! Et au milieu de tout cela que dire de cette évocation de tout le système impérial ? L'ombre de Bonaparte inspire et conduit encore le ministère... Mais à quoi pensé-je ? est-ce à des confidences de colère et de mépris que je devrais consacrer une lettre pour vous ? Laissons cela, et chargez-vous seulement de la prière que je fais à tous ces hommes que vous savez, dont vous êtes la *muse*, de dire ou d'écrire le plus tôt possible que le ministère est purement et simplement bonapartiste. (1) » Il parlait ainsi et tous parlaient ainsi dans une société d'honnêtes gens irrités où l'on se montrait peut-être un peu sévère, — le duc de Broglie lui-même et M. de Rémusat l'ont avoué depuis.

C'était pour le moment le ton de ce monde doctrinaire, lettré, libéral, qui, sans se confondre avec les conspirateurs, allait porter une force nouvelle, l'éclat du talent à une opposition avancée, et laissait le gouvernement désarmé, — de sorte que le ministère Richelieu, avec des intentions évidemment droites, se trouvait dans la situation la plus fautive entre des partis également impatients. Il avait raison contre la gauche qui conspirait, qui ne reculait plus devant les entreprises révolutionnaires et ne se servait de la charte que pour mieux préparer la ruine de la monarchie ; il était dans son rôle en défendant la royauté contre les complots de Belfort ou de Saumur, dût-il rencontrer dans ces complots ces hommes plus connus dont la duchesse de Broglie parlait avec les illusions de son

(1) Lettre inédite.

amitié pour M. de Lafayette. — Il avait raison contre la droite, qui, dans l'emportement de ses passions, menaçait tout haut les institutions nouvelles, les conquêtes sociales les plus inaliénables de 1789, et dont les déchaînemens ne faisaient qu'enflammer les instincts révolutionnaires en alarmant les intérêts nouveaux; il était aussi dans son rôle en s'efforçant de contenir ces réveils d'ancien régime, et il ne se trompait qu'en se flattant de neutraliser les « ultras » par les royalistes sensés. — Il avait à se débattre entre deux camps ennemis, entre des irréconciliables de diverse nature, les uns voulant « le roi sans la charte, » les autres voulant « la charte sans le roi, » — et pour élever, pour maintenir entre des ennemis plus passionnés que sincères une politique de modération efficace, le ministère aurait eu besoin de tous les groupes modérateurs. Ces groupes lui manquaient, il les avait dispersés et blessés de ses propres mains. Il s'était enlevé les moyens de se dérober à cette logique de réaction qu'il avait créée lui-même, qui le poussait « du côté où il penchait, » en le livrant à ses nouveaux alliés.

Que pouvait-il faire ? Son existence était un drame où il usait ses forces en concessions sans profit ou en résistances inutiles, fatalement condamné à une retraite lente et ingrate que couvrait encore l'honneur de M. de Richelieu, qu'illustrait la parole du garde des sceaux dans des luttes qui n'étaient elles-mêmes que l'expression tumultueuse d'une situation de plus en plus menacée.

II.

S'il y avait en effet un homme qui fût vraiment le ministre, la personification expressive et saisissante de cette situation pleine de troubles intimes et de contradictions, c'était De Serre. Il ne se méprenait pas sur les difficultés, et ce qu'il avait dit dès le premier jour à M. de Barante, il le répétait sous une autre forme à M. De-cazes : « Quelque route qu'on voulût prendre, elle serait hérissée d'obstacles. La nôtre nous a été, je pense, tracée par la nécessité même... Enfin, mon cher ami, si l'issue est douteuse, le devoir ne l'est pas, et c'est là un grand point de sécurité. » C'est avec cette pensée qu'il était entré dans l'expérience nouvelle sans craindre de paraître se désavouer, sans reculer devant les formidables assauts des coalitions ennemies qui l'attendaient. C'est pour cette politique qu'il avait livré la bataille des élections et qu'il restait sur la brèche pendant dix-huit mois, portant le poids d'une défense désespérée avec une énergie que les crises d'une organisation toujours ébranlée rendaient plus pathétique.

L'épreuve la plus cruelle pour lui avait été cette rupture avec

ceux de ses amis qui n'avaient pas voulu le suivre. Il avait cru ne pas pouvoir faire autrement, il avait cédé à la violence des choses ; il en souffrait plus qu'il ne l'avouait peut-être, et si, ses anciens amis mettaient quelquefois dans les conversations une amertume qui pouvait être encore un dernier hommage à un lien brisé et regretté, il ne se défendait pas de son côté d'un sentiment grave et triste. Il ne rencontrait pas sans émotion devant lui l'opposition de Royer-Collard, il ne restait pas indifférent aux sévérités du duc ou de la duchesse de Broglie. « Oui, lui écrivait le fidèle Froc de La Boulaye répondant à ses préoccupations intimes, oui, il est douloureux, il est déchirant d'être forcé de sévir contre des hommes de talent, capables d'honorables déterminations et qui ont rendu d'importans services... S'il ne fallait pour gouverner que la sueur du front, ce serait peu de chose. Les angoisses du cœur ne sèchent pas si vite. La réflexion, le devoir, puis *le manteau rouge du cardinal!* » De Serre, ce me semble, ne jetait pas si promptement le « manteau rouge du cardinal » sur le passé, puisqu'après bien des mois, à un moment où il avait une grave résolution à prendre, il écrivait dans la plus profonde intimité à sa femme : « Dans les premiers temps de ma course politique, j'ai eu des amis en la supériorité de lumières et d'expérience desquels je me confiais. Je ne suis plus dans ce cas et dois me décider par moi-même. » Il gardait sa secrète blessure jusque dans les entraînemens des luttes nouvelles qu'il avait à soutenir, où en épuisant ses forces il ne cessait de grandir par le talent, par le courage, par tout ce qui faisait de lui un orateur puissant et redouté, le premier des parlementaires de son temps.

Il était fait pour la tribune, et nul certes n'est resté une image plus vive du pouvoir de la parole que De Serre dans ce monde brillant de la restauration où les talens de tribune s'élevaient et se déployaient à la fois de toutes parts, sous tous les drapeaux. — Royer-Collard avait son éloquence à lui, une éloquence méditée, presque auguste, ample de pensées et de forme, nourrie de philosophie et parfois relevée d'une ironie qui semblait tomber de haut. Il se complaisait dans les enchaînemens magnifiques de théories et d'observations sur le gouvernement des sociétés, sur la moralité des révolutions, sur les droits de la raison, et volontiers il aiguisait ses jugemens dans un trait d'un tour imprévu, dans un axiome frappant et ineffaçable. Il planait sur les choses et sur les hommes, ayant naturellement la majesté du langage et par instans l'épigramme superbe. — Camille Jordan, sans s'élever à ces hauteurs, avait la parole sentimentale et pathétique. Il touchait par l'onction et l'ingénuité d'une nature honnête déjà mortellement atteinte. Un de ses plus piquans adversaires l'appelait dans une débauche de

raillerie le « saint Chrysostôme des niais : » il touchait le point faible, une certaine banalité de candeur et d'attendrissement. — Foy, avec sa physionomie ouverte et ses airs chevaleresques, s'élançait à la tribune comme à l'assaut. C'était moins un orateur réfléchi et correct qu'un tribun militaire séduisant par sa loyauté, par sa bonne grâce virile et par son esprit, remuant d'un geste et d'un accent passionnés les fibres patriotiques et libérales de la nation. Benjamin Constant, ingénieux vulgarisateur des vérités constitutionnelles, avait la souplesse d'un polémiste, l'art des nuances, la finesse rusée, la dextérité savante d'un lettré. Manuel, avec une passion concentrée sous son masque pâle et sévère, était un des plus habiles tacticiens de parlement, politique sans dons supérieurs, mais résolu, animé de tous les instincts, de tous les ressentiments de la bourgeoisie révolutionnaire. Et, dans d'autres camps, M. Lainé était l'orateur des émotions généreuses : nature ardente et impressionnable, prompt à éclater, prompt à se décourager et à se replier dans le silence. M. de Villèle avait le langage délié et précis des affaires. M. de Martignac n'avait pas encore paru. C'est l'élite parlementaire de la restauration vers 1820. Entre ces émules de talent et d'éloquence, De Serre reste le premier.

Tout séduisait chez lui. L'homme avait la taille élevée, la physionomie pensive et prompte à s'éclairer du feu des impressions intérieures, une grâce naturelle et simple de manières, une dignité sans efforts et sans recherche. L'orateur à la tribune, après un instant d'hésitation, s'animait rapidement et dominait l'assemblée par la hardiesse de sa pensée, par la justesse du geste et la distinction de l'organe, par un accent vibrant d'irrésistible sincérité. Les idées se pressaient dans son esprit et s'enchaînaient avec une singulière puissance. S'il était interrompu, il se détournait à peine, il réduisait l'interrompteur au silence, et il poursuivait, parcourant d'un pas hâtif toutes les parties d'une discussion, relevant les questions qu'il traitait, laissant échapper sur son passage les réflexions profondes ou les traits lumineux. Il avait assez souvent de ces mots qui frappaient : « Notre trésor peut être pauvre, mais qu'il soit pur. — La démocratie coule à pleins bords entre de faibles digues impuissantes à la contenir. — Une société bien ordonnée est le plus beau temple qu'on puisse élever à l'Éternel... » Et par instans il ne se défendait pas de donner toute carrière à sa pensée. « Nous aussi, disait-il, nous avons, dans la France émue, entendu ces cris d'ivresse : Hier nous étions esclaves, aujourd'hui nous sommes libres ! — En un jour nous avons tout changé, nos mœurs, nos coutumes, nos lois ; et bientôt nous avons vu ce grand peuple chanceler et les convulsions de l'anarchie le saisir ! Instruits par les malheurs de votre

patrie, vous savez, messieurs, les chances que lègue à l'avenir ce vertige qui détruit en peu de jours l'ouvrage de tant d'années. Vous savez ce qu'il en coûte pour réédifier les fortunes publiques et privées, pour construire à la hâte un gouvernement quelconque qui les abrite. Vous savez que de toutes les œuvres la plus difficile est d'élever pour les siècles un gouvernement libre, que toute la sagesse humaine s'y emploierait en vain sans le secours du temps, et que le temps jaloux ne prend en garde que ce que lui-même a fondé. »

La parole de De Serre sortait toute palpitante d'une âme noble et pure; elle était animée, nerveuse, toujours nette et correcte même dans l'improvisation, colorée sans fausses images, véhémence sans déclamation, souvent profonde sans affectation de science, et les exposés du garde des sceaux ressemblaient à ses discours : témoin ce rapport sur la presse où il décrivait à grands traits, en politique doublé d'un philosophe, comme eût fait plus tard un Tocqueville, l'état social de l'Angleterre, des États-Unis et de la France. — Ce qu'a été réellement cette éloquence, ce qu'en ont pensé ceux qui en ont subi le charme, Royer-Collard, qui fut toujours peu prompt aux admirations, l'a dit bien des années après, de son ton d'oracle, dans des entretiens familiers où il se plaisait à évoquer ces souvenirs avec Sainte-Beuve. Il jugeait assez sévèrement M. Lainé, il parlait de Camille Jordan comme d'un homme charmant. « M. de Serre, poursuivait-il, avait la grandeur, son éloquence à lui se passait dans une région supérieure, — que vous dirai-je? non pas la région où se forment les orages, mais quelque chose d'élevé et de grand!.. Sérieux, imagination, éloquence, il avait tout. Il y joignait seulement la faculté de se faire des illusions. C'est ce qui l'a perdu à la fin. Il a cru sincèrement qu'il allait sauver la monarchie... » Je ne dirai point assurément que De Serre n'avait pas des illusions, et qu'à certains momens il ne laissait pas échapper de ces mots qui vont au-delà de la pensée, qu'il vaudrait mieux retenir. Il ne vivait pas impunément dans les agitations dévorantes; il avait ses impatiences, ses irritations, et il ne gardait pas moins cet ascendant d'orateur qui fascinait ses amis, qui faisait dire à ce bon Froc de La Boulaye dans ses effusions intimes, un peu lyriques ce jour-là : « Les circonstances sont grandes. Le monde moral est secoué jusque dans ses fondemens. Tant que le sabre ne brillera pas, la puissance est à la parole; saisissez-vous-en pour le salut de nos Bourbons, de la France et des vieilles races qui commandent ailleurs. Toutes chancellent plus ou moins, et si elles étaient renversées, plus de liberté publique, plus de tribunes aux harangues, mais partout des champs de bataille et des prétoriens pour

y décerner les couronnes. Ménagez-vous, ne vous dépensez pas en escarmouches, couvez vos idées, vos desseins, vos projets. Entretenez notre excellent duc qui vous honore et vous croit... »

De Serre avait certes besoin de se ménager, d'aller réparer sa santé au Mont-Dore, et il avait besoin aussi de cet éclat d'éloquence qui faisait sa force, qui restait l'espoir de ses amis, pour n'être pas emporté du premier coup dans le conflit croissant des partis. Plus que tout autre, il était engagé pour le ministère, pour lui-même, au plus épais d'une mêlée où il se sentait à demi isolé, faiblement soutenu, assailli d'hostilités et d'accusations contraires. Entre la gauche et lui, c'était désormais un duel implacable. Les libéraux, exaspérés contre le garde des sceaux, contre ce qu'ils appelaient ses apostasies, ses défections, ses ingratitude envers ses amis les plus intimes, ne lui épargnaient ni les récriminations, ni les provocations, ni même les outrages. Ils ne laissaient échapper aucune occasion de le harceler, de le pousser à bout, tantôt à propos du drapeau tricolore, tantôt à propos d'un règlement de la chambre ou du budget, et il y avait des jours où le généreux Foy lui-même éclatait en violentes apostrophes. La gauche, à vrai dire, avait affaire à un rude joueur qui ne laissait aucune agression impunie.

On l'attaquait dans son passé, dans sa politique du moment, souvent dans son caractère ; — il faisait face intrépidement. Lorsque le libéral Girardin croyait embarrasser le garde des sceaux en lui rappelant ses discours d'autrefois contre la droite, et ajoutait injurieusement que « rien ne pouvait étonner de la part de celui qui avait fait à la tribune l'éloge d'une assemblée honteusement fameuse, » De Serre relevait aussitôt le défi ; sans rien désavouer de son rôle libéral en 1816, il rétablissait le sens de ses paroles sur la convention et il ajoutait avec fierté : « Au surplus, lorsque dans des temps difficiles je me suis livré tout entier pour couvrir des hommes qui s'étaient compromis, lorsque je n'ai peut-être pas assez craint de me compromettre moi-même, ils s'emparent des paroles que j'ai prononcées pour leur défense, eux qui se taisaient alors, qui se cachaient peut-être, ils s'en emparent, dis-je, aujourd'hui pour les tourner contre moi ! Vous êtes Français, messieurs, et vous savez comment cela s'appelle !.. » A ceux qui l'obsédaient sans cesse du souvenir de ses alliances, de ses engagements avec l'opposition, il répondait qu'à son entrée au pouvoir il avait écouté en effet tous ceux qui avaient bien voulu lui communiquer leurs vues politiques, et, fixant son regard sur la gauche, il ajoutait : « J'ai tout observé, tout étudié, tout pénétré, et c'est en pleine connaissance de cause que j'ai choisi... Du moment où les principes que je désigne comme anarchiques et révolutionnaires ont été émis à cette tribune par les membres de l'opposition qui siègent ici, je les ai le premier et le

plus énergiquement combattus... » De Serre rendait coup pour coup, en se défendant il attaquait sans hésitation, souvent avec passion ; mais il n'avait point de fiel, et au milieu des plus vives excitations, par un généreux retour sur lui-même, il pouvait un jour déclarer tout haut en pleine chambre qu'il avait pu commettre des fautes, qu'il n'avait jamais cependant poursuivi personne de son animosité et de sa haine. « Je ne sais pas, disait-il avec une franchise pleine de noblesse, exempte de toute amertume, je ne sais pas et je ne veux pas savoir si j'ai des ennemis ; ce que je sais bien c'est que je n'ai donné à personne le droit de dire que je suis son ennemi. » C'était le secret de sa supériorité morale dans ces guerres de partis où s'agitaient tant de passions contraires.

Des ennemis, il en avait assurément plus qu'il ne le voulait ; il en avait parmi les libéraux qu'il contenait de son énergique parole, il en avait au moins autant parmi les royalistes, et il ne se détournait de la gauche que pour se trouver en face de la droite, des La Bourdonnaye, des Castelbajac, des Sallaberry, des Delalot, qui ne représentaient pas sans doute tous les royalistes, mais qui les intimidaient et les entraînaient. A ce monde impatient et turbulent, il avait aussi à tenir tête ; il se sentait plus embarrassé, il était cependant bien obligé parfois de relever vertement les attaques trop irritantes, de faire de vives sorties contre M. de Castelbajac ou M. Delalot. La vérité est que De Serre, selon le mot familier de la duchesse de Broglie, restait la « bête noire des ultras. » On acceptait son secours contre la gauche, on voyait toujours en lui l'adversaire des réactions de 1815, un libéral plus ou moins impénitent. Les efforts inutiles du garde des sceaux ne servaient qu'à montrer ce qu'il y avait d'étrange et de critique dans cette situation où l'éloquence du plus brillant des hommes et les intentions loyales du plus honnête des chefs de cabinet ne suffisaient pas pour le succès d'une politique de modération. Le ministère avait tout épuisé : il avait essayé d'une alliance avec la droite en s'associant M. de Villèle et M. Corbière, il avait multiplié les concessions, les complaisances du pouvoir dans les élections, — et à quoi arrivait-on ? La retraite de M. de Villèle et de M. Corbière laissait pressentir l'hostilité du parti « qui reprenait ses chefs ; » les élections de 1821, plus accentuées encore que celles de 1820 en faveur de la droite, donnaient une force nouvelle à ceux qui brûlaient d'aller jusqu'au bout et d'en finir avec les transactions. Le moment approchait où le ministère avait la chance de trouver contre lui un peu tout le monde, les exaltés du royalisme aussi bien que les libéraux, et de recevoir à l'improviste ce « bon coup de poignard » dont parlait M. de Vitrolles, que toute l'éloquence du garde des sceaux ne pouvait plus détourner.

On était à la fin de 1821, à l'ouverture d'une session nouvelle.

Le ministère semblait vouloir éviter le combat, les chefs de l'extrême droite le recherchaient à tout prix : ils cherchaient le combat par une phrase de l'adresse qui mettait en doute la dignité de la politique extérieure suivie par M. Pasquier ; ils le cherchaient aussi à propos d'une loi sur la presse, sur la prolongation de la censure. M. de La Bourdonnaye et M. Delalot ne craignaient pas d'aller demander l'alliance de Royer-Collard et de ses amis pour en finir avec le ministère. La crise était dans l'air, et ici une dernière fois s'élevait la question la plus délicate : que pouvaient et que devaient faire les libéraux modérés, dont l'intervention redevenait décisive ?

Le ministère, il est vrai, avait rompu avec eux ; il les avait profondément blessés, et il ne faisait rien pour les apaiser ou les rallier ; y avait-il cependant quelque intérêt ou quelque prévoyance, non-seulement pour des hommes comme Royer-Collard et ses amis, mais pour des hommes comme Foy, Casimir Perier, à prêter main-forte aux royalistes qui s'impatientsaient au seuil du pouvoir, qui menaient l'assaut contre le cabinet ? C'était toute la question. Victor Cousin a raconté une scène qui aurait eu lieu chez lui, où se seraient rencontrés Royer-Collard, M. Humann. On avait discuté sur ce qu'il y avait à faire, sur ce qui valait le mieux, de laisser vivre le ministère Richelieu avec De Serre, M. Pasquier, M. Lainé, ou de frayer le chemin à un ministère de royalisme pur qui ne durerait pas six mois, — on le croyait alors, — et préparerait une revanche prochaine, décisive pour la cause libérale. A cette scène assistait Santa-Rosa, un proscrit piémontais, victime de la dernière révolution de Turin, qui était naturellement de ses vœux avec les libéraux français, mais qui avait une mâle raison. « Votre devoir de bon citoyen, disait-il à Cousin, est de ne pas combattre un ministère qui est votre dernière ressource contre la faction ennemie de tout progrès. Il n'est pas permis de faire le mal dans l'espérance du bien. Vous n'êtes pas sûrs de renverser plus tard MM. Corbière et de Villèle, et vous êtes sûrs de faire le mal en leur livrant le pouvoir. Pour moi, si j'étais député, j'essayerais de donner de la force au ministère Richelieu contre la cour et le côté droit. » On donnait tout bas raison au sage proscrit, on se laissait aller en réalité à une tactique qu'on croyait habile, et la coalition ennemie éclatait dans les votes sur la phrase insultante de l'adresse, sur les préliminaires de la loi de censure.

Un instant encore, il est vrai, des amis du ministère avaient essayé de détourner le coup, de dissoudre la coalition et de rallier une majorité royaliste. M. Pasquier, qui au fond payait de la haine particulière des « ultras » la politique relativement libérale qu'il suivait dans les affaires d'Italie, M. Pasquier proposait de se sacrifier ;

il pressait le garde des sceaux de négocier une réorganisation ministérielle. « J'ai déjà vu une fois dissoudre un ministère de M. de Richelieu, écrivait-il à De Serre, et je sais le mal qui en est résulté pour la France. Je n'ai pas concouru alors à ce mal, j'ai fait au contraire ce que j'ai pu pour l'éviter; je ne voudrais pour rien au monde avoir à me reprocher un semblable événement, soit par ma retraite, soit par ma persistance à demeurer. Faites donc venir au plus tôt M. Lainé et entendez-vous avec lui, car vous deux seuls pouvez arranger les choses, soit relativement au duc, soit relativement à la chambre. Ensuite, parlez ensemble en mon nom et soyez sûrs que je ne vous désavouerai pas. » M. Pasquier agissait avec honneur; mais ce n'eût été qu'une vaine combinaison de plus, et, en outre, l'expédient répugnait à la délicatesse des hommes. Le duc de Richelieu avait déclaré qu'il ne se séparerait pas du ministre des affaires étrangères, et De Serre écrivait peu après à sa mère : « Quelques personnes vous diront qu'on me pressait de rester, je ne le pouvais ni sagement ni honorablement. »

Le seul qui aurait pu vraiment prévenir ou apaiser cette crise était le comte d'Artois, qui avait assuré l'appui de ses amis à M. de Richelieu, lorsque celui-ci avait pris le pouvoir. Avant le dénouement, le duc de Richelieu avait tenu à se rendre chez Monsieur pour lui rappeler ses promesses; il n'avait reçu du prince qu'une réponse évasive et déagée qui l'avait comblé de surprise, et, courant plein d'émotion jusque chez M. Pasquier, le président du conseil avait éclaté dans ce cri de l'honneur indigné : « Il manque à sa parole de gentilhomme. » Le comte d'Artois était passé à l'ennemi, ou pour dire plus vrai, il restait avec ses amis, encourageant leurs espérances et leurs intrigues. M^{me} du Cayla conspirait pour les meneurs de la droite en pressant de ses séductions la volonté défaillante du vieux roi, qui ne décidait plus rien sans elle, qui, au milieu de ces troubles intimes, lui écrivait jusqu'à cinq billets en quelques heures; elle avait préparé Louis XVIII à tout accepter. Le secours imprudemment prêté par les libéraux « aux ultras » avait fait le reste. Les royalistes arrivaient à leurs fins : après avoir eu raison de M. Decazes, ils ne craignaient plus de renverser brutalement M. de Richelieu. Le ministère expiait ses condescendances : après avoir sacrifié dix-huit mois auparavant Royer-Colliard, Camille Jordan, M. de Barante, il était sacrifié à son tour, il ne suffisait plus ! Le mouvement allait jusqu'au bout, jusqu'au dénouement du 14 décembre 1821 qui faisait disparaître le dernier cabinet en donnant naissance à un ministère de la droite pure avec M. de Villèle, M. Corbière, M. Mathieu de Montmorency, M. de Peyronnet. A ce souvenir, quarante ans après, M. Pasquier écrivait encore avec feu : «... En 1822, il faut bien que je le dise, la maison

de Bourbon a commis un grand acte de déraison; elle a brisé, au moment où il pouvait lui être le plus utile, l'instrument qui lui avait déjà rendu de si grands services. La destruction du second ministère du duc de Richelieu a été, voyez-vous, plus qu'une faute politique : elle a été un véritable crime (1) ! »

III.

Au premier moment, en apparence, il est vrai, ce n'était qu'un ministère royaliste succédant à un ministère royaliste. Les libéraux, comme pour s'excuser d'avoir aidé au dénouement du 14 décembre, affectaient de ne voir aucune différence entre les ministres de la veille et les ministres du lendemain. En réalité tout avait changé. Ce qui venait de disparaître dans une échauffourée de parlement et de cour, c'était réellement tout ce qui restait des inspirations modératrices de 1816, du gouvernement du centre; ce qui rentrait au pouvoir c'était l'esprit de 1815 à peine mitigé par l'expérience avisée de M. de Villèle. Les obligations mêmes, les influences que devait subir le nouveau cabinet rendaient à l'ancien son vrai caractère, et, comme pour ajouter le pathétique du drame à ces révolutions ministérielles, il y a je ne sais quoi d'émouvant dans la destinée de ceux qui avaient représenté avec le plus d'autorité et d'éclat la politique vaincue, — le duc de Richelieu et De Serre. L'éclipse définitive des hommes suit de près l'éclipse du système.

Avant que six mois fussent passés, le duc de Richelieu avait le premier disparu de la scène qu'il avait illustrée de sa probité. Au printemps de 1822, on apprenait à la fois sa maladie et sa mort. Personnage européen par ses relations, par son crédit auprès du tsar, patriote de cœur, par instinct de race, lié à l'ancienne monarchie par les traditions, mais assez éclairé pour ne point partager les passions des « ultras, » pour sentir le danger des réactions, âme simple et modeste avec les délicatesses d'une généreuse fierté, le duc de Richelieu avait fait de la droiture une politique. Il avait été le garant de la France devant l'Europe pour la libération du territoire, il croyait pouvoir être le garant de la vieille royauté devant la France nouvelle : c'était l'œuvre qu'il avait poursuivie avec l'ardeur d'une nature sincère. Il n'avait éprouvé aucun regret, aucune amertume en quittant une première fois le pouvoir. L'échec de son second ministère lui avait laissé, au contraire, une profonde blessure. Son honnêteté avait été offensée des intrigues de partis sans scrupules; sa raison restait émue des périls que courait

(1) Voyez le livre sur *Étienne-Denis Pasquier, chancelier de France*, par M. Louis Favre.

la monarchie livrée aux jeux des factions. Le chagrin avait dévoré cette nature fière et sensible, c'était le mot de tout le monde à la nouvelle de cette mort prématurée qui éclatait comme un coup de foudre. Chez tous, il y avait cette impression qu'avec le duc de Richelieu disparaissait un des modérateurs possibles de la restauration. On le sentait, et ce qui prouve combien tout était changé, lorsque le cardinal de Bausset relevait l'honneur de cette mémoire dans la chambre des pairs en décrivant la tristesse des derniers jours du duc, le ministère était tout effarouché; il mettait le roi en mouvement pour faire atténuer le discours du cardinal. L'éloge de M. de Richelieu semblait être un reproche pour la politique nouvelle! — Quant à De Serre, il s'éclipsait dans une ambassade avant de s'éclipser à son tour dans la mort.

L'ancien garde des sceaux, en quittant la chancellerie, avait d'abord hésité sur ce qu'il devait faire, et un instant, à ce qu'il semble, il aurait songé à reprendre sa place au barreau. Il s'était décidé pour l'ambassade de Naples, qui lui venait du roi encore plus que du ministère. Il avait accepté avec dignité, sans déguiser ses sentimens, sans oublier ce qu'il y avait de délicat dans sa position, et au moment même où il acceptait, il avait tenu à montrer qu'il restait ce qu'il était en défendant la libérale institution du jury dans une discussion sur la presse. Retenu par la maladie, il avait fait lire le discours qu'il avait préparé, — et il en avait prévenu M. de Villèle. L'ambassade de Naples acceptée dans ces conditions, c'était pour lui un moyen d'aller réparer ses forces perdues sous le climat du midi, de s'éloigner momentanément des agitations intestines des partis; c'était aussi une occasion de s'initier à la politique extérieure de la France, et, par une coïncidence curieuse, celui avec qui il avait avant son départ le premier entretien diplomatique sur les affaires italiennes, c'était Lamartine, dont les *Méditations* avaient fait un secrétaire d'ambassade à Naples. « Je passai quelques heures mémorables pour moi dans l'intimité de M. de Serre, a dit Lamartine... J'étais fier d'entendre dans la confidence du coin du feu cette âme qui venait de remplir la tribune et l'Europe entière de sa voix... Il était brisé par la lutte... » Il était ainsi, souvent brisé et toujours prompt à se ranimer.

Ce n'est point cependant sans garder, lui aussi, sa blessure, ce n'est pas sans éprouver un serrement de cœur qu'il se voyait jeté dans une carrière nouvelle loin de la France. Il partait l'âme émue d'une tristesse indéfinissable qui ressemblait à un pressentiment, et en effet, dès ses premiers pas au-delà des Alpes, à chaque étape de son voyage jusqu'à Rome, il était poursuivi par les messages de deuil. Il avait d'abord perdu son père. « J'ai fait tristement le voyage de Florence ici, écrivait-il de Rome à sa mère, pensant à mon pauvre

père, à vous, à l'isolement où vous vous trouvez. J'ai bientôt reçu une autre nouvelle affligeante et bien inattendue : la mort de ce bon duc de Richelieu. Vous savez toutes les preuves d'attachement que j'ai reçues de lui. C'était une amitié que je croyais formée pour le reste de mes jours, et c'est une grande perte que je fais. C'est dans ces dispositions mélancoliques que je parcours les grandeurs de Rome païenne et chrétienne... » Peu après, à son arrivée à Naples, il perdait un enfant. Tout se réunissait pour l'éprouver, pour lui rendre plus amers ces premiers momens dans la retraite où il allait échouer, après avoir parcouru, selon le mot d'un de ses amis, « la même voie que Cicéron envoyé par des ingrats en exil. » Qu'allait-il faire dans cette retraite aux bords du golfe de Naples, au milieu des plus riantes contrées de l'Europe ? Il restait naturellement ce qu'il était, un homme d'élite dans la diplomatie comme au parlement, fait pour relever et honorer cette vie nouvelle par la vive intelligence des intérêts supérieurs du pays, par tous les goûts généreux de l'esprit, comme par la dignité simple et attachante du caractère. Sa diplomatie, il la mettait tout entière, au moins pour l'inspiration, dans ces mots qu'il écrivait à M. de Villèle après trois mois de séjour à Naples : « Les malheurs que la France a éprouvés ont trop longtemps neutralisé son influence ; à mesure que ces malheurs s'effacent, cette influence doit renaître : elle fait partie de l'honneur de la couronne, elle est l'un des besoins d'une nation forte et accoutumée à agir sur les autres, enfin et surtout elle est un besoin pressant de l'Italie... » Il n'avait pas tardé à faire sentir dans ses dépêches le politique supérieur, le « ministre passé et peut-être même futur. » Le danger pour lui était l'inaction dans une petite cour d'Italie.

L'exil avait sans doute ses compensations et ses épisodes. De Serre, comme ambassadeur à Naples, était bientôt appelé au congrès de Vérone, où il se rencontrait avec les souverains, les chanceliers, les premiers diplomates de l'Europe, avec le ministre des affaires étrangères de France, M. de Montmorency et M. de Chateaubriand, qui allait prendre la place de M. de Montmorency. Il s'intéressait à tout ce mouvement d'une grande réunion européenne. « Les premiers jours ici sont fort pris par les visites, présentations, écrivait-il à sa mère. C'est un monde brillant à en être ébloui ; avec tout cela on prétend qu'on s'ennuie... Ce dont je profite c'est de l'instruction qu'offre la conversation de tant d'hommes plus ou moins distingués de toutes les nations, c'est du plaisir de démêler, au milieu de cette confusion apparente de volontés diverses, la marche réelle de la politique ; plaisir d'esprit qui d'ailleurs, comme vous le pensez bien, n'est pas sans mélange... » Bien qu'il ne figurât pas au premier rang et qu'il fût même d'abord « un

peu négligé pour ses idées libérales, » De Serre se faisait promptement écouter et considérer; il avait la faveur des souverains et des diplomates. « Nous allâmes voir M. de Serre, quoique nous eussions été dans des rangs opposés, a écrit Chateaubriand. Nous trouvâmes un homme au-dessus de l'idée que nous nous en étions faite; nous nous liâmes avec lui... » De Serre, de son côté, ne résistait pas aux séductions du génie, il se prenait d'un vif attrait pour Chateaubriand, qu'il allait avoir pour chef. Je ne sais pas si, réunis ensemble au pouvoir, ils auraient été longtemps d'accord; ils s'entendaient du moins en ce moment sur ce qui pouvait servir la grandeur nationale, sur quelques-unes des conditions de l'influence française, et même sur certaines nécessités de libéralisme dans la politique extérieure. Le congrès de Vérone était assurément utile à De Serre : il lui avait offert l'occasion de se lier avec Chateaubriand, de voir de près les ressorts de la politique européenne, les principaux personnages du temps; mais le congrès de Vérone n'était pour lui qu'une diversion après laquelle il retombait dans son ambassade inoccupée, dans cette vie napolitaine où il n'avait que la ressource de quelques relations de choix, de l'étude, des excursions à Ischia ou au Mont-Cassin.

Au milieu de cette existence nouvelle, dès son arrivée en Italie, De Serre avait rencontré un homme avec qui il avait formé une amitié sérieuse et durable: c'était l'historien de Rome, l'érudit allemand Niebuhr, qui représentait alors la Prusse auprès du saint-siège. De Serre avait trouvé dans le savant prussien un guide empressé, heureux de le conduire à travers les ruines romaines, de lui expliquer les Gracques, Marius et Sylla, les mœurs, la religion, la constitution de Rome. Quelques jours passés ensemble, en promenades communes, en éloquens entretiens, avaient suffi pour nouer entre ces deux hommes une liaison qu'une correspondance suivie fortifiait et à laquelle un voyage de Niebuhr à Naples donnait bientôt le caractère d'une grave intimité. Niebuhr avait un peu d'emphase, il appelait ses enfans Cornélie et Marcus; c'était au fond une tête de savant et un cœur plein d'ingénuité. Il avait pour De Serre un vrai fanatisme. « J'ai passé avec lui des jours pleins d'enseignement, des jours inoubliables, écrivait-il à une amie d'Allemagne... C'est un des hommes les plus rares et les plus nobles que j'ai jamais rencontrés. Nous nous sommes expliqués réciproquement et avec franchise sur tout ce qui préoccupe l'esprit humain, sur le passé et le présent, sur l'Allemagne et la France; la nationalité ne nous sépare point... Il convient à une cour autant que moi, si ce n'est qu'il se prête à toute chose avec plus d'enjouement... Sa famille doit être, grâce à lui, la plus heureuse du monde: une femme vive et sensée qui admire son mari, qui est fière de lui et en est fort aimée; des

enfants qui sont l'objet de leur amour le plus tendre. Tous ceux qui sont de l'ambassade font partie de la famille... » Niebuhr ne laissait échapper aucune occasion d'écrire à De Serre de longues lettres où il mêlait les témoignages d'un dévouement passionné aux dissertations substantielles sur les campagnes d'Annibal ou sur la politique de l'Angleterre. De Serre, à son tour, entraînait tout aussi vivement dans cette intimité. Il se sentait sincèrement attaché à Niebuhr, il lui savait gré de son affectueuse estime, de ces longues lettres qui, disait-il, éveillaient ses idées et le forçaient à penser.

La confiance entre les deux amis était complète. De Serre se plaisait à ces relations précieuses, et son imagination active cherchait au besoin un intérêt d'un autre genre dans les distractions des arts. Il n'habitait pas l'Italie au nom du roi de France pour rester insensible aux belles peintures. Il aimait les tableaux, il les recherchait; il se faisait aider souvent par Niebuhr dans ses acquisitions, et un instant même, en voyant arriver aux affaires étrangères Chateaubriand, le patron naturel de tous les arts, il avait eu l'idée de négocier pour la France l'achat de la galerie du cardinal Fesch; les prétentions du cardinal et les dépenses de la guerre d'Espagne découragèrent sa diplomatie. Il s'en tint à acheter pour lui quelque Pinturricchio, quelque belle copie de Léonard; il mettait son plaisir à avoir sa petite galerie à l'ambassade. Il s'intéressait à la peinture comme il s'intéressait à la littérature italienne; il achetait des livres comme il achetait des tableaux. Il se sentait attiré par toutes les œuvres du génie humain, il en jouissait en homme de goût. C'était une manière d'animer sa vie; mais ni les séductions des arts, ni même l'amitié de Niebuhr, ni la diversion momentanée du congrès de Vérone ne suffisaient pour l'occuper, pour le fixer sur ce coin de terre italienne où la fortune le laissait. L'exil dans une ambassade auprès de Sorrente et d'Ischia, avec les plaisirs de l'imagination, la ressource des amitiés précieuses et les honneurs de cour, avait son charme: c'était toujours l'exil pour lui, et rien ne pouvait le détourner du seul point fait pour attirer sa pensée. Au fond, il n'avait qu'une préoccupation, celle de la France, de ce qui se passait à Paris, des occasions qui pouvaient lui rouvrir la carrière.

C'était l'objet incessant de la correspondance suivie dès le premier jour entre De Serre s'acheminant en Italie et ceux de ses amis qui le regrettaient, qui sentaient vivement son absence. Le plus invariable, le plus fidèle de ces amis, Froc de La Boulaye, avait repris plus que jamais son rôle de correspondant dévoué et toujours oppressé, quoique un peu découragé. Il tenait les exilés de Naples au courant de tout ce qui pouvait les intéresser; il avait eu de la peine à revenir de ce fameux « 14 décembre 1821 » qu'il renvoyait durement à l'histoire. La crise où avait disparu le ministère Richelieu

l'avait dégoûté ; le départ des De Serre avait été un chagrin pour lui. « Je suis, écrivait-il, dans la situation où l'on se trouve après un feu d'artifice et lorsque l'obscurité profonde succède aux clartés qui embrasaient le ciel... A présent, Paris m'est insupportable, et je vous le demande, n'en êtes-vous pas la principale cause? Après vous que m'y reste-t-il? que voulez-vous que j'y fasse? J'ai horreur des salons, des courbettes, de toutes ces figures sans cesse tournées vers les puissans... » Le pauvre Froc de La Boulaye était souvent fort partagé en tenant à rester toujours sincère. Il ne voulait pas laisser ignorer à De Serre les sentimens qui ne cessaient de se tourner vers lui, et il ne voulait pas non plus le tromper sur une situation qui ne laissait prévoir aucun changement prochain. Tantôt il écrivait à son ami : « J'ai eu des visites... Il a été question de vous, on ne s'accoutume pas à votre absence, on vous regarde comme une balle lancée sur Naples et qui doit rebondir... » Tantôt, comme s'il craignait d'en avoir trop dit et d'avoir excité des espérances prématurées, il reprenait : « On me parle de vous, mais il ne faut pas se faire illusion, on ne s'occupe ici que de ce qu'on a sous les yeux. Il n'est pas plus question de vos anciens collègues que du dernier ministère de Louis XV, et l'on n'y parle pas plus de Decazes que du duc d'Aiguillon. Vous faites exception parce que les débats des chambres vous rappellent aux esprits dans les momens difficiles. On entend bien parler de vous, on répond sur le même ton, et de la même haleine on loue tout ce qui fait du bruit. Les délicats sont rares, les fidèles plus rares encore!.. Vous voyez où le flot nous porte : bien des gens trouvent que l'on ne va pas assez vite... »

Le flot portait de plus en plus aux exagérations de la droite : le sincère Froc de La Boulaye ne s'y trompait pas, et il ne le déguisait pas. Il y avait des momens où il redoutait de voir De Serre quitter sa paisible ambassade de Naples pour rentrer dans cette arène de passions meurtrières ; il y avait aussi des momens où il ne pouvait se défendre d'une certaine amertume en présence des excès de la droite, où il rêvait pour son ami je ne sais quel rôle de chef d'une opposition royaliste, constitutionnelle, tenant tête aux ultras. « Vous êtes triste, écrivait-il alors. Je le conçois ; de mon côté, je suis profondément affligé : nous sommes jetés dans de funestes voies. Tous les ministres qui se sont succédé depuis la seconde restauration ont pu commettre des fautes ; mais que de bien n'ont-ils pas fait ! Libération du territoire, réhabilitation de nos finances, développement du commerce, de l'industrie, respect pour les lois, sécurité pour les personnes : tout a prospéré ! tout a réussi !.. Qu'a-t-on fait depuis quinze mois ? les esprits sont plus divisés que jamais, et nous allons commencer tardivement une guerre, — la guerre d'Espagne, — contre laquelle l'instinct national se révolte. »

L'acte d'accusation contre le ministère Villèle et son existence de quinze mois était complet. De Serre, en écoutant tout, en suivant de loin la marche des choses en France, ne se laissait pas emporter à des éclats d'opposition peu conformes à son caractère et à sa situation. Il éprouvait seulement l'impatience inquiète du combattant retenu loin de l'action; il sentait pour lui-même ce qu'il disait au sujet du maréchal Davout qui venait de mourir : « Le repos tue ces hommes qui ont eu une activité extraordinaire. » Il ne s'était jamais considéré comme banni de la vie parlementaire par la dignité diplomatique qu'il avait acceptée; il n'avait point renoncé à reparaitre dans les chambres, et il y renonçait moins que jamais.

La parole avait été sa puissance, elle restait la garantie de son rôle public, de son avenir, de sa position personnelle. Au début de son ambassade, à la fin de 1822, il avait pris assez patiemment les difficultés de ceux qui avaient empêché sa réélection; il acceptait encore un éloignement qui pouvait paraître nécessaire, qui avait ses avantages. A mesure que le temps passait et que les circonstances semblaient s'aggraver, il retrouvait son ardeur. Tout réveillait en lui le désir de reprendre son rang. De Serre, après avoir été peu favorable à la guerre d'Espagne, n'était point insensible à la force morale, au prestige qu'une manifestation de puissance militaire donnait à la France de la restauration; il craignait maintenant que le succès politique n'égalât pas le succès militaire, que les excès d'absolutisme au-delà des Pyrénées ne vissent compromettre tous les fruits d'une action heureuse. D'un autre côté, il voyait dans la prépondérance croissante, irrésistible des « ultras » une menace incessante de troubles intérieurs, peut-être de révolutions nouvelles, un danger pour le pays et pour le gouvernement. Ce que Froc de La Boulaye lui disait, il se le disait lui-même; il l'écrivait à Niebuhr partant en ce moment pour l'Allemagne : « Vous me faites un triste tableau de la situation dans laquelle vous comptez retrouver votre patrie. Hélas ! c'est absolument la situation de la mienne. Dans le flux et reflux des opinions et des passions, qui veut demeurer fidèle à la vérité et à sa propre raison finit par demeurer seul en butte à toutes les animadversions. L'idée qu'elles s'appriivoiseraient en mon absence, que je ne retrouverais à mon retour que le souvenir du peu de bien que j'ai fait ou voulu faire est une de celles qui ont déterminé mon expatriation. Cet état de malaise général est-il une préparation indispensable à des temps meilleurs ? Dieu le veuille ! j'aime à l'espérer... » Avec ce sentiment énergique et élevé des choses, De Serre n'avait plus hésité. Aux derniers mois de 1823, aux approches des élections nouvelles, il avait fait appel à ses amis de Metz; il avait avoué sans détour l'intention de

rentrer dans la lutte, et c'est là justement qu'éclatait l'inévitable choc d'opinions, de sentimens, — l'incompatibilité entre l'ancien garde des sceaux et le ministère qui représentait les passions de la droite.

Cette affaire de la candidature de De Serre devenait tout un drame inaperçu, entrecoupé de négociations et de péripéties intimes. De Serre, quant à lui, avait évité toute apparence d'hostilité contre le ministère, dont il aurait pu après tout être la défense vis-à-vis des « ultras. » Il se présentait avec ses opinions, avec son passé, avec l'autorité de son éloquence. Il avait parlé de ses intentions à son ministre, à Chateaubriand, avec qui il avait de plus en plus des relations de confiance. Il écrivait souvent au brillant et inconstant ministre, et Chateaubriand lui envoyait quelquefois de ces lettres de sublime ennuyé qu'il aimait à prodiguer ; « ce serait de grand cœur, lui disait-il, que je changerais avec vous de position. Je vous laisserais les spectacles de la cour et j'irais revoir les barques de pêcheurs que vous avez sous les yeux. Au cas qu'un succès d'affaire vienne augmenter la déplaisance que l'on a naturellement de moi et que l'on me renvoie, j'irais vous chercher sur votre beau rivage ; je cours après le soleil et la retraite comme la chatte devenue femme courait après les souris. Ce sont là mes misères, monsieur, je vous les confie, cachez-les bien. C'est mon *secret diplomatique*... » Chateaubriand, en homme supérieur, n'avait vraiment que des sympathies et de bonnes paroles pour la candidature de De Serre, mais Chateaubriand, déjà menacé lui-même, ne comptait pas dans les élections. La difficulté était chez M. de Villèle, chez le ministre de l'intérieur, M. Corbière, qui ne voulaient ni l'un ni l'autre entendre parler du retour de De Serre. M. de Villèle, livré à sa propre inspiration, n'eût peut-être point résisté ; mais il voulait ménager la droite, dont il craignait d'exciter les ombrages et de réveiller les rancunes. Il n'était point un ennemi pour De Serre, mais il l'aimait mieux à Naples qu'à Paris. A ceux qui venaient l'interroger sur les intentions du gouvernement à l'égard du généreux absent, il répondait sans hésitation que De Serre faisait une faute, qu'il ne pourrait rester à la fois ambassadeur et député, qu'il serait un embarras pour lui-même et pour les autres. « Il est dans l'erreur, disait-il, sur la véritable situation. Il nous croit beaucoup plus près d'être débordés par les royalistes fous que nous ne le sommes, et pour les combattre il n'est pas en aussi bonne position que nous. » Bref ; le conflit éclatait dans toute sa vivacité.

Le plus embarrassé dans ces pénibles négociations était un personnage influent à la chambre et en Lorraine, désigné par le roi pour présider le grand collège de Metz ; c'était M. de Wendel qui

se trouvait dans la situation la plus délicate entre sa partialité pour le ministère et une vieille intimité avec l'ambassadeur candidat. M. de Wendel, avec la bonne intention de tout concilier, n'arrivait peut-être qu'à tout compliquer. Il avait fait tout ce qu'il avait pu pour dissuader De Serre de se présenter. Il avait parlé à ses intérêts, à ses sentimens, même un peu à son amour-propre; il était allé jusqu'à lui écrire : « Je ne vois qu'une chose utile pour vous dans une élection, c'est la certitude de rester où vous êtes, et je pense que vous aurez cette certitude même sans être nommé... Quant à rentrer au ministère, je ne le désire pas dans votre propre intérêt. J'ai vu la vie que vous meniez et j'ai souvent trouvé qu'elle était affreuse. Vous n'aviez sans doute d'autre désir que de rendre votre pays heureux, et cependant ceux qui remplissaient vos salons ont été les premiers à vous dénigrer... M. de Richelieu était sans doute le plus honnête homme de France, celui peut-être qui a rendu les plus grands services : j'ai vu plaisanter ceux qui se plaisaient à rappeler son souvenir. Je n'ai plus trouvé rien à envier dans la position des ministres, et je crois que vous devez être beaucoup plus heureux qu'eux. » M. de Wendel avait cherché vainement à détourner De Serre, il n'avait pas réussi à l'ébranler. Il avait essayé, d'un autre côté, de ramener M. de Villèle à des dispositions plus conciliantes, de lui faire sentir qu'il était intéressé à décorer son parti d'un tel candidat : il avait encore moins réussi. M. de Wendel avait cru alors se tirer d'embarras en se réfugiant dans une neutralité plus nuisible qu'utile à celui qu'il ne voulait ni abandonner ni favoriser contre le gouvernement : de sorte que De Serre, sans le vouloir, se trouvait être un candidat d'opposition désavoué, combattu par le ministère avec l'énergie la plus imprévue.

Le fait est que dans les deux collèges de Briey et de Metz, où De Serre se présentait, l'administration organisait contre lui une campagne à outrance. Tout était mis en œuvre, pressions, intimidations, menaces de toute sorte. On réunissait d'avance les fonctionnaires et on leur imposait un serment. On ne permettait pas même au baron d'Huart de dire dans un journal que son beau-frère n'avait pas perdu l'éligibilité. M. de Wendel, malgré sa réserve silencieuse, ne pouvait s'empêcher d'écrire à De Serre, qui s'étonnait de tout ce qu'on faisait contre lui : « Vous raisonnez comme si le ministère n'avait pas mis depuis longtemps un grand intérêt à vous éloigner... Le garde des sceaux actuel a gourmandé tous les juges, et M. de X., que vous avez placé, a écrit plus de cinquante lettres dans ce sens. L'autorité locale regarderait la nomination de Manuel comme un moindre échec que la vôtre : Voilà la vérité ! Cela est

abominable, mais cela est. » Chose curieuse, De Serre se trouvait ramené au point où il ralliait de nouveau les voix libérales, où les « ultras » le représentaient comme un « jacobin, » où des amis, des chiens n'osaient voter pour lui sous l'œil d'une administration ennemie. Et voilà comment on traitait un homme qui avait sacrifié sa popularité dans l'intérêt des royalistes, qui était encore ambassadeur du roi ! On avait prodigué les excès de gouvernement, on avait poussé les efforts « jusqu'à la virulence et à l'indécence, » selon le mot du premier président de Chevers, et malgré tout il n'avait manqué à De Serre que quatre voix pour atteindre la majorité au scrutin. Cette différence de quatre voix suffisait pour envoyer au parlement un concurrent inconnu qui n'a pas même laissé un vestige dans l'histoire !

IV.

Quand le résultat des élections fut connu à Naples, De Serre en fut vivement impressionné; il ne s'y attendait pas, il croyait encore au succès. « J'étais alors à Naples, a dit M. Duvergier de Hauranne, et au moment où le courrier arrivait, j'appris tout à la fois de la bouche de M. de Serre lui-même l'échec de mon père et le sien. Je vois encore l'expression de sa figure, et j'entends l'accent de sa voix quand il m'annonça le coup imprévu qui le frappait. » Il voyait en effet la carrière se refermer devant lui, et il se sentait rejeté indéfiniment dans un exil mortel; il était surtout blessé de l'hostilité violente d'un gouvernement qu'il avait servi avec éclat et dont il restait l'honneur. Il se contenta néanmoins, et ce n'est qu'après quelques semaines qu'il répondait à une lettre de M. de Villèle avec un certain calme où perçait la fierté : « Vous me dites que vous n'avez pas compris mon désir d'être député. Je vous assure que, si je ne l'eusse pas manifesté, nombre de personnes, et des meilleurs serviteurs du roi, m'auraient taxé d'une indifférence qu'ils auraient peut-être nommée plus sévèrement. Je n'étais pas préparé à votre opposition; à peine maintenant je la comprends encore. Elle a fait toute la difficulté de ma situation. Je me suis demandé quel était le devoir; j'ai tâché de le faire, et ainsi l'on attend tranquillement l'avenir ! » Il restait volontairement mesuré et froid. A Chateaubriand, il écrivait avec une vivacité plus libre et plus confiante, comme un homme qui comptait sur quelque occasion nouvelle. A son beau-frère, M. Emmanuel d'Huart, qui l'avait servi de tout son dévouement, il disait : « Je vous console du non-succès. Mieux vaudrait sans doute avoir réussi; mais c'est quelque chose d'avoir combattu, d'avoir prouvé qu'on avait du courage et des forces... » A Niebuhr,

qui l'avait interrogé, il racontait toute cette histoire d'un cœur un peu ulcéré, en ajoutant : « A tout prendre, je ne suis pas, quant à moi, mécontent de la manière dont les choses se sont passées : ma force morale reste entière, ma considération en France s'est accrue plutôt que diminuée... D'autre part je suis attristé d'avoir vu tant de personnes, en cette occasion, renier la conscience, le sang, la reconnaissance et l'amitié ; je le suis des présages qui doivent saisir tout homme de bien lorsque l'immoralité est érigée en devoir et en trahison. Je suis ici complètement isolé, et cela est plus pénible quand on souffre de son inaction. » C'est toujours le cri qui jaillit du cœur impatient.

Le ministère triomphait de celui qu'il avait traité en ennemi et qu'il redoutait. M. de Villèle, esprit plus pratique et plus fin que supérieur, n'aimait pas les hommes brillans autour de lui. Il venait de conjoindre le premier des orateurs au seuil du parlement, avant trois mois, — on était au printemps de 1824, — il allait congédier Chateaubriand ; mais Chateaubriand, en sortant du ministère avec une inextinguible passion de vengeance, devait vivre assez pour la satisfaire, et au moment où De Serre se sentait frappé dans ses espérances politiques, il n'avait plus que quelques semaines de vie ; il arrivait au terme où la flamme épuisée avant l'heure allait s'éteindre !

Depuis longtemps, sans doute, il ne vivait plus qu'à travers des crises de santé toujours renaissantes qui, en l'ébranlant, lui laissaient la vigueur de l'esprit, la puissance de la parole et la grâce du caractère. Il ne se soutenait que par la volonté et le courage, par la sève d'une nature énergique au milieu de ces luttes où il payait chaque effort de souffrances nouvelles. Son organisation semblait atteinte d'un mal qui se déplaçait et se ravivait sans cesse, qui l'avait plus d'une fois condamné au repos en France et l'avait suivi en Italie. Le mal, qui avait d'abord paru menacer la poitrine, s'était compliqué à Naples d'une affection au foie que les dernières émotions des élections avaient enflammée et qu'un accident de voiture dans une excursion de famille au Mont-Cassin aggravait rapidement. La santé de De Serre déclinait d'heure en heure. A la fin de juin, on se hâta de le transporter à Castellamare, où le roi lui avait offert l'hospitalité. Par instans encore il avait quelques illusions sur son état, et il cherchait quelques distractions. Il écoutait des lectures, il se faisait jouer par son jeune secrétaire des airs de *Mosé* et de la *Sémiramide* qu'il aimait ; il prenait plaisir à respirer sur la terrasse de Castellamare l'air de la mer ou à entendre les rossignols qui peuplaient les jardins. Ce n'étaient que des trêves, les crises se pressaient, il ne pouvait plus tracer qu'avec peine, d'une main défail-

lante, quelques mots touchans pour M^{me} De Serre, malade elle aussi et retenue d'abord à Naples. Il y parlait des enfans qui l'avaient suivi, et de l'un d'eux il disait : « C'est l'être qui me fait sourire. » — « On m'a mis en belle maison, bon air et grand repos, écrivait-il à sa femme; que Dieu serait bon de nous y réunir tous bien portans! — Espérons, assure-moi bien que tu as du courage : cela m'en donne! — On me prend tout assoupi, je n'ai d'esprit que pour te remercier de ta lettre tout angélique. » Il était déjà perdu. Après quelques jours de souffrances cruelles, après quelques heures d'une agonie supportée avec une douceur virile, il s'éteignait le 21 juillet, entouré des siens, du prêtre et d'un petit nombre d'amis. Il s'éteignait loin de la France, dans une sorte d'obscurité.

Ce qu'il y a d'étrange en effet, c'est qu'en France, à Paris, comme si l'esprit de parti avait voulu prolonger le silence et l'exil pour De Serre, on évitait tout bruit autour de cette mort. Les journaux royalistes l'enregistraient à peine d'un mot banal. Ceux qui la sentaient le plus vivement étaient d'anciens amis. « Oui, écrivait Royer-Collard à M. de Barante, la nouvelle de Naples m'a tristement occupé! Je savais bien qu'elle vous ferait la même impression. Hélas! il n'y a que nous qui ayons été frappés de cette mort; ce monde ne l'a pas remarquée! Sans ignorer, sans me demander combien il était dangereux, je me plaisais à le replacer dans quelque combinaison où il aurait repris un bon rôle... Depuis que nous nous sommes séparés, il n'a pas cessé de me manquer, il me manquera toujours! » Niebuhr, de son côté, écrivait : « Notre siècle n'a pas vu de génie plus beau et plus vigoureux. J'ai l'intention d'écrire sa vie si sa famille peut me fournir des données sur plusieurs époques. Sa vie est l'histoire de la France depuis 1814... »

Celui que la mort surprenait ainsi dans la vigueur de l'âge, loin de la France, a été du moins une des plus originales et des plus saisissantes figures de cette histoire. Il emportait, en disparaissant deux ans après le duc de Richelieu, la force et l'éclat d'une politique avec laquelle la restauration aurait pu vivre. De Serre, à un moment décisif de sa carrière, a pu apparaître comme un athlète fiévreux et agité, qui a l'air de changer de camp, qui semble se contredire, parce qu'il se porte tour à tour sur les points qu'il croit le plus menacés, et qui dans ses variations apparentes subit les récriminations, les attaques les plus contraires. En réalité, il ne change pas, il ne se contredit pas; il ne cesse pas d'être un royaliste fidèle même dans ses actes les plus libéraux, il ne cesse pas d'être un libéral sincère, même lorsqu'il court à la défense de la monarchie menacée. Il est le héros de la politique modérée. Il est le représentant généreux d'une idée toujours vraie, c'est qu'il n'y a de fonda-

tion publique possible et durable que par les influences modératrices, par l'action de ces groupes qui dans tous les temps s'appellent les centres. — C'est une politique qui n'a jamais réussi, dira-t-on : toutes les fois qu'elle a été essayée, elle a échoué. Elle n'est qu'un expédient de transaction et de tactique fatalement impuissant ; il n'y a de vrai que la « division en deux camps tranchés. » Tout ce qui est « entre les deux camps est exposé au feu croisé et doit faire retraite après une honorable défense. » C'est possible, c'est ce qu'on disait déjà de son temps à De Serre ; c'est le mot d'ordre invariable de ceux qui, selon les époques, veulent la domination des royalistes sous la monarchie ou la domination des républicains sous la république, et qui dans les deux cas, en se croyant de grands logiciens, ne sont que des politiques de partis exclusifs. Sur quoi se fondent donc ces théoriciens des « deux camps tranchés » ou des dominations exclusives pour se montrer si dédaigneux à l'égard des modérés ? A quoi ont-ils jamais réussi eux-mêmes, lorsqu'ils ont cru toucher à la réalisation de leur rêve, lorsqu'ils ont été les maîtres ? Ils ont eu parfois le pouvoir, ils l'ont toujours perdu et ils le perdront toujours, précisément parce qu'ils sont exclusifs, parce qu'ils ne représentent qu'un intérêt ou une passion de parti. Ils ne fondent rien, ils ne laissent après eux que le souvenir de victoires excessives, stériles et éphémères. La politique modérée a eu ses échecs ; mais ce qu'il y a de curieux, c'est que, même en échouant dans ses combinaisons de parlement ou de ministère, elle n'a guère cessé de s'imposer, de régner par l'esprit, et c'est d'elle encore après tout que vient ce qu'il y a eu de meilleur dans ce siècle. C'est elle qui a été l'inspiratrice des plus belles œuvres, qui a donné à la France les plus longues et les plus heureuses périodes de paix, qui compte la plus glorieuse tradition d'hommes éminens depuis le duc de Richelieu jusqu'à M. Thiers, — car M. Thiers était avant tout un modéré. Dans cette tradition nationale et libérale, De Serre, lui aussi, et plus que tout autre, est un ancêtre par la raison courageuse comme par l'incomparable puissance de la parole, à cette aurore de la restauration où tout se renouvelait, la politique et la poésie, l'histoire et l'éloquence.

CHARLES DE MAZADE.

L'HISTORIEN ET L'HISTOIRE

DE

LA GUERRE DE CRIMÉE

C'est au mois de décembre 1861 que M. Camille Rousset a commencé de mettre au jour le premier de ses grands ouvrages, l'*Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire*; c'est au mois de mai 1877 qu'il a donné ses deux derniers volumes, l'*Histoire de la guerre de Crimée* (1). Dans l'intervalle de ces seize années, l'auteur a mené à bien tout un ensemble de travaux qui devaient le conduire d'étape en étape jusqu'à l'œuvre magistrale dont nous voulons parler aujourd'hui.

Après avoir examiné à fond une des principales périodes de notre histoire militaire au xvii^e siècle, M. Camille Rousset a interrogé au xviii^e plusieurs épisodes de cette même histoire, il l'a interrogée sous Louis XV, sous Louis XVI, sous la révolution, sous l'empire, et, suivant encore le cours des âges, il est arrivé tout naturellement à l'un des plus grands événements de nos jours. De l'*Histoire de Louvois* à l'*Histoire de la guerre de Crimée*, il suffit de rappeler ces études si curieuses, si diverses, et que relie toujours une même pensée, la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, le *Comte de Gisors*, les *Volontaires*, la *Grande Armée de 1813*, enfin les dix-huit volumes de la *Bibliothèque de l'armée française*, publiée par ordre de M. Thiers, — il suffit, dis-je, de rappeler cette série de travaux, si bien enchaînés les uns aux autres, pour apprécier immédiatement la compétence technique de M. Camille Rousset dans toutes les questions d'histoire militaire.

(1) *Histoire de la guerre de Crimée*, par Camille Rousset, de l'Académie française, 2^e édit., 2 vol. in-8°. Paris, 1878. Hachette.

Compétence technique, ce n'est pas dire assez; on n'aurait pas une juste idée de la valeur plus générale du livre et de l'autorité croissante de l'auteur, si on n'y rattachait pas tout ce qui précède. De la première à la plus récente de ses œuvres, il y a comme l'achèvement d'un cycle. Qu'on veuille donc bien me permettre un rapide retour en arrière. Pour juger à fond cette *Histoire de la guerre de Crimée*, c'est d'abord l'historien qu'il faut connaître.

I.

Dès le premier jour, les recherches de M. Camille Rousset sur la vie et les actes de Louvois lui ont procuré, on peut le dire, toute une masse de trésors. Son livre est vraiment une révélation. Nous savions bien avant lui quel a été le rôle du grand organisateur; une première tradition l'a dit, et bien des voix l'ont répété. On n'a d'ailleurs qu'à relire dans M^{me} de Sévigné l'admirable lettre du 26 juillet 1691 à propos de la mort de Louvois pour avoir comme une vision subite de cette destinée extraordinaire : « Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le moi était si étendu, qui était le centre de tant de choses! Que d'affaires! que de desseins! que de projets! que de secrets! que d'intérêts à démêler! que de guerres commencées! que d'intrigues! que de beaux coups d'échec à faire et à conduire! Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. — Non! non! vous n'aurez pas un moment, un seul moment! » Oui, sans doute, on n'avait qu'à se rappeler cette page, et l'on voyait apparaître le puissant homme d'état dans l'orgueil et la fièvre de son activité; mais quelle était la nature de cet orgueil? sous quelle forme éclatait cette fièvre? où trouver le détail de cet effrayant labeur? L'ancienne histoire résumait tout cela trop brièvement, soit pour l'éloge, soit pour le blâme. Montesquieu appelait Louvois un des plus mauvais citoyens de la France, en le plaçant, il est vrai, à côté de Richelieu désigné sous le même titre; Voltaire l'appelait le plus grand ministre de la guerre, en ayant soin toutefois de rapporter à Louis XIV l'inspiration de tous ses actes. Quelle est donc sa place véritable? quelle est sa véritable part?

La critique de notre siècle aime ces enquêtes précises; elle veut regarder les gens à l'œuvre et découvrir le secret des choses. Elle interpelle les témoins, elle décachette les lettres, elle écoute les amis et les ennemis; si l'abbé Vittorio Siri, un contemporain, a dit un jour du ministre de la guerre : « C'est le plus grand commis et le plus grand brutal qu'on puisse voir, » elle ne craint pas de répéter ses paroles, à la condition de marquer avec précision ce

qu'elles contiennent de vrai et ce qu'elles contiennent de faux. « Brutal, peut-être, répond hardiment M. Camille Rousset, il n'avait pas le temps d'être gracieux; et d'ailleurs la franche brutalité de Louvois valait mieux que l'obséquieuse et perfide politesse de son père. Mais pourquoi l'appeler un commis? Est-ce à dire qu'il prenait ses inspirations d'autrui, de Louis XIV sans doute? Il y a longtemps que l'histoire a fait justice de ces flatteries. Ni Colbert, ni Louvois n'ont été des commis; ils ont été des maîtres. »

Comment Louvois est-il devenu un maître? Comment a-t-il réussi à créer, à diriger, à gouverner la plus importante machine de l'état, au milieu des prétentions altières de l'aristocratie et en face d'une volonté souveraine absolue? C'est ce que M. Camille Rousset a mis en pleine lumière avec une merveilleuse abondance de preuves. Réformateur opiniâtre et administrateur vigilant, Louvois a refait l'armée détruite par les abus; il l'a refaite, pour ainsi dire, pièce à pièce, s'occupant de l'ensemble et du détail, organisant la compagnie et surveillant le soldat, relevant l'honneur et restaurant la discipline, exigeant beaucoup de l'armée et lui accordant plus encore, féroce, comme disait Saint-Simon, bienfaisant et humain, comme nous le montre l'Hôtel des Invalides. On ne comprend cette œuvre immense de Louvois qu'en suivant pas à pas le créateur infatigable; c'est la tâche que s'est donnée M. Camille Rousset, et il y prend un intérêt passionné qui se communique à son lecteur. La prépondérance de la cavalerie sur l'infanterie dans les anciennes armées, cet état de choses prolongé longtemps encore après l'invention des armes à feu, le rôle du mousquetaire, le rôle du piquier, puis la révolution qui réunit ces deux armes, le mousquet et la pique, et, les ajoutant l'une à l'autre, assure désormais la supériorité du fantassin dans les péripéties des grandes batailles, tout cela est exposé avec une précision technique et une netteté de vue qui ne laissent rien à désirer. Le lecteur se sent conduit par une main sûre; c'est un terrain solide sur lequel nous marchons. Une des plus utiles créations de Louvois a été celle des inspecteurs qui surveillaient dans toute la France l'exécution des réformes et se rendaient compte de l'état de chaque régiment; M. Camille Rousset ressemble à l'un de ces inspecteurs, il a l'esprit éveillé, le coup d'œil prompt, la mesure exacte, il voit et il juge sans rien livrer à la conjecture, sans jamais se contenter de l'à-peu-près.

Ne soyez pas surpris de la précision de ses renseignements, il les doit à Louvois lui-même. Le grand mérite de M. Camille Rousset est d'avoir soupçonné le premier, l'un des premiers du moins, tout ce que le dépôt de la guerre contient de richesses accumulées; le dépôt de la guerre, encore une création de Louvois. Pour nous autres, hommes d'étude, chercheurs passionnés de la vérité vraie,

c'est là un des meilleurs titres de Louvois, qui en a tant d'autres si glorieux. Voilà un homme qui, pendant le tiers d'un grand siècle, parmi des difficultés sans nombre, au risque de froisser les prétentions les plus hautes et de se faire des milliers d'ennemis, trans-forme de fond en comble l'organisation de l'armée; aura-t-il l'idée de cacher son jeu pour agir plus à l'aise? Non, il veut que tous ses actes, tous ses ordres, toutes ses dépêches, tout ce qui peut le condamner ou l'absoudre, soit rassemblé là pour la postérité. C'est ce qu'il appelle le dépôt de la guerre, dépôt confié à l'avenir, et que la France, suivant la pensée du fondateur, devait enrichir de siècle en siècle. « Par le dépôt de la guerre, dit très bien M. Camille Rousset, Louvois s'est livré lui-même et tout entier aux investigations des historiens; sa vie officielle et privée est là, jour par jour, heure par heure, pendant trente ans. »

On s'explique mal que de tels documens aient échappé si longtemps à la curiosité de la critique. Sept ou huit tomes publiés au XVIII^e siècle par le père Griffet, voilà tout ce qui avait paru jusqu'alors de cette collection immense : sept volumes in-12 extraits tant bien que mal de neuf cents volumes in-folio! Il faut que la grandeur même de la mine ait effrayé les mineurs, il y avait trop de fouilles à faire, trop de galeries à pratiquer; l'entreprise était de nature à décourager les plus hardis. M. Camille Rousset n'a pas eu peur, il s'est mis bravement à l'œuvre, il a creusé, fouillé, pénétré, et tout cela si sûrement, si méthodiquement, que, de trace en trace, de filon en filon, il a fini par découvrir tout un monde.

Lire des lettres de Turenne, de Condé, de Louvois, de Vauban, de Luxembourg, des lettres de Louis XIV et de Colbert, les lire dans le texte original, sur ce ferme papier qui a défié les attaques du temps, et, grâce à cette écriture qui semble toute fraîche encore, se trouver reporté aux plus grands jours de notre histoire, c'est là certainement un des plus vifs plaisirs que puisse goûter l'esprit. Ce charme n'est pas tout cependant, la jouissance serait bien vaine si le travail ne s'en mêlait. Toutes ces lettres si précieuses, il faut les relier entre elles, en retrouver l'à-propos, en marquer la portée, en révéler le véritable sens. Quand de tels hommes se communiquent leurs projets, ou se racontent leurs actes, on assiste aux secrets de la destinée, c'est comme un laboratoire où se préparent les événements. Voici une idée qui apparaît, une combinaison qui se dégage; demain ce sera un fait, un fait capital peut-être, et la marche des choses humaines suivra un autre cours. Quelle fortune pour un historien d'avoir à reconstruire les plus grandes choses à l'aide de pareilles archives! M. Camille Rousset en a ressenti la joie avec un sincère enthousiasme. « Je vivais, dit-il, au sein même de la vérité, j'en étais inondé, pénétré, enivré. »

Ce qui l'enivrait, il a raison de le dire, c'était la vérité même, la vérité précise, authentique, indéniable, la vérité revêtue des signatures les plus hautes et enregistrée dans les papiers d'état. Ces enivremens-là se concilient parfaitement avec une impartialité scrupuleuse. A pareille école, on apprend bien vite à tout dire. Ce ne sont pas toujours de grandes choses que révèlent ces documens du temps de Louis XIV; à côté des opérations immortelles, il y a les mensonges et les fraudes. Sainte-Beuve, dans un article très juste sur cette *Histoire de Louvois*, a pris plaisir à montrer ces deux aspects du livre. D'un côté, appréciant les actes de ces tribunaux qui, sous le titre de *chambres de réunions*, complétaient à leur manière l'action de la diplomatie, il signale, d'après M. Camille Rousset, les finesses, les habiletés, et, il faut bien le dire quoi qu'il en coûte, les fraudes patriotiques de Louvois; de l'autre, il met en relief l'annexion de Strasbourg, vrai chef-d'œuvre de politique et d'art, où l'ardent ministre sert si bien le pays sans faire tort à la justice. Sainte-Beuve a pris plaisir aussi à mettre en lumière la figure de Victor-Amédée, duc de Savoie, celui qui, avançant ou reculant tour à tour, ardent et rusé, opiniâtre et mobile, ou plutôt, poursuivant toujours le même dessein sous les formes les plus opposées, émule passionné de Guillaume d'Orange alors même qu'il se battait à la tête de nos armées, a causé les plus graves embarras à Louis XIV. Qui donc connaissait ce personnage étrange avant les révélations de M. Camille Rousset? Le duc Victor-Amédée est désormais devant nous, non plus boutonné comme autrefois, mais percé à jour. Émerveillé lui aussi de ces « découvertes historiques au sein du règne de Louis XIV, » Sainte-Beuve nous dit sans marchander : « On y apprend du neuf à chaque pas, » et il se promet bien d'y revenir.

On ne peut lire, en effet, cette *Histoire de Louvois* sans éprouver le besoin d'y regarder de plus près, et d'en détacher soit des figures absolument inconnues, soit des épisodes appréciés à faux jusqu'ici et remis désormais dans leur vrai jour. Histoire militaire, histoire politique, histoire sociale même, tout est complété ou renouvelé par les découvertes de M. Camille Rousset. La guerre de dévolution, la guerre de Hollande, la guerre de la ligue d'Augsbourg, toutes ces campagnes si bien connues dans leur ensemble, nous sont racontées ici par un homme qui a tenu en main chaque rapport et qui suit tous les mouvemens sur l'échiquier des batailles. Mais ce n'est pas seulement la guerre qui est la grande préoccupation de Louvois; comme l'ardent réformateur militaire a surtout en vue l'accroissement de la puissance française, il tient à employer toutes les armes, et la stratégie des négociations ne lui est pas plus étrangère que la préparation des lites à coups de

canon. Il faut ajouter seulement que le puissant organisateur est parfois le plus téméraire des diplomates. Il engage des parties étrangères, il se jette en des aventures inouïes, il trompe, il est trompé; le roi lui-même, bafoué à la suite de son ministre, deviendrait la risée de l'Europe; si la force ne venait en aide à la ruse. Il y a telle de ces aventures où la comédie tourne subitement au drame. Je signale particulièrement l'aventure du comte Mattioli.

Sommes-nous bien au xvii^e siècle? Est-ce bien en 1678, à l'heure la plus brillante du siècle, à l'heure où tant de chefs-d'œuvre donnent à la société française un merveilleux éclat, lorsque tout semble grâce, harmonie, sérénité victorieuse et régularité grandiose, est-ce bien alors que la politique a recours à de si mesquines, à de si honteuses manœuvres? Voici un ministre du duc de Mantoue qu'un ministre du roi de France achète à beaux deniers comptans pour obtenir la cession de la ville forte de Casal, la clé de l'Italie supérieure. C'est le comte Mattioli, un drôle, Scapin ou Mascarille, qui essaie de jouer tout le monde en recevant l'argent de toutes mains. Il pourrait dire comme le personnage de Molière :

Après ce rare exploit, je veux que l'on s'apprête.
 A me peindre en héros, un laurier sur la tête,
 Et qu'au bas du portrait on mette en lettres d'or :
Vivit Mascarillus fourthum imperator!

Malheureusement pour le comte Mattioli, ses intrigues lui sont un piège. A trompeur, trompeur et demi. L'honnête homme a révélé à Madame Royals, duchesse de Savoie, le plan qu'il vient de faire avec le ministre de Louis XIV. La duchesse, qui devrait le remercier, se défie et flairer là-dessous des trahisons nouvelles. A son tour, elle trahit le traître, et pour se tirer au plus vite de cet imbroglio de vilénies, elle avertit Louis XIV des faits et gestes du Mattioli. Aussitôt tout change. La négociation qui avait pour but la prise d'une ville n'en a plus d'autre que la prise d'un homme. Il faut que Mattioli, sans se douter de rien, tombe aux mains des agens de Louis XIV et disparaisse à jamais; sans quoi, le secret de l'aventure serait bientôt la fable de l'Europe, et le cynisme de Mascarille éclabousserait le roi. Mattioli est attiré adroitement à l'entrée du territoire français dans une hôtellerie borgne où une forte somme d'argent doit lui être remise pour la suite des opérations. C'est la souricière où il va être pris. Un détail plaisant, c'est qu'en se rendant de Turin à la frontière de France, Mattioli et ceux qui l'accompagnent rencontrent une petite rivière, la Chisola, fort grossie par les pluies. Il n'y avait là qu'un mauvais pont à demi rompu. On eût dit une bonne chance arrêtant Mascarille au bord du précipice. Mais le comte Mattioli est lancé, rien ne l'arrête. On

descend de voiture, on se met à l'œuvre pour rétablir le pont, et Mattioli lui-même y travaille de ses mains. Cela fait, Mattioli se hâte vers le lieu du rendez-vous, où il est saisi, bâillonné, garrotté par les dragons du roi. Une heure après, il était enfermé au donjon de Pignerol. Savez-vous qui l'accompagnait de Turin à l'hôtel-lerie de la frontière de France? L'ambassadeur du roi à Venise, M. l'abbé d'Estrades. Et qui donc l'attendait dans ce coupe-gorge avec les dragons? Catinat en personne.

Mattioli pourrait bien être le mystérieux personnage si sévèrement gardé à Pignerol par M. de Saint-Mars, celui que l'histoire et la légende appellent *l'homme au masque de fer*. M. Camille Rousset, si bon juge en de tels sujets, partage l'opinion des critiques, pour lesquels le prisonnier de M. de Saint-Mars n'est autre que Mattioli. Aux argumens déjà employés, il ajoute ici l'autorité de ses propres recherches. Le fait est qu'après ce rendez-vous avec Catinat, Mattioli disparut complètement. Cette disparition inexplicquée, les précautions inouïes prescrites au commandant de Pignerol, l'espèce d'acharnement avec lequel on voulut que le nom, la condition, l'existence même du prisonnier, demeurassent à tout jamais un problème, tout cela fut combiné, dit M. Rousset, « moins pour prévenir les réclamations du duc de Mantoue ou les récriminations des Espagnols, que pour frapper plus vivement l'imagination des peuples et leur inspirer je ne sais quelle mystérieuse et salutaire horreur. »

Étrange histoire, en vérité, que celle de Mascarille devenu un personnage de tragédie! Si cette conclusion est vraie, et la chose me semble très plausible, adieu les beaux vers d'Alfred de Vigny! Ce n'est pas à ce double traître que le poète aurait prêté un si noble langage. Peu importe, après tout, quant au sujet dont nous parlions tout à l'heure. Que Mattioli soit ou non le Masque de fer, c'est bien assez qu'il soit Mattioli, qu'il ait imaginé de pareilles pantallonnades, qu'il y ait joué si effrontément ses rôles, qu'il ait cru pouvoir bafouer Louis XIV et Louvois comme des Gérontes, qu'il ait été arrêté enfin d'une façon si brusque, si tragique, au beau milieu de sa comédie, et que Catinat, l'austère Catinat, ait été obligé lui-même de prendre un déguisement et un masque pour intervenir au moment décisif, à la dernière scène du dernier acte. Notez, encore une fois, que ces aventures se passent à l'heure la plus éclatante du règne de Louis XIV. Je demandais tout à l'heure si nous sommes bien au xvii^e siècle quand de tels faits se déroulent sous nos yeux. Oui, certes, nous y sommes; mais il n'y a pas longtemps que Paul de Gondî luttait contre Mazarin avec une verve endiablée, il n'y a pas longtemps que Gabriel Naudé, le bibliothécaire de Mazarin, écrivait la théorie et la justification des coups d'état; de Gabriel Naudé, on

remonte aisément au xvi^e siècle, et le xvi^e siècle, parmi cent personnages du même genre, nous offre les Borgia et les Machiavel.

Ces épisodes ne sont pas les seuls qui intéressent l'histoire politique dans le *Louvois* de M. Camille Rousset. Il faudrait citer encore maintes scènes, maintes aventures, très heureusement éclairées et mises en relief par les recherches de l'historien, l'expédition de Candie et la disgrâce du duc de Navailles, les rivalités de Colbert et de Louvois, l'attitude de Vauban en face des deux puissans ministres, le zèle froidement respectueux que Colbert lui inspire, l'affection profonde qu'il témoigne à Louvois tout en lui rendant boutades pour boutades et, si on l'ose dire, coups pour coups; il faudrait citer tout ce qui concerne le rôle et le caractère de Turenne, du duc de Luxembourg, de Catinat, les rapports si curieux de Louvois et de Louis XIV, les sentimens contraires que le roi éprouve à l'égard du ministre, la confiance faisant place à la jalousie, et les intrigues de cour profitant de ces péripéties quotidiennes.

Quant à l'histoire sociale, un des traits les plus vifs que renferment ces pages, c'est précisément cet incroyable mélange de manœuvres, de roueries, de combinaisons, de mines et de contremines, tout cela revêtu d'un grand air de noblesse intellectuelle et de beauté morale. Un jour, pendant le siège de Gand, au mois de mars 1678, Louvois reçoit au camp un livre qui vient de paraître: c'est la *Princesse de Clèves*, que lui envoie son frère l'archevêque de Reims. L'archevêque pensait sans doute que les opérations de guerre allaient se prolonger et que cette nouveauté serait de temps à autre un délassement pour un homme accablé d'affaires; mais le siège de Gand ne dura pas dix jours, et c'est le jour même de la capitulation que Louvois répondit à l'archevêque de Reims: « J'ai reçu le roman de la *Princesse de Clèves*. Je vous remercie de la part que vous m'avez bien voulu donner de cette nouveauté, mais j'aurais de la peine à vous en dire mon sentiment, les occupations que j'ai ici ne me laissant pas la liberté de donner attention à de pareilles choses. » Dans le même moment, tandis que tant de braves gens exposent leur vie sous les murs de Gand et d'Ypres, la cour tout entière, suivant l'itinéraire de Louvois et sous la conduite de M. de Villacerf, accompagne l'armée à distance. Là, par les chemins défoncés, courant la chance des mauvais gîtes, maugréant fort de tant de fatigues et se consolant au jeu de la bassette, on aperçoit des personnes assez surprises d'être rassemblées en pareil lieu, Marie-Thérèse la timide et Montespan la superbe, sans oublier le héros des compagnies galantes, M. de Langlé, parfait courtisan, beau joueur, maître expert dans l'art de la braverie, conseiller assidu de M^{me} de Montespan quand il s'agit du choix d'une étoffe ou de la coupe d'un habit de gala. M. Camille Rousset, qui ne perd jamais de vue les détails

au milieu des grandes choses qu'il raconte, apprend par les lettres de Villacerf que M. de Langlé a perdu hier dix-huit cents pistoles à la bassette et avant-hier deux mille sept cents. Nous sommes toujours au mois de mars 1678, pendant les opérations de la guerre de Flandres. L'historien note ces menus propos et ajoute spirituellement : « Ainsi va le monde sous Louis XIV : la guerre et la politique d'un côté, le jeu et la galanterie de l'autre; un air de littérature par-dessus tout. La prise de Gand, la bassette, *la Princesse de Clèves*, voilà ce monde en abrégé. » Des notes comme celle-là font travailler l'esprit et le mettent en garde contre la banalité des admirations convenues. La conclusion que l'auteur en tire n'est pas moins significative : « Celui qui mêle toutes ces choses, ajoute M. Camille Rousset, est l'homme accompli, l'honnête homme, suivant une expression tellement particulière à ce temps-là qu'elle pouvait s'appliquer, par exemple, au maréchal de Luxembourg. Le sens des expressions change avec le temps et les mœurs. Le maréchal de Luxembourg sera toujours un personnage illustre; on ne mettra jamais en doute qu'il ait été un grand général, un parfait courtisan, bien vu des femmes, spirituel, homme de goût, attentif aux bons ouvrages et presque un écrivain lui-même; qui oserait dire aujourd'hui que le maréchal de Luxembourg était un honnête homme? »

Combien de pages encore j'aurais à signaler! Combien de libres jugemens et de fortes images! la révocation de l'édit de Nantes, les responsabilités des divers coupables en cet odieux événement, la part de l'opinion publique, le rôle de ce forcené qui s'appelait Foucault, le rôle de Louvois, de Bâville, les sages paroles de tel et tel personnage, oubliés aujourd'hui, tout cela, étudié à neuf d'après les papiers du dépôt de la guerre, offre l'intérêt le plus vif. M. Rousset parle au nom de la raison comme au nom du christianisme. Ses jugemens sont d'autant plus décisifs qu'il ne déclame jamais. Il n'y a ici aucune trace de ce parti-pris qui chez certains écrivains tend à abaisser partout l'ancienne France. Il admire à cœur ouvert ce qu'il faut admirer, et on ne ferme pas ce livre sans en garder une impression de grandeur. Sur l'un des plateaux de la balance, l'auteur a mis les fautes, les excès, les violences, les iniquités, sur l'autre les immenses services rendus à la patrie, et il conclut en exprimant le vœu que le mausolée de Louvois, relégué aujourd'hui dans l'église de l'hôpital de Tennerre, soit restitué à sa vraie place, en cette église des Invalides où le corps du grand ministre a reposé sept ans et demi avant d'en être expulsé par une misérable vengeance de Louis XIV.

Cette impartialité, ce savoir, ce parfait discernement du vrai et du faux se retrouvent au même degré dans les deux ouvrages que

M. Camille Rousset a consacré au XVIII^e siècle, l'un qui porte ce titre : *la Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, l'autre intitulé simplement : *le Comte de Gisors*. Ce sont encore des études d'histoire militaire. Mis en goût par ses premières recherches, M. Camille Rousset continue de salle en salle l'exploration du riche dépôt qui lui a révélé un Louvois inconnu. Après les grandes guerres du règne de Louis XIV, quelles sont les luttes européennes du XVIII^e siècle? Il y en a deux surtout, la guerre de la succession d'Autriche et la guerre de Sept ans. C'est à la guerre de la succession d'Autriche que se rapporte la correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles, c'est à la guerre de Sept ans qu'appartient la noble et touchante histoire du comte de Gisors. La première lettre du maréchal de Noailles à Louis XV est du mois d'octobre 1742, c'est-à-dire des premiers temps de cette lutte que termineront si glorieusement en 1748 les victoires de Maurice de Saxe. La plus importante parmi les dernières est celle du 28 mars 1756 où le vieux maréchal signale au roi les dangers de la guerre nouvelle qui se prépare et lui demande la permission de se renfermer dans la retraite à laquelle le condamnent ses infirmités. Au contraire, c'est dans cette guerre-là même, dans cette guerre de 1756, que le jeune comte de Gisors montra des qualités d'un ordre supérieur, c'est le 23 juin 1758, à la bataille de Crevelt, qu'il tomba frappé mortellement, après avoir conduit à travers l'infanterie hanovrienne l'héroïque charge des carabiniers. Ces deux livres contiennent donc une vive image de nos destinées militaires aux dernières heures de l'ancien régime. Ici, dans une ample et lumineuse introduction à la correspondance du vieux maréchal, là dans un récit très exact, très étudié, de la virile jeunesse du comte de Gisors, il excelle à peindre les transformations de l'armée, il nous initie aux secrets de l'administration guerrière, et, rattachant toutes ses recherches à une conclusion unique, il la résume en ces termes : « Nous avons essayé de montrer dans l'*Histoire de Louvois* comment se fait une bonne armée ; nous essayons de montrer dans ce livre comment une bonne armée se défait. »

Ajoutons que cette fois encore, comme dans son *Histoire de Louvois*, l'auteur ne néglige jamais de rattacher l'histoire générale, l'histoire sociale et politique, à l'histoire technique dont il s'occupe. Bien que tout semble dit sur Louis XV, il a su renouveler par des traits inattendus la physionomie du personnage. Le souverain qui a entretenu avec le maréchal de Noailles une correspondance si honorable pour l'un et pour l'autre, le roi qui a senti, qui a découvert et nommé chez le maréchal de Noailles la qualité maîtresse en l'appelant *un vrai citoyen*, n'a pas toujours été l'homme qu'on a vu si longtemps avilir le trône et préparer les catastrophes. Sa jeu-

nesse a eu de nobles ambitions. Le souvenir du feu roi l'aiguillonnait. A regarder de près ces élans généreux, on regrette que le suprême et inflexible jugement de la postérité ne soit pas adouci dans son texte par quelques paroles de sympathie. C'est le sentiment qu'a éprouvé M. Camille Rousset en étudiant la jeunesse de Louis XV. Ennemi des sentences passionnées, qui sont toujours étroites et fausses, attentif à toutes les nuances, respectueux de toutes les vérités, il aime l'histoire exacte, incorruptible, la grande justicière « qui fait descendre Louis XIV de son olympe et tire Louis XV de ses bas-fonds. » Prenez garde, dira-t-on peut-être ; n'est-ce pas là un paradoxe ? N'est-ce pas le mauvais désir de relever ce qui est bas afin de mieux rapetisser tout ce qui nous dépasse ? Je réponds : Rien de pareil. La justice rendue à Louis XV dans les pages consciencieuses de M. Camille Rousset, bien loin de rien coûter à la grandeur de Louis XIV, ne fait que la replacer en pleine lumière. « Entre le bisaïeul et l'arrière-petit-fils, on avait mis l'infini en quelque sorte ; en diminuant la distance qui les sépare, on la rend plus sensible. Le premier, pour n'être plus une idole, un fétiche, n'en demeure pas moins un roi hors de pair ; on l'apprécie mieux en voyant les efforts, même inutiles, que le second a faits pour approcher d'un si grand modèle. »

C'est surtout dans *le Comte de Gisors* que se retrouve cette préoccupation constante de l'histoire de la société française à propos de notre histoire militaire. Voltaire, en son *Précis du siècle de Louis XV*, a écrit un magnifique éloge du comte de Gisors, il l'a montré « également instruit dans les affaires et dans l'art militaire, capable des grandes vues et des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour et à l'armée. » Quand le comte de Gisors tombe frappé d'un coup de feu à la journée de Crevelt, il nous représente le vainqueur, le prince héréditaire de Brunswick, prenant soin du jeune héros avec la tendresse la plus touchante et le pleurant comme un frère. Le livre de M. Camille Rousset est le commentaire le plus complet de cette belle page. Il faut le rapprocher de ces autres pages non moins belles où Voltaire trace l'éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741, où il pleure la mort de Vauvenargues qui avait célébré lui-même l'héroïque trépas d'Hippolyte de Seytres. Au milieu de tous ces jeunes hommes dont la vertu, le dévouement, la grâce austère et pure, arrachaient des cris d'admiration à Voltaire, une place particulière est due au comte de Gisors. En un *siècle de petitesesses*, comme disait le poète du *Mondain*, il a eu la jeunesse la plus laborieuse et la plus tournée aux grandes choses. Il a fait voir, malgré la corruption générale, quelles étaient encore les ressources de la France. Il a prouvé que les peuples dégénérés, comme les familles déchues, pouvaient

se relever par une éducation stoïque et une volonté forte. N'oubliez pas, en effet, que le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, était l'arrière-petit-fils de Fouquet. Le maréchal de Belle-Isle, petit-fils du surintendant, fils d'un homme que la catastrophe de la maison paternelle avait comme anéanti, ne se contenta point de réhabiliter sa famille en méritant les plus hautes charges de l'état, il voulut faire de son fils un modèle de vertu, de savoir, de dévouement, de patriotisme, il l'éleva comme les enfans de Sparte, en ajoutant à cette préparation virile la vigueur morale des âmes chrétiennes et les grâces de l'ancienne France. C'est ce rare jeune homme qui, frappé à Crevelt à la tête des carabiniers du roi, mourut quelques jours après entre les bras du vainqueur désolé. Le comte de Gisors avait à peine vingt-six ans. Le détail de cette éducation, les voyages du jeune comte, l'éclat de ses débuts militaires, il faut voyager tout cela aux sympathiques et précises études de M. Camille Rousset. On y verra en même temps tout un côté inconnu de l'histoire morale du XVIII^e siècle.

Ces pièces si intéressantes, lettres, dépêches, mémoires, documens sans nombre du dépôt de la guerre, M. Camille Rousset n'était plus seulement admis à les consulter comme un chercheur avide, il avait l'honneur d'en être le gardien. Le 1^{er} mai 1864, sur la recommandation de M. Guizot, ou plutôt sous la protection de son *Histoire de Louvois*, il était entré au ministère de la guerre, où l'on avait rétabli, je ne sais pourquoi, le titre un peu suranné d'historiographe, qui allait être remplacé bientôt par un titre plus moderne. Conservateur des archives de la guerre, c'était le vrai nom de l'emploi pour lequel M. Camille Rousset, on peut le dire, était désigné par avance.

Le voilà donc commis désormais à la garde de ce dépôt dont il vient de révéler les trésors, et cette récompense si pleinement méritée, il la justifie coup sur coup par une série de travaux excellens. Après *la Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, il a publié *le Comte de Gisors*; après *le Comte de Gisors*, il publie *les Volontaires*, et *la Grande Armée de 1813*.

J'ai entendu dire plus d'une fois que M. Camille Rousset, armé comme il l'était de documens irrécusables, aurait dû nous donner une peinture bien autrement vive du mal fait aux armées de la république par le système des volontaires. Il était trop mesuré, disait-on, il épargnait trop la vieille légende et surtout les écrivains qui trompent la France depuis quatre-vingts ans avec cette rhétorique révolutionnaire; il fallait, l'épée haute et le verbe haut, disperser les écoles menteuses. Je ne saurais pour ma part m'associer à ce reproche. M. Rousset n'a pas voulu opposer scènes à scènes, pein-

tures à peintures, il a fait mieux, il a rédigé un rapport, et je ne sais rien de plus accablant que ce rapport pour la routine déclamatoire qui s'obstine à glorifier l'anarchie. « Les volontaires ne veulent s'assujettir à aucune discipline, ils sont le fléau de leurs hôtes et désolent nos campagnes... Nos volontaires sont toujours nus, à peine un soldat a-t-il des souliers qu'il va les vendre; il en est qui vendent jusqu'à leurs habits, leurs fusils, brûlent leur poudre et insultent leurs concitoyens... l'esprit de cupidité fait tout, perd tout, et l'honneur n'est plus rien... Quant à nous, citoyens nos collègues, il nous est impossible de soutenir le spectacle de semblables désordres, et nous vous prions de nous faire rappeler au sein de la convention le plus tôt possible. » Qui donc parlait ainsi? Deux membres de la convention délégués en 1793 aux armées du Nord, et l'un de ces deux hommes s'appelait Carnot. Oui, c'est le grand Carnot qui, dans une série de rapports tracés du mois d'avril au mois de juin 93, flétrissait en ces termes l'avalissement des volontaires. Bien d'autres voix s'unissent à la sienne; tous les généraux, tous les chefs, tous les commissaires, tous ceux du moins qui ont vu les choses de près et qui ne se paient pas de mots, signalent les mêmes hontes. Il n'y a qu'un remède, disent-ils, l'amalgame des volontaires avec les troupes de ligne. Que les forcenés continuent à insulter la ligne, à exalter les volontaires, à réclamer la levée en masse, ils ont beau hurler dans les clubs, des hommes dévoués à la France et à la révolution reconnaissent enfin que l'amalgame (ou l'embrigadement comme on disait encore) est le seul moyen de salut. La convention vient d'entendre Carnot, elle entendra aussi Beurnonville, et Kellermann, et Dubois-Grancé. C'est l'évidence qui se fait jour dans leur patriotique langage, mais l'évidence même est suspecte à un peuple frappé de folie. Il y a des heures où le bon sens est un crime. Comment faire prévaloir des vérités d'expérience et de raison quand la populace est hébétée par les déclamations furieuses, quand le ministre de la guerre s'appelle Bouchotte ou Ronsin, quand les plus vils démagogues envoient à la guillotine des généraux victorieux? Cependant, peu à peu, malgré les échafauds de Custine et de Biron, les plaintes des Carnot, des Kellermann, des Beurnonville, des Dubois-Grancé, des Merlin de Douai, des Gasparin, des Schérer, de vingt autres encore, finissent par dominer les stupides clameurs. Il n'y aura bientôt plus ni volontaires ni levées en masse. La convention, malgré les Jacobins, a décrété l'amalgame, le travail de restauration militaire s'accomplit de mois en mois. C'est le directeur qui rétablit les brigades, c'est le premier consul qui refait les régimens. La vieille tradition d'honneur qui a été la force de l'ancienne France se retrouve associée aux principes de la France nouvelle, sous le drapeau d'Arcole et de Marengo.

Qu'est-ce donc qui pousse M. Camille Rousset à rassembler en faisceau tant d'accablans témoignages ? Avons-nous affaire à un de ces esprits que l'idéal embarrasse, et qui, ne croyant pas à l'enthousiasme, prennent plaisir à détruire les héroïques légendes ? Bien loin de là, c'est le patriotisme qui l'inspire. Il veut expliquer pièces en main comment une armée se fait et se défait. Il l'a montré sous l'ancien régime, sous la révolution, il va le montrer sous l'empire. Cette armée qui en 92 n'a vaincu à Jemmapes et à Valmy que grâce aux cadres de l'ancien régime, cette armée détruite par les procédés révolutionnaires, reconstruite par Carnot et le général Bonaparte, honorée à jamais par le premier consul, enivrée de gloire par l'empereur, elle a péri dans les neiges de la Russie. Comment l'empereur, c'est-à-dire le génie même de l'organisation, va-t-il s'y prendre pour opposer des soldats à l'invasion menaçante ? Lui aussi, lui qui a dompté la révolution, il va essayer les moyens révolutionnaires, n'ayant plus d'autres à son service ; il voudra improviser une armée. Mais on n'improvise pas les armées, c'est la grande leçon qui ressort de toutes ces études de M. Camille Rousset. Pendant la campagne de 1813, au milieu même des plus étonnantes victoires, les plaintes des généraux sur l'insuffisance de l'armée (l'ignorance, la tristesse, l'indiscipline, les désertions continuelles) répondent aux plaintes de Kellermann et de Carnot pendant la campagne de 1793. A vingt ans de distance, c'est le même concert de reproches. En 98, l'enthousiasme de la république soutenait ça et là de vaillantes natures, malgré la désorganisation générale ; en 1813, l'ascendant de l'empereur entraînait encore des régimens et les menait à la victoire malgré l'impossibilité de soutenir longtemps une armée composée de recrues. « Je ne puis supporter la vue de ces désordres, » écrivait Carnot en 93, et il priait la convention de le rappeler à Paris. « Je ne puis défendre la France avec des enfans, » murmurait Napoléon après les terribles journées de Leipzig, et il s'éloignait du champ de bataille accablé de presentimens sinistres.

Pourquoi la France n'avait plus que des enfans en 1813, c'est une autre question que M. Camille Rousset n'avait pas à traiter. Dans ces deux rapports sur les volontaires et sur la grande armée de 1813, rapports qui se tiennent étroitement et sont comme le pendant l'un de l'autre, l'auteur suppose l'histoire générale connue. Il n'a pas plus à parler des fautes de la république que des fautes de l'empire. Ses livres sont une enquête militaire, une instruction technique, mais une instruction vivante dont le patriotisme est l'âme. M. Camille Rousset se faisait donc de plus en plus une place à part comme historien spécial. Il avait la solidité des informations et la sagesse du jugement, avec un perpétuel souci de la grandeur de la France. Pour toutes les tâches qui intéressent la littérature de

l'armée, il était désigné d'avance. Aussi, quand M. Thiers, après nos désastres de 1870, se préoccupa de relever le moral du soldat par une éducation appropriée, à qui s'adressa-t-il ? A l'auteur de *l'Histoire de Louvois* et du *Comte de Gisors*, à l'auteur des *Volontaires* et de *la Grande Armée de 1813*. « Vous savez, lui dit-il, ce qu'il faut aux lecteurs dans une armée française. Vous avez le goût, l'expérience, l'histoire vous a initié à tous les secrets de l'organisation militaire. Tracez-nous le programme d'une bibliothèque de régiment où soldats et officiers puissent entretenir le sentiment du devoir et l'amour de la patrie. » M. Camille Rousset se mit à l'œuvre et nous donna ces dix-huit volumes qui contiennent un choix de premier ordre parmi les classiques de la guerre, soit pour le génie des maîtres, soit pour l'importance des événemens : ici, dans les lettres grecques, Xénophon et l'expédition des dix mille, Flavius-Josèphe et le siège de Jérusalem ; là, dans les lettres latines, César commenté par Napoléon, Salluste et Jugurtha. Dans les temps modernes, le *xvi^e* siècle lui fournit l'histoire de Bayard par le loyal serviteur et les commentaires de Montluc, le *xvii^e*, les Mémoires de Turenne complétés par le précis de ses guerres tracé de la main de Napoléon, le *xviii^e* les Mémoires du maréchal de Berwick, les œuvres historiques de Frédéric, les campagnes d'Italie, d'Égypte et de Syrie racontées par le vainqueur d'Arcole et d'Aboukir. Une introduction brève et substantielle prépare le lecteur à recueillir les leçons si variées de ces belles œuvres. Quelle que soit la diversité des temps, les récits des anciens et les mémoires des modernes renferment un fonds commun. Il ne s'agit pas seulement de la tactique, il s'agit de ces grandes parties de l'art qu'on rassemble aujourd'hui sous le nom de stratégie, et qui, malgré les vicissitudes des âges, malgré les modifications des armes, demeurent toujours les mêmes. A ce point de vue, rien n'a changé depuis César. Et au-dessus de la stratégie, n'y a-t-il pas ce qu'on a pu appeler la partie divine de l'art, les qualités morales du chef auxquelles répondent les qualités morales du soldat, d'une part l'autorité, la décision, la vigilance, le sang-froid, de l'autre la discipline, la subordination, la résolution et la confiance ? Si M. Rousset a pu faire cette remarque à propos des Commentaires de César, on devine combien l'intérêt devra s'accroître dans sa bibliothèque moderne, depuis les tableaux charmans du loyal serviteur jusqu'aux sévères peintures du général Bonaparte.

Ce choix, ces introductions, l'esprit qui anime l'ensemble du recueil, tout cela répondait parfaitement à la pensée de M. Thiers. La vie littéraire de M. Camille Rousset avait trouvé là une récompense nouvelle et comme une consécration du rôle que lui assignaient ses travaux antérieurs. Malheureusement, une grande

assemblée politique, mal informée sans doute des choses de l'esprit, car on ne peut la supposer indifférente au patriotisme, fut d'un autre avis que M. Thiers. Au mois d'août 1876, la chambre des députés, votant le budget de 1877, voulut récompenser à sa manière l'auteur de tant de nobles ouvrages. La place de conservateur des archives de la guerre, qui avait repris son ancien titre, fut supprimée d'un trait de plume. La Fontaine eût dit : « Ce sont là jeux de prince, » et Victor Hugo eût pu dire : « Le roi s'amuse. » Il n'y avait dans ce vote, en effet, qu'une espièglerie de mauvais goût jointe à un accès d'enfantine colère. On avait insinué au jeune souverain, tant on le savait ignorant et crédule, que M. Camille Rousset était le destructeur acharné des gloires de sa maison. Rien de plus faux, nous venons de le voir. C'est au nom de la France de 89, c'est dans un intérêt national, que M. Rousset avait détruit la pernicieuse légende des volontaires. Mais à certains meneurs qu'importe le patriotisme? Qu'importe aux ignorans et aux sourds que l'auteur ait répété les paroles de Carnot? Il y a une tradition jacobine qui est au-dessus de tout, au-dessus de la France et de la vérité.

N'insistons pas, l'assemblée dont il s'agit n'est plus, et les ouvrages de M. Camille Rousset sont assurés de vivre. L'auteur des *Volontaires* avait d'ailleurs un moyen admirable de prendre sa revanche, c'était de continuer ses fouilles dans les archives et de poursuivre son enseignement. Un an après la suppression de son emploi, M. Camille Rousset faisait paraître son *Histoire de la guerre de Crimée*.

II.

Le 20 décembre 1854, le maréchal Vaillant, écrivant au général Bizot qui commandait le génie devant Sébastopol, lui disait avec sa franchise militaire : « Je comprends parfaitement les difficultés de votre position ; elles s'augmentent de tout ce qu'il y a de décousu dans l'entreprise elle-même, dans les mesures qui l'ont précédée et qui ont accompagné son début. Au mois d'août, on ne comptait rien entreprendre cette année en Crimée, et au mois de septembre on était débarqué, on avait livré bataille, on avait fait vingt-cinq lieues en présence de l'ennemi, on avait pris une position admirable d'où vous pouvez faire face à toutes les forces de la place et du dehors. » Voilà le résumé fidèle des quatre premiers mois de la guerre de Crimée. On ne saurait dire plus en moins de mots. Tout est là, le décousu de l'entreprise, l'incohérence des préparatifs, la brusquerie des opérations, en un mot des imprudences sans nom

réparées d'une façon éclatante par la bravoure française et par la faveur de la fortune.

Ces fautes si franchement mises en relief dans l'impartia! récit de l'historien, c'est la direction militaire qui en est seule responsable. Pendant les deux années qui précédèrent la déclaration de guerre, la diplomatie française avait montré autant de sagesse que de fermeté, autant de vigilance que de décision. La conduite des négociations fait le plus grand honneur à M. Drouyn de Lhuys. Quant aux préparatifs militaires, comment s'en expliquer l'insuffisance si l'on ne tient pas compte de certaines superstitions françaises, foi guerrière en notre courage et foi mystique dans notre étoile? Toujours l'ivresse des légendes, les légendes de l'empire après les légendes de la révolution. Ce n'était pas ainsi pourtant que s'étaient accomplies les grandes choses en ces héroïques années. Combien de mois laborieux, que de prévisions, que d'arrangemens, quel souci acharné du détail avaient préparé en 1798 l'expédition d'Égypte! Cette glorieuse tradition s'était retrouvée en 1830. Il faut voir chez M. Camille Rousset le tableau de cette journée du 25 mai 1830 où « la flotte française, sortie de la rade de Toukon, s'éloignait en pleine mer, dans l'ordre majestueux de ses longues et superbes colonnes. » Cet ordre attestait une conception puissante et une conduite supérieure, comme aux jours du général Bonaparte. Tous partaient ensemble, tous se sentaient plus forts. Au centre s'avançaient l'escadre de débarquement et l'escadre de bataille, à 4 milles sur la droite l'escadre de réserve, à 4 milles sur la gauche l'escadre de convoi. Aussi, « parmi les nombreux témoins accourus pour saluer ce magnifique départ, comme parmi les trente-six mille soldats emportés d'un seul coup, c'était le même sentiment de satisfaction, de confiance et de sécurité. Ils savaient les uns et les autres que rien n'avait été négligé pour le succès de l'expédition, ni le choix et l'instruction des hommes, ni l'armement et l'installation des navires, ni le matériel de débarquement, ni les engins de guerre, ni les approvisionnement de munitions et de vivres, ni les précautions sanitaires, ni les moyens de communication et de transport, qu'en un mot rien ne manquait; mais, pour atteindre à cette perfection relative, il n'avait pas fallu moins de trois mois d'une activité de jour et de nuit, prévoyante et réglée... » En 1854, c'est à peine s'il y a huit jours entre les premiers ordres et le premier départ. Bien petit, bien chétif, hélas! ce départ du 10 mars 1854, si on le compare à celui de l'expédition d'Alger! Et comment cette comparaison ne se fût-elle pas présentée à beaucoup d'esprits? Sur les trois navires qui sortaient du port de la Joliette, emportant les généraux Canrobert et Bosquet, le chef d'état-major général, le

commandant du génie, soixante-cinq officiers et neuf cent vingt-six hommes de troupe, se trouvait plus d'un vétéran qui avait pris part vingt-quatre années auparavant au triomphal départ du 25 mai 1830.

Deux mois après, un de ces vétérans, le maréchal de Saint-Arnaud, chef de l'expédition, écrivait de Gallipoli à l'empereur Napoléon III : « Nous ne sommes pas en état de faire la guerre... On ne fait pas la guerre sans pain, sans souliers, sans marmites et bidons. Je demande pardon à votre majesté de ces détails; mais ils prouvent à l'empereur les difficultés qui assiègent une armée jetée à six cents lieues de ses ressources positives. Ce n'est la faute de personne; c'est le résultat de la précipitation avec laquelle tout a dû être fait... »

Quand les inconvénients de cette précipitation sont réparés, rien de plus brillant que les débuts de la campagne, l'élan des zouaves couvre tout; mais quel malheur pour l'avenir! là encore il y aura un exemple funeste; on s'accoutumera de plus en plus à cette pernicieuse idée que la bravoure française défie tous les obstacles, que l'*impetus gallicus* n'a pas besoin de combinaisons si savantes ni de préparations si laborieuses. Rappelez-vous ces traits de nos ancêtres résumés par Strabon : « Ils sont toujours prêts, n'eussent-ils d'autres armes que leur force et leur audace. » Que de fois dans notre histoire cette tradition des vieux âges a été rajeunie par les légendes modernes! En voici une de plus, la légende de 1854. A quoi bon l'esprit de prévoyance? à quoi bon tant de soins et d'appareils? une poignée d'hommes s'est rassemblée à Marseille, elle s'est embarquée sur un petit nombre de navires, et elle a cinglé vers la Mer-Noire. Pauvre flotte, pensent tout bas quelques-uns; qui donc l'osera dire tout haut, puisqu'elle porte la France et sa fortune? Est-ce que ce manque de préparatifs a empêché nos troupes d'aborder à Gallipoli, de se porter à Varna, d'envahir la Crimée? Est-ce que tous ces glorieux noms, l'Alma, Inkermann, le Mamelon-Vert, Trakair, Malakof, ne justifient pas l'entreprise, quelles qu'en fussent d'ailleurs les combinaisons et les détails? Le chef, qui voit les choses de près et qui porte le poids du jour, a beau écrire avec sa verve mardante : « Il n'y a de charbon nulle part, et Ducos ordonne de chauffer avec le patriotisme des marins... C'est de l'histoire. Chapitre oublié dans les *Girondins*. » Ces plaintes, qui ne sortent pas des sphères officielles, n'enlèvent rien à l'impression de l'ensemble. On en reste toujours au bulletin militaire de Strabon : « Ils marchent droit à l'ennemi et l'attaquent de front, sans s'informar d'autre chose. » Éternelle légende! éblouissement qui se renouvelle de siècle en siècle, de victoires en victoires, jusqu'à l'heure où d'effroyables désastres viennent dessiller tous les yeux! Parmi

les chefs qui ont contribué de leur personne à nos triomphes de 1854, il y a tel homme, véritable héros, modèle d'intrépidité, qui, devenu plus tard maréchal et ministre, contribuera par son incurie administrative à l'écrasement de cette France dont il représentait si bien la bravoure chevaleresque. Tristes légendes, hélas ! éclat payé trop cher ! Si la nécessité de se préparer avait apparu davantage en 1854, il est probable qu'on en aurait tenu plus de compte en 1870.

C'est le récit même de l'historien qui nous suggère ces réflexions. M. Camille Rousset ne s'y arrête pas longtemps, et il a raison ; d'autres questions l'appellent. Une fois la part faite à la justice, en ce qui concerne les ordonnateurs, il faut voir à l'œuvre les combattans. Que d'actions brillantes depuis le départ de Varna jusqu'à la journée d'Inkermann ! Quatre jours avant que les deux armées française et anglaise prissent la mer à Varna, on avait appris que la forteresse de Bomarsund, à l'entrée du golfe de Bothnie, avait été prise en moins de cinq jours par un corps expéditionnaire français de dix mille hommes sous le commandement du général Baraguey-d'Hilliers. Les travaux du génie, dirigés par le général Niel, avaient été ouverts dans la nuit du 11 au 12 août ; le 16, la place avait capitulé. Cette rapidité semblait de bon augure, au moment où l'on se préparait à l'attaque de Sébastopol. Le général Baraguey-d'Hilliers venait de gagner son bâton de maréchal dans la Baltique ; que de récompenses la Mer-Noire promettait à tous ces vaillans hommes, officiers et soldats, lorsque les flottes alliées s'avançaient de conserve le 7 septembre 1854 vers la pointe de la Chersonèse et débarquaient le 14 sur la plage d'Old-fort ! Six jours plus tard, le 20 septembre, le maréchal Saint-Arnaud et lord Raglan, se dirigeant avec leurs armées vers Sébastopol, rencontrent l'armée russe du prince Menchikof sur les hauteurs qui dominent la petite rivière de l'Alma. La bataille s'engage. Il faut en lire le récit chez M. Camille Rousset, il faut suivre sur la carte dressée par les soins de l'auteur toutes les péripéties de la lutte. Ce sont des pages définitives. On y trouve la précision d'un rapport et le mouvement d'un tableau. Et quelles émotions morales à côté des émotions guerrières ! Le chef victorieux se séparant de son armée, le maréchal Saint-Arnaud obligé de résigner le commandement « dont une santé à jamais détruite ne lui permet plus de supporter le poids. » C'est lui-même qui parle ainsi dans ce dernier ordre général où il adresse à l'armée de si touchans adieux : « Soldats, vous me plaindrez, car le malheur qui me frappe est immense. » Il leur annonce en même temps qu'il a remis le commandement au général Canrobert, il déclare que c'est un adoucissement à sa douleur d'avoir pu déposer le drapeau en de telles mains, il recommande à leur respect, à leur dévouement,

le noble chef « qui continuera la victoire de l'Alma ; » puis, toutes ses affaires réglées, le 29 septembre au matin, on le transporte mourant à bord du *Berthollet* dans le port de Balaklava. Une compagnie de zouaves lui faisait escorte, un prêtre l'assistait en priant. C'est sur le *Berthollet*, nous dit l'historien, que le maréchal Saint-Arnaud avait quitté la France pour conduire nos soldats de Varna en Crimée, d'Old-fort à l'Alma, de l'Alma sous Sébastopol. Quand les adieux furent terminés, le navire largua ses amarres et gagna doucement la haute mer. Le soir même, à quatre heures, le maréchal expirait.

L'ardeur et la vigilance du général Canrobert, la circonspection plus froide de lord Raglan, l'énergie de la défense russe, l'héroïsme du vice-amiral Kornilof et le génie militaire du colonel Totleben, tout cela dès le commencement du siège de Sébastopol est marqué en traits expressifs par M. Camille Rousset. On voit que tous les rapports lui ont passé par les mains ; on voit aussi que ses œuvres antérieures l'avaient façonné dès longtemps à l'impartialité. Un juge préparé de la sorte n'a pas besoin d'efforts pour rendre hommage à nos ennemis comme à nos alliés, et pour raconter leurs victoires.

Le bombardement du 17 octobre 1854 est un de ces récits où se déploie la parfaite équité du narrateur. Ni les Russes ni les Anglais n'ont à s'en plaindre. Les Anglais ont écrasé leurs adversaires, et peu s'en est fallu que ce jour-là ils n'eussent la gloire de mettre fin au siège. Les Russes, vaincus sur un point, ont triomphé sur l'autre ; à force de ténacité, ils ont repoussé l'élan de nos soldats et fait taire les batteries de nos vaisseaux, l'honneur de la journée est à eux. Or le jugement de l'historien est si net qu'il n'y a pas un mot à ajouter, pas un mot à retrancher. La part de chacun est faite avec un tact irréprochable et une générosité toute française.

Quelle vigueur aussi, quelle sûreté de main, quand il nous représente le combat de Balaklava (25 octobre 1854) ! comme cette folle charge de la cavalerie anglaise sous les ordres de lord Cardigan est vivement décrite ! Voilà un ordre contraire à tous les principes de la guerre, un ordre échappé à un mouvement irréflectif qui aurait pu, qui aurait dû être retiré à propos et qu'un hasard funeste a maintenu. Celui qui le transmet le déclare absurde, celui qui le reçoit le trouve si insensé qu'il a peine à le comprendre ; n'importe, c'est un ordre du général en chef, impossible d'hésiter. Lord Cardigan, — *le dernier des Cardigan*, comme il s'appelle lui-même en cette minute terrible, — rassemble sa brigade et l'entraîne bride abattue. Où vont-ils ? Chercher des canons que les Turcs ont prêtés aux Anglais et qui viennent d'être pris par les Russes. Les canons sont là-bas, à l'extrémité de la vallée, der-

rière les lignes ennemies. Renseignement bien étrange et bien vague, — qui suffira toutefois. N'est-ce pas assez pour mourir ? Ils poussent donc droit devant eux, ils entrent comme un coin tranchant dans le bloc des troupes russes, ils le traversent de part en part, sabrant, culbutant tout ce qui leur fait obstacle, jusqu'à l'heure où, les rangs s'étant reformés derrière la trombe furieuse, il leur faut retraverser la muraille de fer et de feu, — à quel prix, juste ciel ! De cette héroïque brigade, les deux tiers étaient couchés sur le sol.

Après ces folies de Balaklava, voici la sombre victoire d'Inkermann. L'armée anglaise, si admirablement solide, faillit s'y abîmer tout entière. Qui de nous ne se souvient de ces tragiques aventures, alors que les Anglais, écrasés par des forces supérieures et ne pouvant garder plus longtemps ces Thermopyles de Crimée, appellent les Français à leur secours ? Le général Bosquet s'élançait avec une brigade, et quand nos troupiers au son du clairon passent en courant devant ces héroïques débris, une clameur enthousiaste s'élève : *Hurrah for the French !* Cette clameur, qui retentit comme une promesse, cette clameur généreuse que l'Angleterre du ministère Gladstone a si complètement oubliée seize ans plus tard, nous nous en souvenons toujours. Lisez pourtant le récit de M. Camille Rousset, vous verrez que de choses vous ignoriez, vous verrez du moins comme ces souvenirs s'animent d'une vie nouvelle, comme chaque chose mise en sa place prendra un relief inattendu, enfin comme se dégagera le caractère vrai de cette journée à la fois si glorieuse et si effrayante, si glorieuse par le courage de nos soldats, si effrayante par les dangers courus et la chance des plus affreux désastres.

Une des meilleures parties de l'histoire de M. Camille Rousset, la plus instructive certainement et la plus neuve, c'est celle qui s'étend de la bataille d'Inkermann à la démission du général Canrobert. Singulière péripétie dans ce drame épique ! Voici un chef honoré de tous, intrépide et vigilant, d'une bravoure éclatante et d'une sollicitude scrupuleuse, le vrai chef et le vrai père du soldat. A Balaklava, à Inkermann, en bien d'autres affaires, chaque jour pourrait-on dire, il a fait preuve des qualités qui sont l'honneur du commandement, et chaque jour dans cette lutte perpétuelle il a maintenu le moral de l'armée. Une heure vient cependant où ce noble chef considère comme un devoir de se démettre de ses fonctions. C'est que cette lutte perpétuelle n'est jamais une marche en avant. On trotte sous soi, selon l'argot du manège, on n'avance pas. En réalité, il y a deux systèmes qui partagent l'opinion des chefs, le système de l'*assaut* et le système de l'*investissement*. L'assaut, ce serait l'attaque d'un point important dans cet immense camp

retranché que représente Sébastopol ; l'investissement, ce serait une série d'opérations qui, après avoir permis de battre l'ennemi en rase campagne, au centre et au nord de la Crimée, permettrait d'envelopper toute la ville. Le général Niel, aide de camp de l'empereur, est pour l'investissement ; lord Raglan et le général Péliissier sont partisans de l'assaut. De l'un à l'autre système, Canrobert va et vient, trop indécis, trop scrupuleux peut-être, pour s'engager résolument. Quant à l'empereur, sous l'influence des rapports que lui envoie son aide de camp, il appuie le système de l'investissement et trace même tout un plan de campagne qui a pour but de détruire les communications entre Sébastopol et le nord de la Crimée. Les dissentimens deviennent si vifs, les contradictions si ardentes que lord Raglan refuse de s'associer au plan de l'empereur et de lui prêter ses troupes. C'est alors que Canrobert quitte si noblement le commandement en chef de l'armée française, heureux de conduire son ancienne division sous les ordres du général Péliissier. Pour vaincre ces difficultés perpétuellement renaissantes, pour résister à l'empereur ou ramener les Anglais, ce ne sera pas trop de l'homme que le maréchal Vaillant appelle *notre Souwarof*. Tout le détail de ces péripéties offre l'intérêt le plus neuf dans les pages véridiques de M. Camille Rousset.

Est-ce à dire que la nomination du général Péliissier en remplacement du général Canrobert va mettre fin aux luttes intestines ? Non certes, le caractère intraitable du nouveau commandant ne fera que rendre la situation plus aiguë. C'est le 16 mai 1855 que le général Canrobert a envoyé sa démission à l'empereur, c'est seulement le 8 septembre que Sébastopol tombera. Pendant ces quatre mois, le conseil de guerre voit éclater des orages qui ont leur contre-coup jusque dans le cabinet de Napoléon III. Entre le général Canrobert et le général Niel, il y avait eu parfois des dissentimens ; entre le général Niel et le général Péliissier, ce sont des scènes terribles. Si le général Niel, avec sa haute raison, avec son patriotisme dévoué, ne sentait pas que son devoir de soldat est de rester devant Sébastopol, sa dignité blessée l'obligerait à quitter la place. Péliissier n'admet pas la contradiction ; il menace, il maltraite quiconque n'est pas de son avis. « Dans une réunion qui a eu lieu hier (28 mai), écrit le général Niel au maréchal Vaillant, il m'a imposé silence avec une dureté inqualifiable... nous étions en présence des officiers anglais. Je voyais son irritation, j'ai voulu éviter à tout prix une scène qui aurait rendu mes rapports avec lui impossibles. Ce matin, dans une réunion semblable, le général Beuret, de l'artillerie, à propos d'une observation des plus inoffensives, a été si grossièrement maltraité que ses yeux se sont remplis de larmes et qu'il m'a demandé s'il pouvait rester à l'armée. » Peu de temps

après, le 8 juin, le général Niel écrit ces mots, toujours dans une dépêche au ministre de la guerre : « Il paraît que vous aviez parlé au général en chef des observations que je lui ai présentées. Vous avez attiré sur ma tête un terrible orage qui a éclaté hier. Ne perdez pas de vue, je vous prie, monsieur le maréchal, que mes relations sont des plus difficiles, qu'il faut que je sois devant l'ennemi pour supporter les procédés qu'on a pour moi. Si j'entrais dans des détails à ce sujet, vous en seriez bien étonné... » Pélissier maltraitait aussi Bosquet, le héros de l'Alma, d'Inkermann, du Mamelon-Vert; le 16 juin, il lui enlevait le commandement des troupes devant Malakof pour le donner au général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. Niel écrivait ce jour-là même : « Vous dire les colères de Bosquet serait impossible; au reste les procédés dont il est l'objet sont incroyables. »

Est-ce tout? Pas encore, la liste est longue. Le 17 juin, la veille au soir d'une bataille qui pouvait être décisive, le général en chef avait tellement maltraité le général Mayran que celui-ci disait en allant prendre son poste : « Il n'y a plus qu'à se faire tuer. » Et il fut tué le lendemain. Je lis dans le récit de M. Rousset que le général Mayran, placé au premier rang d'attaque, avait engagé trop tôt ses troupes; impatient, nerveux, agité, il s'était obstiné, malgré l'avis contraire de ses aides de camp, à prendre une fusée de hasard pour le signal convenu. Qui sait si l'impatience nerveuse dont parle l'historien n'était pas un appel que le vieux soldat adressait à la mort? Un autre général du même corps d'armée, le général Brunet, arriva un peu tard sur le terrain, par suite d'embremens imprévus, et fut tué raide pendant l'action; heureuse mort qui le préserva des violences du général en chef. Pélissier, arrivé trop tard lui-même en cette matinée du 18 juin, accueillit par des paroles cruelles l'annonce de cette double perte. C'étaient deux héros qui venaient de tomber; savez-vous comment le général en chef les salua? « S'ils n'étaient pas morts, dit-il, je les aurais déférés au conseil de guerre. »

Quand on lit ces détails dans les lettres du général Niel, et il y en a bien d'autres encore, on comprend les sentimens que devait éprouver le prédécesseur du général en chef, le doux, l'humain, le scrupuleux Canrobert, celui que ses scrupules mêmes rendaient souvent irrésolu : « Comme l'irrésolution, écrit le général Niel, fait toujours voir le mauvais côté du parti qu'on a pris, Canrobert, qui trouve que son successeur n'adopte pas les meilleurs plans de campagne, qu'il cède à tous les enivremens du pouvoir, qu'il maltraite ceux qu'il entourait d'égards, Canrobert se dit que ce n'est pas un aigle, mais un vautour qu'il a mis à sa place, et il regrette ce qu'il a fait. »

Et cependant, malgré tant de fautes, ce diable d'homme (on comprend bien qu'il s'agit du général Pélissier) a toutes les qualités que réclamait ce siège extraordinaire. Ce n'était pas seulement un siège, c'était la lutte continuelle de deux armées en présence, ayant chacune son camp retranché où elles se croyaient inexpugnables. Celle qui la première eût abandonné ses lignes se serait par là même déclarée vaincue. Au début, sans doute, le système de l'investissement pouvait offrir des avantages. Quand Pélissier prit le commandement, il n'y avait plus d'hésitation possible, il fallait nécessairement pousser devant soi, attaquer la place corps à corps, la conquérir pièce à pièce. Tel est dès le premier jour le plan du général en chef, et il s'y attache inflexiblement. Rien ne l'arrête, rien ne l'effraie; aucune objection, d'où qu'elle vienne, ne le fera dévier. Si c'est le général Niel qui ouvre la bouche, il le menace « des dernières rigueurs. » Si c'est l'empereur qui lui exprime ses défiances sur l'efficacité de son plan, il le menace de se retirer. Avec cela, il a des souplesses singulières et comme des roueries de courtisan. En face d'un souverain qui a la superstition des souvenirs, l'idée lui vient d'engager sa grande partie le 18 juin. N'est-ce pas là un anniversaire provocant ? A quarante années de distance, de 1815 à 1855, quel contraste que celui-ci : Anglais et Français marchant ensemble sur Malakof et faisant payer aux Russes la revanche de Waterloo ! Beau rêve, mais ce n'est qu'un rêve. Pélissier est vaincu le 18 juin. Eh bien ! c'est alors que se montre toute l'indomptable énergie de ce caractère. Comme il a tenu tête à l'empereur, il tient tête à la fortune. Sa défaite n'ébranle pas sa foi, il est prêt à recommencer, en serrant l'ennemi de plus près; il rectifie ses positions, il assure sa marche, et le jour où il forcera la victoire à couronner ce titanique labeur, ce sera bien le triomphe de la volonté.

Cependant, depuis l'échec du 18 juin, le mécontentement de Napoléon III s'est changé en irritation. Le 3 juillet, l'empereur écrit une dépêche qui substitue au général Pélissier le général Niel. Heureusement le ministre de la guerre, chargé de l'envoi de cette dépêche, la confie à la poste au lieu d'employer le télégraphe. Le lendemain, la nuit a porté conseil, et le maréchal Vaillant, profitant d'un sentiment de regret, s'empresse de redemander à Marseille la missive que le paquebot n'a pas encore emportée. « Elle est revenue ce matin, écrit le maréchal à la date du 6 juillet; je la rendrai ce soir, elle sera livrée à la flamme de la bougie, et tout sera terminé. » Qui donc connaissait de tels détails avant les révélations de M. Rousset ? Personne assurément. La scène se jouait entre quatre acteurs : à Paris, le souverain et le ministre; devant Malakof, le général en chef et le commandant du génie; voilà les

seuls initiés, et il y a déjà bien des années que tous les quatre ont quitté ce monde. On ignorerait encore ce dramatique épisode si le grave historien n'eût interrogé d'un œil sûr les documens du dépôt de la guerre.

Deux mois plus tard, l'empereur écrivait, non plus au général, mais au maréchal Pélissier, une lettre de félicitations où se trouvent ces paroles : « Je suis bien heureux que, grâce à votre énergie, vous soyez parvenu à un résultat que beaucoup de monde croyait impossible. Après l'échec du 18 juin, je vous l'avoue, j'avais été très irrité contre vous, non à cause de l'échec en lui-même, mais parce que je croyais que les précautions exigées en pareil cas et les principes invariables de la guerre avaient été négligés. Vous avez noblement racheté cette faute, et je reconnais tout ce qu'il vous a fallu déployer de force de caractère pour résister à tous ceux qui commençaient à désespérer. » Que s'est-il donc passé entre la crise du mois de juillet et les félicitations du mois de septembre? Destitué il y a quelques semaines pour avoir résisté aux ordres du souverain, le souverain le félicite aujourd'hui d'avoir résisté si énergiquement et déployé une telle force de caractère. Ce qui s'est passé, nous le savons tous, mais nous ne le savons qu'à demi si nous n'en lisons pas le détail dans le livre que M. Roussel a intitulé *Traktir et Malakof*. Les faits inconnus y abondent. On y voit, par exemple, le général Pélissier obligé de protester jusqu'à la fin contre la lassitude et les impatiences des officiers du génie. Ces officiers, si braves dans l'action, sont de plus en plus déconcertés par le caractère de ce siège qui défie toutes les règles. Ils y voient quelque chose de monstrueux. Il y a des jours où, présentant une catastrophe, ils parlent de lever le siège. Ils n'en parlent pas seulement, ils l'écrivent dans un memorandum destiné à une conférence des chefs alliés. « Lever le siège ! répond Pélissier dans une lettre au maréchal Vaillant, — voilà un de ces mots qui ne doivent pas être écrits. Non, nous ne serons pas acculés aux impossibilités qu'admettent trop complaisamment les auteurs du memorandum, et l'excès même de leurs appréhensions me rassure contre leur raisonnement. C'est ici une lutte d'opiniâtreté... » C'était donc sa lutte par excellence, c'était son véritable théâtre. Au mois d'août, le général Canrobert, fatigué, souffrant, mais qui s'obstinait par devoir à garder son poste, fut rappelé par l'empereur. Un ordre seul pouvait dégager sa conscience. Le général de Mac-Mahon, qui commandait alors la province d'Oran, vint prendre sa place dans la tranchée de Malakof. Déjà, un an plus tôt, le maréchal Saint-Arnaud l'avait réclamé avec instance comme « un officier de guerre complet. » Le maréchal Vaillant, annonçant la prochaine arrivée du général, disait : « Il ne demande que d'être là où l'on se bat. » Enfin Pélis-

sier lui-même, Péliassier le terrible, en poussait un cri de joie : « Avec le général de Mac-Mahon, écrivait-il, je pourrai tenter certaines choses que franchement je croirais *risquer* aujourd'hui. » Glorieuse unanimité, quand il s'agit de tels suffrages ! Enfin, après que tout a été préparé de jour en jour, après que la bataille de Traktir (16 août), gagnée par les Français et les Sardes, a paralysé les forces de secours dans l'armée russe, il ne reste plus qu'à frapper le dernier coup. C'est le 8 septembre 1855; tous les officiers généraux, tous les chefs d'état-major ont réglé leurs montres dès le matin sur l'heure du quartier général. A midi, sans aucun signal particulier, les huit cents bouches à feu des alliés qui tonnent comme d'ordinaire s'arrêteront subitement, et l'assaut commencera. Vous savez ce qui suit : une lutte héroïque, un abattoir horrible; des prodiges d'audace, des scènes épouvantables; que de vaillans, victorieux ou vaincus, couchés sur la terre sanglante ! De part et d'autre, que de généraux illustres tués raide ou frappés à mort ! Mais la première brigade de la division Mac-Mahon a inauguré la victoire en s'emparant de la tour Malakof. C'est la clef de la place. Vainement les Russes s'acharnent-ils à la reprendre; nos hommes sont résolus à ne pas lâcher prise. L'armée ennemie, appelée de toutes parts sur ce point, ne réussira pas à les déloger. Mac-Mahon a répondu à l'appel de son chef; tous les deux, le commandant indomptable et l'intrépide lieutenant, ils ont saisi le taureau par les cornes et l'ont terrassé. Ainsi se termine le siège de Sébastopol; la guerre de Crimée sera bientôt finie.

. III.

Au milieu de ce grand nombre d'acteurs, anglais, français, ottomans, sardes, à travers l'antagonisme des systèmes et les rivalités des personnes, la difficulté pour l'historien était de dire la vérité sans réticence comme sans passion. M. Camille Rousset s'est acquitté de cette tâche avec un tact irréprochable. Aucun des caractères qu'il met en scène ne se trouve altéré ni diminué; on voit en relief l'irrésolution de celui-ci, l'impétuosité et la rudesse de celui-là, sans que ni l'un ni l'autre ait à se plaindre. Saint-Arnaud, Canrobert, Niel, Péliassier, figures militaires bien dissemblables à coup sûr ! Chacune d'elles pourtant, même la moins sympathique, a son genre de beauté, tant le patriotisme et le dévouement couvrent tout. La physionomie du maréchal Vaillant s'éclaire aussi dans ces pages de lueurs inattendues. Cet esprit redouté, caustique, mordant, cet égoïste qui se souciait si peu de plaire, les documens les plus authentiques nous le montrent occupé sans cesse de concilier les opinions adverses, de calmer les amours-propres, de pré-

cher l'entente commune, de maintenir la hiérarchie, et tout cela gaiement, familièrement, dans des lettres charmantes, lançant des mots vifs avec prestesse, les retirant avec grâce après qu'ils ont porté, bref, menant cette correspondance parfois périlleuse en vrai ministre et en vrai camarade. Qui donc écrivait à Pélissier : « Croyez-moi, mon cher Pélissier, pliez votre nature rebelle? » Et qui donc, le 3 juillet 1855, faisait brûler à la bougie, de la main même de l'empereur, la missive qui enlevait à Pélissier le commandement en chef?

On ne s'étonnera pas que M. Camille Rousset, muni surtout des documens d'origine française, se soit occupé de nos généraux et de nos soldats beaucoup plus que des généraux et des soldats de l'Angleterre. Il a pourtant rendu un sérieux hommage à lord Raglan et aux officiers qui l'entouraient, il a célébré cordialement la bravoure anglaise, la solidité anglaise, et même il a montré que les qualités vigoureuses, quand la passion s'en mêle, peuvent s'exalter jusqu'à la folie chevaleresque. Qu'on se rappelle à Balaklava la charge de la cavalerie légère conduite par lord Cardigan. Une seule fois, en parlant du général en chef de l'armée anglaise, M. Rousset m'a paru s'écarter de son exactitude habituelle. C'est à propos de la terrible affaire du 18 juin 1855. A lire le récit de M. Rousset, il semble que lord Raglan et le général Pélissier fussent tout à fait d'accord pour tenter ensemble cette première attaque de la tour Malakof. Or je lis dans les documens anglais que ce fut précisément le contraire. Lord Raglan, si favorable d'ailleurs au système de l'assaut, trouvait au 18 juin les préparatifs insuffisans et la partie mal engagée. Une lettre publiée récemment par le biographe du prince Albert ne laisse aucun doute à cet égard. C'est une dépêche de lord Raglan au secrétaire d'état de la guerre, lord Panmure, dépêche écrite le 19 juin, c'est-à-dire le lendemain du grand échec. Lord Raglan y dit expressément qu'il désapprouvait l'entreprise, mais que, devant l'ardeur des Français, il n'avait pu refuser son concours. Les deux chefs qui l'assistaient au conseil, sir George Brown et le général Jones, avaient été du même avis. « Si l'armée anglaise s'était abstenue, ajoute-t-il, on m'eût rendu responsable de l'échec de nos alliés (1). »

Puisque j'en suis aux critiques de détail, j'en dois une autre

(1) Voyez *the Life of the prince-consort*, by Théodore Martin, t. III, p. 304. Londres, 1877. — Une lettre du prince Albert au baron de Stockmar, publiée dans ce même volume, prouve que la conduite de lord Raglan était parfaitement connue à Londres. Ce détail même imprimait un caractère plus douloureux à la mort de lord Raglan. Il faut se rappeler en effet qu'après avoir survécu à la sanglante défaite du 18 juin, lord Raglan fut atteint du choléra le 24, et mourut quatre ou cinq jours après, le 28, dit M. Camille Rousset, le 29, dit M. Théodore Martin.

à M. Camille Rousset. D'où vient donc qu'il se montre si peu juste pour notre brillant et regretté collaborateur Paul de Molènes ? Vers le printemps de 1855, le siège de Sébastopol prenant de plus en plus des proportions gigantesques et devenant une bataille de tous les jours, le maréchal Vaillant avait désiré qu'il en fût tenu un journal où rien d'essentiel ne serait omis. Paul de Molènes, qui commandait un détachement de spahis auprès du général en chef, fut naturellement désigné pour cette tâche. Il se mit à l'œuvre, et ses premiers envois ne plurent pas au maréchal Vaillant (1). Qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve simplement que le général Canrobert, dans son goût très vif pour le sympathique talent de Paul de Molènes, s'était mépris sur le genre de travail que souhaitait le ministre de la guerre. S'il fallait une série de bulletins méthodiques, personne ne convenait moins à cette besogne que l'auteur des *Soirées du Bordj* ; mais aussi quelle verve ! quelle inspiration ! quel souffle de poésie guerrière ! Dans toutes ces pages écrites du bivouac, dans tous ces tableaux d'Afrique, de Crimée, d'Italie, comme on sent l'homme d'une vie nouvelle, l'homme d'insouciance et de plaisir retrempé au feu et accoutumé aux viriles méditations de la mort ! C'est bien le peintre de la garde mobile, l'auteur des *Voyages et pensées militaires*, qui faisait partie de l'état-major du général Canrobert et qui l'accompagnait sous le canon de l'Alma, de Balaklava, d'Inkermann, de Sébastopol, toujours prêt aux missions d'honneur et de péril. On aimait ce brillant jeune homme si brave, si spirituel, qui tenait aussi bien la plume du maître-écrivain que le sabre du spahi. Un de ses compagnons d'armes, M. Charles Bocher, en des lettres charmantes récemment publiées (2), lui a rendu témoignage avec une simplicité militaire qui en dit long. C'est le 4 août 1855. M. Charles Bocher annonce à ses correspondans que son chef, son héros, le général Canrobert, est rappelé en France. Grand sujet de tristesse, on le devine ; ce qui le rend plus vif encore, c'est le départ des hommes que le général emmène avec lui. L'un d'eux est M. de Cornély, son premier aide de camp, « le plus parfait officier d'état-major ; » l'autre est Paul de Molènes, « que je regrette beaucoup, — écrit M. Charles Bocher, — car nous nous entendions très bien pour tout et sur tout. » Et il ajoute avec conviction : « S'il écrit comme il sait le faire ce qu'il a vu, ce sera intéressant. »

(1) On a déjà eu l'occasion d'apprécier ici même, et à ce point de vue de la régénération morale, la vie et les œuvres de Paul de Molènes. — Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1857, l'étude intitulée : *la Littérature et la vie militaire*.

(2) *Lettres de Crimée, souvenirs de guerre*, par M. Charles Bocher, 1 vol. in-18 ; Paris, 1877. Calmann Lévy.

M. Charles Bocher avait raison d'éprouver cette fraternelle confiance ; il savait bien qu'à cet appel secret de sa pensée Paul de Molènes, si Dieu lui prêtait vie, répondrait en maître. Assurément, le poétique auteur des *Soirées du Bordj* n'aurait pas su écrire une histoire technique de la guerre de Crimée comme celle que vient de nous donner M. Camille Rousset. Il a dû lui-même avec autant de fierté que de modestie, après une vive peinture de la journée de l'Alma : « L'armée française bivouaqua plusieurs jours sur le champ de bataille. Aurait-on pu poursuivre les Russes et entrer avec eux dans Sébastopol ? C'est heureusement ce dont je n'ai point à m'occuper ici. Je raconte la guerre comme je l'ai vue, comme je l'ai faite, dans le rang où le sort m'a placé. » Voilà ce qui assure l'intérêt durable de ces tableaux. Qui donc pourrait lire sans émotion dans les souvenirs de Paul de Molènes les dernières heures du maréchal Saint-Arnaud, la mort du général Bisot, les funérailles de lord Raglan, et tant de scènes touchantes et simples où se dessine au milieu de la tempête de feu la martiale figure d'un Canrobert ? Pour moi, à tous ceux qui interrogeront l'histoire si instructive de M. Camille Rousset, s'ils ne sont pas exclusivement des hommes du métier, je conseillerai toujours de compléter le solide récit du narrateur militaire par ces pages si nobles, si humaines, si profondément poétiques que Paul de Molènes a intitulées *Commentaires d'un soldat* (1).

Je suis obligé de dire aussi que les conclusions de M. Camille Rousset prêtent à plus d'une objection. Au point de vue de la vérité comme au point de vue de l'art, on aimerait que cette exposition magistrale de la guerre de Crimée se terminât d'une façon plus large. Le dernier mot du livre aurait pu convenir au va-et-vient de la polémique quotidienne ; à distance, et quand on considère l'ensemble des choses, cela semble un peu mince. A propos de cette prépondérance inattendue acquise à l'empereur Napoléon III par la défaite de la Russie, M. Camille Rousset écrit ces paroles : « L'empereur, il est vrai, a tenu dans ses mains les fils de la politique européenne, mais ce sont d'autres qui les ont fait le plus souvent mouvoir. » Et selon lui, l'homme habile, l'homme heureux, qui à la fin de la guerre de Crimée faisait mauvoir ces fils s'appelait le comte de Cavour ! Je ne crois pas du tout, pour ma part, que l'histoire justifie cette manière de voir. Sachons ce qu'était Cavour à cette date et gardons-nous de confondre les périodes. M. Charles de Mazade a parfaitement distingué toutes ces nuances. Il suffit de

(1) Voyez les trois études parues sous ce titre dans la *Revue* des 25 janvier, 1^{er} et 15 février 1860.

reire les belles études de notre collaborateur pour éviter de telles méprises. Sans doute, le premier ministre de Victor-Emanuel avait eu une inspiration de génie quand le 10 janvier 1855 il avait fait accepter à l'Angleterre et à la France la coopération de l'armée sarde; mais que de perplexités, que d'angoisses, du 10 janvier au 8 septembre 1855! heures sombres « où un ministre qui a joué avec la fortune n'a d'autre alternative que d'être perdu et honni comme un aventurier ou d'être un grand homme (1). » Et plus tard, après la chute de Sébastopol, est-ce lui qui conduit la politique? il souhaite comme l'Angleterre que la guerre se poursuive, et la paix est conclue. Plus tard encore, au congrès de Paris, que d'efforts, que de labeurs, avant qu'il parvienne à introduire les réclamations de l'Italie devant l'assemblée des états de l'Europe! Tout cela fait le plus grand honneur au patriotisme, au courage, à la persévérance du comte de Cavour, mais encore une fois, si le comte de Cavour profite de tous les événemens pour le succès de sa cause, ce n'est pas lui à cette date qui fait mouvoir les fils de la politique européenne.

L'*Histoire de la guerre de Crimée* est une œuvre robuste qui se suffit à elle-même; pourquoi donc les questions de l'unité italienne et de l'unité allemande viennent-elles offusquer les perspectives lumineuses de ce beau récit? Je sais bien que c'est pour admirer plus à l'aise cette prodigieuse opération de guerre que M. Camille Rousset tient à la dégager de tout ce qui a suivi. Mieux valait dès lors ne pas soulever ce débat; il suffisait de s'enfermer dans le récit de cette expédition, à laquelle rien ne ressemble et rien ne se rattache. Ou bien, si l'éminent historien voulait à tout prix dire ce qu'il pense des immenses changemens accomplis en Europe depuis la prise de Sébastopol, comment un esprit aussi exact n'a-t-il pas tenu compte des révélations que nous ont apportées les dernières années? Quand il écrit ces mots: « Après l'unité italienne, l'unité allemande, c'est logique, » il répète les opinions courantes sans s'inquiéter des documens nouvellement mis au jour. Ceux qui aiment à y regarder de près savent aujourd'hui que le travail de l'unité allemande a précédé de longtemps le travail de l'unité italienne. Les cris des unitaires allemands, Pourtalès, Bunsen, Stockmar, ces cris de vengeance qui éclatent à la fin de 1850 et que de récents mémoires ont révélés au monde, ne laissent aucun doute à cet égard (2). Non, ce n'est pas la guerre de Crimée qui a préparé

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1876, p. 673.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1873, les *Humiliations de la Prusse en 1850*, à propos de la correspondance de Frédéric-Guillaume IV et du baron de Bunsen. — Voyez aussi, dans la *Revue* du 1^{er} novembre 1877, les *Révolutions de 1848*, à propos des Mémoires de Stockmar.

la guerre de 1859, ce n'est pas la guerre de 1859 qui a préparé les guerres de 1866 et de 1870. Si l'on veut trouver la cause vraie, la cause profonde de cette *guerre allemande* (1) dont la guerre de France n'a été que la suite, il faut remonter à 1850. Sadowa est la revanche d'Olmütz. Le provocateur du prince de Bismarck a été le Bismarck autrichien de 1850, le prince Félix de Schwarzenberg. Schwarzenberg poursuivait l'unification de l'Allemagne par l'Autriche; Bismarck, inspiré par les colères germaniques de 1850, a fait l'unité de l'Allemagne par la Prusse. L'empire, transformé de fond en comble, avait passé de Vienne à Berlin, des Habsbourg aux Hohenzollern, et dans cette refonte il était devenu plus compacte, plus dur, plus âpre, plus guerrier, plus enclin au mépris du droit. Voilà le fond des choses, tout le reste n'en a été que la mise en œuvre. Cette mise en œuvre pouvait changer, le fond était immuable. Si un Bismarck n'eût accompli le plan de 1850, un autre se serait levé pour le faire. Quand un mouvement d'idées s'empare de toute une nation, quand il a prononcé le mot d'ordre et formé une sorte de conspiration unanime, il finit toujours d'une manière ou d'une autre par trouver sa voie. *Fata viam inveniunt.*

Malheureusement ces faits si considérables nous avaient échappé. La France, qui a tant souffert de son inattention sur ce point, ne se résigne pas encore à reconnaître la réalité des choses. Une preuve que ces vérités, quoique désormais acquises, n'ont pas pénétré dans le public, c'est qu'un historien comme M. Camille Rousset paraît les ignorer. Qu'on veuille donc bien me permettre de résumer brièvement et avec toute la précision possible les traits principaux de la crise. L'occasion est trop belle, l'intérêt historique trop pressant, pour que je craigne le reproche de hors-d'œuvre. Quelques mots d'ailleurs suffiront.

On sait que l'idée de l'unité allemande est née en 1806, au lendemain d'Iéna et d'Auerstædt, à la disparition du vieil empire d'Allemagne; on sait qu'en 1813 elle a été scellée dans le sang des Allemands du nord et du midi pendant les trois journées de Leipzig; on sait que, durant la restauration, elle s'est mêlée aux mouvemens révolutionnaires, qu'elle s'est apaisée en 1830 sous l'influence libérale et humaine du régime de juillet, qu'elle s'est ranimée avec violence devant les menaces belliqueuses de 1840, et qu'en 1848 ayant profité du bouleversement de l'Europe pour tenter les grandes aventures, elle a succombé trois ans plus tard, à la convention d'Olmütz, sous les coups du prince de Schwarzenberg (novembre 1850). Nous venons d'ajouter qu'à partir de 1850 un nouveau cou-

(1) *Der deutsche Krieg*, c'est le nom que les Allemands ont donné à la guerre de 1866 entre la Prusse et l'Autriche.

rant s'était formé d'un bout de l'Allemagne à l'autre, courant plus ou moins contenu par les circonstances extérieures, plus ou moins dissimulé par la conspiration de tous, mais grossi de jour en jour dans l'ombre, et qui, à travers maintes péripéties obscures, a conduit la Prusse et l'Allemagne d'Olmütz à Sadowa.

Or à ceux de nos hommes d'état qui, de 1850 à 1866, avaient suivi la marche de ce courant formidable, trois systèmes différens se présentaient : 1° dire à l'Allemagne : la France ne peut permettre l'établissement de l'unité allemande, c'est une question de vie et de mort; 2° rester indifférent à l'établissement de cette unité; 3° étudier sérieusement la situation, respecter le droit des peuples, ne pas prétendre interdire à l'Allemagne de faire ce que la France elle-même avait fait pendant la durée des siècles, mais en échange de cette politique loyale poser nettement les conditions de neutralité et se faire accorder les compensations nécessaires.

Le premier système, système inique et funeste, était celui de personnages politiques sur qui retombera la responsabilité la plus lourde, quand la vérité tout entière sera connue. Le second était celui de l'indifférence et de l'inertie. Le troisième était le vrai, le seul vrai, mais à la condition de ne pas être pratiqué à demi. Pour mener à bien une tâche si complexe, il fallait, comme on dit, avoir bon pied, bon œil, il fallait être attentif, vigilant, écouter un Drouyn de Lhuys, consulter un Thouvenel, ne pas chercher des aventures au-delà des mers quand se préparait à nos portes la plus grosse affaire du siècle, ramasser toutes les forces de la nation, et au lieu de paralyser l'épée de la France au Mexique, apparaître sur le Rhin comme un arbitre ami. L'Allemagne, impatiente depuis 1850 de rejeter l'Autriche hors de ses frontières, invoquait cet arbitre depuis bien des années; elle cessa de s'inquiéter de lui quand elle le vit se prêter si étrangement au rôle de dupe.

Je regrette que M. Camille Rousset, d'ordinaire si exact, ait soulevé de pareilles questions sans s'être appliqué d'abord à pouvoir y répondre, ce qu'il eût été en mesure de faire aussi bien que personne. Ces dissentimens d'ailleurs, non plus que nos critiques de détail, n'enlèvent rien à la valeur intrinsèque de l'œuvre; les unes comme les autres attestent par leur franchise la sincérité de nos éloges, et je m'empresse de me remettre entièrement d'accord avec M. Camille Rousset, en répétant ces justes paroles de sa dédicace au général Trochu : — « Le sujet avait toute sorte de raisons pour me captiver. C'était une grande guerre, singulièrement originale. Bien loin d'infliger quelque humiliation au vaincu, elle a été glorieuse pour lui presque autant que pour le vainqueur, hautement honorable pour tous ceux qui y ont pris part. Elle a mis en

jeu, d'un bout de l'Europe à l'autre, les grands ressorts de la politique, en action de très grandes forces maritimes et militaires, et cependant elle n'a pas été une guerre européenne. Elle affectait les intérêts généraux du monde, et elle est demeurée nettement circonscrite. Elle a eu de justes proportions, ni trop longue, ni trop courte; mais elle a toujours déconcerté les prévisions du public. Dès le début on s'attendait à la voir finir tout d'un coup, et quand elle a fini tout d'un coup, on s'attendait à la voir durer encore. « C'est peut-être la guerre de Troie qui recommence! » s'écriait un jour le maréchal Vaillant. Il y avait en effet bien des rapports avec la guerre de Troie, notamment les dissensions des grands chefs. C'était de même sur un coin de terre, aux confins de l'Asie et de l'Europe, que de grands empires se rencontraient pour vider leur querelle, que du nord et du sud, de l'orient et l'occident, des masses armées accouraient pour s'affronter en champ clos. Dix années devant Troie, dix mois devant Sébastopol; à trois mille ans de distance, les mois ne valaient-ils pas des années? — C'est cette lutte si originale, cette grande guerre aux proportions restreintes, ce siège de Troie aggravé par l'incomparable accroissement des ressources de l'attaque et de la défense, cette œuvre d'art enfin, cette merveilleuse et puissante épopée que M. Camille Rousset nous a rendue en plein relief, dans toute son héroïque physionomie.

Ce n'est pas tout: pendant que l'historien composait ce beau livre, de terribles questions harcelaient son esprit. Une nouvelle guerre d'Orient éclatait, et, limitée d'abord, menaçait de bouleverser l'Europe. Quel contraste, hélas! entre 1855 et 1878! à vingt-trois ans d'intervalle, quels changemens dans les rapports des grands états! M. Camille Rousset, sans aucun sentiment d'hostilité contre la Russie, s'était réjoui comme nous tous de la confraternité d'armes de l'Angleterre et de la France. Dans la confusion présente du monde, rien ne le distrait de son œuvre, il ne se laisse entraîner ni d'un côté ni de l'autre, aucune allusion ne le séduit. Il comprend que le devoir de la France est la neutralité absolue, et que c'est une obligation sacrée pour quiconque tient une plume de se conformer au devoir de la France. Rare exemple de discrétion. Nous avons loué bien des qualités dans les divers ouvrages de M. Camille Rousset, pénétration, impartialité, connaissance technique de tout ce qui intéresse notre organisation militaire; nous ne fermons pas l'*Histoire de la guerre de Crimée* sans féliciter particulièrement l'auteur de sa rectitude intellectuelle et de sa dignité patriotique.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA MAISON

DES DEUX BARBEAUX

DERNIÈRE PARTIE (1).

V.

Les nouveaux époux passèrent leur lune de miel à la ferme de Rembercourt. A côté des bâtimens d'exploitation, Lafrogne père avait fait bâtir un pavillon qui servait de pied à terre à la famille pendant la saison des fruits, et où la jeune mariée s'installa du mieux qu'elle put. Cette prime-aube du mariage parut délicieuse à Germain. Ce robuste chasseur, dont l'appétit était loin d'être blasé, savourait avec des émerveillemens infinis la volupté de posséder à lui seul une femme jeune, élégante et mignonne. Il goûtait aux joies du mariage avec les ravissmens d'un pauvre diable qui a longtemps vécu de fruits sauvages ramassés au bord des routes, et à qui l'on sert pour la première fois de belles pêches veloutées, délicates et fondantes. On était à l'époque de la fenaison, et l'odeur amoureuse des foins coupés, qui s'exhalait matin et soir autour de la ferme, contribuait encore à enivrer Germain. Il adorait Laurence, et celle-ci, qui n'était point femme à moitié, profitait de cette griserie des commencemens pour établir peu à peu sa domination sur le cœur et l'esprit de son mari.

Le premier usage qu'elle fit de son pouvoir fut de mettre les ouvriers dans la maison de la rue du Bourg et d'en bouleverser radicalement la disposition intérieure. Hyacinthe hasarda bien quelques

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

timides objections, mais, de même que Germain, il fut vaincu par les mignardes façons et les cajoleries de sa belle-sœur. L'antique logis des Lafrogne fut gratté, rechampi, parqueté et décoré à neuf pendant l'été et l'automne qui suivirent le mariage. On ne garda guère de l'ancien ameublement que les verdure de Flandre qui garnissaient le salon et la *chambre verte*. Hyacinthe en soupira tout bas, la vieille Catherinette cria au sacrilège, mais le rajeunissement de la maison des deux Barbeaux n'en continua pas moins. Chaque après-midi, Laurence venait de Rembercourt afin de suivre les progrès de la métamorphose. Elle faisait le trajet dans un joli panier, traîné par deux petits chevaux corses, dont Germain avait fait emplette quelques semaines après la noce, et que la jeune femme conduisait elle-même. Quand le panier traversait au grand trot la rue des Clouères et la rue du Bourg, les gens se mettaient aux fenêtres pour voir passer la jeune M^{me} Lafrogne, les cheveux légèrement ébouriffés, la tête coiffée d'un feutre gris dont le voile volait au vent, et tenant les rênes blanches dans sa main gantée de peau de daim.

— Elle va bien, la petite femme ! disait-on, elle fait danser lestement les écus des Lafrogne... Ah ! si la pauvre tante Lénette voyait ça !

Mais la tante Lénette dormait dans un endroit où les oreilles n'entendent point, où les yeux ne voient plus, et, sans respect pour sa mémoire, les réparations allaient leur train. Quand les menuisiers et les peintres eurent fini leur besogne, on s'occupa de l'ameublement. Il y eut des portières à toutes les portes et des tapis jusque dans l'escalier. M^{me} Lafrogne dénicha à la ville haute un meuble de tapisserie au petit point dont elle orna le salon. On fit venir de Paris le lustre hollandais, les lampes japonaises et les faïences des jardinières. On tendit un boudoir de satin ponceau, afin de mieux faire ressortir la peau blanche et les cheveux noirs de Laurence. Germain eut un fumoir tapissé de nattes indiennes, garni de divans orientaux, où il n'osait ni cracher ni fumer. Pas une encoignure qui ne fût embellie par des fleurs naturelles, pas un pan de mur où l'œil ne fût amusé par quelque bibelot précieux : — torchères en fer forgé, cuivres tout flamboyans d'éclairs, faïences aux colorations tapageuses.

On ne parlait plus dans Villotte que des merveilles de la maison des deux Barbeaux. Chacun inventait un prétexte pour pénétrer dans cet intérieur et constater les coûteux embellissemens dus au caprice de M^{me} Lafrogne. Alors c'étaient des coups d'œil obliques échangés entre voisins, des hochemens de tête et des sourires sarcastiques, commentant des réflexions peu bienveillantes : — Cela

coûtera gros, disaient les visiteurs, les deux Barbeaux n'ont qu'à préparer leur bourse. — On fait des folies à tout âge ! — Que voulez-vous ? cette Parisienne leur a tourné la tête, murmurait Delphin Nivard, en s'apitoyant hypocritement sur le sort de ses deux camarades, tandis qu'en dedans une joie maligne illuminait ses petits yeux verts clignotans sous leurs paupières sans cils.

On adjoignit une femme de chambre à la vieille Catherinette, et Hyacinthe eut lui-même sa part de confortable. Il quitta les deux pièces qu'il occupait au-dessous des bureaux, et on l'installa, bon gré, malgré, dans la *chambre verte*, meublée à neuf. Mais, si Laurence avait réussi à métamorphoser radicalement l'intérieur de la maison, elle ne put rien changer aux habitudes et aux goûts des deux frères. Quand, à l'arrière-saison, les travaux furent terminés et qu'on revint s'établir rue du Bourg, les deux Barbeaux reprirent imperturbablement leur train de vie coutumier : Hyacinthe continua de passer ses journées à tenir ses écritures, et ses soirées à lire des tragédies ; Germain se remit à partager son temps entre son commerce de droguerie et les émotions de la chasse. On ne le vit plus guère qu'à l'heure du souper ; il arrivait affamé, recru de fatigue, mangeait comme un ogre et se couchait à neuf heures.

Peu à peu la maison redevint ce qu'elle avait été autrefois : silencieuse, solitaire, fermée aux visiteurs. Une froide et lourde somnolence semblait tomber du haut du toit sur les pièces somptueuses et muettes. Germain s'était nettement refusé à faire des visites de noce ; le monde l'effrayait, et, à part Delphin Nivard, qui venait de temps à autre se chauffer au coin du feu d'Hyacinthe, aucun étranger n'était reçu chez les Lafrogne. M^{me} de Coulaines, pour laquelle Villotte avait toujours été un exil, n'y avait pas fait long feu après le mariage de sa fille. Dès qu'elle avait vu Laurence bien établie, elle s'était senti un regain de jeunesse, et, comme ses trois mille francs de rente lui suffisaient maintenant, elle s'était empressée de retourner à Paris pour y reprendre ses habitudes et ses relations d'autrefois.

A l'entrée de l'hiver, Laurence demeura seule dans sa grande maison luxueusement meublée. Quand elle eut visité de la cave au grenier ce logis dont elle était la souveraine, quand elle se fut mirée dans toutes les glaces et assise dans tous les fauteuils capitonnés, elle commença de trouver son existence dorée un peu bien monotone. Un ennui gris, subtil et pénétrant comme un brouillard d'octobre, filtra autour d'elle à travers les portières laineuses et les rideaux soyeux de sa chambre. Il l'enveloppa tout entière pendant les longues heures inoccupées du jour et les heures plus interminables encore de la veillée. Elle comprit alors la cruelle vérité de cette rude chanson populaire lorraine qu'elle avait entendu chanter aux vendangeurs de Rembercourt :

Au diable la richesse
 Quand l'plaisir n'y est point !

 Un jour, quand je serai morte,
 Je n'emport'rai rien du tout
 Qu'une vieille chemise
 Et un drap par-dessus.
 Voilà la belle morte,
 On n'y pensera plus !

A quoi lui servait d'avoir d'élégantes toilettes qu'elle ne pouvait montrer ? A Villotte, on ne se promène pas ; les dames de la bourgeoisie n'ont d'autre distraction que d'aller au marché ou à l'église. Or Laurence laissait la corvée du marché à Catherinette ; quant à l'église, comme elle était d'une piété fort tiède, elle se bornait à y paraître le dimanche à la petite messe de onze heures. Elle sortait donc très peu et s'ennuyait mortellement.

Même quand les deux Barbeaux étaient au logis, la société de ces deux compagnons à l'esprit peu ouvert et peu expansif n'avait rien de récréant. Leurs goûts casaniers, leurs idées vieillottes, leurs causeries roulant sur des choses de l'ancien temps ou sur les souvenirs de M^{lle} Lénette, la laissaient indifférente et taciturne. Parfois il semblait à Laurence que son cerveau se rétrécissait, que sa jeunesse s'en allait, au contact de ces deux hommes plus vieux que leur âge, et elle se regardait avec effroi dans une glace, croyant déjà apercevoir une ride sur son front ou un fil blanc parmi ses cheveux noirs. Elle avait des langueurs indéfinissables, terminées par des crises de larmes dont elle était elle-même honteuse et qu'elle dissimulait de son mieux.

Les deux frères, peu expérimentés en ce qui touchait aux choses féminines, ne savaient rien faire pour remédier à ces accès de mélancolie. Germain, qui avait contenté toutes les fantaisies de sa femme, était persuadé qu'il avait rempli, et au-delà, l'engagement qu'il avait pris de la rendre heureuse. Elle avait de jolies toilettes, un nid douillet ; que pouvait-elle désirer davantage et pourquoi ne s'y serait-elle pas trouvée à l'aise ?

Du reste, pour le quart d'heure, les deux Barbeaux étaient absorbés par une occupation qui ne leur permettait guère de s'apercevoir des tristesses vagues de la jeune femme. Ils réglait les mémoires des menuisiers, des peintres et des tapissiers qui avaient contribué à l'embellissement de leur maison, et ils constataient avec effroi que le total de la dépense avait dépassé de beaucoup leurs prévisions. Ayant gardé les principes de stricte économie inculqués par la tante Lénette, ils ne laissaient pas de faire la grimace à l'aspect de ces formidables additions.

Hyacinthe surtout poussait de nombreux soupirs et gémissait de

ce que les nouveaux aménagemens avaient laissé inoccupées les deux pièces situées au-dessus des bureaux. — On aurait pu en tirer parti, murmurait-il à Delphin Nivard, et c'est de l'argent qui dort.

Un matin, le chef de bureau vint trouver les deux frères et leur demanda si, sérieusement, ils ne songeaient pas à utiliser cet appartement devenu vacant.

— Les deux pièces, leur dit-il, ont un escalier indépendant et une sortie sur la rue de la Municipalité, cela ne vous gênerait en rien, et vous avez assez de vieux meubles pour les garnir convenablement... Si vous vous décidiez à les louer, j'aurais votre affaire : un garçon bien rangé, bien élevé, tranquille, qui ferait honneur à ses propriétaires... Il cherche un appartement meublé, et il serait heureux de loger dans une maison comme la vôtre.

Le locataire proposé par Nivard était un jeune avocat, attaché au parquet de Villotte et répondant au nom de Xavier Duprat. Germain ne dit pas non, Hyacinthe alla aux renseignemens et en rapporta de parfaits. M. Duprat était un jeune homme distingué, ayant des goûts sérieux, de bons principes, une conduite exemplaire. Il était membre de la Société de Saint-François de Régis et offrait toutes les garanties désirables. L'affaire se conclut donc par l'entremise de Nivard, et il fut convenu que le nouveau locataire entrerait en jouissance le 1^{er} avril.

Ce jour-là, dans l'après-midi, Laurence s'occupait à renouveler les fleurs du petit salon qui lui servait de boudoir, Germain était allé assister à une pêche aux étangs de Belval, Hyacinthe était sorti pour affaires, quand Catherinette annonça que le locataire demandait à parler à madame.

Sur un signe de la jeune femme, la domestique introduisit M. Xavier Duprat.

D'après ce qu'elle avait entendu dire à son mari et à son beau-frère, Laurence s'était dessiné en idée un portrait assez ridicule de ce magistrat en herbe. Ce locataire patronné par Nivard et accueilli avec enthousiasme par les deux Barbeaux devait être quelque provincial à tournure de séminariste, gauche et engoncé dans de maussades vêtemens noirs. Elle fut plus qu'agréablement surprise à l'aspect du visiteur qui s'avancait en la saluant.

C'était un grand et beau garçon de vingt-cinq ans. Un léger pardessus marron, aux revers de soie largement étalés sur une poitrine bombée, laissait voir une taille souple et bien prise dans la redingote noire étroitement boutonnée ; un pantalon d'un joli gris complétait cette toilette à la fois élégante et simple. Le visiteur était ganté et chaussé avec un soin scrupuleux. Son linge était fin et d'une blancheur irréprochable. Il n'avait pas encore fait aux exigences du parquet le sacrifice d'une soyeuse barbe châtain-clair. Très soignée

et frisant naturellement, cette barbe encadrait à merveille le visage au teint chaud, un peu bistré, éclairé par deux yeux bruns, veloutés et caressans comme des yeux de femme.

— Madame, commença-t-il, je n'ai pas voulu m'installer dans votre maison sans vous présenter mes hommages et vous dire combien je suis heureux d'avoir été accueilli à titre de locataire par M. Lafrogne.

Sa voix était chaude et caressante comme son regard; peut-être même eût-on désiré moins de douceur mielleuse dans l'accent. Mais cet organe était si mélodieux qu'il charmait tout d'abord, et Laurence subit d'autant mieux cette séduction que son esprit prévenu y était moins préparé. Elle se sentit honteuse des imaginations qu'elle s'était mises en tête, et de son ton le plus aimable elle demanda au jeune homme s'il avait déjà pris possession de son appartement.

— Pas encore, répondit-il, j'ai laissé mes bagages au pied de l'escalier.

— Asseyez-vous, monsieur, reprit Laurence, je vais recommander qu'on monte tout cela chez vous, et qu'on vous prévienne lorsque les choses seront en ordre.

Elle sortit un moment, tandis que le nouveau locataire jetait un coup d'œil curieux sur l'arrangement du petit salon où il se trouvait. — Tout y sentait la femme jeune, raffinée et coquette : depuis les violettes trempant dans de frêles cornets de verre de Venise jusqu'aux écheveaux de soie aux couleurs gaies qui s'étaient sur une mignonne table à ouvrage. Les fauteuils bas et moelleux, les chauffeuses en velours de Gênes, les grands écrans japonais, tout avait un précieux parfum de richesse élégante et cossue.

— J'ai stylé Catherinette, dit Laurence en rentrant, et tout sera bientôt prêt, monsieur.

Ils restèrent un moment assis sans parler, chacun d'eux se recueillant pour rassembler ses impressions, tandis que les violettes emplissaient l'atmosphère tiède d'une suave odeur de renouveau. Laurence semblait un peu intimidée par ce tête-à-tête inattendu; Xavier Duprat, au contraire, était fort calme et regardait, non sans plaisir, à travers ses cils demi-fermés le joli visage et la fraîche toilette de la femme de son propriétaire. Celle-ci, embarrassée de cet examen, rougissait et agitait nerveusement son petit pied; à la fin, rompant la première le silence : — Vous habitez Villotte depuis peu, monsieur? demanda-t-elle.

Il répondit qu'il arrivait de Paris, où il avait passé son doctorat et où il était resté six ans.

— Vous avez vécu à Paris! s'écria-t-elle vivement, moi, j'y suis née... Quel quartier habitiez-vous?

Il nomma une rue voisine du Luxembourg.

— Ah ! fit-elle avec un gros soupir, et, fermant ses beaux yeux, la tête un peu renversée en arrière, pendant une minute elle revit le jardin tel qu'elle l'avait connu par les après-midi de printemps : — la terrasse des marronniers avec la musique militaire rangée en cercle et jouant une valse; les étudiants aux airs crânes, aux façons bruyantes, se promenant par bandes entre les chaises alignées; la jeune verdure des talus, la blancheur mate des statues se détachant sur les massifs de lilas, l'eau argentée du bassin frissonnant au grand soleil, et çà et là le mélodieux bruit d'ailes des ramiers quittant les marronniers en fleurs pour s'aller poser sur le bras d'un Mercure ou l'épaule d'une Diane. — Elle eut comme une hallucination de ce coin de Paris; elle en voyait tous les détails, elle entendait les voix joyeuses des enfans, les fanfares des cuivres, et croyait même respirer par bouffées l'odeur bien connue des gaufres toutes chaudes se mêlant aux senteurs végétales des parterres...

Elle secoua la tête, rouvrit les yeux et vit que le jeune homme la contemplait avec une discrète admiration. — Pardon ! balbutia-t-elle, je pensais au Luxembourg... Je m'y suis tant promenée autrefois ! Comment avez-vous pu quitter Paris, monsieur, pour venir vous enterrer à Villotte ?.. Vous devez bien vous ennuyer dans cette bicoque de petite ville !

Il fit un mouvement en arrière comme un homme légèrement choqué, et, prenant une attitude à la fois solennelle et pensive, une de ces poses dédaigneuses, affectionnées par les jeunes doctrinaires de sa conférence, il répondit avec un ton mélancoliquement sentencieux qu'un acteur lui eût envié : — Madame, je travaille beaucoup et je n'ai pas le temps de m'ennuyer... D'ailleurs je suis habitué à la solitude, et elle ne m'effraie plus.

— Vous êtes bien heureux, monsieur ! s'écria-t-elle avec une vivacité amusante, moi, je n'y suis pas faite... Je ne m'habituerai jamais à une ville où on n'a pas un spectacle à voir, pas un livre intéressant à lire... C'est peu de dire que je m'y ennuie, reprit-elle avec véhémence, *je m'y assomme !*

Il ouvrit tout grands ses yeux scandalisés. — J'ai dans ma bibliothèque, dit-il d'un air d'aimable compassion, quelques-unes des œuvres de nos auteurs contemporains, m'autorisez-vous, madame, à les mettre à votre disposition ?

Elle accepta immédiatement, et elle commençait à le remercier, quand Catherinette vint annoncer que l'appartement était prêt. Xavier Duprat s'inclina profondément, et ils se séparèrent; mais, tout en se rendant chez lui, le futur magistrat souriait dans sa barbe, et je ne sais quelle fatuité intime lui disait qu'il avait marqué sérieusement son passage dans le boudoir fleuri et capitonné de M^{me} Lafrogne.

— En effet, il y avait semé des germes de sensations nouvelles, dont la floraison rapide devait donner un parfum plus troublant et avoir une existence plus durable que les violettes et les jacinthes des jardinières.

Après son départ, Laurence demeura longtemps rêveuse. Il lui semblait que le soleil était plus doré et que les fleurs répandaient une plus pénétrante odeur de printemps. Le soir, au souper, elle conta la visite de M. Duprat et fit l'éloge du jeune homme. Hyacinthe abonda naïvement dans son sens ; quant à Germain, il avait à peine entrevu son locataire. Il n'en parut pas moins enchanté d'apprendre qu'il agréait à sa femme et à son frère, et promit même de lui rendre sa visite dans la huitaine.

Ce qui était certain, c'est que l'installation de M. Duprat dans la maison de la rue du Bourg avait donné à la vie de Laurence un intérêt tout nouveau. La présence de ce beau garçon, à la fois homme sérieux et homme du monde, semblait avoir rajeuni et réveillé la somnolente demeure. Les journées commencèrent à paraître moins longues à M^{me} Lafrogne ; et le soir elle s'endormait avec moins de peine en songeant que le lendemain matin, lorsqu'elle ouvrirait sa fenêtre, elle apercevrait Xavier à la sienne.

Les croisées du petit salon, donnant sur la cour, faisaient face à celles du cabinet de travail de M. Duprat. Le matin, en arrosant ses fleurs, Laurence jetait à la dérobée un coup d'œil chez son vis-à-vis. Elle entrevoyait le profil perdu du jeune homme courbé sur sa table de travail. Parfois il se levait, venait s'appuyer d'un air méditatif à la barre de la croisée, et tout à coup s'apercevant de la présence de M^{me} Lafrogne à la fenêtre d'en face, il saluait cérémonieusement et se retirait en hâte, comme s'il eût craint d'être accusé d'indiscrétion.

VI.

Xavier Duprat était le quatrième enfant d'un conseiller à la cour de Metz. Ses parents, ayant trois filles à doter, avaient donné à leur fils pour tout patrimoine une éducation soignée et de belles relations. Après l'avoir fait élever chez les pères du collège Saint-Augustin, ils l'avaient envoyé à Paris suivre les cours de la faculté de droit.

Le jeune homme avait quitté sa famille, ayant en poche une maigre pension de dix-huit cents francs, mais muni d'une ample provision de sages conseils, analogues à ceux que Polonius donne à son fils Laërte dans *Hamlet* : — être toujours en religion et en politique pour les principes d'ordre et d'autorité ; ne jamais heurter les bienséances ni fronder les personnages officiels ; se lier de préférence avec des gens placés plus haut que soi sur l'échelle sociale ;

faire la cour aux femmes âgées, se défier de son premier mouvement, parler peu et beaucoup écouter.

Le jeune Duprat, doué d'une forte volonté, d'un esprit délié et d'une ambition peu commune, avait suivi à la lettre les recommandations paternelles. Aussi avait-il réussi dans le monde et était-il arrivé à Villotte avec la réputation d'un homme distingué, sérieux, appelé aux plus éminentes positions. Façonné par les bons pères du collège Saint-Augustin, il avait appris de bonne heure à se conduire prudemment et adroitement dans la vie ; à une époque où une certaine religiosité était redevenue à la mode, il savait allier dans une juste mesure les pratiques dévotes et les distractions mondaines, assistant le même jour aux conférences d'un père lazariste et aux bals du préfet, passant légèrement sur sa dévotion un aimable vernis d'homme bien élevé ; en un mot, doux, poli, insinuant, réservé, ayant tout ce qu'il faut pour se pousser convenablement dans le monde.

Il faisait merveille dans cette petite ville, où les mères le citaient comme exemple à leurs fils adolescents et où les pères de filles nubiles le regardaient d'un œil fort doux. Perspicace et fin comme il l'était, il s'aperçut vite de l'impression qu'il avait produite sur M^{me} Lafrogne. Plus d'un homme de son âge eût été facilement induit à la tentation. La jeune femme était jolie à souhait, élégante, riche, dans une position à flatter grandement la vanité d'un conteur de fleurettes. En outre, il était évident que son mari la négligeait, qu'elle s'ennuyait de la vie qu'on lui faisait mener et qu'elle n'eût pas été fâchée de trouver un consolateur. Mais Xavier Duprat était prudent et réfléchi, et, bien que ses vingt-cinq ans le démangeassent fort dans une petite ville dépourvue de ressources, il tenait avant tout à ne pas se compromettre et ne voulait s'avancer qu'à coup sûr. Le fruit défendu le tentait, mais il désirait que la branche vînt d'elle-même se mettre à portée de sa main. Bref, par une compromission de conscience qu'il n'est pas rare de rencontrer chez les natures plus habiles que droites, il voulait bien pêcher, pourvu qu'aux yeux du monde il pût se donner les apparences d'un galant homme qui n'a succombé qu'à son corps défendant.

Aussi se garda-t-il de profiter de la permission octroyée par Laurence et de lui apporter sur-le-champ les livres dont il avait parlé. Pendant une quinzaine, il se tint sur la réserve, se contentant d'envoyer de respectueuses œillades dans la direction de la fenêtre de sa voisine. Il fut récompensé de sa patience, car un beau dimanche il reçut la visite de Germain Lafrogne en tenue de cérémonie.

Xavier Duprat se montra à son propriétaire sous les dehors d'un garçon sérieux, timide, « tout entier à son affaire. » La conversation fut affable et cordiale. En se retirant, Germain dit à Xavier :

— A propos, ma femme m'a prié de vous rappeler que vous lui aviez promis des livres.

Le jeune homme mit son oubli sur le compte de ses nombreuses occupations et proposa à M. Lafrogne de se charger lui-même des volumes.

— La demande de M^{me} Lafrogne est peut-être indiscreète, reprit le mari ; excusez-la, c'est une liséuse, et notre bibliothèque n'est pas très bien garnie.

Xavier prit sur un rayon *Valentine*, la *Confession d'un enfant du siècle* et les *Poésies* de Musset, puis il les remit à l'honnête Germain, qui emporta innocemment ces livres, dont il ne connaissait même pas de nom les auteurs.

Pour un dévot, le choix était au moins singulier ; mais Xavier pensait probablement qu'il faut donner aux gens des livres appropriés à leurs goûts, et que les esprits comme les estomacs féminins s'accommodent mieux des friandises que des viandes solides.

Avant de reparaitre chez les Lafrogne, il attendit patiemment que les œuvres de Musset et de George Sand eussent produit tout leur effet sur la jeune imagination de Laurence. Il se bornait le matin ou le soir à la saluer de sa fenêtre, mais il ne négligeait aucune occasion de lier conversation avec le mari. Il l'accompagna même une après-midi à sa ferme de Rembercourt. Laurence n'était pas de la partie, et Germain, en vrai propriétaire, promena son hôte dans tous les coins de son domaine, lui fit admirer son chenil, ses étables, ses engrangements, et le ramena à la nuit, éreinté et fourbu.

Lafrogne cadet était enchanté de son locataire. — Il est très bien, ce jeune homme, dit-il à sa femme et à Hyacinthe, c'est un garçon ferré sur le code et un aimable compagnon... un peu trop cérémonieux, par exemple!.. J'avais l'intention de le faire souper avec nous, à la fortune du pot... Croiriez-vous qu'il n'a jamais voulu monter?.. Il a fait un tas de façons, et, ma foi, je l'ai laissé... Je ne pouvais pas le prendre au collet, n'est-ce pas?

Laurence se contenta de sourire d'un air un peu dédaigneux, mais intérieurement elle était froissée. Elle en voulait à Xavier de cette réserve excessive. Depuis quinze jours, le travail de *crystallisation* dont parle Stendahl s'opérait doucement dans la tête de la jeune femme. Le printemps avec ses tiédeurs, le lyrisme des livres prêtés par M. Duprat, aidèrent encore à cette silencieuse floraison de l'amour.

Pelotonnée sur sa chaise longue, derrière ses rideaux ensoleillés, Laurence dévorait les *Nuits*, et de temps à autre, par l'entre-bâillement des stores, jetait un coup d'œil sur la fenêtre de Xavier. Parfois, aux heures claires de la matinée ou le soir, à la brune,

elle l'apercevait feuilletant ses dossiers. Après souper, elle revenait s'accouder sans lumière derrière ses persiennes, et se plaisait à le suivre, allant et venant dans son cabinet éclairé discrètement par une lampe posée sur le bureau. La fenêtre du jeune homme restait ouverte bien avant dans la nuit. Penchée dans l'ombre, Laurence distinguait les livres empilés sur la table, le globe dépoli de la lampe autour duquel tourbillonnaient des phalènes, attirées du dehors par la lumière. Elle voyait la svelte silhouette de Xavier se mouvoir de la table à la bibliothèque. Elle le trouvait beau, fier et triste comme le Bénédict de *Valentine*, elle lui prêtait la mélancolie dédaigneuse et passionnée des héros de Musset et elle le plaignait de vivre ainsi toujours seul. Elle enviait les petits papillons qui pouvaient entrer à leur aise chez lui et planer sur sa table de travail; elle aurait donné beaucoup pour pouvoir pénétrer comme eux, sans qu'il s'en doutât, dans l'austère chambre d'étude, et pour lui apparaître tout d'un coup comme la muse consolatrice de la *Nuit de mai*.

Un matin, l'occasion lui fut offerte de satisfaire cette fantaisie, et elle ne sut pas y résister. Xavier était au parquet, et la femme de chambre, chargée du ménage du locataire, était venue demander à Laurence des rideaux blancs pour la fenêtre du cabinet de travail. Après un moment d'hésitation, elle résolut d'accompagner la chambrière sous le prétexte de rapporter elle-même les livres qu'on lui avait prêtés. — Après tout, ce n'était pas là un gros péché, pensait-elle, et d'ailleurs toutes les propriétaires regardent comme un devoir de veiller à ces détails de ménage. — Néanmoins son cœur battait fort en montant l'escalier de M. Duprat.

Une fois dans l'appartement, on s'aperçut que les rideaux étaient trop courts. Il fallait découdre un rempli et refaire un ourlet. La femme de chambre redescendit pour s'occuper de cette opération, et Laurence, restée seule, put examiner à loisir le sanctuaire où travaillait Xavier.

Le cabinet était à la fois élégant et sévère comme le maître du logis. L'une des murailles était entièrement couverte par une large bibliothèque vitrée, pleine de livres aux reliures brunes et uniformes. Un grand crucifix d'ivoire sur un fond de velours noir faisait face au bureau. Çà et là, les murs étaient décorés de gravures d'après Ary Scheffer, représentant *Saint Augustin et sainte Monique*, *Mignon aspirant au ciel*, etc. Sur la cheminée, un buste de D'Aguesseau en bronze se dressait entre deux potiches garnis de plantes vertes au feuillage sombre et métallique. Le bureau était encombré de cartons, de dossiers et de livres de droit; à côté,

sur un guéridon, étaient épars des gants gris perle, un paroissien et un album de photographies.

Ce dernier objet attira surtout la curiosité de Laurence. Elle en examinait curieusement la reliure en cuir de Russie, maintenue par des fermoirs d'acier bruni, et je ne sais quel démon la poussait à l'ouvrir. Ces albums sont le plus souvent une sorte de musée intime dont les portraits peuvent fournir à un observateur perspicace plus d'un renseignement sur le présent et le passé de leur propriétaire. Laurence brûlait de connaître les figures qui composaient l'album de Xavier. — La femme de chambre en avait bien pour une heure à rallonger les rideaux ; l'audience ne se terminait qu'à onze heures, et il en était dix ; M. Duprat ne pouvait donc rentrer maintenant, et elle avait tout le temps de contenter sa curiosité. — Elle fit sauter lestement les fermoirs de l'album et l'ouvrit. En tête se trouvaient les portraits du père et de la mère de Xavier, puis trois jeunes filles assez laides, — ses sœurs probablement. Ensuite arrivaient à la file des personnages graves, décorés, cravatés de blanc, figures solennelles et rasées de vieux magistrats ; enfin toute une collection d'ecclésiastiques : révérends pères à mines doucereuses, moines aux profils d'ascètes, abbés mondains et sourians. Laurence poursuivait sa perquisition, rassurée par ces têtes pieuses et vénérables, mais redoutant toujours, en tournant un feuillet, de rencontrer une figure de femme, jeune et jolie, dont la présence lui révélerait quelque mystère d'amour. Tout à coup la porte s'ouvrit, et Xavier Duprat, portant sa serviette gonflée de paperasses, parut aux regards effarés de la curieuse.

Elle poussa un petit cri, laissa retomber bruyamment la couverture de l'album, et une rougeur intense lui brûla les joues et le front.

Xavier la considérait d'un air étonné, sévère et un peu ironique. — Vous, madame, chez moi ? dit-il d'une voix grave où perçait néanmoins une secrète satisfaction. — Il referma soigneusement la porte, jeta ses paperasses sur une chaise et fit quelques pas vers la coupable, qui se tenait devant lui, honteuse et les yeux baissés.

— Oh ! monsieur, murmura-t-elle suffoquée, que je suis confuse... Pardonnez-moi ! Les rideaux étaient trop courts, Marianne est allée les rallonger et...

— Et vous êtes restée, ... je le vois, acheva le jeune homme avec le même accent ironique et austère.

Elle ne savait plus quelle contenance prendre et continuait de répéter en détournant les yeux : — Je suis si fâchée !.. Pardonnez-moi d'avoir eu l'indiscrétion d'ouvrir ce livre.

— Cela n'est rien, reprit-il dédaigneusement, n'en parlons plus !

mais vous n'avez sans doute pas réfléchi que, dans une petite ville, les démarches les plus innocentes donnent lieu à de malignes interprétations; que penserait-on si l'on savait que vous êtes venue chez moi ?

— Oh ! répliqua vivement Laurence en relevant la tête, je suis heureusement au-dessus de pareils commérages !.. Le seul tort que j'aie eu c'est d'avoir ouvert cet album, et je serais désolée si vous ne me le pardonniez pas.

— Je vous répète que cela n'est rien, fit-il, toujours impassible et gourmé.

— Je vois à votre ton que vous me gardez rancune, monsieur... Dites-moi que vous ne me tiendrez pas rigueur à cause de mon étourderie.

— Non, certes, madame...

— Adieu, monsieur !.. Vous ne m'en voulez pas, bien vrai ?

Elle lui tendait la main gentiment, mais lui, tout à son rôle de puritain, feignit de ne pas voir cette main tendue et s'inclina cérémonieusement.

Elle resta immobile et douloureusement mortifiée par cette dureté dédaigneuse. La honte, le chagrin, l'excitation nerveuse provoquée par cette scène inattendue lui oppressèrent la poitrine, sa gorge se serra, ses yeux devinrent humides, et tout à coup deux grosses larmes roulèrent lentement le long de ses joues.

Cette naïve explosion de douleur et de confusion était si charmante que le jeune doctrinaire en fut touché à travers sa cuirasse de dignité glacée et de faux puritanisme. Ces deux belles larmes remuèrent le fond voluptueux de son tempérament bilieux-sanguin. En somme, il en était arrivé à ses fins, Laurence s'était compromise sans qu'on pût l'accuser, lui, d'avoir poussé la jeune femme sur cette pente périlleuse. Après tout, il ne voulait point mal de mort à cette pécheresse, et il était miséricordieux.

Ses yeux retrouvèrent peu à peu leur expression câline; il prit affectueusement l'une des mains de Laurence entre les siennes : — Non, chère madame, murmura-t-il, je ne vous en veux pas.

Sa voix avait des accens d'une mansuétude fondante. Il avança un fauteuil et força la jeune femme à s'y asseoir; puis, accoudé paternellement au dossier, il la regarda d'un œil à la fois indulgent et charmé.

Laurence, rassérénée par ce changement de façons, mais encore trop émue pour parler, se bornait à tourner vers lui, avec une expression de vive reconnaissance, ses noires prunelles tout humides, tandis que ses lèvres rouges souriaient. — Oh ! soupirait-elle, que je suis contente que vous ne me gardiez pas rancune !

— Je ne vous en veux pas, répéta-t-il en se penchant de plus en plus, mais comprenez quelle a été mon émotion en rentrant dans ma solitude et en vous y trouvant, vous, jeune, charmante, adorable...

Il lui chuchotait ces mots dans l'oreille, ses lèvres effleuraient presque les abondans cheveux crépelés de Laurence, dont la poitrine gonflée se soulevait encore par momens. Elle subissait de plus en plus l'influence de cette voix caressante, de ces regards câlins fixés sur sa figure, et involontairement, comme fascinée, elle tournait la tête vers lui.

— C'est trop ! murmura-t-elle, après m'avoir grondée, voilà que vous me faites trop de complimens.

— Ce ne sont pas des complimens, c'est l'expression même de ma pensée la plus intime...

Il avait à peine achevé que sa tête se rapprocha encore, et lentement ses lèvres déposèrent deux baisers sur les yeux qui se tournaient pour lui sourire.

Tout étourdie et troublée par cette lente caresse, elle ne protesta pas d'abord. Même sa tête se souleva, ses lèvres s'avancèrent comme attirées irrésistiblement vers celles de Xavier ; puis, la réflexion lui revenant comme un coup de foudre et reprenant conscience d'elle-même, elle fut épouvantée de l'audace du jeune homme et de tout ce qu'elle avait permis. Alors, à la fois honteuse et grisée, rouge, les yeux voilés, elle se leva, repoussa les mains qui voulaient s'emparer des siennes, et, sans dire un mot, s'élançant vers la porte, elle disparut.

VII.

Xavier passa son après-midi à ruminer les impressions de la matinée. Sa vanité était flattée ; il avait touché le cœur d'une vraie femme du monde, élégante, coquette et toute pimpante dans sa fraîche beauté de dix-neuf ans. En lui, le limon sensuel qui est au fond de toute créature humaine fermentait doucement à la tiède chaleur de ces préliminaires d'amour. Étendu dans le fauteuil où s'était appuyée la tête de Laurence, il croyait respirer encore cette fine odeur de violette dont les vêtemens de la jeune femme étaient imprégnés ; il fermait voluptueusement les yeux et revoyait tous les détails de la scène du matin.

Il n'essaya point ce jour-là de troubler de nouveau la solitude où M^{me} Lafrogne s'était renfermée. Il lui semblait de bon ton de se montrer tout d'abord généreux et réservé ; mais le lendemain il résolut de pousser plus avant et, après avoir procédé minutieuse-

ment à sa toilette, il prit sous son bras deux romans de Balzac, afin de motiver sa visite, et se rendit chez la femme de son propriétaire.

Comme il traversait la cour, il rencontra Germain qui sortait du vestibule. — Vous alliez chez ma femme, monsieur Duprat? lui dit ce dernier, inutile! vous ne la trouverez pas... Elle est partie hier pour Rembercourt.

Et comme, involontairement, à l'annonce de ce brusque départ, la figure du jeune homme s'était allongée : — Cela nous contrarie un peu, Hyacinthe et moi, continua Germain en bourrant sa pipe, parce que nous avons ici du travail qui nous retiendra jusqu'en juin, et que nous ne pourrons passer avec elle que les dimanches, mais elle prétend qu'elle est souffrante et que l'air de la campagne lui fera du bien... Vous savez, quand les femmes ont une idée, il n'y a pas à aller contre...

Le jeune homme remonta chez lui fort désappointé. Cet expédient dilatoire, imaginé par Laurence, dérangeait toutes ses combinaisons. Pourtant une réflexion vint mêler quelque douceur à l'amertume de sa déconvenue. — Il fallait que M^{me} Lafrogne le redoutât bien fort pour avoir fui si rapidement! Cette précipitation à s'éloigner donnait la mesure de la fascination qu'il avait exercée et marquait combien la jeune femme avait conscience de sa propre faiblesse.

Laurence avait eu peur, en effet. Comme beaucoup d'honnêtes femmes, elle pensait que l'amour platonique est une distraction parfaitement licite, où les maris n'ont rien à voir. Elle s'était bercée de l'espoir que l'amour de ce jeune homme, si sérieux et si bien élevé, planerait constamment dans des régions angéliques et immatérielles, qu'entre eux la passion resterait pure, et que le désir des choses défendues, pareil à une hirondelle infatigable, volerait toujours au-dessus de leurs têtes sans jamais y poser son aile. — Et la chute avait été si prompte! le vol idéal avait été si court! — La jeune femme était fort irritée de ces deux impertinents baisers qui étaient si vite descendus sur ses yeux, et en même temps elle éprouvait une douceur nonpareille à se les rap-peler, ainsi que la musique caressante des paroles que Xavier lui murmurait à l'oreille. Comme elle avait une nature droite et répugnante à la duplicité, elle se trouvait mal à l'aise en face des deux honnêtes figures de Germain et d'Hyacinthe. Il lui semblait qu'on voyait sur son visage la trace des baisers de Xavier, et en présence des deux Barbeaux elle n'osait plus penser à son séduisant et audacieux voisin.

Aussi saisit-elle le premier prétexte qui s'offrit pour s'enfuir à

Rembercourt. Dans cette retraite heureusement située entre la rivière et un grand pan de forêt, Laurence croyait qu'elle serait à la fois plus protégée et plus libre. Elle n'aurait plus à craindre le voisinage troublant des fenêtres de Xavier, elle pourrait penser à lui sans rougir devant Germain; elle savourerait les prémices de la passion sans risquer de se laisser entraîner sur une pente dangereuse.

Cette innocente illusion ne fut pas de longue durée. Dès le surlendemain de son départ, Xavier Duprat devint un visiteur assidu des bois de Rembercourt. — Au sortir du petit village de Fains, la colline boisée qui forme l'un des versans de la vallée s'avance comme un promontoire dans la plaine, dominant de ses futaies à à pic l'eau tranquille d'un canal et les bâtimens de la ferme. Au point culminant du bois, une tranchée dévale brusquement en face de Rembercourt, et par cette éclaircie on peut, sans être vu, plonger comme à vol d'oiseau au-dessus des cours et des jardins.

C'était là que Xavier venait s'installer chaque jour. Étendu à l'ombre, il épiait tranquillement, du haut de cet observatoire, tout ce qui se passait à la ferme. Pour amuser ses yeux, pendant les longues heures où il faisait le guet, la vallée prodiguait les charmes de son opulente parure d'été. — Les vergers, où déjà rougissait la cerise, étaient pleins d'oiseaux chanteurs; les prés mûrs répandaient au soleil leur onduleuse et plantureuse verdure aux tons chauds semés çà et là de taches blanches ou dorées; entre les saules et les peupliers, la rivière luisait par place comme de l'argent fondu; et de l'autre côté des prairies, les coteaux de Varney et de Bussy détachaient sur le bleu du ciel leurs vignes d'un vert phosphorescent. Au milieu de tout cela, il y avait des envolemens de pigeons aux ailes mélodieuses, de sonores claquemens de fouet, des gloussemens de volailles, et parfois le passage d'un train lancé à toute vapeur, qui traversait la vallée avec un long sifflement. Mais Xavier Duprat, peu sensible aux spectacles de la nature, n'était préoccupé que d'une chose : — le pavillon aux volets verts qui s'élevait à l'un des angles du mur de la ferme. Armé d'une lorgnette, il n'avait pour objectif que ce corps de logis, dont la blancheur ensoleillée tranchait sur les arbres du verger. Il espérait toujours que Laurence, lasse de sa réclusion, se laisserait tenter par l'ombre fraîche de la futaie voisine et qu'elle viendrait se promener sous bois.

Un jour enfin, sa patience fut récompensée. Il vit la jeune femme ouvrir la porte qui donnait sur la forêt, franchir rapidement le canal et disparaître derrière les arbres de la lisière. Leste comme un chevreuil, il dégringola le long de la coulée ombreuse, et comme

Laurence gravissait le même chemin en sens opposé, à un brusque tournant elle se trouva soudain en face de Xavier Duprat.

Elle étouffa un cri de surprise, devint pourpre, et resta immobile au pied d'un hêtre. — Pardon, madame, dit Xavier en saluant très bas, pardon de vous avoir effrayée. Croyez bien que, malgré les apparences, cette rencontre n'a rien de prémédité. Depuis une semaine, je me trouvais si seul chez moi, la vue de vos persiennes constamment closes me faisait si tristement sentir mon isolement, que j'ai voulu marcher au grand air. Un secret attrait m'a poussé de ce côté, mais j'étais loin d'avoir l'indiscrète pensée de troubler votre retraite... Le hasard seul a tout fait.

Laurence crut de ce petit discours ce qu'elle voulut bien, mais l'attitude du jeune homme était si pleine de respectueuse admiration, sa voix avait des inflexions si tendres, son air doux et soumis contrastait si fort avec les audaces de l'autre semaine qu'elle pensa qu'un excès de rigorisme serait ridicule; au lieu de rebrousser chemin, elle continua de marcher à côté de lui dans le sentier qui était juste assez large pour qu'on pût y passer deux de front en se frôlant un peu.

Xavier avait une langue dorée, et il ne laissa pas languir la conversation. Côte à côte, le bras effleurant le bras, ils suivaient lentement les petites sentes moussues : le soleil, tamisé par les hautes branches des hêtres, faisait pleuvoir des gouttes lumineuses sur l'herbe et sur les feuilles; dans ce clair-obscur, çà et là des ancolies bleues et de grands orchis tachetés dressaient leurs têtes fleuries, tandis qu'au cœur de la futaie les loriots brodaient des vocalises flûtées sur la basse profonde des ramiers roucouleurs.

Sans déclamation, avec une grâce aisée et une mélancolie adroitement mesurée, Xavier parlait de son isolement, de ce besoin d'intimité qui lui donnait parfois la nostalgie de la vie de famille. Il avait eu une enfance si heureuse près de sa mère qui l'adorait !.. Le futur substitut s'entendait à merveille à faire jouer les cordes du sentiment maternel et des joies familiales. Laurence l'écoutait avec une sympathie toujours croissante. La beauté de cette après-midi de juin ajoutait encore aux séductions du langage de l' amoureux, et pendant des heures la jeune femme resta sous le charme; si bien que le soleil était déjà bas quand elle songea à rentrer à la ferme. Il la reconduisit jusqu'à l'orée du bois, et lui arracha la promesse de se retrouver le lendemain au même endroit.

Elle y revint. Tous deux prenaient goût à cette école buissonnière en pleine forêt. Le beau temps, la délicieuse griserie de l'amour qui commence, la piquante saveur du fruit défendu, et surtout l'audace ingénue de la jeunesse faisaient passer Laurence sur les

périls de ces promenades clandestines. Quant à Xavier Duprat, ravi de la tournure que prenaient les choses, il se montrait délicat et réservé, se gardant bien de gêner sa situation par de trop brusques attaques. Il savait rester sage et respectueux. En garçon raffiné et prudent, il se sentait d'ailleurs peu de goût pour les *oaristys* en plein air qu'un garde mal appris ou un bûcheron indiscret peut venir déranger. Il était semblable à un écolier qui a volé un beau fruit, et qui, le sachant bien en sécurité au fond de sa poche, se contente de le tâter du doigt de temps à autre, en se réservant de choisir son heure pour le savourer à son aise. Il calculait qu'une fois complètement maître de la volonté de Laurence, il lui serait facile de s'insinuer dans les bonnes grâces des deux Barbeaux, qui étaient gens à mener par le nez. Il deviendrait alors l'ami de la maison, le commensal préféré, et, sans endommager sa réputation, sans compromettre son avenir, sans faire de scandale, il trouverait dans le confortable logis de la rue du Bourg bon souper, bon gîte... et le reste.

Un incident malencontreux vint gêner cette aimable perspective. Jusque-là le beau temps avait favorisé les deux jeunes gens, mais une après-midi, pendant qu'ils se promenaient sous bois, le ciel se brouilla, et un brusque coup de tonnerre leur annonça un orage qui s'était formé à la sourdine. Ils étaient sur le versant qui descend vers Fains, et, par une éclaircie, ils virent tout à coup la vallée obscurcie par de gros nuages. La rivière était toute noire; de larges nappes de pluie poussées par le vent commençaient à cacher les collines sous d'épaisses buées grises. — Ils ne pouvaient rester en plein bois, et ils coururent le long de la lisière, en quête d'un abri un peu plus imperméable que les branches des hêtres. Justement, au pied de la côte, il y avait une brasserie, bien connue des pêcheurs à la ligne, qui allaient s'y reposer auprès d'une chope, quand le poisson ne mordait pas. — Laurence et Xavier, toujours courant, se précipitèrent dans la *foulerie* qui formait une des dépendances de l'établissement, et là, cachés derrière les cuves, ils attendirent la fin de la bourrasque. Il faisait si noir dans ce bâtiment, uniquement éclairé par la porte cochère, qu'ils ne craignaient guère d'être reconnus. Au bout d'une demi-heure, les éclats de tonnerre devinrent plus sourds et plus lointains, la pluie diminua, et un rayon de soleil, perçant gaîment l'obscurité de la *foulerie*, annonça aux deux reclus qu'ils pouvaient reprendre la clé des champs.

Comme ils quittaient leur refuge, juste sous le porche de la grand'porte, ils se jetèrent dans les jambes d'un quidam qui accourait en sens contraire, et qui, trempé jusqu'à l'échine, se hâtait

d'entrer à la brasserie. Or, par une malheureuse chance, ce quidam n'était autre que Delphin Nivard.

Laurence le reconnut la première. — Courons, dit-elle tout bas à Xavier, c'est M. Nivard !

Ils s'éloignèrent rapidement. Quand ils furent à cent mètres : — Êtes-vous sûre que ce soit lui ? demanda Xavier.

— Je le crois, répondit-elle, car il doit dîner ce soir à la ferme avec Hyacinthe et M. Lafrogne.

Xavier Duprat se retourna d'un air inquiet vers la brasserie. C'était bien Nivard, en effet. Il était revenu sur ses pas et, planté sur le seuil de la porte cochère, la main en abat-jour sur ses yeux, il paraissait lorgner, à travers les dernières buées de l'orage, le couple qui s'éloignait.

— Voilà qui est fâcheux ! murmura Xavier Duprat, dont la figure s'assombrit.

Laurence était tout aussi inquiète que son compagnon, mais, le voyant tourmenté, elle voulut le rassurer. — Bah ! reprit-elle, il ne nous a vus que de dos et il a de mauvais yeux. Je vais vite rentrer à Rembercourt où je changerai de robe et de coiffure avant qu'il arrive, cela le déroutera... Soyez demain à l'entrée du bois, et je vous conterai comment les choses se seront passées...

Ils se quittèrent là-dessus. — Le lendemain, dès trois heures de l'après-midi, Xavier attendait M^{me} Lafrogne au rendez-vous indiqué.

Le même jour, vers deux heures, les employés du bureau de Nivard furent fort étonnés de voir leur chef de file enlever ses manches de lustrine, broser son chapeau et quitter son fauteuil de cuir. Delphin Nivard était un modèle d'assiduité, et sa conduite était tellement anormale qu'elle stupéfia tous les plunitifs de sa division. Le chef de bureau enfila une rue détournée et, longeant les bords du canal, prit à son tour la direction de la ferme. C'était le chemin le plus long, mais aussi le moins fréquenté. Il arriva ainsi, masqué par les arbres, jusqu'à la lisière inférieure de la forêt, et là, sautant dans le taillis avec l'agilité d'un chat sauvage et l'adresse d'un braconnier, il chemina sans bruit sous la feuillée jusqu'en vue de Rembercourt.

Trois heures et demie venaient de sonner à l'église de Fains quand Laurence quitta la ferme et s'engagea dans le sentier où l'attendait le jeune Duprat.

— Eh bien ? demanda-t-il en scrutant d'un regard de juge d'instruction la figure un peu pâlie de la jeune femme.

— Rassurez-vous, répondit-elle, je crois que Nivard ne se doute de rien. Quand il est arrivé pour dîner, je m'étais métamorphosée des pieds à la tête ; il n'a point paru me soupçonner, et il n'a

pas soufflé mot de sa rencontre... Étant donné l'homme, s'il eût eu le moindre soupçon, il me l'aurait fait entendre par quelque allusion méchante, car il ne m'aime pas, et il n'aurait pas été fâché de me jouer un tour.

— N'importe, reprit Xavier d'un ton bref, ces promenades en plein air sont imprudentes, et il faut y renoncer.

Elle lui jeta un coup d'œil surpris et attristé. — Soit! murmura-t-elle, puisque vous le désirez.

— C'est dans votre intérêt! soupira-t-il avec un accent d'hypocrite abnégation.

Elle secoua les épaules et fit une moue peu résignée.

— D'ailleurs, insinua-t-il doucement, il me semble qu'il y a un autre moyen de nous voir... un moyen plus simple et moins périlleux.

— Lequel?

— Vous êtes seule le soir presque toute la semaine; qui vous empêche de me recevoir à Rembercourt?

— C'est impossible! que penseraient les fermiers et les domestiques?

— Votre pavillon est séparé de la ferme par des jardins, et tous ces gens-là se couchent comme les poules, sitôt la nuit venue.

— Je ne suis pas seule, j'ai avec moi Marianne.

— Votre femme de chambre?.. Elle loge dans les combles et vous au rez-de-chaussée... Vous pourriez vous débarrasser d'elle de bonne heure, et, si vous laissiez ouverte la porte du bois, il me serait facile d'entrer chez vous, à la nuit close...

— Je ne ferai jamais cela! interrompit-elle avec véhémence, ce serait mal.

— Le mal gît surtout dans le scandale, répliqua-t-il d'un ton coupant et dur qu'elle ne lui connaissait pas encore; plutôt que de vous exposer aux médisances du public, dans ces courses à travers les chemins, j'estime qu'il vaut mieux renoncer à nous voir.

Elle baissa la tête et resta un moment silencieuse. — Non, murmura-t-elle enfin comme si elle se répondait à elle-même, je ne puis pas vous faire entrer clandestinement à Rembercourt... Prêter les mains à une pareille chose, ce serait de ma part une sorte de trahison.

— Aimez-vous mieux que j'y entre en escaladant le mur? demanda-t-il d'un air ironique.

Elle eut la naïveté de prendre cette bravade au sérieux. — Ne vous en avisez pas! s'exclama-t-elle effrayée on lâche les chiens à la nuit, et ils vous sauteraient à la gorge!

Il vit tout le parti qu'il pouvait tirer de cette crédule appréhen-

sion, et poursuivant d'un ton résolu : — J'en ferai l'essai dès demain soir à neuf heures, dit-il, n'en déplaie aux molosses de M. Lafrogne.

— Mais c'est une folie ! s'écria-t-elle en joignant les mains, vous perdez la tête, monsieur.

— Je vous jure que je suis parfaitement de sang-froid... J'escaladerai demain la muraille, à moins que vous ne préfériez m'ouvrir la porte du bois.

— C'est impossible.

— C'est votre dernier mot?... à demain donc, et il en adviendra ce qu'il plaira à Dieu.

D'un air offensé il la quitta brusquement, remonta le sentier et disparut avant qu'elle pût ajouter un mot.

VIII.

Vers une heure de relevée, les deux Barbeaux travaillaient dans leur petit bureau poudreux, orné d'échantillons de bois de teinture, de registres à dos verdâtre et de factures embrochées dans des tiges de fer. Il faisait très chaud : par la fenêtre ouverte, où grimpaient en guise de jalousies des capucines et des volubilis, on entendait le bourdonnement sourd des mouches à miel dans les banquettes de balsamines, — et par momens des bouffées d'air tiède apportaient du fond de la cour des émanations poivrées de gingembre et de noix muscade.

Hyacinthe, perché sur un tabouret, les jambes de son pantalon soigneusement remontées, afin que l'étoffe ne prit point de faux plis aux genoux, transcrivait des factures sur son livre-journal, et entre les barreaux du tabouret on apercevait ses chevilles maigres, chaussées de bas gris. Germain, la pipe entre les dents, décachetait un supplément de courrier que venait d'apporter le facteur de midi.

Au milieu de ces dépêches commerciales sur papier bleu, une lettre timbrée de Villotte attira son attention. Dans une petite ville, il est rare qu'on emploie la poste pour communiquer avec ses voisins. La suscription de l'enveloppe portait le nom de Germain Lafrogne, écrit d'une main d'écolier inexpérimenté. Le cadet des Barbeaux déchira le cachet, et se mit à lire. Tout à coup il posa brusquement sa pipe sur la table et poussa une exclamation qui fit tourner la tête à Hyacinthe. Germain était pâle et ses mains tremblaient.

— Qu'y a-t-il, cadet ? demanda l'autre étonné.

Germain tendit la lettre à son frère. — Tiens, vois ce qu'on m'écrit, murmura-t-il d'une voix altérée.

Hyacinthe lut à son tour la lettre, qui était ainsi conçue :

« On engage M. Germain Lafrogne à se défier de son locataire, qui rôde beaucoup trop souvent du côté de Rembercourt. Du reste, s'il veut savoir pourquoi sa femme était si pressée de s'installer à la ferme, et s'il veut être édifié sur les rapports de cette dernière avec M. Duprat, il n'a qu'à se trouver ce soir même à Rembercourt, à la nuit tombante. A bon entendeur salut. »

— C'est une infamie ! s'exclama Hyacinthe.

— Oui, celui qui a lancé ce billet a visé juste... Cela m'a donné cômme un coup de couteau au cœur.

— Voyons, reprit l'aîné d'un ton qui voulait être rassurant, je pense que tu ne vas pas croire à une dénonciation anonyme ?

— Je voudrais n'y pas croire... Mais quel intérêt aurait-on à m'écrire cela ?.. Nous n'avons pas d'ennemis.

— Nous avons des envieux... Et puis il y a tant de mauvais plaisans.

— On ne fait pas de pareilles plaisanteries, dit Germain d'un air sombre, en allant fermer la fenêtre... Depuis que j'ai lu ce papier, il m'est venu un tas de réflexions que je n'avais jamais eues et qui me frappent tout d'un coup... Laurence est jeune, et j'ai le double de son âge ; elle aime le plaisir, et nous ne sommes pas amusans ; enfin je suis un ours, et ce monsieur de là-haut est un joli-cœur...

— Un garçon si réservé, si pieux !.. Je ne peux pas croire qu'il soit capable d'une pareille noirceur !

— Tu ne connais pas le monde, Hyacinthe, tu juges toujours les autres d'après toi... Vois-tu, nous n'entendons rien aux femmes, ni l'un ni l'autre... Ah ! nom d'une balle, s'écria-t-il en se rasseyant, je voudrais déjà être à ce soir... Je souffre trop !

— Tu iras là-bas ?

— Tu le demandes ? repartit Germain d'une voix amère et irritée.

— Écoute, cadet ! reprit le brave Hyacinthe après avoir médité un moment, veux-tu un bon conseil ? Pars tout de suite pour Rembercourt. Si cette accusation a quelque fondement, il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le punir. Ta présence empêchera ta femme de commettre une faute, et la sauvera peut-être.

— Non, répliqua nettement Germain, maintenant que le soupçon m'est entré dans la cervelle, un pareil expédient ne me l'enlèverait pas... En supposant que je trouve Laurence tranquille dans son jardin et que rien ne se passe ce soir, je me dirais toujours : « Si je n'étais pas arrivé, que se serait-il passé ? » Et je serais continuellement tourmenté par un doute ; non, dussé-je en crever, j'attendrai jusqu'à la nuit, je me fauileraï là-bas sans être vu... Et j'en aurai le cœur net.

— Alors tu m'emmèneras avec toi.

— Viens, si tu veux... Maintenant reprenons notre besogne et patientons !

Ils reprirent leurs écritures ; mais ni l'un ni l'autre n'avaient grand goût au travail. Les chiffres s'enchevêtraient devant leurs yeux, et leur esprit était ailleurs. Les heures se traînèrent lentes, silencieuses, interminables. Ils entendirent le locataire Xavier Duprat rentrer dans son appartement et s'installer à son bureau. Hyacinthe fit un geste éloquent, en montrant le plafond comme pour dire : — Tu vois bien, il reste chez lui, et on le calomnie. — A quoi Germain répondit par un haussement d'épaules. Le soleil glissa petit à petit le long des capucines en fleurs, remonta au premier étage, puis s'envola au faite du toit. Dans la cour moins lumineuse, où flottaient toujours d'aromatiques senteurs d'épices, le bourdonnement des abeilles s'apaisa ; puis Catherinette vint annoncer que le dîner était prêt. Ils mangèrent tous deux du bout des dents ; ils essayaient de se forcer, mais la nourriture s'arrêtait dans leur gosier, et ils restèrent accoudés sur la table, sans mot dire, auprès du dessert intact, jusqu'au moment où le crépuscule assombrit les panneaux de chêne de la salle.

— Allons, murmura Lafrogne cadet en se coiffant de son feutre, il est temps... Nous prendrons la route des Romains.

Ils sortirent par la rue du Bourg, enfilèrent des ruelles détournées et s'enfoncèrent dans le chemin qui longe les vignes de Chanteraine.

Ils firent le trajet sans prononcer un mot. La nuit était tout à fait venue, une nuit sans lune, propice aux rendez-vous amoureux. Quand ils furent en vue de Rembercourt, au lieu de suivre la route, ils contournèrent les murs de la ferme, et s'engagèrent dans les prés. Il y avait du côté de la rivière une petite porte dont Germain avait gardé la clé. C'est par là qu'ils pénétrèrent dans l'enclos, où tout semblait assoupi et où l'on n'entendait que le chant nocturne des grillons dont le vague bourdonnement semblait être la respiration sourde des champs endormis.

Pendant ce temps, le calme était loin de régner dans l'appartement de Laurence. Derrière les persiennes closes, deux voix y troublaient le silence de la nuit : l'une tour à tour irritée et suppliante, l'autre virile, insinuante, et dont les intonations ressemblaient fort à celle de M. Duprat.

C'était Xavier, en effet, que Laurence avait eu l'étourderie de recevoir chez elle. Craignant qu'il ne recourût à une escalade, comme il l'en avait menacée, elle n'avait pas osé fermer la porte du bois ; à la nuit close, dès qu'il avait été certain que la femme

de chambre s'était retirée, Duprat s'était hâté de pénétrer dans la pièce du rez-de-chaussée où la lueur d'une lampe lui faisait supposer que M^{me} Lafrogne devait se trouver. Une fois établi dans la place, il s'était promis de n'en point sortir de sitôt, et, estimant que cette chambre confortable et coquette était un séjour préférable aux humides talus de la forêt, il usait de son éloquence la plus persuasive pour obtenir la permission d'y rester. Il avait posé sans façon son chapeau sur un meuble et demeurait impassible devant la jeune femme qui le suppliait de s'éloigner.

— Soyez raisonnable, lui disait-elle, et pour plus de précaution, elle avait mis entre elle et lui un grand fauteuil derrière le dossier duquel elle s'appuyait comme pour s'en faire un rempart, — je vous ai donné une preuve de confiance en vous laissant entrer, ne me forcez pas à m'en repentir, et quittez-moi.

— Vous êtes cruelle, madame, répliqua-t-il d'un ton à la fois hardi et câlin, après m'avoir conduit au seuil de la terre promise, vous voulez que je me contente de l'avoir entrevue... Vous me croyez plus héroïque que je ne le suis.

— Je vous crois un homme d'honneur, trop bien élevé et trop respectueux pour rester chez une femme malgré elle.

— L'amour n'est pas respectueux à ce point, et je vous aime trop passionnément pour ne point passer par-dessus les bienséances vulgaires... J'ajouterai, continua-t-il avec une légère nuance d'ironie, qu'en venant vous-même un matin chez moi, vous m'avez montré clairement que la sympathie nous fait souvent sauter à pieds joints par-dessus les convenances mondaines.

— Si j'ai été étourdie, murmura-t-elle en rougissant, c'est peu généreux de me le rappeler et surtout d'en abuser.

— Pardon, mais êtes-vous généreuse, à votre tour, en détruisant brusquement une espérance que vous avez été la première à faire naître ?

— Quelle espérance ? s'écria-t-elle irritée, expliquez-vous, je ne comprends pas !

— Si j'ai été assez hardi pour espérer, poursuivit-il, n'y ai-je pas été encouragé tout d'abord?... Il y a des regards qui sont presque une promesse d'amour, et j'ai cru voir ces regards-là tomber de vos yeux sur moi. Au fond de ma solitude, je vous aimais silencieusement et sans espoir ; mais, permettez-moi de vous le rappeler, c'est vous qui m'avez poussé à sortir de ma réserve, et, ce qui n'est pas généreux, c'est de rejeter mon amour, après m'avoir laissé croire que vous m'aimiez.

Si peu délicat que fût ce reproche, il tombait juste et ne laissait pas d'embarrasser la jeune femme. Pliant la tête sous les argu-

mens que lui lançait Xavier, elle sentait trop combien la lutte était inégale; pourtant elle ne voulait pas faiblir, et elle essayait de se débattre contre les dangereuses conséquences de ses précédentes étourderies.

— J'ai été légère, c'est possible! s'exclama-t-elle, les larmes aux yeux, j'étais aveugle, mais tout ce que vous me dites me rend plus clairvoyante, et je ne veux plus encourir le même reproche.

— C'est un peu tard, murmura-t-il en souriant doucement et en se rapprochant du fauteuil.

— Non, monsieur, dit Laurence en se rencognant de plus en plus entre le mur et le meuble qui la protégeait; si vous ne vous retirez pas de bon gré, je vous jure que je vais appeler Marianne!

— Vous ne ferez pas cela, repartit Xavier d'un ton calme, à quoi bon? Personne ne croirait que j'aie pu entrer ici sans votre consentement; ma présence à une pareille heure ne s'expliquerait que par une complaisance de votre part, et un esclandre me compromettrait sans vous excuser.

Cette impitoyable logique accablait Laurence; elle se sentait à la merci de cet homme, il la tenait déjà moralement entre ses mains, et sa force de résistance commençait à s'épuiser. — Ah! balbutia-t-elle désespérée, ce n'est pas d'un galant homme ce que vous faites là, c'est de la lâcheté!

— Non, reprit-il, mais cette fois avec une voix pleine d'inflexions caressantes; non, c'est de l'amour... l'amour le plus fervent et le plus passionné!.. Pourquoi êtes-vous si ineffablement belle? C'est votre beauté qui me trouble et me fait tout oublier. Ne soyez pas cruelle, laissez-moi vous adorer à genoux! Je vous promets un amour brûlant, discret, religieusement fidèle. Je mettrai à vos pieds tout mon dévouement, toute ma jeunesse; vous serez la reine de mon cœur, la souveraine de mes pensées. Je vous donnerai le bonheur que vous rêviez, que vous n'avez pas trouvé, et personne n'en saura rien... Rendez-moi votre confiance, permettez-moi de vous aimer et de vous servir!

Tout en parlant, il s'était mis à genoux et s'était assez rapproché pour effleurer les plis de sa robe. Il s'efforçait de s'emparer de ses mains qu'elle lui refusait encore, mais déjà plus faiblement. Énermée, fascinée et tremblante, elle voyait venir le moment où elle ne pourrait plus se défendre contre cette étreinte qui allait l'envelopper. Tout à coup le sable du jardin cria sous des pas rapides. Xavier, interdit, se remit d'un bond sur ses pieds...

— Sultan! Médor!.. ici! s'exclamait Germain d'une voix éclatante.

— Mon mari!.. Je suis perdue! murmura Laurence en s'appuyant contre la muraille pour ne pas tomber.

Déjà on ouvrait la porte du pavillon. M. Duprat, blême, effaré, s'élança vers la fenêtre et, poussant les persiennes, il allait sauter dans le jardin, quand devant lui se dressa la longue figure d'Hyacinthe, flanqué des deux chiens de garde qui grognaient d'une façon significative.

— On ne passe pas ! dit flegmatiquement le frère aîné, rentrez !

Xavier recula, la tête perdue, et se trouva face à face avec Germain, qui venait d'ouvrir la porte de la chambre.

Les yeux du mari, fouillant l'intérieur de la pièce, se fixèrent d'abord sur Laurence, debout entre le mur et le fauteuil dont elle s'était fait un rempart, puis ils tombèrent sur Duprat, qui reculait encore devant Hyacinthe comme devant un spectre.

D'un bond Germain s'élança sur l'apprenti magistrat, et, l'empoignant rudement par son col et sa cravate, il lui lança d'une voix sourde l'une des plus méprisantes injures du vocabulaire meusien :

— *Malabre !*

— Pas de violence, monsieur ! balbutia Duprat, je me sou mets à tout, mais ne me brutalisez pas !

Avec ses regards terrifiés, sa pâleur de noyé, il était piteux ; son corps tremblait, sa voix était devenue rauque. Germain regarda en face ce grand garçon à l'apparence robuste, que la frayeur rendait tout à coup plus débile qu'une vieille femme. Il en eut pitié et, retrouvant son sang-froid à mesure que l'autre devenait de plus en plus épeuré, il se borna à secouer vertement son perfide locataire, et à le jeter sur un fauteuil où Duprat s'affaissa comme un paquet de linge mouillé.

— Je ne veux pas d'esclandre ici, dit le mari de Laurence, et je ne toucherai pas à votre peau ! — Il alla fermer la porte qui était restée entr'ouverte. — Écoutez-moi bien, reprit-il d'une voix basse et lente, je pourrais vous saigner comme un poulet... Vous savez aussi bien que moi que vos tribunaux n'auraient rien à me faire... Mais vous ne valez pas même un coup de poing ! Vous allez sortir d'ici ; arrangez-vous pour que je ne vous retrouve pas demain à Villotte, car, si jamais je vous rencontre dans mon chemin, il n'y aura pas de lois qui tiennent, et je vous décarcasserai, aussi vrai qu'il y a un Dieu !.. Maintenant filez... Hyacinthe, reconduis-le !

M. Duprat s'était hâté de se lever, et les jambes chancelantes, le dos voûté, les yeux à terre, tête nue et les cheveux en désordre, il se dirigeait vers la porte, sans oser regarder Laurence.

— Vous oubliez votre chapeau ! lui dit Germain d'un ton tranquille ment dédaigneux.

Il se retourna craintivement, s'empara de sa coiffure avec un geste oblique et rapide, et ouvrit la porte en tâtonnant. Tandis

qu'il disparaissait dans le corridor, Germain se tenait les bras croisés, la face tournée vers la porte, montrant sa solide carrure, son buste énergique et sa tête chevelue à Laurence, qui avait assisté comme une statue à ce brusque dénoûment. Quelles que fussent ses terreurs et ses angoisses personnelles, la jeune femme ne pouvait s'empêcher d'admirer ce rude chasseur, si contenu dans sa force, si maître de lui et si digne dans les momens les plus terribles. Elle le comparait involontairement au triste amoureux dont elle entendait encore les pas chancelans au fond du jardin, à ce phraseur couard qu'elle avait eu la faiblesse de prendre pour un héros de roman. Elle méprisait Xavier, la honte et le dégoût la prenaient en songeant que cet homme avait posé ses lèvres sur son visage. En un clin d'œil, le ridicule venait de tuer son amour coupable.

On distingua le bruit de la petite porte qu'Hyacinthe verrouillait. Germain alors rentra dans la chambre, et se retourna vers sa femme, qui attendait avec un horrible battement de cœur l'explosion de la colère du mari outragé.

— Rassurez-vous, dit-il d'une voix très calme, je ne vous adresserai ni reproches ni gros mots. C'est inutile, je ne veux pas de scandale. Pour l'honneur de notre famille, il ne faut pas qu'on puisse clabauder sur notre compte. Nous sauverons les apparences; seulement vous comprenez qu'il n'y a plus entre nous d'intimité ni de confiance possibles. Nous serons séparés de fait, voilà tout... Je m'arrangerai pour demeurer ici le plus souvent; vous, vous resterez dans notre maison de Villotte, et je veillerai à ce que vous n'y manquiez de rien...

Laurence fit un geste comme pour protester, mais il ne lui laissa pas le temps de l'interrompre et continua résolûment : — Je le veux, et c'est bien le moins que vous m'obéissiez... Vous habiterez Villotte; Hyacinthe vous y ramènera demain... Je n'ai rien de plus à vous dire.

Il tourna le bouton de la porte et sortit sans même regarder sa femme. Celle-ci avait repoussé le fauteuil placé devant elle et s'était élancée vers son mari. Elle voulait se jeter à ses pieds, implorer son pardon, le prier d'écouter l'expression de sa honte et de son repentir. — Monsieur! s'écria-t-elle d'une voix suppliante...

Mais il ne fit pas mine de l'entendre; il causait avec Hyacinthe dans le couloir. Peu après, il verrouilla la porte d'entrée, puis il monta avec son frère au premier étage, et toute la maison retomba dans un profond silence, interrompu seulement par le ruissellement lointain de la rivière et le bourdonnement tremblotant des grillons dans le jardin.

IX.

La maison des deux Barbeaux redevint plus mélancolique, plus silencieuse et plus solitaire encore qu'au temps de M^{lle} Lénette. Les persiennes des fenêtres donnant sur la rue du Bourg restaient hermétiquement closes, sauf pendant deux heures, le samedi, quand Catherinette époussetait les meubles et cirait l'appartement. La porte d'entrée ne s'ouvrait pas deux fois le jour. L'intérieur, où les tapis amortissaient le bruit des pas, avait l'aspect demi-obscur et la taciturnité d'un cloître : on ne s'y parlait qu'à voix basse, comme dans une église.

M. Xavier Duprat, en garçon prudent, n'avait pas attendu au lendemain pour déguerpir. Dans la nuit même, il avait pris le premier train partant pour Metz. Une fois en sûreté dans le sein de sa famille, il avait prétexté une subite maladie, et, ayant sollicité de son procureur un congé illimité, il avait chargé un collègue d'enlever du logis Lafrogne ses livres et ses effets mobiliers. Huit jours après, Germain, ayant fait nettoyer le logement vacant, y avait transporté ses hardes et ses papiers. C'était là qu'il couchait lorsqu'une affaire imprévue le retenait à Villotte; le reste du temps, il vivait à la ferme.

Quant à Laurence, elle menait une existence de recluse et de pénitente. Son premier soin avait été de congédier sa femme de chambre et de se contenter du service de Catherinette. Puis elle avait opéré une réforme dans sa garde-robe; adieu les toilettes pimpantes, les nœuds de rubans et de dentelle, tous les raffinements de coquetterie qu'elle prenait plaisir à inventer. Elle avait revêtu une simple robe de laine noire montante, et elle avait serré ses bijoux dans leurs écrins. Les meubles du boudoir et du salon avaient été ensevelis sous des housses, les cuivres et les lustres de cristal de roche dormaient emprisonnés dans de la gaze. Elle n'habitait plus que sa chambre à coucher, où un portrait de la tante Lénette, un vieux pastel aux couleurs demi-effacées, lui jetait soir et matin un regard réprobateur. Elle ne voyait personne, si ce n'est, aux heures des repas, le méthodique Hyacinthe, qui venait mélancoliquement s'asseoir en face de sa belle-sœur.

Ils se parlaient peu, sauf en présence de Catherinette; mais, quand ils se retrouvaient en tête-à-tête, l'aîné des Barbeaux devenait muet comme l'un des poissons de son enseigne. Il mangeait, le nez dans son assiette; quand parfois Laurence levait les yeux vers lui d'un air suppliant et qu'il pressentait qu'elle voulait faire appel à sa miséricorde, il détournait la tête et entamait une con-

versation intime avec le chat de la maison qui lui frôlait les jambes. Laurence n'osait insister; elle comprenait qu'elle avait en Hyacinthe un juge indigné, et d'autant plus rancunier qu'il avait été le dernier à la croire coupable. Après le dessert, Hyacinthe, repliant minutieusement sa serviette dans les plis, se levait, allait frapper deux ou trois petits coups secs sur le baromètre, en murmurant : « Il pleuvra demain, » ou « le temps est au beau, » puis il poussait un gros soupir et s'esquivaient sans bruit, comme il était entré.

Germain n'assistait à ces repas que rarement, les soirs où il était forcé de coucher à Villotte, et alors le dîner était encore plus lugubre. Laurence n'osait ni lever les yeux ni remuer, et si, par distraction, son mari lui adressait la parole, elle croyait deviner dans chaque mot une intention amère ou méprisante. Lorsqu'il lui arriva pour la première fois de partager le souper de famille, Germain resta sombre et taciturne jusqu'à ce qu'on eût desservi; mais, au moment de se lever, il dit à Laurence sans la regarder :

— On a donc renvoyé Marianne?

— Oui, monsieur, murmura-t-elle, c'était une dépense inutile, j'ai voulu m'habituer à me servir moi-même.

— En effet, répliqua-t-il d'un ton sarcastique, cette fille ne pouvait plus vous être utile, maintenant... Je comprends !

Elle crut qu'il insinuait que Marianne lui avait servi de complice à Rembercourt, et elle voulut protester, mais il lui ferma la bouche par un : — C'est bien ! — très sec, et il sortit avec Hyacinthe.

Ces coups de boutoir de Germain étaient pour elle la pire des tortures. Elle sentait qu'il la jugeait plus coupable qu'elle ne l'était en réalité, et qu'il avait pour elle un mépris dédaigneux. Parfois, humiliée et endolorie, elle voulait l'aller trouver et tenter de se justifier, puis elle prenait peur, elle savait d'avance que, rien qu'en entendant sa parole rude et ironique, elle se troublerait et n'arriverait qu'à gêner davantage la situation. Elle préférait se taire et attendre. Elle craignait, en provoquant une explication, de perdre sa dernière espérance, et elle tenait tant à la conserver !

Elle y tenait, — non par intérêt ou par amour-propre, — mais par suite d'un sentiment d'une nature plus mystérieuse et plus tendre. Elle voulait reconquérir l'estime de Germain, tout simplement parce qu'elle commençait à aimer son mari.

Oui, Laurence aimait Germain Lafrogne. Le labyrinthe du cœur féminin, si compliqué et si plein de routes enchevêtrées, a de ces tournans étranges et de ces surprises merveilleuses. Les femmes subissent irrésistiblement l'attrait de la force, et, comme madame Sganarelle, il leur « plaît d'être battues. » Celui qui veut gagner leur tendresse doit les battre moralement ou physiquement, selon

leur position et leurs habitudes sociales. Du moment où Laurence avait vu Xavier pâlir et trembler sous le regard de son mari, elle n'avait plus eu que du mépris pour ce lamentable amoureux, et du même coup son admiration pour Germain était née. L'idole primitivement adorée avait été brisée, mais en même temps un dieu plus imposant s'était dressé à la même place sur un piédestal tout neuf, comme dans les évolutions de la mythologie antique. Le sang-froid dont Germain avait fait preuve, la façon dont il avait su vaincre sa colère, la sauvage grandeur avec laquelle il avait congédié le coupable et la magnanimité hautaine avec laquelle il avait traité Laurence, tout cela avait fortement frappé la jeune femme. Loin de le trouver ridicule maintenant, elle le regardait avec une sorte de crainte tendre qui est le commencement de l'amour. La rusticité du farouche chasseur avait même à ses yeux une âpre couleur de réalité qu'elle trouvait plus belle que toutes les sentimentalités romanesques dont elle avait jadis peuplé son imagination. Elle était maîtrisée par cet homme fort et elle souffrait cruellement de l'avoir offensé.

Se réhabiliter dans le cœur de son mari était son unique désir. Mais comment arriver à le convaincre et à se disculper ? Comment détruire les préventions de Germain, quand toutes les apparences étaient contre elle, et quand celui qui aurait pu plaider sa cause, quand Hyacinthe lui-même la tenait en suspicion ? Elle voulut du moins montrer aux deux frères qu'elle n'était point la femme frivole qu'on supposait, et qu'elle pouvait devenir aussi sérieuse, aussi bonne ménagère que la tante Lénette. Elle se fit initier aux détails du ménage par Catherinette ; la maison fut tenue avec une stricte économie, et, comme au bon temps d'autrefois, les deux Barbeaux, trouvèrent leur linge en ordre et leurs vêtemens d'hiver et d'été préparés à point. Parfois elle s'enfermait dans sa chambre, en tête-à-tête avec le pastel de la tante Lénette, et elle demandait à l'image fanée de la vieille fille de lui inspirer les moyens de reconquérir Germain ; mais les traits de la défunte restaient rechignés et impassibles, et ses sévères yeux gris semblaient dire à l'infortunée pénitente : « Je n'ai pas confiance ! »

Un jour, en furetant dans un secrétaire fermé depuis la mort de la tante, elle trouva un registre manuscrit, aux feuillets de papier verdâtre couverts d'une grosse écriture. C'était ce que nos pères appelaient leur *livre de raison*, le memorandum où ils consignaient à la fois leur dépense et les événemens de la vie domestique. Toute l'existence patriarcale des Thoiré et des Lafrogne y était relatée naïvement et au jour le jour, jusqu'à l'heure où M^{lle} Lénette avait cessé d'écrire. La vie passée de Germain s'y déroulait depuis l'heure de son baptême.

Laurence parcourut ces longues colonnes de comptes avec l'intérêt qu'elle avait mis jadis à dévorer *Valentine*. Il lui semblait qu'elle entraînait ainsi intimement dans la vie de son mari, et l'animation qu'elle apportait à cette lecture rétrospective montrait mieux que tout ce qu'on pourrait dire combien elle était possédée par le désir de mêler désormais ses pensées et ses émotions à celles de Germain. Il restait encore beaucoup de pages blanches sur le registre. Laurence le serra dans son pupitre, et, à partir de ce moment, elle y inscrivit les dépenses de la maison.

Elle sortait peu. On ne la voyait guère que les dimanches à l'église, à la messe de neuf heures. Naturellement la ville s'était préoccupée des changemens survenus dans la maison des deux Barbeaux, on avait flairé quelque drame intime et on avait beaucoup glosé sur l'étrange façon de vivre des deux époux. Delphin Nivard seul aurait pu donner des éclaircissemens sur ce mystère, mais, comme il ne se sentait pas la conscience nette et comme il ne se souciait pas de renouveler connaissance avec la rude poigne de Germain, il avait mis une martingale à sa langue et se contentait de savourer en son par-dedans le mal qu'il avait fait. De guerre lasse, les curieux avaient renoncé à chercher la clé de l'énigme, et quand le hasard de la conversation amenait M^{me} Lafrogne sur le tapis, on se bornait à hausser les épaules. — Elle a une maladie noire, disaient les commères, c'est bien triste pour son mari. — Et on s'en tenait là.

Une maladie noire, en effet. A mesure que les mois se passaient, la jeune femme perdait courage et patience. Dans le plein éclat de ses vingt ans, un deuil intérieur assombrissait pour elle les plus claires journées de soleil et les plus belles fêtes de l'été. Elle se disait que son printemps était manqué, et elle se comparait mentalement à un arbre fruitier en fleurs atteint mortellement par la gelée d'une nuit de mars. — Tout était admirablement préparé : les étamines d'or se pressaient tendrement autour du pistil vert ; le vent du nord avait soufflé et avait tout perdu. Les corolles blanches restaient encore sur les branches, mais un petit point noir marquait la place du pistil brûlé par la gelée. — Laurence se trouvait plus misérable encore que cet arbre malchanceux, car elle savait que, si sa vie était manquée, c'était par sa faute.

Pendant un temps elle s'était flattée de l'espoir que son changement de vie et son dévouement pour la maison toucheraient le cœur du maître et que, jugeant la pénitence assez longue, il s'adoucirait jusqu'à pardonner. Maintenant elle commençait à désespérer. Il y avait bientôt un an que durait cette situation, on touchait presque à l'anniversaire de la fatale scène, et rien n'indiquait

que Germain fût disposé à l'indulgence. Il employait des journées à Rembercourt à surveiller la ferme ou à faire des chasses enragées à travers bois. Lors de ses brèves apparitions à Villotte, Laurence l'apercevait à peine. De temps à autre seulement, quand elle avait le dos tourné, il lui jetait à la dérobée des regards en dessous, moitié tristes, moitié soupçonneux ; ou bien, à table, il avait parfois de brusques accès de toux, comme s'il eût voulu étouffer un soupir ou une émotion qui lui montait à la gorge. Le plus souvent, il se retirait de bonne heure dans le logement jadis occupé par Duprat, et il en partait dès l'aube. Pour l'entrevoir, Laurence se levait de grand matin, et, cachée derrière ses rideaux, elle épiait son réveil ; elle le suivait des yeux tandis qu'il procédait à sa rapide toilette de chasseur, le cou nu, la chemise entr'ouverte, la poitrine à l'air. La vie active l'avait conservé jeune, il n'y avait pas un fil d'argent dans sa barbe ni dans ses cheveux, ses yeux bruns brillaient d'un éclat viril sous les gros sourcils noirs, et Laurence le trouvait beau.

Si en apparence Germain restait impitoyable, du moins Hyacinthe s'était adouci. L'ainé des Barbeaux rendait justice aux efforts de sa belle-sœur. Comme il était d'un naturel compatissant, il la plaignait tout bas, et un soir que Lafrogne jeune avait soupé à Villotte, il l'entreprit à ce sujet :

— Cadet, lui dit-il en le reconduisant dans sa chambre, tu es bien dur pour Laurence. Je t'assure que la pauvre femme a du bon et qu'elle s'est fort amendée... Il ne faut pas vouloir la mort du pécheur, et une âme chrétienne doit savoir pardonner.

— Je ne suis pas une âme chrétienne, répliqua rudement Germain, je suis un mari indignement trompé et qui ne veut pas l'être une seconde fois... Chat échaudé craint l'eau froide.

— Mais, Germain, tu exagères peut-être aussi les choses... D'après ce que nous avons entendu de la conversation de ta femme avec ce misérable Duprat, il est évident que Laurence lui résistait ; la faute n'avait pas été poussée jusqu'à ses dernières conséquences, et en bonne justice il est de règle que l'intention n'est pas réputée pour le fait.

— Vas-tu recommencer ta plaidoirie sur la coupe de Pharaon et le sac de Benjamin ? interrompit sarcastiquement Germain ; tu n'es pas bon avocat, mon pauvre Hyacinthe, peu importe que la faute ait été entière ?.. Ce qui est certain, c'est que Laurence se moquait de moi et abusait de ma confiance.

— Tu l'as punie, et aujourd'hui elle se repent, elle souffre...

— Moi aussi j'ai souffert !.. Je souffre encore.

— Possible, mais peut-être est-il juste que nous pâtissions aussi,

car tous les torts ne sont pas du côté de Laurence, et nous en avons notre part.

— Vraiment ! s'écria Germain avec ironie, et lesquels ? Serait-ce de l'avoir prise sans un sou vaillant et de lui avoir donné une maison confortable où elle vivait comme une reine ?

— C'est, repartit lentement Hyacinthe, de l'avoir prise avec nous par égoïsme et non par affection. Soyons consciencieux, cadet, et reconnaissons que dans ce mariage nous n'avons vu que notre intérêt et non le sien. Laurence était pour nous une manière de femme de charge bien élevée et rien autre. Nous ne nous sommes pas dit qu'elle était jeune et que nous étions vieux, qu'elle avait besoin du grand air et de distractions, et que nous l'enfermions sans pitié dans les quatre murs de notre vie casanière. Or si l'on veut être aimé des gens, il faut les aimer un peu pour eux-mêmes et non uniquement pour soi... Voilà quels sont nos torts, mon camarade ; ils n'excusent pas les siens, mais, selon mon humble *jugeotte*, ils sont suffisants pour que nous nous montrions moins raides... Je tenais à te dire cela ce soir, et là-dessus je te laisse à tes réflexions... Bonne nuit.

— Bonsoir ! grommela le cadet en fermant la porte.

Germain dort mal. Quand il se leva, l'aube blanchissait à peine au-dessus de la cour, et on n'entendait que le gazouillis des hirondelles sous le chéneau du toit. Il alluma sa pipe et s'accouda pour fumer derrière ses persiennes entre-bâillées. La maison sommeillait encore. Catherinette, alourdie par l'âge, avait les jambes moins alertes et descendait tard à sa cuisine. En face, aux fenêtres de Laurence, les rideaux tirés restaient immobiles. Un coq chanta dans la basse-cour, de petits nuages roses moutonnèrent dans le ciel, et l'*Angelus* sonna au couvent des dominicaines. Au même moment, la porte du vestibule tourna sur ses gonds, et Laurence, enveloppée dans un peignoir gris, tête nue et bras nus, parut dans la cour, où glissaient les premières clartés matinales.

Elle aussi avait peu dormi ; n'ayant plus de femme de chambre, elle avait pris l'habitude de se lever la première, et, pour ménager les vieilles jambes de Catherinette, elle allait puiser elle-même à la pompe l'eau fraîche destinée à sa toilette. Elle s'approcha du bassin verdi autour duquel poussaient des touffes de cochlearia, posa le broc sous le robinet de cuivre et, soulevant dans ses mains délicates le lourd balancier de fer, se mit à pomper lentement.

Un souvenir des jours d'autrefois filtra mélancoliquement dans le cœur de Germain. Il se rappela la première nuit passée par Laurence à Villotte, et les détails familiers de cette matinée où il avait été lui remplir sa cruche à la pompe. Elle était tout aussi

jolie et mignonne qu'en ce temps-là ; plus peut-être encore. Tandis qu'elle se haussait ou se baissait, suivant les mouvemens du balancier, les plis du peignoir marquaient la ligne onduleuse de ses épaules et de ses reins ; l'une des manches retroussées laissait à nu ce petit signe noir qui avait jadis tout d'abord charmé Germain.

Elle avait tourné le robinet, et l'eau tombait dans le broc avec un glouglou sonore. Tout essouffée d'avoir soulevé le balancier, Laurence s'arrêta pour respirer et leva la tête vers le pan de ciel bleu, encadré dans le carré des toits. Une légère toux partant des persiennes du petit logement la fit soudain tressaillir ; elle rougit et baissa brusquement les yeux, car elle venait d'apercevoir entre les lames les spirales bleuâtres de la pipe de Germain. — A son tour, elle pensait à cette première matinée passée à Villotte, et au broc d'eau fraîche si galamment apporté par le farouche chasseur.

Pendant ce temps, Germain, remué par une sourde émotion, se demandait s'il ne ferait pas bien de descendre comme autrefois, d'empoigner le broc et de le porter jusqu'à la chambre de Laurence. Il avait déjà la main sur le bouton de la porte : — Non, pensa-t-il, j'aurais l'air trop bête ! — Et il se rencogna dans le fond de son logement.

La cruche trop pleine débordait et ruisselait jusque sur l'ourlet du peignoir ; Laurence poussa un soupir, puis elle saisit le broc précipitamment, et la porte se referma sur elle. — Il est impitoyable, songeait-elle en traversant le vestibule ; s'il s'était senti un peu d'amitié pour moi, il serait descendu... C'est bien fini, il faut renoncer à le fléchir, et je n'ai plus qu'à prendre un grand parti...

Tout le reste du jour, elle s'enferma dans sa chambre en tête-à-tête avec le vieux registre de la tante Lénette. Germain était retourné à Rembercourt ; le soir, à souper, au moment où Hyacinthe se levait pour consulter le baromètre : — Monsieur, lui dit-elle timidement, j'aurais une chose à vous demander.

— Parlez, ma chère enfant, répondit Hyacinthe.

— Pourriez-vous me conduire demain à la ferme ?

— A la ferme ? répéta-t-il interloqué. — C'était, à son sens, le dernier endroit que Laurence devait songer à revisiter. — A la ferme ! Et qui donc voulez-vous y voir ?

— J'ai besoin de parler à mon mari... à M. Lafrogne.

— Mais il était ici hier, comment n'avez-vous pas profité de l'occasion ?

— Hier, je n'avais pas encore arrêté la résolution que j'ai prise aujourd'hui, et dont je tiens à l'informer.

— Que votre volonté soit faite, ma chère enfant, mais je ne vous

cacherai pas que l'endroit est mal choisi, et que Germain est de mauvaise humeur.

— Je me suis déjà dit tout cela... Nous partirons de bonne heure, n'est-ce pas ?

— Dès que vous voudrez... Mais c'est donc bien urgent, et ne pourriez-vous patienter jusqu'à ce qu'une occasion plus favorable?..

— Non, c'est impossible.

X.

Neuf heures venaient de sonner à l'église de Fains; le timbre grêle de l'horloge, après avoir longé les lisières des bois encore imbibées de la rosée matinale, était entré par la fenêtre ouverte de la chambre de Germain, mêlé aux claquemens de fouet des remorqueurs de bateaux, aux nasillemens des canards et au bruit sourd des faux abattant les herbes des prés. Germain, le pied sur une chaise, bouclait ses guêtres et se disposait à partir pour les bois, quand un roulement de roues fit crier le gravier de la cour, et il crut reconnaître le piaffement des petits chevaux corses qu'on attelait d'ordinaire au panier. Il se leva, dressant l'oreille. Quelques secondes après, un pas furtif, et si léger qu'il semblait à peine frôler les marches de l'escalier, monta vers lui, en se rapprochant toujours. Le frôlement cessa sur le palier, et on frappa timidement à la porte.

— Entrez ! cria-t-il d'une voix impatiente.

Laurence apparut sur le seuil, vêtue de sa petite robe noire. Une voilette couvrait à demi son visage très pâle, et sur sa poitrine agitée par l'émotion et par la montée de l'escalier, elle serrait nerveusement un objet enveloppé dans un journal.

— Vous ici ? murmura Germain interdit.

— Hyacinthe est en bas, répondit-elle comme pour s'excuser de sa hardiesse; je suis montée seule parce que je désirais vous parler en particulier.

— Entrez et fermez la porte... qu'avez-vous à me dire ?

— Je viens vous demander la permission de partir.

— Partir ? — Il la regarda, stupéfait. — Et où voulez-vous aller ?

— Dans la seule maison où je puisse vivre sans être à charge à personne... chez ma mère.

— Ah !.. qui vous fait supposer qu'ici vous soyez à charge à quelqu'un ?

— On est toujours à charge aux gens quand on mange leur pain sans leur être utile ni agréable... Je me rends justice... Je sais que je n'ai plus ni votre affection ni votre estime, que vous ne me gar-

dez que par condescendance pour l'opinion publique et pour obéir aux convenances.

— Et vous trouvez que cela est injuste...

— Je ne me plains pas, je sais que vous aviez le droit d'agir encore plus rigoureusement que vous ne le faites... Seulement vous eussiez été moins cruel en me chassant tout de suite qu'en me réduisant à cette condition humiliante... La punition est trop dure... J'ai patienté pendant des mois parce que je croyais toujours...

Elle s'interrompt brusquement et rougit en s'apercevant qu'elle allait se trahir. Germain avait relevé la tête et regardait sa femme droit dans les yeux, comme pour chercher à lire dans ses prunelles humides le complément de sa pensée.

— Poursuivez, dit-il, que croyiez-vous?

— Je croyais que j'aurais la force d'accepter votre mépris comme une pénitence, de mettre de côté mon orgueil, de supporter avec patience cette situation qui n'est ni d'une épouse ni d'une servante... Mais je ne peux pas... je ne peux pas!

Sa voix devenait moins ferme; on devinait qu'elle faisait un effort pour comprimer les sanglots qui menaçaient de monter jusqu'à ses lèvres. Germain avait détourné la tête, et il regardait obstinément du côté du mur.

Il y eut un silence. Au dehors, le grincement d'une faux aiguillée par un faucheur montait par intervalle jusqu'au fond de la petite chambre où les mouches bourdonnaient dans un rayon de soleil.

— Je ne suis pas un croquemitaine, reprit Germain d'une voix un peu altérée; mon intention n'est pas de vous garder prisonnière, et vous pourrez partir quand le cœur vous le dira.

— Je partirai demain... Mais avant de m'en aller, j'ai à vous rendre compte de l'argent que vous m'aviez donné pour la maison...

Elle déplaça le paquet qu'elle tenait serré contre sa poitrine et en tira le vieux registre de M^{lle} Lénette. — Voici mon livre de dépense, continua-t-elle, et voici l'argent qui reste.

Elle posa le registre et un petit rouleau d'or sur la table, tandis que Germain faisait un geste comme pour se défendre de rien exiger de pareil. — Pardon, dit-elle en insistant, je tiens à ce que vous sachiez que tout est en ordre chez vous...

Lafrogne cadet s'était levé et se promenait lentement dans l'étroite chambrette, la tête penchée, le dos arrondi; quand il arriva près de la fenêtre, il murmura, sans se retourner: — C'est demain... irrévocablement?

— Oui, demain,... je prendrai le train de dix heures.

Elle hésita encore un moment, attendant toujours un mot de lui et ne voulant pas le quitter sans une dernière parole affectueuse, mais il ne bougea pas ; les larmes emplissaient les yeux de Laurence, et elle n'osait plus parler. Elle se borna à balbutier : — Adieu, monsieur ! — mais si bas, si indistinctement qu'on eût dit plutôt un commencement de sanglot qu'une parole articulée. Puis elle ouvrit la porte et descendit lentement l'escalier. Quelques minutes après, on entendit de nouveau les chevaux piaffer, et le panier rouler sur la route...

Germain alors se retourna. Ses traits énergiques s'étaient violemment contractés ; il aperçut le livre de comptes sur la table, et, se rasseyant d'un air sombre, il l'ouvrit machinalement. Tout à coup il se sentit secoué par une émotion intérieure qui se traduisit par un léger tremblement des lèvres et du menton sous sa barbe touffue ; il avait reconnu le *livre de raison* de la famille, le vieux registre à couverture de parchemin où successivement Jean Thoiré et la tante Lénette avaient consigné les dépenses et les événements mémorables de la maison. En tournant les feuillets, il tomba sur une page au haut de laquelle on lisait écrit de la main de M^{lle} Lénette : — « Aujourd'hui, 23 mars 1822, est né mon neveu Germain Lafrogne. » — Il lui sembla qu'il découvrait, ensevelis sous les feuilles mortes de maints étés, tous les souvenirs de son enfance, depuis le jour où, revêtu de sa première culotte, il avait été traîné par la tante à l'école des sœurs de la Doctrine, jusqu'à cette glorieuse matinée où, suivi de son chien Phanor, il avait commencé sa première chasse dans la plaine de Véel, radieuse de soleil.

Il tournait lentement les pages jaunies. Sur certains mots, des grains de sable bleu, ayant séché avec l'écriture, jetaient encore au soleil le scintillement de leurs paillettes métalliques, tandis que depuis bien des années les mains qui avaient semé ces pincées de poudre gisaient, décharnées et rigides, sous le sable du cimetière. Germain reconnaissait au passage la grosse écriture noueuse du père Thoiré, la *bitarde* sévère et proprette de la tante. Puis au verso d'un feuillet, il arriva aux caractères élégans et fluets de Laurence. À côté des larges écritures commerciales, ces lettres délicatement penchées et bouclées avaient l'air de fleurettes mignonnes poussant aux marges d'une allée de gravier. Il se mit à les déchiffrer attentivement, oubliant l'heure qui s'avavançait et le soleil qui entrait à flots par la fenêtre grande ouverte.

Il remarquait, non sans un sentiment de surprise attendrie, avec quel soin minutieux et presque pieux la maison avait été dirigée pendant cette période de la vie de Laurence. Rien n'avait été négligé, elle avait pensé à tout : à l'ordonnance des lessives, au re-

nouvellement des fleurs plantées sur la tombe de M^{lle} Lénette, aux menus préférés d'Hyacinthe et surtout à son bien-être, à lui, Germain. A chaque page, la préoccupation du mari absent se trahissait par un léger détail : les vêtemens chauds préparés et empaquetés pour Rembercourt dès la fin d'octobre, le linge frais envoyé à la ferme chaque semaine, même certains pâtés de viande froide, commandés à Catherinette et expédiés par Hyacinthe les jours de grandes chasses au bois. Elle n'avait point passé un jour sans s'occuper de lui...

Il feuilletait de plus en plus lentement, et il alla ainsi jusqu'à l'endroit où l'écriture s'arrêtait brusquement à mi-page. Là, en guise de signet, il y avait quelques feuilles de rose éparpillées, à demi desséchées déjà, mais exhalant encore un parfum discret et assourdi comme l'adieu que Laurence avait soupiré tout à l'heure en s'éloignant.

Et c'était fini. Personne maintenant n'aurait plus le courage de rien inscrire sur les pages restées blanches. Le vieux *livre de raison* que l'aïeul avait légué à ses enfans, et que Laurence avait considéré comme un devoir de tenir au courant, personne ne le continuerait plus... A quoi bon? Ces livres-là ne sont précieux que pour les familles qui se perpétuent, et Hyacinthe et Germain mourraient sans postérité dans leur morfondante solitude de célibataires. Tout était dit maintenant. Laurence allait partir, et une fois la jeune femme envolée, la maison redeviendrait le logis maussade et silencieux des deux Barbeaux. Ils n'auraient plus qu'à brûler le vieux registre, de peur qu'après eux on ne le vendît dans un lot de papiers inutiles, et que quelque boutiquier ne fît des cornets avec les feuillets pleins de l'écriture du grand-père, de Lénette et de Laurence...

Personne ne pouvait voir ce qui se passait dans la petite chambre haute, personne que les fauvettes sautillant dans les pruniers d'en face ou les hirondelles passant et repassant devant la fenêtre. Aucun regard indiscret ne surprit donc ces deux larmes qui roulèrent des yeux de Germain et se perdirent dans sa barbe. D'ailleurs il avait baissé la tête tout contre le registre comme pour cacher son émotion même aux oiseaux du jardin. Il la tenait si près des pages jaunies, si près! que tout à coup ses lèvres se posèrent sur les feuilles de roses séchées, et que le rude chasseur y mit un baiser...

Pendant ce temps, au trot des deux chevaux corses, le panier ramenait Hyacinthe et Laurence à Villotte. Ils échangèrent peu de paroles durant la route; l'aîné des Barbeaux poussait de profonds soupirs, et la jeune femme faisait d'énergiques efforts pour rester calme. Dès qu'on fut arrivé rue du Bourg, Laurence écrivit à sa mère et se prépara pour le départ. Elle n'emportait que son mo-

de ce trousseau de jeune fille, et ses bagages furent bientôt prêts. Vers le soir, elle fit ses dernières recommandations à Catherinette et pria son beau-frère de monter chez elle pour l'aider à ficeler ses caisses.

Tandis que le brave Hyacinthe, tout contrit, mais n'osant s'opposer à un départ qui avait été approuvé par Germain, assujettissait et nouait les cordes en conscience, Laurence étiquetait les clés des armoires et des placards.

— Tout est en ordre, dit-elle, quand Hyacinthe eut achevé sa besogne; voici les clés, elles sont numérotées et vous vous y reconnaîtrez facilement.

Elle lui tendit le trousseau, mais les doigts de Lafrogne atné étaient si gourds et tremblans que le paquet de clés glissa de ses mains et tomba bruyamment sur le parquet.

Ce bruissement de ferrailles fut si étourdissant qu'ils n'entendirent pas qu'on frappait à la porte. On tourna le bouton, et Germain entra, rouge, poudreux, tout échauffé par la marche et le soleil.

Il regarda les caisses ficelées et alignées le long du mur. — Ainsi, dit-il à Laurence, qui était devenue pâle, vous êtes bien décidée à partir?..

— Il le faut, balbutia-t-elle.

— Eh bien, s'écria-t-il, en ce cas, nous partirons ensemble, il n'est pas convenable que ma femme voyage seule.

Les yeux noirs de Laurence s'ouvrirent tout grands; elle tremblait et n'osait pas comprendre; mais Hyacinthe, lui, avait déjà compris, et secouant vivement la main de son frère :

— C'est bien, cadet! s'exclama-t-il; allons, embrasse-la!

Laurence s'était déjà jetée dans les bras de son mari, et, la tête roulée sur la large poitrine du robuste chasseur, elle fondait en larmes.

Laurence et Germain voyagèrent pendant cinq mois. Quand ils rentrèrent à Villotte, en décembre, l'émotion causée par tous les événemens que nous venons de conter avait eu le temps de se calmer, et les deux époux reprirent tranquillement possession de leur maison de la rue du Bourg. M. Xavier Duprat ne reparut plus à Villotte, mais l'aventure désagréable qui avait marqué ses débuts dans la magistrature ne l'empêcha pas de faire un joli chemin. Il appartenait à l'école de ces jeunes doctrinaires qui joignent beaucoup de morgue à beaucoup de souplesse, et qui, ayant plus d'ambition que de principes, ne sont jamais gênés par leurs opinions ou par leur conscience. Déjà substitut avant la guerre, il re-trouva en 1871, dans les ministères et à l'assemblée nationale, quel-

ques anciens camarades de sa conférence, dont l'influence était toute-puissante et à l'aide desquels il sut se faire pousser à un siège de procureur en attendant mieux.

Son éloquence rigide est en grande faveur à la cour de X..., et quand il prend la parole dans une affaire d'adultère, les réquisitoires de ce magistrat inflexible font frissonner les coupables sur leur banc et dilatent le cœur des jurés. Parfois l'honnête Hyacinthe, qui a gardé l'habitude de feuilleter la *Gazette des tribunaux*, tombe sur une de ces virulentes répliques de M. le procureur Duprat, et la lecture de ces phrases pompeuses sur « la perversion des mœurs contemporaines et le mépris des saintes lois de l'honneur et de la morale, » a le don de le mettre de mauvaise humeur pour le reste de la journée. Il rougit jusqu'au blanc des yeux, et on l'entend s'écrier en plein cercle, en froissant le malencontreux journal : — « Hypocrite !.. vil sycophante ! »

Heureusement l'aîné des Barbeaux trouve dans la maison de la rue du Bourg de douces compensations qui lui font vite oublier la saveur amère de ce calice. Il est devenu oncle. Quelques mois après le retour des deux époux, la jeune M^{me} Lafrogne a mis au monde un garçon qu'on a nommé Claude, comme le grand-père Lafrogne, et qui a été tenu sur les fonts baptismaux par Hyacinthe et M^{me} de Coulaines. Le nouveau-né est vigoureux et râblé ; tout annonce, à le voir pousser dru, que ce sera un gars solide et que le nom de Lafrogne ne disparaîtra pas de sitôt de l'état civil. Grâce à lui, la maison des deux Barbeaux connaît de joyeux tapages dont les vieux couloirs et les hautes solives avaient perdu l'habitude depuis plus de quarante ans. Hyacinthe en est ragailardi, et quand, par un clair soleil, il promène dans ses bras le marmot devant la façade de la rue du Bourg, les sirènes des fenêtres et les chérubins du portail semblent eux-mêmes rajeunis par l'arrivée de ce jeune hôte. Ils lui souhaitent la bienvenue du haut de leurs chapiteaux de feuillage, et le bambin émerveillé échange des risettes avec ces faces joufflues et ces bouches que le rire fend jusqu'aux oreilles.

ANDRÉ THEURIET.

FLORENCE

DEPUIS L'ANNEXION AU ROYAUME D'ITALIE

I.

LE CARACTÈRE DE LA VILLE. — LES NOUVEAUX MUSÉES. —
LA SCULPTURE FLORENTINE.

- I. *Samuel and Johanna Horner, Walks in Florence*, 2 vol. London, 1871. King and Co. —
II. Mrs. Oliphant, *The makers of Florence, Dante, Giotto, Savonarola, and their city*. London,
1871. Macmillan. — III. J.-A. Symmonds, *Renaissance in Italy*, 3 vol. London 1875. Smith,
Elder and Co. — IV. A. Gotti, *le Gallerie di Firenze, relazione al ministro della pubblica istru-
zione in Italia*, Firenze, 1872. — V. Ch. Heath Wilson, *Life and works of Michel-Angelo Buo-
narroti*. London, 1876. — VI. Perrens, *Histoire de Florence*, 3 vol. Paris, 1877. Hachette.
-

« Il y a, dit Labruyère, des lieux que l'on admire ; il y en a d'autres qui touchent, et où l'on aimerait à vivre. » Rien de plus délicat et de plus vrai. En lisant ces lignes, vous goûtez ce genre de plaisir que vous donne souvent l'auteur des *Caractères* : vous croyez avoir pensé avant lui ce qu'il a si bien dit ; le moraliste n'a fait que vous servir de secrétaire. Ici pourtant Labruyère n'a-t-il pas péché par oubli ? Ne vous souvient-il plus de certains lieux, rares et privilégiés entre tous, où votre âme s'est sentie pénétrée tout à la fois de cette admiration et de cette tendresse que le philosophe a définies d'un trait si net et si juste ? Oui certes, il est des lieux où la contemplation des beautés de la nature et des chefs-d'œuvre de l'art ne devient jamais une fatigue, où l'esprit éprouve, sans en être accablé, les plus vives jouissances qui puissent lui être données sur cette terre ; il est telle ville que l'on

ne revoit jamais sans un joyeux battement de cœur, que l'on ne quitte pas sans être ému de tristesse et sans déjà songer au prochain voyage.

Florence est au premier rang de ces lieux « que l'on admire et qui touchent. » Naples, Rome, Athènes, vous offrent soit des paysages plus éblouissants et plus grandioses, soit des monumens plus variés et d'une perfection plus étonnante encore ; mais, sur les bords du golfe de Naples, une nature trop séduisante, on pourrait presque dire trop belle, vous enchante et vous alanguit de ses caresses, endort la réflexion, invite à la paresse. A Rome, ce sont les distances qui vous lassent, les contrastes entre le présent et le passé qui vous choquent, le climat qui vous gêne en vous astreignant à des précautions incommodes. En Grèce, vous ne trouvez que l'antiquité ; rien ne rappelle l'effort des grands siècles qui ont fondé le monde moderne ; la barbarie turque a rompu la chaîne des temps. Si vous n'êtes pas archéologue, vous avez bien vite épuisé l'Attique ; sans moins admirer le ciel et la mer d'Athènes, ses horizons et ses monumens, vous vous sentez bien loin de cette civilisation dont vous êtes le fils ; malgré vous, vos regards se tournent vers l'Occident, non sans quelque regret et quelque impatience.

Florence au contraire, comme par une faveur unique de la destinée, réunit tous les avantages, tous les attraits qui semblent ailleurs s'exclure les uns les autres. La vallée de l'Arno est belle d'une beauté qui toujours a touché les poètes et les artistes. Le cadre est digne du tableau. Florence a ce qui manque à Paris, ce que possèdent Naples, Rome et Athènes, le voisinage des montagnes, dont les sommets inégaux, souvent enveloppés de nuages ou couverts de neige, dont les pentes accidentées donnent à tous les aspects une grandeur et une variété qui empêchent le regard de jamais se lasser.

Cette nature a sa richesse et sa grâce. Pour les goûter, allez passer une matinée d'avril ou une après-midi d'octobre dans quelque'une des villas situées sur une de ces collines d'où l'on découvre la ville avec ses coupoles, ses clochers et ses tours. La vue, qui se promène au loin sur la cité, sur la plaine animée et fertile, sur les détours de l'Arno, sur les chaînes diverses des Apennins, n'est pas moins charmée par les objets tout proches, par les premiers plans du paysage florentin. Au bord des ruisseaux et près des puits, la canne de Provence, dessinant de longues haies ou formant d'épais massifs, monte en fusée, s'incline et bruit sous le vent qui passe. Sur les pentes, parmi le clair feuillage des oliviers et les guirlandes de la vigne, les maisonnettes des métayers,

autour desquelles se groupent l'abricotier, l'amandier, le pêcher, tout brillans de fleurs ou pliant sous les fruits mûrs, suivant la saison. A l'endroit le mieux exposé, c'est la maison, c'est le jardin du maître, qu'aucune clôture ne sépare des champs et des vergers. Tout autour de l'habitation, des buissons de rosiers, les tiges élancées, le branchage élégant des lauriers, les troncs rouges des pins et leurs rameaux capricieusement tordus. Dans l'air vif et pur se dressent de hauts cyprès, souvent plusieurs fois séculaires, comme ceux de la belle allée qui conduit au *Poggio imperiale*, cette ancienne résidence des Médicis. Avec un autre port, une autre physionomie, les chênes verts ne sont pas moins vigoureux, moins puissans. Tantôt, comme à la *concezione*, dans la villa Sabatier, un seul arbre étale sa tête large et touffue au-dessus d'une terrasse qu'il suffit à couvrir tout entière de son ombre; tantôt, comme dans ces jardins Boboli que ne flétrit point l'hiver, ils s'ar-rondissent en berceaux qui défient les plus perçans rayons du soleil, mais qui laissent apercevoir, entre leurs feuilles lisses et serrées, le bleu profond du ciel et sa douceur infinie.

Malgré l'élégance de cet ensemble et l'agrément exquis de ces détails, la nature florentine reste sévère jusque dans sa grâce. Pour ses enfans, pour ses hôtes, elle n'a pas ces charmes trop puissans qui, par l'excès et la continuité du plaisir, détournent l'homme du travail de penser et de l'effort de vouloir. Ici, le climat a ses duretés : l'hiver a des froids rigoureux qui durent parfois assez longtemps pour geler l'Arno; en revanche, dans ce val clos de toutes parts, au fond de cette sorte de cuve dont Florence occupe le centre, l'été a des chaleurs que Naples et même Palerme ne connaissent pas; aucune brise de mer n'y vient, comme sur le littoral, rafraîchir à grands coups d'éventail les heures brûlantes du plein midi. Or ces températures extrêmes, ces contrastes contribuent d'ordinaire à tenir l'homme éveillé; ils stimulent son activité en le préservant d'un bonheur trop complet. Il en est de même du paysage. Assez beau pour craindre peu de comparaisons, il n'a pourtant pas cette beauté sans défaut qui risque d'énervier, chez ceux qui en ont l'enchantement durant toute leur vie, la puissance de la pensée et la force créatrice. De la verdure, de la couleur et de la vie, il n'y en a, autour de Florence, que dans la plaine et sur les pentes basses des Apennins. Toutes les parties hautes, sans avoir les fiers escarpemens et les dentelures hardies des cimes alpestres, sont âpres, pelées, nues. Là où finissent les plantations d'oliviers, toute végétation cesse. Ni pâturages, ni forêts, rien que la roche grise, de place en place tachée par quelques maigres et courts bouquets de pins. La mer n'est d'ailleurs pas là pour mêler

à cette tristesse des longues crêtes arides l'éclat de ses teintes tendres et changeantes; point de nappe liquide, golfe sinueux et varié, lac paisible ou large fleuve coulant à pleins bords. L'Arno pendant les trois quarts de l'année n'a qu'un filet d'eau jaunâtre qui serpente et se traîne parmi les sables et les cailloux de son lit. A tout prendre, il y a ici quelque sécheresse, aussi bien dans le ton général du paysage que dans ses maîtresses lignes.

Moins enivrante et, si l'on peut ainsi parler, moins capiteuse que Naples, Florence se laisse plus aisément embrasser et pénétrer que Rome; on réussit plus vite à s'y orienter et à la comprendre, à en jouir, à s'y sentir chez soi; elle est comme ces gens avec qui on arrive en peu de temps à la pleine confiance, à l'intimité. C'est que nulle part on n'y est loin de rien ni de personne. Partez de cette place de la Seigneurie où a si longtemps battu, où bat encore, dans les grands jours, le cœur de la cité, quand résonne cette vieille cloche qui semble aux oreilles florentines la voix même de la patrie (1), partez du Palais-Vieux, et en quelques minutes vous arriverez là où vous voulez aller. Pour peu d'ailleurs que vous ne soyez pas pressé et que vous sachiez ouvrir les yeux, sur votre chemin vous rencontrez cinq ou six monumens qui méritent de vous arrêter; vous risquez de si bien vous attarder en route que la nuit vous surprendra bien loin encore du but que vous vous étiez fixé. Les grands hommes, architectes, peintres, sculpteurs, représentés par leurs chefs-d'œuvre, demeurent ici porte à porte. Pour aller de l'un chez l'autre, pour passer de Brunelleschi au Cronaca, de Ghiberti à Donatello ou à Michel-Ange, de Masaccio à Fra Beato ou à André del Sarto, pas n'est besoin d'user une partie de son temps en courses à travers des quartiers déserts et fiévreux, ou de se frayer péniblement un chemin dans la foule, par des rues trop peuplées. Voici mieux encore. Florence a deux galeries admirables, les *Offices* et *Pitti*, qu'il suffit de nommer pour rappeler tout ce qu'elles renferment de merveilles; ces galeries sont séparées par l'Arno et par une distance de près d'un kilomètre (2); aujourd'hui cependant les deux musées n'en font plus qu'un. Vous allez à couvert des Offices à Pitti, par un long couloir qui vous paraît court, tant il contient de belles gravures, de dessins de maîtres, de riches tapisseries; c'est à la fois un chemin qui vous évite le soleil ou la pluie, et un musée qui mérite d'être visité pour sa propre valeur.

(1) « Le sonore profonde oscillazioni del bronzo percosso, piovendo dell' alto sulla turba, vibravano in ogni cuore... Quel suono non pareva se non la voce della patria stessa che chiamava i suoi figli ad implorare ajuto. (Massimo d'Azeglio dans son roman de *Niccolo de' Lappi*.)

(2) La longueur exacte est de 600 et quelques mètres.

Toutes riches et commodément disposées que soient les galeries, elles ne prennent pas toutes les heures du curieux ; l'aspect général de la ville qu'il parcourt en tous sens est aussi pour beaucoup dans l'impression qu'il en garde. Or, de l'aveu des Romains eux-mêmes, il n'est rien de plus déplaisant à l'œil que les nouveaux quartiers de Rome, ceux qui avoisinent la gare. Nulle part ne sont plus sensibles les défauts qui gâtent, dans nos villes, tant de constructions modernes, je ne sais quoi de monotone et de pauvre qui tient à la parcimonie avec laquelle l'espace a été dispensé à chaque partie prenante, les étages trop bas, les fenêtres trop rapprochées, les saillies trop réduites, la mesquinerie jusque dans l'énormité. Ces cubes de maçonnerie aux faces plates percées de jours sans nombre, ce sont des ruches, des casernes, des filatures, tout ce que vous voudrez ; mais jamais ce ne seront là des maisons dignes de Rome, de son passé et de son avenir, de ces destinées nouvelles que doivent rappeler le percement même de ces rues et la création de ces quartiers ! On ne rencontre pas des bâtimens plus laids, plus froids de lignes, plus chétifs avec de grandes dimensions, ni dans les faubourgs de Londres, ni dans ceux de Lyon. Avec un peu plus de décoration superficielle, cela fait songer à ces larges masses lyonnaises, hautes de six ou huit étages, toutes pareilles les unes aux autres, qui, du faite au rez-de-chaussée, retentissent du bruit des métiers à la Jacquart. L'effet est d'autant plus fâcheux, à Rome, que le reste de la ville vous offre, presque à chaque pas, les riches et solides façades, les fermes profils des palais romains qu'ont construits les trois derniers siècles. Sans doute un goût sévère y trouve parfois bien des détails à critiquer ; mais, alors même, l'ensemble reste imposant par l'ampleur des proportions et par un certain air de noblesse. Il n'y a point à Florence ce même désaccord, ce même contraste désagréable entre le passé et le présent, entre la ville d'autrefois et celle d'hier ou d'aujourd'hui. Florence, elle aussi, a ses quartiers neufs, construits sur l'emplacement même et en dehors de l'ancienne enceinte fortifiée. Sans doute les habitations qui en bordent les boulevards et les rues n'attireront et ne retiendront pas l'étranger à Florence ; mais elles ne risqueront pas de diminuer le plaisir qu'il y trouve. L'architecte, ayant à sa disposition les mêmes matériaux que les anciens constructeurs florentins, en a suivi, non sans habileté, les traditions ; il les a seulement accommodées aux exigences de la vie moderne. Il n'a pas copié la masse colossale d'édifices comme les palais Riccardi ou Strozzi ; mais par la saillie des corniches, par la taille des pierres et l'emploi du bossage rustique il a su garder à la ville neuve quelque chose de la physionomie de la vieille ville. On n'y est pas trop dépaycé ; on se sent encore à Florence.

On peut d'ailleurs habiter Florence en toute saison ; on n'y vit pas, comme à Rome pendant un grand tiers de l'année, sous la menace de la fièvre. Les chaleurs y sont incommodes pendant quelques semaines d'été ; elles n'y sont pas malsaines et meurtrières. Le voyageur peut s'y risquer en tout temps ; il éprouvera quelque fatigue pendant les mois de juillet et d'août, mais il n'aura pas à craindre les miasmes paludéens. Quant aux habitans, s'ils veulent trouver quelque allègement aux chaleurs de la canicule, ils ne sont pas forcés, comme les Romains, d'aller chercher à cinq ou six lieues de là les ombrages et les brises de la montagne. Ici, tous les coteaux qui dominent la ville sont couverts de charmantes et salubres maisons de campagne. En un quart d'heure, en une demi-heure, vous descendez à votre bureau, à votre atelier, aux musées et aux archives que vous étudiez.

Pour ce qui est de la richesse et de la variété des objets qu'elle offre à la curiosité, Florence n'est surpassée que par Rome. Les musées renferment, outre plusieurs des chefs-d'œuvre de l'art grec, de nombreux monumens soit de la civilisation étrusque et de sa brillante industrie, soit de la puissance et de l'opulence romaines ; mais ce qui y brille d'un incomparable éclat, c'est le génie même de la renaissance italienne, c'est-à-dire l'art moderne dans ce qu'il a de plus libre et de plus original, dans son âge héroïque et sa jeune fécondité. A ce point de vue, Florence est tout entière un musée, par ses constructions publiques et privées, par les peintures et les sculptures qui les décorent, par ses galeries où ont été pieusement recueillies tant de précieuses épaves. Il n'est pour ainsi dire pas une pierre de la vieille ville qui n'ait quelque chose à nous apprendre sur ce passé si glorieux, sur ces siècles si remplis de grands noms et d'œuvres immortelles.

Toutes ces bonnes raisons d'aimer Florence, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles existent. Il y a longtemps que l'on discute pour savoir laquelle des deux villes, Rome ou Florence, mérite d'être préférée. Ce sera toujours affaire d'humeur et de goût ; mais ce qui est certain, c'est que, depuis quelques années, Florence a fait plus de sacrifices qu'aucune autre cité italienne pour soutenir son ancienne renommée. Après que le gouvernement et les chambres s'y furent transportés, en 1864, à la suite de la convention de septembre, Florence n'a rien épargné pour se montrer digne de l'honneur qui lui était conféré. Ce qu'on peut lui reprocher, au point de vue de ses intérêts, c'est d'avoir été trop sensible à cet honneur, de l'avoir pris trop au sérieux. Comme on dit familièrement, elle a trop bien fait les choses. Elle seule d'ailleurs en a souffert. Si elle se débat aujourd'hui contre des difficultés financières qui font le tourment de ses administrateurs, le voyageur y trouve

encore plus à voir et à admirer que par le passé. Les richesses qu'elle contenait ont été classées dans un meilleur ordre et, malgré l'exiguité des ressources, notablement augmentées par des acquisitions judicieuses. La fondation d'un grand établissement d'instruction supérieure y a appelé et retenu des hommes éminents qui s'y trouvent mieux placés que dans une ville morte, comme Pise, pour entreprendre des recherches historiques et scientifiques, pour en répandre autour d'eux le goût et pour former des élèves. Enfin la ville s'est embellie et renouvelée sans rien détruire de ce qui méritait d'être conservé, sans perdre son caractère et son originalité. De belles promenades, bien autrement pittoresques que les *Cascine* jadis trop vantées, ont été créées à grands frais, pour rendre le séjour de Florence plus agréable encore à ses habitans et à ses hôtes.

Pour sortir d'embarras pécuniaires qui ont tué son crédit et qui menacent sa dignité, Florence s'adresse aujourd'hui à toute l'Italie; elle réclame, ou plutôt elle implore le concours de l'état, qui seul peut la sauver de la banqueroute. L'heure nous a paru bien choisie pour rappeler les titres qu'elle peut faire valoir à l'appui de sa demande.

I.

Avec le prix que les objets d'art atteignent aujourd'hui, créer de toutes pièces un musée, c'est et ce sera toujours une entreprise très hasardeuse. L'argent n'y suffit pas. Il faut beaucoup d'expérience et un flair tout spécial pour éviter les fraudes, pour se défendre contre des faussaires qui deviennent d'année en année plus habiles (1). Il faut beaucoup de goût, afin de ne point se laisser prendre aux bonnes occasions, qui sont souvent les mauvaises, afin de n'acheter que des œuvres qui non-seulement soient authentiques, mais qui de plus soient belles ou tout au moins intéressantes par quelque côté. L'expérience et le goût sont donc indispensables; mais il faut en outre de l'argent, beaucoup d'argent,

(1) La fraude est aujourd'hui facilitée aux faussaires par l'étude des recueils scientifiques qui leur fournissent des inscriptions et des types grâce auxquels ils évitent plus aisément ces erreurs grossières qui les trahissent autrefois. Nous nous contenterons de rappeler ces monnaies des rois parthes et sassanides que plusieurs collectionneurs ont achetées sans défiance à Tauris, et ces prétendues poteries moabites auxquelles se sont laissé tromper les conservateurs d'un grand musée européen, celui de Berlin; mais ne voilà-t-il pas qu'il nous arrive de Diarbekir de faux monumens assyriens! La fraude a été reconnue et signalée par le savant dont un des livres avait été mis à profit, non sans adresse, pour la fabrication des inscriptions cunéiformes dont ils sont ornés, par M. F. Lenormant.

plus que n'en peuvent fournir les ressources restreintes d'une seule ville ou même d'un petit état. Si la Pinacothèque et la Glyptothèque de Munich n'avaient pas été formées dans la première moitié du siècle, jamais un autre roi Louis, animé de la même passion et aussi libéral, n'arriverait à y réunir maintenant tous les beaux et curieux ouvrages de l'antiquité et de l'art moderne qui font l'honneur de sa capitale (1); sans arriver aux mêmes résultats, il aurait bientôt épuisé le trésor de la Bavière. Comme musées vraiment importants qui aient été fondés dans ces dernières années, on ne peut guère citer que celui de South-Kensington, à Londres, et le musée métropolitain de New-York. Ni dans l'un ni dans l'autre les grandes époques de l'art ne sont représentées par des séries complètes, qu'il serait peut-être impossible de former aujourd'hui, presque toutes les œuvres de premier ordre ayant été absorbées successivement par les musées d'état, qui les gardent et qui ne les rendront jamais. Cependant South-Kensington et New-York ont réussi, en très peu de temps, à constituer des groupes intéressants. Londres possède quelques ouvrages hors ligne de la renaissance italienne, des sculptures admirables que Florence lui envie; l'Amérique possède la plus belle collection qui existe d'objets cypriotes, celle du général de Cesnola, avec les beaux bijoux et les pierres gravées de style archaïque que contenait le célèbre trésor de Curium; beaucoup des plus remarquables ouvrages de nos peintres modernes ont pris le même chemin et passé les mers. Quoi qu'on fasse, il y aura toujours dans ces musées des lacunes, des trous, comme on dit, qu'aucun effort ne saurait combler. D'ailleurs, pour y rassembler ce que l'on y trouve dès maintenant, il a fallu la prodigieuse richesse de sociétés industrielles et commerçantes telles que l'Angleterre et l'Amérique du Nord. On a dépensé et on dépense chaque année des sommes considérables pour l'entretien et l'accroissement de South-Kensington (2); en deux fois, New-York a payé, rien que pour la collection Cesnola, plus d'un demi-million. L'Italie, si on la compare à l'Angleterre et aux États-Unis, est un pays pauvre; sauf sur quelques points, comme Milan et Ancône, l'industrie y est encore dans l'enfance. Les fortunes, qui sont surtout territoriales, s'y conservent par la sobriété et l'économie; elles ne s'y créent, elles ne s'y développent point, par les grandes affaires, avec cette

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} et du 15 décembre 1877.

(2) Il y a eu, dans les premiers temps qui ont suivi la fondation du musée, des années où le *Science and Art department* a dépensé pour South-Kensington de quatre à cinq millions de francs. Dans le budget de 1878, les seules dépenses d'entretien de South-Kensington sont évaluées à 38,922 livres (973,050 fr.); dans ce total ne figurent pas les 8,000 livres (200,000 francs) pour achat d'œuvres d'art que je vois portées au même budget, ni les dépenses des moulages, du catalogue, des photographies, etc.

rapidité, avec cette soudaineté, qui permettent, qui conseillent presque la prodigalité.

Florence, elle aussi, a pu jadis dépenser sans compter, dans des temps déjà lointains, quand son industrie était florissante, quand ses banquiers avaient des comptoirs sur tous les marchés de l'Europe, qu'ils prêtaient aux particuliers, aux villes et aux rois et qu'ils tiraient de ces avances des revenus considérables. Depuis plusieurs siècles, il n'en est plus ainsi. Par une récente et cruelle expérience, Florence a dû reconnaître qu'elle ne produisait plus assez pour imiter les entreprises fastueuses et les largesses d'autrefois; elle se sent condamnée, pour longtemps, à une sévère économie. Ce n'est donc pas à grands coups d'argent, comme Londres ou New-York, comme jadis Munich, que Florence a trouvé moyen d'augmenter ou de paraître augmenter ses richesses, qu'elle a depuis une dizaine d'années ouvert aux curieux des musées nouveaux, dont chacun a son caractère et son intérêt propre, dont l'un, *le Musée national*, renferme des morceaux de premier ordre et dispute aux Offices et à Pitti l'attention des connaisseurs. Comment s'y est-on pris pour obtenir ce résultat presque sans autre dépense que celle de quelques travaux d'appropriation? Pour s'en rendre compte, il faut se rappeler ce qu'a été la vie de la Toscane tout entière et particulièrement de Florence depuis le xiv^e siècle jusqu'au xvii^e, il faut se représenter par la pensée le nombre vraiment incalculable d'œuvres de tout genre que n'a pas cessé d'enfanter, pendant ce laps de temps, l'infatigable génie des artistes italiens, stimulé et récompensé par la faveur publique, par la munificence des particuliers, des cités et des princes. Sans doute beaucoup de ces objets avaient été portés au-delà des monts par le commerce des objets d'art; mais il en était resté bien plus encore dans le pays. La Toscane en était, pour ainsi dire, pleine jusqu'à la saturation. Il y en avait chez les marchands, entre les mains de qui tombaient, à chaque famille qui s'éteignait ou se ruinait, les épaves de tous les naufrages: il y en avait dans ces centaines d'églises, dans ces milliers de chapelles qu'avaient multipliées, plus encore que la piété des fidèles, l'esprit de quartier et de corporation, l'amour-propre et la rivalité des différens corps de métiers. On en trouvait dans toute riche et noble maison (1); on en trouvait aussi, dès que l'on se donnait la peine de chercher, dans la demeure du pauvre. C'était souvent quelque ancien palais déchu, où dans un coin, sous la poussière et les toiles d'araignée, se cachait plus d'un vieux

(1) Pour se faire une idée de tout ce que contenaient de précieux les palais des grandes familles florentines, il suffit de se reporter à la description que De Brosses, dans ses *Lettres familières*, donne des richesses du seul palais Riccardi (Lettre du 4 octobre à M. de Quintin).

meuble, orné d'élégantes incrustations ou de fines sculptures par les maîtres d'autrefois ; ailleurs une fresque sérieuse et naïve s'y dissimulait sous une couche de badigeon bien des fois renouvelée. Quant aux résidences princières, elles avaient passé des Médicis aux Habsbourg-Lorraine, sans être jamais ravagées et dépouillées par une révolution ; Florence n'avait jamais cessé, depuis la chute de sa liberté, d'être la capitale d'une de ces dynasties qui, ne régnant que sur un petit pays, demandent aux lettres et aux arts qu'elles protègent le prestige qu'elles ne peuvent attendre ni de la politique ni des armes. Le palais du grand-duc, à Florence, ses villas, celle du *Poggio imperiale*, celle du Pratolino, bien d'autres encore, regorgeaient de richesses. C'étaient des tableaux, des bronzes, des marbres anciens et modernes, c'étaient de beaux meubles, des faïences de choix ; c'étaient des pièces d'orfèvrerie et des bijoux où l'art surpassait encore le prix des matières les plus rares. Les jardins mêmes étaient souvent décorés de vieux ouvrages florentins ou de statues antiques auxquelles partout ailleurs, sauf peut-être à Rome, on se fût empressé d'ouvrir l'abri des musées. Ainsi, maintenant encore, c'est dans le jardin Boboli qu'il faut aller étudier deux marbres des plus intéressans pour l'histoire de la sculpture grecque archaïque, deux figures où l'on a reconnu récemment des copies antiques du célèbre groupe de Critios et de Nésiotès. L'original, commandé par le peuple d'Athènes et consacré dans l'Acropole, représentait les deux tyrannicides, Harmodios et Aristogiton, au moment même où ils frappaient le fils de Pisistrate, Hipparque ; c'était une des œuvres les plus remarquables et les plus connues que la statuaire attique eût produites avant Phidias, dans la première moitié du v^e siècle, au lendemain des guerres médiques (1).

Grâce à cette extraordinaire opulence, on a pu faire ici, presque sans bourse délier, ce qui ailleurs eût coûté des millions. Il a suffi à Florence, pour paraître multiplier ses richesses, de les classer et de les distribuer dans un meilleur ordre. On sait comment les jardiniers traitent, pour les multiplier, certaines plantes vigoureuses et de croissance rapide : ils en séparent avec précaution les racines et les tiges ; un pied d'œillets, ainsi divisé, donne deux ou trois pieds nouveaux dont chacun devient bientôt aussi fort et aussi fleuri que l'était le groupe végétal d'où il a été tiré. C'est ainsi qu'à Flo-

(1) On trouvera dans *l'Histoire de la plastique*, d'Overbeck (t. I, p. 115-119 de la deuxième édition allemande) l'indication des différens ouvrages antiques, monnaies et bas-reliefs d'Athènes, statues en marbre du musée de Naples et du jardin Boboli, dont la comparaison a permis de reconstituer le groupe perdu des vieux sculpteurs athéniens. On a là un curieux exemple des découvertes que peut faire aujourd'hui encore, sans sortir des musées, la sagacité de l'archéologue ; des fouilles ne sont donc pas toujours nécessaires pour nous faire retrouver, au moins dans des répliques, tel ou tel monument célèbre que l'on croyait ne pouvoir jamais restituer.

rence les *Offices* ont pu fournir, sans jamais en paraître appauvris, le noyau de plusieurs collections spéciales. Les galeries étaient encombrées; la place y manquait pour exposer et mettre dans un bon jour tout ce qu'elles renfermaient de trésors. Beaucoup d'objets intéressans étaient gardés en magasin (1); ceux mêmes qui figuraient dans les salles, quand ils n'étaient pas de très haute valeur, s'y trouvaient souvent comme perdus, par suite de l'entassement et de la confusion. Le prélèvement opéré sur ces richesses à l'intention des fondations nouvelles a profité tout à la fois à celles-ci et aux *Offices* mêmes; les autres monumens, qui sont restés dans leur ancien asile, y ont eu plus d'espace et plus d'air, ils ont été présentés au public d'une manière plus commode et plus instructive.

Autour de ce premier noyau sont venus se ranger des objets de provenance diverse qui ont grossi comme à vue d'œil l'importance des galeries récemment ouvertes. Les *Offices* ont été en quelque sorte la métropole d'où sont parties l'une après l'autre plusieurs colonies. Celles-ci n'ont pas tardé à prospérer. A peine ont-elles été fondées, elles ont reçu de toutes parts un nouveau flot de population; de toutes les profondeurs des palais toscans sont sorties de nombreuses recrues, filles du génie antique ou du génie de la renaissance; elles sont accourues, elles ont comblé les vides qui s'étaient faits dans le sein de la mère patrie, elles ont favorisé l'essor des colonies naissantes.

Il y a bien eu quelques acquisitions faites par l'état ou par la ville, surtout au profit du musée étrusque. Celui-ci était assez pauvre; or il convenait que la capitale moderne de l'antique Étrurie ne restât pas en arrière de Rome et même de plusieurs villes telles que Cortone, Chiusi ou Pérouse. Quelques sacrifices ont donc été nécessaires pour s'emparer d'objets intéressans, trouvés dans des fouilles récentes, pour en garantir la possession à Florence. On n'a d'ailleurs pas beaucoup acheté, pour plusieurs raisons: la première, celle qui dispenserait de donner les autres, c'est que l'on manquait d'argent; la seconde, c'est que, par un rare bonheur, on pouvait presque s'en passer et consacrer le peu de fonds dont on disposait à l'installation des édifices que l'on consacrait à ce nouvel usage. Il y a eu des dons: ainsi la merveilleuse collection de dessins de matres que possédait la galerie de Florence, environ vingt mille pièces, a reçu en 1866 un accroissement considérable: M. Emilio Santarelli, professeur de sculpture, lui a fait présent de son cabinet,

(1) D'après M. Aurelio Gotti, directeur actuel des musées de Florence, dont il a donné une intéressante histoire, les magasins du gouvernement renfermaient, en 1853, 281 tableaux, 29 morceaux de sculpture, 15 autres objets de diverse nature (*le Gallerie di Firenze*, p. 233).

qui contenait plus de douze mille dessins originaux, dont beaucoup de premier ordre (1). Ailleurs, ainsi surtout au *Musée national*, de grandes familles, de riches amateurs ont déposé des ouvrages précieux, sous une étiquette spéciale qui constate leur droit de propriété; pour plus d'un de ces objets, il est permis de l'espérer, le prêt fait au musée se transformera, un jour ou l'autre, en un complet abandon, la possession provisoire deviendra définitive.

Les couvens ont fourni une ample moisson. Supprimés par les lois de désamortissement qui ont été appliquées dans la Toscane après son annexion au royaume d'Italie, ils ont livré des tableaux de piété et des sculptures décoratives qui ornaient jadis leurs chapelles et les tombes des personnages qui s'y étaient fait enterrer. Quelques-uns des Luca della Robbia les plus authentiques et les plus charmans que possède le Musée national proviennent du célèbre monastère de Vallombreuse. Les maisons princières ont donné plus encore. Après la disparition de toutes les dynasties qui s'étaient si longtemps partagé la péninsule, le roi d'Italie, leur héritier, se trouva de tous les souverains de l'Europe celui qui possédait le plus de palais historiques; chacune de ces familles royales ou ducaltes avait employé plusieurs siècles et le plus clair de ses revenus à se construire et à se meubler des palais dont la masse imposante et le luxe intérieur rivalisassent avec ce qu'avaient de plus pompeux les demeures de souverains bien plus puissans. Toutes ces résidences somptueuses, dont le nombre dépassait celui des villes importantes du royaume, que pouvait en faire Victor-Emmanuel? On connaît ses habitudes, on sait combien il avait peu de goût pour la représentation. D'ailleurs il avait joué assez brillamment son rôle dans une des plus grandes révolutions que l'histoire ait jamais vues pour que sa personne et sa présence seule parlât à l'imagination de son peuple et lui commandât le respect, sans qu'il eût besoin de recourir aux mêmes gênes d'étiquette et au même appareil de mise en scène que jadis un duc de Modène ou un roi de Naples. Enfin l'entretien de tant de bâtimens eût absorbé des sommes que l'Italie pouvait mieux employer. La liste civile n'a donc eu qu'un souci, se soustraire, autant que possible, à la lourde obligation d'entretenir toutes ces villas, tous ces palais. Elle était contrainte d'en conserver à sa charge quelques-uns, ceux que recommandaient impérieusement ou de chers souvenirs de famille, comme à Turin, ou l'importance de cités telles que Milan, Florence, Naples, qui pouvaient prétendre à l'honneur de posséder le roi dans certaines occasions ou à certains

(1) Citons encore la belle suite de vases grecs qui a été léguée par M. Vagnonville, non pas à l'état, mais au municipe florentin; ils ont été déposés au Palais-Vieux.

momens de l'année. Quant aux autres, le domaine s'est montré toujours prêt à les céder aux villes ou aux provinces, dès que celles-ci trouvaient à les utiliser et promettaient d'en prendre soin. C'est ainsi, pour nous en tenir à la Toscane, que la villa du *Poggio imperiale*, à laquelle se rattachent tant de souvenirs du beau temps des Médicis, est devenue une maison d'éducation où beaucoup de familles nobles font élever leurs filles; on les y envoie de Rome et des provinces voisines pour qu'elles y apprennent les élégances du parler toscan. Pour répondre à cette destination nouvelle, la villa n'avait pas besoin de garder ces trésors d'art qu'y avait jadis réunis le goût éclairé de ses premiers maîtres. Les statues en furent donc enlevées. L'*Adonis* de Michel-Ange en avait été déjà retiré en 1850 pour être transporté aux Offices; on avait été bien longtemps à s'apercevoir qu'il était temps de soustraire ce bel ouvrage à l'effet des intempéries auxquelles il restait exposé, depuis près d'un siècle, sous le portique ouvert de la cour. En 1860, après l'annexion, les autres marbres de prix que contenait le palais prirent le même chemin, les antiques entrèrent aux Offices, les œuvres modernes au Musée national (1).

Les églises elles-mêmes ont fourni leur tribut. Ce n'est pas qu'aucune d'elles ait été dépouillée. En général, les églises de Florence ont conservé les ouvrages qui ont été commandés à leur intention, qu'y ont placés les mains mêmes des maîtres, qu'y ont admirés, l'une après l'autre, tant de générations; elles nous les présentent encore dans leur cadre historique, se complétant et s'expliquant l'un l'autre, formant enfin, malgré toutes les restaurations et tous les remaniemens, des groupes naturels dont chacun nous révèle, bien plus clairement et avec une bien autre éloquence que les œuvres éparses dans les musées, le caractère propre d'un homme, d'une école, d'un siècle, ou tout au moins de l'une des heures d'un grand siècle. Pourtant, dans plusieurs de ces églises, des reconstructions, des changemens extérieurs ou intérieurs avaient rendu disponibles un certain nombre d'ouvrages intéressans. Ils étaient perdus dans des coins où personne n'en jouissait; ils étaient déposés dans des sacristies et des magasins. Les retirer de cette ombre et les remettre dans un beau jour, sous les yeux du public, ce n'était point dépouiller les propriétaires légitimes, c'était faire acte de goût et de piété. C'est ainsi que sont entrés au Musée

(1) L'*Adonis* avait déjà figuré pendant quelque temps aux Offices, dans la salle de l'Hermaphrodite. Il en avait été retiré et avait été expédié au Poggio imperiale, sur l'avis de je ne sais quel critique qui avait déclaré que cette statue n'était pas de Michel-Ange, mais de son élève Rossi. M. Gotti, qui rapporte le fait, ne nous donne pas le nom de l'auteur de cette belle découverte.

les bas-reliefs que Lucca della Robbia et Donatello avaient exécutés pour la tribune de l'orgue, à Sainte-Marie-des-Flours. Ces bas-reliefs furent enlevés et déposés, vers la fin du XVII^e siècle, à l'occasion des fêtes préparées pour le mariage du prince qui fut bientôt après le grand-duc Ferdinand III ; on avait voulu les remplacer par une décoration qui convînt mieux au mauvais goût du temps. Depuis lors ils étaient restés, oubliés et abandonnés, dans la cour de l'*Opera del duomo*, c'est-à-dire de l'agence des travaux de la cathédrale ; or il a suffi de les restituer à la curiosité des amateurs pour qu'ils prissent rang parmi les œuvres les plus authentiques et les plus exquises de ces deux maîtres (1).

Florence avait donc été, jusqu'à ces derniers temps, comme ces grands seigneurs d'autrefois, magnifiques et négligens, que l'on aurait fort embarrassés en leur demandant le compte de tous leurs châteaux et de toutes leurs terres, la liste de leurs différens revenus, le chiffre exact de leur fortune ; ils se savaient très riches, et n'en demandaient pas davantage. Cette incertitude même ne leur déplaisait pas ; elle leur permettait de croire à des réserves qui les sauveraient le jour où ils sentiraient la gêne. Pour que la lumière se fit, pour remplacer les évaluations vagues par un dénombrement précis, il fallait quelque grand événement, une liquidation judiciaire, un inventaire après décès. Alors les intéressés, le grand propriétaire et ses créanciers, avaient tantôt des déceptions, tantôt d'agréables surprises. Souvent de part et d'autre on s'était fait des illusions, on s'était exagéré la valeur des biens. D'autres fois c'était le contraire ; dès que l'on y regardait d'un peu près, on découvrait à l'arrière-plan, comme dans une sorte de double-fond, des ressources non encore soupçonnées ; entre les mains d'un nouvel intendant, honnête et habile, des domaines jusque-là presque improductifs entraient en plein rapport. C'est ce qui est arrivé à Florence, après la chute de la dynastie autrichienne et de l'ancien ordre de choses ; en faisant l'inventaire de la succession qui s'était ouverte à son profit, elle a presque doublé sa richesse.

De toutes les collections qu'elle a formées en opérant cette liquidation et ce classement, la plus importante est, sans contredit, celle qui porte le titre officiel de *Musée national* ; mais avant de

(1) Nous empruntons ces renseignemens et plusieurs autres détails que l'on trouvera dans le cours de ce travail à l'intéressant ouvrage intitulé *Walks in Florence*, by Susan and Johanna Horner (2 vol. in-12, deuxième édition, Londres, 1877, Henry S. King). Les deux femmes instruites et intelligentes auxquelles on doit cette description ont vécu longtemps à Florence ; elles en connaissent toute l'histoire, tous les coins et recoins. En se résignant à la forme d'un guide, elles ont volontairement diminué l'agrément de leur livre, mais elles en ont rendu l'usage plus commode et plus sûr.

montrer comment celui-ci justifie le nom qui lui a été donné, il convient de dire quelques mots au moins de deux autres musées que la direction des beaux-arts, représentée à Florence par M. Aurelio Gotti, a depuis l'annexion ouverts au public. Je veux parler du *Musée étrusque* et du *Musée de Saint-Marc*.

On sait quelle extension abusive a donné à ce terme d'*étrusque* une méprise des archéologues du siècle dernier, une erreur dont ne sont point encore revenus les gens du monde et l'usage courant. Comme on pouvait s'y attendre, la collection qui est censée représenter les arts de l'antique Étrurie renferme donc tous les vases peints, ceux dont l'origine est certainement grecque comme ceux que les potiers toscans ont fabriqués à l'imitation de la céramique de Corinthe et d'Athènes. Le nombre et l'importance des objets vraiment étrusques que renferme ce musée suffisent d'ailleurs à justifier la dénomination qui lui a été attribuée. Plusieurs des plus précieux parmi ces objets sont entrés dans le cabinet des grands-ducs dès la fin du xvi^e siècle, ainsi la Chimère et la Pallas d'Arezzo, la statue d'un Lucumon, connue sous le nom de l'*Orateur*, qui a été trouvée en 1566 près du lac de Trasimène ; mais, pendant très longtemps, tous ces objets, bronzes, miroirs, trépieds, vases grecs ou toscans, poterie noire de Chiusi, sarcophages ornés de figures, restèrent épars dans les galeries des Offices, au milieu de la sculpture grecque et romaine. Ce fut seulement en 1853 que Migliarini commença à former le noyau d'un musée étrusque en réunissant une certaine quantité de ces monumens dans les deux salles par lesquelles on descend au couloir qui met les Offices en communication avec Pitti. Déjà insuffisant dès cette époque, ce local le devint plus encore d'année en année ; les découvertes ne cessaient de se multiplier sur ce sol si riche, dans les nécropoles des vieilles cités tyrrhéniennes. On se décida donc, en 1871, à retirer des Offices tous les monumens étrusques et ces vases peints dont la plupart ont été trouvés en Étrurie ; ils firent place à la suite des gravures et dessins de maîtres, et furent transportés dans l'ancien couvent de Saint-Onuphre, qu'avait rendu célèbre, en 1826, la découverte d'une fresque charmante où l'on a voulu reconnaître une œuvre de Raphaël jeune. Dans ces bâtimens, acquis par l'état en 1840, on avait, en 1852, installé tout près du *Cenacolo* la collection d'antiquités égyptiennes qu'avait formée Rosellini, le compagnon et le disciple de Champollion. L'espace n'y manquait pas. Par les soins du comte Gamurrini et du marquis Strozzi, plusieurs salles furent appropriées à ce nouvel usage ; les objets y furent classés par groupes et commodément disposés pour l'étude. Sans être très vaste, ce musée est riche en morceaux de premier ordre, dont la

provenance est le plus souvent bien établie. Outre les bronzes déjà mentionnés plus haut, nous signalerons seulement deux pièces d'une valeur exceptionnelle, le fameux vase François (1), ou cratère d'Ergotimos, le plus grand et le plus curieux à bien des égards de tous les vases archaïques à figures noires, puis le sarcophage en marbre de Carrare, dont les quatre faces sont couvertes d'élégantes et fermes peintures qui représentent un combat de Grecs et d'Amazones. Les deux frontons sont ornés de figures sculptées et de riches antéfixes. Ce monument, unique dans son genre, a été trouvé dans une tombe près de Corneto, l'ancienne Tarquinies, en 1875. Dès maintenant, le musée étrusque de Florence ne mérite pas moins l'attention de l'archéologue que le musée grégorien du Vatican. Pourquoi faut-il qu'il n'y ait point de catalogue et que, depuis la retraite de M. Gamurrini, la collection n'ait pas été pourvue d'un conservateur qui puisse au moins le préparer et nous faire ainsi prendre patience ?

A la suite de la loi du 7 juillet 1866, qui supprimait en Italie les ordres religieux, le couvent de Saint-Marc fut déclaré monument national, en l'honneur des souvenirs qu'il rappelait et des œuvres d'art qu'il renfermait. C'est là qu'ont vécu Fra Angelico, et plus tard, tout près de Savonarole, Fra Bartolomeo; les cloîtres, les réfectoires, les chapelles, les cellules gardent encore de nombreuses fresques dues à la piété et au talent des maîtres dominicains et de quelques autres artistes célèbres, tels que Ghirlandajo. Le couvent fut donc restauré tout entier. On y réunit un certain nombre d'objets, tels que portraits, bustes, manuscrits, empruntés aux Offices et aux bibliothèques de Florence, qui se rattachent à la mémoire de ces religieux artistes et du noble et triste Savonarole; dans la spacieuse bibliothèque, on forma une collection de missels ornés de miniatures, provenant de Saint-Marc même et d'autres couvents supprimés. Cette longue salle, divisée en trois nefs par deux files de colonnes en pierre qui supportent des arcades, est elle-même un des beaux ouvrages de l'un des meilleurs architectes toscans, Michelozzo Michelozzi.

On éprouve une étrange impression en parcourant seul ces cloîtres déserts, ces cellules vides; jadis, quand j'avais pour la première fois visité le couvent, c'était sous la conduite d'un dominicain. Partout, sur mon chemin, j'avais rencontré des moines à la tête rasée, à la longue robe blanche, au pas lent et grave. Je n'ignorais point qu'il n'était plus, parmi eux, d'artistes comme Fra Beato

(1) Il est ainsi désigné souvent par le nom de l'habile fouilleur, auquel sont dues tant de découvertes faites dans les Maremmes toscanes, et qui trouva en 1845 ce beau monument près de Chiusi.

et Fra Bartolomeo, et qu'il faudrait encore moins chercher sous leur froc un orateur comme Savonarole, capable de régner par la parole sur tout un peuple et de braver, fort de sa conscience, jusqu'à la papauté même. On avait tout au moins l'illusion du regard; l'imagination pouvait s'aider de ces apparitions pour se donner le rêve et la vision du passé. Aujourd'hui l'on n'a plus cette ressource; le charme est rompu. Ce tourniquet où l'on paie son tribut à l'entrée, ces gardiens en costume civil qui se promènent dans les couloirs, ce monastère changé en un musée, tout cela vous avertit que l'âme s'est retirée de ce corps. Ces murailles, ornées de tendres et mystiques peintures, c'est la froide enveloppe d'un être qui a vécu. On croit entrer dans une sorte de Pompéi du catholicisme.

A la porte de chacun de ces musées, comme aux Offices et à Pitti, comme à la nouvelle sacristie de San Lorenzo; on paie le même prix, un franc d'entrée. Une fois cette redevance acquittée, on peut pénétrer, on peut séjourner dans toutes les salles, sans avoir à ses trousses l'insupportable *custode*, toujours pressé, dont la présence et le bavardage monotone vous gâtaient autrefois les galeries italiennes. C'est le régime de nos musées, sauf la taxe. J'ai vu plus d'un voyageur maigréer en versant ce léger tribut. Ces doléances ne me paraissent pas justifiées. Sont dispensés de la redevance les artistes, les savans, les historiens de l'art, tous ceux enfin qui poursuivent dans les musées une étude spéciale; la dispense est étendue aux professeurs des universités, des collèges, des écoles du royaume, et même, pour peu qu'on le demande, aux étrangers qui se trouvent dans des conditions analogues. Il y a d'ailleurs, par semaine, un jour au moins où l'entrée est gratuite. La taxe ne pèse donc que sur les simples curieux, sur les gens d'aisance et de loisir, bourgeois de la ville ou visiteurs de passage; elle est assez faible pour ne pas les gêner, pour n'arrêter personne au seuil du musée.

Je dirai plus: un tel impôt, tant qu'il reste aussi modéré, me paraît tout à fait conforme aux règles d'une saine économie financière. En théorie, l'impôt ne devrait jamais être payé que par ceux-là seuls qui usent du produit qu'il atteint, du service qu'il frappe; il ne devrait être payé que par le consommateur. La pratique a ses raisons pour ne pas appliquer ce principe dans toute sa rigueur. Il lui suffit de s'en rapprocher par degrés; elle travaille donc à remplacer, dans la mesure du possible, les impôts directs par les impôts indirects ou taxes de consommation. Ce tourniquet que vous retrouverez partout en Italie, des Offices et du Capitole à Pompéi et aux temples de Pestum, représente donc un impôt équitable et que la

doctrine économique ne désavouerait pas ; il fait payer l'entretien des musées et des ruines ou tout au moins une partie de cet entretien par les privilégiés qui les fréquentent et qui en jouissent. Ce système n'est-il pas plus juste que le nôtre ? Pour pouvoir établir la gratuité de l'entrée, nous répartissons entre tous les Français, sans distinction, la charge de cet entretien. C'est fort bien pour les Parisiens et pour tous les curieux qui nous font l'honneur de visiter Paris ; mais le pêcheur de nos côtes bretonnes ou normandes, mais le bûcheron du Morvan et des Vosges, mais l'ouvrier de Lyon et de Roubaix, mais tous ceux dont l'unique souci est de se procurer le pain quotidien et qui n'y réussissent pas toujours, que diraient-ils s'ils apprenaient tout d'un coup à lire le budget et s'ils y découvriraient les quelques centimes dont ils sont grevés pour le Louvre, pour l'Opéra et autres lieux où jamais de leur vie ils ne mettent les pieds ? Eux qui ont souvent tant de peine à s'acquitter envers le percepteur, auraient-ils vraiment si mauvaise grâce à se plaindre de ce surcroît, tout léger qu'il puisse nous paraître ? Malgré toutes les bonnes raisons que nous ne manquerions pas de leur alléguer, ne trouveraient-ils pas bien préférable l'arrangement qui met les dépenses de tout ce noble luxe de l'esprit à la charge des heureux de ce monde, des gens d'aisance et de loisir qui sont seuls appelés à en goûter le charme et les délicates jouissances ?

II

La Florence moderne a été heureusement inspirée dans le choix de l'édifice qu'elle a destiné à recevoir et à grouper les œuvres qui représentent le mieux l'originalité de son génie. Cet édifice est un de ceux qui résument le plus clairement tout un chapitre de l'histoire florentine et qui font le plus d'honneur aux architectes toscans. C'est de tous les palais de la ville le plus ancien. La construction en fut commencée en 1256. Une révolution venait d'arracher le pouvoir aux Gibelins pour le mettre aux mains des Guelfes ; ceux-ci décrétèrent la construction d'un *palais de la commune*. Des tours seigneuriales, semblables à celles de Bologne ou à celles qu'en Toscane même la petite ville de San Gimignano a si bien conservées, se dressaient au-dessus des maisons et luttaient à qui monterait le plus haut ; les unes furent démolies, les autres tout au moins décapitées et contraintes de ne pas dépasser une certaine hauteur fixée pour toutes par décret ; seule la tour des Boscchi, une des plus élevées, fut respectée et devint le donjon du nouveau palais. Celui-ci absorba, outre plusieurs maisons particulières, une partie des jardins de l'antique abbaye (*la Badia*) dont la

fondation remontait au x^e siècle (1) ; l'architecte, Arnolfo di Cambio, prétend-on, celui qui devait un peu plus tard construire le Palais-Vieux et commencer la cathédrale, se préoccupa surtout de donner au bâtiment une solidité, une puissance, qui lui permissent de défier les émeutes, de résister aux assauts des factions (2). Il réussit dans son entreprise ; malgré plusieurs réparations et remaniemens, son œuvre a gardé un caractère singulier de force et de sévérité grandiose. Elle possède un mérite qui manque à certains monumens de l'architecture florentine, à quelques-uns même des plus célèbres : elle est en parfait accord avec les idées, les habitudes, les besoins de la société qui l'a créée ; par son ensemble comme par tous ses détails, elle nous les rappelle et nous les représente très vivement ; elle révèle, elle expose tout d'abord les pensées et les sentimens qui ont jadis poussé au-dessus de toutes les maisons voisines les créneaux de cette haute tour carrée, qui ont dressé et assemblé en épaisses murailles, soigneusement appareillées, ces durs blocs de *pietra-forte* (3), courbé et tendu les reins de ces larges voûtes ogivales, forgé ces grilles, armé de fer ces lourdes portes de chêne. Entre les édifices de Florence, celui-ci est un de ceux qui forment le tout le plus harmonieux et le plus complet, un de ceux qui ont, si l'on peut ainsi parler, la physionomie la plus expressive.

Florence est pleine de monumens qui surprennent et qui amusent le regard, d'édifices que l'on passe de longues heures à étudier. L'architecture est pourtant peut-être des trois grands arts plastiques celui où Florence peut lutter le moins avec la Grèce. L'architecture florentine est moins simple, moins raisonnable, moins homogène que l'architecture grecque. Ce n'est point une création sortie tout entière, par un développement logique, du génie d'un peuple merveilleusement doué ; il n'y a point là cette harmonie de l'ensemble et des détails, cette clarté qui fait de l'art grec un art classique, propre à offrir des modèles et à suggérer des règles, un art éternellement imitable et imité. L'art toscan accepte des traditions, il emploie des formes que d'autres ont créées, la voûte étrusque et romaine, l'ogive française et allemande, les ordres grecs et les moulures qui s'y rattachent ; il fait de ces formes un mélange qui a sans doute son

(1) Le souvenir de ces jardins a été conservé par le nom de l'une des rues qui longent le Bargello, celle de la *Vigna vecchia* (la vieille vigne).

(2) Malgré l'épaisseur de ses murs, le palais du podestat fut plusieurs fois pris d'assaut par la foule et ravagé par l'incendie. Nous ne rappellerons que l'émeute qui mit fin à la tyrannie de Gantier de Brienne, en 1343, et celle des Ciompi, en 1378.

(3) C'est une roche appartenant à la formation crétacée, que l'on tire des carrières de Monte Ripaldo et de Pontesieve. On en fait aussi les larges dalles dont sont pavées les rues de Florence.

charme et sa grâce, mais où l'on sent aussi parfois, entre ces éléments d'origine diverse, une sorte de disconvenance secrète et de désaccord intime.

Autre défaut : la forme extérieure de l'édifice n'en annonce pas toujours la destination avec la même clarté que dans l'architecture grecque. A chaque instant, on a des surprises. Est-il rien de plus étrange qu'une église comme Or San Michele? Au premier abord, vous vous croyez en présence d'une tour carrée, d'une forteresse; vous cherchez autour de vous l'église marquée sur votre plan, et vous croyez vous être trompé. Ce qui commence à vous rassurer, c'est l'absence de ces créneaux qui ne manquent ni au palais du podestat, ni au Palais-Vieux; vous voyez aussi ces statues de saints qui ornent les quatre côtés de l'édifice et vous finissez par soupçonner la vérité; mais il vous faut franchir le seuil pour être tout à fait certain que vous n'avez pas fait fausse route. Il y a là une singularité qui ne s'explique que par l'histoire. Dans l'ancienne Florence, la place d'Or San Michele servait de marché aux grains; l'édifice qui la décorait, élevé par Taddeo Gaddi en 1337, était un bâtiment à deux étages, qui renfermait des greniers au-dessus d'une grande salle aux arcades ouvertes, d'une *loggia* où les marchands de blé devaient se réunir, tenir ce que nous appellerions la bourse. La réputation dont jouissait une image de la Vierge, peinte par Ugolin de Sienne, qui était exposée sur une des parois de cette salle, la dévotion dont cette image était l'objet et qui avait donné naissance à une pieuse et riche confrérie, les miracles attribués à cette Madone, tout cela conduisit à transformer, un peu plus tard, cet édifice civil en une église, et le soin d'opérer cette transformation fut confié à André Orcagna, qui s'en acquitta avec beaucoup d'adresse et de goût. Malgré toute son habileté, malgré le caractère tout religieux de la décoration dont l'édifice a été revêtu par la généreuse émulation des différentes corporations ouvrières de Florence, si vous ignorez ces détails, vous êtes tout désorienté en vous approchant d'Or San Michele; dans ces dispositions générales, si différentes de celles que vous avez rencontrées dans tous les autres temples de la cité, il y a quelque chose qui vous gêne et vous inquiète.

Œuvre d'un siècle plus récent, le palais Pitti prête à la même critique. Avec ses rudes bossages, avec sa large façade massive, presque dépourvue de tout ornement, répond-il à l'idée que l'on est porté à se faire de l'existence de princes riches, épris de l'art et du plaisir? Semble-t-il que ce soit là le cadre naturel d'une cour somptueuse et brillante telle que l'était celle des Médicis? Combien nos châteaux du temps des Valois, Chambord, Blois, Chenonceaux, Écouen, les Tuileries de Philibert Delorme, répondent mieux aux

idées qu'éveille dans l'esprit ce que nous savons sur la vie de ces princes de la renaissance italienne et française!

Eavisagé à ce point de vue, le Palais-Vieux lui-même laisse peut-être quelque chose à désirer. Sans doute il est impossible d'imaginer un édifice d'un aspect plus imposant et d'une silhouette plus fière; mais quelle conjecture formerait au sujet de ce monument un voyageur que l'on transporterait au milieu de la place de la Seigneurie, sans lui avoir rien appris du passé de Florence? Ne serait-il pas tenté tout d'abord de reconnaître là une forteresse élevée par un despote, pour tenir en respect une ville sujette? N'y chercherait-il point une sorte de bastille italienne dont le temps aurait plus tard comblé les fossés? Dès que l'on a feuilleté les annales de la république, on s'explique l'énormité de cette masse, la vigoureuse saillie de l'étage supérieur avec ses machicoulis et ses créneaux, l'étroitesse et le petit nombre des baies ouvertes dans la façade et sur les côtés; pour achever de comprendre la raison d'être de toutes ces dispositions, il suffit d'ailleurs de passer en revue les palais des grandes familles florentines. De toute nécessité, le palais du gouvernement devait être plus haut et plus fort que les demeures seigneuriales de tous ces nobles hardis et remuans qui se disputaient le pouvoir; il devait être à l'abri d'un coup de main tenté par l'aristocratie gibeline ou par les gens de métier, par la plèbe soulevée. En ce sens, l'architecte a très bien rempli les conditions du programme que lui imposait la vie troublée des républiques italiennes au XIII^e siècle; son œuvre nous les remet en mémoire avec une singulière insistance. Il n'en est pas moins vrai que, dans ce colossal entassement de pierres, rien ne nous annonce, au premier moment, l'édifice où siégeaient les magistrats élus d'une cité libre, où se réunissaient les citoyens appelés à délibérer sur les intérêts communs. L'idée de la loi qui naît du concours de toutes les volontés et qui offre à tous son impartiale justice, les cités antiques ne l'ont-elles pas bien plus clairement exprimée dans le dessin des édifices qu'elles ont affectés à ces mêmes fonctions de la vie publique? C'étaient, comme la *Pnyx*, comme le *Comitium*, des enceintes spacieuses, où le peuple se réunissait à ciel ouvert, autour de l'autel de ses dieux et de la tribune d'où lui parlaient ses orateurs; c'étaient encore, comme les *Dikastères* et le *Tholos* d'Athènes, des édifices qui donnaient à portes ouvertes sur la voie publique et où une simple barrière de bois séparait de la foule jurés et sénateurs; c'étaient les nefs amples et claires des basiliques romaines, où quelques degrés suffisaient à isoler dans sa majesté le préteur qui disait le droit, à l'élever au-dessus des têtes comme il était élevé par sa haute fonction sociale au-dessus des intérêts particuliers et de leurs convoitises.

La première qualité d'un édifice, c'est que sa forme générale et le caractère de sa décoration indiquent tout d'abord la nature des besoins auxquels il répond, de la force qui en a été comme l'âme secrète et cachée. Toute œuvre de l'homme est une pensée réalisée au moyen de la matière. Que l'œuvre consiste en mots écrits ou prononcés, en couleurs et en traits du crayon et du ciseau, ou bien en pierres amoncelées, elle doit traduire clairement une idée, elle en est le signe sensible. Les pierres florentines, à notre sens, ne parlent pas toujours une langue assez claire. C'est quelque chose de bizarre et de peu conforme à la raison, par conséquent d'obscur et d'embarrassant, qu'une église qui a la forme d'une tour carrée, qu'un palais qui fait l'effet d'une gigantesque paroi de roche façonnée au ciseau et percée de portes et de fenêtres, enfin qu'un hôtel de ville qui ressemble à un château-fort.

Le Palais-Vieux, et c'est là son défaut, ne nous représente donc qu'une des faces de la vie florentine d'autrefois; il nous en rappelle les agitations et les violences, mais il ne nous dit rien de ces institutions démocratiques auxquelles Florence, à travers tant de troubles, resta si obstinément attachée pendant plusieurs siècles, de cet idéal qu'elle poursuivait sans jamais réussir à le fixer. Le palais où est maintenant établi le Musée national a, dans de moindres proportions, le même aspect général; mais il répond, d'une manière plus complète, à sa destination première et à toute son histoire. Avant tout, c'est une forteresse; mais c'est bien une forteresse que devaient habiter les magistrats pour lesquels il fut construit et plusieurs fois réparé. Ce fut d'abord le *capitaine du peuple*, chef révolutionnaire que les Guelfes victorieux avaient chargé de les garantir, par des proscriptions et des confiscations, contre tout retour offensif de la faction vaincue. Ce fut ensuite le *podestat*, ce juge suprême dans lequel Florence, comme plusieurs autres cités italiennes, avait cru trouver un arbitre placé, par sa qualité même d'étranger, au-dessus des affections et des haines de famille, au-dessus de toutes les intrigues et de toutes les passions locales. Ce fut enfin, cet expédient une fois mis de côté, le *bargello*, sorte de préfet de police chargé de maintenir l'ordre et de donner suite aux décisions de la seigneurie et aux arrêts des tribunaux; il avait là des cachots, on y donnait la torture, on y rendait et on y exécutait des sentences capitales. Plus d'un malheureux fut mis à mort dans cette cour d'une élégance sévère où le visiteur s'arrête maintenant pour admirer le puits à margelle de marbre qui en forme le centre, le portique qui en fait le tour, le large escalier qui, dans l'un des angles, donne accès à la belle *loggia* d'Orcagna et aux salles du premier étage. De là ces noms de *palais du podestat* et de *palais du bargello* ou, par abréviation, de *bargello*, qui sont restés en

usage jusqu'à ces derniers temps. L'appellation nouvelle ne les fera pas oublier de si tôt.

Ce qui avait encore contribué à les maintenir, c'est que l'édifice avait conservé, jusque sous le dernier grand-duc, une destination qui en rappelait les anciens services; il était employé comme prison d'état. Les grandes salles voûtées qui abritent aujourd'hui les chefs-d'œuvre de l'art avaient été découpées, à l'aide de planchers et de cloisons, dans le sens vertical et dans le sens horizontal, en étroites chambrettes; dans la galerie du premier étage, où l'on admire maintenant l'*Adonis* et le *Bacchus* de Michel-Ange, le *David* de Donatello, les bas-reliefs de Lucca della Robbia, dans ce noble et spacieux vaisseau que la tradition attribue à l'architecte Agnolo Gaddi, on avait trouvé moyen de pratiquer quatre étages de cellules. Sans doute, sous les derniers Médicis et sous les princes de la maison d'Autriche, les têtes ne tombaient plus dans la cour, au lent et triste glas de la célèbre cloche du palais, la *Montanara*; mais plus d'un prisonnier languit là pendant des mois et des années, victime des rancunes et des peurs d'un pouvoir faible et craintif.

Ces temps sont déjà bien loin de nous, quoique n'ait point disparu la génération qui a vu pleines encore ces prisons politiques. De tous les gouvernemens qu'a balayés le mouvement de l'indépendance italienne, la dynastie toscane était, sans comparaison, le moins mauvais, le moins gênant et le moins tracassier; cependant, pour s'imaginer que ces princes déchus peuvent revenir un jour ou l'autre, il faut n'avoir jamais mis le pied au-delà des Alpes ou bien s'être enfermé volontairement dans ce monde du rêve, peuplé de fantômes, où vivent les champions des causes condamnées par l'histoire. Il est permis de regretter, à divers égards, le tour que les choses ont pris en Italie; ces regrets peuvent s'expliquer soit par une honorable fidélité aux personnes et aux traditions du passé, soit même par des considérations politiques très dignes d'intérêt; mais prophétiser, dans d'obscures et menaçantes apocalypses, le rétablissement du régime que nous avons vu s'évanouir, c'est vraiment pousser l'illusion jusqu'au point où elle touche à l'hallucination.

Rien ne confirme plus l'Italie dans l'attachement qu'elle a voué à ses institutions nouvelles que le travail qu'elle a entrepris et qu'elle poursuit, de la Sicile aux Alpes, sous bien des formes différentes, pour relier le présent au passé, pour retrouver et classer tous les titres qu'elle possède à l'admiration et à la reconnaissance de tous les esprits cultivés. Ce travail ne date pas d'aujourd'hui; il a été commencé, dans la première moitié du siècle, par de généreux esprits dont bien peu ont eu la joie, comme le grand poète Manzoni,

d'assister au succès de leurs efforts ; il a été ébauché, dans la première moitié du siècle, par la fondation de sociétés savantes et de recueils périodiques consacrés, comme on dit en Italie, à la *storia patria*, à l'histoire de la patrie ; il l'a été surtout par ces congrès qui, dans les années d'avant 1848, ont pris une part si brillante à l'agitation morale d'où est sorti le royaume d'Italie. Alors il était sans cesse entravé par les défiances, par les terreurs des gouvernemens : ceux-ci, l'oreille inquiète et toujours tendue, écoutaient moins encore ce qui se disait que ce qui ne se disait pas ; ils sentaient frémir, dans les gestes, dans les paroles et jusque dans le silence, des regrets et des espérances, un esprit national, une âme passionnée qui se dérobaît à leurs prises. De là de perpétuelles entraves, des surveillances blessantes et impuissantes, les bévues de la censure, des suppressions de sociétés et de revues, ces coups de force qui ne sont en face des révoltes de l'opinion que des aveux de faiblesse. Aujourd'hui, dans chaque province, dans chaque ville, ce travail se poursuit avec le concours et l'appui cordial de l'autorité publique. Sans doute cette protection n'assure pas aux sociétés locales des ressources comparables à celles que leur garantissent des pays plus riches et plus anciennement constitués ; mais jadis, en Italie, on ne pouvait tenter une œuvre utile et patriotique sans que cette initiative fût pour celui qui la prenait un titre à la persécution. C'est déjà beaucoup d'avoir un gouvernement qui n'empêche pas de faire le bien !

On était moins tourmenté, on jouissait de plus de liberté relative, entre 1815 et 1859, en Toscane que partout ailleurs en Italie ; voici pourtant une histoire que l'on conte à Florence et que nous rapporterons parce qu'elle a trait au palais du bargello ; elle montre bien quel était, dans les provinces même les plus favorisées, l'esprit des gouvernans. On savait, par un texte de Philippe Villani, auteur d'une vie de Giotto, que ce maître avait peint dans la chapelle du palais un portrait de Dante, son grand contemporain ; Vasari confirmait cette assertion ; aucune image du poète ne pouvait être plus authentique (1). Or la chapelle avait été, comme le

(1) La question d'authenticité a été discutée par plusieurs critiques et entre autres par le docteur Paur, dans le *Jahrbuch der Deutschen Dante-Gesellschaft*, 1869. Voici ce qui laisse place au doute. Dans la vie de Giotto, écrite en latin par Philippe Villani, ce portrait de Dante est indiqué comme une peinture sur panneau de bois, *in tabula*, exécutée pour l'autel de la chapelle ; mais, dans une traduction italienne, faite du vivant de l'auteur, la peinture est appelée *une fresque sur le mur*. Villani, s'étant aperçu d'une erreur commise, se serait-il corrigé lui-même dans la version italienne ? M. Paur penche vers cette hypothèse, qu'accepte aussi, après un attentif examen du portrait, un connaisseur aussi autorisé que M. Cavalcaselle, le dernier et le plus savant historien de la peinture italienne.

reste de l'édifice, dans le cours des siècles, altérée et transformée ; on l'avait coupée en deux étages ; la partie supérieure avait été aménagée en prison pour dettes ; au rez-de-chaussée, on serrait les provisions destinées à la nourriture des détenus ; la pièce voisine, l'ancienne salle d'audience du podestat, était changée en cuisine. Ce fut un artiste et antiquaire anglais, établi à Florence, M. Kirkup, qui eut le premier l'idée de rechercher le portrait perdu. Il obtint, non sans peine, en 1841, la permission d'abattre quelques cloisons et de gratter le badigeon sous lequel avait disparu toute l'ancienne décoration de la chapelle. On attaqua d'abord la paroi qui se dressait derrière l'autel ; on vit apparaître en premier lieu des têtes d'ange, puis bientôt, au-dessous, les traits bien connus de Dante, accompagné de son maître, Brunetto Latini et d'autres personnages marchant en procession. L'échafaudage sur lequel travaillait le peintre employé à cette besogne, Antonio Marini, avait été, par malheur, fixé de telle manière que l'œil de Dante, vu de profil, se trouvait crevé par une cheville de fer enfoncée dans le mur ; il fallut donc repeindre.

Pendant que s'accomplissait cette opération, la fresque était cachée à tous les yeux par une devanture en planches, et la porte de cet abri était fermée à clef. Cet abri une fois enlevé, ceux qui avaient vu la peinture sortir de son linceul furent tout surpris : dans l'intervalle, le poète avait changé de costume ou, du moins, sa robe semblait avoir été chez le teinturier. Au moment de la découverte, la draperie de la figure était verte, blanche et rouge, couleurs que Giotto ou l'auteur quelconque du vieux portrait n'avait pas choisies sans intention : de son temps et bien avant lui, elles symbolisaient la foi, l'espérance et la charité ; quand, dans le paradis, Béatrice apparaît à Dante, elles brillent l'une auprès de l'autre, comme un divin et mystique blason, sur le vêtement dont est parée l'ombre chérie. Lorsque reparut l'image restaurée de l'Alighieri, on ne distinguait plus que du rouge sombre et du brun ; le vert et le blanc s'étaient évanouis, avaient disparu. Voici l'explication du phénomène. Ces couleurs des trois vertus théologiques avaient été adoptées, sous la restauration, par les patriotes italiens comme le futur drapeau de cette Italie affranchie et unifiée qu'ils s'obstinaient à rêver dans les durs loisirs de l'exil et de la prison ; ce sont les bandes de l'enseigne sur laquelle Victor-Emmanuel a mis depuis lors la croix de Savoie (1). Avertie de cette coïncidence, l'autorité se crut tenue d'aviser. Les libéraux étaient toujours à l'affût des occasions ; leur

(1) Voici les vers, populaires en Italie, dans lesquels, quelques années avant cette découverte, un poète expliquait le sens des trois couleurs italiennes : ils sont tirés d'une ode écrite par G. Berchet au moment où le soulèvement de Modène et des Ro-

en faudrait-il davantage pour agiter l'opinion? Les allusions n'allaient-elles pas se multiplier, en vers, en prose, sous toutes les formes, si élégantes et si détournées qu'il serait impossible de sévir? On aurait l'impertinence d'enrôler Dante, sur la couleur de sa robe, parmi les *carbonari*, de s'en faire un ancêtre et un précurseur. C'était un scandale qu'il convenait d'éviter; il suffisait de quelques coups de pinceau donnés à propos. Marini reçut des ordres; il fit disparaître ces teintes dont le rapprochement, sur une fresque vieille de cinq siècles, mettait en danger la sûreté de l'état (1). On lui a vivement reproché d'avoir ainsi sciemment altéré une œuvre qu'il était fondé à croire de la main même de Giotto; mais la faute n'en est pas à lui; le malheureux pouvait se compromettre en refusant d'obéir. C'est au gouvernement d'alors qu'il faut imputer cette injure infligée à l'un des plus vénérables monumens de l'art florentin.

Cette découverte avait ramené l'attention sur ce vieil édifice, qui menaçait ruine. La restauration en fut décidée et commencée en 1857; mais ce fut après la révolution que l'on conçut la pensée d'y établir un musée toscan. Les gros travaux furent terminés en 1867; mais aujourd'hui même on ne peut dire que l'arrangement des galeries soit achevé. Point de catalogue; les monumens sont souvent déplacés, à mesure qu'il en arrive de nouveaux. Ce qui fait le principal intérêt de la collection, ce sont les merveilles de la sculpture florentine; mais l'art industriel y est aussi représenté par un choix riche et varié d'objets de luxe et d'ameublement, d'armes, de monnaies, de sceaux, de bijoux, de vases, d'ivoires, de vitraux, qui portent tous, à leur manière, l'empreinte du grand goût toscan. Quoique la peinture soit ailleurs, aux Offices, à Pitti, à l'Académie, il y en a pourtant là de curieux échantillons. C'est donc bien, dans toute la force du mot, un *musée national*, c'est-à-dire un musée où le génie même de la Florence d'autrefois vit et respire dans les œuvres les plus célèbres de ses artistes comme dans les moindres ouvrages sortis des mains de ses artisans. Nulle part on ne peut se

magnes, en 1830, avait fait concevoir aux patriotes des espérances qui ne se sont réalisées que longtemps après :

Dall'Alpi allo stretto fratelli siam tutti
 Sui limiti schiusi, su i troni distrutti
 Piantiamo i comuni tre nostri colori!
 Il verde, la speme tant' anni pasciuta;
 Il rosso, la gioia d'averla compiuta;
 Il bianco, la fede fraterna d'amor.

(1) Nous empruntons cette anecdote à l'ouvrage déjà cité plus haut : *Walks in Florence*, dont l'un des meilleurs chapitres est consacré au Bargello; nous ajouterons que d'autres témoignages nous ont confirmé l'exactitude de ce récit.

faire une idée plus juste et plus vive des qualités qui ont fait la gloire et l'originalité de cette Athènes de l'Italie.

Nous ne pouvons entreprendre de décrire ici, l'une après l'autre, les salles où ces trésors ont pris place un peu au hasard, dans leur ordre d'entrée ; mais l'occasion est bonne, ce semble, pour essayer de définir l'impression que laisse une étude attentive de ce musée. Avec la sculpture grecque, la sculpture florentine est ce que l'art de la statuaire a produit de plus noble et de plus exquis. Par quels traits, par quelles dissemblances d'esprit et de procédés ces deux sœurs diffèrent-elles l'une de l'autre ? C'est ce que l'on sent mieux ici que partout ailleurs, c'est ce que nous tenterons d'indiquer, malgré la difficulté de la tâche qui s'impose ainsi à nos réflexions.

III.

Lorsque la Grèce, après avoir déjà créé la poésie épique et la poésie lyrique, sentit s'éveiller dans son âme le génie des arts, ce qui la frappa tout d'abord et ce qu'elle s'efforça de rendre par la peinture et par la statuaire, ce fut l'ensemble de la forme nue, telle que l'offraient sans cesse aux regards les jeux de la palestre et toutes les habitudes de la vie antique. Le visage ne fut pour elle qu'une portion de cet ensemble, et, dans un certain sens, ce n'en fut pas la plus importante. Sans doute, par les narines, par la bouche, par les yeux, par la mobilité des muscles de la face que colore ou que décolore l'afflux ou la fuite du sang, c'est le visage qui manifeste le plus vite et le plus clairement les divers états de l'âme ; mais il n'est pas seul à parler. Le corps, lorsqu'aucun voile ne le dérobe à la vue, a aussi son langage, il a son expression ; sous le vêtement, celle-ci s'efface et disparaît ; l'artiste est alors entraîné à la concentrer tout entière dans les traits du visage. C'est à quoi l'artiste grec n'a jamais songé, ou n'a songé que bien plus tard ; dès la première heure, il a contemplé avec amour la forme vivante, dans sa nudité, dans son jeu libre et harmonieux, dans la sincérité du mouvement spontané, il l'a conçue comme un tout indivisible, unité naturelle où l'art qui l'imite ne doit pas rompre la cohésion et l'équilibre des parties.

Ce que le sculpteur grec sut donc rendre le plus vite, ce fut le caractère et le mouvement général de la figure. L'expression du visage est bien plus complexe, plus délicate, plus difficile à saisir ; pour la modifier profondément, il suffit d'introduire dans le modelé quelques changemens si légers que la mesure en échappe à une main et à un œil encore dépourvus d'expérience. Un coup de ciseau en plus ou en moins, et la physionomie, de gaie et de riante qu'elle

était, peut devenir triste ou même farouche. Avec grande raison, l'art grec commença par le plus facile; il s'étudia d'abord à reproduire les masses, les proportions, les attitudes diverses du corps, avant de se risquer à tenter d'animer le visage, de faire deviner, de faire voir l'âme dans l'écartement des lèvres et dans le creusement de l'œil, dans un pincement des narines et dans un pli du front.

Ainsi s'explique ce que l'on appelle d'un terme très inexact le sourire des statues archaïques. Dans les marbres d'Égine, par exemple, il y a un contraste très marqué entre l'exécution des corps et celle des têtes. Les figures de ces combattans qui se disputent un cadavre sont groupées dans des attitudes variées, hardies, quelques-unes même violentes; or le nu y est traité avec une habileté, avec une vérité surprenantes, tandis que le visage y reste empreint d'une placidité inaltérable. La face semble étrangère aux passions qui ont bandé comme un ressort les muscles de tous ces combattans, qui projettent en avant, dans l'effort de la lutte, toutes ces jambes tendues, tous ces bras armés, ou qui raidissent, dans les convulsions de l'agonie, ces membres défaillans.

Ce contraste est-il l'effet d'un parti pris, comme on l'a dit souvent? On a pu prétendre, avec quelque vraisemblance, qu'en immobilisant cette espèce de sourire sur les lèvres d'un dieu, de l'Apollon de Ténée ou de l'Apollon de bronze que nous avons au Louvre, les Grecs avaient voulu exprimer l'idée du bonheur et du calme divin; mais cette explication peut-elle s'appliquer à des hommes engagés dans un combat meurtrier, à des personnages dont la chair palpète de toutes les chaleurs de la mêlée et de toutes les angoisses de la mort? Non certes; on n'y saurait songer. Ce n'est pas par calcul, c'est par impuissance que les sculpteurs des frontons d'Égine n'ont pas gravé sur les physionomies de ces combattans la colère et la souffrance. Une ou deux figures du fronton oriental, d'un travail déjà plus avancé, indiquent et annoncent le progrès qu'il reste à accomplir; elles montrent que l'on n'en est pas loin. Avec la génération suivante, avec Polyclète et Phidias, la statuaire grecque allait triompher de cette dernière difficulté; dans des œuvres qui resteront d'éternels modèles, toute une illustre suite de maîtres allait établir un accord qui ne serait plus troublé entre l'expression du corps, si l'on peut ainsi parler, et celle du visage, saisie jusque dans ses nuances les plus délicates et les plus fines.

En suivant cette marche, les artistes grecs ont été conduits à chercher les caractères généraux bien plus que le caractère individuel. En effet, c'est surtout par les traits du visage, par la physionomie, que les hommes se distinguent et diffèrent l'un de

l'autre. La forme du corps est un élément moins variable. Les principales différences qu'elle comporte se laissent mieux prévoir et définir; ce sont celles qui résultent du sexe, de l'âge, de la santé, du régime, des habitudes professionnelles. Prenez deux hommes placés dans des conditions à peu près identiques et laissez de côté, ne regardez pas la tête; vous serez plus frappé des ressemblances que des différences. Ce que les Grecs ont donc commencé par étudier, c'est ce qu'il y a en nous de moins particulier et de plus constant; c'est ainsi qu'ils sont arrivés à rendre le nu expressif, c'est-à-dire qu'ils ont donné un sens et une valeur à chacun des principaux caractères que présente au regard, dans des conditions définies, la forme nue. Le corps d'une Aphrodite ne sera pas celui d'une Héra ou d'une Artémis; celui d'un Jupiter différera de celui d'un Apollon, d'un Hermès ou d'un Bacchus. Retrouvé sans aucun attribut, même sans la tête, tel torse pourra être rapporté en toute sûreté à telle ou telle divinité; pour peu que l'on ait de pratique, on y reconnaitra sans hésiter tel état, telle manière d'être de la forme féminine ou masculine dont le génie grec a fait un des types de cette humanité idéale qu'il a douée d'une vie éternelle.

Les sculpteurs florentins de la renaissance auraient été très capables d'atteindre ce même résultat; ils se sont montrés aussi touchés, aussi épris de la beauté, aussi richement doués. Mais les circonstances ne les provoquaient pas à une étude aussi profonde du nu, ne leur permettaient pas d'en faire un aussi fréquent emploi. La société où ils vivaient portait des vêtements amples et longs; on n'y connaissait rien de semblable aux exercices du gymnase, à la nudité des athlètes. Pour dessiner d'après le nu, il fallait faire poser le modèle ou bien, comme Michel-Ange à l'hôpital de San Spirito, disséquer le cadavre. De plus, tous les sujets qu'eut à traiter la sculpture florentine, au moins dans toute la première période de son essor, étaient des sujets empruntés à l'histoire juive et chrétienne, à l'ancien et au Nouveau-Testament. Ce fut seulement vers le temps de Laurent le Magnifique qu'avec les Marsile Ficin et les Ange Politien la mythologie païenne devint à la mode, et appela l'imitation des types de l'art antique et l'emploi de la nudité héroïque. On sait d'ailleurs quelle résistance opposa à cette mode nouvelle l'esprit religieux, dont Savonarole fut le plus illustre représentant. Dans des œuvres comme le tabernacle d'Orcagna à San Michele in Oro ou les portes du baptistère, dans celles que Lucca della Robbia répandit dans toutes les églises de la Toscane, le nu n'a pas de place marquée; il ne peut s'y glisser que comme à la dérobée, quand le caractère particulier de telle ou telle

scène fournit à l'artiste une occasion qu'il s'empresse de saisir (1).

Le sculpteur florentin chercha donc d'autres moyens pour rendre la sculpture intéressante, pour faire goûter un art qui, par lui-même, en comparaison de la peinture, peut sembler pauvre. Tantôt, comme Ghiberti, il demanda l'effet à l'emploi de moyens qui semblent plus appropriés à la peinture qu'à la sculpture, je veux dire la multiplicité des plans, la perspective introduite dans le bas-relief, le paysage même qui y prend de l'importance; tantôt, comme Orcagna, Donatello et les principaux de leurs émules, il entreprit de donner aux draperies, au geste, surtout à la tête, une expression plus marquée que celle dont se contentait d'ordinaire le sculpteur antique. Ce qu'il voulut rendre, ce ne furent pas seulement les caractères permanens et généraux des différentes variétés de la personne humaine, ceux que l'observation dégage, par abstraction, de l'indéfinie et confuse variété des êtres, ce fut encore le caractère individuel, ce qui distingue un homme de tous ses semblables; parfois même ce fut le sentiment passager, la passion du moment, ce fut l'individu saisi non plus dans son habitude constante, mais dans l'émotion rapide et violente de l'accident qui semble le transformer (2).

Cette disposition, qui s'accuse ici dès la première heure, est favorisée par l'obligation imposée au sculpteur de vêtir ses figures. Une physionomie trop spirituelle ou trop agitée ne va pas à une figure nue. Sans que nous sachions bien pourquoi, il y a là un contraste qui nous choque. Un visage que l'esprit rend trop mobile ou que la passion bouleverse s'accorde mal avec cette persistance de la forme et de la couleur qui se maintient dans les masses musculaires, tant que l'émotion n'atteint pas à la souffrance malade, ne provoque pas la contraction nerveuse. Là où le vêtement cache cette permanence du corps, cette apparente insensibilité, on peut accuser davantage l'expression de la physionomie, la rendre plus intense. C'est ce que fut conduit à faire l'art florentin. Par cette voie encore, la sculpture se rapprocha ici de la peinture et de ses conditions spéciales, comme elle l'avait fait, d'une autre manière, avec Ghiberti et les profondeurs de ses bas-reliefs, peuplées de

(1) Ainsi par exemple, dans une des portes de Ghiberti, l'Isaac agenouillé sur l'autel où son père va le frapper. On dirait que l'artiste, impatienté d'avoir toujours à cacher le corps sous la draperie, a voulu montrer ce qu'il savait faire. Le corps est parfaitement posé et modelé avec une rare sûreté. Le sculpteur a fait de même pour Adam et Ève, dont il a répété trois fois, dans sa composition, les figures nues.

(2) Voyez par exemple, au Bargello, le bas-relief où André Verocchio a représenté la mort de Selvaggia di Marco, femme de Francesco Tornabuoni. On ne peut rien voir de plus pathétique et de plus passionné.

nombreux personnages. En ce sens aussi, nous pouvons dire que les Florentins ont fait de la sculpture pittoresque.

De cette attention et de cette importance toute particulière ainsi prêtées à l'expression et aux traits du visage, il est résulté que les Florentins ont commencé par où les Grecs ont fini, par le portrait. Si loin que l'on remonte dans l'histoire de la sculpture toscane, on ne trouve pas un temps où les Florentins aient tendu, comme les Grecs, vers ce que la critique d'art pourrait appeler, elle aussi, *les universaux*; ils n'ont point débuté par chercher à saisir les caractères généraux de la forme pour les fixer dans des types qui soient supérieurs à la réalité d'où les tire l'observation. Ce qui a tout d'abord attiré et séduit les Toscans, c'est la vérité particulière; ils l'ont étudiée et poursuivie dans le portrait, dans l'image du personnage contemporain qui venait, en chair et en os, poser devant eux, dans l'image du personnage historique ou légendaire qu'ils étaient amenés à représenter, lorsqu'ils avaient à décorer des tombes ou des palais, des cloîtres ou des églises.

Le Musée national renferme, dans les salles du second étage, nombre de beaux portraits du xv^e siècle, en marbre, en bronze, en terre cuite; il suffira de citer le Pierre de Medicis de Nino da Fiesole, le Marino Socino du Vecchietta, un Galeas Marie Sforza, d'un maître inconnu, enfin deux bustes attribués à Antonio Pollaiuolo. L'un d'eux représente un homme d'un âge mûr, dont les longs cheveux, tombant jusque sur les sourcils, encadrent merveilleusement un visage énergique et pensif. On voudrait savoir le nom de ce personnage, tant est vif et ineffaçable le souvenir qu'il laisse dans l'esprit! On n'admet pas volontiers que, même dans un siècle si riche en beaux génies, il n'ait pas marqué comme politique ou comme artiste, soit par la prudence avisée dans le conseil, soit par la profondeur de l'inspiration et l'originalité de la pensée.

Cette tradition se continua dans le siècle suivant; elle y est représentée, pour cette époque, par des bustes dont aucun ne vaut, il est vrai, le chef-d'œuvre du Pollaiuolo, mais qui ont encore une singulière fermeté. En ce genre, on remarquera le portrait d'un farouche condottiere, Jean de Médicis, dit *Jean des bandes noires* ou le *Grand diable*; on s'arrêtera devant celui du duc Côme I^{er}, qui est de Benvenuto Cellini. Cette dernière effigie nous offre des traits intelligents et durs, on peut même dire sinistres, qui s'accordent bien avec ce que l'histoire nous apprend du règne de ce méchant homme, grand amateur d'antiques, grand protecteur des arts (1). On ne cherche

(1) Sur le goût de ce prince pour les antiquités, sur les découvertes qui se firent pendant son règne à Arezzo et dans d'autres parties de la Toscane et qui enrichirent ses collections, on trouvera des détails curieux dans le premier chapitre de l'ouvrage de M. Aurelio Goti.

pas avec moins de curiosité l'âme et l'esprit de Machiavel dans un buste anonyme où l'on a cru reconnaître l'illustre écrivain. Cette attribution est contestée. L'ouvrage n'en reste pas moins intéressant; l'exécution en est excellente. La physionomie, grave et méditative, sied bien au personnage. C'est à peu près ainsi que nous sommes disposés à nous représenter l'auteur du *Prince*, des *Discours sur Tito-Live* et de l'*Histoire de Florence*.

Les Florentins ne se sont pas contentés d'exceller dans le portrait proprement dit; ils en ont introduit le goût et le style dans la sculpture religieuse. Là encore ils se sont moins préoccupés de la beauté que de la vérité historique, telle que la leur donnaient les textes sacrés qu'ils étaient chargés de mettre en œuvre. Un exemple, choisi entre plusieurs, éclaircira notre pensée.

Regardez et comparez les deux saint Jean-Baptiste de Donatello qui se trouvent au musée, placés l'un près de l'autre dans la même salle. L'un est une statue, propriété de l'état, tandis que l'autre, un merveilleux bas-relief, appartient au comte Rossellini Gualandi. Dans le bas-relief, saint Jean est à peine un adolescent, c'est encore presque un enfant, mais c'est un enfant prédestiné. Tout le caractère est dans la tête, à laquelle la bouche, largement ouverte, donne une expression très particulière. On y lit l'enthousiasme et l'extase; un cri prophétique semble s'échapper de ces lèvres écartées et frémissantes. C'est bien le *Précurseur*, celui qui, dans l'ombre même du sein maternel, avait déjà tressailli de joie en sentant venir la vierge qui allait enfanter le sauveur d'Israël. Quant au corps, qui est traité avec une délicatesse exquise, il a toute la gracilité de l'enfance finissante, mais rien de plus, — ou plutôt rien de moins. Pas de maigreur exagérée, exceptionnelle; rien qui ne convienne, d'une manière générale, à l'âge du sujet. C'est que le saint ne s'est pas encore retiré au désert, qu'il n'y a point commencé sa mission, que son corps n'a point encore été usé et comme dévoré par la chaleur, par la faim, par la soif, par la haine du mal et le zèle de la maison du Seigneur; Jean n'a encore ni jeûné ni prêché. La statue, c'est au contraire l'homme fait, celui que son rôle providentiel et tragique a mis à part entre tous les envoyés de Dieu. Donatello a-t-il donc eu une vision? A-t-il vu le fils d'Élisabeth sortir du milieu des roseaux qui bordent ce Jourdain où les foules venaient chercher le baptême de repentance? A-t-il vu se dresser sur la grève du fleuve l'ardent ascète dont le court apostolat devait aboutir si vite au cachot et au glaive d'Hérode? Non certes; mais il a médité ce verset de saint Marc: « Jean était vêtu de poil de chameau, il avait une ceinture de cuir autour de ses reins, et vivait de sauterelles et de miel sauvage. » C'est le texte sacré qui a fourni au sculpteur comme l'esquisse de la figure devant laquelle nous avons cru devoir nous

arrêter. Ce personnage, ce n'est point le type abstrait de l'inspiré ; il ne ressemble à aucun autre des voyans et des saints de l'ancienne ou de la nouvelle alliance. C'est Jean-Baptiste, c'est lui tout entier et nul autre que lui ; c'est Jean dans l'heure la plus brillante de sa rapide carrière, entre l'obscurité de sa pieuse enfance et les langueurs d'une longue prison. La tête, le corps, tout est amaigri, tout est exténué par le jeûne ; les rides du front se sont creusées, les yeux se sont agrandis, le nez s'est effilé et pincé aux narines, les joues se sont enfoncées et les lèvres amincies. Partout, sur le torse, sur les membres, la chair manque ; les os, les tendons, les veines font saillie sous la peau. Il n'est pas jusqu'à la draperie qui ne soit d'une exactitude rigoureuse et ne concoure à l'effet ; la grossière étoffe en poil de chameau, indiquée par des touches hardies et rudes, fait ressortir le soin et le poli du travail des parties nues. Enfin le mouvement même de la figure est des mieux trouvés ; le haut du corps se porte légèrement en arrière, comme pour ressaisir son équilibre, mal assuré par des jambes qui fléchissent et des genoux qui tremblent.

Ce même esprit, vous le trouveriez, dès le début de l'école, dans le Christ en croix de Brunelleschi, qui se conserve à Santa Maria Novella. Amaigri déjà par les souffrances de ses derniers jours, le corps du Christ a été comme étiré, comme allongé par l'effort qu'ont fait les bourreaux pour le clouer sur le bois infâme. Sur les membres tendus, les muscles ressortent comme des cordes. Douleureuse et navrée, la tête est encadrée de longs cheveux pendans ; on y sent toutes les angoisses de l'agonie. De la Passion, l'artiste n'a senti que le côté humain, que la réalité cruelle ; mais son émotion a été profonde et sincère. En face de cet ouvrage, Donatello, qui, tout jeune encore, venait de s'essayer sur le même thème, s'écria, selon Vasari : « Brunelleschi sait faire un Christ, moi je n'ai fait qu'un paysan ! » c'est-à-dire je n'ai su qu'exécuter une étude de nu, sans distinction et sans caractère (1). D'ailleurs, n'en déplaise à Donatello, le Christ de Brunelleschi n'est pas le sauveur des hommes qui meurt en sachant ressusciter le troisième jour ; c'est un crucifié dans le paroxysme de la souffrance suprême, c'est un merveilleux portrait de supplicé, que l'on ne peut contempler sans un frisson de terreur et de pitié.

Voulez-vous un dernier exemple ? Retournez voir au Bargello le *David* d'André Verocchio, le maître de Léonard. Le corps du jeune héros est caché sous l'armure ; mais sa taille svelte et ses bras grêles

(1) L'anecdote est racontée à la fois dans la vie de Brunelleschi et dans celle de Donatello, mais avec plus de détail et d'une manière plus pittoresque dans celle-ci. C'est là que Donatello, dans sa surprise, laisse échapper et tomber à terre les crans qu'il apportait pour le déjeuner.

trahissent l'adolescent en travail de croissance. Le glaive semble bien lourd pour sa main; l'effort que l'enfant a dû faire pour le lever et pour trancher le col du géant se lit encore dans les veines gonflées du bras. Posée à terre, l'énorme tête de Goliath fait encore mieux ressortir l'âge tendre et la faiblesse apparente du vainqueur. Age, circonstances, costume, tout est indiqué avec une précision minutieuse. C'est encore ainsi que Donatello, dans son charmant *David* en bronze du Musée national, a coiffé sa statue d'un chapeau de berger, qu'entoure une couronne de feuillage. L'importance attribuée à ce détail, dans une figure d'ailleurs complètement nue, a bien quelque chose de bizarre, mais c'est qu'avant tout le sculpteur tenait à déterminer avec une clarté parfaite le sens et le nom de sa figure, à ne point laisser au spectateur même un instant d'hésitation.

Ainsi comprise, la sculpture religieuse et historique se rapproche singulièrement du portrait. Nous n'y voyons qu'une seule différence; dans le portrait proprement dit, l'artiste étudie son modèle avec les yeux du corps; au contraire lorsqu'il s'agit du Christ, de saint Jean ou de David, c'est devant les yeux de l'esprit que pose le modèle. La méthode est d'ailleurs la même, l'effort est le même pour isoler et définir un personnage, pour le séparer de la multitude des êtres qui ont été appelés à la vie par le souffle de Dieu ou par l'imagination de l'homme, rivale du Créateur.

De tous les sculpteurs florentins, Michel-Ange est le seul qui n'ait pas laissé de portraits. Il n'en a pas fait quand il avait à représenter des personnages contemporains, tels que Laurent et Julien de Médicis; à plus forte raison s'est-il élevé au-dessus du portrait lorsqu'il se mesurait avec les souvenirs de l'histoire juive et chrétienne. C'est que, tout en achevant, tout en couronnant l'école florentine, il la dépasse de toute la hauteur de son prodigieux génie. Il est bien le descendant et l'héritier des Brunelleschi, des Ghiberti, des Verocchio, de ce Donatello qu'il admirait avec tant d'effusion; mais il l'est aussi de ces sculpteurs antiques dont il étudiait les œuvres, tout jeune encore, dans ce jardin, voisin du couvent de Saint-Marc, où Laurent le Magnifique avait ouvert ce que l'on a si bien appelé *la première école des beaux-arts* (1). Avant tout il est lui-même, c'est-à-dire l'imagination la plus riche et la plus forte que la renaissance ait produite. Il est bien Florentin par les emprunts

(1) L'expression est de M. Eugène Guillaume, dans l'étude intitulée : *Michel-Ange sculpteur*, qui fait partie du volume consacré par la *Gazette des Beaux-Arts* à la gloire du maître, l'année où l'Italie a fêté le quatrième centenaire de sa naissance. Dans cet essai, cet artiste éminent s'est montré critique subtil et passionné, écrivain d'une distinction rare. Personne ne lira ces pages sans y beaucoup apprendre et sans y trouver un très vif plaisir.

qu'il fait à la peinture, par les effets d'ombre et de lumière qu'il cherche et qu'il trouve avec une si surprenante hardiesse; ses marbres n'ont pas seulement la forme, ils ont encore, dans une certaine mesure, la couleur. Michel-Ange est moderne entre tous par ce qu'il a mis dans ses œuvres d'idées et de passion, par le sentiment tout personnel dont elles sont empreintes; en même temps il est antique par l'élévation de son génie. Jamais il ne se contente de copier la réalité, mais il s'en inspire tout ensemble avec une science profonde et une liberté souveraine, pour enfanter des êtres plus grands, plus forts et plus beaux que ceux qui lui servent de modèles. Comme les anciens, il crée des types; mais ces types ont un tout autre accent que ceux de l'art grec: la vie s'y développe avec moins de calme et d'harmonie, avec une agitation plus tumultueuse, le mouvement y a quelque chose de violent et presque de tragique. On y sent palpiter toutes les douleurs des deuils inconsolables, des séparations sans espoir, du patriotisme affligé et humilié, des rivalités ardentes, de l'effort qui n'est jamais satisfait par le résultat obtenu. Sa sculpture est triste, quoi qu'elle représente; elle est triste, même quand elle figure ce qui est le charme et la lumière du monde, la jeunesse et la grâce virginale de la beauté féminine, comme dans l'*Aurore* du tombeau de Laurent de Médicis. Au contraire, ce qui caractérise la sculpture grecque, c'est une sorte d'optimisme et de joie intérieure, qui persiste alors même que le marbre nous offre le spectacle de la souffrance et de la mort, comme dans l'*Amazone blessée* ou les *Niobides*; c'est une majestueuse sérénité.

Le Musée national possède de Michel-Ange plusieurs ouvrages intéressants, que l'on ne saurait passer sous silence dans l'histoire de sa vie. Le *masque de satyre* que le jeune homme a, dit-on, modelé à quinze ans, sous les yeux mêmes de Laurent de Médicis, pique la curiosité, surtout par l'anecdote qui s'y rattache (1). Une esquisse en marbre, d'une *Vierge avec l'enfant*, est une fort belle chose. Tout inachevé qu'il soit, le buste de *Brutus*, avec ses traits hautains et farouches, frappe les yeux et se grave dans la mémoire. C'est un groupe d'un mouvement superbe que ce *Vainqueur terrassant un prisonnier*; comme les deux *Captifs* du Louvre, il était destiné au tombeau de Jules II. L'*Adonis* et le *Bacchus*, œuvres de la jeunesse du maître, appartiennent au temps où il étudiait l'antique avec le plus de passion et où il s'exerçait sur les thèmes que lui fournissaient la poésie et l'art des anciens; de toutes ses statues, le *Bacchus* est peut-être celle qui eût le moins surpris un sculpteur

(1) Vasari, *Vie de Michel-Ange*.

grec, celle où le sculpteur florentin s'est tenu le plus près de ces modèles que lui offrait cette première collection des Médicis, formée par Côme et par Laurent, qui fut si follement pillée et dispersée en 1494, après l'expulsion de Pierre II ; mais déjà, par elle-même, cette statue suffisait à montrer que jamais Michel-Ange ne serait capable de se renfermer dans un cadre tracé d'avance, que jamais il ne saurait se restreindre au rôle de disciple et d'imitateur. Le mouvement de cette figure est moins contourné et plus calme, la forme en est plus pure et plus sobre que dans aucune autre figure du maître ; mais le caractère particulier du dieu, mais le rôle spécial qu'il joue dans le panthéon grec sont accusés ici par des traits plus marqués que dans la statuaire grecque. Ainsi, à côté de Bacchus, et à demi caché par lui, un Faune enfant porte en avant sa tête riieuse, tendue vers une grappe de raisin où il mord à belles dents. C'est l'instinct dans toute sa naïveté, l'appétit qui se satisfait. Le dieu reste au contraire noble et fier, jusque dans l'ivresse qui commence. Celle-ci, on la devine dans le geste du bras droit qui soulève la coupe pleine et dans tout le mouvement du corps qui semble chanceler, mais sans laisser craindre la chute, tant il reste souple et ferme, tant on y sent de jeune séve et de force en réserve ! Quant au visage, l'expression n'en va pas jusqu'à l'égarément ; mais c'est déjà l'extase et le rêve.

L'*Adonis* est aussi, comme nous dirions, une étude d'après l'antique ; mais il est postérieur de quelques années au *Bacchus*, et déjà l'originalité de Michel-Ange et sa manière propre s'y accusent davantage, soit dans les lignes un peu tourmentées de la composition, soit dans le caractère général des formes. Celui du visage, comme le remarque M. Guillaume, mérite une très grande attention ; il nous montre, arrivé à sa complète détermination, le type de tête que Michel-Ange reproduira toute sa vie. Par les traits et l'arrangement de la chevelure, c'est celui que nous offre, plus arrêté et plus frappant encore, la statue où l'on croit reconnaître Julien de Médicis, duc de Nemours. Une autre figure que possède aussi le musée, c'est l'*Apollino*, ou l'Apollon occupé à remettre une flèche au carquois, que le sculpteur exécuta, après la rentrée des Médicis, pour Baccio Valori ; celui-ci avait contribué à faire amnistier Buonarrotti, proscrit pour la part qu'il avait prise à la révolte et à la défense de Florence. Dans cette œuvre robuste et fière, qui n'est pas sans analogie avec les figures d'esclaves ébauchées pour le tombeau de Jules II, Michel-Ange, qui a dépassé alors le milieu de sa carrière, se montre encore plus indépendant à l'égard de la tradition classique. Dès cette époque, il est tout entier dans le moindre morceau de marbre que son ciseau a touché ou même effleuré ; l'ébauche même la moins

avancée crie son nom aussi haut que si elle était, en toutes lettres, signée de sa main.

Le Musée national, on le voit, est riche en ouvrages authentiques de Michel-Ange; cependant, à s'y renfermer, on risquerait de ne pas apprécier toute la puissance et l'originalité de ce terrible génie, de ne pas en mesurer toute la grandeur. Pour bien connaître Michel-Ange, il faut, à Florence même, s'être assis pendant de longues heures dans la nouvelle sacristie de Saint-Laurent, entre les tombes des Médicis et le beau groupe de la *Vierge à l'enfant*; il faut avoir étudié, à Rome, la voûte de la chapelle Sixtine; il faut avoir contemplé face à face au fond de l'église déserte de Saint-Pierre-aux-Liens le *Moïse*, étrange et colossal, débris surhumain d'une œuvre impossible. Pour ma part, jamais je n'éprouvai pareille impression. Ce n'est pas cette joie vive et pure que l'on ressent lorsqu'on se trouve pour la première fois devant les restes divins du Parthénon; c'est du trouble, de l'étonnement, presque de l'effroi. Involontairement, on s'arrête à quelques pas, on n'ose approcher; on ne croit pas voir une œuvre d'art, une image de pierre, mais une évocation, une apparition. N'en doutez pas, c'est Moïse lui-même, c'est le sublime vieillard qui tout à l'heure, sur le sommet du Sinaï, était entouré de tonnerres et d'éclairs, qui parlait bouche à bouche avec Dieu, « comme un homme parle avec son intime ami (1). »

Le Musée national donne donc une idée moins complète de Michel-Ange que de ses prédécesseurs florentins; mais, tel qu'il est, il demeure encore singulièrement intéressant pour l'historien de l'art et pour l'artiste. Nulle part le génie propre de la sculpture florentine ne s'explique mieux, par un plus grand nombre d'exemples à la fois variés et concordans; nulle part on n'en goûte mieux l'exquise et fine saveur. Quel progrès sur le siècle dernier, sur le temps où Florence n'avait pas d'autre musée que les Offices, et où De Brosses ne trouvait aux Offices que deux statues modernes, le *Bacchus* de Michel-Ange et celui de Sansovino (2)! Combien de peine il aurait fallu alors se donner pour voir, les uns après les autres, tous les ouvrages que réunit aujourd'hui le palais du podestat, comme il aurait fallu courir Florence et les environs, visiter les églises et les couvens, fouiller les sacristies et les magasins des fabriques, pénétrer dans tous les palais et toutes les villas du prince et des nobles, de Pistoïe à Fiesole et au Pratolino, d'Empoli

(1) Exode, XXXIII, v. II.

(2) Lettre XXIV, à M. de Quintin, intitulée : *Mémoire sur Florence*. Le *Brutus* était semi, comme dit De Brosses, « dans un coin de la galerie. »

à Vallombreuse! Encore plus d'un morceau précieux aurait-il, selon toute apparence, échappé à ces recherches.

Depuis que la sculpture florentine a été remise en honneur par la fondation d'un musée où les œuvres principales en ont été recueillies et rapprochées, elle a exercé sur notre école française de sculpture, si riche en talens distingués, une influence que l'on ne saurait méconnaître. Il est dangereux de vouloir imiter Michel-Ange, dont l'art est le plus personnel qui soit au monde; pour retrouver son style, il faudrait avoir, avec sa science prodigieuse, son âme orageuse et profonde. Michel-Ange a porté malheur à tous ses imitateurs du xvi^e siècle; leurs œuvres ambitieuses et tourmentées, qui visent au grand et ne l'atteignent pas, forment la partie ennuyeuse du Musée national; il suffit de citer les noms de Baccio Bandinelli, de Vincenzio Danti et de Vincenzio Rossi. Seul, Jean Bologna, dont le *Mercur*e est vraiment une belle chose, s'est souvent inspiré avec bonheur de l'esprit du maître. Chez nous, tout récemment, la même ambition a été plutôt funeste à un artiste très heureusement doué, Carpeaux; il aurait gagné, sinon au point de vue des succès d'un jour, tout au moins en renommée durable, à ne point prétendre, comme on dit, faire du Michel-Ange. De Ghiberti à Donatello, les autres Florentins se prêtent mieux à servir de maîtres et de modèles. Ils ne transfigurent et n'agrandissent pas la nature, comme l'ose Michel-Ange, mais ils l'étudient et l'interprètent avec une merveilleuse intelligence; ils peuvent enseigner ainsi à en pénétrer tous les secrets, à saisir et à rendre ces traits et ces accens qui donnent à chaque variété de la forme son sens et sa valeur propres, à chaque exemplaire du corps et du visage humain son originalité vivante, son expression particulière et unique. En un mot, ils apprennent à rechercher surtout ce que l'on appelle *le caractère*.

Or ce qui nous frappe chez quelques-uns des plus jeunes et des plus célèbres parmi les sculpteurs contemporains, c'est justement cette préoccupation et cet effort. Nous pourrions alléguer bien des noms; mais, pour expliquer notre pensée, ce sera bien assez d'en rappeler deux, qui sont déjà populaires, ceux de MM. Dubois et Mercié. Tout rare que soit leur talent, ces artistes éminents sont « nés trop tard, dans un siècle trop vieux, » comme dit le poète, pour avoir la prétention de ne relever que d'eux-mêmes, de ne se rattacher à personne; aujourd'hui quiconque écrit, peint, sculpte ou bâtit recommence nécessairement à sa manière et dans la langue de son temps quelque chose qui a été tenté et fait avant lui; il a quelque attache dans le passé. Nous ne croyons donc pas faire injure à MM. Dubois et Mercié, ni à aucun de leurs émules, en affirmant

qu'ils se sont inspirés des traditions et des exemples de la sculpture florentine. Sans doute ils n'ont pas cessé d'être de leur pays et de leur siècle, d'en traduire avec fidélité et parfois avec un singulier éclat les sentimens et les pensées; il n'en est pas moins vrai que telle de leurs œuvres, le *Chanteur florentin* et le *Saint Jean-Baptiste*, le *David vainqueur de Goliath*, ne surprendraient personne si demain on les exposait à Florence, dans une des salles du *Musée national*, avec cette inscription : *Auteur inconnu, xv^e siècle ou commencement du xvi^e*. D'autres de leurs ouvrages, peut-être encore supérieurs, auront, de par leur sujet même, un caractère plus moderne, plus actuel; ainsi les *Figures du tombeau de Lamoricière* et le *Gloria rictis*; mais là encore l'œil des gens du métier reconnaîtra ce même cachet de style et de facture.

Est-ce là, dans notre pensée, un blâme et un reproche? Non certes. Notre temps a trop fait de critique et d'histoire, il sait trop pour que le poète ou l'artiste puisse prétendre aujourd'hui, sans quelque fatuité, à l'honneur d'être tout à fait naïf. De nos jours, qu'on se le dissimule ou qu'on l'avoue à soi-même et aux autres, on ne pourra se défendre de nourrir quelque secrète préférence pour un des grands modèles, pour un des grands styles du passé, et, parfois sans même en avoir conscience, on tendra sans cesse à s'en rapprocher. Dans ces conditions, un homme de notre temps n'est-il pas entraîné plus naturellement à s'inspirer des exemples et de l'esprit de la renaissance qu'à tenter de remonter jusqu'au monde antique? Sans doute nous différons à plus d'un titre des générations qui ont vu finir le moyen âge et commencer l'âge moderne; notre vie est plus laborieuse et plus compliquée, notre science est plus étendue, notre amour de l'art est moins vif et moins sincère; à tout prendre, il y a pourtant, par la religion et les idées, par les besoins, les mœurs et le costume, il y a plus de rapports, plus de traits communs entre nous et un Italien du xv^e ou du xvi^e siècle qu'entre nous et un Grec d'autrefois. La Florence de Ghiberti, de Donatello et de Michel-Ange, celle que nous avons été admirer et goûter au Musée national, est moins loin de Paris que l'Athènes de Phidias et de Praxitèle.

GEORGE PERROT.

UN

CHATELAIN DE NORMANDIE

AU XVI^E SIÈCLE

JOURNAL DU SIRE DE GOUBERVILLE.

On a publié pour le midi de la France quelques-uns de ces *livres de raison* ou livres de comptes, tels qu'en tenaient souvent nos aïeux pour le bon ordre de leurs maisons et pour leur satisfaction personnelle. Ces registres, où s'inscrivaient leurs dépenses, annoncent une complète absence de préoccupation littéraire, bien que le style puisse avoir d'heureuses rencontres, et le papier y reçoit les plus vulgaires confidences. Mais tout n'est pas vulgaire même dans une destinée modeste et obscure ; en un sens même, rien ne l'est. Tout ce qui s'inspire d'un sentiment naturel, tout ce qui atteste la pensée d'un devoir, si simple soit-il, tout ce qui montre un certain dessein dans la poursuite d'un objet auquel la volonté se consacre, acquiert sa valeur, presque sa noblesse.

L'intérêt de ces livres, c'est que les dépenses inscrites traduisent et résument à certains égards les événemens de la vie. Les deux plus importants, la naissance et la mort, ne se passent point sans entraîner quelques frais. Les affaires de sentiment ont elles-mêmes leur budget de dépenses. A tout se mêlent les achats et les fournisseurs. Enfin les taxes qui s'attachent à la plupart des actes achèvent de donner à l'existence humaine, prise d'un certain point de vue, cet aspect assez singulier d'une carte à payer. Qu'il vous arrive plus tard, après bien des années, d'y jeter les yeux, vous vous laissez aller à remonter le cours des jours écoulés ; c'est comme

une évocation du passé. Les chiffres y rappellent aussi des dates de l'existence morale; ils reflètent des joies et des douleurs. Joignez-y les observations dont on les trouve accompagnés, et vous vous apercevrez qu'ils tiennent plus qu'ils ne promettaient : ils montrent un caractère, une âme, ils racontent une destinée. On finit soi-même par s'y associer; on est intéressé, parfois ému, souvent intrigué. Voilà pour la partie morale. Mais la partie matérielle a aussi son genre d'intérêt. Connaître le détail des choses, à une époque déterminée, n'est pas une curiosité puérile; la condition des hommes s'y rattache, et l'histoire de la société, à un certain moment, en reçoit une vraie lumière.

Ces impressions, nous venons de les éprouver très vivement en nous trouvant en présence d'un de ces documens, que nous n'hésitons pas à mettre au nombre des plus curieux et des plus instructifs. C'est à une de nos plus importantes provinces, la Normandie, et à ce xvr^e siècle vers lequel nous entraîne plus d'un point de similitude, que ce document se rapporte. La grande histoire, je me hâte de le reconnaître, a peu de chose à voir ici. On l'aperçoit pourtant vers la fin, dans quelques épisodes d'un vif intérêt, lorsqu'elle vient déranger de tranquilles destinées. La bataille de Saint-Quentin livrait cette ville aux Espagnols; le traité de Cateau-Cambrésis consommait le sacrifice de la France; c'était le temps de la conspiration d'Amboise, de Michel de l'Hospital, de l'édit de Romorantin, de l'avènement de Charles IX, du colloque de Poissy, et d'autres événemens qui faisaient beaucoup de bruit partout ailleurs que dans ce coin du Cotentin. Sans doute on en parlait, même dans le Cotentin, car il y avait alors une vie commune de la France; mais on en disait peu de chose au papier où les faits de la vie privée venaient seuls se déposer un à un. Les événemens que racontent de tels registres sont surtout limités à l'horizon du manoir et de la campagne qui l'environne.

Nous devons d'abord dire de quoi il s'agit au juste. Un chercheur érudit, auteur de savans travaux, M. l'abbé A. Tollemer, vient de publier à Valognes les extraits d'un de ces anciens livres de comptes, très mêlés de faits et de réflexions. Le manuscrit n'avait pas quitté le pays depuis le xvr^e siècle, et se trouvait en la possession d'un propriétaire de la même localité, M. de la Gonnivière. *Le journal manuscrit de sire de Gouberville et du Mesnil-au-Var, gentil-homme campagnard au Cotentin, de 1553 à 1562*, n'aurait pas, s'il eût été publié dans son entier, formé moins de quatre à cinq volumes en petit texte. Une telle publication eût dépassé la mesure des sacrifices qu'on peut attendre d'une seule personne. N'y aurait-il pas lieu d'examiner si l'état ne doit pas en faire les frais? Nous soumettons la question au savant directeur de la Bibliothèque natio-

nale, M. Léopold Delisle, à qui la publication de M. Tollemer est dédiée, et qui a bien voulu nous communiquer l'unique exemplaire qu'en possède la Bibliothèque, car le modeste volume n'est même pas dans le commerce. L'abondance des chiffres précis sur le prix des choses et des services, les indications sur les cultures, nombre de traits qui éclairent la condition des classes rurales, le tableau naïf de l'existence d'un châtelain de ce temps-là, puis, dans la dernière partie, de curieux épisodes des guerres de religion, constituent un document des mieux faits pour servir aux recherches qui se portent sur la vie du passé (1).

Le travail de M. Tollemer a une valeur qui subsisterait après la publication même plus complète du manuscrit. Il en met non-seulement sous les yeux les parties les plus intéressantes, mais il leur donne une certaine unité. Avec beaucoup de sagacité, l'auteur a su ramener à un certain nombre de têtes de chapitre des matières éparses, jetées pêle-mêle au jour le jour. Nous pouvons de la sorte nous reconnaître dans ce répertoire de faits classés par ordre; l'éditeur tour à tour résume ou cite le texte, qu'il commente avec une grande connaissance personnelle des choses de ce temps.

Outre les faits matériels, les indications si précieuses à recueillir, essayons de reproduire la physionomie morale de ce tableau. C'est une existence curieuse à plus d'un titre qui revient à la lumière, c'est une figure originale, le vrai type d'une classe de gentilshommes ruraux. Nous pénétrons dans l'intérieur d'un manoir. Nous voyons comment on y vit, quelles gens l'habitent, quelles sont ses relations avec le dehors, quelle est la condition faite au travail, enfin où en sont la moralité, la sécurité, la justice dans ces campagnes.

I.

C'est en plein milieu du xvi^e siècle que s'ouvre le journal du sire de Gouberville. Le moment était bon pour la Normandie; elle avait repris une partie de sa prospérité, si fortement et si longtemps éprouvée par des guerres calamiteuses. Depuis le xiii^e siècle, l'ancien duché avait perdu son indépendance et l'éclat dont il avait longtemps brillé. Mais pendant toute la durée de ce siècle même et la première moitié du xiv^e, la vieille province avait maintenu sa place au premier rang. Elle avait mis la main dans les

(1) Au moment où ces lignes étaient écrites, je reçois de M. Tollemer une lettre qui m'apprend qu'une copie de cet immense manuscrit, « ayant la forme de nos grands agendas, et dont la première liasse mesurait 30 centimètres sur la longueur, 10 sur la largeur et autant sur l'épaisseur, » vient d'être achevée par les soins du même éditeur et adressée à la Bibliothèque nationale.

grandes choses de la colonisation et de la guerre. Elle avait réalisé la plus grande somme de bien-être intérieur dont aucune province française fût à cette époque en possession, et cette expression de bien-être peut être appliquée même au plus grand nombre de ses paysans, affranchis du servage, quand ceux de nos autres provinces en étaient encore accablés. Les guerres de Charles le Mauvais, les invasions anglaises surtout, devaient plonger pendant un siècle et demi dans la détresse et dans le deuil la même contrée toujours vaillante et toujours laborieuse, et l'éprouver à un point dont on a peine à se faire une idée. La fin du xv^e siècle vit en partie se réparer ces terribles brèches, la province presque épuisée renaitre, les paysans devenir propriétaires, les salariés eux-mêmes arriver à une situation fort tolérable. Le xvi^e siècle confirme ces résultats heureux, qui seront de nouveau compromis par les guerres de religion, et plus tard fort endommagés par le régime fiscal et les vices de la monarchie absolue. C'est au moment où ces guerres de religion frappent pour ainsi dire à la porte que se ferme le journal de Gouberville. Commencé et poursuivi dans le calme d'une existence prospère, il se termine par l'orage qui fond de nouveau sur la France.

Personne mieux que ce gentilhomme campagnard, qui note sa vie par les plus menus détails à partir de 1553, n'était fait pour jouir de ces années de tranquille bonheur, et pour les mettre à profit par son intelligente activité de propriétaire « faisant valoir. » Gilles de Gouberville nous apparaît comme une riche et vigoureuse nature. Il se montre plein de mouvement et d'entrain, très mêlé aux choses et aux hommes du pays, très attentif à tous les progrès de la culture. Intéressé sans nul doute, il n'est ni un esprit rétréci par les horizons bornés de la vie rurale, ni un cœur desséché par l'habitude, dont témoigne son livre, de tout calculer. Il y a plutôt chez lui exubérance de sève, quoique l'emploi de sa force soit en général fort bien réglé. Il présente d'ailleurs à bien des égards ce mélange d'éléments un peu disparates qu'offrent les hommes de son temps. Son impétuosité naturelle ne l'empêche pas d'agir avec beaucoup de persévérance et de réflexion. Persévérant, il faut l'être pour écrire un tel journal pendant neuf années de suite. Tout ce que nous savons de lui, c'est le journal qui nous le découvre, même sa naissance et ce qui concerne sa famille.

Gilles de Gouberville appartenait à cette brave noblesse de province qui restait encore attachée à la culture de la terre sans dédaigner pourtant les fonctions publiques. On y trouve engagés ses frères et ses parents ; il y tient lui-même par un emploi compatible avec sa résidence dans son manoir. Cette noblesse de Gouberville était de bon aloi. Si j'en fais la remarque, c'est qu'il y avait dès

lors beaucoup de faux nobles, et que l'usurpation des titres faisait fureur un peu partout. Lorsqu'en 1555 le procureur général de la cour des aides à la cour de Rouen et le président de Mandreville furent chargés de vérifier les titres des familles nobles du Cotentin, Gilles de Gouberville s'en tira à son honneur. Il se fit fort de prouver par pièces bien en règle qu'il avait trois cents ans de noblesse; le président de Mandreville ne jugea pas nécessaire de pousser la vérification au-delà d'un siècle. Il était de ceux pour qui la notoriété publique dispense de porter l'examen bien loin. Son nom patronymique était Picot, échangé dès longtemps contre un nom de seigneurie. Il appartenait à une ancienne famille originaire de Russy, près de Bayeux, qui vint plus tard s'établir à Gouberville, non loin de Cherbourg et de Valognes. Il y avait plus d'un siècle et demi que ses aïeux étaient seigneurs de Russy, Colleville, Gouberville, Sainte-Honorine et Granval. Il y avait là de fortes traditions de gentilhomme campagnard.

Sa fortune était, comme sa naissance, sans éclat extraordinaire, plus voisine de la richesse que de l'opulence seigneuriale. Il employait dans son manoir quatorze serviteurs et servantes. La même moyenne se retrouve également dans ses qualités morales : le bon sire n'est pas un saint, et il n'est pas absolument démontré qu'il soit même tout à fait un sage ; il est du moins un honnête homme. Il me semble que Montaigne l'eût estimé. Le sire de Gouberville est un bon vivant, fort chasseur, humain, serviable, bon chrétien à sa manière, pas très endurant, nous en aurons des preuves. Il est lettré plus qu'on ne pourrait le croire. Il ne serait pas un type complet du gentilhomme campagnard de Normandie, s'il n'eût entretenu un assez bon nombre de procès. A cet égard aussi, il est en règle ; il a bien toujours en train trois ou quatre procès avec ses voisins. Et pourtant quel voisin obligeant ! Il en a même contre tel ou tel de ses proches, ce qui n'exclut pas chez lui les sentimens de famille, car il se montre excellent parent en mainte circonstance ; mais l'intérêt a ses exigences, et chaque pays a ses modes.

Sa famille elle-même, telle qu'il nous est permis de l'entrevoir dans le journal de Gouberville, n'offre pas un moins curieux sujet d'observation. Il ne nous parle pas de sa mère, morte au moment où il écrit ses notes quotidiennes ; son père aussi avait cessé d'exister. Il nomme du moins ses sœurs et ses frères, qui occupent des offices de magistrature et de cléricature, comme il remplit lui-même l'office de lieutenant des eaux et forêts. Il est surtout question de ses cousins, qui demeurent dans son voisinage et avec lesquels on le voit frayer sans cesse : tels les Briqueville par exemple et les Tocqueville. Qu'on n'aille pas conclure de ces noms que les familles qui les portent aujourd'hui, et qui habitent le même

pays, descendent de leurs homonymes de ce temps. Le nom original disparaissait alors dans celui de la terre, qui donne ainsi aux familles une perpétuité purement fictive : les terres avaient beau se vendre, le nom qui les désigne restait et se transmettait aux nouveaux possesseurs. Noblesse à part, cette famille de Gouberville était considérée, estimable et bien posée. Cela n'empêche pas de se produire certains traits de mœurs. Sans quitter le manoir, nous acquérons la preuve que la bâtardise n'était ni rare ni très déshonorante aux yeux des faciles contemporains du seigneur de Brantôme. Si l'on en juge par ce qui s'y passe, ni ceux qui en sont, on peut à peine dire entachés, ni ceux qui s'en avouent publiquement les auteurs ne semblent en rougir. Parmi les frères et sœurs du châtelain du Mesnil-au-Var, deux sont illégitimes. Cette sœur et ce frère illégitimes font pour ainsi dire partie de la famille, bien qu'à un rang inférieur, mais sur le pied de la plus vive affection. Il est souvent question de Guillemette, laquelle n'est autre que cette sœur aînée venue au monde avant le mariage du père de notre châtelain. Guillemette, dont Gilles de Gouberville ne prononce le nom qu'avec tendresse, la famille se cotise pour la doter; c'est l'oncle le curé qui bénit le mariage, et les noces de Guillemette sont célébrées avec de grandes réjouissances dans le château du Mesnil-au-Var.

Gouberville ne paraît pas aimer moins tendrement son frère bâtard. Il ne peut se passer de Symonnet. Il le traite en ami, malgré quelques vivacités qui sentent le supérieur. Quel aimable et bon compagnon que ce Symonnet ! Comme sa présence éclaire ce journal d'un rayon de jovialité ! Symonnet veut se faire marin. Mais comment Gouberville pourrait-il vivre sans ce compagnon de son existence et de ses travaux ! Comprend-on un voyage, une partie de plaisir sans Symonnet ? « Il faisait, dit M. Tollemer, tout ou rien dans le manoir, chassant un jour, labourant un autre, suivant son frère Gilles de Gouberville dans la plupart de ses excursions, boudant sans raison contre lui et revenant de même..., aimé de tous pour son entrain en toutes choses. » Nous ne sommes pas à la fin de cette galerie d'originaux. Qui à ce titre peut valoir Cantepye, le mari de Guillemette, traité sur le pied de beau-frère par le châtelain de Mesnil-au-Var ou au-Val ? Il s'appelait Langlois, portait le surnom de Cantepye, transmis héréditairement, je ne sais pourquoi, dans la famille ; il était écuyer, homme important, passait une partie de sa vie au château, toujours suivi par un laquais, mêlé dans toutes les affaires de ventes et d'achats de Gouberville, qu'il défend en toute occasion *unguibus et rostro*. Il est présent au tribunal toutes les fois que celui-ci a un procès, et sait le faire respecter et se faire respecter lui-même par des voies de fait trop habituelles

à son tempérament fougueux. Gouberville écrit le 3 août 1553 : « Cantepye *donna ung soufflet* devant l'auditoire de Vallongnes au serviteur du curay de Digoville, pour ung démentyr que le dict serviteur avoyt donné au dict Cantepye. » Le 9 avril 1554 : « Cantepye *battit* à Cherbourg le filz de Guillaume Le Rout, parce qu'il avoyt démenty le dict Cantepye. » Le 2 octobre 1557 : « Revenant de Russy, il dist qu'il avoyt *donné sur la joe* à maistre Lillon, » contre lequel Gilles de Gouberville avait un procès. Quel ami dévoué ! On le voit aussi plaider pour son compte conjointement avec une sœur contre son frère Pierre Jallot, écuyer, sieur de Beaumont, pour réclamation d'une somme de 107 solz, que Jallot lui avait prêtée pour faire enterrer leur mère. Un singulier procès, on le voit ! Cantepye, nature entreprenante, aventureuse, habile aussi et calculatrice, a du vrai sang normand dans les veines : il eût été un digne compagnon de Robert Guiscard. Il s'embarque pour courir l'aventure contre les Flamands, puis revient ; il possède plusieurs propriétés, les exploite, laboure lui-même, se fait nommer en outre à une place de greffier, et suffit à tout. Je ne dirai rien des autres hôtes du manoir, Jacques et Noël, frères de Symonet, peut-être bien de Gouberville, mais le fait est plus douteux. Il y a encore le fidèle Lajoie, sorte de valet de chambre, attaché à la personne du sire de Gouberville lui-même, mais qui s'occupe aussi de la ferme, et dont ce journal ne laisse deviner qu'un défaut, celui de trop aimer le jeu de boule. Mais je reviens à notre châtelain.

Gilles de Gouberville ne devait pas imiter sa sœur Guillemette dans ses idées matrimoniales ; il resta célibataire, tout au moins jusqu'en 1562, car sa destinée nous échappe ensuite. La vocation semble lui avoir manqué pour prendre le grand parti du mariage ; peut-être aussi céda-t-il à de trop prévoyans calculs dans une situation qui ne paraît pas avoir été au début exempte de quelque embarras d'argent. Son journal en fait foi. Il prétend qu'il lui manqua trente écus pour mettre ce dessein à exécution, et qu'il ne put les trouver ni dans sa bourse, ni dans celle de son oncle, ce bon curé de Russy qui avait béni le mariage de Guillemette. « Le 11 septembre 1556, Girot Maillard revinst de Russy, où il estoit allé lundi, et m'apporta des lettres de mon oncle, garnies d'un *bel esconduisement* de me prêter trente escus seulement, *pour m'aler marier*. » Ces derniers mots n'indiquent pas un désir très excité. Peut-être le refus de l'oncle s'explique-t-il par un doute trop fondé sur les sérieuses dispositions du neveu. Celui-ci se borne à noter mélancoliquement les 7 solz que son serviteur Girod Maillard a dépensés pour un voyage infructueux. Voilà tout ce qu'il témoigne de ses regrets. Pourtant il ne nous laisse pas ignorer qu'on

le pique au jeu, ses compagnons s'amuse à le provoquer au mariage. A un déjeuner, — il est souvent question de déjeuners et de dîners dans le journal de Gouberville, — l'un d'entre eux lui promet « un poinson de vin, » l'autre lui en promet même deux « pour quand il se mariera. » Il tint bon, et n'épousa que sa terre.

C'est au reste une vie animée que celle de ce châtelain. Le travail y remplit les jours, le plaisir y a ses heures. On se divertit dans le manoir, dans les châteaux d'alentour, dans les paroisses environnantes et à Valognes, qui aujourd'hui n'éveille guère des idées de divertissement. Mais Valognes alors était un centre de noblesse; elle devait être au XVII^e et au XVIII^e siècle un centre de vie mondaine; elle eut même en ce genre de grandes prétentions, s'il faut en croire ce que dit le marquis à la baronne dans *Turcaret*, à savoir « qu'il fallait trois mois de Valognes pour former un homme de cour. » Gouberville, que nous verrons aller à la cour, n'était donc pas trop mal préparé. Au manoir, on ne s'ennuyait pas. On jouait aux dés, aux cartes, à divers jeux aujourd'hui oubliés, comme la chausse, le malcontent, le momon. Ce dernier était accompagné de déguisemens et de mascarades qu'on promenait chez les voisins auxquels on allait *porter le momon*. Le jeu était parfois assez fort : Gouberville note une perte de soixante-deux solz, somme qui se traduit, autant que de tels calculs peuvent se faire exactement, par une somme égale en francs actuels s'il s'agit de sous tournois, et par un cinquième en sus s'il s'agit de sous parisis. Les gens du manoir prennent part à beaucoup de divertissemens, soit dans l'intérieur, soit dans ces campagnes si animées alors, si passionnées pour tous les jeux et toutes les danses. La paume, le palet, les quilles, les boules, sont sans cesse désignés dans le journal de Gouberville. On lutte aussi corps à corps, on *croche*; les curés eux-mêmes s'en mêlent comme les simples fidèles, et le sire de Gouberville ne s'en fait faute. Il y a de paroisse à paroisse des jeux très violens et qu'accompagnent bien des péripiéties, comme la *choule*, jeu de force et d'adresse, qui donnait lieu à de véritables concours entre les villages et à force horions. Le châtelain du Mesnil-au-Val a pour ce genre d'exercices une vraie passion : heureux quand il en revient n'ayant que ses vêtemens d'endommagés ! Il donne au manoir, ce qui nous surprend davantage, des combats de taureaux. Enfin il mentionne les spectacles si courus alors, les moralités, les mystères, qu'on joue dans les églises. Les serviteurs du Mesnil-au-Val vont y assister avec les autres gens de la campagne, qui accourent de tous les points le dimanche, après les offices, dont on a soin d'avancer l'heure. C'était dans l'église même du village que se jouait nombre de ces moralités. Le clergé n'y trouvait aucun mal, et les encourageait même par sa présence. Quelque-

fois les acteurs portaient des masques. Le journal parle d'un assistant qui passe au manoir et qui portait « un masque du diable » pour ceux « qui devoient jouer à Cherbourg je ne sçais quelle folie. »

Mais le plus grand « déduit » de Gilles de Gouberville était la chasse. Il aimait à manier les armes, à tirer l'arbalète, dont on se servait encore pour chasser les bêtes fauves et même pour tuer les oiseaux au vol. Son journal nous apprend que les arquebuses dont il se servait étaient non à croc ou à mèche, mais à rouet. Le feu se communiquait à la poudre au moyen d'une roue d'acier, montée avec une clé, qui, en tournant, faisait jaillir des étincelles d'un caillou. Il y avait, pour réparer et même pour fabriquer les diverses armes, dont il indique les prix et l'état fort minutieusement, d'habiles armuriers à Bretteville, à Cherbourg, à Tourlaville. Les achats de poudre se modèrent quand notre châtelain se met à en fabriquer chez lui. Il a un assortiment complet d'engins de chasse et en fabrique lui-même un certain nombre. Les filets, « pour la volée, » les filets « saillans » et « à merle, » la glu, les pièges pour les renards et les blaireaux, jouent un rôle très fréquent dans ce journal. Signalons-y les animaux dressés pour la chasse, les autours, les éperviers, les furets. Tout ce qu'un riche châtelain peut avoir alors de plus complet comme meute se trouve réuni au Mesnil-au-Val. Sans cesse reviennent dans les notes le lévrier, le dogue, l'épagneul, le mâtin, les chiens de races croisées, les chiens qu'il entretient comme reproducteurs, les chiens qu'il met en nourrice, et les espèces particulières, les chiens normands, les chiens anglais enfin, qu'il reçoit d'Angleterre même, avec une joie sans pareille comme une nouveauté. Il faut d'ailleurs que ses chasses au cerf, au renard, au loup, ou à de menus gibiers à poil et à plumes, le passionnent beaucoup, pour qu'il ne manque jamais de les coucher par écrit avec quelques détails avant de s'endormir.

Qu'on n'aille pas croire que cette vie active et toute physique, faite de travaux agricoles et de violens exercices, absorbât tout entier le sire de Gouberville. Ce châtelain connaissait des passe-temps plus intellectuels. Gilles de Gouberville avait fait des études. Il était ferré sur le droit : c'était une arme aussi, l'arme offensive et défensive d'un bon propriétaire normand. La connaissance du droit coutumier n'était pas moins vieille dans cette province que l'usage des pièces écrites, qu'on y trouve dès le XI^e siècle. Le savoir juridique de Gouberville allait plus loin : on voit qu'il lisait Justinien. Il paraît enfin avoir été assez lettré. Je ne conclurai pas qu'il savait le grec de ce qu'il connaissait les caractères de cette langue, dont il fait usage dans son manuscrit quand il veut noter quelque chose de secret ou de peu glorieux pour lui-même. Ce gentilhomme du Cotentin avait une bibliothèque. Plusieurs ouvrages provenaient de la suc-

cession d'un de ses frères mort à Paris. Il note l'emprunt qu'il fait d'un traité sur les monnaies et les médailles. Lui-même prêtait quelquefois des livres; et alors, en homme avisé et défiant, il se faisait remettre une *cédule*, et marquait sur son manuscrit la date et le nom de l'emprunteur. Il parle d'un ouvrage intitulé : *les Leçons de Pierre Messyer*, où il paraît fort se plaire. Il lit même des romans. Était-ce un roman que ce *Prince Nicollas* « en français, » qu'il emprunte au curé de Cherbourg? Je ne sais, mais il y a un roman bien authentique dont il fait ses délices, et qui n'est autre que l'*Amadis de Gaule*. Ce livre venait à peine d'être traduit par Nicolas d'Herberay. C'était donc une primeur. Le sire de Gouberville l'avait déjà en sa possession. Il prenait plaisir à le lire tout haut à ses serviteurs. Pendant un jour de pluie qui avait « rachassé ses gens » partis pour aller aux champs, et les avait forcés de se réfugier sous le manteau de la cheminée, « il lut toute la vesprée en Amadis de Gaule, comme il vainquit Dardan. » Voilà une scène d'intérieur dans un manoir du xvr^e siècle qui a son prix. On voit d'ici notre sire faisant sa lecture à ses gens ébahis de tous ces grands coups de lance et d'épée. Il faut d'ailleurs réellement goûter les choses de l'esprit pour noter, comme il le fait, certains incidens qui n'auraient pas paru en valoir la peine à un rustre ou à un indifférent. Ainsi, un nommé Girard Durand, attaché à la maison de M^{me} de Bricquebec, vient au manoir en 1562; il y est pris d'une indisposition subite, et il est obligé d'y rester plusieurs jours. Il passa sa soirée, écrit Gouberville, à « tourner en français » l'hymne : *O Christe, qui lux es et dies*. Parmi les livres, en petit nombre au reste, qu'indique le journal, il en est un encore que sa nouveauté faisait fort rechercher, et qui cause à notre sire un véritable engouement : ce précieux ouvrage est l'*Almanac de Nostradamus* ! Il le cite avec respect, et se met à noter ses journées avec indication de *jours de solstice*. Il prend certaines déterminations sur ce que lui dit son almanach, par exemple de « ne bouger de la journée. » Il possède aussi les *pronostications* ou *centuries* du même astrologue, et, quoiqu'il fût homme éclairé, je soupçonne que ces pronostications ne laissaient pas de troubler un peu son imagination.

Ce côté superstitieux se laisse entrevoir dans certaines notes qui concernent les hôtes les plus instruits du Mesnil-au-Val. On croit aux enchantemens, aux revenans. Un soir Symonnet et Cantepye reviennent de la chasse fort effarés, ils disent « qu'ils avoyent ouy la chasse Helquin. » S'autorisant de la connaissance des légendes du pays et de l'*Histoire* d'Orderic Vital, M. A. Tollemer ne nous laisse pas ignorer ce qu'était la *chasse Helquin*. « Imaginez-vous la course effrénée de tous les bataillons de l'enfer, infanterie et

cavalerie, tourbillonnant sous les ordres fantastiques de *Herlequin*, le général en chef, portant des cercueils sur lesquels se dressent des assassins de prêtres, des femmes assises sur des selles garnies de clous enflammés et faisant de là leurs confessions, des clercs, des moines, des évêques, implorant des prières, des avocats, des sénéchaux qui avoient volé le petit avoir du pauvre et portant dans leur bouche quelques-uns des objets soustraits au légitime propriétaire, comme des socs de charrues ou des pièces de fer d'un moulin, tous chargés de poids brûlans et écrasans, n'espérant de soulagement que dans la prière des vivans et les offices que l'église fait célébrer pour les âmes des trépassés. » On conçoit que des gens qui croyaient à la *chasse Helquin* fussent fort émus des prophéties de Nostradamus. N'avons-nous pas vu tout récemment encore, à propos de je ne sais quelle *pronostication* sinistre du même Nostradamus sur Paris, s'alarmer certaines personnes que la *chasse Helquin* fait sourire de pitié?

Outre cette vie de château, le sire de Gouberville voyageait quelquefois. Son office de lieutenant des eaux et forêts l'exigeait plus encore que ses affaires. Le plus long de ses voyages fut en Touraine et à Blois; un changement qui se préparait dans ce genre d'offices l'y appela. Il espérait obtenir de l'avancement, c'est-à-dire être nommé maître. Or le roi était à Blois, accompagné des plus hauts fonctionnaires. Ce lui fut l'occasion d'un voyage à petites journées, en 1555, pendant l'hiver. Évreux, Rouen, Caen, Argentan, Sées, Mortagne, d'autres villes aussi hors de Normandie, se trouvent ainsi passées en revue; mais ce qui tient le plus de place dans un livre de comptes, ce sont les auberges. Que de menus il nous donne! que de prix il nous indique! Nous voilà mis au courant de tous les hôtels du Lion-d'Or, de la Cloche, du Pot-d'Étain et du Grand-Turc qu'il rencontre sur sa route. Les noms ont peu changé. Il est à Blois pendant les jours gras; il dîne au Coq et au Griffon. Accompagné de Symonnet et de Lajoie, il s'en tire pour 7 ou 8 solz: a-t-il un convive de plus, cela va bien à 15; mais le dimanche gras, « au garde-manger de la cuysine du Roy, l'escuyer Petit-Jehan leur fist grand chère. » Les démarches qu'il fait à Blois ne laissent pas de lui coûter; il distribue aux clercs et aux gens de greffe et de bureau force pièces de monnaie et menus cadeaux. La mode n'en est pas nouvelle; loin de là, elle était alors dans toute sa force. Il assiste au souper du roi, de la reine, du dauphin, de la reine d'Écosse. Bien plus, le mardi gras, il est invité à la fête donnée au château. « Après le souper, on alla au bal, où je fus, et j'y porte mademoyselle de Montmorency, petite-fille de M. le congnoystable. » On voit que notre sire n'était pas le premier venu.

Il aimait, le cas échéant, à se faire beau, *brave*, comme on disait alors, à se parfumer comme tous les gentilshommes et à se bien costumer. Il se représente lui-même, dans une de ses notes, « vêtu de sa belle robe de droguet, fourrée de peau de loup et de lombarde. » Enfin il quitte Blois, sans avoir rien obtenu, sinon des promesses peut-être. Il note quelques épisodes de ce voyage qui, lorsqu'il fut terminé, avait duré en tout 93 jours, et lui avait coûté 108 l. 8 s. 6 deniers, en frais d'hôtel, sans parler des acquisitions nombreuses qu'il avait faites à Blois et ailleurs. A Rouen, dans un de ces hôtels où il passa deux ou trois jours, il joue le déjeuner avec le sieur de Franqueville. Jouer le déjeuner était encore une de ces habitudes de nos gentilshommes de campagne. Mais voici qui est tout autrement grave. Le sieur de Franqueville se prend le soir de dispute avec la dame du logis, tant et si bien que « s'entrebattirent, et y eut grosse querelle; car le mari s'y mesla et le gendre de Saint-Roc de Caen. Néanmoins on les appesa le myeux qu'on peust. Ladictes dame eut un coup d'épée à la jambe. » — De tels coups d'épée ou d'autres armes dans des combats avec des femmes ne sont pas un fait isolé dans ce journal. Ce chapitre des vieux usages dans notre France, ce pays de la galanterie, n'avait guère encore été signalé.

Profitons du retour de notre châtelain dans son manoir pour nous rendre compte des rapports du maître avec les serviteurs, du châtelain avec les alentours. La bonne harmonie règne au Mesnil-au-Val, et tout donne l'idée de mœurs empreintes de bonhomie, sans morgue hautaine, sans hostilité de classe à classe. On ne saurait voir un maître meilleur, mais il veut être obéi, et son humeur est irascible. Les serviteurs ont aussi leurs coups de tête, les servantes surtout. Gouberville note à plus d'une reprise qu'une telle servante est « *partie dès le fin matin sans dire adieu.* » Il est rare que la fugitive ne revienne pas et qu'il ne se laisse aller à pardonner. Au reste, il semble, d'après ce manuscrit, que tout le monde alors avait la main prompte. Le sire de Gouberville est sujet à châtier un peu rudement ceux qu'il aime. Il en est quitte le soir pour inscrire les coups en conscience comme tout le reste. — 24 août 1555 : « Je battis Cantepye au matin parce qu'il avait battu Raoul. » Voilà pour Cantepye, puni, semble-t-il, en vertu de la loi du talion. Le 13 juin 1556, il note *en caractères grecs*, comme il fait quand il a un peu honte, la correction qu'il avait donnée à son cher frère Symonnet : « Ledict jour, je battis Symonnet, pour ce qu'il m'avoyt contemné en quelques propos. » Il châtie de même façon son fidèle serviteur Lajoie, « qui avoit laissé la porte du manoir de Russy toute grande ouverte pour aller

jouer aux boules. » Le fouet fait partie de la discipline pour les jeunes serviteurs. Ils sont fouettés quand ils ont menti ou commis quelque faute grave; mais ce n'est plus lui qui se charge alors de la correction. Notez bien qu'il s'agit du plus juste, du plus affectueux des maîtres; son seul défaut est d'être de son temps.

Nous aurions trop affaire si nous voulions ici donner toutes les preuves de bonté d'âme de l'excellent sire. Nul besoin dont il ne se préoccupe, nulle souffrance dont il n'ait pitié et qu'il n'ait à cœur de secourir. Il favorisait l'instruction des gens de campagne, faisait des distributions de monnaie aux écoliers. Il note qu'il « bailla à un de ses domestiques quatre sols pour payer l'escollage de son fils. » Il visite les maîtres et les écoles de tout le voisinage. Il encourage les jeunes gens en état de recevoir une instruction supérieure, et fait un petit cadeau d'argent à un jeune homme qui part pour aller étudier à Paris.

La charité du sire de Gouberville s'offre sous bien d'autres formes habituelles et pour ainsi dire quotidiennes. On n'a pas l'idée du nombre de malades qu'il visite et du temps qu'il leur consacre. Il les soigne comme de vrais frères. Je touche ici à un côté curieux de ce temps et aussi du caractère de ce châtelain; on peut dire à la lettre qu'il pratiquait la médecine. Il est singulier de voir à quel point il se pique de connaissances et d'expérience en ce genre. A en croire ses notes, il fait preuve comme chirurgien d'une vraie habileté. Il inspire confiance à tout le pays. On le consulte à la ronde. « Guillaume et Philippe Mesnage vinrent me demander conseil si Juan, leur frère, qui avoyt été prins de pleurésie, se feroyt seigner. » Un paysan s'est blessé en tombant d'un arbre; Gouberville « lui foit et lui place aux endroits foulés des emplattres de tourmentine. » Il est à chaque instant appelé pour des plaies faites par des armes de toute espèce qui jouent leur rôle dans toutes les querelles. Il sait manier la lancette. « La femme de Jehan Fréret ayant ung genoul fort enflé... il luy perce avec la lancette l'apostume qu'elle avoyt. » Ceux qui ont les yeux malades ont de même recours à lui, et il écrit de quelqu'un qui prétendait panser un malade atteint d'une affection de cette nature : « Je ne voulus permettre qu'il y touchât pour ce qu'il n'y entend rien. » Un pauvre homme de Tourlaville avait un cancer depuis neuf ans, et un barbier prétendait le guérir. Gouberville s'en va trouver l'outrecuidant barbier et le tance comme il faut. « Je remonstre audict barbier *la folie de son entreprise, et comme telles cures sont impossibles, selon qu'en ont escript tous les medecins et chirurgiens.* » N'est-ce par parler d'or et dirait-on mieux aujourd'hui ?

Il y aurait un chapitre à composer avec ce journal sur l'exercice de la médecine dans les campagnes au xvi^e siècle, et sur la

manière dont on entendait alors le traitement des malades. Il nous donne le nom des médecins, chirurgiens ou barbiers qui exerçaient dans cette partie de la Normandie, avec l'indication de leurs remèdes et le chiffre de leurs honoraires. On est surpris de rencontrer, parmi ces médecins de campagne investis régulièrement du droit d'exercer, bon nombre de prêtres. Combien de particularités sur le diagnostic on rencontre dans ce journal ! Le châtelain du Mesnil-au-Val était lui-même souvent malade. Il souffrait des reins et du côté droit. Il avait des rhumes qui dégénéraient en maladies. Enfin je ne me hasarde pas beaucoup en indiquant la plus fréquente de ses indispositions, bien qu'il n'ait jamais écrit le mot, même en caractères grecs : on doit avouer que ses repas trop copieux lui causaient de fréquentes indigestions. Il se faisait saigner sans être convaincu de l'opportunité de ce moyen, qu'on prodiguait beaucoup trop. Ses remèdes à lui, quand il se soignait et qu'il soignait ses voisins, étaient d'ordinaire plus anodins. C'étaient des cataplasmes, dont il nous donne la recette, c'étaient « la gelée aux pieds de veau » et force boissons chaudes ; l'usage médicinal du claret et du cidre lui inspire une grande confiance ; l'emploi qu'il fait du chou comme nourriture et médicament rappelle l'abus qu'en faisait déjà Caton pour ses esclaves et sa famille.

On a pu voir dans certains détails l'indice de quelques côtés qui semblent un peu vulgaires chez ce gentilhomme laboureur, chasseur, batailleur, ami de la bonne chère. Ce qui n'est pas vulgaire, c'est sa charité, c'est son âme. Lorsque le rude et énergique châtelain, qui dans ses travaux rustiques n'épargne ni lui ni les autres, et qui dans son manoir a bien l'air, malgré ses heures de familiarité et d'expansion, d'un dominateur obéi pour sa capacité autant que pour son rang, lorsque le sire de Gouberville se retrouve le soir en face de ce papier auquel il confie tout, il y inscrit aussi ses bonnes actions, mais c'est en toute simplicité, et sans en tirer jamais vanité devant lui-même. Quel élan, quelle richesse de cœur, attestent plusieurs de ces traits qu'il remémore de la sorte ! Dans les mots mêmes qui lui échappent, souvent quelle naïveté touchante ! Il montre combien il se prodigue pour ainsi dire, allant ou plutôt courant partout où besoin est. Pour porter secours à un domestique gravement blessé, on le voit partir incontinent, tout seul, de nuit, après les fatigues d'une longue absence, n'ayant eu que deux heures de sommeil, sans se donner le temps de « se dévestir » et sans qu'il ait « beu ni mangé. » Ses courses à travers champs pour porter ainsi assistance sont perpétuelles. A l'égard des plus pauvres gens quelle tendresse, quelle délicatesse, qui se manifestent par des attentions coûteuses aussi pour sa bourse ! Il n'est morceau qu'il ne fasse acheter pour tel brave campagnard tout exprès à la ville. C'est sans

cesse le sucre, qui est encore vendu chez l'apothicaire à un prix élevé; c'est le chevreau, viande de convalescent; c'est du pain de choix, tel que lui-même n'avait pas coutume d'en manger au manoir, qu'il fait acheter par exemple pour un malade nommé Harel, « *parce qu'il en avoyt envie.* » Il fait porter à Nicolas Vauthier convalescent, un *coulys de chapon*. Le même châtelain est en quelque sorte constitué le juge de paix officieux du pays. Il arrange, « *appointe* » les affaires, cela à chaque instant, et souvent se rend à cet effet dans l'église, sorte de lieu banal en ce temps-là dans ce pays, où on conclut jusqu'à des marchés pour des ventes de bestiaux, où on se donne rendez-vous pour les discussions d'affaires. Il se fait enfin, — par quels moyens, on le verra quand nous parlerons de l'état de ces campagnes, — redresseur de torts universel.

II.

Les détails sur les conditions de la vie matérielle dans l'intérieur du manoir, les renseignemens sur les salaires et la situation des travailleurs ruraux, sur ce qui formait alors une grande exploitation agricole, ne se présentent pas avec moins d'abondance dans le journal de Gouberville. Par là il comble une véritable lacune dans l'histoire économique des campagnes, le plus souvent si difficile à déterminer avec exactitude. Au lieu de chiffres et de documens épars, qu'on ne peut toujours contrôler par une comparaison suffisamment étendue, on a un ensemble d'indications qui se complètent et se contrôlent les unes par les autres. On voit revenir les mêmes chiffres en général, ou, s'ils subissent quelques modifications, on peut les suivre pendant neuf années consécutives. Cette épave du xvi^e siècle, échappée au naufrage qui a englouti tant de précieux manuscrits, m'a plus d'une fois rappelé les notes que le célèbre voyageur agronome Arthur Yong nous a laissées sur le xviii^e siècle.

Jetons d'abord un coup d'œil sur le manoir lui-même. Tout semble annoncer qu'il était meublé avec simplicité. Il est peu question d'achats de meubles. Gouberville ne parle guère de ceux qui sont en sa possession. On peut en augurer qu'il avait là un de ces vieux mobiliers dont la solidité rendait le renouvellement très rare. Le journal indique pourtant quelques objets plus précieux. Il mentionne un petit bahut, apporté de Rouen, et le « *raccoutrement* » d'un petit coffret d'ivoire, ainsi qu'un de ces *cabinets* qui, dans la langue de l'époque, n'étaient autres qu'une sorte de buffet à plusieurs tiroirs. Nous rencontrons aussi une horloge. On ne s'étonnera pas que j'en fasse la remarque. C'était, paraît-il d'après certaines indications du journal même, une rareté alors. Il semble que la sœur de notre sire, M^{me} de Saint-Naser, mariée à un riche

propriétaire de Gréville, n'en avait pas dans son château, et le cadeau que le châtelain du Mesnil-au-Val lui fait de la sienne ou d'une de celles qu'il avait prend un certain air d'événement. Enfin, quant à la vaisselle, il se peut qu'il en eût une petite quantité en argent, mais celle que mentionnent les notes est toujours d'étain. Ce n'est en effet que plus tard que l'on vit se répandre l'usage plus abondant de l'argenterie. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que cette partie de la Normandie était une de celles où s'étaient le mieux conservées les traditions de simplicité.

En revanche, les gens d'une certaine aisance avaient toujours en Normandie attaché beaucoup d'importance à la possession du linge. Les paysans eux-mêmes en avaient au *xiv^e* siècle. On ne s'étonnera pas que ce fût un des objets dont un riche châtelain tint à être bien pourvu. Celui-ci avait ce qu'on ne rencontrait pas toujours alors, même dans les châteaux, des draps de lit et du linge de table. Cet infatigable annotateur, qui semble être à lui-même son propre Dangeau, ne nous laisse pas ignorer qu'il « vestoyt chemise blanche » tous les dimanches. Sans doute il y a peu d'intérêt pour la postérité à savoir que le châtelain de Mesnil-au-Val se faisait faire des chemises à peu près tous les trois ans, et que ces dates furent 1553, 1556 et 1561; mais c'est une bonne fortune pour nous d'apprendre ce que coûtait en ce temps-là une journée d'ouvrière.

22 novembre 1553. — « Baillé à la marchande, pour deux jours qu'elle a été céans à me fère des chemises, 12 deniers. » Le lendemain : « A Jacqueline Feuilly et à Françoise Pyvain pour troys journées qu'elles ont été céans à me fère des chemises, à chacune 18 deniers. » Or le denier étant le douzième d'un sou, lequel valait 1 fr. 25 (sol parisien) ou 1 fr. (sol tournois), on peut donc dire qu'à cette époque à la campagne, dans cette partie de la France, le salaire d'une ouvrière était, en calculant avec le sire de Gouberville par sous tournois, environ de 8 ou 9 de nos sous avec la nourriture. Nous indiquerons plus clairement tout à l'heure ce que représentent ces chiffres.

A cette époque, le luxe du vêtement n'était pas simple affaire de goût personnel; le rang avait ses exigences impérieuses. Le sire de Gouberville portait l'épée, et la faisait même porter à son demi-frère Symonnet. Nul lieu donc de s'étonner qu'il parle de la fine toile de lin et de la dentelle qu'il achète pour des chemises non moins ouvragées que ses riches mouchoirs de soie, qu'il lui arrivait de perdre plus d'une fois; il le note avec d'autant plus de peine qu'il suivait l'habitude du temps d'y mettre souvent son argent dans un des coins, bien qu'il ne manquât certes pas de bourses et d'escarcelles. Il n'est pièce composant la garde-robe d'un sei-

gneur campagnard que le journal ne nous fasse passer sous les yeux : il mentionne les achats, il note les « raccoustremens » ou réparations : il indique le nom de l'artisan, le prix du travail, les imperfections qu'il présente. Nous sommes mis à même de savoir que notre châtelain avait d'élégantes et riches chausses en tenné ou taffetas, en satin, en velours. Il nous renseigne sur ses mules et ses pantoufles, mais aussi sur les chaussures de toute sorte, beaucoup moins élégantes, qu'il fait faire pour lui et ses gens, et ce qu'il en use fait assez voir qu'il ménageait peu ses pas. Aussi en achète-t-il à des prix qui ne dépassent guère ceux de ses serviteurs, et il ne dédaigne pas de les faire ressemeler : petit détail, mais qui montre l'économie portée loin chez ce châtelain, dont la libéralité ne peut être mise en doute. Il achetait du cuir, le faisait travailler au manoir. Il y a là maints détails sur l'industrie et le commerce de la *cordonnerie* à cette époque.

On ne rencontre guère ailleurs tant de particularités, les unes simplement curieuses, les autres plus importantes pour l'histoire du vêtement. Le pourpoint n'était pas seulement porté par gens de haut parage. Gouberville en avait de riches, mais en faisait peu d'usage ; il en faisait faire pour son frère bâtard en belles couleurs voyantes avec du drap rouge : Lajoie lui-même étalait un pourpoint acheté à Bayeux. La soie figure dans plus d'un vêtement du châtelain : il en est de même qu'il désigne simplement sous ce nom de *soie*. Il paie fort cher pour de simples doublures. Mais sa grande parure est sa robe de droguet. Le temps était bon pour les pelletiers. Rien que pour avoir fourré cette robe de droguet, il donne au pelletier de Valognes, qui avait passé deux jours au château pour cette besogne, 25 solz ! Ainsi voilà un travail payé plus de 12 francs par jour ! Il donne à un autre pelletier pour *trois jours de peine*, et, il est vrai, pour une partie de la matière, *cent solz* ; il s'agissait alors d'un manteau de peau blanche et de deux peaux de loup servant de fourrure. Laissons là d'autres vêtemens qui ne sont plus guère connus de nous, tels que les *cottes pointes*, « faictes à las d'amours, » les beaux manteaux que son « cousturier » lui fabrique une fois en si grande hâte qu'il fallut, il s'en confesse dans ses mémoires, travailler le dimanche, cas plus vénial peut-être à ses yeux que de coutume, car ce manteau était pour faire honneur à « messieurs du chapitre » de Coutances, où il se rendait pour une conférence avec eux. Il fallait que le vêtement eût égard au climat. On prenait des précautions contre l'humidité dans ces campagnes toujours si exposées à la pluie, et Gouberville achetait pour ses gens force grands *cappeaux*. Cela tenait lieu jusqu'à un certain point du parapluie, lequel ne devait guère paraître en France que vers 1680. Mais que dire de toute cette défro-

que de couvre-chef de toute sorte qui figurent tant pour le maître que pour les serviteurs ! La chapellerie était fort développée dans le pays normand. Les *feutres* étaient expédiés par mer de Rouen à Cherbourg. Gouberville payait les siens 25 de nos francs, ce qui ne paraît pas s'éloigner beaucoup des prix actuels. Les chapeaux achetés pour les serviteurs ne valaient guère que le tiers. Il leur achète aussi, à prix modéré, ce qu'on appelait alors des « bonnets de galère. » Ses bonnets à lui étaient en beau velours, ce qui explique qu'il faille compter par *livres* ces bonnets dont s'ornait la tête de notre châtelain ; ils ne coûtaient pas moins de 5 livres 6 sols en effet.

Un des grands embarras, — j'allais dire un ennui qui va jusqu'à l'impatience, — lorsqu'on se trouve en face de documens comme celui-ci, ce sont ces supputations en livres, sous et deniers. Le lecteur demande ce que cela représente, et celui qui se charge de le lui expliquer n'est pas toujours sûr de le savoir parfaitement. Qu'est-ce que la livre et que représente-t-elle au moment où Gouberville écrit ? Pour ce moment surtout, les perturbations monétaires, causées particulièrement par l'abondance des métaux de provenance américaine, rendent les calculs bien difficiles. Mais enfin, d'après des évaluations dont il y a lieu de tenir compte, la livre alors, c'est-à-dire sous Henri II, ne valait déjà plus qu'environ huit de nos francs au pouvoir d'achat de l'argent ; elle tombait à cinq francs dès la fin du règne de Charles IX. Il y aurait sans doute aussi à se demander jusqu'à quel point le niveau s'établissait, et si la baisse ne tardait pas à se faire sentir dans les campagnes. Il faut se contenter de ces à peu près. Le prix du blé nous offrira d'ailleurs pour les salaires une base qui permet d'établir d'une manière plus rigoureuse la situation de l'ouvrier, dans laquelle la nourriture tient la principale place. Tout ce qu'on peut dire ici, c'est que, ces bonnets de velours destinés à couvrir le chef d'un seigneur de campagne, et dont il faisait une ample consommation, étant payés à un prix qui ne s'éloignait pas beaucoup de 40 francs, cela faisait un prix fort honnête.

Une passion commune alors à tous les gentilshommes, c'était les parfums. Avant d'avoir parcouru le journal de Gouberville, nous n'aurions pas soupçonné qu'elle eût pénétré à ce point jusque dans les campagnes. Ce châtelain du Cotentin installe dans son manoir une vraie officine de parfumerie. Il fait fabriquer sous ses yeux de l'eau de rose, de la pommade, et l'eau à la mode, l'eau de Damas ; il ne dédaigne pas d'aller quérir lui-même à cet effet des œillets chez les cordeliers, et acheter du *calamus aromaticus* que lui fournit maître Jehan Poulain. Pour achever chez le sire de Gouberville l'habillement du gentilhomme, il ne manque plus que les gants.

Il en faisait grand usage. Si j'ajoute qu'il les payait 12 francs la paire, j'aurai donné une preuve de plus que tout ce qui était de luxe coûtait alors un prix sans aucune proportion avec la masse des objets usuels.

Je n'ai pas encore parlé de la table. Au Mesnil-au-Val, elle était, pour le maître, fort copieuse et assez variée, abondante pour les serviteurs. Quant au pain, c'est un des traits de la charité de ce bon sire qu'il n'en achetait de choix que pour les malades. Pour lui, il se contentait aux jours ordinaires d'un pain moins recherché, qu'il partageait avec ses serviteurs. Il faisait moudre son grain au moulin et faisait cuire chez lui, ayant eu soin de se procurer du levain à Valognes. Lorsque « on n'avoit peu loisir de cuire, » le boulanger Jehan Parys lui fournissait une tourte de pain pesant 12 livres moyennant trois francs (j'emploierai plus d'une fois cette désignation en francs actuels au lieu de souz). Il payait le pain plus cher lorsqu'il attendait certains convives, par exemple un de ses commensaux les plus habituels, et fine bouche, le curé de Cherbourg. A son manoir de Russy, où il réside bien moins qu'au Mesnil-au-Val, il faisait acheter à Bayeux du *pain de chapitre* pour recevoir M. de Heurtebie et quelques autres bons voisins. Il offrait à M^{me} Drouet, dont le goût était plus recherché encore, *une miche fresche*, fine fleur de farine, pour manger avec le poisson. C'est ainsi que les notes du bon sire révèlent pour ses convives plus d'une attention délicate. Il fait pourtant peu mention de pâtisseries, si ce n'est régulièrement à la date traditionnelle du gâteau des rois. On trouve au manoir force pâtés de venaison, mais la pâtisserie fine paraît absente; les desserts sont réduits aux fromages, au miel, aux fruits frais et secs; on trouve des oranges et des grenades dans ce manoir privilégié, auquel la navigation apportait ces fruits du midi, avec des sortes de vins très variées, bien qu'il n'y eût pas de cave au Mesnil-au-Val; on s'approvisionnait à Cherbourg.

On visait au solide en fait de nourriture. Tantôt Gouberville fait tuer chez lui le gros bétail ou les moutons, tantôt il achète à la ville les morceaux de choix, mais on n'en trouvait pas toujours. Le 9 avril 1554, il n'y avait ni bœuf ni mouton à la boucherie de Cherbourg; celui qu'il y avait envoyé y achetait la moitié d'un veau et une livre de chandelle, principal éclairage du château. Le tout est marqué 8 francs; or la chandelle coûtant 2 de nos francs la livre, cela met la moitié du veau à 6, ce qui est bien le prix ordinaire qu'on retrouve indiqué à plusieurs reprises. Le chevreau était fort recherché. On le servait seulement aux grands jours pour l'offrir à tel personnage, au receveur des tailles, ou encore à telle dame un peu gourmande comme M^{me} de Bricquebec, qui en raffolait. Pour l'usage ordinaire, le porc était alors un objet de très grande consom-

mation chez les paysans ; on en faisait force salaisons ainsi que de bœuf dans ce manoir, où l'on élevait de vrais troupeaux de porcs. On l'accommodait de plus d'une manière, et surtout certaines parties. Un jour de chasse, s'étant levé à quatre heures du matin, notre châtelain, ne voulant partir ni laisser partir à jeûn son compagnon, se mit à en accommoder lui-même. Que dire de ce déjeuner composé de harengs et de porc à quatre heures du matin ? Ne serait-on pas porté à en tirer des conclusions exagérées sur la force d'estomac de nos aïeux, si le journal du sire de Gouberville ne nous avait appris déjà à quelles expiations il s'exposait par de telles imprudences ?

Faisons notre profit de petits faits qui rectifient des idées fausses, fussent-elles aussi innocentes que celle qui se rapporte à la première apparition d'un oiseau de basse-cour en France. C'est presque article de foi d'admettre que le premier dindon fut apporté par les jésuites et servi à la table de Charles IX en 1570. Le journal de Gouberville ne laisse pas subsister cette légende. C'est à la date du 27 décembre 1559 qu'il écrit : « Ung serviteur de Martin Lucas de Sainte-Croye, à la Hague, m'apporta ung coq et une poule d'Inde. » Dans sa joie, le sire de Gouberville donne à ce serviteur un pourboire de 4 francs. Pourtant lui qui s'exclame si volontiers devant toutes les raretés n'ajoute rien de plus, ce qui prouve que le dindon ne lui était pas inconnu, et que le prétendu mets royal figurait déjà en 1559 sur les tables des châtelains, peut-être même des paysans aisés de la Hague.

Nous en aurons fini avec la table de ce seigneur campagnard quand nous aurons dit qu'il élevait une quantité de pigeons et de ramiers, dont il distribuait des douzaines à ses amis et aux gens de qui il attendait quelques services, quand nous aurons rappelé la prodigieuse abondance de gibier à poil et à plumes qui s'y joignait ; c'étaient les mêmes sortes qu'aujourd'hui, sauf quelques variétés perdues ; il s'y ajoutait les butors et les hérons, que l'inconstance ou le raffinement du goût a fait tomber dans le discrédit. Il y avait aussi les vitecoqs, sorte de grosse bécasse, qui avaient en outre le mérite de servir d'horloges. « Je partis, écrit maintes fois Gouberville, à heure de vol de vitecoq. » Comment n'y aurait-il pas eu une quantité plus extraordinaire encore de poissons dans ce manoir, voisin de la mer, et dans une contrée où les rivières ne manquent pas ? Il y avait au Mesnil-au-Val des déjeuners de carême, dont les hultres faisaient en grande partie les frais, de manière à suffire abondamment à trois convives moyennant la somme de trois sous. Combien le poisson aussi fournissait de salaisons pour les gens du manoir ! Outre le congre et nombre d'autres poissons, on salait même le saumon. On achetait le poisson par grande masse. Quelquefois

notre châtelain se donnait le passe-temps de la pêche, prenant barbues, plies, anguilles, ce qui lui donne occasion de décrire les engins de pêche alors usités. Ce goût de tout écrire et de tout décrire a quelque chose qui confond. A qui Gouberville adressait-il ces notes innombrables ? Était-ce à ses enfans pour qu'ils gardassent un témoignage de lui-même après sa mort ? Mais il n'avait pas d'enfans. Était-ce à la postérité ? Il n'y songeait guère. Tout ce qu'on peut conclure, c'est que le besoin d'écrire dans la solitude devient une passion pour certaines natures, et que Gouberville était une de celles-là. De nos jours il aurait écrit des mémoires, probablement moins intéressans que ses notes.

L'agriculteur dans Gouberville mériterait une étude qui serait celle même de l'agriculture dans ses procédés les plus avancés à cette époque. M. Tollemer tire du manuscrit, avec l'indication des productions végétales qui existaient, quelques inductions sur celles qui semblent avoir manqué alors à cette partie de la France. On trouve parmi les arbres fruitiers, outre le pommier et le poirier, le néflier, connu encore aujourd'hui sous le nom de meslier, le châtaignier, le cerisier : la vigne est cultivée au Mesnil ; nulle mention de la prune, de l'abricot, de la pêche, de la figue, de la fraise, de la framboise, de la groseille. Le potager est très abondant et très soigné : il y a profusion de pois et de fèves, il n'est pas question dans le journal de l'oseille, du céleri, des salsifis, des raves, des haricots. La rose et l'œillet composent à peu près tout le parterre du manoir. Les instrumens aratoires et de jardinage nous font connaître l'outillage agricole et horticole de ce temps. La plupart sont fabriqués au manoir, dont Gilles de Gouberville avait fait pour bien des objets usuels une véritable manufacture. Il faisait pourtant acheter à Saint-Lô, renommé pour ce genre de fabrication, charrues et faucilles. Les engrais sont très employés : il nomme le fumier, la fiente des colombiers, le varech, le sable de mer, le compost, mélange de substances diverses, les *brûlins* ou cendres, et la chaux. Le terrain de ce domaine avait besoin d'être mis en état pour la culture : les débris de racines l'obstruaient ; il fallut *essarter*, avec quelle peine. les charrues qui se rompent nous l'annoncent ; il emploie tous les garçons du pays à ôter les cailloux. Il cultive le froment, le trémois ou blé de mars, l'orge, l'avoine, le sarrasin. Cette dernière culture commençait à peine à se développer. Il cultivait le seigle à sa terre de Gouberville, non au Mesnil. La taupe faisait ravage ; aussi payait-il le taupier à un prix exorbitant, selon le nombre des prises probablement. Pendant la récolte, on payait comme aujourd'hui les ouvriers plus cher. Le salaire d'un faucheur était de 3 francs. Gouberville ajoutait du pain et de la bière, souvent de la viande. Outre les ouvriers à la journée, il avait aussi ses corvéables. Ceux-ci

du moins ne devaient pas regretter leur peine; les dépenses faites par le châtelain en viande de boucherie pour leur nourriture en témoignent. On le voit d'ailleurs aller porter lui-même du vin à des manœuvres qui travaillaient dans ses prés.

Propriétaire de plusieurs domaines, il ne produisait pas tout le blé qu'il faisait vendre. En d'autres termes, s'il faisait valoir un grand domaine, il en affermait d'autres, et touchait des rentes en blé de plusieurs de ces terres; il avait affermé notamment son moulin de Gouberville à Marie Cateline, qui lui faisait remettre par son serviteur Toussaint le Goupil, pour les années 1561 et 1562, 322 boisseaux d'orge et deux boisseaux de froment. Ces diverses céréales, il les faisait vendre à Cherbourg surtout, à des prix qu'il note pour chaque vente. La moyenne de ces prix pour le blé pendant neuf années ressort à neuf solz et quelques deniers par boisseau. Les plantes textiles, le blé, le chanvre, sont aussi produits au Mesnil et, qui plus est, filés. Il fait travailler à la tâche les ouvriers qui préparaient le chanvre, et, satisfait de leur travail, en sus du salaire il leur fait distribuer diverses sortes de vivres, des jambons, etc. Les fourrages et les plantes fourragères devaient enfin tenir une place notable chez un éleveur qui, comme le propriétaire du Mesnil-au-Val, possédait des troupeaux de bœufs ou vaches, de moutons, de chèvres, de porcs gras à lard, quelques-uns jusqu'à avoir « plus de demy pied de lard d'épaisseur, » et des chevaux qu'il appelle ses « haras. » Le logement de tout ce bétail est nécessairement indiqué : description des étables par quelques traits significatifs; dépenses pour les préparer; frais de maçonnerie et prix des journées de maçons; emploi de l'argile, de l'ardoise tirée de Tourlaville, etc. Il fait mettre des vitres à sa laiterie. Au reste ses vaches vagabondaient trop dans les bois pour qu'il en pût tirer beaucoup de lait. Il achetait le beurre en grande quantité au prix de un sol la livre; il donne aussi des prix très inférieurs. Il note de même les prix auxquels il vend veaux, génisses, vaches grasses, bœufs, taureaux, moutons, brebis; il vend ses laines, que se disputent un marchand de Paris nommé Thomas Quatorze, qui vient exprès au Mesnil, et un marchand de Rouen. On s'occupait déjà beaucoup de modifier les chevaux du pays par des croisemens. Il y avait comme aujourd'hui des étalons ambulans. On achetait aussi à Cherbourg des chevaux anglais, des *hongres*. Ajoutons ses abondantes ruches, nous aurons énuméré à peu près tout ce qui composait cette grande exploitation agricole.

Les monnaies qui servaient à payer tous ces produits et tous ces services ne forment pas une des parties les moins instructives de ce journal. On a peine à se figurer la diversité incroyable de monnaies de toute provenance qui pouvaient passer alors par les mains

d'un châtelain de Normandie. Cela s'explique ici par le voisinage de la côte. Le commerce considérable fait avec la Normandie et d'autres provinces y faisait affluer le numéraire. Nous rencontrons désignées ces monnaies qu'on nommait en France et en Europe angelot, blanc, carolus, chevalot, croysades, deniers, doubles, douzains, ducats simples, ducats doubles, écu aux alliances, écu aux ancras, écu pistolet, écu sol, écu soleil, enseigne d'or, francs, gros, horne, impériaux doubles, jacques, jocondales, liards, mailles, niquets, nobles à la rose, philippus, demi-philippus, portugayses, réales, saluts d'or, testons. Le manuscrit de Gouberville jette quelque lumière sur plusieurs de ces monnaies oubliées. Il prend soin pour ses comptes de les réduire en livres, sous et deniers. Peut-être y aurait-il à tirer un certain profit de ce travail, examiné de plus près au point de vue spécial de la valeur comparée des monnaies.

J'en viens aux gages et salaires, les uns attribués aux gens de la maison, les autres aux travailleurs venus de dehors. Pour les serviteurs, on trouve fréquemment des gages de 45 ou 50 solz. On en trouve de tels même pour les chambrières. Très souvent, en outre, avec la nourriture, qui, d'après l'état des achats, forme un bon ordinaire d'où la viande n'est pas exclue, on leur assure des avantages accessoires. Ces avantages sont parfois, il est vrai, retenus sur les gages, mais le plus souvent ils sont donnés en surcroît. Tels sont : les chaussures, les pièces de linge, les draps, le vin, le don d'un agneau, etc. C'est là une condition qu'on peut dire satisfaisante, et que rien n'autorise à considérer comme exceptionnelle. Ce devait être à peu près le niveau moyen, établi dans les autres manoirs. Homme très pratique, Gilles de Gouberville, si généreux qu'il pût être, payait au prix courant. L'usage de compléter les gages des serviteurs par des dons en nature n'est pas non plus exclusivement propre au Mesnil-au-Val. Les travaux de M. Léopold Delisle et de M. de Beaurepaire sur la Normandie à des époques antérieures ont montré cet usage établi dès le xiv^e siècle. Seulement on le voit confirmé ici par des preuves nouvelles ; elles attestent qu'il s'était perpétué avec avantage pour les gens de service fort bien entretenus des choses nécessaires à la vie.

Il n'y aurait pourtant rien là de décisif pour juger de la situation des travailleurs qui ne vivaient pas dans des châteaux. L'abondance des choses dans le pays, attestée par les consommations de ces nombreux serviteurs, est un bon signe pour l'aisance de la masse ; mais rien ne vaut, pour s'en faire une idée, la comparaison de la paie quotidienne avec le prix des choses, du blé surtout. Or il n'y a presque pas un genre de métier ou de travail dont notre exact et diligent économiste n'ait inscrit le salaire :

plusieurs reprises. Je n'ai garde d'en reproduire ici la liste, qui serait longue et hors de sa place; mais on peut en dégager certaines conclusions. Comparant entre eux ces salaires, je trouve qu'ils oscillent entre 8 deniers, taux le plus bas et le plus rare, 20 deniers, taux fréquent, et 2 solz (ou 2 francs environ) pour les ouvriers d'élite, taux qui n'est dépassé que pour les travaux agricoles de nature urgente, pour les faucheurs par exemple. En outre notre châtelain fournissait, on l'a vu, tout qu'au moins partie de la nourriture de ceux qu'il employait. Tenons-nous-en au salaire en argent. Ce salaire maximum donne 12 solz (ou francs) par semaine. N'est-il pas remarquable que ce soit justement la moyenne la plus élevée qu'on trouve dans cette période pour le prix du boisseau de blé, indiqué ici année par année? Je ne voudrais pas en tirer des conclusions exagérées. Notre savant éditeur pose en fait que, le salaire de l'ouvrier dans nos campagnes étant aujourd'hui environ de 1 franc, il faut estimer qu'il est deux fois moins payé, et que sa situation est en somme moins avantageuse. C'est aller bien loin. Le chiffre de 2 francs, comme expression du salaire au xvi^e siècle en Normandie, est au-dessus d'une exacte moyenne; celui de 1 franc pour l'époque présente est au-dessous. La comparaison elle-même faite avec le prix du blé omet un élément essentiel, le perfectionnement de la mouture. On tire d'un boisseau de blé plus d'un quart en sus de farine. A prix égal pour le boisseau, il faut tenir compte de cette différence, qui équivaut à une diminution réelle du prix du blé. On peut rencontrer à cette époque, à la veille des nouveaux ébranlemens qui devaient si terriblement éprouver la Normandie, une condition généralement bonne dans la population rurale; quant à la déclarer supérieure ou égale à la situation actuelle, je n'y saurais souscrire. Nous pouvons tirer cette conclusion sans sortir même du journal de Gouberville. Il n'y a là pourtant ni de ces famines épouvantables et périodiques, ni de ces pestes destructives qui s'abattaient sur les campagnes.

III.

Le journal de Gouberville nous met à même de connaître le degré de sécurité et la manière dont on se faisait ou on obtenait justice dans les campagnes à cette époque. La figure de ce gentilhomme campagnard achève aussi de s'y dessiner avec ce qu'elle a d'original. La violence des mœurs, dont on a pu déjà se faire une idée, se peint dans des indications d'une concision trop expressive. Nous voyons éclater à chaque instant, pour les causes les plus futiles, de vraies batailles et d'impitoyables voies de fait auxquelles l'habitude générale de porter des armes donne une gravité parti-

culière. Outre ces rixes, ces mauvais traitemens qui ont pour conséquence des blessures graves, combien de pilleries, d'actes de brigandage et d'assassinats ! Vingt exécutions capitales pour crimes commis dans le Cotentin sont notées dans le manuscrit, et comment douter que la plupart des criminels n'échappent aux recherches dans l'état d'imperfection de la police ? Quant aux rixes, il y a peu de distinction à faire entre les manans et les gens de qualité : ils semblent rivaliser les uns avec les autres. Ils emploient à tour de rôle les armes et le bâton. J'aurais trop à citer. Un nommé Noyon coupe à un soldat « un morceau de la tête, cuyr et chair. » *Merveilleusement outrager les gens, c'est-à-dire pour le moins leur rompre les os, ou faire dire à quelqu'un que, si tel n'en passe par sa volonté, « il luy couperoyt la gorge, »* sont des expressions courantes. On s'entre-tue même entre garçons et filles, et cela paraît fort divertissant aux belles dames. Gouberville trouve M^{me} de Saint-Pol, la plus grande dame du pays, qui allait souvent à la cour, en train « de se rire » avec ses « damoyelles. » Rien de plus récréatif en effet : « Les pages et les filles s'estoyent battus. Gouffy, damoyelle, avait esté blessée au tétin, la Porte à la jambe, et Rion, lacquois, avoyt heu un coup de broche à la teste. » En conclura-t-on que ce fussent là des populations foncièrement mauvaises, ou animées de ces instincts féroces qui se révèlent chez quelques populations dans le Midi ? Non ; ce pays de Valognes, de Cherbourg, de Bayeux, de Caen, est un bon pays, et pas plus alors qu'aujourd'hui on n'était méchant dans le Cotentin et dans le Bessin ; seulement les habitudes n'ont plus la même brutalité. Nous restons de même convaincu que la masse était honnête, ou à peu près, car cet à peu près est malheureusement un moyen terme auquel on est forcé de s'arrêter ; mais on doit accorder qu'il y avait aussi quantité de fraudes, de vols et de fripons. On aimait passionnément la propriété dans cette terre de Normandie, goût louable en lui-même, mais qui, mal contenu, conduisait facilement à l'appropriation illégitime. On ne se contentait pas des vols de basse-cour et de gros bétail, qui sont innombrables, et contre lesquels notre châtelain se tient toujours en garde. Cet art de l'appropriation illicite prenait des formes plus savantes, et c'étaient le plus souvent de petits propriétaires qui en donnaient l'exemple, empiétant les uns sur les autres et sur le domaine commun. Tel qui n'étant pas propriétaire aspirait à le devenir, imaginait même des moyens dont tel semble un avant-coureur de certaines idées qu'on croyait de date toute récente.

On a cité en 1848 dans les campagnes quelques cas fort étranges, isolés sans doute, mais significatifs, de prise de possession, d'ensemencement par force, d'un territoire déjà approprié par des paysans gagnés à l'idée du droit au travail ou convaincus, sans l'aide

d'aucun système, de l'excellence du partage des terres. Le journal de Gouberville montre que l'idée est moins originale et moins neuve qu'on ne le croit. « 22 mars 1553 : Je m'en allai chez Berger-Jacquet, Quentin avec moi, lequel me dit « qu'il avoit faict *ung hareu* (*haro*, ancien terme d'appel à la justice) à Nicolas Lèvesque, qui vouloit labourer d'audace la terre du dict Quentin. » Labourer d'audace, qu'en dit-on ? Jacques Leroux, écuyer, sieur d'Ozeville, trouve bon de planter des poiriers dans un chemin communal ; Gilles de Gouberville ne l'entend pas ainsi. Il est curieux de le voir, sans titre, car sa fonction de lieutenant des eaux et forêts ne lui donnait pas de tels pouvoirs, se faire le chevalier du droit violé, l'exécuteur sommaire d'arrêts rendus de sa propre autorité, avec ou sans signification préalable aux gens qu'il se propose de châtier : « Je fis arracher quatre perriers, que Ozeville avoyt plantés en un chemin passant entre sa cour et le jardin à pommiers d'après l'église. » Il ajoute : « Dès le matin 22 j'envoye Cantepye et Chandeleur à Toqueville signifier une clameur (synonyme de *haro*) à Jacques Levaur, écuyer, sieur d'Ozeville, touchant les poyriers que j'avoys hier fait arracher près sa maison, qu'il a de sa feue femme à Gouberville. » On voit qu'il ne fait sa clameur qu'après une exécution. Mais la justice du bon sire affecte parfois des procédés encore plus singuliers. Cette justice choisit volontiers l'heure de minuit. Il va, vers cette heure et en force, « rompre les fossés » dont un propriétaire s'était avisé de clore un bien communal. Un autre tout aussi peu scrupuleux avait commencé à faire marcher un moulin à drap sur la rivière de Trotebec, près de Tourlerville. Le sire de Gouberville entreprend une campagne contre ce moulin toujours à l'aide des mêmes moyens et à la même heure. Il faut voir sur quel ton tranquille d'une conscience satisfaite il se raconte la chose à lui-même avant de s'endormir. « Après souper nous allasmes les susdits (c'étaient quelques voisins) avec Symonnet, Lajoie, Pierrot Diédoyt, Giret-Maillard, Hubert Chandeleur, à Tourlerville, rompre l'escluse qu'on avoyt faicte dedans l'ancien cours de la rivière, pour fère enfler l'eau pour le moulin à draps que fesoit fère Ferraut Postel de Cherbourg. Jehan Lesaulvage vinst quand et nous, et Guillaume Grout, filz Thiennot. Nous vinsmes au retour chez ledict Lesaulvage. *Il estoyt minuit quand nous arrivasmes céans.* » Ainsi il se faisait accompagner par de véritables escouades dans ces expéditions nocturnes, qui assurément prouvent un grand amour de la justice naturelle chez l'excellent sire, mais qui attestent un respect beaucoup moins scrupuleux pour les formes du droit écrit. La manière dont ces étranges affaires finissent par s'arranger n'est pas elle-même moins extraordinaire. Tout se termine le plus souvent par un *appointement* ou accord.

Les parties lésées parlent bien parfois elles-mêmes du tribunal, mais elles sentent trop leur premier tort pour en avoir envie. Quant à Gouberville, malgré ses menaces, il se rend trop bien compte aussi de l'illégalité de ses procédés pour se soucier beaucoup de porter l'affaire devant la justice régulière.

Il s'entendait pourtant fort bien à gagner ses juges. Honnête homme et bon chrétien, il avait plus d'une sorte de scrupules ; on doit avouer qu'il lui en manquait quelques-uns. Il était homme de son temps et de sa province. Il avait plus d'un procès, et pas plus qu'un autre il n'aimait à perdre sa cause. C'est dire qu'il n'épargnait pas les *épices* aux gens de loi. Prodiges d'envois de toutes sortes comme épingles, bourses, gants, etc., pour les noces voisines, de gibier ou autres comestibles pour les repas que donnaient ses parens, ses alliés, ses amis, pourquoi Gouberville aurait-il oublié les procureurs et messieurs les présidiaux de Saint-Lô ? Dans un long procès avec un sieur Gatteville, il se surpasse lui-même ; je renonce à énumérer ce qu'il porte ou fait porter de levreaux, de perdrix, de chevreaux à ces messieurs. Quels soins particuliers pour M. le lieutenant Bastard et pour M. le présidial de Tancarville ! Quelles distributions de pâtés de venaison à tous les gens de justice ! Que d'argent mis dans la main des greffiers ! Quels dons de gallons de vin et de pains de sucre achetés en divers endroits pour ne pas trop ébruiter la chose ! On peut n'être pas trop choqué de ces façons d'agir chez un avisé et malin Normand. Les casuistes du droit ne manquaient pas d'échappatoires pour éluder la défense de donner des *épices*. Il y avait, d'après Pierre Néron et Étienne Girard, lesquels commentent l'ordonnance royale qui interdit les *épices*, des accommodemens avec ces rigueurs. Il ne fallait pas comprendre, à les en croire, certaines attentions d'un plaideur bien appris dans ce mot d'*épices* par une interprétation trop inhumaine. Sans doute, disent ces commentateurs, le roi n'avait pas voulu entendre par là qu'il voulût « empêcher *ses juges* de recevoir quelque venaison et autres bagatelles ! » Ses juges ! Quelle tendresse dans ces mots ! Mais dans quel commentateur trouver l'excuse de ce genre de politesse qui consiste à donner à souper à tout un tribunal, et même à bailler de l'argent aux juges qui ont fait preuve de sens et d'équité en vous faisant gagner votre procès ? Ces mêmes juges, — la scène ne se passe plus à Carentan, mais à Saint-Lô, Valognes ou ailleurs, — reçoivent aussi, avant d'avoir prononcé, non de l'argent, ce serait un affront, mais d'assez beaux présens. Ils s'absentent parfois discrètement ; mais leurs femmes sont toujours au logis à point. Gouberville nomme toutes ces femmes de présidens et d'autres magistrats qui reçurent ces « venaisons et bagatelles » qu'il leur offre avec tant de bonne

grâce. Il est vrai que ces juges, incorruptibles malgré l'apparence, lui font quelquefois perdre son procès. Il s'en étonne naïvement, comme d'un procédé peu délicat.

C'est par les plus sombres événemens, tantôt par des scènes de sang, tantôt par des alarmes perpétuelles et les plus terribles angoisses, que se termine ce journal, où revivent neuf années heureuses pour le pays, heureuses pour le châtelain du Mesnil-au-Val. L'histoire, — la vraie histoire, — se fait jour à la fin à travers cette chronique d'un maître de maison et d'un propriétaire cultivateur. Elle y jette de sinistres éclairs ; elle y mêle aussi quelques clartés étranges sur l'état des esprits dans ces temps troublés, où s'échappent tant de pensées silencieuses et contenues qui révèlent tout à coup des hardiesses inattendues au fond des âmes. Quel dialogue que celui qui, au milieu des excès des guerres religieuses, s'engage entre Gouberville et deux personnes de condition ordinaire, le contrôleur de Bayeux et un tabellion nommé Jehan France ! Ils reviennent ensemble à travers champs, et causent de ce qui occupait tous les esprits. « Nous devisâmes ensemble jusqu'à ce que nous vinssions à la rue d'Argouges. Et comme *nous parlions de la religion et des opinions qui sont aujourd'hui entre les hommes en grande contraversion et contradiction*, ledit France dist par ses propres mots : — Qui m'en croyra, on fera un Dieu tout nouveau, qui ne sera ni papiste, ni huguenot, afin qu'on ne dye plus : Un tel est luthérien, un tel est papiste, un tel est hérétique, un tel est huguenot. » — La réponse de Gouberville est grave, réservée. « Adonc je dys : *Unus est Deus ab æterno, et æternus. Nous ne pourrions faire de Dieu, puisque nous ne sommes que des hommes.* » Quant au sieur Noël, le contrôleur de Bayeux, ces hardiesses de maître France le scandalisent. — « Il me semble que ledit Noël fut fort offensé de la parole dudict France. » — Quand trois hommes inconnus avaient de tels entretiens dans un coin du Cotentin, étonnez-vous de ce que de hardis penseurs écrivaient à la même époque, et de tout ce qui s'est pensé et dit depuis lors !

Le château et son propriétaire n'étaient plus en sûreté. On ravaageait, on tuait, on incarcérait partout à l'alentour. La réforme avait fait de grands progrès en Normandie dans la noblesse et la partie la plus élevée du tiers-état ; un très grand nombre de seigneurs l'avaient adoptée, et il paraît pour le moins certain que Gouberville y inclinait ; il assiste aux prêches ; ses notes, où il parlait de curés et d'églises, ne parlent guère plus que de ministres et de temples ; il fait de vrais voyages pour s'y rendre. Mais pour rien au monde il ne voulait prendre un parti qui l'entraînât à des actes de rébellion contre le roi. Symonnet, plus décidé, mais fidèle

au roi, se plaçait sous les drapeaux, favorables aux protestans, du duc de Bouillon, gouverneur de la Normandie; il refusait de s'enrôler dans l'armée protestante qui suivait Montgommery. Toujours est-il qu'il combattait, avec son corps d'armée, contre le sieur de Matignon, chef des catholiques. La masse populaire, très excitée contre les prédicateurs et les seigneurs attachés à la réforme, procédait par des massacres auxquels des excès du même genre commis par les réformés ne tardaient pas à répondre : « La relevée, on me dit que hier soir il y avait eu à Valognes une si grande émotion populaire qu'on avoyt tué le sieur de Hoesville, le sieur de Cosqueville, maistre Gilles Michault, médecin, Gilles Louvet, tailleur, Robert de Verdun, et Jehan Giffart, dict Pont-lévesque, et plusieurs blessés; et les maisons de Cosqueville pillées et destrucytes; que les corps des deffunst estoient encore en la rue ce aujourdhuy après mydi; et les femmes de Vallongnes venoyent encore donner des coups de pierre et de baston sur les dicts corps. »

Pendant ce mois de jain 1562, il n'est question que d'agitations et du *tocsin* qu'on sonne. Les huguenots se portaient vers les abbayes, ravageaient l'église de Bayeux : le fait est consigné à sa date dans le journal. Les troupes ou bandes de Matignon procédaient de leur côté par exécutions sommaires à l'égard des biens et des individus d'une catégorie suspecte. On croyait voir partout des dangers et des pièges. Gouberville lui-même, un peu avant ces événemens de Valognes, appelé pour ses affaires, couche à Vire avec ses compagnons de voyage. On répand le bruit que ce sont des huguenots arrivant avec arquebuses et pistolets : « Nous fumes parler au lieutenant. Il y avoyt bien deux cents personnes assemblées en la rue. » Toute la politique de Gouberville consiste à éviter de se mêler à ces « esmotions populaires. » Il envoie ses serviteurs à Valognes, à Cherbourg, ne se souciant d'y aller. Les affaires sont suspendues : il ne vend plus, ou vend à perte; il songe à prendre ses précautions, envoie à Gouberville « pour trouver ung batteau, pour aller en Bessin,.... *porter aussi des coffres plains de lettres et de hardes*, à cause des tumultes pour le fait de la religion. » Sa sœur M^{me} de Saint-Naser lui fait demander de venir la voir parce qu'elle était malade, il s'excuse sur une indisposition, mais en fait parce qu'il aurait rencontré monseigneur de Matignon avec ses cavaliers près de Cherbourg. Gouberville est loin de tout dire sur ces événemens. Il craint peut-être que ses notes ne soient découvertes au cas où le château serait envahi. Il ne parle pas de la sanglante revanche prise par les protestans à Valognes. Il nous livre pourtant le secret de ses appréhensions par ces mots, qui indiquent

l'hostilité déclarée du maréchal de Matignon contre lui : « Le 18 juin, on me manda par trois foys de Cherbourg que je me donnasse en garde, et que monseigneur de Matignon devoit passer par céans et saccager ma maison. » Il ajoute, il est vrai, qu'il « ne s'en soussie guère, parce qu'il ne se sentoyt en rien fauteur (en faute). » Mais ne reste pas neutre qui veut. Matignon le savait ou le croyait « fauteur. » On mande de nouveau à Gouberville « que le dict sieur de Matignon estoyt mal affecté pour lui. » Il ne cesse de cacher ses coffres, fait seller et brider ses chevaux, qui sont tout prêts au coin du bois à le recevoir. Une autre fois, nouvelle alerte. On lui annonce que Matignon est entré à Valognes; notre châtelain monte à cheval, au milieu de la nuit, et se rend en hâte à Gouberville. Il reparait à Valognes, quand le duc de Bouillon l'emporte, et reparle alors des événemens. On voit que son frère François s'entendait avec M. de Sainte-Marie-du-Mont, très engagé dans la réforme, et avec le duc de Bouillon. Ce frère obtient même de lui qu'il lui prête sa maison de Gouberville comme lieu de refuge pour sa femme et pour ses meubles. A Russy, il apprend que l'église de Mesnil a été ravagée par les protestans du voisinage, le dimanche précédent.

Un curieux épisode qui apparaît dans son journal, c'est l'organisation d'une sorte de garde nationale, qui se forme spontanément dans les villes et dans les campagnes pour les préserver des violences et des désordres, d'où qu'ils viennent. Mais les ravages éclataient soudainement, tombaient sur tel ou tel point. Le village de Mesnil n'y échappait point. Gouberville note que Mesnage, Gardin, les Drouet et plusieurs autres ont été « ravagés » et que l'on « avoyt mys le dict Mesnage en chemise, ne lui ayant rien laissé. » Il se décida pourtant, malade, à y rentrer, « en passant par les Dunes, » c'est-à-dire de manière à ne pas faire de rencontre et à éviter de passer par Garentan et Valognes. Il nous dit que, de retour, il prit aussi des chemins détournés pour ne point passer par Cherbourg. On s'évitait, on se craignait. Lui-même faisait peur à d'autres sans le vouloir. Il raconte à ce sujet une plaisante anecdote. « Entre Tollevast et Saint-Aquère, Mangon, curay de Vallongnes et son serviteur, alloient devant nous bien la longueur d'un champ, lequel, quand il crut que nous approchions de lui, regarda derrière. » Là-dessus Cantepye propose de le rattraper, et tous deux de hâter leur train. Le curé, qui se trouvait près d'un bois, y entre et se met alors à piquer tant qu'il peut. — Monsieur de Valognes, criait Cantepye, n'ayez point de peur; amys! amys! — Le curé courait de plus belle, éperonnant son cheval. M. l'abbé Tollemer pense que Gouberville se trompe en attribuant la fuite précipitée

du curé à la peur de gens qu'il n'aurait pas reconnus : s'il fuyait si vite, « c'est qu'il flairait l'hérésie à ses trousses ! »

La situation allait devenir de plus en plus pénible et fautive, par momens très alarmante. Les soldats de l'armée de Matignon arrêtent le pauvre tailleur Thomas Girard, le même que Gouberville nous avait montré venant quelquefois au manoir « besoigner de son mestier. » Pour lui, il continue à assister à la messe ; il voudrait bien ne pas se mêler de ces dissensions, vivre en paix, labourer son champ, bien vendre son bétail, n'avoir point d'ennemis ; il distribue avec toute l'équité possible ses lièvres et ses truites entre les gens des deux parties. Il aurait désiré surtout n'être pas forcé de se prononcer publiquement. Mais monseigneur de Matignon, qui gouvernait la province, n'entendait pas que les gentils-hommes tinssent cette conduite équivoque. Il raconte qu'il fallut aller à Valognes faire cette démarche décisive. « J'étoys malade au ventre et à l'estomac », écrit-il. Hélas ! il fallut nonobstant se rendre à Valognes et s'exécuter avec d'autres gentilshommes, « à l'auditoire où le lieutenant Bastard tenoyt la juridiction du bailage. » Voici toute la scène : « Lecture faite des mandemens de monseigneur de Matignon, le lieutenant Bastard estant en chesre, me demande par ces termes : Monsieur de Gouberville, faites-vous pas protestation de vivre en l'obéissance du Roy, et selon ses lois, statuts et ordonnances, comme les autres gentilzhommes de cette vicomté ont fait au jour d'hier, et de ne point porter ayde ne confort aux mutins, séditieux et rebelles contre sa volonté ? — A quoy je répondis par ces termes : Ouy, monsieur ; c'est ce qui me mesne en cette ville. » Interpellé le soir dans un hôtel par le même lieutenant Bastard, comme si celui-ci ne le tenait pas encore quitte, Gouberville y ajoute une profession de foi de soumission à l'église catholique, apostolique et romaine, qui dépassait probablement ses vrais sentimens ; il voulait qu'on le laissât tranquille. On voit assez par cette attitude que, si c'était dans les relations privées un *caractère*, il n'en était pas de même dès qu'il touchait à la vie publique. Moitié désir de repos, moitié scrupules, aucune cause ne lui paraissant complètement bonne, il ne voulait en épouser aucune, sauf la fidélité au gouvernement établi.

Les dernières pages du manuscrit achèvent de démontrer que, si fortement résolu qu'on puisse être à « rester tranquille » dans les temps troublés et à se rendre heureux, le succès ne dépend pas toujours de celui qui prend cette peu héroïque détermination, mit-il toute son habileté persévérante à la suivre. Gilles de Gouberville se plaint des énormes taxes qu'il faut payer et de ses bêtes qu'il vend toujours mal ; les affaires ne reprennent pas ; il ren-

contre des contrariétés, des déboires, des hostilités sourdes. Il a une affaire avec un certain Thomas Le Suès, propre neveu du lieutenant Bastard, et ce Le Suès, dans une scène de violence, l'accuse odieusement d'avoir eu la main dans le saccagement de Valognes, et crie, sur l'escalier du tribunal, *qu'il demande l'ayde du peuple*. Véritable scène révolutionnaire. Gouberville proteste, demande justice, n'obtient rien. On incarcère son barbier Richard le Gros, compromis dans les troubles. Il prie en vain qu'on mette un terme aux attermoiemens. Il y a des momens où on croirait le calme revenu. Symonnet est rentré au château ; l'ancienne vie semble reprise ; ce n'est que pour bien peu de temps. Le Mesnil-au-Val sert de refuge à quelques chefs protestans en fuite du Bessin. Ils se mettent à y travailler, cachés sous des vêtemens de paysans comme de simples cultivateurs : générosité ou connivence, en tout cas acte imprudent dont monseigneur de Matignon paraît avoir eu vent. Des compagnies errent de nouveau autour du manoir. Que s'est-il passé ? Les notes ne continuent guère longtemps : enfin elles s'arrêtent, et le manuscrit se clôt brusquement.

C'est brusquement aussi, mais non sans regret, qu'il nous faut prendre congé du sire de Gouberville. Il nous en coûte de rester sur une curiosité non satisfaite, et qui probablement ne le sera jamais ; nous ne savons ce qu'il advint de cet excellent seigneur à partir de 1562. Nous ne sommes pourtant pas absolument sans nouvelle. C'est encore M. Tollemer qui a retrouvé dans des archives un acte de vente qui prouve qu'il vivait encore en 1576, et qu'il revendait même cher des terres qu'il avait achetées bon marché. Mais de 1562 à 1576 que fit-il ? Retrouva-t-il sa chère tranquillité et la prospérité de son exploitation agricole ? Se maria-t-il sur le tard ? Finit-il par prendre un parti plus décidé dans les événemens ? En tout cas, je me refuse à croire que sa plume intarissable se soit arrêtée. Il y aurait donc un second manuscrit, renfermant moins peut-être de révélations privées et d'économie domestique, mais plus de politique et d'histoire... Ce manuscrit a dû exister, je n'en doute guère ; mais il aura peut-être subi le sort de tant d'autres pendant la révolution, consumés à Valognes « sur l'autel de la patrie, » selon l'expression dont on se servit pour consommer un si utile sacrifice. S'il existe, je souhaite qu'il trouve comme le premier un autre M. Tollemer qui le découvre, en comprenne la valeur, se dévoue avec zèle à le produire, et s'en fasse le sagace et ingénieux commentateur.

HENRI BAUDRILLART.

LA

CIVILISATION HELLÉNIQUE

ET LA QUESTION D'ORIENT

Histoire de la civilisation hellénique, par Const. Paparrigopoulo.
Paris, 1878. Hachette.

Le mot *hellénisme* a été créé dans les premiers temps de l'ère chrétienne pour désigner à la fois la nation grecque et l'esprit de sa civilisation. C'est un terme déjà adopté dans la politique et qui devra l'être aussi dans l'enseignement. Nos livres classiques arrêtent en général le développement du génie grec et de la nationalité hellène au temps d'Alexandre le Grand, comme si l'un et l'autre avaient disparu subitement à cette époque. Quelques-uns les retrouvent encore dans les royaumes nés du démembrement de l'empire macédonien, et les suivent jusqu'à la conquête romaine. Les plus avancés en recherchent les derniers vestiges même après cet asservissement, mais ne vont pas au-delà de l'année 529, époque où Justinien mit un terme à l'indépendance de l'enseignement et où le génie païen cessa de produire. Quant aux Grecs du moyen âge et à ceux de nos jours, leur histoire est traitée à part; elle n'entre que pour une faible portion dans notre enseignement classique. On ne se préoccupe point de les rattacher à leurs ancêtres, et on les considère comme des peuples nouveaux. Un critique allemand, Fallmerayer, a même essayé de prouver qu'ils ne sont point les descendants des anciens Hellènes, mais les fils des Slaves. Nous croyons que, pour mettre un terme aux systèmes fantaisistes, le mieux était, non de les discuter, mais de rétablir dans son unité réelle l'histoire de la civilisation hellénique, comme

Montesquieu l'avait fait pour Rome, de suivre dans ses migrations et ses retours la race des Hellènes, de montrer les transformations que son esprit a subies, acceptées ou suscitées, les luttes qu'il a soutenues pour se maintenir à travers les siècles et aboutir enfin à cette phase nouvelle à laquelle nous assistons depuis cinquante ans. C'est ce qu'a fait M. Paparrigopoulo dans une grande histoire de la nation hellénique publiée en grec à Athènes dans ces dernières années, et à laquelle l'ouvrage français que nous allons suivre sert de résumé, ou, plus exactement, d'épilogue. Je ne ferai point ici l'éloge d'un livre qui se louera lui-même et dont l'importance sera certainement très grande pour ceux qui s'occupent de politique pratique comme pour les professeurs et pour le public. C'est la première fois, croyons-nous, que l'histoire de cette grande race des Hellènes se montre dans sa suite et son unité. C'est la première fois aussi qu'elle est envisagée de cette manière par un patriote calme et juste dans ses appréciations, non par un critique étranger, mais par un historien grec parlant de sa propre nation.

I.

Dès le début de son livre, l'auteur, se plaçant hors de tout système et dans la vérité des faits, réfute la doctrine de l'école allemande dont Otfried Muller fut le chef, doctrine aristocratique contraire à l'esprit des Hellènes, qui attribue à la race dorienne les meilleures productions de l'ancienne Grèce. Il ne reconnaît point ses vrais ancêtres dans cette race d'envahisseurs qui ont retardé de plusieurs siècles et failli détourner de sa voie la marche de la civilisation. La période que décrivent les poèmes mis sous le nom d'Homère a précédé l'arrivée des Doriens. Quoique ces poèmes aient été composés plus tard, du moins selon l'opinion vulgaire, ils ne tiennent pas compte de ces conquérans. Ils nous offrent le tableau d'une ou même de deux époques antérieures à la conquête; nous y trouvons, déjà développés, les élémens essentiels de la société hellénique : le pouvoir populaire tempérant l'autorité royale, la loi morale comme fondement de la société, la monogamie comme fondement de la famille, la poésie, les arts, l'agriculture honorés, le commerce s'étendant jusqu'à l'Égypte, l'industrie naissante, la guerre envisagée comme moyen et non comme but, par-dessus tout une forte tendance vers l'unité nationale. Cette tendance semblait alors ne devoir rencontrer aucun obstacle. L'état social décrit par *l'Iliade* et *l'Odyssée* répond à la première floraison de l'hellénisme, qui s'y montre dans sa réalité, avec ses qualités, même avec ses défauts. Ce qui le prouve, c'est que depuis vingt-six siècles la Grèce s'est constamment reconnue dans le portrait qu'Homère a

tracé d'elle, Homère lui-même est resté pour elle le type le plus pur de son génie national, et cette appréciation a été adoptée par les peuples de l'Occident.

Vers le ^x^e siècle avant Jésus-Christ, les Doriens et les Béotiens descendirent du nord; ils occupèrent le Péloponèse et une partie de la Grèce continentale. Leur arrivée provoqua le premier déplacement de l'hellénisme. Il est permis de croire que ce fut la partie la plus avancée de l'ancienne population qui émigra; car la civilisation s'arrêta subitement dans la péninsule et ne tarda pas à fleurir sur la côte d'Asie, dans les îles, en Sicile et dans l'Italie du sud, qui reçut bientôt le nom significatif de Grande-Grèce. Aujourd'hui même, le caractère hellénique de ces deux derniers pays n'est pas encore effacé; la langue populaire y est mêlée de nombreux mots grecs à peine altérés. Quant aux Doriens, ils introduisirent dans la Grèce conquise tout un ensemble d'institutions et d'idées en opposition avec celles des anciennes populations. L'état dorien reposa, non sur la justice, mais sur la force, et fut soumis au régime militaire; la famille fut absorbée dans l'état. Nulle égalité entre les hommes: le conquérant resta le maître, étranger à la science, à l'art, à l'agriculture, au commerce, choses viles pour des hommes qui n'estimaient que le métier des armes et ne subsistaient que par elles. Le vide laissé dans la population par le départ des anciens habitans fut comblé par une extension démesurée de l'esclavage; l'esclave, acheté ou pris à la guerre, fut soumis à la plus rude des conditions. Les états doriens, ceux du moins qui ne subirent pas l'ascendant des races conquises, demeurèrent stériles. Vainement quelques critiques de nos jours se sont-ils efforcés de prouver qu'il y a eu un art dorien, même à Sparte. Les artistes et les poètes qui ont travaillé pour ces aristocraties y sont venus du dehors et leur ont été fournis, comme Tyrtée, par les états helléniques ou par des colonies profondément hellénisées. L'épithète de « dorique » appliquée à un ordre d'architecture et à un mode musical ne prouve pas que l'un ou l'autre doivent leur origine aux Doriens, non plus que les édifices gothiques ne doivent la leur aux Goths. On les employait avant la conquête, ils sont communs à toute l'Asie, enfin l'art dorique a été surtout cultivé et perfectionné par des hommes étrangers à cette race.

Il est certain qu'une fois établis dans la contrée, les Doriens et les partisans qu'ils se firent dans presque toutes les cités cherchèrent à tromper l'opinion publique en dénaturant les traditions nationales à leur profit, en s'attribuant des créations qui leur étaient antérieures ou étrangères, et qu'ils voulurent fonder leur droit de conquête sur une ancienne possession en inventant la fable du « retour des Héraclides; » ils firent ce qu'eussent fait les Francs

ou les Normands, si, après avoir conquis la Gaule ou l'Angleterre, ils s'y étaient donnés pour d'anciens possesseurs revenus dans leurs foyers. Il n'y a, dans les vraies traditions du monde hellénique remontant au-delà du XI^e siècle et consignées dans les chants homériques ou ailleurs, aucun indice de la présence des Doriens. Ils furent donc des nouveaux venus, des conquérans usurpant une place déjà occupée. L'organisation militaire qu'ils se donnèrent pour maintenir sous le joug ou pour asservir les cités grecques est une preuve qu'ils étaient comme des étrangers dans le pays. En réagissant contre eux, la société hellénique tendait sans cesse à les rejeter de son sein, à les réduire à l'impuissance ou à se les assimiler. Elle y réussit en partie; mais elle ne put jamais ni dompter ni helléniser les Spartiates. Sparte fut le seul état qui resta purement dorien; ce fut une sorte de camp où toutes les fonctions de la vie sociale étaient subordonnées au principe militaire. Comme le petit nombre d'hommes qui formait cette oligarchie n'admettait aucune recrue, il alla sans cesse en diminuant et s'éteignit spontanément. Quant aux autres états du Péloponèse et de la Grèce où l'invasion avait pénétré, la race dorienne y subit plus ou moins vite l'influence des vaincus, à la fois plus nombreux et plus civilisés : de sorte que l'esprit des Hellènes finit par y recouvrer sa prépondérance légitime.

Mais l'établissement des Doriens en Grèce eut pour conséquence d'introduire un élément de discorde entre les cités, de les partager en deux groupes opposés l'un à l'autre et de faire naître dans chacune d'elles deux partis antagonistes. Le parti dorien tendait à l'oligarchie et avait pour but de fonder la société sur le privilège. L'autre parti, que l'on pourrait appeler hellénique ou national, poursuivait ou maintenait l'égalité des citoyens et cet ensemble de principes qui depuis lors ont constamment fait le fond de toutes les démocraties anciennes ou modernes. Les conquérans eurent pour descendants ou pour fauteurs dans la plupart des villes ceux qui prirent le nom d'*eupatrides*, c'est-à-dire de nobles, tandis que les doctrines démocratiques étaient soutenues par l'ancienne population. L'équilibre social se trouva donc rompu, sans que cette rupture profitât à personne. La société grecque, qui, par les anciennes royautés et par ces diètes nationales auxquelles on avait donné le nom d'*amphictyonies*, s'acheminait autrefois vers l'unité, éclata, pour ainsi dire, en morceaux. On ne saurait qualifier de guerres civiles les luttes prolongées des cités helléniques, puisque les adversaires n'étaient pas citoyens d'un même état, et que les Doriens, quoique appartenant à la race aryenne comme les Hellènes, n'avaient jamais reconnu les principes du droit hellénique, qui condamnaient leurs usurpations et les eussent ramenés à l'égalité.

Mais les états où l'esprit dorien l'emportait suscitérent dans les autres et notamment dans Athènes et dans ses colonies des luttes intestines qui aboutirent souvent à de véritables troubles civils. A travers ces guerres, ces émeutes et ces révolutions, l'ancienne société n'en dirigeait pas moins ses efforts vers cette unité nationale que la présence de l'aristocratie dorienne l'empêchait d'atteindre et pour laquelle elle ne recula devant aucune épreuve. Ce qui nous intéresse surtout dans cette lutte, accomplie, il est vrai, sur un petit théâtre, mais où les idées et les acteurs prirent les plus grandes proportions, c'est que nos sociétés modernes ont passé par des phases analogues et que la plupart d'entre elles n'ont pas encore achevé leur évolution. Dans les Gaules, pour ne citer qu'un exemple, il est bien certain que la civilisation était plus prospère avant l'arrivée des Francs et des autres barbares qu'elle ne le fut un siècle après; l'invasion arrêta l'essor que les Gaulois avaient pris pendant quatre ou cinq siècles à la suite de l'occupation romaine. Quand les barbares se furent établis, ils se trouvèrent maîtres du sol par droit de conquête, c'est-à-dire en dehors de tout droit; ils prirent un caractère militaire et fournirent les premiers élémens de ce qui fut plus tard la noblesse française. Une grande partie de notre histoire se compose des luttes que soutinrent entre elles l'oligarchie nobiliaire et l'ancienne population, d'où sortirent les communes et le tiers-état. La révolution française et celles qui sont survenues depuis bientôt cent ans ont été comme des crises aiguës dans cette maladie qui tourmente les sociétés européennes; elles sont caractérisées tour à tour par l'abolition ou par le rétablissement d'anciens privilèges issus de la conquête, et toujours elles manifestent dans le peuple une forte tendance vers l'égalité des conditions, vers la réalisation de l'unité nationale.

En Grèce, les forces relatives des deux partis s'équilibrèrent au point que cette réalisation fut impossible; mais il fut bientôt démontré aux yeux des Grecs et du monde antique tout entier que le parti national était celui des anciennes populations. En effet, les événemens qui se passaient en Asie, pendant que les états grecs se préparaient à lutter entre eux, avaient mis une puissance énorme entre les mains de Cyrus d'abord, puis de Darius, fils d'Hystaspe. L'empire des Perses avait grandi, comme aujourd'hui la Russie, par des conquêtes successives; il s'était annexé des royaumes entiers, dont quelques-uns, tels que l'Égypte et le royaume de Crésus, étaient très civilisés. Quand ce développement exagéré l'eut mis dans la nécessité d'atteindre les limites de l'Asie-Mineure et d'avoir pour frontière et pour débouché la mer qui en baigne les rivages, il se trouva en contact hostile avec ces cités helléniques,

riches, peuplées et florissantes, que les émigrés de la conquête dorienne y avaient fondées. L'incendie de Sardes, centre de commerce où se rendaient toutes les caravanes de l'Asie, fut le signal de la guerre. L'enjeu fut l'existence même de l'hellénisme, et nous voyons clairement aujourd'hui que, si la Perse eût été victorieuse à Salamine et à Platées, ni la civilisation grecque, ni les civilisations modernes, n'eussent pu se produire : le monothéisme mazdéen eût pu s'étendre sans altération sur tout l'Occident ; à cette époque, Rome n'était pas en état de résister à une puissance qui aurait triomphé des Hellènes. Dans cette guerre, où le sort du genre humain était en question, le parti dorien fut inerte ou seconda l'invasion étrangère : ce sont les vieilles populations qui, sous la conduite des démocrates athéniens, arrêtaient le flot asiatique et formèrent la digue contre laquelle il vint se briser.

La fuite de Xercès et de ses lieutenans fut le triomphe des anciennes populations grecques et le salut de la civilisation hellénique. Il sembla un instant qu'Athènes allait en être le centre unique et incontesté ; mais le sacrifice que les Hellènes avaient fait d'eux-mêmes et de leurs biens les laissa dans le dénûment. Sparte au contraire avait peu souffert, elle pouvait reprendre vis-à-vis d'eux l'attitude hautaine et menaçante qu'elle gardait avant la guerre ; mais elle perdit du temps. Après cinquante années, la puissance des Ioniens était rétablie ; centralisée dans Athènes, elle y trouvait des hommes supérieurs pour la diriger et affronter le choc que l'oligarchie dorienne allait lui faire sentir. On peut affirmer sans hésitation que les deux siècles qui comprennent les guerres médiques et celle du Péloponèse, nommée aussi guerre dorique, comptent parmi les plus grands qu'ait vus l'humanité. C'est pendant ce temps que furent élaborées les institutions politiques, civiles, judiciaires d'Athènes. Pour la première fois dans le monde, on voyait paraître l'égalité des hommes devant la loi, le gouvernement d'un peuple par lui-même, le service militaire obligatoire, le jury, la responsabilité des agens publics, les budgets examinés et votés, la reddition des comptes, la grande marine militaire et commerciale, les sociétés industrielles. Cette même période voyait les arts et les lettres produire des chefs-d'œuvre jugés aujourd'hui même inimitables. Cet ensemble de conceptions, qui constitue à proprement parler la civilisation hellénique, était dû avant tout aux populations ioniennes ; Sparte et les Doriens n'y prenaient qu'une bien faible part et souvent lui suscitaient des obstacles. M. Paparrigopoulo a donc raison de regarder les Ioniens, et particulièrement Athènes, comme les vrais représentans du génie grec. Cette ville, au temps de Périclès, condensait en quelque sorte l'action nationale et commune de dix millions d'hommes, répartis dans les trois péninsules centrales

et les îles de la Méditerranée. Elle en donnait l'expression durable, et formulait un code qui sert de base aux civilisations modernes.

Sparte vainquit pourtant Athènes; mais les principes conservateurs, dont elle se faisait la gardienne farouche et intraitable, ne l'empêchèrent pas de succomber en même temps et de disparaître sans laisser de trace, tandis que l'œuvre des Ioniens, même après la prise d'Athènes par Lysandre, continua de grandir et de se transformer. Sparte était un monde fermé qui n'acceptait ni changement, ni recrues; le nombre de ses citoyens diminuait toujours: elle périt quand le sang lui manqua. Les constitutions ioniennes avaient créé des républiques ouvertes: les lois s'y modifiaient selon la nécessité des temps; les citoyens n'y formaient point une caste, et accueillaient dans leurs rangs tout étranger qui remplissait les conditions fixées par la loi. Les villes ioniennes pouvaient être détruites, les champs ravagés, les fortunes anéanties; la société persistait en vertu des principes sociaux et politiques qui avaient présidé à sa formation. Quand elle ne pouvait se refaire sur place, comme après les guerres médiques, elle se transportait en masse dans des pays lointains, où elle créait des villes nouvelles, souvent mieux construites et mieux ordonnées que les anciennes. Par là elle perpétuait et propageait les idées qu'elle avait conçues dans la mère patrie et ouvrait un champ nouveau à la civilisation.

Tel fut le résultat principal de l'expédition d'Alexandre, préparée par celles d'Agésilas et de Xénophon. Ce roi vivait dans un temps où tous les états de la Grèce s'étaient mutuellement démontré leur impuissance à créer l'unité nationale. Le besoin en était si grand qu'Alexandre eût pu aisément les réunir et en former un seul état puissant, indivisible et compacte, qui se serait étendu sur tout le pays au midi du Danube. Mais on oublie trop que les guerres de Darius et de Xercès n'avaient été que des expéditions malheureuses et qu'en réalité la puissance des Perses n'en avait que faiblement souffert. C'est ce que démontrèrent les événemens du siècle suivant qui aboutirent au traité d'Antalcidas, c'est-à-dire à l'asservissement des Grecs d'Asie. En détruisant l'empire mazdéen, Alexandre affranchit les frères d'Asie et satisfit au besoin le plus urgent de l'hellénisme, mais en même temps il suscita le plus grand déplacement que la civilisation grecque ait jamais éprouvé. L'émigration commença par l'armée; à la vérité, Alexandre ne fit d'abord passer le détroit qu'à un petit nombre de Grecs; mais pendant toute la durée de son expédition il reçut de nombreux renforts qui ne rentrèrent jamais dans leurs foyers. Les armées de ses successeurs contenaient au moins une moitié de soldats hellènes, venus en grande partie des pays grecs: à la bataille de Raphia, en 217, celles d'Antiochus

et du roi d'Égypte n'en contenaient pas moins de 60,000. La fondation des royaumes grecs, qui se substituèrent à l'empire des Perses, eut pour conséquence immédiate un énorme mouvement d'affaires dont les Hellènes furent les principaux agens. C'est entre leurs mains que passa le commerce des villes d'Asie, de l'Égypte, de l'Afrique septentrionale et même des contrées d'Occident que baigne la Méditerranée. Les villes nouvelles fondées par Alexandre et par ses successeurs dépassèrent en nombre celles que la guerre avait ravagées; on connaît les noms de deux cents d'entre elles; elles surpassèrent aussi les anciennes par l'élégance et la solidité des habitations, par la régularité des plans et par leur bonne administration. Quelques-unes furent de très grandes villes : Séleucie eut 600,000 habitans; Alexandrie d'Égypte en eut 800,000; Antioche égalait Séleucie.

Les Grecs qui émigraient formèrent comme des courans non interrompus partant de la mère patrie et aboutissant à tous ces points, où leur activité trouvait à s'employer. En moins d'un siècle, la péninsule hellénique se changea en une sorte de désert, tandis que les contrées où les armées d'Alexandre avaient pénétré se remplissaient d'Hellènes qui s'y fixaient pour ne plus revenir. Leurs arts, leur littérature, leurs institutions politiques les suivaient; ils prenaient partout un rôle d'autant plus important qu'ils formaient dans toutes les villes la partie la plus active de la population. Toute l'Asie antérieure s'hellénisa. Mais le véritable centre de l'hellénisme à cette époque fut l'Asie-Mineure, à laquelle on peut ajouter la Basse-Égypte. La langue grecque s'y substitua aux idiomes locaux, et devint comme la langue commune de la vaste étendue de pays comprise entre l'Inde, l'Arabie, la Haute-Égypte, le désert d'Afrique, l'Italie centrale, le Danube, le nord de la Mer-Noire et le Caucase. Au centre, on ne parla plus que le grec; dans les parties les plus excentriques, les actes publics se firent en grec et en langue du pays: ainsi les monnaies de la Sogdiane et de l'Afghanistan montrent à la fois les deux langues; on découvre encore aujourd'hui dans le Guzarat, aux bouches de l'Indus, des monnaies grecques témoignant des relations commerciales de cette époque. On sait aussi que les Séleucides avaient des ambassadeurs en mission permanente auprès des rois indiens: on connaît le nom de Mégasthène, qui séjourna longtemps à la cour du roi bouddhiste Tchandragoupta. Il est juste toutefois de dire que jusque dans les temps chrétiens, au centre même de l'hellénisme, on distingua les habitans des villes de ceux des campagnes, sur qui l'influence grecque avait moins de prise, et que ces derniers furent désignés par le mot *nations*; c'est ce mot qui fut traduit en latin par *gentils*, et il eut presque la même signification que le mot fran-

çais *paysans*. « Les villes, dit M. Paparrigopoulo, formaient donc comme les îles d'un archipel dispersées sur la mer des nations indigènes de l'Asie; mais elles assimilèrent peu à peu ces peuples par la supériorité de leur organisation et de leur civilisation, par leur langue surtout, qui, incessamment propagée, finit par les absorber à peu près complètement. »

Cette période, à laquelle on peut donner le nom d'hellénisme oriental, fut pour l'antiquité l'âge scientifique par excellence. Tant que les Grecs habitèrent une péninsule resserrée, de petites îles et d'étroits rivages, ils n'eurent point à se préoccuper vivement de ce qui se passait dans le reste du monde et ils se livrèrent presque sans partage à la culture des lettres et des arts, à la politique intérieure et à la philosophie. Mais, quand ils se virent transportés sur les vastes continents de l'Asie et de l'Afrique, sillonnés de grands fleuves, parcourus par de longues caravanes, éclairés par d'autres dieux et où les hommes parlaient d'autres langues, ils comprirent que le temps des rêves était passé et que la vie prenait pour eux un caractère positif qu'elle n'avait point eu auparavant. Les sciences mathématiques, l'astronomie et la géographie, la mécanique, l'histoire naturelle et les autres sciences d'observation furent cultivées avec éclat sur tous les points du monde hellénique. En même temps les grands travaux publics furent poussés avec une activité surprenante : on ouvrit le canal du Nil à la Mer-Rouge; les ports furent améliorés, les rivages éclairés par de nombreux fanaux, entre lesquels le phare d'Alexandrie occupa le premier rang; on améliora les grandes routes des caravanes, notamment celle qui de l'Inde septentrionale gagnait la Mer-Noire et amenait les marchandises aux Comanes, grand marché central de l'Asie-Mineure. C'est alors aussi que la circulation des valeurs fut facilitée par la création des lettres de change et des banques, et qu'on vit apparaître les grands dépôts de numéraire. Ainsi, au temps où Athènes avait été le plus riche, son trésor renfermait 1,000 talents ou 5 millions 1/2 de francs environ; sous le second Ptolémée, l'inventaire royal constata l'existence de près de 3 milliards 1/2. L'empire des Séleucides n'avait rien à envier, quant à la richesse, à celui de l'Égypte, puisque, si l'Égypte bénéficiait de tout le commerce maritime qui prenait la voie de la Mer-Rouge, la région de l'Euphrate et du Tigre bénéficiait du commerce de terre de presque toute l'Asie orientale, même de celui qui, prenant la route du nord, redescendait de la mer Caspienne vers ces grands fleuves. On peut juger par là de quelle masse énorme de valeurs la fortune publique et privée de l'hellénisme oriental se trouvait en possession.

Mais cette transplantation et cette prospérité des Hellènes ne leur avaient pas donné l'unité nationale, sans laquelle le peuple le

plus riche et le mieux doué par la nature est toujours faible. Les Romains, qui presque en toutes choses étaient inférieurs aux Grecs, durent leur supériorité de force à leur organisation compacte, à l'art qu'ils mirent à s'agrandir incessamment sans porter atteinte à leur unité. Cet art, ils surent en user aussi avec les pays conquis : quand ils n'espéraient pas se les assimiler, ils ne faisaient que leur donner des chefs politiques et militaires et leur imposer un tribut. A ces conditions, les peuples soumis conservaient leurs administrations locales, leurs lois civiles, presque toutes leurs institutions et la plus grande liberté de penser. Aussi la domination romaine n'exerça-t-elle qu'une action médiocre sur les populations orientales et ne troubla-t-elle qu'à la superficie le mouvement naturel de la civilisation hellénique. L'ancienne Grèce tomba seule dans le dénûment. Déjà abandonnée de ses propres enfans qui étaient passés en Asie, elle eut l'extrême imprudence de prendre parti dans les querelles politiques des Romains et de vouloir se mesurer avec l'énorme puissance italienne. Corinthe, Athènes et d'autres villes furent saccagées, les Romains dépouillèrent le pays des chefs-d'œuvre sans nombre dont le génie de ses artistes l'avait peuplé ; ils fouillèrent ses tombeaux, ils emportèrent jusqu'aux colonnes de ses temples. La Grèce dépeuplée fut pour eux comme un désert autrefois habité par un grand peuple et où chacun, suivant sa fantaisie, allait chercher des objets d'art ou de curiosité laissés sans possesseur.

II.

Pendant ce temps, un changement d'une autre nature s'accomplissait peu à peu au sein même de l'hellénisme. M. Paparrigopoulo, dont la foi religieuse est aussi incontestable que la liberté de son jugement, ne croit pas que le christianisme se soit montré tout à coup comme une apparition magique au milieu du monde oriental. Il le considère comme préparé de longue main par l'esprit grec, qui s'acheminait vers l'unité de Dieu, et né du contact intime des doctrines de la Grèce et des religions de l'Asie. Seulement il attribue dans sa formation la plus grande part à l'hellénisme. La personne de Jésus n'est jamais en cause dans son livre ; mais il montre que les doctrines fondamentales de la nouvelle religion avaient été émises et adoptées dans la société hellénique longtemps avant la venue du Christ. Ces doctrines s'étaient formées par une évolution naturelle des anciennes religions et des philosophies grecques. Elles s'affirmèrent définitivement lorsqu'elles furent en contact avec celles de l'Orient et particulièrement avec le monothéisme des Juifs. Les Séleucides avaient en effet tenté d'helléniser ces derniers et y avaient en grande partie réussi ; mais,

lorsque de la politique et de la vie pratique on voulut en venir aux choses de la religion, le monothéisme des Juifs réagit énergiquement contre le paganisme des Hellènes. Les Hellènes subirent à leur tour l'influence des dogmes hébreux : « Jésus, repoussé par les purs enfans d'Israël, fut écouté plus volontiers par les Juifs hellénisés ; les premiers l'ayant d'abord emporté poursuivirent et firent condamner Jésus au supplice ; mais ses disciples sauvèrent par l'hellénisme le Nouveau-Testament. Ils prêchèrent la vérité en grec aux habitans hellénisés de la Palestine et des autres pays de l'Orient. Cette parole devint comme la propriété de l'hellénisme, et les Juifs y restèrent étrangers. »

Toutefois l'auteur omet la partie symbolique ou mythologique de la nouvelle religion ; s'il s'y était arrêté plus longtemps, il aurait certainement reconnu qu'elle procédait, non des Juifs, mais des Perses, et en partie peut-être des Indiens ; et cette fusion des idées en un même corps de doctrines aurait accru dans une certaine mesure la part d'influence qu'il attribue avec raison aux peuples de l'Orient. Quant à l'organisation de l'église, il est démontré qu'elle était purement hellénique et qu'elle fut calquée sur celle des cités de l'Asie-Mineure et de la Grèce. Dans l'église (*ecclesia*) on retrouvait l'assemblée du peuple, dans le corps des presbytres ou anciens le sénat, dans les évêques ou évêques les archontes, dans les fêtes solennelles les panégyries. Ainsi la partie morale et l'organisation de la nouvelle religion furent un produit du génie des Hellènes ; la partie mystique vint de l'Orient et fut seulement acceptée par eux. L'ensemble opéra dans l'espace de quelques siècles cette métamorphose qui du polythéisme ancien les fit passer au christianisme.

Il eût été intéressant de faire ressortir les doctrines sociales qui mirent les nouveaux dogmes en opposition sur certains points avec la société hellénique, doctrines dont elle eut plus tard à souffrir, et qui prirent en Occident un empire plus redoutable encore. La suite de l'histoire les montra à l'œuvre, même aux plus beaux jours de l'empire byzantin. Dans les premiers temps, on n'en sentit pas l'action, et pourtant la métamorphose ne s'accomplit point sans difficultés. D'une part, ceux des Hellènes qui tenaient pour l'indépendance de l'esprit n'accueillirent pas sans résistance un dogme qui en exigeait la soumission absolue. D'un autre côté, ceux qui l'acceptèrent ne se contentèrent pas longtemps des formules trop vagues ou trop peu développées du christianisme naissant ; on en vint aux explications, et de là naquirent ces hérésies qui pendant des siècles partagèrent l'hellénisme en plusieurs camps. Les uns attribuaient une seule nature au Christ, les autres lui en attribuaient deux qu'ils séparaient entièrement ; Arius était franche-

ment panthéiste comme le platonicien Porphyre. Quatre conciles œcuméniques résolurent ces questions; ceux de Nicée et de Constantinople au iv^e siècle fixèrent définitivement les formules de la foi, telles qu'elles sont restées depuis lors dans toute l'église chrétienne. « Ce fut l'œuvre la plus considérable de l'hellénisme en Orient. Par ce symbole, l'humanité se trouve encore aujourd'hui sous son influence, puisque c'est lui qui a posé sur la question de la divinité les limites que les consciences chrétiennes n'ont pas encore osé franchir. » Pourtant la liberté de la pensée, défendue par les savans païens, dura deux siècles encore; elle ne périt finalement que quand Justinien eut interdit tout autre enseignement que l'enseignement chrétien. M. Paparrigopoulo estime que la métamorphose de l'hellénisme avait commencé deux siècles avant Jésus-Christ, c'est-à-dire une centaine d'années après la mort d'Alexandre; si elle ne fut complète qu'au vi^e siècle, elle avait donc mis plus de sept cents ans à s'accomplir. Et l'on doit même ajouter que le sud du Péloponèse était encore païen trois siècles plus tard.

Quand un peuple change de religion, surtout avec une telle lenteur et par l'effet d'un travail intellectuel et conscient, perd-il sa race et sa nationalité? Non, sans doute; mais son rôle dans l'humanité devient tout autre qu'auparavant. Les qualités de son esprit ne sont ni amoindries ni augmentées, mais elles peuvent être altérées dans leur exercice et appliquées autrement qu'elles ne l'eussent été. Aussi l'œuvre intellectuelle, morale et politique de l'hellénisme devenu chrétien fut-elle toute autre que celle des anciens Hellènes. Les doctrines nouvelles adoptées par lui contribuèrent à sa conservation, mais elles engendrèrent aussi des luttes intestines qui l'affaiblirent; elles l'isolèrent des autres peuples chrétiens et furent pour beaucoup dans la catastrophe du xv^e siècle. Constantin, « qui abhorrait l'ancienne Rome » à cause de son paganisme, ne songea jamais à lui opposer le monde hellénique; en créant Constantinople, il se proposait uniquement d'y édifier une Rome chrétienne, mais latine, qu'il substituerait à l'ancienne. Mais il agissait dans un milieu grec; il arriva que ce milieu réagit sur son œuvre et qu'en peu d'années la nouvelle ville devint la capitale d'un empire d'Orient et se trouva totalement hellénisée. La condamnation des hérésies, qui eut lieu à la même époque, donnait au monde hellénique, du moins en apparence, cette unité vers laquelle il aspirait depuis tant de siècles; la création d'une capitale la lui donna en réalité. La conquête romaine avait effacé la distinction des Ioniens et des Doriens, et fait rentrer dans l'*orbis romanus* les royaumes issus de l'expédition d'Alexandre; en mettant tous les Grecs sous un même niveau, elle avait ôté entre eux toute différence. Quand

l'empire romain eut été à son tour envahi par le christianisme, il ne subsista plus que l'opposition des deux langues, des deux civilisations. Enfin la fondation de Constantinople produisit d'une part la rupture entre les Grecs et les Romains, et de l'autre l'unification de l'hellénisme. A la vérité, on disait « l'empire romain d'Orient ; » mais ce n'était là qu'un nom, de même qu'aujourd'hui encore la langue grecque s'appelle le « romaique. » Avant Théodose, les hommes, la langue, les sentimens, tout était devenu grec à Constantinople. La réaction latine que tenta Justin, fils « romanisé » d'un paysan slave, fit ressortir l'antagonisme profond des Grecs et des Romains ; en forçant l'évêque de Constantinople à reconnaître la suprématie de celui de Rome, il acheva la séparation des deux églises. Vainement son fils Oupravda prit-il le nom latin de Justinien et voulut-il faire prévaloir la langue, les usages et les dénominations latines dans l'empire d'Orient ; le caractère grec de cet empire demeura invariable, et lui-même se vit forcé d'employer la langue grecque pour une partie de sa législation. Enfin, quand il dut reconstruire la métropole de Sainte-Sophie, brûlée en 532, il dut suivre le goût des Hellènes et non celui des Italiens, renoncer à la forme de basilique et adopter celle de la croix à quatre branches égales, qui est celle de la croix grecque, et qui remonte aux temps les plus reculés de la race hellénique. Sainte-Sophie devint à son tour le type de toutes les églises orientales de quelque importance et le point « vers lequel tous les peuples chrétiens de l'Orient tournent encore leurs regards. » Ainsi la force des choses fit échouer la réaction latine tentée par Justinien ; Héraclius en effaça les dernières traces, remplaça les titres latins par des titres grecs, et depuis lors les monnaies byzantines cessèrent de porter des mots latins. Enfin l'effort de l'administration impériale se porta vers les provinces excentriques, surtout vers celles de l'ouest et du nord, qu'envahissait peu à peu le flot barbare, et elle parvint à leur conserver, au moins dans les villes, le caractère hellénique qu'elles avaient depuis les anciens temps.

Le *vii^e* siècle vit l'empire grec se concentrer de plus en plus en se rétrécissant par la perte de ses provinces les plus écartées. Si la doctrine chrétienne ne s'était pas brisée lors des grandes discussions dogmatiques des premiers siècles, les Coptes n'auraient pas été jacobites ; ils seraient restés attachés à l'hellénisme et n'auraient pas accepté la domination musulmane ; l'Égypte aurait pu être conservée à l'empire. Il en eût été de même pour la Syrie et la Mésopotamie : les monophysites y formaient la moitié de la population ; de l'autre moitié, une partie résista aux Arabes et périt, quelques-uns se firent renégats, beaucoup s'enfuirent à Constantinople. Ainsi ces provinces se soumirent aux Arabes et payèrent le karach ;

elles conservèrent le libre exercice de leur culte, mais elles furent perdues pour l'empire; la langue grecque recula devant la langue arabe, qui peu à peu pénétra jusque dans l'église. En Europe, l'empire dut faire aussi des concessions aux Slaves et aux Bulgares, qui, par des luttes presque continuelles, gagnaient du terrain dans les provinces septentrionales. Une sorte d'anarchie ethnologique régnait depuis plusieurs siècles dans tout le nord de l'Europe et poussait les races barbares vers l'ouest et vers le midi. Aucune force humaine ne pouvait arrêter le débordement de ce fleuve. Les Slaves descendirent dans les pays qui furent la Serbie, la Croatie et la Dalmatie; il fallut les helléniser en les convertissant au christianisme et en leur imposant des chefs désignés par l'empereur. Ils laissèrent les villes aux Hellènes, mais ils occupèrent la campagne et y altérèrent la race dans une certaine mesure. Les Bulgares, race finno-ouraliennne et non slave, soumirent d'abord les tribus slaves et s'établirent dans la contrée qui porte encore leur nom. De là ils firent une guerre acharnée à l'empire, descendirent à Sophia et vinrent jusqu'aux portes de la capitale. C'est Léon V qui en 814 leur fit subir à Mésembria une telle défaite qu'ils restèrent plus de cent ans enfermés dans leur pays. Il n'en est pas moins certain que l'hellénisme avait perdu du terrain dans ces provinces du nord, comme il en avait perdu à l'orient et au midi.

A l'intérieur, une des principales causes de sa faiblesse avait été l'hérésie. Les empereurs avaient tenté, mais en vain, de la réprimer avec l'aide des conciles œcuméniques. Ce mélange du pouvoir laïque et de l'autorité sacrée avait exaspéré les sectaires et les avait quelquefois jetés dans les bras de l'étranger. On avait essayé la conciliation; mais l'*Hénôticon* de Zénon et l'*Ecthèse* d'Hérachus avaient échoué également. Le sixième concile de Constantinople, sous Constantin Pogonat, avait déclaré la foi de l'église et consommé la rupture. Depuis lors la race grecque, qui occupait surtout l'Asie-Mineure, les îles et le sol de la mère patrie, avait identifié son avenir avec celui de l'orthodoxie, abandonnant les sectes à leur propre sort. Ainsi, pour conserver le centre, on avait sacrifié les extrémités; mais ce centre même se trouva bientôt pénétré de barbares, soit du côté de la Perse, soit au nord par le Danube. Les mœurs s'y altérèrent visiblement. La seconde monarchie persane introduisit dans le monde grec l'usage des eunuques, le faste et le luxe sans frein; les barbares y apportèrent des supplices étranges et une dureté de mœurs dont les anciens Hellènes n'avaient point eu l'idée. Enfin la langue se corrompit non-seulement dans les rangs du peuple, mais aussi dans les classes élevées de la nation. La religion s'altéra plus encore. La nature idéale du premier christianisme fit place à des démonstrations extérieures; on donna un sens maté-

riel aux mots qui signifient la sagesse, la paix, la puissance divine, et on en fit de saintes femmes imaginaires, Sophie, Irène, Dynamis. Les souvenirs de l'ancien culte reparurent dans les symboles et les fêtes du culte chrétien. On n'adora plus seulement Dieu, mais on rendit aux fondateurs et aux propagateurs de la foi des honneurs qui se confondirent bientôt avec l'adoration. On attribua à leurs reliques, vraies ou supposées, le don des miracles. Bientôt leurs images participèrent des mêmes vertus; on les baisait, on les posait sur sa tête, on les approchait de ses yeux, de sa poitrine, on se prosternait devant elles. On en vint à croire qu'il suffisait d'avoir chez soi de tels objets pour être exempt de tout danger et de toute obligation morale. Puis vinrent les sortilèges, les divinations, les épodes et les chants magiques au milieu même des fêtes de Pâques. Les prêtres encourageaient le peuple dans ces sentimens. En vain Chrysostome et d'autres docteurs déploraient-ils ces usages, qui n'avaient plus rien de chrétien; en vain le concile de Laodicée fut-il amené à les condamner. Comme l'église était le seul lieu où les hommes et les femmes pussent se rencontrer habituellement et converser, elle avait beaucoup d'attrait pour les deux sexes: on y passait des jours et des nuits entières; on y alliait la religion et la vie mondaine. Cette piété pleine de distractions, qui admettait toutes les superstitions imaginables, devenait la forme vraie de la civilisation hellénique.

Il faut ajouter à cela le développement excessif de la vie monacale. L'antiquité grecque ne l'avait point connue; elle était venue d'Orient avec le christianisme. Les premiers moines avaient été des ascètes; bientôt les gens retirés du monde se réunirent et formèrent des groupes qui comptèrent jusqu'à sept ou huit mille religieux: l'ascétisme ne tarda pas à s'y affaiblir, et y fut remplacé par l'ambition, l'intrigue et la corruption. Déjà saint Basile avait dit: « J'ai quitté la ville comme un foyer de maux, mais je n'ai pu me quitter moi-même. » Les couvens se transformèrent en rendez-vous d'oisiveté et en foyers de toute sorte d'abus. Les communautés envahirent les villes: la contagion gagna jusqu'aux gens du monde; les magistrats et les grands de l'état se bâtirent des retraites pour échapper aux affaires et quelquefois aux poursuites, les malades en bâtirent pour leur santé, les amans pour leurs maitresses. Tout l'empire, mais surtout la capitale et ses environs, fut rempli de monastères, d'ermitages et de lieux d'expiation. On y célébrait les offices, on n'y pratiquait point l'austérité: ils ressemblaient à des villas plus qu'à des sanctuaires; la lecture, la promenade, la musique sacrée, y procuraient d'agréables passe-temps et faisaient oublier les soucis de la vie active. Ainsi la religion avait absorbé toutes les passions, tous les sentimens, toutes les pensées du

monde hellénique. Les mots patrie et nation étaient oubliés ou vides de sens ; le seul lien qui unît les hommes était la foi et la soumission à un même chef religieux. L'empire était appelé romain, byzantin, grec ; il aurait dû être qualifié surtout de chrétien, car la puissance romaine avait disparu de l'Orient, et le génie des Hellènes s'était voilé.

Le chapitre iv du livre dont nous donnons ici la substance est un des plus importans que les historiens modernes aient écrits ; nous ne croyons pas que l'on ait jusqu'ici rendu un compte aussi judicieux de la « querelle des iconoclastes. » L'absorption de l'état dans la religion avait eu en effet d'autres conséquences désastreuses. Comme on vivait dans l'église plus qu'aux camps ou à l'atelier, on était peu disposé à se battre ou à travailler. La prêtrise et le monacat, étant devenus les plus lucratives des professions, étaient aussi les plus recherchées ; un nombre incroyable d'hommes prenaient l'habit de moine et renonçaient aux devoirs sacrés de père, de citoyen, de soldat. L'agriculture, l'industrie et l'armée étaient privées de milliers d'intelligences et de bras, qu'il fallait remplacer par des mercenaires étrangers. La population diminua ; les recettes subirent chaque année un effrayant déficit par la diminution du travail et par les immunités accordées aux églises et aux couvens. « L'état ressemblait plutôt à un monastère habité par des gens oisifs qu'à une société active occupée de ses devoirs politiques et civils. Une société ainsi organisée ne pouvait aller loin. » Aussi l'empire ne tarda pas à être mutilé ; Constantinople fut assiégée une fois par les Avars alliés aux Persans, et deux fois par les mahométans.

En 717, un grand esprit, Léon III, occupa le trône et commença bientôt l'œuvre de la réforme. Léon et ses successeurs ont été nommés *iconoclastes*, mais leur tâche n'était pas limitée à la suppression des images ; elle nous est maintenant connue par le texte même du code civil de la réforme, découvert il y a une trentaine d'années par Zachariæ. Ce document démontre que ce qui fut tenté par les iconoclastes ne fut rien moins qu'une révolution religieuse, politique et sociale. La réformation religieuse ne touchait point aux dogmes, elle se bornait à condamner les images, à interdire l'usage des reliques et à réduire le nombre des couvens. La réforme politique et sociale enlevait au clergé l'instruction publique, abolissait le serfage, consacrait, autant qu'il était possible alors, la tolérance religieuse, soumettait à l'impôt commun les biens de l'église, et par ces différentes mesures s'efforçait de « constituer une société virile, fondée sur ces principes immortels, qui ne devaient triompher définitivement dans le monde qu'une dizaine de siècles plus tard. »

Léon III n'imposait pas à la société ses volontés personnelles : la réforme qu'il inaugurait était depuis longtemps réclamée par une

élite d'hommes supérieurs; plusieurs empereurs avaient fait en ce sens quelques tentatives infructueuses. Ce ne fut pas non plus une idée dynastique, puisque les empereurs iconoclastes ont souvent appartenu à des familles différentes. Mais la société marchait visiblement à son déclin, si elle n'était relevée par des lois puissamment réformatrices. L'armée prit chaudement la cause de la réforme et y resta fidèle. Le concile de 754 en consacra librement la partie religieuse; celui qu'Irène convoqua plus tard pour voter la restauration se sépara sans avoir conclu. Les hautes classes de la société prenaient donc parti pour les idées nouvelles; toutefois la société hellénique se partagea en deux camps, que l'on nommerait aujourd'hui les révolutionnaires et les conservateurs. Le foyer de la révolution était en Asie-Mineure: tous les évêques précurseurs du mouvement et tous les empereurs qui soutinrent la réforme étaient asiatiques; il en était de même des légions dévouées à la révolution. Irène, qui restaura les images, était Athénienne; Basile I^{er} était Macédonien; les légions de ce parti étaient recrutées en Europe. L'Asie-Mineure était donc alors le centre intellectuel de la civilisation hellénique; c'est là que furent discutées les questions sociales et religieuses et que l'on comprit la nécessité d'une révolution. La restauration était soutenue par les classes ignorantes, ayant à leur tête la riche corporation des moines, par les femmes, dont la religion moins profonde vit surtout de figures, de symboles et de sentimens passionnés; enfin par les gens de l'ouest, plus éloignés des peuples monothéistes de l'Orient et plus imbus du paganisme de l'antiquité.

A ces résistances intérieures que la révolution avait à vaincre s'ajouta l'opposition violente du clergé romain. Le pape Grégoire II souleva des émeutes dans l'Italie, la Grèce, la Crète, la Macédoine et l'Illyrie, encore soumises à sa juridiction. Léon lui proposa de réunir un concile qui résoudreait la question religieuse; Grégoire répondit insolemment. L'empereur ordonna la saisie de tous les biens de l'église romaine dans la Basse-Italie et la Sicile, et bientôt de tous ceux qu'elle possédait dans l'empire; puis, sous Grégoire III, il enleva au pape et remit au patriarche la juridiction de la Crète, de la Grèce, de la Macédoine, de l'Épire, de l'Albanie, de l'Italie du sud et de la Sicile. Ces deux dernières retournèrent au pape deux siècles plus tard; les autres n'ont plus été séparées du patriarcat. « Il est évident que l'hellénisme aurait couru le plus grand danger, si les foyers principaux de son existence historique avaient continué jusqu'à nos jours à être gouvernés par un clergé placé sous la dépendance de Rome. » Le décret de Léon exerça donc une influence décisive sur les destinées de la nation grecque en confirmant la rupture entre Rome et Constantinople. En Orient, il ne rencontra

guère de résistance; on faisait observer seulement qu'il eût mieux valu instruire le peuple en créant des écoles. Mais nous ne devons pas oublier que les livres étaient chers, qu'ils étaient rares, et que l'imprimerie n'existait pas encore.

La réforme politique et sociale mérite une approbation sans réserve. Le lecteur en jugera par les faits suivans. On ôta les affaires des mains des eunuques. On abolit dans la mesure du possible les supplices barbares. On promulgua deux codes, l'un civil, l'autre rural. La classe agricole fut délivrée de toute servitude. Le concubinat fut supprimé, le divorce réduit à des cas extrêmes, le régime de la communauté établi et réglé, les droits de la mère égalés à ceux du père, le consentement de l'un et de l'autre exigé pour le mariage des enfans, le mariage permis entre personnes de communions différentes. On créa l'égalité de tous les citoyens devant la loi malgré les empêchemens du droit canon. Ainsi dès le VIII^e siècle l'hellénisme préluait à cette déclaration des droits de l'homme qui n'est devenue la loi européenne que mille ans plus tard. On notera comme un fait curieux que parmi les plus chauds partisans de la réforme se trouvaient les pauliciens. Cette secte très libérale était originaire de Syrie : beaucoup de ses adhérens étaient venus se fixer à Constantinople et en Thrace ; de là ils entretenaient avec la Hongrie, l'Italie et le midi de la France des relations qui ne furent pas étrangères à la réforme protestante du XVI^e siècle.

Nous n'avons pas à raconter la querelle des iconoclastes, quoi- qu'elle ait été jusqu'ici assez mal comprise. *L'Histoire de la civilisation hellénique* en donne un excellent résumé, et la grande *Histoire* écrite en grec par le même auteur la développe abondamment. Rappelons seulement que Constantin V, fils et successeur de Léon III, eut à exécuter les lois du règne précédent, qu'il fut librement soutenu par le concile de 754, et qu'il eut plus d'une fois à vaincre par la force la résistance cléricale et la rébellion. Pendant que la révolution s'accomplissait au dedans, Léon III avait repoussé les Arabes et Constantin les Bulgares ; mais, celui-ci mort, sa belle-fille, l'Athénienne Irène, entreprit de détruire tout ce qu'ils avaient fait. Dominée par le parti monacal, elle domina elle-même son mari, Léon IV, qui mourut subitement, et elle eut l'empire en tutelle. Elle laissa restaurer les couvens et rétablir les images ; elle mit les conservateurs aux affaires, ôta aux libéraux le commandement de l'armée pour le donner à l'eunuque Stavrace, et eut l'habileté d'élever au patriarcat son propre secrétaire Tarase, homme relativement modéré. Comme les légions d'Orient étaient dévouées à la réforme, on usa de ruse pour les désarmer et les licencier, et l'on ôta ainsi à la révolution, mais aussi à l'empire, sa force maté-

rielle. Alors Tarase convoqua, non à Constantinople, ville libérale, mais à Nicée, un concile où ne furent appelés que les prélats réactionnaires et où les autres furent remplacés par des supérieurs de couvent et par des religieux notables. Ce concile cassa tout ce que celui de 754 avait fait et donna une sorte de force morale à la restauration. Bientôt les légions d'Asie se « prononcèrent, » et exigèrent qu'Irène cédât le pouvoir à Constantin, devenu majeur; cette mère alors creva les yeux à son fils et envoya les légions, trop peu nombreuses, se faire exterminer par les Bulgares. Maîtresse absolue, elle rendit au parti monacal les finances, l'armée, l'enseignement et l'église. La restauration dura vingt ans. Cette femme allait peut-être épouser Charlemagne lorsque, le 31 octobre 802, les modérés et les radicaux agissant de concert, elle fut déposée et reléguée dans Lesbos.

Nicéphore, qui fut élevé au trône, avait dirigé les finances comme grand-logothète. Ami de la réforme, dont il séparait d'ailleurs la question religieuse, il réorganisa d'après les principes de Léon III le trésor public, l'administration et l'armée, et sut contenir les Bulgares; mais il périt dans une expédition contre eux. C'est son troisième successeur, Léon V, qui leur infligea en 814 la défaite de Mésembria, dont ils se souvinrent pendant cent ans. Ce prince arménien, l'un des plus illustres empereurs d'Orient, sanctionna toutes les institutions nouvelles, éloigna du gouvernement le parti clérical, et « introduisit dans l'administration cet esprit d'ordre et d'honnêteté qui inspira tous les iconomaques. » Quoique modéré, il s'aperçut bientôt que toutes les concessions faites par ses successeurs avaient été stériles; il en revint donc à la réforme radicale, appliquée même à l'église. Un nouveau concile annula les décrets du précédent et rétablit ceux du concile de 754; on reforma la liturgie, on changea le système d'instruction, et l'on imposa aux écoles des livres nouveaux en harmonie avec les principes de la révolution. Lorsqu'en 820, trahi par un ami, par Michel le Bègue, un des chefs de l'armée devenu l'agent du parti clérical, Léon V eut péri assassiné, cet usurpateur professa l'indifférence sur toutes les questions de la réforme et ne satisfit personne; il ne fit qu'accroître le désordre moral dans l'empire. Son fils Théophile reprit avec une énergie quelquefois fougueuse l'œuvre de Léon V; mais quand il mourut en 842, son fils étant mineur, Théodora, sa veuve, s'appliqua, comme autrefois Irène, à détruire tout ce qu'avaient fait les réformateurs. Un concile, presque entièrement composé de moines, déposa le patriarche libéral Jean Grammaticos, l'excommunia et mit à sa place le moine Méthodius; presque tous les évêchés furent occupés par des moines. Le 19 février, on célé-

bra par une grande fête la restauration des images, c'est-à-dire des anciens abus ; on l'appela « fête de l'orthodoxie ; » elle est encore une des principales cérémonies de l'église d'Orient.

Ainsi l'essai de révolution tenté dans la civilisation hellénique par Léon III avait duré cent vingt-cinq ans : chiffre instructif pour nous, puisqu'on n'avait alors ni les journaux, ni les livres imprimés, ni toutes ces voies de communication qui de nos jours précipitent le mouvement des idées. Mais la société grecque n'était pas en tout composée comme la nôtre ; entourée de barbares et de musulmans, elle tenait plus que nous à sa foi religieuse et à ses superstitions, dans lesquelles elle se sentait soutenue par une infinité de religieux, par les foules ignorantes et par les femmes. Les révolutionnaires étaient eux-mêmes des gens de foi d'un esprit plus libéral que les autres et formant en somme la partie la plus éclairée de la nation. De plus, ils ne représentaient pas la majorité. Enfin leur entreprise avait contre elle l'église romaine, et, avec cette église, tout l'Occident. Tant de causes réunies firent que, malgré sa lutte de plus d'un siècle, elle échoua, comme échoua plus tard en France la courte tentative d'Étienne Marcel et comme échouent toutes les entreprises prématurées. Seulement l'hellénisme avait donné au monde un grand exemple en essayant de se réformer lui-même ; ses efforts ne furent point stériles, et la dynastie macédonienne, en adoptant les meilleures des institutions issues de la révolution, put élever l'empire d'Orient à un degré de prospérité qui en fut le point culminant.

III.

En effet, « la force d'une réforme réside moins dans ses dispositions législatives que dans l'esprit qui l'anime. » La pensée de la révolution survécut à son échec apparent. Les basses classes de la société durent, bon gré, mal gré, faire des concessions aux classes supérieures et aux idées libérales. On rétablit les images, mais on en interdit l'adoration. On a dit que les iconoclastes avaient tué les arts plastiques ; ils n'ont pu tuer ce qui n'existait pas. D'ailleurs ne voyons-nous pas ce qu'en a fait chez nous l'église catholique, qui pourtant n'a jamais exclu les images ? Les couvens supprimés se relevèrent ; mais on entoura d'obstacles la vie monacale : les couvens furent soumis à l'autorisation de l'évêque ; il fut défendu à tout religieux de leur donner ses biens, les dons et legs aux métropoles et aux évêques furent prohibés. Enfin, fait bien remarquable pour ces temps déjà anciens et qui est demeuré un des caractères les plus constans de l'hellénisme, jamais l'instruction publique ne tomba entre les mains du clergé ni des religieux. La situation des classes agricoles, qui devaient beaucoup à la révolution, se conso-

lida. Quoique le mot qui signifie serf soit employé quelquefois dans la législation du temps, comme il l'est encore aujourd'hui, jamais le servage ne reparut dans l'empire d'Orient. Sous Romain Lécapène, des gens riches et puissans, profitant d'une disette, avaient acheté à vil prix les propriétés des petits cultivateurs : ils furent poursuivis sous cinq empereurs, pendant plus de soixante ans, et forcés de restituer les biens mal acquis ; la loi était dure pour eux, mais elle montre combien l'esprit démocratique l'avait pénétrée. On organisa l'instruction publique : elle fut laïque ; les écoles appartenaient à l'état, on y enseignait gratuitement, et les professeurs étaient largement rétribués. La période macédonienne produisit des hommes distingués et des écrivains de grand mérite, dont les œuvres ont été en partie sauvées. A cette époque aussi remontent ces chants populaires récemment retrouvés, où sont célébrés les exploits des héros de l'Asie-Mineure contre les mahométans. Ces chants, comparés à ceux de nos jours, montrent la continuité de l'esprit hellénique, et sont comme une protestation anticipée contre la domination ottomane. Dans la société des villes régnaient une largeur dans les idées, des habitudes de tolérance et une facilité de mœurs que les siècles précédens n'avaient point connues : on était en pleine civilisation.

Un des caractères les plus frappans de la période macédonienne fut la stabilité dans la succession monarchique. Jusqu'à l'époque de Basile, aucune dynastie n'avait duré ; de fréquentes révolutions avaient compromis l'existence même de l'empire. Le passage d'un prince à un autre fut assuré par un moyen qui garantissait à l'état un bon gouvernement : quand le successeur légitime était mineur ou incapable, des hommes éminens exerçaient le pouvoir à ses côtés. Ainsi l'amiral Romain gouverna avec Constantin Porphyrogénète, Nicéphore Phocas, et Jean Zimisès avec ses deux petits-fils. Ce mécanisme pouvait sans doute susciter des convoitises dans l'âme du gouvernant associé au trône ; mais le fait prouva qu'il était bon parce que l'opinion publique était assez forte et assez vigilante pour en empêcher les fâcheux effets. On eut les avantages de la monarchie sans les inconvéniens de l'hérédité. La dynastie macédonienne put ainsi garder pendant deux siècles (867 à 1056) une politique suivie et amener l'empire au plus haut degré de prospérité que l'hellénisme chrétien ait atteint. L'île de Chypre et celle de Crète, que les Arabes occupaient depuis cent cinquante ans, furent reconquises par Nicéphore Phocas ; une portion de la Syrie par Zimisès et Basile II. En Europe, on poursuivit sans relâche la lutte commencée au VII^e siècle contre les Slaves et les Bulgares. Les peuples du nord, une fois en contact avec l'empire grec, n'ont plus cessé de le convoiter et d'en préparer la conquête. La dépopulation

qui s'était produite dans les provinces grecques de l'Europe depuis le temps d'Alexandre leur en ouvrait l'entrée. Les barbares, par petits groupes, s'étaient établis sans résistance sur beaucoup de points déserts; mais ils avaient aussi à plusieurs reprises agi militairement et avaient même pénétré jusqu'au sud du Péloponèse. Ils y furent complètement défaits et soumis, en 921, sous l'empereur Romain Lécapène. Le royaume des Bulgares fut humilié sous Constantin Porphyrogénète; mais ils ne furent définitivement exterminés en Grèce qu'en 996, sous Basile II. C'est alors que l'habile et vaillant général Ouranos remporta sur eux la grande victoire de Sperchius. Cette bataille est un des événemens les plus marquans de l'histoire nationale, car, si elle avait été perdue, on peut croire que toute la péninsule hellénique serait devenue et restée bulgare-slave, et que Constantinople serait tombée entre les mains des barbares du nord. La forte organisation de l'empire à cette époque le sauva; j'ajoute qu'elle sauva aussi l'Occident de l'extension démesurée des Slaves, comme les Hellènes l'avaient sauvé des Perses à Salamine.

Pendant ce temps s'accomplissait un travail pacifique qui devait amener l'hellénisation des envahisseurs et pour lequel la prédication du christianisme fut l'instrument le plus efficace. L'hellénisme perdit définitivement la Bulgarie, la Serbie, la Croatie et la Dalmatie; mais en Crète il effaça totalement la trace des mahométans. On y releva les églises et l'on en construisit de nouvelles; les noms grecs de géographie furent partout restitués; de nombreuses familles de Constantinople passèrent dans cette île, s'y fixèrent et y ont encore aujourd'hui des descendans. Des mesures analogues furent prises peu après pour les pays reconquis en Orient, pour Chypre, la Cilicie, une portion de la Syrie et de la Mésopotamie. On fit venir en Thrace ce qui restait des pauliciens d'Asie, et on transporta hors de Macédoine un grand nombre de Slaves et de Bulgares. Les écoles concouraient puissamment à cette œuvre d'assimilation; beaucoup d'étrangers, même des Arabes, élevés dans les écoles helléniques, oublièrent leur origine et occupèrent des fonctions publiques dans l'empire. Après la grande bataille du Sperchius, les Bulgares échappés à la défaite avaient repassé le Balkan pour ne plus revenir; les Slaves, établis paisiblement dans la péninsule, y restèrent et devinrent avec le temps de véritables Hellènes. Du reste ils n'avaient point occupé les villes: sous le nom de *Slavines*, ils formaient dans les campagnes de petits groupes de cultivateurs et de bergers régis par un *jopane*. De là vient que dans la Grèce moderne beaucoup de rivières, de montagnes et de hameaux portent encore des noms slaves et que pas une ville ancienne n'a perdu son nom. Au nord du Balkan et du Scardus, les noms

grecs disparurent; c'est donc ces deux montagnes qui formèrent de ce côté la limite des pays hellènes.

Nous ne connaissons pas le chiffre de la population de l'empire, mais il est possible d'en déterminer approximativement le budget. Au XIII^e siècle, dans un temps où la puissance grecque était déjà fort amoindrie, les princes latins qui prirent Constantinople s'en partagèrent les revenus, exactement connus par les livres du grand-logothète. L'empereur Baudouin en eut le quart, montant à 30,000 pièces d'or par jour ou 162 millions de francs par an. Le total des recettes était donc de 648 millions, équivalant à plus de 3 milliards de notre monnaie. Ce chiffre n'a rien d'exagéré, puisque, d'après Benjamin de Tudèle, la capitale à elle seule versait au trésor 540 millions, c'est-à-dire un sixième des revenus de l'état. D'ailleurs l'empire grec exécutait de grands travaux publics, avait une administration parfaitement organisée, donnait l'enseignement gratuit, soldait une grande armée régulière de terre et de mer. L'industrie y était florissante : les pierres, le bois, les métaux, l'ivoire, le cristal y étaient merveilleusement travaillés, comme on peut s'en convaincre dans les musées et les collections byzantines de l'Europe. C'est l'empire grec qui fournissait ces belles étoffes de soie qui paraissaient dans les fêtes de Venise et à la cour des souverains et des seigneurs de l'Occident. Enfin cet empire représentait presque à lui seul l'industrie et le commerce de l'Europe et d'une grande partie de l'Asie dans un temps où la France, l'Angleterre, l'Italie même étaient encore peu développées et où l'Amérique était inconnue. L'empereur d'Orient était le premier des souverains : les Arabes l'appelaient *kaisar* ; les Slaves, *tzar* ; il était l'*autocrator* ; le vieux doge Dandolo qualifiait encore l'empire grec d'*imperium universale*. Après la défaite des Arabes devant Constantinople, le pape Grégoire II, dans un enthousiasme sincère, envoya le portrait de Léon III à tous les princes de sa juridiction. Telle fut du IX^e au XI^e siècle la puissance de l'hellénisme « réuni en un seul état » selon le vœu anciennement émis par Aristote. S'il s'était confiné dans la péninsule et dans les îles voisines, il se serait consumé dans les luttes qui épuisèrent Sparte et Athènes. En parcourant l'Asie à la suite d'Alexandre, il divisa ses forces, mais il oublia ses anciennes querelles. S'il était resté dans ses premiers foyers, il ne serait pas devenu chrétien, le christianisme même se fût difficilement produit. En se faisant chrétien sur tous les points de l'Asie et de l'Égypte, il put réunir ses membres dispersés et profiter pour lui-même du système unitaire que Rome avait organisé en Occident. Après la chute de l'empire romain, l'avance que lui donnait son antique civilisation le mit à la tête de tous les états

chrétiens, lui permit de se condenser autour d'une grande capitale, de civiliser ses voisins barbares, de résister au mahométisme arabe et à l'invasion continue des peuples du nord.

Comment, après s'être élevé à ce point de force, de prospérité et de vraie civilisation, l'empire grec fut-il abattu en si peu de temps? Il ne mit en effet que deux siècles à se détruire et tomba d'abord entre les mains de princes croisés, venus de pays moins civilisés que lui. Ils n'en furent maîtres, à la vérité, que soixante ans à peu près; mais, eux partis, l'empire ne put réparer ses forces, et après deux autres siècles il fut renversé par les Turcs et disparut entièrement. Pourtant les ennemis qui l'entouraient au *x^e* siècle avaient été vaincus; en Orient, la puissance arabe avait été abattue et n'était plus à craindre; coupée en deux et morcelée, elle ne put jamais se remettre des coups qu'elle avait reçus. En Europe, les Bulgares avaient été relégués vers le nord ou détruits; des Slaves, ceux qui étaient restés dans les provinces grecques s'assimilaient chaque jour et s'identifiaient avec les Hellènes, les autres étaient contenus hors des frontières; en 1043, Iaroslav amena par la Mer-Noire 100,000 Russes vers Constantinople, se fit battre, et laissa pour deux cents ans la Russie hors d'état de nuire. Ainsi ni à l'intérieur, ni dans le voisinage ne semblait exister aucune force qui pût compromettre la sécurité de l'empire. Le mal vint de plus loin; il vint de l'Occident. C'est l'Europe latine qui pendant deux siècles s'appliqua à détruire de ses propres mains le rempart qui la protégeait contre l'invasion musulmane. Comment fut suscitée cette lutte qui aujourd'hui peut paraître insensée et qui nous a légué cette question orientale où la politique de nos jours se perd dans d'inextricables difficultés? Il est à propos, croyons-nous, de connaître sur ce point l'opinion des hommes les plus réfléchis de l'Orient et de suivre avec eux la marche des événemens. Leur manière de juger diffère peu de celle des historiens protestans; mais elle s'éloigne de l'opinion des catholiques.

L'église chrétienne s'était brisée dès les premiers temps et avait produit l'église grecque et l'église latine. Il n'y avait alors aucune raison sérieuse pour que l'une fût inférieure à l'autre: il y en avait beaucoup pour qu'elles vécussent en paix, unies par des croyances communes, séparées par la langue et par l'état social des pays où elles existaient; mais il n'y a pas d'exemple au monde de deux communions religieuses qui ne soient hostiles l'une à l'autre. L'église romaine eut une primauté reconnue par les chrétiens d'Orient tant que Rome fut l'unique capitale de l'empire. Cette raison s'affaiblit le jour où Byzance devint aussi capitale. Elle cessa tout à fait quand l'empire d'Occident fut détruit et que Rome fut aux mains des barbares. Le lecteur n'attend pas que nous traitions

ici une question de droit ecclésiastique; nous constaterons seulement que l'église d'Orient, quand elle a été libre, a toujours repoussé la suprématie du pape et toute intervention latine dans ses propres affaires. Nous noterons d'autre part que, depuis les anciens temps jusqu'à ces dernières années, la papauté a revendiqué cette suprématie. Après la chute de l'empire romain, les princes barbares, dépourvus de toute instruction, étaient incapables de fonder un ordre légal; l'église latine, plus éclairée, put exercer sur eux une action utile; elle contribua au développement moral et politique de sociétés en voie de formation; elle acquit sur elles, sur leurs chefs et sur leurs gouvernemens une autorité qui bientôt devint prépondérante et que l'histoire explique suffisamment. Mais, remarque l'historien Macaulay, quand le développement progressif des sociétés occidentales eut amené l'établissement d'un état de choses régulier, la suprématie de l'évêque de Rome devint inutile. Les princes s'en affranchirent, et une notable partie de l'Europe y échappa par la réforme. Rien de pareil n'avait eu lieu en Orient. La civilisation ne s'était pas interrompue, l'empire grec n'avait pas été détruit; il s'était maintenu avec énergie. Il avait repoussé toutes les invasions; ceux des barbares qu'il avait tolérés sur son sol, il les avait hellénisés. Sa métamorphose chrétienne avait suivi le mouvement d'une civilisation qui était la sienne. Jamais l'autorité religieuse n'avait eu à se substituer à celle des princes ni à la régler; au contraire l'autorité laïque avait été placée au-dessus d'elle: l'empereur était tenu pour supérieur au patriarche. On alla même plus loin: le pouvoir impérial eut à trancher plus d'une fois des questions ecclésiastiques. On avait compris qu'entouré de nations ennemies, l'hellénisme avait besoin d'un principe d'unité assez fort pour y empêcher des ruptures qui auraient pu leur en ouvrir l'entrée. A nos yeux, ce fut sans doute un empiétement du pouvoir sur la liberté de conscience; mais, comme le dit justement M. Paparrigopoulos, « juger le passé selon les idées nouvelles, c'est faire de l'histoire un acte d'accusation contre l'humanité. » De cette intervention d'une monarchie civilisée dans les questions religieuses résulta d'ailleurs pour l'empire d'Orient cet autre avantage de modérer le fanatisme. En Occident, le clergé prit le caractère oppressif que donne la toute-puissance chez des peuples encore barbares; en Orient, il fut plus doux et plus humain.

Ce contraste entre la situation des deux églises produisit des crises successives, dont deux ont eu un long retentissement dans l'histoire: celle du ix^e siècle sous le patriarcat de Photius et celle du xi^e sous celui de Cyrille. Elles achevèrent la rupture entre Rome et Constantinople, mais sans rien ôter aux prétentions de la cour pontificale. Au contraire, les exigences des papes allèrent grandis-

sant, même dans un temps « où l'église romaine était arrivée à un degré inouï de corruption et d'immoralité. » Grégoire VII la releva ; mais, devenu lui-même comme un roi suzerain au milieu des princes de l'Europe, il jugea que la souveraineté du pape serait tenue en échec aussi longtemps que l'église grecque ne serait pas soumise à sa juridiction, et il songea à la revendiquer par l'épée. Que les croisades aient eu pour unique objet de sauver les chrétiens d'Orient, c'est ce que pas un écrivain judicieux n'admet aujourd'hui. La plus grande lumière est faite sur ce point ; les événemens d'alors s'y déroulent dans une parfaite limpidité. Les prétendues lettres d'Alexis implorant les secours de l'Occident ont été reconnues fausses, inventées après coup comme un moyen mensonger de justifier des actes qui n'étaient pas justifiables. En effet, les Seldjoucides étaient sur la frontière de l'empire, et l'empire était pleinement en état de les arrêter, comme il arrêta et détruisit les meilleurs soldats de l'Europe, les Normands. Mais, dès 1074, Grégoire VII écrivait une encyclique où il disait, contrairement à la réalité, que l'église d'Orient désirait l'union au saint-siège et « demandait que Rome lui enseignât la foi pure de l'apôtre Pierre. » En 1080, il appuya par une nouvelle encyclique l'expédition que Robert Guiscard préparait depuis dix ans contre l'empire, et il engageait tous les chrétiens à lui venir en aide. Quelque motif qu'ait eu le pape de rejeter les Normands de l'autre côté de l'Adriatique, c'est en réalité l'église de Rome qui a donné le signal de l'invasion. Les premières attaques normandes n'affaiblirent pas sensiblement l'empire grec : en 1095, il était plus fort que dix ans auparavant. Il n'en fut pas de même des croisades proprement dites. Les bandes pillardes de Pierre l'Ermite se fondirent en route et n'atteignirent pas la Palestine ; mais on sait le désordre que cause dans un pays la présence d'une armée étrangère. Quand les chefs sérieux des croisés, Godefroy de Bouillon, Bohémond, Baudouin, entrèrent en ligne, un esprit de haine contre les Grecs avait été répandu en Europe. Cette haine pour de prétendus hérétiques est attestée par une lettre de Bohémond à Godefroy, que nous ont conservée les chroniqueurs occidentaux. Elle le fut de nouveau lors de la prise d'Édesse et de l'assassinat du vieux Théodore par Baudouin, par la violation des traités conclus avec Alexis, par les conquêtes et le pillage en Cilicie et en Pamphylie, terres helléniques. Le royaume de Syrie, fondé par les croisés, demeura impuissant contre les Seldjoucides ; mais l'expédition qui aboutissait à ce résultat avait diminué les ressources de l'empire en hommes et en argent et porté le trouble dans son organisation. L'historien Michaud lui-même avoue que l'union sincère des Latins et des Grecs eût suffi pour écarter le péril de l'invasion musulmane ; en effet Manuel et

Jean Comnène avaient vaincu les Turcs en Asie-Mineure, quand la seconde croisade les força de penser à un plus grand danger. On sait les mesures de précaution que dut prendre Manuel contre les hordes de Conrad III et de Louis VII arrivant par le Danube, précautions qui n'empêchèrent pas les provinces grecques d'être pillées par ces prétendus amis, ni l'évêque de Langres de proposer au roi de France la prise de Constantinople. Pendant ce temps, Roger II de Sicile s'emparait de Corfou, ravageait les côtes du Péloponèse, pillait Corinthe et Thèbes, et s'en retournait à Palerme. Il s'ensuivit une longue guerre qui n'empêcha pas Manuel Comnène de vaincre Noureddin, et, deux ans après, Azeddin, sultan d'Iconium.

L'empire résistait donc aux invasions; mais les attaques répétées de l'Occident l'affaiblissaient par degrés. Guillaume II de Sicile prenait Durazzo, pillait Thessalonique, en détruisait les habitans et aurait atteint la capitale, si Alexis Vranas ne l'eût battu sur les rives du Strymon. Les Turcs gagnaient du terrain en Asie-Mineure; les Bulgares au nord se rendaient indépendans. Une scission s'opérait dans la nation elle-même; un royaume grec se formait dans le Pont. C'est alors que la politique rusée du doge Dandolo amena les Latins à Constantinople. Innocent III avait paru comprendre le danger qu'une guerre directe contre l'empire pouvait faire courir au monde chrétien; puis il se ravisa, insinua que les Grecs étaient criminels devant Dieu et devant l'église, et finit par demander la soumission de l'église d'Orient au saint-siège. Le lâche Alexis IV la promit; mais, quand il voulut en venir à l'exécution, une émeute ensanglanta les rues de la capitale et le força d'accepter la lutte avec les croisés. La ville fut prise, pillée et en partie incendiée le 13 avril 1204. Un empire latin remplaça pour un demi-siècle l'empire grec.

Mais les Latins ne firent qu'y introduire une indicible confusion. Les mœurs helléniques ne comportaient ni la suprématie du pape, ni le régime féodal. Vainement remplaça-t-on le patriarche grec par un latin; le pouvoir ecclésiastique devint un objet de dispute entre les conquérans; il y eut à Constantinople jusqu'à quatre églises latines à la fois, hostiles les unes aux autres. Le même désordre régnait dans le clergé; de Thessalonique, auquel Villehardouin fit sentir enfin violemment son autorité. Quant au régime féodal, non-seulement il était contraire aux traditions de la race hellénique; mais il ne put même se constituer régulièrement, parce qu'il n'y avait aucune coutume locale qui subordonnât une des provinces conquises à une autre. Il en résulta des luttes continuelles entre les seigneurs, et l'impossibilité pour eux d'agir avec ensemble.

A peine avaient-ils pris Constantinople que l'empire grec se re-

formait à Nicée et qu'une assemblée nationale proclamait Th. Lascaris. Sa création produisit cette conséquence vraiment instructive pour nous que ces chefs latins s'entendirent contre lui avec les Turcs d'Iconium et que les croisades, suscitées au nom de la chrétienté, aboutissaient à une alliance de chrétiens et de musulmans contre d'autres chrétiens. C'est du reste un fait qui s'est reproduit constamment depuis six cents ans et qui se produit encore sous nos yeux. En Europe, Michel-Ange Comnène restaura de son côté un empire hellénique qui lutta avec succès contre les Latins, les Bulgares et les Serbes, et qui fit disparaître le royaume de Thessalonique. Quand les deux fragmens de la nation se furent réunis, l'empire latin, tombé dans une pénurie sans nom, ne résista plus, et Michel Paléologue reprit Constantinople le 26 juin 1262.

Quel fut, au point de vue de la nation grecque, le résultat des croisades? Ces expéditions, auxquelles presque toute l'Europe participa, ne pouvaient se justifier que si elles instituaient en Orient une puissance plus forte que l'empire et capable d'arrêter les musulmans. Pour cela, les peuples d'Occident n'avaient pas besoin de le détruire; ils auraient atteint le but par une alliance sincère, alliance que le fanatisme rendit impossible. Non-seulement les croisés ne firent rien de solide; mais les haines religieuses, le désir du gain et l'esprit de conquête, qui poussaient beaucoup d'entre eux, mirent la nation hellène dans un tel état de ruine et de désordre qu'elle ne put jamais se reconstituer entièrement. Le commerce prit d'autres voies et se créa des centres nouveaux; les industries émigrèrent, la sécurité disparut de la mer et des rivages: en 1278, on comptait dans le Levant quatre-vingt-dix chefs de pirates de toute nation. La Grèce, en proie aux seigneurs féodaux qui se la disputaient, se vit, après un siècle, parcourue par les grandes compagnies catalanes, qui amenèrent chez elle les Osmanlis, leurs alliés. Des régions entières de Constantinople furent habitées par des négocians et des banquiers latins indépendans du pouvoir impérial; ainsi l'anarchie s'étendait jusque dans la capitale. Les attaques répétées de la maison d'Anjou la favorisèrent singulièrement; l'état grec ne trouva plus le temps de se refaire et vit ses forces, à mesure qu'elles se réparaient, s'user à lutter contre ceux-là même de qui il aurait dû attendre du secours.

Quand l'heure fatale eut sonné et que Mahomet II, déjà maître de toute la Thrace, fut entré dans Constantinople, « les princes et les prélats d'Occident furent saisis d'une indicible terreur; ils voyaient déjà les janissaires renversant les autels du Christ en Hongrie et en Allemagne, l'Italie tombant sous le joug musulman, le Koran prêché sur le tombeau de Saint-Pierre comme il l'était

sous les voûtes de Sainte-Sophie. » Mais il était trop tard pour se repentir. Les Turcs, il est vrai, ne vinrent pas à Rome, mais ils vinrent à Vienne; ils y vinrent deux fois, en 1529 et en 1683; l'Autriche pourrait aujourd'hui s'en souvenir. En Orient, ils passèrent un même niveau sur les Latins et sur les Hellènes. Leur présence sur le Bosphore fut pour l'Europe une sorte d'amputation, rendue possible par la maladresse, la cupidité et l'ambition de prétendus médecins, plus experts dans les disputes théologiques que dans le maniement des affaires humaines. La civilisation disparut de l'Asie-Mineure, de la péninsule des Balkans, de la Grèce encore couverte de ses temples, et des îles méditerranéennes. Voilà, quant à l'Orient, le résultat qui fut préparé par les croisades et amené par les guerres et les querelles de toutes sortes que les peuples de religion romaine firent pendant deux siècles encore à l'empire qui les protégeait au soleil levant. En ce jour, une question fut posée que la diplomatie et les armées européennes débattent depuis quatre cents ans sans la pouvoir résoudre. A l'heure où j'écris, elles s'agitent anxieuses et s'efforcent, vainement peut-être, « de mettre un peu d'ordre dans la confusion que l'Europe elle-même a créée. »

IV.

Les Turcs occupèrent militairement toutes les villes, y installèrent une autorité absolue, bâtirent des milliers de tours pour la garde des passages et la perception des impôts; mais ils ne se mêlèrent pas à la population vaincue. Plusieurs causes rendirent impossible toute assimilation. En Occident, les conquérans barbares parlaient des langues aryennes comme les indigènes; ces idiomes purent se fondre et donner naissance aux langues modernes de l'Europe. Le turc au contraire, langue iouranienne, était d'une autre origine que le grec, et n'était pas parvenu au même point de développement linguistique; les mots arabes qu'il adopta ne rendaient pas plus facile sa fusion avec le grec, puisque l'arabe est lui-même une langue sémitique, incompatible avec les idiomes aryens. Ainsi les vainqueurs et les vaincus ne purent se comprendre et demeurèrent isolés. La religion mettait un autre obstacle à leur rapprochement. Le mahométisme, que les Osmanlis avaient adopté, s'était présenté dès l'origine comme ennemi du christianisme; il l'était en réalité par la manière dont il concevait Dieu, en niant l'incarnation et la trinité, en repoussant toute la partie mystique et toutes les pratiques de la religion chrétienne. Il fit donc à celle-ci une guerre acharnée qui maintint les populations vaincues dans un état permanent d'hostilité contre les vainqueurs. La différence des races était une troisième cause de séparation; les Hellènes, grande

nation historique, se considéraient avec raison comme supérieurs aux Turcs; ce mot comprenait à leurs yeux tout un ensemble d'institutions sociales répugnantes, la polygamie, l'avisement de la femme, le fanatisme érigé en système, l'absolutisme dans le gouvernement, l'arbitraire dans la justice, le droit de la force partout; d'ailleurs nul art, nulle industrie, nul commerce. Il y eut donc dans l'empire ottoman deux peuples juxtaposés, mais non confondus, matériellement mêlés, mais moralement séparés, le peuple du Koran et celui de l'Évangile; et, comme celui-ci était infiniment supérieur à l'autre, la servitude où il était tombé devint elle-même une cause de haine implacable que quatre siècles n'ont pu amoindrir.

Les Turcs essayèrent d'abord de s'assimiler les vaincus pour les incorporer dans leurs armées, mais ils y renoncèrent bientôt. En effet, les musulmans formaient une aristocratie militaire qui s'entretenait par le travail des indigènes; une assimilation totale les aurait privés d'agriculteurs, d'industriels, de commerçans, et en général de gens payant l'impôt. Ils prirent le parti d'exiger des familles chrétiennes un enfant sur cinq; cet enfant était fait mahométan, élevé à la turque, puis entré dans le corps des janissaires; cette troupe, entièrement composée de renégats, fut de 20,000 hommes pendant deux siècles. L'habileté naturelle des chrétiens et la supériorité de leur instruction firent aussi que, dès le règne de Mahomet II, on confia à des renégats de hautes fonctions dans l'état. Le poste d'interprète fut ordinairement confié à un Grec à partir de 1666; des Grecs représentèrent la Porte aux traités de Carlovitz et de Passarovitz; le grand-interprète de la flotte fut le plus souvent un Hellène, qui dominait ainsi l'administration de la mer Égée et des îles. Enfin dans les dernières années du xvii^e siècle les sultans confièrent à des Grecs chrétiens le gouvernement de la Moldavie et de la Valachie; ces princes y attirèrent leurs amis et leurs parens, et imprimèrent à ces deux pays un caractère hellénique qui n'est point effacé. Devenus puissans et riches, les colons rentraient à Constantinople; ils y donnèrent naissance à cette société, aujourd'hui presque disparue, qui prit le nom de *phanariotes*. L'empire de Turquie a prospéré tant que les hautes fonctions y ont été remplies par des Hellènes; sa décadence a commencé du jour où ils ont été remplacés par des Ottomans.

En dehors de ces concessions intéressées, il n'y eut rien de commun entre les vaincus et les conquérans. Le patriarche eut le titre d'ethnarque ou chef de la nation; il communiquait avec le sultan par l'intermédiaire du réis-effendi, ministre des affaires extérieures, et il traitait directement avec les souverains étrangers. Il est vrai que ses droits étaient souvent violés; on n'arrivait guère au siège

patriarcal qu'à prix d'argent, et là on était rançonné par tous les gens de la cour, même par les femmes; on se trouvait alors chargé de dettes, puis emprisonné et quelquefois mis à mort. Dans la vie civile, les chrétiens s'administrèrent eux-mêmes, ils eurent des conseils communaux et un chef nommé géronte ou archonte par les Grecs, codjabachi par les Turcs. Cette administration répartissait entre les habitans le tribut, souvent écrasant, que le sultan leur imposait. Les Grecs jouissaient ainsi d'une apparence d'autonomie, mais les impôts étaient arbitraires, la sûreté personnelle n'existait pas, et ce régime fut tellement une des conditions de la conquête qu'il existe encore aujourd'hui dans sa plénitude, malgré des promesses solennellement répétées depuis quarante ans.

La lutte des Hellènes et des Turcs ne s'est pas arrêtée un seul instant depuis quatre siècles; elle ne s'arrêtera pas, attendu que l'empire turc renferme dans son sein deux civilisations incompatibles. La race grecque, violemment convertie ou détruite dans presque toute l'Asie-Mineure, se concentra dans son ancienne patrie, hérissée de montagnes, et dans les îles, d'où elle eut pour refuge la mer. Son histoire, pendant ces quatre cents ans, se compose de deux périodes dont la première s'étend jusqu'au commencement du siècle dernier, et la seconde jusqu'en 1830; une troisième période, celle de la renaissance, se déroule en ce moment. Pendant deux cent soixante ans, les Grecs se sont insurgés en quelque sorte pour le compte d'autrui, et ont aidé quelque-une des puissances européennes à se substituer à la domination ottomane. Refusant aux Turcs le service militaire, ils se faisaient *klephtes* et occupaient les montagnes, tandis que les garnisons turques tenaient la plaine et les villes. Les klephtes étaient toujours prêts à seconder quiconque venait attaquer les musulmans, et le plus souvent ils entraînaient dans la lutte leurs compatriotes sédentaires. Ils coopérèrent dès 1470 avec Venise. En 1475, presque toute la Grèce avait répondu à l'appel de Charles VIII, quand Venise et le pape arrêtaient l'expédition française. André Doria fut soutenu en 1522 par un soulèvement du Péloponèse et d'une partie de la Grèce. Lors de l'expédition de don Juan d'Autriche et de la bataille de Lépante, en 1571, 3,000 Grecs assiégèrent Salona et, pendant deux ans entiers, 25,000 insurgés tinrent les Turcs en échec dans le Péloponèse. C'est à cette époque que la Porte crut se débarrasser des klephtes en les organisant sous le nom d'*armatoles*, et en les chargeant de la police des montagnes; mais les chants populaires et les faits de l'histoire montrent que les armatoles firent souvent cause commune avec les klephtes et combattirent avec eux contre les troupes régulières du sultan. Ce sont des armatoles qui, en 1585, soulevèrent l'Épire et l'Acarnanie. De 1603 à 1606 se

prépara une première conjuration, celle des Grecs et des chevaliers de Malte, qui fut dénoncée et n'aboutit qu'à d'horribles massacres. Peu après, en 1612, il s'en forma une autre beaucoup plus redoutable, puisque, outre les Hellènes, elle comprenait les Bulgares, les Serbes, les Herzégoviniens et les Dalmates; le chef de cette immense insurrection devait être Charles de Nevers, descendant des Paléologues; l'Espagne et Venise l'empêchèrent d'éclater. En 1669, la Crète, avec Venise, lutta pendant vingt années contre les Turcs. En 1684, cette république occupa le Péloponèse et l'Attique. En 1716, elle soutint contre les Ottomans le siège de Corfou et dut aux Grecs de conserver cette île.

C'est vers cette époque que la politique des Hellènes dut se transformer et qu'ils cessèrent de placer la fin de leurs maux dans leur soumission à une puissance chrétienne. La France et, à sa suite, les autres états de l'Europe, avaient fait leur paix avec les Turcs. Venise était épuisée et donnait depuis longtemps déjà des signes de décadence. Par le génie de Pierre le Grand s'élevait dans le nord une puissance nouvelle dont les proportions devenaient menaçantes et qui, touchant à la Turquie, pouvait à toute heure l'envahir et gagner les rivages de la Méditerranée. La crainte de la Russie donna naissance à ce système de politique générale qui prit le nom « d'équilibre » et dont un des éléments essentiels fut la conservation de l'empire ottoman. Les deux principaux champions de ce système furent l'Angleterre, à cause de son commerce maritime, et l'Autriche, parce que, en contact avec la Turquie et la Russie à la fois, elle serait singulièrement menacée du côté du sud-est, si les Russes descendaient vers le midi. L'hellénisme n'eut plus beaucoup à espérer du côté de l'Occident, tant que l'équilibre européen aurait pour base l'intégrité de la Turquie. Celle-ci n'avait plus d'ennemis réels que les Russes; il ne faut donc pas s'étonner que, pendant plus d'un siècle, les Hellènes aient coopéré avec ces derniers; c'est la politique d'équilibre qui les avait jetés dans leurs bras. Les Slaves avaient en outre l'avantage, aux yeux des Grecs, de professer la religion orthodoxe, et d'avoir comme eux pour adversaire l'église de Rome. Enfin Russes et Grecs semblaient poursuivre en commun la solution du grand problème des races, des religions et des nationalités en Orient, à savoir l'expulsion des Turcs hors de l'Europe et le rétablissement du christianisme sur le Bosphore. Les insurrections grecques n'eurent plus lieu qu'à de longs intervalles, dans les crises de la politique d'équilibre. Celle de 1769 et, l'année suivante, l'incendie de la flotte turque à Tchesmé, où les navires grecs avaient joué un rôle important, furent suivies de massacres; 20,000 Péloponésiens furent vendus en esclavage.

La révolution française fut le signal d'un puissant mouvement des peuples vers la liberté. Nous n'avons à raconter ici ni les efforts du poète patriote Rhigas de Phères à la fin du siècle dernier, ni les luttes des Souliotes de 1800 à 1803, ni celles de Nico-Zara, de Stathas, de Katzantonis et de son frère, ni les ruses sanglantes d'Ali-Pacha, ni enfin cette guerre de l'indépendance où le monde hellénique tout entier prit une part active et sacrifia 200,000 hommes. Les derniers acteurs du drame sont encore vivans, et l'un de ses plus grands héros, Canaris, vient seulement de mourir.

Déjà en 1783 un partage de la Turquie avait été réglé par la Russie et l'Autriche. On devait créer un empire grec sur le Bosphore, avec Constantinople pour capitale, et un royaume de Dacie sur le Danube. La crainte que la communauté de religion et d'intérêts entre les Grecs et les Russes ne donnât à ces derniers une prépondérance excessive poussa l'Autriche à demander pour Venise le Péloponèse, la Crète, Chypre et les autres îles. La Russie refusa, les négociations furent rompues, et l'Autriche soutint depuis lors l'intégrité de l'empire ottoman. Après la guerre de l'indépendance, il parut démontré que la Turquie n'était plus en état de garder le Bosphore; le duc de Wellington, reconnaissant la vitalité de la civilisation hellénique et pressentant sa renaissance, laissa voir dans l'avenir la création d'un empire grec comme la seule solution du problème. L'Europe sentit alors que l'équilibre ne pouvait plus être maintenu à la rigueur; elle créa un royaume grec; seulement elle le créa le plus petit possible, laissant aux générations suivantes la tâche de dénouer les difficultés devant lesquelles elle reculait.

Ce qui s'est passé depuis lors n'a pas toujours été compris, parce qu'on fait attention aux événemens, non quand ils se préparent, mais quand ils éclatent. Le raconter en détail dépasserait les limites de cet exposé. Disons seulement que depuis cinquante ans la situation relative des Russes et des Grecs s'est profondément modifiée. D'une part la doctrine du *panславisme*, répudiée ostensiblement par le gouvernement de Pétersbourg, est en réalité le guide de la politique russe; c'est ce que les faits démontrent d'année en année. D'un autre côté la fondation d'un royaume grec a créé dans le sud un centre vers lequel tous les Hellènes ont les yeux tournés, qui est le Piémont de cette autre Italie et dont la Rome est Constantinople. Sa population a plus que doublé; en dix ans, de 1862 à 1872, son commerce a passé de 81 à 195 millions; il a aujourd'hui 5,000 navires et 28,000 marins. Les Slaves ne sont pas un peuple maritime; les Grecs en sont un depuis trois mille ans. Les pays hellènes s'étendent au nord jusqu'au Balkan et au Scardus et comprennent, avec Constantinople, des provinces que

le panslavisme prétend revendiquer. Cet état de choses a produit entre les Russes et les Grecs un refroidissement, puis une suspicion mutuelle, enfin une sorte de rupture qui s'est manifestée dans ces derniers temps par le schisme de l'église bulgare. Au panslavisme, les Grecs ont opposé le *panhellénium*, et font valoir toutes les raisons, tirées de l'histoire, de la géographie et de l'ethnologie, qui peuvent établir les droits de l'hellénisme.

Nous n'aborderons pas ici cette question de droit, trop importante pour être traitée en quelques lignes. Nous recueillerons seulement dans l'*Histoire de la civilisation hellénique* un aveu que nul Hellène ne répudiera : c'est qu'en face du vieil équilibre européen il y a deux peuples qui poursuivent la destruction de l'empire ottoman ; ce sont les Russes et les Hellènes. Les Russes viennent du dehors, et procèdent par voie de conquête. Les Hellènes ne sortent pas de chez eux, et procèdent par insurrection. La Crète s'est insurgée trois fois depuis quarante ans ; elle s'insurge aujourd'hui pour la quatrième fois. La Thessalie, l'Épire, la Macédoine et d'autres pays grecs de Turquie se soulèvent aussi. L'Europe peut empêcher la Russie d'atteindre Constantinople, parce que l'Europe est plus forte que la Russie ; elle ne fera pas que deux civilisations antagonistes, l'hellénisme chrétien et l'islam, puissent contracter mariage et vivre ensemble. La politique des Hellènes est très simple : ils savent, et l'expérience a prouvé, que ni leurs insurrections, ni les démêlés de la Russie et des Turcs ne pourront se régler sans l'intervention de l'Europe. Ils savent aussi que les sacrifices d'hommes et d'argent faits par l'Europe en faveur de la Turquie sont restés vains, qu'ils ont eu pour récompense les assassinats de Djedda et de Salonique et une banqueroute de plusieurs milliards, et qu'enfin la guerre de 1870 a ruiné l'équilibre européen beaucoup plus que ne pourrait le faire la disparition de la Turquie. Ainsi, au milieu des ténèbres où se débattent les chancelleries, la question d'Orient se simplifie de plus en plus, grâce à la renaissance de la civilisation hellénique. Elle se ramène peu à peu à une réparation du désordre causé par les croisades et par les guerres qui les ont suivies, à la reconnaissance des droits d'une nation qui fut alors imprudemment sacrifiée et à des garanties à prendre contre l'esprit de conquête, de quelque côté qu'il vienne. Au fond, dans cette question d'Orient, comme dans presque toutes les autres, ce qui s'accomplit sous nos yeux, c'est la lutte du droit contre la force. Les descendants des anciens Hellènes, comme tous les peuples opprimés, ont foi dans l'avenir et se persuadent que le droit finira par triompher.

ÉMILE BURNOUF.

LE

PROCÈS DE VERA ZASSOULITCH

Il y a trois semaines, qui parlait d'elle? En quelques instans, elle est devenue célèbre, aujourd'hui l'Europe tout entière sait son nom. Pendant plusieurs jours, l'Europe, faisant trêve à ses perplexités politiques, a cessé de se demander si le congrès se réunirait, si l'honnête courtier parviendrait à force de patience et de dextérité à concilier les prétentions rivales de l'éléphant et de la baleine. Quarante-huit heures durant, l'Europe a tout oublié, la paix, la guerre, M. de Bismarck, lord Beaconsfield, le prince Gortchakof, pour ne s'occuper que de Vera Zassoulitch et de l'étrange aventure judiciaire dont cette inconnue a été l'héroïne. Dans le premier moment, on a singulièrement exagéré les conséquences de cette aventure. Certains esprits qui vont trop vite, certains journalistes doués d'une imagination téméraire et chimérique, ont prétendu que Vera Zassoulitch tiendrait sa place dans l'histoire universelle, qu'elle avait reçu une mission d'en haut, que la destinée lui avait parlé et lui avait dit: — Fais le signe de la croix et prends ta hache, ou prends tout simplement ton revolver sans faire le signe de la croix. Tu t'appelles Judith, tu frapperas Holopherne; aussitôt les Assyriens épouvantés transigeront avec le marquis de Salisbury, et la question d'Orient sera résolue. — Non, ce n'est point Vera Zassoulitch qui résoudra la question d'Orient, elle n'a pas tué Holopherne, elle n'a pas épouvanté l'Assyrie. Il n'en est pas moins vrai que son procès a été pour la Russie comme un signe des temps et pour le reste de l'Europe toute une révélation, propre à faire réfléchir ceux qui réfléchissent le moins.

Tout paraît étrange dans cette histoire. Un grand-maitre de la police, qui n'a jamais eu la réputation d'un homme féroce, visite un jour la prison de détention préventive de Saint-Petersbourg; il y rencontre un condamné politique, qui, après s'être permis de lui adresser la parole, passe

près de lui quelques instans plus tard sans se découvrir. Saisi d'une colère subite, il ordonne qu'on inflige à l'insolent ou à l'étourdi une punition corporelle. « Alors on entendit des cris, des gémissemens et le sifflement des verges. » Une femme, qui n'avait jamais vu ce condamné, jure de venger son offense et son supplice. Elle se présente un matin auprès du grand-maitre et décharge sur lui un pistolet à bout portant. Elle est arrêtée, on instruit son procès, elle comparait devant le jury. Elle avoue son crime et ne cherche point à l'atténuer, elle essaie hautement qu'elle l'a commis avec préméditation. Le jury, dans lequel figuraient des conseillers de cour, l'acquitte, et cet acquittement extraordinaire soulève une tempête d'enthousiasme plus extraordinaire encore dans une assistance d'élite, triée sur le volet, composée de hauts fonctionnaires de l'empire, de sénateurs, de conseillers d'état, chamarrée d'uniformes, constellée de croix et de décorations; on y voyait la fleur de la société russe. L'accusée est mise en liberté; une foule immense, qui l'attendait aux abords du tribunal, lui fait une ovation, l'acclame avec délire. Elle monte en voiture, des coups de feu retentissent, et Vera Zassoulitch disparaît, enlevée selon les uns par la police, qui se proposait de réformer à sa façon le verdict du jury, selon les autres par les agens des sociétés secrètes, qui, prévoyant le danger dont elle était menacée, ont voulu l'y soustraire. Telle est l'aventure dont l'Europe s'est à la fois émue et étonnée, et qui a ému la Russie sans l'étonner beaucoup.

Le crime de Charlotte Corday délivra la France d'une bête féroce. Comme nous l'avons dit, ce n'est point un monstre que Vera Zassoulitch a tenté d'assassiner. Loin de passer pour un tyran cruel ou atrabilaire, le préfet de police de Saint-Petersbourg, le général Trepof, lieutenant-général et aide de camp, est considéré par tout le monde comme un galant homme, d'excellentes manières, d'un commerce agréable; il a l'esprit cultivé, il aime les arts, la littérature et le théâtre. Il était depuis longtemps, paraît-il, l'un des favoris du tsar, qui eut plus d'une occasion d'apprécier son mérite; la première fut assez bizarre. Le général Trepof a commencé par être grand-maitre de la police à Varsovie. L'empereur Alexandre, se trouvant de passage dans cette capitale, vit un jour cheminer devant lui un *drochki* traîné rapidement par deux chevaux noirs; dans ce *drochki* était un homme debout, la tête haute, les mains appuyées sur une tringle de fer; cet homme était le général Trepof. L'empereur le fit venir et lui demanda pourquoi il avait adopté cette singulière façon de se promener en voiture, à quoi il répondit : Sire, c'est pour tout voir. Ce mot plut à l'empereur, il reconnut tout de suite dans le général un homme qui avait une aptitude marquée pour son difficile métier, un homme qui ne ménageait ni ses yeux ni ses jambes, et il lui donna sa confiance, que ce serviteur plein de dévouement s'est toujours appliqué à justifier.

Ce n'est pas seulement le tsar, c'est aussi le public qui a tenu jusqu'aujourd'hui le général Trepof pour un des meilleurs grands-maîtres de la police qu'ait possédés Saint-Pétersbourg. On avait reproché à quelques-uns de ses prédécesseurs, non certes de négliger leurs devoirs, mais de faire souvent plus que leur devoir, et il est des négligences qu'on pardonne plus facilement que certains excès de zèle. Dans un des longs entretiens intimes qu'ils eurent ensemble à Tilsitt, le vainqueur d'Iéna et de Friedland, s'il en faut croire la chronique, dit à l'empereur Alexandre 1^{er} : — Ma police est si bien faite qu'elle sait tout quarante-huit heures après qu'un vol a été commis. — La mienne, repartit Alexandre, est bien supérieure à la vôtre, car, avant que le vol ait été commis, elle sait déjà tout. — On raconte que naguère, à Saint-Pétersbourg, un personnage haut placé, rentrant le soir chez lui, chercha vainement dans la poche de sa pelisse un portefeuille où il avait serré trente mille roubles en papier qu'il avait touchés dans la journée. Il mande aussitôt le grand-maître de la police, qui lui promet d'un ton d'assurance qu'avant trois jours il aura recouvré son bien. Effectivement il le voit revenir avant trois jours, lui rapportant non le portefeuille, dont le voleur, d'après ses propres aveux, s'était hâté de se défaire, mais, ce qui était l'essentiel, la somme à peine écornée. Le grand personnage ressentit la plus vive admiration pour la prodigieuse habileté du grand-maître, et son admiration grandit encore lorsqu'il découvrit une semaine plus tard, dans une autre poche où il ne s'était pas avisé de les chercher, son portefeuille intact et les trente mille roubles. Voilà des accidens qui sans doute ne se produisaient point sous l'administration du général Trepof : s'il se flatte de tout voir, il ne voit que ce qui est ; s'il est exact dans l'accomplissement de ses fonctions, il ne se pique pas d'opérer des miracles, et il n'a jamais contraint un innocent à lui confesser son crime ; il n'a jamais surpris le secret d'un vol qui n'avait pas été commis. Sur d'autres points encore, il a introduit dans la police de Saint-Pétersbourg d'heureux changemens, d'utiles réformes. Le public lui a témoigné plus d'une fois sa gratitude pour le soin qu'il prenait de la voirie, du pavé et de l'éclairage des rues, pour la discipline sévère qu'il imposait à ses employés, pour son impartialité, pour son indépendance ; on lui savait gré de ce que les grands voleurs le craignaient autant que les petits. « Le général Trepof, lisons-nous dans un des livres récemment parus sur la société russe, est l'un des hommes les plus populaires de la capitale, à laquelle il a rendu d'incomparables services. Selon toute apparence, la confiance de l'empereur le maintiendra longtemps à son poste (1). »

Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde, et la popularité du général Trepof est bien compromise. Pourquoi ce grand-maître de la

(1) *Neue Bilder aus der Petersburger Gesellschaft*, p. 266.

police, qui n'est pas un méchant homme, a-t-il fait battre de verges un condamné politique, qui s'était permis de lui adresser la parole et de ne pas ôter assez vite sa casquette devant lui ? « J'ai vu les préparatifs de l'exécution, a dit une détenue appelée à déposer devant la cour d'assises. J'étais placée dans une cellule du premier étage, cela se passa vers dix heures du matin; cette journée a été terrible pour nous, et elle m'a laissé un souvenir ineffaçable... Des agens de police allaient et venaient; il y en avait deux ou trois escouades de vingt à trente hommes chacune. Dans la division des femmes, nous pensions toutes qu'il arrivait quelque chose d'extraordinaire, mais nous ne savions pas quoi. Peu à peu nous commençons à comprendre. Contre nos fenêtres se trouvait un hangar. Les agens en ont tiré un immense amas de verges et se sont mis à les nouer en faisceaux. »

Ivan Tourguenef a mis en scène, dans un de ses romans où la nature est si jeune, où l'homme est si vieux, un robuste général qui s'écrie : « De la poigne et des formes ! de la poigne surtout ! ce qui peut se traduire ainsi en russe : Sois poli, mais casse-lui la tête. » Faut-il admettre que le général Trepof a voulu faire acte d'autorité, frapper un grand coup, pour prévenir une insurrection dont il entendait les premiers grondemens autour de lui ? Rien ne le prouve, et personne ne l'a cru. Non, il ne faut pas chercher midi à quatorze heures ; dans cette néfaste journée, le général avait ses nerfs, et c'est une terrible chose que les nerfs russes. Mais voilà précisément à quoi servent les constitutions et les lois dans les pays qui en ont, elles protègent les gouvernés contre les nerfs de leurs gouvernans. Par surcroît de mauvaise chance, il s'est trouvé que, depuis les premiers jours de la guerre d'Orient, Saint-Pétersbourg, lui aussi, a ses nerfs, de telle sorte que Bogolubof fouetté a fait événement, que les entrailles se sont émues et que le fouetteur a été maudit. Combien d'autres pourtant, soit dans la petite, soit même dans la grande Russie, avaient été fouettés sans que personne y prit garde, sans que personne songeât à s'en plaindre ou à s'en indigner ! Nous ne parlons pas de la Pologne; Varsovie est un lieu sourd où le sifflement des verges ne s'entend jamais. Décidément le général Trepof a eu du malheur.

Quand, il y a deux mois, Vera Zassoulitch accomplit son attentat, les uns dirent qu'elle était folle, d'autres qu'elle avait une vengeance personnelle à exercer sur le général Trepof, d'autres qu'elle avait été la maîtresse de Bogolubof. Toutes ces suppositions étaient également erronées. Vera Zassoulitch n'avait rien eu à démêler avec le général, et Vera Zassoulitch n'était point folle. A la vérité, la déplorable vie que lui avaient faite les hommes aurait troublé une raison moins solide que la sienne. A dix-sept ans, à peine venait-elle de terminer son éducation dans un pensionnat de Moscou, elle avait rencontré

Netchaïef, et pour avoir rencontré Netchaïef, elle passa deux ans dans les casemates d'une forteresse, sans qu'elle pût savoir de quoi on l'accusait. « Pendant deux ans elle n'a vu ni sa mère, ni aucun de ses parens, ni ses connaissances. Point d'occupation. Le seul visage humain qui se montrât à elle était celui du gardien chargé de lui apporter sa nourriture, ou le factionnaire qui regardait à travers la fenêtre en demandant: Mademoiselle, comment vous trouvez-vous? » — A ses yeux de vingt ans, la vie apparaissait sous les traits d'un agent de police, et à l'âge où un cœur de femme entend chanter le printemps éternel, ses oreilles n'entendaient que le bruit des verrous, le cliquetis d'un fusil, le pas cadencé d'une sentinelle et les sonneries monotones de l'horloge d'une forteresse, annonçant à ses prisonniers des heures vides, aussi pesantes que des siècles. Lorsque cette pauvre fille fut sortie de son cachot, la police ne lâcha pas sa proie. Elle fut internée dans un gouvernement lointain, puis relancée de ville en ville, de bourgade en bourgade, se sentant toujours poursuivie par des regards obliques, par d'outrageux soupçons qu'elle ne méritait point et par un crime qu'elle n'avait pas commis. — Vous êtes libre, lui disait-on; conduisez-vous bien, et présentez-vous tous les samedis au commissariat. — O cruelles ironies de la police! Vera Zassoulitch n'est pas devenue folle; mais son âme fut envahie par cette tristesse russe qui a l'immensité et le silence des steppes; de toutes les tristesses humaines c'est la plus triste.

Ceux qui l'ont soupçonnée d'avoir été la maîtresse de Bogolubof la connaissaient bien mal. Elle n'a jamais vu Bogolubof, et quand elle a chargé son revolver, elle n'obéissait pas à un ordre de son cœur. Il n'est pas permis à une jeune nihiliste d'avoir un cœur; il lui est défendu d'aimer Bogolubof, il lui est défendu de s'en faire aimer, et c'est pour cela qu'elle porte des lunettes et qu'elle coupe ses cheveux. La Russie est le pays des passions abstraites, des fureurs froides et des ivresses dogmatiques. Les nihilistes appartiennent tout entiers à leur idée; ils la voient quoiqu'elle n'ait pas de visage; ils l'entendent parler quoiqu'elle n'ait pas de voix, et ils sont prêts à lui sacrifier tout, leur fortune, leur vie, leur conscience même, bien que ce dieu sourd et sans merci n'ait pas d'autre récompense à leur offrir que la paille d'une casemate ou les neiges de la Sibérie. Les poètes sont des voyans; Ivan Tourguenef avait deviné Vera Zassoulitch, quand il a peint l'héroïne de ses *Terres vierges*, sa Marianne Vikentievna, qui a juré de s'offrir en sacrifice au Moloch moscovite. Comme Marianne, Vera n'était pas malheureuse de son propre malheur, elle souffrait pour tous les opprimés, pour tous les déshérités, ou plutôt elle ne souffrait pas, elle s'indignait, elle se révoltait; elle était irritée à la fois contre son impuissance et contre le bonheur « des gens calmes, gras, rassasiés. »

Elle lut dans un journal que Bogolubof avait été fouetté, et, pour venger Bogolubof, qu'elle ne connaissait pas, elle attenda à la vie du général Trepof, qu'elle connaissait encore moins. Puis lorsqu'elle comparut devant la cour d'assises, elle raconta ce qu'elle avait fait, sans ambages, sans déguisement, sans précautions et sans mouvemens oratoires. Ses juges furent frappés de la modestie de son maintien, de la franchise et de la simplicité de son langage. Elle déclara qu'elle avait vu dans le supplice infligé à Bogolubof un insolent outrage à la dignité humaine, qu'en blessant ou en tuant le général Trepof elle avait voulu l'empêcher de recommencer, qu'elle s'était proposé de faire un exemple, de donner une leçon aux grands de la terre et de réveiller de sa torpeur l'opinion publique dont les indignations sont trop courtes, dont les oublis sont trop faciles. Ce que les nihilistes reprochent le plus à ce qu'ils appellent « leur sainte et abominable Russie, » c'est sa torpeur, c'est son sommeil. Ils se plaignent que leur peuple est un grand endormi, dont la main inerte pend à son côté. — « Tout dort, disent-ils; partout, au village, à la ville, en tégue, en traîneau, le jour, la nuit, assis, debout, le marchand, le tchinovnik dort; dans sa tour dort le veilleur, sous le froid de la neige, sous l'ardeur du soleil. Et le prévenu dort, et le juge sommeille, les paysans dorment d'un sommeil de mort; ils moissonnent, ils labourent, ils dorment; ils battent le blé, ils dorment encore. Celui qui frappe et celui que l'on frappe dorment également. Seul le cabaret veille, l'œil toujours ouvert. Et serrant entre ses cinq doigts un cruchon d'eau-de-vie, le front au pôle nord et les pieds au Caucase, dort d'un sommeil éternel notre patrie, la Russie sainte. »

Le 12 avril, on a demandé aux jurés : — L'accusée Vera Zassoulitch est-elle coupable d'avoir tiré un coup de revolver sur le général Trepof dans une intention homicide? — Les jurés ont répondu non, et on assure que ce verdict pourrait bien avoir pour conséquence la suppression du jury en Russie, auquel cas cette institution n'y aurait eu qu'une bien courte existence, car il n'y a guère que dix ans qu'elle a commencé de fonctionner. Ceux qui l'ont établie avaient pris leurs précautions. Ils avaient décidé que le jury ne jugerait point les délits de presse. Ils avaient décidé aussi que, pour remplir les fonctions de juré, il fallait offrir certaines garanties, avoir un certain âge, un certain revenu et un domicile fixe, qu'au surplus il n'y aurait que 1,200 jurés dans les deux capitales de l'empire, 400 dans les cercles possédant 100,000 habitans ou plus, 200 dans les cercles les moins peuplés. Le rôle général une fois formé, une commission fait un triage et s'applique à ne prendre que la fleur du panier. Malgré ces précautions, le jury de Saint-Petersbourg a fourni matière à bien des plaintes; on lui a reproché souvent l'excès de ses indulgences, la facilité de ses acquittemens.

Le Russe, disait un illustre historien, est souvent généreux, il a beaucoup de peine à être juste. On a dit aussi : — Empruntez à un Russe mille roubles ; pour peu qu'il le puisse, il vous les prêtera. Rappelez-lui que vous lui en avez prêté cent, il se brouillera avec vous pour la vie. — A Saint-Pétersbourg, comme à Moscou, le jury s'est montré plus humain, plus généreux que juste. Il est permis d'en chercher la raison dans le caractère national, il faut la chercher aussi dans la barbarie des lois. Un pauvre diable qui ouvre une huche avec effraction pour y dérober un pain est condamné légalement à perdre le peu qu'il possède et au bannissement en Sibérie. Faites comparaître ce voleur de pain devant un jury, et le jury déclarera que l'accusé n'a pas forcé la huche. Il y a quelques années, à Kichinef, un avocat plaçant dans une affaire de vol disait : — Messieurs les jurés, j'ai défendu jadis devant vous un voleur, et vous l'avez acquitté ; il y a quinze jours, j'ai défendu un second voleur, vous l'avez également acquitté. Aujourd'hui, j'en défends un troisième, et je suis convaincu, messieurs les jurés, que vous l'acquitterez aussi.

Le jury qui le 12 avril a déclaré que Vera Zassoulitch ne s'était pas rendue coupable d'une tentative d'homicide sur la personne du général Trepof n'a pas seulement écouté sa générosité naturelle, les sympathies que lui inspirait l'accusée, la pitié qu'il ressentait pour ses longues et injustes souffrances. Sa principale préoccupation a été moins d'acquitter la jeune nihiliste et son revolver que de mettre en accusation le grand-maître de la police. — « Nous qui appartenons à l'ancienne génération, avait dit l'avocat de Vera Zassoulitch, nous pouvons nous rappeler très bien le temps où la verge régnait en maîtresse ; ce temps ne devait cesser qu'au 17 avril 1863. La verge jusqu'alors conduisait l'école aussi bien que l'écurie du propriétaire ; on s'en servait dans les casernes, dans les bureaux de la police, dans les administrations communales. Elle avait un vaste champ d'activité. Dans nos livres de droit criminel et civil, la verge figurait à chaque page, en compagnie du fouet, du knout et des baguettes. Vint le 17 avril 1863, anniversaire de la naissance de notre souverain. La verge est entrée dès ce jour dans le domaine du passé. Les punitions corporelles ont été abolies, le knout et les baguettes ont été supprimés. » Le jury, qui, par un verdict vraiment inouï, a acquitté Vera Zassoulitch, a voulu protester contre l'usage des verges légalement abolies et journellement employées ; il a voulu signifier à qui de droit que les réformes doivent être exécutées, qu'en Russie aussi bien qu'en Turquie il n'est pas permis aux *hatti-houmaïoun* de rester ou de devenir lettre morte, et qu'il est bien temps de substituer le règne des lois à l'omnipotence de la police.

Qui l'emportera de la nouvelle ou de la vieille Russie, du jury ou de la police, des réformes ou de l'arbitraire ? Dans les premières années

du règne d'Alexandre II, on crut que c'en était fait du vieux régime, qu'un âge nouveau venait d'éclorre riche de promesses et d'espérances. Il a suffi du double attentat de Berezowski à Paris, de Karakosof à Saint-Petersbourg pour tout remettre en question, et aujourd'hui comme jadis, en dépit des *hatti-houmaïoun*, il y a en Russie quelque chose de plus puissant que les lois, de plus respecté que les ministres eux-mêmes, c'est la fameuse 3^e section. — « Sous le nom innocent de 3^e section de la chancellerie impériale existe à côté et au-dessus des ministères la police secrète, création du comte Benckendorf, destinée à réduire en système, à exécuter réglementairement la mise en surveillance de tous les habitans suspects de la sainte Russie. Dans chaque ville russe de quelque importance règne un colonel ou un capitaine de gendarmerie, vêtu d'un uniforme bleu de ciel, dont les fonctions ne sont définies ni restreintes par aucune loi; mais chacun sait qu'il est appelé à surveiller le gouvernement de la province, tous les fonctionnaires, toutes les autorités, et qu'il a le droit de s'immiscer dans tous les cas intéressans et d'exiger qu'on lui en fasse un rapport. Cet officier bleu de ciel est d'habitude un aimable homme, d'une politesse exquise; il est membre de toutes les sociétés, de tous les cercles; mais en même temps il est le chef d'une classe de gens dont il reçoit les visites après le coucher du soleil, et qui l'entretiennent de certaines affaires dont aucun sujet loyal, dévoué à son souverain, ne doit être curieux (1). »

L'officier bleu de ciel a d'ordinaire tant d'agrément dans l'esprit, tant d'aménité dans les manières, qu'il est recherché de tout le monde; mais on le recherche en le craint, on le craint en le recherchant. En général, il est incorruptible, il ne fait point acception des personnes, et ses pouvoirs sont illimités; bien audacieux serait le magistrat qui oserait lui réclamer un prévenu en faveur duquel a été rendue une ordonnance de non-lieu. Il prononce des jugemens sans appel, il délivre des lettres de cachet. Il lui suffit d'un mot pour qu'un fonctionnaire qui a encouru sa disgrâce soit mis à pied; il suffit d'une ligne de son écriture pour qu'un malheureux soit expédié en Sibérie sans autre forme de procès ou confiné dans la triste solitude d'une ville de province, située sur le versant occidental des monts Ourals. Lui-même n'a de comptes à rendre qu'à son supérieur, au chef de la haute police, au chef de la 3^e section, et ce chef est après l'empereur l'homme le plus considérable, le plus important personnage de l'empire. Il sait tout, il peut tout, il tient tous les fils, il fait jouer à sa guise les ressorts les plus cachés de la machine de l'état. Il l'emporte en influence sur les ministres, qui, renfermés dans leur ministère, ne peuvent parler à l'empereur que des affaires de leur département; il a le droit d'appro-

(1) *Aus der Petersburger Gesellschaft*, p. 23.

cher le maître à toute heure et de lui parler de tout, *de omnibus rebus et multis aliis*. Il est le seul grand fonctionnaire qu'il soit impossible de remettre à sa place, car sa compétence n'a point de bornes, et sa place est partout.

Il fut un temps où il était notoire que le chef de la 3^e section de la chancellerie privée de l'empereur concentrait dans son cabinet le gouvernement de la Russie. Il s'ingérait dans toutes les affaires, il donnait aux ministres des conseils qui ressemblaient à des ordres, il décidait sans leur aveu du sort de leurs employés. Son autorité s'étendait même au-delà des frontières; à travers l'espace, de Saint-Pétersbourg jusqu'à Paris ou à Londres, il faisait sentir aux Russes vivant en pays étranger la longueur de son bras et la pesanteur de sa main. C'était le temps où, comme on l'a dit, « l'empereur Nicolas n'avait besoin que d'éternuer pour qu'en Espagne les poules allassent se coucher une demi-heure plus tôt que d'habitude. » L'empereur Alexandre II a eu toutes les généreuses intentions; il a voulu que les Russes fussent gouvernés par des lois et jugés par des juges; mais de fatales circonstances ont traversé l'accomplissement de ses desseins, et on n'a rien fait qu'à moitié. En dépit du sage précepte enseigné par l'Évangile, on a versé le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, on a cousu une pièce neuve au vieil habit, et on a créé une situation ambiguë, indécise, trouble, équivoque, dont le secret échappe aux plus pénétrants. Dans cette confusion de toutes choses, la Russie ne sait plus où elle en est; comme certain héros de roman, elle peut dire: « J'ai en moi deux âmes, dont l'une empêche l'autre de vivre. » Il y a aujourd'hui des lois en Russie, mais les gouverneurs de province les modifient de leur autorité privée par des édits émanant de leur bon plaisir. Il y a en Russie des juges et même des jurés; mais la police continue de faire ce qu'il lui plaît, et les verges n'ont pas abdiqué. On les avait reléguées sous un hangar, elles n'y sont pas restées, et Bogolubof a pris la vie en horreur. — « Le prisonnier, s'est écrié l'éloquent défenseur de Vera Zassoulitch, a crié non sous la douleur, mais sous l'insulte. Enfin tout se calme; la sainte action était accomplie ! »

Assurément il faut faire la part des exagérations orientales, des fausses rumeurs et des légendes. — « On prétendait naguère, a dit encore le défenseur de Vera, que dans certain endroit la verge était mise en mouvement par un mécanisme d'invention anglaise, dont l'usage était réservé à des occasions spéciales. » Qu'était-ce que cette fameuse machine soi-disant anglaise, dont il a été si souvent question à Saint-Pétersbourg? Le bruit courait que tel suspect cité devant le chef de la 3^e section, après quelques momens d'entretien avec cet aimable, mais effrayant personnage, sentait tout à coup une trappe s'abaisser sous ses pieds et se trouvait comme suspendu à mi-corps

dans un sous-sol. Alors des mains et des verges invisibles exécutaient rapidement l'ouvrage qu'on leur avait commandé. Puis la trappe se relevait, le suspect était reconduit jusqu'à sa voiture avec la plus grande courtoisie, et il retournait chez lui, emportant des traces durables de sa visite au général. Toutefois il avait la consolation de savoir que ses bourreaux n'avaient pas vu son visage, qu'il pourrait le lendemain rencontrer sa honte dans la rue sans que sa honte le reconnût. Nous sommes persuadé qu'il n'y a plus de machine anglaise « dans certain endroit, » et qu'hommes ou femmes, les privilégiés qui ont eu le dangereux honneur de rendre visite au général Potapof n'ont jamais senti une trappe se dérober sous leurs pieds. Il n'est pas moins certain que la 3^e section est toujours très puissante, très soupçonneuse, et que tout le monde doit compter avec ses soupçons, avec ses agens, avec ses espions, tout le monde y compris les innocens, heureux quand elle se contente de les tracasser. Le poète l'a dit :

Tout languit, tout est mort sans la tracasserie,
C'est le ressort du monde et l'âme de la vie.

Un des professeurs du gymnase de Vladimir reçut d'un étudiant de Moscou une lettre qui fut saisie par un officier bleu de ciel. Elle renfermait cette phrase compromettante : « Le règne du concombre a commencé parmi nous. » L'imagination de l'officier bleu s'exalta ; cette phrase et ces concombres lui parurent menaçans pour la sûreté de l'état, et il dépêcha au professeur un gendarme chargé de le mettre en arrestation et de le conduire à Saint-Petersbourg. Chemin faisant, le malheureux était tourmenté des plus sombres appréhensions, des plus cruelles angoisses ; il se voyait déjà expédié en Sibérie et disparaissant au fond d'une mine. A son arrivée, un logement confortable lui fut assigné dans la 3^e section ; il y passa quinze jours dans l'ignorance de son crime et de sa destinée. Enfin on l'interroge, on lui présente la lettre, on le somme d'expliquer le sens de cette phrase sinistre et scélérate qui avait effarouché l'officier bleu. Il répondit naïvement que c'est la coutume des étudiants de Moscou de manger des concombres frais en se préparant à leurs examens. Sur quoi on le renvoya à Vladimir, avec pleine liberté d'y reprendre ses fonctions. Il venait de faire aux frais de l'état un bien long voyage, il avait parcouru mille verstes, c'est-à-dire un peu plus de mille kilomètres ; mais aussi pourquoi les étudiants de Moscou aiment-ils les concombres ? Cette histoire, qui a été narrée par un de ses collègues et de ses meilleurs amis, s'est passée en 1871 (1).

Le verdict du 12 avril est un symptôme frappant de l'état des esprits

(1) *Russland seit Aufhebung der Leibeigenschaft*, von Dr F. J. Celestin. Laibach, 1878.

en Russie et du trouble fiévreux où la guerre d'Orient les a jetés. Les grands événemens qui se sont accomplis dans la péninsule des Balkans ont profondément ébranlé des imaginations promptes à s'émeouvoir, des cœurs qui n'ont jamais su borner leurs désirs. Après avoir savouré la gloire, après s'être repu de ses fumées, on a fait un retour sur soi-même; aux grandes espérances se sont mêlées de soudaines inquiétudes, et on a tout remis en discussion, le passé, le présent, l'avenir. — « Nous autres Russes, vous savez comment nous sommes, s'écrie un des personnages d'Ivan Tourguenef; nous espérons toujours qu'il arrivera quelque chose ou quelqu'un pour nous guérir tout d'un coup, pour assainir nos plaies, pour nous enlever toutes nos maladies comme on arrache une dent gâtée. Qui sera le magicien? Est-ce le darwinisme? est-ce la commune rurale? est-ce une guerre étrangère? Peu importe; bienfaiteur, arrache-nous notre dent! » — La guerre étrangère s'est terminée par un coup d'éclat; on a cru sentir Byzance dans le creux de sa main, et Byzance a paru légère; on était de force à soulever le monde, à tout oser, à tout entreprendre, à se mesurer avec l'Europe, à se colleter avec l'impossible. Mais on s'est aperçu que la victoire est une ivresse, qu'elle n'est pas une guérison, que la dent malade était toujours là, et qu'on en souffrait davantage, parce que la bouche était devenue plus sensible et qu'on avait les nerfs irrités. — Eh quoi! s'est-on dit, nous venons de nous battre et de verser le meilleur de notre sang pour affranchir nos frères de l'arbitraire administratif, du régime du bon plaisir; en avons-nous fini nous-mêmes avec le bon plaisir et l'arbitraire? Nous avons dépensé des milliards, sacrifié près de 200,000 hommes pour soustraire les Bulgares à l'oppression de leurs pachas; n'avons-nous pas, nous aussi, nos pachas et nos raïas? Nous avons envoyé nos soldats en Turquie pour y porter le bonheur et la liberté; qu'est-ce que le bonheur lithuanien? qu'est-ce que la liberté moscovite? Avant de délivrer les autres, tâchons de nous délivrer nous-mêmes, et tout au moins commençons par savoir qui nous sommes; car jusqu'aujourd'hui nous ne le savons guère. Qui nous dira ce qu'est la Russie? A qui appartient-elle, au juge ou à la police? Qui est son maître, la loi ou la verge? — Ainsi ont raisonné les Russes, « ces fils fugitifs de l'heure qui passe; » tout le monde s'était mis à réfléchir, même « les têtes doublées de vent. » Une occasion s'est offerte de condamner la verge, de flétrir la police; on ne l'a pas laissé échapper, et Bogolubof a été vengé; mais est-il sûr que la police et la verge n'aient pas déjà pris leur revanche?

Rien ne révèle mieux la situation bizarre où la Russie se trouve que les incidens qui ont suivi l'acquittement de Vera Zassoulitch. Elle est sortie du tribunal triomphante, saluée par des cris de joie, applaudie par une foule enthousiaste et frénétique, et quelques instans après elle

avait disparu dans son triomphe. On s'y attendait : il ne pouvait venir à l'esprit de personne que la police secrète respectât le verdict du jury, Les dieux ne tiennent pas compte des arrêts prononcés par des bouches humaines. La police secrète se soucie fort peu des décisions des tribunaux. On assurait que prévoyant l'acquiescement, la 3^e section avait pris toutes ses mesures pour enlever Vera après sa mise en liberté, pour l'interner quelque part et lui faire expier son triomphe éphémère. Jadis, en dépit d'une ordonnance de non-lieu, la police avait bien su la reprendre. Après deux longues années de captivité préventive, à peine rendue à sa mère, Vera avait vu paraître un officier de police qui lui avait dit : — J'ai l'ordre de vous arrêter et de vous conduire à la prison intermédiaire. — Mais toute instruction a cessé contre moi. — C'est ce que je ne puis savoir. — Et l'officier avait pris Vera, elle fut incarcérée et bientôt après bannie. Qui pouvait croire qu'il n'en fût pas de même en 1878? On prétendait même que cette fois le bannissement ne serait pas considéré comme une peine suffisante, et amis ou ennemis, parmi les curieux qui avaient assisté à son jugement, beaucoup s'étaient dit: Regardons-la bien, nous ne la reverrons plus. D'autre part, personne ne doutait que les sociétés secrètes ne missent tout en œuvre pour disputer sa proie à la police. A qui est demeurée la victoire dans cette lutte entre des agens secrets et des conspirateurs plus secrets encore? Qui l'a emporté de l'officier bleu ou du termite, et par qui Vera a-t-elle été enlevée? On l'ignore. A la vérité, un journal a publié dès le lendemain une lettre écrite de sa main, par laquelle Vera annonçait qu'elle était en sûreté. On a cru et on persiste à croire que cette lettre était apocryphe, qu'elle émanait de la 3^e section. En vain le journal qui l'a publiée a-t-il été supprimé. Comédie! a-t-on dit. Étrange société, gouvernée par des forces occultes et qui ne croit plus à rien qu'à la puissance miraculeuse des gens qu'on ne voit pas! Où est Vera Zassoulitch? Vera Zassoulitch est-elle encore de ce monde? Peut-être le saura-t-on quelque jour, peut-être ne le saura-t-on jamais.

Un Turc disait à ce propos : — Avant de résoudre définitivement la question d'Orient, avant de nous condamner à repasser le Bosphore, ou même avant de se prononcer sur le traité de San-Stefano, avant de fixer les limites de la Bulgarie, avant de décider si cette nouvelle province rase s'arrêtera au pied du Balkan ou s'étendra jusqu'à la mer Égée, l'Europe devrait attendre de savoir ce qu'est devenue Vera Zassoulitch.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1878.

La vie de l'Europe, il faut l'avouer, est livrée à l'inconnu et remplie de contrastes. De toutes parts, sous toutes les formes, les problèmes extérieurs ou intérieurs se pressent, faisant aux nations une destinée laborieuse et précaire. Pour tout le monde, l'avenir reste obscur, les signes menaçans se mêlent aux gages d'une civilisation prospère. Qu'arrivera-t-il demain, d'ici à quelques semaines? La guerre qui depuis une année a dévasté l'Orient, qui a porté la Russie jusqu'au Bosphore, jusqu'à la mer Égée, sera-t-elle suivie d'une guerre plus redoutable, d'une mêlée gigantesque de toutes les forces rivales du continent? On n'en sait rien encore, on est réduit à vivre de nouvelles douteuses; partout les délibérations sont engagées sur le congrès, sur le conflit de la Russie et de l'Angleterre, sur la manière de concilier le traité de San-Stefano avec les anciens traités européens. La diplomatie épuise ses derniers expédiens, et, au moment même où ces périlleuses questions s'agitent de tous côtés, à Saint-Pétersbourg et à Londres, à Berlin et à Vienne, voici un événement qui ne rappelle que les émulations du travail et de l'industrie dans une civilisation cosmopolite; voici l'exposition universelle de 1878, ce grand rendez-vous pacifique des nations qui s'ouvre demain à Paris, aux premières heures de mai, comme si rien n'était, comme s'il n'y avait point une âcre odeur de poudre dans l'air! Le génie de la paix et le génie de la guerre sont en présence.

Ce n'est pas la première fois, il est vrai, qu'il y a de ces contrastes ou de ces coïncidences étranges. Déjà en 1855 c'était ainsi. La première des grandes expositions françaises avait été décrétée deux années auparavant en pleine paix européenne; au moment où elle s'ouvrait dans ce palais des Champs-Élysées, qui avait été élevé tout exprès et qui semblait alors grandiose, tout avait changé. On était en pleine guerre d'Orient, en plein siège de Sébastopol. Une conférence réunie à Vienne dans ce mois de mai 1855 essayait vainement de mettre fin au conflit. En 1867, même contre-temps. L'exposition, transportée sur un théâtre

agrandi, au Champ-de-Mars, s'ouvrait sous des auspices plus graves encore. On n'était pas sous les armes sans doute, on restait sous l'impression de cet incident du Luxembourg qui allumait presque dès ce moment la guerre avec la Prusse, qui était le prélude de la conflagration de 1870, et l'exposition coïncidait avec la fin de cette expédition mexicaine, assombrie par la mort tragique de l'infortuné Maximilien. Les fastes trompeurs du temps, les visites des empereurs et des rois, les fêtes asiatiques déguisaient mal ce que la situation avait d'incertain et de menaçant. L'exposition de 1878 à son tour, comme celle de 1855, s'ouvre au milieu des péripéties d'une nouvelle guerre d'Orient, en présence de l'inconnu qui a recommencé à peser sur le monde. Aujourd'hui seulement la France n'est plus comme autrefois engagée directement au plus épais de ces luttes militaires et diplomatiques qui émeuvent l'Europe. Elle ne disperse plus son activité et ses forces, elle ne mène plus de front les interventions lointaines et les entreprises industrielles. Des événemens qu'aucun regard humain n'aurait pu lire dans l'avenir à l'époque de ses premières expositions lui ont fait un rôle à part, un rôle de recueillement volontaire, réfléchi et attentif. Sans être étrangère à tout ce qui arrive, sans abdiquer une influence que son désintéressement pourrait rendre, s'il le fallait, plus utile et plus efficace, sans renoncer au droit d'avoir une opinion dans les congrès, elle est entre toutes la nation pacifique. Ses malheurs lui ont tracé sa politique de réparation intérieure; la neutralité, qui est la conséquence de cette politique, lui permet de faire appel indistinctement à tous les pays civilisés, de leur offrir un libre et noble asile en dehors des conflits du moment. C'est la raison d'être et pour ainsi dire l'originalité de cette exposition nouvelle, manifestation de vitalité renaissante par laquelle la France a voulu se prouver à elle-même et montrer aux autres qu'elle n'a point cessé d'être la France toujours puissante par le travail, toujours propice aux arts et aux industries, toujours fidèle à ses traditions de libérale et attrayante hospitalité.

A dire toute la vérité, même à part la guerre d'Orient, qui n'était pas dans le programme, l'idée de cette exposition nouvelle ne laissait pas d'être à l'origine passablement prématurée. On oubliait trop que nous sortions à peine de la plus effroyable crise nationale, qu'il y avait eu en peu d'années l'exposition universelle de Vienne, l'exposition de Philadelphie, et que ces déploiemens de richesses industrielles, en se multipliant, pouvaient perdre de leur prix. C'était, si l'on veut, un acte de foi dans la fortune de la France, c'était vraiment aussi un acte de témérité, une sorte de gageure. Prématurée ou non, l'idée a fait son chemin, et dès que la résolution a été prise, il faut convenir qu'on n'a rien négligé pour en assurer le succès, pour gagner la gageure. On s'est mis énergiquement à l'œuvre. Ce n'est pas seulement le Champ de Mars qui a été transformé de nouveau, comme en 1867,

pour recevoir les produits de l'univers entier; en face du Champ de Mars, de l'autre côté de la Seine, un brillant et pittoresque édifice s'est élevé par enchantement, à la place même où déjà de son temps Napoléon avait rêvé de construire un palais pour le roi de Rome, sur ces hauteurs de Passy qui depuis la restauration ont gardé le nom de Trocadéro. Palais, pavillons étrangers, galeries monumentales, jardins, aquariums, tout a été improvisé, tout se dégage par degrés sous la direction supérieure de M. l'ingénieur Krantz. A l'ouest de Paris, ces quartiers métamorphosés sont une cité nouvelle, le caravansérail des nations industrielles. Ce qui semblait impossible est devenu en peu de temps une réalité par la toute-puissance d'une activité intelligente. Ce qui pouvait paraître au début une aventure touche déjà au succès, en dépit des obstacles de toute sorte, des crises politiques et des préoccupations universelles. La France, sans regarder derrière elle, ni même devant elle, a donné cet exemple de confiance, et à son appel toutes les nations ont répondu, toutes ou presque toutes. L'Allemagne seule a hésité d'abord. Ce n'est qu'au dernier moment qu'elle s'est décidée à se faire représenter dans la galerie des arts; elle sera présente par ses tableaux. Tous les autres pays du monde ont déjà envoyé leurs produits, ils sont à leur poste comme la France. Le prodige est plus qu'à demi accompli par le concours de tous, puisque dès demain, au jour primitivement fixé, sans plus de retard, l'exposition universelle de 1878 s'ouvre comme une solennité nationale.

Après cela, quelques efforts qu'on ait prodigués, malgré tout ce qu'on a pu déployer de science ingénieuse et d'activité, il n'est point impossible que cette inauguration de demain ne soit encore passablement confuse, que le chaos n'ait quelque peine à se débrouiller. Ce n'est que par degrés qu'un certain ordre peut s'établir dans cette vaste collection des produits de l'univers: il faudra quelques jours, peut-être même quelques semaines. Les premières visites seront pour ces jardins improvisés, pour ces pavillons pittoresques, ornemens féeriques d'une création colossale. Tout n'est pas terminé sans doute; mais le plus difficile est fait, les grands obstacles sont vaincus, l'exposition existe. La politique elle-même s'est mise galamment de la partie en laissant un répit généreux, et dès ce moment on peut dire que ces pacifiques assises du travail et du génie humain sont ouvertes. Paris se prépare à redevenir comme dans d'autres temps la ville universelle où l'on entendra toutes les langues et où l'on verra tous les costumes. Paris, pour quelques mois, va appartenir à tout le monde excepté aux Parisiens. Il n'aura pas vraisemblablement cette fois la visite des empereurs et des chanceliers d'état, qui semblent pour l'instant assez occupés et qui n'éprouvent peut-être pas absolument le besoin de se rendre à Paris, quoiqu'ils pussent y venir sans crainte. Les princes du moins ne manqueront pas, — sans parler du shah de Perse, qui a quitté Téhéran

pour refaire un voyage de France. Le prince de Galles, qui est toujours un hôte bienvenu à Paris et qui préside la commission anglaise, sera de l'inauguration de demain. On aura le comte de Flandre pour la Belgique, le duc d'Aoste pour l'Italie, le prince de Danemark et le prince Henri des Pays-Bas, le prince impérial d'Autriche, probablement le roi Alphonse avec la jeune et gracieuse reine d'Espagne, — qui sait? peut-être le tsarevitch. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si la France a le privilège de ne pas changer avec ses gouvernemens, d'être un peu aimée pour elle-même, pour sa civilisation séduisante, et d'attirer toujours par sa bonne grâce hospitalière, elle recueillera aussi de cette exposition des fruits plus sérieux; elle lui devra d'être une fois de plus le théâtre où tous les peuples vont donner la mesure de leur génie, de leur activité créatrice dans l'inépuisable domaine du travail. On pourra embrasser d'un regard cette immense variété de produits humains, comparer les œuvres, évaluer les progrès accomplis depuis les expositions dernières. C'est un spectacle aussi instructif qu'attrayant, fait pour parler à tous les esprits réfléchis.

L'essentiel serait que la représentation qui commence demain allât jusqu'au bout sans être troublée par les diversions extérieures ou intérieures, que les événemens et les passions voulussent bien consentir à nous accorder ce qu'on pourrait appeler la trêve de l'exposition. En sera-t-il ainsi? aurons-nous six mois sans crises nouvelles? C'est là le point obscur, et, malgré tout l'intérêt de la cérémonie qui se prépare, à laquelle doit présider M. le maréchal de Mac-Mahon, ce n'est point en vérité au Champ-de-Mars ni sur les hauteurs du Trocadéro que s'agitent pour l'instant les questions les plus sérieuses, les plus décisives pour le monde.

Les vraies questions du moment, celles d'où dépend la paix du continent tout entier, elles sont à Londres et à Saint-Petersbourg, à Berlin et à Vienne, elles sont aussi en partie autour de Constantinople, dans ces régions orientales où la guerre a exercé ses ravages, mais où elle n'a pas pu créer une situation définitive, acceptée par tout le monde. Évidemment ces questions n'ont point fait jusqu'ici un pas sérieux vers une solution; elles restent entières, et ce qu'il y a tout au plus de visible, c'est une sorte de halte dans des complications qui n'ont pris toute leur gravité que le jour où elles se sont résumées dans un antagonisme direct entre la Russie et l'Angleterre. Et à quoi tient cette halte? Peut-être simplement à un incident imprévu qui a ralenti tout à coup la marche des choses en Europe sans changer la situation périlleuse qui n'a cessé d'exister en Orient. Le « petit grain de sable » a toujours son rôle dans les affaires humaines. Aujourd'hui le grain de sable, c'est la goutte pour le prince Gortchakof, c'est une éruption pour le prince de Bismarck. Il y a eu des cas où l'on s'est demandé pourquoi certains hommes d'état étaient malades: il paraît qu'ils ne

pouvaient pas être malades sans intention ! A l'heure qu'il est du moins, malgré l'apparente opportunité du contre-temps, ce n'est point un prétexte fictif. Le prince Gortchakof, avec ses quatre-vingts ans, après les fatigues des derniers mois, est bien réellement atteint d'une manière assez grave pour être contraint à un repos momentané ; M. de Bismarck est indubitablement retenu dans ses terres du Lauenbourg par une indisposition pénible, irritante, quoique peu dangereuse. La maladie de l'un et de l'autre n'a rien d'imaginaire, et par cela même toutes les négociations ont dû nécessairement être un peu contrariées. Jusqu'à quel point cependant les deux chanceliers, fussent-ils bien portans, pourraient-ils se promettre de dénouer par leur diplomatie cet inextricable nœud oriental ? Que s'est proposé M. de Bismarck en se chargeant tout récemment de ce rôle de « courtier honnête » dont il parlait il y a trois mois, en prenant, en un mot, au nom de l'Allemagne, l'initiative d'une sorte de médiation entre l'Angleterre et la Russie ? Cette médiation, que l'incident de la double indisposition des chanceliers a interrompue, est peut-être une phase nouvelle dans les affaires d'Orient, elle n'en change pas l'essence et elle ne modifie pas la logique de toute une situation.

Au premier abord, et sans qu'on puisse préciser encore l'origine réelle de cette idée, M. de Bismarck, avant d'en revenir à un congrès sans lequel rien ne peut être définitif, aurait tenu à commencer par un préliminaire de conciliation entre la Russie et l'Angleterre. Il aurait voulu faire accepter par deux puissances qui ne sont point en guerre une sorte d'armistice en vertu duquel l'armée russe, qui est autour de Constantinople, et l'escadre anglaise, qui est dans la mer de Marmara, auraient quitté respectivement les positions qu'elles occupent et se seraient retirées à une distance égale ou équivalente. La proposition n'a point été déclinée en principe. On ne décline pas en principe une idée qui peut conduire à un arrangement. La combinaison n'était pas moins bizarre. La difficulté était surtout d'établir une parité entre des forces d'une nature si différente, de régler les mouvemens de ce que M. de Bismarck lui-même, dans son langage humoristique, a appelé « l'éléphant et la baleine, » de fixer des distances, de déterminer des garanties dans le cas d'un insuccès définitif des négociations. Y aurait-il par exemple égalité entre l'armée russe, maîtresse du pays, s'éloignant tout au plus de quelques marches, et la flotte anglaise revenant à Besika, repassant le détroit des Dardanelles, au risque de voir la porte de la mer de Marmara se refermer sur elle ? Ce n'est pas tout. Que devenait la Turquie en tout cela ? La Turquie n'a point sans doute une existence bien robuste et bien assurée ; elle existe pourtant à demi, elle est censée être neutre entre la Russie et l'Angleterre, entre « l'éléphant et la baleine. » Sur quoi se fondait-on pour disposer sans son aveu de son territoire et de la mer dont elle est souveraine, pour la laisser

soumise à un retour éventuel d'adversaires prêts à se combattre sur les ruines de ce qui lui reste d'indépendance? Quelle serait sa position à elle le jour où Russes et Anglais, à bout de négociations inutiles, croiraient devoir tout simplement rentrer, les uns dans leur camp, les autres à leur mouillage? — Rien n'était plus simple que d'accepter en principe cette proposition d'une retraite simultanée, d'autant plus que c'était pour le moment sans conséquence. Quand on en est venu à la pratique, la combinaison s'est presque évanouie; les impossibilités de toute sorte ont éclaté, elles étaient à peu près inévitables, et elles sont peut-être insurmontables.

La vérité est que de part et d'autre on a été conduit par les événements à une situation violente d'où l'on ne sait plus comment sortir et que suffit à caractériser cette proposition d'un armistice à peine déguisé là où il n'y a point une guerre déclarée. Au point où en sont les choses, réussit-on même à trouver le moyen de combiner cette double retraite d'une armée et d'une flotte, on ne serait pas beaucoup plus avancé! La diplomatie n'aurait qu'une modeste victoire qui éloignerait provisoirement des forces rivales sans toucher au fond du débat. La question qui divise l'Angleterre et la Russie est d'une bien autre portée, d'un ordre tout politique. Elle est apparue le jour où le traité de San-Stefano a été connu et où la proposition d'un congrès a été faite. Il s'agit de savoir si un état même victorieux a le droit de substituer un traité fait par lui seul à des traités qui lient toutes les puissances, si l'Orient, tel qu'il est, dépend d'une influence unique, prépondérante, ou s'il relève de la juridiction de l'Europe qui l'a reconnu et garanti. La Russie n'a cessé de répéter depuis quelque temps qu'on lui faisait de mauvaises querelles, qu'elle avait livré le traité de San-Stefano à toutes les puissances, que tous les cabinets restaient maîtres de l'examiner, de proposer les modifications qu'ils croiraient utiles. S'il en était sérieusement ainsi, si le cabinet de Saint-Pétersbourg ne gardait aucune arrière-pensée, pourquoi hésiterait-il à soumettre le traité, œuvre de ses conquêtes, à l'autorité d'une solennelle délibération diplomatique, comme on le lui demande? Il n'y aurait pas vraiment de difficulté, et cependant, on le sent, cette difficulté existe et persiste.

Elle est dans l'idée que se fait évidemment la Russie de l'autorité de ce congrès qu'elle a l'air d'invoquer; elle est dans la prétention quelquefois avouée, toujours sous-entendue qu'a le cabinet de Saint-Pétersbourg de ne reconnaître que ce qu'il voudra dans les délibérations de l'Europe, de n'accepter que ce qui ne touchera pas essentiellement à sa politique, aux points sur lesquels portent ses prédilections calculées. La prétention du gouvernement anglais, au contraire, est que tout doit être soumis à la souveraine décision du congrès, que le seul point de départ régulier de toute délibération est dans les traités auxquels ont souscrit les puissances réunies, qui gardent leur autorité tant

qu'ils n'ont pas été réformés d'un commun accord. Le gouvernement anglais ne refuse pas de coopérer aux réformes de ces traités que la force des choses impose ; il ne conteste pas à la Russie quelques-uns des bénéfices de ses victoires, — il ne lui reconnaît pas le droit de biffer du bout de l'épée ce qui a été fait d'intelligence avec les autres nations, de créer arbitrairement des états nouveaux, de transformer la Mer-Noire en lac russe, de mettre sous sa tutelle le passage des détroits, de fonder ou de préparer plus ou moins directement sa domination en Orient. Au traité de San-Stefano, il oppose des actes dont le cabinet de Saint-Petersbourg a déclaré lui-même ne pouvoir se délier sans une entente avec toutes les puissances. Sur ce point, il est jusqu'ici inflexible, et la force de l'Angleterre vient justement de ce qu'en défendant ses intérêts elle défend les intérêts et la liberté de l'Europe ; elle reste pour ainsi dire retranchée et campée sur le terrain du droit européen. Ce n'est point une querelle de mots comme on le dit quelquefois ; la lutte est au plus profond des choses, dans les intérêts, dans les traditions, et elle prend une bien autre importance, elle s'élargit étrangement lorsqu'on embrasse, de l'Occident à l'empire des Indes, l'immense champ de bataille où peuvent se rencontrer les deux puissances rivales. C'est ce qui fait la gravité de cet antagonisme entre la Russie et l'Angleterre, même quand par un expédient momentané de diplomatie une armée et une flotte, « l'éléphant et la baleine, » cesseraient d'être en présence. C'est ce qui rend le problème d'une conciliation si difficile à résoudre, et le malheur est que plus on va plus cette situation se complique ; elle s'aggrave chaque jour de tout ce qui se passe en Europe aussi bien qu'en Orient. On aurait beau se faire illusion, le péril ne diminue pas.

Qu'arrive-t-il en effet ? Tandis que la diplomatie directe ou indirecte poursuit ses négociations sans résultat saisissable jusqu'ici, l'Angleterre, toujours lente à se mouvoir, mais froidement résolue dès qu'elle a pris son parti, l'Angleterre ne discontinue pas ses armemens. L'activité redouble dans ses arsenaux ; des corps d'expédition se forment, des détachemens de l'armée des Indes sont appelés à Malte, les colonies les plus lointaines se mettent en défense ou en disposition de seconder la mère-patrie. Tout est en mouvement, et lord Beaconsfield, fort de l'appui de la reine, du parlement, de l'opinion nationale, ne s'est pas avancé jusqu'à ce point pour battre en retraite sans avoir des garanties suffisantes. L'Angleterre ne fera pas à coup sûr la guerre par plaisir, elle ne la fera que si elle ne peut pas l'éviter ; elle est visiblement prête à l'accepter seule ou avec des alliés, sans enthousiasme comme sans faiblesse, plutôt que de consentir à l'éclipse de son influence dans ces contrées orientales. Quant à l'Autriche, qui a tout à la fois des intérêts plus directs et une position plus compliquée, elle arme elle aussi, sans éclat, en négociant toujours, en cherchant à obtenir des

concessions à Saint-Pétersbourg, et, à défaut de ces concessions nécessaires à sa sécurité, elle ne pourra rester longtemps inactive. — D'un autre côté, la situation de l'Orient devient de plus en plus critique. Tout est plus que jamais livré à l'incertitude et à l'anarchie. Les Grecs, soulevés dans la Thessalie et dans l'Épire, défendent les armes à la main les droits de l'hellénisme moins menacé désormais par la domination ottomane que par la primauté bulgare. Au nord du Danube, la Roumanie est pour le moment livrée aux troupes russes, qui campent dans les provinces moldo-valaques comme en pays conquis, qui occupent tous les points stratégiques, les chemins de fer, les postes principaux. L'armée roumaine, qui allait l'an dernier au secours des Russes, autour de Plevna, et qui se battait vaillamment, est réduite maintenant à se retirer dans les montagnes pour éviter un choc avec les soldats du tsar. Le prince Charles, le parlement de Bucharest, sont nécessairement annulés, et la Roumanie n'a proclamé son indépendance que pour la voir aussitôt humiliée par une occupation étrangère. — En même temps, au sud des Balkans, dans les monts Rhodope, autour de Philippopol, a éclaté une insurrection musulmane qui paraît prendre de l'extension; les corps insurgés, qui se composent de miliciens débandés, d'anciens soldats des divisions de Suleyman-Pacha, sont assez nombreux et assez bien armés pour avoir eu déjà des engagements sérieux, pour avoir même contraint les Russes à un certain déploiement de forces. L'insurrection est loin d'être vaincue, et ce n'est pas avec les Turcs qu'on réussira à la dompter ou à la désarmer.

Chose étrange, la Russie est partie pour l'Orient en libératrice, en pacificatrice, en messagère de la civilisation se donnant de sa propre autorité la mission d'aller accomplir les réformes préparées par la conférence européenne de Constantinople, et à quoi est-elle arrivée? Après une année de guerre et de victoires, elle a détruit à peu près l'empire ottoman et accumulé des ruines dont elle est embarrassée. Elle a contre elle les Grecs, elle a violenté et ulcéré les Roumains; elle ne compte pas apparemment sur la reconnaissance du sultan dont elle a démembré les états, et elle est diplomatiquement en conflit réglé avec quelques-unes des principales puissances de l'Europe. N'est-ce pas la preuve la plus éclatante de ce qu'il y a eu d'excessif dans cette politique dont le dernier mot est le traité de San-Stefano? La question est maintenant de savoir si la Russie s'engagera plus avant dans ces complications sans issue, au risque de déchaîner une guerre nouvelle, bien autrement redoutable, ou si, par une courageuse inspiration de prévoyance, elle consentira à s'arrêter devant les droits et les intérêts de l'Europe. La Russie peut assurément, sans humiliation pour son orgueil, sans perdre même tous les fruits de ses victoires, accepter cette haute juridiction des puissances européennes réunies en congrès : ce serait un premier gage de paix pour l'Occident, sans doute aussi le

commencement d'une réorganisation plus sûre, plus équitable et plus efficace pour l'Orient.

C'est dans ces conditions que nos chambres sont rentrées hier à Versailles pour reprendre leur session interrompue il y a un mois, et elles ont à coup sûr bien des raisons de s'observer, d'éviter les diversions passionnées et stérilement agitatrices; elles ont particulièrement aujourd'hui deux raisons, — l'exposition qui va s'ouvrir et ces affaires d'Orient qui restent comme un nuage noir sur l'Europe, qui, sans engager directement la France, ne peuvent la laisser inattentive.

On répète assez souvent depuis quelque temps qu'il y a de toutes parts un sensible apaisement d'opinion, que la confiance dans les institutions nouvelles fait de rapides progrès, que la république a définitivement conquis le pays, et en effet il n'est point douteux que tout est pour le moment au calme, à la tranquillité. Les chambres se sont rarement réunies dans une plus profonde paix intérieure. Les conflits se sont évanouis, les pouvoirs ne sont plus en guerre. Si la confiance n'est pas aussi complète qu'on le dit, il y a du moins un besoin instinctif de se rassurer, et sait-on à quoi tient ce rassérénement d'une situation naguère si troublée? C'est que ce qui existe aujourd'hui est après tout le résultat du cours naturel des choses, du jeu des institutions; c'est que le dénoûment des dernières crises a été conquis sans effraction, sans violence, par une manifestation légale d'opinion; c'est que le pouvoir est passé, sinon sans peine, du moins sans révolution, dans les mains d'un ministère qui reste le représentant honorable et sensé de ce qu'il y a de plus légitime ou de plus pratique dans les vœux de la majorité républicaine élue par le pays. Tout s'est passé régulièrement, et c'est là, si on le veut bien, ce qui peut donner un caractère sérieux et durable à cette paix intérieure reconquise. Oui, assurément, les épreuves les plus dures sont passées. Le régime nouveau n'est plus contesté, et il a aujourd'hui l'avantage d'avoir montré, dans des circonstances difficiles, qu'il pouvait suffire à tout. La république n'est plus menacée par ses adversaires, qui se découragent ou se débandent, qui, dans tous les cas, sentent pour le moment leur impuissance. C'est là le beau côté. Il n'y a qu'un point noir qui peut grossir si l'on n'y prend garde. Le danger pour la république n'est pas maintenant dans ses adversaires, il est dans l'abus de cette récente victoire, dans les mesquines représailles d'une majorité toute-puissante, dans les âpretés jalouses et exclusives de l'esprit de parti, dans les impatiences de domination, dans la manie de tout remuer et de tout agiter. Tant qu'il n'y a que des discussions vaines et des propositions saugrenues, ce n'est rien encore, quoique ce ne soit pas sans inconvénient. La question change de face dès qu'on touche aux fondemens de l'état, aux ressorts essentiels de la puissance nationale, à l'économie publique, aux finances.

Voilà le danger ! Ce n'est point sans doute que la situation écono-

mique et financière de la France ait rien d'alarmant, surtout au milieu des crises que traverse l'Europe; elle est certes supérieure à celle de la plupart des pays du monde, sauf l'Angleterre. Il y a cependant des signes qui ne peuvent passer inaperçus, qui apparaissent dans les statistiques publiées par le gouvernement. Ainsi, d'après les tableaux du commerce qui viennent d'être mis au jour pour les trois premiers mois de 1878, le chiffre des importations aurait augmenté de 131 millions de francs sur la période analogue de l'année derrière; les exportations ont subi au contraire une diminution de 60 millions. Sans attacher une importance exagérée à ces chiffres, il faut pourtant bien voir la trace d'un certain malaise ou d'une certaine stagnation dans ce double phénomène de l'accroissement des importations étrangères en France et de la diminution des exportations françaises au dehors. D'un autre côté, l'état des revenus publics vient d'être également publié, et on peut y constater ce fait nouveau, depuis longtemps inusité en France, d'un arriéré de 28 millions sur les premiers douzièmes des contributions directes, même d'une légère augmentation dans les frais de poursuites. L'arriéré s'explique tout simplement sans doute par un inévitable retard dans la confection des rôles à la fin de 1877, et cela prouve aussi le danger de recourir à cet expédient des douzièmes provisoires, de laisser le budget en suspens jusqu'à la dernière heure, au risque de s'interdire toute discussion sérieuse et de jeter un certain trouble dans les services administratifs. De toute façon, la situation économique et financière de la France, sans avoir rien d'inquiétant, est aujourd'hui à ce point où elle doit être considérée et traitée avec la circonspection la plus sérieuse, avec les ménagemens les plus attentifs.

Or quel est le système auquel on semble se laisser aller? On dirait que les ressources de la France sont inépuisables et que ce colossal budget de près de 3 milliards est plein de magiques fascinations pour des politiques nouveaux impatiens de le manier. La république, qui paraît vouloir égaler l'empire en décrétant comme lui des boulevards, des fêtes et des illuminations, risque, si elle n'y prend garde, de l'imiter aussi dans son administration financière. Demander des diminutions d'impôt, cela va sans dire, — c'est toujours le premier point. Il y a eu déjà dans le dernier budget des réductions auxquelles M. le ministre des finances a consenti, dont il a pris l'initiative, et on lui en demandera bien d'autres. Chaque région a sa victoire à remporter sur le budget; chaque groupe d'intérêts locaux, chaque industrie a une réduction ou une abolition d'impôt à réclamer. Nous ne parlons pas des réformateurs toujours disposés à remplacer les réalités positives d'impôts éprouvés par des chimères qui ne rempliraient pas les coffres de M. le ministre des finances. D'un autre côté, il y a déjà des propositions de toute sorte pour payer la bienvenue de la république par une amélioration généreuse de la condition matérielle des fonctionnaires

de tout ordre, civils, militaires, universitaires. Eh ! certainement, on n'en disconvient pas, parmi ces propositions il y en a qui n'ont rien que de juste, de prévoyant ou de réparateur ; elles n'ont d'autre inconvénient que d'entraîner forcément des dépenses considérables, d'exiger de nouveaux crédits qui vont enfler démesurément le budget. Si on réunissait toutes les propositions de crédits qui ont été faites depuis quelque temps, on arriverait à des chiffres quelque peu effrayans. Et voilà maintenant les propositions bien autrement importantes de M. le ministre des travaux publics sur le rachat des chemins de fer, sur l'amélioration des ports, des voies fluviales. Celles-là aussi méritent d'être étudiées et traitées avec considération. Malheureusement, avec tout cela, on entre dans une voie d'emprunts inévitables et prochains, de dépenses qu'on ne peut pas toujours préciser, sans parler de la question plus grave encore peut-être du rôle, des responsabilités et des charges de l'état dans l'exploitation des chemins de fer.

Poursuivre des réductions d'impôts et des augmentations de dépenses c'est un courant auquel on se laisse aller facilement. Il n'y a qu'une proposition à faire, un vote à obtenir, une majorité à rallier pour populariser la république. C'est là justement que le sénat peut intervenir avec autorité, avec efficacité. D'ici à peu, il aura des discussions sérieuses à propos des chemins de fer ; il se doit à lui-même d'exposer devant le pays la situation financière telle qu'elle est, sans pessimisme et sans illusion. M. le ministre des finances, qui l'autre jour, dans les Landes, prononçait un discours ingénieux et sensé à l'inauguration d'un monument élevé en l'honneur de Frédéric Bastiat, M. Léon Say est un administrateur trop vigilant et trop habile pour ne pas voir le danger d'aller trop vite, et pour n'être point heureux de se sentir appuyé contre ceux qui voudraient violenter sa prudence. Il ne s'agit ici ni de soulever des questions de partis, ni de susciter des conflits de pouvoirs ; il s'agit de maintenir dans toute sa vigueur, dans son intégrité un des ressorts de la puissance nationale, de réserver les ressources de la France dans un moment où la situation de l'Europe reste obscure, où s'agitent tant de problèmes dont les grands peuples ne se désintéressent pas indéfiniment.

CH. DE MAZADE.

Dictionnaire de l'administration française, par M. Maurice Block.
2^e édition, Paris 1877. Berger-Levrault.

L'administration tient, en France, une si grande place, elle est investie d'attributions si étendues, que chaque citoyen, chaque contribuable est intéressé à connaître non-seulement les textes légaux qu'elle est chargée d'appliquer, mais encore sa doctrine et sa jurisprudence, c'est-à-dire les circulaires et les instructions qui complètent ou éclairent les dispositions législatives. Le dictionnaire publié en 1857

par M. Maurice Block a rendu tous les services que l'on devait attendre d'une encyclopédie bien ordonnée ; il a obtenu et conservé, à l'étranger comme en France, une autorité incontestée et peut être considéré comme le livre classique de l'administration française.

De nombreuses et importantes modifications ont été introduites depuis vingt ans dans l'économie générale de nos lois ainsi que dans l'organisation des services publics. Les révolutions politiques, les changemens apportés à la forme du gouvernement, ont dû exercer une grande influence sur la conduite des affaires administratives. Peut-être cependant n'est-ce point la principale cause des réformes accomplies ni des progrès réalisés. Avant de servir telle ou telle forme de gouvernement, l'administration sert l'intérêt social dans son acception la plus étendue ; quel que soit le régime politique, elle a pour devoir de préparer les réformes et d'appliquer les procédés les mieux appropriés à la satisfaction des besoins moraux et matériels du pays. Or on peut juger facilement à quel point se sont élargis pour elle les horizons de son domaine. Le développement de l'industrie, l'emploi de nouveaux moyens de communication et de transport, les chemins de fer, le télégraphe, etc., l'ont amenée à se transformer et à créer des services nouveaux. Tout est nouveau également, ou du moins renouvelé, dans les institutions qui se rattachent à l'enseignement public, à l'épargne populaire, à l'assistance comme à la répression, à la police générale du travail. Ces modifications ont trouvé place dans la seconde édition du dictionnaire, qui est ainsi tenu au courant de la législation la plus récente, tout en conservant l'ordre méthodique dans lequel sont disposés les articles pour rendre les recherches plus faciles et plus sûres.

M. Maurice Block a introduit dans cette édition une amélioration très importante en faisant connaître les lois et réglemens qui sont en vigueur dans les autres pays. Cette comparaison est pleine d'enseignemens : elle peut éclairer l'administration française sur les combinaisons plus ingénieuses, plus simples, souvent même plus libérales qui sont adoptées à l'étranger. Grâce aux études de législation comparée qui complètent la seconde édition du dictionnaire, on a sous la main tous les documens essentiels pour améliorer les méthodes et les procédés qui intéressent les divers services. C'est ainsi que le *Dictionnaire de l'administration française* se représente au public avec des additions qui lui gardent le premier rang parmi les travaux de ce genre. Il se recommande par la multiplicité autant que par la sûreté des informations. Le principal mérite en revient à M. Maurice Block, qui, après s'être entouré de nombreux collaborateurs, a pris lui-même la plus grande part à la rédaction de cette encyclopédie administrative.

CH. LAVOLLÉE.

L'UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE.

Depuis trois ans, une réunion de jeunes gens a fondé des cours pour les ouvriers ; l'idée de cette association peut se résumer en deux mots : faire profiter ceux qui n'ont reçu que l'instruction primaire des fruits d'une éducation plus large en leur donnant comme professeurs les élèves frais émoulus de nos grandes écoles. Il ne faut pas en effet avoir plus de vingt-cinq ans pour aspirer à monter dans ces chaires improvisées et entreprendre de développer devant un auditoire attentif les leçons que l'on a reçues soi-même. Maîtres et élèves doivent beaucoup profiter de cette institution, car les uns sont ainsi obligés à réapprendre ce qu'ils se seraient empressés peut-être d'oublier, ils se forment de plus à un art nouveau pour eux : l'art de la parole ; les autres, les auditeurs, en peu de leçons, sont mis au courant des idées qui traversent nos écoles, ils apprennent l'histoire de leur pays, de leur langue, et par des cours, appropriés souvent à leur métier, on les met au courant des inventions nouvelles, des pratiques qui facilitent leur travail. Enfin on les détourne ainsi des cabarets, des mauvais lieux, on élève leur esprit vers des objets dignes de toute l'attention d'hommes libres, prenant part dans une certaine mesure à la conduite des affaires de leur pays.

Si l'*Union française de la jeunesse* a institué des cours d'histoire, de littérature, de dessin, de chimie, de physique, d'arithmétique, elle n'a pas oublié l'étude de nos lois au point de vue pratique. Le droit civil, commercial, l'économie politique, font partie de son programme, et sont enseignés de manière à donner aux ouvriers une idée juste de leurs droits et devoirs vis-à-vis de la société ; mais dans ces réunions il doit y avoir certains sujets difficiles à aborder, difficiles à faire comprendre à ces intelligences neuves que souvent des orateurs de club ont perverties par des déclamations oiseuses et dans des intentions perverses. Les jeunes professeurs de l'*Union française* ont pour tâche de ramener l'esprit de leurs auditeurs à des sentimens meilleurs, et vis-à-vis de la société ce sera leur plus grand mérite. Par une diffusion juste des lumières ils peuvent arriver à rendre du calme à des intelligences dévoyées, à leur montrer le chemin qu'elles ont à suivre et ce qu'elles doivent à la France, leur pays. C'est là une belle mission, qu'ils sauront remplir, et nous devons, en leur facilitant les moyens de faire progresser leur œuvre, les remercier d'avoir déjà vécu trois ans, et nous associer à tous leurs efforts. Hier l'*Union française de la jeunesse* a donné une matinée au théâtre de la Galté. Le programme de cette journée était fort bien rempli, et le concours du Théâtre-Français en a assuré le succès. Nous espérons que les membres de cette association sauront donner plus d'extension à leur société en multipliant les matinées dans le genre de celle de dimanche.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

L'IDÉE DE JEAN TÊTEROL

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Les petites choses ont quelquefois de grandes conséquences. Certains hommes ont l'esprit ainsi fait que de vulgaires incidens qui méritent à peine d'être racontés produisent sur eux une impression ineffaçable et qu'ils en gardent à jamais le souvenir. Ils ont cru entendre le ciel ou le diable qui les appelait, et ils partent du pied gauche pour aller où leur destinée les envoie.

Le 2 septembre 1833, vers le milieu de la matinée, le baron de Saligneux, vêtu d'une douillette de soie couleur vert-pomme, les mains dans ses poches, quitta son cabinet de travail pour faire un tour dans son jardin. Le baron de Saligneux, connu à dix lieues à la ronde sous le nom du baron Adhémar, possédait dans le canton de Saligneux, situé aux confins du Bugey et de la Bresse, un beau château que lui avaient légué ses ancêtres, et il possédait aussi des champs, des vignes, des bois, des prés, plus de deux cents hectares d'un seul tenant. Il s'occupait de gérer ses biens, de cultiver ses terres, ayant l'œil à tout, ne s'en rapportant jamais qu'à lui-même, respecté de tout son monde plus qu'il n'en était aimé. Le baron passait pour avoir l'humeur sévère, l'abord un peu rude; cependant il y avait manière de le prendre, il ne s'agissait que de plier l'échine devant lui et de lui parler chapeau bas. Tous ceux de ses serviteurs qui employaient cette méthode s'en trouvaient bien; mais il y a des cous raides, des fronts durs et altiers, auxquels répugnent les abaissemens. Le baron avait pour aide-jardinier un garçon de dix-huit ans, nommé Jean Téterol, qui n'avait pas su ou n'avait pas voulu se ménager ses bonnes grâces. Ce garçon était

un enfant trouvé; il avait été ramassé sur un grand chemin. On l'appela Téterol, parce qu'on crut lire ce nom sur un papier cousu à ses langes. Le bruit courut qu'il devait le jour aux amours éphémères d'un voyageur de commerce et d'une servante d'auberge; la servante avait disparu et ne donna jamais de ses nouvelles. Il fut nourri, élevé par la charité publique, qui à vrai dire ne fit pas grand'chose pour lui; on le laissa croître à l'abandon, et peut-être aurait-il mal tourné, si le jeune curé de Saligneux, qui avait toutes les vertus d'un vieux curé, n'avait conçu quelque intérêt pour cet enfant. Il le fit venir, l'interrogea, fut frappé de son ouverture d'esprit, de sa vive intelligence. Il se décida à le recueillir auprès de lui, il lui apprit à lire, à écrire, à compter. L'abbé Miraud était amateur de jardinage; il en donna des leçons à Jean Téterol, et quelques années plus tard il le plaça chez le baron de Saligneux, qui ne consentit à le garder à son service que pour faire honneur à la recommandation du curé. La figure de Jean Téterol ne revenait pas au baron, et il goûtait peu ses façons de faire. Il lui reprochait d'être enfermé en lui-même, absorbé dans ses pensées, taciturne, sournois. « On ne peut pas savoir, disait-il, si ce garçon vous est ami ou ennemi, ou plutôt il n'est ni l'un ni l'autre, c'est l'éternel étranger. » Il lui en voulait surtout d'avoir une tête de fer et le dos peu flexible. Le baron tenait par-dessus tout au respect, et Jean Téterol n'était pas né respectueux. Il était venu au monde avec la pensée qu'un baron de la vieille roche et un enfant trouvé se valent à peu près l'un l'autre, qu'ils ont été pétris du même limon. Qui lui avait mis cela dans la tête? Était-ce le voyageur de commerce ou la servante d'auberge?

Le baron Adhémar de Saligneux, vêtu d'une douillette couleur vert-pomme, les mains dans ses poches, se promenait dans son jardin, quand il aperçut Jean Téterol occupé à tailler un poirier. L'antipathie que lui inspirait l'enfant trouvé croissait de jour en jour: depuis quelque temps, il le guettait sans cesse, dans l'espoir de le prendre en faute; mais il n'était pas facile de prendre en faute Jean Téterol. Ce taciturne, qui sur la fin de sa carrière devint presque bavard, était un travailleur infatigable, dormant peu, se levant matin, appliqué, diligent, consciencieux. Goethe a dit « que, pour les têtes médiocres, un métier sera toujours un métier, que pour les bonnes têtes c'est un art, et que l'homme vraiment distingué, en faisant une chose, fait tout à la fois, ou plutôt qu'il voit, dans cette seule chose qu'il fait bien, le symbole de tout ce qui est bien fait dans ce monde. » Jean Téterol faisait bien tout ce qu'il faisait, non qu'il se souciât de plaire à ceux qui l'employaient et de s'attirer leurs éloges, mais il tenait beaucoup à plaire à Jean Téterol, qui n'était pas facilement content de lui-même.

Le baron s'approcha de Jean et le regarda un instant travailler ; puis, fronçant le sourcil, il lui reprocha de ne pas savoir s'y prendre. — Tu estropies mon poirier, lui cria-t-il ; laisse là ta chienne de serpette, et va bien vite me chercher le sécateur ; je t'apprendrai ton métier. — Jean lui répliqua tranquillement qu'il savait son métier et que dans certains cas une serpette vaut mieux qu'un sécateur. Peut-être avait-il raison, car il ne faut pas mépriser les serpettes ; mais, quand on est baron et qu'on a tort, on se fâche, et ce fut précisément ce qui arriva au baron Adhémar de Saligneux. Il apostropha vivement l'enfant trouvé, le traita d'insolent, d'orgueilleux, et lui représenta que rien n'est plus plaisant dans ce monde qu'un orgueil qu'on a ramassé sous un chou. Jean l'écouta d'abord sans mot dire ; bientôt, la patience lui échappant, il se mit à fredonner tout bas l'air de Malbrough. C'était la seule chanson qu'il eût apprise, et il aimait à la chanter ; par malheur, il avait la voix fautive, et, étant très appliqué à tout ce qu'il faisait, il chantait faux avec méthode et avec délices. Dans ce moment, sa voix fautive choqua moins le baron que son insolence. Bouillonnant de colère, il leva la main sur le jeune homme. Celui-ci fit un saut de côté et réussit à éviter le soufflet ; mais il ne put empêcher que le baron n'eût le pied aussi lesté que la main, ce pied l'atteignit à la chute des reins et l'envoya s'appliquer contre le poirier. Quand il eut repris son équilibre, il se retourna, ramassa sa casquette qui était tombée à terre, regarda le baron avec des yeux terribles où roulaient des larmes de rage ; puis soudain il prit ses jambes à son cou, détala et disparut.

Jean Téterol ne savait plus où il en était. Il voyait le monde au travers de son aventure, et le monde lui paraissait tout changé. Le soleil, les champs, les bois, le clocher de Saligneux, avaient un autre air, qu'il ne leur avait jamais connu. Les champs, le clocher, le soleil, avaient vu le coup de pied, et chacun faisait ses réflexions sur l'événement. Il alla cacher sa honte au fond d'un impénétrable fourré où il demeura deux heures à ronger ses poings. Il agitait des résolutions, des pensées plus extravagantes les unes que les autres. La première fut d'aller mettre le feu au château ; la seconde fut d'attendre le baron de Saligneux à un tournant de chemin et de lui casser l'échine. Il se tailla un bâton dans une branche de houx et l'examina avec complaisance. Cependant peu à peu son cerveau se rassit. Il croyait à peu de choses, mais il croyait aux tribunaux, aux gendarmes, et il avait décidé qu'il n'aurait jamais rien à démêler avec eux. Il dit à son bâton : — Non, ce n'est pas cela, je trouverai mieux. — Et il décréta que ce bâton, qui était commode à la main, ne lui servirait pas d'assommoir, qu'il s'en ferait un compagnon ; puis il regarda un vieux chêne qui le regardait, et il l'attesta qu'un jour Jean Téterol apprendrait à vivre au baron de Sali-

gneux. Il prononça ce serment d'une voix vibrante, et le chêne en parut touché. Tous les hommes forts ont débuté par un serment d'Annibal.

Il rentra furtivement au château, y prit ses nippes et ses papiers, dont il fit un paquet. Ensuite il cassa la tirelire où il serrait ses sous ; il en était fort ménager, et, ayant fait son compte, il fut glorieux de son addition. Après cela, il partit pour ne plus revenir. En arrivant à la grille, il se déchaussa et frappa fortement l'un contre l'autre ses deux souliers ferrés, pour en secouer toute la poussière qu'ils avaient pu ramasser sur les terres du baron de Saligneux. Il employa le reste de la journée à prendre des informations, à se procurer un havre-sac dans lequel il fourra ses nippes et une bourse en cuir où il logea ses sous. Il passa la nuit à la belle étoile, étendu sur le revers d'un fossé, le nez sous un buisson. Il dormit délicieusement, se réveilla frais et dispos, se sentant de force à braver le froid, la faim, la soif et toutes les épreuves qui l'attendaient.

L'abbé Miraud sortait de son église où il avait dit la messe, quand il vit venir à lui Jean Téterol, le havre-sac au dos, son bâton de houx à la main.

— Eh bien ! qu'est-ce donc ? lui cria-t-il. Que signifie cet équipage ?

A quoi Jean ne répondit rien. L'abbé Miraud le prit par le bras.

— Jean, cela ne va pas bien, lui dit-il. J'ai su que tu avais eu une scène avec M. de Saligneux.

— Savez-vous, s'écria Jean, qu'il a levé sur moi la main et le pied, en me traitant d'enfant trouvé ? Je n'ai pas senti sa main sur mon visage, mais j'ai senti son pied ici, voyez-vous ? et je le sens encore, et je le sentirai toujours, et ce qu'il a dit restera toujours là, ajouta-t-il en portant le doigt à son oreille.

— M. de Saligneux est un peu vif, repartit le bon curé, mais tu avais mal pris ses remontrances, tu avais été insolent.

— Qu'il se mêle de ce qui le regarde ! Ce n'est pas lui qui m'apprendra à tailler un poirier.

— Il t'apprendra du moins à être poli. Il faut être respectueux envers ses supérieurs, mon garçon. Ah ! fi donc, pendant qu'il te parlait, tu t'es permis de fredonner l'air de Malbrough.

— Excusez-moi, monsieur le curé, je n'en sais pas d'autre, répliqua le jeune homme en ricanant.

L'abbé Miraud prit un air sévère. — Jean, dit-il, ou je ne m'intéresse plus à toi, ou tu feras la paix avec le baron.

— Jamais, répondit Jean.

— Tu ne sais donc pas que l'évangile nous enseigne le pardon des offenses ? J'admets que le baron a eu tous les torts ; pardonne-lui.

— Jamais, répéta Jean en se frottant les reins.

— Jamais n'est pas un mot chrétien, reprit tristement le curé, c'est à peine un mot humain. — Et comme Jean se taisait : — Que comptes-tu faire ?

— Quitter le pays.

— Et où vas-tu ?

— Ah ! ça c'est mon secret, j'ai mon idée, dit Jean en relevant le menton.

— Méchant fou que tu es, lui répliqua l'abbé, te voilà bien riche avec ton idée ! Ah ! monsieur a une idée ! Est-ce que cela nourrit, une idée ? est-ce que cela tient chaud ? est-ce que cela garnit l'estomac ? et cela empêche-t-il de crever de faim ?

— C'est égal, j'ai mon idée, reprit Jean.

— Je crains qu'elle ne soit mauvaise. Ah ! prends-y garde, il y a des idées qui conduisent à l'hôpital, il y en a d'autres qui vous mènent tout droit au pénitencier. — Et le regardant fixement, le curé ajouta : — Je crois vraiment que tu as le diable dans les yeux.

— Dieu, ou le diable, fit-il, cela ne m'importe guère ; je ne crois ni Dieu, ni diable, monsieur le curé. Ah ! par exemple, où que j'aïlle, je vous promets que je serai honnête ; il n'y a que les imbéciles qui ne le soient pas, et puis, si jamais il me venait l'envie de voler, je penserais à vous, à votre vieux chapeau, à votre vieille soutane qui montre la corde, et cela m'empêchera de mettre la main dans la poche des autres. Mais il ne faut pas me demander de croire à Dieu ni au diable. S'il y avait un Dieu, je n'aurais pas été ramassé sous un chou, et s'il y avait un diable, il y a longtemps qu'il aurait emporté le baron de Saligneux et son maudit château ; mais pour ce qui est de voler, ce n'est pas mon idée, cela. Monsieur le curé, je vous promets de ne jamais voler.

— Serviteur au seigneur Jean Téterol et à son idée ! s'écria le curé ; — puis, tirant deux écus de cinq francs de sa poche, il les lui glissa dans la main. Jean hésita à les y garder ; cependant il se ravisa et dit : Merci. Là-dessus, il se mit en chemin. L'abbé Miraud le suivit quelques instans des yeux, le regarda s'éloigner brassant la poussière de la grande route, son bâton de houx à la main, son havre-sac au dos et son idée dans la tête.

A la vérité, l'idée de Jean Téterol était encore un peu confuse ; ce n'était qu'un à peu près, qu'un embryon. Il avait découvert qu'il y a deux espèces d'hommes, les riches et les pauvres ; que les premiers sont en possession de donner des coups de pied et que les seconds sont en possession de les recevoir. Ce qu'il savait aussi de science certaine, c'est que la veille il en avait reçu un, et qu'un jour il le rendrait à celui qui le lui avait donné. Oui, un jour Jean Téterol serait riche, encore plus riche que le baron de Saligneux, et il prendrait sa revanche, et alors on verrait quelque chose. Que ver-

rait-on ? il n'en savait trop rien, mais sûrement ceux qui auraient de bons yeux verraient quelque chose. Le point était de devenir riche. Comment ? Il avait promis au curé de son village de ne pas voler, il comptait s'enrichir en travaillant ; il avait remarqué depuis longtemps qu'en deux heures il abattait plus de besogne que d'autres dans toute leur journée, et que son ouvrage était mieux fait que le leur. A quoi travaillerait-il ? Sur cet article, il était également dans le doute, et il attendait qu'une inspiration lui vînt. Mais il avait ouï dire que Paris est l'un des endroits du monde où se font les grosses fortunes, et il avait mis dans son bonnet de s'en aller à Paris, et ce fut à Paris qu'il s'en alla, demandant aux passans le chemin de Paris, vivant de croûtons et d'eau claire, couchant sur la paille ou à la belle étoile, chantonnant l'air de Malbrough et causant avec son idée, qui lui répondait :

II.

Jean Téterol ne vola point et ne laissa pas de devenir plusieurs fois millionnaire, problème compliqué, difficile, qu'il est glorieux de résoudre. Voici comme à l'âge de cinquante-deux ans, dans un entretien confidentiel avec l'un de ses amis, le notaire Pointal, il résumait en gros son histoire :

« En arrivant à Paris, le gousset presque plat, je fis la connaissance de Limousins, bons compagnons. Ils me conduisirent dans leur chantier, où je passai tout le jour, regardant tailler la pierre, battre et gâcher le plâtre, questionnant, m'informant de beaucoup de choses, devinant le reste, me fiant moins à la parole d'autrui qu'à mes deux yeux, que je n'ai jamais eu la coutume de tenir dans ma poche. Il se fit un grand travail dans mon esprit, et avant de me coucher j'avais reconnu clairement que la bâtisse était mon affaire.

« Le surlendemain, j'étais manœuvre, gâcheur de mortier. Mon baquet sur l'épaule, je grimpais aux échelles, que j'aimais à sentir trembler sous mon pied et sous le poids de mes espérances. Du haut des échafaudages, je contemplais les passans ; ils me paraissaient tout petits ; c'est qu'apparemment ils n'avaient pas leur idée. Il y a les hommes qui en ont une, il y a les hommes qui n'en ont point : j'avais la mienne. L'abbé Miraud s'était trompé ; une idée, cela nourrit, cela désaltère, cela tient chaud en hiver, cela rafraîchit dans les chaleurs, et puis cela a des yeux, une bouche, une langue, cela parle, cela rit, c'est une compagnie ; grâce à mon idée, je n'étais jamais seul, ni le jour, ni la nuit. Quand j'avais l'estomac vide, je revoyais un château, un jardin, un poirier, un baron, et il me semblait que j'avais mangé. Je revoyais aussi un curé qui me glissait dans la main deux écus tout luisans. Je les ai encore, ces

deux écus; les voici. C'était un fonds de réserve, auquel je m'étais promis de ne jamais toucher; c'était aussi un fétiche, qui m'a porté bonheur. Que voulez-vous? je jeûnais, je vivais de travail et d'épargne. Je trouvais moyen d'acheter des livres, des compas; j'étudiai la géométrie, le dessin linéaire, tout seul, sans secours, sans conseil. Quelqu'un m'a dit un jour que j'avais le génie du débrouillement et des yeux qui voient clair dans la nuit.

« De manoeuvre, je devins maçon, et je sus bien vite tout ce qui concernait mon état. Mes camarades ne m'aimaient point; mais ils n'osaient pas me le dire, ni me regarder de travers; il y avait dans mes yeux quelque chose qui leur faisait peur. Savez-vous pourquoi ils ne m'aimaient pas? C'est que je n'allais jamais chez le marchand de vin et que j'avais le goût des grimoires. Il n'y a rien de plus utile dans ce monde que les choses qui ont l'air de ne servir à rien. Mais, sur mille maçons, combien en trouvez-vous qui préfèrent un grimoire à un marchand de vin? Un seul, et avec de la persévérance, tôt ou tard celui-là arrive; les autres demeurent enfoncés dans le troisième dessous, et les poings sur les hanches ils crient à l'injustice.

« Ayez des mains âpres à la besogne, dures à la fatigue, des jambes qui ne se lassent jamais d'être debout, du bon sens, une tête toujours en travail et certaine inquiétude d'esprit qui en toutes choses cherche le mieux; on vous remarquera, et vous ne resterez pas longtemps ouvrier. Quand je fus devenu maître maçon et que j'eus des hommes à gouverner, je me sentis dans mon assiette; c'était bien pour cela que j'étais né. On s'est plaint quelquefois que je n'avais pas le commandement-doux. Mes idées étaient si nettes, mes ordres étaient si précis, que les bons ouvriers m'obéissaient avec plaisir; ils s'accommodent mieux d'un brutal qui sait ce qu'il veut que d'un maître débonnaire qui ne le sait pas. Les chevaux devaient tout de suite si l'homme qui les monte s'entend à les manier; il leur est désagréable de sentir un cavalier maladroit sur leur dos; un bon cavalier les mène à son plaisir.

« L'entrepreneur qui m'employait, M. Corbil, était bien l'homme qu'il me fallait: je l'aurais inventé que je ne l'eusse pas fait autrement. Son humeur, son caractère, tout me servait à souhait. Il avait le goût des aventures et plus d'invention que de jugement. Les sottises se perdent dans les minuties, les indolents les négligent, l'homme fort voit les choses d'ensemble sans jamais mépriser les détails. M. Corbil les méprisait, il me chargeait de m'en occuper à sa place. Avec cela, il aimait ses plaisirs et il avait des distractions; je n'en avais point, et il n'est pas défendu de profiter de celles des autres. Il fit un jour une imprudence, s'embarqua dans une fâcheuse affaire; je l'avertis, il ne m'écouta point; il allait se

noyer, ce fut moi qui le retirai de l'eau par les cheveux. Dès lors il m'écouta toujours, et je lui devins aussi cher que la prunelle de ses yeux. J'étais son conseil, son oracle et son outil. Tout à coup je fis mine de vouloir le quitter ; pour me ramener, il me fit un pont d'or et une grosse part dans ses bénéfices. Je n'étais plus son outil, j'étais son associé, et ce fut le commencement de ma fortune.

« A sa mort, j'eus la succession de ses affaires. J'inspirais la confiance, de gros crédits me furent ouverts. Après avoir bâti pour les autres, je bâtis pour mon compte. C'était dans les années des grands percemens. J'achetai à bas prix des terrains dans des quartiers déserts, qui ne tardèrent pas à se peupler, et ma fortune fut faite. On a dit que je savais des rubriques. Ma rubrique est de bien faire tout ce que je fais ; j'ai su bâtir, j'ai su acheter, j'ai su vendre, j'ai su placer mon argent ; mais je n'ai jamais fourré la main ni le bout du doigt dans aucune spéculation hasardeuse, et jamais on ne m'a vu à la Bourse. On a dit aussi que j'avais eu de la veine, du bonheur. C'est possible ; mais ce qui aide à la veine, c'est de guetter les occasions, d'avoir l'esprit patient quoique inquiet, de ne sacrifier ni à ses aises ni à sa vanité, de joindre aux vues lointaines l'amour du détail, et de traverser les temps difficiles en sifflant bravement l'air de Malbrough. »

M. Téterol portait son histoire sur sa figure. Petit, ramassé de taille, un peu courtaud, fortement râblé, toujours vêtu de gros drap, ses millions ne lui avaient pas ôté son air rustique. Sa tête puissante était solidement attachée sur ses larges épaules ; ses sourcils buissonnaient. Son œil, d'un bleu d'acier, exprimait l'intelligence et la volonté et devenait terrible dans ses colères. Les rides de son front, ses manières, sa démarche, révélaient un orgueil sans arrogance et sans faste, mais intraitable, qui disait de loin aux passans : Me voilà, c'est moi. Il suffisait de voir cet orgueilleux traverser la rue pour reconnaître en lui un homme de petits commencemens, qui s'était frayé son chemin en jouant des coudes, un homme de guerre et de combat, qui avait gagné sa bataille. A quoi montait sa fortune ? Personne ne le savait, excepté lui. Avec l'âge, il était devenu communicatif ; il aimait à raconter ses affaires ; mais, quoi qu'il racontât, il y avait toujours quelque chose qu'il ne disait pas ; il joignait le parlage à la cachotterie. Avait-il un paiement à faire, il n'ouvrait jamais le bureau où était sa caisse avant de s'être enfermé à clé et d'avoir jeté un regard furtif sous les meubles pour s'assurer qu'il était bien seul. Acquittait-il le prix d'une emplette dans une boutique, il se tournait contre le mur en tirant sa bourse, qu'il ne faisait qu'entre-bâiller, afin que le mur lui-même ne pût savoir ce qu'il y avait dedans. Quand on se défie

des hommes, on finit par se défier des murs, et M. Téterol se défiait de tous les hommes, et même de son chien, qui, à parler franchement, avait la déplorable manie de fureter dans les tiroirs.

La réputation de M. Téterol était sans tache. Il n'avait jamais manqué à sa parole, jamais fait tort d'un sou à personne; il remplissait ses engagements avec une ponctuelle exactitude. Il se targuait de n'avoir jamais menti, et il en avait le droit; seulement il ne se croyait pas tenu d'avertir les autres de leurs erreurs quand leurs erreurs pouvaient lui être utiles. Il considérait la vie comme une guerre et les ruses de guerre comme des moyens permis; mais il n'employait pas qu'on les employât contre lui, et il trouvait fort mauvais qu'on usât de représailles à son égard. En pareil cas, il éprouvait des indignations vertueuses, tout à fait sincères et assez plaisantes; il y avait de la naïveté dans son fait; si retors qu'il fût, il était bien plus candide qu'on ne pensait. Quand il lui survenait quelque mésaventure, il entendait que tout le monde le plaignit; mais il ne fallait pas lui demander de s'attendrir sur l'infortune d'autrui; cela n'était pas dans ses moyens. Il distinguait les malheureux en deux classes, les fous et les infirmes; il renvoyait les infirmes à l'hôpital et les fous à Charenton. S'il n'était pas méchant, il était terriblement coriace. Ses employés ne l'abordaient jamais sans crainte et tremblement, le sachant impitoyable pour les paroles embarrassées, pour l'homme qui cherche son idée et son mot, et pourtant lorsqu'il était en colère, il lui arrivait à lui-même de ne plus retrouver son mot et son idée. Ils redoutaient à l'égal de ses incartades son rire pointu, ses gâtés guerroyantes. Le matin, avant de se présenter devant lui, ils demeuraient quelques instans la main sur le loquet, s'attendant à recevoir en pleine poitrine quelque rebuffade ou quelque plaisanterie cruelle, qu'il avait ruminée à plaisir pendant la nuit. Ce terrible homme avait une santé de fer, qui se passait de sommeil, et dans ses insomnies il faisait la revue de ses affaires et de tout son monde, s'occupant de préparer à chacun son paquet. Aussi ses insomnies étaient-elles maudites des pauvres diables qui étaient dans sa dépendance; ils appréhendaient par-dessus tout les idées qu'il trouvait sous son traversin et qu'il appelait lui-même ses idées de chevet.

Cependant ses actions étaient quelquefois moins dures que ses paroles. Lorsqu'un misérable, prenant son courage à deux mains, se hasardait à faire appel à sa générosité: — Qui me délivrera des pleurards? s'écriait M. Téterol. Qui donc a laissé entrer ici ce discoureur? Est-ce un moulin que ma maison? Ah! tu as bien choisi ton homme! Est-ce que j'ai le temps de t'écouter? Je n'ai jamais rien demandé à personne, moi; je me suis toujours passé de tout le monde, moi, et c'est bien le moins qu'on

me laisse tranquille. Tu n'as pas de quoi payer ton terme? Couche à la belle étoile; j'y ai bien couché, moi qui te parle, et je n'en suis pas mort. Tu n'as pas de quoi dîner? Dans le temps où je grimpais aux échelles, je dînais d'oignons crus... Mais, tais-toi donc, est-ce que je coupe dans tes histoires? Tu es un fainéant qui voudrait gagner sa vie sans rien faire. Ah! tu t'adresses mal, j'ai la sainte horreur des bras débiles, des lèvres tremblantes et des volontés flasques. J'ai sué pendant quarante ans; sue mon garçon. J'ai pâti, j'ai peiné, apprends à peiner et à pâtir. J'ai fait ma trouée, fais la tienne... Non, je ne donne rien. Ah! si, je veux te donner quelque chose, un bon conseil. Veux-tu savoir la maxime qui m'a servi de règle dans toute ma vie? Écoute ceci, et crois-moi : l'homme qui n'a pas de besoins devient tôt ou tard le maître de ceux qui en ont.

A ces mots, l'autre prenait la porte, en marmottant entre ses dents : Vieux crocodile! Mais le crocodile lui criait d'un ton brutal : Attends! et se tournant vers le mur, entr'ouvrant sa bourse avec précaution, non sans promener ses yeux à droite et à gauche comme pour garder son dos, il en tirait un écu qu'il jetait au nez du pauvre hère, et il lui disait : Va-t'en bien vite, ou je vais courir après toi pour te le reprendre.

Les crocodiles ont tous un endroit sensible. M. Têterol, qui passait pour n'aimer personne, aimait pourtant quelqu'un; ce quelqu'un était son fils. Il s'était marié dans le temps où la fortune commençait à lui sourire; las de manger chez le traiteur, il voulait avoir une ménagère, et surtout il voulait faire souche. Il épousa une petite bourgeoise, qui avait l'esprit et le cœur au-dessus de sa condition. Il cueillit cette fleur parce qu'elle se trouvait à portée de sa main, sans que jamais la curiosité lui vînt de savoir ce qu'elle valait et de respirer son parfum. Son mariage ne lui prit pas beaucoup de temps; il alla à la mairie, mais il refusa net d'aller à l'église; c'était plus fort que lui, il n'aimait pas à entrer dans les églises. Au bout de dix-huit mois, il prit sa femme en grippe, parce qu'elle s'avisait de se présenter un matin devant lui dans une robe vert-pomme, qui lui parut être exactement de la même nuance que la douillette du baron de Saligneux. A vingt années de distance, il crut revoir cette douillette, et il lui sembla que sa femme avait eu ce jour-là un tort irrémissible. Il l'appelait madame Pretintaille, parce qu'elle ornait ses cheveux d'un nœud de ruban. Étant fluette et délicate de santé, elle prenait quelquefois l'omnibus pour revenir du marché, qui était à deux pas, s'épargnant pour le prix de six sous la fatigue de porter son lourd panier. M. Têterol disait à ce propos : « Ma femme fait toutes les folies, elle a une imagination orientale. » Elle avait beaucoup de bonnes pensées, elle faisait beaucoup de bonnes œuvres, et s'en cachait avec soin, pour ne pas s'entendre

dire : « Ton imagination orientale finira par me ruiner. » Son mari la désolait surtout par ses défiances; il la soupçonnait d'en vouloir à ses clés, de fourrager ses armoires quand il avait le dos tourné. Elle supportait ces avanies avec une angélique patience; elle trouva plus simple de mourir que de se plaindre. Pascal a dit que les saints ne se sont jamais tus; il y a pourtant des saintetés qui parlent peu, et des vertus faites de solitude et de silence.

Si M^{me} Téterol aimait la couleur vert-pomme, si elle mettait quelquefois des nœuds de ruban dans ses cheveux, si elle prenait l'omnibus pour revenir du marché, si elle faisait en cachette des œuvres pies, elle avait cependant aux yeux de M. Téterol un mérite, un seul, qu'il récompensait de loin en loin par de fugitifs retours de tendresse : elle lui avait donné un fils. Il l'appela Lionel en l'honneur de l'abbé Miraud, dont c'était le prénom; l'implacable mémoire de ce mangeur de prêtres faisait grâce à cette soutane. Son petit Lionel lui prit tout de suite le cœur; c'était le seul être qui eût le secret de le dérider, de l'égayer, de le rendre presque aimable. Il le gâtait, lui passait toutes ses fantaisies; il jouait avec cette poupée sans la casser. A sept ans, l'enfant tomba gravement malade. M. Téterol appela en consultation les premiers médecins de Paris, et l'enfant fut sauvé. Lorsqu'il fut sur pied, son père eut soin de faire un jour en sa présence le compte de tout ce que lui avait coûté sa maladie, sans oublier les mémoires de l'apothicaire. Chaque homme a sa façon d'aimer.

Quand sa mère mourut, Lionel avait quatorze ans. Son père le plaça comme interne au lycée Henri IV. Il avait décidé que cet enfant saurait tout ce qu'il ignorait lui-même, le latin, le grec, les arts d'agrément, toutes les élégances de l'esprit et de la vie. Il voulait faire de lui un docteur en droit et plus tard un ambassadeur, un ministre ou un prince régnant. « C'est moi qui ai bâti la maison, pensait-il, c'est lui qui sera chargé de la décorer; j'ai été le limousin, il sera le compagnon, l'homme aux corniches et aux feuillures. » En attendant de devenir ambassadeur ou ministre, Lionel était un écolier très intelligent, très appliqué. Il obtint les grands honneurs au concours général, et ses succès chatouillaient délicieusement l'orgueil de son père, bien qu'il se gardât d'en rien marquer. Chaque année, à la Saint-Sylvestre, il rappelait à Lionel ce que son éducation lui coûtait, comme jadis il lui avait rendu compte sou par sou de ce qu'il avait payé pour lui au pharmacien. Il lui disait : « Es-tu heureux, mon gaillard! tu n'as eu que la peine de naitre. Que deviendrais-tu sans moi? » Et mettant la petite main fine du jeune homme à côté de sa grosse main osseuse et velue, il ajoutait : « Voilà la main qui s'amuse, voici la main qui travaille; voilà la main qui reçoit, voici la main qui donne. Ah! par

exemple, ne demande pas trop; je n'entends pas me ruiner pour toi. » Et contemplant ce beau garçon à la taille souple, à l'abondante chevelure blonde, il pensait : — Au diable, est-il bien à moi ?

Un jour Lionel lui écrivit du lycée pour lui exprimer son vif désir de prendre des leçons de manège. M. Téterol lui répondit par un court billet ainsi conçu : « Mon bonhomme, à pied. » Toutefois il se ravisa bien vite et en passa par tout ce que voulait le bonhomme. Son fils était son seul article de luxe, et ce parvenu, demeuré paysan dans l'âme, était ravi d'avoir un héritier qui ressemblait à un prince. Il l'appelait son prince de Galles.

Le prince de Galles ressemblait à son père par la fermeté de l'intelligence, par la volonté et par l'ambition; mais il tenait de sa mère les générosités de l'âme et de l'esprit. Quand les employés ou les ouvriers de M. Téterol voulaient obtenir quelque chose de leur patron, ils recouraient d'habitude à l'obligeante intervention de Lionel, que son père rembarrait en lui disant : — Ah ça, as-tu donc une imagination orientale comme ta mère ? — Il lui disait aussi : — Laisse-moi tranquille, tu m'ennuies avec ton mysticisme. — M. Jean Téterol traitait de mystiques tous ceux qui croyaient à autre chose qu'à leur intérêt, tous ceux qui avaient dans le cœur un sentiment inutile, tous ceux qui étaient capables de perdre deux minutes à regarder les nuages courir au ciel ou à s'apitoyer sur un infirme ou sur un fou. Il avait beau faire et beau dire, il ne pouvait changer le prince de Galles, qui était né mystique.

Si M. Jean Téterol avait gardé une certaine rusticité dans les manières, la démarche pesante, le geste un peu lourd d'un paysan de la Bresse ou du Bugey, il avait conservé aussi cette simplicité et cette fixité dans la pensée qui distinguent l'homme des villages de l'homme des villes. Les impressions de sa première jeunesse avaient laissé dans son cerveau des traces indélébiles; il y avait dans cette tête de granit un certain nombre de clous profondément enfoncés; il aurait fallu une main bien habile et de fameuses tenailles pour les en arracher. C'était un homme vraiment particulier et remarquable. Il n'avait rien appris que de lui-même; mais, l'élève valant le maître, le maître valant l'élève, il avait acquis une foule de notions très compliquées, et, ayant beaucoup réfléchi sur tout ce qui lui arrivait, il s'était fait une sorte de philosophie de la vie, qui lui rendait de grands services dans les affaires. Hors des affaires, tout le travail de son esprit se réduisait à quelques sentimens confus, à quelques grossières sensations, auxquelles il revenait toujours. Le reste était pour lui un pays étranger et lointain, une terre inconnue; il disait : « C'est le Japon, je n'y vais pas. » Nous avons connu un berger des Alpes qui était devenu un grand médecin; il administrait à ses malades les remèdes savans inventés par la chimie moderne; mais il se soignait

lui-même avec des simples cueillis dans les prés. M. Téterol cueillait dans les prés les simples qu'il réservait pour son usage personnel. Tour à tour et souvent tout à la fois, il raisonnait comme un politique, comme un philosophe, ou il avait les façons de sentir, les imaginations d'un aide-jardinier du baron de Saligneux. Le seul véritable ami qu'il eût réussi à se faire, M. Pointal, disait en parlant de lui : — Grattez le millionnaire, et vous aurez bientôt fait de trouver la paire de sabots.

M. Téterol avait toujours considéré Paris comme un lieu de passage, comme une étape dans sa vie, comme un carrefour où l'on vient pour faire fortune, après quoi l'on s'en va. Il avait fait fortune, il pensait à s'en aller. Grâce à son épaisse, à son impénétrable carapace, il était demeuré absolument insensible aux plaisirs, aux séductions, à tous les enchantemens de la grande ville ; si elle avait cru jeter un charme sur lui, elle s'était bien trompée. Le boulevard était pour Jean Téterol un endroit planté d'arbres artificiels, peuplé d'infirmes qui cherchaient à emprunter les jambes d'autrui pour tâcher d'arriver, et de fous occupés à s'amuser les uns les autres par des lazzis, qui n'avaient jamais eu le privilège de le faire rire. Dans un coin du département de l'Ain, il y avait un village, où il était né, un village nommé Saligneux. Ce village était pour lui le centre du monde, la vraie capitale de l'univers, l'endroit où l'on retourne pour manger ses rentes, quand on en a, l'endroit où l'on prend sa revanche, l'endroit où l'on exécute son idée. Il haussait les épaules de pitié en pensant à ces Parisiens pour lesquels Paris est tout et qui ne connaissent pas Saligneux ; on voyait bien que ces gens-là n'avaient pas leur idée. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'avaient pas la sienne.

M. Téterol ne voulait pas attendre d'avoir la soixantaine pour mettre à exécution son grand projet. A cinquante-cinq ans, il était merveilleusement vert, aussi jeune d'esprit que de corps ; il avait ses bras, il avait ses jambes, il avait toutes ses dents ; mais ses cheveux grisonnaient ; ce lui fut un avertissement. Il décida qu'il partirait dans les premiers jours du mois de septembre 1870, et il s'occupa de régler, de liquider ses affaires. Il fut dérangé dans ses préparatifs par un incident qu'il n'avait pas prévu, cet incident fut M. de Bismarck ; il avait compté sans ce terrible hôte. Quand la guerre fut déclarée, il entra en fureur, et sa première pensée fut qu'il y avait eu un coup monté, une conspiration entre l'empereur Napoléon III et le roi Guillaume pour empêcher Jean Téterol de retourner à Saligneux, après quoi il n'eut plus qu'une seule préoccupation, celle de déposer en lieu sûr son héritier, étudiant en droit de première année. Il voulait l'expédier en Angleterre, mais son héritier refusa d'entendre à cette proposition, jugeant que son de-

voir était de se battre pour son pays. Le père et le fils eurent à ce sujet des prises violentes.

— Ton devoir ! s'écriait M. Téterol. Eh ! parbleu, le devoir, je sais ce que c'est ; j'ai fait le mien toute ma vie, et je te prie de croire que tu n'as rien à m'apprendre là-dessus. Il faut être patriote, et je suis prêt à mourir pour mon pays ; mais tous ces empereurs sont des animaux indécorables, il n'y a rien à faire avec ces gens-là... car enfin, n'était-ce pas ce mois-ci que je devais aller à Saligneux ? Eh bien ! qu'ils me demandent de l'argent, et ils n'y manqueront pas, tu peux m'en croire ; mais je ne veux pas leur donner mon prince de Galles. C'est moi qui l'ai fait, et qui l'ai fait pour moi, et il est à moi. Je vais le mettre dans une malle, je vais l'expédier à Londres dans le wagon des colis.

Quoique le prince de Galles fût d'un caractère doux et souple, quoiqu'il évitât avec soin toutes les occasions de querelle avec son père et qu'il s'efforçât en toute rencontre de lui être agréable, il ne se laissa point mettre dans une malle ni traiter comme un colis. Il l'enguirlanda si bien qu'il réussit à gagner du temps et qu'il était encore à Paris quand Paris se trouva bloqué. Il entra dans un bataillon de marche. M. Téterol se dévorait d'inquiétude ; il était tour à tour furieux ou désespéré, il fatiguait ses alentours de ses doléances et de ses récriminations, il s'en prenait à tout le monde, mettant l'univers entier et même son chien dans le paquet. La veille d'une sortie, il dit à Lionel : — Je t'en conjure, sois raisonnable, ne va pas faire la folie de t'exposer. Défie-toi de ton éternel mysticisme, défie-toi de ton imagination ; c'est un triste cadeau que t'a fait ta mère. C'était une brave femme, je ne dis pas le contraire, mais elle n'avait pas le sens commun. Eh ! bon Dieu, si je venais à te perdre, ce serait ma mort, et à qui laisserais-je mon argent ? J'aime beaucoup Pointal, mais pas assez pour lui donner des millions, car, soit dit entre nous, il s'agit de millions. Ainsi tu vois !..

Je ne sais si Lionel chercha les coups ; mais je puis affirmer qu'il ne les évita pas. Il fut blessé à Montretout ; heureusement sa blessure était légère, et M. Téterol ne se vit pas dans la cruelle nécessité de laisser ses millions à Pointal. Pendant quarante-huit heures, quoi qu'on pût lui dire, il tint son fils pour mort. Dès qu'il se fut rassuré, il lui adressa les reproches les plus véhéments sur ce qu'il appelait son incurable étourderie.

Lorsque Paris eut capitulé, M. Téterol éprouva un transport de douleur patriotique. Il se répandait en malédictions contre tous les empereurs et les potentats ; s'il les avait tenus dans ses puissantes mains, ils auraient mal passé leur temps ; avec quel plaisir il les eût étranglés ! Il pleurait de rage et de honte, et ses larmes étaient de vraies larmes ; on les voyait rouler lentement le long de

ses joues. Il s'écriait : Pauvre France ! Tout à coup il s'interrompait dans ses lamentations pour s'essuyer les yeux ; son front s'éclaircissait, ses grosses lèvres ébauchaient un vague sourire, il avait l'air de regarder dans l'espace quelque chose que personne n'apercevait, et il se prenait à dire après une pause :

— Enfin, ce qu'il y a de bon dans tout cela, c'est que je vais pouvoir aller à Saligneux.

III.

Si impatient qu'il fût d'aller se mettre au vert, de se vouer pour le reste de ses jours au culte du dieu Sylvain et des nymphes des bois, M. Téterol fut retenu à Paris pendant plusieurs mois encore par des comptes à régler, par des affaires en souffrance, par des débiteurs qui alléguaient le malheur des temps pour demander un sursis. Il ne put achever avant l'automne ce qu'il appelait sa grande liquidation, retardée par les événemens. Vers le milieu de septembre, il invita un soir M. Pointal à dîner. Pendant tout le repas, il eut des attitudes penchées, un air grave et mélancolique ; il parlait de son départ en poussant de gros soupirs, car il ne soupirait jamais tant que lorsqu'il était parfaitement heureux. Il supplia jusqu'à dix fois le notaire d'avoir grand soin de son fils, de veiller sur lui, de le tenir en garde contre toutes les espèces de folies ; puis il recommanda à Lionel de s'appliquer sans désespérer à devenir un homme célèbre. Pour lui mettre l'âme en repos, Lionel et M. Pointal lui promirent de suivre strictement ses instructions. Après qu'il eut tout dit, il se transporta à la gare de Lyon, et en montant dans son wagon, il soupira encore ; quand il avait du plaisir, il entendait que personne ne s'en doutât.

Le lendemain, au petit jour, il arrivait à Pont-d'Ain. Il y fit charger son bagage, qui était modeste, sur une voiture qu'il envoya devant lui, et il s'achemina à pied vers Saligneux, tenant à la main son bâton de houx, celui qu'il avait coupé dans un bois, il y avait presque quarante ans, et qu'il avait précieusement conservé.

Tout le monde a son grain de poésie, même les Téterol. La matinée était belle, et M. Téterol avait l'âme en fête ; il éprouvait la joie d'un prisonnier à qui on vient de donner la clé des champs, l'allégresse du peuple de Dieu entrevoyant la terre promise, après avoir longtemps travaillé aux pyramides des Pharaons. Ce qu'il ressentait aurait pu se dire en vers, mais il aurait fallu qu'un autre se chargeât de les faire pour lui. Il n'était pas seul, ses souvenirs l'accompagnaient. Ils ne l'avaient jamais quitté ; jadis ils avaient grimpé avec lui aux échelles, avec lui ils avaient piqué des moellons, crépi des murailles, avec lui ils avaient tracé des épures, signé

force quittances et fait de longs calculs d'intérêts composés fort minutieux et fort savans. Dans ce moment, ils bourdonnaient à ses oreilles comme un essaim de mouches en gâtté, et ils lui racontaient des histoires. Bêtes et gens, M. Téterol croyait apercevoir partout des figures de connaissance. Les moindres accidens du terrain, un tertre couronné d'une chapelle, trois grands noyers qui ombrageaient une mare, un tournant de la route où il y avait une fontaine, les lignes que dessinaient à l'horizon des montagnes bleuâtres, il avait emporté tout cela dans ses yeux, et sa prodigieuse mémoire avait tout gardé. Il s'arrêta un instant pour contempler un champ de sarrasin fleuri et des buissons couverts de mûres sauvages ; il leur dit : Oui, c'est bien moi. Puis il se remit en marche. Il brassait du pied avec délices la poussière du chemin, dont il admirait la blancheur ; il croyait y retrouver la trace de ses pas. Il regarda son bâton. — Était-ce hier ou avant-hier, lui demanda-t-il, que nous avons passé par ici, toi et moi ? Nous allions à Paris, nos hardes sur le dos, et toute notre fortune tenait dans un havre-sac ; t'en souvient-il ? — Et son bâton s'en souvenait.

Tout à coup il vit se dresser devant lui le clocher pointu de Saligneux, dont la toiture couverte en zinc étincelait au soleil. Ce clocher le reconnut, ce clocher le salua, et le coq qui surmontait la flèche agita ses ailes, ouvrit son bec, cria à tout le département de l'Ain : — Jean Téterol est de retour ! — Alors le cœur de Jean Téterol se prit à chanter, lui aussi. Ce jour-là il était poète, il était musicien, il était tout ce qu'on voulait.

Il eut une déception en cheminant de son pas lourd et méthodique le long de la grande rue du village. C'était comme autrefois une rue montante, étroite, tortueuse, mal pavée ; mais à son vif chagrin il y aperçut du changement. De nouvelles maisons avaient été bâties, et sur la place on avait construit un bâtiment d'école en face d'une mairie décorée de pilastres, qui lui parurent d'un goût détestable. Il aurait voulu retrouver son Saligneux tel qu'il l'avait laissé, toute chose en son coin, les gens occupés à l'attendre. Il fit une halte près d'un lavoir, où trois servantes en jupe courte battaient leur linge. Il reconnut le lavoir, mais il ne reconnut pas les servantes, et il leur en sut mauvais gré. Il lui sembla qu'elles y mettaient de la mauvaise volonté, que c'était un tour qu'elles lui jouaient. Ce qui le consola, c'est que des vaches vinrent à passer et qu'il put croire que c'étaient les mêmes qu'il avait rencontrées jadis dans cet endroit. Toutes les vaches se ressemblent ; elles portent toutes dans leurs yeux quelque chose de fixe et d'éternel, un rêve silencieux d'herbe fraîche.

Une inquiétude le prit ; il se demanda si dans leur rage d'innover les habitans de Saligneux n'avaient pas eu la fantaisie de se procurer

un curé tout neuf, un curé à pilastres; cela n'eût pas fait son compte. Il entra à l'auberge pour y déjeuner, et son premier soin fut de s'informer de l'abbé Miraud. Grâce à Dieu, l'abbé Miraud était vivant; l'aubergiste lui en donna l'assurance, mais il lui apprit en même temps que l'abbé se faisait vieux, qu'il était fort cassé.

— Y pensez-vous? un homme si robuste.

— Dame, il a soixante-dix ans bien sonnés!

— Soixante-dix ans! s'écria M. Téterol. Dans ce pays-ci, on ne sait pas se conserver.

— Et puis le grand malheur! reprit l'aubergiste, qui se piquait d'être un esprit fort. Quand celui-là sera mort, il en viendra un autre, et ils se valent tous. D'ailleurs il faut bien que tout le monde s'en aille. Nous nous en irons, nous aussi, n'est-il pas vrai?

— Nous nous en irons, nous nous en irons... que diable! parlez pour vous, répliqua vivement M. Téterol en regardant de travers l'aubergiste, dont la figure lui parut fort déplaisante. — M. Téterol n'avait aucune envie de s'en aller.

— L'abbé Miraud a-t-il toujours sa vieille Marianne? reprit-il.

— La vieille Marianne! connais pas, répondit l'autre en retournant à ses casseroles.

— Imbécile! grommela entre ses dents M. Téterol. Un aubergiste qui ne connaissait pas la vieille Marianne et qui s'imaginait que M. Téterol était sur le point de s'en aller lui semblait être un sot personnage. Il lui en voulait aussi d'avoir parlé de l'abbé Miraud sur un ton cavalier. Depuis qu'il avait fait fortune, M. Téterol n'aimait pas que les gens de rien se mêlassent de raisonner; il considérait la libre pensée comme un plaisir de riche.

Aussitôt qu'il eut déjeuné, il se rendit à la cure. Il n'eut pas besoin de demander son chemin ni même de s'en souvenir; ses pieds le savaient. Il sonna, et ce ne fut pas la vieille Marianne qui vint lui ouvrir; il y avait une bonne raison pour cela: elle était morte depuis vingt-cinq ans au moins. M. Téterol regarda un instant sous le nez la servante inconnue, qui, le doigt sur le loquet, s'informait de son nom et de ses qualités.

Puis, l'écartant de la main, il parcourut dans toute sa longueur un corridor pavé en cailloutis, qui conduisait à une porte vitrée. Il poussa cette porte et se trouva dans le jardin. A gauche un mur tapissé d'espaliers, à droite une volière, au milieu des carrés de légumes, dans le fond un rucher, c'était bien cela; mais, si le jardin était resté à peu près le même, celui qui le cultivait avait bien changé: comme l'avait dit l'aubergiste, il commençait à se casser. Il était occupé en ce moment à donner du grain à ses poules; il les interpellait d'une voix chevrotante, et M. Téterol

remarqua qu'une de ses jambes lui refusait un peu le service. Cependant il reconnut l'abbé à son sourire; c'était le sourire d'un homme qui a pris depuis longtemps le parti de faire beaucoup de bien et beaucoup d'ingrats.

— A qui ai-je l'honneur de parler? lui demanda le bon prêtre, en le faisant asseoir sur un banc et en prenant place vis-à-vis de lui, de l'autre côté d'une vieille table de pierre qui avait perdu son aplomb. Les abeilles voltigeaient autour d'eux, mais sans les molester; elles respectaient le curé de Saligneux, et peut-être le nouveau venu leur faisait-il peur.

M. Téterol tambourinait des doigts sur la table de pierre. — Regardez-moi bien; vous ne me reconnaissez pas, monsieur le curé? dit-il enfin.

— Excusez-moi, j'ai la vue un peu basse.

— Et vous avez oublié Jean Téterol?

— Jean Téterol! fit l'abbé Miraud, et il interrogea sa mémoire; mais il n'y retrouva pas Jean Téterol.

— Vous ne vous souvenez plus d'un enfant abandonné que vous avez recueilli et placé comme aide-jardinier chez le baron de Saligneux?

— Ah! si, attendez, il m'en souvient; mais qu'il y a loin de cela! Le méchant galopin! Il est parti un jour et n'a jamais donné de ses nouvelles. J'avais toujours pensé qu'il finirait à l'hôpital; il ne croyait ni Dieu ni diable.

— Ni Dieu ni le diable ne se sont occupés de ses affaires. Heureusement il a rencontré un brave homme qui s'est intéressé à lui, qui lui a appris à travailler, qui l'a mis en état de gagner sa vie. Ce brave homme, c'était moi, et grâce à moi, Jean Téterol a fait son chemin. Il n'est pas devenu millionnaire; que voulez-vous! on fait ce qu'on peut, et un million ne s'est jamais trouvé dans le pas d'un cheval. Mais il jouit aujourd'hui d'une honnête aisance, monsieur le curé, d'une modeste petite aisance. Et tenez, le jour de son départ, vous aviez donné à ce galopin deux écus. Les voici, ce sont les mêmes. Il ne vous les rend pas, il veut les garder en souvenir de vous; mais ces deux écus ont fait des petits. Monsieur le curé, j'ai toujours payé mes dettes; voilà cinq cents francs pour vos pauvres.

— Catherine, apporte-nous à boire et du meilleur! cria l'abbé Miraud. Je veux fêter le retour de Jean Téterol, qui n'a pas oublié son curé et qui est bon pour les pauvres.

M. Téterol fut étonné d'apprendre qu'il était bon pour les pauvres; c'était une vertu qu'il ne se piquait point d'avoir, et il fronça les narines, comme il faisait toujours quand on lui disait quelque chose qui le surprenait. Son curé était le seul homme à qui il crût

avoir des obligations, et il tenait à s'acquitter envers lui; son orgueil s'était libéré d'une servitude.

Catherine apporta deux verres avec une bouteille de vin d'Arbois, qu'on vida à petits coups, et la conversation s'engagea. L'abbé Miraud se sentait tout rajeuni par l'aubaine inattendue que le ciel venait d'envoyer à ses pauvres et par la résurrection inespérée de ce méchant galopin dont il avait fait son deuil depuis longtemps, et qui reparaissait subitement devant lui sous les traits d'un gros bourgeois, carré, massif et plantureux, le plus réel des revenans; à la façon dont il s'accoudait sur une table, on reconnaissait un homme de poids et d'autorité, un de ces hommes qui ne permettent pas qu'on doute de leur existence. En vieillissant, l'abbé était resté curieux, il aimait à savoir; de toutes les raisons que nous avons de vivre, la curiosité est encore la meilleure. Il fit subir à M. Téterol un long interrogatoire, cherchant à lui faire conter sa vie par le menu. M. Téterol n'était pas dans un de ses jours d'expansion; ses réponses furent vagues et fuyantes. Il s'entendait mieux que personne à parler sans rien dire.

— Enfin, Dieu soit loué! lui dit le curé, désespérant de venir à bout de ce silence parlant, vous voilà à votre aise. Désormais, mon cher Téterol, vous pouvez vivre de vos rentes.

— Mes rentes! ce n'est pas grand'chose que mes rentes; mais on a de quoi vivre. Ah! j'ai trop peiné, voyez-vous; je n'en pouvais plus, j'ai mis la clé sous la porte et je veux me reposer.

— Vous n'avez pourtant pas l'air d'un homme fatigué, lui dit l'abbé Miraud en attachant des yeux d'admiration sur sa puissante encolure. Voilà des épaules qui porteraient le Jura.

— Ne vous y fiez pas, monsieur le curé; il ne faut pas juger sur les apparences. Je sentais depuis longtemps que la machine n'allait plus. Que voulez-vous! on n'est pas de fer. Tout à coup je me suis dit : Retournons à Saligneux; à petit oiseau petit nid. Il y a du soleil par ici pour tout le monde, n'est-il pas vrai?.. Mais je crains que la terre ne soit bien chère.

— Laissez donc, nous vous trouverons ce qu'il vous faut.

— Ce qu'il me faut est bien peu de chose. J'ai des goûts si simples! Je suis un ermite en quête d'un ermitage. Je voudrais avoir un petit jardin, oh! pas si grand que celui-ci, un carré de légumes avec des tournesols aux deux bouts, j'ai toujours aimé les tournesols, et puis une maisonnette, une bicoque, une chaumière, une cabane...

Et en disant ces mots, M. Téterol cherchait à se faire petit, tout petit, comme pour entrer dans une cabane à lapins, mais il n'y parvenait guère, ses épaules résistaient.

— Quiconque désire peu est sûr de trouver ce qu'il cherche, lui répondit le curé. Au surplus en revenant au pays vous avez débuté

par y faire une bonne œuvre. Cela vous portera bonheur, mon cher Téterol.

— Il faut toujours payer ses dettes, me voilà quitte, répliqua M. Téterol en se redressant et reprenant ses dimensions ordinaires.

A son tour il interrogea le curé, se fit raconter ce qui s'était passé à Saligneux pendant sa longue absence. Selon son habitude, il réserva pour la fin la question qui lui tenait le plus au cœur et par laquelle il aurait voulu commencer.

Il vida son verre et dit : — Et le baron Adhémar, comment se porte-t-il ?

— Le baron Adhémar ! vous ne savez donc pas qu'il est mort le 9 juillet 1855 ? répondit le curé fort étonné qu'un homme intelligent pût ignorer un événement de cette conséquence.

La figure de M. Téterol s'assombrit et s'allongea ; il lui sembla qu'il avait manqué son affaire.

— C'est un fait exprès, c'est un parti-pris, tout le monde meurt, murmura-t-il. Et qui possède aujourd'hui Saligneux ?

— Qui donc ? son fils !

— Ce petit Patrice, ce blondin, ce gamin qui portait toujours des cravates bleu de ciel ?

— Ce gamin, repartit le curé en souriant, est un homme de quarante-six ans ; il est veuf et il a pour fille une jolie demoiselle qui fait son éducation dans un des couvens de Paris.

— Quelle fureur de changemens ! s'écria M. Téterol tout entier à son idée. Ce baron Patrice de Saligneux a-t-il le même caractère que son père ?

— Il y a bien de la différence. L'un ne se plaisait qu'à Saligneux, et il y vivait toujours ; l'autre s'y ennue et n'y vient qu'en passant, par occasion, pour causer avec son intendant, pour ouvrir et fermer la chasse.

— Et le reste du temps où est-il ?

— A Paris, aux eaux, en Italie. Il court le monde, il a le pied léger.

— A sa manière, son père l'avait aussi, grogna M. Téterol en se frottant machinalement les reins. — Il se rappelait qu'il s'y était passé quelque chose.

— Non, il ne faut pas dire tel père, tel fils, reprit l'abbé Miraud. On a vu quelquefois le baron Adhémar ôter son habit et s'armer d'un râteau pour aider à rentrer ses foins, quand le temps menaçait. C'était un homme laborieux, diligent, économe, ayant l'œil à tout, exact, précis dans tous ses mouvemens...

— Très précis, interrompit M. Téterol.

— Quel chagrin il a dû avoir dans l'autre monde, s'il a appris que peu de temps après sa mort la moitié de ses terres se trouvait grevée d'hypothèques et que l'autre moitié était vendue !

L'œil de M. Téterol s'alluma. — Le baron Patrice a vendu la moitié de Saligneux ! s'écria-t-il. Quel crime ! un si beau domaine. Qui ont été les acquéreurs ?

— Un riche Lyonnais, qui vient passer ici les étés avec sa famille, un gros meunier de Pont-d'Ain, qui a établi des moulins au bord de la Limourde. Le reste a été vendu par parcelles, pièce par pièce. Mais voyez ce que c'est, mon cher Téterol. Nos paysans prétendent qu'il est dangereux d'acheter de la terre qui a appartenu au baron Adhémar, cette terre qu'il aimait tant. C'est un outrage qu'on lui fait, et, tout mort qu'il est, il s'en venge. En vérité, c'est comme un sort. Le Lyonnais s'est dégoûté de sa maison, parce qu'il a eu le malheur d'y perdre une de ses filles l'an dernier, et on assure que le meunier ne fait pas ses affaires.

M. Téterol ne répondit pas ; il était plongé dans une profonde rêverie.

— A quoi pensez-vous ? lui demanda l'abbé Miraud.

Il eut l'air de se réveiller. — Je pense, monsieur le curé, répondit-il, que le baron Patrice de Saligneux a vendu de la terre parce qu'il avait des dettes, et je pense aussi qu'il avait des dettes parce qu'il est homme de plaisir.

— C'est à peu près cela, répondit mélancoliquement l'abbé.

— On prétend, monsieur le curé, que pour voir des anthropophages il faut aller en Afrique. J'ai vu à Paris, moi qui vous parle, de jolies petites femmes qui font leur métier de manger les hommes. Elles les croquent à belles dents et ne leur laissent que les yeux pour pleurer. Le baron a rencontré sur l'asphalte une de ces coquines ; elle l'a ensorcelé, allumé, et un homme qui s'allume n'a plus ni raison, ni bon sens, ni quoi que ce soit. On fait des folies, on tombe sous la griffe des usuriers, et en fin de compte on vend une vigne, puis un pré, puis un champ, les Lyonnais et les meuniers en profitent, tout s'en va, et les morts ne sont pas contents.

— Ah ! permettez, mon cher Téterol, le ciel soit loué, les choses n'en sont pas encore où vous dites. Le baron Patrice a écorné son héritage, mais les restes en sont bons. Il a toujours son château, son parc, ses plus beaux champs, la meilleure partie de ses bois. Vendre un château que de père en fils les Saligneux possèdent depuis des siècles, quelle honte ce serait pour lui et quel chagrin pour nous ! Il n'en fera rien, je le connais. Il a jeté sa gourme ; l'âge aidant, il commence à se calmer. Après tout c'est un brave homme. Il s'est battu contre les Prussiens ; il commandait un bataillon de mobiles, et à l'affaire de Montbéliard il a eu deux chevaux tués sous lui. Avec cela, il est doux, humain, poli ; tout le monde l'aime.

Et il ajouta : — Buvons à la santé du baron Patrice de Saligneux. Que Dieu le bénisse, lui, son château et sa charmante demoiselle !

— Sans oublier ses petites dames, répliqua en ricanant M. Téterol. Il est excellent, votre vin d'Arbois; je me ferais une conscience de m'en servir pour porter la santé d'un fou.

— J'aime les sages, dit le bon curé; mais il faut qu'ils soient indulgens, et il faut aussi qu'ils croient en Dieu.

— On croit ce qu'on peut, riposta brusquement M. Téterol. — Puis, allongeant son bras par-dessus la table, il prit et serra la main de l'abbé Miraud avec une grâce bourrue qui lui était propre, car tout le monde a sa grâce, les Téterol comme les éléphants.

— Que sait-on, monsieur le curé? Quand j'aurai mon jardinet, mes tournesols, ma petite cabane, je ferai des réflexions et peut-être la foi me viendra. D'ailleurs votre bon Dieu doit m'aimer, il a toujours eu du goût pour les ermites.

M. Téterol quitta le curé de Saligneux pour aller faire un tour de promenade. Il suivit quelque temps la grande route, puis il prit un sentier dont jadis il avait entendu souvent les cailloux claquer sous ses sabots. A le voir marcher lentement, d'un pas irrésolu, on eût dit un flâneur que le hasard conduit; mais dans ses moindres actions il ne laissait rien au hasard. Il atteignit bientôt le sommet d'une butte où il y avait eu jadis une forteresse et qui commandait tout le pays. Il s'assit sur une grosse pierre gisant parmi des tas de gravats, après avoir eu la précaution d'étendre sous lui son mouchoir à carreaux. Il avait le visage tourné vers un joli vallon, communiquant au midi avec la plaine par une étroite ouverture, abrité par une colline contre les vents du nord. Un ruisseau assez large y promène une eau claire, dont le cours est interrompu par deux petites chutes après lesquelles il reprend son allure nonchalante, comme ces paresseux qu'une alerte réveille en sursaut et qui se rendorment avant même d'être rassurés; il y a des vies heureuses où les accidents ne tirent pas à conséquence.

Au pied de la colline est un château, plutôt petit que grand, mais bien campé, élégant et fier. L'architecte qui l'a construit dans les dernières années du xv^e siècle s'est livré à sa fantaisie; il a mêlé le gothique à la renaissance qui commençait. La façade, haute d'un étage, percée de larges fenêtres à croix de pierre, se termine d'un côté par une grosse tour ronde à mâchicoulis, de l'autre par un pavillon carré que surmonte une jolie lanterne, délicatement ouvragée. Les toits pointus sont décorés de fleurons; les pignons aigus des lucarnes sont couronnés par des pinacles du goût le plus pittoresque. Sur le devant règne une terrasse bordée d'une balustrade en marbre blanc et donnant accès par deux rampes à une vaste pelouse, ombragée çà et là de chênes séculaires. Derrière le castel s'étendent des bois qui grimpent jusqu'au sommet de la colline.

M. Téterol considérait attentivement ce château et toutes ses ap-

partenances. Il passa en revue et compta les deux cents hectares ; il devina sans peine lesquels étaient vendus, lesquels étaient hypothéqués et que le ruisseau en formait la limite. Il abaissa un coup d'œil dédaigneux sur la petite villa du Lyonnais comme sur le moulin du meunier de Pont-d'Ain. La villa était inhabitée, tous les volets en étaient clos ; la roue du moulin tournait, mais de mauvaise grâce, par acquit de conscience ; cette roue ne croyait pas à son avenir. La tête du futur ermite fermentait ; il s'y faisait un travail accompagné d'un sourd grondement comparable au bruit que font entendre certaines horloges lorsqu'elles se préparent à sonner. C'est qu'il s'appliquait à dégager son idée jusqu'alors un peu confuse. Elle lui apparut enfin dans toute sa beauté comme Vénus sortant des eaux, et son regard pétilla, c'était un regard d'amoureux. Si le baron Patrice avait surpris ce regard et s'il avait pu soupçonner tout ce qu'il y avait dedans, il aurait fermé la grille de son parc à double tour.

M. Téterol se mit à jouer avec ses grosses mains osseuses, nerveuses, velues, tannées, ce jeu lui plaisait. Après les avoir examinées en détail, après en avoir dénombré les vingt-huit phalanges, il les faisait tourner, virer comme des marionnettes, et en les regardant il leur parlait : — Vous avez bien travaillé, vous autres, leur disait-il. Vous avez gâché le plâtre, taillé la pierre, et puis vous avez manié des hommes, brassé des écus. Vous êtes de bonnes ouvrières ; qu'allez-vous faire maintenant pour vous amuser ?

L'instant d'après, il les joignit en forme de coupe, et au fond de cette coupe il aperçut distinctement un château, une tour ronde, un pavillon carré, des lucarnes à pinacles, une pelouse, des champs, des prés, des bois, et un baron mort, qui, s'arrachant les cheveux, criait à un baron vivant : — Quelle honte ! tu as souffert que ce diable d'homme nous prit tout ! aujourd'hui Saligneux est à lui.

IV.

Les dieux s'en vont, et les aristocraties s'en vont aussi. Le monde est ainsi fait que les injustices sociales contribuent à former les grands caractères et que certains abus sont la condition de certaines vertus. Une noblesse privilégiée contracte une dette envers l'état ; on lui rend des honneurs, elle rend des services. Ne vivant pas sous la règle commune, elle se croit tenue d'avoir des sentimens peu communs et de faire des actions que ne ferait pas le premier venu ; le goût de l'extraordinaire se développe dans les âmes, il y a une classe dont l'office propre est de donner de grands exemples. Mais quand la marée montante de la démocratie a submergé tous les privilèges, quand les classes dirigeantes se trouvent dépossédées de

leurs avantages, mises sur le même pied que tout le monde, elles en viennent bientôt à penser, à se conduire comme tout le monde. Adieu l'extraordinaire ; les situations sont petites, pourquoi les âmes seraient-elles grandes ? C'en est fait des beaux sentimens et des vertus d'exception. L'aristocrate devient un gentilhomme, le gentilhomme tourne au hobereau, et le hobereau ne se distingue plus du bourgeois que parce qu'il met un peu plus d'élégance dans ses vices, un peu plus de folie dans ses plaisirs. S'agit-il d'affaires et de devoirs, il considère bourgeoisement la vie ; donnant donnant est sa maxime, et il s'enferme dans son bonheur égoïste, dont il clôt la porte et tire les verrous au nez des passans.

La maison de Saligneux avait un passé respectable. A la vérité, elle n'avait jamais brillé au premier rang, ni possédé une grande situation, ni mené ce qu'on appelle une grande existence ; mais elle avait figuré avec honneur dans les seconds rôles. Pour ne pas remonter jusqu'aux croisades, il est certain que dès le xvi^e siècle elle avait fourni à la France des hommes utiles, de bons serviteurs, qui s'étaient distingués dans la politique ou dans les armes. Jadis un Saligneux sacrifia son bien et sa vie pour donner Paris au Béarnais ; un autre Saligneux fut employé par Mazarin dans plusieurs négociations importantes. Un de leurs descendans, qui joignait un caractère antique à un esprit original, s'attira la défaveur de M^{me} de Pompadour par les brusques incartades de sa courageuse franchise ; relégué dans ses terres, il refusa de rien faire pour rentrer en grâce et il vieillit parmi ses paysans, dépensant son revenu en libéralités et justifiant la devise de sa famille : *Je dois peu et fais beaucoup*. Le père du baron Adhémar avait été garde des sceaux sous Louis XVIII et s'était acquitté avec honneur de sa charge ; on crut deviner qu'il y avait en lui l'étoffe d'un homme d'état ; malheureusement il mourut d'apoplexie à l'âge où les ambitieux sont encore jeunes. Quelques années après, le baron Adhémar, ne pouvant se réconcilier avec la révolution de juillet ni se résigner à servir la branche cadette, s'enterra à Saligneux. C'était un esprit médiocre, mais un homme de bon sens, d'ordre et de devoir, généreux avec discernement, tenant ses comptes en partie double et cultivant ses terres en agronome consommé. Il ne poussa pas l'horreur de la vie publique jusqu'à refuser d'être maire ; il le fut pendant dix-huit ans de suite, et il s'acquitt dans sa commune une influence proportionnée à son zèle, que rien ne rebutait.

Son fils, le baron Patrice de Saligneux, n'avait jamais entrepris de délivrer le Saint-Sépulcre et il ne s'était point fait tuer à Dorylée comme le premier en date et le plus légendaire de ses ancêtres. Il n'avait donné ni un écu ni une goutte de son sang pour mettre Henri IV sur le trône ; Mazarin ne l'avait employé dans au-

cune négociation, il n'avait encouru la disgrâce d'aucune des favorites du roi Louis XV, il n'aspirait point à être garde des sceaux, et personne ne le considérait comme un agronome distingué. Il n'en était pas moins un baron de Saligneux enchanté de l'être, très content de la figure qu'il faisait sur la terre. Pour tout dire, il avait été maire dix-huit mois durant ; ces dix-huit mois lui avaient suffi pour se lasser de ses administrés, qui en moins de temps encore s'étaient lassés de lui, non qu'il les chagrinât par sa rudesse, qu'il les offensât par ses hauteurs, il n'était pas d'homme plus courtois ni plus gracieux ; mais on lui reprochait ses négligences, ses distractions, ses oublis miraculeux ; ce maire avait des trous dans la mémoire, où des procès-verbaux et des dossiers tout entiers disparaissaient comme par enchantement. Quoiqu'il voulût du bien à tout le monde, quand un plaignant venait lui conter ses doléances, il l'écoutait avec un sourire charmant, qui signifiait : — Mon Dieu ! si vous saviez comme tout cela m'est égal ! — Il profita du premier prétexte pour reconquérir sa liberté et pour s'envoler à ses plaisirs, ne reparaissant à Saligneux qu'à de longs intervalles. Il goûtait peu le séjour des champs, ne se souciant point d'agriculture et laissant à son intendant, M. Crépin, qui possédait sa confiance et qui peut-être ne la méritait pas, le soin de gérer son domaine. Ses pieds adoraient l'asphalte de Paris, c'était là seulement qu'il se sentait vivre.

Bien fait de sa personne, exquis dans son élégance, on l'appelait dans son cercle le beau Patrice. Dès sa plus tendre jeunesse, cet adorable blondin avait eu beaucoup de succès auprès des femmes et la liste de ses conquêtes était longue ; par malheur il en avait fait dans le nombre de fort coûteuses, si bien qu'à la mort de son père il avait des dettes jusque par-dessus la tête, et qu'en bonne foi à la devise héréditaire de sa maison il aurait dû substituer celle-ci : « Je dois beaucoup, je paie peu et je ne fais rien du tout. » Il s'était marié peu après ; sa femme, qui avait du caractère, le tint en bride pendant deux années, qui lui parurent bien longues, après quoi il retourna à ses chères habitudes, et le baccarat eut raison de la dot. Heureusement Saligneux lui restait ; il se contenta de l'écorner, ce fut le triomphe de sa sagesse, à laquelle le point d'honneur vint en aide. Veuf à quarante ans, père d'une petite fille qu'il adorait, pour être plus libre de vivre à sa guise, il la confia à sa sœur la comtesse de Juines, qui, la trouvant difficile à élever, n'eut rien de plus pressé que de la mettre au couvent. Son père allait l'y voir, l'embrassait en hâte et lui disait : — C'est heureux que tu sois ma fille, autrement je serais amoureux de toi. — Au demeurant, homme d'un esprit agréable, bon à vivre, d'humeur facile, à qui les coups de chapeau coûtaient aussi peu que les bonnes paroles et les promesses, franc du collier, capable d'actions fortes comme il l'avait

prouvé pendant la guerre, mais incapable de suite, de réflexion, de tout effort sur sa paresse et sa légèreté. On disait de lui : C'est un galant homme. Que pouvait-on dire de plus ? Il n'y avait en lui de tout à fait respectable que ses opinions, qui, au milieu des entraînemens et des vicissitudes de sa vie, avaient conservé la blancheur immaculée d'un lis. Bref il appartenait à la race des oisifs et des inutiles bien pensans. Le baron Patrice de Saligneux serait mort que ni l'univers, ni la France, ni son département, ni son canton n'en eussent ressenti le moindre vide ; en revanche ce fâcheux événement aurait causé un vif chagrin au baron ; il aimait beaucoup la vie, et après tout, s'il ne faisait pas des heureux, il pouvait se vanter d'avoir fait quelques heureuses.

M. Téterol n'était pas resté longtems à l'auberge de la Croix-Blanche, dont la salie à boire retentissait trop souvent des chamleries de rouliers avinés ; quand sa tête travaillait, il avait besoin qu'autour de lui tout fût en repos et en silence, et depuis son arrivée à Saligneux sa tête était perpétuellement en travail. D'ailleurs il ne pouvait pardonner à l'aubergiste d'avoir osé lui soutenir sans préparation qu'un jour ou l'autre Jean Téterol s'en irait de ce monde ; il avait trouvé ce propos fort leste, et la figure de ce butor lui paraissait aussi déplaisante que celle d'un corbeau qui prophétise des malheurs. L'abbé Miraud, étant allé aux renseignemens, lui annonça qu'à une portée de fusil du village il y avait une petite maison, modeste et tranquille, que son propriétaire était disposé à vendre. Il la visita ; maisonnette et jardinet, c'était bien là ce qu'il lui fallait, l'humble ermitage qu'il avait vu dans ses songes ; mais, avant de l'acheter, il témoigna le désir d'en faire l'essai en l'habitant pendant quelques mois. La proposition fut agréée.

Il employait ses journées à se promener ses mains dans ses poches, son chapeau de quaker à larges bords relevé sur son front, vaguant, rôdant à droite et à gauche, jasant avec Paul et Jacques, s'enquérant de toutes choses, mais particulièrement du prix et du rendement de la terre, en vrai bonhomme qui a du temps à perdre, des curiosités oiseuses et le goût des paroles inutiles. Chaque mot qu'on lui disait s'enfonçait au plus profond de sa cervelle pour n'en plus sortir. Au bout d'une semaine, il connaissait la division de la propriété dans la commune de Saligneux aussi exactement qu'un employé du cadastre. Tous les soirs, son crayon à la main, son carnet ouvert devant lui, il écrivait des chiffres, faisait des additions, des multiplications, et il en rêvait la nuit.

Un soir, comme il prenait le frais devant sa porte en devisant avec la brave femme qui faisait son ménage, elle lui dit : — Voilà notre baron et notre curé qui causent ensemble sur le chemin.

Il leva le nez et aperçut à dix pas de lui l'abbé Miraud en compa-

gnie d'un beau blond, qui à la vérité n'était plus de la première jeunesse, mais qui n'était pas encore un vieux beau, il s'en fallait. Sa tête fière et distinguée était admirablement plantée sur ses épaules; sa taille élégante avait gardé toute sa souplesse; son visage était un peu fatigué, mais les traits étaient fins, l'expression avait du charme. M. Téterol crut se souvenir d'avoir rencontré un jour cette figure en traversant le boulevard.

Il s'avança sur la route. L'abbé Miraud lui fit signe d'approcher et dit à M. de Saligneux: — Permettez-moi, monsieur le baron, de vous présenter M. Téterol, dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

— Je suis enchanté de faire votre connaissance, monsieur Téterol, dit le baron en accompagnant ces mots d'un vrai salut de gentilhomme, qui ne marchande à personne sa politesse.

— Ou plutôt de la refaire, monsieur le baron, répondit M. Téterol en faisant une profonde inclination; mais en vérité vous étiez si jeune quand j'étais un simple ouvrier de campagne au service de monsieur votre père qu'il vous est bien permis de m'avoir oublié.

— Soyez le bienvenu à Saligneux, reprit le baron. Saligneux est fier de voir revenir au pays ceux de ses enfans qui par leur intelligence et leur volonté ont réussi à faire leur chemin et à conquérir une situation honorable dans le monde.

Il prononça ces paroles du même ton qu'il eût débité un discours d'apparat aux comices agricoles. Il avait dans sa tête un certain nombre de formules qu'il avait apprises en exerçant les fonctions de maire pendant dix-huit mois. C'étaient des selles à tous chevaux dont il se servait pour dire un mot dans une conversation qui l'intéressait peu ou pas du tout, tandis que son imagination trottait du Jockey-Club au Café-Anglais, du Café-Anglais au turf de Longchamps et de Longchamps au foyer de la danse. M. Téterol ne s'y trompa point; il devina que, tout en lui parlant et en ayant l'air de le regarder, M. de Saligneux était en réalité à cent lieues de lui. Le baron Patrice était l'éternel absent.

— Oui, monsieur le baron, à faire leur chemin tant bien que mal, répliqua-t-il. Chacun fait ce qu'il peut. L'abbé Miraud, qui a toujours eu des bontés pour moi, m'a appris, quand j'étais tout petit, que le bonheur est dans la médiocrité et que les riches sont plus à plaindre qu'à envier. Cette leçon m'est toujours restée là, ajouta-t-il en frappant trois petits coups sur son front étroit, bombé et dur comme le granit.

— Et vous ne regrettez pas Paris? lui demanda M. de Saligneux.

— Oh! point du tout, monsieur le baron. Je me trouve ici dans mon élément. Je suis heureux comme certain prophète... monsieur le curé, comment appelez-vous ce prophète qui passa trois jours et trois nuits dans le ventre d'une baleine?

— C'était Jonas, dit le curé.

— Parfaitement, c'était Jonas. Eh bien ! je suis comme Jonas, moi. J'ai passé près de trente-huit ans dans le ventre de la baleine, et j'y étouffais. Grâce à Dieu, elle a fini par me vomir, je revois le ciel et la verdure. Ils croient avoir un ciel, ces Parisiens, ils n'en ont point, et ils n'ont que des arbres pour rire.

Pendant qu'il parlait, M. de Saligneux regardait du coin de l'œil cet être surprenant et phénoménal qui préférerait à tous les plaisirs de Paris le clocher de Saligneux. Pour sa part, il aimait beaucoup la baleine.

— Vous êtes content de votre maisonnette ? demanda le curé. Vous finirez par l'acheter.

— Je crois bien que je ferai cette folie, quoique le prix qu'on m'en demande me paraisse un peu fort. Dame ! je suis obligé de compter. Je crains bien qu'on ne me prenne pour un bourgeois des Batignolles et qu'on ne veuille me rançonner.

M. de Saligneux trouvait que l'entretien avait assez duré. — Monsieur Téterol, dit-il d'un ton courtois et presque paternel, si je puis vous servir à quelque chose, confiez-moi vos intérêts ; je serai charmé de vous être utile.

— Mille grâces, monsieur le baron, s'écria M. Téterol en s'anéantissant.

Le baron craignit d'être pris au mot et s'empressa d'ajouter : — Ah ! que je vous envie, monsieur Téterol ! Vous voilà établi à Saligneux pour le reste de vos jours. Que ne puis-je me livrer comme vous à mes goûts champêtres ! Hélas ! demain ou après-demain je dirai adieu au ciel et à la verdure. De cruelles nécessités m'obligent à partir pour Paris. En mon absence, adressez-vous à M. Crépin, mon intendant ; je lui recommanderai tout à l'heure de se mettre à votre disposition. Au revoir, monsieur Téterol, à bientôt.

Là-dessus il se remit en chemin, accompagné de l'abbé Miraud, qui lui dit : — La, monsieur le baron, comment le trouvez-vous ?

— Je le trouve fort bien, il me fait l'effet d'un bonhomme et d'un vrai philosophe des champs. Vous devriez veiller, monsieur le curé, à ce qu'on ne lui vende pas trop cher sa bicoque ; je serais désolé qu'on exploitât sa simplicité. Vrai, il a une rondeur et une naïveté qui me plaisent, je lui veux du bien, il m'intéresse.

Le baron n'entendit pas la réponse que lui fit le curé. Il venait d'apercevoir traversant la route une fraîche et jolie paysanne, qui lui parut beaucoup plus agréable à regarder que le philosophe des champs. Quelques minutes après, il quitta l'abbé Miraud pour retourner à Saligneux ; quand il y arriva, il avait entièrement oublié l'existence de M. Téterol.

La semaine suivante, le beau et inutile Patrice se rendait à Paris.

où il demeura tout l'hiver, employant ses jours et ses nuits le plus gentiment du monde. Il s'était promis de retourner à Saligneux dès le premier printemps; il n'en fit rien. Le mois de mars le trouva près de Monaco, installé dans une villa pleine d'oliviers, de soleil, de crocus et d'anémones. Au commencement de juin, on put le rencontrer à Spa. A la fin de juillet, il errait sur les bords du fiord le plus romantique de la Norvège. Vers le milieu de novembre, il était en route pour Saint-Pétersbourg, où il passa cinq mois, écrivant à ceux de ses amis qui s'étonnaient de sa longue absence que la capitale de toutes les Russies est un séjour délicieux, qu'au surplus c'est la seule ville où l'on n'ait pas froid en hiver et qu'il n'osait la quitter avant le printemps, tant il avait peur des courans d'air et des fluxions de poitrine.

Les hommes sont à la merci des accidens, et les hommes d'esprit plus encore que les autres. L'accident qui avait précipité le baron de Saligneux hors de ses voies ordinaires et entraîné cette comète dans une orbite extravagante passant par Monaco, Spa, Stockholm, Christiania et Saint-Pétersbourg, cet accident était une femme du nord, mariée, disait-on, mais si peu que rien. Elle lui avait fait connaître, du moins il en était convaincu, les fureurs et les délices de la grande passion. Il avait cru rajeunir de vingt ans; il s'était persuadé que cette femme était la vraie femme, la femme unique, et qu'il aimait pour la première et pour la dernière fois. C'est un genre d'illusions auquel sont sujets les hommes d'esprit.

Cependant, au milieu de ses pérégrinations aventureuses et de ses transports extatiques, le baron se rappelait par intervalles qu'il y avait en France un département de l'Ain, et dans un des cantons de ce département un château de Saligneux, que ce château était à lui et qu'il y avait laissé un intendant chargé de veiller au grain. Il écrivait à M. Crépin pour le prier de lui rendre ses comptes et de lui envoyer de l'argent; il en recevait des réponses fort courtes. M. Crépin connaissait à fond son homme et l'aversion qu'il éprouvait pour les longueurs dans les lettres d'affaires. Si les siennes avaient été longues, elles n'auraient pas été lues jusqu'au bout; aussi épargnait-il son encre: le résumé succinct des faits, les chiffres essentiels, c'était tout. Le baron se souvenait aussi de temps à autre qu'il était le père d'une charmante fille, laquelle courait sa dix-huitième année et demandait instamment à quitter le couvent où elle faisait son éducation, qui lui paraissait interminable. Il recevait d'elle des éptres pleines de bavardages, qui ressemblaient au gazouillis d'un oiseau en cage, impatient de prendre sa volée et occupé à se battre contre ses barreaux; les prés sont si verts, les bocages si touffus, le monde est si vaste et si beau! A ces éptres se joignaient des missives de la supérieure du couvent.

Elle se plaignait que M^{lle} Claire de Saligneux était espiègle, malicieuse comme un moineau franc, effrontée comme un petit dragon, une vraie gamine malgré ses dix-sept ans, qu'elle aimait trop à rire, à narguer, à persifler son prochain, qu'elle employait souvent les heures de classe à dessiner des caricatures ou à faire des cocottes en papier, qu'elle jouait de mauvais tours à ses compagnes, mettant de la poix sur leur chaise, enfermant un chat dans leurs armoires ou fourrant des grenouilles vivantes dans leur lit.

Alors le baron prenait la plume et adressait à sa fille de sévères mercuriales, les plus vertes remontrances. Il la grondait sur son incorrigible légèreté, il lui représentait dans le plus beau style que la vie est une chose très sérieuse, que les hommes et les femmes n'ont point été mis dans ce monde pour s'y amuser, qu'il est essentiel d'apprendre de bonne heure à gouverner ses caprices et à régler sa volonté, que tous les plaisirs ne sont rien au prix des joies que procurent à un cœur bien né l'accomplissement du devoir et le témoignage d'une bonne conscience. La dernière de ses lettres fut vraiment un chef-d'œuvre, une pièce incomparable, un modèle d'éloquence grave, nerveuse, pathétique et foudroyante. On le croira sans peine quand on saura qu'il l'avait écrite assis sur un coussin aux pieds de la magicienne qui lui avait rendu son cœur de vingt ans, qu'elle tenait l'encrier dans sa blanche main et qu'il s'était fait un pupitre de deux genoux adorés. Il faudrait désespérer d'un homme qui ne trouverait pas de sublimes inspirations dans un pareil concours de circonstances. Ce qui est déplorable, c'est que M^{lle} de Saligneux ne lut que le commencement et la fin de cette lettre et qu'elle en passa tout le milieu, qui était la partie la plus intéressante.

Les plus longs voyages et les plus douces erreurs ont leur terme marqué par le destin. On se sépara. Lequel des deux se dégrisa avant l'autre? elle ou lui? Le fait est qu'au printemps de l'an 1873 le baron reprenait le chemin de Saligneux, d'un air moins triomphal qu'il n'en était parti. Les départs et les retours, toute la vie est là. Qui n'a vu rentrer au logis l'un de ces chiens qui, après s'être livrés pendant huit jours de vagabondage effréné à tous les entraînemens d'un cœur trop sensible, regagnent un matin leur chenil crottés jusqu'à l'échine, l'oreille basse, le poil défrisé, révélant par les langueurs de leur regard éteint les funestes effets des passions orageuses? Le baron n'était point crotté, mais il semblait las, il avait quelques plis sur le front et comme une rêverie dans les yeux, et Dieu sait que jusqu'alors ses yeux n'avaient jamais rêvé. Cet homme d'esprit, rendu au calme de ses réflexions, venait de calculer tout ce que lui avait coûté son erreur, et les erreurs sont très coûteuses pour les gens d'esprit, ils mettent à leur service tout ce qu'ils

ont d'ingénieur et d'inventif dans la cervelle. A mesure que le baron approchait de sa destination, il devenait plus pensif ; il prévoyait qu'aux reproches de sa conscience allaient se joindre ceux de son intendant.

M. Crépin était venu l'attendre à Ambérieux, station du chemin de fer d'où l'on peut gagner par une bonne route le château de Saligneux sans passer par le village, et le baron tenait ce jour-là à ne le point traverser ; il voulait rentrer chez lui sans tambour ni trompette. Le soleil venait de se lever ; il n'avait pris aucun plaisir à contempler l'aurore, ses cheveux blancs et ses doigts de rose. Il en eut encore moins à découvrir de loin sur le quai de la gare son intendant, dont la petite tête chauve et pointue lui parut prosaïque comme un registre, insipide comme un barème, aussi déplaisante qu'un inventaire, aussi lugubre qu'un remords. Hélas ! c'en était fait ; il était sorti du séjour des illusions enchanteresses, il se retrouvait dans le triste monde des réalités et des Crépins.

On monta en voiture et on roula quelque temps sans mot dire. Blotti dans son coin, M. Crépin examinait à la dérobée le baron avec des yeux de commissaire-priseur ; il cherchait à constater les avaries, le déchet. Tout à coup il s'écria d'un air narquois :

— Vraiment, monsieur le baron, je commençais à craindre que nous n'eussions jamais le bonheur de vous revoir.

En sa qualité d'homme nécessaire, M. Crépin avait son franc parler avec le baron. Il connaissait ses faiblesses, ses misères, et, bien qu'il aimât mieux en profiter que de s'en plaindre, il ne laissait pas de lui adresser quelquefois des représentations fourrées d'un peu de malice et d'ironie. Cependant il ne se permettait jamais d'être narquois ; il l'était en ce moment, et M. de Saligneux, très sensible aux nuances, s'en avisa.

— On a beau faire, mon cher Crépin, répondit-il d'un ton dégagé, on finit toujours par se revoir ; mais je suis charmé que mon absence vous ait paru longue. J'ai voulu tâter de la chasse à l'ours. Et puis, je crois vous l'avoir écrit, la Russie est le seul pays du monde où l'on s'entend à se garer du froid, le seul pays où l'on trouve des portes et des fenêtres qui ferment. Quand on a commencé l'hiver à Saint-Petersbourg, il faut l'y passer jusqu'au bout sous peine d'attraper un refroidissement.

— Oh ! monsieur le baron, répartit l'intendant, ce n'est pas à vous que les rhumatismes oseraient s'attaquer.

— Sans doute, sans doute, murmura M. de Saligneux en promenant la main sur son genou gauche, où il éprouvait depuis quelques semaines un fourmillement désagréable, dont il souffrait surtout en se mettant au lit. Mais c'est assez parler de moi. Que s'est-il passé à Saligneux pendant mon absence ?

— Mes lettres ont dû vous l'apprendre.

— Elles étaient terriblement courtes, vos lettres.

— Si elles avaient été plus longues, les auriez-vous lues ? demanda en ricanant M. Crépin.

Le baron le regarda d'un air étonné : — Mettez-moi au fait, reprit-il sèchement.

— Eh ! mon Dieu, je n'ai guère que des nouvelles désagréables à vous donner. Il s'est fait depuis peu bien du changement dans le pays... plus que du changement, c'est une révolution.

— Peste !.. mais parlez donc, je suis infiniment curieux de vous entendre.

— Et d'abord, les moulins... vous en souvient-il encore, des moulins ? Rasés, les moulins, monsieur le baron. L'entreprise a été mise en faillite. Les bâtimens, les terrains, les champs de froment et de seigle, tout a été racheté à bas prix.

— Oh ! bien, ce n'est pas là une raison pour mettre un crêpe à mon chapeau. Tant pis pour les commanditaires ; le ciel soit loué, nous n'en sommes pas. Qu'il y ait un moulin de plus ou de moins dans le monde, que nous importe ?

— Ensuite, M. Guibert... vous savez, ce gros rentier lyonnais, qui vous avait acheté dans le temps une trentaine d'hectares, où il s'était construit un joli pavillon... M. Guibert s'est décidé à tout vendre.

— Pour quel motif ?

— Vous n'ignorez pas qu'il avait perdu un de ses enfans, mort de la rougeole. Il a été deux ans sans revenir. Ce qui l'a dégoûté tout à fait, c'est un bruit qui a couru. On prétendait que les moulins seraient remplacés par une fabrique de produits chimiques, qui empesterait tout le pays à deux lieues à la ronde. Le bruit était faux, mais il y a cru.

— C'est fâcheux pour lui. Quant à moi, je me passerai du voisinage de M. Guibert. Il est des malheurs, monsieur Crépin, qu'il faut tâcher de prendre avec une douce philosophie.

— Enfin, monsieur le baron, la rage de vendre ayant sévi dans toute la commune comme une épidémie, tous les paysans qui autrefois vous avaient acheté un lopin de terre s'en sont défaits.

— Si ce sont là les catastrophes que vous aviez à m'annoncer !.. Mais quittez donc votre figure d'enterrement, mon cher Crépin. Que ce soient Baptiste ou Mathurin, Lucas ou Gervais qui cultivent des terres qui ne sont plus à moi, je vous le demande un peu, qu'est-ce que ça peut me faire ?

M. Crépin se tut un instant ; puis d'un ton grave et solennel : — Monsieur le baron, reprit-il, en quoi consistait la politique de Henri IV ? Il désirait que la France demeurât entourée de petits

états. Ce roi de génie avait compris que, si jamais ces petits états étaient englobés dans un grand empire, la France serait diminuée, n'y perdit-elle pas un pouce de terrain. Autrefois Saligneux était environné de petites principautés, de petits duchés et de petits nids à vilains; l'unité s'est faite, vous avez désormais pour voisin un grand empire, et je me permets de trouver que cela vous diminue, monsieur le baron.

Ces derniers mots produisirent beaucoup d'effet. La figure de M. de Saligneux se rembrunit. Il était resté jusqu'alors à demi couché, ses deux jambes allongées sur le devant de la voiture. Il les ramena vivement à lui et se mit sur son séant, comme si, se trouvant diminué, il avait rougi d'occuper tant d'espace.

— Ainsi donc, s'écria-t-il, c'est un seul et même acquéreur qui s'est permis d'acheter toutes les terres aliénées, constituant à peu près la moitié du domaine de Saligneux ! Ceci est regrettable, j'en conviens. Vraiment, monsieur Crépin, votre zèle s'est laissé prendre en faute. Il me paraît que vous avez manqué de vigilance et de savoir-faire. A tout le moins il était de votre devoir de m'avertir.

— Oh ! oh ! c'est un homme très fort que celui que vous avez le déplaisir d'avoir aujourd'hui pour voisin. Il a conduit sa vaste opération dans le plus grand mystère, en mettant en campagne des agens officieux et discrets. Ce diable d'homme sait ce qu'il veut, il a selon les occasions le talent de se taire ou de parler, grand politique qui voit courir le vent et prend chacun par son faible. S'il avait laissé transpirer ses desseins, on lui aurait fait des prix exorbitans ; gros et petits vendeurs, tout le monde a été mis dans la nasse, et les plus récalcitrans ont fini par se rendre. Je le crois énormément riche, ce gaillard ; il a des argumens sonnans tout à fait décisifs, et quand il s'est mis une idée en tête, coûte que coûte, il ne recule devant rien. Pour ma part, j'étais à mille lieues de me douter de ses intentions, et en conscience je n'ai pu vous avertir. Après tout, quand je vous aurais averti, qu'en serait-il de plus ?

— Permettez, nous aurions pu racheter quelques morceaux de terre.

— Avec quel argent ? avec le mien ? demanda insolemment M. Crépin.

Le baron sentit que les mains lui démangeaient, il grillait d'envie de souffleter son intendant ; mais en cet instant il aperçut entre deux massifs de verdure les tourelles de son château, et il lui parut que ces tourelles haussaient le cou comme pour le regarder venir et qu'elles lui criaient : — D'où sors-tu donc, maître fou ? il y a dix-huit mois que nous ne t'avons vu. — Il fit un retour sur lui-même et se dit : — Elles ont raison ; pourquoi suis-je allé courir si loin ?

— Et quel est cet important personnage, ce fondateur d'empire que n'avait pas prévu Henri IV? demanda-t-il d'un ton plus calme.

— Un homme de rien qui est devenu quelque chose. Il a eu, prétend-il, l'honneur de vous être présenté par l'abbé Miraud peu de jours avant votre départ. Il se nomme M. Jean Téterol, et dans tout le canton on ne parle plus que de lui.

M. de Saligneux fit un plongeon dans les profondeurs de sa mémoire; il parvint à y repêcher un nom et un visage. Il se ressouvint distinctement d'un ermite, d'un philosophe des champs, qui habitait une maisonnette qu'il rêvait d'acheter pour y finir ses jours. — Il y a des philosophes qui font des dupes, pensa-t-il.

La voiture roulait le long d'une avenue sablée; elle déboucha bientôt dans une cour et s'arrêta devant une marquise.

— Hélas! monsieur le baron, vous n'êtes pas au bout de vos étonnemens, reprit l'impitoyable M. Crépin en mettant pied à terre. Il en est un surtout que je ne puis vous épargner.

A ces mots, contournant l'un des angles du château, il se dirigea, suivi du baron, vers la terrasse, et arrivé là, il lui montra du doigt quelque chose qui ne devait pas être agréable à voir, car M. de Saligneux, après avoir regardé ce qu'il lui montrait, poussa une exclamation douloureuse et resta comme pétrifié.

— Qu'est-ce donc que cette affreuse bâtisse? s'écria-t-il après un silence.

— C'est la Maison-Blanche.

— Et qu'est-ce que la Maison-Blanche?

— C'est la maison que s'est construite ce conquérant, ce fondateur d'empire qu'Henri IV n'avait pas prévu. Il ne l'habite pas encore, il n'y a d'achevés que les gros murs et la toiture. Il s'est logé provisoirement dans le pavillon du Lyonnais; mais il a toute une armée d'ouvriers, et du train dont il y va, on assure qu'avant un an il pendra la crémaillère.

Accoté contre une colline, le château de Saligneux, nous l'avons dit, commandait un petit vallon, que terminait une sorte de goulet ou de pertuis, par où s'écoulait le ruisseau. Il semblait que cette étroite ouverture eût été ménagée tout exprès pour procurer aux regards des habitans du manoir une jolie échappée sur la plaine, sur le cours de l'Ain, sur des collines dentelées qui fuyaient à l'horizon. Ce paysage avait disparu. De la terrasse on n'apercevait plus que le lit encaissé de la rivière et à main droite un énorme pâté de moellons, haut de quatre étages, accompagné de bâtimens de dépendance et de murs de clôture qui achevaient de boucher hermétiquement la vue.

— On nous a murés, soupira M. de Saligneux. Puis, se frappant le front, il se retourna vivement vers M. Crépin: — Un instant, lui

L'IDÉE DE JEAN TÊTEROL.

dit-il. J'obligerai votre M. Téterol à déménager terre où il a jugé à propos d'installer sa casern je l'ai vendue à la condition expresse qu'on Voilà une clause que vous ne pouviez ignorer, ma...

— Ce que je n'ignore pas non plus, c'est que M. Téterol a au prix de 20,000 francs cette servitude.

— Et vous y avez consenti ?

— Veuillez recueillir vos souvenirs, monsieur le baron. Je vous ai écrit à ce sujet il y a onze mois. Vous m'avez répondu : Nous verrons. Et vous avez ajouté en post-scriptum : C'est tout vu, 20,000 francs sont bons à prendre. J'ai la lettre, je vous la montrerai.

Dans l'étourdissement que lui causait le tourbillon de ses pensées et de ses plaisirs, M. de Saligneux avait écrit cette malencontreuse apostille, sans se donner la peine d'en peser les conséquences. Il se serait volontiers administré dix grands coups de cravache, plus volontiers encore il en eût sanglé vingt au drôle qui n'avait eu garde de lui expliquer nettement de quoi il s'agissait. Il le regarda dans les yeux, il crut y découvrir que l'honnête M. Crépin avait eu des intelligences secrètes et non gratuites avec l'ennemi. Il résolut de se débarrasser sans retard d'un homme qui tout à la fois le trompait, le volait et lui faisait de la morale. Ce genre de cumul lui parut indécent.

— J'en suis pour ce que j'ai dit, monsieur Crépin, reprit-il. Décidément vos lettres et vos explications étaient trop courtes.

— Est-ce ma faute, répliqua l'autre avec arrogance, si les explications trop longues vous déplaisent ?

— Monsieur Crépin, si j'avais besoin d'un homme qui s'occupât uniquement de m'être agréable et de faire tout ce qui me plait, cet homme est tout trouvé, le voici, s'écria M. de Saligneux en se frappant la poitrine. J'ai besoin au contraire d'avoir auprès de moi un honnête conseiller qui m'encourage à faire quelquefois ce qui me déplaît. Vous n'êtes pas cet homme-là, et je me vois contraint bien à regret de me priver de votre précieuse société.

M. Crépin saisit la balle au bond, il en était arrivé à ses fins. Pendant les dix années qu'il venait de passer à Saligneux, il avait grappillé, fait sa main et mis en sûreté ses petits profits illicites. La somme était rondelette ; peut-être M. Téterol l'avait-il complétée. Désormais son plus cher désir était de se voir remercier par le baron et de s'en aller à Bourg pour y perfectionner ses jolis talents en fondant une agence d'affaires. A quoi bon rester à Saligneux ? La poule était devenue trop maigre, et M. Crépin n'aimait à plumer que les poules grasses.

Il se redressa et répondit d'un ton sardonique : — A votre aise,

monsieur le baron. Puisque vous êtes las de mes bons et loyaux services, ce soir même j'aurai quitté votre maison; aussi bien n'est-il pas prouvé qu'elle soit encore à vous pour longtemps. Monsieur Téterol est aujourd'hui le propriétaire de la moitié de votre domaine, il n'aura pas de repos avant d'avoir le reste. Il a juré, assure-t-on, qu'un jour le château de vos pères serait à lui. Tenez-vous bien, vous avez affaire à forte partie.

— Vous prenez trop à cœur mes intérêts, monsieur Crépin, lui repartit M. de Saligneux. Rassurez-vous; il faut que M. Téterol s'y résigne, j'entends mourir dans le château de mes pères.

V.

Le soir de ce même jour, avant son dîner M. de Saligneux fit le tour de son domaine. Il descendit jusqu'aux bords de la Limourde, et s'assit dans l'herbe, près d'un petit pont, pour regarder couler l'eau, tout en méditant sur la politique d'Henri IV et sur les vérités utiles qu'on peut recueillir parfois de la bouche d'un drôle. En cet endroit, la rivière formait la limite entre ce qui lui restait de ses états héréditaires et ce nouvel empire qui était venu en une nuit comme un champignon.

Il détacha bientôt ses yeux des roseaux de la Limourde pour les promener sur les champs plantureux, sur les bois bien aménagés et en plein rapport, dont un philosophe avait fait sa proie pendant qu'un fou courait le monde. En contemplant ces bois et ces champs, il passa en revue toutes les erreurs de sa jeunesse; ce défilé n'était pas sans charme, et il se mêlait un sourire à la rêverie du baron. Il avisa d'abord une vigne vendue par lui bien des années auparavant pour payer les dettes d'une jolie blonde, qu'il aperçut très distinctement, elle, son rire étincelant et ses cheveux d'or. Dieu, qu'ils étaient beaux, quand ils étaient défaits! Et comme cette femme était amusante, pleine d'inventions étranges, surtout dans la gaité fumeuse d'un souper! Derrière la vigne était une prairie plantée de beaux châtaigniers; il crut voir onduler parmi leurs branches tortues un cou de cygne, autour duquel il avait passé jadis un collier de perles. Ces perles étaient fines, de la plus belle eau, et c'est peut-être pourquoi la prairie et les châtaigniers n'étaient plus à lui. Plus loin s'étendait un vaste champ dont la terre fraîchement remuée exhalait une vapeur qu'empourprait le soleil à son déclin. A travers les sillons gras et luisans il vit courir un maillot rose et deux petits pieds délicieux, bien cambrés, légers comme les ailes du zéphyr. C'étaient les pieds d'une danseuse célèbre qu'il avait eu l'imprudence d'aimer, et qui s'entendait à faire danser non-seulement ses écus, mais ceux des autres. Plus

loin encore, dans les profondeurs mystérieuses d'une chénaie où chantait le coucou, lui apparurent deux épaules nues, éblouissantes, incomparables. Elles appartenaient à une femme du monde, dont la conquête l'avait jeté dans de grands embarras d'argent; car cette femme avait beaucoup de scrupules, et elle les vendait en détail et fort cher. Aussi la chénaie n'était plus à lui; mais après tout il ne regrettait rien. Il se souvenait qu'un soir, comme sa patience commençait à se désespérer et qu'il parlait tout uniment de se brûler la cervelle, on lui avait dit d'une voix émue : Revenez demain ! et que le lendemain, 5 février 1868, à l'instant même où l'horloge de Sainte-Clotilde achevait de sonner minuit...

Tout à coup le demi-sourire qui se jouait sur ses lèvres s'évanouit, et les ombres légères et frémissantes, les aimables fantômes qu'il avait évoqués disparurent en un clin d'œil. A ses regards venaient de s'offrir de grands murs d'une blancheur criarde, bête, désobligeante, irritante, aussi hauts que blancs, aussi larges que hauts. Il y avait dans ces murailles toutes neuves et dans la toiture dont elles étaient coiffées quelque chose d'odieux et d'insolent. Elles avaient l'air de s'étaler, de se pavaner, de se carrer, de faire le gros dos; elles s'appliquaient visiblement à prendre autant de place qu'il leur était possible et à n'en laisser à personne, comme ces butors qui au spectacle se font un plaisir de mettre à la gêne leurs voisins et de les empêcher de rien voir. Il parut au baron de Saligneux que la maison ou la caserne de M. Téterol avait un visage, et que ce visage appelait les soufflets.

En se livrant à ces pensées chagrines, il caressait sa barbe; l'ayant ramenée à la hauteur de ses yeux, il s'avisa d'y découvrir un long fil argenté. Oui, c'était un poil blanc, le premier; il l'arracha bien vite, mais le coup était porté, il en éprouva comme un saisissement, et il fit en dix minutes plus de réflexions qu'il n'en avait fait dans toute sa vie. Il avait eu un grand-oncle qui, après avoir mangé son bien, avait fini ses jours dans l'habit d'un trappiste; il fit, lui aussi, le voyage de la Trappe, il en rapporta un cœur humilié et contrit. Il se donna la discipline, il causa avec sa conscience, qui lui dit de cruelles vérités; il lui promit solennellement de s'amender, de contraindre ses goûts, son humeur, de renoncer à Satan et à ses œuvres. Il résolut de ne plus quitter Saligneux, de se claquemurer dans sa thébaïde, d'y vivre d'épargne, de régime et des fruits de son jardin, de devenir son propre intendant, s'appliquant à sauvegarder les restes de son patrimoine, façonnant ses terres et réglant lui-même ses comptes avec ses fermiers. Sa sœur, la comtesse de Juines, était veuve depuis peu, et vivait seule, ayant pour fils un marin. Elle avait souvent reproché au baron sans ménagement ses désordres et ses dissipations; elle

détestait les viveurs, et elle était payée pour cela; elle avait dû engager une partie de sa dot aux créanciers de son mari, car c'était le sort des Saligneux de manger ou d'être mangés. Le baron goûtait médiocrement sa société, son caractère entier, épineux et revêché. Il ne laissa pas de décider qu'il la prendrait auprès de lui, qu'elle apporterait à Saligneux sa sagesse morose et ses modestes revenus, qu'elle servirait de gouvernante à M^{lle} Claire, qu'il était bien temps de retirer du couvent, et qu'elle lui enseignerait toutes les vertus sévères qui conviennent aux filles sans dot. Bref il fit le serment que dorénavant il mènerait la vie réglée, irréprochable d'un honnête gentilhomme campagnard, d'un *gentleman farmer*, d'un sage et d'un bon père de famille. Il le jura par tous ses créanciers; il le jura par les cheveux flottans d'une jolie blonde et par deux petits pieds dont les pirouettes lui avaient fait tourner la tête; il le jura encore par un champ de blé, par une prairie plantée de châtaigniers, par une chênaie, et surtout par les gros murs de M. Jean Téterol et par ses murs de refend, sans oublier ses murs de terrasse, ses murs de soutènement, ses murs de clôture, ni les murailles en briques rouges de ses granges et de ses étables. Jamais serment ne fut plus solennel, et jamais on ne prit tant de moellons à témoin.

Pendant que M. de Saligneux faisait l'examen de sa conscience, M. Téterol faisait une fois de plus l'examen de son bonheur, qu'il aimait à passer en revue. Suivant son habitude journalière, il venait d'entreprendre une grande tournée d'inspection dans toute l'étendue de ses propriétés. Il allait, son bâton de houx à la main, la tête bien droite, tantôt clignant de l'œil, tantôt souriant du bout du nez, donnant son attention à toutes choses, à ses chemins comme à ses rigoles, à ses engrais comme à ses charrois. Il s'assurait que ses arbres fruitiers se portaient bien et que ses vignes passeraient fleur sans couler; il demandait à ses fermiers des nouvelles de leur dernier veau ou leur enseignait des recettes pour combattre la nielle et la cuscute; il semonçait d'un ton goguenard ou colère ses ouvriers de campagne occupés à essarter une friche. De temps à autre il s'interrompait dans ses harangues pour respirer à pleins poumons un air qui était à lui et lui paraissait délicieux, ou pour regarder le soleil qui était aussi à lui et auquel il reprochait de se coucher trop tôt; — ou bien il se baissait pour ramasser une grosse motte de terre, qu'il pétrissait dans ses mains, qu'il réduisait en grumeaux, qu'il émiettait amoureusement, en la couvant des yeux, en lui parlant, en la humant, et peu s'en fallait qu'il ne la mangeât. La terre était sa danseuse, la terre était sa femme du monde, et il adorait sa maîtresse, mais il la faisait obéir, il ne fallait pas qu'elle bronchât devant lui.

Il n'est pas dans ce monde de félicité parfaite. M. Téterol avait poussé sa promenade jusqu'aux bords de la Limourde, dont il remonta le cours jusqu'à ce qu'il fût arrêté par une palissade à claire-voie servant de clôture à une carrière de sable. Cette palissade avait le don de l'irriter, et cette carrière de sable avait le grand tort de ne pas lui appartenir. Quoiqu'il possédât une ferme tout entière sur la rive gauche du ruisseau, il ne pouvait pardonner à M. de Saligneux d'avoir conservé sur la rive droite quelques pouces de terrain. La sablière empiétait sur lui, faisait enclave dans l'un de ses champs, elle s'y avançait comme un coin, elle déformait son domaine. Il s'était promis qu'un jour ou l'autre elle tomberait dans ses mains; en attendant il la regardait des mêmes yeux que les rois de Prusse contemplaient jadis le Hanovre; ainsi que les rois de Prusse, il tenait beaucoup au grand principe de la continuité des territoires. Nous l'avons dit, il avait ses candeurs, comme en ont les hommes vraiment forts. Pour être fort, il faut être convaincu, et pour avoir des convictions, il faut être un peu naïf. M. Téterol était sincèrement et naïvement convaincu qu'il avait des droits sur cette sablière, qu'en la gardant M. de Saligneux usait envers lui d'un mauvais procédé, que le baron attentait à sa propriété, que le baron était l'envahisseur et Jean Téterol l'envahi.

Il contourna la palissade d'un air bourru, en frottant à grand bruit le bout de sa canne contre le grillage et en grognant tout bas comme un chien fâché. — Quand donc cet homme cessera-t-il d'avoir un pied chez moi ? pensait-il. — Il venait d'arriver près d'un petit pont de pierre d'une seule arche, qui, enjambant sans trop d'effort les eaux verdâtres de la Limourde, mettait en communication le parc du baron et sa carrière. Ayant tourné les yeux à droite, il aperçut M. de Saligneux. A l'approche de l'ennemi, celui-ci s'était levé.

M. Téterol s'empressa de se découvrir et s'écria : — Mais vraiment c'est vous, monsieur le baron. Je suis trop heureux d'avoir le plaisir et l'honneur de vous revoir.

— L'honneur et le plaisir sont pour moi, répondit M. de Saligneux en lui faisant un salut un peu court. Je suis enchanté, monsieur Téterol, de vous retrouver bien portant. Vous avez prospéré en mon absence.

— Eh ! bon Dieu, tant bien que mal nous avons vivoté.

— Plutôt bien que mal. Peste ! j'en apprends de belles sur votre compte. Pendant ces dix-huit mois, vos ambitions se sont beaucoup accrues, et votre ermitage s'est prodigieusement agrandi !

— Ne m'en parlez pas, monsieur le baron, répartit modestement M. Téterol. J'ai fait une folie, dont je me repens tous les jours. Que voulez-vous ? Dieu sait qu'une maisonnette et un jardin

m'auraient suffi. Les occasions se sont présentées, et me voilà fort embarrassé de toute la terre que je me suis mise sur les bras.

— C'est ce que disent tous les annexionnistes. Ils sont toujours embarrassés de ce qu'ils prennent, ils ne savent qu'en faire, mais ils n'ont garde de s'en défaire. Monsieur Téterol, je vous tenais jadis pour un philosophe; si j'en crois tout ce qu'on me raconte, vous êtes un grand politique.

— Ne vous moquez donc pas de moi, monsieur le baron. La politique ! oh ! ce n'est pas mon affaire, la politique. Je n'y ai jamais vu goutte, c'est beaucoup trop compliqué pour un bonhomme comme moi.

En parlant ainsi, M. Téterol avait fait quelques pas en avant; M. de Saligneux en fit aussi, et les deux hommes se rejoignirent au milieu du pont. Ils se turent un instant, ils se regardaient. M. Téterol constatait que le baron avait les yeux battus, cernés de noir, et les joues un peu creuses. — Ce pauvre garçon ! pensait-il; le voilà bien entamé, il n'y en a plus que pour une bouchée. — De son côté, M. de Saligneux s'étonnait d'avoir jamais pu prendre pour un philosophe le petit homme trapu qu'il avait devant lui. Il contemplait avec une admiration mêlée d'inquiétude ses sourcils énormes, un grand pli vertical qui lui traversait le front, ses yeux gris où se révélait une volonté endiablée, son sourire matois et ses trente-deux dents admirablement conservées, pointues comme celles d'un requin, beaucoup moins agréables à regarder que celles d'une petite dame et tout aussi meurtrières. — Bah ! j'en appellerai, se dit-il.

— Je vous le demande un peu, monsieur le baron, à quoi me servirait-elle, la politique ? reprit M. Téterol en revenant à son raisonnement, car il retournait volontiers à ses moutons qui étaient quelquefois des renards. Je suis un homme tout rond, et je n'aime que les gens qui sont ronds comme moi. Il faut laisser les finasseries à ceux qui convoitent le bien d'autrui; je me suis toujours contenté de ce que j'avais, moi. Eh ! bon Dieu, il me faut si peu de chose pour être heureux. Et puis je suis avant tout un homme de paix; j'ai horreur des chicanes, des procès, des pointilleries, des discussions; ce qui m'a fait hésiter à devenir propriétaire, c'est le proverbe : Qui terre a, guerre a. Si je devais avoir la guerre avec qui que ce soit, j'aurais bientôt fait de vendre ma maison, de laisser à d'autres le soin de ramer mes pois et mes haricots; j'aimerais mieux les acheter au marché. Oh ! la paix, c'est le premier des biens, et j'entends vivre en bonne harmonie avec tout le monde; dussé-je pour cela faire tort à mes intérêts, je croirais encore avoir fait un bon marché. Aussi pourquoi suis-je venu planter ma tente sur les bords de la Limourde ? C'est que j'étais sûr d'y avoir un bon

voisin, aussi accommodant, aussi pacifique que moi, avec qui je n'aurais jamais une parole plus haute que l'autre. Le malheur, c'est qu'il s'absente quelquefois, mon voisin.

— Vous êtes mille fois trop bon, monsieur Téterol. Apprenez que je ne vous ferai plus le chagrin de m'éloigner des bords verdoyans de la Limourde. J'ai formé la ferme résolution de ne plus quitter Saligneux, de m'y établir à perpétuité. Je suis comme vous tout à fait dégoûté de Paris, et comme vous je veux tâter des plaisirs champêtres. Réjouissez-vous, votre voisin ne s'absentera plus.

M. Téterol regardait le baron du coin de l'œil, en se demandant s'il était sérieux. Il se rassura bien vite et il lui dit *in petto* : — Mon bel ami, je ne crois pas à tes plans de réforme; tu mourras dans la peau d'un fou. — Puis il s'écria : — Savez-vous, monsieur le baron, qu'il est peut-être imprudent à nous de rester tous les deux au milieu de ce pont? Je suis un peu lourd, moi, et lui n'est guère solide.

— En vérité? demanda M. de Saligneux.

— C'est un miracle que la Limourde ne l'ait pas encore emporté, et je n'y vois jamais passer un tombereau de sable sans craindre un malheur. — Là-dessus, il lui démontra savamment que son pont ne tenait ni à fer ni à clou, qu'il s'en allait, qu'il ne pouvait être question de le réparer, qu'il fallait le refaire entièrement, et qu'il lui en coûterait cher.

— S'il le faut, nous le referons, répondit M. de Saligneux.

— A vrai dire, peut-être y aurait-il une autre solution.

— Laquelle?

— Tenez-vous beaucoup à cette méchante sablière?

— Beaucoup, mon cher monsieur. Ah! par exemple, je ne saurais pas vous dire pourquoi. C'est probablement l'effet de certains souvenirs... Ils ont tant de prix les souvenirs! Le fait est que cette sablière me plaît infiniment.

— Voilà un goût singulier, monsieur le baron. Tout à l'heure, par je ne sais quel hasard, je m'amusais à le regarder, votre sable. Il est un peu terreux. On ne pourrait pas s'en servir pour faire du mortier.

— Aussi n'en fais-je pas du mortier. Mon sable me sert tout simplement à sabler mes allées.

— Vilaine couleur! reprit M. Téterol. Un jaune tirant sur le vert! J'en aurais de bien meilleur à vous offrir, et je vous le céderais à bon compte. Vous m'en donnerez le prix qu'il vous plaira.

— Que vous êtes obligeant, monsieur Téterol! Grâce à vous, je n'aurai pas l'ennui de rebâtir mon pont qui s'en va. Toutefois je me fais une conscience de vous vendre une carrière de sable terreux, d'un jaune tirant sur le vert.

— Ce n'est pas que j'y tiennne. Croyez bien que, si elle était de l'autre côté de l'eau, je n'irais pas l'y chercher; mais comme elle est chez moi...

— Chez vous? Je la croyais chez elle. Ah! je vous comprends, vous avez l'œil géométrique et peut-être quelque goût pour la théorie des frontières naturelles. Vous n'êtes pas le seul, de très habiles géomètres sont en train de refaire aujourd'hui la carte de l'Europe, et les sablières voient beau jeu.

— L'idée n'est pas de moi, s'écria M. Téterol en s'inclinant d'un air modeste. Un jour que je causais avec cet excellent M. Crépin, votre intendant, il me proposa... il me fit espérer... il m'a donné sa parole...

— Apprenez, monsieur Téterol, interrompit le baron, que cet excellent M. Crépin n'est plus mon intendant et que sa parole, qui ne vaut pas cher, n'engage que lui. C'est égal, votre proposition mérite qu'on y réfléchisse, j'y réfléchirai, et il est possible que pour l'amour de la géométrie... Je serais si charmé de vous être agréable...

— Sans vous être désagréable à vous-même, monsieur le baron.

— Eh! oui, mon cher voisin, un bon marché fait toujours deux heureux, et ce serait un plaisir pour moi d'inaugurer ainsi nos relations de bon voisinage, auxquelles j'attache le plus grand prix... Mais j'entends la cloche de mon dîner qui m'appelle. Au revoir, monsieur Téterol.

Là-dessus, les deux bons voisins se saluèrent et se quittèrent, enchantés l'un de l'autre. — Le poisson a mordu tout de suite, la sablière est à moi, pensait M. Téterol. — Ah! mon bonhomme, disait à demi-voix M. de Saligneux, tu convoites ma carrière, et tu pousses de gros soupirs devant la palissade qui la garde comme un amoureux espagnol devant la grille qui lui dérobe sa belle! A merveille, je sais par où te tenir, et je me donnerai le plaisir de te faire aller.

On change avec l'âge et avec la fortune. Dans les dures années de sa jeunesse, M. Téterol avait fait preuve d'une admirable patience; il n'était pas pressé, il attendait les occasions, il savait que « le temps est un habile homme, » il ne cueillait jamais la grappe avant qu'elle fût mûre. Depuis qu'il était arrivé, il était moins maître de ses passions, et la passion est toujours impatiente. A quinze jours de là, il rencontra à l'un des bouts du village le baron, qui sortait du presbytère. Il l'aborda et ne put se tenir de lui reparler de la sablière. M. de Saligneux avait trop d'esprit pour ne pas se rendre justice à lui-même; il n'ignorait point ses défauts et dans l'occasion il les mettait à profit. Ayant conscience de sa prodigieuse légèreté, qu'on lui avait souvent reprochée, il s'en

plaignait tout le premier comme d'une infirmité désolante, qui lui jouait de mauvais tours. Souvent il oubliait, quelquefois il se donnait l'air d'avoir oublié. Aux premiers mots que lui dit M. Téterol, il ouvrit de grands yeux, il se récria. Qu'était-ce donc ? de quoi s'agissait-il ? En conscience, il n'avait jamais songé à vendre sa sablière, et il était à mille lieues de se douter que M. Téterol eût envie de l'acheter. Le gros homme eut l'ennui de recommencer toute son histoire et de reprendre *ab ovo* ses explications.

— Ah ! j'y suis, lui dit le baron, ma maudite palissade vous ennuie. J'en suis fâché, mais, si grand qu'on soit, monsieur Téterol, on a toujours un voisin, et c'est toujours incommode, un voisin, même un bon voisin. Et tenez, par exemple, vous avouerez-vous que votre maison me gêne infiniment ? J'ai pourtant tâché d'en prendre mon parti.

— Ma maison vous gêne ? s'écria M. Téterol, en feignant à son tour un profond étonnement.

— J'avais jadis une jolie échappée de vue sur la plaine. Vous m'avez muré.

— Croyez, monsieur le baron, que si j'avais pu me douter... Je ne peux pas cependant démolir ma maison.

— A Dieu ne plaise ! répondit M. de Saligneux, et se penchant à son oreille, il ajouta : — Entre nous, monsieur Téterol, mon intendant vous a-t-il coûté bien cher ?

M. Téterol fit un bond. — Pour qui me prenez-vous ? répliqua-t-il avec indignation. Me soupçonner d'avoir acheté M. Crépin ! Sachez, je vous prie, que je n'ai jamais acheté personne.

— Ce qui me paraît certain, c'est que personne n'a jamais réussi à vous acheter. Vous appartenez, monsieur Téterol, à la race des corrupteurs incorruptibles ; c'est un beau métier... Oh ! ne nous fâchons point, et touchez là. Je ne refuse pas de vous céder ma carrière de sable ; mais accordez-moi le temps de la réflexion. Vous aurez avant peu de mes nouvelles. A bientôt, mon cher voisin.

Cette fois encore, M. Téterol crut qu'il avait ville gagnée, que la carrière était à lui. Hélas ! il passa plus de six mois à croire et à décroire. Pendant tout l'été, durant tout l'automne, M. de Saligneux s'amusa royalement à le tenir sur le gril et à prolonger son supplice. M. Téterol lui écrivait chaque semaine ; les réponses qu'il recevait tantôt rallumaient ses espérances, tantôt le désespéraient. Un jour l'affaire était quasi conclue, il ne restait plus qu'à signer ; le lendemain rien n'était fait, le vent avait sauté, le baron s'était ravisé, il ne pouvait se résoudre à se séparer du sable de ses pères. M. Téterol se consumait, séchait à vue. Cette malheureuse sablière était devenue son idée fixe, il en était comme possédé ; la résistance irritant son désir, il la convoitait avec emportement, avec

fureur; il avait juré qu'il l'aurait, il y allait de sa vie. Ses champs, sa maison, ses millions, tout cela n'était rien pour lui, tant que la palissade à claire-voie qu'il abhorrait restait debout et le narguait. Il n'avait pas d'autre sujet d'entretien; il ressassait toujours la même histoire, il en assassinait les passans. Du plus loin qu'on l'apercevait dans le village, on se disait en se poussant le coude : — Nous allons entendre parler de la sablière; sauve qui peut!

C'était surtout à l'abbé Miraud qu'il en parlait. Il s'en allait, tout allumé, tout flamboyant, passer de longues soirées au presbytère; il exhalait ses chagrins et sa bile dans le sein du bon curé, qui n'en pouvait mais et qui aurait bien voulu lui donner raison sans donner tort à M. de Saligneux.

— Voilà ce que c'est qu'un hobereau, lui criait M. Téterol, et, ne vous en déplaise, il est clérical, celui-là. C'est une de vos brebis, je vous en fais bien mon compliment. Je ne suis qu'un plébéien, moi; je passe pour ne croire à rien du tout, moi, et pourtant je n'ai qu'une parole. Ces gens-là en ont deux, ils en ont quatre, ils en ont vingt. Ils disent oui, ils disent non, et passent du noir au blanc trois fois dans la même journée. Et cela se croit de l'honneur! C'est un joli moineau que votre baron.... sans compter, mille tonnerres, que son sable est terreux.

— S'il est terreux, pourquoi tenez-vous tant à l'avoir? répondait timidement le curé, en détournant la tête comme pour éviter une bourrasque.

— J'y tiens, j'y tiens... Ah ça, qui vous dit que j'y tiens? Mais je n'aime pas qu'on se moque de moi, qu'on me berne, qu'on me prenne pour un polichinelle! Oui-da, ces hobereaux, ces gentillâtres, vous avez là de jolies brebis, monsieur le curé. Mais monsieur est baron. Entendez-vous ça? un baron, un vrai baron, gros comme le bras! Eh! que ne le prenez-vous pour vous servir la messe?

Et des heures durant il daubait sur la noblesse et sur l'église, au vif chagrin de l'abbé Miraud qui trouvait que c'était faire beaucoup de bruit pour une taupinière.

Un jour, il se répandit une rumeur dans toute la commune de Saligneux. On racontait que M. Téterol avait eu pour quelque affaire de bibus une violente altercation avec un paysan, son voisin, nommé Simoneau. Des mots injurieux avaient été échangés, on parlait même de voies de fait, cette misérable dispute était grosse d'un procès. La nouvelle arriva jusqu'à M. de Saligneux, qui, le lendemain, ayant rencontré derechef M. Téterol, l'accosta le sourire aux lèvres, et lui dit :

— A propos, mon cher voisin, que s'est-il donc passé entre Simoneau et vous? On assure que vous êtes brouillés.

— On dit tant de choses! murmura M. Téterol de l'air contrarié

d'un homme qu'on met sur un sujet désagréable et qui s'empresse de rompre les chiens.

Et il poursuivit incontinent sa route, laissant le baron convaincu que la chronique ne mentait pas.

M. de Saligneux ne demandait pas mieux que de vendre sa sablière; il en avait une autre qui lui suffisait; mais pour rien au monde il n'aurait voulu faire un plaisir à son cher voisin ni manquer une occasion de lui causer un chagrin mortel. Il crut l'avoir trouvé. Il fit venir Simoneau et de propos en propos lui insinua que la meilleure vengeance qu'il pût tirer de M. Téterol était d'acheter la sablière qui faisait enclave dans un des champs de ce maussade personnage. Simoneau parut goûter cette ouverture; il la déclina toutefois, objectant qu'il n'avait pas d'argent disponible. Le baron insista, réduisit de moitié le prix dont il était convenu avec M. Téterol, offrit de grandes facilités de paiement. Bref le marché fut conclu. Trois jours après, M. de Saligneux se frottait joyeusement les mains, il avait sous les yeux un acte en bonne forme, constatant que la sablière était devenue la propriété de Simoneau, et que M. Téterol aurait le double déplaisir d'être à jamais frustré de son espérance et de voir un ennemi installé sur ses terres.

Sa joie ne dura pas longtemps; il apprit bientôt que Simoneau vivait dans les meilleurs termes avec M. Téterol, qu'il était son homme de paille et que, moyennant une commission d'un millier de francs, il lui avait passé la sablière. La déconvenue du baron fut grande; mais il avait le caractère si bien fait qu'il ne tarda pas à se consoler. — A lui la première manche, se dit-il, j'aurai la seconde. — Il raconta toute cette affaire à sa fille dans une lettre assez plaisante à laquelle M^{lle} de Saligneux répondit par ces deux vers de La Fontaine, qu'elle prit la peine d'écrire en belles majuscules :

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne soi-même.

Elle ajoutait : « Mon cher monsieur, consolez-vous. D'après ce que vous me dites, votre homme est matois, mais il est vif; il finira par se faire prendre. »

— Singulière créature que ma fille ! pensa le baron. Elle est à la fois plus enfant que de raison, et très précoce, et quand elle n'a pas dix ans, elle en a vingt-cinq. Il faudra qu'avant peu je m'occupe de la marier. Quel âge aura-t-elle ce jour-là ?

VICTOR CHERBULIEZ.

(La seconde partie au prochain numéro.)

LA

BANQUE DE FRANCE

PENDANT LA COMMUNE

I.

LES RÉQUISITIONS DU COMITÉ CENTRAL.

Il y a bientôt dix ans que, décrivant ici même (1) les différents rouages de la Banque de France, je terminais mon étude en disant : « La Banque est le cœur même de la vitalité commerciale et industrielle de la France ; c'est la bourse toujours ouverte où les petites gens vont puiser. Elle est à la fois le phare, le refuge et le port de ravitaillement ; tout succomberait avec elle si on la brisait violemment, et les auteurs d'un pareil crime seraient les premiers à mourir de faim sur les ruines qu'ils auraient faites. Il n'y a rien de semblable à craindre : en admettant qu'une révolution soit encore possible, elle n'atteindrait pas plus la Banque que 1830 et 1848 ne l'ont atteinte. Elle est et elle restera l'exemple d'un établissement qui a pu traverser sans péril des crises que l'on croyait mortelles, que le cours forcé de ses billets a popularisé, et qui, par la moralité, par la prudence avec lesquelles il est conduit, par l'excellent mécanisme du gouvernement constitutionnel qui dirige ses destinées, est devenu pour le crédit public un organe d'une puissance unique au monde. » — J'avoue que je ne croyais pas si

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1869.

bien dire et que je n'imaginai pas alors que les événemens me donneraient si promptement raison. Les révolutions de juillet et de février paraissent bien pâles et bien molles, lorsqu'on les compare à l'insurrection du 18 mars et à la truanterie communarde qui l'a prolongée jusqu'au forfait à outrance ; et la situation qu'une série d'insupportables défaites imposait à la France était autrement grave que les circonstances dont furent entourés l'avènement de la branche cadette des Bourbons et la résurrection de la république. Ce n'était plus un coup de surprise promptement régularisé par l'intérêt public inquiet de son avenir ; ce n'était plus un changement de gouvernement obtenu par la violence, alors qu'une simple modification ministérielle aurait suffi à toutes les exigences politiques ; c'était cette fois, à la suite de revers sans nom, d'illusions lâchement entretenues, et qui seront peut-être dans le plaidoyer de l'histoire les circonstances atténuantes du crime, c'était le bouleversement complet de l'état de choses consenti, c'était une éruption sociale prophétisée de longue date, mais à laquelle on s'était toujours refusé de croire, tant elle semblait absurdement horrible. Dans Paris, abandonné précipitamment par le gouvernement légal, la civilisation allait recevoir l'assaut le plus brutal dont elle ait jamais été ébranlée. La liberté, la justice, le respect dû à la propriété, les garanties qui maintiennent l'ordre social en équilibre, le droit, en un mot, et tout ce que ce grand terme comporte, allait sombrer, pendant deux longs mois, sous l'impulsion d'une bande de sacripans dont l'envieuse bêtise ne se peut figurer. Comment se fait-il qu'au milieu du désastre la Banque de France seule ait pu subsister, comment seule est-elle sortie intacte du naufrage, ne suspendant même pas ses opérations pendant la bourrasque et reparaisant plus vivace, plus féconde, plus majestueuse que jamais ? Cela tient d'abord à l'excellence même de sa constitution, à l'impeccable dévouement dont tout son personnel, depuis le plus haut fonctionnaire jusqu'à l'employé subalterne, a donné des preuves pendant ces jours de tourmente, et, — je me hâte de le dire avec une certaine joie, — cela tient aussi à la droiture irréprochable de Charles Beslay, délégué de la commune à la Banque, et à la probité, hors de toute contestation possible, de François Jourde, délégué aux finances pour le comité central et pour la commune. La Banque ne fut pas à l'abri de tout péril ; elle fut pressée, réquisitionnée, menacée ; mais elle fut sauvée, et avec elle furent sauvés le crédit de la France, la fortune publique, qui purent faire face, sans trop d'efforts, aux obligations d'une indemnité de guerre écrasante, sous laquelle tout autre nation, fût-ce celle des vainqueurs, aurait probablement fléchi. Le salut n'a point été obtenu sans combat, et plus d'un in-

cident a inquiété les hommes courageux qui veillaient sur le grand établissement de la rue de La Vrillière ; ces incidens, nous allons essayer de les raconter, et ce sera pour nous une sorte de soulagement, car, au milieu de la sanglante bacchanale de la commune, ce qui s'est passé à la Banque de France ressemble presque à une idylle.

I. — PENDANT LA GUERRE.

Dès que nos frontières de l'est ouvertes et envahies eurent livré passage aux nombreuses armées allemandes qui avaient coupé nos communications militaires et refoulaient nos forces insuffisantes, la Banque de France fit refluer vers la caisse centrale de Paris toutes les valeurs métalliques, fiduciaires ou représentatives qui se trouvaient dans les succursales provinciales menacées. Ce premier devoir accompli, d'enlever à l'ennemi « le nerf de la guerre » et de sauvegarder les intérêts qui lui étaient confiés, la Banque s'occupait d'un autre soin qui ne paraissait pas moins urgent. Il n'était plus douteux que la situation devenait d'une gravité redoutable. Bazaine lutta sous Metz, non sans gloire, mais sans résultat; les débris de l'armée de Mac-Mahon rassemblée à Châlons, augmentés par des mobiles sans instruction, renforcés de régimens incomplets que l'on attirait en toute hâte, pouvaient livrer bataille à l'Allemand, mais n'étaient point de force à l'arrêter. Il était facile de prévoir, presque à date précise, l'heure douloureuse où Paris serait peut-être l'objet d'un coup de main qui, grâce à l'un de ces mille hasards dont sont faits les succès à la guerre, pourrait ne pas échouer. A ce moment, l'encaisse métallique de la Banque était énorme, et c'était une proie qu'il fallait soustraire aux réquisitions forcées que l'Allemagne n'eût pas manqué d'imposer à Paris, si elle y fût entrée de haute lutte. Où porter ces sacs, ces lingots d'or, ces barres d'argent, ces monnaies de toute sorte et de toute valeur? Ce fut l'amiral Rigault de Genouilly qui indiqua lui-même l'endroit où toutes ces richesses devaient être transférées. Dans une correspondance secrète qu'il libella de sa ferme et grosse écriture, il adressa ses ordres à l'un de ses préfets maritimes, prévint les éventualités et détailla si bien ses instructions que, si l'armée prussienne s'était emparée de la ville désignée par l'amiral, elle n'eût trouvé ni la réserve de la Banque, ni les diamans de la couronne, ni les principaux tableaux du musée du Louvre, que l'on avait réunis dans un lieu bien choisi, à l'insu même de ceux qui avaient mission de les garder.

La Banque se hâtait, car l'opération fut longue; il est à remarquer que celle-ci fut tenue secrète malgré le nombre considérable de personnes qui y furent nécessairement associées: d'abord les layetiers

qui fabriquaient les caisses et qui les marquaient en souriant d'un avertissement majuscule : *Attention! projectiles explosibles*; ensuite les garçons de recette, « les habits gris, » — les plus honnêtes gens du monde, — entre les mains desquels glissait ce Pactole; puis les convoyeurs vêtus à la diable, ayant quitté le compromettant uniforme de la Banque, qui montaient sur les fourgons et les escortaient jusqu'aux gares de chemins de fer. Tout ce monde garda le silence et fit acte de dévouement professionnel. A cette heure de suspicion, de passion et de colère, quelles clameurs, si l'on eût reconnu une de ces voitures emportant quelques millions! quelles nouvelles trahisons on eût découvertes et comme lestement on eût accusé le pouvoir, le corps législatif, les généraux de vouloir affamer Paris! Nul n'en sut rien, et, lorsque l'on révéla le fait à la population parisienne, c'était pour lui prouver, aux mauvais jours de la commune, qu'il n'y avait plus rien dans cette caisse de la Banque qu'elle voulait visiter avec trop de curiosité. Du 20 août jusqu'au 13 septembre, le travail ne chôma pas rue de La Vrillière; nuit et jour, on fut sur pied, et lorsque l'ennemi apparut sur les hauteurs qui commandent les approches de Paris, l'encaisse métallique était hors d'atteinte. Il avait fallu 500 « colliers » pour la transporter de la Banque aux chemins de fer, car elle était lourde, pesait 1,238,260 kilogrammes et représentait 520 millions en métal. Sait-on combien de caisses avaient été nécessaires pour contenir cette fortune? — 24,855. — On obtint que les layetiers qui y travaillaient fussent momentanément exemptés du service de la garde nationale; ce fut là encore l'occasion d'une négociation qui fut conduite sous le manteau et resta ignorée.

En même temps que la Banque se préparait à aider la France à lutter jusqu'à épuisement en se faisant sa trésorière générale et en lui abandonnant, sans marchander, les ressources financières qu'elle tenait en réserve, elle n'hésitait pas à mettre son personnel au service de la défense de Paris. Soixante-dix employés du chef-lieu et des succursales avaient rejoint l'armée active ou étaient incorporés dans la garde mobile; mais cela ne parut pas suffisant, et l'on forma rue de La Vrillière deux fortes compagnies de gardes nationaux, qui, sous les numéros 7 et 8, entrèrent dans la composition du 12^e bataillon du premier arrondissement. Ces deux compagnies fournirent des détachemens pour le service des bastions et occupèrent le poste même de la Banque où tant d'intérêts devaient être protégés. Le personnel élut ses officiers; de part et d'autre, il y eut abnégation et discernement, car je vois que M. Léon Chazal, contrôleur principal, faisait fonctions de simple soldat. Le capitaine en premier, celui auquel les deux compagnies obéissaient, était un

employé à la comptabilité des billets ; il avait été désigné à l'unanimité, et ce choix était excellent. En effet, le capitaine de la Banque était un ancien chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur, sorti du 26^e de ligne après une carrière militaire irréprochable, et se nomme M. Bernard. C'est un homme qui n'est plus jeune, intrépide par habitude, sagace, prudent, très libéral, ayant accepté sa mission avec dévouement et s'étant toujours montré de taille à lutter contre les événemens auxquels la défense de la Banque l'exposait plus que tout autre. La vie ne lui a pas été clément, et, si je n'étais retenu par des scrupules que la discrétion m'impose, il me serait facile de prouver que nul autant que lui ne sait pousser loin le respect de son nom et l'esprit de sacrifice. Il aimait ses soldats improvisés et leur inspirait une très sérieuse confiance ; où « le père Bernard » aurait voulu, il les aurait menés ; il marchait en avant, et l'on emboîtait le pas. Pendant toute la durée de l'investissement, le service intérieur et le service extérieur furent faits avec une régularité absolue. On s'était « militarisé, » on avait appris à manier les armes, à marcher au pas, à « se sentir les coudes ; » c'était comme une tribu dont les membres se reconnaissaient, dont chacun était naturellement dévoué à l'œuvre commune, et qui ressentait le petit orgueil d'appartenir à une sorte de corps d'élite, recruté parmi des hommes de même fonction, habitués à vivre ensemble, de même famille, pour ainsi dire. Aux heures de péril, pendant la commune, cette organisation, qui subsistait, qui s'était fortifiée, fut pour quelque chose, pour beaucoup peut-être, dans l'espèce de respect que la Banque inspirait aux fédérés de l'absinthe et du haillon rouge. On faisait gaiement son devoir ; au premier signal, on quittait les comptes courans pour revêtir le harnois de guerre, et M. Bramtot, simple garde du premier peloton de la compagnie n^o 7, a célébré sur la lyre ce bataillon sacré de la comptabilité :

Huit heures vont sonner au cadran de la Banque ;
 La compagnie est là, sur deux rangs ; nul ne manque,
 Et les fiers employés, semence de héros,
 S'alignent, l'arme au bras et le sac sur le dos.
 Qu'ils ont l'air belliqueux sous leur nouveau costume !
 Le fusil dans leurs mains a remplacé la plume,
 Et tous font à l'envi, changeant d'ambitions,
 La manœuvre aussi bien que les additions !

On était bien énervé alors ; tout pesait lourdement sur Paris, et cependant de ces premiers mois de siège, on peut dire encore : c'était le bon temps ! Contre le désespoir même, on espérait ; on s'entêtait à croire que les efforts de la province combinés avec ceux de Paris finiraient par rompre le cercle de fer qui nous étreignait.

On ne pouvait supposer que nulle action d'ensemble, convergeant au même but, n'eût été fortement préparée; pour tout homme de sens et de patriotisme, il était certain que M. Léon Gambetta, lorsqu'il partit en ballon pour aller saisir la dictature de la France, emportait un plan de campagne longuement médité entre lui et le général Trochu. Hélas! il n'en était rien, on l'a su plus tard; toute lumière a été faite sur ce point douloureux de notre histoire. Chacun d'eux, laissé à sa propre initiative, imagina des opérations de guerre contradictoires à celles de l'autre, et pendant que M. Trochu rêvait sagement de débloquer Paris en s'ouvrant une route vers la Normandie, qui lui donnait la mer et les flottes, M. Gambetta essayait vainement de nous apporter la délivrance par Orléans. Jeanne d'Arc n'y était plus, et le chemin resta fermé. De cette incohérence dans l'action, de cette mortelle hésitation dans le choix des moyens sortit une aggravation du mal qui frappa les esprits réfléchis; quand il fallut enfin mettre au service de Paris toutes les ressources dont on disposait, les deux compagnies de la Banque détachèrent d'elles-mêmes une troisième compagnie, compagnie de marche qui devait aller au feu dans les jours de bataille, qui y alla et fit bonne contenance. Lorsque le gouvernement de la défense nationale se résolut à livrer un dernier combat, non pas dans l'espoir de briser la triple ligne d'attaque dont nous étions investis, mais pour démontrer, par un argument irrésistible, à la garde nationale qu'il fallait capituler, la compagnie de marche de la Banque mit sac au dos et partit pour Montretout. Sous le commandement de M. Bernard, promu au grade de chef de bataillon, « les fiers employés, semence de héros, » auxquels on avait adjoint quelques soldats de ligne, brûlèrent valeureusement leurs cartouches et combattirent sinon pour le salut, du moins pour l'honneur du pays. Ils furent à Saint-Cloud, à Garches, tinrent bon dans les postes qu'ils occupaient, et ne quittèrent le champ de bataille qu'après en avoir reçu l'ordre. Là on s'était aguerris et on avait pris je ne sais quel petit air martial que la commune remarqua plus tard.

Quand tout fut fini, quand la capitulation eut livré nos forts, désarmé nos troupes et oublié l'armée de Bourbaki, quand le pain commença à entrer dans Paris, d'où tout le monde s'échappait comme d'une prison, le bataillon de la Banque conserva ses fusils et continua à garder ses postes. La Banque n'avait point failli à son devoir, qui, pendant toute la durée de la guerre, semble avoir été de ne reculer devant aucun sacrifice pour sauver le crédit du pays. Paris dut payer rançon comme un roi prisonnier; où trouver les 200 millions qu'on lui imposait? Il les demanda à la Banque, qui ouvrit ses caisses et les lui remit sur l'heure. On se récria sur l'énormité de

cette rançon ; les membres du gouvernement se frottaient les mains et racontaient volontiers que le négociateur avait été autorisé à accorder beaucoup plus. Les journaux s'emparèrent du fait, le commentèrent, désignèrent des chiffres, et, sous prétexte de railler les Allemands, leur apprirent, avec un manque de tact inexcusable, que leurs prétentions n'avaient point été excessives. La Banque ne s'était point contentée de faire à la ville de Paris l'avance de sa rançon, elle lui avait fourni pendant toute la période d'investissement une monnaie fiduciaire qui valait la monnaie métallique. La petite monnaie faisait défaut ; il était indispensable de s'en procurer pour les mille besoins de la vie, pour solder les troupes, pour solder la garde nationale. La Banque, dont les plus faibles billets étaient de vingt francs, abaissa immédiatement sa dernière coupure à cinq francs, et avec une rapidité extraordinaire fabriqua une prodigieuse quantité de petits billets qui valaient cent sous et furent acceptés avec reconnaissance par le commerce, dont ils facilitaient singulièrement les transactions, avec confiance par le public, qui s'y accoutuma sans hésitation. On pria la Banque de diminuer encore ses coupures et d'arriver aux monnaies divisionnaires ; c'eût été aller plus loin que ses statuts ne le lui permettaient ; elle refusa et laissa à d'autres établissements de crédit la tâche de « frapper » des billets de un franc et de deux francs. C'étaient là simplement les services rendus à Paris et à sa population ; les services rendus à la France étaient bien autrement sérieux. Lorsque l'armistice signé eut mis fin à la guerre, la Banque et la France firent leur compte, et l'on s'aperçut que l'une avait prêté à l'autre la somme de 1,610 millions. Cette avance énorme, la Banque avait pu la faire sans fausser son règlement, sans sortir de ses attributions. Autorisée par sa loi fondamentale à escompter les effets revêtus de trois signatures offrant de réelles garanties, elle avait escompté le papier de l'état, car elle connaissait trop bien nos ressources pour jamais douter de la solvabilité de la France. Donc, secourant Paris, lui évitant une occupation militaire, vidant ses coffres entre les mains du gouvernement et le mettant ainsi en mesure de continuer la lutte contre l'invasion, la Banque, dans sa sphère exclusivement financière, avait poussé le patriotisme aux dernières limites, et seule peut-être avait contribué à empêcher la ruine complète du pays. Par suite de l'étrange coïncidence des événements, ce rôle qu'elle avait tenu pendant la guerre, avec une grande fermeté, elle allait le reprendre magistralement pendant la durée de la commune.

Aussitôt que les routes furent libres, la Banque fit revenir quelques-unes des 24,855 caisses qu'elle avait expédiées en lieu sûr avant l'investissement de Paris. On avait besoin de métal dans

notre grande ville, car il était urgent de faire disparaître de la circulation tous ces minces billets de un ou de deux francs qui avaient servi de monnaie obsidionale, mais auxquels notre richesse ne nous a pas accoutumés. Les sacs d'or sonores et reluisants sortaient donc de leur cachette et rentraient dans les caves de la rue de La Vrillière; les lingots étaient prêts à être transportés à l'hôtel des Monnaies, aux balanciers duquel il fallait donner du travail. Le grand mouvement d'échange, qui est la vie même de la Banque, allait renaître, lorsque Paris fut pris d'un accès de folie furieuse et repoussa la France vers l'abîme d'où elle essayait de sortir. Les maladresses d'un gouvernement sans consistance, les ambitions désordonnées d'un parti révolutionnaire sans patriotisme, amenèrent la journée du 18 mars d'où sortit la commune et tout ce qui s'en est suivi. La Banque arrêta immédiatement le retour de son métal, estimant qu'elle n'en avait déjà que trop à Paris et qu'il ne fallait pas offrir d'excitation aux convoitises brutales qu'elle avait à redouter.

On sait en quoi consiste ce que l'on nomme le gouvernement de la Banque de France. Des régens élus à la majorité des voix par les actionnaires représentent le pouvoir législatif et forment le conseil général; nulle mesure ne peut être adoptée qu'après discussion et vote du conseil; le conseil est en fait et en droit le délégué du capital de la Banque. Le pouvoir exécutif est composé d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs nommés par l'état. Ils surveillent la régularité des opérations, assurent la mise en vigueur des statuts, dirigent le personnel dont ils sont responsables et président le conseil général, hors de l'avis duquel, en temps normal, ils ne peuvent, ils ne doivent exercer aucune initiative. Au moment où éclata l'insurrection moralement préparée du 18 mars, le gouverneur de la Banque de France était M. Rouland, ancien procureur-général, ancien ministre; les sous-gouverneurs étaient: M. Cuvier, ancien membre du conseil d'état élu de 1848, et M. le marquis de Plœuc, sorti de l'inspection des finances. M. Cuvier, alors absent de Paris pour son service, avait, pendant la guerre, représenté la Banque près de la délégation de Tours et de Bordeaux. Derrière ces hauts fonctionnaires venaient les chefs des quatre services: M. Marsaud, secrétaire-général; M. Chazal, contrôleur; M. Mignot, caissier principal; M. de Benque, secrétaire du conseil-général. Si, au lieu de parler de la Banque, nous parlions d'un corps d'armée, nous pourrions dire que son état-major était composé d'un maréchal, de deux généraux de division, dont un absent, et de quatre généraux de brigade. C'était là le haut personnel. Quelle fortune allait-il avoir à défendre? Voici le bilan de la Banque de France à cette date: encaisse, 243 millions (numéraire 77, billets 166); portefeuille,

468 millions; effets prorogés, 431 millions; valeurs déposées en garantie d'avances, 120 millions; lingots déposés, 11 millions; bijoux déposés, 7 millions; titres déposés, 900 millions; billets de banque prêts à être livrés, c'est-à-dire auxquels il ne manquait que la griffe du caissier, 800 millions. Donc un total de 2 milliards 980 millions.

II. — LES MOYENS DE DÉFENSE.

Le 18 mars, pendant que les fédérés des buttes Montmartre assassinaient le général Lecomte et Clément Thomas, pendant que le comité central, surpris de l'aventure, se réunissait rue Basfrôid pour tâcher d'en tirer parti, le conseil général de la Banque, présidé par le gouverneur, délibérait afin de donner au commerce des facilités de paiement relatives aux effets prorogés, qu'une loi, criminelle à force de maladresse, venait de rendre exigibles. On ne savait trop rien de ce qui se passait. Toute la nuit, on avait entendu sonner l'alarme et battre la générale; on se doutait bien qu'une action était engagée, mais on croyait encore naïvement que l'on se rendrait maître, sans trop de difficultés, de ces canons que l'on avait laissé à la population tout le loisir de traîner sur les points élevés qui dominent Paris. Les premières nouvelles arrivèrent à la Banque vers deux heures de l'après-midi; elles n'étaient point rassurantes, tant s'en faut. Les quartiers populaires étaient soulevés; presque partout les soldats s'étaient laissé désarmer et échangeaient des accolades avec les émeutiers autour du comptoir des marchands de vin; seuls, les gardes de Paris, les gendarmes et les gardiens de la paix avaient fait leur devoir et s'étaient vus forcés de rétrograder devant la masse insurgée qui les repoussait. On disait que des généraux étaient prisonniers, que la population indécise semblait flotter vers une complicité latente; on ajoutait que les membres du gouvernement, réunis au ministère des affaires étrangères, discutaient entre eux et paraissaient ne savoir à quel parti s'arrêter.

C'était fort grave; la Banque pensa à elle-même, aux richesses qu'elle renfermait, et elle estima qu'elle devait être protégée contre une irruption possible de l'émeute victorieuse. Derrière les portes closes, on ferma les grilles, et les employés s'armèrent. On crut bon de faire appuyer les compagnies de la Banque par quelques soldats de l'armée régulière, et le gouverneur chargea le contrôleur, M. Chazal, d'aller chez le général Vinoy pour le prier de diriger sur l'hôtel de La Vrillière une compagnie de gendarmes qui était de service à la mairie du 1^{er} arrondissement. Le colonel Filippi, sous-chef d'état-major, délivra immédiatement l'ordre demandé, tout en disant à M. Chazal qu'on ne pourrait pro-

blement pas l'exécuter. A l'état-major, on fait ses préparatifs pour se mettre en retraite, car on vient de recevoir une dépêche qui prescrit de se retirer sur Versailles. Là, les nouvelles sont tout à fait mauvaises et exagérées; on dit que l'insurrection menace l'Hôtel de Ville et qu'elle s'est déjà emparée de la préfecture de police. Lorsque M. Chazal revint à la Banque, les gendarmes avaient ralliés les débris d'armée qui se repliaient. La Banque allait rester livrée à elle-même, n'ayant plus à son service d'autres forces militaires que son propre bataillon d'employés, car la compagnie de ligne qui gardait le poste placé à l'angle de la rue de La Vrillière et de la rue Radziwill devait partir le lendemain pour rejoindre le régiment dont elle faisait partie. Le soir, on envoya des escouades d'employés en reconnaissance, et l'on fut quelque peu découragé lorsque l'on apprit d'une façon positive que le gouvernement, se réfugiant hâtivement à Versailles, avait attiré à lui le personnel de toutes les administrations. La Banque l'apprenait par la voix publique, car, dans la rapidité de cette déroute, nul n'avait songé à lui adresser un avis officiel. La Banque est dans une situation toute spéciale; elle est là où est la caisse, car celle-ci contient un dépôt confié à son honneur. Dans cette œuvre de salut, tous les employés, quelle que fût leur opinion politique, se sentirent solidaires les uns des autres. Sans effort et par le seul effet du devoir professionnel bien compris, on fut résolu à sauver le dépôt, à protéger les valeurs réelles représentant les valeurs fiduciaires émises, à rendre intact le trésor dont on avait accepté la garde, ou à mourir en le défendant.

Le lendemain, 19 mars, était un dimanche; toute la population de Paris vaguait par les rues, ne comprenait rien à ce qui s'était passé, épelait les affiches placardées sur les murs, ne semblait pas rassurée du sort qu'on lui promettait et se racontait, avec force exclamations, le meurtre des deux généraux massacrés à Montmartre; on disait: « Ça coûtera cher à ceux qui l'ont fait; tôt ou tard, on les trouvera. Le général Lecomte a été tué tout de suite, puis on a tiré sur son cadavre; quant à Clément Thomas, ça faisait pitié; il marchait à reculons tenant son chapeau à la main gauche et s'abritant le visage derrière le bras droit; le sang coulait de sa poitrine; parfois, il abaissait son bras et criait aux assassins: Lâches! canailles! misérables! vous tuez la république, pour laquelle j'ai tant souffert!.. A la fin, il est tombé, ils ont continué à tirer dessus; il a reçu plus de cent coups de fusil; il avait la plante des pieds traversée. On dit aussi que l'on a tué des gendarmes et des sergens de ville; tout ça finira mal; si cela continue, les Prussiens ne tarderont pas à s'en mêler! » Pendant que les groupes de promeneurs, inquiets et désœuvrés, se désespéraient et s'indignaient, la Banque préparait ses moyens de défense. C'était jour de congé

pour les employés ; on n'en avait convoqué aucun, et presque tous étaient venus se mettre à la disposition de leurs chefs. M. Marsaud, M. Chazal, M. Mignot, M. de Benque, étaient là et causaient avec le commandant Bernard, que les circonstances élevaient au rang de gouverneur militaire de la Banque de France. De ce jour, il en prit les fonctions, qu'il exerça, avec une sagacité à la fois très prudente et très ferme, jusqu'au 24 mai, c'est-à-dire pendant deux mois.

Les constructions où sont installés les bureaux, les caisses, les serres, les caves, les salles de délibération, l'imprimerie, les galeries de recette, le logement des fonctionnaires, les postes de surveillans de la Banque de France, forment un flot assez considérable ayant l'apparence d'un rectangle tronqué, serti entre les rues de La Vrillière, Radziwill, Baillif et Croix-des-Petits-Champs. Placée au milieu d'un quartier très peuplé que sillonne une grande quantité de petites rues, voisine des passages Vivienne et Colbert qui peuvent servir de chemins couverts pour s'en approcher, à proximité des Halles, de la place des Victoires, qui la découvre par la rue Catinat, à peine séparée du Palais-Royal, la Banque est dans une position périlleuse, car on peut l'attaquer par plus d'un côté ; mais, lorsqu'elle a clos ses grilles et fermé ses volets, elle est facile à défendre, car on ne peut la menacer sérieusement qu'à très courte distance ; or, à portée restreinte, un fusil à répétition est plus redoutable qu'une pièce d'artillerie. A cet instant précis, en mars 1871, la situation des bâtimens de la Banque était des plus défavorables ; on était en train de les réédifier. La vieille distribution de l'hôtel de Toulouse ne suffisait plus depuis longtemps à l'amplitude des services que l'accroissement de la richesse publique développait de jour en jour ; on avait repris toute la construction en sous-œuvre ; on l'avait singulièrement agrandie en s'annexant quelques maisons mitoyennes. Lorsque la guerre vint, on était fort peu protégé malgré les échafaudages qui masquaient les murs inachevés ; on n'avait pas beaucoup travaillé pendant le siège, et au moment où les futurs généraux de la commune menaient le branle de l'insurrection à Montmartre et à Belleville, la Banque était ouverte du côté de la rue Radziwill. Le commandant Bernard, fort heureusement, n'était point homme à se troubler pour si peu, et il remplaça promptement par des sacs de sable les murailles qui faisaient défaut.

La distribution de tous les employés de la Banque en trois compagnies divisées en pelotons et en escouades avait été maintenue ; on avait donc immédiatement sous la main une force d'environ cinq cents hommes armés, dont beaucoup, surtout parmi les garçons de recette, étaient d'anciens soldats, et qui, tous propriétaires au moins d'une action de la Banque, étaient solidement résolus à combattre *pro aris et focis*. C'était peu pour engager une action

extérieure et aller attaquer l'insurrection dans ses repaires, mais c'était suffisant pour défendre une vaste construction fermée et devenue, par le fait, une sorte de citadelle. On matelassa les fenêtres, on prépara dans la grande cour les élémens d'une barricade pour résister à l'intérieur dans le cas où l'entrée eût été forcée; on barbacana quelques murailles; on s'assura que les conduites d'eau fonctionnaient bien et que les pompes à incendie étaient grées; M. Chazal prescrivit à l'économe de faire des achats de vivres, car on pouvait avoir un siège en règle à soutenir. Le commandant Bernard rassembla son bataillon et désigna à chaque escouade, à chaque homme le poste de combat qu'il devait occuper. Comme à bord des navires de guerre, on fit le simulacre du branle-bas; les ordres furent donnés une fois pour toutes, et chacun sut, dès le premier jour, où il devait se rendre en cas d'alerte. Les amateurs de chasse ne sont pas rares parmi les employés de la Banque; ils furent réservés pour certains postes élevés d'où ils auraient pu diriger un feu plongeant sur les assaillans. Les sentinelles extérieures furent rentrées et remplacées par des vigies qui, placées près des fenêtres, surveillaient les rues aboutissant à la Banque. On avait des fusils; mais le dépôt de munitions était bien faible, et 14,000 cartouches ne représentaient qu'un moyen de résistance limité. Cependant, si cette petite réserve était dérisoire pour des soldats en marche et en combat, qui s'enivrent au bruit et s'amusent à « faire parler la poudre, » c'était une très sérieuse ressource pour des hommes calmes, embusqués, abrités, ne tirant qu'avec certitude et pouvant « faire balle » à tout coup. Il est probable que, si la Banque eût été attaquée de vive force, elle eût succombé; mais sa défaite eût coûté cher, si cher que l'on eût sans doute renoncé à la lui faire subir. Le commandant Bernard, qui, de ce jour, ne quitta plus la Banque un seul instant, était parfaitement décidé à faire tout ce qu'il faudrait pour éviter la lutte, mais il était énergiquement déterminé à la soutenir jusqu'au bout, si elle devenait nécessaire.

On s'imaginait alors dans Paris que l'on parviendrait peut-être à refouler l'insurrection et à lui arracher tous les organes de la vie administrative qu'on lui avait si promptement abandonnés. Il paraissait impossible que le gouvernement campé à Versailles ne fît pas un effort immédiat, considérable, pour rendre à la santé cette capitale atteinte de chorée alcoolique et meurtrière. Sans ordres, sans instructions, sans guide, livrés au hasard des événemens dont ils étaient fort innocens, les honnêtes gens s'étaient groupés dans l'intérêt du salut général et essayaient de réagir, d'une part contre les violences de la révolte, de l'autre, contre l'apathie gouvernementale qui, ayant laissé creuser le gouffre où Paris sombrait, semblait lui dire: Tire-toi de là comme tu pourras! Pendant que les

maires de Paris, auxquels M. Thiers avait donné pleins pouvoirs, entamaient avec les fantoches du comité central ces négociations dont j'ai raconté ailleurs les décevantes péripéties, on songeait à organiser une résistance sérieuse dont la Banque eût, en quelque sorte, été le pivot et le point central. Lorsque l'amiral Saisset fut nommé général en chef de la garde nationale, il se trouva à la tête d'une position stratégique allongée, sans épaisseur et par conséquent sans résistance. La ligne occupée par les débris des bataillons restés fidèles à la légalité s'appuyait à la Seine entre le Pont-Neuf et le pont des Arts, passait par la mairie du I^{er} arrondissement, se nouait autour de la Banque, rayonnait sur la mairie du II^e arrondissement, englobait le palais de la Bourse, longeait le boulevard des Capucines, où le Grand-Hôtel servait d'état-major général, et aboutissait à la gare Saint-Lazare, qui l'eût mise facilement en rapport avec Versailles, si l'insurrection, maîtresse des Batignolles, n'avait violemment interrompu ses communications et ne l'avait ainsi réduite à finir dans une impasse. Certains points de cette ligne pouvaient devenir des camps retranchés redoutables si l'on avait été en mesure de les armer. L'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, la mairie du I^{er} arrondissement, le Louvre, le Palais-Royal, les bâtimens du Timbre et de la mairie du II^e arrondissement, la Bourse, l'Opéra encore inachevé, l'église de la Madeleine, le ministère de la marine, étaient autant de forteresses qui permettaient d'engager la lutte, de la prolonger et de donner au gouvernement de Versailles l'occasion de tenter un coup de main hardi par Passy, dont la garde nationale aurait fourni un appoint précieux, ou sur Levallois-Perret, dont l'occupation eût dégagé le chemin de fer de l'Ouest. Ce projet était bien simple, et 20,000 hommes au moins s'y seraient associés dans Paris. On n'essaya même pas de le mettre à exécution. L'indécision qui troublait tous les esprits, l'horreur de prendre l'initiative de la guerre civile, même contre des bandes prétendues républicaines qui avaient massacré le vieux républicain Clément Thomas et devaient assassiner le républicain Gustave Chaudey, la honte de s'entr'égorger devant les yeux des Prussiens, furent pour beaucoup sans doute dans cette sorte d'affaiblissement de la volonté publique où l'insurrection trouva sa plus grande force; mais il faut se hâter de dire que les ressources offertes pour la lutte étaient nulles. Tandis que la révolte, maîtresse des dépôts de tous les secteurs, s'était emparée des munitions accumulées pour la guerre, les gardes nationaux réunis autour du drapeau de la France avaient la giberne vide; tout compte fait, on possédait douze cartouches par homme: de quoi se battre pendant un quart d'heure et tomber ridiculement. C'est à cela, c'est à cette cause exclusivement matérielle qu'il faut attribuer l'abstention de la partie saine

de Paris, bien plus qu'aux causes morales, qui, dans cette triste équipée, n'eurent qu'une influence secondaire. Si l'on eût été armé et outillé convenablement, il n'est pas douteux que l'on n'eût recherché l'occasion de combattre, même sans l'aide que M. Thiers fit plusieurs fois espérer, même malgré M. Thiers, qui en somme, tenant ferme à sa volonté nettement exprimée d'imiter le feld-maréchal Windischgrätz, à Vienne, voulait rentrer dans Paris tambours battans, enseignes déployées, par la brèche, comme autrefois Charles VI après la révolte des Maillotins.

Au milieu de cet affaissement général, la Banque tenait bon; elle se sentait prête à tout, à la paix ou à la guerre, selon les circonstances. Institution de crédit, gardienne de la fortune publique, depositaire de la fortune des particuliers, créancière du commerce et de l'industrie par suite d'avances énormes, responsable à l'égard de la France et de l'étranger des valeurs étrangères et françaises dont elle conservait les titres, elle n'avait aucune initiative à prendre; elle attendait et se gardait. Parmi ses fonctionnaires, parmi ses employés, il ne manquait pas d'hommes hardis qui disaient: « Il faut nous battre; quand on saura que la Banque est attaquée, que le livre des comptes courans peut être découvert et vérifié, que nos caisses vont être mises au pillage, que la serre des titres est forcée, que le portefeuille des effets escomptés est aux mains de tous, que le dépôt des objets précieux est livré à la foule, tout Paris se lèvera et d'un seul élan brisera l'insurrection. » C'était un va-tout à jouer, mais il était bien périlleux et de réussite incertaine. Des hommes plus calmes, pénétrés de leur devoir et de leur responsabilité, apaisaient cette effervescence et répondaient: Il sera temps d'en venir aux mesures extrêmes lorsque l'on ne pourra plus faire autrement; jusque-là ayons toute patience, toute abnégation, et ne reculons devant rien pour rendre intact à qui de droit le dépôt dont nous sommes responsables; il vaut mieux supporter quelques avanies, faire au besoin un sacrifice, abandonner quelques parcelles pour sauver le tout, que de se jeter témérairement dans une aventure dont l'issue est trop aléatoire. Ces sages conseils prévalurent au lendemain du 18 mars et guidèrent la conduite de la Banque pendant la commune.

Elle était du reste quelque peu protégée extérieurement par des bataillons de l'ordre qui, réunis à la Bourse et à la mairie du 1^{er} arrondissement, faisaient pendant la nuit et même pendant le jour de fortes patrouilles dans les rues par où l'on eût pu arriver jusqu'à la Banque. Le mot d'ordre des bataillons réguliers n'était pas le même que celui des bataillons fédérés. Parfois des pelotons adverses se rencontraient aux environs de la rue des Petits-Champs et de la place Vendôme. Les fédérés criaient: Qui vive? —

Les gardes nationaux, — les tricolores, comme on les nommait alors, — répondaient : — Citoyens de Paris! Les fédérés (dès le 19 mars) criaient : — Vive la commune! — Les tricolores répondaient : — Vive la France! — et l'on s'éloignait, chacun de son côté, en se tenant à distance respectueuse.

Le commandant Bernard prescrivait à ses hommes d'éviter toute collision et de rester impassiblement dans leur rôle exclusif de soldats de la Banque. La nuit, il se relevait, il venait voir si les sentinelles étaient en faction aux endroits indiqués, si tous ses ordres de préservation avaient été scrupuleusement exécutés. Dans ces tournées, il se rencontrait souvent avec des « civils » isolés qui rôdaient dans les cours et examinaient les endroits laissés faibles par la reconstruction de la Banque : c'était M. Marsaud, le secrétaire-général, ou M. Chazal, le contrôleur, ou M. Mignot, le chef des grandes caisses, qui, eux aussi, sans s'être donné le mot, passaient leur inspection et s'assuraient que toute précaution avait été bien prise; on échangeait un bonsoir et une poignée de main en passant. Parfois, le commandant Bernard, le képi sur l'oreille et le sabre sous le bras, sa croix d'officier sur la poitrine, sortait par une des petites portes qui s'ouvrent dans la rue Radziwill; tout seul, comme une bonne avant-garde, il s'en allait en reconnaissance autour du Palais-Royal, vers la place Vendôme, vers l'Hôtel de Ville, vers la Préfecture de police, que les chenapans qui l'occupaient rendaient redoutable; il rôdait partout, regardait tout avec la perspicacité narquoise et profonde d'un vieux soldat; puis, rassuré par ce qu'il avait vu, il rentrait à la Banque et disait : « Allons! tout est tranquille; ce n'est pas encore cette nuit que l'on nous attaquera! »

III. — LES PREMIÈRES RÉQUISITIONS.

Le lundi 20 mars, dans la matinée, M. Rouland, gouverneur de la Banque de France, reçut une dépêche de M. Thiers qui le mandait à Versailles : Affaire urgente. M. Rouland se dit que l'affaire la plus urgente était d'attendre et de rester à Paris, afin de voir par soi-même ce que l'insurrection allait devenir. Malgré l'insistance de M. de la Rozerie, conseiller à la cour des comptes, qui fut jadis attaché à son cabinet au ministère de l'instruction publique et qui lui est resté profondément dévoué, M. Rouland se décida à ne point répondre à l'appel que M. Thiers lui adressait. Bien lui en prit, car ce jour même la Banque, ou, pour mieux dire, la caisse de la Banque eut à subir son premier assaut. Dans les circonstances présentes, le gouverneur seul peut-être avait qualité pour prendre une détermination d'où le salut de l'institution tout entière pouvait

dépendre et pour accepter sous sa propre responsabilité, loin du conseil-général, qu'on ne pouvait réunir immédiatement, les dures conditions que le comité central, maître de la force, allait lui imposer. Vers une heure de l'après-midi, on prévint le gouverneur que plusieurs personnes qui paraissaient réunies en députation, se présentant comme envoyées par le comité central, demandaient à l'entretenir d'une affaire importante. M. Rouland donna ordre de les introduire, et l'huissier de service annonça successivement : MM. Varlin, Billioray, Mortier, Prudhomme, Josselin, Rousseau, Jourde, Andignoux, Goubier, Arnaud, Assi. Ce fut Jourde et parfois Varlin qui portèrent la parole. A la question usitée en pareil cas : — A qui ai-je l'honneur de parler ? — Jourde répondit : — Nous sommes membres du comité central et par lui délégués à l'administration des finances. — M. Rouland aurait pu se demander où le relieur Varlin, le rapin Billioray, le commis architecte Mortier, les ouvriers bijoutiers Prudhomme et Goubier, le portier Rousseau, le marchand de vin Andignoux, l'employé Josselin, le magnétiseur Arnaud, l'ouvrier mécanicien Assi, avaient appris à diriger les finances ; mais il se contenta d'écouter François Jourde, qui, lui du moins, était un excellent comptable. Jourde dit très nettement que le comité central avait besoin d'un million et qu'il pria le citoyen gouverneur de le lui faire délivrer sans délai. La situation était fort embarrassante pour M. Rouland. Malgré le bataillon de la Banque, malgré les gardes nationaux réguliers qui se cantonnaient aux environs, Paris appartenait à une insurrection formidable, toute disposée à tourner contre la civilisation les armes qu'elle avait demandées précédemment pour combattre l'ennemi. M. Rouland ne l'ignorait pas ; il regimba, il discuta, sachant bien d'avance qu'en présence de ce cas de force majeure il allait céder, mais voulant démontrer par ses objections qu'il n'agirait que sous l'empire de la contrainte. — L'argent qui est à la Banque ne lui appartient pas, elle n'en est que dépositaire. — C'est vrai, et nous le savons, riposta Jourde ; mais aujourd'hui c'est nous qui représentons la ville de Paris ; or la ville de Paris a ici, nous en possédons la preuve, un solde créditeur de 8,826,860 francs ; c'est là un compte courant au débit duquel nous vous demandons le million dont nous avons besoin. M. Rouland reconnut que le chiffre indiqué par Jourde était exact, mais déclara que c'était là un dépôt dont il lui était interdit de disposer. Les membres du comité central murmuraient ; quelques-uns prenaient des attitudes assez farouches, et Goubier, selon son invariable habitude, criait : « Il faut en revenir aux principes de 93, je ne connais que ça ! » Jourde les apaisa de la main. Son argumentation fut très simple, très nette et, — eu égard aux circonstances exceptionnelles, qui ne laissaient

pas l'embarras du choix, — très sensée : Toute la population est en armes, il y a plus de cent cinquante mille fédérés, il y a leurs femmes, leurs enfans qui n'ont pas un sou, qui ne savent pas comment ils mangeront demain. Le comité central n'a pas de quoi pourvoir à la solde; si la solde n'est pas payée, les fédérés se paieront eux-mêmes en pillant les maisons particulières, les établissemens de crédit, la Banque, que son petit bataillon sera impuissant à défendre; ce n'est point l'intérêt des fédérés que l'on plaide; on comprend que le citoyen gouverneur ait peu de sympathie pour eux; ce que l'on plaide, c'est l'intérêt des particuliers, c'est l'intérêt des institutions financières, c'est l'intérêt de la Banque; en un mot, c'est l'intérêt de Paris tout entier qu'il faut sauver d'un cataclysme possible en payant la garde nationale fédérée : donner un million pour cet objet, c'est faire une bonne action en même temps qu'une action prudente, et la Banque le comprendra. — Jourde avait parlé avec un peu d'emphase, mais avec conviction. Tout en l'écoutant, M. Rouland réfléchissait : avait-il le droit, en refusant le million exigé, de donner le signal d'une collision qui amènerait peut-être l'égorgeement des honnêtes gens et le pillage de Paris? La question ainsi posée était résolue. Il insista néanmoins pour que la somme fût réclamée au nom et au compte de la ville de Paris, et surtout pour qu'elle fût exclusivement employée à subvenir aux besoins de la population dénuée de ressource. — Jourde en prit l'engagement. — Eh bien! dit M. Rouland, vous aurez votre million, mais ménagez-le; j'outrepasse mes pouvoirs en vous l'accordant, et je ne vous en donnerai pas un autre. — Les onze membres du comité central passèrent à la caisse, y touchèrent le million, devant lequel ils ouvrirent de grands yeux, et signèrent le reçu l'un après l'autre; ils savaient tous écrire, et nul ne fit sa croix.

Que l'on se rappelle ces jours pleins d'angoisse et d'indécision qui s'écoulèrent entre le 18 mars et l'élection des membres de la commune; que l'on se rappelle ces bataillons fédérés qui erraient en chantant et en trébuchant à travers les rues, ces nouveaux maîtres incultes et grossiers ivres de leur autorité usurpée et menaçant quiconque ne l'acceptait pas; que l'on se rappelle ces soldats du désordre irrités de voir que tout n'avait pas humblement cédé devant eux et exaspérés d'être côtoyés par des hommes de bien qui rêvaient de leur résister; que l'on se rappelle qu'il suffisait alors d'un accident, d'un malentendu pour faire éclater la lutte dont le désir couvait dans tous les cœurs et l'on reconnaîtra qu'en consentant le sacrifice imposé la Banque de France a fort probablement sauvé Paris dans la journée du 20 mars. Elle croyait bien par cet acte de patriotisme et de prudence avoir évité toute cause de conflit immédiat; mais elle se trompait,

et le soir était à peine venu qu'elle comprenait à quel péril elle avait su se soustraire. Vers huit heures et demie, quelques bataillons appartenant aux quartiers de Belleville et de Ménilmontant, alors campés sur la place Vendôme où commandait Bergeret, envoyèrent leurs officiers comptables à la Banque pour la prévenir que, s'ils ne recevaient pas immédiatement leur solde, ils ne tarderaient pas à venir se payer de leurs propres mains. Les délégués aux finances, fort peu organisateurs de leur nature, ne sachant où donner du front dans la cacophonie administrative au milieu de laquelle ils essayaient de se débattre, avaient négligé de faire savoir aux fédérés que la paie serait faite et régulièrement reprise le lendemain. Quelques impatients, ayant entendu parler d'une démarche du comité central à la Banque et croyant qu'elle n'avait obtenu qu'un résultat négatif, s'étaient résolus à vider les caisses pour se remplir les poches. On eut beau leur dire que la délégation aux finances avait reçu l'argent nécessaire à la solde, ils n'en voulaient rien croire, et peut-être auraient-ils tenté de forcer les portes, si le bataillon de la Banque n'eût été sous les armes et si les gardes nationaux de l'ordre n'avaient été en nombre à la mairie du 1^{er} arrondissement. On les calma comme l'on put; on leur demanda le temps de se procurer une pièce authentique prouvant que la provision de paie avait été faite; ils accordèrent deux heures et attendirent. Le gouverneur chargea M. Mignot, le caissier principal, de découvrir Jourde et d'en obtenir une attestation quelconque qui pût dégager la Banque et faire patienter les fédérés.

M. Mignot avait alors quarante-trois ans et ne les paraissait pas; il avait les allures fort jeunes et l'attitude peu timide; très calme, au fond, portant avec légèreté la responsabilité des milliards dont il a la garde, fin, ironique, excellent à découvrir le côté comique des choses, assez insensible au péril et sachant que, pour faire reculer les chiens hargneux, il faut les regarder en face. Où trouver Jourde? M. Mignot ne s'en doutait guère. A tout hasard, il se rendit à la place Vendôme, qui à cette heure représentait le camp retranché du comité central. Bergeret n'y était pas; il était suppléé par son chef d'état-major, un certain du Bisson, vieux bataillard peu scrupuleux, soldat de Cabrera en 1840, conspirateur légitimiste sous l'empire, nommé comte et général par Ferdinand II de Naples, inventeur d'un projet d'expédition par actions en Abyssinie, fort occupé à Montmartre pendant la journée du 18 mars et qui faisait bruire dans l'hôtel de la place Vendôme les décorations sans nombre dont sa poitrine était chamarrée. Là on ne savait rien de Jourde, sinon qu'il était délégué aux finances et que probablement on le rencontrerait au ci-devant ministère, rue de Rivoli. M. Mignot s'y transporta. Ses fonctions l'y avaient souvent amené; il connais-

sait bien cette vaste construction un peu froide, les cours glaciales, les longs couloirs, et l'incomparable activité qui régnait dans cette partie du rez-de-chaussée que l'on appelait plus particulièrement le trésor. Quoique M. Mignot soit homme à ne s'étonner de rien, il fut pris de tristesse et de dégoût devant le spectacle qu'il eut sous les yeux dès qu'il eut franchi la porte du ministère. Du haut en bas, les fédérés campaient; à chaque pas, on se heurtait contre des soldats en faction dont la consigne différente n'était comprise par aucun d'eux : — Passez à gauche ! — Passez à droite ! — Passez au large ! — On ne passe pas ! — M. Mignot disait : — Je voudrais parler au citoyen Jourde, au citoyen Varlin ou à tout autre membre du comité. — On ne passe pas ! — M. Mignot insistait. — Passez au large ! On fit enfin venir un caporal qui écouta attentivement et répondit avec quelques hoquets : — Jourde ? Varlin ? mais ils ne sont pas du bataillon. — Non, ils sont délégués aux finances. — Délégués aux finances ? Jourde ? Varlin ? Je ne connais pas. — Puis criant à tue-tête : — Eh ! là-bas ! Qu'est-ce qui connaît Jourde, Varlin, des délégués ? Voilà un citoyen qui les demande. — Une voix répondit : — Ça, c'est du comité, faut voir à l'Hôtel de Ville.

M. Mignot reprit sa course et arriva sur la place de l'Hôtel de Ville, qui était transformée en parc d'artillerie; on n'y pouvait pénétrer; partout des sentinelles poussaient la baïonnette au visage des passans. A force de se démener et de parler de communications graves à faire au comité central, M. Mignot obtint qu'un des officiers fédérés le conduirait jusqu'à l'Hôtel de Ville; de dix pas en dix pas, il fallait échanger le mot d'ordre et le mot de ralliement. Tant de précautions semblaient indiquer que l'on n'était pas trop rassuré en haut lieu, et que la victoire continuait à étonner les vainqueurs. Le palais était ignoble à voir. Là aussi les fédérés campaient au milieu des bouteilles vides et des morceaux de papier grasieux dont leur charcuterie avait été enveloppée. Quelques sentinelles, vautrées sur des fauteuils, le fusil entre les jambes, dodelinant leur tête alourdie, la langue épaisse et l'œil éteint, montaient ainsi la garde dans le salon qui précédait la salle où se tenait le comité central. M. Mignot répéta sa question : Affaires urgentes, Banque de France, citoyen Jourde ou Varlin ? On ne savait où ils étaient. On entr'ouvrit une porte; une bouffée de clameurs, de vociférations et d'injures vint jusqu'à M. Mignot : le comité central délibérait. Ni Jourde ni Varlin ne s'y trouvaient; c'est au ministère des finances qu'on les rencontrera. M. Mignot retourna donc au ministère, sans grand espoir de parvenir à remplir sa mission. Il s'adressa à un officier qui lui parut moins débraillé et plus convenable que les autres. L'officier écouta et, après avoir réfléchi quelques instans, il répondit : — J'ai votre affaire. Jourde, je le

connais, il est venu ici ce soir, mais il est parti : il dîne chez un restaurateur du quartier et a expressément défendu qu'on le dérangeât; voyez le secrétaire-général. — Il y avait donc un secrétaire-général. On conduisit M. Mignot près d'un simple fédéré qui était chargé de ces hautes fonctions; c'était un beau parleur, arrondissant ses coudes et ses phrases, fort poli du reste, très empressé à satisfaire M. Mignot, et qui se nommait Édouard Merlieux. Il rédigea immédiatement une instruction aux officiers payeurs des bataillons non soldés pour leur enjoindre de se rendre le lendemain 21 mars au ministère des finances, où les fonds versés par la Banque seraient tenus à leur disposition. Ayant signé cette pape-
 rasse, il la remit à M. Mignot et, lui montrant son nom, il lui dit avec un sourire mélancolique : — C'est peut-être ma tête que je joue en vous donnant ceci ! — En toute hâte, M. Mignot revint à la Banque, où l'on commençait à s'inquiéter de son absence prolongée et, grâce au précieux certificat, l'on pu repousser les demandes que les officiers payeurs accentuaient déjà avec une insistance menaçante (1).

Dans la journée du 21, on se préoccupa de renforcer le bataillon de la Banque afin de pouvoir avec certitude résister à l'attaque que l'on redoutait. M. Chazal se mit en rapport avec M. Méline, adjoint à la mairie du I^{er} arrondissement, et trois compagnies du 196^e bataillon furent dirigées sur l'hôtel de la rue de La Vrillière. Le commandant, qui était un fédéré, ne se souciait pas de garder ce poste « réactionnaire, » et il s'empressa d'emmener une bonne partie de ses hommes, dont quelques-uns, fort heureux de se trouver à la Banque, n'en voulurent plus sortir. M. Chazal se rendit également à la mairie du II^e arrondissement, s'aboucha avec les adjoints, avec le colonel Quevauvilliers, et prit avec ces messieurs quelques mesures de préservation. Il fut convenu que la Banque servirait de point central pour la défense entre le I^{er} et le II^e arrondissement. On fut au moment d'adopter un plan de barricades qui, protégeant à longue distance les approches des rues de La Vrillière, Radziwill, Baillif et Croix-des-Petits-Champs, ferait de tout ce quartier une vaste place d'armes dont la Banque formerait la forteresse principale. On réfléchit que cela serait bien imprudent, que ça ressemblerait à une provocation, et, à regret, on abandonna ce projet

(1) « Ministère des finances, cabinet du ministre. Paris, 20 mars 1871. — Comme plusieurs bataillons de la garde nationale de Paris, faute d'informations suffisantes, ne se sont pas présentés; s'il se rendait à la Banque de France des officiers payeurs des bataillons non soldés, prière de les envoyer demain mardi, 21 courant, à partir de neuf heures du matin, au ministère des finances, où les fonds fournis par ladite Banque sont à leur disposition. — Par délégation du comité : ÉDOUARD MERLIEUX. »

dont l'exécution eût peut-être fouetté l'énergie un peu somnolente du gouvernement de Versailles. On s'attendait du reste si bien à être obligé de livrer bataille que M. Méline vint rendre compte au gouverneur des dispositions prises pour défendre la Banque, dont la situation devenait très singulière. Elle avait remis la veille un million au comité central pour payer les fédérés, et de la même main elle donnait 50,000 francs à M. Tirard, maire du II^e arrondissement, 20,000 francs à un adjoint du VII^e, 500,000 francs au comité du II^e arrondissement et à l'amiral Saisset pour solder la résistance; en outre, elle acquittait les mandats que Versailles tirait sur elle; du 20 au 30 mars, elle envoya plus de 15 millions de francs au gouvernement régulier, par des trésoriers payeurs, par des inspecteurs des finances qui risquaient au moins leur liberté, et qui eurent le bonheur de déjouer la surveillance très active que Raoul Rigault avait immédiatement organisée autour de la Banque. Le but qu'elle poursuivait énergiquement et avec sagacité, par des moyens qui pouvaient sembler contradictoires, était le même: endormir le cerbère de la révolte en lui jetant le gâteau de miel, fortifier le parti de l'ordre en subvenant à ses besoins.

Le soir du 21 mars, à la veille de la manifestation pacifique qui le lendemain devait se disperser, rue de la Paix, sous les coups de fusil du comité central, le gouverneur voulut se rendre compte par lui-même de l'état de Paris. Accompagné de M. de la Rozerie, dont j'ai déjà parlé, et lui donnant le bras, il sortit. La rue de la Banque, la place de la Bourse, militairement occupées par les gardes nationaux restés fidèles au gouvernement régulier, lui parurent avoir un aspect rassurant. Les boulevards étaient couverts par une foule compacte de promeneurs et de curieux dont le flot houleux ondulait lentement sur les trottoirs. Les cafés étaient pleins; on se gourmait autour des marchands de journaux; on s'arrêtait, on formait des groupes pour discuter, et, selon les opinions auxquelles appartenaient les ergoteurs de politique, on maudissait Versailles ou l'Hôtel de Ville. De toutes les conversations que l'on pouvait saisir au passage, il résultait clairement que personne ne comprenait rien aux événemens qui s'étaient produits. Quelques drapeaux rouges, qui avaient prématurément apparu dans la journée, avaient été hués; on avait ri en les voyant et l'on avait haussé les épaules. On se demandait quels étaient les hommes du comité central, ce qu'ils avaient fait, ce qu'ils comptaient faire, et l'on n'en savait rien. Pour pouvoir répondre, il eût fallu être initié aux sociétés secrètes, être un familier des recherches de la police, avoir compulsé les dossiers des procès politiques, avoir fréquenté ces réunions publiques où l'on reconstituait si facilement la société au milieu de la

fumée des pipes. M. Rouland, appuyé au bras de son ami, allait de groupe en groupe, prêtant l'oreille et tâchant d'entendre quelque chose de raisonnable au milieu de ce concert de divagations contradictoires. Comme il était arrêté près de la rue Grange-Batelière devant un cercle d'hommes qui gesticulaient fort, il sentit qu'on lui mettait la main sur l'épaule, et il entendit quelqu'un lui dire à voix basse : « Monsieur le gouverneur de la Banque de France, votre place n'est pas ici, et vous êtes bien imprudent de vous y promener. Aujourd'hui même on a arrêté M. Bonjean, et il est sous les verrous ; n'oubliez pas que vous avez été procureur-général et que l'heure des repréailles vient de sonner. » M. Rouland se retourna vivement et se trouva en présence d'un inconnu qui le salua en lui disant : « A bon entendeur, salut ! » Le gouverneur continua philosophiquement sa promenade, passa dans la rue de la Paix, jeta un coup d'œil sur la place Vendôme, dont l'approche était interdite par de nombreuses sentinelles, et rentra à la Banque. Il put se convaincre qu'elle était sur le qui-vive. Le fusil en main, les employés étaient à leur poste : partout le nombre des hommes en faction avait été augmenté ; le commandant Bernard se promenait dans la cour, car il redoutait que les fédérés ne tentassent d'entrer par surprise comme ils l'avaient essayé la nuit précédente. Le 162^e avait en effet longtemps parlementé à la porte, vers deux heures du matin, afin de se la faire ouvrir sous le prétexte de veiller à la sécurité de la Banque. Par la porte entr'ouverte et derrière les grilles fermées, on avait répondu avec politesse que l'on était touché de tant de bon vouloir, mais que l'on n'en userait pas, car la Banque était suffisamment gardée par elle-même ; le jour, il est vrai, elle n'était qu'un établissement financier, mais, dès que le soir venait, elle se transformait en citadelle, on y faisait des rondes, on y montait faction avec des fusils chargés, on triplait les postes pour n'être point pris au dépourvu, et l'on n'avait besoin de l'aide de personne pour faire son devoir que l'on accomplissait avec entraînement et dévouement. Le 162^e bataillon fut convaincu, car il fit volte-face et s'éloigna au pas accéléré.

IV. — LE DÉPART DU GOUVERNEUR.

Le véritable délégué aux finances du comité central et de la commune fut François Jourde, qui, né le 4 juillet 1843 à Chassagne (Puy-de-Dôme), avait alors vingt-huit ans. C'était une sorte d'utopiste qui n'eût point recherché la violence, mais qui s'y serait peut-être associé, s'il l'eût crue nécessaire à la réalisation de ses rêveries confuses et mal formulées. Il était entré de plain-pied dans le comité central, dont il était devenu le secrétaire. Sobre et laborieux,

mais se faisant d'étranges illusions sur sa propre valeur, il se considérait sincèrement comme un grand financier, parce qu'il était un bon comptable, semblable en cela à un calligraphe qui se croirait poète parce qu'il a une belle écriture. De santé douteuse, chétif, malgré sa haute taille, assez triste, poseur, il avait la paupière lourde, la lèvre inférieure épaisse et le menton ravalé comme celui de presque tous les rêveurs. Sa personne était non pas débraillée, mais négligée; malgré sa jeunesse, il y avait en lui quelque chose du vieil étudiant qui a longtemps traîné sur les bancs de l'école et qui a pris l'habitude d'échouer à ses examens. Il n'avait ni bonne ni mauvaise tenue, il n'en avait pas du tout; il s'abusait singulièrement et s'estimait de force à diriger les finances d'un grand pays, lorsque, — au dire de tous ceux qui l'ont connu, — il était à peine capable de faire un employé de troisième catégorie. En 1868, il avait fondé une maison de commerce et avait subi une déconfiture qu'il attribua naturellement à ses adversaires politiques. Néanmoins, au milieu des gens de la commune, il apparaît avec une physionomie toute spéciale, car il était probe, et reste, à cet égard, à l'abri de tout soupçon.

Son associé aux finances jusqu'à la date du 22 avril, Eugène Varlin, était un tout autre homme. Relieur de son métier, ouvrier fort inhabile, car son outil lui faisait horreur, rêvant tout éveillé d'économie sociale, au lieu de chercher à marcher sur les traces glorieuses des Derôme, des Padeloup, des Bauzonnet, des Marius Michel, il s'était affilié à l'Internationale, recrutait des adhérens, entretenait une correspondance active avec « le prolétariat » mécontent de France, de Portugal, d'Espagne, d'Allemagne, d'Amérique, et vivait on ne sait trop comment. C'était un sectaire socialiste dans toute la force du terme et sans aucune opinion politique bien arrêtée; il se fût accommodé de toute forme de gouvernement, pourvu que le prolétariat devînt une sorte d'aristocratie privilégiée et prédominante. Il fut le grand commis-voyageur de la revendication sociale. A tous les congrès où l'on agite les questions les plus redoutables, il fait acte de présence; je le trouve à Bruxelles en 1863, à Londres en 1864, à Genève en 1866, à Lauzanne en 1867, à Bâle en 1869; le 18 mars 1869, il constitue la fédération des sociétés ouvrières, point de départ lointain de la fédération de la garde nationale et du comité central, qu'il organise secrètement en février 1871, après s'être compromis dans la journée du 31 octobre 1870. En dernier lieu, il avait été fort mêlé à une association appelée *la Marmite*; destinée à fournir la nourriture à prix réduit aux ouvriers; il avait cru, et ses amis avaient cru avec lui, qu'il était capable de débrouiller un budget. C'était une grande erreur dont Jourde revint tout le premier et dont Varlin dut convenir lui-même, car il fut

bientôt par la seule force des choses réduit au rôle de satellite du délégué aux finances. Sa nature sombre, silencieuse, était fort capable de frénésie; il se composait volontiers et semblait profond lorsqu'il n'était que vide. Dans son milieu, il passait pour intelligent, un peu comme les mulâtres qui paraissent blancs parmi les nègres. En somme, c'était alors un garçon de trente-deux ans, assez « en dessous, » d'une ambition démesurée, se payant de phrases aussi creuses que sonores et haïssant une société où il ne trouvait pas la place qu'il n'avait rien fait pour mériter. Le 18 mars l'avait fort étonné et très peu rassuré. Dès le principe, il avait compris que le triomphe ne serait qu'éphémère et que la défaite était inévitable. En qualité de membre du comité central, il assista à plusieurs réunions dans lesquelles les maires de Paris essayaient de trouver une base de conciliation possible; il s'y montra très troublé, très anxieux; il se rapprochait volontiers de René Dubail, maire du IX^e arrondissement, qui dans ces tristes circonstances fut d'une droiture et d'une énergie irréprochables; il lui faisait part de ses craintes. « Est-ce qu'on nous persécutera, est-ce que l'on va nous mettre en prison? » lui disait-il. René Dubail lui répondait: « Non, le gouvernement s'est engagé à ne poursuivre que les insurgés qui ont pris part au meurtre des généraux Lecomte et Clément Thomas; soyez donc en paix! » Cela ne calmait pas Varlin, qui savait bien que, dans la journée du 18 mars, il avait été chargé de commander les forces insurrectionnelles du XVII^e arrondissement.

C'était sur Jourde, c'était sur Varlin que retombait la charge fort pesante de subvenir aux besoins du comité central dont chaque membre, sans se préoccuper des ressources disponibles, signait volontiers des mandats; « le peuple » était le maître, on eût été imprudent de rejeter ses demandes: coûte que coûte, on payait les ordonnancements, et l'argent fondait littéralement entre les doigts inhabiles qui avaient à le manier. L'évacuation, la fuite du gouvernement sur Versailles avait été si précipitée, que l'on n'avait pas eu le temps dans plus d'une administration de vider les caisses et d'en emporter le contenu. Le comité central avait trouvé 4,638,112 fr. au ministère des finances, et l'Hôtel de Ville avait remis à Jourde 1,284,477 fr., sur une somme de 1,700,000 fr. que l'on y avait abandonnée. Qu'était devenu le surplus, il est difficile de le dire, car il a été impossible de le savoir d'une manière absolument positive. On a prononcé des noms que nul document irrécusable ne nous permet de répéter. Il est probable toutefois que l'arrestation dont un membre du comité central et de la commune fut l'objet à la date du 1^{er} avril se rattache à cette affaire, qui reste encore fort obscure. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la somme disparue n'a jamais été retrouvée. Malgré le million donné par la Banque,

malgré les encaisses découvertes au ministère des finances et à l'Hôtel de Ville, le comité central était fort pauvre : la bourse de l'insurrection était à sec ; les fédérés exigeaient que la solde fût régulièrement fournie tous les jours ; les délégués Jourde et Varlin étaient fort embarrassés, et ils résolurent d'aller faire une nouvelle visite à la Banque de France. Ils y trouvèrent le gouverneur, qui, malgré les appels réitérés de M. Thiers, ne s'était point encore rendu à Versailles. C'était le 22 mars dans la matinée. En voyant entrer les délégués du comité central, M. Rouland comprit sans peine de quoi il s'agissait ; cela le mit d'assez méchante humeur, et son premier mot fut : — Je n'ai point d'argent à vous donner ; du reste, je ne puis rien faire sans consulter le conseil qui se réunit aujourd'hui ; revenez demain, et je vous ferai connaître ce que l'on aura décidé ! — Jourde et Varlin ne l'entendaient point ainsi, il y avait péril pour eux à s'en aller les mains vides ; ils insistèrent. Comme toujours, dans les grandes circonstances, ce fut Jourde qui parla, Varlin se contentait d'approuver du geste. Ce que l'on demandait à la Banque, c'était un simple prêt, car le pouvoir du comité central, pouvoir essentiellement provisoire, va prendre fin, puisque les élections sont prochaines ; de ces élections sortira un gouvernement « régulier » qui assoira immédiatement les bases d'un budget ; les recettes de la ville de Paris, l'octroi, les contributions, toutes les ressources, en un mot, vont être régularisées, organisées, et si, dans l'avenir, on a recours à la Banque, ce ne sera plus que pour des opérations autorisées par les statuts : aujourd'hui, pressé par la nécessité, l'on s'adresse encore une fois à elle ; il faut un million, et l'on vient le chercher. M. Rouland répliqua qu'en l'absence d'une décision approbative du conseil des régens, il lui était impossible de donner un million, et que cette somme du reste dépassait la paie quotidienne de la garde nationale. On discuta, on se fit des concessions de part et d'autre ; M. Rouland promit de faire connaître la décision du conseil, et en l'attendant, comme il fallait faire face à des nécessités impérieuses, il se résigna à donner un mandat de 300,000 francs sur la caisse. Le libellé du reçu est intéressant à reproduire, car il délimite nettement le terrain sur lequel la Banque comptait se tenir et se tint jusqu'au dernier jour :

« Nous, membres du comité et délégués du ministère des finances, déclarons à M. le gouverneur de la Banque qu'une somme de cent cinquante mille francs est indispensable à l'instant pour parfaire les indemnités dues aux gardes nationaux, à leurs femmes et enfans, — que, faute de cette somme, il y aurait à craindre des conséquences qu'il importe d'éviter dans l'intérêt de l'ordre public, — et nous requérons donc la Banque d'avancer d'urgence cette somme pour et au compte de la ville de Paris. Paris, le 22 mars 1871, les

délégués du comité central de la garde nationale : *Signé* : JOURDE, E. VARLIN. Reçu la somme : *Signé* : JOURDE, E. VARLIN. » Un second reçu de 150,000 francs indique que les 300,000 francs accordés ont été touchés le même jour.

Lorsque les deux délégués sortirent de la caisse centrale et traversèrent la grande cour, ils furent accueillis par une bordée de huées et de sifflets. C'étaient les garçons de recette, les « habits gris » qui exprimaient de la sorte ce qu'ils pensaient de l'insurrection. Jourde et Varlin ne soufflèrent mot, baissèrent la tête et hâtèrent le pas. Le même jour, à deux heures de l'après-midi, il y eut conseil-général. Sept régens y assistaient : MM. Durand, Rothschild, Mallet, Pillet-Will, Denière, Sieber, Millescamps. M. Rouland présidait, ayant à ses côtés le marquis de Plœuc, sous-gouverneur. M. Rouland rendit compte de sa conduite, qui fut approuvée, quoiqu'un des membres du conseil ait cru devoir faire remarquer que solder les fédérés dans les circonstances qui opprimaient Paris, c'était soudoyer la révolte et lui fournir les moyens de se prolonger en se fortifiant. Un autre membre répondit : « La Banque ne soudoie pas le désordre ; elle subit un état de choses qu'a établi le gouvernement de la défense nationale et qu'il nous a légué. Il est impossible de laisser ces masses armées venir prendre elles-mêmes ce que nous leur refuserions. » C'était le vrai mot de la situation, il n'y en avait pas d'autre à dire ; mais l'on aurait pu ajouter que, si le gouvernement, tenant compte de l'état morbide des esprits, du chômage général, de l'absence de travail régulier, avait sagement consenti à prolonger, pendant deux ou trois mois encore, l'indemnité de service accordée à la garde nationale au lieu de la supprimer brusquement, il est probable que la honte du 18 mars nous eût été épargnée. Le conseil fut unanime à reconnaître que le gouverneur avait bien agi, et l'autorisa à livrer un nouveau million aux délégués du comité, mais, autant que possible, par petites fractions, afin de gagner du temps et de donner à « Versailles » celui d'arriver au secours de Paris ; car, hélas ! l'on croyait encore à une action prochaine du gouvernement régulier.

Pendant que le conseil-général délibérait et faisait de très réels sacrifices pour éviter toute collision, le comité central engageait résolument la lutte et commettait quelques assassinats. Un groupe considérable d'hommes appartenant à ce grand parti de la probité sociale qui, jusqu'à présent du moins, a toujours réussi à sauver notre pays, était parti du Grand-Hôtel et, marchant par la rue de la Paix, se dirigeait vers la place Vendôme, occupée par les fédérés, afin de ramener ceux-ci à des sentimens de conciliation et d'apaisement. Bergeret lui-même, assisté du fastueux du Bisson, estima qu'il y avait quelque gloire et peu de péril à commander le feu sur

une foule désarmée. Les amis de l'ordre furent fusillés à bout portant par ceux qui ne l'aimaient pas. Le bruit de la détonation parvint jusqu'à la Banque et y retentit dans tous les cœurs. Le commandant Bernard expédia immédiatement quelques hommes pour savoir les nouvelles. Celles que l'on rapporta furent bien mauvaises ; on citait le nom de plusieurs morts et parmi ceux-ci M. Hottinguer, régent de la Banque de France, qui le matin même avait assisté avec M. Chazal, le contrôleur, à la difformation des clichés à billets hors de service. Fort heureusement la nouvelle était exagérée ; M. Hottinguer n'était que grièvement blessé ; il était tombé aux côtés de M. Henry de Pène et près du colonel Tiby, qui ne devait plus se relever.

L'impression produite dans Paris, lorsqu'on y apprit ce guet-apens, fut énorme ; on était absolument exaspéré et prêt à se jeter dans une lutte sans merci contre cette bande de loups enragés qui se ruaient sur la pauvre ville blessée par un long siège et affaiblie par sa défaite. La honte de ce que l'on supportait, l'horreur de ce que l'on aurait à supporter avaient exalté les esprits les plus calmes, et, si dans la soirée Versailles eût expédié quelques mille hommes escortant un convoi de munitions, il est fort probable que le fœtus de la commune eût été écrasé et ne fût jamais parvenu à terme. Ceci fut parfaitement compris à la Banque, où l'on s'attendait à subir un assaut prochain. Le personnel inférieur surtout, celui des plantons, des garçons de recette, des garçons de bureau, était hors de lui, et résolûment il demandait à combattre. Il semblait dur à ces hommes droits et loyaux d'obéir à de crapuleux vainqueurs et de rester immobiles, lorsqu'à leur porte même on assassinait les honnêtes gens. Il fallut calmer cette ardeur, qui, pour être très honorable, n'en était pas moins intempestive, et rappeler que la Banque de France, institution exclusivement financière, était fermement décidée à se défendre, si on l'attaquait, mais que, sous aucun prétexte, elle ne devait sortir de chez elle pour aller chercher des ennemis qui jusqu'alors l'avaient respectée. On eut quelque peine à apaiser le bouillonnement de cette honnête colère. Pendant la nuit, il y eut une alerte dans le quartier, et l'on crut bien, cette fois, que la fusillade allait s'engager. Les fédérés, enivrés de leur victoire du matin et contemplant avec orgueil la rue de la Paix trempée de sang, crurent qu'il leur suffisait maintenant de sonner du clairon et de marcher en débandade pour s'installer en maîtres où bon leur semblerait. L'occupation de la place de la Bourse et des environs par les bataillons « tricolores » les taquinait, et à ceux-ci ils voulurent substituer les bataillons « rouges. » La Villette et Belleville, les deux bourgs pourris de l'insurrection permanente, fournirent le contin-

gent de l'expédition qui dans la soirée se présenta par la rue Vivienne et par la rue Notre-Dame-des-Victoires, pour gravir les marches du palais de la Bourse et établir son bivouac sous le péristyle. Les sentinelles avancées de l'ordre crièrent : Halte-là ! Les grand'gardes du désordre s'arrêtèrent ; un ban fut battu, les gardes nationaux réguliers se jetèrent sur leurs armes, et l'on attendit. Cette attitude résolue fit réfléchir les fédérés, et au lieu de désarmer « la réaction, » comme on en avait proclamé le dessein, on trouva moins imprudent de parlementer avec elle. La réaction, fort têtue ce jour-là, déclara tout net qu'il lui plaisait de rester sur la place de la Bourse et qu'elle n'en bougerait ; elle engagea La Villette à retourner sur les bords du canal, Belleville à s'en aller vers la rue Haxo et à lui « accorder » la paix. Quelques braillards poussèrent des cris injurieux, leurs officiers les firent taire et, après une conversation plus ou moins amicale qui dura environ une heure, les fédérés retournèrent chez eux en s'égaillant dans les cabarets ouverts sur leur route. Encore une fois la lutte était évitée. Le meurtre de Clément Thomas et du général Lecomte, l'incarcération des gendarmes et des sergens de ville, l'arrestation du président Bonjean, les réquisitions frappées sur la Banque, les assassinats froidement commis rue de la Paix, prouvaient à l'insurrection et prouveront à l'histoire que, pendant ces jours exécrables, le parti de l'ordre poussa la patience et l'abnégation jusqu'au martyre.

Dès les premières heures du jeudi 23 mars, M. Rouland avait reçu une nouvelle dépêche de M. Thiers, impérative cette fois ; ce n'était pas une invitation, c'était un ordre. Le gouverneur se décida à se rendre à Versailles : il quitta la Banque ; il n'y devait rentrer que le 25 mai, à la suite de l'armée française, après avoir traversé Paris écroulé dans les flammes. Accompagné de M. Taschereau, administrateur de la Bibliothèque nationale, précédé de M. de la Rozerie, que l'on avait littéralement bourré de billets de banque réclamés par le gouvernement régulier, il gagna le chemin de fer de l'Ouest et sans encombre parvint à son but. Il croyait bien pouvoir rentrer le soir même à Paris, après avoir décidé M. Thiers à diriger un mouvement efficace sur Passy ou vers Levallois-Perret, mais il avait compté sans les insistances qui l'accueillirent. M. Thiers fut très absolu ; « je vous tiens, je vous garde, parce que j'ai besoin de vous ; j'ai besoin de vous parce que j'ai besoin d'argent. Nous sommes gueux comme des rats d'église : nous avons fouillé dans toutes les poches et nous n'avons pu réunir que 10 millions ; or il m'en faut 200 ; installez-vous ici, écrivez à vos succursales, arrangez-vous comme vous voudrez, mais donnez-moi de l'argent et encore de l'argent, sans cela tout est perdu. » M. Rouland voulut

résister, mais, quoiqu'il ait été procureur-général, il avait affaire à un avocat dont la voix fit taire la sienne. — Que ferez-vous à Paris, reprit M. Thiers, qu'y pouvez-vous faire ? Rien, sinon nous créer des embarras terribles. Vous serez arrêté, et en votre lieu et place les gens de l'insurrection qui règnent dans Paris et sont mieux armés que moi nommeront un gouverneur de la Banque de France. Nous aurons beau ne pas le reconnaître ; il sera le maître, le maître de la caisse, des dépôts, des comptes courans, et fera la ruine générale. Votre sous-gouverneur, le marquis de Plœuc, est un Breton, il est têtue, et ne laissera jamais nommer un gouverneur, puisque le vrai gouverneur sera ici. Ne retournez pas à Paris, je vous le demande et vous nous aurez aidés à débrouiller une situation qui fait perdre la tête à tout le monde. — M. Thiers avait raison ; M. Rouland le comprit et resta. Mais ce jour-là même la Banque eut à supporter une alerte qui faillit être sérieuse.

V. — L'ABANDON DE PARIS.

M. Rouland était à peine parti pour Versailles que la Banque fut avertie que les délégués aux finances viendraient dans la matinée chercher les 700,000 francs complémentaires du million que l'on avait consenti la veille à leur accorder. Le marquis de Plœuc, sous-gouverneur, était naturellement substitué au gouverneur absent ; il devenait la principale autorité, le chef même de la Banque de France, et toute responsabilité lui incombait. Il se préoccupa d'abord de savoir sur quels secours il pourrait compter, dans le cas où l'hôtel de La Vrillière serait attaqué, car une lutte dans Paris était encore possible, sinon probable à ce moment, et les faits qui s'étaient produits place Vendôme, dans la journée du 22, étaient de nature à faire redouter un acte de brigandage combiné et subitement exécuté. Pour bien organiser sa défense et la prolonger utilement, il lui était nécessaire d'avoir des renseignemens certains sur les dispositions des maires et du commandant en chef des gardes nationales régulières. Le marquis de Plœuc chargea M. Mignot, auquel les missions pénibles ne furent point épargnées pendant toute cette période, d'aller conférer avec l'amiral Saisset et avec les maires des deux arrondissemens voisins. Les réponses qui accueillirent sa communication prouvent à quel degré d'incohérence on en était arrivé et démontrent que l'unité d'action sous une seule autorité est indispensable aux œuvres de salut.

Au Grand-Hôtel, où l'amiral Saisset avait établi son quartier-général, M. Mignot ne rencontra personne qui pût lui donner un renseignement sérieux. L'amiral, dit-on, était à Versailles, et nul

en son absence n'avait qualité pour mettre les troupes en mouvement. A la mairie du I^r arrondissement, il fut difficile de voir l'adjoint faisant fonctions de maire, qui était occupé à célébrer un mariage. M. Mignot s' impatientait, il insista si bien que l'adjoint, quittant les futurs époux, accourut, l'écharpe en sautoir, demander de quoi il s'agissait. A la question de M. Mignot : « Si la Banque est attaquée, viendrez-vous la défendre ? » il répondit : « Tâchez de gagner du temps, faites de la conciliation, il n'y a pas moyen de songer à la lutte, nous n'avons pas de cartouches. » C'était peu satisfaisant. M. Mignot se transporta à la mairie du II^e arrondissement, où il rencontra le colonel Quevauvilliers, qui lui dit : « Soyez sans crainte, il m'est facile d'aller à votre secours; je vais vous envoyer des hommes, et, s'il faut se battre, eh bien ! nous nous battons. »

M. Mignot revint promptement à la Banque. Pendant qu'il courait d'une mairie à l'autre, les délégués Jourde et Varlin étaient venus réclamer avec hauteur la somme qu'ils exigeaient. Avant de faire payer, le marquis de Plœuc voulut connaître la résolution prise à l'égard de la Banque par l'amiral Saisset et par les maires; il fit donc répondre aux délégués qu'ils eussent à attendre le retour du caissier principal qui était absent pour cause de service. — Jourde et Varlin n'étaient point contents; la Banque, toute pleine de ses employés en armes, n'avait point un aspect rassurant; les caisses étaient fermées, ce qui était anormal; les garçons de recette regardaient les délégués de travers. — Jourde et Varlin échangèrent un coup d'œil : « Il y a quelque chose. » Ils allèrent trouver M. Marsaud, le secrétaire-général, pour lui persuader que l'on devait les payer tout de suite et sans plus tarder. Convaincre M. Marsaud, dans un cas pareil, n'est point chose facile; il a une façon aimable, ironique et douce de répondre qui démonte les plus entreprenans. Il avait alors soixante-huit ans, et l'on peut dire qu'il n'avait jamais quitté la Banque, où il était entré en qualité de petit employé. Portant vertement son âge, très artiste, faisant de bonne peinture à ses momens perdus, grand chasseur, aimant, lorsqu'il a quelque loisir, à ranger sa collection d'estampes, qui est fort belle, il a vu, depuis qu'il est au monde, tant de barricades et tant de révolutions qu'il ne s'émeut plus guère. Il a une sorte de bravoure philosophique à la fois compatissante et gaie qui lui permet de traverser sans affaissement les périodes les plus troublées. Il croit fermement du reste à l'immortalité de la Banque de France; elle peut être malade, être attaquée, mais elle ne périra pas : rien ne prévaudra contre elle, il le sait, et le reste, même le danger qui le menace personnellement, lui importe peu. Avec un tel homme, Jourde et Varlin auraient perdu leur latin, s'ils avaient eu à en perdre. M. Marsaud parut très

étonné : « Comment ? M. Mignot n'est pas là, j'en suis surpris ; ayez la complaisance de l'attendre, il ne tardera pas à rentrer ; je regrette de ne pouvoir vous satisfaire ; ce n'est pas moi qui ai les clés de la caisse, c'est M. Mignot. » De guerre lasse, Jourde et Varlin retournèrent à la caisse centrale et attendirent M. Mignot, qui n'avait point reparu, par la bonne raison qu'il était en conférence avec le marquis de Plœuc, auquel il rendait compte de sa mission.

Impatients et inquiets tout à la fois, grommelant des menaces, Jourde et Varlin commençaient à trouver le temps long. M. de Plœuc continuait à les laisser attendre, car il avait grande envie de repousser cette nouvelle réquisition. Tout à coup un bruit de tambour se fit entendre, il se rapprocha ; les grandes portes furent ouvertes, et trois compagnies entrèrent dans la cour. C'étaient les soldats promis à M. Mignot et envoyés par le colonel Quevauvilliers. Jourde et Varlin pâlirent : allaient-ils donc être arrêtés et retenus prisonniers ? Ils se levèrent : — Nous rendons la Banque responsable du refus qui nous est fait ! — et ils se retirèrent en toute hâte. Ils traversèrent la haie des gardes nationaux qui ne les connaissaient point, et se sentirent quelque peu soulagés lorsqu'ils furent dans la rue. Une heure après, la sommation suivante était apportée à la Banque et remise à M. de Plœuc :

« Ministère des finances. Cabinet du ministre : Paris, 23 mars 1871. — Monsieur le gouverneur, affamer la population, telle est l'arme dont se sert un parti qui se dit honnête. La faim ne désarmera personne, elle ne fera que pousser les masses aux massacres et à la dévastation. Nous voulions éviter tous ces maux, la Banque pouvait nous y aider. Elle a préféré se mettre du côté d'hommes qui veulent coûte que coûte triompher de la république. Nous ramassons le gant qui nous est jeté, laissant à ceux qui, pour leurs personnalités, n'hésitent pas à irriter les fureurs populaires, l'épouvantable responsabilité de leur conduite. Quant à nous, nous avons fait notre devoir, et si notre attitude conciliatrice a été prise pour de la crainte, nous prouverons qu'on s'est trompé. Puisse la Banque revenir sur les décisions funestes qu'elle paraît avoir prises ; nous ne nous représenterons (*sic*) pas devant elle ; si la Banque est disposée à verser le complément du million demandé, elle le fera parvenir au ministère des finances avant midi. A partir de cette heure, toutes les mesures nécessaires et les plus énergiques seront prises. *Vive la république !* Les délégués aux finances : JOURDE, E. VARLIN. » C'est ce dernier qui a écrit cette épître emphatique et boursoufflée dont la minute a été conservée. Il y aurait eu bien des choses à répondre à cette lettre, dont tous les argumens sont d'une fragilité ridicule, mais l'on savait d'avance que toute discussion serait inutile. M. de Plœuc se contenta de répondre verbalement

que les menaces ne constituaient pas un compte courant et qu'elles avaient peu d'influence sur la Banque ; en qualité de sous-gouverneur, il n'était que pouvoir exécutif ; le conseil des régens serait consulté, et l'on ferait connaître ses décisions aux délégués du comité central.

A deux heures, selon la coutume de la Banque, le conseil-général se réunit sous la présidence de M. le marquis de Plœuc. On lui donna connaissance de la lettre écrite par Jourde et par Varlin. La discussion s'ouvrit, elle fut très calme. Quelqu'un insista de nouveau sur le mauvais effet que produisait, parmi les défenseurs de l'ordre, l'espèce de subvention accordée aux chefs de la révolte ; cela affaiblit les sympathies et peut faire craindre qu'en cas d'attaque on ne se porte avec mollesse au secours de la Banque. Cette observation était sans valeur en présence de circonstances si douloureusement impérieuses, elle fut énergiquement combattue au nom du salut même de l'établissement. La Banque se trouvait en face de deux dangers qu'il fallait avoir le courage d'envisager froidement, afin de les savoir éviter, fût-ce au prix d'un sacrifice considérable : d'une part une entrée de vive force qui amènerait la destruction du portefeuille des valeurs et du dépôt des titres, ce qui constituerait une calamité effroyable, car c'est là une grande partie de la fortune publique. D'autre part, si le comité central imposait un gouverneur de son choix à la Banque, le désastre ne serait pas moins grave, car la fabrication sans mesure ni limite des billets produirait la ruine de la Banque et celle du pays ; il faut faire comme les vaisseaux assaillis par la tempête : carguer les voiles et courir dans le vent pour ne point sombrer. Ces sages conseils prévalurent ; on décida que l'on était lié par l'engagement pris la veille de donner un million au comité central ; que, si le complément était exigé, il serait versé ; mais qu'il était préférable de payer en deux fois afin d'éviter une réquisition trop rapprochée. Tout en adoptant ces mesures, le conseil déclara que sous aucun prétexte l'argent ne serait porté au ministère des finances, car cela était contraire aux usages de la Banque de France. Les délégués seraient prévenus et feraient prendre quand il leur conviendrait la somme mise à leur disposition. A quatre heures et demie, les délégués des délégués vinrent réclamer le solde du million : c'étaient E. Faillet, receveur-général des contributions directes, et G. Durand, caissier central au ministère des finances ; ce dernier était un ouvrier bijoutier subitement promu à cette haute situation par la grâce du 18 mars. Pour cette circonstance, ils s'étaient passé des revolvers à la ceinture, cela n'effraya personne, et ils se contentèrent d'emporter 350,000 francs, promettant de venir en chercher autant le lendemain, ce qu'ils n'eurent garde d'oublier.

Le soir de cette journée, qui ne s'était point écoulée sans émotion à la Banque, le marquis de Plœuc se promenait dans la cour lorsqu'il fut accosté par M. de la Rozerie, arrivant de Versailles; il apprit par lui que le gouverneur ne reviendrait pas. M. Rouland était convaincu que son absence ne serait pas de longue durée; il croyait fermement, et tout le monde croyait comme lui, que la résistance à l'insurrection s'organisait et se fortifiait dans Paris. Le gouvernement de Versailles, appuyé par une délégation parlementaire que l'on appelait la commission des quinze, semblait formellement décidé à faire un essai simultané de conciliation et de répression. A cet effet, le lendemain, vendredi 24 mars, une députation des membres de l'assemblée nationale, escortée d'un corps de troupes d'environ 1,500 hommes, devait pénétrer dans Paris et tâcher de mettre fin à la révolte par la persuasion ou par la force. Dans ce dessein, les députés se seraient réunis aux maires qui négociaient avec le comité central, et les soldats auraient donné la main aux gardes nationaux groupés sous le commandement de l'amiral Saisset. Il est possible que cet effort eût échoué, mais il eût du moins été honorable de le tenter. Dans la journée du 23 mars, à Versailles, la résolution paraissait définitivement arrêtée; on en parlait sans mystère dans les couloirs de l'assemblée, quelques généraux donnaient même volontiers des détails fort rassurans et disaient qu'il suffirait de deux compagnies de fusiliers marins pour bousculer les fédérés cantonnés à Levallois-Perret et ressaisir les communications par voie ferrée entre Paris et Versailles. Ces nouvelles, M. de la Rozerie avait été chargé de les communiquer au marquis de Plœuc et de les faire connaître à qui de droit dans les mairies du I^{er} et du II^e arrondissement. C'était un peu d'espoir qui venait soulager les cœurs, mais ce ne fut que cela. Nul soldat de Versailles n'apparut le lendemain, et nul député à l'assemblée nationale ne vint marcher contre l'émeute, comme l'avaient fait les représentans du peuple en 1848, pendant l'insurrection de juin.

La journée du 24 fut calme à la Banque, malgré les cris de *Vive la France!* et de *Vive la commune!* que l'on poussait autour de la mairie du II^e arrondissement, malgré la promenade de canons chevauchés par des femmes ivres, malgré les roulemens de tambours et les sonneries de clairons. Ce jour-là, à la suite de la négociation menteuse entreprise par Brunel, on crut que l'œuvre de conciliation était enfin terminée, et l'on éprouva une joie qui ne dura guère, car on ne tarda pas à comprendre que toutes les chances d'une entente pacifique venaient de s'évanouir et que Paris allait entrer dans la nuit de l'inconnu. Le soir, M. de Plœuc se rendit à la mairie du II^e arrondissement, où les maires devaient ratifier le prétendu traité dont on les abusait, où les délégués du comité central arrivèrent

en retard, comme de sots parvenus qu'ils étaient, et où l'amiral Saisset était attendu. Lorsque l'amiral entra, le marquis de Plœuc se fit reconnaître de lui et lui demanda s'il était disposé à protéger la Banque dans le cas où elle serait attaquée. L'amiral, élevant la voix et parlant avec énergie, répondit affirmativement et déclara qu'il était en mesure d'infliger une leçon exemplaire aux imprudens qui oseraient attaquer notre grand établissement financier. M. de Plœuc, le cœur soulagé, se retirait; l'amiral Saisset le rejoignit près de la porte et lui dit à voix très basse : « Faites de votre mieux, louvoyez, négociez s'il le faut, mais ne comptez pas sur moi, je n'ai pas un homme, je n'ai pas une cartouche à vous donner. »

A cette heure en effet, l'amiral ne pouvait plus garder aucune illusion. Il n'ignorait pas que la révolte était bien armée, et que les soldats de la commune étaient par leur masse plus redoutables que les chefs. A la suite de quelques négociations secrètes entreprises par lui, soldées avec les fonds que la Banque lui avait remis, il avait pu se convaincre que les maîtres du peuple de Paris étaient pour la plupart des gaillards sans scrupule, mendiant l'argent du comité central, soutirant l'argent de Versailles et prêts à vendre leurs convictions pour un petit écu. La caisse de la Banque et celle de la Société générale pourraient dire précisément ce qu'ont coûté certaines consciences militaires ou législatives de la commune. Mais l'amiral devinait aussi que ces gens se vendraient, empoche-raient et décamperaient, ce qu'ils firent pour la plupart. Le seul dont la défection fut honnête, si ces deux mots peuvent être accouplés, fut Dombrowski; il en mourut. L'amiral ne comptait guère sur les gardes nationaux qui, au nombre de 20,000 environ, lui demandaient de courir la fortune d'un combat. Il n'eût pas reculé devant une action de guerre; il était même résolu à l'entreprendre, mais, avant de jeter au hasard la vie de tant de braves gens, il voulut connaître positivement quelle aide Versailles pourrait lui apporter. Il envoya son aide de camp, M. le comte de Turenne, auprès de M. Thiers pour lui signifier que toute bataille livrée dans Paris serait nécessairement une défaite, si, à très bref délai, Passy ou Levallois-Perret n'étaient pas occupés par des troupes bien fournies de munitions et envoyées de Versailles. M. Thiers parla plus d'une demi-heure sans répondre : — L'Allemagne menaçante..., les partis qui divisent l'assemblée... La sottise de Paris... ah! si l'on m'avait laissé faire... Que diable! est-ce que je suis sur un lit de roses, moi?.. Je voudrais bien vous voir à ma place... Je ferai un exemple terrible... — Ce flux de paroles laissait la question en suspens; M. de Turenne y revint. — Passy ou Levallois-Perret, à votre choix; lequel de ces deux points stra-

tégiques indispensables à la défense de Paris pouvez-vous faire occuper? — L'un des deux, je ne sais lequel. — Mais, monsieur le président, reprit le comte de Turenne avec une insistance justifiée, il faut cependant que l'amiral le sache, sans cela il ne peut agir. — Les maires ont plein pouvoir, qu'il les consulte. — Mais la décision ne dépend que de vous, je ne puis retourner près de l'amiral sans savoir s'il peut s'appuyer sur Levallois ou sur Passy. — « Dites-lui que je ferai de mon mieux, que diable! je ne suis pas sur un lit de roses! » Sur de nouvelles observations vivement développées par M. de Turenne, M. Thiers s'engagea enfin à faire occuper un des deux points désignés, mais se refusa absolument à indiquer celui vers lequel il dirigerait une action militaire.

M. de Turenne rentra à Paris vers onze heures du soir et rendit compte de sa mission à l'amiral Saisset. On attendit avec quelque impatience le résultat des promesses de M. Thiers, et l'on se prépara à donner la main aux troupes françaises qui devaient apparaître à Passy ou à Levallois-Perret. Cette fois encore, on attendit en vain, et l'amiral comprit qu'abandonné par le pouvoir exécutif il ne lui restait plus qu'à se retirer. Mû par un sentiment chevaleresque, il assumait sur lui la responsabilité d'une retraite qui allait laisser Paris aux prises avec les complications les plus violentes. Il rassembla toutes les lettres, toutes les instructions, toutes les dépêches que M. Thiers lui avait adressées et les jeta au feu. De cette façon, dit-il, je n'aurai pas, dans un moment de vivacité, la tentation de raconter du haut de la tribune de l'assemblée que c'est parce que j'ai imperturbablement exécuté ses ordres que rien n'a été sauvé. — Dans la nuit du 24 mars, les maires capitulaient et accordaient pour le dimanche 26 les élections d'où devait sortir la commune, et le 25 l'amiral Saisset, commandant supérieur des gardes nationales, licenciait officiellement son petit corps d'armée. C'en était fait, Paris était abandonné à la révolte; le gouvernement légal ne devait y rentrer que deux mois après au milieu des massacres et des flammes. Pendant ces deux mois, la Banque saura se préserver; pendant ces deux mois, un personnel admirable, quatre chefs de service intelligents et dévoués, un conseil de régens impassibles dans l'accomplissement du devoir, vont assister le marquis de Plœuc, sous-gouverneur, auquel échoit l'honneur périlleux de prendre en main la barre du navire, — bien menacé, — qui porte le crédit de la France.

MAXIME DU CAMP.

LA

MALADIE DU PESSIMISME

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

III.

LA LIBÉRATION DU MONDE. — LES EXPÉDIENS ET LES REMÈDES
PROPOSÉS CONTRE LE MAL DE L'EXISTENCE.

Nous avons entrepris de déterminer dans des études précédentes (1) l'origine et la nature de cette singulière maladie du pessimisme à laquelle l'Allemagne contemporaine est en proie et dont la contagion s'est fait sentir sous l'influence de causes bien diverses, dans les races latines, en France, en Italie, et surtout dans la race slave, particulièrement en Russie. Il nous reste à rechercher comment les apôtres de cette religion nouvelle, qui a déjà ses fanatiques et ses martyrs, prétendent combattre ce mal radical de l'existence, par quels procédés ils espèrent même le détruire. En même temps se révélera à nous le principe d'action que l'on nous propose comme seul digne de l'humanité nouvelle. C'est ici en effet que s'opère le passage des conceptions spéculatives du pessimisme à sa philosophie pratique. Après qu'il a fait table rase dans la raison et dans la conscience de l'homme, après qu'il nous a dépossédés de toutes les fins illusives autour desquelles s'agitait

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1^{er} décembre 1877.

notre incurable misère, il nous doit bien de les remplacer et de nous assigner un motif raisonnable de vivre, un but vers lequel nous puissions diriger utilement notre vie errante dans le vide, dispersée dans l'inutile, sacrifiée à des chimères. C'est de la considération du *processus* universel et de la fin où il tend que se déduira le principe positif qui doit désormais régler l'action humaine. La logique exige que l'homme ne sépare plus sa cause de celle de l'univers et qu'il fasse, comme dit Hartmann, « des fins de l'Inconscient les fins de la conscience. » Sous deux aspects, c'est le même problème : renoncer à l'être pour soi-même, amener le Tout à s'anéantir. Tel est, dans sa vague et abstraite généralité, l'important « concept de la délivrance, » qui occupe une si grande place dans la philosophie de la Volonté et dans celle de l'Inconscient. Il ne s'agit de rien moins que de racheter les souffrances de ce Prométhée cosmique, de l'être unique et universel qui vit dans l'humanité, mais qui vit aussi dans le reste de la nature. Le mal suprême étant l'existence, la loi de la souffrance est universelle; elle n'a ni exceptions ni limites, elle s'étend aussi loin que s'étend l'être, bien au-delà du point obscur où la conscience éclôt, bien au-delà même de celui où la forme organique apparaît; elle retentit vaguement dans la vibration du dernier atome d'éther. Mais, si tout ce qui existe souffre, seule l'humanité sait qu'elle souffre, et seule elle peut travailler à la délivrance; c'est grâce à elle que doit cesser ce tourment sans trêve que l'absolu s'impose à lui-même par cet effort vers l'existence toujours renaissant et toujours châtié par la douleur. Le remède, il est vrai, n'est pas d'une application aisée. Pour amener l'humanité à le concevoir, pour la convaincre de son efficacité, pour la décider à l'appliquer il faudra bien du temps, de longs efforts, et de nombreuses générations de pessimistes s'épuiseront à cette tâche. Mais aussi quelle gloire de conduire le monde au terme suprême, au dénoûment de cette tragédie lamentable où nous sommes jetés malgré nous, sans avoir été consultés, acteurs et spectateurs pêle-mêle, et dans laquelle nous avaient précédés tant de siècles silencieux, les innombrables et lentes évolutions de la vie organique et de la nature inorganique, victimes muettes de la même fatalité, personnages obscurs de ce drame infini et mystérieux des choses!

L'énigme de la douleur, qui est l'énigme même de l'univers, c'est donc l'homme qui est destiné à la trancher par la pensée et par l'action. Sur ce point, Schopenhauer et Hartmann s'accordent. Il faut voir avec quel accent mystique tous deux nous convient à l'œuvre grandiose du salut. On croirait entendre tantôt des prophètes, tantôt des mystiques, toujours des inspirés. « Nous

savons, s'écrie Schopenhauer imitant saint Paul (1), que toute créature soupire comme nous après sa délivrance, et que c'est de nous qu'elle attend sa délivrance, de nous qui sommes les premiers nés de l'esprit (2). » — « Oui, répète Hartmann avec un sombre enthousiasme, nous sommes dans le monde comme les fils préférés de l'esprit, et nous devons combattre vaillamment. Que la victoire trahisse nos efforts, nous n'aurons rien du moins à nous reprocher. C'est seulement si nous étions faits pour vaincre et si nous perdions la victoire par notre lâcheté, c'est alors que nous tous, c'est-à-dire l'être du monde qui vit en nous, serions directement punis par nous-mêmes et condamnés à supporter plus longtemps le tourment de l'existence. En avant donc, travaillons au progrès universel, comme les ouvriers de la vigne du Seigneur (3). » On le voit, c'est sur un ton religieux que ces philosophes exhortent les volontés hésitantes, les encouragent à se dépouiller de toutes les formes de l'égoïsme, qui n'est que la perversité obstinée à vivre contre son propre intérêt, contre l'intérêt du monde entier; c'est au chant des cantiques et des hymnes pessimistes qu'on mène le grand combat de la mort contre la vie, de la mort volontaire et universelle contre le mal universel et la fatalité de l'existence.

I.

Essayons de nous rendre compte, d'après ces théories nouvelles, de l'évolution du monde et du but qu'elle poursuit. Le pessimisme, à ce que l'on nous assure, seul a pu saisir cette fin absolue des choses à la lumière toujours grandissante de son principe, avec le merveilleux instrument de sa logique, implacable à tous les préjugés, indifférente à toutes les réclamations du sens individuel, sourde aux protestations et aux révoltes de l'instinct. La lecture attentive d'un chapitre de l'ouvrage de M. de Hartmann (4) nous mettra à même de résoudre cette grave question, d'où dépend celle de la délivrance du monde.

Il y a un but suprême à l'évolution de l'univers. C'est un axiome posé plutôt qu'un principe démontré par M. de Hartmann, que la série des fins ne saurait être infinie, que chaque fin, dans la série, n'est par rapport à la suivante qu'un moyen, qu'il faut de toute nécessité qu'il y ait une fin dernière ou suprême, à laquelle soient suspendues toutes les fins intermédiaires. Acceptons l'axiome pour

(1) *Romains*, VIII.

(2) *Le Monde considéré comme volonté et représentation*, 3^e édition, I, p. 450

(3) *Philosophie de l'Inconscient*, II, p. 496, traduction de M. Nolen.

(4) Le XIV^e de la troisième partie.

ce qu'il est et pour ce qu'il vaut. Si la série des fins est nécessairement finie, quelle est celle de toutes les fins proposées que l'on peut regarder comme l'explication dernière et le terme du mouvement de l'univers ?

Est-ce le bonheur positif ? Toute l'argumentation de la philosophie pessimiste a été dirigée d'avance contre une pareille solution. Qu'on se rappelle « les trois stades de l'illusion » parcourus instinctivement par l'expérience douloureuse de Leopardi, décrits scientifiquement par l'analyse réfléchie et froide de Hartmann. — Le premier stade de l'illusion nous a conduits à cette vérité, que l'existence présente est mauvaise ; on a reconnu dans le deuxième stade que la vie future est une illusion ; enfin le troisième stade nous amène à renoncer au bonheur positif, même sous la forme du progrès. Aucune période de l'évolution ne nous montre le bonheur positif réalisé ; tous les âges s'accordent à nous découvrir que ses contraires, le malheur et la souffrance, se produisent seuls dans l'univers, et que le progrès du monde, en détruisant l'illusion et développant la conscience, ne fait qu'accroître le mal.

D'autre part, peut-on croire, sans déraison, que l'évolution du monde soit à elle-même sa propre fin et qu'elle ne poursuive pas autre chose, dans les vicissitudes laborieuses de l'être, que le jeu puéril d'un spectacle varié qu'elle se donne à elle-même ? — Évidemment non. Cela serait contraire à la sagesse absolue que M. de Hartmann reconnaît à l'Inconscient. Il implique contradiction d'admettre que l'évolution sans un terme idéal ou réel et par elle-même constitue un bien absolu. Elle n'est que la somme des momens successifs qui la composent : si chacun de ces momens n'a aucun prix ou représente une quantité négative, l'évolution totale est mauvaise. — Sera-ce la liberté, comme on le prétend quelquefois, qui sera le but du *processus* du monde ? De quelle liberté s'agit-il ? De celle de l'individu ? Mais comment l'isolement de la personne, sa séparation d'avec le *Tout* pourraient-ils être un bien absolu ? Et, s'il s'agit de la liberté du *Tout*, qu'est-ce que cela signifie ? Si l'Inconscient est l'Un-Tout, rien n'existe en dehors de lui qui puisse exercer sur lui une contrainte. — Est-ce, comme Kant l'a soutenu, la moralité qui serait la seule fin raisonnable de l'évolution ? A plusieurs reprises, Hartmann discute la question et la résout négativement. Selon lui, la moralité n'a de signification qu'au point de vue relatif des individus, c'est-à-dire qu'elle n'appartient qu'au monde des phénomènes, non à l'être véritable. — L'instinct de l'individualité, c'est la conservation de son être propre, et la forme nécessaire en est l'égoïsme. Égoïsme et individualité se tiennent essentiellement ; avec l'égoïsme naît le mépris des droits

d'autrui, quand ils sont en conflit avec notre intérêt, c'est-à-dire l'injustice, le mal, l'immoralité. Pour faire contre-poids aux maux nécessaires de l'égoïsme, l'Inconscient a mis dans le cœur de l'homme d'autres instincts, comme la pitié, la reconnaissance, le sentiment de l'équité et le désir de rendre le bien pour le mal, sans lesquels la société, submergée par l'égoïsme, ne pourrait pas subsister. Mais les effets merveilleux de la moralité et de la justice ne doivent pas nous tromper sur leur nature : elles ne représentent au fond que des idées abstraites, qui ne s'appliquent qu'aux rapports des individus entre eux ou avec des associations d'individus, mais qui n'ont aucun sens par rapport à l'être véritable, à l'Un-Tout inconscient.

« Elles ne sont que des formes de relations entre les phénomènes ; elles ne peuvent avoir une valeur téléologique absolue. » - D'ailleurs on démontre que, tandis que l'injustice augmente la souffrance dans le monde, la justice est impuissante à la diminuer. Elle ne fait que travailler au maintien du *statu quo* ; elle n'édifie rien qui n'existât déjà : son œuvre est de réparation, non de construction. Le bien que la charité fait dans le monde n'est rien auprès de la somme de maux que la violation de la justice y produit.

« En tout cas, la moralité positive de l'homme charitable ne doit être considérée que comme un mal nécessaire, qui en prévient un plus grand. Il est plus fâcheux qu'il y ait des gens pour accepter des aumônes qu'il n'est bon qu'il y ait des gens pour les distribuer. » — Enfin, si la moralité était, selon la doctrine de Kant, la fin absolue du *processus*, on la verrait sans doute augmenter avec le temps, élever son niveau, s'étendre en surface, gagner en profondeur dans les différentes couches sociales. M. de Hartmann prétend que c'est là une pure illusion des philanthropes et des âmes sensibles. En réalité, la forme seule de l'immoralité a changé : le même rapport se maintient, à peu de chose près, entre l'égoïsme et la charité. Si l'on est choqué de la cruauté, de la brutalité des temps passés, il ne faut pas oublier que la droiture, la sincérité, le vif sentiment de la justice, le respect de la sainteté des mœurs caractérisent les anciens peuples, tandis que nous voyons régner aujourd'hui le mensonge, la fausseté, la perfidie, l'esprit de chicane, le mépris de la propriété, le dédain de la probité instinctive et des mœurs honnêtes, dont la valeur même souvent n'est plus comprise. La perversité est restée la même, mais elle a quitté le sabot et va en frac... Nous approchons du temps où l'injustice prendra des formes plus raffinées encore, où le vol et certaines fraudes, condamnées par la loi, seront méprisés comme des fautes vulgaires, comme une maladresse inférieure, sans qu'on y gagne rien que plus d'habileté à respecter le texte de la loi, tout en violant le droit

d'autrui (1). L'injustice ne se convertira pas : elle restera égale à elle-même, et la moralité ne sera pas accrue d'un iota parce que la légalité souffrira moins. Il y aura toujours, sous d'autres apparences, le même fond d'égoïsme et de cupidité : le budget de l'immoralité est invariable en ce monde.

Cette absence de progrès réel dans la moralité suffit, nous dit-on, à réfuter l'illusion de ceux qui prétendent, avec Kant, que l'univers n'a pas de but plus élevé que le règne de la justice sur la terre. Il faut chercher cette fin ailleurs, dans la direction où nous trouverons véritablement un progrès déterminé, constant, un perfectionnement graduel. Or un pareil signe ne se rencontre que dans le développement de la conscience que l'univers prend de lui-même, c'est-à-dire de la pensée dans laquelle l'être se réfléchit. Ici nous voyons le progrès se réaliser très clairement et sans interruption, depuis l'apparition de la première cellule jusqu'à l'humanité dans son état actuel, et vraisemblablement il se continuera plus loin encore, tant que le monde subsistera. Tout contribue à produire et à augmenter la conscience, non-seulement le perfectionnement du système nerveux qui lui sert d'organe, mais les conditions mêmes de l'individualité, le désir de la richesse, lequel, en augmentant le bien-être, affranchit l'esprit; la vanité, l'ambition, la passion de la gloire, ces stimulans de l'activité intellectuelle, l'amour des sexes qui amène le perfectionnement des aptitudes; bref, tous les instincts utiles à l'espèce, qui coûtent à l'individu plus de souffrances que de plaisirs, se convertissent en gain pur et toujours croissant pour la conscience.

Le développement continu de la conscience marque bien la direction dans laquelle nous devons chercher la fin de l'évolution universelle. Mais la conscience elle-même n'est qu'un moyen en vue d'une autre fin. Elle est sans doute la fin la plus élevée qui existe dans la nature, dans le monde; mais elle ne peut être ni une fin absolue ni sa propre fin à elle-même. Voilà ce qu'il faut bien comprendre, et l'on nous en donne les raisons : « Elle est engendrée dans la douleur, elle ne prolonge son existence que dans la douleur; c'est au prix de la douleur qu'elle achète son développement. Et quelle compensation pour tant de maux? Elle n'est que le miroir où l'être goûte la vaine satisfaction de se contempler. Encore si le monde était bon et beau, on pourrait approuver cette vaine complaisance. Mais un monde absolument malheureux, qui ne peut trouver aucune joie à voir sa propre misère, qui doit maudire son existence, du moment où il sait la juger, comment un tel monde regarderait-il ce redoublement apparent et purement idéal de soi-

(1) *Philosophie de l'Inconscient*, II, p. 346, 415, 465.

même dans le miroir de la conscience comme la fin raisonnable, la fin absolue de son être? N'y a-t-il pas assez de souffrances dans la réalité? Est-il nécessaire de les reproduire encore comme dans une lanterne magique? Non, la conscience ne peut être la fin suprême d'un monde dont l'évolution est dirigée par la haute sagesse de l'Inconscient. » Il faut donc chercher ailleurs une fin absolue dont le développement de la conscience soit seulement le moyen.

Cette fin ne peut être que le bonheur; nous y voici encore une fois fatalement ramenés. On a beau retourner la question dans tous les sens : il n'y a pas un autre principe auquel un prix absolu puisse être attribué, que nous puissions considérer comme fin en soi, rien qui touche si profondément la nature propre, l'essence interne du monde. Tout ce qui vit tend au bonheur; c'est sur ce principe que reposent, malgré leurs formes diverses, tous les systèmes de philosophie pratique. L'aspiration au bonheur est l'essence même de la volonté qui cherche à se satisfaire. — Mais quoi! le bonheur n'a-t-il pas été déjà déclaré impossible? Le pessimisme n'a-t-il pas démontré que ce désir est insensé, que tout n'est qu'illusion, déception, souffrance dans cette recherche, que le développement progressif de la conscience n'aboutit qu'à un résultat négatif et à une conclusion triste, la folie du désir du bonheur? — Ici se révèle l'antinomie : d'une part, le seul développement réel qui soit sensible dans le monde est celui de la conscience; d'autre part, ce développement de la conscience n'est pas une fin par lui-même, il en exige une autre; cette fin absolue ne peut être conçue en dehors du bonheur; le bonheur est la seule chose qui représente la force d'un motif et la réalité d'une fin. — Mais il ne peut y avoir de bonheur sous aucune forme réelle ni même possible de l'existence; c'est un point sur lequel le pessimisme ne souffre pas de contradiction. Quelle sera donc la solution de cette antinomie qui pose le bonheur à la fois comme nécessaire et comme impossible? La solution est fort simple en soi, bien qu'inattendue : il ne peut y avoir de bonheur positif, et pourtant le bonheur est nécessaire; donc il peut et il doit y avoir un bonheur *négatif absolu*, qui est précisément la négation même de l'être, l'anéantissement total; le meilleur état qui se puisse atteindre, c'est l'absence de toute souffrance, la plus haute félicité est de ne pas être. Le bonheur tout négatif de cesser d'être, voilà le but suprême, la seule fin logique des choses, l'explication du *processus* universel, la formule souveraine de la délivrance. — Or il n'est pas douteux que ce triomphe de l'idée sur le vouloir-vivre ne s'accomplisse tôt ou tard. En dehors de cette solution, il n'y aurait rien qu'une évolution sans fin, un *processus* que la nécessité ou le hasard viendrait

peut-être quelque jour arrêter aveuglément. La vie serait absolument désolée et comme un enfer sans issue. « Pour nous, s'écrie Hartmann, qui reconnaissons dans la nature et dans l'histoire le mouvement grandiose et admirable d'un développement progressif, qui croyons au triomphe final de la raison de plus en plus éclairée sur les résistances et l'aveuglement du vouloir déraisonnable, nous confessons notre foi dans la réalité d'une fin, qui sera la délivrance de toutes les souffrances de l'existence; et nous n'hésitons pas à contribuer pour notre part, sous la direction de la raison, à achever et à hâter l'œuvre suprême. » C'est ainsi que nous arrivons, par une conception raisonnée de l'évolution, à supprimer l'évolution elle-même.

Schopenhauer arrivait plus rapidement et plus directement à la même conclusion, par une déduction de la nature de la volonté, qui, dès qu'elle se réalise, ne peut être qu'effort, fatigue, activité contrariée. Tout être souffre, disait-il, n'étant qu'un degré d'*objectivation* de la Volonté; toute vie est d'autant plus douleur qu'elle se sent davantage, et, comme la vie humaine représente à son degré le plus intense le vouloir-vivre, elle représente le maximum de douleur dans le maximum de la conscience. Notre monde est, par la nature même de son principe, le plus mauvais des mondes possibles. De là se déduit immédiatement et sans tant de détours la nécessité de la destruction scientifique de l'être et de la vie. — Ainsi se rencontre, dans la même conclusion pratique, le pessimisme résolu et absolu de Schopenhauer avec le pessimisme mixte et contradictoire de Hartmann, qui soutient que le monde est le meilleur des mondes possibles, étant donné le fait de son existence, lequel est la pire des choses, pire que le néant. — Une déraison organisée logiquement, voilà pour lui le monde actuel: une folie rationnellement administrée et conduite jusqu'au point où elle se convaincra elle-même qu'elle est une folie, voilà la délivrance.

Mais par quels moyens obtenir ce résultat? Avant d'aborder l'étude du grand remède, de celui qui doit être finalement appliqué au mal de l'existence, indiquons quelques-uns des remèdes provisoires qui ont été proposés par les philosophes pessimistes, non pour détruire le mal, mais pour le réduire, pour en suspendre momentanément ou les ravages ou le retentissement dans la conscience. Ces expédients, imaginés contre la sensation actuelle du mal, se réduisent à deux: la science et l'art. Par la science comme par l'art, le sujet du vouloir, l'individu, le malheureux esclave de la vie, peut échapper pendant quelques instans à la conscience de son individualité et atteindre un degré supérieur de liberté, de paix et de sérénité où si peu qu'on s'y tienne on trouve quelque

chose comme la promesse et l'avant-goût de l'affranchissement futur.

Examinons à ce point de vue l'art, sur lequel Schopenhauer, suivant Kant de très près, le commentant, pour ainsi dire, a produit quelques vues remarquables. Quel est l'effet le plus certain de la jouissance esthétique? C'est la suppression momentanée de tout ce qui fait la fatigue et l'effort de vivre, la suppression de l'égoïsme, un état de désintéressement complet dans la contemplation pure de l'idée. Dans cet état, l'esprit se dépouille lui-même de tout intérêt personnel et de la misère du vouloir, comme l'idée de l'objet se dépouille aux yeux de l'artiste des imperfections de l'objet particulier et s'idéalise devant notre pensée. D'une part, c'est l'affranchissement du sujet qui contemple, d'autre part l'affranchissement de la chose contemplée, qui s'élève à l'état d'idée pure, d'idée platonicienne, en se dégagant des conditions du temps, de l'espace et de la causalité. « Tant que nous nous livrons à la foule précipitée des vœux, des espérances et des craintes continues, nous restons sujets de la volonté, et alors nous n'aurons jamais ni plaisir durable ni repos; le sujet de la volonté reste sous la roue tournante d'Ixion. Mais, lorsqu'une circonstance extérieure ou une disposition intérieure nous élève subitement au-dessus du torrent infini du vouloir, lorsque la connaissance affranchie saisit les choses libres de tout rapport avec la volonté, c'est-à-dire en dehors de tout intérêt personnel, s'abandonnant tout à fait à elles en tant que représentations pures et non en tant que motifs, alors le repos inutilement cherché ailleurs pénètre en nous et nous remplit de bien-être (autant du moins que cela est possible, le bien-être ne pouvant être que la suppression de la souffrance). C'est l'état sans douleur qu'Épicure estimait le plus grand bien et comme la manière d'être habituelle des dieux. Nous sommes délivrés de l'aride effort de la volonté. C'est comme le repos du sabbat que nous célébrons en nous sentant pour un instant affranchis du travail dans la prison correctionnelle du vouloir. Pour un instant, la roue d'Ixion s'arrête (1). » Heureux état que celui-là où l'esprit s'abandonne absolument à l'intuition, s'y plonge tout entier, se laisse remplir par la contemplation de l'objet naturel ou de l'objet d'art qui est devant lui, soit un paysage, un arbre, soit un tableau de maître! « L'esprit se perd alors avec la conscience de lui-même, il ne subsiste plus que comme un sujet pur, affranchi de tout lien avec le vouloir, comme un miroir clair de l'objet, en sorte qu'il semble que l'objet soit seul là sans personne pour le percevoir...

(1) *Le Monde comme représentation et comme volonté*, 3^e édit., I, p. 231 et 240.

Celui qui a l'intuition ne se sépare plus de l'intuition elle-même : l'un et l'autre ne font plus qu'un. » L'objet n'existe plus, c'est l'idée qui existe, c'est la forme éternelle, et de même le sujet s'est élevé, s'est affranchi : il est libre du temps, libre de la volonté, libre de l'effort, libre du désir, libre de la douleur ; il participe à l'absolu, à l'éternité de l'idée. Il est mort à lui-même, il n'existe plus que dans l'idéal. Qu'importent alors les conditions et les formes de son individualité passagère ? Qu'importe, dans cet état de désintéressement absolu, si c'est d'une prison ou d'un palais que l'on contemple un coucher de soleil ? Il n'y a plus de prisonnier, il n'y a plus de roi ; il n'y a plus qu'une intuition pure, une vision libre de l'idéal, une participation momentanée à l'idée de Platon, au *noumène* de Kant, dans l'oubli de la vie transitoire, du rôle qu'on y joue et du tourment quotidien un instant suspendu.

Ce serait le salut, si cet état pouvait durer ; mais la durée d'un si délicieux repos est impossible. Ni pour le contemplateur de la nature, ni pour l'artiste, cette conception objective du monde et des choses ne peut être que passagère. La tension d'esprit exigée pour cela est toute factice et en dehors des conditions de la vie ; la nature même du vouloir s'oppose à ce qu'elle se prolonge. Le train des choses et le cours du monde, un instant oubliés, recommencent aussi bien pour l'artiste que pour le savant perdu dans la contemplation des lois ou pour le philosophe absorbé par la méditation de l'absolu. « Bientôt revient le moment où chacun devra agir avec ses semblables dans le grand jeu de marionnettes de la vie et où le contemplateur, rappelé brusquement à son rôle, sentira la ficelle par laquelle il est suspendu et mis en mouvement (1). » Ce n'est donc qu'une libération momentanée que nous offrent la science et l'art. D'ailleurs l'usage de tels moyens n'est pas à la portée de tous dans la rude bataille pour la vie que se livrent la plupart des hommes, pour qui le pain de chaque jour est le plus pressant des problèmes. Privilège d'une élite, ces expédients ne peuvent rien pour consoler la foule humaine et alléger le poids de sa misère ; provisoires et relatifs, ils ne servent qu'un instant, et la souffrance avec le souci a bientôt repris le dessus dans les vies les plus favorisées de l'idéal. Tout cela est bien insignifiant au prix de la quantité de malheur et de souffrance qui remplit le monde. Contre un mal universel et absolu, il faut de tout autres armes ; il en faut de mieux trempées, qui soient à la portée de tous les hommes, qui aillent chercher le mal profondément, jusque dans sa racine, et l'y détruire.

(1) *Parerga*, 3^e édit., p. 452.

II.

Existe-t-il un remède, universel et absolu comme le mal de l'existence qu'il doit combattre? Est-il d'une efficacité sûre? Est-il d'une application facile? On verra qu'il n'est pas si aisé qu'on pourrait le croire de convertir l'être en néant : l'être résiste à toutes les tentatives de ce genre par une force indomptable dont les deux types sont dans l'ordre physique l'indestructibilité de l'atome, dans l'ordre moral la persistance du *vouloir-vivre*. Comment donc opérer « ce passage de la sensibilité et du vouloir à l'insensibilité du non-vouloir et du non-être absolu? » C'est ce que M. de Hartmann se demande, sans se dissimuler la difficulté du problème. Il n'en essaie pas moins de franchir ce formidable passage, à la suite de Schopenhauer, et vingt-quatre siècles après une tentative analogue, celle que marque dans l'histoire religieuse de l'Orient le nom du Bouddha. M. de Hartmann a-t-il mieux réussi que ses prédécesseurs dans ces voies étranges et périlleuses pour la raison? Nos lecteurs en jugeront. Il nous a paru curieux de mettre en regard les trois solutions proposées sur l'anéantissement de l'être avec les commentaires et les critiques que chacune d'elles a soulevés, celle de Çakya-Mouni, rectifiée par Schopenhauer, celle de Schopenhauer détruite et remplacée par Hartmann. Nous verrons si la solution que nous offre la philosophie nouvelle de l'Inconscient présente moins de difficultés que les deux autres et soulève moins d'objections. Après tout, quand il s'agit de saisir toutes les énergies de la volonté humaine, toutes les forces de la nature, de les détourner de leur aspiration à l'être et de les retourner tout d'une pièce vers le néant, il est à craindre que les esprits ne se montrent quelque peu indociles, et l'on nous accordera bien qu'en pareille matière ils ont droit d'être exigeants. Au terme de cet examen comparé, une conclusion s'imposera à nous : c'est qu'en définitive il est bien difficile à l'univers de mourir, soit qu'on n'ait pas trouvé de bonnes raisons pour l'y déterminer ni le moyen de les lui faire entendre, soit que le procédé fasse défaut pour lui procurer le bienfait de cet anéantissement. Il est relativement aisé de démontrer les souffrances de l'être et la nécessité d'en finir ; c'est le procédé d'exécution qui laisse encore bien à désirer, même après ces trois grandes tentatives.

Qu'on le remarque : il ne s'agit ni pour le bouddhiste, ni pour le pessimiste, fatigué de la vie, de mourir purement et simplement : se tuer est en vérité trop facile et ne résout rien. D'abord le suicide « nie l'individu, non l'espèce, » que l'individu ne peut tuer avec lui ; encore moins nie-t-il la nature ; à bien voir les choses, il ne

résout pas même la question de l'individu. Une mort de ce genre-là, toute matérielle, n'atteint pas l'essence de la volonté, qui survivra à cette forme éphémère, détruite par un coup de désespoir sans portée philosophique, sans résultat utile et sans avenir pour le bouddhiste comme pour le pessimiste. Or ce n'est pas l'existence momentanée qu'il faut éteindre, c'est le principe de cette existence, ce que Schopenhauer appelle le *vouloir-vivre*, en détruisant l'éternelle illusion, le mensonge des formes et des phénomènes qui entretient l'absurde ténacité du désir. Voilà ce qu'il importe de supprimer en nous ; le reste n'est qu'un expédient sans valeur, un accident insignifiant. — Comme dit Schopenhauer, interprète exact de la pensée de Çakya-Mouni, le suicide, loin d'être la négation du vouloir-vivre, est l'affirmation de cette volonté à sa plus haute puissance (1). Ce qui détermine cet acte, c'est l'amour de la vie porté jusqu'à la haine de son contraire, la douleur. L'homme qui se tue en réalité veut la vie d'une certaine manière exclusive, il veut la vie heureuse ; c'est la privation du bonheur qui lui est insupportable, non l'existence elle-même. Si on lui ôtait sa souffrance, il se précipiterait de nouveau avec ivresse dans la joie de vivre. Ce n'est donc qu'une forme accidentelle de la vie que l'acte du suicide répudie, non la vie elle-même. Or la seule chose qui importe, qui ait un caractère moral, c'est la négation philosophique qui consiste à nier la vie non-seulement dans ses douleurs, mais dans ses plaisirs vides et son faux bonheur, à en reconnaître l'inanité, à en démasquer le mensonge, à en pénétrer la déraison.

A cette condition seulement, on peut espérer atteindre la racine de la vie et la trancher pour toujours. Tant que ce principe du *vouloir-vivre* n'est pas atteint, il suscite d'autres formes qui succèdent à la première, et le cercle de la misère humaine recommence. Le fond de la philosophie primitive et nationale de l'Inde, c'est, on le sait, le dogme de la métempsycose, la croyance que les effets de nos bonnes et de nos mauvaises actions nous suivent, s'attachent à nous, ressuscitent avec nous à travers nos existences ultérieures, et en même temps la crainte, l'horreur même de ces existences successives qui ne sont ou qu'un mauvais rêve prolongé, ou qu'un supplice, continué sans trêve. C'est ce mauvais rêve qu'il faut faire cesser à tout prix, mais on ne le peut qu'en rompant le charme et en se convainquant soi-même que c'est un rêve. Ce supplice, déguisé sous les formes du désir et du plaisir, il faut le faire cesser, mais on ne le peut qu'en dissipant le prestige qui l'enveloppe et

(1) Voir la *Philosophie de Schopenhauer*, par M. Ribot, p. 142.

qui nous attire à la souffrance et à la douleur. L'œuvre à faire est donc d'ordre intellectuel et moral, non physique. Ce n'est pas un coup de poignard qui détruira le charme, c'est la méditation, c'est l'ascétisme. — Schopenhauer arrive par un raisonnement analogue à la même conclusion, à la condamnation du suicide physique. Mais au XIX^e siècle on n'ose plus parler de métempsycose, on nous parle de palingénésie. La différence n'est pas très grande. Pour Schopenhauer comme pour le Bouddha, pour Kapila, pour tous les philosophes hindous sans exception (1), il y a un principe d'être indestructible. Schopenhauer appelle la Volonté ce que les philosophes de l'Inde appellent Brahman, le fond mystérieux de tout être, la force universelle. Par la vertu de ce principe, la Volonté, rien de ce qui a été ne peut cesser d'être. De là deux conclusions, la renaissance indéfinie de l'être qui a cessé de vivre, moins l'intelligence et le souvenir, qui s'éteignent avec le sujet connaissant, — et la réapparition des qualités bonnes ou mauvaises, fruit des habitudes contractées dans les existences antérieures, ce qui constitue l'innéité du caractère dans tout homme venant en ce monde. — Soit la métempsycose, soit la palingénésie admise, le résultat est le même; le suicide n'est pas un remède, c'est un expédient : celui qui se tue est un fou, il lègue à un successeur, qui sera lui-même, une volonté violente, enivrée des illusions de la vie, pour lesquelles il s'est stupidement frappé; il n'a rien résolu, et tout est à recommencer. — Ce qui importe, ce n'est donc pas de mourir, mais de vivre en exténuant graduellement en soi l'amour de la vie, le désir, principe des renaissances sans fin, en éteignant graduellement la flamme de la vie, en persuadant avec une inflexible douceur au principe de l'être qu'on porte en soi de renoncer à lui-même; c'est le suicide moral qui importe, le reste n'est rien.

C'est presque dans les mêmes termes que l'ancêtre philosophique de Schopenhauer, Çakya-Mouni, a posé et résolu le problème de la délivrance. Ce qu'il ne cessait de recommander par son exemple et ses théories, c'était, non de supprimer l'accident de la vie, nécessaire pour nous fournir le temps et comme l'étoffe matérielle de la méditation, mais de détruire le vouloir impérissable qui soutient l'existence ou la renouvelle sous d'autres formes; c'était de s'élever à la conscience pleine et entière du malheur de l'être et de la déraison de tout désir, pour y puiser la force de mourir à soi, pour entrer après la mort dans le néant, pour cesser de renaître à la vie. « La vraie sagesse consiste à comprendre le néant de toutes choses, à désirer s'anéantir, s'éteindre, entrer dans le nirvâna. » La libération s'obtient par l'extinction complète.

(1) Voyez Max Müller, *Essai sur les religions*, chapitre sur le Bouddhisme.

« Si l'existence fait le malheur, la non-existence fait le bonheur (1); » tous ces termes équivalent entre eux. Quelles que soient les opinions différentes qui aient été soutenues sur l'interprétation du nirvâna, il paraît bien que c'est là l'interprétation véritable, au moins de la pensée de Çakya-Mouni, avant qu'elle n'ait été adaptée et abaissée au niveau des croyances populaires. L'expression la plus précise de cette doctrine se trouve dans la doctrine des *Srâbhâvikas*, traduite pour la première fois par M. Eugène Burnouf : « *Sûnyatâ* (l'anéantissement) est un bien (on pourrait dire le plus grand bien), quoiqu'il ne soit rien; car hors de là l'homme est condamné à passer éternellement à travers toutes les formes de la nature, condition à laquelle le néant même est préférable. » Il semble établi, par l'étymologie même du mot, que l'âme humaine, dans le nirvâna, n'est pas absorbée, ainsi que s'expriment les brahmanes, comme une goutte dans l'Océan, mais qu'arrivée à sa perfection l'âme s'éteint comme une lampe, suivant l'expression consacrée des bouddhistes dans la stance célèbre qui a gardé la tradition de la mort de Çakya-Mouni : « Avec un esprit qui ne faiblissait pas, il a souffert l'agonie de la mort; comme l'extinction d'une lampe, ainsi a eu lieu l'affranchissement de son intelligence. » L'affranchissement, c'est bien ici le néant: que reste-t-il de la flamme quand elle est éteinte?

La préparation au nirvâna, c'est l'ascétisme, c'est aussi la pratique de la sympathie universelle pour tout ce qui vit. L'individualité n'est qu'une illusion : « Tu es ceci, tu es cela, tu es toute chose, » disait le Bouddha; de là sa prédication « de la grande mansuétude, de la grande commisération; » il ajoutait : « de la grande indifférence. » En même temps qu'il recommandait d'être doux aux autres êtres, il recommandait d'être implacable pour soi-même. Les règles de son enseignement moral, résumées dans les dix commandemens destinés à ses disciples, sont d'une rigueur exemplaire; les observances imposées aux religieux et aux religieuses sont d'une austérité effroyable. Il leur était prescrit de se vêtir seulement de haillons ramassés dans les cimetières; ils ne pouvaient rien posséder; ils devaient vivre de restes recueillis dans leurs vases de bois; ils devaient résider dans les forêts, sans autre abri que le feuillage des arbres; ils pouvaient étendre leur tapis au pied de l'arbre choisi comme refuge, et s'y asseoir, mais il ne leur était pas permis de se coucher, même pour dormir. De temps en temps, ils étaient tenus à passer une nuit dans les cimetières pour y méditer sur la vanité de toutes choses (2). — Lui-même, le Bouddha égalait et

(1) Max Müller, *opere citato*.

(2) Max Müller, *Essai sur les religions*. — *Les Pélarins bouddhistes*.

surpassait ce genre de vie qu'il imposait à ses disciples. — Il ne faut pas voir là quelque chose comme l'initiation à la vie éternelle et un moyen de gagner le ciel : c'est l'initiation à la suppression graduelle de tout désir, l'apprentissage du néant. C'est dans les quatre vérités que le Bouddha complète son enseignement en nous livrant les dernières formules de la délivrance et les opérations psychologiques qui l'accomplissent. Nous pouvons les résumer ainsi d'après l'exemple du Bouddha lui-même, recueilli par ses disciples et qui nous montre en acte la théorie qu'il avait enseignée (1) : Il franchit le premier degré de la contemplation, lorsqu'il est arrivé à connaître la nature de toutes choses et qu'il n'a plus d'autre désir que celui du nirvâna ; mais là encore subsistent un sentiment du plaisir, le jugement et le raisonnement. Au second degré, le jugement et le raisonnement cessent ; au troisième degré disparaît même le sentiment vague de satisfaction provenant de la perfection intellectuelle ; au quatrième degré s'évanouit la conscience confuse de l'être : ici s'ouvrent les portes du nirvâna. Maintenant ce sont d'autres sphères, où la parole et la pensée ne peuvent qu'à peine saisir l'innommable et l'intelligible. Quatre sphères s'échelonnent devant le Bouddha : la région de l'infinité en espace, la région de l'infinité en intelligence, puis la troisième sphère où il n'existe rien, enfin la quatrième où l'idée même de néant disparaît. Le nirvâna est accompli ; le pèlerinage a été rude et long : dans cette dernière région, c'est le vide de toute forme et de tout être, de tout concept : ni idées, ni absence d'idées. L'absence sentie d'idées serait encore une idée ; ici rien, plus rien, pas même le sentiment du rien, qui serait encore quelque chose : c'est l'absolu rien.

Cette fois d'une région pareille on ne revient pas. Le nirvâna ne lâche pas sa proie. Voilà à quelle hauteur vertigineuse s'est élevée l'intelligence contemplative de cet ascète indien ; voilà ce qu'il a imaginé pour échapper à l'horreur de la transmigration, pour briser le cycle éternel des existences dans lesquelles le brahmanisme enfermait l'âme misérable, condamnée pendant l'éternité aux travaux forcés de la vie. Voilà ce qu'il a audacieusement tenté pour détruire dans l'homme jusqu'à la dernière cause de l'être. Que cette folie métaphysique, cette ivresse de la mort, cette poursuite passionnée du non-être, que tout cela ait été inventé et propagé par une sorte de contagion irrésistible, parmi des races rêveuses, dans des populations innombrables, épuisées par la servitude et la misère, et qui trouvaient dans cet espoir, déses-

(1) Max Müller, *opere citato*, p. 345.

péré le seul remède à l'horreur de revivre toujours en proie à la faim, à la soif, au travail implacable sous un climat de feu, tout peut se concevoir dans ces siècles d'énervant mysticisme et d'absolute ignorance, en face d'une nature hostile dont on n'avait pas encore mesuré les forces ni sondé l'inconnu. On pouvait croire qu'on était le maître de la vie et de la mort, qu'il suffisait de renoncer à l'être pour cesser d'être, et l'on pensait conjurer le spectre toujours renaissant de l'existence par une sorte d'innocente magie de l'âme qui en supprimait graduellement toutes les énergies et en détruisait un à un tous les phénomènes. Mais en plein XIX^e siècle, dans l'âge de la science expérimentale, quand les domaines du réel, du possible et de l'imaginaire sont si nettement tranchés, quand on a conquis ce critérium tardif qui permet non pas de tout savoir, mais de distinguer ce qu'on sait de ce qu'on ignore, qu'un homme aussi clairvoyant, aussi peu dupe de lui-même et des autres, aussi savant que Schopenhauer, s' imagine de reprendre la théorie du nirvâna, qu'il prétende détruire, non pas seulement la vie, mais l'être, qu'il recommence avec le sérieux d'un Bouddha cette œuvre déraisonnable, la théurgie du néant, voilà ce qui dépasse toute croyance; voilà ce que nous avons vu pourtant de nos jours et ce qui mérite d'être placé sous les yeux du public comme un des phénomènes les plus étonnans dans un âge et une race scientifiques.

Au fond il y a peu d'originalité dans « le concept de la délivrance, » tel que nous le propose Schopenhauer. Le bouddhisme est, sous une forme religieuse, l'expression anticipée de sa philosophie et de sa morale. Sur deux points seulement, on pourrait noter quelques différences, plutôt encore dans l'intention que dans le fait, entre les deux doctrines du nirvâna, celle de l'ascète hindou et celle du philosophe de Francfort. Schopenhauer procède, à ce qu'il s'imagine au moins, d'une manière toute logique et philosophique. Tandis que le mystique, dit-il, (comme le Bouddha sans doute) *commence du dedans*, part de son expérience interne, individuelle, dans laquelle il se reconnaît comme essence éternelle, universelle, imposant tout ce qu'il dit comme devant être cru sur parole, parce qu'il est dans l'impossibilité de rien prouver, le philosophe, au contraire, part de ce qui est commun à tous, du phénomène objectif, du fait de conscience tel qu'il se trouve en chacun. Sa méthode, c'est la réflexion sur les données du monde extérieur, de l'intuition, telle qu'elle se trouve dans notre conscience; aussi est-il en état de prouver... Le mystique aboutit à une théologie: c'est à une cosmologie qu'aboutit le philosophe. — Un autre point sur lequel le philosophe allemand prétend différer du Bouddha, c'est qu'il aspire à l'affranchissement de l'espèce humaine tout entière

et même de la nature, tandis que le nirvâna bouddhique est la récompense et le privilège des sages, de ceux-là seuls qui ont embrassé la morale des dix commandemens et le système des quatre vérités. Schopenhauer a l'ambition d'étendre l'influence magique de ses opérations au-delà de l'individu jusqu'à l'humanité elle-même, au-delà de l'humanité jusqu'à l'univers. C'est dans l'homme que s'élève le plus haut la Volonté qui, prise en elle-même, est un désir aveugle et inconscient de vivre et qui a traversé tous les degrés de la nature inorganique, le règne végétal et le règne animal, avant d'arriver, dans le cerveau humain, à la conscience d'elle-même. Là est le dernier terme connu de l'ascension de la Volonté : c'est à ce degré seulement que se pose l'alternative d'où dépendra son sort, son malheur éternel ou son repos définitif : l'affirmation ou la négation du vouloir. Il n'est pas naturel de supposer que la Volonté aille plus haut, et d'ailleurs à quoi bon, puisqu'à ce degré l'alternative se pose avec une parfaite clarté ? C'est de la décision de l'homme que dépendra non-seulement son avenir, mais celui de l'univers. C'est vraiment l'homme qui est le libérateur de la nature ; c'est de lui qu'elle attend sa rédemption ; il est à la fois le prêtre et la victime. Nous verrons plus tard si Schopenhauer avait quelque droit à étendre aussi loin son office et son sacerdoce de libérateur.

Quant aux procédés de la libération, ils ressemblent beaucoup à ceux que nous avons déjà vus à l'œuvre dans les opérations psychologiques et physiologiques de Çakya-Mouni, le dépouillement graduel de toutes les formes et de tous les phénomènes de l'individualité, le renoncement méthodique à soi, l'exercice de l'immolation et du sacrifice. — Si la Volonté, dans la redoutable alternative qui lui est posée, a choisi de se nier elle-même, « nous entrons, comme disent les mystiques, dans le règne de la grâce : c'est le monde vraiment moral où la vertu commence par la pitié et la charité, s'achève par l'ascétisme et aboutit à la libération parfaite. »

La base de la morale qui conduit à la délivrance, c'est la sympathie, c'est la pitié, c'est la charité. On croirait entendre un disciple du Bouddha : « Celui qui a reconnu une fois l'identité de tous les êtres ne distingue plus entre lui-même et les autres ; il jouit de leurs joies comme de ses joies ; il souffre de leurs douleurs comme de ses douleurs ; tout au contraire de l'égoïste qui, creusant un abîme entre lui-même et les autres et tenant son individualité pour seule réelle, nie pratiquement la réalité des autres... La pitié est ce fait étonnant, mystérieux, par lequel nous voyons s'effacer la ligne de démarcation, et le non-moi devenir en quelque façon le

moi... La justice elle-même est un premier pas vers la résignation : sous sa forme vraie, elle est un devoir si lourd que celui qui s'y donne de tout son cœur doit s'offrir en sacrifice ; elle est un moyen de se nier et de nier son vouloir-vivre. » Ainsi les vertus ne sont vertus que parce qu'elles sont des moyens directs ou indirects de renoncement à soi-même ; toute la morale, comprise dans son vrai sens, est une abdication méthodique du sens propre, une extinction raisonnée de toutes les formes de la sensation et du désir, une immolation persévérante de la volonté qui est le fond de l'être, une négation philosophique de l'être lui-même. Cette théorie des vertus est essentiellement bouddhique ; Çakya-Mouni n'hésiterait pas à reconnaître là un de ses adeptes préférés, un de ses religieux favoris. Mais pour nous qui avons fait une connaissance intime avec Schopenhauer grâce aux confidences de ses enthousiastes et de ses amis, particulièrement de M. Frauenstädt et de M. Gwinner, nous ne pouvons nous empêcher de sourire à la lecture de ces édifiants propos ; nous comparons involontairement cette prédication de la *grande mansuétude* avec la violence de ses haines, avec l'injustice passionnée et la brutalité savante de ses anathèmes contre ses adversaires, tout spécialement contre les hégéliens et les professeurs d'université, qu'il accuse sans cesse de n'être que des « plats valets à genoux devant le pouvoir, des farceurs, des cagots, des hypocrites. » Que l'on relise tous ces beaux sermons sur le renoncement au sens propre, sur l'humilité nécessaire qui est une forme du dépouillement de soi, sur la douceur universelle et la pitié envers tout ce qui vit, et qu'on les rapproche de cette fureur chronique qui l'animait contre le public ingrat, contre la sottise humaine, contre « la canaille souveraine. » Ce doux ascète, qu'on dirait débordant de sympathie universelle, était le plus atrabilaire des hommes, un misanthrope exaspéré, un misogynne enragé. M. Frauenstädt a beau distinguer pour les besoins de sa cause et de ses héros une misanthropie qui est désintéressée, et une autre qui est égoïste, la première objective et morale, née de la connaissance de la méchanceté en général et de l'horreur du vice, la seconde objective et immorale, qui s'adresse aux hommes eux-mêmes et en particulier à tels ou tels hommes (1). Toutes ces distinctions sont bien subtiles et n'empêcheront pas qu'une morale si désintéressée ne perde beaucoup de son effet sur les lèvres d'un homme dont le cœur était passionnément épris d'amour pour lui-

(1) Voyez, sur les particularités de l'homme dans Schopenhauer et sur les rapports de l'homme et de la doctrine, la piquante étude de M. Paul Janet dans la *Revue* du 15 mai 1877.

même, animé par l'exaltation du sens propre, rempli de mépris pour les autres.

La morale est l'initiation nécessaire du renoncement. Mais le procédé le plus actif de cette négation du vouloir-vivre, c'est l'ascétisme, la mortification régulière de ce désir aveugle par les pratiques qui domptent la chair sous les coups de la discipline ou sous les privations les plus dures, épuisant la flamme corruptrice et malsaine de la vie jusqu'à ce qu'elle s'éteigne volontairement d'elle-même. C'est, après la morale, l'apprentissage nécessaire de l'affranchissement et comme le second degré du noviciat dans la recherche ardue du nirvâna : « Le corps étant la volonté devenue visible, nier le corps, c'est nier la volonté. » L'exemple a été donné de tout temps au monde, sans que le monde en ait compris la signification, sans que les martyrs volontaires aient toujours eux-mêmes bien compris la valeur et la beauté de ces mutilations sanglantes que les pénitens hindous et les fakirs offrent encore aujourd'hui en spectacle aux foules, — ou de ces pratiques rigoureuses, plus difficiles parce qu'elles ne sont pas soutenues par l'exaltation du spectacle, par lesquelles les anachorètes du christianisme et les saints éprouvaient leur force morale sur le corps meurtri et humilié. — Cela au moins est intelligible, sinon très pratique; ce qui l'est moins, c'est le procédé que recommande Schopenhauer, et qu'il appelle la mort par inanition (1). Il reconnaît, nous le savons, que le suicide direct et violent est un acte inutile et absurde, parce qu'il n'assure pas la négation de la Volonté; mais il admet que la mort volontaire par inanition est la forme la plus parfaite sous laquelle cette négation puisse se réaliser. M. de Hartmann, très familier avec la pensée de Schopenhauer, déclare lui-même qu'il ne comprend pas bien ce que le Bouddha moderne a voulu dire ici. Est-ce que pour tuer son corps on renoncerait à prendre de la nourriture? Mais ce n'est là qu'un cas particulier de suicide, et celui qui se tuerait par la faim volontaire montrerait, aussi bien que celui qui se tue d'un coup de poignard, qu'il n'est pas en état de nier et de supprimer directement en lui le désir qui s'attache à la vie. Peut-être Schopenhauer a-t-il voulu dire que, par un effort de la volonté se niant elle-même, on peut produire momentanément la suspension de toutes les fonctions qui dépendent de cette volonté, sous forme inconsciente, comme les pulsations du cœur, la respiration, la digestion, tous les actes physiologiques et les mouvemens réflexes qui constituent en nous et garantissent la vie organique, et qu'alors le

(1) *Le Monde comme volonté et représentation*, 3^e édit., I, p. 474.

corps tomberait aussitôt en ruines comme un cadavre (1). Mais cela est impossible matériellement, et c'est une pure chimère que de croire qu'on pourrait se détruire ainsi.

Combien plus clair, plus efficace, plus pratique est ce procédé de l'ascétisme qui consiste dans l'obligation d'une chasteté volontaire et absolue ! C'est à celui-là que Schopenhauer convie l'humanité en termes pressans, incisifs, qui n'admettent ni refus ni délais. Il l'invite à une extinction en masse de l'humanité future par une glorieuse et unanime résolution de l'humanité à une sorte de suicide générique [et collectif qui nierait non pas seulement la forme et la volonté individualisée dans le corps, mais le principe de la volonté dans l'espèce, en tarissant une fois pour toutes la source de la vie et le flot des générations. — Sur ce point, Schopenhauer déploie une verve et une abondance merveilleuse d'argumens et d'exhortations, soit qu'il satisfasse ainsi à quelque rancune de sa misanthropie, spécialement dirigée contre les femmes, dont l'attrait perpétue la folie de vivre, soit qu'il sente instinctivement que c'est là qu'il rencontre le plus de résistance et comme une indocilité du parti-pris même chez ses sectateurs les plus fidèles. C'est particulièrement de ce point de vue de la chasteté obligatoire qu'il juge les systèmes religieux, selon qu'ils sont plus ou moins propices à la suppression prochaine de l'humanité. — Sauf les religions optimistes comme l'hellénisme et l'islamisme, toutes les autres, selon Schopenhauer, ont plus ou moins recommandé cette forme excellente et supérieure de l'ascétisme. « A cet égard, le christianisme n'a de rival que le bouddhisme, et parmi les communions chrétiennes, le catholicisme, malgré ses tendances superstitieuses, a le mérite de maintenir rigoureusement le célibat de ses prêtres et de ses moines. Le protestantisme, en le supprimant, a détruit l'essence même du christianisme, pour aboutir à un *plat rationalisme*, qui est une bonne religion pour des pasteurs confortables, mais qui n'a plus rien de chrétien. C'a été le mérite du christianisme primitif d'avoir l'intention nette de la négation du vouloir-vivre, bien qu'il ait donné de mauvaises raisons à l'appui d'une excellente thèse (2). » Et ici la surabondante érudition de Schopenhauer se donne pleine carrière à travers les pères de l'église et les gnostiques. Il cite des témoins de toute catégorie, d'illustres et d'obscurs, saint Augustin, Tertullien ; il rappelle l'évangile des Égyptiens : « Le Sauveur a dit : Je suis venu pour détruire les œuvres de la femme ; de la femme, c'est-à-dire de la passion ; ses œuvres, c'est-à-dire la génération

(1) *Philosophie de l'Inconscient*, t. II, p. 491.

(2) *Philosophie de Schopenhauer*, par Ribot, p. 147.

et la mort. » Il s'approprie les textes, il les commente avec amour, il s'y délecte comme s'il y voyait la formule du salut. C'est bien là en effet ce qu'il y a de plus net dans sa théorie : la suppression du commerce sexuel ; le reste n'est le plus souvent que verbiage ou chimère. Supprimer la vie directement, en détruire le principe et la source, non pas dans des catégories spéciales de moines, de prêtres ou de célibataires laïques, mais dans l'humanité tout entière, par un accord spontané de toutes les intelligences, de toutes les volontés ; concerter ce grand acte d'abstention volontaire qui déjouera toutes les ruses du génie de l'espèce, toutes les perfidies de la femme, l'agent secret de ce génie, l'instrument de règne à son service ; d'un seul coup renvoyer dans le néant tous les siècles futurs et toutes les générations que nous suscitons, sans les consulter, à la vie, à la souffrance ; arrêter l'histoire à l'heure actuelle du globe et ne pas laisser d'héritiers de nos misères, pouvoir dire enfin : « Plus d'hommes sous le ciel, nous sommes les derniers, » quel beau rêve dont il ne dépend que de moi de faire une réalité ! Et quel homme hésiterait à souscrire d'enthousiasme à ce programme, à célébrer ce sabbat universel de la délivrance, dès que la raison sera suffisamment éclairée et que le règne de Schopenhauer sera arrivé sur la terre ? A cette libération de l'homme s'ajoutera, par l'effet de la solidarité de tous les êtres, la délivrance de toute la nature. « Je crois pouvoir admettre, s'écrie Schopenhauer, que toutes les manifestations phénoménales de la Volonté se tiennent entre elles, que la disparition de l'humanité, qui est la manifestation la plus haute de la Volonté, entraînerait celle de l'animal, qui n'est qu'un reflet affaibli de l'humanité, et aussi celle des autres règnes de la nature qui représentent les degrés inférieurs de la volonté. C'est ainsi que devant la pleine clarté du jour le phénomène s'évanouit (1). »

En attendant cette apocalypse de la fin du monde et en vue de la préparer, on dit que dans l'Allemagne, et particulièrement à Berlin, il existe à l'heure qu'il est une sorte de secte schopenhauériste qui travaille activement à la propagande de ces idées et qui se reconnaît à certains rites, à certaines formules, quelque chose comme une franc-maçonnerie vouée par des sermens et des pratiques secrètes à la destruction de l'amour, de ses illusions et de ses œuvres. On nous assure que la secte publie des brochures mystérieuses, pleines d'informations et d'instructions du plus haut intérêt au point de vue de la pathologie morale, mais de l'effet le plus bizarre sur les lecteurs qui ne sont pas initiés. L'apostolat, évidemment dévié, de quelques prosélytes va jusqu'à un degré de folie devant

(1) *Le Monde, etc.*, 3^e édit., I, p. 449.

lequel la plume et la pensée s'arrêtent. Quand la théorie d'une chasteté de ce genre, toute négative, se produit dans des esprits et des cœurs qui ne sont pas chastes, en vue de fins chimériques comme la destruction du monde, elle aboutit dans la pratique à un système de compensations qui ne sont pas autre chose que des dérèglements sans nom. On ne gagne rien à vouloir arrêter la nature qui veut vivre, qui doit vivre, et qui se révolte contre des freins imaginaires. Elle pervertit les imaginations, elle déprave les sens, et c'est là sa vengeance.

III.

La théorie de Schopenhauer se résume dans l'ascétisme et dans quelques procédés pratiques comme la mort volontaire par inanition et la suppression du commerce sexuel. M. de Hartmann n'a pas épargné à son prédécesseur en pessimisme les sévères critiques. Quelques-unes portent sur le désaccord entre le concept de la délivrance et les principes essentiels du système de Schopenhauer; d'autres, sur l'inutilité de ces procédés au point de vue de la libération finale. — La Volonté est l'essence universelle et unique du monde, l'individu n'est qu'une apparence subjective. Mais, quand même il serait un phénomène véritablement objectif de l'Être, comment pourrait-il anéantir de son autorité propre la volonté individuelle, comme un tout distinct, si cette volonté n'est qu'un rayon de la Volonté universelle et unique? Quel droit l'homme, qui n'est que le phénomène, peut-il avoir sur l'existence de ce phénomène qui ne relève que de son principe? — Admettons pourtant que cette impossibilité se réalisât, qu'en arriverait-il? Soit, un homme mourrait, un homme, c'est-à-dire une des formes multiples sous lesquelles la volonté de l'Un-Tout (Ἐν καὶ πᾶν) s'est objectivée. Et puis après? Il ne se produirait rien de plus ni de moins que ce qui a lieu toutes les fois qu'un individu meurt, par quelque cause que ce soit. Le cas serait exactement le même que si une tuile, en tombant, avait brisé la tête de cet individu. La Volonté inconsciente continue après comme avant, sans avoir rien perdu de ses forces, sans que son désir infini et insatiable de vivre ait été diminué en rien, elle continue à développer la vie partout où elle peut la réaliser. L'effort pour anéantir la volonté de vivre, tant qu'il agit dans l'individu seulement, est aussi stérile que le suicide et plus insensé encore, puisqu'au prix de plus longues tortures il aboutit au même résultat. L'Inconscient ne s'instruit pas par des expériences individuelles. — Supposez même que l'humanité disparût en renonçant à se reproduire? Le monde, en tant que monde, ne cesserait pas de

vivre et se trouverait dans la même situation que celle où il était immédiatement avant l'apparition du premier homme sur la terre. L'Inconscient saisirait la première occasion de créer un nouvel homme ou une espèce analogue, et toutes les misères de la vie reprendraient leurs cours (1).

Ce qu'il faut pour procurer à l'univers le bienfait de la libération finale, c'est un moyen d'agir non pas sur la volonté individuelle d'un homme ou sur la volonté générique de l'espèce humaine, ce qui est encore bien insignifiant, mais sur la Volonté universelle, sur le principe même des choses, en le retournant de l'être vers le néant. Ici la question s'élève et se généralise : il ne s'agit plus du suicide d'un homme ou d'une espèce ; il s'agit du suicide d'un monde. M. de Hartmann a la bonne foi de nous avouer que cette opération est difficile, et nous l'en croyons sur parole. Cet acte mettra un terme au *processus* de l'univers ; « ce sera l'acte du dernier moment, après lequel il n'y aura plus ni volonté ni activité, après lequel, comme dit saint Jean, le temps aura cessé d'exister. » — L'humanité sera-t-elle capable de ce haut développement de la conscience, qui doit préparer cet acte suprême, le renoncement absolu de la Volonté ? Ou bien une race supérieure d'animaux apparaîtra-t-elle sur notre terre pour reprendre la tâche interrompue de l'humanité et atteindre le but ? Ou bien enfin notre terre est-elle destinée à être le théâtre de nos avortemens et ira-t-elle augmenter le nombre des astres glacés, léguant le splendide héritage de l'effort et du succès à quelque planète invisible ? Tout cela est incertain ; mais ce qui est certain, c'est que, en quelque endroit que le drame s'achève, le but et les élémens du drame seront les mêmes que dans le monde actuel. On peut donc, pour plus de clarté, supposer que c'est l'humanité qui est destinée par ses aptitudes à conduire le *processus* du monde à son couronnement, l'anéantissement final. M. de Hartmann a tenté de nous donner une idée de cette fin de l'évolution du monde, dans le cas où ce serait l'homme, et non une autre espèce inconnue, qui serait appelé à résoudre le grand problème. Dans les voies étranges que nous ouvre ici la colossale fantaisie d'un penseur, suivons-le d'aussi près que possible, en fermant notre esprit aux objections, et soyons un instant dociles pour essayer de comprendre. La chose est ardue.

La première condition pour que le terme de l'évolution soit atteint, c'est qu'il arrive un jour où l'humanité concentre dans son sein une telle masse d'intelligence et de volonté cosmiques, que la somme d'intelligence et de volonté, répartie dans le reste du

(1) *Philosophie de l'Inconscient*, t. II, p. 493.

monde, paraisse insignifiante en comparaison. Cela est loin d'être impossible, nous dit-on, la manifestation de la volonté dans les forces atomiques n'étant que d'une espèce très inférieure, relativement à celle qui se manifeste dans le végétal, dans l'animal, à plus forte raison dans l'homme. Il est donc parfaitement légitime de supposer qu'un jour la plus grande partie de la volonté en acte ou des fonctions de l'esprit inconscient se rencontrera en fait dans l'humanité, par suite de l'élévation indéfinie et progressive de la population du globe. Or, ce jour-là, il suffirait à l'humanité de ne plus vouloir vivre pour que le monde entier fût anéanti, puisqu'elle représenterait à elle seule plus de vouloir que tout le reste de la nature. Cette partie de la Volonté se niant elle-même se détruirait et détruirait en même temps la partie de beaucoup la plus faible et la moins grande qui s'exprime dans le monde inorganique ; dans cette balance gigantesque où se pèsent les destinées de l'univers, c'est du côté du vouloir humain que pencherait le plateau, et le vouloir humain, éclairé, entraînerait dans le néant le vouloir aveugle qui du fond de ses ténèbres aspire encore à l'être. On le voit : il ne s'agit pour l'homme, agent du salut de l'univers, que *d'attirer* à lui la plus grande quantité de la Volonté cosmique, de s'en emparer doucement, peu à peu et comme par infiltration, et, quand il en sera le maître, de la décider à s'anéantir. Rien de plus simple, en vérité.

La seconde condition pour que ce suicide gigantesque d'un monde puisse s'accomplir, c'est que la conscience de l'humanité soit pénétrée profondément de la folie du vouloir et de la misère de l'existence, qu'elle en vienne au point d'être possédée par un désir absolu du repos, qu'elle ait si bien démêlé la vanité et le néant de tous les motifs qui attachaient jusqu'ici l'homme à l'existence que l'aspiration au néant devienne sans aucun effort l'unique et dernier motif de sa conduite. On nous assure que cette condition se réalisera dans la vieillesse de l'humanité. Déjà la certitude théorique du malheur de l'existence est admise comme une vérité par les penseurs ; elle triomphera de plus en plus des résistances instinctives de la sensibilité et des préjugés égoïstes de la multitude. Il se passera peut-être un long temps avant que cette idée, qui n'éclaire encore que les sommets de la conscience humaine, se répande dans les régions inférieures et acquière la puissance universelle d'un motif. Mais c'est là le sort de toutes les idées qui mènent le monde : elles commencent par éclore dans la tête d'un penseur, sous une forme abstraite ; elles finissent par pénétrer sous la forme d'un sentiment le cœur des masses et par exercer sur leur volonté une action si profonde qu'elle engendre souvent

le fanatisme. Aucune idée, plus que celle du pessimisme, n'est de nature à se transformer en sentiment; aucune n'est plus naturellement appelée à triompher sans violence, à exercer sur les âmes une action pacifique, mais profonde, durable, qui assure le succès de son rôle historique. — Eh quoi! l'expérience nous prouve tous les jours qu'une volonté individuelle, qui arrive à se nier elle-même, suffit pour triompher de l'amour instinctif de la vie; elle a conduit à la mort volontaire bien des quiétistes et des ascètes, et cependant cette négation tout individuelle de la volonté est en désaccord avec les fins de l'Inconscient, et de plus elle est complètement stérile pour l'espèce humaine et pour la nature, elle ne peut produire aucun résultat métaphysique. Et ce qu'un individu peut faire pour lui-même, la masse de l'humanité ne le pourrait pas, quand il s'agit cette fois d'une négation universelle, conforme à la fin suprême de l'Inconscient? Cette négation collective ne pourrait pas venir à bout du désir instinctif de vivre, quand un acte tout individuel de renoncement peut en triompher? Qu'on songe seulement que toute entreprise difficile est d'autant plus aisément exécutée qu'elle l'est par le concours d'un plus grand nombre de volontés.

M. de Hartmann abonde en argumens pour nous faire comprendre la facilité et la vraisemblance de cet acte de libération suprême. L'humanité a encore devant elle bien du temps à sa disposition pour atteindre ce but avant de voir s'ouvrir cette période du refroidissement du globe que les savans nous font entrevoir, et de l'extinction complète de la vie sur la terre. Qu'elle emploie bien ce temps qui lui reste pour vaincre les résistances que l'égoïsme, aveugle sur son propre intérêt, oppose au sentiment pessimiste et au désir de la paix éternelle. Elle verra s'adoucir peu à peu et s'émousser ces passions réfractaires sous l'action lente de l'habitude; elle verra s'étendre et s'accroître à la longue, par l'effet irrésistible de l'hérédité, les dispositions pessimistes de chaque génération, concentrées d'abord dans un petit nombre de cœurs et d'intelligences d'élite. Dès aujourd'hui on remarque que la passion, malgré son énergie naturelle et sa puissance *démoniaque*, a considérablement perdu de son empire dans la vie moderne, et qu'est-ce que la passion, sinon l'illusoire attrait que crée en nous le désir de vivre? Or on nous assure que les passions baissent sensiblement parmi nous sous les influences politiques et sociales qui tendent à égaliser et à émousser les caractères. Cet affaiblissement des instincts égoïstes sera d'autant plus sensible que se fera sentir le progrès de la raison et de la conscience (1). Ce sera là un des

(1) *Philosophie de l'Inconscient*, XIV^e chapitre.

signes par lesquels s'annoncera la vieillesse de l'humanité : elle vieillira, en effet, comme vieillissent les individus, comme vieillissent les nations. Mûre pour la contemplation, elle rassemblera dans une vue d'ensemble toutes les souffrances et les folles agitations de la vie passée et reconnaitra la vanité des fins qu'elle croyait poursuivre jusque-là. A la différence de l'individu devenu vieillard, elle n'aura ni enfans ni petits-enfans pour troubler par les illusions de l'amour paternel la sûreté de son jugement et faire renaître avec une nouvelle génération les illusions évanouies. Elle tombera alors dans cette mélancolie supérieure que les hommes de génie ou encore les vieillards de grande intelligence ressentent habituellement. On la verra flotter en quelque sorte au-dessus de son propre corps, comme un esprit détaché de la matière, ou comme OEdipe à Colone, goûter par anticipation la paix du néant et assister aux souffrances de sa propre existence, comme à des maux étrangers. C'est là cette clarté céleste, cette paix divine qui s'étend sur toute l'éthique de Spinoza ; les passions s'y sont évanouies dans les profondeurs de la raison, et résolues en idées à la pure clarté de la pensée... Cependant la douleur, la peine, n'auront pas cessé pour cela. C'est cette dernière forme du malheur qu'il faudra faire cesser, après que toutes les illusions seront tuées, l'espérance anéantie, la conviction assurée désormais que tout est vanité, et la vanité la plus vive de toutes, l'orgueil de la science, pour jamais bannie du cœur humain. La vie reste encore, et c'est trop. L'humanité est fatiguée de vivre ; elle est fatiguée aussi de mourir si lentement. Elle reste faible et fragile, condamnée à travailler pour vivre et ne sachant pas pourquoi elle vit. Comme tout vieillard qui se rend compte de son état, elle n'a qu'un vœu à former : elle demande le repos, la paix, le sommeil éternel sans rêve. Et qu'est-ce que cela, sinon l'insensibilité absolue, le néant, encore et toujours le nirvâna ?

Reste une troisième condition indispensable pour que le grand acte du renoncement à l'être s'accomplisse avec la puissance d'une sentence sans appel : il faut que tous les peuples de la terre communiquent assez facilement entre eux pour qu'il soit possible qu'au même moment, sur tous les points où se trouve un homme, une résolution commune puisse être prise ; il faut que cela se fasse sans effort, sans hésitation, sans résistance, pour que l'effet se réalise sans obstacle, pour que tout vouloir positif, vaincu et entraîné, s'anéantisse immédiatement dans le non-vouloir absolu, pour qu'en même temps que l'humanité cessera d'être, en abdiquant l'être, toute forme de ce que nous appelons l'existence soit anéantie, l'organisation, la matière, etc., etc., pour qu'enfin s'évanouisse le cosmos tout entier avec ses archipels, ses nébuleuses, ses mondes en for-

mation, et que l'univers tombe nécessairement en poussière dans le cercueil où l'homme se sera volontairement couché. Ce sera bien cette fois un suicide grandiose, absolu, définitif, sans réveil possible : ce sera le suicide cosmique accompli par l'humanité. — Quant aux détails qui permettront à tout homme vivant alors de participer à cette résolution commune qui détruira le monde, la spéculation philosophique élevée à de telles hauteurs n'a pas à s'en préoccuper ; elle laissera faire cette grosse besogne à l'invention scientifique ; elle compte pour cela sur les perfectionnemens indéfinis dans l'application des agens physiques comme l'électricité, et d'ailleurs, quand il ne s'agit que de moyens pratiques d'ordre inférieur, il faut ouvrir à l'imagination une libre carrière. Chacun est libre de se représenter à sa manière ce dernier acte du *processus* universel et de l'anéantissement final. Il suffit au philosophe d'avoir prouvé qu'il est possible et qu'il est nécessaire.

Nous avons exposé aussi fidèlement que nous l'avons pu la série de ces bizarres conceptions. Le courage nous manque pour les discuter ; à quoi bon d'ailleurs entreprendre de le faire ? Ceux qui seraient capables de se laisser séduire par de pareilles chimères, qui ressemblent aux jeux lugubres d'un cauchemar, seraient entièrement insensibles aux procédés de la logique vulgaire et du raisonnement. D'ailleurs il règne une telle indépendance de sens propre, une telle fantaisie de spéculation dans ce drame métaphysique que toute base manque pour une argumentation sérieuse. Comment prouver à M. de Hartmann que son Inconscient est une invention pure ainsi que le dualisme de l'Idée et de la Volonté qu'il introduit au sein de cet Un-Tout, pour y créer la lutte et l'effort, par l'aspiration de l'un de ces deux principes, aveugle et irrationnel, à l'être, et par la réaction de l'autre de ces deux principes, le rationnel, contre la misère de l'existence de plus en plus sentie ? Comment lui prouver que tout cela n'est pas, ne peut pas être, par cela seul qu'il lui plait qu'il en soit ainsi et que ce manichéisme dramatisé lui donne de grandes joies d'esprit, de puissantes émotions, sans compter le succès de la représentation auprès du public et la célébrité qu'elle a value à son auteur ? Dans des régions si vagues, si inconsistantes, si nébuleuses, on ne peut se prendre à rien, et une discussion sérieuse aurait ici quelque chose d'insupportable et de pédantesque. Nous devons à la curiosité du public cet échantillon de l'étonnante imagination d'un de nos contemporains. La pièce une fois analysée, ce serait perdre son temps et sa peine que de la critiquer. Elle a intéressé ou non, tout est là : qu'on aille l'applaudir ou la siffler au théâtre où elle se joue, je veux dire dans le livre même.

Quant aux procédés de la délivrance finale qu'indique M. de Hartmann, il n'y a pas à craindre qu'on s'en serve trop tôt et que l'on procure au monde la désagréable surprise de l'anéantir, quand il n'aurait pas demandé mieux que de continuer à vivre. Ce qui doit nous rassurer sur la terrible portée de ce remède, c'en est l'inefficacité absolue. Il est bien peu probable qu'en dépit de tant de beaux raisonnemens, l'humanité se laisse convertir et se décide au néant; et je gage que si, par impossible, la majorité de l'humanité était gagnée à ce triste remède, il y aurait d'incorrigibles réfractaires qui résisteraient jusqu'au bout à l'application du remède. Ce serait de leur part, je l'avoue, un mauvais goût égal à leur aveuglement; mais cette indocilité systématique suffirait, d'après l'aveu de M. de Hartmann, pour faire manquer l'opération, et il n'est pas désagréable de penser qu'il dépend de chacun de nous d'ajourner le succès de l'expérience. Attendons que la grâce du pessimisme agisse, et, en attendant, vivons en paix. Mais, quand même l'humanité aurait pris cette belle résolution de faire d'un seul coup et en bonne forme un acte de renonciation à l'être, je crois bien que cela ne changerait pas grand'chose à la marche du monde ni à l'évolution des phénomènes qui nous entraîne. Il dépend jusqu'à un certain point de l'humanité d'arrêter le flot des générations humaines, et c'est en cela que Schopenhauer nous paraît mille fois plus pratique que son disciple. Mais à qui pourra-t-on persuader que la solidarité soit telle entre les divers ordres de phénomènes que le suicide métaphysique de l'humanité arrête la marche des planètes ou même la révolution de l'humble globe, théâtre de ce bel exploit? — D'ailleurs, à supposer qu'il n'y ait qu'une force unique, répartie en proportions différentes dans les différentes régions de l'être et qui en constitue l'unité, qu'est-ce que la masse des forces psychiques, comme on dit, c'est-à-dire d'intelligence et de volonté, concentrées dans le sein de l'humanité, au prix de la masse totale des forces physiques distribuées dans le reste du monde, dans l'infini cosmique, sans parler des autres forces psychiques, analogues à celles qui nous animent, qui peuvent être répandues à flots dans les mondes innombrables que nous ne connaissons pas? Quel lien de solidarité ou de subordination peut-il exister entre cette petite quantité de force cosmique transformée en humanité sous la forme d'un milliard d'hommes, de deux milliards si l'on veut, et ces espaces remplis soit d'espèces vivantes et de formes animées, soit d'agrégats organiques, soit d'atomes d'éther? Ces régions sans limites, ces formes de l'être dont Pascal a dit magnifiquement que « l'imagination se laisserait plutôt de concevoir que la nature de fournir, » comment se figurer que tout cela obéirait en un clin d'œil au mot d'ordre parti de ce globe infime,

émané des lèvres expirantes du dernier homme, et que sur la consigne de ce pauvre être qui n'a pas pu seulement combattre chez lui, dans son misérable séjour, la maladie et la mort, la nature va replier son œuvre, comme un décor de théâtre, et ramener dans le néant la richesse infinie, la variété de ses phénomènes et de ses formes, la splendeur de son incessante création? Tout cela est de la fantasmagorie pure. L'ordre éternel des choses nous enveloppe et nous assujettit de toutes parts. Notre pensée a beau grandir sans cesse, sa puissance est active seulement dans les limites de cette terre; pour tout le reste, elle est passive; l'homme reçoit la lumière et la chaleur du soleil, il les modifie de mille manières différentes, il ne peut rien sur la source elle-même d'où elles émanent et qui les lui refuse ou les lui donne sans obéir à ses vœux, encore moins à ses ordres. Si grande que soit la science, les limites de son action sont celles de notre atmosphère; au-delà elle est sujette, elle observe les phénomènes, elle ne peut plus ni les produire ni les modifier; elle ne commande plus, elle obéit. Et même sur cette terre où elle commande, à quoi commande-t-elle? A la vie? à la mort? Assurément non; elle combine des forces et crée des effets nouveaux; elle n'a pas créé un seul être; elle n'en a pas arraché un seul à la mort.

C'est donc une lutte absurde qu'on entreprend contre le pouvoir de la vie universelle et la force de l'être. Ni Schopenhauer, ni Hartmann n'ont trouvé la formule qui mettra dans la main de l'homme la vertu magique de l'anéantissement du monde. Il faut en prendre son parti: la révolte contre l'être est insensée, elle est le dernier terme de l'orgueil intellectuel et le plus stérile produit de l'infatuation métaphysique. A l'égard de l'ordre universel dans lequel nous sommes entraînés, perdus comme des atomes, mais comme des atomes pensans, il n'y a qu'une attitude digne de la pensée qui ne s'enivre pas d'elle-même: la résignation.

Seulement ce mot, sublime et fier dans sa tristesse, plus grand que toutes les chimères de la révolte, ce mot peut être compris de deux manières bien différentes. Il y a, parmi les résignés, ceux qui, ayant compris l'inutilité de la lutte contre la force des choses, se vengent par le mépris de leur impuissance. C'est Leopardi, par exemple, sentant que la lutte est vaine et y renonçant, n'attendant rien de la vie, ni de Dieu, ni des hommes, vivant dans une sorte de stoïcisme hautain et répétant avec une amertume passionnée cette plainte qui résume sa poésie: — « A quoi bon la vie, si ce n'est à la mépriser? » — Il y a, parmi ceux qui pensent dans la foule humaine, une autre classe de résignés, ce sont ceux qui, sans tout comprendre, ne nient rien de parti-pris, qui, sans trop attendre de

la vie, essaient de l'améliorer sinon pour eux-mêmes, du moins pour les autres et pour ceux qui viendront après eux; qui agissent comme si leurs œuvres devaient avoir des suites, s'efforçant d'agir le mieux possible, persuadés que les résultats de l'action bonne ne seront pas anéantis et deviendront une semence d'actions meilleures encore et des germes de progrès; qui espèrent que rien ne s'anéantit dans le monde moral pas plus que dans le monde physique, et que chacun de nous peut être considéré, pour sa part, comme l'humble architecte de ce monde moral qui grandit toujours; ceux enfin qui croient que l'idéal qui règle le mouvement de leur pensée n'est pas seulement une belle chimère, et que cette force mystérieuse n'agit si profondément sur la conscience et le cœur de l'humanité que parce qu'elle émane d'un principe vivant d'ordre et d'harmonie qu'ils pressentent sous les nuages de la vie, qu'ils recherchent dans les profondeurs voilées de l'univers comme dans la marche mystérieuse de l'histoire. — Il y a ainsi deux sortes de résignations bien différentes: celle qui nie le progrès et la réalité de l'idéal, proclamant la souveraineté de la force et du hasard dans toutes les régions de l'être, et il y a la résignation virile à la vie parce qu'elle peut être améliorée, à l'action parce qu'elle peut être féconde, à la moralité et au progrès parce que l'humanité comme l'univers doit avoir une fin divine. Est-ce le désespoir et la mort qui ont raison? Est-ce la vie et l'espérance?

M. de Hartmann raille quelque part, avec une verve implacable, la vanité de ces espoirs et proclame bien haut l'indifférence souveraine de la philosophie à l'égard de la plainte humaine. Nous résumons cette page hautaine: La philosophie, nous dit-il, ne doit à l'homme ni une consolation, ni une espérance: de tels besoins trouvent leur satisfaction dans les manuels de piété. La philosophie n'a pas à se préoccuper de savoir si ce qu'elle trouve plaît ou non au jugement sentimental des foules instinctives. Elle est dure et insensible comme la pierre. Elle ne vit que dans l'éther de la pure pensée, et ne poursuit que la froide connaissance de ce qui est, des causes et de l'essence des choses. Si l'homme n'est pas assez fort pour supporter ce régime de la pensée pure, si son cœur se glace d'horreur ou se brise de désespoir devant la vérité entrevue, si sa volonté se dissout dans le découragement, la philosophie enregistre ces faits comme des données précieuses pour ses recherches psychologiques. Elle n'observe pas avec moins d'intérêt les dispositions plus énergiques et toutes contraires avec lesquelles d'autres âmes acceptent la vérité: soit l'indignation et la colère qui font grincer des dents, soit la rage froide et contenue qu'inspire le carnaval insensé de la vie, soit la fureur méphistophélique qui se

répand en plaisanteries funèbres sur ce fiasco de l'existence, et jette une égale et souveraine ironie sur les dupes enivrées de leurs illusions et sur les victimes qui se lamentent ; ou bien enfin l'effort de ceux qui luttent contre la fatalité pour sortir de cet enfer par une suprême tentative d'affranchissement. — Quant à la philosophie elle-même, elle reste impassible, ne voyant dans le malheur sans nom de l'existence que la manifestation de la folie du vouloir, qu'un moment transitoire du développement théorique du système (1).

Oui, sans doute, dirons-nous, la philosophie ne doit avoir souci que de la vérité, mais de la vérité tout entière, non partielle, faussée ou brisée, non factice et tourmentée par des mains habiles pour la faire entrer dans l'étroite enceinte d'un système. Si nous pensons (et nous avons le droit de le penser) que la réalité est plus large et plus compréhensive, plus profonde mille fois et cependant plus claire que tous ces systèmes, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas considérer comme une philosophie définitive celle qui supprime ces indications, ces avertissemens, ces réclamations énergiques de la nature et de la vie. Ce n'est pas attendrissement banal, compassion vulgaire, c'est souci de la vérité. Avant de railler avec tant de hauteur les aspirations et les espérances du cœur de l'homme, démontrez-nous qu'elles se trompent. — Soit ! que le philosophe méprise la plainte humaine : c'est son devoir, s'il a la certitude que cette plainte n'émane pas de la conscience de l'humanité qui se sent injustement souffrir, qui proteste contre la violation de son droit et confie à un avenir inconnu le soin de justifier la justice. C'est son devoir de railler cette plainte, s'il sait de science certaine qu'elle doit se briser contre un ciel sourd et qu'elle ne doit pas avoir d'écho dans une conscience supérieure qui la recueille. Mais avant tout il faut qu'il démontre que ce sont là des illusions. Il faut surtout que des théories comme le pessimisme prennent soin de s'établir plus solidement elles-mêmes devant la raison curieuse et la logique qui ne se contentent pas de rêveries artistement enchaînées ; il faut prouver cette invraisemblable histoire de l'Inconscient, partagé en deux principes indépendans quoique identiques au fond, d'où la vie s'est échappée un jour pour venir se briser contre mille écueils dans le monde, se réfléchir dans la conscience, s'apercevoir, se repentir de s'être connue elle-même et se replonger de ses propres mains dans le néant. C'est tout cela qui aurait grand besoin de preuves en règle. N'est-ce pas résoudre la question par la question même que de con-

(1) *Philosophie de l'Inconscient*, t. II, p. 481, traduction de M. Nolen.

damner *a priori* les aspirations de l'humanité? Vous dites que ce sont ou des illusions pures ou des ruses de l'Inconscient pour nous attacher à la vie par des liens imaginaires. — Des illusions, toutes ces idées, tous ces sentimens qui renaissent sans cesse dans le cœur de l'homme, même après tant de tentatives multipliées pour les détruire? — Des ruses de l'Inconscient, dites-vous? mais qu'est-ce donc que cet Inconscient qui travaille contre lui-même, qui s'applique si ingénieusement à se tromper, dupe éternelle de sa propre fraude? Tout cela est mille fois plus inintelligible que ce que vous prétendez détruire. Là où vous dites qu'il n'y a que des fraudes gigantesques, nous croyons qu'il y a de grands faits psychologiques, permanens, éclatans de vitalité, indestructibles. Ce sont des bases d'induction pour une philosophie sans parti-pris. Qui a tort, de vous ou de nous? — On nous dit : Pures chimères que tout cela! l'homme a toujours voulu croire à ce qu'il a désiré; la force de son désir crée l'objet de son désir. Mais d'où viennent donc le désir lui-même et sa force toujours renaissante, et l'invincible élan de nos passions les plus nobles, et qu'est-ce qu'une philosophie qui n'en tiendrait pas compte? Dans cet ordre de problèmes, ni le mépris ni la colère ne résolvent rien, et si la nature est plus vaste, plus haute, plus profonde que le système; eh bien! tant pis pour le système! Cela ne fait rien aux choses que l'on se fâche contre elles, et s'il y a un désaccord entre la réalité humaine et les théories, à coup sûr ce n'est pas la réalité qui doit avoir tort.

E. CARO.

VOLTAIRE

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS

I. *Oeuvres complètes de Voltaire*, publiées par M. Louis Moland, 1877. — II. *Voltaire, six conférences* par M. D.-F. Strauss, 1876. — III. *Voltaire et la société au dix-huitième siècle*, par M. Gustave Desnoiresterres, 8 vol. — IV. *Voltaire*, by general E.-B. Hamley, 1878. Blackwood.

C'était vers 1739, non plus déjà dans les premiers jours, mais dans la première ardeur encore de cette mémorable correspondance entre un prince royal de Prusse et le plus fameux des beaux esprits français d'alors. De Berlin ou de Rheinsberg à Cirey, l'ordinaire entretenait un commerce de coquetterie réglée. Jamais amans du bel air, dans les ruelles d'autrefois, n'avaient échangé complimens mieux tournés, déclarations plus galantes ni madrigaux plus précieux. Frédéric était jaloux de la belle, de l'incomparable Émilie qu'il appelait assez irrévérencieusement « la Du Châtelet. » Voltaire maudissait par avance les grandes affaires et les soucis d'état, qui, tôt ou tard, menaçaient de ravir son prince aux lettres, aux petits vers et à la philosophie. Le futur conquérant de la Silésie, le héros cauteleux et retors qui devait un jour démembler la Pologne, s'exerçait à réfuter Machiavel en attendant l'heure propice de le commenter par les armes. Et le même rare écrivain dont on a conçu l'étrange fantaisie de faire l'un des ancêtres de notre démocratie égalitaire fatiguait la souplesse de sa plume à chercher, pour un amour-propre royal, des flatteries inédites et des adulations qu'il n'eût encore prodiguées dans l'antichambre d'aucun cardinal ministre ou dans le boudoir d'aucune favorite régnante. Macaulay, que les usages de la franchise anglaise dispensent de ménager les

termes, a recommandé quelque part la lecture de cette correspondance aux inexpérimentés qui voudraient « se perfectionner dans l'art ignoble de la flatterie. » Qui sut jamais, en effet, mieux flatter que Voltaire, plus hardiment, plus ingénieusement? Les plus renommés courtisans du grand roi, les Dangeau, les La Feuillade ou les D'Antin, auprès d'Arouet ne sont que des novices, fades complimmenteurs, apprentis qui s'essayaient dans un art qui ne fait que de naître, et les pires tribuns du peuple, adulateurs grossiers, n'ont jamais trouvé, pour louer l'idole qu'ils méprisent autant qu'ils la redoutent, des accents plus pénétrants, une éloquence plus persuasive que Voltaire pour célébrer « le Trajan » qui régnait à Versailles, « le Salomon » du Brandebourg, ou sa rivale de pouvoir et de gloire, « la Sémiramis » du Nord. D'ailleurs ni Salomon, ni Sémiramis ne demeuraient en reste : il faut en convenir. Il n'a été donné ni à tous les rois, ni à toutes les impératrices d'avoir dans leur jeu politique un Voltaire : ceux-ci du moins, « Luc et Catau, » comme il les appelait dans ses accès de gaité familière, eurent sur Trajan la supériorité de savoir s'en servir. Ils trompèrent ce grand trompeur, et sous la plume du philosophe les douloureux partages de 1772 devinrent pour l'Europe des encyclopédistes une époque dans l'histoire du fanatisme et une ère dans l'histoire de la tolérance.

Ce qui semble avoir d'abord conquis, séduit, enchanté Frédéric, c'est précisément ce qui n'a pas cessé d'étonner la postérité : l'universalité de Voltaire. « Je doute, lui écrivait-il, s'il y a un Voltaire dans le monde : j'ai fait un système pour nier son existence. Non, assurément, ce n'est pas un seul homme qui fait le travail prodigieux qu'on attribue à M. de Voltaire. Il y a à Cirey une académie composée de l'élite de l'univers. Il y a des philosophes qui traduisent Newton, il y a des poètes héroïques, il y a des Corneille, il y a des Catulle, il y a des Thucydide, et l'ouvrage de cette académie se publie sous le nom de Voltaire, comme l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande. » On ne saurait mieux dire. Il est vrai : qu'un seul homme ait pu suffire à tant de soins et d'occupations si diverses, une seule tête à tant d'idées, une seule main à tant d'œuvres, rien de semblable encore ne s'était rencontré ni depuis ne s'est retrouvé dans l'histoire, non, pas même en Samuel Reimarus, quoi que le docteur Strauss ait jadis essayé d'en faire croire à son altesse royale Alice, princesse de Grande-Bretagne et d'Irlande. Quel genre en effet n'a pas abordé Voltaire? Quelle tâche n'a pas entreprise et menée jusqu'au bout sa prodigieuse activité? Sans doute moins profond que les uns, nullement poète en dépit de quinze ou vingt volumes de vers, moins bienfaisant surtout que les autres, mais combien supérieur à tous, et sans excepter les

plus grands, par la mobilité du génie, la diversité des œuvres et surtout l'étendue d'influence exercée sur son temps !

Toutefois il n'est peut-être besoin d'y regarder ni longtemps ni de très près pour soupçonner que cette grande activité n'a pas été véritablement féconde, ni même cette influence aussi souveraine qu'on le croirait d'abord. Sous tant de formes changeantes, et sous tant d'aspects multipliés, il n'est toujours qu'un seul Voltaire en scène. C'est comme un premier moment de surprise, d'éblouissement, d'illusion. Vingt personnages : un Newton, un Corneille, un Thucydide, un Catulle, selon le mot de Frédéric, ajoutons un homme du monde et presque un grand seigneur, un bel esprit de ruelles et de salons, un courtisan, un diplomate, un homme d'affaires, un journaliste, que sais-je encore ? un fabricant de bas de soie et de montres de Genève, un fondateur de villes, passent tour à tour sous nos yeux, mais,

... Variæ elidunt species atque ora...

Ce sont autant d'ingénieux déguisemens qu'avec une incomparable prestesse le même acteur a revêtus tour à tour, non pas certes par amour de son art, ni surtout pour son plaisir, mais pour entendre retentir à son oreille le murmure des approbations mondaines et le tumulte des applaudissemens populaires, pour obéir à l'opinion de son siècle et parvenir à la dominer enfin à force de l'avoir flattée.

La société plus que libertine du Temple ou la cour licencieuse du régent ne demandent qu'un poète lauréat, comme on dirait en Angleterre, ou, comme dit le régent, « un ministre au département des niaiseries ? » trop heureux de racheter à ce prix ses premières incartades, le fils du bonhomme Arouet se présente et fait son entrée dans le grand monde par cette porte basse. Un public parisien, le plus amoureux du théâtre qu'il y ait eu peut-être dans l'histoire d'aucune littérature, cherche un poète favori qui remette en honneur l'antique tragédie tombée de Pradon en Campistron et de Campistron en Lamotte ? l'auteur d'*Œdipe* entre en lice et fait valoir bruyamment ses titres à l'héritage vacant. Les derniers tenants d'une vieille querelle se lamentent et déplorent qu'à l'éternel Homère des anciens les modernes ne puissent opposer un seul poète épique ? Voltaire compose *la Henriade*, sans négliger ce soin nécessaire d'en démontrer les beautés au lecteur français dans son *Essai sur le poème épique*. Les gens du monde et les femmes de cour se plaignent de ne pouvoir supporter la lecture de l'histoire dans les lourds in-folio de Scipion Dupleix ou de Mézeray ? l'*Histoire de Charles XII* paraît, qu'on se dispute comme un roman, bientôt suivie de l'*Essai sur les mœurs*. Le goût de la science et de

la philosophie se répand, le siècle entier tourne à la physique, et les marquises donnent à la géométrie tout ce que les pompons leur laissent de loisir? le châtelain de Cirey chante les cieux de Newton et disserte sur la *Nature du feu*. Le vent souffle à l'économie politique? il écrit l'*Homme aux quarante écus*. L'irréligion gagne et de jour en jour se propage? il écrit son *Dictionnaire philosophique* et lance le célèbre mot d'ordre. La révolution se prépare? les brochures succèdent aux brochures, les diatribes aux pamphlets, et c'est encore lui qui partout porte les premiers coups. Ai-je bien dit, les premiers coups? Non, car partout et toujours il attend que l'opinion soit faite et que de la complicité du public il puisse retirer un surcroît de gloire et de popularité; le plus impitoyable railleur, le plus hardi, le plus insolent même, si vous ne regardez qu'à ses œuvres, mais le plus prudent des hommes, d'autres ont dit, comme la duchesse de Choiseul, « le plus poltron et le plus pitoyable, » si vous ne regardez qu'aux circonstances de leur publication.

Dans leurs histoires de la littérature française, assez d'autres ont rendu justice à l'inimitable écrivain, modèle et désespoir de ceux qui l'ont suivi. C'est l'homme que nous voudrions essayer de montrer ici, le plus habile à gouverner la plus étonnante fortune littéraire qui fut jamais, le plus âpre à défendre les moindres prérogatives de sa royauté conquise, et qui, pour tout dire d'un mot, des innombrables abus de l'*ancien régime* n'attaqua pas un seul qu'il n'en eût d'abord tiré lui-même tout le profit qu'on en pouvait tirer.

I.

« Je ne dirais pas ici qu'Arouet fut mis à la Bastille pour avoir fait des vers très effrontés, sans le nom que ses poésies, ses aventures et la fantaisie du monde lui ont fait. » Qui ne connaît cette mention sommaire et dédaigneuse, la moins dédaigneuse des deux, jetée par Saint-Simon dans ses *Mémoires*, entre la nouvelle du mariage d'un marquis d'Harcourt avec une demoiselle de Barbezieux et le souvenir, orgueilleusement détaillé, de la mort d'un palatin de Birkenfeld, ami du noble duc?

C'est en effet de là, pour nous comme pour Saint-Simon, c'est de ce premier embastillement que date l'histoire publique de Voltaire. De nombreux auteurs ont pris fort inutilement la peine de nous raconter les premières équipées de l'enfant de famille, ses premières amours avec Olympe Dunoyer, ses premiers vers pour « un invalide » et pour « sa tabatière » confisquée par le P. Porée, ses succès de collège et sa première éducation, sans oublier la discussion de ce problème délicat, savoir, si François-Marie Arouet naquit le 20 février ou le 22 novembre 1694, à Paris ou au bourg

de Châtenay. Mais c'est peut-être une plaisanterie que d'écrire à l'occasion de Voltaire une biographie du P. Tournemine. Je ne vois pas même qu'il nous intéresse beaucoup de remonter la généalogie des Arouet jusqu'en 1525 et jusqu'à Jacqueline Marcheton, femme d'Hélénus Arouet, tanneur à Saint-Jouin-de-Marnes. Parmi tant de détails, un seul fait importe : c'est qu'Arouet eut pour parrain l'abbé de Châteauneuf, qui le conduisit de bonne heure chez la vieille Ninon de l'Enclos et l'introduisit quelques années plus tard dans la société du Temple, dans la dangereuse camaraderie des Vendôme et des Chaulieu.

L'enfant n'était pas encore « décrassé. » Le nom bourgeois du payeur des épices de la chambre des comptes ne l'importunait pas encore comme un souvenir fâcheux de roture. Au surplus, si modeste que fût son origine, il en porta toujours très haut l'orgueil. C'était pour lui la suprême injure que de traiter un lieutenant de police de « *fripon de la lie du peuple* » ou son évêque savoyard de « *filz et petit-fils de maçon*. » Il était « maigre, long, sec et décharné, » ce sont ses propres expressions ; l'air d'un « satyre, » ajoute un rapport de police. Le front était haut, les yeux étincelaient de malice, les lèvres minces, fines, serrées, semblaient dessinées pour le sarcasme, le buste inclinait légèrement en avant, comme déjà prêt à l'attaque. Toute sa personne aisée, soignée, coquette, parfumée « à l'essence de giroufle, » avec des recherches et des élégances féminines, respirait le désir de plaire, et la liberté, la vivacité familière d'un homme né pour le monde. A voir sa physionomie « naturellement insolente » et dès qu'on avait entendu le son de cette voix, habile à toutes les inflexions, mais jusque dans l'éloge imperceptiblement ironique, on devinait un maître passé dans cet art difficile et aristocratique de la conversation mondaine qui fut le triomphe des salons du XVIII^e siècle. Il n'en ignorait pas le pouvoir, et longtemps après, quand il pouvait avec un légitime orgueil se comparer intérieurement aux plus illustres du siècle précédent, ce n'était pas sans complaisance qu'il rappelait leur gaucherie, leur sécheresse d'entretien, la triste figure qu'ils faisaient sitôt qu'ils posaient la plume : « Mon père avait bu avec Corneille : il me disait que ce grand homme était le plus ennuyeux mortel qu'il eût jamais vu, » ou encore : « Ma mère, qui avait vu Despréaux, disait de lui que c'était un bon livre et un sot homme. » Il ne tirait pas moins vanité de ses manières et de son éducation, quand au fort de ses querelles avec Jean-Jacques, parmi les plus violentes injures et les plus odieuses provocations, il rappelait durement à l'auteur de l'*Émile* que « pour élever un jeune homme, il faudrait commencer par avoir été bien élevé. » C'est que Voltaire n'était pas de ces penseurs solitaires qui vivent en eux-mêmes et comme

de leur propre substance. Nulle part il ne se sentait plus à l'aise ni mieux inspiré qu'au milieu du mouvement, de l'agitation, du tourbillon des élégances mondaines, à Saint-Ange, chez les Caumartin ; à Vaux-Villars, chez la maréchale ; à la table des grands seigneurs et des rois philosophes ; dans la libre et nombreuse intimité des actrices à la mode ou des grandes favorites, roulant avec le torrent des courtisans dans les galeries de Versailles ou de Fontainebleau « comme un petit pois vert, nous dit Piron dans son style haut en couleur plus qu'un cru de Bourgogne, comme un petit pois vert à travers les flots de Jean-Fesse, » ou bien encore, aux jours de première représentation, quand il allait, comme le Gabriel Triaquero du roman de Lesage, « de loge en loge, présenter modestement sa tête aux lauriers dont les seigneurs et les dames s'apprétaient à la couronner. »

C'est là son élément. Tout ce qui brille le séduit, l'attire et le retient. Sans doute il a failli se fourvoyer d'abord. Dupe de son inexpérience, il a cru, par une illusion commune à la jeunesse, que l'opposition, — si ce mot peut avoir un sens en 1716, — menait à la fortune, que la satire et l'épigramme étaient le plus court chemin vers la réputation et la gloire. Mais comme il en est promptement et pour longtemps revenu ! comme il a su réparer son erreur ! avec quelle prestesse et quelle sincérité ! C'est à peine s'il sort de la Bastille qu'il dédie sa tragédie d'*OEdipe* à Madame, duchesse d'Orléans, avec quelle grâce dans le mensonge et quelle dignité spirituelle dans la flatterie : « Si l'usage de dédier ses ouvrages à ceux qui en jugent le mieux n'était pas établi, il commencerait par votre altesse royale. » Au régent, il demande en grâce « de vouloir bien entendre quelque jour des morceaux d'un poème épique sur celui de ses aïeux auquel il ressemble le plus. » Le moyen de lui garder rancune ? Il fait mieux : il tâche à s'insinuer dans la société des roués et des maîtresses du prince. Il rend service, et pour ces fêtes quelque peu scandaleuses qui font gronder d'indignation bourgeoise les Marais et les Barbier, c'est lui qui s'offre pour composer les petits vers dont la jolie M^{me} d'Averne ou toute autre réglera l'oreille du maître. C'est le destin d'Arouet. Il est né courtisan. Il a des madrigaux pour M^{me} d'Averne ; il en aura pour M^{me} de Prie, la plus spirituelle de ces maîtresses déclarées dont l'histoire galante côtoiera l'histoire politique du règne, jusqu'au jour où M^{me} de Pompadour les confondra l'une avec l'autre ; il en aura pour la duchesse de Châteauroux ; il en aura pour M^{me} de Pompadour ; âgé de quatre-vingts ans, il en aura pour la Du Barry :

C'est assez aux mortels d'adorer votre image,
L'original était fait pour les dieux !

Les dieux ! Louis XV et ses prédécesseurs sans doute, le comte du Barry peut-être et la légion des amans de la *Belle Bourbonnaise* ! Le patriarche de Ferney n'y regardait pas de si près. Il avait de bonne heure médité cette leçon de la duchesse de Bourgogne, que sous les reines ce sont les hommes qui gouvernent, mais que ce sont les femmes sous les rois et sous les régens. Il poursuivait à la fois fortune, honneurs et popularité. Il allait donc à la popularité par les lettres, par le théâtre surtout, dont les succès l'enivraient encore jusque dans sa vieillesse ; il allait aux honneurs par les ministres et les favorites, à la fortune par les traitans.

Il y avait un personnage, en effet, qu'en ce temps-là l'auteur d'*OEdipe* et de *Mariamne* flattait plus sincèrement encore qu'il ne faisait aucune maîtresse royale : c'était le cardinal Dubois, qu'il ne balançait pas à louer en vers par-dessus le cardinal de Richelieu lui-même et qu'il suppliait en prose « de l'employer à quelque chose. » Mieux encore, à force de zèle il provoquait les bontés de l'éminence et lui donnait d'abord un court échantillon de ses talens de policier diplomatique en lui détarrant quelques renseignements sur un obscur comparse de la finance et de la politique, « Salomon Lévy, juif, natif de Metz. » Il se croyait né pour la diplomatie. Et le même homme qui plus tard, dans la seconde préface de *Zaire*, devait louer à si grand fracas l'Angleterre d'avoir fait du marchand Falkener un ambassadeur à Constantinople de sa majesté britannique, savait bien que dans le siècle précédent ni les Colbert, ni les Louvois n'avaient grandi sur les genoux d'une duchesse ; il savait bien que Dubois, fils lui-même d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, avait fait de l'acteur Destouches un chargé d'affaires à Londres de sa majesté très chrétienne. En 1788, ces coups d'encensoir à Dubois ne laissèrent pas d'embarrasser les éditeurs de Kehl, — Condorcet et Beaumarchais. — Ils mirent une note aux vers de Voltaire, comme quoi « Fontenelle et Lamotte avaient loué Dubois avec autant d'exagération. » Là-dessus, tous éditeurs, commentateurs et biographes de renchérir à l'envi : c'était une dure nécessité des temps que ces flatteries aux puissans du jour ; l'homme de lettres à peine émancipé de sa condition subalterne avait encore besoin d'appuis, de protecteurs, de patrons influens ; — c'était le prix dont on payait la liberté de penser et la permission de parler à peu près comme on pensait. Ils oublient que ni nos grands hommes du xvii^e siècle n'ont rabaisé leur talent à ces honteux usages, ni les Montesquieu, les Buffon, les Rousseau, les Diderot ou les D'Alembert au xviii^e siècle. Pourquoi donc le seul d'entre tous qui se soit dérobé derrière l'anonyme toutes les fois qu'il y avait quelque danger à courir serait-il recevable à dissimuler ses bassesses sous ce prétexte trompeur et cette fausse excuse ?

Mais le vrai, c'est que, pour Voltaire, le soin de sa dignité ne venait qu'après celui de sa fortune, comme le souci de son art ne passait qu'après celui de sa popularité.

Parfois sans doute, heureusement pour nous, dans sa longue carrière, il lui est arrivé de sentir le démon de l'artiste et du poète se réveiller, s'agiter, se démener en lui, quand il composait *Zaire* par exemple, ou *Tançrède*. On n'a pas impunément reçu de la nature tant de dons prodigieux, l'inépuisable fécondité d'invention, la plus rare faculté d'assimilation qui fut peut-être jamais, l'intelligence la plus ouverte et la plus curieuse, la plus brillante imagination, la sensibilité la plus prompte, l'esprit le plus étincelant, le goût le plus difficile et le plus exquis, la plume la plus souple, également agile et libre dans le vers et dans la prose : Voltaire a donc écrit quelquefois pour la postérité. Chose singulière, qu'il n'ait pas laissé peut-être de monument plus durable de sa gloire littéraire que ce même théâtre aujourd'hui beaucoup trop et injustement dédaigné. Car c'est là que sont les chefs-d'œuvre du talent poétique de Voltaire, bien plus que dans *la Henriade*, ou dans les *Épîtres*, ou dans les *Discours sur l'homme*, ou dans ces poésies légères si souvent déparées par de singulières inadvertances de goût, d'étranges grossièretés de langage, qu'il lui déplaisait d'ailleurs, pour beaucoup de raisons, de voir figurer dans la bibliothèque de ses œuvres et dont il disait sans mentir : « Je suis bien fâché qu'on ait imprimé *Ce qui plait aux dames* et *l'Éducation des filles* ; c'est faner de petites fleurs qui ne sont agréables que quand on ne les vend pas au marché. » Mais l'intrigue de quelques-unes de ses tragédies, mais les catastrophes de *Zaire*, de *Tançrède* ou de son « Américaine *Alzire*, » sont parmi les plus romanesques, les plus dramatiques et les plus sincèrement émouvantes qu'il y ait à la scène. *Zaire* est de 1732 : et le luxe des décors n'y fera rien, non plus que la prétendue vérité des costumes ou les grands éclats de voix ; elle est encore moins vieille qu'*Hernani*, plus jeune cependant de presque tout un siècle. Mais pour quelques œuvres conçues dans une heure d'inspiration poétique, portées avec amour, enfantées dans la fièvre de l'enthousiasme et dans l'orgueil de la fécondité, combien d'*Œdipe* composés pour se donner l'honneur d'une victoire facile sur le vieux Corneille, de *Mort de César* pour faire la leçon à *Gilles-Shakespeare*, ou, s'il est permis de le nommer après ces grands noms, combien de *Catiline* pour éclipser les inoffensifs succès des dernières œuvres de Crébillon, « pour faire en huit jours ce que Crébillon avait mis vingt-huit ans à achever ! » C'est bien ici le vrai Voltaire, le Voltaire tout en nerfs et tout en vanité, jaloux de tous les applaudissemens qui ne vont pas à lui, le Voltaire que la popularité de Jean-Jacques

empêchera de dormir, le Voltaire qui n'a jamais oublié l'inquiétude que lui avait donnée le succès de *l'Esprit des lois*, et qui dans ses derniers jours n'hésitera pas à mettre publiquement un chevalier de Chastellux au-dessus de Montesquieu. Toutefois, dans ce grand monde qu'il fréquentait, ce n'étaient pas seulement des satisfactions d'amour-propre que poursuivait Voltaire. S'il recherchait des amitiés illustres, il ne négligeait pas de contracter des amitiés solides. Ce grand homme était un homme d'argent, très soigneux de ses intérêts, très habile à les faire valoir, très âpre à les défendre. Lui reprocher ce soin de sa fortune serait une pure sottise. Il hérita de son père environ 5,000 ou 6,000 livres de rente, il en possédait 80,000 vers 1740, il en laissa près de 160,000 à sa mort, en 1778 : les dieux en soient loués ! Il n'est pas nécessaire que dans une société bien ordonnée les lettres conduisent leur homme à l'hôpital. Peut-être même importerait-il à la dignité de tous que ni poètes ni prosateurs n'eussent jamais vécu, ceux-ci, plus besoigneux ou plus avides, aux gages du libraire, ceux-là, plus vaniteux et moins patients au travail, dans la domesticité du grand seigneur ou dans la clientèle du financier. Voltaire a aimé l'argent, non pour l'argent, ni même pour les plaisirs qu'il procure, mais comme voie abrégée de parvenir à tout, pour l'indépendance qu'il garantit et ce droit de presque tout oser qu'on lui reconnaissait déjà dans le xviii^e siècle. Trop de petitesesses et de vilénies, qu'il est aussi superflu que facile de relever dans l'histoire de son ménage, témoignent plutôt de la vivacité de ses nerfs ou de l'âcreté de sa bile que de son avarice ou de sa cupidité. Car enfin, cet homme si préoccupé de son temporel et si « curieux du denier dix » ouvrait volontiers sa bourse, et qui voulait y puisait. Je ne parle pas de cette hospitalité de Ferney, si largement ouverte à tout venant : ce n'était là qu'une nécessité d'état, pour ainsi dire, une manière de tenir son rang, d'étendre son influence, d'affermir sa royauté littéraire. Mais il aimait à rendre service, et la preuve en est écrite à chaque page de sa volumineuse correspondance. Il prêtait, il donnait. Ses droits d'auteur, pour l'ordinaire il en faisait présent aux comédiens français, à quelque ami besoigneux, comme Thieriot, à quelque jeune écrivain d'espérance comme D'Arnaud, comme La Harpe. Ses lettres à l'abbé Moussinot sont semées de phrases comme celles-ci : « Quand D'Arnaud vient emprunter trois francs, il faut lui en donner douze, » ou encore : « Je vous prie, si vous avez de l'argent à moi, de donner cent livres à M. Berger, qui vous rendra cette lettre, et si vous ne les avez pas, de vendre vite quelque'un de mes meubles, pour les lui donner. »

Malheureusement, quant aux moyens qu'il prit pour édifier cette grosse fortune, il fut bien l'homme qu'il était en tout, tirant d'a-

bord les marrons du feu, sauf ensuite à crier au voleur, quand il fut une fois rassasié. Ce grand redresseur de torts, courtisan des frères Pâris, gagna leur faveur en commettant contre la chambre de justice, instituée dans les premiers jours de la régence, une ode plus plate que les plus plates de Jean-Baptiste Rousseau. Ce fut même à titre de client des Pâris qu'il eut le bonheur d'échapper aux ardeurs de cette fièvre de l'or que Law inocula deux ans à la nation tout entière. Ce grand railleur des financiers traversa le *corridor de la tentation* et commença par tripoter dans les vivres et dans les fournitures militaires, s'interposant dans les marchés, brassant ces affaires que l'on négocie sous le manteau, recevant force pots-de-vin, et tondant de près les fournisseurs que lui livraient ses bons amis de cour. Si l'infanterie de Rosbach n'avait « ni subsistances ni souliers, » si la moitié de la cavalerie « manquait de bottes » et si l'armée ne vivait « que de maraudes exécrables, » c'est un ministre qui parle ainsi, n'est-il pas plaisant d'apprendre que Voltaire en a sa part de responsabilité? Bien plus, l'auteur de *l'Homme aux quarante écus* fut une façon d'accapareur, en son temps, et, comme un simple roi de France, il spécula sur les grains, à son heure, c'est-à-dire sinon sur la famine, au moins sur la disette. Mieux vaudrait pour sa réputation qu'il eût rançonné ses libraires. Sans doute il prêtait beaucoup : aux grands seigneurs par préférence et sur bonne hypothèque. Les Guise, les Richelieu, figurèrent parmi ses débiteurs, et l'on doit même à la vérité de convenir qu'ils ne payaient pas leurs arrérages avec une très scrupuleuse exactitude. Les apologistes de parti-pris n'insistent guère que sur ce chapitre de ses opérations de finances : trop heureuse occasion de médire d'un Guise ou d'un Richelieu. Mais le capital que Voltaire plaçait de la sorte, et presque toujours en viager, spéculant sur son apparence malade et sur sa santé chancelante, peut-être fallait-il bien qu'il l'eût gagné quelque part, puisqu'il ne l'avait pas trouvé dans la succession paternelle. Il y a dans *le Barbier de Séville* une réplique célèbre de Figaro. Le comte Almaviva lui explique brièvement le service qu'il rend à la morale en enlevant Rosine au docteur Bartholo : « Faire à la fois le bien public et particulier, chef-d'œuvre de morale, en vérité, monseigneur. » Voltaire a décidément excellé dans cet art délicat ; mais à cent ans de distance, il convient d'ouvrir les yeux et de reconnaître que ce précurseur des principes de 1789 avait une singulière façon de faire fortune.

Je cherche en vain : de quelque côté que je le regarde, je vois un homme qui tourne au vent du jour, d'ailleurs qui ne fréquente que chez les grands, qui ne prend ses amours même que dans un monde aristocratique et non pas un enfant, mais un homme de

vingt-cinq ans sonnés qui ne s'effraie guère de la quarantaine, si seulement elle est portée par une maréchale de Villars. Du moins l'incomparable Émilie n'avait-elle guère que vingt-huit ans quand ils nouèrent cette liaison célèbre. On connaît le portrait que nous a laissé d'elle M^{me} du Deffand : « grande et sèche, le visage aigu, le nez pointu, de petits yeux vert de mer, la bouche plate, les dents clair-semées et extrêmement gâtées. » Mais enfin, elle avait été jadis aimée des Guébriant et des Richelieu, c'en fut assez pour le grand homme dont on a pu dire « qu'il eût donné tout son génie pour avoir de la naissance. » Car peut-être le fils d'Arouet, par désœuvrement et comme par oubli de grand seigneur qui se commet avec de « petites espèces, » eût-il aimé, mais à coup sûr il n'eût pas épousé cette Nanette, « pie-grièche et harengère, » qu'épousa Pantophile Diderot, encore moins cette malheureuse fille d'auberge qui fut la Thérèse de Jean-Jacques. Eût-il seulement repoussé, comme le fit Protagoras d'Alembert, l'insigne honneur d'être avoué publiquement le bâtard d'une chanoinesse de Tencin ?

Cependant il approchait de la quarantaine. Il était riche, mais, malgré tous ses efforts et déjà beaucoup de bassesses, mal en cour ; illustre, mais encore discuté, mais encore balancé même sur la scène française par Crébillon, par Marivaux ; fort répandu dans le plus grand monde, mais jugé sévèrement et parfois cavalièrement traité. C'est alors que, « las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maitres, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature, » — lisez : des auteurs de la foire qui parodiaient ses pièces et qu'on laissait faire, ou des feuellistes qui critiquaient ses vers et qu'on laissait dire, — il prit la résolution « d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit loin du tumulte du monde. » Qu'il y eût quelque dépit et presque du découragement dans cette résolution, c'est ce que prouve sa correspondance. « Il vient un temps, écrit-il à M^{lle} Quinault, il vient un temps, aimable Thalie, où le goût du repos et le charme d'une vie retirée l'emportent sur tout le reste... Il faut une ivresse d'amour-propre et d'enthousiasme. C'est un vin que j'ai cuvé et que je n'ai plus envie de boire. » Mais il s'y mêlait plus de calcul encore que de dépit sincère, et moins d'amour certainement pour Émilie que de politique. Voltaire savait le monde, il connaissait la vie, il avait une expérience déjà longue de la société de son temps et de son pays, il se flatta que l'éloignement lui rendrait en considération tout ce qu'il sacrifiait de popularité banale, et c'est pourquoi, « n'ayant besoin ni pour sa fortune, qui était faite, de cultiver ses protecteurs, ni de solliciter des places, qu'on lui refusait, ni de négocier avec des li-

braires, » qui le persécutaient de leurs importunités, il partit pour Cirey.

II.

Ce sont de singulières amours que celles de Voltaire et de M^{me} du Châtelet, amours du XVIII^e siècle, impudemment affichées, amours de tête, où ni le cœur ni les sens même n'eurent beaucoup de part, échange d'un caprice de poète et d'une fantaisie de marquise. Il ne nous reste de leur correspondance intime que quelques lignes mutilés : « Voici des fleurs et des épines que je vous envoie, écrit Voltaire en 1736. Je suis comme saint Pacôme qui, récitant ses matines sur sa chaise percée, disait au diable : Mon ami, ce qui va en haut est pour Dieu, ce qui tombe en bas est pour toi. Le diable c'est Rousseau, et pour Dieu, vous savez bien que c'est vous. » Le badinage pourra sembler un peu grossier : il est toutefois dans le meilleur goût du XVIII^e siècle et dans la manière accoutumée de Voltaire. L'abbé de Voisenon, qui connaissait les huit gros volumes où M^{me} du Châtelet avait pris un plaisir de femme à réunir les lettres de Voltaire amoureux, nous apprend qu'elles contenaient « plus d'épigrammes contre la religion que de madrigaux pour sa maîtresse. » Nous n'avons pas de peine à l'en croire. M^{me} du Châtelet aimait-elle moins modérément ? On le dit et il est vrai que pendant longues années, au seul nom de Voltaire les expressions passionnées s'échappaient de sa plume. Pourtant, quand cette muse de quarante ans tomba dans les bras de ce capitaine des gardes du roi Stanislas, Saint-Lambert, moins célèbre pour avoir chanté les *Saisons* que pour avoir enlevé M^{me} du Châtelet à Voltaire et traversé la passion de Jean-Jacques pour M^{me} d'Houdetot, comme on voit que son affection pour Voltaire n'en fut pas altérée, et qu'en changeant de nature elle ne diminua pas de vivacité ni ne changea seulement de langage, on hésite et l'on se prend à douter. Était-ce bien de l'amour ? Telle est en effet l'étrange perversion des sentimens au XVIII^e siècle qu'il est rare que l'on sache de quel nom les nommer. Ce sont des cas psychologiques, des singularités morales que l'on essaierait en vain de définir et de caractériser d'un seul mot : les sentimens de M^{me} du Deffand pour Horace Walpole par exemple, ou de M^{me} Geoffrin pour Stanislas Poniatowski. Ce n'est pas précisément de l'amour, mais c'est plus toutefois que de l'amitié, quelque chose de journalier, d'inégal, de personnel et de jaloux comme l'amour, je ne sais quoi d'indulgent et de protecteur, d'uni, de constant comme l'amitié ; l'égoïsme de l'amour, enveloppé de toutes les formes de l'amitié, l'exigence de la passion, dissimulée sous un masque d'indifférence et sous une affectation de politesse mondaine.

Telles furent encore les amours de M^{lle} de Lespinasse et de D'Alembert, telles aussi les amours de Voltaire et de M^{me} du Châtelet.

Quoi qu'il en soit, ce serait injustice que de refuser à la marquise une part heureuse, une part glorieuse dans l'histoire de la vie et des travaux de Voltaire. Il trouva d'abord à Cirey cet asile sûr et ce refuge en pays étranger dont il avait si souvent besoin pour se mettre à l'abri des orages que son imprudence amoncelait périodiquement sur sa tête : orages prévus, imprudence calculée, qui ne manqua jamais de tourner au plus grand profit de sa gloire ou de ses intérêts. C'était sa manière de ranimer l'attention languissante et de passionner l'opinion, « de tenir, comme il le disait, ses bons Parisiens en haleine. » Mais surtout le service qu'Émilie rendit à son poète, ce fut de discipliner cette verve si prodigue et de régler en quelque sorte les dépenses de son inspiration comme elle faisait celles de leur commun ménage, avec parcimonie. Voltaire n'avait guère travaillé jusqu'alors que pour le monde. Quelques préfaces de tragédies, l'*Histoire de Charles XII* et les *Lettres philosophiques* étaient tout ce qu'il eût encore écrit de prose. De son séjour en Angleterre, il avait rapporté sans doute une certaine admiration pour Shakespeare, qu'il avait tenté dans *Zaire* d'accommoder aux convenances de la scène française, — une certaine liberté de pensée, contractée dans la société des Bolingbroke et qui s'était précisément essayée dans les *Lettres philosophiques*, — une certaine façon de plaisanter, libre, froide, hautaine, mauvaise, dont il avait trouvé le modèle dans la manière de Swift, dans les *Voyages de Gulliver* et dans le *Conte du tonneau*. C'est de là que procèdent *Zadig*, mais surtout *Micromégas* et *Candide*. L'influence, les conseils, l'exemple de M^{me} du Châtelet, fixèrent ce qu'il y avait encore de vague et de flottant dans la pensée de Voltaire. En lui inspirant le goût de la science et de la philosophie, ce fut la singulière élève de Clairaut et de Maupertuis à qui revint l'honneur de transformer le poète en physicien et le bel esprit en philosophe. En effet, c'est à Cirey que Voltaire composa tous ses écrits scientifiques, dont quelques-uns ne sont nullement indignes de mémoire ; c'est à Cirey qu'il aborda la métaphysique, dont il revint si promptement, mais qu'il ne traversa pas sans profit, c'est enfin à Cirey qu'il écrivit son *Siècle de Louis XIV*, et qu'il rassembla, qu'il distribua, qu'il ordonna les matériaux de son *Essai sur les mœurs des nations*, modèle d'un art nouveau d'écrire l'histoire avec agrément, que l'on ignorait avant lui, que l'on affecte trop de mépriser aujourd'hui. L'*Essai sur les mœurs* n'a pas cessé d'être un livre bon à consulter en même temps que facile à lire ; et je ne sais si le *Siècle de Louis XIV*, après cent ans passés, ne demeure pas dans notre langue le précis le plus clair, le tableau le plus vivant de ce grand règne, s'il

ne contient pas le jugement le plus vrai, le plus juste, le plus français qu'on en ait porté. Si l'art du portrait consiste moins à reproduire jusqu'aux plus minces détails de la physionomie des hommes, des choses et des lieux qu'à dégager, pour le mettre en pleine lumière, un trait unique et caractéristique, la majesté naturelle de Louis XIV, la noblesse des mœurs de cour, le goût désintéressé des œuvres de l'esprit, ni les *Historiettes* cyniques de Tallemant des Réaux, ni les bilieux *Mémoires de Saint-Simon* n'ont ajouté beaucoup à la connaissance que Voltaire nous avait donnée du xvii^e siècle. Il est regrettable que ce beau livre ne soit pas composé plus fortement et qu'il n'y ait pas de centre à cette galerie de tableaux si brillants. C'est qu'il manquait à Voltaire quelques-unes des parties de l'historien. Sa critique était ordinairement sûre, son érudition même était de bon aloi, mais il avait une tendance malheureuse à rabaisser, à dégrader les choses humaines, et jusque dans l'histoire il restait le poète de *la Pucelle*. Il était rebelle à l'étonnement, réfractaire à l'admiration. Il professait volontiers que les plus grands effets proviennent des plus petites causes et que les caprices des hommes gouvernent souverainement le cours de l'histoire. « Si l'on pouvait confronter Suétone avec les valets de chambre des douze césars, écrit-il hardiment, pense-t-on qu'ils seraient toujours d'accord avec lui? et en cas de dispute quel est l'homme qui ne parierait pas pour les valets de chambre contre l'historien? » et c'est là le dernier mot de sa philosophie de l'histoire. Il n'a pas le sens des grandes choses.

Aussi bien n'avait-il ni cette patience au travail, ni cette puissance de concentration, ni cette faculté d'éloquence familière et soutenue qui sont les premières qualités du grand historien. La solitude prétendue de Cirey, peuplée bientôt d'hôtes de toute sorte, les soucis, les tracas d'une grosse fortune à gérer, les obligations quotidiennes de la plus volumineuse correspondance que jamais homme ait entretenue, l'étonnante mobilité d'une imagination qui passait, sans effort, avec la même aisance, de l'installation d'un cabinet de physique à la composition d'une tragédie comme *Alzire*, *Méropé* ou *Sémiramis*, d'une diatribe contre un Desfontaines à quelque recherche d'ingrate ou de profonde érudition, de la rédaction d'un sommaire de la *Vie et des pièces de Molière* à quelque curiosité d'histoire naturelle sur les glossopètres ou les cornes d'Ammon; ajoutez les inquiétudes quotidiennes, et renouvelées comme à plaisir, d'un homme qui spéculait sur la persécution de ses vers et de sa prose; avec cela les mille et une intrigues d'une vanité dévorante qui briguaient à la fois des flatteries, des honneurs et des faveurs à la cour du roi Stanislas, des décorations et des pensions à Berlin, des prix à l'Académie des sciences, une place à

l'Académie française, des fonctions auprès du cardinal Fleury, des charges à la cour de Versailles, tant d'occupations si diverses ne laissent guère à Voltaire le long loisir des œuvres fortes et rendait singulièrement difficile à M^{me} du Châtelet le gouvernement de son philosophe. Le philosophe en effet ne pouvait se consoler d'avoir quitté Paris. En vain la marquise avait orné le temple de toutes les recherches du luxe et des mille inventions de ce superflu si nécessaire à Voltaire, en vain elle enveloppait le dieu de tous les soins d'une affection dévouée, jalouse, presque tracassière, en vain les visiteurs affluaient : la pensée de Voltaire, à tire d'aile, s'envolait toujours vers Paris, et sa vive imagination lui retraçant cette vie turbulente et oisive qu'il avait blasphémée, ces petits-maitres qu'il avait calomniés, les soupers, ces salons dont il était l'enfant gâté, cette cour de Versailles dont il rêvait toujours de forcer l'entrée malgré les ministres et malgré la répugnance de Louis XV, il n'était diplomatie, ruse ou malice qu'il ne mît en usage pour réparer le passé, pour ménager le présent, pour préparer l'avenir.

Un moment il put croire qu'il touchait au but et qu'une grande fortune commençait pour lui. Depuis qu'il était en correspondance avec le prince royal de Prusse, il avait imaginé de tourner au profit de ses ambitions la bienveillance active dont il croyait voir la promesse écrite à chaque ligne des lettres de Frédéric. Il faisait donc sonner très haut ses relations avec la Prusse, assez haut pour qu'à Paris même on en eût été choqué comme d'un défaut de convenances et d'un excès de courtoisie. C'est qu'il comptait bien que le roi n'oublierait pas en montant sur le trône le grammairien du prince royal, et qu'Achille, comme il l'appelait, se ferait honneur et plaisir de ménager la paix de Voltaire avec Nestor, Nestor le dispensateur de toutes les grâces, le vieux et timide cardinal de Fleury. Sur les entrées, Frédéric devient roi, le dernier des Habsbourg meurt d'indigestion, la France porte au trône impérial un électeur de Bavière, la guerre de la succession d'Autriche commence. L'événement de la lutte engagée dépend du parti que prendra Frédéric. Voltaire saisit avidement l'occasion, il écrit au cardinal, et le voilà parti pour Berlin, officieusement chargé de sonder les projets du roi de Prusse. Il échoue : sa pétulance et son indiscretion ne réussissent pas à pénétrer le secret de Frédéric ; le cardinal ne semble pas croire que l'intention de rendre service suffise à mériter récompense : qu'importe ! Il s'est juré de les conquérir, et, pour réparer sa maladresse, d'offrir au roi de Prusse de lui dédier *Mahomet*, et de chanter la victoire de Molwitz et de supplier sa majesté « de lui envoyer un exemplaire du manifeste imprimé de ses droits sur la Silésie, » de lui écrire enfin des lettres assez fortes pour soulever dans Paris l'indignation publique et le mépris

universel. En même temps il communique au cardinal le manuscrit de ce même *Mahomet* et lui fait tenir des extraits de sa correspondance et de ses conversations avec le roi de Prusse, il fait savoir à Versailles « qu'il cultive le goût naturel du prince pour la France, » et Nestor se laisse gagner comme les autres, et Voltaire montre dans Paris une lettre du cardinal : « Vous êtes tout d'or, monsieur; j'ai fait part de votre lettre au roi qui en a été fort content. » En effet, il est devenu puissant : il fait arrêter des parodies, supprimer des libelles, emprisonner des libraires. C'est sa manière, quand il en peut user, de répondre aux critiques et de punir l'insolence. Jusqu'à son dernier jour, il aura quelque peine à comprendre qu'un gouvernement bien réglé permette aux Desfontaines, aux Fréron, aux La Beaumelle d'écrire contre un Voltaire. Aussi, quand il briguera l'entrée de l'Académie française et de l'Académie des sciences, ne sera-ce pas seulement vanité d'homme de lettres et gloriole de poète, ni même plaisir de triompher de la cabale et de l'emporter sur un évêque, c'est que les académies « sont des asiles contre l'armée des critiques hebdomadaires, que la police oblige à respecter les corps littéraires. » Nous en devons l'aveu naïf au plus naïf des biographes : j'ai nommé Condorcet.

Voltaire était dans une passe heureuse. La mort du cardinal même, bien loin d'ébranler son crédit naissant, vint l'affermir et l'étendre encore. On le voit de nouveau presque chargé de négocier le retour du roi de Prusse à l'alliance française, et s'il ne parvient pas, malgré des flatteries, libres jusqu'à la grossièreté, à se concilier les bonnes grâces de la duchesse de Châteauroux, l'année suivante, sous le ministère du marquis d'Argenson, son ancien camarade au collège de Clermont, on le retrouve rédigeant des déclarations, des manifestes, des dépêches, des *Représentations aux états généraux de Hollande*, ou des *lettres du roi à la tsarine Élisabeth*.

Sa faveur monte au comble quand M^{me} de Pompadour devient maîtresse en titre. Il l'avait connue quand elle n'était encore que M^{me} d'Étioles, dans ce monde élégant de traitans, de partisans et de fermiers-généraux qu'il fréquentait toujours avec assiduité. Même il avait reçu ses confidences et bien avant la cour il avait eu le secret des nouvelles amours de Louis XV. Il n'était pas homme à laisser échapper l'occasion. On avait déjà payé son opéra de *la Princesse de Navarre* d'un brevet d'historiographe de France avec deux mille francs d'appointemens. Il voulait mieux encore. Son *Poème de Fontenoy* et son *Temple de la Gloire* lui valurent une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre que *le Temple de la Gloire* ou le *Poème de Fontenoy*. Pourtant ne disons pas, avec certains apologistes, que Voltaire paya la faveur royale en la même monnaie de cour que

Louis XV payait les vers du premier poète de son temps. Le *Poème de Fontenoy* ne vaut rien, la charge de gentilhomme ordinaire ne valait pas moins de soixante mille livres du temps, et nous savons qu'indépendamment de tant de menus suffrages attachés par l'étiquette et les mœurs à toute charge de cour, Voltaire ne méprisait pas l'argent. Aussi bien il était là dans son élément naturel ; c'était avec délices qu'il respirait cet air de cour, ne souffrant que de ne pouvoir gagner les sympathies de Louis XV, et ce ne fut pas sans un déchirement de cœur qu'il dut renoncer à faire sa partie dans le concert de louanges qui s'élevait encore, à ce moment du siècle, sur les pas du *Bien Aimé*. Le charme avait été si puissant, la séduction si enivrante, qu'en quittant la cour de Versailles et de Fontainebleau ce fut à la petite cour de Sceaux qu'il alla chercher asile, chez la duchesse du Maine, de la cour de Sceaux à la cour de Nancy, chez le bon roi Stanislas, de la cour enfin de Stanislas, quand il eut perdu M^{me} du Châtelet, à la cour de Berlin.

Déjà, depuis dix ans, pour attirer Voltaire dans cette caserne enchantée de Potsdam, Frédéric n'avait rien négligé, pas même les moyens déshonnêtes, comme d'inventer en soupant quelque noirceur capable d'interdire à Voltaire tout espoir de retour à Paris et de séjour en France, comme de faire courir copie de ces lettres où le poète, avec l'imprudence ordinaire d'un diseur de bons mots, mettait à sa plume la bride sur le cou. Deux fois Voltaire avait failli céder aux instances du roi bel esprit, mais deux fois l'affection, l'habitude, avaient triomphé de la vanité, deux fois il avait sacrifié Frédéric à M^{me} du Châtelet, le roi philosophe au « grand homme en jupons. » Même après la mort de la marquise, il hésita quelque temps encore, et sans doute il restait Français, s'il n'eût pas perdu dans la même année 1750 les bonnes grâces de Marie Leczinska, reine de France, pour avoir loué sans mesure M^{me} de Pompadour, et la faveur de M^{me} de Pompadour pour ne l'avoir pas louée d'un air assez respectueux. Il partit donc, et le 10 juillet 1750 il arrivait à Potsdam, où Frédéric le logeait dans le même appartement qu'avait occupé l'année précédente le maréchal de Saxe. « Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine. »

Il serait facile aujourd'hui d'incriminer les relations de Voltaire et de Frédéric. Dépouiller phrase par phrase leur longue correspondance, relever impitoyablement, à cent ans de distance, avec un soin jaloux, tant d'expressions qui blessent l'amour-propre national même le moins susceptible, exploiter contre Voltaire l'irritation de nos récents et douloureux souvenirs, la besogne serait aisée, mais la tactique peu généreuse et l'accusation déloyale. On aimerait à coup sûr, pour la dignité même de Voltaire et son

patriotisme, qu'il eût eu le courage d'opposer le même refus respectueux aux sollicitations du roi de Prusse que Gresset par exemple, et que D'Alembert. Mais enfin Voltaire n'est pas ici le seul coupable ou plutôt le seul blâmable, et, quoique l'on criât dans les rues de Paris une caricature qui le représentait enmitoufflé de fourrures : « Voici Voltaire, avec son bonnet de peau d'ours ! à six sols le fameux Prussien ! » cependant l'opinion publique était complice de son admiration pour le vainqueur de Mofwitz et de Friedberg. C'était alors en effet le moment de la crise, l'heure prochaine de la rupture entre l'ancienne et la nouvelle France. Le vieil édifice monarchique s'effondrait, les ruines s'amoncelaient sur les ruines, et c'était à des étrangers, au maréchal de Saxe et au comte de Lowendahl, qu'était échu l'honneur de remporter les dernières victoires, Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, Berg-op-Zoom. Bientôt même les défaites de la royauté de Versailles allaient cesser d'être les défaites de la France. Paris entier s'égaliera de Rosbach et s'en réjouira presque comme d'un triomphe de l'esprit nouveau sur les traditions surannées que le gouvernement de Louis XV essaie vainement de maintenir et de défendre contre le flot révolutionnaire montant. La guerre de sept ans va donner ce spectacle, peut-être unique dans l'histoire, d'un peuple presque heureux de sa propre honte et faisant en quelque manière cause commune contre son propre gouvernement avec les ennemis de sa puissance et de sa gloire. On sait que rien n'a contribué plus sûrement à la grandeur subite de la Prusse et de la Russie que cette lamentable division de la France contre elle-même. Voltaire, ici comme partout, ne fit que s'abandonner à l'irrésistible courant de l'opinion. « Je m'étais livré au plaisir de dire à votre majesté combien elle est aimée dans le pays que j'habite, écrivait-il des Délices, en octobre 1757, mais je sais qu'en France elle a beaucoup de partisans. Je sais très positivement qu'il y a bien des gens qui désirent le maintien de la balance que vos victoires avaient établie... Permettez-moi seulement de penser que, si la fortune vous était entièrement contraire, vous trouveriez une ressource dans la France... » Il disait vrai : Frédéric au xviii^e siècle semble vraiment n'avoir eu d'ennemis en France que Soubise, quand il l'eut battu, l'abbé de Bernis, qu'il avait raillé, la marquise de Pompadour, qu'il avait insultée grossièrement, et Louis XV, qu'il avait joué. Voltaire avait tout pardonné.

Jamais cependant fierté n'avait été soumise à de plus humiliantes épreuves, jamais orgueil n'avait dévoré de plus cruels affronts. On eût dit que Frédéric, naturellement dur et blessant, se fût fait un jeu de pousser à bout cet amour-propre irritable, comme s'il eût voulu mesurer ce qu'un Voltaire était capable de supporter en silence pour l'honneur d'être cru, non pas même le confi-

dent, mais le familier d'un roi. Il se vengea sur l'homme, il se vengea sur le chambellan de sa majesté prussienne des témoignages d'admiration qu'il ne pouvait refuser et du tribut d'éloges que jusqu'au dernier jour il ne cessa d'acquitter au poète, à l'historien, au publiciste de Ferney. Voltaire accepta tout. Non pas qu'il ne connût de longue date et qu'il n'eût jugé son Frédéric. Vingt autres à sa place eussent même gardé l'éternelle rancune des leçons qu'il avait déjà reçues. Toutes les fois en effet qu'il avait essayé de sortir de son rôle de bel esprit et de correspondant littéraire, Frédéric, en quatre mots, l'y avait ramené promptement. « Faites des vers, mon cher Voltaire, » lui disait-il en post-scriptum, et c'était toute sa réponse aux sollicitations parfois indiscrettes que Voltaire lui adressait, et Voltaire ne soufflait mot. Un autre jour, il le chargeait de lui recruter une troupe dramatique « pour le comique et pour le tragique, bonne et complète, les premiers rôles doubles, » et la troupe n'était pas plus tôt formée, les arrangemens pris, le départ convenu, que l'impresario, tout grand homme qu'il fût, recevait un contre-ordre bien net, bien catégorique, et là-dessus de redoubler de protestations, d'offres et de sermens. Ou bien encore, par faveur singulière, on le priait de surveiller l'impression de l'*Anti-Machiavel*, et quand le livre, corrigé, refait, expurgé par Voltaire, commençait à se débiter, Frédéric désapprouvait l'édition publiquement et « donnait pour cet effet un article pour les gazettes. » C'était aussi par la gazette que répondait Voltaire en y faisant imprimer un *sommaire des droits de sa majesté le roi de Prusse sur Herstatt*. On n'est pas plus accommodant. Il ne fit pas moins bonne figure aux grands airs de raillerie dédaigneuse dont Achille accueillit, à deux reprises, ses prétentions diplomatiques, car ce fut comme un négociateur de comédie que le traita Frédéric, répondant à des propositions par des plaisanteries et des impertinences, et ne prenant qu'à peine le soin, dans les grandes occasions, de dédommager l'amour-propre du poète par quelques témoignages d'affection et quelques mots d'amitié. On a peine à comprendre qu'instruit par de telles expériences Voltaire ait osé s'aller établir à Berlin. Ne prévoyait-il pas ce que l'avenir lui ménageait là-bas d'humiliations nouvelles, ou son incurable vanité l'aveuglait-elle jusque-là qu'à force de gentillesses et de courtoisie il se flattât de triompher du caractère de Frédéric ?

Il donna dans le piège. « 150,000 soldats victorieux, écrivait-il à D'Argental, point de procureurs, opéra, comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe et poète, grandeur et grâces, grenadiers et muses, trompettes et violons, repas de Platon, société et liberté ! Qui le croirait ? » Mais l'enchantement des premiers jours ne tarda pas à se dissiper. Il ne faut pas dire avec le docteur

Strauss que la faute en fut entièrement à Voltaire et que Frédéric « l'aurait supporté et choyé avec la magnanimité d'un roi autant qu'avec l'indulgence d'un ami. » Non ! le siège de Frédéric était fait. Il avait besoin de Voltaire « pour l'étude de l'élocution française, » c'est lui-même qui le dit, ajoutant avec son cynisme ordinaire : « On peut apprendre de bonnes choses d'un scélérat : je veux savoir son français. » Sa magnanimité lésina sur les frais. Son indulgence mesura parcimonieusement au poète le café, le sucre et la chandelle. Et, s'il le choya, ce fut comme on fait une pièce rare ou quelque animal favori. Mais il faut convenir que Voltaire, de son côté, ne faillit pas à commettre une seule des fautes qui pouvaient affermir Frédéric dans ces dispositions.

Réflexions imprudentes et mordantes à l'adresse du roi lui-même, plaisanteries, personnalités injurieuses à l'adresse des membres de son académie, exigences tyranniques et déplacées, intervention maladroitte, indiscrete dans les affaires qui le regardaient le moins, étalage vaniteux d'un crédit dont le roi lui refusait la réalité, spéculations douteuses, tripotages d'argent, procès scandaleux, rien n'y manqua. Frédéric perdit patience, et dans les premiers jours de 1751 peu s'en fallut que, comme un serviteur infidèle, Voltaire ne fût chassé des états de sa majesté prussienne. Mais il avait tant de soumissions, il maniait si bien le langage de la flatterie, son repentir amoureux se traduisait par tant de caresses et de câlineries que le roi s'apaisa pour une première fois et que la concorde parut un instant rétablie. Le moyen de résister à cet illustre écrivain, le plus illustre de l'Europe, qui trouvait dans les maladies mêmes du prince et jusque dans les remèdes qu'il faisait une façon de renouveler la banalité des flagorneries ordinaires ? « Sire, vous avez des crampes, et moi aussi ; vous aimez la solitude, et moi aussi ; vous faites des vers et de la prose, et moi aussi ; vous prenez médecine, et moi aussi ; de là je conclus que j'étais fait pour mourir aux pieds de votre majesté. » Et quand il avait tourné quelqu'un de ces billets bien humbles, quand il avait à ce prix acheté son pardon, il prenait la plume pour écrire à Paris : « Figurez-vous combien il est plaisant d'être libre chez un roi, de penser, d'écrire, de dire tout ce qu'on veut. La gêne de l'âme m'a toujours paru un supplice. Savez-vous que vous étiez des esclaves, à Sceaux et à Anet ? oui, des esclaves en comparaison de la liberté que l'on goûte à Potsdam, avec un roi qui a gagné cinq batailles. » Car c'était là le vrai motif de tant de patience. Il voulait qu'à Paris, il voulait qu'à Versailles surtout on crût qu'il vivait dans la confiance d'un roi, qu'il jouissait à Berlin de toutes les grâces, de toutes les faveurs, de tout le crédit que lui disputait encore son ingrate patrie. Trop heureux si là-bas, au bruit de ces

mensonges qu'il suppliait D'Argental et M^{me} du Deffand de répandre, quelque Fréron en crevait de dépit dans sa peau ! Voilà ce qu'il est si difficile de pardonner à Voltaire, voilà quand et comment il a manqué de patriotisme : non pas quand il a chassonné nos défaites, non pas même quand il en a complimenté Frédéric, mais quand, aux dépens de la France comme aux dépens de la vérité de l'histoire, il a vanté dans les Frédéric et dans les Catherine un libéralisme, une tolérance, un respect des droits de la pensée, dont ni l'un ni l'autre n'ont jamais donné le moindre témoignage. *Malo periculosam libertatem*. Il vaut mieux courir les risques d'être vingt fois embastillé que d'abdiquer toute dignité d'homme aux pieds d'un Frédéric, et que de grimacer, sous les outrages redoublés, un perpétuel sourire de complaisance et d'adoration. Mais quel roi de France traita donc jamais un malheureux homme de lettres, je dis le plus obscur, le plus humble, le moins défendu contre l'arbitraire par l'éclat de sa réputation, comme Frédéric traita Voltaire ? Et qui des deux eut à subir le plus de honteuses et d'humiliantes persécutions, du gentilhomme ordinaire de sa majesté très chrétienne ou du chambellan de sa majesté prussienne ? qui des deux permit à Voltaire la plus fière et la plus noble attitude ou de Frédéric ou de Louis XV ? du cynique amphitryon des soupers de Potsdam ou du royal amant de la marquise de Pompadour ?

Et pourtant Voltaire n'était pas encore au bout de ses épreuves. On connaît sa lamentable dispute avec Maupertuis, président de l'Académie des sciences de Berlin, la célèbre *Diatribes du docteur Akakia*, la colère de Frédéric, le libelle outrageux brûlé dans les carrefours de Berlin par la main du bourreau, Voltaire se confondant en dénégations d'abord, puis en protestations sans mesure d'obéissance et de servilité, souscrivant enfin ce triste et fameux billet, rédigé de la main même du roi : « Je promets à sa majesté que, tant qu'elle me fera la grâce de me loger au château, je n'écrirai contre personne, soit contre le gouvernement de France, soit contre les ministres, soit contre d'autres souverains ou contre des gens de lettres illustres, envers lesquels on me trouvera rendre les égards qui leur sont dus. Je n'abuserai point des lettres de sa majesté et je me gouvernerai d'une manière convenable à un homme de lettres qui a l'honneur d'être chambellan de sa majesté et qui vit avec des honnêtes gens. » Hélas ! qu'étaient devenus les beaux jours d'autrefois ! Berlin, cette capitale dont Frédéric promettait de faire « le temple des grands hommes ? » et le Voltaire de jadis, cette âme fière « qui n'avait pu plier son caractère à faire sa cour au cardinal Fleury ? » Tout était fini pour cette fois. Voltaire comprit qu'il ne ramènerait pas Frédéric. Il lui renvoya donc son cordon et sa clé de chambellan, le roi les lui retourna, mais toute confiance

était évanouie, les « repas de Platon » étaient maintenant des « soupers de Damoclès, » la honte, le dépit, l'inquiétude, la crainte même, tout se réunissait pour hâter le départ du poète : le 26 mars 1753, à la parade, Voltaire prit congé de Frédéric pour ne plus le revoir. Le roi se vengea brutalement. On sait comment il fit arrêter à Francfort Voltaire et M^{me} Denis, qui venait de rejoindre son oncle. Les *Mémoires* de Voltaire, l'un des plus merveilleux pamphlets qu'il ait écrits, ont rendu justement immortel le nom du résident Freytag et son accent tudesque : « Monsir, c'être l'œuvre de poëshie du roi mon très gracieux maître. » Le docteur Strauss veut bien nous apprendre qu'en fait le rapport officiel dudit Freytag était d'une « orthographe irréprochable. » Tant mieux pour Freytag, mais son irréprochable orthographe n'excuse pas la brutalité de son gracieux maître, et si Voltaire n'avait jamais tiré d'un plus violent outrage de plus coupable vengeance, un Français lui pardonnerait aisément.

Les trois ans qu'il venait de passer auprès de Frédéric ne lui avaient pas été d'ailleurs inutiles. D'abord leurs disputes avaient fixé l'attention de l'Europe, et le retentissement de leurs querelles avait égalé la réputation du poète à la réputation du roi. De cette intimité royale, dont il avait payé si chèrement le prestige, Voltaire sortait homme public. Pour les contemporains, dont le grand nombre ne connaît pas le détail des choses ni ne s'en inquiète, il avait reçu là comme une consécration solennelle de son pouvoir, il était émancipé de la condition d'homme de lettres, et désormais, avec les princes, avec les rois, avec les impératrices, il sembla qu'il eût pris rang et qu'il traitât d'égal à égal. Peut-être aussi dans la conversation de Frédéric, et voyant tous les jours à l'œuvre ce fondateur de la grandeur prussienne, avait-il complété, sous ce terrible maître, son éducation politique. C'est là sans doute, à Potsdam, à Berlin, qu'il avait puisé cette science de la réalité, cette défiance des idées et des maximes générales, ce souci de l'exactitude et cette précision du langage, qui sont, comme historien, son vrai titre de gloire et de supériorité. Frédéric, au moins quand il dépouillait l'homme de lettres, écrivait de ce style d'affaires, irrégulier, mais toujours lucide, incorrect, mais toujours nerveux, souvent prétentieux, mais toujours agissant, dont l'*Histoire de mon temps* est un excellent modèle : Voltaire se mit à son école et s'appropriâ le génie les qualités du manuscrit dont il corrigeait la grammaire. Mais ce furent surtout ses qualités de polémiste et de pamphlétaire que les libres propos des soupers de Potsdam aiguèrent. Auprès de Frédéric, il se perfectionna dans l'art de mentir sans scrupule, de plaisanter avec cynisme, dans cet art difficile de prolonger, de soutenir le sarcasme, et dans cette habitude honteuse de

n'adorer que le succès et de ne respecter que la victoire. Dans cette grande caserne, il acheva d'enrichir son vocabulaire, déjà si riche en injures, des expressions, des polissonneries et des gros mots du corps de garde. C'est là qu'il apprit à qualifier un Rousseau de « bâtard du chien de Diogène et de la chienne d'Érostrate, » un La Beaumelle, un Fréron, dans des termes que l'on n'oserait pas transcrire, et qu'il échangea pour une licence toute soldatesque cette aristocratie de langage et cette élégance de style dont il avait donné le ton jadis aux salons de Paris. On peut croire enfin que les exemples et les leçons du roi de Prusse exercèrent leur influence naturelle sur cette rage antichrétienne dont le patriarche de Ferney allait bientôt se sentir emporté. « S'il avait voulu faire ce qu'il m'avait autrefois tant promis, écrivait plus tard Voltaire à D'Alembert, prêter vigoureusement la main pour écraser l'inf... je pourrais lui pardonner. » C'est en effet dans une lettre de Frédéric, datée de 1759, qu'on rencontre pour la première fois le célèbre mot d'ordre : « écrasez l'infâme. »

Il fallait avant tout se remettre de tant de secousses. Voltaire hésita quelque temps sur le choix d'une résidence. Retourner à Paris, il y songea d'abord, et se flatta que l'intervention du marquis d'Argenson et de M^{me} de Pompadour vaincrait l'antipathie du roi; pourtant il ne tarda pas à reconnaître que c'eût été risquer beaucoup. Non pas à la vérité qu'il y pût courir de pires dangers que les Rousseau, les Diderot, les D'Alembert et tant d'autres. Les mœurs étaient assez douces en France, le pouvoir assez faible, l'opinion publique assez forte pour qu'un écrivain du renom de Voltaire, approchant de la soixantaine et déjà cruellement éprouvé, n'eût à redouter aucune violence. Ce qu'il craignait plutôt, c'était de compromettre son prestige, car quel rôle jouerait-il, quel rang tiendrait-il sur cette scène qu'une génération nouvelle remplissait du tumulte et de l'encombrement de son activité, — la génération des encyclopédistes, jalouse, envahissante, bruyante, au fond assez mal disposée pour un ex-chambellan du roi de Prusse, un gentilhomme ordinaire du roi de France, un familier des ministres et des maîtresses ? Et puis on l'admirait alors à Paris beaucoup moins qu'à Berlin ou qu'à Gotha. Quelques amis zélés, quelques prôneurs intéressés ne pouvaient pas empêcher qu'on y jugeât l'homme sévèrement et ses œuvres très librement. La plupart pensaient comme Diderot pensait encore près de dix ans plus tard : « Cet homme incompréhensible, écrivait-il à M^{lle} Volland, a fait un papier qu'il appelle un *Éloge de Crébillon*. Vous verrez le plaisant éloge que c'est : c'est la vérité, mais la vérité offense dans la bouche de l'envie. Je ne saurais passer cette petitesse-là à un si grand homme. Il en veut à tous les piédestaux... Il aura beau faire, beau dégrader,

je vois une douzaine d'hommes chez la nation qui, sans s'élever sur la pointe du pied, le passeront toujours de toute la tête. Cet homme n'est que le second dans tous les genres. » Nul en effet ne s'y trompait alors, et pour atteindre ce premier rang qu'on lui disputait, pour devenir le chef des encyclopédistes, pour amener Diderot, D'Alembert et tous les garçons de la boutique encyclopédique à n'être plus, selon le mot de M^{me} du Deffand, que « la livrée de Voltaire, » il y fallut toute son incomparable adresse à flatter les amours-propres, toute son habileté souveraine à prendre le vent de l'opinion, cet art enfin de faire profit de tout et d'intéresser à la fois à sa gloire Frédéric et Marie-Thérèse, Catherine et Stanislas Poniatowski, Choiseul et la Du Barry, Diderot et Richelieu, D'Alembert et M^{me} du Deffand, Turgot et Necker, Beaumarchais et le président Maupeou, cette aristocratie qu'il choyait et cette « canaille » qu'il méprisait. Et ce fut pourquoi, après avoir changé plusieurs fois de résidence, il vint fixer enfin son séjour ou plutôt sa cour à Ferney : loin de Paris, pour ne pas laisser prendre aux envieux la mesure de sa grandeur, en territoire étranger, pour dérober sa grosse fortune et sa prudente personne à la responsabilité de ses actes.

III.

Depuis que Voltaire avait quitté la France, dans le court espace de quelques années, le siècle, comme un décor de théâtre, avait tourné brusquement sur lui-même. Les sourdes hostilités religieuses qui, dans les derniers jours du siècle de Louis XIV et sous la régence elle-même, avaient à peine dépassé les bornes du sanctuaire, avaient gagné tout un peuple et commençaient maintenant d'éclater en guerre ouverte. Au carnaval de 1756, le divertissement à la mode était de se déguiser en évêque, en moine, en religieuse. Déjà même l'agitation menaçait de devenir politique, « le fanatisme, selon le mot de Barbier, était général dans Paris contre l'autorité souveraine, » et l'idée de résistance armée, de révolte, de révolution devenait populaire. « Le peuple dans les halles commençait à parler de lois fondamentales et d'intérêts nationaux (1), » et les esprits clairvoyans, dans ces signes avant-coureurs de quelque catastrophe, avaient peine à reconnaître les marques promises de l'avènement du siècle de la philosophie. Les écrivains, avec autant d'habileté que d'empressement, saisirent l'occasion qui leur était offerte, et se précipitèrent, tête baissée, dans la lutte. Ce fut Diderot qui donna le signal, en mettant sur chantier cette

(1) Voyez le livre curieux de M. Rocquain : *L'Esprit révolutionnaire avant la révolution*. Paris, 1878.

grande entreprise de l'*Encyclopédie*; Rousseau suivit avec ses deux célèbres discours.

Voltaire était alors à Berlin, donnant la dernière main à son *Siècle de Louis XIV*, plus occupé d'éloigner D'Arnaud de la cour de Potsdam ou de faire jouer à Paris *Rome sauvée* que de travailler à détruire la superstition. C'est à peine s'il écrivit des *Délices* quelques brochures, plus inquiet de recouvrer les bonnes grâces de M^{me} de Pompadour et d'achever la ruine de La Beaumelle et de Fréron que de « jeter les semences » de cette révolution et que de préparer « ce beau tapage » dont il parle dans une lettre demeurée justement fameuse. Les philosophes ne furent pas les ouvriers de la révolution. Ils en hâtèrent l'explosion, ils en étendirent la portée, peut-être même, en parlant aux hommes de leurs droits sans jamais parler de leurs devoirs, contribuèrent-ils à donner aux événemens ce caractère de violence et de brutalité sauvage qui devait déshonorer la révolution, pourtant ils ne firent que suivre le mouvement, ils ne le donnèrent pas. Mais Voltaire fut le dernier d'entre tous à prendre enfin son parti. Quand il vit que toutes les ressources conjurées de l'ancien régime ne prévaudraient pas contre l'impulsion révolutionnaire, quand il comprit qu'à vouloir s'opposer au torrent il perdrait sa popularité, mais surtout quand il trembla que Rousseau, « ce garçon horloger, » ne lui ravît cette royauté littéraire dont il avait jeté les fondemens, il entra dans la mêlée. Le *Sermon des cinquante* et le *Testament du curé Meslier* sont les deux premières brochures où Voltaire, selon l'expression de Condorcet, « attaqua de front la religion chrétienne, à laquelle jusqu'alors il n'avait porté que des attaques indirectes. » On ne saurait souhaiter à Voltaire un plus maladroit ami que Condorcet : c'est lui qui nous avertit en effet que le *Sermon des cinquante* fut une réponse de Voltaire à la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Le succès de l'*Émile* importunait Voltaire : moins jaloux de toute renommée, peut-être eût-il encore attendu, car, parmi tous les philosophes, le seul qui n'eût rien à risquer était le plus timide. Tandis qu'on jetait Diderot à la Bastille, et que Jean-Jacques, décrété de prise de corps, fuyait vers la frontière, le châtelain de Ferney donnait la comédie sur son théâtre, bâclait en huit jours quelque rapsodie tragique pour se ménager un « alibi nécessaire, » et lançait des brochures anonymes qu'il désavouait effrontément à la moindre apparence de danger.

Le *Sermon des cinquante* et le *Testament du curé Meslier* marquent dans l'histoire de Voltaire la dernière transformation de l'incomparable comédien. Le voilà désormais enrôlé dans la bande encyclopédique, et pendant près de vingt ans désormais vont partir de Ferney ces innombrables pamphlets dont la seule énumération

remplirait un volume, ces paroles ailées et ces lettres agiles, cette merveilleuse *Correspondance* dont la moitié peut-être n'est pas parvenue jusqu'à nous, l'acte d'accusation le plus terrible qu'aucun homme ait laissé derrière soi, mais aussi le plus admirable modèle qu'il y ait dans aucune langue de cet art d'écrire si simplement qu'un méchant billet d'affaires se grave dans le souvenir, si vivement qu'on a peine à suivre l'écrivain, si spirituellement qu'on est tenté de lui tout pardonner, et qu'il faut fermer le livre pour combattre le charme et reprendre la liberté de son jugement. Jamais sans doute, dans un corps de soixante-dix ans, usé de travaux et perclus de souffrances, l'activité de l'esprit n'a gouverné plus souverainement.

Cependant il ne faut pas s'y tromper : jusqu'au dernier jour, c'est un rôle que joue Voltaire. Le plus aristocrate et le plus arrogant de nos grands écrivains n'abdique dans son château de Ferney ni l'arrogance de sa vanité, ni l'aristocratie de ses dédains. Il signe toujours « gentilhomme ordinaire du roi. » Il tranche du seigneur justicier. Ses secrétaires ne mangent pas à sa table. Jamais sa correspondance n'a été plus active avec le cardinal de Bernis, le même qu'il avait jadis surnommé « la bouquetière du Parnasse, » avec le maréchal de Richelieu, quoique le grand seigneur daigne à peine répondre aux protestations de dévouement et de respect du philosophe, avec M^{me} du Deffand, l'intime ennemie des encyclopédistes, mais aussi l'amie du duc et de la duchesse de Choiseul et l'oracle des salons aristocratiques de Paris, avec Frédéric, encore que le héros des soupers de Potsdam n'ait guère plus de respect pour le patriarche qu'il n'en avait jadis pour le chambellan, avec Catherine, encore que coupable de tous les crimes qui flétrissent le nom d'un prince et souillée de toutes les hontes qui déshonorent une femme. Qu'importe à Voltaire, ne sont-ils pas rois, cardinaux, ducs et duchesses ? Que fait-il davantage ? Ni les encyclopédistes, ni les déclamateurs de l'école de Rousseau ne le détacheront de ce monde où jadis il reçut les premières leçons de cet « art de plaire » qu'il a recommandé quelque part « comme le premier devoir de la vie, » de ce monde pour lequel il a vécu, répétant le vers du poète :

Principibus placuisse viris non ultima laus est,

de ce monde enfin dans la familiarité, dans l'adoration duquel il veut mourir. N'en garde-t-il pas jusqu'à son dernier jour les plus étroits préjugés ? « Monseigneur, écrit-il un jour au chancelier Maupeou, je commence par vous demander pardon de ce que je vais avoir l'honneur de vous écrire. Vous avez méprisé avec tous les honnêtes gens du royaume plus d'un libelle écrit par la canaille et pour la canaille... Cependant il y a des calomnies... et quand on en

connaît les auteurs, quand ils mettent eux-mêmes leur nom à la tête d'une brochure, j'ose croire qu'il est permis de vous en demander la suppression. » Sans doute il s'agit de quelque injure grave, quelque un de ces outrages que l'irritable vieillard prodigue lui-même si libéralement à ses ennemis, à ses adversaires, à ses contradicteurs? Point, mais un nommé Clément a prétendu que Voltaire était le neveu du pâtissier Mignot; il a même osé prétendre que l'abbé Mignot, conseiller de grand'chambre au parlement Maupeou, neveu de Voltaire, était le petit-fils de ce même pâtissier, et voilà le parlement intéressé à venger l'amour-propre généalogique des Arouet et des Mignot. Car toutes les fois qu'il peut employer contre ses ennemis une arme plus brutale ou plus dangereuse que le sarcasme et le rire, Voltaire n'a garde d'y manquer. Il était bien jeune encore qu'insulté par le comédien Poisson au foyer de la Comédie-Française et refusant une réparation qu'on lui offrait par les armes, il se servait de son crédit naissant pour faire emprisonner son adversaire, « un homme de sa considération ne se battant pas contre un comédien. » Fidèle à cette sage tactique, il commençait en toute circonstance par faire appel au bras séculier. C'est Fréron qu'il essaie de faire jeter au For-l'Évêque ou dont il fait interdire les feuilles, c'est La Beaumelle dont il dénonce au prince de Condé « le livre abominable » en suppliant son altesse sérénissime de dire un mot à M. de Saint-Florentin pour « qu'on prévienne une nouvelle édition du volume où ce coquin ose outrager le prince. » C'est De Brosses qu'il empêche d'arriver à l'Académie française en envoyant à D'Alembert une déclaration par laquelle il renonce au titre d'académicien si on lui donne le président pour confrère. C'est Rousseau qu'il dénonce en ces termes à l'insolence de quelque bretteur : « Vous auriez dû ne pas dire que la noblesse d'Angleterre est la plus brave de l'Europe. Un gentilhomme tel que vous doit sentir que c'est là un point délicat. Vous savez que le roi a plus de noblesse dans ses armées que l'Angleterre n'a de soldats en Allemagne: je serais fâché qu'il se trouvât quelque garde de sa majesté qui prît vos expressions à la lettre. » Ne parvint-il pas dans ses derniers jours à faire composer le département de la librairie de censeurs « qui n'auraient pas voulu approuver une critique littéraire de M. de Voltaire, disant qu'on ne devait la regarder que comme un libelle diffamatoire parce qu'elle ne pouvait être que l'ouvrage de la passion? » Telle était la liberté selon le vœu de Voltaire, telle était sa haine de toute contrainte et de tout despotisme. Nul ne fut d'humeur plus tyrannique parce que nul ne fut plus aristocrate, aristocrate dès le berceau, aristocrate jusqu'à la mort, aristocrate depuis les pieds jusqu'à la tête.

Il faut voir de quel style moqueur, avec quelle verve méprisante il a parlé de la « canaille » en cent endroits de sa correspondance, et non pas dans ses lettres aux grands de ce monde, aux rois et aux princes, mais dans ses lettres « aux frères, » dans ses lettres à D'Alembert, dans ses lettres à Damilaville, ce commis au bureau dès vingtièmes, facteur de l'*Encyclopédie*, qui n'attendait de l'avènement de la philosophie que la place de directeur-général des vingtièmes. Il faut l'entendre plaisanter les « garçons perruquiers du parterre, » et ce fou de Jean-Jacques, écrivant à Genève « à son marchand de clous et à son cordonnier, » et ce « pauvre peuple, qui ne sera jamais que le sot peuple. » Qui ne connaît ces lignes célèbres : « Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire : ils mourraient de faim avant d'être philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorans... quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu ; » ou celles-ci : « C'est à mon gré le plus grand service qu'on puisse rendre au genre humain de séparer le sot peuple des honnêtes gens pour jamais, et il me semble que la chose est assez avancée. On ne saurait souffrir l'absurde insolence de ceux qui vous disent : Je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse ; » et celles-ci encore, qui peuvent servir de conclusion à la philosophie politique de Voltaire : « Bénissons cette heureuse révolution qui s'est faite dans l'esprit de tous les honnêtes gens depuis quinze ou vingt années ; elle a passé mes espérances. A l'égard de la canaille, elle restera toujours canaille, je ne m'en mêle pas. Je cultive mon jardin, mais il faut bien qu'il y ait des crapauds ; ils n'empêchent pas mes rossignols de chanter. » Ce fut pourtant cette canaille qui lui fit en 1778, quand il revint à Paris pour mourir, qui lui fit cette ovation triomphale et qui se pressait à travers les rues sous les roues de son carrosse en criant de ses milliers de voix : « Vive le défenseur des Calas ! »

Le défenseur des Calas ! En effet, une ou deux fois dans une vie de quatre-vingt-quatre ans, la générosité, le courage et l'éloquence de l'émotion l'emportèrent sur la prudence habituelle de Voltaire, — quoiqu'à vrai dire, si l'on mesure le courage aux dangers qu'il affronte, Voltaire ne risquât rien, pas même sa tranquillité, à prendre la défense des Calas, de Sirven ou de La Barre, et quoiqu'on ait singulièrement exagéré le rôle de Voltaire, passionnément dénaturé le caractère du premier tout au moins de ces tristes procès. Parce que Voltaire a détourné les questions dans son fameux *Traité de la tolérance*, parce qu'il s'est fait une arme contre les

parlemens, contre le clergé, contre la religion, des faits subsidiaires de la cause, ou parce que, dans l'affaire du chevalier La Barre et du crucifix d'Abbeville, l'épouvante lui donna de l'éloquence, est-ce une raison pour saluer en lui l'apôtre de la tolérance et le précurseur des libertés modernes? « Il n'y a de grandes actions, a dit La Rochefoucauld, que celles qui sont l'effet d'un grand dessein. »

Jusqu'alors en effet, c'était, comme on dit, d'un air assez dégagé que Voltaire avait touché cette question de la tolérance. « Je suis fâché, disait-il un jour à propos de Vanini, je suis fâché qu'on ait cuit ce pauvre Napolitain. » Il lui semblait d'ailleurs mauvais « qu'on persécutât des idiots qui aimaient le prêche. » Et n'était-ce pas à la veille de l'affaire des Calas qu'il écrivait à D'Argental : « Le monde est bien fou, mes chers anges. Pour le parlement de Toulouse, il juge ; il vient de condamner un ministre de mes amis à être pendu, trois gentilshommes à être décapités et cinq ou six bourgeois aux galères ; le tout pour avoir chanté des chansons de David. Ce parlement de Toulouse n'aime pas les mauvais vers. » Quels cris d'indignation ne pousserait-on pas, si c'était dans un écrivain du siècle de Louis XIV, dans la correspondance de M^{me} de Sévigné, par exemple, qu'on retrouvât une semblable phrase ! On apprend cependant à Genève que Calas, accusé d'avoir assassiné son fils, vient d'être roué par arrêt du parlement de Toulouse. Il n'y a là qu'une épouvantable erreur judiciaire. On a fait un crime à Calas du suicide de son fils ; avec une odieuse précipitation, on lui a instruit son procès, et, sans lui laisser seulement le temps de rassembler les élémens de sa défense, on l'a conduit à l'échafaud. Moins prévenus contre un protestant, dont le fils passait pour vouloir se convertir à la religion catholique, les juges de Toulouse eussent pris sans doute le temps de mieux informer. La triste nouvelle soulève l'indignation de la grande cité protestante. Voltaire voit « tous les étrangers indignés, tous les officiers suisses protestans déclarer qu'ils ne combattront pas de grand cœur pour une nation qui fait rouer leurs frères sans aucune preuve. » C'est alors seulement qu'il intervient, et qu'il juge le moment favorable « pour devenir l'idole de ces faquins de huguenots, » comme il en donnait quelques mois auparavant le conseil au maréchal de Richelieu, « vu qu'il est toujours bon d'avoir pour soi tout un parti. » Sans doute, une fois la procédure de réhabilitation introduite, Voltaire se donnera tout entier, se dévouera corps et âme à la cause des Calas. Son sujet l'entraînera, l'emportera, l'élèvera jusqu'à l'éloquence, mais non pas jusqu'à l'oubli de soi-même, car l'affaire « intéressera toute l'Europe, » car Paris et la France retentiront du nom de Vol-

taire, car l'applaudissement universel et l'admiration publique le soutiendront dans sa tâche ; mais il faut l'enthousiasme et la naïveté de Diderot pour s'écrier : « Oh ! mon amie, le bel emploi du génie ! Il faut que cet homme ait de l'âme, de la sensibilité, que l'injustice le révolte, et qu'il sente l'attrait de la vertu. Eh ! que lui sont les Calas ? qui est-ce qui peut l'intéresser pour eux ? quelle raison a-t-il de les défendre ? » C'est dommage que Diderot n'ait pu lire la lettre que Voltaire adressait le 30 janvier 1763 à M. Thiroux de Crosne, maître des requêtes et chargé du rapport : « Ou le fanatisme a rendu une famille entière coupable d'un parricide, ou il a fasciné les yeux des juges jusqu'à faire rouer un père de famille innocent. » C'est-à-dire, de toutes manières l'occasion est unique « d'écraser l'infâme, » et nous nous en emparons. Voilà ce qui « intéressait » Voltaire pour les Calas et voilà ce qui « intéressa » plus tard pour les Sirven. Lui-même a grand soin de noter dans ses lettres que M. le duc de Choiseul et M^{me} la duchesse de Grammont et M^{me} de Pompadour furent « enchantés » du *Traité de la tolérance*. S'il avait tout Paris, toute la France et toute l'Europe avec soi, de quel rare courage et de quelle rare vertu fit-il donc preuve ? Ne changeons pas les noms des choses. L'erreur des juges de Toulouse leur était personnelle, et Voltaire se fût soucié médiocrement des Calas ou des Sirven s'il n'avait pas discerné d'abord le moyen de s'armer de leur condamnation comme d'une machine de guerre contre tout ce qu'il détestait. Mais je ne croirai jamais qu'il fût ému jusque dans les entrailles, l'homme qui semait de plaisanteries indécentes non-seulement son *Traité de la tolérance*, mais son mémoire même pour Jean Calas, et qui se préparait à intervenir au procès de Lally, quelques années plus tard, en s'adressant en ces termes à D'Alembert : « Vous souciez-vous beaucoup du bâillon de Lally et de son gros cou, que le fils aîné de monsieur l'exécuteur a coupé fort maladroitement pour son coup d'essai ? »

Son rôle fut-il beaucoup plus généreux et beaucoup plus hardi dans la cruelle affaire du chevalier de La Barre ? Un jeune et malheureux fanfaron d'impiété, le chevalier de La Barre et deux de ses amis, d'Étallonde de Morival et Moïsnel, que « six mois de Saint-Lazare » eussent assez punis, ayant gardé leur chapeau sur le passage de la processiqn du saint-sacrement, avaient été condamnés à mort, et le premier, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire, exécuté par arrêt du 28 février 1766. Au cours de la procédure, il fut avancé que la lecture des encyclopédistes et du *Dictionnaire philosophique* avait aidé sans doute à la dépravation des coupables, et lors des débats, La Barre, interrogé sur les propos impies qu'en diverses circonstances il était accusé d'avoir tenus,

répondit « que ces propos impies étaient en récitant des vers qu'il avait pu retenir de *la Pucelle d'Orléans*, livre attribué au sieur de Voltaire, et de l'*Épître à Uranie*, ne croyant pas que cela pût tirer en conséquence. » Voltaire prend peur. « Êtes-vous homme à vous informer, écrit-il à D'Alembert, de ce jeune fou nommé M. de La Barre et de son camarade ?.. On me mande qu'ils ont dit à leur interrogatoire qu'ils avaient été induits à l'acte de folie qu'ils ont commis par la lecture des encyclopédistes... La chose est importante, tâchez d'approfondir un bruit si odieux, si dangereux ; » et le même jour à Damilaville : « On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés, dit-on, qui ont profané une église en Picardie ont répondu dans leurs interrogatoires qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystères dans les livres des encyclopédistes et de plusieurs philosophes de nos jours... Ne pourriez-vous remonter à la source d'un bruit si odieux et si ridicule ? » Le bruit grossit et se confirme. Il n'attend pas d'informations nouvelles pour écrire à l'abbé Morellet : « Vous savez que le conseiller Pasquier a dit en plein parlement que les jeunes gens d'Abbeville qu'on a fait mourir avaient puisé leur impiété dans la lecture des ouvrages des philosophes modernes... Y a-t-il jamais rien eu de plus méchant et de plus absurde que d'accuser ainsi ceux qui enseignent la raison et les mœurs d'être les corrupteurs de la jeunesse ? » Puis enfin, quand il apprend qu'on a brûlé le *Dictionnaire philosophique* sur le bûcher du malheureux enfant, ses terreurs éclatent : « Mon cher frère, mon cœur est flétri. Je me doutais qu'on attribuerait la plus sotte et la plus effrénée démente à ceux qui ne prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs. Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes soient moins injustes. Je me tais, j'ai trop à dire. » En effet, il quitte Fernel pour se rendre aux eaux de Rolle. C'est là seulement qu'il commence à reprendre un peu de courage, quand il a reçu le *Mémoire à consulter pour le sieur Moisnel et autres accusés*, rédigé par les avocats du barreau de Paris, et qu'il est assuré qu'on peut élever la voix sans rien craindre et flétrir publiquement l'assassinat juridique de La Barre. Il est vrai qu'une fois remis de son épouvante, avec son audace habituelle, il ne manquera pas une occasion de parler des « Busiris en robe » et de ces « barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres. » Il faudra même que ce soit Frédéric, auquel il a recommandé d'Étallonde, qui le rappelle à la modération et qui lui donne une dernière leçon. « Je ne connais point ce Morival dont vous me parlez. Je m'informerai après lui pour savoir de ses nouvelles. Toutefois, quoi qu'il arrive, étant à mon service, il n'aura pas le triste plaisir de se venger de sa patrie. »

Certes, s'il ne s'agissait ici que d'un artiste, d'un poète, d'un écrivain, peut-être hésiterait-on à le juger si sévèrement. En France que ne pardonne-t-on pas au génie ! Aussi bien que nous importe la vie privée de La Fontaine, de Molière ou de Racine ? Ils ont écrit les *Fables*, le *Misanthrope* et le *Tartuffe*, *Bajazet* et *Athalie* ; c'est assez, et si notre indiscretion va fouiller leur histoire, il est entendu par avance que toutes leurs fautes, toutes celles du moins qui n'entament pas la vulgaire probité, nous les excuserons. Mais, quand on a travaillé comme Voltaire, pendant soixante ans à jouer un rôle sur la scène de l'histoire, et que, dédaignant les paisibles jouissances de l'artiste, on a tout fait pour devenir homme public, quand on a tout mis en œuvre, jusqu'aux pires moyens, pour confondre l'histoire de tout un grand siècle avec sa propre histoire, ce n'est plus l'écrivain seulement, c'est l'homme qui nous appartient et qui nous appartient tout entier. On ne divise pas Voltaire. Il faut prendre parti : l'applaudir, si vraiment il a mis les plus rares facultés qu'un homme ait reçues de la nature au service de la justice et de la vérité ; le blâmer, s'il n'en a, presque en toute circonstance, usé que dans son intérêt, dans l'intérêt de sa sécurité, de sa fortune, de sa réputation. Mais comment le juger, si, possédé de cette « rage de tout détruire sans rien édifier » qui exaspérait Rousseau, il n'a su qu'accumuler des ruines en laissant aux générations suivantes le soin de reconstruire ce qu'il avait jeté bas ?

Car ce fut sa suprême habileté que de mourir à temps. Déjà l'audace de ses propres disciples commençait à l'effrayer. Quand Condorcet fit paraître la *Lettre d'un théologien à l'abbé Sabatier*, le patriarche écrivit à l'abbé de Voisenon : « Il y a dans cette brochure des plaisanteries qui ont réussi et sur la fin une violence qu'on appelle de l'éloquence ; mais il y a une folie atroce à insulter cruellement tout le clergé de France à propos d'un abbé Sabatier. L'auteur prend ma défense, j'aimerais mieux être outragé que d'être ainsi défendu. » C'est qu'il avait marqué très nettement dès l'avènement de Louis XVI la borne où il prétendait s'arrêter. « Je l'estime trop, disait-il en parlant du nouveau roi, pour croire qu'il puisse faire tous les changemens dont on nous menace. » En effet, cette rage de remontrances et cette ardeur de réformes faisait trembler le vieil athlète. Il s'étonnait avec douleur qu'on osât dire que les rois tiennent leur autorité du peuple. « Le roi tient sa couronne de soixante-cinq rois ses ancêtres. » Déjà, quand avait paru le livre du baron d'Holbach, le *Système de la nature*, non content de le maltraiter très fort dans sa correspondance, il en avait entrepris une réfutation raisonnée. Sauf en religion, conservateur en toutes choses,

il était resté *déiste* en métaphysique. Toute son aristocratie se soulevait, se révoltait contre ce matérialisme grossier dont il pouvait voir chaque jour se multiplier les adeptes. Et puis son ardeur d'autrefois s'apaisait, s'éteignait doucement. Son irritabilité même l'abandonnait. « Je me suis tant moqué de Fréron, disait-il, qu'il est bien juste qu'il me le rende, » et de loin en loin, dans la correspondance des dernières années, passait comme un souvenir mélancolique : « Il faut donc que je vous dise, mon cher ange, que, si M^{me} du Deffand se plaint de moi par un vers de Quinault, je me suis plaint d'elle par un vers de Quinault aussi. Je crois qu'actuellement nous sommes les seuls en France qui citions aujourd'hui ce Quinault, qui était autrefois dans la bouche de tout le monde. » Ainsi sur la fin de cette vie tant agitée, il se faisait comme un grand apaisement, précurseur de l'éternel silence.

Ce fut son retour à Paris qui le tua. Le 30 mai 1778, dans cette grande ville où il avait si peu vécu, mais qu'il avait tant amusée, tant passionnée, et qui venait de le recevoir comme jamais ni nulle part n'avait été reçu souverain victorieux, il expira. On n'a sur ses derniers instans que peu de renseignemens, assez précis pourtant et assez authentiques pour qu'il soit inutile de discuter les légendes grotesques qui courent encore une certaine littérature, et pour pouvoir affirmer que, si dans sa longue existence il trembla plus d'une fois devant le danger, cependant il fut calme, digne et brave envers la mort.

IV.

S'il est un homme dans notre histoire qui par ses qualités comme par des défauts soit vraiment l'homme de son siècle et de sa race, à coup sûr Voltaire fut cet homme. Honneur bien rare, gloire singulière, et que bien peu partagent avec lui. Dans la plupart des hommes, comme il arrive un âge où les linéamens du corps et les traits de la physionomie se fixent pour ne plus varier, ainsi vient un temps où l'esprit cesse de s'étendre, et l'intelligence, le génie même, de se renouveler. Quand Corneille, encore jeune, eut écrit *le Cid* et *Polyeucte*, comme s'il se fût lui-même enfermé dans un cercle magique, vainement essayait-il d'en sortir, et pendant près d'un demi-siècle, mécontent de lui, mécontent des autres, jaloux de Molière et jaloux de Racine, il ne put que se recommencer. Voltaire à quatre-vingt-quatre ans conservait encore toute l'ardeur du jeune homme, toute son avidité de connaître, toute son impatience d'agir. A peine de loin en loin quelque plainte et quelque regret du temps passé, quelque semblant d'insouciance du présent et d'incuriosité de

l'avenir trahissaient-ils le vieillard. Tel il était jadis quand, à la deuxième représentation de son *Œdipe*, il paraissait sur la scène, portant la queue de la robe du grand prêtre, tel il était encore quand, à la sixième représentation d'*Irène*, se penchant sur une foule en délire, d'une voix étranglée par les larmes, il jetait cette exclamation : « Français! voulez-vous donc me faire mourir de plaisir? » C'était le 30 mars 1778; il venait d'entrer dans sa quatre-vingt-cinquième année. Et pendant ces soixante années de gloire ininterrompue, par un privilège plus rare encore, ce génie si librement ouvert à toutes les influences, à toutes les nouveautés du dehors, était resté lui-même, imprimant fortement sa marque à tout ce qu'il effleurait seulement, et réalisant ainsi dans l'infinité diversité de son œuvre l'unité du caractère et du génie. Il n'est pas cependant, comme la critique étrangère a pris plus d'une fois un malin plaisir à le prétendre, comme l'a prétendu Goethe lui-même, « le plus grand écrivain qu'on puisse imaginer parmi les Français. » S'il est vrai que la profondeur de la conception, que la perfection de la forme, que l'émotion et la sincérité du sentiment aient fait défaut à Voltaire, d'autres les ont possédées, dans l'histoire de notre littérature et de notre race, d'autres à qui n'a manqué presque aucune des qualités du génie de Voltaire et qui, par un accord heureux, n'ont oublié d'y joindre ni la décence du langage, ni la probité du caractère, ni la dignité de la vie. Dans le siècle précédent, un grand homme a représenté son temps comme Voltaire a fait le sien, et résumé pour ainsi dire en lui, sous leur forme la plus parfaite, jusqu'aux moindres qualités de ses illustres contemporains : j'ai nommé Bossuet.

Voltaire et Bossuet se ressemblent par plus d'un point : ils diffèrent l'un de l'autre comme le XVIII^e siècle diffère du XVII^e. L'un et l'autre ils ont été le plus grand nom de leur temps et la voix la plus écoutée; l'un et l'autre ils ont parlé comme personne cette langue lumineuse du bon sens, également éloignée de la singularité anglaise et de la profondeur germanique; l'un et l'autre ils se sont moins souciés de l'art que de l'action, de charmer que de persuader ou de convaincre et de gagner des esprits à leur cause; l'un et l'autre enfin, partout où de leur temps quelque controverse s'est émue, quelque conflit élevé, quelque grande bataille engagée, comme si le sort du combat n'eût dépendu que de leur présence, ils sont venus, et ils ont vaincu; mais l'évêque n'a pris les armes que pour soutenir, défendre et fortifier; le courtisan de Frédéric et de Catherine II n'est entré dans la lutte que pour détruire, dissoudre et pour achever les déroutes que d'autres avaient commencées. Bossuet n'a combattu que pour les choses qui donnent de

prix à la société des hommes : religion, autorité, respect ; Voltaire, sauf deux ou trois fois peut-être, n'est intervenu que dans sa propre cause et n'a bataillé soixante ans que dans l'intérêt de sa fortune, de son succès et de sa réputation. Et le prêtre du xvii^e siècle a vu plus loin et plus juste que le pamphlétaire du xviii^e, car, ayant traversé comme les autres les angoisses du doute et sué, dans le secret de ses méditations, l'agonie du désespoir, il a compris que, toutes choses qui tiennent de l'homme étant imparfaites, c'était trahir la cause elle-même de l'humanité que de dénoncer au sarcasme, au mépris, à l'exécration les maux dont on n'avait pas le remède. Aussi le premier, quand il a vu la mort approcher, a-t-il pu s'endormir dans la paix d'une haute et loyale conscience ; le second, de son vivant même, a pressenti l'heure où ses disciples se retourneraient contre lui.

Au foyer de la Comédie-Française, on voit une admirable statue de Voltaire. C'est le Voltaire de Ferney, chargé d'années, exténué par l'âge, amaigri, mais éternellement jeune par la flamme du regard et la vie du sourire. Tout son corps se porte en avant et semble provoquer la lutte. On dirait que le sculpteur l'a surpris dans son attitude familière, au moment où le « bon Suisse » va lancer contre un adversaire qu'on devine quelque-une de ces plaisanteries mortelles qui clouent à terre un ennemi. Ses mains mêmes, longues et maigres, crispées sur les bras du fauteuil, ne semblent attendre qu'un signal pour soulever et lancer tout le corps d'une seule détente. C'est bien là le vrai Voltaire, imparfaite ébauche de sa personne peut-être, mais portrait vivant et parlant de ses œuvres. Allez voir maintenant au Louvre le portrait de Bossuet par Rigaud. Le prélat est en pied, vêtu des ornemens sacerdotaux. Le visage est plein, les lignes en sont fermes et nettes, dans les yeux et sur les lèvres un léger sourire dont la sérénité, dont la douceur étonnent. On se figurait un Bossuet plus sévère. L'attitude est d'un corps tout entier rejeté en arrière, prêt à la lutte aussi, mais à cette lutte qu'on attend de pied ferme, non pas à cette lutte qu'on provoque et qu'on défie. C'est le calme de la force qui s'est éprouvée par l'expérience et la sérénité d'une inébranlable conviction contre laquelle rien d'humain ne saurait prévaloir.

Considérez-les lentement, attentivement, ce portrait et cette statue : ce ne sont pas seulement deux hommes, ce sont deux siècles de notre histoire, ce sont deux formes du génie français, ce sont aussi, grâce à la haute signification des modèles, dans le marbre de Houdon et sur la toile de Rigaud, deux faces de l'esprit humain que l'art a fixées pour jamais.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

UN

ROI ET UN PAPE

II¹.

PIE IX ET LE SAINT-SIÈGE.

Par sa durée comme par ses vicissitudes, le dernier pontificat restera l'un des plus mémorables de l'histoire. L'on peut dire de Pie IX qu'il a été un grand pape sans rien avoir d'un grand homme. Ni par la portée de l'intelligence, ni par l'étendue de la culture, il ne dépassait la moyenne des papes qui ont obscurément siégé sur la chaire de saint Pierre. La grandeur qu'il n'avait point dans l'esprit, Pie IX l'avait dans le caractère et dans l'âme. Doué en même temps d'une imagination ardente et mobile, d'un cœur ferme et intrépide, il a laissé sur tous les actes de son pontificat l'empreinte de sa personnalité. Aucun homme ne s'est jamais moins docilement courbé sous les faits, aucun pape n'a prétendu davantage à les diriger ; s'il n'a point réussi à modifier le cours de l'histoire, il a su donner autant de dignité aux revers qu'il a subis qu'aux triomphes qu'il a remportés.

Pie IX a été pape comme Louis XIV était roi ; il se tenait sans effort au niveau de ses hautes fonctions et en donnait à autrui une idée d'autant plus élevée qu'il en avait lui-même une plus haute opinion. Une figure ouverte et souriante, une bonté relevée de finesse, une noblesse aisée et pleine de bonhomie, une majesté

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

simple et familière, lui donnaient quelque chose de souverain et de paternel, d'imposant et de séduisant à la fois. Peu de papes ont possédé à un tel degré les qualités extérieures de ce rôle de pape, devenu plus que jamais un rôle de représentation. Ce n'est point que Pie IX gardât toujours la solennité du pontife à l'autel, ou affectât la raideur d'une icône byzantine ; chez lui, tout était naturel et spontané : on sentait l'homme sous le pape, jamais l'acteur et le personnage. D'une nature vive et impressionnable, d'un esprit prompt et mordant, il lui échappait parfois des saillies dont sa bonté n'émous-sait pas toujours la pointe. C'était la seule façon dont il manquât à son métier de pape. Deux choses frappaient surtout en lui, un œil brillant et pénétrant, tour à tour scintillant d'éclairs et humide de larmes, une voix ample, vibrante, fortement timbrée, qui remplissait les arcades de Saint-Pierre et résonnait jusqu'aux extrémités de l'immense place vaticane. Cette voix, il aimait à la faire entendre aux pèlerins de tous pays, non-seulement dans les bénédictions solennelles et les paroles du rituel, mais dans des discours et des improvisations où la conviction, l'indignation, la passion lui donnaient une éloquence émue et véhémence. Des pèlerinages au Vatican, il avait fait un nouveau mode d'action pour le saint-siège ; il s'était ainsi dans sa vieillesse attribué un rôle nouveau, qu'il a rempli jusqu'à la fin avec une énergie admirable, prodiguant à tous sa parole, ne se laissant arrêter ni par l'âge, ni par la maladie, faisant taire ses souffrances et ramassant ses forces défaillantes pour la scène où il paraissait en maître des âmes.

Pie IX a été à la fois le Louis XIV et le Louis XVI de la papauté : une même année l'avait officiellement revêtu de l'infaillibilité et dépouillé de la souveraineté terrestre. Ce contraste de succès et de revers, ce mélange de victoires inouïes et de défaites irréparables, lui avait donné le double prestige de la grandeur et de l'infortune, qui dans sa personne se tempéraient et s'ennoblissaient l'une par l'autre. La chute du trône papal a été le tourment, la croix de ce pontificat à tant d'égards si heureux, *crux de cruce*, dit la prophétie de Malachie (1). Pie IX devait cependant beaucoup à cette spoliation, il lui devait l'amour passionné et les ovations enthousiastes de ses enfans, il lui devait ce que n'eût pu lui donner l'éblouissante auréole de l'infaillibilité. Sur le front de ce triomphateur spirituel, de ce dominateur des consciences, la déchéance temporelle avait mis quelque chose du charme mélancolique des rois tombés et des héros persécutés. Aux yeux des fidèles, à ses propres yeux, Pie IX

(1) *La croix par la croix.* On a vu là une allusion à la croix de la maison de Savoie.

était le pape martyr, ses souffrances le rapprochaient du prince des apôtres, le rapprochaient du Christ. On raconte que devant un saint Pierre en croix, Pie IX dit un jour : « Voilà mon portrait. » Des millions de chrétiens comparaient ses tribulations à la passion du Sauveur et voyaient de nouveau le Christ captif et crucifié en son vicaire (1). Jamais pape, jamais homme peut-être, n'a été entouré d'un aussi tendre respect, d'une piété aussi exaltée. Il y avait dans la vénération, dans la dévotion dont il était l'objet quelque chose du culte rendu à un dieu souffrant.

Pour la plupart de ceux qui l'abordaient, Pie IX était un saint : on le révérait, on le priait comme tel. Rome se racontait ses miracles et se répétait ses prophéties ; les pèlerins se disputaient ses reliques, les miettes de son pain, les fils de sa soutane, comme après ses funérailles la paille de son lit funèbre. Pie IX, béatifié, canonisé, jouira bientôt du culte de l'église ; mais, lorsqu'il sera monté sur les autels, quand il recevrait autant d'hommages que le saint Pierre dont la bouche des fidèles a usé le pied de bronze, Pie IX ne serait pas plus honoré, il n'aurait pas de dévots plus fervens et plus convaincus que de son vivant, lorsque dans les loges du Vatican il voyait les pèlerins se presser à ses genoux et couvrir ses mains de leurs baisers.

L.

L'élévation au trône pontifical du cardinal Mastai Ferretti fut pour Rome, pour le conclave même une surprise, presque une déception. On savait peu de chose du nouvel élu, et il y avait peu de chose à en apprendre, rien qui pût faire présager le rôle du souverain ou du pontife. Sauf un voyage d'un ou deux ans au Chili, à la suite d'un vicaire apostolique, le successeur de Grégoire XVI n'avait fait que parcourir régulièrement le *cursus honorum* d'une carrière romaine, tour à tour abbé, prélat, évêque, cardinal. Ce qu'il y avait de plus notable dans cette existence ecclésiastique, c'est qu'elle n'avait point commencé dès l'enfance. Au lieu d'avoir, comme tant de ses compatriotes, grandi sous la soutane, le jeune Mastai ne s'était consacré à l'autel qu'à l'âge d'homme. Ce n'est qu'à vingt-quatre ans, en 1816, qu'il quitta les vêtemens séculiers, ce n'est qu'à vingt-sept ans, en 1819, qu'il dit sa première messe. Sa vocation lui vint de la déception de ses espérances mondaines. Avant de se vouer à l'église, le futur pape avait voulu

(1)

Veggio.

E nel vicario suo Cristo esser catto, ...

(Dante, *Purgatoire*, XX.)

porter les armes et l'uniforme militaire. Une maladie nerveuse, l'épilepsie, dit-on, lui avait fait refuser l'accès de la garde noble; la même infirmité eût pu l'arrêter au seuil des dignités ecclésiastiques, s'il n'eût passé pour avoir été guéri par l'intercession de la Vierge. Un miracle lui avait ainsi ouvert les portes de l'église, dont le Saint-Esprit lui devait inopinément confier la direction.

Ce qui valut la tiare à Pie IX, ce fut la répugnance de la majorité du sacré-collège pour l'impérieux cardinal Lambruschini; ce fut ensuite la pureté de ses mœurs, la sincérité de sa foi, l'aménité de ses manières, puis aussi un certain renom d'humeur libérale ou tolérante, et la douceur que, dans son archevêché de Spolète, il avait montrée aux insurgés de 1831 et aux inculpés politiques. Grégoire XVI laissait l'état pontifical fatigué d'un long régime de compression et travaillé par les idées nouvelles. De tous côtés, parmi les laïques, parmi le clergé même, l'on réclamait un pape disposé aux réformes. Un vague souffle de l'esprit de liberté qui remuait déjà la péninsule avait pénétré jusque dans le conclave. Pie IX fut nommé par réaction contre le régime précédent, sans que personne sût bien ce qu'il était, sans même que la plupart des cardinaux qui lui donnaient leur voix lui crussent de réelles chances de succès.

Le nouveau pape sembla d'abord dépasser les espérances de ceux qui, en Italie et au-delà des monts, attendaient le plus de la papauté. Un de ses premiers actes fut une amnistie générale pour les condamnés politiques que Grégoire XVI tenait incarcérés dans ses prisons ou exilés à l'étranger. L'amnistie fit d'autant plus de bruit à Rome et en Italie qu'on la savait combattue par l'Autriche, alors omnipotente dans toute la péninsule. A cet acte spontané du nouveau pontife, ce fut des Alpes à l'Etna un délire d'enthousiasme. Les plus hardies espérances se donnèrent subitement carrière. L'Italie crut avoir trouvé un pape italien et libéral. Pour un homme naturellement enclin à la confiance et à l'optimisme, naturellement ouvert aux émotions généreuses, cette allégresse de toute une nation était le plus pressant des aiguillons.

Pie IX entendit le cri de réforme qui en 1847 résonnait à Rome comme à Paris. Tout était à refaire dans l'état romain. En restaurant la souveraineté pontificale, Pie VII et ses successeurs avaient rétabli tout ce qui, dans l'ancienne constitution, convenait au despotisme ou à la centralisation et pris garde de relever les anciens vestiges des libertés locales effacées par la révolution et par Napoléon. Pie IX rendit aux provinces des assemblées provinciales, à Rome une municipalité; il ouvrit aux laïques l'accès de l'administration, il relâcha les liens de la presse, il institua une *consulte*, un

conseil d'état, un conseil des ministres, en attendant une constitution. Toutes ces réformes se succédaient coup sur coup et pour la plupart avant l'explosion de février 1848. L'Europe était étonnée, catholiques ou hétérodoxes, les puissances félicitaient à l'envi le pontife réformateur. L'Italie était émerveillée, c'était du saint-siège que lui venait l'initiative des réformes et des libertés civiles, c'était du saint-siège que semblait devoir venir le signal de l'émancipation nationale. La péninsule avait enfin rencontré un prince italien, et ce prince était le pape. La papauté, réduite depuis des années, depuis des siècles, à un rôle si modeste, semblait retrouver tout d'un coup le prestige des plus grandes époques du moyen âge.

Un tel spectacle avait quelque chose d'insolite qui troublait les regards et les idées. L'enthousiasme public, échauffé par les premiers actes du nouveau pontife, osait tout se promettre d'un règne si bien commencé. Du nord au midi, le nom de Pie IX devint le signe de ralliement des patriotes et comme le mot d'ordre de l'Italie entière; c'était aux cris de *vive Pie IX!* que le peuple réclamait de ses princes des réformes et des libertés, que la péninsule affirmait d'avance son indépendance et son unité. A Naples, à Florence, à Turin, à Milan, à Venise, les femmes portaient les couleurs du pape, le peuple chantait l'hymne de Pie IX comme un défi à l'Autriche; le successeur de Grégoire XVI était la première idole de cette Italie en quête d'un nom à glorifier et d'un chef à suivre. Le pape qui devait être deux fois détrôné par la révolution italienne en fut d'abord le coryphée et le drapeau.

Était-ce par complaisance pour les acclamations populaires que le chef de l'église s'était jeté dans une politique si nouvelle pour le saint-siège et si peu conforme à tout le reste de son règne? Assurément non; quelque sensible qu'il fût aux applaudissemens de l'Italie, Pie IX avait des mobiles plus élevés ou plus en rapport avec sa dignité. Les deux premières années de son pontificat ne sont pas si difficiles à concilier avec les trente années suivantes qu'il le semble au premier aspect. En cédant au double courant libéral et national, Pie IX cédait d'abord à l'entraînement d'une âme avide d'émotion et de sympathie, si ce n'est d'admiration et de gloire. Le pape était de ces hommes qui, se voyant portés au faite des grandeurs, se croient appelés à faire quelque chose de grand. Dans tout son règne et à travers tous ses malheurs, jusqu'en son goût du bruit et de l'éclat extérieur, jusqu'en d'apparences futilités, on sent la même conviction, la même aspiration. C'était un souverain pontife qui devait immortaliser son pontificat; la manière inattendue dont le ciel l'avait élevé sur la chaire de saint Pierre le persuadait qu'il était destiné à lui rendre un nouveau lustre.

Pie IX devait être un grand pape ; avant d'être un convocateur de conciles et un proclamateur de dogmes, il tenta d'être un grand prince, il rêva d'être un réformateur civil, un initiateur national.

Et ce n'était là ni ambition mondaine ni naïf entraînement d'un noble cœur. Cette gloire du prince et du réformateur, Pie IX ne la convoitait que pour en faire honneur à la papauté. C'était une couronne neuve dont il voulait, aux yeux de l'Italie et du monde, relever la vieille tiare romaine. Ces premiers actes du généreux pontife partaient de la même impulsion que les résolutions les plus opposées de son règne. Dans ses réformes civiles, dans ses velléités italiennes, Pie IX obéissait au même mobile que plus tard dans ses attaques contre l'Italie, dans sa condamnation du libéralisme. Ce qu'il avait en vue, c'était la glorification de la chaire de saint Pierre.

C'était en effet un grand rôle qui semblait s'offrir à la papauté vers 1848, un rôle auquel l'appelaient depuis longtemps les souffrances et les prières de l'Italie, et qui était digne de tenter Rome. Un pape libéral, devenant le promoteur de l'indépendance italienne et le chef reconnu des princes et des peuples de la péninsule, c'était l'espoir de tous ceux qui, au sud des Alpes, souhaitaient passionnément de concilier le patriotisme et la religion ; c'était la vieille idée guelfe, alors rajeunie et prêchée par une école nombreuse, éloquente, influente. Si Pie IX n'a jamais adopté toutes les brillantes visions de Gioberti et des néo-guelfes, il en a certainement subi le charme. Par son attitude et ses paroles, il a fomenté dans la nation cette noble chimère, il lui a fait prendre corps. Comment du reste s'étonner qu'à un certain moment un pape ait vaguement caressé ces beaux songes qui, en tirant la papauté de l'effacement politique où elle languissait depuis plus de deux siècles, ouvraient devant elle de magnifiques perspectives de puissance et de popularité ? C'était sur cette route, depuis si longtemps abandonnée, que l'église romaine, alliée aux communes lombardes, avait aux jours des Alexandre III et des Innocent III remporté ses plus beaux triomphes. La papauté ne pouvait-elle donc plus s'appuyer sur les peuples, s'affranchir de la pesante tutelle des gouvernements égoïstes et d'une trompeuse diplomatie ? Ne pouvait-elle conquérir le respect et l'admiration de toutes les nations civilisées en méritant l'amour et la gratitude de l'Italie ? Si c'était là pour le saint-siège la voie la plus dangereuse, c'était assurément la plus glorieuse. Contrairement à toutes les apparences, on eût même pu dire que, pour la royauté pontificale, cette voie semée de périls était la seule voie de salut. La politique téméraire que Pie IX s'est depuis tant reprochée était en réalité pour les papes la seule chance de sauver

leur souveraineté temporelle, en la réconciliant avec les aspirations nationales de leur peuple, avec les aspirations libérales du siècle. Sur ce point, les néo-guelfes voyaient juste : la papauté ne pouvait conserver de couronne terrestre qu'en en faisant pour l'Italie un gage d'indépendance. Il n'y avait pas de milieu entre l'extension de l'influence politique de la papauté sur l'Italie entière ou l'amantissement du petit état romain par la résurrection nationale de la péninsule.

La première politique de Pie IX n'était donc ni aussi inconsidérée ni aussi intempestive qu'elle a pu le paraître depuis. C'est la seule fois qu'un pape ait essayé d'accommoder la souveraineté pontificale aux nouvelles conditions de l'Europe, et c'était manifestement la dernière fois qu'une pareille tentative pût être faite. Par malheur pour la papauté, cette tardive et suprême expérience ne pouvait plus réussir. Quand l'idée guelfe d'un pape patriote n'aurait pas porté en soi le germe d'une irrémissible contradiction, l'église romaine s'était déjà trop isolée des peuples, elle s'était trop enfoncée dans l'absolutisme, pour se laisser rejeter tout à coup sur des routes nouvelles. Avec toutes ses vertus, Pie IX lui-même était l'homme le moins capable d'accomplir une telle révolution ; il y eût fallu l'énergie d'un Grégoire VII, à tout le moins l'audace d'un Jules II. Un pape d'un cœur plus généreux que hardi, d'un esprit plus droit que ferme, d'un caractère plus entreprenant que résolu, devait être arrêté dès les premiers pas, par ses doutes, par ses déboires, par ses scrupules. Un tel homme devait se buter aux obstacles accumulés devant lui, et après quelques tergiversations retomber las et découragé dans la politique traditionnelle. Tous les efforts de Pie IX pour adapter à l'esprit nouveau la vieille monarchie pontificale devaient seulement le convaincre de l'impossibilité d'une telle adaptation.

L'illusion du pape et de l'Italie fut de courte durée. La révolution de février 1848 ne fit que précipiter le cours naturel des événements, et acculer plus rapidement le pape à l'impasse où il devait se retourner contre ses admirateurs de la veille. Le 14 mars, Pie IX accordait à ses états une constitution. Il était déjà permis de douter que le pouvoir théocratique du vicaire du Christ se pût plier au gouvernement des chambres. Ce n'était pas là cependant la plus grande difficulté. A Rome comme dans toute l'Italie, la révolution de 1848 poursuivait moins des libertés politiques que l'indépendance nationale ; ce que le peuple italien réclamait de ses princes, c'était avant tout des armes contre l'Autriche. Là fut l'écueil du libéralisme et de la popularité de Pie IX.

Charles-Albert avec ses Piémontais était entré en Lombardie,

Rome et l'Italie demandaient au successeur d'Alexandre III et de Jules II de bénir la guerre libératrice, et de se joindre aux défenseurs de la commune patrie. Déjà depuis longtemps les manifestations belliqueuses se succédaient à Rome et dans les principales villes de province. L'Autriche, en occupant Ferrare, en levant dans les villes de l'état romain des contributions de guerre, avait depuis plusieurs mois donné à la cour de Rome le plus juste des griefs. Pie IX semble avoir ressenti en prince et en Italien l'outrage fait à sa souveraineté, il avait protesté, envoyé des notes en Autriche, distribué des armes à ses sujets, laissé enrôler des volontaires. Les troupes pontificales étaient même parties pour la frontière, mais, quand le général Durando fut aux confins du territoire autrichien, la cour de Rome lui interdit d'y entrer. Le 29 avril, le pape annonçait dans une allocution que le vicaire d'un Dieu de paix ne pouvait faire la guerre et que le père commun des fidèles embrassait d'un égal amour tous les peuples chrétiens. Ce dénouement était à prévoir, ce n'en fut pas moins dans toute la péninsule une immense déception. Le charme était rompu ; l'Italie, désenchantée, ne vit bientôt plus dans le trône pontifical qu'un obstacle à sa libération.

Il n'est pas besoin d'expliquer les incertitudes, les anxiétés, les inconséquences, les contradictions de Pie IX ; l'hybride souveraineté romaine l'y condamnait. Dans le pape-roi, il y avait deux hommes, le prince et le prêtre, le chef d'état et le chef de l'église. Ces deux personnages, la révolution les mettait aux prises. La mission nationale du prince italien était en conflit avec la vocation cosmopolite du vicaire du Christ ; le pape avait à choisir entre ses devoirs de souverain temporel et ses obligations de pasteur des âmes. La répulsion des deux pouvoirs si longtemps confondus dans la même personne ne pouvait manquer d'éclater, en un siècle qui demandait au prince d'être toujours patriote et au pontife d'être toujours ecclésiastique. L'une des deux fonctions devait dominer, subjuguier l'autre : dans cette lutte entre les deux caractères dont il était revêtu, Pie IX pouvait-il hésiter longtemps ? Le chef de la catholicité devait naturellement l'emporter sur le petit souverain de Rome. Le bras du prince se trouva paralysé par les lourds vêtements du pontife. Le pape était tenu de sacrifier les intérêts de son petit état et de sa patrie terrestre aux intérêts sacrés de l'église et du saint-siège.

En refusant de déclarer la guerre aux ennemis de l'Italie, Pie IX n'avait fait qu'obéir à sa conscience et à son devoir de père des fidèles. Certes il lui en coûta de tromper les espérances de son peuple, et de renoncer aux grands rêves conçus en son nom. En réalité, Pie IX n'était pas libre ; aux reproches des hommes qui

l'acclamaient la veille, il eût déjà pu répondre par un *non possumus*. Tous ses efforts, toute sa bonne volonté, tout son patriotisme personnel, n'avaient fait que manifester à tous les yeux l'impossibilité pour un pape d'être un souverain comme un autre, maître de n'avoir pour règle de conduite que le bien de son état, que les aspirations de ses sujets. L'utopie guelfe s'était montrée irréalisable, ce n'était qu'une réminiscence du moyen âge déplacée dans notre civilisation, un reste suranné d'une époque de confusion entre les deux pouvoirs, entre les devoirs du prince et du prêtre, entre les droits de la crosse et de l'épée.

Il fallait que la désillusion fût complète pour la papauté comme pour Rome et l'Italie. Le pape ne pouvait être un souverain national : pouvait-il être un souverain constitutionnel ? Pie IX voulut continuer l'expérience en dépit de l'agitation révolutionnaire et du mécontentement de ses sujets, irrités du rappel des troupes romaines. Pour cette tâche ingrate, le pape eut en vain le concours du sage Rossi, Italien d'origine, Français d'adoption, et la veille encore ambassadeur de France à Rome. A une époque où les regards des Romains, comme ceux de tous les Italiens, étaient tournés vers les rives du Tessin et du Pô, Pie IX et son ministre avaient l'air de vouloir les ramener sur Rome et les renfermer dans l'étroit horizon des états de l'église. Alors que l'opinion ne voyait de salut pour l'Italie que dans une alliance intime avec le Piémont, Rossi, déjà effrayé de l'hégémonie piémontaise, paraissait chercher un point d'appui auprès des Bourbons de Naples. C'était aller au-devant des soupçons et s'exposer à être emporté par la révolution dont on prétendait changer le cours. Le 15 novembre, Rossi tombait sous le poignard d'un inconnu, au seuil de l'assemblée législative, dont il venait ouvrir la session. Rossi mort, les manifestations armées se pressaient aux portes du Quirinal, réclamant la guerre de l'indépendance, les canons destinés à l'Autriche étaient braqués contre la garde pontificale, le pape, assiégé dans son palais, acceptait des ministres dévoués à la politique populaire et recueillait avec tristesse les derniers applaudissemens de la foule. Son cœur était ulcéré, ses illusions évanouies ; il n'était plus que le prisonnier de la révolution, dont un instant il avait paru le prophète. Huit jours après, Pie IX déguisé fuyait sa capitale, et de Gaëte, où il s'était réfugié, le pape qui avait éveillé tant d'espérances en Italie appelait sur Rome les armes de l'Autriche, de l'Espagne et de la France.

Du faite de la popularité, Pie IX était en quelques mois tombé dans l'exil. Après une telle expérience, on comprend qu'il eût pour jamais renoncé à sa première politique, et abjuré tout projet de parlement romain et de fédération italienne. Avec l'humilité du

chrétien, le pape se rendit aux leçons de la Providence et aux conseils de son entourage; il se dit, lui aussi, que la papauté ne pouvait être ni italienne ni constitutionnelle. Quand les troupes de la France et de l'Autriche l'eurent rétabli dans son royaume terrestre, il eut garde de reprendre l'œuvre de ses premières années, il eut garde de rendre à ses sujets une constitution, des ministres responsables, une administration laïque. Le gouvernement français, qui le maintenait sur le trône à l'ombre du drapeau tricolore, eut beau pendant vingt ans lui demander des réformes, Pie IX avait compris qu'entre la souveraineté ecclésiastique et l'esprit moderne il n'y avait ni alliance ni compromis possible. Et lorsqu'en 1859 les armées françaises vinrent affranchir l'Italie, quand, après Villafranca, Napoléon III offrit à Pie IX la présidence d'une confédération italienne, le pape, qui semblait inopinément libre de réaliser les rêves les plus hardis de ses premières années, n'y voulut voir qu'un leurre et un piège. Il ne restait rien du Pie IX libéral de 1847, le souverain restauré était devenu le plus ardent adversaire des utopies qu'il avait eu l'imprudence d'encourager. Du jour où il eut éprouvé que le libéralisme était irréconciliable avec les intérêts du saint-siège, Pie IX en devint l'irréconciliable ennemi. Il lui fit une guerre personnelle, et d'autant plus acharnée que plus confiantes et plus naïves avaient été ses premières illusions, plus amer son désenchantement. Dans ce combat de trente années, Pie IX porta les rancunes des espérances trompées, les ressentimens d'un esprit déçu, l'indignation d'un cœur blessé.

II.

Entre Pie IX et les libéraux, entre la péninsule et le saint-siège, la mutuelle confiance des premières années n'était qu'un malentendu. Le pape et l'Italie furent tous deux désabusés en même temps; d'un côté comme de l'autre 1848, avait dissipé les derniers rêves guelfes. Les vers de Dante maudissant l'accouplement de la crosse et de l'épée étaient revenus à la mémoire des patriotes comme une sentence irrévocable. Entre le pape-roi tant acclamé de la péninsule et l'Italie naguère bénie par le pontife, tout lien était brisé. Ce qui pour l'un était protection était oppression pour l'autre. Si Pie IX put encore régner vingt ans dans Rome, ce fut à l'abri des baïonnettes françaises. En rompant définitivement avec l'esprit national, la monarchie ecclésiastique avait à jamais perdu tout point d'appui, toute base dans ses propres états: elle ne reposait plus sur le sol. Pour la rétablir il avait fallu une intervention étrangère, pour la maintenir il fallait une occupation étrangère.

C'était la condamnation de la royauté papale. Le jour allait venir où, abandonné à lui-même, ce trône incapable de se soutenir seul devait s'effondrer.

Le destin de Pie IX a été d'assister à la chute du pouvoir temporel des papes. Ce fut pour sa noble vieillesse une peine d'autant plus cuisante qu'il comprenait moins les causes de cette fatale disparition d'une royauté séculaire, et qu'il se pouvait reprocher d'en avoir par ses imprudences accéléré la fin. Comment s'étonner qu'un prêtre d'un esprit plus élevé qu'étendu n'ait su ni prévoir une telle chute ni s'y résigner ? Il est aisé de regretter qu'au lieu de se la laisser arracher du front, la papauté n'ait pas de sa main rejeté cette couronne terrestre comme un ornement suranné. Un tel sacrifice eût demandé autre chose que de la générosité, il exigeait une intelligence des temps, une hardiesse de vues, que l'on ne saurait raisonnablement attendre de l'église et de l'éducation ecclésiastique. Pie IX, croyant convaincu, était sincèrement persuadé que la chaire de saint Pierre ne pouvait être libre qu'appuyée sur un trône. Il ne voyait pas que ce trône chancelant, et déjà plusieurs fois renversé, au lieu d'être le soutien du siège apostolique, en était lui-même soutenu. Il ne voyait pas que dans l'Europe moderne, au milieu des grands états militaires, un petit état de troisième ou quatrième ordre, un mince royaume de 3 millions d'habitans, ne lui pouvait plus guère donner ni force ni indépendance effective. Le vieux pape ne voyait qu'une chose, c'est qu'en perdant ses états temporels la papauté perdait une dignité, et la tiare une couronne ; c'est qu'en cessant d'être souverain le chef de l'église, la source légitime de toute autorité sur la terre, deviendrait le sujet d'un prince ou d'un peuple. Une telle sujétion révoltait son orgueil de pontife et sa foi de maître des âmes. C'était pour l'église une spoliation, pour la papauté une déchéance, que le Dieu dont il se sentait le vicaire ne pouvait tolérer. Aussi a-t-il cru faire son devoir en mettant au service de cette royauté terrestre toutes ses forces personnelles et toute sa puissance spirituelle, « ne cessant pas un jour de lutter pour le patrimoine de l'église, ne cédant le terrain que contraint par la violence, et, quand il ne lui restait plus d'autres armes, combattant avec la voix, les exhortations et la prière (1). »

Est-il vrai que pour un chef religieux il ne puisse y avoir d'indépendance que dans la souveraineté ? A prendre une telle maxime à la lettre, la pensée et la parole humaines ne sauraient être libres que sur le trône. Peut-être une telle conception n'est-elle qu'une notion d'un autre âge, un souvenir de l'époque de violences et de

(1) Allocution consistoriale du 12 mars 1877.

guerres intestines, où pour les personnes et les idées il n'y avait de sécurité que dans les murs d'un château-fort. La souveraineté pouvait alors être pour les papes un refuge indispensable, bien qu'en ces siècles de désordre un tel abri les ait souvent fort mal protégés; en notre siècle de révolutions et d'émeutes populaires il pouvait encore moins les défendre. Pie VI, Pie VII, Pie IX lui-même, avaient éprouvé combien cet abri était devenu précaire. Quel qu'en fût le peu d'efficacité, la papauté ne s'en pouvait voir priver sans trouble ni regrets. En cessant d'habiter dans un état fait pour elle et à son seul usage, la papauté a échangé une demeure séculaire, qui était sienne, contre un logement chez autrui; elle a pour ainsi dire cessé d'être propriétaire de sa maison, et obligée d'y vivre à côté d'étrangers, elle ne s'y trouve plus chez elle. Il lui faut transformer ses habitudes, renoncer à ses aises, se plier à des conditions d'existence nouvelles. Pour être inévitable, pour être dans l'ordre naturel des choses, l'abolition du pouvoir temporel n'en est pas moins pour la papauté et l'église une révolution dont on ne peut encore mesurer toutes les conséquences.

Personne ne saurait donc s'étonner de la ténacité avec laquelle Pie IX a défendu ses droits de souverain. Pendant trente ans, pendant vingt ans surtout, cette chétive couronne terrestre a été la grande préoccupation de Pie IX, de l'épiscopat, de l'église entière. Cette défense obstinée du pouvoir temporel en a pour l'église rendu la perte plus sensible, plus douloureuse, plus dommageable. Pie IX s'était tellement attaché, tellement cramponné à son trône, qu'en se le laissant arracher, la papauté en a éprouvé un déchiement dont elle saignera longtemps. La grandeur de sa défaite doit se mesurer à l'opiniâtreté de sa résistance. Quelle levée de boucliers n'a pas été faite! que de combattans de toute sorte appelés à la rescousse, prêtres et laïques, libéraux, protestans, libres penseurs même! Jamais, depuis la réforme, l'église n'avait entrepris une telle campagne; en 1848, en 1860, après 1870, il y a eu en faveur du trône apostolique une véritable croisade, et les croisés ont été vaincus, Dieu n'a pas entendu la voix de son vicaire. C'est au moment où le ciel l'en laissait dépouiller que dans ses allocutions, dans ses encycliques, dans son *syllabus*, le pape infallible a proclamé la royauté temporelle nécessaire à la liberté de son ministère. Qu'a gagné la chaire de saint Pierre à l'affirmation d'une doctrine qui semblait vouloir défier les faits? Aux yeux du plus grand nombre, la Providence a infligé au pape et à l'épiscopat un démenti que chaque année rend plus manifeste.

Ce qui pour le saint-siège a encore aggravé la portée d'un tel revers, c'est l'objet du combat, l'enjeu de la lutte. Pour quelle cause

Pie IX a-t-il fait mouvoir tous les ressorts de l'église? Ce n'était plus, comme au temps d'Urbain II ou de Clément III, pour la délivrance de la tombe du Christ, c'était pour une couronne terrestre, pour un sceptre temporel. Ce seul fait a pour bien des hommes, pour des nations entières, été un objet de scandale. Le peuple ne comprend guère les idées complexes et les mobiles désintéressés, il entendait mal la théorie ecclésiastique de la souveraineté du pape comme garantie de son indépendance. Le peuple ne voyait qu'une chose: le vicaire de celui qui a dit « mon royaume n'est pas de ce monde » luttant obstinément pour une royauté mondaine. Ce qui chez le noble pontife était dévouement à un devoir de conscience, fidélité du soldat à sa consigne, n'était aux yeux des masses que passion du clergé pour le pouvoir et pour les biens de la terre. C'était comme rempart de sa souveraineté spirituelle que Pie IX défendait sa principauté italienne, et en fait il a compromis cette autorité spirituelle en paraissant la mettre au service d'intérêts temporels.

Ce n'est point tout. En les appelant à ce nouveau combat, Pie IX a exposé à des attaques nouvelles l'épiscopat, le clergé, les catholiques qui ont pris les armes pour cette guerre sainte. En Italie, le prêtre qui a voulu rester fidèle au drapeau pontifical a dû cesser d'être citoyen et a tourné contre lui les passions les plus généreuses du cœur humain. Au nord des Alpes, si le même dilemme ne s'est pas posé devant lui avec la même rigueur, le patriotisme du prêtre, le patriotisme du fidèle, n'en a pas moins été mis en suspicion. En se levant partout comme une milice docile au nom du pape-roi, évêques, prêtres, fidèles, se sont partout fait accuser de tenir plus à la royauté du pape qu'à la grandeur de leur patrie. Les efforts des catholiques en faveur de leur chef leur ont plus que jamais fait jeter le reproche d'être les sujets, d'être les soldats d'un souverain étranger. Les appels de l'épiscopat en faveur du Vatican sont devenus une cause de plus d'ingérence du clergé dans la politique, une raison de plus de défiance des gouvernemens et des peuples vis-à-vis de l'habit ecclésiastique. Que l'on regarde en Italie, en France, en Allemagne, en Autriche, partout on voit la papauté, le clergé, la religion même, compromis par cette longue et âpre campagne en faveur de la royauté papale.

La chute de son pouvoir temporel est ainsi d'autant plus lourdement retombée sur la papauté qu'elle s'est davantage attachée à ses débris. Il semblait que Pie IX eût voulu s'ensevelir sous les ruines de cette royauté périssable, tant il s'obstinait à demeurer assis sur ses décombres. Non content de protester jusqu'au bout contre la sacrilège spoliation de ses droits, il a tout fait pour interdire à l'église la résignation, tout fait pour la lui rendre plus

difficile, plus pénible, plus humiliante. Comme s'il eût voulu faire survivre sa politique à sa personne, Pie IX a d'avance lié ses successeurs, les condamnant, s'ils ne veulent l'imiter, à une sorte de désaveu de sa conduite, de sa doctrine même. Dans sa célèbre allocution consistoriale du 12 mars 1877, le vieux pontife n'a pas craint de déclarer traître à l'église quiconque tenterait une transaction, un accommodement avec les envahisseurs des états ecclésiastiques. Dans cette allocution, qu'on peut regarder comme son testament, et qu'il a pris soin de faire commenter par tout l'épiscopat, le pape a proclamé une dernière fois l'incompatibilité absolue de l'indépendance pontificale et de l'unité italienne. A Rome, a-t-il dit, le chef de l'église ne peut être que souverain ou captif.

Et pour Pie IX ce singulier dilemme n'était pas une métaphore ou une antithèse de rhétorique, c'était un axiome qu'il prenait à la lettre, un principe qu'il prétendait ériger en système. Du 20 septembre 1870 au 7 février 1878, Pie IX n'a point cessé de se considérer comme prisonnier. C'était avec une sincère conviction qu'il s'enfermait dans le Vatican, comme s'il y eût été assiégé par la révolution, et qu'il remettait en honneur le culte des chaînes de saint Pierre, comme si la papauté en fût revenue aux persécutions de Néron ou de Dioclétien. De la part de Pie IX, un tel confinement volontaire se pouvait comprendre. Pour lui personnellement, cette réclusion avait bien des raisons de convenance, mais aux yeux de Pie IX et de son entourage tous ces motifs personnels étaient secondaires. Ce n'était pas le souverain dépossédé qui répugnait à se donner en spectacle à ses sujets de la veille, et à contempler dans les rues de son ancienne capitale les écussons et les drapeaux de l'usurpateur ; c'était le pontife, le vicaire du Christ, qui refusait d'exposer ses yeux au scandale du dehors, de voir la ville des apôtres profanée par la liberté des cultes et la liberté de penser, souillée par les prédications des hérétiques et des révolutionnaires. La réclusion de Pie IX était avant tout une protestation contre la sécularisation de la Jérusalem catholique.

En demeurant plus de sept ans confiné au fond du Vatican, en mettant fin aux solennelles cérémonies de l'église romaine, le dernier pape-roi a voulu créer une tradition, il a voulu imposer à la papauté un deuil dont le relèvement de la royauté pontificale pouvait seul marquer la fin. Désormais, au lieu d'un pape souverain, il ne devait y avoir à Rome qu'un pape captif : le vicaire du Christ ne devait franchir le seuil du Vatican que pour remonter sur le trône. En attendant cette chimérique restauration, Pie IX n'a laissé à ses successeurs d'autre choix que de paraître le démentir, s'ils ne suivent pas son exemple, ou, s'ils le suivent, de devenir à la

longue une sorte de grand lama, invisible aux profanes et relégué au fond d'un palais comme une idole vivante au fond d'un temple. Voilà l'alternative où, par sa réclusion et par ses discours, Pie IX a placé ses successeurs, à moins qu'ils ne veuillent entreprendre un exode à travers le monde, et chercher, sous quelque autre gouvernement et sous quelque autre sujétion, la liberté qu'ils croient ne pouvoir trouver dans l'Italie unifiée.

III.

Le pape peut-il être libre dans l'Italie nouvelle ou dans tout autre état moderne ? Il faut à ce sujet se garder de confondre la liberté de l'église et la liberté de son chef, l'indépendance du clergé et l'indépendance de la papauté. Ce sont là deux choses qui, bien que naturellement rattachées l'une à l'autre, ne sont pas absolument enchaînées et inséparables. L'Italie, par exemple, a, comme l'Espagne, comme le Portugal, aboli chez elle les corporations religieuses ; c'est là une mesure pénible pour le pape, atteignant même, si l'on veut, la liberté de l'église, non la liberté personnelle de son chef. Or la plupart des griefs de Pie IX et du clergé contre le gouvernement italien étaient des griefs de cet ordre, comme le pape en peut avoir vis-à-vis des états où il n'a point sa résidence. Un catholique peut regretter des lois de ce genre, il ne saurait les présenter comme un obstacle à la liberté du souverain pontife dans ses rapports avec le monde chrétien, dans l'exercice de sa fonction cosmopolite.

De tous les faits si énergiquement reprochés à l'Italie par le vieux pape, les uns n'étaient qu'une conséquence de la sécularisation de l'état romain, les autres qu'une suite de la lutte engagée par la papauté contre la monarchie italienne. Pie IX n'a, depuis 1860, cessé de se regarder comme en guerre ouverte avec l'Italie, et d'user vis-à-vis d'elle de tous les droits de la guerre. Le gouvernement italien avait beau protester de ses sentimens pacifiques à l'égard du Vatican, il n'en pouvait recevoir tous les coups sans chercher à les parer, si ce n'est à les rendre. On a dit parfois que l'Italie n'avait pas scrupuleusement appliqué la belle formule empruntée par Cavour à Montalembert : « l'église libre dans l'état libre. » On a oublié qu'en se déclarant l'ennemi irréconciliable de l'Italie, Pie IX exposait l'église aux représailles de l'état.

Dans cette lutte si vivement poussée d'un côté, et de l'autre si manifestement soutenue à contre-cœur, l'Italie est toujours restée sur la défensive, mettant son honneur à ne pas entraver la liberté du pontife qui lui cherchait partout des ennemis. Si Pie IX pouvait se

dire captif, il n'a jamais pu dire que sa parole le fût. Jamais pape n'a communiqué plus librement avec les fidèles; jamais encycliques, brefs ou allocutions ne sont plus aisément sortis du Vatican. La mort même de Pie IX a démenté la vanité des craintes des catholiques. Jamais interrègne pontifical n'a été plus tranquille, jamais conclave plus libre que celui de 1878, élection plus régulière que celle de Léon XIII. La mort de Pie IX, tant appréhendée de certains fidèles, n'a donné lieu à aucun schisme. On ne peut plus dire que le pouvoir temporel des papes était nécessaire à l'unité de l'église et que sans la souveraineté pontificale la grande communauté catholique se briserait en petites églises nationales.

Les sept années de captivité de Pie IX ont montré à tous qu'un pape pouvait demeurer souverain pontife en cessant d'être prince temporel. La même capitale a pu contenir un pape et un roi. On raconte que, lors du séjour de Garibaldi à Rome, quelques années après l'occupation italienne, Pie IX dit à l'un de ses familiers : « L'on affirmait que nous ne pouvions être deux dans Rome, maintenant nous voilà trois. » Cette spirituelle saillie était une sorte d'aveu; les mœurs modernes permettent de ces rapprochemens, de ces voisinages, qui eussent semblé impossibles autrefois. Le Vatican et le Quirinal ont pu du vivant de Pie IX et de Victor-Emmanuel avoir chacun leur cour et leurs solennités rivales, de même qu'après la mort du pape et du roi la foule se portait du cercueil pontifical de Saint-Pierre au cercueil royal du Panthéon. Parfois les fêtes de l'église et les fêtes de l'état sont tombées le même jour sans que de cette coïncidence il soit sorti aucun conflit. On a vu Pie IX célébrer au Vatican le jubilé semi-séculaire de son épiscopat le jour même où l'Italie célébrait au Capitole le glorieux anniversaire de son statut national. S'il est une ville où de tels rapprochemens peuvent ne pas étonner, c'est assurément Rome, la ville des contrastes, où partout les monumens du paganisme touchent aux monumens du christianisme, sans que ni les césars ni les papes la puissent entièrement revendiquer.

Pie IX s'est chargé de montrer tout ce que peut être la liberté d'un pape dépouillé de la royauté. Quel souverain pontife a jamais reçu autant de députations, autant de pèlerins, autant d'hommages de toute sorte, que Pie IX depuis sa réclusion dans le Vatican? Quel pape a jamais eu un langage aussi impétueux, aussi indépendant de toute considération humaine? C'est depuis la spoliation de 1870 que, donnant libre cours à sa pathétique et vibrante éloquence, Pie IX s'est transformé en une sorte de tribun de l'église, dénonçant au monde les souverains, les gouvernemens, les peuples, et, par l'audace de ses invectives et de ses comparaisons bibliques, rappelant

les prophètes les plus hardis d'Israël. C'est alors qu'avec une ardeur qui ne s'éteignait pas, et une voix qui ne tombait point, ce vieillard détrôné a pendant des années tonné contre les persécuteurs et les usurpateurs, contre les Attila et les Achab modernes, refaisant presque chaque jour le même discours, avec la même verve et la même vigueur, avec une fécondité inépuisable et un zèle toujours nouveau.

D'où venait au pape octogénaire cette véhémence jusque-là inconnue, cette hardiesse dégagée de toute crainte terrestre? Elle lui venait de ses malheurs, de sa spoliation, de son affranchissement de tout lien temporel. Une fois privé de ses états, Pie IX parlait avec la liberté de l'homme qui n'a plus rien à perdre. Certes ce n'est pas un souverain obligé de ménager les princes et les gouvernemens étrangers qui eût poussé aussi loin la liberté de la parole et de l'invective. Roi, le pape était contenu par les convenances diplomatiques, par l'étiquette, par les intérêts mêmes de ses états, roi, il était contraint d'être politique. Détrôné, Pie IX pouvait s'abandonner aux emportemens de son indignation. Il s'est ainsi trouvé qu'au lieu de diminuer la liberté de son langage, la déchéance temporelle l'a étendue.

La souveraineté romaine était pour le chef de l'église une entrave ou un frein autant qu'une garantie. La longue traîne du manteau royal dont la papauté était affublée permettait de l'atteindre et de la saisir. Tous les princes qui jadis ont eu maille à partir avec Rome, les empereurs de la maison de Franconie ou les Hohenstauffen, les Charles-Quint ou les Louis XIV, le savaient bien, c'était par ses états qu'on pouvait prendre le saint-siège. Le pouvoir temporel était le point vulnérable de la papauté; une fois redevenue puissance toute spirituelle, elle offre bien moins de prise à la force matérielle, elle est devenue insaisissable, devenue invulnérable. C'est là peut-être la principale conséquence de l'abrogation de la royauté pontificale, une conséquence que n'avaient prévue ni les amis ni les adversaires du saint-siège. Contre un pape sans états, les puissances étrangères n'ont aucun moyen de recours, aucun moyen coercitif; contre lui, l'état même où il réside n'a d'autre action qu'une violence sur sa personne, c'est-à-dire ce qui répugne le plus à nos mœurs, ce qui de nos jours, en temps régulier du moins, est le plus malaisé.

Cette liberté de parole, la plus grande que les papes aient jamais connue, Pie IX la devait moins aux lois et à la sagesse de l'Italie qu'aux convenances sociales, aux nécessités politiques, et à ce libéralisme si souvent condamné par l'impétueux pontife. L'Italie peut modifier, peut abroger ses lois, elle ne saurait changer entièrement d'attitude vis-à-vis de la papauté. Pie IX a vécu sept années sous

l'odieuse protection de la *loi des garanties*. Par cette loi, toujours respectée de son gouvernement, l'Italie reconnaît au pape le caractère de souverain et lui assure le bénéfice de l'inviolabilité et de l'irresponsabilité. Cette souveraineté n'est ni une fiction ni encore moins une dérision, elle n'est même pas toute personnelle et extra-territoriale, elle s'étend au palais habité par le souverain pontife. Le Vatican est dans le royaume d'Italie comme une enclave, comme un Saint-Marin ou un Monaco ecclésiastique; les soldats italiens, la police italienne, s'arrêtent à ses portes. Le pape seul y règne, Pie IX y avait ses gardes, ses gendarmes, comme il y avait sa cour et ses ministres, comme il avait ses ambassadeurs accrédités près de sa personne. Rome et un jardin, demandait jadis pour le pape certain publiciste inspiré de Napoléon III; un palais et un jardin, voilà ce que l'Italie a laissé à la papauté. C'est aujourd'hui le seul royaume qui lui puisse rester, un royaume où elle n'a que des sujets volontaires.

Cette souveraineté reconnue à Pie IX et à ses successeurs par l'Italie eût pu être sanctionnée par l'Europe. En 1870, le cabinet italien eût été heureux de voir à ce prix l'occupation de Rome confirmée par les puissances et acceptée du saint-siège. Pie IX ne l'a pas voulu, le *non possumus* ne lui permettait pas de donner à la papauté cette sécurité. La loi des garanties n'a ni la sanction des puissances ni l'agrément du saint-siège; ce n'est ni une convention internationale engageant l'Italie vis-à-vis de l'étranger, ni un concordat liant le gouvernement italien vis-à-vis de la papauté. Ce n'est qu'une loi d'ordre intérieur qui peut être abrogée comme elle a été votée. Au lieu d'un inconvénient, ce défaut de consécration internationale est peut-être en réalité un avantage pour tous, pour l'Italie, pour l'Europe, pour l'église même. La loi des garanties eût reposé sur une convention diplomatique que la question romaine fût toujours demeurée ouverte, au grand embarras de l'Italie, au détriment de la paix intérieure des états catholiques, au grand dommage de l'église même, qui dans un tel traité n'eût vu qu'une porte à l'intervention étrangère. Dans la situation actuelle, au contraire, il n'y a pas de terrain légal pour une intervention, il n'y a plus pour la diplomatie de question romaine. Tout ce que pourrait désormais en faveur du pape un pays catholique, ce serait de lui offrir l'hospitalité, et, si faire se peut, une liberté plus grande que celle dont le saint-siège jouit à Rome.

L'Italie est maîtresse d'abroger la loi des garanties, mais elle n'a rien à gagner à cette abrogation, et le pape n'aurait pas beaucoup à y perdre. Quand on le ramènerait sous le droit commun, ainsi que le demande certain parti, le Vatican recouvrerait la liberté

dans les libertés ordinaires, dans le droit commun. Les embarras, les difficultés seraient moins pour la papauté que pour l'Italie. En refusant au pape la qualité de souverain, le gouvernement italien deviendrait, vis-à-vis de ses nationaux et vis-à-vis de l'étranger, responsable du langage, responsable des faits et gestes du chef de l'église. Avec un pape tel que Pie IX, ce serait là un lourd fardeau. Par là l'Italie se trouverait exposée à une intervention tout aussi importune que celle des gouvernements dévoués à la curie romaine, à l'intervention des cabinets en lutte avec la papauté. Un pape simple particulier, simple sujet, risquerait ainsi d'être plus gênant qu'un pape décoré du titre de souverain. Certes, pour le philosophe ou le juriconsulte, ce peut être une chose contraire à tous les principes et à tous les usages, contraire au droit des gens, qu'une telle souveraineté insaisissable et inviolable, n'ayant vis-à-vis d'autrui que des droits sans devoirs et sans obligations réciproques, protégée contre toutes les conséquences matérielles de ses fautes, sans qu'aucun pouvoir au monde lui puisse demander compte de ses actes (1). N'étant ni souverain effectif ni sujet, le pontife romain est à l'abri de toute revendication armée du dehors, à l'abri de toute poursuite légale du dedans; il est au-dessus du droit public et de la loi. C'est là un privilège nouveau et sans exemple dans l'histoire, un privilège que les adversaires de la papauté peuvent appeler monstrueux et que je dirais exorbitant et anormal, si la papauté n'était elle-même quelque chose d'unique et d'anormal en ce monde. Le Vatican pourra-t-il, saura-t-il conserver une situation qui lui donne tout le bénéfice de la souveraineté sans en avoir les charges et les entraves? Il serait téméraire de l'affirmer; ce que j'oserai dire, c'est que pour l'Italie comme pour tout autre pays, le meilleur moyen de ne pas faire du pape un hôte trop incommode, c'est encore de lui reconnaître la prérogative souveraine.

Cette souveraineté inaccessible, couverte par l'irresponsabilité de l'état où elle s'exerce, paraissait si favorable à l'église que beaucoup d'Italiens ont pu croire que le Vatican ne tarderait pas à se réconcilier avec la monarchie italienne et la loi des garanties. C'était une illusion. Quand elle n'aurait pas été liée par le *non possumus*, la papauté se fût gardée d'acheter au prix d'une transaction les avantages d'une situation dont elle avait presque tous les bénéfices, sans les payer d'aucune concession. Pour s'assurer l'indépendance, Pie IX savait qu'il n'avait pas besoin de traiter, de négocier, il savait que, dans cette Italie par lui condamnée, il était sûr de la

(1) Voyez par exemple Bluntschli : *De la responsabilité et de l'irresponsabilité du pape dans le droit international*, et M. Minghetti : *Stato e chiesa*, p. 206-210.

liberté, et qu'à Rome ou ailleurs toute persécution ou toute apparence de persécution tournerait au profit du saint-siège. Rien ne contraignait Pie IX, rien n'oblige son successeur, à quitter l'abri du *non possumus* pour renoncer aux droits et prétentions du saint-siège. Par une soumission formelle aux faits accomplis, la papauté se donnerait un éclatant démenti sans être certaine de se donner une garantie de plus.

Au début de l'occupation de Rome, quelques Italiens espéraient que les nécessités matérielles amèneraient l'église à composition. On se flattait de prendre le Vatican par la famine, par l'argent : autre illusion et plus grossière que l'autre. La loi des garanties assure au saint-père une dotation de trois millions deux cent mille francs ; en vivant d'aumônes, la papauté touche trois ou quatre fois plus. Le plus magnifique traitement ne peut valoir pour le saint-siège les contributions volontaires des fidèles. Pie IX recevait des dons de tous les diocèses, on pourrait dire de toutes les paroisses du monde catholique. Les pèlerins ne l'abordaient qu'avec un plateau chargé d'or. A cet égard aussi, Pie IX a fondé une tradition : en tendant la main aux fidèles, il a inauguré une opulente dynastie de papes mendians. Sous ce rapport, la chute du pouvoir temporel a été éminemment favorable à la chaire de saint Pierre. A l'origine, ses états italiens lui avaient été donnés comme un moyen d'entretien plutôt encore que comme un moyen d'indépendance, mais dans les derniers temps les états de l'église ne manquaient pas moins à cette mission qu'à l'autre. De 1848 et surtout de 1860 à 1870, au lieu que ce fût le budget du souverain temporel qui subvenait aux dépenses du chef spirituel, c'était plutôt l'inverse ; c'étaient les revenus de source ecclésiastique qui soutenaient les finances obérées du petit état romain, l'administration et l'armée pontificales. En cessant d'être roi, le pape est redevenu riche. Sans lever d'impôts, sans recevoir de secours d'aucun gouvernement, Pie IX avait le moyen de payer leur traitement ou leur retraite aux anciens employés, aux anciens officiers de ses états. Ce chapitre de dépense, dernier legs du pouvoir temporel, diminue chaque année, pour bientôt disparaître. La papauté restera libre alors de disposer de toutes ses ressources au profit de l'église. En continuant à lever, grâce au denier de saint Pierre, une sorte de dîme sur le monde catholique, le saint-siège, exempt de toute charge temporelle, se trouvera mieux pourvu, mieux renté, qu'à aucune époque de l'histoire. Pie IX a déjà, dit-on, laissé à son successeur un capital considérable, une sorte de trésor de l'église, qui grossira de pape en pape. Il faut s'attendre à voir en moins d'un siècle la papauté, tombée à la charité publique, devenir un des

grands capitalistes du globe. Le Vatican est ainsi assuré de l'indépendance que donne la richesse, et les sources de ses revenus sont trop nombreuses et trop profondes pour qu'aucun pouvoir les puisse tarir.

Ce n'est point la pénurie d'argent qui courbera la papauté devant l'Italie nouvelle. Il s'est du reste opéré durant ces dernières années un notable changement dans les vues italiennes. L'état tout comme l'église trouve avantage à garder sa liberté d'action. Si la plupart des politiques italiens désirent toujours la pacification religieuse de la péninsule, il en est peu qui rêvent un accord en règle, et encore moins un traité d'alliance avec le Vatican. Des deux côtés on paraît sentir que les bases d'un traité font défaut, qu'entre l'Italie nouvelle et la papauté il y a bien d'autres questions, bien d'autres dissidences, que la possession de Rome. Les politiques se disent qu'en Italie, plus encore qu'ailleurs, l'état ne saurait devenir l'allié de l'église qu'en s'en faisant le vassal et l'homme lige (1).

L'église sait que, pour cesser d'être en guerre ouverte avec l'état, elle n'a nul besoin de condescendre à une transaction. Des deux côtés, ce qui paraît le plus désirable et le moins malaisé, c'est une trêve tacite, amenant un désarmement simultané sans abandon des droits et prétentions réciproques. Quoi qu'il en soit, la papauté saura bien avec le temps s'accommoder aux faits accomplis, et déjà l'on voit Léon XIII s'écarter doucement des sentiers de Pie IX. Tôt ou tard le Vatican saura sortir des stériles protestations, renoncer à un système d'abstention qui ne nuit qu'à sa cause, et se servir des armes que lui mettent dans la main la constitution du royaume et la liberté. Peut-être un jour verra-t-on les successeurs de Pie IX, à la tête d'un grand parti italien, obliger le Quirinal à compter avec eux, et chercher à tourner au bénéfice de la propagande catholique cette unité italienne maudite par leur prédécesseur. Peut-être la vieille idée guelfe renaîtra-t-elle une dernière fois sous un déguisement démocratique et verra-t-on au *xx*^e siècle un pape populaire travailler à l'avènement d'une république italienne.

Quel que soit l'avenir, l'église est loin d'être encore résignée à sa défaite et réconciliée avec ses nouvelles conditions d'existence. En Italie, plus encore qu'au-delà des monts, ce qu'elle réclame, c'est moins la liberté que le pouvoir, ce qu'elle attend, conformément aux enseignemens de Pie IX, ce n'est pas la paix, c'est le triomphe. Le triomphe de l'église, tel a été depuis une vingtaine d'années le mot

(1) Tout ce que les conciliateurs ecclésiastiques, tels que le père Curci, offrent à la royauté italienne, c'est le rôle de vicaire du pape et de gonfalonier du saint-siège. De pareilles combinaisons sont encore moins du goût du Quirinal que du Vatican. Voyez *Il moderno dissidio tra la Chiesa e lo Stato*.

d'ordre de tous les combats livrés au nom du Vatican, l'espoir et la foi de milliers de prêtres et de millions de fidèles, la promesse d'innombrables prophéties qui, en dépit de continuels démentis, trouvaient toujours créance. Qu'entendait par le triomphe de l'église la foule des âmes qui ne cessait de l'implorer du ciel? C'était d'abord une nouvelle et définitive restauration de la royauté pontificale, c'était ensuite le rétablissement de l'église dans ses droits et privilèges chez tous les peuples ou les états en lutte avec elle. Cette victoire, cette glorification extérieure de l'église et de la papauté, Pie IX n'a jamais cessé d'y croire; il semble même avoir jusqu'à la fin espéré en être le témoin. En tout cas, l'on doutait peu autour de lui que le vénérable pontife ne dût avoir cette suprême consolation. Plus les années s'accumulaient sur sa tête, plus les fidèles le croyaient réservé pour le jour du triomphe, comme autrefois les premiers chrétiens s'étaient persuadés que l'apôtre saint Jean était destiné à voir le règne temporel du Christ. Était-ce pour autre chose que, seul de tous les papes, Pie IX avait miraculeusement dépassé les années de Pierre et fait mentir le *non videbis annos Petri*? Trois semaines encore avant le décès du souverain pontife, la mort prématurée du roi Victor-Emmanuel encourageait une dernière fois les visions et les prophéties fondées sur la vieillesse du pape détrôné.

Le triomphe de l'église, Pie IX l'attendait de chaque révolution, de chaque guerre, de chaque complication européenne. Tout nuage à l'horizon en paraissait le signe. Le Vatican crut y toucher en 1866, en 1870, en 1877; on peut dire que Pie IX a été détrôné au milieu d'une guerre dont il espérait la restitution de ses provinces perdues. Obsédée de cette sorte d'idée fixe, la cour de Rome spéculait sur les combinaisons les plus bizarres, fondant tour à tour ses calculs sur la France, sur l'Autriche, sur l'Angleterre, sur l'Allemagne même. Refaisant l'histoire universelle à la manière de Bossuet, on se représentait à Rome la Providence comme occupée, à travers tous les bouleversements de l'Europe, à machiner la restauration du petit état pontifical et la victoire de l'ultramontanisme. Les déceptions ne dessillaient point les yeux. Pie IX a vécu assez pour voir partout les revers des états ou des partis sur lesquels il avait répandu ses bénédictions, pour être témoin des succès des puissances et des gouvernements qu'il avait chargés de ses anathèmes. Le pape de quatre-vingt-six ans n'a prolongé son existence jusqu'en 1878 que pour assister dans Rome à la paisible transmission de la couronne usurpée par la maison de Savoie, et apprendre, avant de fermer les yeux, la marche victorieuse des Russes sur Constantinople. Aucun de ces coups de la fortune, aucune de ces dures leçons, n'ont entamé

la confiance du vieux pontife et des âmes exaltées par ses enseignemens : Pie IX est mort sans voir la revanche de l'église, Léon XIII en sera témoin. La fameuse prophétie de Malachie ne dit-elle pas du successeur de Pie IX : *lumen in celo*, et le nouveau pape n'a-t-il pas dans ses armes une comète ? Et quand le triomphe ne serait pas pour Léon XIII, il serait pour son successeur, ou pour le successeur de son successeur, car aux yeux des saints le jour du triomphe est certain, et toutes les révélations annoncent qu'il est proche.

C'est une sorte de millénium qu'attend ainsi l'ultramontanisme avec une foi opiniâtre qui rappelle l'attente du second avènement du Christ aux premiers siècles de notre ère. Il est oiseux de se demander si cette confiance dans le triomphe temporel de l'église militante, si cette victoire terrestre d'une cause qui semblait ne devoir triompher qu'aux cieux, est bien d'accord avec la tradition et l'esprit du christianisme. Cette croyance nouvelle a été l'âme et l'inspiration du long pontificat de Pie IX. Une telle foi explique comment le Vatican, jadis si renommé pour sa prudence et sa circonspection, jadis si politique, l'a été si peu dans les dernières années. En vérité, avec un tel dédain des faits et du réel, quand toutes les prévisions étaient fondées sur l'imprévu, quelle place restait à la politique ? Ce n'était guère qu'une stérile agitation ou un manque de foi. Si Pie IX a longtemps gardé près de lui un ministre qui, par ses qualités comme par ses défauts, n'était qu'un politique, Pie IX lui-même ne l'a jamais été. Rien ne lui ressemblait moins que le mondain et sceptique Antonelli. Pie IX, depuis ses déceptions de 1848, a toujours peu compté sur les hommes et les ressorts humains, il a toujours tout espéré d'en haut, attendant sans cesse les apôtres qui devaient arrêter le moderne Attila, ou les anges qui devaient chasser du temple le nouvel Héliodore. Le vénérable pontife et son entourage étaient en proie à une sorte de pieuse infatuation, qui leur faisait prendre plaisir à braver les événemens et l'histoire. Ce penchant à l'illuminisme, cette recrudescence du mysticisme, s'expliquent par les idées et les doctrines en vogue dans le sanctuaire durant ce pontificat de près d'un tiers de siècle. Il suffit d'un coup d'œil sur l'œuvre spirituelle et l'activité ecclésiastique de Pie IX, pour voir par quels sentiers étranges, sur quelles cimes vertigineuses le vieux pape a conduit l'église.

IV.

A partir de 1848, le pontificat de Pie IX n'a été qu'une lutte implacable contre ce qu'on appelle l'esprit moderne. A cet égard, Pie IX ne faisait que reprendre et pousser avec plus de vigueur une

guerre engagée vers le moment de sa naissance. L'ancien pape libéral de 1847 n'était que l'instrument de l'ultramontanisme contemporain, qui lui-même n'est qu'une réaction contre la révolution, dont il reproduit en sens inverse l'ardeur passionnée, les solutions absolues, l'esprit outré. A une religion de foi et d'autorité, la révolution avait voulu substituer une religion nouvelle dont les deux grandes déesses étaient la raison et la liberté. Ce sont là les fausses divinités, encore adorées du siècle, bien qu'aujourd'hui privées d'autels, que Pie IX a voulu renverser. C'est cette nouvelle idolâtrie qu'il a prétendu déraciner et extirper, niant ce qu'elle affirme, affirmant ce qu'elle nie, ravalant ce qu'elle honore, glorifiant ce qu'elle méprise. Tout le règne de Pie IX n'a été qu'une exaltation de l'autorité en face de la liberté moderne, une exaltation du surnaturel contre le rationalisme et le naturalisme contemporains.

Libéralisme et rationalisme, l'un provenant de l'autre et tous deux à la fois cause et effet de la révolution, voilà l'ennemi que Pie IX a poursuivi simultanément, dans ses allocutions et ses encycliques, dans ses réformes ecclésiastiques, dans ses définitions dogmatiques. Contre ce double adversaire, Pie IX a pris intrépidement l'offensive, interdisant toute tentative de pacification avec l'un comme avec l'autre, les pourchassant, les traquant tous deux jusque dans leurs retraites cachées, jusqu'au sein des fidèles et du clergé, les découvrant et les démasquant sous les déguisements en apparence les plus innocents. Dans son zèle à condamner les doctrines ou les hommes suspects de penchant ou de faiblesse pour les erreurs modernes, Pie IX semblait avoir entrepris d'épurer la foi et l'église, sans crainte de rebuter un âge sceptique en heurtant aussi rudement ses habitudes et ses instincts. Pour détourner les peuples des routes périlleuses où la révolution les avait engagés, l'église conduite par Pie IX s'est systématiquement enfoncée dans les sentiers les plus opposés, au risque de n'en pouvoir sortir et de n'être suivie que du petit nombre.

Glorification de l'autorité, exaltation du surnaturel, tels sont les deux mobiles habituels de Pie IX : nous les retrouvons l'un et l'autre dans deux des œuvres qu'il a poursuivies avec le plus de patience et de succès, dans l'extension de la hiérarchie et l'extension de la liturgie romaine. En introduisant au nord des Alpes l'usage du rite romain, comme en restaurant dans les pays hétérodoxes la hiérarchie épiscopale, Pie IX travaillait à resserrer le lien de l'unité catholique, faisait œuvre d'unification et d'assimilation. Quand, malgré les regrets et les efforts d'une partie de notre clergé, il substituait en France la liturgie romaine aux liturgies indigènes,

le rite romain au rite parisien ou lyonnais, Pie IX portait un dernier coup aux traditions de l'église gallicane, en y effaçant dans leurs traces les plus inoffensives tout vestige de vie locale. Peu soucieux de maintenir la variété dans l'unité, le saint-père supprimait dans la plus grande partie de ses vastes états toute différence de rituel, d'usages, de cérémonial, pour n'avoir à ses pieds qu'un troupeau uniforme dans son culte comme dans sa foi.

En cela, Pie IX obéissait aux instincts niveleurs de la centralisation papale; mais il faisait autre chose encore, il restaurait au nord des Alpes le surnaturel, il réhabilitait le légendaire. L'église gallicane des deux derniers siècles s'était permis de limiter le champ du merveilleux chrétien, de trier les légendes des saints, d'en éliminer les miracles les plus bizarres. Selon le mot d'un écrivain ecclésiastique (1), le neveu de Bossuet avait à Troyes châtré la liturgie. Or tout ce que nos évêques ou nos bénédictins des derniers siècles avaient rejeté comme trop mal établi ou trop puéril est rentré dans le bréviaire et dans l'office, sous le couvert de la liturgie romaine. Le domaine du merveilleux, jadis rétréci ou borné par le clergé français, s'est de nouveau démesurément élargi. Ce n'était pas là seulement le triomphe du romantisme religieux. Aux yeux de l'ultramontanisme, l'église gallicane des xvii^e et xviii^e siècles était suspecte de penchans rationalistes; en épurant la liturgie, elle avait voulu faire la part de l'incrédulité et de la critique, comme dans un incendie on fait la part du feu (2). C'était là une faiblesse coupable; en la tolérant plus longtemps, le saint-siège s'en fût rendu complice. Il appartenait à Pie IX de couper court à de tels compromis.

Sous le règne de Pie IX, l'arbre du merveilleux, jadis élagué par la serpe gallicane et taillé à la mode du xviii^e siècle, s'est de nouveau librement épanoui, et jamais les branches n'en ont été plus touffues, les fleurs plus éclatantes, les parfums aussi capiteux. L'atmosphère de la piété catholique est tout imprégnée de ces senteurs enivrantes. Les visions, les prodiges, les légendes, les prophéties du moyen âge ont de nouveau ébloui les yeux ou charmé les oreilles des fidèles. Lourdes, la Salette et tous les récents pèlerinages nous ont fait assister à une recrudescence du merveilleux. En même temps renaissait ou s'introduisait parmi le clergé et les fidèles le goût des petites dévotions et des pratiques minutieuses, avec tous les raffinemens d'une piété affadie qui demandait à la religion une saveur plus relevée. Pie IX avait l'âme tendre, avide d'émotions, ouverte

(1) M^{re} Guérin : *les petits Bollandistes*, introduction.

(2) Voyez à cet égard *l'Année liturgique* de dom Guéranger, abbé de Solesmes.

aux impressions extérieures ; il se plaisait à encourager les dévotions nouvelles, le sacré-cœur, le culte de saint Joseph, et à donner un aliment au mysticisme morbide d'une époque blasée. Sous son règne, le côté sensible et sentimental, le côté féminin du catholicisme, s'est développé de plus en plus au sein d'une société prosaïque, positive et réaliste à l'excès. Ici comme en toute chose, l'on peut dire que le genre de piété fomentée par Pie IX était en opposition avec l'esprit du siècle, et, près des âmes rêveuses et passionnées, près des cœurs froissés par la sécheresse de notre âge, c'est ce qui le plus souvent en a fait le succès.

Il en est de la hiérarchie comme de la liturgie : à cet égard aussi, le sens et la portée de l'œuvre de Pie IX n'ont pas toujours été bien compris. On sait que c'est Pie IX qui a restauré l'épiscopat catholique dans la Grande-Bretagne, en Hollande, aux États-Unis d'Amérique, en Grèce, en Bulgarie. Le pape qui a perdu les états temporels de l'église n'a cessé de travailler à étendre ostensiblement ses états spirituels, à organiser ses nouvelles provinces, à assimiler ses conquêtes ou ses colonies. Un des premiers actes de Pie IX, remonté sur le trône après la révolution de 1848, fut de rétablir la hiérarchie dans la rebelle Angleterre ; une des dernières pensées du pontife définitivement détrôné a été de relever l'épiscopat catholique en Écosse. Les années ont fait oublier le scandale provoqué en Angleterre par l'usurpation du souverain étranger qui, à l'insu de la reine et du parlement, se permettait de découper le sol britannique en diocèses. Jamais pape n'avait encore affirmé aussi hautement la souveraineté pontificale. Le saint-siège assumait, vis-à-vis des peuples et des gouvernemens, un droit dont Pie IX ne s'est pas fait scrupule d'user, à l'égard même des états envers lesquels la cour de Rome était liée par des conventions. C'est ainsi que, pour ériger un diocèse de Genève, le pape rompait avec la confédération helvétique et faisait naître un schisme de plus.

Toutes ces créations de diocèses avaient pour la cour de Rome un autre avantage que de multiplier en apparence le nombre de ses provinces et de ses sujets. En restaurant la hiérarchie dans le domaine séculaire du schisme et de l'hérésie, le saint-siège modifiait insensiblement à son profit la constitution historique et la composition traditionnelle de l'épiscopat. La hiérarchie, ainsi rétablie en dehors des peuples et des gouvernemens, était fort différente de l'ancienne hiérarchie catholique qu'elle prétendait remplacer. L'une était recrutée avec le concours des fidèles, du clergé ou de l'état, l'autre était nommée directement par la cour de Rome ; l'une gardait quelque chose de national, l'autre tenait tout du saint-siège. Lorsqu'en tant de contrées il substituait des évêques aux vicaires

apostoliques, Pie IX ne faisait guère que changer un nom ; évêques, archevêques, patriarches, les chefs des nouveaux diocèses n'étaient, sous un titre comme sous l'autre, que des vicaires du souverain pontife. Avec le nombre des sièges épiscopaux s'accroissait le nombre des sièges à la nomination directe du Vatican, si bien qu'aujourd'hui les évêques choisis avec le concours des gouvernemens et des peuples sont en minorité dans l'épiscopat. Le libéralisme contemporain et la chute même du pouvoir temporel ont indirectement contribué à cette grave révolution, l'Italie nouvelle ayant jusqu'ici abandonné au Vatican le obeix de ses nombreux évêques, tandis que les imprudens avocats de la séparation de l'église et de l'état travaillent à supprimer partout, au profit du césarisme romain, les derniers vestiges de l'élection épiscopale et des libertés ecclésiastiques.

Comme le collège des cardinaux, l'épiscopat catholique n'est déjà plus qu'une émanation de l'autorité pontificale. Les anciens collègues de l'évêque de Rome sont devenus ses délégués. Des intendans ou des préfets ecclésiastiques, de simples administrateurs de diocèses, voilà ce que pour la plupart sont aujourd'hui les évêques catholiques. Le premier concile devait naturellement dévoiler à tous les yeux l'importance d'une telle métamorphose. Avec un épiscopat ainsi transformé, le triomphe de l'infailibilité romaine était assuré d'avance : les évêques des pays les plus libéraux, des pays les moins catholiques, allaient en 1870 se montrer les plus ultramontains. La papauté ne pouvait rassembler cet épiscopat, si différent de l'ancien, sans en obtenir la reconnaissance de toutes ses prétentions. Et de fait, en abdiquant ainsi aux mains du saint-siège, le concile ne faisait au fond que sanctionner le changement survenu dans la constitution intérieure de la hiérarchie. Le siège dont tous les autres recevaient leur autorité, dont toute juridiction découlait, devait être proclamé infailible par ceux qui tenaient tout de lui. Du domaine de la hiérarchie et de la discipline, la centralisation absolutiste devait logiquement passer dans le domaine de la foi et du dogme. C'en était fait de la vieille aristocratie épiscopale, l'église avait virtuellement cessé d'être une monarchie tempérée, pour devenir un empire autocratique.

V.

Le mode de recrutement de l'épiscopat permettait à la papauté de promulguer tel dogme dont il lui paraissait de doter l'église. C'était la plus haute prérogative que pût revendiquer le saint-siège. Un pape comme Pie IX ne pouvait manquer d'en user : il a enrichi

le credo catholique de deux articles de foi. Cela seul était une grande innovation. L'église s'était, depuis des siècles, prudemment abstenue d'allonger le long formulaire de ses croyances. Il semblait qu'à la foi catholique, définitivement fixée par les anciens conciles, il n'y eût plus d'addition à faire; il semblait qu'en face du rationalisme contemporain, Rome eût tout intérêt à ne pas augmenter encore le nombre des vérités qu'elle avait à défendre. Assaillie de tous côtés par le scepticisme, l'église paraissait une armée d'autant plus exposée aux coups de l'ennemi qu'elle lui offrait un front plus étendu. La prudence humaine conseillait à ses chefs de ne pas accroître le nombre des points à occuper, pour concentrer leurs forces sur les positions les plus importantes, mais la prudence humaine était mal venue auprès du pieux pontife. C'était bon pour les sectes protestantes, bon pour les églises séparées, de reculer devant la sape de la critique moderne et de chercher à désarmer le rationalisme en lui sacrifiant un à un les dogmes séculaires de la foi chrétienne; l'église catholique, la véritable épouse du Christ, ne connaît point ces terreurs. Aux doutes ou aux négations du siècle, elle oppose des affirmations plus solennelles et plus catégoriques. A la raison et à la science humaines, se plaignant d'être enfermées par le dogme dans un champ trop borné, Pie IX a répondu en retrécissant l'étroit domaine où il leur était permis de se mouvoir librement.

Ici comme en toute chose, Pie IX se plaisait à braver l'ennemi. Cette disposition belliqueuse éclate davantage, si l'on examine les deux dogmes nouvellement définis; car pour l'église la définition seule est nouvelle, le dogme est ancien. Les deux croyances récemment imposées au monde par Pie IX, l'immaculée-conception de la Vierge et l'infailibilité pontificale, ont, sans en avoir l'air, une véritable affinité, une sorte de parenté. L'un et l'autre dogmes sont un acte de glorification, d'exaltation; à ce titre, tous deux sont également inspirés de l'esprit du catholicisme moderne et reflètent l'âme même du pape qui les a promulgués. Pour la piété de Pie IX comme pour la religion de la plupart des fidèles, c'était un besoin que de glorifier, de magnifier la Vierge, les saints, l'église. Pie IX avait, comme tout le clergé, comme tout le catholicisme contemporain, deux dévotions essentiellement catholiques, le culte de Marie, le culte de l'église, et, pour lui comme pour l'ultramontanisme, l'église se résumait dans la papauté. Aucun pape n'a été plus rempli de sa dignité, aucun n'a plus sincèrement vénéré en sa propre personne la suprême magistrature dont Dieu l'avait revêtu. Rien ne lui tenait plus à cœur que l'honneur de la tiare: la révolution italienne menaçait d'en ternir l'éclat, l'infailibilité lui donna une

splendeur que nulle main humaine ne pouvait obscurcir. Aucun pape n'a été plus pieux, d'une piété plus vraie, plus naïve, plus expansive; il s'était de bonne heure consacré à la Vierge et se regardait volontiers comme son chevalier. Chaque année, il couronnait quelque madone en renom: Notre-Dame de Lourdes, par exemple, a reçu cette distinction; il voulut attacher de sa main au front de Marie le mystique diadème, la couronne étoilée, que lui discernait spontanément la piété catholique. En les revêtant toutes deux d'un privilège incontesté, Pie IX rehaussait officiellement la dignité de la Vierge et de la chaire papale. En souverain dont l'empire dépassait la terre, il aimait à conférer des titres aux habitans des cieux. C'est ainsi qu'ayant proclamé Marie immaculée, il voulut accroître les honneurs de l'époux de Marie, et saint Joseph fut décoré du titre de protecteur de l'église.

La même voix a déclaré la Vierge sans tache et la chaire romaine sans erreur; le même bras a élevé la mère du Christ et la papauté si haut qu'il semble les avoir mises l'une et l'autre en dehors de la nature humaine. Les deux dogmes dont Pie IX a enrichi la foi symbolisent du reste admirablement les deux tendances aujourd'hui dominantes dans l'église: le premier satisfaisant à ses penchans mystiques, le second à ses penchans autoritaires. Pie IX n'inventait rien, l'immaculée-conception n'était que le dernier mot du culte de Marie, l'infaillibilité papale le terme logique du catholicisme romain.

Des deux articles de foi promulgués par Pie IX, l'un a préparé la définition de l'autre. L'immaculée conception a été proclamée sans concile, ce qui impliquait que, pour définir un dogme, un concile n'était pas nécessaire. Au lieu de faire délibérer et voter ensemble l'épiscopat réuni, la curie romaine s'était contentée d'en consulter individuellement les membres tout comme de simples théologiens. Le pape avait seul, de sa pleine autorité, prononcé la nouvelle définition, en présence des nombreux évêques rassemblés autour de lui: *inter sacra solemnia pronunciauit*, dit l'inscription de marbre de saint Pierre de Rome. Les évêques présents à cette cérémonie n'avaient été que de simples assistans, *adstantes episcopi, adstantes archiepiscopi*, dit, en donnant leurs noms, l'inscription vaticane. Quinze ans avant d'être officiellement déclaré infaillible, Pie IX avait en face de l'épiscopat et de la chrétienté agi en maître du dogme; il avait mis son infaillibilité en œuvre avant de l'avoir fait sanctionner, et aucune voix dans l'église ne s'était élevée contre cette nouveauté.

Pie IX n'avait plus qu'à faire solennellement reconnaître de l'épiscopat la prérogative dont il avait publiquement usé. C'était

là le couronnement naturel de sa politique et de son pontificat. On a dit qu'en convoquant un concile la cour de Rome n'avait aucun dessein de ce genre, on en a donné comme preuve que le *schema* de l'infaillibilité n'avait été introduit qu'au cours même de la session (1). Qu'importe en vérité? Était-ce décevant au pape de mettre à l'ordre du jour l'infaillibilité papale? Le Vatican savait que, pour faire proclamer l'infaillibilité par un concile, il n'avait qu'à en réunir un. En faisant de la dignité épiscopale la récompense des zéloteurs de l'ultramontanisme, la cour de Rome ne s'était-elle pas dès longtemps assuré une majorité qu'elle renforçait encore en faisant siéger à côté des vrais évêques tout un épiscopat sans diocèse, tous ces évêques *in partibus* qui ne représentaient aucune église et aucune tradition?

Pour se faire décerner un titre en vain convoité par les plus grands de ses prédécesseurs, Pie IX n'eut du reste besoin d'aucune intrigue. L'infaillibilité pontificale semblait moins la cause du Vatican que la cause de la presse et du clergé ultramontains de tout pays; l'ultramontanisme militant, qui dominait l'église, s'exaltait lui-même en exaltant la papauté; pour lui, la nouvelle définition était une victoire de parti, c'était la défaite impatiemment attendue d'adversaires détestés. Pie IX l'eût voulu, qu'il eût eu de la peine à empêcher le concile de se dépouiller à son profit. Une majorité intempérante et passionnée, faisant fi de la sagesse mondaine comme de la critique et de l'histoire, mettant sa gloire dans l'asservissement de l'épiscopat, croyant, en abaissant l'église au pied de la chaire romaine, relever dans l'univers l'autorité ecclésiastique, s'imaginant qu'en décrétant l'infaillibilité du pape elle décrétait le prochain triomphe de l'église et raffermissait à jamais le trône pontifical; une minorité intimidée et découragée, embarrassée dans sa propre circonspection et paralysée par ses scrupules, redoutant par-dessus tout les discordes intestines devant l'ennemi du dehors, et résignée d'avance à toutes les défaites et à toutes les humiliations pour maintenir l'unité, — tel était le concile du Vatican. Les adversaires du dogme de l'infaillibilité n'osaient même le contester en principe; la plupart se bornaient à en nier l'opportunité. La raison, l'éloquence, la science, ne leur manquaient point, mais sous le règne de Pie IX, l'opportunisme, ailleurs mis en honneur par les politiques, devait succomber à Rome.

Le nouvel article de foi répondait aux instincts mystiques aussi bien qu'aux instincts autoritaires de l'ultramontanisme contemporain. En passant du corps de l'église à son chef, le privilège de l'exemp-

(1) Voyez par exemple le cardinal Manning, *Nineteenth Century*, avril et mai 1877.

tion d'erreur prenait un aspect plus merveilleux, l'infailibilité pontificale mettait mieux en relief les mystérieuses relations du Christ et de son épouse. Les conciles pouvaient être considérés comme les assises de l'église, comme une sorte de congrès religieux, et les évêques des différentes contrées comme les gardiens de la tradition, comme des témoins qui venaient déposer de la foi universelle. Transférée à une seule personne mortelle et changeante, cette souveraine prérogative a pris un caractère plus manifestement surnaturel et miraculeux, plus étonnant pour la raison humaine. Remplacés à de courts intervalles, et ne se succédant qu'après un interrègne, les souverains pontifes ne sauraient être regardés comme les dépositaires d'une tradition ininterrompue. C'est du ciel, c'est de l'inspiration divine, qu'ils tiennent directement leur infailibilité; désormais le catholique est tenu de se représenter la papauté, comme le moyen âge représentait le pape Grégoire le Grand, avec le Saint-Esprit sous forme d'une colombe qui lui parle à l'oreille.

Ce qu'ont ajouté au *credo* catholique les pères du dernier concile, ce n'est pas un simple article de foi, c'est en réalité une série indéfinie de croyances obligatoires. Le dogme de l'infailibilité papale en contenait virtuellement une foule d'autres; il a une valeur rétrospective, érigeant en article de foi tout ce que les papes ont enseigné dans le passé aussi bien que ce qu'ils peuvent enseigner dans l'avenir. Le champ déjà si vaste du dogme catholique se trouve ainsi tellement élargi qu'il est devenu impossible d'en marquer les bornes. Au lieu d'un *credo* écrit, formulé par les conciles, l'église possède aujourd'hui dans la papauté une sorte de *credo* vivant. Pour le catholique, il n'y a plus d'autre règle de foi que de croire au pape, que d'être soumis au pape. L'union à Rome est plus que jamais tout le catholicisme, et depuis 1870 tout schisme est devenu une hérésie.

Pour que la parole du successeur de saint Pierre soit exempte d'erreur, il suffit qu'elle soit prononcée *ex cathedra*, c'est-à-dire avec une certaine solennité, avec certaines formalités que la cour de Rome est maîtresse de fixer. Pour que la conscience des fidèles s'incline devant le Vatican, il n'est même pas besoin que le saint-père prétende user de cette suprême prérogative et enseigner *ex cathedra*. Aux yeux de la masse des fidèles, l'infailibilité est comme une lumière trop vive dont les rayons se projettent sur tous les actes et les discours du pape; l'éclat en éblouit et aveugle les regards des croyans. Bien qu'elle lui soit personnelle, cette céleste auréole se reflète sur tout ce qui entoure le pape, spécialement sur les congrégations romaines, qui écrivent, qui parlent, qui jugent, qui condamnent pour lui. L'ancienne liberté, laissée aux catholiques

dans l'enceinte du dogme, se trouve pratiquement abrogée, l'autorité a envahi tout le domaine de la pensée, l'unité effacé toute variété. Toute science ecclésiastique semble devenue inutile, il ne reste plus de place à la théologie; ce qu'on appelle encore de ce nom n'est qu'une étude de mémoire, une compilation des actes des papes. Depuis Pie IX, il n'y a plus réellement dans l'église qu'un maître de la foi, il n'y a qu'un docteur, comme il n'y a qu'un pasteur.

On sait quelles appréhensions a, dans plusieurs états, soulevées le dogme de l'infailibilité du pape. L'ombre de cette gigantesque puissance a paru s'étendre sur la société civile, et les pouvoirs laïques en ont été offusqués. Des politiques tels que M. Gladstone et M. de Bismarck y ont vu un danger permanent pour l'état, une menace pour l'indépendance civile. A beaucoup d'esprits, à la plupart des protestans ou des schismatiques orthodoxes, la chaire romaine a paru d'une grandeur demesurée, incompatible avec notre civilisation, hors de proportion avec l'humanité. « Savez-vous, me disait en vue d'Athènes et de l'Acropole, entre l'île de Salamine et l'île d'Égine, un étranger qui traversait avec moi de beau golfe Saronique, savez-vous à quoi me fait songer le pape infailible? La papauté me rappelle cette statue colossale, cette Minerve de Phidias élevée là-bas sur l'Acropole et trop grande pour tenir en aucun temple. Elle dominait de la tête le Parthénon et les Propylées, et les marins l'apercevaient du cap Sunium par-dessus le faite des temples de marbre. Telle me semble la papauté, elle domine de toute sa taille l'église devenue trop petite pour la contenir, elle l'écrase de sa hauteur, elle dépasse le monde. Elle est trop grande et trop lourde pour la terre qui la porte, trop haute pour l'humanité. Où dans notre société, où dans nos états modernes, trouver la place d'un tel colosse? » Ainsi disent, ainsi pensent bien des esprits contemporains. En élevant si haut la chaire papale, Pie IX semble l'avoir mise en dehors de la nature, en dehors des conditions normales de l'existence, il en a, sans le vouloir, rendu la position plus difficile, plus précaire dans le monde. Si la papauté ainsi grandie en impose davantage aux fidèles, elle heurte davantage le siècle, elle soulève davantage les craintes ou les défiances des peuples ou des gouvernemens. L'infailibilité a mis aux mains des adversaires de l'église un épouvantail dont ils se servent contre elle.

Pie IX a porté la papauté au point culminant de son omnipotence spirituelle; l'avenir montrera s'il n'y a pas une faiblesse dans cet empire absolu des consciences, dans cette domination incontestée de l'église. L'infailibilité implique l'immutabilité: pour une institution vivante, pour une succession de pontifes divers, changeans, variables, c'est là une pesante couronne; elle res-

semble à ces lourdes tiaras d'or que la tête ne peut porter qu'à la condition de ne pas remuer. En se laissant déclarer infaillible, Pie IX a rendu singulièrement plus étroite la solidarité des souverains pontifes, désormais obligés de toujours être, de toujours paraître d'accord entre eux. L'infaillibilité est ainsi une entrave à la liberté du saint-siège, aussi bien qu'à la liberté des fidèles ; elle lie le pasteur en même temps que le troupeau, elle enchaîne et paralyse l'autorité qui en est revêtue. Les successeurs de Pie IX en pourront un jour sentir la contrainte. Pour n'en être pas trop gênée, la papauté finira par trouver que le mieux est de ne se point servir de cette embarrassante prérogative, ou de n'en user que dans le domaine inoffensif de la théologie abstraite, sans prétendre trancher d'autorité, au nom de la foi ou de la morale, les questions vivantes qui s'agitent dans le monde changeant des faits.

VI.

Le règne de Pie IX marque l'apogée de la centralisation catholique et de la toute-puissance papale, issue d'un principe d'autorité systématiquement poussé à outrance. L'évolution ecclésiastique, arrivée à son dernier terme, est en sens inverse de l'évolution politique encore inachevée des nations contemporaines. Tandis que la société civile tend de plus en plus à faire dériver tout pouvoir de la libre volonté des gouvernés, du libre suffrage de tous, la société ecclésiastique fait découler toute autorité d'une source unique, d'un seul homme, d'une seule bouche. Entre deux sociétés animées d'un esprit aussi différent, on ne saurait s'étonner qu'il y ait antagonisme. Il n'y avait pour la papauté qu'un moyen d'éviter un conflit, c'était de déclarer que la religion et la politique, l'église et l'état, se mouvant en deux sphères distinctes, peuvent sans se heurter marcher en sens contraire. Au lieu de chercher dans cette distinction du domaine temporel et du domaine spirituel une voie de transaction, Pie IX a prétendu faire prévaloir dans l'ordre civil et politique, sinon les mêmes règles, du moins les mêmes principes que dans l'ordre religieux. Le pape a hautement revendiqué pour l'église la direction des sociétés et de la vie publique, aussi bien que la direction des individus et de la vie privée. L'ultramontanisme, maître incontesté du sanctuaire, s'est retourné contre la société civile, pour la courber sous les mêmes maximes, et la soumettre à la même autorité. Il semble qu'aux yeux des *zelanti* et de Pie IX, l'entier assujettissement de l'église à l'absolutisme papal ait eu pour principal but d'en faire un instrument de guerre plus redoutable, une armée plus compacte et mieux disciplinée,

pour le grand combat contre le monde issu de la révolution. Rien donc d'étonnant si Pie IX a ramassé, dans les encycliques ou les allocutions pontificales, tout ce qui proscrit et réprovoque les idées modernes, pour en faire, sous le nom de *Syllabus*, une sorte de manuel officiel et de catéchisme de l'erreur, s'il a rassemblé les condamnations éparses et codifié les anathèmes, pour les jeter à la face du siècle, au risque de fournir des armes à ses ennemis et de fermer à ses successeurs la porte de la conciliation.

Dans la fièvre de la lutte, Pie IX ne s'est pas aperçu qu'il prêtait le concours de sa parole infaillible aux pires adversaires de l'église. Que disent aujourd'hui, que répètent depuis le XVIII^e siècle et la révolution les ennemis déclarés du christianisme? Ils maintiennent que la foi chrétienne, que la foi catholique en particulier est incompatible avec la société et la civilisation moderne, avec la liberté et la démocratie; ils disent aux peuples : Choisissez entre le progrès civil et les croyances du passé, entre les convictions du citoyen et les espérances du chrétien, car vous ne sauriez les allier ensemble. Ce terrible dilemme, l'ultramontanisme contemporain l'a, par la bouche de Pie IX, pris à son compte; lui aussi n'a cessé de répéter : Faites votre choix entre l'église et la révolution, car entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres, il n'y a pas de transaction possible. Avec Pie IX, la papauté semblait ainsi justifier les ennemis irréconciliables du christianisme, elle semblait d'accord avec eux sur le point qu'elle eût eu le plus d'intérêt à leur contester.

Il y avait en France, en Italie, en Allemagne, des hommes généraux, remarquables par le talent comme par la vertu, laïques et prêtres, qui avaient rêvé de concilier la foi catholique avec les libertés publiques. On les appelait des catholiques libéraux : c'étaient, en France, Montalembert, Lacordaire, Gratry. Le jour où Pie IX reçut l'anneau du pécheur sembla l'aurore de leur triomphe; aucuns catholiques n'ont au XIX^e siècle montré plus de zèle pour la foi, pour la chaire de saint Pierre, pour le fragile trône pontifical : tout ce dévouement, parfois inconséquent, n'a pas trouvé grâce pour eux auprès de Pie IX. Ils se sont vu désavouer et renier, ils se sont entendu traiter de peste et de fléau, par le pontife qu'ils avaient tant acclamé et dont ils avaient tout espéré. Les plus prudents ou les plus politiques ont dû fermer la bouche ou rétracter leurs nobles erreurs; les plus ardents ou les plus convaincus sont morts dans le doute ou le désespoir. Aux yeux de l'ultramontain, ils avaient entrepris l'œuvre la plus dangereuse, entrepris de jeter un pont entre la vérité et l'erreur pour aplanir le passage de l'une à l'autre. Le catholicisme libéral a été condamné comme une hérésie d'une nouvelle sorte, et plus pernicieuse que les autres parce qu'elle se mas-

quant du zèle de la foi. Cette réprobation des catholiques libéraux par le pape qui en avait d'abord semblé le Messie restera l'un des faits les plus significatifs du pontificat de Pie IX ; c'en est la conclusion et comme le résumé.

Le plus grand problème de notre âge est peut-être la conciliation de l'esprit chrétien avec l'esprit moderne, l'adaptation de la foi religieuse aux nouvelles conditions de la civilisation, au libéralisme politique, à la démocratie, à la libre recherche scientifique. Ce problème, Pie IX en a rendu la solution plus malaisée que jamais aux catholiques. De là, au milieu de toutes les difficultés, de tous les périls de notre âge, un péril et un obstacle de plus, une cause de faiblesse et d'infériorité, pour les nations habituées à recevoir de Rome leur aliment religieux. L'ultramontanisme a donné au catholicisme un caractère de secte, de parti, de caste : du lien le plus sacré des sociétés humaines, il a fait une chaîne de séparation. L'Évangile, destiné à réunir toutes les classes et toutes les conditions, a vu son autorité affaiblie et souvent ruinée dans les couches sociales qui avaient le plus besoin de ses leçons ou de ses consolations. On s'étonne parfois qu'une religion d'amour et de fraternité ait pu devenir pour la masse du peuple l'objet de tant de défiances, de tant de haines, on s'étonne que l'Église, encore entourée de tant de respect et de sympathie en 1848, ait rencontré une telle hostilité en 1871. Le pontificat de Pie IX n'a pas été étranger à cette redoutable impopularité.

Après avoir tenu trente-trois ans dans ses mains les clés de saint Pierre, Pie IX a laissé au saint-siège une autorité plus entière et plus vénérée que jamais sur l'ardente phalange de prêtres et de fidèles qui se serre autour du Vatican, et plus que jamais contestée ou méconnue du plus grand nombre des 200 millions de catholiques que Rome revendique pour ses enfans ; il a laissé l'Église plus unie, plus compacte, plus concentrée, plus active, plus vivante que jamais, et plus que jamais isolée de la vie du dehors, étrangère au milieu qui l'enveloppe et à la société qu'elle veut diriger. De ce pontificat d'un tiers de siècle, la papauté sort avec une couronne spirituelle de plus et une couronne temporelle de moins, chargée des plus lourdes prétentions et condamnée à la plus ingrate des revendications, privée de toute alliance, de tout appui des gouvernemens ou des peuples, sans demeure assurée, sans situation définie, presque partout en lutte avec l'état ou avec le sentiment national, en conflit avec les principes et avec les lois les mieux établies du droit moderne. Depuis Grégoire VII et depuis Boniface VIII, jamais pape n'a légué à ses successeurs une tâche plus pesante.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

DAVID D'ANGERS

SES ŒUVRES ET SES DOCTRINES

David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains,
par M. Henry Jouin. Paris, 1878.

Parmi les artistes français appartenant au XIX^e siècle, il n'en est guère qui aient autant que David d'Angers attiré et retenu l'attention publique sur leurs ouvrages et sur leurs noms. Tant que David a vécu, il a vu le succès lui venir de toutes parts et lui rester fidèle, la critique enregistrer une à une et célébrer, à mesure qu'elles paraissaient, toutes les productions de son talent, la foule elle-même s'associer sans hésitation aux progrès d'une renommée qu'achevait de consacrer, il y a près de quarante ans, l'ouverture à Angers d'un musée dédié tout entier à la gloire du maître et à l'histoire de ses travaux. Et pourtant celui qui a été jusqu'au bout l'objet de cette faveur unanime pratiquait un art auquel il est bien rare que la popularité s'attache dans notre pays. La sculpture, aux yeux du public français, n'a pas, à beaucoup près, les mêmes privilèges que la peinture, et l'on se croit assez généralement quitte envers les hommes qui s'y dévouent quand on a en passant jeté un regard distrait sur les statues ou les bas-reliefs dont ils ont peuplé nos promenades ou décoré nos monuments. Tel d'entre nous qui pourrait facilement nommer l'auteur du moindre tableau de genre ou de paysage exposé aux Salons serait fort embarrassé peut-être s'il lui fallait dire qui a sculpté les figures du *Tombeau de Napoléon* aux Invalides, les statues du jardin des Tuileries, ou les fron-

tons du nouveau Louvre. Il y a là une parfaite injustice sans doute, mais cette injustice n'en existe pas moins.

Par quelle singulière exception David seul, ou à peu près seul parmi les sculpteurs contemporains, a-t-il réussi à se mettre et à rester en crédit auprès de tout le monde? D'où vient que, depuis sa mort, la célébrité qu'il avait acquise n'a rien perdu de son prestige, qu'elle semble même s'être accrue en proportion du nombre des biographies, des recueils de pièces lithographiées ou photographiées, des écrits ou des reproductions de toute sorte qui se sont succédé, depuis les notices nécrologiques sorties de la plume d'Halévy, de Théophile Gautier et de tant d'autres, jusqu'aux volumes de planches publiés par M. Eugène Marc et par le fils du sculpteur, — jusqu'au travail, bien complet cette fois et probablement définitif, que M. Henry Jouin vient de faire paraître sur ce maître si universellement admiré?

Était-ce donc que le talent de David s'imposât à tous avec cette influence irrésistible que comportent les grandes découvertes ou les inspirations souveraines du génie? Certes ce talent, considérable à plus d'un égard, est de haute race et de forte trempe. Quelques-uns des principes dont il procède, les mérites qui le caractérisent, suffiraient de reste pour lui assurer les suffrages des bons juges; mais le tout ne saurait suffire pour expliquer comment il a pu réussir si bien auprès du public en masse et l'intéresser si extraordinairement à sa cause. C'est ailleurs qu'il faut chercher la raison principale de ce phénomène. On la trouvera dans la nature même des sujets traités le plus habituellement par David, dans les souvenirs familiers à tous et tout modernes qu'éveillent ou qu'entretiennent les thèmes choisis et les personnages représentés. Si David n'avait fait dans le cours de sa vie que se conformer aux traditions mythologiques ou religieuses ordinairement suivies, s'il n'avait produit que des bas-reliefs comme celui qui entoure un des œils-de-bœuf de la cour du Louvre, des statues comme le *génie funèbre du Tombeau de la duchesse de Brissac*, comme sa *Sainte Cécile* ou même comme son *Philopæmen*, il est à présumer que ces œuvres, quel qu'en eût pu être le nombre ou le mérite, n'auraient pas procuré à son nom plus de popularité que n'en ont obtenu dans ce siècle les noms d'autres habiles sculpteurs; mais, au lieu de s'en tenir suivant l'usage aux personifications idéales, David a le plus souvent pris ses modèles dans une sphère moins éloignée de nous et de nos habitudes d'esprit. Non-seulement les hommes qui dans le passé honorent le plus notre histoire ou l'histoire des pays étrangers ont tour à tour inspiré sa pensée et occupé sa main : les contemporains eux-mêmes lui

ont fourni des types qu'il a popularisés de préférence aux images accoutumées des héros de la fable ou de l'antiquité. Il n'est guère d'artistes, d'écrivains, d'hommes politiques plus ou moins renommés de nos jours, ou même d'hommes connus à quelque titre que ce soit, dont David n'ait fait, suivant l'importance relative de chacun d'eux, la statue, le buste ou le médaillon. De là, outre la sérieuse valeur inhérente à la plupart de ces ouvrages, le profit qu'en a tiré l'auteur au point de vue de sa réputation. Ceux qui avaient posé devant lui l'associaient en quelque sorte à leur gloire par le fait même de la publicité qu'elle assurait à ses travaux; de son côté, à force de voir la même main reproduire les traits de tout personnage célèbre, le public ne pouvait manquer de conclure que cette main était plus qu'aucune autre digne d'une pareille tâche, puisqu'elle en demeurait invariablement chargée.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la religion politique professée par David, d'ailleurs avec un rigorisme convaincu, il n'est pas jusqu'aux fonctions fort étrangères à l'art dont il fut revêtu à un certain moment, qui n'aient été pour quelque chose dans la situation exceptionnelle que l'opinion lui avait faite et dans l'attention soutenue que l'on accordait à ses travaux. De telles particularités, il est vrai, ne doivent guère ici être mentionnées que pour mémoire, car les souvenirs qui s'y rattachent, si étroitement mêlés qu'ils soient à la vie de l'artiste, n'intéressent son talent que d'assez loin. Pour comprendre et pour juger les œuvres de David, il n'est pas bien nécessaire de se rappeler que celui-ci a été journaliste politique à ses heures, maire d'un des arrondissemens de Paris après la révolution de 1848, enfin représentant du peuple à l'assemblée nationale. L'essentiel comme le plus sûr sera de consulter ces œuvres en face, sans en compliquer l'examen par des rapprochemens indirects, sans se proposer d'autre fin que l'appréciation de leur valeur intrinsèque et des doctrines qui les ont inspirées. C'est cette tâche que nous voudrions essayer de remplir, non certes avec la prétention de refaire le livre si consciencieux de M. Henry Jouin, mais simplement avec la pensée d'en dégager les enseignemens, d'en tirer la moralité, pour ainsi dire, sauf à tempérer par quelques réserves l'admiration un peu trop immuable qu'il exprime et les éloges presque sans restriction qu'il contient.

I.

Et d'abord quelle est la signification particulière des œuvres laissées par David? Quels progrès celui qui les a faites a-t-il déterminés, ou, si l'on ne veut tenir compte que de son talent personnel,

quelle place ce talent lui assigne-t-il dans l'histoire de notre école? La première, suivant M. Henry Jouin : la première au moins dans notre école moderne, puisque des comparaisons successivement établies par l'écrivain il résulterait que les travaux du sculpteur d'Angers n'ont pas même leur équivalent dans les meilleurs ouvrages de Rude, de Pradier, de Duret, à plus forte raison dans ceux de Lemot et de Simart. Bien plus, pour caractériser le genre de supériorité qui appartient au maître dont il s'est fait à la fois le biographe et le panégyriste, M. Jouin n'hésite pas à nous déclarer dès le début que la vie de David d'Angers se résume en un seul mot : « la création d'un art national. »

Franchement, c'est beaucoup trop dire. Un art national, — qui ne le sait? — existait chez nous bien avant que David vint au monde, et, depuis nos admirables sculpteurs anonymes du XIII^e siècle jusqu'aux contemporains de Houdon, la liste serait longue, — plus longue même que dans aucun autre pays, — des artistes qui, en taillant la pierre ou le marbre, ont en même temps prouvé avec éclat l'originalité de leur génie et traduit les inclinations, défini nettement les aptitudes du génie national; mais n'insistons pas là-dessus, de peur, en nous attachant trop à la lettre, de paraître prendre pour une erreur de principe et de reprocher comme telle ce qui n'autoriserait en réalité qu'une querelle de mots. Il n'est pas possible qu'un homme aussi érudit que l'auteur du livre sur David ait entendu sacrifier à la gloire de celui-ci tout le passé de la sculpture française, et qu'il se soit laissé aller à oublier ou à méconnaître des titres et des chefs-d'œuvre que les moins savans seraient en mesure de lui rappeler. Le plus probable est qu'il a voulu simplement louer David de ses efforts persévérans pour populariser par la sculpture les souvenirs de notre histoire, pour la personnifier dans les images de ceux qui en sont le principal honneur; mais, même réduit à ces termes, l'éloge aurait encore une certaine exagération. Le sculpteur de *Condé* et de *Cornaille*, du *Général Foy* et de *Cuvier* n'est ni le premier ni le seul en France qui se soit avisé de rendre hommage à des ancêtres ou à des contemporains illustres. Pour ne citer que ces exemples entre bien d'autres, les statues sculptées au XVII^e siècle de *Daguesclin* et de *Sully*, de *Descartes*, de *Bossuet*, de *Voltaire*, montrent assez qu'avant lui plus d'un sculpteur avait eu déjà la pensée de recommander à la vénération ou à la gratitude publique la mémoire de nos grands hommes ou de nos grands écrivains.

David a donc seulement mis cette pensée en pratique avec plus de continuité qu'aucun de ses prédécesseurs et par des moyens plus variés que ceux dont ils s'étaient servis. Il ne s'est pas contenté de

montrer l'habileté d'un statuaire dans un ordre de travaux qui avait paru jusqu'alors exiger impérieusement la solennité du style et la grandeur des proportions; il a bien souvent reproduit ses modèles par des procédés et dans des dimensions qui permettaient à ses ouvrages d'être placés en tous lieux ou de circuler de main en main. C'est cette appropriation de la sculpture à certaines exigences de notre temps, c'est ce caractère de familiarité qui distingue des entreprises antérieures celle que David a tentée avec un incontestable succès; mais il ne s'ensuit pas qu'on doive nécessairement saluer en lui le créateur d'un « art national. » Si la riche série de ses œuvres intéresse à bon droit notre fierté patriotique, elle n'engage pas pour cela notre reconnaissance envers l'artiste au point de nous faire porter entièrement à son compte ce qui dépend, au moins en partie, des souvenirs historiques qu'il éveille ou des modèles qu'il a choisis.

Il faut bien le dire d'ailleurs, la galerie où David a rassemblé pour les proposer à nos respects tant de personnages appartenant aux diverses époques de notre histoire, ce panthéon français qui n'aurait dû s'ouvrir qu'à des hôtes dignes d'y figurer, ne semble pas toujours à l'abri des encombrements de rencontre, et ne laisse point par momens d'être assez capricieusement peuplé. Les médaillons surtout modelés par David permettraient, quant à la valeur même des personnages qu'ils représentent ou à la nature des souvenirs qu'ils consacrent, de relever plus d'une anomalie et de désapprouver plus d'un choix. Ses œuvres en ce genre révèlent le mieux peut-être la force et l'originalité de son talent; mais ne sont-ce pas aussi celles où les inspirations de l'artiste se ressentent le plus de ses préoccupations politiques et se montrent le moins étrangères aux influences de l'esprit de parti?

David a eu toute sa vie la volonté de rester fidèle à la tradition révolutionnaire et à la mémoire des hommes qui l'avaient fondée. Il y avait là d'ailleurs pour lui autre chose qu'un pur entraînement de l'imagination; il y avait le souvenir d'impressions reçues presque dès le berceau, de dures épreuves personnelles dont il se croyait le devoir ou le pouvoir de préserver les générations à venir. L'époque et le milieu où David était né, la misère qu'avait connue son enfance, la guerre de Vendée qu'il avait vue de près en suivant jusque sur les champs de bataille son père, soldat de la république, — tout contribue à expliquer le zèle d'opposition politique dont il fut animé à l'âge d'homme et les rêves d'égalité sociale qu'il caressa jusqu'à la fin: rêves d'un cœur généreux après tout, sinon d'un esprit très pratique, et qu'un autre éminent sculpteur, François Rude, devait de son côté poursuivre avec la même obstination ingénue, ou dirait presque avec la même bonhomie.

David toutefois, si ennemi qu'il fût de l'ancien régime et même assez souvent des institutions et des gouvernemens de son temps, si prompt qu'il se montrât au contraire à soutenir la cause de la révolution ou à populariser par ses ouvrages les noms de ceux qui l'avaient servie, David n'était pas homme à méconnaître la grandeur de certains exemples, de certains souvenirs bien différens. Veut-on une preuve de son empressement en pareil cas à accomplir ce qu'il pensait être un devoir de justice ou de gratitude? Qu'on se rappelle l'offre qu'il fit et le projet qu'il exécuta, lui le républicain intraitable, d'élever un monument à la mémoire du royaliste Bonchamps aux lieux mêmes où le général vendéen avait combattu et succombé. « Mon père, écrivait-il après qu'il eut achevé ce travail, mon père était un des cinq mille prisonniers de Saint-Florent dont Bonchamps a demandé la grâce avant de mourir. En exécutant ce monument, j'ai voulu acquitter, autant que cela m'était possible, la dette de reconnaissance de mon père. » Mais c'est assez parler de ce qui, dans les travaux de David, ne relève pas directement de sa doctrine esthétique et de son talent. Il est temps d'interroger l'un et l'autre et d'en tirer, s'il se peut, des renseignemens exacts sur la portée de l'entreprise que l'artiste a poursuivie et sur la valeur même des œuvres qu'il a produites.

Nous avons dit que, par les caractères de l'ordonnance et du style comme par le choix des sujets, le plus grand nombre des ouvrages de David exprime avant tout la volonté d'appropriier la sculpture aux exigences de l'esprit moderne, de la vivifier, de la renouveler dans un sens conforme à nos inclinations actuelles et à nos mœurs. Lui-même avouait résolument et en toute occasion cette intention de débarrasser l'art des vieilles « conventions d'école; » mais ce serait se méprendre beaucoup que d'attribuer à ses tentatives d'affranchissement la signification d'une révolte contre des lois plus générales et plus hautes, d'une guerre déclarée à l'idéal.

L'idéal au contraire est la préoccupation dominante de David, l'objet de ses recherches et de ses efforts continuels. Rien de moins matérialiste que l'art tel qu'il le comprend, rien de plus étroitement lié à la fonction de la pensée que le travail qu'il demande à la main d'accomplir. Là même où la condition essentielle de la tâche est la ressemblance physique, là où il s'agit d'un simple portrait, il ne veut pas que les regards de l'artiste s'arrêtent à la surface des choses; il veut que ces regards s'emparent même de l'invisible, que l'imitateur évoque l'âme de son modèle, qu'il en pénétre les secrets et qu'il arrive ainsi, par la puissance de sa sagacité et par les explications qu'elle lui suggère, à nous faire connaître l'homme tout entier. De là le juste dédain que David professe pour

les contrefaçons mécaniques de la réalité et les prédilections que lui inspire toute œuvre empreinte de vérité individuelle. « Quand on moule sur nature, dit-il quelque part, on obtient le calque de la réalité. Quand l'artiste moule avec son cerveau, c'est à l'expression de la vérité qu'il fait appel. »

Ces simples paroles définissent toute la poétique du maître et les qualités principales de son talent. Dans ses œuvres comme dans les enseignemens qu'il donnait à ses élèves, David ne faisait que proclamer la prééminence du vrai sur le réel, de l'image sur l'effigie. Aussi, toutes les fois que la tâche lui est confiée d'élever au milieu d'une place publique ou dans l'intérieur d'un monument la statue de quelque homme célèbre apporte-t-il autant de zèle à rendre celui-ci reconnaissable par des traits empruntés à sa vie morale qu'à reproduire avec vraisemblance les apparences de sa vie physique, les formes de son visage ou de son corps.

Veut-il par exemple personnifier dans Cuvier le génie de la paléontologie et les grandes découvertes auxquelles il a initié notre siècle? Il représentera l'illustre savant les doigts plongés dans les entrailles de la terre, comme pour y arracher avec les ossemens qui y sont ensevelis le secret des générations primitives. A-t-il à rappeler la nature des travaux accomplis et des vérités scientifiques divulguées par Bichat? Il nous montrera l'auteur des *Recherches sur la vie et sur la mort* scrutant d'une main déjà armée de la plume la vie dont il va décrire les lois et qui palpite sous les grâces d'un corps adolescent, tandis qu'un cadavre étendu à ses pieds lui livre les phénomènes de la destruction et lui en explique les mystères. Doit-il enfin caractériser l'influence exercée sur le monde par l'invention de Gutenberg, célébrer l'héroïsme de Condé ou la mansuétude évangélique de Fénelon, les austères vertus de Drouot ou la poétique imagination de Bernardin de Saint-Pierre, — David trouvera, pour consacrer chacun de ces souvenirs, des modes d'expression différens, des formules ingénieuses sans affectation, et surtout sans arrière-pensée d'un ordre trop littéraire. C'est en subordonnant aux moyens particuliers de son art les intentions qu'il lui faut traduire, c'est en envisageant son sujet au point de vue de la sculpture et avec le sentiment d'un sculpteur, que David conçoit chaque composition et qu'il en combine les élémens. Reste à savoir si dans l'exécution même il réussit à se préserver aussi bien des écarts, et si, tout en se gardant d'usurper sur le domaine des écrivains ou des poètes, il s'abstient toujours avec la même prudence d'envahir celui des peintres.

On trouverait une réponse à cette question, et une réponse négative, dans beaucoup d'ouvrages de David, dans plusieurs de ceux-

là mêmes que nous mentionnions il y a un instant. Le costume universitaire que porte *Cuvier* ou l'uniforme militaire de *Drouot*, le manteau plus chiffonné que de raison dans lequel *Cornille* s'enveloppe, aussi bien que la redingote bourgeoise qui étirent le corps de *Casimir Delavigne*, ou celle dont les plis retombent le long du corps de *Mathieu de Dombasles*, d'autres ajustemens encore choisis par David pour draper ou pour habiller ses statues, sont traités avec un laisser-aller qui rappelle les procédés rapides d'une esquisse peinte et les touches heurtées du pinceau. Les lignes générales de ces figures monumentales ou des bas-reliefs qui en ornent les piédestaux sont le plus souvent savamment ordonnées, franchement sculpturales; mais de l'impression produite par l'ensemble passe-t-on à l'examen des détails, l'œil ne sait plus où se prendre ni à quels signes reconnaître ce que l'artiste a senti à propos des diverses formes partielles. Quelque chose d'équivoque dans l'interprétation à la fois molle et violente de ces formes à peine dégrossies, un mélange singulier de hardiesse et d'incertitude dans les contours qui devraient les dessiner ou dans les saillies relatives qui les modelent, l'ostentation de l'ampleur en un mot se substituant à la fertilité du style et les rudesses ou les négligences de la pratique à l'expression châtiée de la verve, — voilà ce qu'on peut en mainte occasion reprocher à la méthode d'exécution adoptée par David et aux œuvres qui en sont issues. Ajoutons que ces incorrections regrettables s'aggravent trop souvent d'erreurs plus fâcheuses encore, puisque celles-ci, au lieu de compromettre seulement la précision du faire, ont pour effet de fausser la structure même des corps figurés et d'en dénaturer les proportions.

Il nous suffira de citer comme exemples d'aussi étranges méprises la statue de *Larrey*, placée dans la cour de l'hôpital du Val-de-Grâce, et le groupe qui surmonte le *Tombeau du général Gobert* au cimetière du Père-Lachaise. Comment se fait-il que ces exagérations presque difformes qui, lorsqu'on regarde les deux ouvrages ou tel autre du même genre, sautent aux yeux des moins clairvoyans, comment se fait-il que ces interprétations à outrance d'une stature ou d'une physionomie individuelle aient été commises par un homme si bien informé au fond des lois de son art et si capable, — il l'a prouvé ailleurs, — de les pratiquer ? Si l'on suit la marche du talent de David depuis ses premiers pas jusqu'à l'époque où, à force de vouloir agir, il ne prend même plus le temps de se consulter, où à force de se hâter il s'essouffle, on s'explique ces entrainemens progressifs ou, tout au moins, on les voit se déduire les uns des autres avec une sorte de logique fatale.

II.

Tant que David travaille en Italie comme pensionnaire de l'Académie de France, ou tant qu'il reste, après son retour à Paris, sous l'empire des souvenirs et des enseignemens rapportés de Rome, il cherche et il réussit à associer en face de la nature son goût très vif déjà pour les vérités caractéristiques au respect des traditions qui l'obligent, au culte de ce beau dont l'antiquité lui a révélé les secrets. Comme Ingres, qui avait été son camarade à la villa Médicis, et dont il semble pendant toute sa jeunesse continuer, volontairement ou non, de subir l'influence, il n'hésite pas à interroger et à rendre avec une courageuse bonne foi les réalités qu'il a devant les yeux, mais à la condition de régler la vivacité de ses impressions ou d'en confirmer la justesse par l'étude des monumens grecs. C'est alors qu'après avoir envoyé de Rome ses *Néréides* et son *Jeune Berger*, qui semblent engager l'avenir de son talent et en fixer les promesses, il produit à Paris des œuvres d'une inspiration originale et en même temps d'une exécution sévèrement châtiée, les statues de *Condé*, de *Bonchamps*, du *Général Foy*, enfin ces deux élégantes figures sculptées en bas-relief autour d'un des coeurs-de-bœuf de la cour de Louvre, — *l'Innocence* et *la Force*; mais déjà dans les œuvres qui suivent un commencement d'infidélité se fait sentir aux sages principes et à l'esprit de mesure qui avaient guidé l'artiste jusqu'alors. La crainte de paraître s'attarder, à la suite des *classiques*, comme on disait alors, dans une résistance bruyamment qualifiée d'obstination aveugle par les assaillans, de besoin de se montrer, coûte que coûte, homme de progrès et d'être novateur à son tour, — voilà ce qui ressort des travaux appartenant à l'époque qu'on pourrait appeler celle de la seconde manière de David : manière intermédiaire encore, qui, si l'on veut, ne dément pas formellement les inclinations et les coutumes premières, mais où plus d'un signe permet de deviner ce qui en sera ouvertement renié plus tard.

Qu'on se rappelle un des ouvrages d'ailleurs les plus justement célèbres du maître, le *Philopœmen*, qui, après avoir pendant longtemps orné le jardin des Tuileries, se voit aujourd'hui au musée du Louvre. Si, au lieu d'achever cette statue en 1837, David l'avait exécutée quelques années auparavant, se serait-il aussi résolument efforcé de lui imprimer un caractère *naturaliste*? Sans doute ce *naturalisme* même a quelque chose d'héroïque; sans doute, ici comme dans les statues de Puget, l'animation du travail, la fermeté magistrale du ciseau commandent l'admiration et prouvent chez l'artiste capable de vivifier ainsi le marbre une science et une habi-

leté extraordinaires; mais cette habileté, quelque louable qu'elle soit, n'en a pas moins ses dangers, même pour celui qui la possède. Elle peut facilement le pousser, et c'est ce qui est bientôt arrivé pour David, aux exagérations et aux abus. A plus forte raison est-elle pour autrui d'un exemple périlleux. Si, à ne tenir compte que de sa valeur propre, le *Philopæmen* mérite la place qu'il occupe dans notre musée à côté des monumens les plus remarquables de la sculpture française, il ne suit pas de là, tant sans faut, que les artistes doivent le prendre pour modèle, ni même que le talent qui l'a produit n'ait pas, dans d'autres occasions, mieux donné sa mesure et plus noblement compris ses devoirs.

L'œuvre dont nous venons de parler nous semble clore à peu près la période qui, dans la carrière de David, précéda celle des méprises violentes, des véritables emportemens du sentiment ou de la manière. Quelques réserves qu'autorise le *Philopæmen*, il y a loin encore des intentions qu'il exprime aux prétentions ou aux audaces qui se formuleront dans plusieurs des ouvrages suivans; il y a loin de cette expression trop littérale sans doute, mais après tout très savante de la réalité, à des paradoxes plastiques tels que la statue de *Larrey* ou le groupe et les bas-reliefs sculptés pour le *Tombeau du général Gobert*. Et ce n'est pas seulement dans des travaux de cet ordre, dans les œuvres de sculpture monumentale exécutées pendant les quinze ou vingt dernières années de sa vie que David se montre si tourmenté du besoin d'étonner le regard, de le défier, à vrai dire, par les témérités de son imagination ou de son ciseau. Les bustes qu'il modèle à cette époque, plusieurs des médaillons même qu'il ajoute à une série jusque-là si bien remplie, au moins au point de vue l'art, tout se ressent de ces préoccupations systématiques; tout accuse, en même temps que la manie de l'ébauche, je ne sais quel parti-pris d'exagérer certaines formes au détriment manifeste de la vraisemblance et des proportions. Ainsi, s'agit-il du portrait d'un savant, d'un artiste illustre ou simplement d'un homme voué aux travaux de l'esprit, pour faire pressentir les facultés prédominantes et la puissance intellectuelle de son modèle, David accentuera si énergiquement les protubérances du front, il augmentera d'une main si libérale le volume du crâne qu'à force d'étaler les signes extérieurs de son génie le personnage représenté en arrivera presque à prendre les apparences d'un hydrocéphale. Déjà, dans quelques-uns de ses ouvrages antérieurs, dans les bustes d'ailleurs si vigoureusement traités de *Goethe* et de *Chateaubriand*, de *Humboldt* et de *Victor Hugo*, David n'avait pas craint d'enchéris en ce sens sur les données de la nature et sur les découvertes de la phrénologie; mais un moment vint où, ne se

contentant plus de ces demi-mesures, il n'hésita pas à pousser les libertés de l'interprétation jusqu'à la licence et l'application d'un principe scientifique vrai en soi jusqu'à la fantaisie mensongère.

Et pourtant, malgré les affectations ou les négligences de sa dernière manière, malgré la fièvre de production qui l'agite de plus en plus, David garde encore quelque chose des allures et de l'autorité d'un maître. Même dans ses plus mauvais jours, même lorsqu'à force de s'attacher aux vérités d'exception ou d'accident il paraît presque perdre le sentiment et la notion des vérités générales, il ne donne pas aux erreurs qu'il commet le plat caractère de la banalité. Il peut, bien souvent, se montrer incorrect ou bizarre : il ne lui arrive jamais d'être vulgaire.

Les défauts de David contribuent donc presque autant que ses qualités à définir sa physionomie et à marquer la place toute particulière qui lui appartient dans l'histoire de notre école. Peut-être l'auteur du nouveau livre sur la vie et les travaux du maître n'a-t-il pas suffisamment osé s'avouer cette vérité, de peur d'avoir ensuite à nous la confesser à nous-mêmes et de compromettre ainsi les intérêts de la gloire qu'il avait à cœur de servir. Toujours est-il que là même où la condamnation, la mention tout au moins des fautes semblerait le plus naturelle, il n'y a place sous la plume de M. Jouin que pour l'approbation et l'éloge. En vient-il par exemple à nous parler du *Fronton du Panthéon*, une des œuvres les plus importantes, mais aussi une des plus évidemment inégales qu'ait signées David, une des plus turbulentes et des plus agressives par les caractères de l'exécution et du style, il se contente d'en décrire la composition, de nommer les personnages qui y figurent et de vanter le tout en bloc. Les graves et nombreuses objections qu'autoriserait, que provoque même ce travail défectueux dans beaucoup de ses parties, il les passe résolument sous silence; ou, s'il se décide à en mentionner une, et encore pour la réfuter, c'est seulement celle qui concerne le choix des grands hommes signalés par le sculpteur à notre vénération.

On sait que, par un calcul d'une justesse au moins contestable, David a cru devoir écarter tous ceux qui, nés avant le xviii^e siècle, n'avaient pu naturellement participer ni à l'*Encyclopédie*, ni aux guerres de la république, ni aux travaux des assemblées législatives de cette époque ou de l'époque de la restauration. Un seul, Fénelon, a trouvé grâce à ses yeux, et l'on ne sait vraiment trop pourquoi, à moins qu'en l'associant à Voltaire et à Rousseau, à Lafayette et à Manuel, David n'ait entendu consacrer ce préjugé populaire en vertu duquel il faudrait voir dans l'auteur de *Télémaque* un précurseur de la réforme philosophique et un républicain anticipé. Or

M. Jouin ne laisse pas au fond de reconnaître ce que ces préférences et ces exclusions ont d'excessif ; mais il y trouve une excuse, ou en tout cas une explication dont il se contente, dans l'état politique des esprits au moment où le travail fut confié à David, et dans les souvenirs qu'on gardait de l'époque où la transformation de l'église de Sainte-Geneviève en un Panthéon profane avait été une première fois décidée. Soit : les origines du monument rendu peu après 1830 à son ancienne destination pouvaient jusqu'à un certain point être rappelées par le sculpteur, mais sous la forme d'une allusion seulement, et non dans des termes si précis, dans des limites chronologiques si étroites qu'il semblerait que l'histoire de notre pays n'est pas plus vieille que la muraille où elle est écrite, que l'ère de nos gloires ne s'est ouverte qu'avec le dernier siècle, et que la reconnaissance due aux grands hommes de la France moderne nous dispense de la gratitude envers tous ceux qui les ont précédés. Au point de vue de la vérité historique comme au point de vue de la vérité morale, le *Fronton du Panthéon* fausse le sens et contredit la lettre de la noble inscription qu'il surmonte. Rachète-t-il au moins cette contradiction par les beautés de l'exécution proprement dite et, si on ne le considère que comme œuvre d'art, y a-t-il lieu de l'admirer sans réserve ainsi que M. Henry Jouin semble nous le conseiller ?

Certes, lorsqu'on aperçoit de loin et qu'on embrasse d'un premier coup d'œil l'ensemble du *Fronton*, on ne peut qu'être frappé de l'aspect ouvertement décoratif qu'il présente, du jeu et de la plénitude des lignes, de l'art avec lequel les surfaces saillantes et les parties privées de lumière ou, — pour parler la langue du métier, — les *rondes-bosses* et les *trous* sont combinés en vue de l'harmonie de l'effet général. C'est là un mérite assez sérieux en soi et, de plus, assez rare pour qu'il faille en tenir grand compte et reconnaître à celui qui en a fait preuve des ressources d'imagination et une habileté supérieures. Il n'y aura que justice encore à louer hautement cette belle figure de la *France* placée au centre de la composition, et dont les deux bras étendus distribuent des couronnes aux groupes qui se pressent à ses côtés. Ici nulle emphase, nulle exagération de mouvement. La majesté de l'attitude est aussi éloignée de la froideur que l'énergie du geste lui-même ressemble peu à de la violence. Quant à l'exécution de toute la figure, elle a une fermeté et une ampleur dont on trouverait difficilement des témoignages équivalens même dans les meilleurs ouvrages de David. Si les autres parties de la composition avaient été traitées avec cette sobriété dans le style et ce sentiment robuste de la beauté, le *Fronton du Panthéon* ne mériterait pas seulement d'être

regardé comme le chef-d'œuvre de l'artiste, il devrait aussi occuper le premier rang parmi les travaux de sculpture monumentale exécutés en France depuis le commencement du siècle.

Malheureusement, quel désaccord entre l'imposante simplicité des formes données à la personnification de la Patrie, et les apparences tumultueuses ou bizarres, les ajustemens invraisemblables ou les invraisemblances, plus répréhensibles encore, de construction que présentent les figures voisines ! Ici, c'est le général Bonaparte que l'agitation convulsive de ses membres et l'exiguïté presque ridicule de sa taille transforment en une sorte de nain frénétique. Là, pour ne citer que ces détails, c'est le mortier démesuré dont est coiffé Lamoignon de Malesherbes ou l'interminable schako s'élevant au-dessus de la tête d'un hussard anonyme, que le regard s'étonne de rencontrer aux plus belles places et de voir prédominer sur des objets plus propres à l'intéresser. Ailleurs, en face du petit tambour d'Arcole ou du colossal cuirassier qui expire à côté de lui, comment passer condamnation sur des vices de conformation et des disproportions telles que les corps de ces figures semblent appartenir tantôt à une race de pygmées, tantôt à une race de géans, tandis que, par l'énorme volume des têtes, les figures de Mirabeau, de Monge, de Fénelon et de plusieurs autres, font songer à ce personnage fantastique dit *Gryllus* dont les images se voient parfois sur les vases peints de l'antiquité. Que d'autres licences, que d'autres incorrections surprenantes ne pourrait-on pas relever encore ! Non, quoi qu'on en ait dit au moment où le vaste travail de David fut découvert ou depuis lors, le *Fronton du Panthéon* ne saurait nullement désarmer la critique. Il en appelle au contraire les sévérités au moins autant que les hommages. C'est l'œuvre d'un grand talent sans doute, mais d'un talent qui abuse de soi, que la confiance dans ses propres forces égare, et qui, d'illusion en illusion, en est venu à confondre le dérèglement avec la verve.

Tel a été en général le tort de David dans la seconde moitié de sa carrière. Avec plus de persévérance dans la voie où il était entré au début, avec une application plus soutenue à suivre les grands exemples et à se surveiller lui-même, David, doué comme il l'était, aurait mérité peut-être d'occuper dans notre école de sculpture une place analogue à celle que Ingres avait conquise à la tête des peintres contemporains. Par une méconnaissance singulière de ses vraies aptitudes et une déviation progressive, il semble vers la fin n'avoir ambitionné que de devenir, — et encore n'est-il pas devenu, — le Delacroix de son art. Comme Ingres, il avait reçu le don d'une clairvoyance particulière pour trouver le beau dans la vérité ; le malheur est qu'il n'ait pas su, à l'exemple de son ancien condiscipule,

ciple, rester invariablement sincère devant la nature et concilier avec l'interprétation savante des formes la rigoureuse naïveté du sentiment. Bien souvent, la véracité de David n'est pas, si l'on peut ainsi parler, ingénue; elle semble impliquer la volonté préconçue de s'afficher, de surprendre par son audace même, et, au risque d'offenser le goût, de s'emparer de notre attention à force ouverte.

Le goût, n'est-ce pas d'ailleurs à cette faculté de l'esprit que les ouvrages de David s'adressent le moins directement? La pensée dont ils sont sortis, comme la main qui les a modelés, a plus de force que de délicatesse, plus de vivacité que de patience, plus de passion en un mot que de sagesse. Si éloquent qu'il soit ou qu'il veuille être, le talent de David manque de persuasion et de charme. Même dans ses meilleurs momens, il garde quelque chose de systématique, de rude, d'inflexible; même lorsqu'il s'applique à des sujets dont l'esprit essentiel est la grâce, — *l'Enfant à la grappe*, le *Jeune Barra*, — il procède à peu près comme lorsqu'il s'agissait de rendre le plein développement ou la mâle fierté des formes; et pourtant parmi les admirateurs de ce talent beaucoup n'hésitent pas à en vanter la variété et la souplesse! Il suffirait de reconnaître et il serait plus juste de dire que David a abordé tous les genres de sujets. En lui tenant compte de la diversité de ses entreprises, on ne se croirait pas pour cela le devoir d'en louer inévitablement les résultats; en estimant à son prix une fécondité qu'attestent, outre plusieurs grands travaux de sculpture monumentale, près de huit cents statues, bas-reliefs ou portraits, on n'y verrait pas nécessairement la preuve des heureuses transformations du sentiment et du style. On éviterait ainsi d'attribuer à David un mérite qui en réalité appartient à d'autres, à Rude par exemple, dont le ciseau sut tour à tour, et avec une excellence égale, figurer les contraires, depuis la beauté païenne dans le *Mercure* et l'*Amour dominateur* jusqu'à la vie mystique de l'âme dans la statue de *Jeanne d'Arc*, depuis l'insouciance joyeuse et les grâces de l'enfance dans le petit *Napolitain à la tortue* jusqu'à l'élégance raffinée de l'attitude et du costume dans le *Louis XIII* adolescent, jusqu'aux élans de l'impétuosité guerrière dans le groupe épique de l'Arc de l'Étoile.

Inférieur à Rude, au moins quant à la flexibilité du talent, David l'emporte-t-il sur les autres sculpteurs de son temps dans le genre spécial traité par chacun d'eux? Moins habile que Pradier à rendre la beauté souple, la morbidesse des corps féminins, — tâche qu'il ne s'est proposée d'ailleurs que dans d'assez rares occasions, — David n'a pas réussi non plus à exprimer la jeunesse virile mieux, aussi bien même que Duret dans son charmant *Danseur napolitain*.

Excepté peut-être la *Victoire* qui décore le tombeau du maréchal Suchet et la majestueuse figure de la *Patrie* au fronton du Panthéon, les ouvrages qu'il a faits à l'imitation de l'antique, — particulièrement les sculptures de la porte d'Aix, à Marseille, et celles de la Douane, à Rouen, — n'ont ni la stricte correction, ni l'élévation de style qui distinguent les œuvres de même espèce exécutées par Simart et plus récemment par Perraud. Le *Calvaire* que possède la cathédrale d'Angers et la *Religion* du tombeau de Bonchamps trouveraient sans peine des équivalens même parmi les plus médiocres sculptures religieuses qu'ait vues naitre la première moitié de ce siècle. Enfin, dans l'ordre des sujets héroïques, quelle statue de David mériterait d'être préférée au *Thésée vainqueur du Minotaure*, de Ramey, au *Soldat de Marathon*, de Cortot, ou, pour prendre des termes de comparaison dans les écoles étrangères, au *Mercuré s'appêtant à tuer Argus*, de Thorwaldsen, et, à plus forte raison, au *Pyrrhus*, de Bartolini?

Si l'on ne considérait qu'une à une les preuves faites par David dans le domaine de l'imagination, ou si l'on se contentait de les rapprocher des ouvrages exécutés par d'autres en pareil cas, le sculpteur de la *Jeune Grecque au tombeau de Botzaris* et de l'*Enfant à la grappe*, de *Sainte Cécile* et de *Philopæmen*, semblerait donc tout au plus l'égal des sculpteurs dont nous venons de rappeler les noms. Mais il est toute une série de travaux qui lui assure une importance très personnelle et un rôle à part, une sphère où son talent n'a aucune comparaison à redouter, ni, certaines erreurs accidentelles une fois constatées, aucun reproche sérieux à encourir. Nous voulons parler de la sculpture de portrait telle que David l'a pratiquée, et de cette longue suite d'images historiques ou contemporaines qui commence vers 1820, avec la statue de *Condé* et la touchante figure en bas-relief représentant la *Comtesse de Bourck au tombeau de son mari*, pour se continuer pendant les années suivantes, avec les statues du *Maréchal Gouvion Saint-Cyr*, du *Cardinal de Cheverus*, de *Gutenberg*, et les bustes, entre bien d'autres, de *Lamennais*, de *Béranger*, de *Fenimore Cooper*, pour s'enrichir enfin jusqu'au dernier jour de ces nombreux médaillons qui, mieux encore que le reste, permettent d'apprécier les aptitudes spéciales et la manière si individuelle du maître.

Voilà les vrais titres de David, voilà ce qui fait de lui un des artistes les plus remarquables du XIX^e siècle. Sans doute, nous le disions en commençant, la popularité dont il a joui s'explique en partie par la notoriété même des hommes dont il a reproduit les traits; mais elle tient aussi, et dans une large mesure, à l'originalité de son sentiment, de ses facultés, à son intelligence des condi-

tions que comporte et de l'intérêt que peut offrir un art rajeuni, sinon nouveau. Mieux qu'aucun de ses émules, David a su être de son temps. C'est en raison de ce caractère tout moderne, de ces tentatives en rapport direct et en proportion avec nos mœurs, que, lui vivant, son talent a été si facilement et si généralement compris; c'est là en outre ce qui devra le recommander auprès des générations à venir et lui assurer un crédit que ne réussiront pas à obtenir peut-être d'autres talens, aussi savans, plus savans même quelquefois dans les formes, mais au fond moins étroitement liés à l'histoire de notre époque et moins opportunément inspirés.

III.

Des deux volumes dont se compose l'ouvrage publié par M. H. Jouin, le second est entièrement consacré aux opinions écrites, aux dissertations théoriques ou critiques, aux nombreuses notes de toute espèce que David a laissées sur l'art et les artistes des temps passés ou de son temps. D'autres écrits, que David avait à diverses époques insérés dans quelques journaux, ne figurent pas à côté de ces théories ou de ces jugemens. Il n'y a pas lieu de le regretter. Même sans discuter la valeur politique des idées que David a cru devoir parfois exprimer publiquement, on pourrait, au point de vue de l'histoire, contester la justesse de ses vues ou l'exactitude de ses informations, et dès lors l'éditeur des *écrits du maître* a bien fait d'écarter ceux qui lui paraissaient de nature à provoquer quelque objection de ce genre. Peut-être même aurait-il dû, dans son travail d'élimination, pousser le scrupule encore plus loin et s'abstenir sans regret de nous communiquer certains détails biographiques d'un intérêt tout au plus secondaire. Ainsi, était-il bien nécessaire de transcrire tel billet par lequel David s'excuse de ne point assister à un dîner chez le ministre de l'instruction publique, ou de nous mettre en tiers dans les confidences qu'il adresse à ses amis tantôt sur le mauvais état de sa santé, tantôt sur les difficultés toutes matérielles qui retardent l'achèvement ou la livraison d'un de ses ouvrages?

Quoi qu'il en soit, et ces réserves une fois faites, il faut savoir gré à M. Jouin des documens authentiques qu'il nous a fournis sur les doctrines de l'artiste, ou, pour parler plus exactement, sur les aspirations de son esprit, sur les sentimens dont il subissait l'empire et auxquels il obéissait d'autant plus docilement qu'il les prenait pour des principes. Grâce aux pièces mises sous nos yeux et au classement méthodique qu'elles ont reçu, on peut facilement pénétrer dans le secret de cette imagination à la fois inquiète et

crédule, plus disposée à l'enthousiasme pour les idées neuves, ou qui lui paraissent telles, qu'à la confiance dans les vérités universellement reconnues, très naïve enfin malgré ses prétentions dogmatiques, et, tout en se piquant de scruter le fond des choses, naturellement portée à se laisser séduire par les apparences et les grands mots.

Contraste singulier en effet : David, en prenant la plume, entend, de la meilleure foi du monde, rendre hommage à l'art, à sa vertu intime, à ses bienfaits, et pourtant, au moins dans la forme, il semble n'attacher de prix qu'à l'artificiel. Pour inspirer aux artistes l'amour de la simplicité, il leur donne l'exemple de l'emphase. Il vante la clarté dans un langage obscurci par les brumes d'une fausse rhétorique et ne trouve par exemple, quant au principe et à la fonction de la sculpture, d'autres explications à nous donner que cette définition passablement amphigourique : « La sculpture est la tragédie des arts. J'ai toujours pensé à la sculpture en voyant Hamlet sur la scène. L'homme qui lutte seul contre le malheur est héroïque. La sculpture est une religion. » Tragédie au commencement de la phrase, religion à la fin, la sculpture, un peu plus loin, devient « un livre chargé de transmettre aux époques les plus reculées... le poème d'une âme, » pour se convertir, après bien d'autres transformations encore, en « un flambeau destiné à guider les générations. »

Encore, si toute cette phraséologie n'engageait que les dehors et n'accusait que l'inexpérience littéraire, on pourrait jusqu'à un certain point en prendre son parti. Par malheur, les idées mêmes n'ont guère ici plus de netteté que les termes. Les enseignemens qu'on en voudrait tirer se dérobent et sont comme étouffés sous un amas de propositions contradictoires ou équivoques, et surtout sous le poids de ces préoccupations humanitaires qui obsédaient l'esprit de David au point de lui faire perdre, en matière d'art comme ailleurs, le sentiment de ce qui est réalisable et possible. Ce n'est pas assez pour lui d'exhorter les artistes à travailler uniquement à l'intention du peuple, parce que « lui seul est digne d'être leur juge ; » il veut encore qu'ils s'attribuent la mission de propager la morale par leurs œuvres, qu'ils prennent pour objet de leur apostolat « l'éducation de l'homme, » et cela en figurant avec l'ébauchoir ou le pinceau « l'apothéose de l'humanité : » moyennant quoi ils conduiront tout doucement leurs frères à la vertu et au bonheur, sans compter la joie qu'ils éprouveront pour leur propre compte à voir « les nations faire de leurs chefs-d'œuvre les bases d'un traité de paix entre tous les partis. »

Tout cela, on en conviendra, dépasse de beaucoup la limite des

ambitions permises aux sculpteurs et aux peintres, et dénature singulièrement le genre d'influence qu'il leur appartient d'exercer. Qui veut trop prouver, dit-on, ne prouve rien : on pourrait ajouter, en pareille matière surtout, qui veut trop raisonner divague. Bien des mattres avant David, Léon-Baptiste Alberti, Léonard de Vinci, Albert Dürer, Jean Cousin, Poussin entre autres, ou, — pour ne parler que des sculpteurs, — Falconet dans notre pays, Flaxman en Angleterre, ont laissé des écrits théoriques sur l'art qu'ils avaient pratiqué. Aucun d'eux, que je sache, ne s'est aventuré à élargir aussi démesurément le champ des spéculations esthétiques. Ils ne rêvaient pas de régénérer le monde par la toute-puissance du beau, encore moins par « l'apothéose de l'humanité. » Ce beau dont ils se gardaient bien de surfaire ou de compromettre l'autorité en la compliquant d'une action politique, ils se contentaient d'en démêler les principes, d'en recommander les témoignages à l'admiration de tous, hommes de peuple ou non, et, comme disait Poussin, d'assigner pour fin à l'imitation pittoresque ou plastique « la délectation qu'en ressentira l'intelligence. »

Enfin, pour prendre un exemple tout près de nous, quoi de plus opposé aux chimériques visées de David, quoi de plus propre à en faire sentir l'exagération par le contraste, que les écrits sur des sujets analogues dus à la plume d'un éminent sculpteur contemporain, M. Guillaume? Certes, — nous avons eu déjà l'occasion de le constater à propos de son travail sur Michel-Ange (1), — M. Guillaume apporte dans l'examen des questions d'art les inclinations élevées, les doctes habitudes d'un esprit profondément philosophique; malgré cela cependant, ou plutôt à cause de cela, les considérations auxquelles il se livre ou les conseils qu'il donne ont avant tout un caractère pratique. Ce n'est pas lui qui, pour stimuler le zèle des artistes ou pour exalter la dignité de leur rôle, les conviera à l'ambition de rétablir ou de renouveler la morale. Il jugera plus opportun et plus utile de leur rappeler ou de leur indiquer les strictes lois qui les obligent, le but déterminé qu'ils doivent poursuivre et la voie où ils doivent marcher. Aussi les écrits du savant sculpteur, si réservés qu'en soient les termes, comportent-ils pour ceux qui les lisent un profit assuré. Quelques pages du petit traité qu'il a modestement intitulé *Idée générale d'un enseignement élémentaire des beaux-arts* en apprendront plus à chacun sur la fonction de l'art et sur sa vraie grandeur que toutes les fastueuses prédications de David.

D'ailleurs, tout en prétendant étendre l'empire de l'art, David, en réalité, n'arrive qu'à l'enfermer dans des bornes plus étroites;

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1876.

à force de vouloir faire de la sculpture un moyen d'instruction positif et comme un agent officiel des progrès de l'éducation publique, il en diminue au fond la puissance et en restreint sensiblement la portée. S'il fallait en effet prendre David au mot, la tâche du sculpteur se réduirait à peu près à celle d'un biographe des hommes célèbres, à la besogne d'un rédacteur pour ainsi dire de procès-verbaux historiques destinés à sauver de l'oubli les choses et les gens dignes de survivre. Lui-même, au risque de se déprécier et de méconnaître une partie de ses titres, ne s'attribuait pas d'autre mission. « Je ne me sais gré de mes ouvrages, disait-il vers la fin de sa vie, que parce qu'ils représentent des grands hommes. » A cela l'on pourrait répondre que tout dépend en pareil cas du mode de représentation, et que l'honneur d'un statuaire tient de plus près encore aux mérites particuliers de son œuvre qu'à ceux du personnage dont il aura voulu perpétuer le souvenir. Telle statue antique sans nom, telle figure d'un inconnu sculptée au moyen âge le long d'un pilier de la cathédrale de Chartres ou au xv^e siècle sur quelque tombeau florentin, peut, par la seule éloquence de sa beauté, nous intéresser bien autrement que l'image même du plus illustre héros. Qu'ont de commun avec l'histoire, dans le sens rigoureux du mot, la plupart des chefs-d'œuvre de Donatello ou de Ghiberti, de Michel-Ange lui-même ou de Jean Goujon, et cependant qui s'avisera de reprocher à ces grands artistes d'avoir par là failli à leur devoir?

L'art a sa vie en soi, sa force propre et sa vertu. Qu'on lui demande non de se borner à contenter les yeux, mais de charmer l'imagination ou même d'émouvoir le cœur, rien de mieux. Qu'on nous dise bien haut qu'un art sans pensée, sans idéal, sans correspondance secrète avec nos aspirations ou nos souvenirs n'aboutit qu'à une contrefaçon muette, à l'inutile office d'une étiquette sur le vide, on ne fera qu'exprimer une vérité; mais la vérité cesse et le sophisme commence quand on prétend imposer aux œuvres de la statuaire le caractère nécessaire de panégyriques, quand on veut tout subordonner, tout sacrifier aux intérêts de la mémoire qu'elles glorifient, aux renseignemens historiques qu'elles peuvent fournir. Comment David ne s'apercevait-il pas qu'en déplaçant ainsi le but il le rapprochait plus que de raison, et que, sous le prétexte d'enoblir la tâche, il en rabaisait les conditions?

David, après tout, était-il bien irrévocablement convaincu de l'excellence de ses théories sur ce point? Certaines distinctions qu'il cherche à établir dans l'application, certaines exceptions qu'il propose permettraient de penser que, malgré sa certitude apparente, il en vient par momens à s'effrayer un peu, à se préoccuper tout au moins des conséquences que pourront avoir ses préceptes ou des

objections qu'ils risquent de soulever. David écrira bien, sans hésiter, à propos des hommages dus par la sculpture aux grands hommes : « Ce qu'un sculpteur doit chercher, c'est l'âme; ce qu'il doit dire, ce sont les clartés dont elle s'est illuminée, les grandes choses qu'elle a faites et qui valurent au modèle l'admiration des âges; » mais, quand il s'agira de déterminer les moyens de donner un corps à cette âme et une apparence solide à ces clartés, les instincts de l'artiste entreront naturellement en lutte avec les exigences du théoricien. De là plus d'une équivoque, plus d'une contradiction même dans les opinions émises, dans les raisonnemens entre autres par lesquels David cherche à démontrer la convenance de représenter les personnages modernes tantôt nus comme des héros antiques, tantôt revêtus des habits qu'ils portaient de leur vivant. Comment admettre ces prescriptions contraires et concilier ces démentis? S'il est vrai que les accessoires caractéristiques d'une époque « importent peu dans l'image du génie, parce que le génie n'a pas d'âge, » et « qu'il travaille pour le genre humain, » comment s'accommoder de cet avis tout différent qu'on lit un peu plus loin : « Le costume peut être un indice très significatif du caractère d'un personnage... Il faut donc que l'artiste note avec beaucoup de soin l'impression que lui fait éprouver la forme du costume, la manière dont il est porté, etc... S'il sait se rendre compte du pourquoi de toutes ces choses, il saura, lorsqu'il devra modeler, compléter le caractère moral d'un personnage par un costume convenablement adapté. »

On conçoit au surplus que, sur des questions de cet ordre, David éprouvât un certain embarras à se prononcer, et cela en raison même des hésitations qu'il avait laissé voir dans la pratique. Lui dont la main avait figuré des poètes, des généraux, des hommes d'état, aussi dévêtus qu'hommes puissent l'être et, dans d'autres occasions, aussi habillés que le comportaient les usages de leur temps, — lui qui, après s'être affranchi des entraves de tout costume dans ses statues de *Bacine*, de *Bonchamps*, du *Général Foy*, avait ensuite poussé le zèle de l'imitation littérale jusqu'à reproduire sans merci les formes du pourpoint de *Corneille* ou du haut-de-chausse de *Jean Bart*, les bottes du *Général Drouot* ou l'habit boutonné d'*Armand Carrel*, — pouvait-il formellement condamner en principe ou faire prévaloir sur l'autre l'un des deux partis qu'il avait alternativement adoptés? Aussi David essaie-t-il ici d'un moyen terme et propose-t-il, faute de mieux, un classement par catégories qui permettrait aux statuaires de nous montrer « nus ou drapés, les savans, les poètes, les artistes, les orateurs, » tandis qu'ils pourraient « représenter les militaires avec leur costume. »

On ne saurait accepter cette jurisprudence arbitraire. De ce qu'un

homme aura laissé des écrits, des tableaux, des chants ou des discours dignes d'admiration, s'ensuit-il que son corps ait acquis par là le privilège d'une majesté héroïque, un droit à la nudité absolue? Se figure-t-on Pascal ou La Fontaine, Lesueur ou Rameau, Mirabeau ou Berryer, dépouillés de la tête aux pieds des habits conformes à leur état ou aux mœurs de leur époque? En pareil cas, de deux choses l'une : ou le portrait, à force d'être idéalisé, perdra tout caractère individuel et par conséquent ne sera plus ressemblant, ou bien, comme dans le fâcheux *Voltaire* de Pigalle conservé à la bibliothèque de l'Institut, la rigoureuse fidélité de ce portrait sans voiles compromettra la dignité du modèle lui-même et dépréciera la valeur de l'hommage rendu. Quant à l'uniforme militaire, que David consent à ne pas proscrire, nous ne savons trop d'où lui vient cette faveur. Nous ne comprenons pas bien pourquoi Kléber et Napoléon, par exemple, garderaient devant la postérité leur costume et leurs apparences terrestres, si ceux de leurs contemporains qui se sont illustrés par leurs talens ou leurs vertus civiles ne devaient forcément revivre à nos yeux que dans la tenue des habitans de l'Olympe.

A notre avis donc, les choix que David entend faire et les conditions inégales qu'il pose n'ont pas plus dans le fond leur raison d'être que dans l'application leurs conséquences naturelles. Rien ne justifiait de son vivant, rien n'autoriserait à l'avenir ces variations ou ces aventures. On aura beau accuser l'indigence pittoresque ou la bizarrerie des accoutremens modernes, en appeler aux exemples grecs des défaillances de notre goût et opposer la simplicité des ajustemens dont s'était contenté Phidias aux modes compliquées en usage dans les deux derniers siècles ou dans le nôtre, il n'en sera pas moins vrai que les images d'hommes ayant appartenu à ces époques de civilisation raffinée ne sauraient, sous peine de contre-sens, simuler la beauté sans apprêt, la majesté sans artifice de l'être humain à l'état de nature ou à peu près. Sincèrement accepté et imité, le costume propre aux personnages que le sculpteur doit représenter deviendra au contraire un puissant moyen d'expression, un élément nécessaire de la ressemblance physique et même de la physionomie morale. La richesse des vêtemens sous lesquels apparaitra Lebrun sera à la fois un souvenir visible des habitudes de sa vie et une allusion aux inclinations de son talent, tandis que l'austérité du génie et des mœurs de Poussin imposera pour une statue de ce grand homme le choix d'un ajustement tout autre. Les images de tous deux cependant n'en devront pas moins être celles de Français du xvii^e siècle, et par conséquent procéder, non d'un *idéalisme* banal, mais d'une interprétation fidèle des données fournies par la réalité.

A quoi bon insister? Chaque type, chaque sujet implique des conditions de mise en scène particulières. C'est aux artistes qu'il appartient de les apprécier suivant les cas, et nous nous garderons bien de prétendre signaler ici toutes les mesures de détail à prendre ou toutes les fautes à éviter. David a plusieurs fois réussi dans ses statues de personnages historiques, dans son *Condé* particulièrement, à concilier les vérités d'un ordre supérieur avec les vérités caractéristiques et individuelles, les larges intentions d'ensemble avec l'imitation scrupuleusement exacte des détails. Les sculpteurs pourront utilement consulter quelques-uns des exemples sortis de son ciseau : nous doutons qu'ils tirent un grand profit des avis que leur aura transmis sa plume et même qu'ils les jugent assez concluans pour essayer de s'y conformer dans la pratique.

C'est ce qu'on pourrait dire en général des écrits de David que M. Henry Jouin a recueillis, mais cela ne signifierait nullement qu'ils manquent d'intérêt. Ces écrits sont précieux au contraire, parce qu'ils dépeignent au naturel, parce qu'ils nous font bien connaître les coutumes d'esprit et le caractère d'un homme qui, par les œuvres de son talent, mérite d'être attentivement et respectueusement étudié. En outre, là même où l'expression de la pensée est confuse ou incomplète, ils révèlent un amour si persévérant de l'art et du travail, ils respirent à chaque ligne une passion du bien si sincère qu'on ne peut qu'honorer de grand cœur celui qui les a signés. D'où vient toutefois que, par une exception singulière à ses habitudes de désintéressement et de bonne foi, David, quand il parle des sculpteurs contemporains, se laisse aller soit à des rigueurs, soit à des effusions de bienveillance trop surprenantes pour qu'on ne les soupçonne pas d'être un peu calculées? Les jugemens au moins sévères qu'il porte sur quelques-uns de ses rivaux, sur Rude, dont il condamne sans restriction même les meilleurs ouvrages, sur Cortot, qu'il appelle dédaigneusement « un honnête marchand, » sur Barye, à qui il reproche, — grief fort inattendu sans doute, — de n'avoir pas « philosophiquement conçu » son *Lion étouffant un boa*, — les éloges presque enthousiastes en revanche qu'il accorde à des sculpteurs bien inférieurs à lui, comme Callamare et Espercieux, — d'autres échappées critiques assez significatives encore permettraient de supposer que, en face des ouvrages d'autrui, David ne laissait pas de songer un peu trop volontiers aux intérêts de sa propre gloire.

Qu'aurait pensé David si quelqu'un de ses confrères s'était avisé de le traiter, lui et ses ouvrages, avec la même intolérance et dans des termes aussi durs? David était à juste titre fier des preuves qu'il avait faites, des gages de haut talent qu'il avait donnés dans un certain nombre de travaux. Peut-être même avait-il un fonds

d'indulgence naturelle pour ses ouvrages, quels qu'ils fussent. La complaisance avec laquelle il les énumère à peu près tous et les passe pour ainsi dire en revue dans une sorte d'évocation fantastique qu'il a intitulée *une Nuit d'atelier* donnerait lieu de penser qu'on eût été assez mal venu auprès de lui à se montrer peu accommodant sur ce chapitre. Et cependant, quand on examine dans leur ensemble les œuvres du sculpteur de *Condé* et de *Philopœmen*, qui malheureusement est aussi le sculpteur du *Général Gobert* et de *Larrey*, que de réserves trop bien justifiées on pourrait mêler aux éloges, que de graves erreurs on trouverait à signaler ! Nous avons, dans les pages qui précèdent, essayé d'en indiquer quelques-unes ; il serait superflu d'y revenir. Qu'il nous soit permis seulement de résumer en peu de mots la pensée de cette étude. David, quelque importance qu'il faille lui reconnaître, et quelque estime qu'on lui doive, David n'a pas tous les mérites que lui prêtent des admirateurs trop zélés. Il n'est ni « le plus grand sculpteur des temps modernes, » comme on le disait assez récemment dans une occasion publique, ni même le premier sculpteur de son temps, comme tendrait à le faire croire le livre qui vient de lui être consacré. Il est un des premiers sans doute, un artiste dont l'avenir s'occupera, sauf à distinguer et à choisir, plus sévèrement que nous peut-être, parmi les œuvres de sa main ; mais ses titres et ses droits n'existent que dans cette mesure. On ne saurait ni la restreindre ni la forcer, et ceux-là se trompent également qui voient en lui, les uns un initiateur souverain, un homme de génie à l'abri des discussions ou des disgrâces posthumes, les autres, un de ces talens dont le succès a dépendu tout entier du milieu où ils se sont produits et qui ne survivent pas à leur époque. La justice, pour nous, se trouve entre ces deux opinions extrêmes, la vérité entre ces deux exagérations.

HENRI DELABORDE.

REVUE MUSICALE

Lorsque manquent les nouveautés, il faut bien se contenter de reprises, et l'Opéra-Comique use largement de la permission. *Les Mousquetaires de la Reine, les Diamans de la Couronne, l'Étoile du Nord, la Statue*; c'est à se demander comme *Macbeth* jusques à quand se prolongera ce défilé de revenans. Pour *l'Étoile du Nord*, le théâtre a fait de son mieux. L'exécution assurément reste au-dessous de ce qu'on a pu voir jadis; mais, si les têtes de colonne brillent par leur absence, si nous n'avons plus Faure, ni Mocker, ni Caroline Duprez, si tous ces rôles épisodiques dont Meyerbeer peuple sa partition cessent d'avoir des premiers sujets pour interprètes, encore sommes-nous en présence d'un sérieux ensemble musical, les chanteurs suffisent à leur tâche, l'orchestre et les chœurs fonctionnent bien, et l'on sent dans cette mise en scène une homogénéité qui trahit la présence du maître aux répétitions. C'est qu'en effet l'âme de Meyerbeer était là présente dans la personne de son neveu, qui cette fois avait pris la direction. Ceux qui connaissent M. Jules Beer savent à quel point revit en lui l'œuvre entière de son glorieux oncle. Il la possède plus à fond peut-être que Meyerbeer ne fit jamais, et s'il vous arrive de l'entendre au piano exécuter d'un bout à l'autre *les Huguenots, le Prophète* ou *l'Africaine*, vous assisterez au plus beau spectacle dans un fauteuil qui se puisse imaginer, car vous aurez affaire non point à l'improvisation banale d'un virtuose, mais à l'interprétation forte et convaincue d'un musicien que le chef-d'œuvre possède et passionne par cette double raison que ce chef-d'œuvre est de famille et qu'il en a sondé la profondeur, ayant lui-même produit au théâtre des œuvres distinguées.

Il n'appartenait pas à M. Jules Beer d'imprimer du relief aux artistes chargés des principaux rôles; tout au plus pouvait-il leur enseigner la tradition, leur communiquer le sens, le mouvement et les nuances, — ce qu'il a fait en dépositaire de la pensée du maître et ce qui constitue le vrai mérite de cette reprise, qui par là seulement échappe au reproche de ne nous offrir en moyenne qu'une bonne exécution de province. Inutile d'insister sur la distribution, de citer des noms que

personne ne connaît et qui, par le temps qui court et les administrations sans lendemain qui se succèdent, auront probablement disparu du théâtre de l'Opéra-Comique avant de trouver l'occasion de se signaler. *L'Étoile du Nord* atteignait à peine sa quatrième représentation que déjà l'héroïne de cette reprise, M^{lle} Cécile Ritter, épuisée de forces et de voix, demandait grâce et cédait la partie à M^{uo} Isaac, la Marguerite de *la Domination de Faust* aux concerts populaires. Quelle mélancolique élégie, cette histoire de M^{lle} Ritter, détournée de ses études et prématurément poussée au théâtre, où l'attendaient des travaux et des fatigues au-dessus de son âge ! M. Thomas ayant trouvé dans Christine Nilsson son Ophélie, il fallait à M. Victor Massé sa Virginie ; or, à ce qu'il paraît, M^{lle} Ritter ressemblait beaucoup à la divine créole : mêmes traits, même gracilité adolescente, et, pour qu'elle lui ressemblât davantage encore, on l'aura noyée. Une fille à la mer, quel grand dommage ! Quand il s'agit de remporter une victoire, les musiciens sont des gens féroces, et Meyerbeer avait bien en cela le tempérament du métier. A ses yeux, les chanteurs ne sont que des soldats en campagne, et dans cette guerre du théâtre où la bataille gagnée importe seule, les voix cassées ne comptent pas ; il s'agit de monter à l'assaut du succès ; les honneurs et les gros traitemens à ceux qui survivent, et tant pis pour les maladroits qui restent en chemin. Laissons de côté Robert, Raoul, Jean de Leyde, ces rôles surmenés, écrasans, dont un chanteur, quel qu'il soit, a bien mérité quand on peut dire de lui qu'il va jusqu'au bout, et prenons ce personnage de Catherine dans *l'Étoile du Nord*. Vit-on jamais casse-cou pareil ? Passe encore pour ces luttes de rossignol, ces concertos alternés avec la flûte et tous ces interminables exercices de la virtuosité la plus raffinée ; mais comment vouloir ensuite qu'un organe si flexible, si léger, si fragile, friand à ce point de délicatesses et de mignardises, supporte le choc de l'orchestre le plus formidable et se prête à des situations dramatiques qui n'exigeraient rien moins que l'ampleur et la carrure d'une Gabrielle Krauss ? Car il y a de tout dans ce prétendu opéra-comique dont les ingrédients pimentés et divers vous rappellent parfois une chanson de Piron sur la tragédie de Voltaire :

Que n'a-t-on pas mis
 Dans *Sémiramis* !
 Que dites-vous, amis,
 De ce beau salmis ?

Le premier acte de *l'Étoile du Nord* est une idylle, le deuxième un chant de guerre et le troisième une berquinade sentimentale. « Si tu veux réussir à Paris, aie bien soin de te conformer au goût de la nation et d'écrire dans tous les styles. » Ce précepte, que le père de Mozart donnait à son fils dans sa correspondance et que Meyerbeer trop souvent eut le tort de s'appliquer, est en cette occasion vraiment pris au

ped de la lettre. Aussi votre impression reste incomplète : des beautés de premier ordre, des mélodies coulant comme de source, des effets d'un éclat, d'une puissance extraordinaires, — ai-je besoin de citer le trio de l'orgie, si coloré, si bien en scène, tout rempli de traits d'orchestre et de trouvailles musicales, le duo des vivandières si curieusement enlevé en imitations, l'imposant finale où quatre motifs différens, — le chœur du serment, la marche de Dessau, la fanfare de la cavalerie et la marche des grenadiers, — se croisent, s'enchevêtrent et résonnent à la fois dans un *tutti* à faire craquer les murs de la salle, et parlerai-je de ce duo du premier acte entre Catherine et Pierre : « De quelle ville es-tu ? » morceau de maître d'un entrain parfait dès le début et qui se soutient, juste sur le ton de l'endroit comme si Meyerbeer se fût dit qu'il y aurait de tout dans cette partition, même de l'opéra-comique ? Le malheur veut que parmi tant d'or se mêle aussi bien du clinquant : modulations bizarres, rythmes tourmentés, curiosité, subtilité, sophistication, erreurs d'un génie inquiet, fureteur et décidément trop adonné à la recherche du succès ! Paris en ce point l'avait gâté ; il y revenait toujours, ce fut son tort, les Allemands le lui ont assez reproché et sans doute avec quelque droit. Tout ce qui passe par la France à une certaine heure va vite en célébrité et en influence. Le succès de *Robert le Diable* et des *Huguenots* lui avait appris cette vérité et si bien qu'il se la tint pour dite et n'en voulut plus démordre. Cette vérité n'était pourtant point la seule, il y en avait une autre, à savoir que, s'il est bon de posséder tous les styles, mieux vaut encore n'en avoir qu'un qui soit bien à nous ; on n'est Mozart, Beethoven, Rossini (le Rossini du *Barbier* et de *Guillaume-Tell*, auquel nous reviendrons tout à l'heure), on n'est un classique qu'à ce prix.

Cependant l'Allemagne le réclamait, non plus comme jadis par la bouche amère de Weber (1), mais par la voix de Jenny Lind ; l'occasion s'offrait à Meyerbeer de se montrer bon patriote, il la saisit et, pour ne point faire les choses à moitié, il mit en scène le grand Frédéric. Dire qu'il le mit en scène serait trop s'avancer : on ne traîne pas ainsi sur les planches un personnage de la maison régnante, l'étiquette des cours s'y opposait ; la difficulté fut tournée, et si dans *le Camp de Silésie*, dont il était l'âme, le grand Fritz ne paraissait pas, le public du moins entendait sa flûte, cette fameuse flûte a même survécu aux cir-

(1) « C'est pitié, me disait un jour Weber en me parlant de Meyerbeer et de sa tournée en Italie, c'est pitié vraiment et grand dommage de le voir faire ainsi fausse route, car il y avait en lui du bon et du solide, il y avait l'étoffe d'un talent allemand, et même à ce point de vue, lorsque nous étions ensemble chez l'abbé Vogler, je ne vous cacherai pas que je le redoutais et ne m'épargnais aucun effort pour me maintenir à son niveau. Je vous jure que son opéra de *Jephthé* contient des choses superbes, tout cela pensé, traité à l'allemande, et dire que c'est le même homme qui, par soif d'applaudissemens, écrit à l'heure qu'il est en Italie tout ce damné fatras ! » J.-C. Loh, *Gesammelte Schriften*.

constances, et nous la retrouvons dans *l'Étoile du Nord*, où Scribe n'a point manqué de l'utiliser selon sa théorie; ce qui n'était à Berlin que tableau de genre, ici devient situation. De quoi s'agit-il en effet dans *le Camp de Silésie*? D'un simple intermède musical; Vielka engage son amant à répéter le concerto de flûte qui se joue dans le pavillon du roi, et c'est en chantant la mélodie qu'elle vient en aide à la mémoire de Conrad. La flûte propose un passage, elle y répond et plus ce passage est difficile, plus sa virtuosité de cantatrice s'en donne à cœur joie. Mais ce duel ou plutôt ce duo, tout épisodique et tenant la place d'un morceau de concert, va prendre dans *l'Étoile du Nord* couleur dramatique et servir à ramener une pauvre folle à la raison. Au lieu d'avoir tout bonnement de la musique pour la musique, nous avons une musique thérapeutique à l'usage des maisons d'aliénés: Pierre le Grand d'un côté, le charpentier Georges de l'autre, tous les deux soufflant à qui mieux mieux dans leur embouchure, tandis que l'infortunée Catherine, pâle, échevelée, l'œil hagard, s'efforce de rassembler ses souvenirs en paraphrasant la ritournelle. Est-il possible, je le demande, quand on compare les deux pièces, d'imaginer pour la même musique deux situations plus absolument contraires?

Ici, — dans *le Camp de Silésie*, — un dilettantisme enjoué, je ne sais quoi d'aimable et de rococo; là, — dans *l'Étoile du Nord*, — toutes les fadeurs de la tragédie bourgeoise, une Lucie de Lammermoor ayant pour Edgard un Pierre 1^{er} qui joue de la flûte! O grands principes du wagnérisme, comme on vous invoquerait, si, à l'instar de tous les grands principes de ce monde, vous n'étiez faits pour être violentés! Tant d'in vraisemblances et d'absurdités amoncelées finissent par décourager le spectateur. Et cependant Scribe n'eut en ceci qu'une responsabilité secondaire: il appliqua son industrie (triste industrie assurément) à fagoter la besogne qu'on lui demandait; mais Meyerbeer, quel démon le poussait à provoquer un pareil travestissement? C'était quelque chose de particulier et de caractéristique dans l'œuvre du maître que ce *Camp de Silésie* avec sa couleur nationale, son goût de terroir; il eût fallu respecter cela, n'y jamais toucher, modération difficile chez un esprit aussi dévoré du besoin de tenir sans cesse l'attention de l'Europe en haleine! Ce millionnaire de la gloire ne se trouvait point assez riche et pensait que rien ne vaut la place de Paris pour agir sur le monde. Il y revint donc, mais en se disant que ce qui suffisait à Berlin ne nous suffisait pas; un tableau de l'armée prussienne au siècle dernier et l'apothéose de Frédéric le Grand, c'était bon pour les Berlinoises; mais la France et l'Europe goûteraient-elles également ces bagatelles d'un intérêt local? Meyerbeer, avec son tact et son expérience, ne pouvait qu'en douter, et dès lors fut résolue la transformation d'un ouvrage qu'il eût été cent fois mieux

de laisser vivre dans son coin à l'état d'intermède et comme les circonstances et le génie de son auteur l'avaient créé. A la place de la Prusse on mit la Russie, aux grenadiers de la guerre de sept ans succédèrent des Kakmouks et des Baskirs, à la silhouette du vieux Fritz on substitua la caricature du tsar Pierre, et tous ces élémens furent reliés et fondus ensemble dans une action dramatique des plus insensées et ne conservant d'ailleurs aucun rapport avec le caractère primitif de la musique. Quelqu'un a comparé *l'Étoile du Nord* à ces enfans équivoques qui en naissant coûtent la vie à leur mère; le fait est que *le Camp de Silésie*, l'œuvre-mère, n'y aura point survécu et que ce qui nous reste n'est point de nature à nous ôter tout regret de sa perte. Et cependant, que de fières beautés, de riches détails dans cette partition cosmopolite, et quels fulgurans éclairs la sillonnent!

Nous avons fini par ne plus croire à la reprise de *la Statue*, toujours interrompue au bon moment comme le travail de Pénélope; elle vient néanmoins d'avoir lieu, et l'interminable aventure, loin de nuire à l'œuvre de M. Reyer, n'aura fait que rendre le public plus attentif. Le joli rêve d'Orient que ce drame lyrique d'un musicien ingénieux, artiste et sachant habilement tirer parti de toutes les acquisitions d'un temps comme le nôtre! Il y a là en effet les impressions et les réminiscences les plus diverses; vous retrouvez à chaque instant le voyageur, le peintre, le critique, le dilettante raffiné, l'homme d'esprit surtout. Ni Decamps, ni Marilhat, ni Théophile Gautier, ne sont absens de cette musique, où Weber a bien aussi sa part à revendiquer. Car, si la théorie est une chose, la pratique en est une autre, et tel qui, dans la discussion, va *se fendre* galement d'une hyperbole à la gloire de l'école de Bayreuth, dès qu'il s'agit d'instrumenter devant le public y regarde à deux fois et très sagement s'arrange de manière à ne point dépasser *Oberon*. Inutile d'ajouter que rien dans ce que nous disons là ne saurait compter pour blâme. Un musicien qui, à l'époque où nous vivons, ne serait ni peintre, ni journaliste, ni même un peu archéologue, manquerait à tous ses devoirs.

En ce sens, Berlioz, génie compliqué, tourmenté, répondait bien aux tendances modernes. Ce qui domine chez ce musicien, c'est l'artiste; la musique ne vient qu'en surcroît; il dit : Shakespeare, avant de dire : Beethoven! les poètes, les peintres, l'atmosphère romantique ambiante l'ont fait ce qu'il est; s'il n'y avait eu jamais que des musiciens sous la calotte des cieux, Berlioz n'existerait pas. Sa musique, n'eût-elle point d'autre mérite, aurait du moins celui-là d'être unique de son espèce : « Il a ouvert son ère et l'a fermée. » Ce mot de Kiesewetter sur Sébastien Bach semble inventé pour Berlioz. Il aura passé comme un météore, beaucoup l'admirent, personne ne songe à l'imiter; nulle école autour de lui ne s'est formée, à peine a-t-il laissé quelques amis, quelques disciples, lesquels, comme M. Reyer, quand on les considère

musicalement, et toute question de sentiment mise à part, se rattachent peut-être moins à lui qu'à Weber, car Weber aussi fut un journaliste, un peintre, un poète, un critique d'art, un épistolier, et malgré tout cela, je me trompe, à cause de tout cela un grand artiste-musicien.

On a tant et tant de fois parlé d'*Oberon* à propos de *la Statue* que M. Reyer doit en avoir les oreilles agacées : *Oberon*, *Preciosa*, et pour la partie comique, *Abu-Hassan*, voilà en effet les vraies sources ; mais n'oublions pas que *la Statue*, représentée il y a dix-sept ans, est une œuvre de début, or en dix-sept ans un esprit alerte et progressif donne sa mesure. Ce que, chez M. Reyer, cette évolution aura produit de définitif, la partition de *Sigurd* nous le dira tôt ou tard, en attendant contentons-nous de *la Statue*. Le premier acte, avec son chœur de fumeurs d'opium, sa romance de Margyane, sa caravane et ses djinns, est un tableau très pittoresque ; cela flotte entre Fromentin, Félicien David et Weber, dont l'auteur affectionne certains procédés et nous le montre par l'emploi qu'il aime à faire des cors, des clarinettes et des cors anglais. Je goûte moins le deuxième acte, qui me semble un retour vers l'opéra-comique, genre charmant, mais qu'il faut laisser à Boteldieu et qui perd le meilleur de ses avantages quand on veut le traiter à l'allemande. En revanche, le duo des deux amans au troisième acte est un morceau des plus dramatiques et fort remarquablement exécuté. Il se pourrait que M^{lle} Chevrier, qui chante la partie de Margyane, eût trouvé là son occasion. Lorsque l'an dernier cette jeune artiste débuta dans le *Cinq-Mars* de M. Gounod, personne ne s'occupa d'elle ; le rôle était mauvais, la pièce, malgré toutes les cabales qu'on mit en œuvre pour la soutenir, dut bientôt quitter le répertoire, et depuis l'infortunée princesse de Gonzague ne se montrait plus en quelque sorte qu'à la dérobée. L'extravagant succès de M^{lle} Vauchelet survenu entre temps avait complété la disgrâce. Mais voici qui va retourner la chance et rendre à cette belle personne les encouragemens qu'elle mérite et méritera encore davantage, si elle réussit à mieux poser le son. Quant à M. Talazac, qui joue Sélim, je n'ai qu'à le féliciter. Ce lauréat du Conservatoire a pris d'emblée possession du théâtre, la voix est belle, aisée à s'émouvoir, très égale et très caressante dans la demi-teinte avec des clairs dans les registres élevés. Jeu bizarre du succès et de la défaite : l'an passé, lorsque M. Talazac luttait côte à côte avec M. Sellier dans les exercices publics du Conservatoire, bien des gens eussent comme nous préjugé en faveur de M. Sellier, et c'est à l'avis contraire que l'événement donne raison ! En serait-il donc des concours comme des courses du bois de Boulogne ? Vous pariez pour la casaque bleue ou verte, et c'est la casaque rouge qui gagne le prix.

On nous annonce une prochaine reprise de *Joseph*, et nous applaudirons vivement à cette idée, pourvu que le chef-d'œuvre de Méhul ait cette fois quelque chance de rester au répertoire. Ce qui jusqu'à présent

n'a jamais permis à ce souhait de se réaliser, ce qui fait que toutes ces reprises ont échoué, l'obstacle dangereux, insurmontable, c'est le poème. Cette musique sublime accolée à ce poème absurde, c'est la vie attachée à la mort. Il faut donc prendre un parti radical, et, si l'on ne veut pas que ceci tue cela, commencer bravement par tuer ceci, en d'autres termes, si l'administration de l'Opéra-Comique a la sérieuse intention de remonter *Joseph*, elle devra pourvoir avant tout au complet remaniement de la pièce, sans quoi ni M. Talazac, ni M^l^e Chevrier, — qui, je suppose, jouera Benjamin, — ni l'orchestre ni la mise en scène ne serviront de rien. Les situations, passe encore, mais ce qui ne peut plus sous aucun prétexte être maintenu, c'est ce dialogue d'une emphase grotesque emprunté à l'ancien mélodrame, et qui, tandis que la musique vise au sublime et l'atteint, semble viser à la parodie, à la *cascade* ! Il s'agirait tout simplement de faire pour le chef-d'œuvre de Méhul ce que M. Reyer vient de faire pour *la Statue*. On chargerait M. Jules Barbier de substituer des récitatifs à ce dialogue prudhommesque, et parmi les compositeurs aujourd'hui en évidence il s'en trouverait bien un qui très volontiers se prêterait à ce travail. Et, puisque nous sommes en train de former des vœux, ne nous arrêtons pas en si beau chemin. Qui empêcherait que la partition de Méhul ainsi restaurée fût mise en son vrai cadre, et qu'elle prit alors définitivement sa place dans ce salon d'honneur qu'on appelle notre Académie nationale de musique ? En retour de *Joseph*, le directeur de l'Opéra donnerait à son confrère de l'Opéra-Comique *le Philtre* d'Auber, et tout le monde gagnerait à l'échange ; l'Opéra-Comique en s'appropriant pour M^l^e Vauchelet un des plus jolis rôles, et l'Opéra en augmentant son fonds d'un chef-d'œuvre classique de l'école française qui offre en plus cet avantage de pouvoir accompagner un ballet sur l'affiche.

Le Théâtre-Italien se prépare, comme on sait, à passer à l'état de théâtre lyrique, il a même déjà commencé sa mue et ressemble pour le moment à ces statues de Daphné dont les pieds s'enfoncent dans la terre et prennent racine, tandis que le torse, les bras, le cou s'enflent et se contournent et que la bouche s'ouvre en pâmoison. A vrai dire, il n'y aurait guère à s'applaudir des décisions récentes si l'exécution en *habits noirs* de l'ode-symphonie intitulée *le Triomphe de la Paix* devait inaugurer l'ère nouvelle. L'œuvre de MM. Parodi et Samuel David n'ayant d'ailleurs obtenu qu'une simple mention au concours de composition ouvert par la ville de Paris, chacun pouvait se demander pourquoi on lui décernait ainsi les honneurs d'une exhibition officielle à laquelle M. Godard et M. Théodore Dubois, les lauréats du prix, avaient au moins plus de droit. De telles préférences ne se comprennent que lorsqu'il y a lieu d'en appeler du jugement du jury à l'opinion des gens de goût, et le cas ne présente ici rien de pareil, l'œuvre étant de sa nature absolument ordinaire et n'apportant à la discussion aucune matière

digne d'intérêt. Nous ne connaissons encore ni la partition de M. Godard, ni celle de M. Dubois, ni celle de M^{lle} Augusta Holmès, inscrite au dernier rang du *palmarès*, comme on dit en style académique; admettons donc que l'avenir nous réserve à cet endroit des émotions inespérées, mais jusqu'ici ce fameux tournoi musical n'aura produit de bon que le rapport de M. Émile Perrin, morceau écrit d'excellent style, et qui dénonce à chaque ligne un esprit dès longtemps au fait. Et maintenant, sans insister sur ce malheureux impromptu, parcourons la saison des Italiens. Deux artistes de talent: M. Capoul et M^{lle} Albani, en ont soutenu l'intérêt. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu des intervalles et des lacunes, assurément tous les coups n'ont pas porté, car il faut bien en convenir, le Théâtre-Italien, tel que la nécessité des temps nous l'a fait, ne saurait plus être désormais qu'une espèce de lanterne magique dont un chef d'orchestre tourne la manivelle tandis que sur de vieux airs stéréotypés passe un défilé de comparses presque toujours étrangers les uns aux autres, étrangers surtout au public. N'importe, grâce aux deux *étoiles* que je viens de nommer, l'honneur de la campagne est resté sauf, on peut même citer quelques représentations de la *Traviata* qui comptent parmi les meilleures auxquelles nous ayons assisté.

Entendons-nous pourtant, et qu'il nous soit permis de dire ici la vérité à tout le monde sans épargner ceux qui réussissent le plus, leur triomphe n'en sera certainement pas moindre, mais la critique aura fait son devoir. Oui, nous serons sévère envers M^{lle} Albani parce que chez elle ne se trahit aucune aspiration vers le mieux; triste chose vraiment si sa conscience d'artiste ne lui reproche rien à ce sujet! Elle lance toujours en l'air les mêmes jolies notes, et, quand elle tient son effet, s'y cramponne avec la même complaisance: nulle trace d'étude, nul progrès; toujours cette émission inégale de sons disparates, cet absolu dédain du style et de tout ce qui constitue le dessin musical. Le malheur des *prime donne* de cette sorte est qu'elles entraînent dans leur orbite tout ce qui les entoure et font participer à leurs défauts ceux qui, laissés à eux-mêmes, se maintiendraient dans la droite ligne. Observez M. Capoul, il y a chez lui le sentiment inné du style, un fonds de rectitude apparent chaque fois qu'il est seul sur la scène; on reconnaît qu'il voit juste, qu'il sait ce qu'il veut dire et comment il le veut dire; mais, une fois l'Albani revenue, elle le *désunit*, et le voilà lancé dans l'inconnu et faisant tout à rebours du bon sens. Et cet état permanent de révolte contre le rythme, comment ne point s'en irriter? D'où vient cette manie de briser les formes et les cadres? Je comprends que l'on veuille arrondir un angle ou convertir un cercle en ovale, mais prétendre qu'il n'y ait ni cercle ni ovale, ni angle, ni aucune forme définie! A l'Opéra, jusqu'à l'arrivée de M. Lamouroux, c'était le même désarroi; retournez voir aujourd'hui ce qui se passe et comme

tout marche d'aplomb : chaque valeur sort à sa place, partout l'équilibre et le relief.

A propos de la *Traviata*, j'entends certains admirateurs de M^{lle} Albani lui faire un mérite de « ne pas chanter à l'italienne. » Que signifie cela? Il n'y a pas plusieurs manières, il y a l'art avec ses exigences musicales, le chant avec ses rythmes, ses contours que la phrase elle-même vous impose et qui ne sauraient dépendre de l'interprétation arbitraire du chanteur. Toute phrase chantée a son sens, ni plus ni moins qu'une phrase parlée ; on peut accentuer tel mot, donner telle nuance à l'expression, mais on ne peut dire que ce que l'auteur a dit. S'il était vrai que l'Albani ne chantât point à la manière italienne moderne, ce serait donc tant pis pour elle, autant vaudrait avancer qu'elle ne possède ni le sentiment des valeurs, ni le talent de grouper les notes, ce que tout le monde à peu près sait autour d'elle, à commencer par M. Pandolfini, qui chante comme un Italien d'aujourd'hui et comme un Italien qui chante bien. Ainsi de M. Capoul, trouvez-lui son cadre, placez-le dans un milieu correct, et vous verrez ce que ce talent, dont le charme constitue le principal titre, possède en outre de savoir et d'acquis ; la façon de dire est excellente, la prononciation irréprochable. Dans ce rôle de l'amant de Violetta, je ne lui connais point de rival ; passion, tendresse, qualités émouvantes, tout y est ; l'acteur, le virtuose, se complètent ; il chante cette admirable musique de Verdi comme Mario la chantait, mieux peut-être, et joue la pièce de Dumas fils comme Rossi la jouerait. — Par exemple, bon nombre d'amateurs, sans être trop curieux, ont pu se demander ce qu'était venu faire l'ouvrage de M. de Flotow, donné à la fin de la saison en manière de bouquet du feu d'artifice. Que nous veulent aujourd'hui ces romances démodées, ces boléros, ces allégros, ces cavatines à deux parties, vieux galons et vieux débris de la succession Donizetti, tombée en désuétude même en Italie?

Nous eûmes d'abord *Martha* au Théâtre-Lyrique, ensuite l'Opéra-Comique donna *l'Ombre* ; mieux eût valu en rester là, car ce ne sont point précisément les cerises de M^{me} de Sévigné que les partitions du chambellan mecklembourgeois, et, de ce qu'on en mange une ou deux, ce n'est pas une raison pour que tout le panier y passe. Or, cette *Alma l'Incantatrice* composait le fin fond du panier. Il y a plus de trente ans que l'ouvrage existe et court l'Europe, déguisant son identité sous les masques les plus divers : d'abord, opéra-comique en un acte, s'intitulant à Paris (1^{er} décembre 1843) *l'Esclave de Camoëns*, dix ans plus tard établi à Vienne en qualité de grand opéra et s'appelant *Indra*, puis finalement hier nous revenant avec le nom d'*Alma* et toute sorte de facultés enchanteresses et de styles variés empruntés aux nombreux pays visités depuis trente-cinq ans. Dans un temps comme le nôtre, où vous auriez peine à trouver en Italie un musicien qui ne *germanise*, où

Bologne joue *Lohengrin*, où M. Cortesi donne à la Pergola de Florence sa *Mariulissa*, œuvre tout imprégnée de wagnérisme, où la *Società del quartetto di Milano* se cotise pour envoyer l'orchestre de la Scala figurer à notre exposition nationale, cet Allemand retardataire qui manque le train baguenaudant devant la boutique de Donizetti ne laisse pas d'avoir sa physionomie particulière. Les musicologues de l'avenir trouveront chez M. de Flotow un sujet curieux et tout à fait digne de leur intérêt. Je les vois d'ici furetant, paperassant, découpaant les vieilles gazettes et démontrant au besoin, à l'aide de ce qu'ils appelleront « leurs documents nouveaux, » comme quoi le compositeur de *Martha*, de *l'Ombre* et de *Alma l'Incantatrice*, au lieu d'être simplement un phénomène isolé, fut au contraire le centre de toute une pléiade; les noms du Prussien Nicolai, l'auteur des *Joyuses Commères de Windsor*, du Wurtembergeois Abert, l'auteur de *Astorga*, d'autres encore seront invoqués, et peu à peu tout un groupe intime se formera, une chapelle dans la grande cathédrale de l'art de notre siècle, — la chapelle des bienheureux philistins!

On a beaucoup parlé du ténor Sellier avant ses débuts à l'Opéra, il est à craindre que maintenant on en parle moins. Des brillantes espérances conçues naguère au Conservatoire, il a fallu beaucoup rabattre; l'acoustique a de ces mystères: dans la salle de la rue Bergère, c'était une grande voix promettant un chanteur de force, dans la salle de l'Académie nationale, transformation complète, plus de puissance, plus de timbre, de la grâce et par momens de la suavité, tout le contraire de ce qu'on s'imaginait! Il dit agréablement la phrase amoureuse de son duo avec Guillaume-Tell au premier acte: *O Mathilde*, et manque le fameux *Suivez-moi*, où tout le monde l'attendait. Mais c'est surtout dans le trio du deuxième acte que se trahit l'insuffisance du chanteur en même temps que la gaucherie du comédien. La voix ne porte pas, le son, au lieu de s'épancher en larges nappes, sort petit, étranglé comme ces minces filets d'eau qui jaillissent de la pomme d'un arrosoir; n'allons pourtant pas trop loin et gardons-nous de nous étonner qu'un jeune homme hier sur les bancs de l'école n'ait point su du premier coup se rendre maître d'un rôle qui depuis Duprez n'a plus trouvé son interprète et qu'avant Duprez Nourrit lui-même ne parvint jamais à mettre en pleine lumière. Nous ne voulons décourager personne, et, s'il n'y a malheureusement point sujet de crier au phénomène, encore est-ce quelque chose de pouvoir dire d'un débutant que sa présence ne nuit pas au bel ensemble de la représentation. M. Lassalle fait un excellent Guillaume-Tell, mais bien phraseur et bien académique. A peine le public commence-t-il à l'adopter, et déjà le voilà prenant ses grands airs et versant dans l'ornière de M. Faure. Au deuxième acte, pendant la scène des Cantons, sa pantomime pousse à l'emphase; il arrondit ses gestes, s'appuie complaisamment sur l'épaule de Walther

en affectant des attitudes sculpturales, vous diriez qu'il pose pour le photographe. Est-ce à croire que le talent et la simplicité ne sauraient aller ensemble côte à côte? M. Lassalle a la plus belle voix du monde, de l'accent et du pathétique, et, s'il voulait seulement se modérer, aucun suffrage ne lui manquerait.

Mais que cette musique est donc belle, et quel souffle prodigieux y circule! Dire que c'est fait de génie ne suffit pas; il y a plus que des idées et de la science, plus que de l'inspiration, il y a là une âme, une grande âme toute vibrante et résonnante d'humanité. Et si Beethoven eût assez vécu pour pouvoir entendre *Guillaume-Tell*, il n'aurait certes pas une seconde fois décliné l'honneur de recevoir la visite de Rossini. On ne se rend point assez compte, selon moi, du singulier mérite de cette partition, qui n'est point simplement une œuvre d'art souveraine et qu'il faut envisager du point de vue moral pour en mesurer la vraie grandeur. Que nous montre en effet ce *Guillaume-Tell* sinon les plus nobles, les plus augustes sentimens dont le cœur humain puisse être animé? Que nous chante cette musique? La liberté. Quel idéal glorifie-t-elle? La patrie, la famille; les devoirs du citoyen envers son pays, du fils envers son père, occupent le devant de la scène, et l'amour égoïste, l'amour-passion, thème ordinaire de tous les opéras, ne figure qu'au second plan, et presque à l'état d'épisode. Loin de nous la pensée de renier aucun de nos dieux et de brûler jamais ce que nous avons adoré, mais comment ne pas élever au-dessus des autres (de tous les autres du moins parmi les modernes) un chef-d'œuvre qui d'ailleurs, classique et musicalement hors de concours, à tant d'autres qualités rayonnantes a su joindre la splendeur divine du beau moral? Et l'auteur de cette page immortelle, le confesseur de cet acte de foi patriotique et filial était, à ce qu'on se plaît à nous raconter, le plus sceptique des hommes! Sceptique, entendons-nous, quand il avait affaire à des indifférens, à des oisifs qui se permettaient de le questionner et qu'il bernait la plupart du temps de son plus bel esprit. D'ailleurs ce scepticisme, quel qu'il soit, ne devait pas survivre à la période du « Cygne de Pesaro, » de cette espèce d'Apollon-Turlupin si effrontément inventé par Stendhal. En mettant le pied sur le sol parisien, Rossini tout entier se transforma, un idéal plus sérieux pénétra l'homme et l'artiste, et pour la première fois peut-être le musicien frivole et dissipé des congrès eut le sentiment de ce qui se passait dans son propre pays. Qu'on songe à ce débordement de vie nationale dont Paris offrait alors le spectacle, à tous ces fermens volcaniques saturant l'atmosphère des boulevards à la veille de la révolution de juillet, et qu'on se représente l'état de crise et de rénovation qu'un tel milieu devait produire chez un étranger de ce tempérament, de ce génie qui venait de promener sa jeunesse à travers tous les marais stagnans de la vieille Europe réactionnaire. *Guillaume-Tell* fut le réveil de l'Italien, du patriote.

« Pendant que le traité qui mit fin à la première guerre des princes (1614) se négociait, Malherbe remit au roi et à la reine sa traduction ou paraphrase du psaume CXXVIII : *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea*; la reine, après l'avoir parcourue des yeux, commanda à la princesse de Conti, qui était présente, de la lire tout haut. Cela fait, la reine dit au poète, comme si elle avait été transportée de ce fier et mâle accent de triomphe : « Malherbe, approchez, » et plus bas à l'oreille : « Prenez un casque (1) ! » Au lieu de la reine de France, mettez que ce soit l'Italie qui parle, et vous avez cette scène du casque qui ne fit plus tard que se renouveler pour Verdi. Car tous ces grands musiciens italiens furent aussi des patriotes. Chacun paya sa dette selon l'heure; Bellini lui-même, le doux, l'efféminé Sicilien, donna sa plainte, et, trop loin des événemens pour prévoir le triomphe, il se contenta de moduler le douloureux *Lamento* de la résignation dans la servitude et de pleurer les larmes de Racine sur sa Jérusalem captive. Les personnages de *Guillaume-Tell* sont des héros de l'indépendance italienne; qu'ils s'appellent Melchthal, Guillaume, Walther Fürst, ce sont des Romagnols, des Vénitiens et des Lombards; je les reconnais à l'œil de feu, à la pétulance de l'accent et du geste. Gessler est un archiduc quelconque, un Radetzki, un aigle à double tête, étreignant Milan entre ses serres. L'Autriche ne s'y trompa point, et du premier jour le chef-d'œuvre fut interdit dans toute l'étendue de l'empire.

La Suisse fournit le décor; ses vallons, ses lacs et ses montagnes forment le pittoresque du tableau, mais les acteurs du drame qui se joue ont à part eux leur nationalité bien tranchée. Avant même que le rideau se lève, l'ouverture prend soin de nous renseigner; écoutez cette introduction doucement teintée de mélancolie qui vous entretient du calme et des félicités de la vie pastorale; dans l'*allegro*, cette peinture s'assombrit, l'esclave trahit sa haine contre les tyrans, et nous le voyons faire alliance avec la nature du pays, qui soudain se redresse menaçante; l'orage éclate, les cataractes de la montagne se déchaînent au roulement du tonnerre; l'*andante* qui suit amène un contraste et nous montre sur la hauteur baignée de lumière des troupeaux, la clochette au cou, paissant l'herbe verte, tandis que le chalumeau du pâtre et l'écho des solitudes dialoguent à sons alternés. Jusqu'alors l'idylle a régné seule, mais cet effet de trompettes et ce *vivace* impétueux, qu'en dites-vous? Est-ce encore là de la couleur suisse, et les enfans des vallons de l'Helvétie courent-ils à l'extermination des tyrans sur des rythmes si brillamment ensoleillés de mélodie? La vérité est que deux courans très caractérisés traversent cette partition, et tandis que les chants d'hyménée au premier acte et la *tyrolienne* au troisième vous font rêver de l'Oberland et du lac des Quatre-Cantons, le duo entre Arnold et

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. XIII, p. 394.

Guillaume-Tell, le grand trio de la conjuration du Rutli, vous mettent en présence d'une race de héros italiens entrevue dans les mirages de l'avenir par ce patriote inconscient qui s'appelait Rossini. Il avait l'âme ouverte et pathétique, tous les grands sentimens l'ont entrepris; exceptons pourtant l'amour, dont il ne fut jamais qu'un interprète assez ordinaire; de l'esprit, beaucoup d'esprit à la Voltaire, à la Beaumarchais, quelque chose de galant, de mondain et qui mousse : Almaviva, Rosine, Aménaïde, le comte Ory, rien au-delà. Même dans cet admirable *Guillaume-Tell* Arnold, s'adressant à Mathilde, n'est qu'un ténor, le personnage ne grandit jusqu'à l'héroïsme que sous la possession du sentiment résumé dans ce cri sublime des entrailles : « Mon père, tu m'as dû maudire. » En nommant la conspiration du Rutli qui termine et couronne le deuxième acte, j'ai cité ce que l'art a produit peut-être de plus beau; s'il ne devait rester qu'un seul morceau du drame musical de notre époque, qu'un unique *testimonium temporis*, c'est ce finale qu'il faudrait sauver. Quelle sonorité, quel effet! Trouvez-moi chez les Allemands un pareil don de manier ensemble l'orchestre et les voix. Quant à l'orchestre, les Allemands feront aussi bien, même mieux en admettant que plus de science, de recherche et de curiosité dans les modulations soit le mieux, ce que je nie, car, à force de parachever et de sophistiquer leur travail instrumental, ils y étouffent toute inspiration; mais pour ces explosions de sonorité où la voix humaine prend part aussi bien que l'orchestre, pour ces résultats puissans, incomparables, il n'y a que les Italiens, et parmi les Italiens que celui-là.

Rossini est entré dans la postérité, nous pouvons dire dans la gloire, car désormais sur ce point le consentement est unanime. L'Allemagne, qui longtemps le dédaigna, le méconnut, lui rend aujourd'hui justice. Il est vrai qu'on n'accorde que *le Barbier* et *Guillaume-Tell*. Excusez du peu qui suffit à classer un homme au rang des dieux! Ses dieux à lui, tout le monde les sait par cœur, ils se nomment Haydn, Mozart, Beethoven. « Plaignez-vous, lui disait un soir un ami s'efforçant de combattre cette humeur sombre qui vers la fin le prenait par accès, plaignez-vous donc, vous qui dans la vie n'avez connu que le succès, que les triomphes, vous qui dès ce monde aurez joui de votre apothéose et qui savez que, dans l'autre, vous serez un jour réuni à ces immortels que vous adorez! — Non, s'écria-t-il, point ceux-là; vous me placez trop haut; je ne suis qu'un vassal, eux sont mes souverains; ils n'ont produit que des choses belles et pures, tandis que moi j'ai ma carrière italienne à me reprocher... Mais que voulez-vous, mon cher, à cette époque j'étais jeune et sans argent, il fallait vivre et faire vivre père et mère... » Et ce brave homme, ce grand homme s'arrêta, l'œil plein de larmes, et vous eussiez senti, à la chaleur de son étreinte, l'émotion filiale d'où le trio de *Guillaume-Tell* est sorti.

Et la reprise de *l'Africain* que j'allais oublier! qu'on se rassure,

mon intention n'est pas de rentrer par cette porte dans la discussion du génie de Meyerbeer, et je ne veux que donner en passant une parole d'admiration à la nouvelle Sélîka. L'Africaine que voici ne ressemble en rien au personnage que représentait M^{me} Marie Sa-se. A la place de cette sauvagesse empanachée, au geste forain, à la voix brutale et toute en dehors, la véritable héroïne nous est rendue, type de passion dévorante, d'immolation sublime et de touchante mélancolie entrevu par le maître en pleine barbarie, et que Gabrielle Krauss a retrouvé en creusant le trésor de cette partition. Sélîka n'est point une figure toute sentimentale et moderne comme Valentine, Fidès, Bertha et ses diverses sœurs du répertoire. Elle a sa personnalité passive et farouche, sa hauteur d'âme, quelque chose en un mot d'exotique et que la grande artiste traduit à la scène avec son âme et son intelligence alors que tant d'autres se contentaient de se brunir les bras et le visage. De tout temps, les critiques allemands m'ont reproché mon goût prononcé pour l'Africaine; l'un d'eux surtout, et des meilleurs, M. Hanslick, ne manque pas une occasion de s'exclamer à ce sujet. Eh bien, dût l'auteur du *Baum musical*, dût ce parfait esthéticien y trouver un nouveau motif d'étonnement et de scandale, aucune considération ne m'empêchera d'exprimer une fois de plus toute ma pensée. Le cinquième acte, par exemple, est la plus poétique élogie musicale qui se puisse entendre. Avec l'admirable solo des instrumens à cordes pour ouverture, cet épilogue forme à lui seul un opéra dans l'opéra.

Quelqu'un a dit qu'une tragédie classique n'était jamais qu'un cinquième acte divisé en cinq parties. A ce compte, le dernier acte de l'Africaine est à lui seul une tragédie; il a son pittoresque à part, sa rêverie. Vous êtes pris d'une immense pitié au spectacle de cette Ariane de couleur suivant des yeux la voile du Thésée portugais qui l'abandonne et lui jetant comme un bouquet d'adieu ces mélodies navrantes qu'elle effeuille divinement avant d'expirer. Penser que ce sublime monologue en était encore à trouver son interprète! A M^{lle} Krauss appartient l'honneur de l'avoir mis en lumière, et ce n'est pas seulement dans ce cinquième acte qu'elle triomphe, c'est dans tout le rôle marqué par elle d'un caractère absolument nouveau de révolte contenue et de placidité superbe sous le joug. La cantatrice vaut la tragédienne; sa voix a des effets aériens, des recherches enquisées de sonorités, des trouvailles de timbre qui, tout en vous charmant, témoignent chez l'artiste d'un constant effort vers le mieux. Se livrer à de telles études, lutter ainsi pour l'idéal quand on est, comme M^{lle} Krauss, en possession d'un renom incontesté, voilà certes un illustre exemple et dont mainte virtuose qu'on célèbre fera bien de tirer profit.

F. DE LAGNEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1878.

La France, on nous permettra cette expression familière, a été si peu gâtée depuis nombre d'années, elle a essuyé de tels déboires et elle a traversé des heures si sombres, qu'elle est bien pardonnable de se laisser aller un instant, avec un abandon presque naïf, au plaisir de revivre. Il y avait si longtemps qu'on n'avait pavoisé et illuminé ! Que les partis s'acharnent à commenter avec leurs vues étroites et leurs passions jalouses un événement intéressant pour tout le monde ; que les uns se figurent qu'il n'y avait eu rien de semblable avant la république et que les autres s'efforcent de prouver qu'il ne peut y avoir rien de favorable avec la république, l'instinct populaire, qui n'est pas un aussi profond calculateur, a éclaté tout bonnement, tout franchement. Cette exposition qui vient de s'ouvrir au Champ-de-Mars a été pour notre pays, surtout pour Paris, une véritable révélation, un coup de théâtre. La France s'est sentie renaître dans une splendide démonstration de puissance ; elle n'a pas été moins heureuse de voir une sorte de courant sympathique revenir vers elle, les témoignages d'amitié se multiplier à cette occasion, les princes de l'Europe réunis autour du chef de l'état pour l'inauguration de ces grandes assises de l'industrie et du travail. Certes les obscurités et les périls ne manquent pas à tous les coins de l'horizon, les chances de guerre n'ont point disparu ; ni de Londres ni de Saint-Petersbourg rien n'est venu encore pour chasser le fantôme des redoutables conflits. Il y a cependant sur ce continent troublé une ville florissante qui a pu apparaître l'autre jour comme un terrain neutre, uniquement ouvert aux bienfaites émulations, qui a célébré sa fête de la paix comme une victoire. Et c'était en effet une victoire du génie de la France, se ressaisissant en quelque sorte lui-même par l'énergie du travail, attestant sans défi, sans fausse modestie devant le monde qu'il n'est point éclipsé, qu'il garde, en dépit des trahisons passagères de la fortune, sa vitalité, son influence et son attrait.

L'exposition a donc eu ce premier succès de montrer la France re-

cueillant le fruit de quelques années réparatrices, relevée par les arts, par l'industrie, comme par le crédit, remise pour ainsi dire en honneur à ses propres yeux et aux yeux des autres nations. Elle est un premier dédommagement après tant de mauvais jours, et un des plus aimables commentaires de cette inauguration du 1^{er} mai. Un des signes les plus caractéristiques de toute cette situation nouvelle, c'est le discours que le prince de Galles a prononcé le lendemain dans un banquet des exposants anglais présidé par lord Granville. « Pendant une année, selon le mot de lord Granville, le prince n'a pas passé un jour sans travailler pour l'exposition, » — et après avoir été à la peine il est au succès, à ce succès qu'il prend lui-même plaisir à constater. L'héritier de la couronne d'Angleterre a conquis d'un seul coup, par la bonne grâce de son langage, son droit de cité parmi nous. Il a trouvé le moyen d'être désormais chez lui dans une ville à laquelle il appartenait déjà un peu par ses goûts, par ses fréquens séjours; il s'est créé une popularité souriante en faisant de la courtoisie la meilleure des politiques. Le prince de Galles n'a sans doute rien dit que de simple et de naturel. Il s'est plu à représenter la coopération cordiale de l'Angleterre et de la France dans une œuvre commune de civilisation comme un événement de la plus haute importance pour les deux nations et pour le monde entier. « La part que nous avons tenu à prendre dans cette exposition internationale, a-t-il dit, est la meilleure marque de sympathie que nous puissions donner à ce peuple français à qui nous devons tant et que j'aime de tout cœur. » Et le langage familier du banquet a même été peut-être plus accentué encore, plus empreint d'une vive et sincère cordialité. Il ne faut rien exagérer sans doute, il ne faudrait pas se hâter de donner à des paroles aimables une portée politique qu'un prince constitutionnel d'Angleterre ne donnerait pas à ses discours, surtout à des discours prononcés en pays étranger. L'héritier de la couronne d'Angleterre a parlé tout simplement en hôte charmé et séduisant de la France. Ce n'est pas moins un curieux phénomène propre à notre temps et propre aussi peut-être à cette situation générale que les événements font à tout le monde.

Comme tout est changé en effet dans la vie des peuples! Autrefois, à l'aurore de la révolution française, au début tourmenté et sanglant de la première république, tout était haine et fureur entre l'Angleterre et la France. Charles Fox avait de la peine à faire entendre dans la chambre des communes une parole de sympathie pour la révolution qui commençait et il ne pouvait réussir à désarmer la politique vengeresse de Pitt, dont le nom seul est resté pour des années un symbole de guerre, un objet d'animadversion populaire en France. A des époques bien plus récentes, les divisions, les antipathies, les défiances étaient loin d'avoir entièrement disparu, et le prince de Galles a pu dire l'autre jour sans embarras: « Il n'y a pas encore bien des années, il fut un

temps où nous n'étions pas aussi amis que nous le sommes aujourd'hui. » C'était le temps où, pour un mariage en Espagne, pour un prédicant agitateur et oublié de quelque île de l'Océan, des ministres anglais déchaînaient les passions de leur pays contre nous, allaient presque jusqu'à la guerre, et où à Paris aussi on chantait volontiers dans les opéras que jamais en France l'Anglais ne régnerait. Tout cela ressemble désormais à des souvenirs de la guerre de cent ans; les haines d'autrefois sont éteintes, et le fils de la reine Victoria l'a dit avec raison, avec une intelligente cordialité : « Ce temps-là est bien passé et oublié. La jalousie qui était la cause de cette ancienne animosité a disparu, j'en suis certain, pour toujours, et je demeure convaincu que l'entente cordiale qui existe entre ce pays et le nôtre n'est pas de celles qui changent. » C'est qu'en effet il n'y a plus entre les deux peuples que des intérêts communs, des raisons d'amitié, d'estime mutuelle et ce que nous appellerons une solidarité européenne. L'Angleterre et la France, avec des génies différens, représentent la même civilisation libérale, occidentale, et, si les Anglais n'en sont plus à s'apercevoir que les malheurs de notre pays n'ont point tourné à leur profit, les Français sentent assurément aujourd'hui que l'énergie avec laquelle le gouvernement britannique s'est réveillé est la suprême garantie des droits, de la sécurité, de l'équilibre de l'Europe.

Quant à la république, elle n'est plus évidemment comme autrefois un obstacle, elle reste, si on le veut bien, un gouvernement comme un autre, capable de comprendre ses devoirs et de les remplir. Le prince de Galles, à ce qu'il nous semble, ne s'en est senti gêné ni dans ses goûts, ni dans sa dignité d'héritier d'une des plus vieilles, d'une des plus belles couronnes de l'univers. Il est reçu comme il doit l'être, avec une courtoise et respectueuse déférence, par M. le président de la république, par M. le commissaire-général de l'exposition, par M. le ministre des affaires étrangères, et le premier gentleman de l'Angleterre ne croit nullement déroger en recherchant l'entretien des chefs de la majorité républicaine du parlement. Les autres princes qui ont assisté à l'inauguration de l'exposition sont reçus comme le fils de la reine Victoria, et ceux qui viendront trouveront le même accueil dans le gouvernement, dans la population. L'hospitalité parisienne ne sera peut-être pas pendant quelques mois et par certains côtés une hospitalité écossaise, elle sera dans tous les cas digne de la France aussi bien que de ceux qui voudront voir de près ce spectacle d'une exposition grandiose et d'un pays résolu à ne pas s'abandonner après des désastres inouïs. Assurément tout est nouveau dans cette grande expérience nationale; tout doit être bien changé pour qu'un prince de Galles puisse venir en pleine république témoigner ses sentimens d'amitié pour la France dans une circonstance solennelle.

Oui, tout est changé, et si ces faits sont le signe purifiant des trans-

formations qui s'accomplissent dans les idées, dans les mœurs, ils sont aussi pleins d'enseignemens pour ceux qui se préoccupent d'acclimater sérieusement en France des institutions nouvelles, toujours difficiles à pratiquer. Les républicains réfléchis, sensés, n'ont qu'à regarder autour d'eux et à se demander ce qui peut le plus utilement servir la république. Est-ce de proférer sur le passage des princes étrangers des cris saugrenus, heureusement rares, de proposer pour un régime libéral et pacifique des hymnes de guerre civile, de coiffer quelque statue baroque de la république du bonnet phrygien, de prétendre tout refaire, tout renouer, tout ébranler, sous prétexte de tout marquer à l'effigie républicaine? N'est-ce point au contraire de montrer aux princes de l'Europe une France hospitalière et polie, d'éviter tout ce qui peut réveiller de néfastes souvenirs ou provoquer des crises nouvelles, de mettre de la mesure et de la prudence même dans les réformes nécessaires, d'aider de son mieux le gouvernement à nouer, s'il le peut, des relations utiles, à conduire les affaires avec une modération prévoyante? C'est là toute la question, c'est le nœud de la situation intérieure.

Que les partis poussent leurs victoires jusqu'au bout, qu'ils veuillent profiter de leurs avantages pour réaliser leurs idées, qui souvent ne sont que des chimères, pour satisfaire leurs passions et leurs ambitions, c'est assez d'usage, il est vrai; c'est l'histoire de tous les temps, de presque toutes les situations. Nous le demandons cependant, au point d'existence incantestée où est arrivée la république constitutionnelle créée il y a trois ans, après l'échec éclatant des dernières tentatives de réaction, à quoi sert ce système de représailles, d'invalidations qu'on poursuit obstinément? On a fini par se créer un embarras dont on ne sait plus comment se dégager, dont la chambre elle-même est visiblement agacée. Justes ou injustes, ces actes de parti ne se comprennent qu'au lendemain de la lutte et de la victoire; quand la chaleur du combat s'est éteinte, ils n'apparaissent plus que comme de froides vengeances arbitrairement exercées. Il y a sept mois que le scrutin du 14 octobre 1877 a eu lieu, cinquante élections ont été déjà invalidées, on n'est pas arrivé au bout de cet inépuisable travail, et on ne l'aura probablement pas terminé avant la prorogation nouvelle qui commencera sans doute le mois prochain pour se prolonger jusqu'à la fin de l'automne. Il restera dans tous les cas un certain nombre d'élections mises pour ainsi dire sous le séquestre, on interdit jusqu'à une plus ample information. Voilà des collèges provisoirement sans députés, et ce serait une bien autre affaire si la commission d'enquête électorale avait réellement la pensée qu'on lui prête de coordonner une vaste instruction dont le dernier mot serait la mise en accusation du ministère du 16 mai. Ainsi plus d'une année après les événemens, peut-être l'année prochaine, on en viendrait là, on ferait le procès des anciens ministres, — probable-

ment dans une intention de paix ! C'est une fantaisie de représailles rétrospective qui n'a pu évidemment venir qu'à des esprits extrêmes, qui soulèverait les problèmes de la nature la plus délicate et qui aurait pour première conséquence de rouvrir presque fatalement une ère de conflits, d'agitations indéfinies. On ne voit pas que c'est tout ce qu'on pourrait faire de mieux pour démontrer que la république en est toujours à la période militante et troublée. Est-ce qu'il n'y a pas assez de questions sérieuses, faites pour occuper utilement les chambres ? Ces questions se pressent de toutes parts, dans toutes les sphères, et si on voulait les examiner pour elles-mêmes, sans les sacrifier aux préjugés de parti, elles suffiraient pour relever la vie parlementaire, pour la maintenir dans son éclat, pour lui assurer une autorité incontestée. On a là le budget de 1879 que M. Léon Say vient de présenter. On a des lois militaires dont quelques-unes sont même toujours urgentes ; on a des réformes sur l'enseignement, on a des lois sur les douanes, sur toute sorte d'intérêts positifs, pratiques, d'une importance décisive pour le développement de la fortune publique.

Que faut-il de plus ? Une des plus graves entre toutes ces questions, celle des chemins de fer, vient justement d'occuper le sénat pendant quelques jours. Ici du moins, si la politique n'a pas toujours été absente et ne pouvait l'être, la discussion a été instructive et forte. Elle a été soutenue, d'un côté par M. le ministre des travaux publics, que M. le ministre des finances a secondé un moment, d'un autre côté par M. Buffet, par M. Caillaux, par M. Bocher, qui est venu le dernier comme pour résumer la portée morale de cette épineuse affaire. Nulle diversion acrimonieuse et stérile ne s'est mêlée à ce débat, qui est resté jusqu'au bout précis, substantiel et courtois. On sentait que tout se passait entre des orateurs dignes de se mesurer. M. de Freycinet, en rencontrant des adversaires faits pour traiter sérieusement une question sérieuse, a trouvé pour lui-même une occasion nouvelle de montrer la lucide fermeté de son esprit, la netteté de sa parole, l'expérience de l'ingénieur, la confiance de l'homme résolu, et cette allure de sincérité, de franchise, qui séduit toujours une assemblée. Ce qu'il avait déjà été à la chambre des députés en répondant à M. Rouher, il l'a été dans le sénat en répondant à M. Buffet, à M. Caillaux, et maintenant il a cet avantage, qui est une force pour le gouvernement, d'être maître du terrain parlementaire, d'avoir la certitude qu'il rencontrera des contradictions, non des préventions, qu'il a dans tous les camps des sympathies. Du premier coup, il a pris son rang, moins par le succès définitif de sa loi que par la manière dont il a conquis le succès. Ce qui s'agissait réellement, on le sait. M. de Freycinet, comme M. Bocher le lui a dit sans esprit d'opposition, veut décorer et fortifier la république par des entreprises utiles, et c'est une très légitime ambition. Il a de grands projets qui ont été, il y a quelque temps, l'objet d'habiles rapports sou-

mis au chef de l'état, et qui embrassent à la fois les chemins de fer, les ports, les voies de navigation. Il a commencé par les chemins de fer, par cette loi qui consacre le rachat d'un certain nombre de lignes secondaires, Charentes, Vendée, Orléans-Châlons, etc., l'incorporation de ces lignes dans le réseau d'intérêt général et l'exploitation provisoire par l'état. C'est là tout le projet d'aujourd'hui, et ce projet n'est lui-même que la préface, l'introduction du plan plus vaste que M. le ministre des travaux publics se propose d'exécuter.

A dire vrai, la nécessité de sauver quelques-unes de ces lignes secondaires en détresse, de les empêcher de périr par la faillite et l'abandon, de compléter les travaux laissés en suspens, cette nécessité n'a pas été mise en doute; elle est reconnue depuis quelques années, et M. de Freycinet ne fait que recueillir l'héritage des ministres qui l'ont précédé. On a pu discuter sur les conditions, sur les opérations arbitrales, sur les prix, on n'a pas contesté le principe d'un rachat devenu inévitable, pas plus qu'on n'a eu l'idée d'élever une objection contre le développement nécessaire des voies ferrées françaises. Théoriquement tout cela est admis. La difficulté n'était pas là, elle était dans ce qu'on pourrait appeler la question du lendemain. Ces lignes, qui sont l'objet de la loi nouvelle, une fois rachetées et remises à l'exploitation provisoire de l'état, que se propose de faire M. le ministre des travaux publics? Des négociations ont été déjà engagées, notamment avec la compagnie d'Orléans, pour la rétrocession d'une partie de ces lignes rachetées, elles n'ont pu réussir, elles ont été abandonnées. Si on les reprend avec la pensée de réaliser un désir, manifesté dans la chambre des députés, d'imposer d'autorité des modifications de tarifs, elles réussiront bien moins encore vraisemblablement; mais alors l'exploitation provisoire de l'état risque fort de devenir l'exploitation définitive. L'état entre dans une voie toute nouvelle à l'égard des chemins de fer; les conflits de tarifs commencent avec les grandes compagnies, et de proche en proche, après les rachats partiels, c'est à un rachat général qu'on marche presque fatalement. Or ce rachat général, ce n'est pas seulement une dépense colossale, c'est le monopole déjà formidable de l'état s'étendant à tous les transports, s'accroissant de milliers de fonctionnaires nouveaux, de tous les ressorts d'une administration gigantesque. C'était là ce qu'on entrevoyait; c'est le point délicat sur lequel ont porté les contestations les plus vives, et si M. le ministre des travaux publics a triomphé de toutes les hésitations, de craintes parfaitement légitimes, c'est qu'en déclinant les amendemens qui ont été présentés il a désavoué pour son propre compte toute idée d'une exploitation définitive de l'état, toute préméditation de rachat général. Ce n'est pas seulement en son propre nom, c'est au nom du gouvernement tout entier qu'il a fait cette déclaration qui reste une garantie.

Évidemment cette pensée, cette crainte a pesé jusqu'au bout sur la discussion du sénat, et en dehors même de cette difficulté pourtant si sérieuse, la question plus grave encore peut-être que toutes les autres est toujours celle des moyens d'exécution, des finances. On avait demandé, non sans raison, la jonction, l'examen simultané du rachat des chemins de fer et des mesures financières. De quelque façon qu'on s'arrange, qu'on examine les deux lois séparément ou simultanément, il faut toujours en revenir à la réalité inexorable, et la réalité c'est, en attendant mieux, un emprunt de 500 millions combiné de manière à être amorti en 75 ans; c'est une annuité de 25 millions à inscrire dans ce budget de 1879 que M. Léon Say vient de présenter, qui est une œuvre faite avec soin, avec franchise, avec une entente ingénieuse de la situation du pays. Malheureusement, et M. Léon Say ne songe en aucune façon à le dissimuler, l'équilibre est précaire, laborieux, difficile à maintenir, et le moindre imprévu, éclatant tout à coup, peut l'altérer au détriment de tout ordre financier. La prévoyance de M. Thiers avait déposé dans le budget l'amortissement de la dette contractée avec la Banque de France pendant la guerre, et cet amortissement, qui touche à son terme, pouvait laisser une ressource disponible; mais cette précieuse ressource est déjà plus qu'à demi absorbée d'avance par les dépenses qui se multiplient, et d'un autre côté on commence à demander de nouveaux dégrèvements d'impôts pour l'année prochaine. On semble toujours vouloir résoudre ce problème de poursuivre des diminutions d'impôts et d'augmenter les dépenses; aujourd'hui on inscrit une annuité de 25 millions de plus à côté d'une foule d'autres annuités dont M. le ministre des finances donne le fidèle détail et qui, en s'ajoutant sous des noms différens à la dette perpétuelle, finissent par constituer un ensemble d'intérêts assez formidable. C'est sur ce chiffre d'intérêts qu'il faudrait méditer avant de recourir à de nouveaux emprunts sous le coup de tous les genres d'imprévu qui peuvent mettre à l'épreuve la puissance économique et financière du pays.

Est-ce à dire qu'il n'y eût rien à faire et que les projets tout récemment soumis aux chambres ne soient qu'un programme chimérique, un acte de témérité aventureuse? Non sans doute, M. de Freycinet n'a point cédé à l'esprit d'aventure et de chimère; il a fait son devoir de ministre sérieux en cherchant à liquider la situation désastreuse de certains chemins de fer et à remettre en mouvement cette grande industrie, en proposant un ensemble de travaux utiles, en donnant, dès son avènement au pouvoir, un signal d'activité. Il n'a pas craint de paraître hardi, il a voulu montrer du premier coup la carrière à parcourir. Soit, la carrière est ouverte par la loi récemment votée; mais il y a des mirages à dissiper, des écueils à éviter. Le mirage, c'est cette idée d'un rachat indéfini des chemins de fer et de l'exploitation par l'état qui séduit certains esprits absolus, qui entraînerait politiquement et

économiquement le pays dans une voie sans issue, sur ce point, M. de Freycinet a donné des assurances qui ne seront pas oubliées; il s'est engagé à ne pas faire de l'exploitation provisoire qui vient de lui être accordée « la plus définitive de nos institutions, » selon le mot spirituel de M. Buffet. L'écueil à éviter, c'est l'excès des engagements financiers, l'entraînement des dépenses dans la voie où l'on fait le premier pas. Évidemment les meilleurs programmes d'entreprises publiques ne se réalisent pas à court terme. Ils dépendent de bien des circonstances, ils se lient à bien d'autres questions, et M. de Freycinet n'est pas seul dans le conseil. Il a auprès de lui son collègue de la guerre qui demande toujours beaucoup d'argent, son collègue de la marine qui redevient pressant, son collègue de l'instruction publique qui veut avoir des crédits pour les écoles; il a dans son voisinage M. le ministre des affaires étrangères qui, lui aussi, pourrait bien dire son mot sans bruit, avec réserve, et il a enfin à ses côtés M. le ministre des finances qui, au milieu de tous, a son budget à défendre, l'intégrité des ressources nationales à sauvegarder. La meilleure politique est toujours celle qui essaie de concilier et de combiner tant d'intérêts divers.

Après tout, c'est là simplement ce que M. Bocher a voulu dire, lorsque, dans un discours d'une raison ferme et fine, il a cru devoir rappeler à M. de Freycinet, avec toute sorte de témoignages de sympathie, qu'il ne suffit pas de tracer de vastes programmes, de « faire grand, » qu'il vaut mieux procéder avec prudence, pour accomplir des choses durables sans s'exposer aux déceptions. M. le ministre des travaux publics le sait bien lui-même, et ici encore il a eu l'habileté de désarmer ou d'atténuer les inquiétudes en invoquant justement l'autorité de ses collègues et le contrôle des chambres, en montrant que l'exécution de ses projets dépend toujours du parlement qui peut proportionner ses votes aux nécessités nouvelles, aux ressources du moment. Chose bizarre pourtant, parce que M. Bocher a cru devoir mettre M. de Freycinet en garde contre le danger des exploitations de l'état et contre l'exagération des dépenses, parce qu'il a dit ce que le gouvernement ne conteste guère, ce que M. de Freycinet lui-même pense au fond, voilà M. Bocher transformé en ennemi de la république, en adversaire perfide des projets de M. le ministre des travaux publics. C'est un orléaniste qui vient sournoisement à la dernière heure pour essayer de dérober un succès à un ministre républicain, pour empêcher la république d'apparaître dans la splendeur de ses conceptions! Ceux qui ont le moindre doute sur le rachat direct des chemins de fer, sur l'extension des monopoles administratifs, sur l'utilité des emprunts à l'heure qu'il est, veulent tout simplement entraver l'émancipation financière et économique de l'état, mettre en échec la chambre des députés, — qui seule évidemment a le droit de tout décider et de tout trancher. M. le ministre des

travaux publics s'accommoderait peut-être souvent de se sentir préservé d'aussi dangereux défenseurs. Franchement il y a des républicains d'un ordre particulier qui semblent avoir toujours peur de laisser venir trop d'alliés à la république et de n'avoir pas une église assez fermée, qui ne reconnaissent que leur propre compétence et leur propre infailibilité. Tout ce qui a été décidé dans leurs conciliabules est sacré, et hors de là il n'y a point de salut ! Depuis que les républicains ont la majorité dans la chambre des députés, il n'est plus permis de les contredire sans passer pour un ennemi de l'état. Eux seuls sont des hommes de gouvernement, de grands politiques, de grands administrateurs, de grands financiers, — et malheureusement ils le prouvent quelquefois d'une singulière façon, en ouvrant toute sorte de perspectives de crises nouvelles, en créant une petite agitation permanente autour des questions les plus délicates.

Que disait donc M. Gambetta hier encore en ouvrant la nouvelle commission du budget de 1879 dont il est le président ? Il parlait d'une « république tranquille, légale, forte, laborieuse et pacifique. » Voilà certes une définition rassurante. Eh bien ! qu'on organise donc cette république régulière, libéralement conservatrice, les esprits désintéressés n'en demandent pas davantage ; mais le meilleur moyen d'organiser, d'affermir, d'accréditer cette république sérieuse, ce n'est point à coup sûr de traiter légèrement les finances de l'état, de jouer avec les dégrèvements ou les emprunts, et ce serait encore moins de livrer à des discussions imprudentes, souvent irritantes, toujours dissolvantes, tout ce qui touche à l'armée, aux institutions et aux mœurs militaires. On cède à des préjugés de parti, on ne s'aperçoit pas que depuis quelque temps particulièrement on crée à M. le ministre de la guerre une situation impossible. Tantôt c'est à propos de quelques officiers de l'armée territoriale qui ont été révoqués, — qui ne peuvent manifestement l'avoir été que parce qu'ils sont républicains ! — et on menace le gouvernement d'une interpellation dans les chambres. Tantôt c'est la gendarmerie qu'on met sur la sellette, qu'on veut rendre au régime civil, à M. le ministre de l'intérieur, qui n'en eut jamais la direction. Un autre jour c'est un officier qui a eu le malheur, — car c'est toujours un malheur pour un officier, — de se placer dans une position d'indiscipline, sous prétexte qu'il y avait des bruits de coups d'état dans l'air, qui a été frappé, — et aussitôt voilà une pétition pour demander par voie parlementaire la réintégration de cet officier. Une commission se forme dans la chambre pour examiner ce qu'il y a de plus délicat au monde, les conditions de la discipline, de l'obéissance militaire, et si M. le ministre de la guerre refuse de comparaitre, il est vertement tancé. Tout cela est-il sérieux ? On ne voit pas qu'avec ces procédés on n'arrive qu'à un double résultat : d'un côté on affaiblit l'autorité du ministre de la guerre, d'un autre côté on discrédite un

contrôle parlementaire qui devrait rester entier, qui serait d'autant plus efficace qu'il resterait dans sa sphère, dans son domaine. On agite tout et on ébranle tout sans profit possible.

Ce n'est jamais le moment de poursuivre ces œuvres de dissolution; l'heure dans tous les cas serait moins favorable que jamais aujourd'hui, lorsque toutes les conditions de l'équilibre public sont en jeu, lorsque l'Europe en est à se demander si elle restera en paix ou si elle se réveillera dans les conflagrations de la guerre. Tout dépend de la mission que l'ambassadeur du tsar à Londres, le comte Schouvalof, remplit en ce moment à Saint-Pétersbourg. Que résultera-t-il de cette dernière tentative? Voilà la question qui se pose pour tout le monde, pour la France comme pour les autres états. Sans doute la France est neutre, et M. le ministre des affaires étrangères a été appelé l'autre jour par une interpellation à définir avec netteté le caractère de cette neutralité, les intentions pacifiques de notre gouvernement, comme aussi les principes de droit public qu'il reconnaît, par lesquels il se croit lié. M. Waddington a précisé cette situation avec une parfaite et prévoyante justesse. Oui, la France est neutre et veut rester neutre; elle le sera avec d'autant plus d'honneur, elle jouera d'autant mieux son rôle pacifique qu'elle pourra s'appuyer sur une armée toujours puissante, soigneusement tenue en dehors des fluctuations des partis. M. le ministre des affaires étrangères n'est point sûrement d'un autre avis.

Au milieu des agitations du monde, au milieu des préoccupations extérieures et intérieures qui créent aux peuples, à la France comme aux autres pays, une vie laborieuse, les œuvres modestes, peu bruyantes, toutes pratiques ne sont pas les moins efficaces et les moins méritoires. Ce n'est pas pour l'ostentation et le bruit que s'est fondée, à la suite de la cruelle paix de 1871, la société de protection des Alsaciens-Lorrains. Eût-elle voulu se donner un rôle public, elle ne l'aurait pas pu, elle serait devenue bientôt un embarras, et elle aurait péri pour avoir voulu l'impossible dans des circonstances fatalement définies. Elle s'est formée tout simplement sous une inspiration d'humanité pour panser une des plaies de la désastreuse guerre; elle est née d'un sentiment attendri de solidarité à l'égard des provinces brusquement détachées du giron national par la fortune des armes; elle a été conçue pour secourir des compatriotes de la veille, les « Alsaciens-Lorrains demeurés Français, » les uns expatriés volontaires, les autres contraints par les nouveaux maîtres de quitter le foyer natal, tous rendant à la France ce dernier et filial hommage de venir lui demander asile. La première condition d'existence pour elle était de ne pas se mêler de politique; son premier soin devait être de ne pas distinguer entre les déshérités qui s'adressaient à elle, de ne leur demander ni quelles étaient leurs opinions, ni quelles étaient leurs croyances et leur religion. C'est l'article fondamental des statuts : la société « reste étrangère à toute tendance poli-

tique et à toute distinction confessionnelle. » A ce prix seulement, elle pouvait vivre, et elle a vécu sous l'active et habile impulsion de M. le comte d'Haussonville, qui la préside, qui l'anime de son dévouement, qui, il y a quelques jours encore, rendait compte pour la sixième fois à l'assemblée annuelle des fondateurs de tout ce qu'elle a fait. C'est une œuvre aussi touchante que sérieuse.

Ce que la société de protection des Alsaciens-Lorrains a fait réellement, ce qu'elle fait chaque jour est digne de respect et même considérable. Depuis qu'elle existe, elle a recueilli plus de 3 millions dont elle dépense la plus grande partie au profit de milliers de familles, aidant de toute manière ceux qui cherchent du travail, secourant les vieillards et les femmes, assurant l'éducation aux enfans. Pour l'éducation seulement, bourses et subventions, elle n'a pas dépensé moins de 152,000 francs. Elle a surtout concentré ses efforts dans deux fondations durables. Au Vésinet, elle a créé pour les jeunes filles des provinces séparées un orphelinat qui est déjà ouvert, qui a son aménagement complet, et en Algérie elle a créé plusieurs villages dont l'un porte justement le nom d'Haussonviller. Elle a formé des centres de population qui comptent chacun près de 100 maisons, elle a donné aux provinces algériennes 6,000 colons, elle a dépensé sur la terre d'Afrique 750,000 francs ! Et la société protectrice des Alsaciens-Lorrains a voulu, elle aussi, figurer à l'exposition universelle. Elle a sa place au Trocadéro par les spécimens de ses maisons africaines et par les plans de ses villages. Elle ne demande pas mieux que de continuer ses bonnes et utiles actions ; pour elle, M. le comte d'Haussonville ne craint pas de se faire solliciteur. Voilà par exemple une société d'un genre particulier qui ne promet pas de dividendes ! Elle n'offre que la généreuse satisfaction de concourir à une œuvre de piété patriotique et humaine. Les souscripteurs qui courent le monde ne trouvent pas partout un aussi beau dividende, et la commission du budget elle-même ne place pas toujours aussi bien l'argent de la France !

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE ROMAN D'APOLLONIUS DE TYR.

La Bibliothèque nationale possède, entre autres richesses intellectuelles, un vélin qui, tout en datant du xiv^e siècle pour l'écriture, n'est pas moins la version d'un roman beaucoup plus ancien, et composé

danş une autre langue que celle de cette traduction. Or cette autre langue, c'est la langue grecque; on peut le prouver non-seulement par l'étude du texte latin, mais encore en considérant les mœurs des personnages, leurs noms et les lieux qui furent le théâtre des événemens. Ainsi, au point de vue de la langue et du style, le manuscrit présente, à l'appui de notre assertion, des argumens et des faits de trois ordres : d'abord une foule de locutions insolites en latin, et qui cependant sont moins des solécismes que l'exacte reproduction d'autant de tournures grecques correspondantes; ensuite bon nombre de termes détournés de leur sens habituel et qui n'ont retenu du latin qu'un perfide extérieur; enfin plusieurs mots absens de tous les vocabulaires, et qui se trouvent être littéralement du grec transporté dans le latin. Sous le rapport historique et littéraire, les mœurs dont le roman d'*Apollonius de Tyr* nous offre la peinture sont incontestablement grecques, témoin le Gymnase, le Pornion, les fêtes de Posidon, le temple d'Artémis, et le reste. Le héros s'appelle *Apollonius*: c'est qu'il est doué d'une sagacité qui tient de la divination, et dont il fit usage pour résoudre les énigmes du roi Antiochus. Le médecin qui, précurseur d'André Vésale, réveille à la vie l'épouse d'Apollonius, se nomme *Céramonte*, c'est-à-dire qui combat et repousse la mort. Le roi de Mitylène, qui, sur le marché où des pirates ont mis en vente la fille d'Apollonius, persiste à se faire enchérisseur contre le marchand Lénonius, c'est *Antinagoras*. Enfin les époux à qui Tarsia est confiée par son père sont l'un *Strongulio* ou Grossier, et l'autre *Dionysias* ou Adonnée-au-vin.

Le lieu de la scène est tour à tour Antioche, Tyr, Tarse, Mitylène et Éphèse. Notre manuscrit du xiv^e siècle, je me trompe, la version latine du roman grec écrit au commencement du v^e, est l'œuvre d'un chrétien, témoin l'ange qui vient annoncer la mort d'Antiochus; témoin aussi la prière adressée au Seigneur (J.-C.), et l'adjuration du vrai Dieu, du Dieu vivant (*per Deum verum, per Deum vivum*). De plus, ce chrétien était un moine; il se trahit en maint endroit par cette formule de salutation : ô mon révérend, mon très révérend ! Son latin, qu'il ne faut pas confondre avec le latin moderne, accuse les premières années du v^e siècle, et se ressent inévitablement de la chute de l'empire romain d'Occident.

Avant le v^e siècle, on chercherait en vain une version quelconque du roman grec d'*Apollonius de Tyr*; mais plus tard la poésie et la prose semblent rivaliser à qui interprétera le mieux un digne émule d'Héliodore et de Longus. Il convient de placer en première ligne, pour la date du moins, une traduction qui fut faite en vers politiques grecs, et qui serait tout entière perdue sans retour, puisqu'on ne sait rien de l'auteur, pas même son nom, ni l'époque de sa vie, si Ducange n'en avait recueilli de rares débris, quelques mots aujourd'hui éparş çà et là,

dans son grand répertoire de la grécité du moyen âge. Au ^{xiii} siècle, alors que les vers politiques, dont Ducange ne prit connaissance qu'au ^{xvii}, pouvaient bien se conserver dans plus d'un cloître, un moine, Godefroy de Viterbe, mit en vers latins, je ne dirai pas le roman d'*Apollonius de Tyr*, mais les vers politiques du premier traducteur poétique, dont on chercherait en vain le nom. Au ^{xiv} siècle, l'Anglais Gower redonna les hexamètres de Godefroy de Viterbe, sous la forme d'un nouveau poème intitulé : *Confessio Amantis*. Et deux cents ans plus tard, ô destinée des livres! Shakspeare, le grand Shakspeare, taillait son drame de *Périclès* dans les *Confessions* ou *Mémoires d'un amant*; car ceux qui, sur un doute élevé par Schlegel, mais combattu victorieusement par Dryden, voudraient retrancher cette pièce du théâtre du poète, n'ont pas pris garde que la tragédie des amans de Vérone vient peut-être d'une source semblable, d'un roman grec aussi, les *Éphésiennes* de Xénophon, et que Roméo et Juliette ont remplacé Habrocomos et Anthia, comme Périclès a été substitué à notre Apollonius. Mais dans Gower, Godefroy de Viterbe et l'auteur anonyme des vers politiques je ne vois qu'une paraphrase multiple, plus ou moins variée, c'est-à-dire plus ou moins infidèle de la prose grecque, et c'est à la prose seule qu'il appartient, qu'il est toujours facile de calquer la prose. Voilà donc pourquoi un si grand intérêt, un si haut prix s'attache à notre manuscrit de la Bibliothèque nationale, manuscrit conçu par l'esprit d'un cénobite au ^v siècle, et tracé de la main d'un cénobite au ^{xiv}. Cependant, vers la fin du ^{xvi} siècle, en 1595, à Augsbourg, en Bavière, Welser publia en prose latine le roman d'*Apollonius de Tyr*, sous ce titre : *Narratio eorum quæ contigerunt Apollonio Tyrio*.

Si quelque chose pouvait rehausser encore la valeur de notre manuscrit et faire mieux comprendre l'utilité de l'édition véritablement princeps qui a paru en 1856, par mes soins, dans le volume des *Romanciers grecs* de la collection Didot, ce serait certes de lire le livre imprimé à Augsbourg et de le collationner avec le manuscrit de Paris. Aussi bien Welser a beau déclarer qu'il met au jour Apollonius sur la foi des plus anciens manuscrits, *ex membranâs vetustissimis*, soit qu'il ait retranché ou ajouté de sa grâce, toutes les altérations qu'il introduit défigurèrent Apollonius et le rendent méconnaissable. Et pourtant, du vivant même de Welser, le monastère de Saint-Uldaric et de Sainte-Afra à Augsbourg offrait de grandes ressources pour l'intelligence comme pour la transcription des anciens monumens littéraires. Et puis dans le même temps la bibliothèque de Constantinople possédait encore, parmi les livres de Manuel Eugénus, un exemplaire grec de l'histoire d'Apollonius, — personnage très éclairé et très courageux qui a lui-même écrit ses aventures, — sans compter que le même ouvrage était aussi inscrit au catalogue de la Bibliothèque impériale de Vienne.

Au résumé, Apollonius doit désormais prendre rang entre Héliodore et Longus; s'il n'a pas été évêque comme le premier, ni traduit par un évêque comme tous les deux, du moins son œuvre est gracieuse autant que chaste, ingénieuse autant que judicieuse. De même que Daphnis et Chloé nous ont valu Paul et Virginie, je veux oublier Annette et Lubin de Marmontel, ainsi on dirait qu'Apollonius et Archistratis sont les ancêtres directs d'Héloïse et d'Abélard, de Julie et de Saint-Preux. Nous ne savons jusqu'ici de Longus que son nom et son ouvrage; à l'avenir, nous saurons d'Apollonius son nom, son ouvrage, sa patrie, et qu'il vivait vers le commencement du v^e siècle de notre ère.

Plus heureux qu'Aristide, dont les romans furent traduits en latin par Sisenna, Apollonius a été interprété tour à tour en prose latine, en vers grecs, en vers latins et en vers anglais. A la différence de tant d'autres productions du même genre, celle-ci est excellemment morale et religieuse: elle est d'un bout à l'autre un saisissant et dramatique enseignement de la Providence et de la justice de Dieu. Aussi l'auteur, qui avait lui-même tracé de sa main deux exemplaires du récit de sa vie, put-il, sans profanation ni sacrilège, en déposer un dans le temple d'Éphèse.

Le héros et tout à la fois l'auteur de notre roman réunit dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, la félicité sans mesure ainsi que les misères. Sa pénétration d'esprit et surtout l'aide de Dieu l'élèvent au comble des grandeurs et de la prospérité, d'où il tombe ensuite, sans s'y abîmer ni s'avilir, dans l'abaissement et l'infortune. — Apollonius épouse une princesse qui le choisit entre tous pour les dons de son esprit et de son cœur; puis il s'embarque avec elle pour aller recueillir l'héritage d'une couronne. Pendant la traversée, Archistratis accouche, elle tombe en léthargie; on la croit morte, on l'ensevelit et l'on jette à la mer son cercueil, que la vague déposera dans un instant sur la côte de Mitylène. Mais Apollonius confie Tarsia, l'enfant qui vient de naître, aux soins de Dionysias, chez qui elle restera jusqu'à l'âge de quatorze ans. Déjà la bière échouée sur le rivage attire les regards du médecin Céramonte; il approche, fait ouvrir le coffre et s'aperçoit bientôt que la femme qu'il renferme n'a pas encore rendu le dernier souffle. Il réveille soudain un reste de vie, et celle qu'on tenait pour morte se réfugie à l'ombre de l'autel, dans le sanctuaire de la chaste Artémis. Cependant Tarsia grandissait dans la maison de Dionysias, qui avait elle-même une fille moins favorisée du côté des dons de la nature et jalouse pour cela de l'esprit et de la beauté de sa compagne. La mort de Tarsia est donc résolue par la mère de Philothémie; mais au moment où la jeune fille allait périr sous le fer de Théophile, des pirates accourent, l'enlèvent et l'exposent en vente sur le marché de la ville voisine. Lénonius, un marchand d'esclaves, et le roi de la

contrée, Antinagoras, se la disputent, et le sort des enchères l'adjuge au premier, qui la livre au Pornion. Cependant la jeune fille restera pure au milieu de la corruption; elle saura demeurer intacte, pareille à la rose des buissons que pas une main ne cueille et que protègent ses épines. Tout à coup un nouveau naufrage jette Apollonius sur la côte de Mitylène; il est en proie au chagrin; il a fait serment de ne plus couper sa barbe ni ses cheveux. Sa femme, il la croit morte, et pourtant elle vit à Éphèse, elle y est prêtresse de Diane; sa fille, il la croit morte et pourtant elle vit dans la même ville que lui, à Mitylène, où elle refuse obstinément de sacrifier à Vénus. Enfin, vaincu par les instances de ses amis et par les réjouissances publiques des fêtes de Neptune, il se laisse conduire et va prêter l'oreille aux chants d'une jeune fille dont les paroles sont des énigmes. Apollonius devine, comprend et s'écrie : « C'est mon sang, c'est Tarsia, c'est ma fille! » Et tous deux ils partent pour Éphèse, où Diane conservait à Apollonius sa femme, et sa mère à Tarsia.

C'est au chapitre xxxv des *Aventures d'Apollonius* que se peuvent lire en latin les énigmes proposées par Tarsia à la sagacité ou plutôt à la tendresse de son père; il les résout sur-le-champ, et elles lui servent à reconnaître son enfant, qu'il croyait morte depuis longtemps. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de trouver ici le mot et la version française de ces quatorze énigmes :

Je marche dans la fange, et ma tunique pure
 Sans ternir son éclat traverse la souillure :
 Telle au sein d'un buisson, épineux bouclier,
 Échappe à tous les doigts la fleur de l'églantier.
 De toutes la plus noble, unique enfant d'un roi,
 Mes yeux seraient sans pleurs et mon cœur sans effroi,
 Si par un chemin sûr j'arrivais à connaître
 De quels parens le ciel voulut me faire naître.
 Un jour, ô doux espoir! ce secret dévoilé
 Comblera de bonheur mon esprit consolé.
 Mais, toi, sèche tes pleurs et dissipe ta peine;
 Adresse au firmament une face sereine,
 Et relève vers Dieu tes pensers abattus :
 Celui qui nous créa, par des soins assidus
 Nous garde et nous conduit; il a vu tes alarmes,
 Et ce n'est pas en vain que tu versas des larmes.

(Une enfant née à Tarsie, ou Tarsia.)

Sur terre est un séjour où l'écho rebondit,
 Le séjour à grand bruit lui-même retentit;
 Mais l'hôte en est muet; pourtant avec vitesse
 Et l'hôte et la maison s'acheminent sans cesse.

(La mer.)

De la rive profonde ami fidèle et tendre,
 Je chante les neuf sœurs; et je leur fais entendre

D'harmonieux accords, quand, gorgé de liqueur,
Mon bec est tout noirci de l'humide couleur.

(Le roseau taillé en plume.)

Que d'un corps, sous ses doigts, le maître me revête,
De la langue je suis le visible interprète.

(Le caractère alphabétique.)

D'une belle forêt enfant rapide et long,
Je m'avance entouré d'un cortège profond ;
Sur cent chemins je cours, je glisse, je voltige,
Et jamais de mes pas n'y laisse aucun vestige.

(Le vaisseau.)

Partout, d'un bout à l'autre, avec art introduit,
Un feu va serpentant et jamais il ne nuit ;
Au centre, la chaleur ne cause nulle crainte :
Car les hôtes sont nus, à l'égal de l'enceinte.

(Therms, ou bains chauds.)

Apollonius, qui a deviné, répond à sa fille par les énigmes qui vont suivre :

Si, déposant mon deuil, j'accomplissais tes vœux,
Je pourrais sans péril descendre dans les feux.

(Therms, ou bains chauds.)

J'ai sur un fer unique une pointe jumelle ;
Je tiens tête à l'orage, au flot qui s'amoncelle ;
Sondant le gouffre amer, de ma tenace dent
J'entame aussi le sein du solide élément.

(Ancre de navire.)

Ne suis lourde par moi, mais je porte un poids d'eau ;
Mes viscères gonflés font un vaste caveau ;
Une goutte est au fond, et dès qu'elle se brise,
Je m'affaisse, je meurs au soufflé de la brise.

(Bulle de savon.)

Mon crâne est dégarni, pourtant j'ai des cheveux ;
Au dedans j'ai des crins que je dérobe aux yeux ;
Dans les plaines de l'air une main exercée
M'envoie, et je reviens, prestement relancée.

(Balle à jouer.)

Sans jamais faire un choix, j'accepte tout visage ;
C'est que rayonne en moi, d'un éclat sans partage,
Un éclair qui ne peut recevoir d'autres traits
Que ceux qui devant lui se sont déjà montrés.

(Miroir.)

Quatre jumelles sœurs qu'assemble un même sort,
Que joint un nœud secret, à l'envi font effort,
Courrent à qui mieux mieux, et, luttant de vitesse,
Sans s'atteindre jamais se poursuivent sans cesse.

(Roues de quadriges.)

C'est par nous qu'on s'élève ; abaissant les hauts lieux,
 Ne formant qu'un seul tout, nous guidons vers les cieux
 Des frères qui rangés en un même assemblage
 Se suivent pas à pas et d'étage en étage.

(Montans d'escaliers.)

C'est par nous que l'on peut, pour atteindre le faite,
 Dans les airs, sans péril, abandonner sa tête.

(Degrés d'une échelle.)

Si dans tous les événements de la vie d'Apollonius se montre la providence de Dieu, sa justice éclate dans la mort violente d'Antiochus et de sa fille, dont la foudre désunit et brise les incestueux embrassements ; elle apparaît encore dans le supplice de Lénonius brûlé vif et de Dionysias lapidée par le peuple avec son mari. En revanche, on aime à voir le pauvre pêcheur Hellanicus, qui avait couvert d'une part de son manteau la nudité d'Apollonius naufragé, recevoir une magnifique récompense des mains du reconnaissant monarque d'Antioche, de Tyr et de Cyrène.

Au point de vue de l'histoire des mœurs, on recueillera du roman d'Apollonius de précieuses notions : il suffit de citer ce qui concerne l'usage du passeport, l'usage de revêtir, à l'exemple d'Arion, un costume particulier pour représenter, en s'accompagnant d'un instrument, un personnage tour à tour tragique ou comique, la coutume d'attacher en croix les esclaves et de leur rompre les jambes, enfin l'obligation où étaient les époux d'apporter une dot à leurs fiancées.

Pour le redire, en finissant, j'estime que la perte irréparable de l'œuvre originale d'Apollonius, et même celle de la version en vers politiques, à part les quelques mots conservés par Ducange, ayant fait de notre manuscrit de Paris, tracé en latin au xiv^e siècle et composé au v^e, le monument désormais le plus ancien et le plus digne de foi, il y aura sans doute quelque utilité à éditer, après l'avoir traduit dans le dialecte de Jacques Amyot et de Paul-Louis Courier, un roman dont il n'avait encore été donné à l'Europe lettrée qu'une rédaction fort inexacte en prose latine, avec une triple paraphrase en vers anglais, latins et grecs.

J. LAPAUME.

LA CHARITÉ A NAPLES.

Storia della carità napoletana, per Teresa Filangieri Ravaschieri Fieschi. Napoli, 1877.

Le second volume de l'*Histoire de la charité napolitaine* que fait paraître la duchesse Ravaschieri Fieschi n'est pas moins intéressant que le premier, dont j'ai déjà entretenu les lecteurs de la *Revue* (1). L'au-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1875.

teur est demeuré fidèle au plan d'écrire autant de monographies distinctes qu'il existe à Naples d'institutions charitables. C'est ainsi que ce nouveau volume est consacré tout entier à deux établissemens : l'hospice de *Saint-Pierre et Saint-Janvier hors les murs*, et le *Pieux-Mont-de-la-Miséricorde*. Ce plan, dont le caractère complexe des établissemens napolitains ne permettait peut-être pas à la duchesse Ravaschieri de se départir, présente pour le lecteur français l'inconvénient de ne pas lui permettre d'établir entre l'organisation et les ressources de l'assistance charitable à Naples et à Paris une comparaison instructive. Mais peut-être donne-t-il à l'ouvrage lui-même un intérêt plus général en lui conservant son caractère historique et en nous faisant pénétrer au cœur de la vie morale et religieuse de l'Italie méridionale dans le passé et dans le présent. Ainsi que l'écrit la duchesse Ravaschieri avec une tristesse éloquente, « l'histoire des peuples est presque toujours une histoire de douleur; mais ces douleurs, lorsqu'elles émeuvent la charité, peuvent changer le mal en bien et féconder dans l'âme des hommes ces vertus civiques qui font l'honneur d'une nation. » C'est en effet des douleurs du peuple napolitain que sont nés presque tous les établissemens charitables qui honorent aujourd'hui son sol, et en particulier cet hospice de Saint-Pierre et Saint-Janvier, dont la duchesse Ravaschieri ouvre l'histoire par un récit sobre et touchant de la mort de saint Janvier et de sa mère, qui rendit le dernier soupir à genoux, en prière, après avoir embrassé son fils partant pour le martyre. L'hospice de Saint-Pierre et Saint-Janvier ne remonte cependant point à une aussi ancienne origine. Il fut fondé en suite de la terrible peste de 1656, qui créa à Naples une telle misère qu'il fut nécessaire de prendre des mesures pour donner un abri aux nombreux mendiants. Transformée, agrandie, l'œuvre se divise aujourd'hui en trois branches : un refuge pour les femmes, un asile pour les orphelins et un hospice pour les vieillards. C'est en effet un usage de la charité napolitaine d'abriter sous un même toit les misères les plus diverses, et l'on n'y paraît pas redouter la contagion morale et matérielle que ces misères agglomérées peuvent se transmettre de l'une à l'autre. L'hospice de Saint-Pierre et Saint-Janvier ne paraît pas au bout des modifications qu'il devra subir, car la nouvelle législation italienne sur les établissemens hospitaliers lui a imposé d'introduire certains changemens dans ses statuts en même temps que la lente transformation des mœurs le met aux prises avec des difficultés nouvelles. Entrons ici dans quelques détails : c'est le seul moyen de saisir sur le vif certains traits de la charité et des mœurs napolitaines.

L'hospice de Saint-Pierre et Saint-Janvier comprenait, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, un asile pour les orphelins et orphelines, appelé Conservatoire. Aux orphelines qui avaient été reçues en bas âge dans

cet asile s'ouvrait, suivant la vocation qu'on croyait reconnaître en elles, une destinée bien différente. Les unes, et c'étaient celles qui, dans le Conservatoire, avaient donné par leur conduite le plus de sujets de satisfaction, entraient de dix à quatorze ans dans une sorte de pensionnat à la tête duquel était une abbesse, et, lorsqu'elles persévéraient dans leur bonne conduite, elles étaient admises, aussitôt que leur âge le permettait, à prendre le voile sous le nom d'*oblates*. A partir de leur prise d'habit, elles menaient aux frais du couvent une vie de pieuse oisiveté, pourvues d'une petite pension qui suffisait à peine à les préserver de la faim. Quant aux autres, à celles qui inspiraient le moins de confiance, on se bornait à les instruire dans d'humbles travaux; mais elles avaient l'espérance de trouver à se marier, grâce à l'appât d'une dot de 50 ducats que l'hospice fournissait chaque année à deux d'entre elles. Lors de leur mariage, les jeunes filles du Conservatoire n'étaient pas obligées de quitter l'établissement et pouvaient même conserver auprès d'elles leurs enfans jusqu'à l'âge de huit ans. Passé cet âge, elles devaient les placer en apprentissage ou les faire admettre au petit séminaire qui dépend également de l'œuvre. Les femmes mariées qui continuaient à demeurer dans l'établissement étaient libres de sortir, mais seulement accompagnées de leur mari.

La nouvelle législation italienne est venue bouleverser cet état de choses plutôt singulier, en mettant fin, par une mesure assez arbitraire, il faut en convenir, au recrutement des *oblates*. Aujourd'hui les jeunes filles admises au couvent doivent en sortir à vingt-cinq ans. Mais en même temps une sage réforme intérieure a introduit dans leur enseignement l'apprentissage de métiers utiles. Celles qui n'ont pas de famille trouveront à leur sortie l'appui et la surveillance d'une œuvre de patronage à laquelle la duchesse Rivaschieri s'est vouée avec une ardeur qui ne saurait manquer d'aboutir au succès, et je ne crois pas qu'au point de vue de la charité bien entendue, l'œuvre de Saint-Pierre et Saint-Janvier ait perdu à voir ses statuts remaniés par la main un peu rude du gouvernement italien.

Plus particulière et plus différente encore de toutes les organisations charitables que nous connaissons est celle du Pieux-Mont-de-la-Miséricorde, dont l'origine, si elle n'était historique, paraîtrait tenir un peu de la légende. Un vendredi du mois d'août 1601, sept jeunes gentilshommes qui appartenaient aux premières familles de Naples, ayant été empêchés par le mauvais temps de se rendre à une partie de plaisir projetée à Pausilippe, eurent l'idée de consacrer au soulagement des malades de l'hôpital de Sainte-Marie-du-Peuple les 33 carlins qu'ils avaient réunis pour leur expédition joyeuse. De là à se réunir le vendredi de chaque semaine pour visiter les malades de ce même hôpital, il n'y eut qu'un pas, et ces jeunes gens, réunissant leurs ressources et

leurs efforts, fondèrent bientôt une association puissante qui est arrivée avec le temps à posséder une église magnifiquement ornée, un établissement de bains à Ischia qui existe encore aujourd'hui et où les pauvres sont traités gratuitement, un asile dit « de l'Ange gardien, » consacré aux prisonniers malades, un grand nombre de lits dans les hôpitaux, et des bourses dans plusieurs collèges. L'œuvre conserva longtemps la forme et l'organisation que lui avaient données ses premiers fondateurs. Elle était administrée par sept députés que nommaient les souscripteurs de l'œuvre, et dont chacun s'adonnait à l'une des *sept œuvres de miséricorde* : le soin des malades, l'ensevelissement des morts, l'assistance aux prisonniers, le rachat des captifs, la visite des pauvres honteux, le secours aux pèlerins, enfin l'administration des biens de l'œuvre.

La forte organisation du Pleux-Mont-de-la-Miséricorde, qui disposait de ressources considérables, ne put cependant échapper au despotisme jaloux de Ferdinand VII. En 1843, un rescrit royal enlevait, malgré leurs protestations, aux sept députés élus la direction de l'œuvre pour la donner à un superintendant nommé par le roi. Ce rescrit ne fut jamais accepté par les souscripteurs, et, lors de l'annexion du royaume de Naples à la monarchie piémontaise, le retour aux anciens statuts fut réclamé par eux avec instance. Ce n'est que tout récemment qu'ils ont obtenu gain de cause, et que le gouvernement italien a donné son approbation à un statut nouveau rendant à l'œuvre ses anciennes franchises, et introduisant dans les sept œuvres de miséricorde quelques modifications rendues nécessaires par la disparition des captifs à racheter et des pèlerins à recevoir.

Disons à ce propos qu'il est regrettable que la duchesse Ravaschieri ne s'exprime pas avec plus de liberté sur la situation bonne ou mauvaise que les nouvelles lois religieuses ont faite en Italie aux établissements charitables. Catholique ardente et patriote sincère, partagée, combattue peut-être entre ces deux tendances, elle aurait pu, mieux que tout autre, nous donner sur ces questions si rarement examinées de sang-froid l'avis d'un esprit ferme et sagace. Autant qu'on peut en conclure des renseignements qu'elle nous fournit sans y insister, on est amené à penser que le gouvernement italien s'est cru trop souvent en droit de prescrire des mesures arbitraires et parfois assez brutales, mais qu'à tout prendre il a fait plus de bien que de mal aux œuvres charitables, soit en y introduisant d'utiles modifications, soit en écartant de la vie religieuse des jeunes filles qui y étaient poussées bien moins par une vocation sincère que par indolence ou par difficulté de gagner autrement leur vie, soit en contraignant celles qui restent au couvent à sortir d'une contemplation plus paresseuse que mystique, et à s'adonner à des œuvres utiles. Ce qui montre, soit dit en passant, que,

si en matière d'organisation charitable la plus grande somme de bien se fait par la liberté, il peut se faire aussi quelque bien par les moyens les moins libéraux, même sous les gouvernemens qui se targuent le plus de libéralisme.

En parcourant ce livre, qui nous apporte des détails si peu connus sur les mœurs charitables d'un pays cependant si voisin du nôtre, je me demandais pourquoi un effort ne serait pas fait pour rendre plus complètes ces informations internationales. Nous avons eu ces dernières années un congrès de géographie, un congrès de statistique, un congrès pénitentiaire. Pourquoi n'aurions-nous pas quelque jour un congrès de la charité où les différens gouvernemens se feraient représenter par les fonctionnaires qui ont charge de l'assistance publique et auquel seraient appelés à prendre part tous ceux qui, par leurs études, leur profession, leur expérience, sont versés dans ces matières? Si les femmes étaient admises à ce congrès (et il faudrait bien se garder de les exclure), si la duchesse Ravaschieri consentait à venir s'asseoir sur ses bancs, elle y apporterait des renseignemens aussi intéressans que ceux qu'elle recueillerait elle-même, et je serais étonné si elle ne conservait pas dans sa parole quelque chose de l'éloquence émue qui anime plus d'une page de son livre. Je ne sais si cette idée paraîtra susceptible d'une exécution pratique; mais, à défaut de congrès, souhaitons de voir se multiplier des publications comme celles de la duchesse Ravaschieri. A côté de l'attrait des renseignemens qu'on y trouve, on éprouve aussi en lisant des ouvrages de cette nature une consolation, c'est de sentir qu'à travers les différences de mœurs, de race, de religion, parfois malgré la contrariété passagère des intérêts politiques, il y a cependant un lien qui unit aujourd'hui toutes les nations civilisées : c'est la préoccupation du progrès social et du bien commun de l'humanité.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

L'IDÉE DE JEAN TÊTEROL

SECONDE PARTIE (1).

VI.

Le traité de paix entre le château de Saligneux et la Maison-Blanche avait été dénoncé. On passa quelque temps à s'épier, à se guetter ; bientôt les hostilités éclatèrent, guerre de chicane, d'escarmouches, en attendant les batailles rangées. Entre voisins qui ne s'aiment pas, tout est matière à contestation ; on voulait des prétextes, la ferme que M. Téterol possédait au-delà du ruisseau en fournit. Tantôt il dépêchait à M. de Saligneux un valet de ferme en veste de futaine et en sabots pour se plaindre d'un de ses arbres de haute tige, dont la branche maîtresse avançait trop, et lui signifier qu'il eût à l'arracher sans délai, ou pour lui intimer d'un ton rustre l'ordre de boucher un jour de souffrance à verre dormant pratiqué dans un mur mitoyen. Tantôt le baron députait à M. Téterol un grand laquais galonné et ganté, porteur d'un billet par lequel il l'engageait dans un style courtois, mais concis, à curer au plus vite une fosse qui infectait. Les messages succédaient aux messages, les exprès aux exprès ; le débat s'envenimait, la conversation tournait à l'aigre. L'un disait : « Mon arbre est bien où il est, et je n'aurai garde de le couper. » L'autre écrivait : « Je regrette que ma fosse ne sente pas la fleur d'orange, mais j'attendrai pour la curer que cela me fasse plaisir. » L'affreuse discorde menaçait de brouiller les cartes et faisait déjà siffler ses coulevres. Un nuage couleur de plomb s'amassait au ciel, il recérait dans ses flancs une tempête ; on pouvait prévoir qu'il allait s'ouvrir et qu'il en pleuvrait

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

des procès-verbaux, des rames de papier timbré, des citations, des assignations, des exploits et des huissiers.

Comme les mattres, les gens guerroyaient. Valets de charrue, journaliers, gardes et fermiers, ils épousaient tous la querelle de leurs patrons ; jusqu'aux animaux disaient leur mot dans ce conflit. M. Téterol avait fait l'acquisition d'un dogue au museau court, à l'épaisse mâchoire, aux lèvres noires et pendantes, qui, disait-on, lui ressemblait beaucoup. Le château était gardé par un grand danois, blanc moucheté, svelte, élégant, mais bien musclé comme le baron. Un soir, les deux molosses se rencontrèrent. L'affaire fut chaude et longtemps disputée, la victoire fut indécise. Les combattans se retirèrent l'oreille saignante, mal en point, occupés de panser leurs blessures et se promettant en secret de ne plus recommencer. Ils se contentaient le plus souvent de s'interpeller d'un bord à l'autre de la rivière ; ils se montraient les dents, se toisaient, se mesuraient des yeux, se mangeaient du regard, s'étranglaient en imagination. On les voyait quelquefois partir comme un trait, en poussant d'affreux hurlemens ; ils remontaient l'un la rive droite, l'autre la rive gauche de la Limourde, et se donnaient l'air de chercher un pont qui leur permît de se rejoindre et de se dévorer ; mais ils avaient grand soin de le chercher où il n'était pas.

On assure que dans le silence de la nuit, à la clarté des étoiles, les manoirs eux-mêmes échangeaient des défis, des injures, des gestes menaçans et farouches. Les murailles grises apostrophaient les murailles blanches, et les murailles blanches leur répondaient. Les tourelles du château, habillées des pieds à la tête d'un lierre touffu où la lune semait sans compter les perles et les diamans, criaient aux cheminées grimaçantes de M. Téterol : — Nous avons été bâties par la main d'un artiste pour le plaisir des yeux délicats. Nous avons la beauté, nous avons la grâce, le contour, le mystère sacré de la forme ; Dieu ! que vous êtes laides ! et que vous avez l'air sottement bourgeois ! — A quoi les cheminées répliquaient en faisant de grands bras et agitant leurs immenses tuyaux : — Nous avons été construites, nous autres, par un vaillant homme qui s'est levé de bon matin et qui a passé la longue journée de sa vie à suer des écus. Il y en a beaucoup chez nous ; où sont les vôtres ? Ils se sont égarés dans quelque poche ; courez après, si vous pouvez. — Qu'est-ce que l'argent ? répondaient les tourelles, c'est la richesse des sots. Notre trésor, ce sont nos souvenirs. Quand nous sommes nées, le père du peuple, Louis XII, régnait encore, et nous avons vu de nos yeux Louise de Savoie ; elle s'est promenée un jour sur cette terrasse, une inscription en fait foi. Nous avons un passé, une histoire ; vous n'en aurez jamais. Eh ! bon Dieu, qu'y

a-t-il entre l'histoire et vous ? Elle ne saura jamais que vous existez, et vous aurez beau mendier ses regards, elle passera près de vous sans vous voir. — Les cheminées ripostaient en ricanant : — Soit, nous n'avons pas de souvenirs, en revanche nous n'avons pas de dettes ; en pouvez-vous dire autant ? Vous feriez mieux dans votre intérêt d'oublier un peu Louise de Savoie et de penser quelquefois à vos créanciers hypothécaires, qui pensent souvent à vous.

Les champs, les bois faisaient galerie et écoutaient ces propos ; les vieux chênes en disaient leur avis à la lune. Cette dispute durait jusqu'à l'heure où l'aube au pied léger, les cheveux en désordre, court vêtue, frémissante, indiscreète, éternellement curieuse, s'accoudant sur la mousse des collines, se penchait sur la vallée pour voir ce qui s'y passait, et, réveillant les coqs, les faisait chanter à tue-tête sur leur juchoir. C'est l'heure où les murailles ne parlent plus, qu'elles soient jeunes ou vieilles.

M. Téterol ne recherchait la compagnie des hommes que pour leur conter ses chagrins et ses colères. Dans ses prospérités, il n'avait besoin de voir personne, il se renfermait en lui-même, sa propre société lui suffisait. Depuis que la sablière était à lui, il ne doutait plus de rien, il tenait pour assuré le gain de la grande bataille qu'il venait d'engager. Aussi n'allait-il plus au village que de loin en loin, et il était plus avare de ses visites au presbytère, de quoi le pacifique abbé Miraud n'avait garde de se plaindre. D'ordinaire il passait ses soirées tout seul, et le temps ne lui paraissait pas long. Il jouait dans sa tête une partie d'échecs, il faisait manœuvrer ses pions, ses cavaliers et ses tours. Joseph, jeune rustaud dont il avait fait son valet de chambre, l'entendit un jour s'écrier en repoussant sa calotte sur le haut de son front : — Trois coups en feront l'affaire, ce sera l'échec et mat du berger. — Il disait aussi : — Je lui donnerai tant de dégoûts qu'il repartira bien vite pour sa grande Babylone, sans demander son reste. — Il disait encore : — Vouloir ! ce n'est rien que de vouloir. Il faut que la volonté ait de la résistance et du souffle. Tu auras bien vite usé la tienne ; la mienne est éternelle comme ton bon Dieu, auquel tu fais semblant de croire.

Quand il était las de causer avec lui-même, étant homme de ressource, il se procurait sans peine un interlocuteur à son goût. Il aimait à boire de la bière avant de se mettre au lit. Après avoir vidé son cruchon, ses coudes posés sur la table qui gémissait de leur poids, il passait vingt minutes (au moins à le regarder. Il lui prêtait un visage, une fine moustache, une barbe et des cheveux blonds, des traits effilés, un sourire gracieux, mais un peu défraîchi. Il adressait à ce cruchon, fort étonné d'être devenu en un tour

de main baron de Saligneux, d'éloquens discours, qui devaient lui être médiocrement agréables, accompagnés de clignemens d'œil, de froncemens de nez et de longs tambourinages. Puis, par forme de conclusion, il lui disait : — Tiens-toi bien, grand dadais, attrape-moi ça ! — Et d'une chiquenaude vigoureusement appliquée il faisait voler dans l'air le bouchon, qu'il envoyait à l'autre bout de la chambre, après quoi il allait se coucher content. L'affaire était en règle, c'était aussi simple que cela.

Il ne faut pas abonder trop dans son sens ni vouloir aller trop vite ; autrement on fait des pas de clerc. M. de Saligneux, grand chasseur, avait beaucoup de lapins dans son bois. Il arriva que plusieurs de ces lapins, s'échappant de leur enclos, firent des incursions dans le voisinage et se permirent de ravager deux ou trois carrés de choux cabus plantés par M. Téterol. Celui-ci, averti du dégât qu'il fit constater par son garde, envoya incontinent au baron l'ordre de détruire ses clapiers et leurs habitans dans les vingt-quatre heures. Le baron lui répondit poliment, mais sommairement, qu'il n'en ferait rien.

Le lendemain, M. Téterol courut à Bourg, il y devança le soleil, et se présenta chez un homme de loi de sa connaissance, qu'il prit au saut du lit. Il lui conta avec de grands gestes et une extrême animation l'exécrable attentat dont il était la victime. A l'entendre, le baron avait ourdi un complot contre lui, il avait juré de lui rendre la vie impossible, de l'obliger à déguerpir de Saligneux ; il était d'intelligence avec ses lapins, il y avait du moins entre eux une connivence criminelle ; lapins et baron, tout le monde était à perdre. L'homme de loi l'écoutait sans s'émouvoir en faisant danser sa tabatière entre ses doigts. Cette placidité qui ne se démentait pas et cette tabatière qui dansait déplurent souverainement à M. Téterol. Il finit par s'écrier : — Je vous félicite de votre belle humeur, monsieur l'avocat, vous prenez les choses bien tranquillement.

— C'est ainsi qu'il faut les prendre, monsieur Téterol, car, avant de se fâcher, il est bon de savoir s'il y a de quoi, et au préalable il faut examiner...

— Examiner qui ? examiner quoi ? Mon droit est évident, plus clair et plus limpide que de l'eau de roche.

— Pas si limpide que vous pensez.

M. Téterol bondit sur sa chaise. — A merveille, reprit-il tout bouillant de colère, vous allez voir que ce sont mes choux qui ont mangé les lapins et qui leur doivent des dommages-intérêts.

— Un instant, je ne mets pas en doute que les lapins de M. de Saligneux n'aient fait quelque tort à vos choux, mais je suis disposé à croire...

— Que c'était de leur part une prévenance, une charmante attention, interrompit encore M. Téterol. Eh! voyez plutôt, les lapins d'un baron daignent se déranger pour honorer de leur visite le potager d'un petit bourgeois, d'un ancien maçon, d'un vilain, et au lieu de les remercier, ce vilain se fâche comme un nigaud. Qu'ils arrivent donc, ces lapins de baron, ces barons de lapins, je les recevrai à bras ouverts. Ma maison est à vous, mes amis, dévorez-la, et s'il vous venait l'aimable pensée de me dévorer moi-même...

— C'est une pensée qui ne leur viendra pas, monsieur Téterol; vous n'êtes pas un homme commode. Je vous en prie, calmez-vous et raisonnons.

— Soit, raisonnons, puisque cela vous amuse. Vous dites?

— Je dis, mon cher monsieur, que notre bon droit nous paraît toujours évident, mais qu'il en faut rabattre quelquefois. Dans l'espèce, je recommande à vos réflexions l'article 524 du code.

— Qu'est-ce qu'il chante cet article? Dit-il par hasard que mes choux sont à M. de Saligneux?

— Il ne parle pas de cela. Le voici, cet article 524. Écoutez-moi : « Les objets que le propriétaire d'un fonds y a placés pour le service et l'exploitation de ce fonds sont immeubles par destination. »

— Qu'ils soient immeubles, si c'est leur idée; je n'irai pas les taquiner là-dessus, je n'en ai cure.

— Tout est là cependant. Je continue : « Ainsi sont immeubles par destination les animaux attachés à la culture, les ustensiles aratoires, les semences données aux fermiers ou colons partiaires, les pigeons des colombiers, les ruches à miel, les poissons des étangs... »

— Y en a-t-il encore pour longtemps? s'écria M. Téterol, qui ne se contenait plus. Qu'ai-je affaire de vos pigeons et de vos ruches à miel? je vous parle lapins.

— Justement nous y voilà. Comme les pigeons, comme les poissons des étangs, sont immeubles par destination les lapins de garenne, d'où il s'ensuit que celui qui possède une garenne est le propriétaire des lapins qu'elle renferme, que partant il est responsable du dégât qu'ils peuvent causer et tenu du dommage.

— Enfin! Que ne commencez-vous par là?.. Il a donc quelquefois le sens commun, votre code?

— Ainsi, poursuit l'homme de loi en se barbouillant le nez de tabac, toute la question est de savoir si le bois de M. de Saligneux est une garenne et si ses lapins sont des lapins de garenne.

— La belle question! Puisque je vous dis qu'ils ont mangé mes choux!..

— L'argument n'est pas probant.

— Fort bien, je ne m'attendais pas à celle-là. Et qui décidera si ce sont lapins de garenne? Eh! parbleu, nous irons les trouver, ces gentilshommes, nous leur dirons, chapeau bas : En conscience, foi de lapins, l'êtes-vous ou ne l'êtes-vous pas? et suivant qu'ils répondront oui ou non... Ma parole d'honneur, c'est une belle science que le droit! Combien je regrette qu'on ne me l'ait pas apprise! elle m'aurait dégrossi l'esprit; mais je compte sur monsieur mon fils pour refaire mon éducation trop négligée.

— Dieu! que vous êtes vif, mon cher monsieur!.. Il est aisé de reconnaître une garenne, on y trouve d'anciens terriers et des constructions faites exprès. J'ajoute, que sans faire précisément une garenne, le propriétaire d'un bois s'avise quelquefois d'y attirer le gibier en y semant du genêt ou par d'autres moyens analogues. En ce cas, il y a contestation possible; mais c'est au demandeur à prouver que le défendeur attire réellement le gibier et le laisse pulluler outre mesure. En effet, remarquez-le bien, monsieur Téterol, il est nécessaire d'établir ceci, attendu que par lui-même le gibier n'appartient qu'à celui qui le chasse et que les terrains situés dans le voisinage d'un bois sont grevés d'une sorte de servitude, à laquelle les détenteurs de ces terrains doivent se résigner, si toutefois les dégâts ne sont pas trop considérables, car tout bois est un repaire naturel du gibier qui s'y rend sans qu'on l'y attire...

M. Téterol était au bout de sa patience. Il se leva, se pencha vers son homme avec une menaçante brusquerie, lui ôta des mains sa tabatière, qu'il posa sur une table, puis le saisissant par les deux bras, qu'il secoua énergiquement :

— Excusez-moi, lui dit-il, j'ai l'entendement obtus. Je ne comprends goutte à vos distinctions, à vos servitudes, à vos repaires naturels. Je sais seulement que mes choux sont à moi, qu'ils ont été mangés, et que je le serais bientôt moi-même, si je n'y mettais bon ordre. Monsieur l'avocat, je n'ai jamais eu de goût ni pour les embrouilleurs de questions, ni pour les flegmatiques. Quand je paie un avocat, j'entends qu'il trouve que j'ai raison, et j'entends aussi qu'il se fâche, quand je suis en colère. J'ai dit, voici votre tabatière, je vous la rends, et j'ai l'honneur de vous saluer.

Là-dessus, il partit sans vouloir rien écouter, et il courut chez un grapignan qui, se conformant à son humeur, lui jura ses grands dieux que son cas était liquide, son bon droit évident, qu'il ne devait pas balancer à plaider et qu'il gagnerait sans difficulté son procès.

Cette affaire se compliqua bientôt d'une autre. La Limourde, si tranquille à l'ordinaire, avait dans la saison des pluies des crues subites. Elle avait alors les allures et les colères d'un torrent, elle

roulait à pleins bords des eaux tapageuses, qui corrodait et fouillaient leurs berges. Dans la partie de son cours où elle servait de frontière entre l'héritage des Saligneux et le domaine du parvenu, c'était surtout à sa rive droite qu'elle s'attaquait. Elle n'était pas comme le Doubs, qui, d'après l'adage franc-comtois, « ne tolle ni ne baille, » elle *tollait* à M. Téterol chaque année quelques mottes de ses champs et quelques arbrisseaux ; elle baillait un peu de vase au baron, qu'elle favorisait de ses alluvions. Cette iniquité révoltait profondément M. Téterol ; il prenait bonne note de toutes les peccadilles commises étourdiment par la Limourde, et il les lui reprochait en la regardant avec des yeux aussi tendres que ceux de son dogue ; il l'accusait d'être à la solde des hobereaux. La pensée que M. de Saligneux pût gagner sur lui d'année en année quelques pouces de terrain lui donnait la fièvre. Cet heureux aimait à se forger des malheurs, qui lui apparaissaient dans ses rêveries comme des catastrophes ; il avait l'imagination tragique et n'avait jamais fait la différence d'une mouche et d'un éléphant.

Après une nuit où sans doute il avait eu le cauchemar et vu la perfide Limourde emportant la Maison-Blanche, qu'elle déposait aux pieds de M. de Saligneux, il ne put se tenir d'écrire une lettre insensée, par laquelle il redemandait au baron toute la terre que celui-ci lui avait prise. Pour toute réponse, le baron lui envoya copie de deux articles du code ainsi conçus : « L'alluvion profite au propriétaire riverain... Il en est de même des relais que forme l'eau courante qui se retire insensiblement de l'une de ses rives en se portant sur l'autre ; le propriétaire de la rive découverte profite de l'alluvion, sans que le riverain du côté opposé y puisse venir réclamer le terrain qu'il a perdu. » M. Téterol ne répliqua point ; mais il se mit à fabriquer dans l'endroit de son fonds le plus menacé par l'eau un relais artificiel, protégé par des saules et destiné à rejeter le courant sur la rive opposée. Il compléta son ouvrage en coupant aux trois quarts et en pliant des arbres, que la Limourde eut bientôt submergés et qu'on put croire tombés par accident. Il fit mieux encore : profitant d'une soirée sans lune, il combla des creux à tourbillons par d'énormes mannequins d'osier remplis de pierres. Cet argument parut décisif à la Limourde, qui prit aussitôt parti pour le bourgeois contre le hobereau. M. de Saligneux était devenu fort regardant. Ayant eu vent de quelque chose, il soupçonna qu'il y avait un peu de magie noire dans cette aventure, et il envoya le garde champêtre constater l'ouvrage. Il se sentit lésé, cria contre le vol et la fraude, somma M. Téterol de détruire ses relais, d'enlever ses arbres et ses mannequins. M. Téterol s'y étant refusé, il voulut d'abord recourir à l'action judiciaire

et porta plainte devant le juge de paix, se réservant de saisir au besoin le tribunal civil. Mais il se ravisa, et, s'appuyant sur les lois et les décrets qui donnent à l'autorité administrative la police des rivières, il s'adressa au préfet, lequel, après avoir fait inspecter l'état des lieux par les ingénieurs du département, condamna l'envahisseur à curer la Limourde. M. Téterol ne se tint point pour battu, il se pourvut auprès du conseil d'état, demandant l'annulation de cet arrêté pour cause d'incompétence, attendu que le préfet, en interprétant l'article 556 du code, avait décidé une question de propriété, qui ne pouvait être soumise qu'aux tribunaux.

On ne s'occupait dans tout le pays que de la grande querelle entre le château de Saligneux et la Maison-Blanche ; elle y faisait événement, c'était l'entretien des veillées, et chacun disait son mot. Il était difficile qu'on en ignorât. Depuis qu'il se considérait comme une victime, M. Téterol avait renoncé à sa solitude, il courait le village et les grands chemins, éprouvant le besoin de soulager son cœur par un flux de paroles et le récit minutieux de toutes les misères qu'on lui faisait. Il tenait pour constant que ses procès étaient des affaires d'état, que l'univers tout entier devait s'y intéresser autant que lui, que tous les honnêtes gens lui donnaient raison, que les neutres étaient des imbéciles et ceux qui le blâmaient des coquins. Le percepteur et le greffier de la justice de paix, le maire et ses adjoints, le maître d'école et le fossoyeur, il arrêtait tous les passans par le bouton pour leur narrer la tragique aventure de ses choux et les alluvions de la Limourde, comme jadis il leur avait conté l'histoire épique de la sablière. Sa démonstration était prolixie ; mais il y avait toujours quelque chose qu'il ne disait pas, un point qu'il omettait soigneusement, et c'était souvent le point essentiel. Il terminait sa harangue en se représentant à ses auditeurs comme un opprimé, en butte à la moins justifiée des persécutions. Il était un pauvre bonhomme, débonnaire, ne voulant de mal à personne, qui s'était retiré à la campagne pour y couler des jours tranquilles et y vivre en paix avec ses voisins ; mais le baron de Saligneux, cet arrogant gentilhomme, nourri dans toutes les duplicités de la sacristie, mettait tout en œuvre pour le forcer à s'en aller. Il était le mouton, M. de Saligneux était le loup. — Cet homme veut ma mort, disait-il ; que lui ai-je fait ? Je ne peux pourtant pas me laisser égorger.

Grands et petits, riches ou pauvres, tous les habitans de la commune prenaient parti, à l'exception du curé, qui se disait aussi téteroliste que saligniste, aussi saligniste que téteroliste, et dont la seule opinion politique était qu'on s'embrassât. Les gros bonnets du radicalisme appuyaient M. Téterol ; mais parmi les petites

gens il en était beaucoup qui inclinaient en faveur du baron. M. de Saligneux était bien plus doux pour le pauvre monde que son redoutable voisin; il avait le laisser-aller d'un grand seigneur, l'humeur facile, beaucoup d'indulgence pour ceux qui se permettaient de passer chez lui, de faire un trou dans ses haies, de glaner dans ses champs ou de ramasser du bois mort dans son parc; il réservait sa sévérité pour les braconniers, qui attentaient à son plaisir favori. M. Téterol payait mieux que lui ses ouvriers et plus exactement; mais il ne faisait grâce à ses fermiers ni d'un écu ni d'un jour. Implacable pour les maraudeurs, dressant procès-verbal à la moindre contravention et donnant à son garde les instructions les plus sévères, il était toujours à cheval sur son droit et représentait dans toute sa rigueur la façon bourgeoise d'entendre la propriété. Peut-être les salignistes étaient-ils les plus nombreux; mais aucun d'eux n'eût osé soutenir à la face de M. Téterol que la rigueur de son argumentation laissait quelque chose à désirer. S'il était médiocrement aimé, on redoutait beaucoup ses épais sourcils, et personne ne doutait que la victoire ne finit par lui rester. Les paysans disaient: — Il a les bras longs comme d'ici à Paris, et ce qu'il a dans l'idée, il le fera.

M. Téterol jouissait d'une réputation d'omnipotence si bien établie qu'on éprouva un sentiment voisin de la stupeur quand on apprit quelques mois plus tard que le conseil d'état avait rejeté son pourvoi. Ce coup fut pour lui aussi terrible qu'imprévu. Son fils faisait alors un séjour à Londres, où il étudiait l'anglais et l'Angleterre, tout en se préparant à passer son doctorat. M. Téterol lui adressa une formidable épître de douze pages grand format; il lui faisait part de sa défaite dans un style dont la véhémence douloureuse eût ému un cœur de roche. Il lui mandait que la décision rendue par le conseil d'état était le déni de justice le plus criant, le plus scandaleux qu'eût enregistré l'histoire de tous les siècles. C'en était fait des principes de 89; on allait rétablir la corvée, les billets de confession et le droit du seigneur; il n'y avait plus ni lois, ni magistrats, ni gouvernement, ni rien du tout; les honnêtes gens étaient menacés dans leurs biens et dans leur vie, c'était la fin du monde. — Et tout cela, pensait Lionel, à propos de trois malheureux mannequins qu'il a fallu retirer du fond de la Limourde. — En lisant ce pathétique réquisitoire, il aurait conçu de sérieuses inquiétudes pour la raison et la santé de son père, s'il n'avait su que l'exagération faisait le fond de sa nature, qu'il éprouvait l'impérieux besoin de s'agiter sans cesse et d'agiter les autres. La colère était un genre d'exercice qui faisait partie de son hygiène. Ce Jupiter tonnant serait mort d'ennui, si on l'eût privé de son ton-

nerre, dont les grondemens étaient pour ses oreilles la plus délicate des musiques et qui après tout n'avait jamais tué personne.

M. Téterol n'était pas au bout de ses chagrins. L'affaire des lapins avait été jugée contre lui; en dépit des belles promesses de son avocat, le tribunal de première instance le débouta de sa plainte, en le condamnant aux frais et dépens. Il en appela; et cette fois il sortit de sa tanière pour solliciter son procès, il multiplia les démarches, remua ciel et terre. Ses peines furent perdues; la cour de Lyon confirma la sentence des premiers juges et prononça définitivement que le bois de M. de Saligneux n'était pas une garenne. M. Téterol n'avait connu jusque-là que ces chagrins loquaces qui aiment à se raconter et se consolent par le bruit qu'ils font. La perte de son procès le plongea dans un désespoir morne, sombre et muet. Il passa près de trois heures enfermé au verrou, ses volets clos, à demi couché sur un sofa, la tête basse, les bras ballans, se sentant comme accablé par sa déplorable destinée. Il ne croyait plus à son avenir, à son étoile; sa vie lui apparaissait comme un triste et vilain chemin encombré de fuyards; ses combinaisons, ses plans, ses rêves, tout s'en allait à vau de route. Il agita sérieusement la pensée de vendre la Maison-Blanche; il avait pris soudain en dégoût ses champs, ses prés, tout ce beau royaume qu'il avait fondé et qu'il n'avait pas le droit de défendre contre les insultes de la Limourde, contre la dent vorace d'insolens lapins, assez effrontés pour soutenir qu'ils n'étaient pas des lapins de garenne. Il finit par s'écrier : — Étrangler un juge et mourir. — Le son de sa voix le réveilla de sa torpeur, il eut honte de sa faiblesse, il appela à son aide sa toute-puissante volonté, l'instant d'après il était debout.

Il rompit sa clôture. Quand il parut sur le seuil de sa porte, il avait l'air si farouche qu'à son approche ses gens se dérobèrent prudemment. Il descendit dans la cour. Deux jeunes gars, occupés à débiter des bûches et à lier des margotins, ne l'entendirent pas venir. L'un de ces étourdis cria : — Il est quinaud. — Au même instant, une large main, solidement emmanchée, s'abattit sur lui comme la foudre, quoiqu'elle ne tombât pas du ciel, et l'effroyable taloche qu'il reçut lui ôta pour longtemps le goût de rire.

Un peu soulagé par cette exécution, pour laquelle il avait recouvré toute la vigueur de son poignet, M. Téterol sentit qu'une course dans la campagne le remettrait tout à fait. Il gagna pays, cherchant les lieux déserts, les sentiers écartés. Il voulait passer quelques heures sans entendre aucune voix humaine, sans être vu par personne; il lui semblait que la solitude, le silence des bois le rendrait à lui-même et qu'il n'y avait que le vent qui pût lui parler sans rien dire qui l'irritât. Il marcha jusqu'au soir à grandes enjambées. Sa

mélancolie résista longtemps. En arrivant au haut d'une côte, il rencontra une méchante haridelle écloppée, que l'on conduisait chez l'équarrisseur ; il se surprit à envier son sort. Cependant peu à peu son sang se calma, l'épais nuage couleur de suie qui couvrait ses yeux s'entr'ouvrit et lui laissa voir un pan de ciel où tremblotait une étoile ; c'était la sienne.

Malheureusement, comme il débouchait à la brune sur un grand chemin qui devait le ramener au village, il aperçut à quelque cinquante pas de lui, montés sur deux chevaux bais et se dirigeant de son côté, un cavalier vêtu de gris, qu'il connaissait, et une jeune amazone, coiffée d'un chapeau à plumes, qu'il n'avait jamais vue. C'était le baron de Saligneux, accompagné de sa fille, qui était venue passer quelques mois au château. La fureur de M. Téterol se ralluma, le taureau avait vu le rouge. Il se campa au milieu de la route, les bras croisés, l'œil en feu, attendant de pied ferme l'ennemi qui s'avavançait à petits pas, et résolu à ne pas lui livrer passage sans lui avoir dit son fait, en quoi il eut tort. Dans ses momens de violente surexcitation, il n'avait plus la parole à son commandement, il ne trouvait pas ses mots, il bredouillait. Ce fut précisément ce qui lui arriva. Aussitôt que M. de Saligneux fut à portée, il lui cria d'une voix sourde et saccadée : — Monsieur le baron, je vous félicite ; vous voilà tout triomphant parce qu'un juge prévaricateur... Votre conscience, si vous en avez une... J'en appelle à votre conscience... Votre bois, votre garenne... C'est une infamie que ce jugement, car enfin...

Il réussit pourtant à achever une phrase. Saisissant sa grosse tête entre ses deux mains : — Vous voulez ma tête, monsieur, s'écria-t-il, la voici ! — Et il avait l'air de la lui offrir.

Penché sur l'encolure de son cheval, M. de Saligneux écoutait attentivement ce discours incohérent et haché, se demandant ce qui allait sortir de ce chaos. A ces dernières paroles, il porta la main à son chapeau, se découvrit, salua, et ce salut d'une grâce exquise fut un chef-d'œuvre. Puis faisant signe à sa fille, il donna de l'éperon à sa monture, et partit au petit trot.

Au lieu de le suivre, M^{lle} de Saligneux, qui était restée jusque-là à l'arrière-plan, poussa droit à M. Téterol, et, relevant le menton, elle lui dit :

— Monsieur Téterol, vous êtes en colère, et quand on est fâché, monsieur Téterol, on ne réussit pas à finir ses phrases, et cela est fort heureux, car les gens fâchés ne disent d'habitude que des sottises.

En recevant en pleine poitrine cette hautaine provocation, M. Téterol bondit de rage. Il poussa un cri rauque, allongea le bras, et

peu s'en fallut que, saisissant M^{lle} de Saligneux par la taille et l'enlevant de sa selle, il ne l'envoyât au travers des airs mordre la poussière du chemin. Cependant avant de l'avoir touchée, il laissa retomber son bras, il se sentit comme désarmé. Elle le contemplait fixement, et il y avait dans son regard une limpidité extraordinaire, qui l'étonna. C'était le regard d'une personne qui n'a rien à cacher et qui sait bien ce qu'elle veut. M^{lle} de Saligneux s'appelait Claire et méritait son nom ; il faisait très clair dans cette tête de dix-neuf ans. Ajoutez qu'elle n'éprouvait pas en ce moment la moindre frayeur ; elle avait vu ce furibond lever la main sur elle et n'avait pas sourcillé. Cette petite fille avait l'âme intrépide et fière ; elle savait d'instinct qu'on crée quelquefois les dangers en les craignant.

Loin de se laisser intimider par le geste menaçant, par les prunelles fulgurantes de M. Téterol, plus elle le regardait, plus elle se sentait prise pour lui d'une sorte de sympathie. Bien qu'elle n'eût de sa vie manié un pinceau, elle avait des yeux d'artiste, qui s'intéressaient à la forme des choses et à la figure des gens. Elle crut découvrir qu'à sa façon cet homme en colère était beau, qu'il ressemblait à un Titan foudroyé. Il lui inspira une certaine admiration mêlée d'un peu de pitié, et ce fut d'un ton radouci, presque caressant, qu'elle lui dit :

— Soyez donc raisonnable, monsieur Téterol. Il faut savoir digérer ses chagrins ; comme dit le proverbe, morceau avalé n'a plus de goût. La vie est un jeu, il faut être beau joueur. Quand on est mat, on ne casse pas l'échiquier sur la tête du gagnant. Eh ! mon cher monsieur, tout est chance dans ce monde. Vous avez gagné la première partie et perdu la seconde ; peut-être gagnerez-vous la belle, et alors vous vous donnerez le plaisir de vous moquer de nous. Je vous promets que ce jour-là je ne me fâcherai pas.

Elle ajouta : — Voyons, saluez-moi poliment, je vous répondrai par le plus gracieux de tous les sourires qu'on apprend au couvent.

Que se passa-t-il dans l'âme de M. Téterol ? Sans trop savoir ce qu'il faisait, il ôta son chapeau, M^{lle} de Saligneux sourit, et, rendant la bride à son cheval, elle rejoignit son père qui, pris d'inquiétude, revenait à sa rencontre. Elle disparut bientôt, mais on ne la voyait plus, que M. Téterol, immobile sur le chemin, la bouche ouverte, croyait la voir encore. Il était dans la même disposition, dans le même trouble d'esprit qu'un tigre royal qui a trouvé son maître, son dompteur, et qui se demande par quel miracle il l'a laissé sortir vivant de ses griffes. Cette jeune fille, qui n'avait pas eu peur de lui et dont le regard était si limpide, lui avait jeté un charme. Était-elle laide ou jolie ? Il avait du doute à ce sujet, n'étant pas expert en de telles questions. Ce qu'il savait, c'est que son visage

ne ressemblait à aucun autre, que sa voix était pure, légère, frémissante comme le chant d'une fauvette, et que jamais fille ou femme, aucune personne de son sexe ne lui avait causé une impression approchant de celle qu'il éprouvait en ce moment. Elle était si vive, cette impression, qu'elle eut un effet vraiment bizarre ; les historiens véridiques doivent tout dire, même ce qu'ils ne peuvent expliquer. En pensant au chapeau à plumes de M^{lle} de Saligneux et à ses dernières paroles, il sentit son cœur se gonfler, et il se mit à pleurer. Pourquoi pleura-t-il ? qui pourrait le dire ? lui-même n'en a jamais rien su. Peut-être les émotions pénibles de cette journée avaient-elles ébranlé ses nerfs, amolli et relâché sa fibre ; les arcs trop tendus ont de subites détentes. Le fait est que l'occasion de son attendrissement fut M^{lle} Claire de Saligneux, la manière dont elle l'avait regardé, le timbre particulier qu'avait sa voix, cette voix argentée de la jeunesse que Jean-Jacques n'a jamais pu entendre sans émotion. Quelle n'eût pas été la surprise de M^{lle} de Saligneux, si elle avait vu pleurer Jean Téterol ?

Quelques heures plus tard, comme il achevait de vider son cruchon de bière, un domestique du château se présenta devant lui. Pâle d'émotion, s'attendant à essuyer quelque rebuffade, quelque avanie, ou même à être éconduit à grands coups de trique, le pauvre diable maudissait le fâcheux caprice qu'on avait eu de lui confier un message qui mettait ses chausses ou ses jours en danger. Il apportait à M. Téterol un billet et une bourriche. Le billet était ainsi conçu : — « M^{lle} de Saligneux envoie à l'ogre de la Maison-Blanche l'un des affreux scélérats qui ont dévasté ses choux, pour qu'il en fasse justice en le mangeant. Il est juste à point. » La bourriche contenait un lapin d'une grosseur exceptionnelle.

Il était écrit que ce jour-là rien ne se passerait dans les règles. Au lieu de chasser brutalement l'émissaire, M. Téterol lui fit donner de quoi se rafraîchir ; au lieu de déchirer le billet et d'en jeter les morceaux au nez du porteur, il le relut jusqu'à trois fois et le serra précieusement dans un tiroir. Quant au lapin, il le garda aussi. A la vérité, par un reste de défiance, il l'examina avec grand soin pour s'assurer que ses entrailles ne recélaient ni arsenic, ni sel d'oseille, ni aucun ingrédient suspect. L'enquête ayant été favorable, il ordonna dès le lendemain qu'on mît le scélérat à la broche, et en le mangeant il pensa beaucoup à M^{lle} de Saligneux. A dater de ce jour, elle devait jouer un grand rôle dans ses plans d'avenir, faire partie intégrante de son idée, Que voulait-il en faire ? Il ne le savait pas bien encore, mais il était sur la voie. A plusieurs reprises, il prononça tout haut son nom en causant avec lui-même, et ses yeux jetèrent une étincelle, une légère rougeur lui monta aux

joues. Apparemment il roulait dans sa tête une combinaison étrange, invraisemblable, avec laquelle il essayait d'apprivoiser son bon sens, qui lui faisait des objections.

VII.

Ce fut dans les premiers jours du mois d'avril 1875 que M. Téterol prit enfin possession de la Maison-Blanche. Il n'avait pas à craindre d'essayer les plâtres, il leur avait laissé le temps de sécher. Il pendit avec grand apparat la crémaillère en donnant un repas auquel furent conviées toutes les notabilités de l'endroit. L'abbé Miraud se fit un peu tirer l'oreille pour s'y rendre : il n'aimait pas à se compromettre; toutefois, M. Téterol l'ayant assuré qu'il trouverait sous sa serviette un billet de mille francs pour ses pauvres, il fit taire ses scrupules. M. Téterol était un homme à ménager, et il comptait sur l'indulgence de M. de Saligneux. Le repas fut un vrai festin, et l'assistance lui fit honneur, mangea beaucoup et but d'autant; mais elle fut réservée dans ses propos, les langues eurent peine à se dégourdir. « Le bouchon part, l'esprit pétille, » a dit le poète. Cinquante bouchons sautèrent au plafond, et le vin d'Aï pétilla dans les verres; cependant l'esprit ne pétillait point. On mettait une sourdine à sa voix, comme si les murs avaient eu des oreilles et qu'on eût craint des indiscretions; au dessert, on fut gai, mais sans bruit et sans enthousiasme. L'issue des deux procès y était pour quelque chose; on ne croyait plus à l'omnipotence de M. Téterol, ses actions avaient un peu baissé, celles du baron avaient haussé. M. Téterol s'aperçut de ce qui se passait dans le cœur de ses convives, il n'en marqua rien, et n'eut garde de s'en affecter. Il avait repris toute sa confiance en lui-même. — Quels imbéciles ! pensait-il. Un peu de patience, je les ferai changer de gamme.

Au nombre des invités était M. Crépin, établi depuis deux ans à Bourg, où son petit commerce prospérait. M. Téterol était, mieux que personne, en position de savoir ce que valait M. Crépin et le cas qu'il en fallait faire. On doit de l'argent aux gens qu'on achète, on ne leur doit ni l'estime ni des égards. Il n'en avait guère pour cet honnête homme un peu véreux; mais il avait conservé ses relations avec lui. Il le tenait pour un drôle intelligent, qui pouvait dans l'occasion lui rendre de nouveaux services, moyennant finance, et il faut croire qu'il en avait un à lui demander, car après le repas il le retint à coucher, lui promettant de le renvoyer le lendemain à ses affaires par le premier train.

L'ex-intendant de M. de Saligneux s'était toujours réservé le droit d'être familier avec les gens qui l'avaient à leur solde, et qu'il

tâchait d'exploiter ; il leur mangeait dans la main, leur disait des vérités désagréables ; c'était sa manière de sauver son indépendance et sa dignité. Il y a des fruits qui restent acides en pourrissant ; tel était l'honorable M. Crépin. L'abbé Miraud s'étant levé pour partir, tout le monde le suivit, et l'agent d'affaires, demeuré seul avec l'amphitryon, se plongea sans façon dans une causeuse, où il passa quelques minutes à tourner ses pouces, en mâchonnant son cure-dent. Les amples libations auxquelles il s'était livré avaient un peu animé son teint blême ; il n'en était guère plus beau pour cela.

Il dit enfin : — Mes complimens bien sincères, monsieur Téterol ! Peste ! vous avez bien fait les choses. Vous nous avez servi un festin de Gamache. Mais savez-vous à quoi je pensais tout à l'heure ? Vos invités ont bu vos vins, mangé vos truffes ; mais ils n'ont pas eu la reconnaissance de l'estomac. Il m'a paru que jusqu'à la fin ils restaient un peu froids.

— Vraiment ? s'écria M. Téterol, en jouant la naïveté.

— Cela ne vous a pas frappé comme moi ?

— Eh ! oui, je me suis bien douté de quelque chose. Et à quoi pensez-vous que cela tienne ?

— Dame, si je dois vous parler franc, ces deux procès perdus vous ont fait du tort. Il faut prendre les hommes comme ils sont. Vous avez accompli naguère de grandes choses, et on vous regardait bouche béante. Il a suffi d'un échec pour tout faire oublier, on ne voit plus aujourd'hui que les taches du soleil. Que vous dirai-je ? votre prestige a considérablement souffert.

— Mon prestige ! Voilà qui est fâcheux. Je vous en prie, monsieur Crépin, donnez-moi un bon conseil, faites-moi part des trésors de sagesse que renferme votre docte cervelle. Comment dois-je m'y prendre pour le rétablir, mon prestige ?

— Ce sera difficile, mon cher Téterol, repartit l'autre en enfonçant ses mains dans ses poches. On ne vous craint plus, et vous ne pouvez pas vous flatter qu'on vous aime. Ce n'est pas dans vos cordes.

M. Téterol le lorgna du coin de l'œil ; il était bien tenté de montrer la porte à ce cavalier personnage, qui se prélassait dans sa causeuse et le traitait de pair à compagnon, mais il s'était fait une loi de supporter les gens dont il avait besoin.

— Apprenez-moi à devenir aimable, maître Crépin, répliqua-t-il sans se fâcher. C'est une science où vous êtes passé maître.

— Adressez-vous plutôt à M^{lle} de Saligneux. La connaissez-vous ?

— Je lui ai parlé deux minutes durant, sur un grand chemin, répondit M. Téterol avec un peu d'émotion.

— Mon cher Téterol, mettez-vous bien dans la tête que M^{lle} de Saligneux est votre plus dangereux ennemi. Pendant les trois mois

qu'elle a passés au château, elle vous a fait plus de mal à elle toute seule que vos deux procès réunis. A ce qu'on me rapporte, elle est allée partout, causant avec le tiers et le quart, montrant à tout le monde sa patte blanche, prodiguant ses sourires, ses charmes... C'est une vraie chatte; on ne jure plus que par elle, et le baron en profite. Que diable! vous et vos millions vous faites aux passans une mine un peu grise. Vous n'êtes pas de force à lutter contre cette demoiselle.

— Aussi j'y renonce, repartit humblement M. Téterol.

— M'est avis, continua M. Crépin, que, si elle épouse quelque hobereau du voisinage, elle aura bientôt fait de le mettre à la chambre. Elle possède toutes les qualités d'un parfait courtier d'élections.

M. Téterol alla s'asseoir à côté de M. Crépin, et, lui donnant une tape sur le bras: — Elle ne se mariera pas, elle n'a pas de dot.

— Où la prendait-elle?

— Et pas d'espérances.

— Ah! si, elle héritera de son grand-oncle, le marquis de Virevieille. C'est un vieux garçon qui l'adore autant qu'il exécute son père percé de père.

— Est-il riche, le marquis? demanda M. Téterol sur un ton de mauvaise humeur.

— S'il l'est, il faut croire que c'est un grigou, un pince-maille, car il vit à Paris petitement, dans un petit hôtel entre une cour mal pavée et un jardin sans fleurs, en compagnie d'un vieux valet de chambre, d'une vieille gouvernante et d'un vieux chien. L'hôtel a des lézardes qu'il ne songe pas à boucher, et le chien, la gouvernante, le valet de chambre, le marquis lui-même sont aussi fripés les uns que les autres. Je vous en parle en connaissance de cause. Notre illustre baron m'envoya jadis dans ce taudis pour y négocier un emprunt; je fus très mal reçu, et peu s'en fallut qu'on ne lâchât le dogue à mes troussees. M'est avis que si M. de Virevieille laisse quinze mille francs de rente à sa petite-nièce, ce sera le bout du monde.

— Vous voyez bien! s'écria triomphalement M. Téterol, en se répondant à lui-même.

— Que voulez-vous que je voie?

— Rien du tout, fit-il. Et après avoir rêvé un instant, il ajouta: — Elle a beaucoup de bon sens.

— Qui donc?

— M^{lle} de Saligneux.

— Mais savez-vous, monsieur Téterol, qu'elle vous occupe beaucoup, cette demoiselle? En seriez-vous amoureux par hasard?

M. Téterol rougit jusqu'aux oreilles, et Dieu sait qu'il ne rou-

gissait que dans les grandes occasions. — Oui, elle a beaucoup de bon sens, répéta-t-il sans se déconcerter, et c'est tout naturel. Quand une fille a le malheur d'avoir pour père un fou, elle en sent les inconvénients et s'applique à devenir raisonnable.

— Eh! oui, en public, devant la galerie, *coram populo*; mais dans son particulier, c'est autre chose. M^{lle} de Saligneux portait déjà des robes longues qu'elle grimpait encore aux arbres. Un jour qu'elle était montée dans un cerisier et qu'elle croquait des cerises, elle a trouvé charmant de m'en lancer les noyaux à la figure.

— Admirable! s'écria M. Téterol, qui estimait que décocher des noyaux de cerises contre la vilaine face de M. Crépin était un acte méritoire, un plaisir de haut goût.

— Ne vous faites pas d'illusion, elle vous en lancerait à vous aussi, repartit M. Crépin un peu piqué. Que sommes-nous pour elle, vous et moi? De vils roturiers, qu'elle méprise du fond de son âme. Elle a beau se montrer populaire par politique, elle est Saligneux jusqu'au bout des ongles, jusque dans la moelle des os. C'est une pimbêche infatuée de ses ancêtres, dont elle fait le compte chaque soir et chaque matin. Vous ne lui ôterez jamais de la tête que l'homme commence au baron.

— Bah! repartit M. Téterol, qui suivait toujours son idée, si orgueilleuse qu'elle soit, une fille pauvre qui a du bon sens s'accommode aux circonstances, et quand il y va de son avenir, elle fait passer son orgueil par des défilés très étroits et même par le trou d'une aiguille.

— A moins, répliqua l'autre, qu'elle ne se serve de ses beaux yeux pour amorcer un duc ou un marquis millionnaire.

— Monsieur Crépin, M^{lle} de Saligneux est-elle jolie? demanda M. Téterol avec une naïveté qui cette fois n'était pas jouée.

L'agent d'affaires éclata de rire, et pinçant le bras de M. Téterol : — Voilà qui est particulier, s'écria-t-il. Vous avez causé pendant deux minutes avec M^{lle} de Saligneux, et cela vous a suffi pour découvrir qu'elle a du bon sens, mais vous ne savez pas si elle est jolie. Vraiment, monsieur Téterol, vous êtes un homme étonnant.

— Très étonnant, répondit M. Téterol, qui, dégageant son bras, épousseta sa manche. Puis il se mit à regarder ses mains, à compter ses doigts; comme nous l'avons dit, il se livrait volontiers à cet exercice, quand sa tête travaillait.

A quoi pensez-vous? lui cria M. Crépin.

— Je pense, dit-il en tressaillant, au moyen de rétablir mon prestige, qui, selon vous, mon cher Crépin, est fort compromis.

— Comme Calchas, vous avez l'œil farouche, l'air sombre et le poil hérissé. Vous machinez quelque chose.

— Peut-être. Puis-je compter sur vous ?

— Oh ! pour cela non, mon cher Téterol, répliqua M. Crépin, en se gourmant et se donnant l'air d'un Caton. Foi d'honnête homme, j'ai juré de ne plus mettre la main ni même le bout du doigt dans aucun des petits complots qu'il vous plaît de tramer contre ce pauvre baron. C'est un brave garçon, après tout, auquel je m'intéresse. Voilà deux ans qu'il se claquemure dans son château, et Dieu sait comme il s'y ennuie, vivant en véritable anachorète, essayant de remettre un peu d'ordre dans ses finances, de réparer les erreurs de sa jeunesse. Il faut encourager la vertu. Ayez un peu de pitié, laissez ce pécheur faire son salut. Quant à moi, son repentir et ses austérités me touchent, je me ferais une conscience de le déranger dans ses saintes pratiques... Non, ne comptez pas sur moi, je ne suis pas de l'affaire.

M. Téterol se planta devant lui et le regardant sous le nez : — Maître Crépin, dit-il, nous savons que vous vendez fort cher vos coquilles ; mais nous avons de quoi les acheter. Je désire vous demander quelques renseignemens. Morbleu ! on vous les paiera.

A ces mots, comme s'il eût craint que son salon ne fût un lieu trop public pour s'y livrer à des épanchemens intimes, il prit M. Crépin par le bras et l'emmena dans son cabinet, où il resta enfermé avec lui pendant deux heures. Il le questionnait de sa voix la plus basse, l'ex-intendant lui répondait sur le même ton, si bien que personne n'a jamais su ce qu'ils se dirent. La seule chose dont on soit certain, c'est que le jour suivant M. Crépin retourna de bonne heure à Bourg, où il ne fit que toucher barres, et qu'il en repartit presque aussitôt pour se rendre à Paris, bien qu'il n'y fût appelé par aucune affaire personnelle.

La vertu, les bonnes intentions sont quelquefois récompensées. Quoi qu'en pût dire M. Crépin, le rat de ville s'était fait rat des champs, et il ne s'ennuyait point dans son trou. Le baron de Saligneux avait pris goût à sa nouvelle vie. Cet homme adoré des belles avait chaussé une paire de sabots, et il y sentait ses pieds à l'aise. Ceci est une métaphore ; il n'en est pas moins vrai qu'il s'occupait de cultiver ses terres, se couchant de bonne heure, se levant au premier chant du coq, et qu'il attrapait facilement la fin de ses journées, sans avoir un instant de mauvaise humeur. Si quelques années auparavant un prophète lui avait prédit cette étrange métamorphose, il lui aurait sûrement répondu en haussant les épaules : C'est impossible. Et pourtant l'événement impossible s'était accompli. Il vivait claquemuré dans son castel, sans autre société que ses portraits de famille et que les vertus un peu revêches de sa sœur, la comtesse de Juines, auxquelles venaient se mêler par intervalles,

sans réussir à les dérider, les grâces enjouées de sa fille. Le papillon voltigeait quelques instans autour de la ronce épineuse, qui lui montrant ses dards, lui faisait de la morale et lui reprochait sa galté déplacée; il écoutait ou faisait mine d'écouter, et la minute d'après on ne le voyait plus : ses grâces, ses ailes brillantes, ses caprices folâtres, ses pensées légères, un tourbillon avait tout emporté. Depuis qu'elle était sortie du couvent, M^{lle} de Saligneux s'était partagée entre son père et son grand-oncle, le marquis de Virevieille, qui la réclamait comme son bien et qu'elle aimait beaucoup. Une fois qu'il la tenait, il avait peine à la lâcher, et le baron n'osait pas trop la lui disputer; si mesquin que fût l'héritage en perspective, on n'était pas en situation de rien mépriser. Il en coûtait cependant au baron de se séparer de sa fille; il la trouvait charmante; ce qui lui plaisait surtout, c'était son rire, aussi frais, aussi bruyant que les cascadelles de la Limourde. Quand il était seul avec elle, il lui disait : « A présent ris, et fais-moi rire. » Elle ne se faisait pas prier, et ils riaient pendant deux heures. Malheureusement le marquis considérait qu'elle était à lui; il consentait à la prêter, mais il fallait qu'on la lui rendit. On venait de la lui rendre, et M. de Saligneux avait été mélancolique pendant la moitié d'une semaine, après quoi il n'y avait plus pensé. L'indifférence naturelle est un plus sûr remède à tous les chagrins de ce monde que les meilleures consolations de la philosophie. Avec ou sans sa fille, M. de Saligneux prenait sa vie en patience et même en douceur. A la vérité, quand le matin, vêtu d'une jaquette en futaine, coiffé d'une casquette en peau de lapin, il sortait de chez lui pour aller surveiller ses semailles, ses moissons ou ses vendanges, et qu'il traversait à grandes enjambées ses guérets, où il enfonçait jusqu'à la cheville et qu'il emportait quelquefois à la semelle de ses grosses bottes, il lui arrivait de se regarder lui-même d'un œil étonné. Il se disait : Est-ce bien toi ? Il se demandait si l'autre, le vrai baron, n'était pas occupé dans le même moment à promener son sourire conquérant sur l'asphalte du boulevard; mais son étonnement n'avait rien de douloureux. Ne nous lassons pas de le répéter pour encourager les pécheurs repentans qui s'imaginent que la conversion est toujours un ouvrage austère et pénible, — le baron de Saligneux passa près de deux années sans remettre les pieds à Paris, et nonobstant il ne s'ennuyait point. Le rat ne parlait pas de quitter son grain et sa javelle, le moine ne songeait nullement à jeter le froc aux orties.

Ses peines ne furent pas perdues. Peu de temps lui avait suffi pour s'assurer que M. Crépin l'avait indignement volé. Il n'essaya pas de lui faire rendre gorge; mais, l'ayant rencontré dans un chemin creux, ce lui fut une joie de signifier à ce grappilleur qu'il était

un fripon. C'est un genre de plaisir qu'on a raison de se donner; cela n'enrichit pas, mais cela soulage. Il s'appliqua sans désespérer à remettre en bon état son domaine. Il était intelligent, il s'entendit vite à la coupe des bois, à l'élevage des bestiaux, à l'irrigation des prairies, aux meilleurs procédés de labour. Il s'appliqua surtout à faire rentrer tout son monde dans le devoir et à boucher les fuites mystérieuses par où s'écoulait l'argent le plus clair de ses fermages. Il fit si bien qu'en moins de dix-huit mois il doubla presque le rendement de ses terres.

Nous avons entendu un prédicateur déclarer que les saints, même réduits aux plus cruelles extrémités, sont heureux, parce qu'ils possèdent l'amitié de leur conscience. Nous ne savons si l'amitié de sa conscience aurait suffi pour faire le bonheur du baron de Saligneux, et si la grâce l'avait assez profondément touché pour qu'il s'accommodât longtemps d'une existence tout unie. En devenant agriculteur, il n'avait pas pris l'humeur bucolique. Heureusement M. Téterol s'était chargé de lui fournir les épices dont il avait besoin pour assaisonner sa vie. Si M. Téterol n'avait pas existé, il est probable que M. de Saligneux n'eût pas tardé à rompre son ban; mais M. Téterol existait et lui avait déclaré la guerre: il était dans la situation d'une place assiégée; il prit plaisir à se défendre, à rendre coup pour coup, à construire des ouvrages avancés, à éventer les mines de l'ennemi en pratiquant des contre-mines, à contrarier ses travaux d'approche par de vigoureuses sorties. La fortune des armes lui fut favorable, et il remercia *in petto* M. Téterol des intéressantes distractions, toutes nouvelles pour lui, qu'il avait bien voulu lui procurer.

Une chose l'inquiétait cependant: depuis que la cour d'appel de Lyon avait décidé que les lapins ne sont pas tous lapins de garenne, M. Téterol n'avait plus donné signe de vie, il faisait le mort. Les hostilités avaient cessé sur toute la ligne; plus de chicanes, plus de réclamations insolentes. Garde, serviteurs, jusqu'au dernier valet de ferme, il semblait que le propriétaire de la Maison-Blanche eût enjoint à tout son monde de changer de ton et d'allures; on était devenu poli, presque gracieux; l'affreux dogue au museau court s'était apprivoisé; il ne montrait plus les dents, il n'aboyait plus. Fallait-il en conclure qu'atterré par sa défaite, M. Téterol s'était dégoûté de la partie, qu'il avait désarmé et songeait à faire des propositions de paix? Pour qui le connaissait, c'était difficile à croire. Lorsque l'assiégeant cesse le feu, cela signifie quelquefois qu'il se dispose à lever le siège; cela peut signifier aussi qu'il prépare à l'assiégé quelque méchante surprise.

M. de Saligneux eut bientôt un autre sujet d'inquiétude beau-

coup plus grave, qui lui vint d'un tout autre côté. On a dit avec raison que le présent n'est rien, que l'avenir ne dépend point de nous, que notre passé seul nous appartient ; mais c'est une question de savoir si ce n'est pas plutôt nous qui lui appartenons. Le baron avait pour créanciers principaux deux boursicotiers de mince moralité et de petite réputation. Il leur devait des sommes assez rondes, dont son voyage de long cours à travers l'Europe avait porté le montant à plus de 200,000 francs. Il leur servait régulièrement les intérêts de sa dette, qu'il se promettait d'amortir peu à peu par des acomptes, mais qu'il était hors d'état de rembourser. Au reste, il pensait n'avoir rien à craindre de MM. Cobec et Margriffe ; il les avait toujours trouvés de bonne composition, et ils ne se faisaient point tirer l'oreille pour lui renouveler ses billets. Au moment où il y songeait le moins, deux lettres lui arrivèrent, à un mois d'intervalle, très semblables l'une à l'autre, par lesquelles ces deux messieurs lui mandaient qu'il leur était survenu des embarras et que, le terme étant échu, ils se voyaient dans la pénible nécessité d'exiger de lui le remboursement intégral de leurs créances. Ces deux lettres lui causèrent une surprise désagréable ; ce fut un coup de cloche qui le fit tressaillir. Son alarme eût été plus vive encore, s'il se fût douté que M. Crépin était parti subitement pour Paris, après avoir eu un long entretien confidentiel avec M. Téterol. Il ne tarda pas à se tranquilliser, et il écrivit à ses créanciers pour leur insinuer qu'il ne croyait pas à leurs embarras et pour les prier d'avoir un peu de patience, attendu qu'il lui était impossible de les satisfaire. Il en reçut une réponse équivoque, qui lui parut rassurante ; il avait l'art de bercer ses inquiétudes, jusqu'à ce qu'elles s'endormissent. Hélas ! on s'amende, on tue en soi le vieil homme, on ne réussit pas à tuer Cobec et Margriffe, et on les voit sortir des profondeurs d'une trappe pour venir tourmenter le pêcheur converti. C'est une des injustices les plus criantes de la vie.

Par une belle après-midi du mois de juin, le baron de Saligneux, étendu sur l'un des bancs de sa terrasse, était occupé à digérer son frugal déjeuner, en fumant un panatella dont le parfum suave lui rappelait les meilleurs jours de son existence. Il n'éprouvait cependant aucun regret. Pour la première fois, son imagination était en parfait accord avec sa destinée ; elle ébauchait des pastorales, elle se chantait à elle-même des airs de chalumeau. Des vaches paissaient dans le pré voisin en faisant tinter leurs clochettes, et il semblait au baron que ce tintement était une musique plus agréable à entendre que la plus charmante opérette. Il lui parut aussi que la vaste plaine où se promenaient ses yeux était plus agréable à voir que l'enceinte du pesage, et il s'avisa de trou-

ver que le bel ormeau qui ombrageait sa tête était d'un plus beau vert que l'abat-jour d'une lampe qui éclaire une partie de baccarat à deux louis la fiche. Il fut interrompu soudain dans sa contemplation par un cri aigu ; il regarda en l'air et aperçut un maudit épervier, qui l'avant-veille lui avait volé une poule. Il donna l'ordre qu'on lui apportât son fusil, il le chargea et attendit que l'oiseau se fût rapproché. Il se disposait à le coucher en joue, quand un valet de chambre lui remit une lettre, dont il reconnut sur-le-champ l'écriture ; c'était de toutes les écritures du monde celle qui lui plaisait le moins. Il posa son fusil et s'empressa de lire la lettre, qui était courte, mais éloquente. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur le baron, j'ai l'honneur de vous informer que MM. Cobec et Margriffe m'ont fait le transport de leurs créances sur vous, lesquelles, comme vous ne pouvez l'ignorer, montent en chiffre rond à deux cent dix-huit mille francs. Vous n'ignorez pas non plus que les termes convenus pour le remboursement sont échus l'un depuis huit jours, l'autre depuis un mois. J'attends avec impatience la communication que vous voudrez bien me faire à ce sujet. Agréez, monsieur le baron, l'expression de tous les sentimens de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur.

« JEAN TÈTEBOL. »

M. de Saligneux sentit un frisson courir le long de son dos. Il relut deux fois, trois fois le billet. Non, ses yeux ne l'avaient pas trompé ; la fatale écriture résista à tous ses efforts pour lui faire dire autre chose que ce qu'elle avait dit ; elle s'en tenait à son premier mot, qui était aussi le dernier. Il déchira le papier en quatre ; l'eût-il déchiqueté, cela n'aurait servi de rien ; ce n'est pas avec nos mains, ce n'est pas avec nos ongles que nous nous débarrassons d'une vérité qui nous gêne. Le baron plia la tête sous l'arrêt de la destinée qui venait de le frapper ; il se livra à de douloureuses réflexions, cherchant à se rendre compte de ce qui s'était passé ; il devina bien vite la part que M. Crépin avait eue dans l'événement. L'épervier qui planait au-dessus de la terrasse cria de nouveau ; il le regarda et n'eut plus envie de tirer sur lui ; en comparaison de l'autre, cet oiseau de proie lui semblait un être fort inoffensif.

Il vit paraître au bout d'une allée sa sœur, la comtesse de Juines, dans son éternel petit deuil. Depuis la mort de son mari, que cependant elle n'avait pas sujet de regretter, elle s'était vouée au noir ; tout au plus, dans les jours de fête carillonnée, égayait-elle sa tristesse par quelques rubans lilas. Ce jour-là, son deuil se trouvait être de circonstance. Le baron s'approcha d'elle et lui dit qu'une affaire pressante l'obligeait à partir pour Paris. Elle le questionna,

il lui fit une histoire. Elle prenait si vivement les choses que, pour échapper à ses pathétiques litanies, il s'était toujours abstenu de la mettre au courant de ses affaires, sans compter qu'elle avait l'oreille très dure et qu'on n'aime pas à crier ses confidences. D'ailleurs pouvait-elle lui venir en aide? Elle venait de marier son fils avec une héritière, et pour faciliter ce riche établissement, qui flattait sa vanité, elle s'était saignée à blanc; il lui restait à peu près de quoi vivre.

M. de Saligneux ne s'occupa plus que de ses préparatifs de départ. Avant de se mettre en route, il prit la plume et griffonna rapidement les trois lignes que voici :

« Monsieur, veuillez m'accorder, je vous prie, un délai de quelques jours. Avant la fin de la semaine je me serai libéré. Agréez, monsieur, l'expression de tous mes sentimens de parfaite considération. »

Le lendemain matin, il arrivait à Paris. Il s'abstint de faire aucune tentative auprès du marquis de Virevieille; il s'était adressé à lui plus d'une fois dans un moment de détresse, et l'accueil qu'il avait reçu lui avait ôté le goût de recommencer. Aussi bien M^{me} de Saligneux était en séjour chez le marquis, et il ne voulait pas la voir. Il redoutait son regard ingénu, mais perçant; quand il avait quelque chose à cacher, les yeux de sa fille lui faisaient peur. Il passa plusieurs jours à aller de porte en porte; ceux de ses amis sur qui il comptait le plus étaient absens, d'autres trouvèrent des défaites. Il recourut à des bailleurs de fonds qu'il avait pratiqués jadis avec succès; ils lui témoignèrent que son crédit était fort ébranlé, et il jugea inacceptables les conditions qu'ils lui firent. Les plus obligeans ne mirent à sa disposition que des sommes insignifiantes; les eaux étaient basses, l'argent était rare sur la place. Éconduit de partout, il se rabattit sur son vieil ami le baccarat; il gagna dans une nuit quinze cents louis, qu'il reperdit la nuit suivante. Découragé par ce revers, ne sachant plus à quel saint se vouer, il prit le grand parti de se résigner à son sort, d'avalier le calice et de retourner à Saligneux.

Quelques heures après y être arrivé, il se présentait à la grille de la Maison-Blanche, sur les murs de laquelle il crut lire la redoutable inscription : *Lasciate ogni speranza*. La pénible émotion qui l'agitait et les transes cruelles de sa fierté à l'agonie paraissaient sur son visage, car le gros dogue de M. Téterol, qui s'était avancé à sa rencontre en grondant, s'accroupit soudain à ses pieds, en le regardant d'un œil presque paternel. En dépit de la calomnie, cet animal était susceptible de bons sentimens. Il avait flairé un malheur, ce malheur lui sembla respectable, et il le laissa passer.

VIII.

En ce moment, M. Téterol se trouvait dans la plus heureuse disposition d'esprit. Il était occupé à lire une lettre qu'il venait de recevoir de son vieil ami le notaire Pointal. Il la humait à petits coups, en gourmet, comme il eût dégusté un bon muscat de Frontignan, seul vin qu'il aimât, tant il est vrai que les contraires se recherchent.

Cette lettre disait ce qui suit :

« Mon cher ami, j'ai vu hier Lionel, qui part aujourd'hui pour aller passer trois mois en Allemagne, comme cela était convenu entre vous. Je ne veux pas laisser à ce jeune homme précoce et par trop modeste le soin de vous annoncer qu'il a passé son doctorat avec un éclat incomparable. C'est un des plus brillans examens dont on ait gardé souvenance dans la faculté de droit. Il n'est bruit que de cela parmi les hommes compétens, et tout le monde s'accorde pour prédire à votre fils les plus belles destinées. Ses succès ne feront point de jaloux, il a le don de se faire aimer. Mon vieux client, le nouveau garde des sceaux, a pris ce gamin en si grande amitié qu'il voulait l'attacher à son cabinet. Lionel n'a pas entendu à cette proposition. Il prétend que son éducation n'est pas terminée. Il a appris l'anglais en Angleterre, il veut étudier les Allemands chez eux ; mais il tiendra sa promesse, et au commencement de septembre il ira vous trouver dans cette fameuse Maison-Blanche qu'il ne connaît pas encore. Savez-vous que vous avez fait avec lui de la haute coquetterie ? Vous n'avez pas voulu lui montrer l'oiseau avant que sa huppe eût toutes ses plumes. Si je compte bien, il y a trois ans que vous n'avez vu Lionel. Vous le trouverez un peu changé, surtout un peu maigri ; il travaille trop, la lame use le fourreau. Ce sera à vous de le refaire, de l'engraisser ; mais tel qu'il est, c'est le plus joli châtain du monde. Je connais des femmes qui sont de mon avis.

« Soyez sans inquiétude, mon cher Téterol, il ne sera pas avocat. Vous avez pris ce métier en horreur depuis que vous avez perdu des procès, lui ne veut pas en gagner. Ses idées sont toujours les mêmes ; il entend se faire une carrière politique, et en attendant il est de première force dans le droit administratif. Il sera avant peu auditeur au conseil d'état, et une fois le pied à l'étrier, il aura bientôt fait de se mettre en selle. Le bon et gentil serviteur que la France aura là ! Il a tout pour lui, la vivacité de l'intelligence, un esprit clair, lumineux, une instruction solide, des idées nettes et précises, les opinions les plus libérales, point de préjugés, et point

d'intolérance, avec cela une imagination de poète... Mais de quoi vais-je vous parler ? Voilà que je déprécie ma marchandise.

« Vous êtes un heureux père, mon cher ami ; savez-vous bien tout ce que vaut votre fils et sentez-vous assez votre bonheur ? »

— Il est inouï, ce Pointal, pensa M. Téterol. Il a la prétention de m'apprendre ce que vaut ce garçon. Vous verrez qu'il s'imaginera l'un de ces jours que c'est lui qui l'a fait.

Malgré ce mouvement d'humeur, il se disposait à relire la lettre du notaire, quand Joseph, son domestique, lui remit une carte. A peine y eut-il passé les yeux, il se leva d'un bond, en criant : Faites entrer ! et il fut sur le point de courir à la porte pour y attendre sa proie, qu'il avait hâte de contempler. Il maîtrisa son impatience, et, sentant qu'il y avait une flamme dans ses yeux, il tâcha d'éteindre son regard.

M. de Saligneux parut. Il s'était refait une contenance en montant l'escalier ; son visage avait repris son expression accoutumée, un air d'indolence hautaine qui dominait les événemens et semblait dire : Quoi qu'il arrive, je suis un Saligneux. Il s'avança en se dandinant légèrement, selon sa coutume, le sourire aux lèvres, la tête inclinée sur sa poitrine, comme s'il eût voulu respirer de plus près le parfum d'une superbe rose mousseuse, qui s'épanouissait à sa boutonnière. M. Téterol fut consterné. — Il a trouvé de l'argent, pensa-t-il.

Le baron se douta de ce qui se passait dans le cœur de son bourgeois. Il lui dit d'un ton dégagé : — Rassurez-vous, monsieur Téterol ; je suis à votre merci. — Il ajouta avec une grâce ironique : — Vous voyez Thémistocle venant s'asseoir au foyer du grand roi ou Napoléon I^{er} se réfugiant à bord du *Bellérophon*.

La figure de M. Téterol s'épanouit comme la rose qui fleurissait la boutonnière du baron ; son regard, son sourire distillaient la joie. Un rayon de soleil qui le prenait en écharpe faisait scintiller ses cheveux gris et lui mettait une auréole autour du front ; ce n'était pas l'auréole d'un saint ni d'un martyr.

Il s'inclina courtoisement et dit : — Monsieur le baron, on ne vous enverra pas à Sainte-Hélène.

Puis il le conduisit à l'autre bout de son vaste cabinet de travail, couvant du regard cet homme précieux, le suivant dans tous ses mouvemens avec une tendre sollicitude, comme s'il avait craint qu'il ne se cassât en chemin. Il lui avança le plus commode, le plus moelleux, le plus douillet de ses fauteuils, et peu s'en fallut qu'il ne lui mît un coussin derrière la tête, un carreau brodé sous les pieds. Il désirait que son prisonnier fût bien, parfaitement bien, et qu'il prît goût à sa prison.

M. de Saligneux s'assit. Il avait le visage tourné vers une large fenêtre cintrée, par laquelle il aperçut un château; il ne put s'empêcher de lui faire un signe de tête, qui voulait dire : — Toi et moi, comment sortirons-nous de là?

M. Téterol s'installa sur une modeste chaise de canne, et ayant jeté un rapide regard du côté de la fenêtre : — Une bien charmante vue, monsieur le baron ! dit-il. Voilà ce fameux bois, qui n'est pas une garenne. Voilà cette rivière qui mange mes prés, sans que les tribunaux me permettent de la priver de ce plaisir. Étrange chose que la justice, soit dit entre nous!.. Et ce château, qu'il est élégant et coquet! Comme il est Saligneux, lui aussi! Ah ! l'on ne sait plus bâtir comme cela aujourd'hui. On ne fait plus que de l'architecture bourgeoise. C'est que nous vivons dans un siècle terriblement bourgeois...

Ce mot de bourgeois lui remplissait la bouche; en le prononçant, il avait l'air aussi respectueux pour lui-même que Louis XIV s'écriant : L'état, c'est moi.

M. de Saligneux l'interrompit par un geste : — Monsieur Téterol, parlons de nos affaires, lui dit-il. Je suis venu vous prier de renouveler mes billets. Vous me demanderez l'intérêt qu'il vous plaira.

M. Téterol souffla bruyamment, cligna l'œil droit, repoussa sa calotte de velours noir sur le sommet de son front, et répondit après une pause qui parut très longue au baron :

— Je vois avec chagrin, monsieur le baron, que vous ne me connaissez pas encore. Pour qui me prenez-vous ! Pour un usurier, je crois, grand merci. Sachez, je vous prie, que j'ai toujours détesté toutes les manières malpropres de gagner de l'argent. J'ai fait ma fortune en travaillant, et j'ai toujours voulu que mes écus travaillassent honnêtement comme moi. Je n'ai jamais tripoté à la bourse; demandez plutôt à Pointal. Je n'ai jamais vendu à découvert. Qu'est-ce que vendre à découvert ? C'est vendre ce qu'on n'a pas. J'ai toujours vendu ce que j'avais, moi, et quand j'ai acheté, je n'ai jamais fait de marché dont j'eusse à rougir. Si je vous donnais les clés de ma caisse, vous n'y trouveriez pas un louis, vous m'entendez, ni même une pièce de dix sous qui ait une vilaine histoire. Je suis un enfant trouvé, moi; mais mes écus connaissent leur père, et ils savent que leur père a une réputation sans tache, qu'il peut marcher au grand soleil, le front levé. Non, monsieur le baron, je n'ai jamais prêté à la petite semaine, et je ne veux pas commencer aujourd'hui. Proposez-moi autre chose.

— Prenez hypothèque sur ce qui me reste de mes biens, répartit le baron d'un ton bref et saccadé.

M. Téterol souffla de nouveau, cligna cette fois l'œil gauche, ra-

mena sa calotte sur ses énormes sourcils, et répliqua sentencieusement : — En fait d'hypothèques, je n'ai jamais aimé que les premières.

M. de Saligneux plia la tête sous le coup. — En ce cas, payez-vous en terres, prenez Saligneux, dit-il d'une voix altérée par l'émotion.

— Saligneux tout entier ? s'écria M. Téterol, qui ouvrit la bouche toute grande, comme pouvait l'ouvrir son bouledogue en happant un morceau.

— Un instant, mon cher-monsieur, vous devriez savoir, vous qui êtes si curieux et si profondément instruit de mes affaires, qu'en fonds libres Saligneux vaut plus de deux cent mille francs. Vous serez plusieurs à le partager.

M. Téterol garda un instant le silence. — Monsieur le baron, reprit-il, ce que je vais vous dire va bien vous étonner. Je sais que vendre le château de vos pères serait pour vous une cruelle extrémité, et il faudrait finir par le vendre. Qu'est-ce qu'un château, quand il n'y a plus rien autour, plus rien qu'un potager ? C'est un roi sans sa cour ou un général sans armée. Écoutez-moi, je ne désire pas vous prendre Saligneux. Assurément je n'ai pas de raisons de vous vouloir du bien. Vous m'avez traité de Turc à More, vous m'avez causé mille chagrins, vous m'avez rendu la vie dure, vous m'avez fait vieillir avant l'âge, vous m'avez intenté des procès...

— Ah ! permettez, monsieur Téterol, je m'imaginai que c'était vous...

M. Téterol lui cria d'une voix tonnante : — Comment, monsieur le baron, vous osez encore soutenir que vos lapins...

— Oh ! pour l'amour de Dieu, n'en parlons plus, soupira le baron. Je crains l'ennui plus que tout ; mes lapins seront ce qu'il vous plaira, faites-en des lièvres ou des sangliers, mais qu'il n'en soit plus question.

Cette interruption malencontreuse avait vivement indisposé M. Téterol. Il prit le temps de se calmer, après quoi il poursuivit d'un ton débonnaire : — Je vous disais, monsieur le baron, que je n'avais aucune raison de vous ménager et que cependant je répugnais à vous prendre Saligneux. Savez-vous pourquoi ? Cela tient tout simplement à ce que vous avez une fille. Vous ouvrez de grands yeux ? Que voulez-vous, c'est comme cela. Je n'ai vu que pendant deux minutes M^{lle} de Saligneux, elle ne m'a dit que deux mots en passant ; mais il me suffit de voir les gens une fois pour les aimer ou les détester, et il me suffit d'entendre le son de leur voix pour savoir à peu près ce que je dois penser d'eux. Eh bien ! M^{lle} de Saligneux m'a plu, et le son de sa voix me revient. Or savez-vous ce qui arriverait, monsieur le baron, si je vous achetais Saligneux ? Dix

mois après... Mon Dieu! je ne voudrais pas hasarder un mot qui pût vous blesser; mais permettez-moi de vous parler franchement. Je suis un vieillard, je vous ai dit que vous m'aviez fait vieillir avant le temps... Dix mois après, mettons-en douze... Ce n'est pas votre faute. Il y a des hommes, il y a des mains... oui, il y a des mains dans lesquelles les louis fondent comme dans un creuset, et il y a des hommes... Comment les appelle-t-on? des bourreaux d'argent. Dame! on est jeune, et Paris, ses plaisirs, ses femmes... Bref, si vous vendiez Saligneux, dix mois après M^{lle} votre fille serait sur la paille, et je ne veux pas que M^{lle} de Saligneux soit sur la paille.

Le baron était en proie aux sentimens les plus contraires. Les remontrances que M. Téterol s'était permis de lui faire lui avaient paru fort impertinentes, et il avait été sur le point de s'en fâcher. Son indignation fit place à un profond étonnement quand il entendit la conclusion de son discours. Eh quoi! ses oreilles ne l'abusaient pas, les grâces aimables de sa fille avaient réussi à attendrir le cœur tanné de ce vieux rhinocéros! Un aérolithe serait tombé du ciel à côté de lui ou, mieux encore, il aurait vu son château, qu'il ne quittait pas des yeux, se mettre subitement en branle et danser une sarabande échevelée, que sa surprise n'eût pas été plus vive. Il détacha son regard des tourelles en poivrière auxquelles il venait d'adresser mentalement un suprême adieu, et, contemplant d'un œil fixe M. Téterol, il fut tenté de faire réparation à ce philanthrope méconnu. Toutefois il jugea convenable d'attendre encore un peu.

— Mon cher monsieur, dit-il, je vous sais gré de vos bons sentimens pour ma fille; je lui en ferai part, quand je la reverrai, et sûrement elle en sera touchée. Mais, puisque vous refusez de me renouveler mes billets, de prendre hypothèque sur mon bien et de vous payer en terres, à mon tour je vous dirai : Qu'avez-vous à me proposer?

M. Téterol, s'étant levé brusquement, répondit : — J'ai mon idée. — Et il ajouta, comme en se parlant à lui-même : — Ce n'est pas l'ancienne, c'est une autre que je crois meilleure.

Là-dessus, il se mit à arpenter la chambre de son pas lourd, les mains dans ses poches, les paupières à demi closes. Le baron le suivait des yeux, pâle, ému, agité de mouvemens nerveux comme un accusé qui attend le verdict du jury; il se demandait ce qui pouvait bien fermenter dans cette grosse tête, dont il aurait voulu soulever le couvercle ou faire sauter le bouchon pour avoir tout de suite son secret. Mais M. Téterol n'était pas pressé de s'expliquer. Il continuait sa pesante promenade; il lui semblait qu'il marchait non-seulement sur le baron Patrice de Saligneux, mais sur son père, le baron Adhémar, sur son grand-père, le garde des

sceaux, sur son arrière-grand-père, sur tous ses aïeux, et qu'il fou-
lait, qu'il écrasait, qu'il broyait sous son pied d'éléphant la fierté de
vingt générations de Saligneux; il l'entendait crier sous l'épaisse
semelle de ses bottes. Tout à coup il s'arrêta, s'adossa à la chemi-
née, et, selon sa coutume, après avoir joué avec ses mains, il les
joignit en forme de coupe; au fond de cette coupe, il aperçut un
intérieur d'église, un autel où brûlait une cinquantaine de cierges,
devant cet autel un poêle nuptial, sous ce poêle une jeune fille
aux cheveux brun foncé, un jeune homme à la moustache châtain
clair. Et il y avait des gens qui disaient : — On me l'avait dit, mais
je ne voulais pas le croire. — Il y en avait d'autres qui leur répon-
daient : — Oh! c'est un fameux homme, et quand il veut une
chose, elle se fait. — Cette église, cet autel, ces cierges, ce poêle
et tous ces gens qui parlaient, tout cela tenait dans les deux mains
de M. Téterol; il est vrai qu'elles étaient énormes.

Enfin, l'œil plein de sa vision, il se retourna vers M. de Sali-
gneux et lui cria :

— Je n'aime pas les moyens termes. Sommes-nous amis? sommes-
nous ennemis? De deux choses l'une, ou la guerre avec toutes ses
conséquences, ou la paix et même l'amitié fondée sur un bon traité.
C'est mon dernier mot.

— Et quelles sont les clauses de ce traité? demanda d'une voix
haletante le baron, à qui sa curiosité surexcitée serrait la gorge.

M. Téterol hésita un instant avant de répondre; ce qu'il avait à
dire n'était pas facile à articuler. — Monsieur le baron, murmura-
t-il, vous avez une fille. — Il ajouta en balbutiant un peu et en
rougissant beaucoup : — Et moi, j'ai un fils.

A ces mots, M. de Saligneux fit un véritable saut de carpe sur
son fauteuil. Il y a des événemens extraordinaires, des surprises
qui prennent au dépourvu l'homme le plus accoutumé à se possé-
der. Heureusement M. Téterol ne le vit pas sauter; très ému lui-
même, ses yeux étaient comme rivés au parquet.

— Votre fille est charmante, reprit-il d'une voix plus douce que
le chant du hautbois; mon fils est charmant aussi, et c'est un
jeune homme de grand avenir. Lisez plutôt ce que m'en écrit un
notaire qui n'est pas le premier venu.

Et il présenta au baron la lettre de M. Pointal. Le premier mou-
vement de M. de Saligneux fut de la jeter à la figure de M. Tête-
rol; le second fut de s'abandonner à une explosion de douce gaité.
Il n'en fit rien; il pensa aux deux cent mille francs qu'il devait et
à son château qu'un miracle venait de lui rendre. Son sang bouil-
lonnait, il le pria de se tenir tranquille. Ses mains lui déman-
geaient; il leur dit : Tout beau, ne nous fâchons pas! Et effective-

ment les hommes qui ont eu beaucoup d'aventures apprennent à ne pas se fâcher. Cependant il ne trouva pas un mot à dire. Il enleva négligemment de sa boutonnière la belle rose moussense dont elle était ornée, et il la contempla en silence. Cette rose le comprenait; comme lui, elle trouvait inouïe, fabuleuse et extravagante autant qu'insolente la proposition de M. Téterol.

Celui-ci s'inquiéta de ce long silence, et il finit par dire avec un peu d'amertume :

— Les préjugés, monsieur le baron, ne rapportent rien, et quelquefois ils coûtent très cher. Je vous ai offensé?

— Offensé? oh! point du tout, mais là, je vous le confesse, profondément étonné. Croyez, monsieur Téterol, que je suis très sensible... oui, je suis très sensible à votre bonne volonté et aux avantages de l'alliance que vous me proposez; mais...

— Ne dites pas mais, interrompit vivement M. Téterol, qui reprit toute son assurance. Ces avantages, vous n'avez pas encore eu le temps de les bien considérer. Et d'abord pour ce qui est de votre petite dette, nous réglerons cela à l'amiable, en famille, et vous trouverez en moi le plus coulant des hommes. Et songez à votre fille. Ni dot, ni espérances. Que ferez-vous de cette pauvre enfant? Si quelque marquis consent à l'épouser pour ses beaux yeux, il y a dix à parier contre un que ce sera quelque butor ou un gentilhomme à lièvre, incapable de lui procurer le sort qu'elle mérite. Et puis, vous ne savez pas quels sacrifices, quelles folies je compte faire pour mon fils. Il est la moelle de mes os, le sang de mes veines, mon idole. Je l'appelle mon prince de Galles. J'ai décidé depuis longtemps qu'à son mariage je lui mettrai dans la main un beau million, pensez-y, un beau million sec et liquide... Ah! monsieur le baron, quel exemple nous donnerions à notre pays! et il faut faire quelque chose pour son pays. On a proclamé l'égalité devant la loi; mais les vieilles couches et les couches nouvelles s'entre-détestent, s'entre-jalousent. La France est pleine de bonshommes comme moi, qui regardent les barons de travers, et de barons qui leur disent: Otez-vous de mon soleil! Ouzi, la lutte des Téterol et des Saligneux est le fléau de la France; on y entend partout un bruit de sabots qui arrivent et de bottes vernies qui s'en vont. Eh! bon Dieu, n'y a-t-il pas du soleil et de la place pour tout le monde? Il ne s'agit que de s'entendre et de se marier. Monsieur le baron, marions ensemble la vieille France et la France nouvelle. Il y a dans ce canton quelques centaines d'imbéciles qui ont bêtement épousé notre querelle sans savoir pourquoi. Les uns vous regardent comme un scélérat, les autres me prennent pour un sacripant. Si un jour nos enfans traversaient

la grande rue de Saligneux bras dessus, bras dessous... voyez-vous cela d'ici?.. tous les imbéciles, n'y comprenant plus rien, les regarderaient bouche bée, et je vous le demande, monsieur le baron, n'est-ce pas un plaisir pour les gens d'esprit de faire béer les sots ?

Ainsi discourait Jean Téterol, et il discourut longtemps. Une fois la première barrière sautée, trouvant le champ libre, il n'avait plus hésité, il allait, courait devant lui, se donnait carrière. Il peignait à grands traits l'heureuse révolution que le mariage de M. Lionel Téterol et de M^{lle} Claire de Saligneux allait opérer non-seulement dans les affaires du baron de Saligneux, mais dans celles de tout l'univers en général. C'était l'âge d'or revenant sur la terre, des ruisseaux de lait arrosant les campagnes, la Limourde charriant des perles et des rubis, l'agneau paissant avec le loup, Astrée reprenant en main le gouvernement du monde, partout la paix, le bonheur et l'abondance.

Le baron, la main crispée sur le bras de son fauteuil, avait essayé dix fois de se lever, et il était encore assis. Il avait voulu dix fois s'en aller, et il était encore là. Il avait tenté de boucher ses oreilles, et il ne laissait pas d'entendre et même d'écouter.

— Monsieur Téterol, s'écria-t-il enfin, je m'attendais si peu, en venant ici, aux propositions que vous venez de me faire qu'il ne faut pas m'en vouloir, si j'ai quelque peine à rasseoir mes esprits. Vraiment je serais charmé de réconcilier la vieille et la nouvelle France. Cependant veuillez remarquer que nos enfans ne se sont jamais vus. Qui vous répond que ma fille plaise à M. votre fils ?

Cette question parut si saugrenue à M. Téterol qu'il ne put réprimer un éclat de rire.

— Ah ça, qu'avez-vous dit, monsieur le baron ? répondit-il. Je crois rêver. Eh quoi ! mon fils se permettrait... Mais mon fils est à moi, je pense, et il fera toujours tout ce que je voudrai. Avant qu'il ait vu M^{lle} de Saligneux, je lui dirai : Je veux qu'elle te plaise, et morbleu ! elle lui plaira.

— Je vous félicite, monsieur Téterol, de l'excellente éducation que vous avez su donner à M. votre fils, reprit le baron. Quant à moi, je dois vous confesser que je n'ai pas encore amené ma fille à ce degré de perfection, et que si je m'avisais de contraindre ses goûts...

— Oh ! bien, elle a le goût difficile, interrompit M. Téterol, si elle trouve à redire à mon prince de Galles. Mais vous n'avez donc pas lu la lettre de Pointal ?.. Où est-elle, cette lettre ?.. Tenez, là, quelques lignes avant la fin... Comment dit-il ?.. « Tel qu'il est, c'est le plus joli châtain du monde. Je connais des femmes qui

sont de mon avis. » Vous entendez ? mais que je suis bête ! je peux vous le montrer, mon prince de Galles.

Et il prit dans un des tiroirs de son secrétaire une photographie, qu'il présenta au baron. Celui-ci la considéra en faisant des hochemens de tête approbatifs, comme s'il eût examiné un cheval de selle sans tare ou un bélier roussillonnais à l'œil vif, à la laine fine et serrée. Il ne put s'empêcher de s'avouer à lui-même que l'héritier de M. Jean Téterol était un charmant garçon, dont la figure à la fois douce et grave, ouverte et méditative, commandait tout de suite la sympathie, et qu'il ressemblait aussi peu à son père qu'un élégant bouleau de la plus belle venue ressemble à un vieil orme, qui a crû sur un terrain dur, au bord d'un chemin poudreux, à la merci des insultes des passans. Si le baron de Saligneux représentait la vieille France, si Jean Téterol représentait la France nouvelle, son fils appartenait peut-être à une troisième France encore plus nouvelle, qui a les secrets de l'avenir.

Pendant ce temps, M. Téterol avait ouvert un second tiroir de son secrétaire, où il prit deux papiers, qu'il avait minutés à loisir. L'un était le projet d'un acte par lequel M. de Saligneux reconnaissait lui devoir une somme de deux cent dix-huit mille cinq cent vingt-quatre francs, portant un intérêt du 5 pour 100, et dont le remboursement n'était pas exigible avant quatre années révolues. L'autre était une contre-lettre, postérieure en date et rédigée en ces termes :

« A la suite d'arrangemens passés entre M. le baron Patrice de Saligneux et M. Jean Téterol, le baron de Saligneux étant convenu de donner en mariage sa fille, M^{lle} Claire de Saligneux, à M. Lionel Téterol, fils du susdit Jean Téterol, s'engage, au cas où, par le fait d'un désistement de sa part ou d'un refus de M^{lle} de Saligneux, il reprendrait sa parole, à rembourser à M. Jean Téterol, dans les huit jours qui suivront sa renonciation et la rupture du mariage projeté, le montant intégral des deux cent dix-huit mille cinq cent vingt-quatre francs qu'il reconnaît lui devoir par la pièce ci-jointe, dont le présent acte annule dans le cas ci-dessus prévu les autres dispositions. »

M. Téterol remit ces deux minutes au baron, en lui disant : — Voyez, jugez. Voici une reconnaissance, que je vous prie de copier et de signer. J'en approuverai l'écriture et je contre-signerai.

M. de Saligneux lut et parut fort satisfait ; un délai de quatre années, c'était pour lui l'éternité. — Si vous le voulez bien, dit-il galement, j'en ferai deux copies, car c'est un contrat stipulant une obligation réciproque, et les actes synallagmatiques sous signature privée doivent être faits doubles. S'il est vrai que je vous ai fait

vieillir avant l'âge, monsieur Téterol, il est encore plus vrai que vous m'avez obligé à étudier le code, ce qui est un autre genre de vieillesse... Mais quel est ce second papier?

— Une contre-lettre, qui doit être écrite de votre main et qui restera dans les miennes.

Le second papier agréa beaucoup moins au baron que le premier ; c'était un plat qui ne lui revenait pas. Il fit une grimace fort expressive, et se renversant dans son fauteuil : — Savez-vous, monsieur Téterol, s'écria-t-il, que vous êtes prodigieusement expéditif en affaires? Accordez-moi quarante-huit heures de réflexion.

— A votre aise, monsieur le baron, prenez-les, lui répondit M. Téterol avec un sourire un peu goguenard ; mais à votre place je me déciderais tout de suite. Jadis M^{lle} de Saligneux m'a dit de sa jolie voix un mot qui m'est resté dans le souvenir et que voici : — « Morceau avalé n'a plus de goût »... Eh ! je vous le demande, quand le soleil se sera encore levé et couché deux fois sur votre indécision, qu'y aura-t-il de changé dans le monde? Rien du tout. Après-demain, à votre réveil, en ouvrant votre volet, la première chose que vous apercevrez sera le bonhomme Téterol se promenant dans son jardin, et vous vous direz : Il attend ma réponse. Ce sera pour vous un moment désagréable que je vous conseille de vous épargner ; car enfin, si désireux que je sois de vous complaire, il ne faut pas vous dissimuler que dans quarante-huit heures je serai encore en vie... Le coffre est solide, ajouta-t-il en se frappant la poitrine, et je ne suppose pas que vous vouliez me supprimer.

— A Dieu ne plaise ! répartit gracieusement le baron. Vous êtes, mon cher monsieur, un des plus grands originaux que je connaisse, un vrai type, et je serais désolé que la race s'en perdit.

Là-dessus il rêva quelques instans ; il causait avec lui-même. La conclusion de son discours fut de se dire que, lorsqu'un homme a employé la première moitié de sa vie à faire des sottises, il doit consacrer l'autre à faire de la politique.

Il se redressa, prit la plume, copia, signa tout ce qu'on voulut. Sa tâche terminée, il regarda le bout de ses doigts pour s'assurer que la vilaine encre de M. Téterol ne les avait pas salis, et il se leva pour partir.

— Monsieur le baron, lui dit M. Téterol, qui n'était plus goguenard, l'acte sous seing privé a la même foi que l'acte authentique. Quoique Pointal soit le meilleur de mes amis, je n'ai jamais pu souffrir qu'il fourrât son nez dans mes affaires, hormis le cas d'urgente nécessité. Si vous le voulez bien, nous nous passerons de notaire. Ces messieurs ont la rage d'ergoter, de gloser, de dire leur mot sur toutes choses. Vous êtes un gentilhomme, je m'appelle

Téterol. Nous sommes d'honnêtes gens, notre signature vaut de l'or. Ce disant, il tendit la main à M. de Saligneux, qui ne put faire autrement que de la prendre et de la serrer. M. Téterol le reconduisit jusqu'à sa grille, en ayant pour lui les attentions, les égards les plus exquis. Les gens de la maison qui les virent passer devinèrent qu'il venait d'arriver quelque chose de considérable. M. Téterol était superbe et radieux. Les narines gonflées, il respirait à pleins poumons, il absorbait tout l'air ambiant, n'en laissant point au baron ni à personne. Ses gestes ressemblaient à des événements et ses yeux à des lettres de faire part; on y lisait imprimée en énormes caractères cette nouvelle qui allait faire sensation dans les deux mondes: — Avant peu l'héritier de Jean Téterol épousera la fille unique du baron de Saligneux; cela est écrit dans les étoiles, parce qu'auparavant ce fut écrit dans ma tête.

Le baron avait un tout autre visage, et si les passans qui le rencontrèrent retournant à Saligneux avaient pris la peine de l'examiner avec soin, ils auraient jugé peut-être qu'il avait l'air content, mais pas fier. Heureusement pour lui, la comtesse de Juines n'était pas au salon quand il y entra; mais, ayant parcouru des yeux, comme Ruy Gomez, les nombreux portraits de famille qui en tapissaient les murailles, il lui sembla que ces portraits le regardaient, et il leur dit avec humeur: — Vous en prenez à votre aise, vous autres. De votre temps vous n'aviez pas à compter avec la France nouvelle.

Puis, avisant entre deux fenêtres un joli pastel qui lui adressait, lui aussi, de muets reproches, il murmura:

— Ne te fâche pas, ma miguonne, ce mariage n'est pas encore fait.

IX.

C'était le 10 septembre. M. Téterol s'était levé avant l'aube pour expédier à Pont-d'Ain la voiture et le cocher qui devaient lui ramener son fils, orgueil et délices de son cœur. Il ne l'avait pas vu depuis près de trois ans. Partagé entre ses études et ses voyages, Lionel ne connaissait pas encore le nouvel établissement de son père, qui n'avait pas cherché à l'y attirer. Au contraire, toutes les fois que le jeune homme lui avait témoigné son désir de venir passer ses vacances auprès de lui, il avait répondu: Nous verrons cela plus tard. Il entendait qu'auparavant sa maison fût entièrement bâtie, meublée et son domaine en parfait état. Cet empereur ne voulait se montrer à son héritier que dans toute sa gloire.

Il faisait le plus beau temps du monde; le ciel était sans nuages, comme s'il avait voulu faire sa toilette pour la fête qui se préparait. M. Téterol comptait les minutes avec une impatience fiévreuse. Il

allait et venait dans son salon, et tantôt jouait avec ses mains, tantôt regardait la porte par laquelle allait entrer ce qu'il avait de plus cher, de plus précieux, avant ou après ses écus. Sur ce point, il évitait de se prononcer; il y a des questions délicates qu'il est bon de ne pas soulever.

Il entendit enfin la grille s'ouvrir et bientôt le sable de sa cour crier sous les roues d'un tilbury. Il pensa un moment à descendre précipitamment l'escalier pour embrasser plus vite le prince de Gelles. Il se ravisa, craignant de compromettre la majesté paternelle, qui doit toujours être inviolable. Debout, immobile, il retenait son haleine. L'instant d'après, un jeune homme sveltes, mince, aux épaules bien dégagées, le visage un peu pâle, l'œil enfoncé et plein de flamme, s'élançait à son cou. Il le serra dans ses bras, et tour à tour il l'éloignait ou le rapprochait de lui, pour le regarder ou l'embrasser de nouveau. Puis il l'entraîna devant une glace, et lui dit : — Nous nous ressemblons bien peu, mon prince. Croirait-on que c'est ceci qui a fait cela ? — Après quoi il le conduisit dans la salle à manger, où l'attendait un succulent déjeuner, auquel lui-même s'abstint de prendre part. Fidèle à ses vieilles habitudes de sobriété, il ne faisait qu'un repas par jour, prenait un potage à neuf heures et allait ainsi jusqu'au soir. Il s'assit en face de Lionel, s'accouda sur la table, le regarda manger, en l'accablant de questions. Il lui demanda coup sur coup s'il avait bien dormi en wagon, s'il avait eu de l'émotion en apercevant pour la première fois le clocher de Saligneux, s'il savait l'allemand aussi bien que l'anglais, s'il était vrai que Londres et Berlin fussent bâtis en briques, s'il fallait croire, comme on le prétendait, que la verdure fût plus verte en Angleterre qu'ailleurs et que le roi de Prusse ne quittât jamais son casque, combien il y avait d'auditeurs au conseil d'état, quel était le traitement des auditeurs de première classe, des maîtres des requêtes, des conseillers et des présidents de sections. Il ne tarissait pas dans son interrogatoire, et, braquant sur le jeune homme un œil gris qui par instans semblait noir, il buvait ses réponses. A la vérité, il les écoutait comme on écoute un opéra dont la musique intéresse plus que les paroles. L'essentiel pour lui était d'entendre la voix de son prince, qui l'avait claire, d'un beau timbre. Il se disait : — Comme il parle bien ! quels succès de tribune il aura un jour !

Aussitôt que Lionel se fut désaltéré et restauré en mettant les morceaux doubles pour être plutôt libre de satisfaire les innombrables curiosités de son père, celui-ci l'emmena dans l'appartement qu'il avait préparé pour lui de ses mains et garni de mille colifichets avec autant de soin qu'en peut prendre un amant bien épris qui met sa maîtresse dans ses meubles.

— Y en a-t-il assez ? lui dit-il en haussant les épaules et prome-

nant ses yeux en cercle au milieu de la chambre. Au diable si je sais à quoi tout cela te servira; mais Pointal prétend que tu as du goût pour les brimborions. Grand bien te fasse!.. Tiens, voilà deux brosses à ongles, autant que tu as de mains. Est-ce suffisant? Je n'ai jamais compris qu'on se brossât les ongles; mais enfin... Et regarde un peu, ces rideaux Daghestan, que j'ai fait venir des magasins du Louvre, te plaisent-ils? C'est de la haute nouveauté; tu vois que je ne te refuse rien. Il y en a six, et ils me reviennent à quarante francs pièce, sans parler des embrasses, qui coûtent cinq francs quatre-vingt-dix centimes, et des petits rideaux blancs en mousseline suisse à un franc dix sous le mètre. Tu n'as qu'à faire le compte... Et puis, Dieu me pardonne! voilà unè cave à liqueurs, voilà des caisses de cigares, et voici de l'eau de Cologne qui vient de Cologne, du pur Farina. Ménage-la; quand il n'y en aura plus, il n'y en aura plus... Ah ça! si tu as un bout de toilette à faire, dépêche-toi, car il faut que je te mène voir mon jardin.

Lionel s'habilla aussi vite qu'il avait déjeuné et s'empressa de rejoindre son père, qui l'attendait, son chapeau à larges bords sur la tête, son éternel bâton de houx à la main. Alors on commença le tour du propriétaire.

M. Téterol avait donné ses ordres pour que tout fût propre, épousseté, écuré, fraîchement fourbi, luisant, pour qu'il n'y eût pas une feuille sèche dans le gazon, ni un crottin dans les allées, ni une tache de rouille sur les ferrures des portes. Il voulait éblouir son prince, il entendait que sa gloire se mirât dans l'enthousiasme de son héritier. On visita d'abord l'écurie, les étables, le grenier à foin, la laiterie, où l'on fit une étude approfondie de barattes nouveau modèle, infiniment supérieures à toutes les barattes connues jusqu'à ce jour. On examina ensuite la basse-cour et la porcherie; on passa en revue les hangars, les auges, les abreuvoirs, les jars et les oies, les canes et les canetons, les coqs dorkings et cochinchinois, les verrats, les truies nourrices et tous leurs petits goretts aux queues en tire-bouchon. De là on arriva dans le jardin fruitier, d'où l'on se rendit dans le potager. Il fallut tout voir, tout admirer dans le plus grand détail, depuis les espaliers jusqu'aux plants d'asperges, depuis les melonnières jusqu'aux ciboulettes et aux échalotes, et Lionel fut mis en demeure de confesser qu'aucun des pays qu'il avait visités ne produisait des échalotes et des ciboulettes comparables à celles de la Maison-Blanche.

On se disposa ensuite à faire la grande tournée des fermes, on y employa toute l'après-midi. M. Téterol s'arrêtait devant chaque pièce de terre, expliquait par le menu quand et comment il l'avait acquise, à quel prix il l'avait achetée, dans quel état il l'avait trouvée, par quels moyens il en avait augmenté le rendement, par

quelles améliorations nouvelles il l'augmenterait encore. Solennel, majestueux, il récitait toutes ces histoires sur le ton épique, il empruntait la trompette de Clio. C'était Alexandre racontant le Granique, Arbelles, la Sogdiane conquise après la Perse, et l'Inde après la Bactriane, Persépolis détruite, Alexandrie sortant de terre sur un ordre tombé de sa royale bouche, qui n'avait qu'un mot à dire pour faire paraître ou disparaître des empires.

En terminant ses explications, il poussait Lionel du coude et lui disait : — Qu'en penses-tu ?

Lionel pensait ce qu'il avait toujours pensé, à savoir que son père était un homme fort remarquable, qu'il s'entendait à toutes choses, même à celles qu'il ignorait, qu'il y avait en lui un instinct qui suppléait à l'étude et qui tenait du génie. Le jeune homme prêtait une oreille attentive et respectueuse à l'éloquence paternelle, il s'inclinait en signe d'approbation, il admirait; mais son admiration n'était pas de l'enthousiasme, et c'était de l'enthousiasme qu'on lui demandait. Un nuage passa sur le front et sur la joie de M. Téterol; son triomphe n'était pas aussi éclatant qu'il l'avait espéré; son héritier ne se récriait point, ne trépignait pas, n'entraînait pas en délire. Peu à peu l'exigeant vieillard parla moins; un sourd mécontentement s'amassa en lui et n'attendit plus que l'occasion d'éclater.

Le père et le fils, remontant la Limourde, arrivèrent au bord d'un fossé d'irrigation tapissé par endroits de nénufars, qui étalaient à la surface de l'eau leurs feuilles nageantes, leurs corolles d'une blancheur virginale et l'or éclatant de leurs étamines.

— Oh! les admirables fleurs! s'écria Lionel.

Cette fois son admiration avait l'accent de l'enthousiasme. La figure de M. Téterol se contracta, ses sourcils se joignant dessinèrent un angle aigu, et il plissa les coins de sa bouche, comme un homme qui vient d'avaler un fruit sûr.

— Saurais-tu me dire à quoi servent ces admirables fleurs? demanda-t-il à son fils.

— A rien, que je sache. Ce qui est beau n'a pas besoin d'être utile.

— Quelle morale! où irions-nous avec de pareils principes? Moi, je n'aime que les fleurs qui servent à quelque chose.

— La fleur du navet, par exemple ?

— Oui, monsieur, la fleur du navet, répondit M. Téterol, qui appelait son fils monsieur quand il était en délicatesse avec lui. Elle n'a pas le bonheur de te plaire ?

— Je lui accorde le bénéfice des circonstances atténuantes; mais je t'assure que ces nénufars...

— Nénufar toi-même, interrompit M. Téterol avec un peu d'aigreur. — Et, selon sa méthode ordinaire, ramenant tout à l'idée qu'il

roulait dans sa tête, sans prendre la peine de ménager les transitions, il ajouta : — Que les jeunes gens d'aujourd'hui sont heureux ! La fortune, les douceurs de la vie, tout leur vient en dormant. C'est à leur père de s'escrimer des pieds et des mains. Travaille, bonhomme, évertue-toi, mets-toi en quatre. On ne te dira pas même un merci.

— A qui en as-tu, mon bon père ? lui demanda Lionel, fort étonné.

— J'en ai... Je me suis aperçu tout à l'heure que mes histoires t'ennuyaient.

— Elles m'intéressent beaucoup. Mon humble avis est que le propriétaire de la Maison-Blanche est un homme qui s'entend à administrer ses terres autant qu'à bâtir des maisons, et je t'assure que j'admire infiniment...

— Mes nénéfars. C'est la grâce que tu me fais.

— Je ne les regarderai plus, repartit le jeune homme en souriant, et, s'étant emparé des mains de son père, il s'écria : — J'admire beaucoup plus que tous les nénéfars du monde ces deux mains qui ont gagné de glorieuses batailles.

Et il les porta respectueusement à ses lèvres. Ces paroles et ce geste calmèrent l'irritation de M. Téterol, dont le front se dérida. On se remit en marche, et après avoir gravi une éminence, on s'assit dans l'herbe à la lisière d'une chênaie. De cet endroit le regard plongeait sur le château de Saligneux, sur sa terrasse et sa pelouse, sur les arbres de haute futaie et les superbes massifs de verdure qui l'encadraient. M. Téterol, qui transpirait facilement, avait tiré un mouchoir de sa poche et s'épongeait le visage. Lionel contemplait le château, dont l'architecture coquette et les entours le ravissaient, mais il n'avait garde d'en rien témoigner, averti par l'expérience qu'il venait de faire.

— Ne te gêne pas, lui dit tout à coup son père. Conviens que tu donnerais dix Maisons-Blanches pour cette gentilhommière, pour cette bonbonnière à hobereau.

— Point du tout, répondit Lionel, qui n'avait rien gagné à imiter de Conrart le silence prudent. La Maison-Blanche est sans doute bien plus confortable, bien plus commode à fuser, et on me ferait cadeau de ce vieux castel, je ne saurais pas qu'en faire.

— Voilà pourtant dix minutes que tu le manges des yeux.

— Je le mange, c'est une façon de parler. J'ai du plaisir à le voir, je ne me soucie pas de l'avoir.

— En vérité?... Eh bien ! moi, je n'aime à voir que ce que j'ai. Et d'ailleurs, tu as beau dire, ce château, ce parc, ces grands arbres, sont jolis, si tu veux, mais je ne trouve pas que la vue en soit agréable. Ne te semble-t-il pas qu'il y a quelque chose qui les gâte ? Regarde bien.

- Vraiment, j'ai beau regarder...
- Je te répète qu'il y a quelque chose qui les gâte.
- Quoi donc ?
- Les hypothèques.

Lionel ne put s'empêcher de rire. — Les hypothèques, cela ne se voit pas, répondit-il, ou du moins je n'ai pas le don de les apercevoir.

— Moi, monsieur, je les vois, repartit M. Téterol. C'est en quoi nous différons.

Lionel s'inclina.

— Le baron de Saligneux est donc mal dans ses affaires ? demanda-t-il.

— Il serait mal dans ses affaires, s'il en avait. Est-ce que ces gens-là ont des affaires ?

— Quel homme est-ce que le baron ?

— Un fou. Il a une fille qui a du bon sens ; c'est à sa mère qu'elle a dû le prendre... Mais je te crois capable d'aimer les fous.

— Je ne les déteste pas. Leurs inventions sont quelquefois réjouissantes, et sans eux le monde serait un peu monotone.

— Ils ont cela de bon, répliqua en ricanant M. Téterol, que leurs extravagances sont le patrimoine des gens sensés. Celui-ci a rendu à la société le précieux service de faire rentrer les immeubles de ses ancêtres dans la circulation ; c'est un bon point à lui marquer, et s'il n'était un hobereau... Aimes-tu les hobereaux, par hasard ?

— Cela dépend.

— Cela dépend de quoi ?

— De ce qu'ils sont. Tant vaut l'homme, tant vaut le personnage.

— Ta ! ta ! sornettes que cela ! Tu es donc un réactionnaire ? Tu ne crois pas aux principes de 89 et à l'égalité des hommes ?

— Si les hommes sont égaux, pourquoi ne veux-tu pas que tel baron vaille autant pour le moins que tel valet de ferme ?

— Voilà bien mes docteurs en droit. Tu te paies de sophismes ; il n'y a rien qui fausse un esprit comme l'avocasserie... Je te dis, moi, que je les hais tous, tes hobereaux. Ma parole ! je comprends qu'on ait eu jadis du plaisir à les guillotiner. N'est-ce pas une pitié de voir des gens gueux comme des rats, qui font le gros dos ? Pourquoi ? parce qu'ils ont de la naissance. Est-ce que je ne suis pas né, moi aussi ?.. Tu me fais de la peine, je te croyais libéral.

— Je le suis de toute mon âme. Vivre et laisser vivre les autres, même les hommes et les idées qu'on n'aime pas, voilà le fond du libéralisme. Aussi je ne guillotinerai jamais personne.

— Ce n'est pas la question, repartit M. Téterol, qui avait une singulière façon de discuter. Pourrais-tu me dire à quoi il est utile,

ce baron, et ce qui lui mérite les grands coups de chapeau que chacun lui tire, quand il traverse Saligneux? Et pourtant chacun le sait ruiné ou à peu près.

— Voilà précisément à quoi il sert, répondit Lionel. J'estime qu'il rend service aux gens de ce pays en les accoutumant à respecter autre chose que la richesse.

Ce mot imprudent produisit un effet désastreux. M. Téterol jeta un regard terrible à son fils. — Ah! monsieur méprise la richesse! s'écria-t-il. A merveille! monsieur vit en fils de famille, il mène grand train, il fait des études fort dispendieuses, il voyage en Angleterre, en Allemagne; il monte à cheval, il va au théâtre, il ne se refuse rien. Il est fort heureux pour monsieur que son père ait des millions, car cela revient fort cher, un prince de Galles. Monsieur jouit des millions de son père et il se donne l'air de les mépriser. Tu conviendras que c'est s'accorder tous les plaisirs à la fois.

— Je ne méprise pas tes millions, Dieu m'en garde! répondit Lionel en s'efforçant de sourire pour dissimuler le chagrin que lui causait la brutale apostrophe de son père; mais il ne faut pas me demander de les respecter.

— Parfait, de mieux en mieux. Ah! tu ne respectes pas ton père!

— Je le respecte beaucoup, non parce qu'il est riche, mais parce qu'il est pour moi le type de l'honneur, de la probité et du travail, reprit-il d'une voix caressante. Quant à la liste civile qu'il veut bien servir à son prince de Galles, je lui en suis fort reconnaissant, mais je t'assure que je saurais m'en passer.

— Je voudrais t'y voir, dit M. Téterol en se pâmant de rire. Eh! monsieur, que deviendrais-tu sans moi? Oh! la belle invention, la bonne plaisanterie! Ma parole, tu es aussi fou que ton bon ami le hobereau.

— Assurément, car je suis autant que lui entêté de ma naissance. Je suis fier de m'appeler Téterol, fier de porter le nom d'un homme qui est le fils de ses œuvres, d'un homme de rien qui est devenu quelque chose. Guillotine-moi, je suis un aristocrate.

— Eh! oui, nous sommes des plébéiens, s'écria M. Téterol désarmé par cette cajolerie, et j'en fais gloire. Je suis du peuple, moi, et j'aime le peuple parce que j'en suis.

Il allait s'espaçer sur ce sujet, il n'eut pas le temps d'en dire plus long, il venait d'entendre un bruit suspect dans la chênaie. Il remit précipitamment son chapeau sur sa tête, se leva, prêta l'oreille, puis se coula dans un fourré, et l'instant d'après il courait à toutes jambes, en criant : — Arrête, ou tu es un homme mort. — Lionel le suivit et l'aperçut de loin happant au collet un fuyard. C'était un pauvre diable qui était venu faire dans le bois une cueillette de champignons. Pris en flagrant délit, il avait abandonné son

butin et gagné le large ; mais on n'échappait pas à M. Téterol, qui, ayant saisi son homme à la gorge, le secouait comme on secoue un prunier pour en faire tomber les prunes. En arrivant sur le théâtre de la lutte, Lionel trouva l'un des combattans hors de combat et son père occupé d'étrangler ce pauvre peuple qu'il aimait tant, parce qu'il en était.

— Misérable, je te tiens enfin ! s'écriait M. Téterol. Tu aimes mieux voler que de travailler. T'imagines-tu que j'ai sué pendant cinquante ans pour que des gueux de ton espèce viennent me manger la laine sur le dos ? Je te guettais depuis longtemps, ton affaire est faite.

Le maraudeur profita du peu de souffle qui lui restait pour expliquer qu'il avait eu les fièvres, qu'il était hors d'état de travailler et qu'il n'avait pas cru mal faire en venant ramasser quelques champignons.

— A qui sont-ils, mes champignons ? répliqua M. Téterol avec un redoublement de fureur. A qui est ce bois ? A qui est le mur que tu as enjambé pour amener ici ta sale personne ? Je t'apprendrai à respecter mes champignons, mes bois, mes murs.

Et il le secouait de plus belle. Le pauvre diable n'en pouvait plus, les yeux lui sortaient de la tête. Il n'avait pas menti, sûrement il avait eu les fièvres, son corps débile, son air souffreteux, ses joues hâves, flétries, aussi misérables que la souquenille en loques dont il était vêtu, en faisaient foi. Avec cela, le poignet de fer qui le tenait sans lui laisser un instant de relâche lui inspirait une frayeur extrême ; il se croyait aux prises avec la justice éternelle, il croyait entendre la trompette du jugement dernier. Il fit pitié à Lionel, qui dit à son père :

— Tu le serres trop fort, tu vas l'étrangler.

— Et quand je l'étranglerais ! riposta M. Téterol. Au lieu de t'amuser à parloter, va-t'en bien vite chercher le garde champêtre pour qu'il dresse procès-verbal à ce chenapan. Il n'est pas loin d'ici, je l'ai aperçu tantôt dans le chemin, près de la Limourde. Y vas-tu ? Lionel ne bougea pas. — Veux-tu me faire un plaisir ? dit-il. Je te demande la grâce de ce pauvre diable.

— Pour qui me prends-tu ? Je n'ai jamais fait grâce à personne. Je ne connais que la loi, moi ; je l'ai toujours respectée, et j'entends que les autres la respectent. Vas-tu chercher le garde champêtre ? C'est un service à rendre à l'humanité que de la débarrasser de cette vermine. Tu n'es pas encore parti ?

Le jeune homme s'approcha de son père pour essayer de lui faire lâcher prise. M. Téterol le repoussa avec violence ; mais s'étant avisé tout à coup que cette discussion avec son fils risquait en se prolongeant de compromettre son autorité aux yeux de tous les

maraudeurs du pays, il ravala sa colère, lâcha son prisonnier, lui administra une gourmade, et lui cria : — Hors d'ici, canaille !

L'autre ne demanda pas son reste, il ne pensa pas même à réclamer un de ses sabots qu'il avait perdu dans la bagarre, et il déguerpit au plus vite, suivi de Lionel, qui lui disait avec une indignation simulée : — N'essaie pas d'y revenir, ou tu verras beau jeu... Tiens, scélérat, ajouta-t-il en baissant la voix, voilà pour t'acheter des sabots. — Et, s'étant assuré que son père n'avait plus l'œil sur lui, il tira furtivement de son gousset et glissa dans la main du maraudeur une pièce de monnaie, qui se trouva être une pièce de dix francs.

Adossé contre un chêne, M. Téterol l'attendait en roulant des yeux terribles. — Monsieur, lui dit-il, je tiens à te prévenir une fois pour toutes que je ne permets à personne de se mêler de mes affaires. Si tu es venu ici pour me donner des leçons, tu aurais mieux fait de rester chez toi.

— Dieu me garde de vous donner des leçons ! lui répondit son fils ; mais ce pauvre homme m'a fait pitié. Il m'a l'air de tenir la mort entre les dents.

— Qu'il crève où il lui plaira, mais qu'il ne vienne pas braconner chez moi ! Je te vois venir ; un de ces jours, tu prendras une trompe et tu t'en iras criant partout : Garnissez vos mains et vos poches, mes amis ; le bonhomme Téterol est un agneau du bon Dieu, ne vous gênez pas, ce qui est à lui est à vous... Voilà bien mes nouveaux docteurs en droit ; ce sont ces gens-là qui nous font perdre nos procès. Tu as donc du goût pour la vermine ! tu es un socialiste !

— A la fois socialiste et réactionnaire, mon cas est grave, fit Lionel en souriant.

M. Téterol frappa du pied : — Quand je ne ris pas, s'écria-t-il, j'entends que personne ne rie.

— Pardonne-moi, reprit le jeune homme d'un ton câlin. C'est un jour de fête que celui-ci, et je suis si heureux de te revoir après trois ans que je veux du bien à tout le monde, aux hobereaux comme aux voleurs de champignons.

— Soit ! mais n'essaie pas de me convertir à tes idées ; prends les miennes, ce sera mieux pour toi comme pour moi.

Et là-dessus, M. Téterol se remit en marche. Il avait le front nébuleux, et pendant dix minutes au moins il ne desserra pas les lèvres. Lionel était chagriné de lui avoir déplu déjà trois fois. En partant pour Saligneux, il s'était promis que durant tout le temps qu'il y passerait, il n'aurait aucune querelle avec son père. Il s'appliqua à rentrer en grâce, et se donna tant de peine pour cela qu'il finit par y réussir. Il parla à l'irascible sexagénaire d'une ferme

modèle qu'il avait visitée dans le comté de Chester et d'un nouveau système d'assolements qu'on y pratiquait. Il avait l'esprit net, la mémoire sûre. Il répondit aux questions que son père lui adressait d'un ton baurru par des explications si claires, si précises, que celui-ci ne tarda pas à se réconcilier avec son héritier et lui pardonna ce qu'il appelait ses frasques. Quand ils arrivèrent à la Maison-Blanche, M. Téterol avait repris sa belle humeur, et il dit à Lionel : — Allons dîner, j'ai une faim de loup.

Le dîner se passa bien ; il était excellent, et les deux convives lui firent honneur. Lorsqu'on eut servi le café, M. Téterol envoya Joseph chercher dans l'appartement du prince de Galles les caisses de cigares qu'il y avait déposées. Ayant décloué l'une de ces caisses : — Fume, puisque tu en as l'habitude, dit-il à son fils. Drôle d'habitude tout de même ! Voilà des cigares qui reviennent l'un dans l'autre à dix sous pièce. Au bout d'un quart d'heure, tu auras dépensé dix sous en fumée. N'est-ce pas une pitié ?

L'invitation était si peu engageante que Lionel se défendit de l'accepter ; mais M. Téterol insista, en lui disant : — Fume donc, tu me feras plaisir ; tes vices sont mon luxe.

Le jeune homme alluma un cigare. M. Téterol, qui de sa vie n'avait fumé, le regardait faire, assis en face de lui, tenant à la main un couteau dont il tambourinait sur la table.

Tout à coup il lui dit : — Sais-tu, mon prince, pourquoi je t'ai fait venir ici ?

— Mais je suppose que c'était pour nous procurer, à toi et à moi, le plaisir de nous revoir.

— Il y a un peu de cela ; mais ce n'est pas tout... Tu ne devines pas ? je veux te marier.

— Tu veux me marier ! s'écria Lionel stupéfait. Il n'y a rien qui presse ; attends au moins que j'aie vingt-cinq ans accomplis.

— Non, je ne veux pas attendre. Une occasion s'est présentée, je veux te marier tout de suite.

— Et avec qui veux-tu me marier ?

— Cherche, répondit M. Téterol, qui ajouta en scandant sa phrase et s'applaudissant d'avance de l'effet prodigieux qu'elle allait produire : — Tu as du goût pour les hobereaux ; que dirais-tu si je te donnais pour femme la fille d'un baron ?

— Je te dirais que tu te moques de moi. Tu détestes trop tous les hobereaux de la terre pour vouloir t'allier avec eux, et ce n'est pas dans un château que tu iras chercher ta bru.

— C'est en quoi tu te trompes. J'irai, ne t'en déplaîse, chercher ma bru dans un château, et il n'est pas loin d'ici, ce château ; tu l'as vu tout à l'heure, et il t'a paru superbe.

— Est-ce que je rêve ? demanda Lionel, de plus en plus confondu. Tu veux me faire épouser...

— M^{lle} de Saligneux, interrompit M. Téterol en gonflant ses joues. Puis, au risque d'effondrer la table, il y appuya ses deux coudes, qui avaient la pesanteur du plomb, et il s'écria : — Es-tu content de moi, mon garçon ?

— Je ne te crois pas, tu plaisantes. M. de Saligneux est ton ennemi, vous avez eu des procès...

— Deux que j'ai perdus, celui-ci est le troisième, et je l'ai gagné.

— Ah ! c'est donc malgré lui...

— Pas le moins du monde, dit M. Téterol en se reprenant aussitôt. Ce mariage l'enchanté, le ravit, comble tous ses vœux. Sa fille n'a rien, et tu lui apporteras un million... Tu m'entends, mon gaillard, un million !

— Et M^{lle} de Saligneux consent aussi ?

— Elle t'adore.

— Sans m'avoir jamais vu.

— La belle raison ! elle a entendu parler de toi.

— Et surtout du million. La sotte créature !

— Elle est charmante, grommela M. Téterol, et si j'avais pu l'épouser moi-même... Mais enfin cela ne se peut pas, ajouta-t-il d'un ton pénétré.

Il faut avouer qu'il avait examiné le cas et qu'à son vif déplaisir son bon sens lui avait fait des objections insolubles. Il reprit : — Je te la donne, Lionel, et je te ferai observer que j'attends encore tes remerciements.

Lionel se renversa dans sa chaise et contempla la fumée de son cigare. Il y apercevait un visage très jeune, très charmant, qui lui plaisait beaucoup et auquel il pensait presque tous les jours. Il garda pendant quelques minutes un morne silence.

— Je trouve que tu manques d'enthousiasme, l'homme aux nénéfars ! lui cria M. Téterol, qui s'impatientait.

— Enfin pourquoi tiens-tu à me faire épouser M^{lle} de Saligneux ? demanda Lionel en revenant à lui.

— Il me demande mes raisons !

— Dis-m'en une.

— Eh quoi ! cela ne te fait pas plaisir de penser que les gens d'ici comme les badauds de Paris diront un jour : — Vous savez, le fils de Jean Téterol a épousé la fille du baron de Saligneux !

Il prononça ce nom de trois syllabes comme s'il en avait eu dix.

— Cela ne me fait ni peine ni plaisir.

— Eh bien ! moi, cela me fait quelque chose. Et puis tu ne comprends pas que nous persuaderons à ton panier percé de beau-

père de nous quitter la place. Nous lui ferons des rentes, nous le rendrons à ses plaisirs, nous l'enverrons flâner sur son cher boulevard, et il laissera Saligneux à sa fille. Ce qu'elle aura sera à toi ; ce que tu auras, je l'aurai. Toi et moi, n'est-ce pas la même chose ? Nous mettrons tout en commun : plus de clôtures, plus de frontières, plus de Limourde ; nous reconstituerons l'ancien domaine de Saligneux, qui sera désormais le domaine des Têterol, et nous le posséderons par indivis. Ce sera notre France et notre Navarre. Dis-moi, Lionel, ne sera-ce pas gentil ?

Là-dessus il se gratta péniblement le front comme pour en faire sortir une pensée timide qui se dérobaît, qui n'osait pas se montrer, et il poursuivit avec un peu d'embarras : — Et enfin, il ne sera pas immortel, le baron de Saligneux ! A sa mort il pourrait te laisser... ce sont des choses qui se font. On dit qu'en s'adressant au gouvernement... Cela s'est vu... Pourquoi ne serais-tu pas quelque jour un baron ?

— Ah ! par exemple, s'écria Lionel, est-ce bien toi qui me parles, toi qui me prêchais tantôt les principes de 89, l'égalité des hommes, le mépris des titres et de ceux qui les portent ?

— Ne cherche pas à me mettre en contradiction avec moi-même, lui repartit M. Têterol en colère. D'abord je ne me contredis jamais ; et puis, s'il me plaisait de me contredire, n'en ai-je pas le droit ? ne suis-je pas assez riche pour cela ?

Et, tirant de ses poches une poignée de pièces d'or, il les jeta brusquement sur la table, où elles s'éparpillèrent en roulant avec fracas ; ce fut un geste vraiment espagnol. Cependant, par respect pour la vérité, nous ajouterons qu'il s'empressa de les ramasser et qu'avant de les réintégrer dans sa poche, il les compta. Il n'est pas donné à tout le monde d'être Espagnol jusqu'au bout.

Lionel était retombé dans son silence.

— Sais-tu quoi, Lionel ? lui dit son père. Je te soupçonne d'avoir laissé à Paris une coquine.

— Tu te trompes, répondit-il froidement, je l'ai amenée ici dans une malle, je la débarrasserai demain.

— Je t'ai déjà dit que, quand je suis sérieux, je n'admets pas que personne plaisante, s'écria M. Têterol exaspéré.

— Sans plaisanterie, mon père, je te déclare que, si je répugne à épouser M^{lle} de Saligneux, ce n'est pas que j'aime une coquine ; les coquines n'ont jamais réussi à se loger ni dans ma vie ni dans mon cœur. C'est très sérieusement aussi que je te promets de ne jamais me marier sans ton aveu, de ne jamais t'adresser de somnations respectueuses...

— Dieu qu'il est bon ! délicieux jeune homme ! interrompit M. Têterol.

— En retour, je te supplie d'avoir quelques égards pour ma liberté. Accorde-moi du moins le temps de me retourner, d'examiner. Peut-être, quand j'aurai vu la jeune fille que tu désires me faire épouser...

— Que je désire te faire épouser ! interrompit encore M. Téterol. Quelle façon de parler ! Je ne désire pas, je veux ; l'affaire est conclue, l'affaire est dans le sac.

Et frappant sur la table, qui se le tint pour dit : — M^{lle} de Saligneux est boiteuse, bossue, bancale, manchote et laide à faire peur. C'est égal, tu l'épouseras, parce que cela me plaît.

Lionel se leva en disant : — Je me sens un peu las, permets-moi de me retirer. Si tu le veux bien, nous reprendrons cette conversation demain.

Et il s'approcha de son père pour l'embrasser. Celui-ci lui tendit sa joue sèche et osseuse, et reçut son embrassade sans la lui rendre. Puis le retenant par le bouton :

— Demain, monsieur, lui dit-il, je dois aller à Bourg, où j'ai une affaire à régler, et je ne serai pas de retour avant le soir. Fais tes réflexions d'ici là, et tâche de répondre toi-même à tes objections ; j'ai la sainte horreur des paroles inutiles.

Resté seul, M. Téterol se promena en long et en large dans la chambre. Il était médiocrement satisfait de cette journée après laquelle il avait tant soupiré et qui n'avait pas répondu à son attente. Il venait de découvrir que le prince de Galles avait des araignées dans son plafond, ce fut son mot, et il se promit d'y donner un grand coup de balai, d'épousseter à fond son héritier. Il avait beaucoup de reproches à lui faire : 1^o Lionel n'avait pas assez admiré la Maison-Blanche ; 2^o il avait trop admiré les nénufars ; 3^o il avait avancé que les hobereaux peuvent servir à quelque chose ; 4^o il avait soutenu qu'il y a dans ce monde quelque chose de plus respectable que les millions ; 5^o il avait imploré la grâce d'un maraudeur. Mais ce qui était plus grave que tout cela, il avait demandé à voir M^{lle} de Saligneux avant de l'épouser et témoigné pour l'idée sublime que caressait son père plus de répugnance que d'enthousiasme.

M. Téterol allait et venait, et, pour passer sur quelqu'un sa mauvaise humeur, toutes les fois qu'il rencontrait une chaise dans son chemin, il la bourrait, comme si elle eût été un hobereau ou un voleur de champignons, un réactionnaire ou un socialiste, un infirme ou un fou.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain n^o.)

LA

BANQUE DE FRANCE

PENDANT LA COMMUNE

II¹.

LES DIAMANS DE LA COURONNE —
L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT DE VERSAILLES.

VI. — JACOBINS ET SOCIALISTES.

Le 26 mars, les urnes furent déposées dans les sections; on avait encore à cette époque, malgré tous les déboires supportés, un tel besoin de conciliation, que plus d'un honnête homme alla voter, dans l'espoir promptement déçu que Paris, secouant le poids de toutes ses ivresses, aurait assez de bon sens pour faire des choix raisonnables. On ne fut pas lent à reconnaître que l'on s'était cruellement abusé, et que derrière de prétendues revendications de franchises municipales se cachait la volonté mal dissimulée de s'emparer du gouvernement de la France tout entière. Quelques candidats d'esprit modéré, élus malgré tout, s'aperçurent à temps de la faute qu'ils avaient commise, reculèrent à la pensée d'être associés, pour si peu que ce fût, à cette criminelle mascarade, et donnèrent leur démission. Des élections complémentaires, faites le 16 avril, pourvurent au remplacement des démissionnaires, et donnèrent à la commune sa constitution définitive. Ce qui domina dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

la commune, c'est la bêtise, au sens originel du mot, c'est-à-dire ce qui rend l'homme semblable à la bête. Paris, le vrai Paris, celui qui pense, qui travaille et qui aime son pays, ne connaissait pas ceux qui allaient devenir ses maîtres; leurs noms n'avaient aucune signification, et cependant ils avaient déjà été prononcés devant lui lors des élections législatives du 8 février, que M. de Bismarck avait rendues plus libres que l'on n'aurait voulu; la *fusion des comités républicains, démocrates, socialistes* les avait, sur affiche rouge, proposés au choix des électeurs, qui ne s'en étaient point souciés. Aujourd'hui la tourbe des fédérés grisés dans les cabarets les poussait au pouvoir, et les élus se donnaient pour les représentans de Paris; « comme si un égout était la Seine, » disait Camille Desmoulin en parlant d'Hébert.

Lorsqu'ils discutaient contre les maires qu'ils chassaient des mairies, ou contre les administrateurs dont ils voulaient spolier les administrations, ils disaient volontiers et orgueilleusement : « Nous sommes la force ! » Mais non, pas même; ils étaient la violence, ce qui n'est pas la même chose. En effet, la commune a été violente, forcément violente, parce qu'elle était impuissante et qu'elle le savait. Lorsqu'elle essaie de rassurer la population parisienne, lorsqu'elle lui fait des promesses, lorsqu'elle la flatte jusqu'à l'abjection, elle ne croit pas un mot de ce qu'elle dit : « Citoyens, vous êtes maîtres de vos destinées; forte de votre appui, la représentation que vous venez d'établir va réparer les désastres causés par le pouvoir déchu. L'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées vont recevoir une impulsion vigoureuse. » Partir de là pour arriver logiquement au massacre des otages et à l'incendie de Paris, c'est dépasser la mesure permise à toute rhétorique, mais c'est prouver que dans la caverne de l'Hôtel de Ville il y avait plus d'un petit journaliste, « tous de personnalité excessive, » a dit M. Lissagaray, qui les connaît bien et pour cause. Cette proclamation est du 29 mars, c'est par elle que Paris apprit qu'il avait un gouvernement; deux jours après, un appel à la délation lui expliquait comment il serait gouverné : « La plupart des services publics étant désorganisés à la suite des manœuvres du gouvernement de Versailles, les gardes nationaux sont priés d'adresser par lettres, à la police municipale, tous les renseignements pouvant intéresser la commission de sûreté générale. Le chef de la police municipale, A. Dupont. » J'ai intentionnellement rapproché ces deux proclamations, car elles indiquent très nettement les deux courans qui divisaient alors la commune et qui la divisèrent jusqu'à l'heure de son effondrement. L'un est celui que dirige la minorité, l'autre entraîne la majorité.

Les soixante-dix-neuf personnages qui, à la veille même de leur défaite, siégeaient à l'Hôtel de Ville et y légiféraient à tort et à travers, se divisaient en deux groupes principaux : d'un côté les jacobins, de l'autre les socialistes qui aimaient à se nommer les *économistes*. Les premiers, au nombre de cinquante-sept et formant une forte majorité qui eût fini par se désagréger, si on lui en eût laissé le temps, représentaient trois partis bien distincts : les jacobins, à la tête desquels Delescluze était placé par droit d'ancienneté, voulaient exercer le pouvoir à l'aide d'un comité de salut public; les blanquistes, — Vaillant, Eudes, Protot, Ranvier, — qui rêvaient de donner la dictature à celui qu'ils appelaient familièrement le vieux, à Blanqui, que ses nombreuses condamnations, toutes méritées, élevaient au rang de pontife-martyr dans ce monde-là; enfin, les hébertistes, enfans perdus de la révolte à tout prix; le crapuleux Rigault, le torve Ferré, le bossu Vésinier, qui se réjouissaient à l'idée que l'instant était peut-être venu de saccager toute civilisation. Ce parti grouillait depuis longtemps dans les bas-fonds des brasseries du quartier latin et des cabarets de Belleville. Sous le règne de Louis-Philippe, un ouvrier nommé Constant Hilbey avait chanté Marat; en 1865, Alphonse Rougeat l'avait célébré en deux volumes; un an auparavant, un futur membre de la commune, malade, riche et phthisique, G. Tridon, avait bâclé une brochure boursouflée sur le père Duchesne : « Plus que les héros de musée taillés sur le patron officiel et vêtus à la grecque, plus que ces mannequins placés pour nous mettre en fuite dans le champ de l'idée, plus que ce ramas d'eunuques que l'on nous montre pour des hommes, je vous aime et vous glorifie, ô grands damnés de l'histoire (1). » C'est d'Hébert et de ses complices qu'il s'agit. Si Paris s'est sottement laissé surprendre par la commune, il faut du moins reconnaître que les avertissemens ne lui ont pas manqué. L'idéal de ces hommes paraît avoir été d'égaliser, de surpasser peut-être les septembriseurs de 1792, les fous furieux de la ligue, les tueurs de la Saint-Barthélemy, les Bourguignons de 1418 et les maillotins de 1382.

La minorité, composée de vingt-deux membres qui parfois luttaient, non sans courage, contre l'oppression de la majorité, était, en grande partie, empruntée aux adhérens de l'Internationale, auxquels s'étaient mêlés des rêveurs habitués à prendre leurs chimères pour des idées. Ce petit groupe était beaucoup plus divisé que le premier : communistes, communalistes, mutuellistes, débris des sectes socialistes qui firent parler d'elles à la fin de la

(1) *Les Hébertistes : plainte contre une calomnie de l'histoire*, par M. G. Tridon. Paris, 1864.

restauration et après la révolution de juillet, disciples abusés de Proudhon, inventeurs d'escargots sympathiques, comme Allix; créateurs de la religion fusonienne et enfans du règne de Dieu, comme Babick; « capitalistes fraternitaires, » comme Charles Beslay; peintres infatués de leur génie, comme Courbet. Il y avait de tout dans cette étroite chapelle où les cultes de la revendication sociale s'étaient donné rendez-vous; j'y trouve un réfractaire, Jules Vallès, un écrivain de talent, Vermorel, un homme intelligent, Andrien; j'y vois aussi Jourde et Varlin. Dans la majorité, il y eut du grabuge lorsque l'on s'aperçut que l'un de ses membres, qui se faisait appeler Blanchet, se nommait en réalité Pourille, avait été agent de police, capucin et banqueroutier, et lorsque l'on découvrit les lettres par lesquelles Émile Clément s'offrait à servir la police secrète de l'empire. Si l'on eût bien cherché, m'est avis que l'on eût fait d'autres trouvailles analogues. Il n'y eut rien de semblable dans la minorité, car les méchans bruits qui ont couru sur Vermorel et sur Vallès paraissent ne reposer sur rien de sérieux. Tous, quoique différant sur les moyens à employer, visaient au même but : rendre l'état propriétaire; par voie de confiscation, de toutes les grandes institutions de crédit, des chemins de fer, des compagnies d'assurance; le faire le fabricant et le pourvoyeur universel; monopoliser par lui la vente des denrées de nécessité première, comme on a monopolisé la vente des tabacs, abolir l'héritage et supprimer les impôts. Pour ces novateurs peu pratiques, les établissemens financiers devaient être non-seulement ménagés, mais protégés, car ils comptaient bien en faire le pivot de leur système économique, lorsqu'ils seraient devenus les chefs du gouvernement; c'est à cela, en bonne partie, qu'il faut attribuer le salut de la Banque, du Crédit foncier, du Crédit mobilier, des compagnies d'assurance, car la majorité, se réservant la direction politique et militaire de la commune, avait, par une sorte de compensation consentie, abandonné la direction financière à la minorité, qui prétendait sur cet objet pouvoir appliquer des idées nouvelles. Aussi, lorsque la commune, se distribuant le travail gouvernemental, se divisa en commissions, elle prit sa commission des finances presque exclusivement dans la minorité; elle y ajouta Félix Pyat, sorte de putois de lettres qui, n'appartenant à aucun groupe, se glissait partout, afin de faire le plus de mal possible.

L'homme important de cette commission fut Jourde que la commune maintint au poste de délégué aux finances dont le comité central l'avait pourvu. Plusieurs fois, et pour des causes qui sont à son honneur, il donna sa démission, qui ne fut jamais acceptée. En effet, les gens de l'Hôtel de Ville étaient si particulièrement igno-

rans en toute matière qu'ils le considéraient comme possédant seul les aptitudes spéciales qui font les bons financiers : or, nous le répétons avec certitude, Jourde comptait bien, établissait rapidement une balance, n'ignorait rien de ce qui constitue le doit et l'avoir, il tenait essentiellement à l'irréprochable régularité de ses écritures, mais il eût été absolument incapable de manœuvrer un budget et d'imaginer des combinaisons financières. Malgré cela, il était le Turgot de la commune, qui ne s'en montrait pas moins fière que lui et qui ne voulut jamais s'en séparer ; jusqu'aux dernières heures, il resta donc en communication avec la Banque de France. Celle-ci, sans vouloir entrer en lutte, s'était mise sur la réserve ; elle n'était point sur le pied de guerre ; mais la paix armée qu'elle pratiquait prouvait qu'au besoin elle saurait résister. Se renfermant dans la lettre même de ses statuts, elle avait déclaré dès le 24 mars qu'elle cesserait de centraliser les recettes de l'octroi pour le compte de la ville de Paris, comme elle avait l'habitude courtoise de le faire. Elle pouvait en effet subir les lois de la révolte, puisqu'elle n'était pas en situation de s'y soustraire, mais il ne lui convenait pas de la reconnaître, de la légitimer en quelque sorte, en percevant pour elle les fonds dont elle s'emparait et en lui ouvrant ainsi un compte courant. Il n'y a nulle hésitation à cet égard dans la délibération des régens qui fut signifiée au délégué. Cette décision justifiée répondait à la note que voici : « La perception des octrois sera effectuée comme par le passé. Les mesures les plus énergiques seront prises contre les employés de ce service qui n'accompliraient pas leurs versements par voie administrative à la délégation des finances. Signé : Varlin, Fr. Jourde. » Les menaces eurent peu d'effet, et l'octroi ne produisit que des sommes insignifiantes tant qu'il ne fut pas attribué (2 avril) à la haute direction de Bonnin dit Volpénil, qui excellait à confondre les revenus de son administration avec les siens.

La Banque, en refusant d'aller chaque matin relever à toutes les barrières le produit de la veille, évitait le danger de faire circuler ses voitures dans Paris, au milieu de fédérés curieux qui n'auraient demandé qu'à regarder ce qu'il y avait dedans. La Banque se préoccupait beaucoup de son portefeuille, c'est-à-dire de la masse d'effets escomptés ou prorogés qui représentait pour elle une avance de plus de 900 millions : elle eût voulu l'expédier hors de Paris, afin de se mettre à l'abri des recherches ; après avoir examiné tous les moyens que lui suggérerait la sagacité des régens et des chefs de service, elle fut obligée de reconnaître que le transport seul de ces richesses constituait un danger et exposait à des risques qu'il était plus sage d'éviter. On fut en repos pendant trois jours. La fin

du second million consenti avait été soldée le 24 mars ; on ne se croyait pas quitte de toute réquisition, mais on fut satisfait de passer les journées du 25 et du 26 sans avoir à discuter avec les délégués aux finances. L'embellie ne dura pas longtemps. Le 27, dans la soirée, le marquis de Plœuc reçut la lettre suivante :

« Monsieur le gouverneur de la Banque de France, nos services ne pouvant être définitivement organisés avant le 29 mars, il est de la plus haute importance que notre service des finances ne soit pas interrompu demain mardi. En conséquence nous vous prions de vouloir bien tenir à notre disposition pour demain mardi la somme de 500,000 francs qui nous est indispensable. Le remboursement de cette avance pourrait s'effectuer dans un bref délai, grâce aux ressources dont nous allons disposer. Agréez l'assurance de notre considération la plus distinguée. Les délégués aux finances : Fr. Jourde, E. Varlin. — Nous attendons une réponse à cette lettre avant dix heures du matin, la somme demandée devant servir aux besoins de notre caisse à partir de onze heures du matin. » — Ce fut la répétition exacte de ce que déjà nous avons raconté. M. Mignot alla au ministère des finances s'informer à quel usage les 500,000 francs « empruntés » devaient servir. — A la solde de la garde nationale, pour le compte de la ville de Paris. — Après approbation du conseil des régens, la somme est mise à la disposition des délégués ; elle fut touchée par le caissier, G. Durand, le 28 mars, le jour même où, sur la place de l'Hôtel de Ville, au milieu des étendards rouges déployés, à travers les cris, les chants du départ, les marseillaises et toutes les farandoles révolutionnaires usitées en pareils cas, on acclamait la commune, qui s'installait officiellement après quelques discours que l'on n'entendit pas. Il faut croire que l'installation du nouveau gouvernement n'avait pas fait rentrer beaucoup de monnaie divisionnaire à Paris, car le citoyen Durand insista près de M. Mignot pour qu'une bonne partie des 500,000 francs fût payée en billets de 5 francs émis en vertu d'une décision du conseil général de la Banque, en date du 1^{er} décembre 1870.

Le soir même, le marquis de Plœuc, lisant dans un journal le nom des membres de la commune, remarqua celui de Charles Beslay, car il connaissait le personnage. M. de Plœuc est de Quimper, Charles Beslay était de Dinan ; Bretons tous deux, ils étaient « pays ». Au moment où Paris allait être investi, lorsqu'on y eut attiré les gardes mobiles de la vieille Armorique qui savaient bien peu le français, on avait formé un comité breton, afin de fournir à ces jeunes gens les secours matériels et moraux dont ils se sentiraient privés au milieu d'une population presque étrangère.

Dans une réunion tenue à cet effet place des Vosges, le marquis de Plœuc et Charles Beslay avaient échangé des observations un peu vives, et, sans se dire précisément de gros mots, s'étaient adressé des répliques peu aimables que justifiait sans doute la divergence d'opinions des deux interlocuteurs. Malgré l'opposition de Charles Beslay, le marquis de Plœuc avait été élu président du comité breton. Après le combat de Champigny, Beslay écrivit à M. de Plœuc pour lui demander de s'intéresser à M. Hovius, son neveu, qui avait été blessé et porté à l'ambulance bretonne. M. de Plœuc avait répondu à Beslay et, n'en ayant plus entendu parler, croyait que toute relation était terminée entre eux; il fut donc très surpris lorsque, dans la matinée du 29 mars, on lui annonça : Le citoyen Beslay, membre de la commune.

Charles Beslay vint-il à la Banque de son propre mouvement, y fut-il envoyé par les délégués aux finances, c'est là un point douteux qu'il est bien difficile d'éclaircir. Il est probable que Beslay entendit quelque membre de la commune dire : — Si la Banque refuse l'argent dont nous avons besoin, nous l'occuperons militairement et nous viderons ses caisses. — Animé d'un bon sentiment et comprenant le danger d'une telle exécution financière, il se proposa en quelque sorte comme intermédiaire, et fut accepté. Beslay avait alors soixante-seize ans; petit, très alerte, malgré son âge, d'une activité un peu fébrile, il ressemblait à un quaker qui aurait été soldat; apparence que ne démentait pas l'incomparable expression de douceur répandue sur toute sa physionomie. Il semblait légèrement embarrassé en entrant chez M. de Plœuc, et ses premières paroles cherchèrent à donner le change sur le but de sa visite, car il remercia le sous-gouverneur de l'intérêt dont M. Hovius blessé avait été entouré à l'ambulance bretonne. M. de Plœuc répondit quelques mots de politesse banale et attendit, car il n'était point dupe du désintéressement, trop apparent pour être sincère, de cette visite. Beslay n'était pas homme à dissimuler longtemps sa pensée; il la laissa brusquement échapper en disant : — Je sors du ministère des finances, on y est fort irrité contre vous; on rencontre en vous un mauvais vouloir déguisé que l'on est résolu à ne point tolérer; j'ai cru devoir vous en prévenir, afin d'éviter une collision qui pourrait être redoutable et mettre en péril l'existence même de la Banque. — Le marquis de Plœuc répondit aussitôt : — Pour arriver jusqu'à mon cabinet, vous avez traversé nos cours et nos couloirs, vous avez pu reconnaître que nous sommes sous les armes; j'ai des hommes, j'ai des munitions, je me défendrai. — M. de Plœuc avait parlé avec animation; Beslay répliqua : — La! la! il n'est pas question de mettre le feu à la soute aux poudres; mais rien n'empêche la

commune d'installer ici un gouverneur. — Nous ne le supporterons jamais, reprit M. de Plœuc; notre livre des comptes courans est pour ainsi dire l'acte de confession du commerce, de la finance et de l'industrie, c'est un secret que sous peine de forfaiture nous ne pouvons livrer à personne. — Charles Beslay se taisait, et M. de Plœuc, calmant l'émotion dont il avait été saisi, se demandait si de cet adversaire il ne convenait pas de tenter de faire un allié qui pût l'aider à sauver la Banque.

Après quelques instans de silence, le marquis de Plœuc reprit : — Les autorités qui dirigent la Banque existent, elles ne peuvent être ni déplacées ni remplacées; le gouverneur est à Versailles, mais je suis sous-gouverneur et je remplis, de mon mieux, le devoir qui m'est imposé. Nous ne pouvons désertir le poste où nous sommes: la Banque a des relations avec la ville de Paris, avec l'état et avec les particuliers. J'admettrais, jusqu'à un certain point, que la commune nommât près de la Banque une sorte de commissaire civil, comme il en existe près des chemins de fer, afin de s'assurer que nous ne manquons pas à nos statuts et que nous exécutons scrupuleusement les engagements pris par nous vis-à-vis de l'état ou vis-à-vis de la ville; mais c'est là seulement ce que nous pourrions tolérer: toute prétention pour connaître les comptes courans, les dépôts d'objets précieux, les dépôts de titres, les avances faites sur dépôts, serait invariablement repoussée par nous, car, je vous le répète, c'est là un secret, le secret même du crédit, qu'il nous est absolument interdit de divulguer. — Beslay ne disait rien; il avait pris les pincettes et tisonnait machinalement. — Voyons, monsieur Beslay, reprit M. de Plœuc avec une sorte de bonhomie émue, est-ce que ce rôle n'a rien qui vous tente? Vous n'êtes point un homme d'aventure, vous, je le sais, vous avez été un grand industriel, vous avez été député; quoique je ne partage aucune de vos opinions, j'ai toujours rendu hommage à l'honorabilité de votre caractère: vous n'ignorez pas ce que c'est que la Banque, vous n'ignorez pas que son écroulement serait un désastre sans pareil pour le crédit du monde entier; aidez-moi, aidez-nous à sauver l'honneur financier de la France, devenez notre associé dans une mesure et faites comprendre à vos collègues de la commune que toucher violemment à la Banque, c'est produire la ruine universelle. Dès que nos billets seraient sortis de nos mains, ce ne seraient plus que des chiffons de papier bons à vendre au tas, vous le savez bien. — Charles Beslay se leva et dit : — Je ferai de mon mieux.

Dans la journée du 30 mars, le marquis de Plœuc avait reçu une lettre écrite par le ministre des finances : — « Je ne saurais insister trop vivement, au nom du gouvernement de la République française

siégeant à Versailles, pour que le conseil de régence de la Banque continue à délibérer à Paris sur toutes les questions que la situation exceptionnelle et anormale de Paris commande. La direction des affaires de la Banque est confiée aux régens, et nous ne saurions trop insister pour qu'ils continuent leur mission en présence des exigences inadmissibles qui peuvent se présenter de la part des comités révolutionnaires de la capitale. Le gouvernement saura gré aux régens de tous leurs efforts et de toutes les mesures conservatrices qu'ils pourront prendre. Pouyer-Quertier. » — Le soir, vers neuf heures, M. de Plœuc causait de cette lettre dans son cabinet avec M. Davillier, l'un des régens, et avec M. de Benque, secrétaire du conseil, lorsque Charles Beslay se fit annoncer. — Je suis délégué de la commune près la Banque de France, dit-il, voici ma nomination. — Il remit un papier à M. de Plœuc. — J'accepte sans contestation, dit le sous-gouverneur; mais il est bien entendu que votre rôle de surveillance est strictement limité à nos rapports avec la ville et avec l'état; vous vous engagez à ne jamais demander communication de nos comptes courans ni de nos dépôts. — Je m'y engage, répondit Beslay; mais, de votre côté, vous vous engagez à ne jamais envoyer d'argent à Versailles, comme vous ne vous êtes guère gêné pour le faire depuis le 18 mars. — Le marquis de Plœuc s'inclina et échangea une poignée de main avec Charles Beslay. — La commune venait d'entrer à la Banque; il importe de dire par quel homme elle s'y faisait représenter (1).

VII. — CHARLES BESLAY.

Au bon temps de ma jeunesse et de mes voyages, un jour que j'étais sur les bords de la Mer-Rouge avec des Arabes Ababdehs, je vis venir vers moi un homme qui marchait à reculons. Cet homme, déjà vieux, était atteint d'un des plus curieux cas d'ataxie locomotrice que j'aie vus, et il était nerveusement obligé de tourner le dos aux objets vers lesquels il voulait se diriger. Les Arabes racontaient qu'un soir, dans le désert, près de la route qui va vers Bérénice, il avait rencontré Schitan le lapidé, le diable, que celui-ci lui avait soufflé au visage et que depuis cette époque le malheureux « ne pouvait plus aller qu'à l'envers. » Cette histoire est celle de Charles

(1) Charles Beslay a écrit que, lors de sa première visite au marquis de Plœuc, 29 mars, il avait sa commission en poche; ses souvenirs l'ont mal servi. J'ai sous les yeux le texte original de sa nomination, le voici : « Mairie de Paris, cabinet du maire, Paris, le 30 mars 1871. — République française, liberté, égalité, fraternité. — Commune de Paris. — La commune de Paris nomme le citoyen Ch. Beslay en qualité de son délégué à la Banque de France. Les délégués à la commission exécutive : G. LE-FRANÇAIS, G. THÉRON, E. VAILLANT, FÉLIX PYAT. »

Beslay ; un jour, il a rencontré Proudhon, et depuis ce temps il a été à l'envers. Il était bien réellement frappé d'ataxie mentale ; mais sa moralité était restée intacte, comme un fer sans paille, rigide et bien forgé. Son délire n'était que partiel ; il divaguait, il est vrai, sur toute question se rapportant à l'économie financière et à la politique, mais sur tout autre point il raisonnait juste et avec une grande fermeté de bon sens. Il était riche, ou pour mieux dire il l'avait été par lui-même et par ses alliances ; mais, quoique la ruine l'eût visité, il croyait l'être encore, de bonne foi, et le disait. Appartenant à une très bonne famille des Côtes-du-Nord, fils d'un député conservateur, il était systématiquement de l'opposition, quoiqu'il eût refusé de se laisser nommer commissaire-général par Ledru-Rollin et qu'il eût été, en 1848, élu représentant du peuple par 90,000 voix qui le placèrent en tête de la liste « réactionnaire » de son département.

Il avait tenté bien des choses dans la vie, les grandes entreprises industrielles, le journalisme, la banque, la politique ; il avait toujours oscillé et vagué entre des conceptions contradictoires et crut très sincèrement avoir découvert le prophète qui le mènerait au salut, lorsqu'il eut fait, vers 1848, la connaissance de Proudhon. Celui-ci, qui malgré son grand talent et sa forte cervelle n'était qu'un paysan ambitieux de renommée, se souciant fort médiocrement des formes gouvernementales, discourant sur les réformes plutôt que réformateur, méprisant sans contrainte tous les partis, dont il apercevait d'abord la vacuité, exclusivement proudhonniste et développant jusqu'à l'hypertrophie son orgueilleuse personnalité. celui-ci fut ravi de compter parmi ses disciples un homme important, et déjà connu dans la politique. Il choya « le père Beslay, » comme il l'appelait familièrement, lui adressait des lettres, en faisait son confident, son confesseur, disait-il, son factotum, et son banquier, lorsque l'on avait à créer quelque journal destiné à bientôt disparaître, ou quelque Banque du peuple forcément réservée à la faillite. Pour Proudhon, qui fut un incomparable acrobate de la contradiction, Charles Beslay était un chef de claque d'autant plus précieux qu'il était naïf et convaincu. Lorsque Proudhon dansait, sans balancier, sur la corde raide du syllogisme, lorsqu'il faisait des sauts de carpe économistes et passait à travers le cerceau de la science sociale, le père Beslay ne se sentait pas d'aise, applaudissait en conscience, et, s'il le fallait, dénouait prestement les cordons de sa bourse. Il ne s'apercevait pas que cet apôtre de la démolition universelle changeait d'opinion perpétuellement et qu'il se dupait lui-même à ses propres raisonnemens, sorte de Narcisse socialiste qui s'adorait tellement qu'il s'enivrait de volupté au seul bruit de

ses paroles. Le père Beslay, la bouche bée, regardait, écoutait, admirait, sans même remarquer que la prédication du jour détruisait souvent celle de la veille; il crut, avec sincérité, s'être approprié la doctrine d'un maître, alors qu'il ne s'était rempli que des incohérences d'un rhéteur extraordinairement agile, mais sans puissance créatrice, qui était à un véritable réformateur ce qu'un virtuose serait à un compositeur de musique. Dès lors Beslay entra dans le rêve et crut qu'il suffisait de quelques décrets pour modifier instantanément toutes les relations économiques qui régissent les rapports de la société avec elle-même et des peuples entre eux.

Ces conceptions de réformation sociale qui s'imposent à certains esprits faux avec la claire évidence d'un théorème mathématique ont entraîné bien des hommes jusqu'au crime, nous l'avons vu pendant la commune, mais elles ne firent point dévier Charles Beslay des principes de probité sur lesquels sa vie s'appuya toujours. Les Hindous, qui sont de grands faiseurs d'apologues, racontent que l'on trouve parfois sur les bords du Ganga-Godavery une graine inconnue mêlée aux sables du rivage; selon qu'elle est jetée dans une terre bonne ou mauvaise, elle produit une fleur sans parfum ou un fruit empoisonné. Il en est ainsi de la semence intellectuelle des hommes qui, tombée dans certains cerveaux, donne parfois naissance à des théories dont l'application est redoutable. Le maître de Charles Beslay, Proudhon, avait compris cela de bonne heure; d'avance il avait répudié les conséquences de bien des prémisses qu'il avait posées; lui aussi, ne voulant pas que la société fût jugée et condamnée d'après les lois qu'il essayait de formuler, il s'était « lavé les mains, » et dans un jour de clairvoyance il avait écrit :

« La révolution sociale ne pourrait aboutir qu'à un immense cataclysme dont l'effet immédiat serait de stériliser la terre, d'enfermer la société dans une camisole de force, et, s'il était possible qu'un pareil état de choses se prolongeât seulement quelques semaines, de faire périr par une famine inopinée trois ou quatre millions d'hommes. Quand le gouvernement sera sans ressources; quand le pays sera sans production et sans commerce; quand Paris, affamé, bloqué par les départemens ne payant plus, n'expédiant plus, restera sans arrivages; quand les ouvriers, démoralisés par la politique des clubs et le chômage des ateliers, chercheront à vivre n'importe comment; quand l'état requerra l'argenterie et les bijoux des citoyens pour les envoyer à la monnaie; quand les perquisitions domiciliaires seront l'unique mode de recouvrements des contributions;... quand la première gerbe aura été pillée, la première maison forcée, la première église profanée, la première torche allumée; quand le premier sang aura été répandu; quand la pre-

mière tête sera tombée; quand l'abomination de la désolation sera par toute la France! oh! alors vous saurez ce que c'est qu'une révolution sociale; une multitude déchaînée, armée, ivre de vengeance et de fureur; des piques, des haches, des sabres nus, des couperets et des marteaux; la cité morne et silencieuse; la police aux foyers des familles, les opinions suspectées, les paroles écoutées, les larmes observées, les soupirs comptés, le silence épié; l'espionnage et les dénonciations; les réquisitions inexorables, les emprunts forcés et progressifs, le papier-monnaie déprécié; la guerre civile et l'étranger sur la frontière; les proconsulats impitoyables, le comité de salut public, un comité suprême au cœur d'airain: voilà les fruits de la révolution dite démocratique et sociale. Je répudie de toutes mes forces le socialisme, impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes et des escrocs! Je le déclare, en présence de cette propagande souterraine, de ce sensualisme éhonté, de cette littérature fangeuse, de cette mendicité, de cette hébétude d'esprit et de cœur qui commence à gagner une partie des travailleurs. Je suis pur des folies socialistes!.. »

Ces folies socialistes si minutieusement prédites par Proudhon et dont la commune nous a infligé la honte, Charles Beslay ne s'y associa pas, et cependant les rêveries dont il nourrissait son esprit devaient nécessairement y aboutir; mais il croyait, — dirai-je le mot? — naïvement que l'on peut bouleverser une civilisation de fond en comble, sans produire ni désordre, ni douleur. Il était d'une bonne foi imperturbable, il ressemblait à ces trois moines d'un couvent des bords de l'Euphrate qui sont partis pour découvrir l'endroit où le soleil se lève; la légende affirme que depuis quinze cents ans ils marchent les yeux fixés devant eux, soutenus par une croyance que rien n'a pu ébranler. Beslay était ainsi, et c'est pour cela qu'il représente une forme de révolutionnaire très intéressante à étudier. Ce qui l'a éloigné de toute violence, ce qui en a fait, dans plus d'un cas et surtout dans celui de la Banque, un instrument de salut, c'est qu'il était doué d'une bonté incomparable. Il était impossible de ne pas l'aimer, ont dit tous ceux qui l'ont connu; c'était un simple, comme Allix, comme Babick; tous trois eussent composé un triumvirat animé d'intentions excellentes, mais funestes. Beslay avait une bonté sans limite, sans critique, véritablement extraordinaire et tout à fait intempestive; une bonté délirante, disaient les aliénistes. Toute sa vie, il a été dupe, dupe des inventeurs, des intrigans, « des victimes du cléricalisme et de la monarchie; » dupe de ceux qui se moquaient de lui, dupe de ceux qui l'exploitaient. Pourvu qu'on lui demandât, il donnait; pourvu que l'on parvint à l'attendrir, et tout l'attendrissait, il fouillait dans sa poche et livrait les

dés de sa caisse. A ce métier parfaitement désintéressé, il a perdu plus d'une fortune; il ne sortait d'une ruine que pour tomber dans une autre; ses combinaisons n'avaient guère d'autre but que le bonheur de l'humanité; il voulait les mettre en pratique, commander la félicité universelle, et il arrivait souvent à la faillite. *Beati misericordes!* Si l'intention est réputée pour la fait, le père Beslay fut héroïquement vertueux.

Malgré son âge, malgré de sérieuses infirmités, il avait conservé une sorte d'excès de jeunesse qui l'entraînait à des actions qu'un mobile très honorable empêchait à peine d'être excessives. Ainsi, en 1870, à la première nouvelle de nos défaites, il s'engagea dans le 26^e de ligne, qui était en garnison à Metz, et, muni de sa feuille de route, voyageant par étapes, il s'en va le sac au dos, sans réfléchir qu'un homme de soixante-quinze ans est un embarras et non pas un secours pour une armée. Après Sedan, il signe une adresse dont la naïveté mériterait un autre nom : « A la démocratie socialiste de la nation allemande. Proclamons : la liberté, l'égalité, la fraternité des peuples; par notre alliance, fondons les États-Unis d'Europe. Vive la république universelle ! » Il rentra à Paris avant l'investissement; pendant la période du siège, il écrit, il parle, il affiche; il s'agit dans son propre vide, il fait des phrases et désarme tout le monde par son incomparable bonhomie. Dans les maladroits, les ambitieux trop pressés, dans les criminels même, il ne voit que des persécutés; il ne sait refuser son nom à aucune sottise collective; après la journée du 31 octobre, il proteste : contre les auteurs de ce forfait? Non pas; « contre l'incroyable violation de la liberté individuelle commise par les membres du gouvernement de la défense nationale en arrêtant, au mépris du droit et de la foi jurée, les républicains ayant pris part au mouvement patriotique du 31 octobre (1). »

Il se présenta aux élections législatives du 8 février, et dans sa proclamation adressée aux travailleurs, aux petits industriels, aux petits commerçans, aux boutiquiers, il dit : « J'ai soixante-seize ans et malheureusement j'ai encore trop de vie, car je crains d'assister à la destruction finale de mon pays. » — Il put reconnaître depuis que ses amis de la commune ont, sans hésiter, fait ce qu'ils ont pu pour réaliser ses craintes. Il les a répudiés avec horreur; comme son maître Proudhon, il a dit aussi son *nescio vos*; il a écrit : « Je déclare bien hautement que je n'accepte, ni de près ni de loin, aucune solidarité avec les hommes qui ont brûlé Paris et fusillé les otages. » Mais il les avait suivis, sinon précédés, comme un aveugle :

(1) Cette protestation est signée : Ch. Beslay, ancien représentant du peuple, Kin, monteur en bronze, Edm. Aubert, gazier, Lacord, cuisinier, Florent, mécanicien, Lucipia, étudiant, Chotot. Elle porte la date du 25 novembre 1870.

enveloppé des nuages de ses propres rêvasseries, qui ne sait où il va et qui prend des flammes de pétrole pour le soleil. Pour la commune, composée d'un ramassis de vauriens altérés, ignorans, percés au coude, bouffis de vanité, rongés d'envie et sots, un tel homme, qui passait pour riche, ancien ami de Proudhon, ayant siégé dans nos assemblées parlementaires, était une recrue qu'il ne fallait pas négliger d'acquérir. Aux élections du 26 mars, Ch. Beslay fut nommé dans le VI^e arrondissement par 3,714 voix sur 9,499 votans et 24,807 électeurs inscrits. Il était le doyen des membres de la commune, et en cette qualité il présida la première séance. Son discours d'ouverture est, pour qui a étudié l'homme, d'une sincérité irréprochable : « C'est par la liberté complète de la commune que la république va s'enraciner chez nous. La république de 93 était un soldat... la république de 1871 est un travailleur qui a surtout besoin de liberté pour fonder la paix. Paix et travail voilà notre avenir, voilà la certitude de notre revanche et de notre régénération sociale, et ainsi comprise, la république peut encore faire de la France le soutien des faibles, la protection des travailleurs, l'espérance des opprimés dans le monde et le fondement de la république universelle... Le pays et le gouvernement seront heureux et fiers d'applaudir à cette révolution si grande et si simple, et qui sera la plus féconde révolution de notre histoire. » On peut assurer, sans manquer à la vérité, que Ch. Beslay était de bonne foi et qu'il voyait dans l'installation de la commune l'avènement du bonheur du genre humain; mais, pendant qu'il débitait gravement ces naïvetés qui prouvent un esprit radicalement dénué de sens politique, il est probable que Ferré, Ranvier, Rigault et consorts souriaient avec commisération. Ch. Beslay, en effet, n'était point « à la hauteur des circonstances, » il l'avait démontré déjà en faisant de grands efforts pour obtenir la liberté du général Chanzy; il devait le démontrer encore en essayant d'arracher Gustave Chaudey aux griffes de Raoul Rigault; mais l'ami de Dacosta tint bon et ne lâcha pas sa proie. Pendant toute la durée de la commune, quels que fussent les événemens dont on s'attristait, il resta immuable dans son optimisme, semblable à un yoghi des Indes qui se regarde le nombril et y voit son dieu. Quand la bataille se rapprochait de Paris, quand on emprisonnait à tort et à travers les magistrats, les prêtres, les sœurs de charité, les gendarmes, quand on forçait la porte des hôtels particuliers pour les mettre au pillage, quand on dévalisait les églises, le père Beslay hochait la tête, en disant : — C'est vrai ! on va un peu loin : ce n'est qu'un moment à passer, et vous verrez après comme on sera heureux. — Faudrait-il donc, lui demandait un de ses interlocuteurs, faire comme les Hébreux et traverser la Mer-Rouge pour

entrer dans la terre promise? — Non, non, répondait l'incorrigible utopiste; nous resterons sur le bord, je connais bien le peuple de Paris : il aime à faire un peu de bruit, j'en conviens, mais il est incapable de commettre une violence. Vous verrez, vous verrez; avant deux mois, toute la France sera avec nous, et dans moins d'un an l'Europe entière, convertie par l'exemple de notre prospérité, aura proclamé la république. — Le jour où il causait ainsi avec un des hauts fonctionnaires de la Banque, il était souffrant et il demanda discrètement s'il pouvait faire venir un bain dans son cabinet. — Certainement, lui répondit-on; prenez un bain, monsieur Beslay; prenez même des douches, si vous voulez. — Il se mit à rire : — Vous me croyez fou? Eh bien, je ne le suis pas, et je gage avec vous que l'avenir, un avenir très prochain, me donnera raison. — Tel était l'homme auquel la commune confiait le sort de la Banque de France. Il était convaincu que cet incomparable instrument de crédit serait utilisé pour le plus grand bonheur de tous par l'état modèle qu'il apercevait au milieu de ses songeries et qui devait nécessairement sortir du trouble momentané que Paris traversait. On peut affirmer avec toute certitude que le 30 mars 1871, lorsque Charles Beslay se présenta muni de sa commission auprès du marquis de Plœuc, il était résolu à tout faire pour assurer le salut et le fonctionnement de la Banque. Il en devenait et en resta le protecteur. Il y eut peut-être quelque orgueil en cela. Toute sa vie, il avait rêvé d'être à la tête d'un grand établissement de crédit, car, à l'instar de Jourde, il se croyait un excellent financier parce qu'il était un bon comptable, et il ne se sentait pas de joie d'être délégué, seul délégué à la Banque, et de saisir ainsi l'objet de sa plus haute ambition. La Banque devenait donc sa chose, et il sut, dans une circonstance grave, la défendre avec l'énergie d'un potentat qui ne veut point se laisser détrôner.

Le marquis de Plœuc, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, préférant Beslay à tout autre, puisqu'il n'avait pu repousser l'intrusion de la commune à l'hôtel de La Vrillière, et désirant le garder sous ses yeux, afin de pouvoir le surveiller plus facilement, lui proposa de prendre logement à la Banque et d'occuper l'appartement de M. Cuvier, le sous-gouverneur retenu en province pour affaires de service. Beslay refusa; il demeurait alors rue du Cherche-Midi, et se contenta de demander qu'on lui réservât à la Banque même un cabinet où il pourrait venir travailler. M. de Plœuc l'installa dans un cabinet voisin du sien et put mettre immédiatement son bon vouloir et sa confiance à l'épreuve. Le gouvernement de Versailles, ne se rendant évidemment pas compte des dangers auxquels la Banque de France était exposée à Paris, continuait à tirer des mandats que le caissier central acquittait avec mille précautions, mais

qui pouvaient attirer des complications redoutables ; en outre, on avait pris vis-à-vis de Charles Beslay une sorte d'engagement de cesser toute relation avec « la réaction monarchique. » La réaction monarchique, c'était le gouvernement régulier qui se préparait à tenter un effort désespéré pour sauver la république que la commune était en train d'étrangler. Il y avait donc là un état de choses plein de périls auquel le marquis de Plœuc voulait mettre fin, après avoir pris l'avis du conseil des régens. Les correspondances, très surveillées, pouvaient être saisies et créer de nouveaux inconvénients ; il résolut d'aller lui-même à Versailles s'en expliquer avec M. Thiers, et dans ce dessein il demanda un laissez-passer à Beslay, qui l'obtint immédiatement de Raoul Rigault (1).

Le 2 avril, pendant que l'on inaugurerait dans l'avenue de Courbevoie cette série de combats qui devaient durer cinquante-sept jours consécutifs, M. de Plœuc arrivait à Versailles et obtenait une audience de M. Thiers. Celui-ci était dans une ignorance absolue de ce qui se passait à la Banque ; le bilan lui en avait cependant été remis, mais il l'avait lu superficiellement ou ne l'avait pas lu du tout, car il croyait que l'encaisse ne formait qu'une somme de 7 millions ; on était loin de compte, les valeurs renfermées à l'hôtel de La Vrillière à cette date représentaient environ 3 milliards. M. Thiers fut à la fois surpris et découragé en apprenant la vérité. Lorsque M. de Plœuc lui demanda, aussitôt que les murs de Paris seraient forcés, d'envoyer un régiment au pas de course pour occuper la Banque, il répondit avec tristesse : — Nous n'en sommes pas là ! mais il comprit la nécessité de suspendre tout envoi de mandat et promit que, sous ce rapport du moins, il veillerait à ce que la Banque fût protégée. M. de Plœuc avait agi en temps utile, car le soir même, lorsqu'il revenait à Paris, il se rencontra en wagon avec M. X. qui était porteur d'un mandat de 60,000 francs, payables à vue sur la Banque.

Le lendemain, le marquis de Plœuc fut très étonné et un peu effrayé d'apprendre que l'un des régens de la Banque, M. Denière, avait été arrêté la veille et n'avait point encore été relâché. Il courut prévenir Charles Beslay. — Vous connaissez notre constitution, lui dit-il ; je ne puis rien faire sans le conseil des régens : si on les emprisonne, il me sera impossible de ne pas repousser les réquisitions de la commune ; cela est très clair, pas de régens, pas d'argent ; allons faire délivrer M. Denière. Charles Beslay s'empressa de suivre M. de Plœuc, tout en disant : « Ça ne peut être qu'un malen-

(1) Le texte du laissez-passer est curieux : « Permis au citoyen Plœuc, gouverneur de la Banque, d'aller et revenir de Versailles. Paris, le 1^{er} avril 1871. Le délégué civil à l'ex-préfecture de police : RAOUL RIGAUULT. » La signature seule est de Raoul Rigault ; le texte est d'une écriture assez rapide, quoique incorrecte.

tendu. » M. Denière en effet avait été arrêté et voici dans quelles circonstances. La veille, jour du dimanche des Rameaux, vers onze heures du matin, il avait passé près de la place Vendôme où le 150^e bataillon de fédérés se massait avant de se diriger vers Courbevoie. Parmi les officiers qui s'ingéniaient à faire mettre leurs hommes en rang, M. Denière en avait remarqué un d'assez bonne tournure, sur la tunique duquel brillaient la médaille d'Italie et la croix de la Légion d'honneur ; il n'avait pu réprimer un mouvement de surprise, et, avec une chaleur de cœur que la prudence aurait dû atténuer, il lui dit : — Comment ? vous, un soldat décoré, vous allez combattre contre le drapeau de votre pays, contre le drapeau à l'ombre duquel vous avez bravement servi ! — L'officier ne répondit pas et se contenta de lever les épaules avec quelque découragement (1). M. Denière s'éloigna et continua sa route par la rue Saint-Honoré : il était parvenu près de l'Assomption, lorsqu'il entendit courir derrière lui ; il se retourna et fut immédiatement arrêté par une dizaine de fédérés lancés à sa poursuite. On le conduisit place Vendôme dans l'hôtel où était établi l'état-major de la garde nationale. Là, on lui fit déposer son argent, sa montre, et on l'enferma dans une sorte de poste servant de dépôt. L'officier, portant les insignes de chef de bataillon, qui fit les formalités de l'écrou, était un homme d'un certain âge, vigoureux, grisomant, à la boutonnière duquel on voyait un large ruban rouge. Sur ce ruban, M. Denière distinguait quelques traits noirs qui ressemblaient à de l'écriture ; il concentra toute son attention et lut : Société de tempérance. Ces mots étaient fort imprudens et nous permettraient facilement, si cela en valait la peine, de dire quel était l'homme qui s'affublait de cette étrange décoration. M. Denière passa la journée et la nuit dans ce réduit désagréable ; il y fut témoin d'un fait qui mérite d'être raconté ; la pièce où les prisonniers étaient placés n'avait que des dimensions restreintes, et, pour en faciliter l'aération, on en laissait la porte ouverte ; deux soldats fédérés la gardaient. L'un, fort jeune, dit à son camarade bien plus âgé que lui : — Qui es-tu, toi ? es-tu vengeur, franc-tireur, garibaldien ou enfant perdu ? — L'autre répondit : — Je ne suis rien de tout cela ; je suis ouvrier, et lorsque la journée de travail a pris fin, j'aime à rentrer chez moi et à lire mon journal après avoir dîné avec ma femme.

(1) Cet homme, dont il nous serait facile de dire le nom, était un ancien capitaine de l'armée française. Alsacien, exaspéré de la perte de son pays, il avait cru que la commune, acceptant le programme proclamé par la fédération de la garde nationale, allait recommencer la guerre contre les Allemands. Il fut promptement désabonné ; il s'abstint alors de prendre part à la lutte, et accepta un emploi au palais des Tuilleries, où il rendit des services en s'opposant, autant que possible, au pillage des caves et des appartemens.

— Cinq minutes après, il était arrêté et écroué : *Propos séditioneux.* Dans la matinée du 3 avril, M. Denière put, moyennant bon « pour-boire, » faire prévenir le marquis de Plœuc, qui accourut avec Charles Beslay. Celui-ci n'était pas content, il se fit assez vivement reconnaître du commandant de poste décoré de l'ordre de la tempérance et exigea la mise en liberté immédiate de M. Denière. On se confondit en excuses devant le doyen de la commune et l'on s'empressa de lui obéir, car il avait donné ses ordres avec un ton qui n'admettait pas de réplique. Il était alors midi. Quelques heures plus tard, il est fort possible que le dénoûment eût été moins rapide. Ce jour-là en effet, le général Henry devait être fait prisonnier, Duval et Flourens allaient être tués ; la commune, exaspérée de sa défaite, se préparait à systématiser ce régime de terreur qu'elle avait jusqu'alors laissé exercer selon les fantaisies particulières de ses représentans ; l'heure des otages était sur le point de sonner, et M. Denière, régent de la Banque de France, homme considérable dans son industrie, aurait bien pu passer de la place Vendôme au dépôt, du dépôt à Mazas, et de Mazas à la Grande-Roquette où plus d'un détenu est mort.

VIII. — LES DIAMANS DE LA COURONNE.

Dans cette circonstance, Charles Beslay avait agi avec spontanéité, on n'avait point eu besoin de faire appel à ses bons sentimens ; l'arrestation de M. Denière l'avait irrité parce qu'elle était arbitraire et aussi, il faut de dire, parce qu'elle avait atteint un des régens de la Banque ; or il n'est point douteux qu'il ne s'en regardât comme le chef, en quelque sorte comme le dictateur. Toucher aux choses ou aux fonctionnaires de la Banque, sans l'avoir consulté, c'était usurper sur son pouvoir ; il était décidé à ne point le tolérer, et ne le toléra pas. On le vit bien à la même date, dans les premiers jours d'avril, à propos d'une question d'ordre intérieur qui pouvait amener d'insupportables complications. Depuis le 25 mars, depuis que l'amiral Saisset, contraint par les circonstances, avait licencié les gardes nationaux réunis autour de lui, le poste extérieur de la Banque n'avait point été occupé ; on se contentait de faire des factions et des rondes à l'intérieur. Le comité de l'arrondissement, dont une délégation siégeait au Palais-Royal, trouva l'occasion bonne pour envoyer quelques fédérés à la Banque et fit demander pourquoi le poste restait vide. Beslay, consulté, déclara vertement que les employés de la Banque, organisés militairement, suffisaient à garder l'établissement tout entier, et le commandant Bernard fut chargé d'aller s'entendre à ce sujet avec la délégation du comité. M. Bernard fut fort habile ; il écouta toutes les objections qui lui furent faites, y répondit très doucement et finit

par dire : — Nous sommes organisés selon le vœu de la loi, et en gardant nous-mêmes la Banque, à laquelle nous appartenons, nous nous conformons strictement au décret du 2 septembre 1792. Ce fut de l'hébreu pour les interlocuteurs du commandant Bernard, qui leur offrit gravement le document que voici : « 2 septembre 1792 : L'assemblée nationale décrète que tous les secrétaires, commis des bureaux de l'assemblée nationale, ceux des ministères et autres administrations publiques, seront tenus, dans les dangers de la patrie et aux signaux d'alarme, de se rendre sur-le-champ dans leurs bureaux qui deviennent pour eux le poste du citoyen. » C'est Eugène Duclerc qui, ministre des finances en 1848, avait exhumé ce décret, dont la Banque avait le bon esprit de se servir au moment opportun. Il n'y avait rien à répliquer; le texte de la loi était formel et la date, — 2 septembre 1792, — date des massacres dans les prisons, le rendait sacré à des gens qui ne devaient point reculer devant le pétrole allumé et devant l'égorgeement de la rue Haxo. Séance tenante, il fut convenu que les trois compagnies de la Banque seraient divisées en cinq, de façon à former un bataillon complet; que le mot d'ordre serait remis chaque soir au commandant et que le poste de la rue de La Vrillière serait réoccupé et gardé militairement par les employés. C'est tout ce que l'on désirait, et le commandant Bernard put rentrer à la Banque en disant : « Bataille gagnée. » Il eut soin cependant de ne mettre entre les mains des hommes qui étaient de service au poste extérieur que des fusils à percussion, afin de laisser ignorer au public et surtout à la commune que la Banque possédait une bonne réserve de fusils Chassepot et de fusils à tabatière.

Non-seulement le bataillon de la Banque était maintenu dans son très important privilège de se garder lui-même, mais, grâce à l'entregent des officiers et à la conduite diplomatique du commandant Bernard, on vivait en très bonne intelligence avec le bataillon sédentaire cantonné au Palais-Royal, et dont le chef s'appelait Marigot. Les relations étaient si cordiales que l'on se fit « des politesses » et qu'avec l'autorisation du marquis de Plœuc le bataillon de la Banque invita le bataillon du Palais-Royal à déjeuner. On « fraternisa » à la buvette que l'administration a fait établir dans les sous-sols, ce qui permet aux employés d'être nourris abondamment et à prix réduit. On se quitta bons amis en échangeant force poignées de main et en se disant au revoir. Le commandant Marigot ne se tenait pas d'aise, il avait le vin chevaleresque et disait : — Si jamais on vous attaque, venez me chercher, j'arriverai avec mon bataillon, et vous verrez ce que je sais faire! — Ce n'était point un méchant homme, mais il aimait à « rigoler, » c'était son mot, et ça l'a mené

loin. Il n'était pas fort délicat, sans doute, car il avait été condamné à deux ans de prison pour abus de confiance; de plus, c'était un déserteur: au 18 mars, il était détenu à la Petite-Roquette, transformée en prison militaire. Au lieu d'une condamnation capitale à laquelle il devait s'attendre, car il y avait droit, il fut, comme tous ses compagnons de captivité, mis en liberté par ordre de Raoul Rigault et promptement élu chef de bataillon. Il s'installa dans les grands appartemens du Palais-Royal, s'y trouva bien, et y menait une existence qui ne lui semblait point déplaisante. Depuis qu'il avait déjeuné à la Banque, il y revenait souvent voir ceux qu'il appelait ses amis. Un jour qu'il causait avec un employé, celui-ci, voyant sa bonne humeur qui paraissait inaltérable, fut attristé de tant d'insouciance et ne put s'empêcher de lui dire: — Vous êtes-vous parfois demandé comment tout cela finirait? Marigot devint grave: puis, faisant claquer ses doigts et levant le bras avec ce geste qui signifie: je m'en moque, il répondit: « Vous avez raison, ça finira mal, je m'en doute bien; mais, ma foi, je suis philosophe; j'habite un palais, j'ai ma loge à la Comédie-Française, où tout le monde est aimable avec moi; le prince Napoléon avait de fines bouteilles dans sa cave, j'ai du vin et de l'eau-de-vie tout mon soûl, je ne sors qu'en voiture, je suis commandant, on me présente les armes quand je passe, j'ai des bonnes amies comme un vrai sultan; qu'est-ce que ça durera? je l'ignore, un mois, deux mois, trois mois? Je sais bien qu'il y a un conseil de guerre au bout et qu'on me récurera la cervelle avec du plomb; je n'aurai pas à me plaindre, ça vaut bien ça, car j'aurai rudement rigolé. » Il y en eut plus d'un comme celui-là dans la commune; c'est le fait de bien des criminels: deux mois de bombe et le bagne après! Une fois Marigot, descendant d'une victoria, entra dans la Banque et demanda un des officiers du bataillon pour affaire de service; on chercha l'officier, on ne le trouva pas. Marigot, impatienté d'attendre, dit alors gravement: « Je lui inflige trois jours de salle de police, ça lui apprendra à n'être pas là quand je viens le chercher pour aller boire un bock. » Il suivait assidûment les représentations de la Comédie-Française, tout en avouant qu'il ne s'y amusait guère. Il disait au directeur: « Toutes ces pièces-là, ça n'est pas assez corsé; vous devriez reprendre *le Naufrage de la Méduse*. » Un soir qu'il venait d'entendre *les Femmes savantes*, il dit à « la dame » qui l'accompagnait: « Est-ce assez bête, hein? eh bien, c'est la littérature de l'empire, ça fait pitié! » Ses opinions littéraires ne l'empêchaient point d'être serviable; lorsque la Banque n'avait pas reçu le mot d'ordre, il le donnait volontiers entre deux « chopos. » On en a gardé bon souvenir rue de La Vrillière, et lorsque l'on en parle, on dit: Ce pauvre Marigot!

La Banque vivait à peu près tranquille, à la condition de subir les réquisitions que Jourde et Varlin ne lui ménageaient pas, lorsqu'elle fut mise en alerte pour un objet qu'elle ne soupçonnait guère. Le ministre des finances avait si rapidement opéré sa retraite, le 18 mars, qu'il avait abandonné, nous l'avons déjà dit, une somme importante dans les caisses, et qu'il avait oublié d'emporter certains documens que l'on aurait dû à tout prix soustraire aux investigations du comité révolutionnaire qui venait de s'emparer de Paris. Parmi ces documens, il en était plusieurs qui étaient relatifs aux diamans de la couronne; ils furent découverts, lus, commentés, mal compris, et valurent à la Banque de France une algarade dont elle se souviendra longtemps. Le 13 avril, comme l'on venait d'apprendre que l'un des régens, M. Pillet-Will, était mort à Bruxelles, où il avait dû se réfugier pour éviter l'arrestation dont la commune l'avait menacé, M. Mignot, caissier principal, ayant charge du dépôt des objets précieux, vit entrer dans son cabinet Jourde, Varlin, Amouroux, accompagnés de Charles Beslay, qui paraissait fort animé. — Nous venons réclamer la remise immédiate des diamans de la couronne. — Nous ne les avons pas, répondit M. Mignot, nous ne les avons jamais eus. — Tous les délégués se mirent à parler à la fois avec violence et menaces. — Vous les avez, nous le savons, nous en avons la preuve entre les mains : nous prenez-vous pour des imbéciles ? — Le plus violent était Amouroux, qui, nommé secrétaire de la commune depuis deux jours, représentait le gouvernement central et affirmait par sa seule présence que l'affaire était grave. M. Mignot, avec la loyauté d'un honnête homme dont, en tout cas, la parole doit suffire, faisait face à l'orage sans se décontenancer et se contentait de répéter : — Je ne puis vous remettre ce que je n'ai pas; je ne sais où sont les diamans de la couronne, mais je suis certain qu'ils ne sont point ici. — En présence de cette résistance où les délégués s'obstinaient à voir de la mauvaise foi, ils déclarèrent qu'ils voulaient visiter eux-mêmes, tout de suite, les dépôts de diamans faits par les particuliers, car ils étaient certains d'y découvrir les diamans de la couronne. C'était exiger de M. Mignot qu'il livrât le secret de la Banque; le dépôt des pierreries était caché et muré; il refusa net, il ne pouvait agir sans ordres. Les délégués, furieux, se retirèrent : — Soit ! vous entendrez parler de nous ! — M. Mignot courut prévenir le marquis de Plœuc, qui fut fort surpris. On interrogea M. Marsaud, M. Chazal, M. de Benque, nul ne savait rien des diamans de la couronne, et il eût été impossible de les introduire, de les déposer dans la Banque sans qu'au moins un de ces hauts fonctionnaires en ait eu connaissance. — Pendant la discussion, pour ne dire plus, qu'il avait eu à supporter, M. Mignot avait en-

tendu un de ses interlocuteurs crier : — Nous vous dirons même où ils sont ; vous avez voulu les descendre dans votre puits ; la corde a cassé, et parce qu'ils sont au fond de votre puits vous vous imaginez que nous ne pourrions les découvrir. — Il n'y a pas de puits à la Banque, et M. Mignot avait compris que cet homme, si particulièrement bien renseigné, voulait parler de l'escalier très étroit qui donne accès aux caves. Tout ceci était évidemment le fait d'une erreur, mais les délégués avaient eu un tel accent de sincérité, une telle raideur d'affirmation que tout était à redouter. Abusés par un document mal interprété, ils pouvaient exiger qu'on leur livrât l'entrée des caisses, des caves, des dépôts, des serres aux titres, arriver en force, s'établir en maîtres dans la Banque, et alors que serait-il advenu ? Il n'y avait pas à argumenter avec eux ; il n'y avait pas à essayer de leur faire comprendre qu'ils avaient la prétention de représenter la ville et non pas l'état, que les diamans de la couronne appartenaient à l'état et non pas à la ville, que par conséquent ils n'avaient aucun droit d'en exiger la remise. C'eût été peine perdue, et les hommes auxquels le salut de la Banque incombait étaient trop intelligens pour faire de la logomachie avec des énergumènes. Il leur paraissait dur d'avoir déjà fait tant de sacrifices pour éviter à la Banque une intrusion trop violente et de se sentir menacés, plus sérieusement qu'on ne l'avait jamais été, pour un fait qui ne pouvait être que le résultat d'une fausse interprétation. On était fort inquiet.

On l'eût été bien plus encore si l'on avait su ce qui se passait. Jourde, Varlin, Amouroux, Beslay, s'étaient rendus à l'Hôtel de Ville, près de la commission exécutive. Amouroux avait demandé que des forces suffisantes fussent immédiatement dirigées sur la Banque, qu'elle fût occupée militairement, que des recherches minutieuses y fussent opérées, jusqu'à ce que l'on eût mis la main sur les diamans de la couronne. Nul n'avait le droit de se soustraire à l'autorité légitime. Or l'autorité légitime, c'était la commune librement élue par le peuple de Paris ; l'attitude de la Banque était manifestement hostile et réactionnaire, elle était infectée de monarchisme ; cela mécontentait la partie républicaine de la population. La Banque n'avait pas le droit, sous de futiles prétextes, de se soustraire à l'action des lois ; elle refusait d'obtempérer aux ordres régulièrement transmis par les délégués ; tant pis pour elle, il fallait profiter de la circonstance pour s'y installer. Varlin approuvait, Jourde ne disait mot ; Beslay prit la parole et fut écouté. Il affirma qu'il n'y avait pas à douter de la loyauté des fonctionnaires de la Banque et qu'il ne pouvait admettre qu'on eût voulu le tromper ; toutes les preuves sont contre la Banque, il le reconnaît, et cependant il se peut que tout ceci ne soit que le ré-

sultat d'un malentendu. Avant d'user envers elle des moyens de rigueur que l'on sera toujours à même d'employer, il demande à être autorisé à faire seul une démarche courtoise près de M. de Plœuc et il se fait fort, de la sorte, d'obtenir à l'amiable la remise des diamans de la couronne ; mais, comme il ne veut pas qu'on lui oppose de nouvelles dénégations, qu'il est indispensable pour lui de parler preuves en main, il prie la commission exécutive de lui confier les procès-verbaux constatant le dépôt des diamans. Si la Banque persiste dans son refus, la commune avisera. La motion de Charles Beslay fut adoptée; une lettre fut rédigée d'un commun accord par laquelle les délégués aux finances étaient invités à remettre au citoyen Beslay les fameux procès-verbaux qui avaient amené la contestation. Il est expressément dit que c'est Charles Beslay qui s'oppose à l'emploi des moyens violens ; on comprend qu'il a su faire prévaloir son opinion, car cette lettre, signée de Delescluze et de Tridon, dit en terminant : « La commission vous prie de ne voir dans cette invitation que le désir de ménager les rapports de la commune et d'un établissement financier qui nous a été et nous sera encore utile. » Ce jour-là, si l'on n'eût écouté Beslay à l'Hôtel de Ville, c'en était peut-être fait de la Banque.

Charles Beslay, muni des procès-verbaux accusateurs, se rendit chez M. de Plœuc; son premier mot fut dur : — Vous m'avez trompé. — M. de Plœuc riposta : — Jamais, j'ai toujours joué cartes sur table avec vous, comme cela avait été convenu; je n'ai aucun intérêt à n'être pas sincère avec vous, vous le savez bien! — Alors commença entre eux une discussion sur le dépôt fait à la Banque des diamans de la couronne : affirmation d'une part, dénégation de l'autre. Les deux Bretons, fort entêtés, ne démordaient point : — Ils y sont. — Ils n'y sont pas. — Je sais qu'ils y sont. — Je sais qu'ils n'y sont pas. — L'altercation aurait pu durer longtemps, car chacun de ces deux hommes parfaitement honnêtes savait bien que son interlocuteur ne cherchait pas à l'abuser, mais instinctivement ils sentaient qu'il y avait un point douteux qui obscurcissait la vérité. Beslay pouvait avoir quelque patience, car la commission exécutive, soupçonneuse, ne croyant pas au succès de la démarche tentée, lui avait remis des ordres d'arrestation concernant individuellement MM. de Plœuc, Marsaud, Chazal, Mignot, de Benque et tous les régens présents à Paris; il avait été laissé libre d'en faire usage, s'il le croyait nécessaire. Sûr d'arracher par la force ce qu'il était décidé à ne devoir qu'à la persuasion, Beslay se calma et écouta avec déférence toutes les explications que le marquis de Plœuc s'efforçait de lui donner. — La bonne foi du sous-gouverneur était évidente, elle parlait avec un accent auquel Beslay ne pouvait se méprendre ; comme pour rassurer sa propre conviction, qui commençait

à s'ébranler, il interrompit M. de Plœuc en lui disant : — Tout cela serait fort bien si je n'avais en poche la preuve que les diamans de la couronne sont ici; j'admets que vous l'ignorez, mais je suis certain que le dépôt a été fait, et je vais vous en convaincre. — Alors, à la stupéfaction de M. de Plœuc, il lui montra deux procès-verbaux en original, l'un daté du mercredi 10 août 1870, constatant que les diamans de la couronne ont été déposés « dans la resserre principale à deux clés de la caisse centrale du trésor public; » le second, dans lequel Charles Beslay, articulaut lentement et appuyant sur chaque mot, lut : « D'une décision prise cejourd'hui, 30 août 1870, par le conseil des ministres réunis au palais des Tuileries sous la présidence de S. M. l'impératrice, il résulte que, pour parer aux éventualités de la guerre, il convient de transférer le colis ci-dessus indiqué à la Banque de France, qui prendra pour la sûreté et la conservation de ce dépôt les soins et les précautions qu'elle prend pour la sûreté et la conservation de son encaisse. En exécution de cette décision, nous, maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur, assisté du trésorier de la cassette de sa majesté et d'un des joailliers de la couronne, avons retiré de la resserre du trésor public, pour en faire la remise au gouverneur de la Banque, la caisse dont la description précède, et nous avons reconnu que les cachets apposés sont intacts. — Nous, ministre des finances, assisté du caissier payeur central du trésor public et du contrôleur central, avons reconnu également l'intégrité des cachets. — Et nous, Rouland, sénateur, gouverneur de la Banque de France, avons reçu ladite caisse garnie des cachets ci-dessus indiqués et, recevant ce dépôt, nous avons déclaré et déclarons que nous prendrons pour sa conservation et sa sûreté les soins et précautions que nous prenons pour les valeurs de la Banque, entendant d'ailleurs ne répondre en aucune façon des événemens de force majeure, tels que cas de guerre. » — Charles Beslay s'arrêta : — Est-ce clair? dit-il. — Puis, mettant le doigt sur chaque signature et les montrant au marquis de Plœuc : — Voyez, le ministre de la maison de l'empereur, Vaillant; — le trésorier de sa cassette, Ch. Thélin; — le joaillier de la couronne, Alfred Bapst; — le ministre des finances, Magne; — le caissier central du trésor public, Thomas; — le contrôleur central, A. Tourneur; — le gouverneur de la Banque de France, Rouland, — Rouland, c'est sa signature, vous la reconnaissez. S'il a reçu les diamans de la couronne au nom de la Banque, c'est à la Banque que sont les diamans de la couronne, ce procès-verbal en est la preuve absolue; qu'avez-vous à répondre à cela? — Rien, dit M. de Plœuc, sinon que les diamans ne sont pas ici; je vous l'affirme sur l'honneur. » On fit appeler M. Marsaud, M. Mignot, M. Chazal; on leur donna lecture de ce document, qui sem-

blait ne laisser aucun doute sur la réalité du dépôt réclamé; aucun d'eux, ni le secrétaire-général, ni le contrôleur, ni le caissier principal, ne put fournir une explication satisfaisante; chacun se contenta de déclarer que les diamans n'étaient point à la Banque (1).

On était fort embarrassé. Il y avait là un problème dont la solution échappait. M. Marsaud prit le procès-verbal, le relut très attentivement; il fit remarquer qu'il était spécifié que la Banque prendrait pour ce dépôt le soin qu'elle prend pour la conservation de son encaisse; plus loin le gouverneur déclare qu'il prendra les mêmes précautions que pour les valeurs de la Banque. — Eh bien? dit Beslay. — Eh bien, répondit M. Marsaud avec son fin sourire, l'encaisse et les valeurs de la Banque ont été emportées loin de Paris à la fin d'août et dans les premiers jours de septembre; il est fort probable que les diamans de la couronne ont suivi la même route; le gouverneur se sera directement arrangé avec les ministres, et nous n'en aurons rien su. — Charles Beslay, qui ne demandait qu'à gagner du temps, auquel une exécution de vive force contre la Banque eût singulièrement répugné et qui ne pouvait douter de l'irréprochable loyauté de ses contradicteurs, Beslay se sentit ébranlé. M. de Plœuc s'en aperçut: — Il y a, dit-il, un moyen bien simple de savoir la vérité, car il est évident que nous l'ignorons, et que M. Rouland seul la connaît. Faites-nous donner un laissez-passer au nom de M. de Lisa, l'un de nos inspecteurs; M. de Lisa se rendra sans délai à Versailles, verra M. Rouland, et demain nous saurons exactement à quoi nous en tenir. — Mais, dit Beslay, j'ai promis à la commission exécutive de lui rapporter une réponse aujourd'hui avant quatre heures. — Vous la prierez d'attendre; un jour de plus ou de moins c'est peu de chose en pareille circonstance. Beslay se leva: — Vous avez raison; je ne puis, du reste, me figurer que vous vouliez me tromper; je vais chez Raoul Rigault. — Une heure après M. de Lisa avait son laissez-passer et pouvait partir pour Versailles.

Le soir, le conseil-général de la Banque se réunit en séance extraordinaire pour entendre le récit des faits qui s'étaient produits dans la journée; on rappela alors que déjà cette question des diamans de la couronne avait été soulevée; que M. de Kératry, préfet de police après le 4 septembre, avait questionné à cet égard M. Rouland, qui l'avait simplement renvoyé à M. Ernest Picard, ministre des finances; que les journaux avaient prétendu à cette époque que les diamans étaient à la Banque, et que M. Marsaud avait adressé une

(1) Les diamans de la couronne, composés de 77,486 pierres pesant ensemble 19,141 karats, ont été évalués, lors du dernier inventaire qui date du 27 janvier 1818, à 20,318,551 fr. 80 cent. Dans cette somme, le régent, dont le poids dépasse 136 karats, est compté pour 12 millions; on estime qu'aujourd'hui la valeur de ces pierres s'élèverait à une trentaine de millions.

rectification qui avait paru dans le *Journal officiel* du 8 septembre 1870. — Avant de prendre aucune résolution, il convenait d'attendre le retour de M. de Lisa et la réponse de M. Rouland, mais il était bon de redoubler de précaution et de prudence pour empêcher que, sous un tel prétexte, les dépôts de la Banque ne fussent visités. Le lendemain M. de Lisa était revenu rapportant une longue lettre de M. Rouland qui contenait toutes les explications désirables. Dans la dernière quinzaine du mois d'août, au moment même où la Banque préparait l'évacuation de son encaisse métallique, espèces et lingots, M. Rouland avait été mandé près du ministre d'état, qui lui avait proposé de recevoir en dépôt les diamans de la couronne. M. Rouland avait refusé, par ce motif très concluant qu'il s'occupait de faire transporter hors de Paris les valeurs monétaires de la Banque, parce qu'il ne les y croyait plus en sûreté et qu'il ne voulait pas courir les risques qu'entraînerait forcément la garde de tant de pierreries. Le maréchal Vaillant avait alors offert à M. Rouland de mettre à sa disposition, en lieu sûr, un local où il pourrait transférer et abriter ses richesses métalliques, à la condition qu'à ce dépôt il ajouterait celui des diamans de la couronne et que le tout serait surveillé par des garçons de recette mis sous les ordres d'un inspecteur de la Banque. Ce traité avait été conclu; les diamans, reçus en charge par le gouverneur, étaient partis le 30 août dans les wagons qui emportaient plusieurs millions appartenant à la Banque. Les diamans et les millions étaient restés là où on les avait déposés, c'est-à-dire à l'arsenal de Brest; M. Rouland ajoutait en terminant sa lettre : Les membres de la commune ont tout loisir de les envoyer chercher. Ces explications furent transmises à Charles Beslay, qui s'en montra satisfait et dit au marquis de Plœuc : — Je regrette de vous avoir soupçonné. — La commune fut moins contente et estima que tous les membres du gouvernement de Versailles étaient des voleurs.

Cette négociation, que Jourde semble avoir eu l'intention de mener un peu brusquement, car il avait déclaré qu'en dissimulant les diamans de la couronne la Banque faisait acte politique et qu'ainsi elle sortait de la neutralité qu'elle invoquait chaque jour en affirmant qu'elle n'était qu'un établissement financier, cette négociation n'était point restée secrète. On en avait parlé à l'Hôtel de Ville, à la préfecture de police; on n'ignorait pas que des mandats facultatifs d'arrestation avaient été remis à Beslay, et le bruit avait couru aux environs du cabinet de Raoul Rigault, dans la journée du 19 avril, que les principaux administrateurs de la Banque devaient être appréhendés au corps et incarcérés pendant la nuit. Un fédéré du 124^e bataillon, qui était de service à la sûreté générale, entendit ces propos et vint discrètement en donner avis aux intéressés. Les régens

furent immédiatement prévenus. MM. Marsaud, Chazal, de Benquè, furent quittes pour aller passer la nuit dehors, M. Mignot resta près de ses caisses; depuis longtemps M. de Plœuc, dont le premier devoir était de se mettre à l'abri d'une arrestation qui eût pu avoir de terribles conséquences pour la Banque, avait pris l'habitude d'aller coucher dans divers domiciles : on recommanda aux employés de faire bonne garde, la nuit s'écoula sans incident. La nouvelle apportée était-elle réelle? était-ce une simple rumeur de corps de garde? était-ce un avis peu scrupuleux qui fut payé plus tard? y eut-il là un projet sérieux, qui pour une cause ignorée ne fut pas mis à exécution? Nos documens ne peuvent nous aider à répondre, et notre doute subsiste.

Depuis l'alerte que les diamans de la couronne avaient valu à la Banque, on y vivait assez paisiblement : M. de Plœuc et les régens se réunissaient souvent en conseil, le petit bataillon faisait son service avec dévoûment, on s'étonnait un peu de la lenteur des opérations militaires de Versailles, et l'on attendait avec impatience l'heure de la délivrance. Les relations avec les délégués aux finances étaient tolérables; Jourde, surmené par une tâche trop pesante pour lui, avait parfois des impatiences que l'on feignait de ne point remarquer; Varlin, toujours taciturne et poseur, inspirait une vive défiance aux fonctionnaires de la Banque, depuis qu'il avait été surpris cherchant à lire la feuille des comptes courans. Le père Beslay, plus naïf que jamais, se frottait les mains et croyait fermement que la commune était en train de restaurer le paradis terrestre; une vieille domestique de confiance venait parfois le demander, et lorsqu'on ne le rencontrait pas, elle disait avec l'excessive familiarité des anciens serviteurs : — Où donc est-il, ce vieux fou-là? — Malgré les trompettes et les tambours, malgré les promenades des fédérés, malgré l'arrêt de tout commerce, le chômage de toute industrie, la stagnation des affaires, la Banque n'avait point fermé ses bureaux; comme par le passé, elle continuait ses opérations, singulièrement réduites par la misère du temps. Les régens et les censeurs étaient chaque jour à leur poste : quelques rares effets étaient présentés à l'escompte; par-ci par-là, on encaissait un petit écu; on avait des loisirs beaucoup plus que d'habitude; les employés se promenaient dans les cours en fumant leur cigarette; tout ce grand établissement si actif ordinairement, si plein de santé et d'ardeur, était morne et semblait bâiller d'ennui. Les garçons de recette ne sortaient plus dans les rues avec leur habit gris compromettant. On avait même presque complètement suspendu la recette en ville, depuis qu'un des garçons, se présentant à l'octroi, gouverné par Volpénil, pour toucher le montant d'un effet échu, avait été accueilli par ces mots : — Le premier garçon de la Banque qui osera montrer

son nez ici sera immédiatement passé par les armes. — Plus d'une dette fut acquittée de la sorte pendant la commune.

IX. — LE CONSEIL DES RÉGENS.

La commune requérait l'argent déposé à la Banque et ne se faisait faute de réquisitionner celui des particuliers. Dans le compte-rendu de la délégation des finances publié au *Journal officiel* du 4 mai 1871, on trouve quelques indications précieuses qu'il est bon de recueillir, car elles prouvent par quels moyens le gouvernement de l'Hôtel de Ville essayait alors de remplir ses caisses : « Produit de diverses saisies ou réquisitions. — Archevêché (numéraire) 1,308 francs ; communauté de Villers, 250 francs ; numéraire trouvé chez les frères Dosmont et Demore (suivant procès-verbal), 7,370 francs. » C'était, comme on le voit, le régime du vol à main armée, appliqué par des gens qui excellaient à faire sauter les serrures. Ces exécutions prenaient, dans le langage des communards, le nom de visite domiciliaire. On en fit une, le 21 avril, à la Compagnie du gaz et l'on y enleva lestement 183,210 francs 32 centimes. C'était le 208^e bataillon qui avait été lui-même chercher ce butin sur l'ennemi, il n'avait certainement point agi sans ordres. Il avait été pour cette conquête mis en mouvement par Raoul Rigault, qui jamais en cas pareil n'avait à lutter contre des scrupules trop étroits. Charles Beslay fut prévenu de ce crime qualifié, il le déplora ; il reconnut que le 208^e bataillon avait dépassé la mesure et que les agens de la commune montraient souvent trop de zèle. Certes l'appréciation était indulgente, mais Charles Beslay ne s'en tint pas là ; tout ce qui blessait la probité lui était naturellement insupportable. Il alla à la commission exécutive, s'y mit fort en colère et exigea le remboursement immédiat de la somme volée à la Compagnie du gaz. On fit droit à sa demande, et la Compagnie rentra en possession de son argent.

C'était là une opération d'un nouveau genre auquel Jourde ne se serait certainement pas associé, mais il en tenta une près de la Banque qu'il croyait bien régulière et qui ne l'était pas. Il avait trouvé au ministère des finances un certain nombre de bons du trésor à 3, 4 et 5 pour 100 ; c'étaient des titres émis en exécution du décret du 24 juillet 1870, mais qui n'étaient point cotés à la Bourse. Jourde, par une lettre du 21 avril, adressée au citoyen Marsaud, demande si la Banque consent à lui avancer 3 millions sur dépôt de bons du trésor représentant la même somme. La réponse du conseil des régens fut très précise : la Banque est liée par ses statuts auxquels, à moins d'être autorisée par un acte législatif, elle ne peut déroger ; l'ordonnance du 15 juin 1834 régit les con-

ditions des avances sur dépôts et titres; l'article 2 dit expressément que l'avance ne peut excéder les quatre cinquièmes de la valeur, au cours de la Bourse : or les bons du trésor sur lesquels le délégué aux finances demande à emprunter 3 millions ne sont pas cotés à la Bourse; il n'y a donc pas lieu de suivre une négociation que les statuts de la Banque interdisent même d'entamer. Communication de cette décision est transmise à Jourde, qui répond le lendemain par une demande de 2 millions. C'était beaucoup à la fois; on fit des observations au père Beslay, qui répondit : — Que voulez-vous? ils ont besoin d'argent!

La Banque savait bien qu'elle finirait par accorder en fractions successives la grosse somme qu'on exigeait en un seul paiement, mais elle comprit qu'à supporter toutes ces réquisitions elle épuiserait promptement le solde créditeur de la ville de Paris, et que l'heure viendrait peut-être bientôt où elle serait forcée de se découvrir elle-même. Cette situation préoccupait vivement les régens, qui, fidèles au mandat qu'ils avaient reçu de la majorité des actionnaires, continuaient à défendre pied à pied les intérêts qu'on leur avait confiés. Ils ne se réunissaient plus à la Banque; cela aurait eu des inconvénients et peut-être des dangers; mais ils multipliaient les séances de leur conseil, car il ne se passait guère de jour qu'ils n'eussent à délibérer pour parer à des éventualités menaçantes. Tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, ils s'assemblaient; M. de Plœuc les présidait et parfois on appelait au conseil les chefs de service dont on avait à consulter l'expérience. Sur tous les procès-verbaux, je retrouve les mêmes signatures, et ce n'est pas sans émotion que je vois toujours celle de M. Durand, leur doyen, un vieillard chétif, malingre, dont la mort a fait élection depuis ces mauvaises heures, mais qui, alors, malgré sa débilité, développa un amour du bien, un esprit de justice, une force de résistance, un dévouement au salut de la Banque qu'il est impossible de ne pas admirer; ses collègues, M. Denière, M. Fère, M. Davillier, M. Millescamps, l'assistant et n'ont point besoin de soutenir son énergie, qui semble dépasser ses forces. A côté des régens et du sous-gouverneur, dans ces séances qui trouvaient quelque sécurité derrière le huis-clos des habitations particulières, je vois le secrétaire du conseil-général, M. de Benque, tenant la plume, résumant les délibérations d'un style calme et lucide, ne se laissant troubler par rien, ni par les menaces des révoltés, ni par les dangers qui s'accumulent, et résolu comme les autres à faire son devoir jusqu'au bout. C'est là en effet ce qui ressort de l'étude des faits et des documens; pendant toute cette période véritablement troublante, il n'y eut pas une seule défaillance à l'hôtel de La Vrillière, et, remarque plus importante encore, parmi plus de 800 employés dont la plupart connaissaient le

secret de l'encaisse métallique, il n'y eut pas une seule délation, que dis-je ? pas une seule indiscretion.

D'accord avec le marquis de Plœuc, les régens avaient adopté certaines mesures préservatrices qui avaient été mises à exécution : les clichés servant à la fabrication des billets avaient été mystérieusement transportés à la succursale de Lille ; on avait essayé de détruire une grande quantité de billets ; mais à cette époque on n'avait pas encore pris l'habitude de les réduire en pâte, on les brûlait ; toutes les parcelles de papier consumé voltigeaient dans le quartier et éveillaient chez les fédérés une attention qu'il valait mieux assoupir ; on fut donc obligé de renoncer à ce travail que l'on n'osait accomplir que pendant la nuit. Sur l'injonction de Jourde, on avait amené le pavillon tricolore qui flottait au-dessus de la Banque ; mais, malgré certaines observations que l'on s'obstina à ne point comprendre, on ne le remplaça pas par le drapeau rouge, au grand scandale des « patriotes » de la commune. On avait donc été à la fois très ferme et très prudent ; on avait livré sou à sou, pour ainsi dire, les sommes réquisitionnées, imputables au solde créditeur de la ville de Paris ; mais ce solde s'épuisait ; les deux millions exigés par Jourde devaient y ouvrir une brèche considérable. Ce compte courant allait prendre fin sans pour cela faire cesser les demandes de la commune. La Banque avait-elle le droit, même en présence d'un cas de force majeure, d'abandonner à un comité insurrectionnel des sommes qui représentaient le nantissement d'une partie de ses billets en circulation ? pouvait-elle subir ces nécessités, ou y résister, sans consulter le gouvernement légal et sans en recevoir l'assurance qu'il prendrait à sa charge les réquisitions que l'on aurait encore à supporter ? La question était sérieuse, et le conseil des régens se réunit dans la soirée du mardi 25 avril pour la résoudre.

De cette délibération très grave, où l'on fut impassible comme si le sort de la Banque n'en avait pu dépendre, où l'on ne s'occupait que de l'application abstraite de la loi fondamentale, sortirent une négociation avec le gouvernement de Versailles et une correspondance avec le ministre des finances qui doivent être connues, car elles prouvent que la conduite des régens, que celle du sous-gouverneur, reçurent en haut lieu une approbation sans réserve. Les réquisitions successives avaient réduit le compte de la ville à la somme de 2,576,860 francs. Charles Beslay avait fait pressentir qu'incessamment des demandes importantes seraient adressées à la Banque. Le conseil, à l'unanimité, éprouve une répugnance profonde à continuer des versements au-delà du reliquat encore dû à la ville de Paris. Un membre propose de protester publiquement contre l'atteinte qui serait portée au crédit du pays et à la valeur

réelle des billets de banque, si des réquisitions nouvelles tentaient de dépasser la limite du chiffre indiqué. Un autre membre déclare que la Banque doit mettre sa responsabilité à couvert et qu'une fois le solde de la ville épuisé, elle ne peut sous aucun prétexte remettre des fonds aux délégués de la commune, à moins d'y être autorisée par le ministre des finances. M. de Lisa, inspecteur, sera donc envoyé à Versailles porteur d'une lettre pour le gouverneur, M. Rouland, qui sera instruit de la décision prise par le conseil de se refuser résolument à subir toute réquisition et qui en conférera avec le ministre. Cette motion fut adoptée; le marquis de Plœuc écrivit la lettre, et dans la journée du 26 M. de Lisa la porta à Versailles, à l'aide d'un de ses nombreux laissés-passer; il n'en manquait pas, car il savait où on les vendait.

La lettre du marquis de Plœuc était adressée à M. Rouland; après avoir expliqué très nettement l'état des choses, elle se terminait ainsi : « Nonobstant le grave danger qu'il y aurait à pousser la commune à agir par la force et à mettre la main sur la Banque, le conseil refuserait tout nouveau subside, si M. le ministre des finances ne lui envoyait l'autorisation écrite d'agir autrement. Je crois, monsieur le gouverneur, qu'il est de la plus haute importance que M. le ministre des finances ne refuse pas cette autorisation au conseil. Jusqu'ici, grâce à beaucoup de prudence, la Banque a échappé aux désastres qui la menaçaient, il serait fâcheux qu'elle échouât au port. Il faut qu'elle puisse aller jusqu'au bout dans l'intérêt du crédit public en France. » Il y eut quelques pourparlers à Versailles entre M. Rouland et M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, et M. de Lisa ne put rentrer à Paris que le 27 avril. Il rapportait la réponse impatientement attendue, et le conseil des régens se réunit le vendredi 28, à une heure, pour en recevoir communication. Il était impossible de se méprendre sur la lettre du marquis de Plœuc, elle rendait compte de la situation avec une clarté irréprochable et demandait, en termes fort précis, que le gouvernement acceptât pour son propre compte les sacrifices qui allaient être certainement imposés à la Banque; aussi la déconvenue, pour ne pas dire l'irritation, du conseil fut excessive, lorsqu'il entendit la lecture suivante, qui dans les circonstances actuelles ressemblait à une mauvaise plaisanterie : « Mon cher gouverneur, je suis de plus en plus préoccupé de la situation de la Banque au milieu des épouvantables événemens de Paris; je ne saurais donc trop vous recommander toutes les mesures possibles de prudence pour mettre en sûreté et préserver les grands intérêts qui sont confiés à ce grand et utile établissement. Je sais que votre rôle est difficile, mais je suis convaincu que nous n'aurons qu'à approuver tout ce qui aura été fait sous votre inspiration pour sauvegarder

le crédit et la confiance dont cette institution jouit à si juste titre. Croyez, mon cher gouverneur, à mes sentimens les plus distingués, Pouyer-Quertier. » Le conseil se demandait, non sans raison, si l'on avait voulu se moquer de lui, car les phrases banales de cette lettre ne signifiaient absolument rien, et semblaient indiquer la volonté latente d'éluder la question posée, qui méritait cependant une réponse compréhensible. Séance tenante, le conseil décida qu'une nouvelle lettre directement adressée au ministre des finances, signée par le sous-gouverneur et par les régens, serait portée le plus tôt possible à Versailles par M. de Lisa. Le secrétaire du conseil, M. de Benque, fut chargé de la rédiger, et l'on s'ajourna au soir même pour la signer après en avoir pris connaissance. Cette lettre est d'une grande fermeté et elle démontre à quel haut degré chacun dans le conseil était animé par le sentiment du devoir.

Après avoir rappelé les réquisitions déjà supportées, les encouragemens que le ministre avait fait parvenir à la Banque par sa lettre du 30 mars, après avoir fait remarquer que la réponse reçue ne répondait pas, les régens et le sous-gouverneur concluaient en disant : « La menace du péril personnel que court chacun de ses membres (du conseil) en restant ici pour veiller aux graves intérêts qui représentent une notable portion de la fortune de la France est déjà assez grande pour qu'il ne soit pas possible d'y ajouter la responsabilité morale que nous prions le gouvernement d'alléger, en partie du moins, en la partageant avec nous dans la mesure du possible. Les membres du conseil actuellement à Paris pourraient se soustraire à une charge que les événemens actuels rendent presque redoutable; ils ne le font pas dans l'unique intérêt d'un établissement qui est le soutien et le crédit de tous, de l'état comme des particuliers. Ce dévouement, monsieur le ministre, mérite quelque encouragement de votre part, et nous ne croyons pas dépasser les bornes d'une demande juste en réclamant de vous un acte exceptionnel, il est vrai, mais que justifie entièrement la position particulière qui nous est faite. » La lettre est signée : « Marquis de Pleuc, sous-gouverneur; Durand, Henri Davillier, Denière, Millescamps, Fère, régens; seuls membres du conseil présents à Paris. »

Dans la soirée du 30 avril, M. de Lisa était de retour. Il avait eu un long entretien avec le ministre des finances, il en avait reçu une nouvelle lettre d'où il résultait que les désirs exprimés par les régens avaient été favorablement accueillis à Versailles. Le 1^{er} mai le conseil se réunit en une séance extraordinaire, à laquelle M. de Lisa fut prié d'assister, car il avait à rendre compte de son entrevue avec M. Pouyer-Quertier. La lettre du ministre était un peu plus explicite que la précédente, mais pas beaucoup plus; elle était évidemment écrite par un homme qui ne voulait compromettre

personne, ni lui, ni M. de Lisa, ni les membres du conseil de la Banque. Cette prudence, excessive en tout autre cas, était justifiée par les circonstances. En effet, si M. de Lisa avait été fouillé, en rentrant à Paris, par quelques-uns de ces fédérés qui ne se gênaient guère alors pour visiter les portefeuilles et regarder dans les poches; si l'on eût trouvé sur lui une note ministérielle approbative, encourageant la Banque à ne se point refuser aux versements que l'on exigeait d'elle, la commune, promptement instruite, se serait empressée de vider les caisses et les caves de l'hôtel La Vrillière, tout en mettant le messenger sous les verrous comme inculpé de relations criminelles avec Versailles. Le ministre eut donc raison d'avoir quelque circonspection dans sa correspondance, mais franchement il en mit trop, et le conseil dut bien peser tous ses mots pour découvrir une approbation tacite dans des phrases aussi vagues que celles-ci : « Nous n'ignorons pas les déplorables difficultés au milieu desquelles vous vous trouvez et le gouvernement reste convaincu qu'en persistant dans la voie modérée que vous avez suivie jusqu'à ce jour, vous rendrez encore à la France et à son crédit tous les services compatibles avec l'état périlleux dans lequel vous vous trouvez et au milieu duquel vous êtes contraints d'agir. Le gouvernement ne saurait donc trop vous encourager à persister dans les moyens employés par vous et qui, loin d'atténuer sa confiance dans votre direction sage et modérée, n'ont fait que la confirmer. »

Comme on le voit, c'était un simple encouragement mêlé à quelques complimens de condoléance; nul engagement, nulle promesse, et la Banque aurait pu se croire abandonnée à sa propre responsabilité, si M. de Lisa n'avait été expressément chargé d'une communication verbale pour le conseil. Il avait mission de dire que le ministre des finances entendait que l'état prendrait à sa charge les avances que la Banque se verrait contrainte de faire à la commune en dehors des 8,826,860 francs formant la totalité du crédit disponible au compte de la ville de Paris, à la date du 18 mars 1871. Ceci était net, c'était un engagement formel consenti par un fonctionnaire de l'état ayant toute qualité pour conclure un contrat; le sous-gouverneur, les régens, persuadés que jamais on ne pourrait élever d'objection contre la valeur du traité que le ministre des finances venait d'accepter au nom du gouvernement, s'applaudirent d'avoir provoqué cette seconde réponse, et furent satisfaits. Ils allaient pouvoir, sans résister ouvertement à la force, continuer à discuter les demandes d'argent faites à la Banque et sauver celle-ci en entr'ouvrant quelquefois sa bourse pour apaiser les délégués et nourrir les dangereux fainéans déguisés en soldats qui vaguaient dans Paris. L'engagement pris par le ministre des finances et transmis au conseil de la Banque par M. de Lisa était d'autant

plus nécessaire que le gouvernement de la commune venait de se modifier et avait installé un comité de salut public. A ce sujet, la Banque, sans même le soupçonner, avait couru un danger réel, car Jourde avait voulu donner sa démission.

A l'Hôtel de Ville, dans la séance du 28 avril, un vieil apothicaire qui n'était point méchant, mais qui rêvait de se modeler sur « les géans de 93, » le citoyen Miot, représentant du XIX^e arrondissement à la commune, proposa la motion suivante : « Vu la gravité des circonstances et la nécessité de prendre promptement les mesures les plus radicales et les plus énergiques, la commune décrète : 1^o un comité de salut public sera immédiatement organisé ; 2^o il sera composé de cinq membres nommés par la commune au scrutin individuel ; 3^o les pouvoirs les plus étendus sur toutes les commissions sont donnés à ce comité, qui ne sera responsable qu'à la commune. » — Le 1^{er} mai, à l'heure même où le conseil de la Banque recevait les promesses rassurantes du ministre des finances, la commune votait sur l'ensemble du projet et l'adoptait à une majorité de 45 voix contre 23. Ant. Arnaud, Léo Meillet, Gabriel Ranvier, Félix Pyat, Charles Gérardin, étaient nommés membres du comité de salut public. Il y eut des protestations ; au bas des plus raisonnables (1) je trouve les signatures de Jourde, de Beslay, de Varlin, de Vermorel, de Jules Vallès. Dans la séance du 2 mai, François Jourde fit mieux que de protester, il rendit ses comptes et donna sa démission de délégué aux finances. « Je ne puis rien faire, dit-il, je ne puis rien entreprendre, car incontestablement, après votre décret d'hier, le délégué aux finances n'est que le commis du comité de salut public. » — Comme le citoyen Billioray affirmait que le crédit allait renaitre et rappelait avec quelque perfidie qu'après le 18 mars la Banque avait donné un million, Jourde répondit : « La Banque de France n'est pas tenue de faire ce qu'elle a fait le 19 mars ; il est du plus grand intérêt pour la commune de ménager et d'aider même cette institution. »

(1) Tout le parti « économiste » protesta : « Les soussignés, considérant qu'ils ont voté contre l'institution dite comité de salut public, dans lequel ils n'ont vu que l'oubli des principes de réformes sociales et sérieuses d'où est sortie la révolution communale du 18 mars, le retour dangereux ou inutile, violent ou inoffensif, d'un passé qui doit nous instruire sans que nous ayons à le plagier, déclarent qu'ils ne présenteront pas de candidats et qu'ils regardent, en ce qui les concerne, l'abstention comme la seule attitude digne, logique et politique. *Signé* : Ch. Longuet, Lefrançais, Arthur Arnould, Andrieu, Ostyn, Jourde, Malon, Serraillier, Beslay, Babick, Clémence, Courbet, Gérardin, Langevin, Rastoul, J. Vallès, Varlin. — Vu que nous ne pouvons nommer personne à une institution considérée par nous comme aussi inutile que fatale, nous nous abstenons. *Signé* : Avrial, V. Clément, Vermorel, A. Theisz, G. Tridon, Pindy, E. Gérardin. » (Réimpression du *Journal officiel* de la république française sous la commune, p. 461.)

Malgré toutes les supplications dont il fut l'objet de la part de ses collègues, Jourde maintint sa démission, répétant à satiété qu'il ne lui convenait pas d'être le commis du comité de salut public, en d'autres termes, qu'il n'acceptait la responsabilité de ses fonctions qu'à la condition d'en avoir l'indépendance. Ce fut bien ainsi que sa retraite fut comprise; aussi lorsqu'on alla aux voix pour lui donner un successeur, 38 votans sur 44 le renommèrent délégué aux finances. C'était le placer en dehors de l'action du comité de salut public et lui confier en quelque sorte la dictature financière de la commune. Son ambition était satisfaite; il accepta, fort heureusement pour la Banque qu'il voulait ménager, ainsi qu'il l'avait dit très sincèrement, mais qu'il avait intérêt à ménager, car dans les cas difficiles, lorsque ses caisses étaient vides, lorsque les fédérés, à court d'eau-de-vie, réclamaient leur solde, lorsque la commune, s'inquiétant de la pénurie générale, menaçait de faire des réquisitions partout, Jourde allait rue de La Vrillière, y grappillait, après longues discussions, quelques centaines de mille francs, apparaissait à l'Hôtel de Ville, les poches pleines, comme le sauveur financier de la révolte, et consolidait de la sorte sa situation de délégué aux finances à laquelle il tenait plus qu'il ne voulait bien le dire. Il avait fini par se prendre tout à fait au sérieux, et un jour qu'il se complaisait à expliquer au marquis de Plœuc ses idées sur une nouvelle organisation du Mont-de-Piété, il lâcha ceci : « Je ferai mieux que mes prédécesseurs. » Ses prédécesseurs, c'étaient le baron Louis, M. de Villèle, M. Humann, M. Magne. — Cette foi en lui-même, que l'on pourrait proprement appeler de la vanité, maintint Jourde dans une voie moyenne et l'empêcha de tomber dans des excès où le parti résolûment jacobin de la commune aurait voulu l'entraîner; il résista par orgueil, par conviction, par probité, par tous ces sentimens à la fois sans doute, mais il résista, et s'il n'a pu faire le bien, ce qui était impossible dans une situation si complexe, il a souvent empêché le mal et il n'est que juste de lui en être reconnaissant. Pendant le mois d'avril, il n'a frappé sur la Banque que des réquisitions modérées, mais le mois de mai commence, le comité de salut public, bientôt modifié dans un sens terroriste, vient d'entrer en fonction, l'armée de Versailles pousse ses approches plus rapidement; le péril va s'accroître de jour en jour et tous les désastres sont à redouter. La Banque de France parviendra à s'y soustraire, mais à travers des péripéties que nous raconterons bientôt.

MAXIME DU CAMP.

LE

ROMAN D'UN PEINTRE

PREMIÈRE PARTIE.

Ce fut seulement au salon de 1872 que le public habituel des Champs-Élysées, qui jusqu'alors était passé devant les tableaux de Jean-Paul Laurens sans les voir, s'arrêta enfin et regarda. Le jeune artiste, cette année-là, exposait deux toiles : *la Mort du duc d'Enghien*, *le Pape Formose*. L'étonnement fut au comble, et la critique, qui comme toujours s'était fait tirer l'oreille, mise en face de deux pages d'histoire brossées avec une énergie terrible, emboucha sa trompette retentissante des grands jours. Un peintre nous était né.

Certes, dans des œuvres précédentes, entre autres dans *Jésus chassé de la synagogue*, Jean-Paul Laurens avait fourni des preuves de son entente des vastes compositions, de la vigueur exceptionnelle de son pinceau ; mais, nous devons le reconnaître, jamais son idée, où transparaisait tout son tempérament d'artiste, ne s'était dégagée avec cette netteté, n'avait été exprimée avec cette puissance. Le peloton d'exécution dans les fossés de Vincennes, l'officier tenant la lanterne et lisant, le prince debout contre la muraille dans une attitude des plus nobles, toute cette scène, enveloppée d'une nuit qui lui communique le caractère odieux d'un guet-apens. était dénoncée, jugée, flétrie d'une ardeur vengeresse qui donne le frisson. L'aspect du *Pape Formose* n'était pas moins terrifiant que celui de *la Mort du duc d'Enghien*. Formose, exhumé par les ordres du pape Étienne VII, cité devant un concile comme usurpateur de la tiare, Étienne montrant aux évêques assemblés dans

une salle basse la dépouille de son prédécesseur abhorré, l'avocat du pontife défunt à bout d'argumens dans sa chaire et penchant la tête lamentablement, l'énorme encensoir brûlant des parfums, cet ensemble épouvantable d'hommes et de choses était étudié, rendu, saisi avec une âpreté sauvage dont on citerait peu d'exemples chez nous. « Il y a dans *le Pape Formose*, écrivait Théophile Gautier, quelque chose de l'attrait hideux, de la curiosité du néant que satisferont les cadavres du *Pourrissoir* de Jean Valès Léal à l'hospice de Séville et quelques sinistres chefs-d'œuvre des Espagnols. »

Depuis cette époque, par des succès continus, la carrière de Jean-Paul Laurens, d'abord étroite, encombrée d'obstacles, s'est déblayée, élargie, et il marche aujourd'hui au premier rang parmi les jeunes maîtres de notre école. Toutefois, autour de ce nom qui grandit à chaque exposition, il s'est élevé quelque rumeur. Mécontents de voir une force dramatique qui va naïvement à son but sans trébucher à la moindre défaillance, des esprits inquiets ont reproché au peintre robuste de la *Piscine de Bathsaida* de se complaire aux spectacles sombres de la vie, de faire dans son œuvre une cour trop assidue à la Mort. — « Quand finira-t-il de nous montrer des cadavres? » s'est-on écrié.

Pour moi, qui revendique une liberté absolue pour l'artiste, qui lui demande cette chose unique : empreindre son œuvre du sentiment de sa personnalité, nous donner, si l'on peut s'exprimer ainsi, « le ton de son âme, » loin d'en vouloir à Jean-Paul Laurens d'avoir été lui-même dès les premiers jours et de continuer à rester lui-même, je l'en félicite. C'est seulement dans de pauvres jardins bourgeois que des arbustes débiles, à force de greffes, de tortures subies, en viennent à produire des fruits contre lesquels s'indignent les racines ; dans la nature éternelle, le chêne porta des glands dès l'origine, il en porte encore, il en portera toujours.

Vasari, dans les *Vies des plus célèbres peintres de la renaissance*, a expliqué plus d'une œuvre par l'étude patiente, minutieuse de son auteur. Il est descendu dans l'intimité de l'homme, il a pénétré son caractère, et la lumière a débordé de toutes parts. Jean-Paul Laurens est un artiste de grande envergure, et ce que Vasari réalisa pour le génie, mon amitié émue n'hésite pas à le tenter pour un talent que j'ai vu naître, se développer jour à jour, prendre enfin possession de la place que j'avais enviée pour lui.

I.

A travers les plaines nues du Lauraguais, fertile en grains, le petit village de Fourquevaux, situé comme son nom l'indique « à la

fourche de deux vallons, » ressemble à une délicieuse oasis dans le désert. De tous côtés, par la campagne environnante, selon la saison et à perte de vue, se déroulent ou des herbages drus, ou des moissons jaunissantes, ou de rudes chaumes hérissés; mais ici, parmi les ruelles du hameau, jaillissent tout à coup du sol calciné des acacias, des platanes, des tilleuls, et derrière le château se développe un parc immense peuplé de chênes et de marronniers, presque une forêt.

Jean-Paul Laurens est né à Fourquevaux vers 1838. Il passa son enfance à se déchirer les pieds aux sentiers ronceux de son pays, goûtant les délices de l'école buissonnière, tandis que son père et son frère trimaient de leurs quatre bras au soleil. Autant pour satisfaire un irrésistible penchant de vagabondage que pour fuir les leçons de *monsieur le maître*, il parcourait des espaces immenses, — un jour, il arriva en vue de Toulouse, — rêvant, chantant et quelquefois priant.

Sa mère, qu'il avait trop peu connue, en mourant avait laissé tomber un *Livre d'Heures romaines* au bord de son lit. L'enfant s'était emparé de ce bouquin, dont la basane s'effiloquait affreusement, et l'avait enfoui dans une des poches de son pantalon, profonde comme un sac. Chaque matin, il emportait la précieuse relique, et sur le midi, quand les camarades qu'il avait entraînés au loin, las ou repus de mûres, d'arbuscules, de micocoules, de prunelles, de toute espèce de fruits des arbres et des haies, se rasaient dans les broussailles pour y sommeiller tranquillement, lui, étendu à demi sur l'herbe, à l'ombre grêle de quelque amandier, *lentus in umbra*, au lieu de s'abandonner aux douceurs de la méridienne, portait à ses yeux bien ouverts les pages du *Livre d'Heures* et les tournait l'une après l'autre, avec des étouffemens de cœur qui le firent souvent pleurer.

Un liséré de ruban fané marquait l'endroit précis où sa mère avait fermé le paroissien pour mourir. La pauvre femme s'était arrêtée au psaume cinquantième, qui commence par ce verset : *Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon votre grande miséricorde*. Le malheureux petit, qui savait lire, revenait sans cesse à ce psaume final : il lui semblait que sa mère avait besoin de cette prière pour entrer au ciel, et cent fois à son intention il la récitait dévotement.

Une après-midi, feuilletant et feuilletant encore les *Heures romaines*, ce trésor inépuisable en émotions tendres et douces, Jean-Paul fit la découverte d'une image. Il tomba en arrêt et regarda avidement. C'était une *Nativité*. La sainte Vierge tenait l'enfant Jésus sur ses genoux ; derrière eux, saint Joseph se penchait pour les voir ; un peu plus loin, trois bergers, accourus à « la bonne

nouvelle, » étaient prosternés adorant le Sauveur ; à droite, une vache aux cornes magnifiques tendait le cou, projetant son haleine chaude pour réchauffer le berceau ; en haut, dans les combles de l'étable de Bethléem, des anges volaient.

Laurens, qu'une perte irréparable disposait à l'exaltation, ne put supporter longtemps la vue de cette misérable estampe, d'après Carle Vanloo, gravée pour la maison Barbou, de Limoges, par un nommé Jacques Berniquet. Il referma le livre vivement et lança des pierres à ses amis les vagabonds pour les remettre sur pied. Il essaya de n'y plus songer. Mais le lendemain, assis sous le même arbre, il retournait à son cher supplice, et, après avoir contemplé de longues minutes l'image, objet de son bouleversement de la veille, lui dont la main était à peine capable de tracer les lettres de l'alphabet, tenta, chose inouïe, de copier la petite *Nativité* de Vanloo.

Qui lui soufflait cette idée ? Qui lui communiquait l'audace de cette extraordinaire entreprise ? Personne. En essayant son premier croquis en pleine nature, dans les campagnes nues du Lauraguais, Jean-Paul Laurens obéissait à cette voix que, bien avant lui, parmi les champs arides de Vespignano, avait entendue le pâtre Giotto, traçant le profil de ses chèvres sur les rochers, la voix impérieuse de la vocation.

Mais le *Livre d'Heures*, sondé, pénétré dans tous ses coins et recoins, était épuisé, et la fièvre de dessin qui avait gagné notre garçonnet de Fourquevaux le brûlait toujours. Que faire à présent des longues journées solitaires ? Prendre des alouettes au filet, engluer linottes et chardonnerets aux sources, tous ces amusemens, auxquels il s'était livré avec passion, ne le touchaient plus. Il avait remarqué des arbres dans une des estampes du paroissien, et comme, à l'entrée même du village, il connaissait de superbes acacias, un soir, au risque de se brouiller avec ses compagnons, il les abandonna au désert et se rabattit seul vers Fourquevaux. Coup sur coup, il tenta d'enlever sur une page de son cahier de deux sous les belles branches chargées de fleurs des acacias. Hélas ! sa tentative ne réussit guère. Il s'y entêta ; mais après des essais renouvelés et tout aussi infructueux, il renonça à son idée. Dans les *Heures* de sa mère, chaque trait était arrêté, précis, fini ; dans la nature, au contraire, chaque trait lui paraissait flottant, vaporeux, insaisissable par le mouvement continu de la lumière et de l'air. O désespoir !

Cette impuissance coupa les ailes à son essor d'artiste instinctif ; il fut humilié et demeura plusieurs semaines sans toucher ni à son crayon, ni à son papier, se reprenant à ses jeux rustiques avec une sorte de colère, domptant l'inquiétude naissante de son esprit par

des marches éperdues qui le rendaient au logis paternel absolument exténué, sans force aucune et sans appétit.

Mais il avait eu beau renoncer à « faire des images, » comme il s'exprimait lui-même dans ses confidences aux galopins de l'école, à son frère, son premier admirateur, Jean-Paul ne songeait qu'aux images, ne pensait qu'aux images du matin au soir et du soir au matin. C'était une véritable possession. A la nuit, en regagnant la maisonnette au toit rouge, entendait-il dans les pénombres du crépuscule la voix de quelque camarade qui l'appelait à une partie de main chaude sur la place du village, il voyait aussitôt les anges de la *Nativité* de Vanloo chantant au bruit de leurs ailes : *Gloire à Dieu dans la hauteur des cieux, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*. Un tableau lui apparaissait incontinent, et, malgré qu'il en eût, sa cervelle obsédée plaçait les personnages, distribuait les plans d'une œuvre confuse, entrevue comme dans un rêve, à travers les obscurités mystérieuses du sommeil.

II.

Un matin du mois de mai 1851, Fourquevaux, qui dormait encore, fut éveillé par un grand bruit de ferraille et par des chants lancés à pleine voix. Dans cette bourgade, coutumière, comme toute bourgade du Midi, de la musique et des chansons, était-ce une aubade? était-ce un charivari? En une minute, ce menu peuple rustique fut en l'air, et chacun de glisser un pas au seuil de sa porte et de regarder vers la route de Toulouse, d'où partait un concert tout à fait inattendu.

Là-bas, dans les claires buées de l'aube, que le soleil rougissait d'un premier rayon, parurent trois robustes gaillards, dont les bouches rondes, ouvertes comme des gouffres, faisaient un vacarme étourdissant. Derrière ces chanteurs forcenés, un énorme mulet poilu, ventru, à oreilles pendantes, traînait un chariot disloqué. Était-ce bien un chariot? Cette longue caisse de sapin, souillée de barbouillages immondes, supportée par un essieu criard, tenait de tous les genres de véhicule, du fourgon, du tombereau, de la carriole, et n'en représentait exactement aucun. La bande matinale défila à travers le village, insoucieuse des regards soupçonneux qui la mitraillaient au passage, et vint s'arrêter devant l'église. Pour le coup, l'ébahissement fut au comble, et les paysans se précipitèrent. En un clin d'œil, les hommes, les femmes, les enfans, les chiens enveloppent, cernent, étreignent les nouveaux venus, leur charrette et leur mulet.

— Au large donc, vous autres ! s'écria en zézayant l'un des étrangers, grand escogriffe à barbe noire.

— Qui êtes-vous ? demanda un naturel du Lauraguais osant faire un pas de plus.

— Je m'appelle *l'Italien*.

L'escogriffe, en articulant ces mots, allongea un bras vers le coffre de la charrette et en retira une rapière démesurée.

Fourquevaux, épouvanté, recula de plusieurs semelles.

Au même instant, la porte de l'église s'entre-bâilla. Un ecclésiastique passa le nez.

— Monsieur Antonio Buccaferrata ! monsieur Antonio Buccaferrata ! cria-t-il, alarmé.

M. Antonio Buccaferrata salua avec les marques du plus profond respect ; puis, riant, rejeta sa lame à terre parmi les mille objets bizarres de la charrette, que ses camarades étaient en train de décharger.

— Mes amis, dit le curé à ses ouailles ahuries, n'ayez pas peur : ces messieurs m'ont été recommandés par monseigneur l'archevêque ; ils viennent peindre l'église. Ces messieurs, qui depuis longtemps travaillent dans nos contrées, sont des peintres italiens.

Des peintres italiens !

En effet, quelques jours après, des échafaudages étaient dressés contre les murailles du chœur de la modeste église paroissiale, et nos trois artistes ambulans montaient et descendaient de longues échelles flexibles, tenant en main des pinceaux énormes, affreusement ébouriffés, et des godets débordant de sauces grises, brunes, quelquefois d'un jaune doré.

Il paraissait évident, à l'attitude crâne de Buccaferrata sur les planches des échafauds, au ton impérieux de sa voix, à la liberté qu'il prenait contre toute décence de siffler de temps à autre un air en travaillant, il paraissait évident que cet Antonio Buccaferrata, grand, élancé, beau de pose et de geste, était le maître peintre de la troupe et que les deux pauvres diables qui l'accompagnaient n'étaient que des ouvriers. Du reste, tandis que les frères Pedroja, Giovanni et Filippo, marbraient à grands renforts de biceps des soubassements, accrochaient des étoiles aux voûtes, enluminaient le manteau bleu d'un saint Paul montrant son glaive, badigeonnaient un arbre de la croix sur les épaules du Nazaréen, lui, Antonio, armé de la glorieuse palette interdite à son entourage, retenant de ses longs doigts nerveux, non pas un pinceau à barbouiller des volets, mais dix pinceaux minces, effilés, pointus, touchait les têtes, les pieds, tous les nus en un mot des personnages qu'à l'aide de vastes cartons il avait au préalable soigneusement décalqués sur les murs.

Cependant mes artistes menaient, en terre de Lauraguais, une vie fort discrète. Retenus toute la journée à l'église par le travail, le

soir venu, ils se retiraient au premier étage du presbytère, que le desservant de la paroisse leur avait alloué comme logement, et on ne les rencontrait pas plus dans les ruelles du village qu'au cabaret. C'était tout au monde si, de temps à autre, à la nuit, en s'aidant de la guitare on les entendait fredonner quelque chant de leur pays. Fourquevaux éprouvait une déception énorme. Ce fut d'abord de l'ennui, puis cela devint de la colère. Fourquevaux aurait voulu causer, connaître, savoir. Souvent les frères Pedroja, qui, pour emplir leurs seaux, allaient à la fontaine du village, avaient été interrogés par de fines langues féminines. Quand le minois qui parlait était charmant, on le baisait à pleines lèvres ; puis, au lieu de répondre aux curieuses, on s'enfuyait vers l'église en riant aux éclats.

Fourquevaux, furieux non-seulement de ne pouvoir caqueter un brin avec les étrangers, — on a si peu de distractions au village! — mais aussi de ne pas être admis à se repaître les yeux de leur peinture, — de grands voiles tombant des voûtes les cachaient absolument, — Fourquevaux se mit à la fin en insurrection ouverte. Profitant d'une absence du curé, dont l'autorité les eût maintenus, cinquante délégués de ce peuple soulevé vinrent un jour frapper bruyamment à la porte de l'église.

Antonio Buccaferrata surgit brusquement sous le porche.

— Que voulez-vous? leur cria-t-il.

— Nous voulons voir ce que vous faites.

— Ce que nous faisons n'est pas fini.

— Montrez-le tout de même.

— Nous ne voulons pas le montrer.

— A bas, les Italiens! à bas!

— Giovanni! Filippo!

Les deux ouvriers rejoignirent leur patron. L'émeute recula : les vêtements, les visages des frères Pedroja, salis de toute espèce de couleurs, ici balafrés de jaune, meurtris là de taches saignantes qui ressemblaient à des blessures, l'avaient épouvantée.

— Vous n'entrerez pas, vous savez! dit Buccaferrata fort pâle.

— Vous n'entrerez pas! appuyèrent Giovanni et Filippo, levant leurs quatre poings fermés.

Il y eut un moment de silence. De part et d'autre, nos gens se mesurèrent des yeux.

C'est à cette seconde formidable qu'un garçonnet, qui pouvait bien avoir treize ou quatorze ans, se détacha du groupe même des paysans et marcha vers Buccaferrata.

— Monsieur Antonio, lui dit-il, je vous en prie, donnez-moi la permission, à moi, de voir vos tableaux.

Au milieu des grognemens sourds de Fourquevaux en révolte, la

voix de l'enfant avait détonné comme une musique. Le maître peintre, dont l'œil fixe et froid ne quittait pas ses ennemis, abaissa un regard sur le jeune paysan. C'était un être long, maigre, chétif; mais sur ce corps étiré, qui avait poussé trop vite, entre deux épaules étroites, légèrement pointues, se dressait une tête admirable d'intelligence et de vie. Plusieurs primitifs et quelques maîtres de la renaissance, Raphaël et Léonard entre autres, nous ont donné quantité de saint Jean-Baptiste aux cheveux crépus, minutieusement annelés. C'était, chez cet enfant du Lauraguais, la même chevelure blonde frisée, le même aspect sauvage que chez le mangeur de sauterelles de la Judée. Le front, rugueux, bossué de deux protubérances jumelles, comme si la pensée trop intense de ce jeune cerveau voulait forcer sa cloison, avait une singulière beauté; les yeux gris, perçans et doux, rayonnaient d'une sorte d'enthousiasme contenu. Il se tenait un peu courbé en avant, semblable à une tige de froment de son pays pliant sous le faix d'un épi trop lourd.

Buccaferrata, en dépit d'un métier inférieur, fait peut-être pour comprendre le caractère et la noblesse de la face humaine, se complut à voir, à contempler une demi-minute le gracieux modèle qui posait devant lui.

— Et que te font mes tableaux, à toi, *bambino*? lui dit-il enfin.

— J'aime tant les images!

— Comment t'appelles-tu?

— Jean.

— Jean-Baptiste, sans doute?

— Non, Jean-Paul.

— Et ton père, quel est son nom?

— Laurens.

— Que fais-tu?

— Je vais à l'école.

— Entre.

Tandis que l'enfant franchissait le seuil de l'église, environné, enveloppé des trois artistes, Fourquevaux, subitement calmé, — dans une certaine mesure ne venait-on pas de lui donner satisfaction? — Fourquevaux se retirait tout glorieux de sa demi-victoire, et résigné, pour être admis à voir les peintures, à attendre qu'elles fussent terminées, entièrement terminées.

Debout sur les échafaudages, notre petit paysan, à qui l'œuvre du maître peintre apparut tout à coup, demeura muet de saisissement. Ah! que nous étions loin des *Heures romaines*! Laurens, qui depuis, chez nous, en Espagne, en Italie, a bu jusqu'à l'ivresse l'enthousiasme de l'art, ne se souvient pas d'avoir éprouvé de bouleversement plus profond de sa vie. La fresque d'Antonio' Bucca-

ferrata, plutôt badigeonnée que peinte, représentait la fameuse *Cène* de Léonard de Vinci. L'enfant regardait; les yeux dilatés jusqu'aux sourcils, il ne cessait de regarder.

— Oh! celui-là! dit-il désignant un personnage du tableau qui retenait une bourse dans sa main crispée.

— Tu le reconnais? lui demanda Antonio.

— C'est Judas.

Puis, après un nouveau recueillement, laissant pour ainsi dire éclater son âme trop pleine :

— C'est beau tout de même, murmura-t-il, c'est bien beau!

Cette admiration naïve toucha Antonio Buccaferrata.

— Aimerais-tu d'être peintre? lui dit-il avec une émotion qui rendit sa voix chevrotante.

— Oh! si mon père voulait!

— Mais le veux-tu, toi? le veux-tu?

— Oui, monsieur, murmura-t-il, sa tête rousse dans les cieux ouverts.

— Justement nous avons besoin d'un apprenti, maître, intervint Filippo Pedroja.

— Où est ton père? insista Antonio.

— Il est aux champs.

— Et ta mère?

— Elle est morte.

— Allons trouver ton père.

Le soir même, Jean-Paul Laurens était confié à Antonio Buccaferrata, et quelques semaines après, ayant aidé les frères Pedroja à atteler le mulet à la carriole, il s'éloignait de Fourquevaux, le cœur serré, mais résolu, les yeux troubles, mais éblouis par des lumières intérieures, les lumières de la vocation vraie qui laissent entrevoir l'avenir.

III.

En 1851, il y avait à Toulouse, vers l'extrémité de la Grande-Allée, au lieu dit le *Busca*, dans le voisinage du Grand-Rond, un enclos environné d'une muraille basse du milieu duquel surgissait une mesure de trois étages, décrépite et vermoulue. Les briques qui formaient les hauts jambages d'une porte charretière donnant accès à l'intérieur de cette sorte de ferme abandonnée, mangées par le soleil, rongées par la pluie, offraient aux yeux des crevasses où l'on aurait logé les deux poings. Un coup de vent, — de vent *d'autan* sans doute, pour parler le langage languedocien, — avait décapité l'un de ces jambages de son chapiteau; quant à l'autre.

bien qu'entamé au fût, il conservait son couronnement, d'un profil gracieux, que surmontait un vase vert tout foisonnant de giroflées et de coquelicots épanouis.

Cette porte en ruine franchie, on avait devant soi une cour spacieuse, herbue comme une prairie, avec quelques grenadiers dans le fond; puis, à gauche, se profilait la maison d'habitation, flanquée d'un perron de huit marches, un peu délabré, un peu branlant, mais embelli d'une galerie italienne non sans élégance, que tapisaient pittoresquement des mousses vivaces, toute espèce de plantes pariétales en plein élan de sève et de vie.

Un pigeonnier, énorme construction carrée à créneaux, à petites ouvertures rondes, à rebord très saillant, comme on en rencontre à chaque pas dans le pays, passait par-dessus les toits par-ci par-là troués de la bicoque, pareil à une tour de défense, et communiquait à cette maçonnerie malingre, croulante, veuve d'ailleurs de toute bestiole, privée de tout roucoulement, nous ne savons quel caractère étrange, quelle touchante et douce poésie. Disons, pour achever le tableau, que la silhouette étique de cette métairie campagnarde, éclos à l'un des bas-côtés de la grande cité toulousaine, se découpait à vif sur un fond épais de verdure : les frondaisons des ormes et des platanes confondus qui dénoncent les approches du canal du Midi.

C'est dans cette grange dévastée, à la fois feuillue et poussiéreuse, que, par une soirée torride du mois d'août, entra la carriole d'Antonio Buccaferrata arrivant de Fourquevaux. Le mulet ne se soutenait plus; quant aux hommes, exténués eux aussi par la marche et par la chaleur, ils se laissèrent aller tous trois dans l'herbe molle, et s'y étendirent délicieusement.

Le jeune Laurens, qui était un peu moins fatigué, — on lui avait permis de temps à autre de monter dans la carriole, — ahuri de voir ses compagnons de route le planter là pour se coucher, regardait dans toutes les directions avec une surprise hébétée.

— Ah! c'est vous autres! cria une voix.

Au même instant, une femme âgée, haute, maigre, accoutrée d'un jupon écarlate, la tête couverte d'un mouchoir blanc aplati, bizarrement agencé, se montra sur la première marche du perron.

— Taddeo! appela-t-elle.

— Nina, répondit-on.

Un petit vieillard sec, voûté, à barbe vénérable, courbé sur un bâton, — l'image fidèle du Temps appuyé sur sa faux, tel que certains peintres se sont plu à le représenter, — parut au seuil de la maison.

Taddeo et Nina descendirent l'escalier et se dirigèrent vers la charrette.

— Eh bien, Misère, eh bien, nous n'avons plus de souffle dans le ventre, n'est-il pas vrai ? Ah ! *povero ! marmotta* le vieux, promenant une main caressante sur le poitrail du mulet, qui ruisselait.

— Débouclez-lui donc la bride, au lieu de le tourmenter, mon homme, glapit la grande femme maigre, qui décrochait les chaînes de fer des brancards.

— *Piano, Nina, piano !* murmura Taddeo, paisible et continuant à consoler l'animal fourbu.

Misère, libre de toute entrave, se mit à brouter le gazon appétissant qui verdoyait à ses pieds.

— Et toi, que viens-tu chercher par ici ? demanda la mégère au cotillon rouge, interpellant d'un ton brusque notre garçonnet du Lauraguais.

— Je viens apprendre la peinture, madame, répondit l'enfant, qui tremblait.

— Nous n'avons pas besoin d'apprenti. Va-t'en.

— Oui, madame, balbutia-t-il, la tête perdue, je m'en vais vite.

Effaré de l'accueil, il s'apprêtait en effet à se sauver, lorsque Antonio, se soulevant d'un bond de l'herbe où il était vauté, le saisit rudement.

— Et où t'en vas-tu, nigaud ? hurla-t-il.

— Chez mon oncle Benoît... Je suis venu à Toulouse plusieurs fois déjà... Je connais mon oncle... Il est imprimeur... Il demeure près d'ici, aux allées Saint-Étienne.

Ces phrases entrecoupées avaient été lancées à toute vapeur, avec ce courage que l'épouvante communique aux enfans et qui ressemble beaucoup au désespoir.

— Je t'ai, je te garde ! lui dit Antonio, qui ne le lâcha pas.

Puis, allongeant un premier coup de pied assez vigoureux à l'aîné des Pedroja, un second non moins énergique au cadet :

— Allons, *le Roux !* dit-il à Giovanni, lequel avait une tignasse de cheveux roux affreusement emmêlée ; allons, *le Noir !* dit-il à Filippo, dont la chevelure noire, soigneusement partagée par une raie blanche, lui retombait sur les oreilles comme deux ailes de corbeau, à la soupe ! à la soupe !

Et, sur les pas du maître peintre, qui retenait toujours l'enfant, Taddeo, Nina, les deux Pedroja s'acheminèrent vers la maison.

IV.

L'enfance jouit d'adorables privilèges, de celui-ci entre autres : il lui est impossible de connaître le malheur complet. La maturité du cerveau seule, par la plénitude qu'elle donne aux facultés, peut nous apporter l'entière conscience des écrasemens de la fortune.

Une fois allongé sur une botte de paille, dans un galetas, à la cime du pigeonnier solitaire de la Grande-Allée, Jean-Paul Laurens, éloigné pour la première fois de son père qu'il aimait tendrement, d'un frère aîné qui partageait ses jeux, des camarades coutumiers, soupira bien une minute en pensant au bon petit lit vide de Fourquevaux ; mais finalement, en dépit de cils humides, ses paupières, ayant battu la générale, se baissèrent, et il s'endormit les poings fermés.

Quand notre jeune artiste, — plus d'une fois, en terre de Lauraguais, Buccaferrata, pour l'encourager, lui avait prédit qu'il serait *artiste* comme lui, — quand notre jeune artiste rouvrit les yeux, il ne fut pas médiocrement surpris de voir, en un coin de la vaste pièce délabrée, sans meubles, où il se trouvait, le patron avec ses deux ouvriers, puis Taddeo et Nina. Le sol carrelé de la chambre disparaissait sous de larges feuilles de papier recouvertes de figures et de dessins d'ornementation. L'enfant, réveillé tout à fait à ce spectacle aussi nouveau pour lui qu'agréable, regarda curieusement. Antonio, d'intervalle en intervalle, plongeait la main en un immense carton effondré, en retirait encore une grande image, puis, l'ayant à peine honorée d'un coup d'œil rapide, la rejetait en maugréant.

— Tu verras, mère, dit-il enfin de mauvaise humeur, s'adressant à Nina, occupée à retenir le carton qui s'affaissait, tu verras que je ne trouverai pas dans ce fouillis la moindre *Mort de sainte Anne*.

— Le curé qui est venu hier, dit Taddeo, demande pourtant que tu lui peignes une sainte Anne, il veut absolument une sainte Anne.

— Ça se comprend, interjeta Giovanni, puisque sa paroisse s'appelle Sainte-Anne-du-Salat... Sainte-Anne-du-Salat ! Connu. Auberge du *Coq d'or*, chez Gaspard Hortet dit *le Volaitier*...

— Eh, *per Bacco*, pourquoi ne ferais-tu pas une sainte Anne avec ceci ? intervint Nina.

Ramassant une des gravures éparses, elle plaça sous les yeux d'Antonio la célèbre *Mise au tombeau* de Titien.

Jean-Paul, fasciné, se hissa debout doucement et se pencha pour mieux voir.

— Tu comprends, fils, insista Nina, au lieu de Notre-Seigneur dans le linceul, tu mettrais sainte Anne.

Antonio examinait l'œuvre de Titien, et se taisait.

— Sans compter, dit Taddeo, développant un énorme rouleau de vélin gris de poussière, que j'ai là le portrait, le véritable portrait de sainte Anne... Tiens, vois !

— Oh ! pour ça, père, c'est beau, c'est très beau ! dit Buccaferrata, qui, n'ayant jamais visité le salon carré du Louvre, ne connaissait

pas un des chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci, compris sous le numéro 481, *la Vierge, l'enfant Jésus et sainte Anne*... Allons, allons, ajouta-t-il rassuré, je me sortirai d'embarras, et demain nous pourrions nous mettre en route pour l'Ariège.

Dix mains prestement recueillirent les estampes disséminées partout, les enfouirent dans le carton, puis chacun dégringola l'échelle du pigeonier.

L'enfant demeurait confondu du peu de cas que tout ce monde avait fait de lui. Il est certain qu'aucun visage ne s'était tourné de son côté. Il ne comptait donc pas dans cette maison ? Il tenait tant de place dans l'humble logis de son père ! Il acheva de s'habiller mélancoliquement, l'oreille perdue aux sonneries des cent cloches de Toulouse, à travers les volées desquelles, de temps à autre, éclatait, pareil au fracas sourd du tonnerre, le grondement solennel d'un bourdon éloigné, l'âme en route pour Fourquevaux. C'était dimanche.

Notre garçonnet, un peu transi, à son tour descendit l'échelle échelon par échelon, lentement. Arrivé au bas, il s'arrêta. Sa physionomie pâle et triste s'éclaira à une pensée délicieuse, mais terrible : s'il se sauvait ! A cette minute d'indécision inquiète, une main s'abattit sur sa maigre épaule. O joie ! ce n'était pas un coup, c'était une caresse. Buccaferrata, planté devant lui, le regardait en souriant.

— Je suis sûr, petit, lui dit-il, devinant ses intimes préoccupations, qu'avant de quitter Toulouse tu ne serais point fâché d'embrasser l'oncle Benoit.

— Oh ! oui, monsieur Antonio, balbutia-t-il rougissant, surpris qu'il était en flagrant délit de mauvais dessein.

— Bon, bon, je te mènerai chez lui... Allons d'abord à la messe.

Ils descendirent la Grande-Allée, traversèrent le Grand-Rond et gagnèrent l'église Saint-Exupère, sur les allées Saint-Michel.

L'oncle Benoit fut on ne peut plus charmé de voir son neveu ; mais sa joie devint du ravissement, quand il apprit de la bouche de Buccaferrata qu'un jour le jeune Jean-Paul serait peintre.

— Un artiste dans ma famille ! un artiste dans ma famille ! répéta-t-il ébahi et regardant le petit par-dessus ses besicles aux verres ronds comme des verres de montre.

Le hasard, qui se mêle parfois d'arranger merveilleusement les choses humaines, voulait que ce matin-là l'oncle Benoit reçût à dîner, — on dîne à midi à Toulouse, — un professeur de l'École des Arts de la ville.

— En voilà un peintre fameux ! s'exclama-t-il.

— Je le connais, dit Antonio.

— Comment, vous connaissez Denis?

— J'ai été modèle à l'École pour les enfans, comme le sont encore Taddeo et Nina pour les vieillards.

Les douze coups de midi retentirent à l'horloge de la métropole Saint-Étienne.

Denis entra. C'était un homme de cinquante-cinq ans environ, plutôt petit que grand, à la chevelure en broussaille, à la joue creuse, à la mine ravagée. La moustache, grise, retombait lamentablement en pointes aiguës sur son menton sec et dur comme un caillou. L'œil était vif.

— Les escargots sont-ils prêts? demanda-t-il, allant à la table aussi droit qu'un boulet de canon.

— Ils sont prêts, répondit l'oncle Benoît, se frottant les mains tout aise.

— Et la sauce verte?

— On hache le cerfeuil.

— Et le vin?

— J'ai du narbonne; il est un peu gros, je ne dis pas, mais avec de l'eau...

— De l'eau! Va donc vider ta cruche dans le canal, cela lui fera toujours un peu de bien... Crois-tu qu'il me fasse peur, ton narbonne, par exemple? S'il est gros, je serai plus gros que lui, voilà.

Il prit une chaise et s'assit délibérément.

L'amphitryon présenta son neveu et Buccaferrata à son hôte. Le professeur Denis tira assez rudement l'oreille au jeune Laurens, qui supporta la caresse en grimaçant, mais sans crier; puis, ayant avisé Antonio :

— Diable! diable! mon garçon, lui dit-il, tu as poussé comme la mauvaise herbe depuis mon grand tableau de *Jésus au milieu des docteurs*. Aujourd'hui, avec ta belle barbe tombante, le ton mat de ta peau, tu ferais un *Christ en croix* magnifique.

Un plat de grossière faïence rouge fut déposé au milieu de la table. Les escargots bouillis formèrent une montagne fumante entre les convives. Par-ci par-là, les cornes, flasques, réduites, des malheureux limaçons, sortaient piteusement des coquilles brunes, blanches, striées d'arabesques élégantes et fines.

— Allons-y, les enfans! s'écria le professeur Denis.

Et, dans son assiette, les escargots brûlans dégringolèrent avec le joli bruit d'une poignée de noix.

— Voyez-vous, mes amis, continua-t-il, faisant, à l'aide d'une bûchette affilée exprès, sortir prestement hors de sa logette la chair enroulée du colimaçon, voyez-vous, je n'ai jamais pu manger des escargots qu'à Toulouse. Ici seulement on prend les précautions

suffisantes pour que les bêtes jeûnent longtemps avant d'être mangées, ici seulement on s'entend à préparer la sauce... Ah! la sauce, quel poème!.. C'est le cas de le répéter, quand il s'agit des escargots de vigne, bien entendu : — *La sauce vaut le poisson*. Ayez un jaune d'œuf, délayez-le en l'arrosant avec notre huile du midi si douce, ajoutez...

— Quelques bouteilles du bon coin, interrompit l'oncle Benoit, dont le stylet pointu n'était pas maladroit à la besogne.

— Au fait, si on essayait ton vin noir de Narbonne?

Il versa des rasades de droite, de gauche, sans s'oublier naturellement. Les verres apparurent épais, lourds, opaques; c'était à croire qu'on venait de les remplir avec de l'encre.

— Dis donc, compère, cria le professeur Denis, s'adressant à l'oncle Benoit, en train d'essuyer la moustache violette que le narbonne avait laissée sur sa lèvre fraîchement rasée, la lèvre des dimanches, dis donc, compère, en voilà une couleur riche et qui nous dédommage du suresnes clair et que nous avalâmes si souvent à Paris!

— Paris? interrogea l'autre, dont les yeux s'écarquillèrent sous le luisant des lunettes.

— Toi, tu travaillais à l'imprimerie Banardel, rue des Mathurins-Saint-Jacques; moi, je peignais rue des Marais-Saint-Germain, près de l'École des beaux-arts. Bigre! il y a trente ans...

— En effet, j'étais chez Banardel, associé de M. Brosselard, murmura le bonhomme, ému par les souvenirs de sa jeunesse qui lui arrivaient en foule.

— Toi, tu devais renouveler la typographie française par l'invention de nouvelles machines, et moi, élève préféré de M. Ingres, je devais renouveler la peinture. Rien que ça à nous deux!

— Oui, la fameuse machine que j'avais baptisée l'*Expéditive-Benoit*, avec une coupeuse pour le papier et une plieuse pour les journaux. C'est toi qui avais dessiné toutes les pièces du monstre...

— Un dimanche, dans le bois de Meudon, sur les genoux complaisans de Virginie...

— Virginie la blonde, comme tu l'appelais.

— Eh bien, que reste-t-il de tant de rêves caressés, de tant d'ambitions qui nous gonflaient le cœur à croire que nous n'avions que ça dans la poitrine? s'écria Denis avec un ricanement cruel.

— Peu de chose...

— Un vieux typographe à moitié aveugle d'une part; de l'autre, un vieux barbouilleur qui n'a rien su tirer de son pinceau.

— Il me semble pourtant, monsieur Denis, hasarda timidement Buccaferrata, que *Jésus au milieu des docteurs*...

La sincérité de cette protestation, au lieu de calmer le peintre par un chatouillement délicat à son amour-propre, dans les dispositions amères où il se trouvait ne réussit qu'à l'irriter.

— Vas-tu te taire, imbécile ! Est-ce que tu sais ce qu'est la peinture, toi ? Parbleu ! compare-moi tout de suite à Raphaël avec mon *Jésus au milieu des docteurs* !

Il atteignit son verre plein et le vida d'un trait.

Antonio Buccaferrata, qui ne manquait ni de courage ni tout à fait d'esprit de repartie, demeura atterré du coup. C'était un professeur de l'École qui avait parlé, et, malgré qu'il en eût, l'ancien modèle se sentait pénétré de respect.

Il régna un long silence, pendant lequel on n'entendit d'autre bruit que celui des coquilles d'escargots retombant, une fois vides, dans les assiettes encombrées.

— Alors, c'est bien difficile, la peinture ? demanda tout à coup une voix claire d'enfant.

Le professeur des Arts de Toulouse hocha la tête, puis attacha sur notre jeune paysan du Lauraguais, qui avait eu l'audace de l'interroger, des yeux à la fois féroces et chercheurs, où le narbonne visiblement avait allumé son brasier. Jean-Paul, effrayé, baissa le nez.

— Relève donc ta frimousse, gamin, qu'on t'observe un peu, s'écria Denis de ce ton d'autorité rude qu'il savait prendre à l'École.

Le petit ne se le fit pas dire deux fois.

— C'est drôle, articula lentement le professeur, ayant l'air de se parler à lui-même, c'est drôle comme ce polisson ressemble à un portrait que j'ai vu quelque part... Je m'en souviens, ce portrait était grand comme la main, mais c'était un incomparable chef-d'œuvre.

Il rejeta sa lancette à escargots, et, tantôt arrêtant son regard sur l'enfant, plein de trouble, tantôt le repliant pour ainsi dire en soi afin d'éclairer ses souvenirs confus, il tomba en une immobilité absolue.

— Parbleu ! fit-il se touchant le front, m'y voilà... Ce portrait, je l'ai vu, il y a vingt-cinq ans, à Florence, dans la galerie Borromeo...

— Il représentait ?.. demanda l'oncle Benoît, intrigué.

— C'était l'œuvre d'un vieux maître, de Signorelli, je crois...

— Il représentait ? insista l'imprimeur.

— Michel-Ange enfant.

L'oncle Benoît, de saisissement, laissa glisser de ses doigts l'escargot qu'il tenait ; puis il rit à gorge déployée.

— En voilà une vieille bête de typographe ! gronda le professeur, offensé.

— Maintenant tu te fâcheras si M. Antonio te compare à Raphaël, toi qui ne crains pas d'affirmer que mon neveu Jean, de Fourquevaux, ressemble à Michel-Ange.

Et de rire de plus belle.

— Tonnerre! s'écria le vieux peintre, frappant un grand coup sur la table, crois-tu que, si, par hasard, cet enfant possédait le masque de Michel-Ange, il dût nécessairement avoir son génie? Sois tranquille, ton neveu peut nous montrer au beau milieu de sa face le nez écrasé d'un grand homme, et ne pas cesser d'être un imbécile, comme toi.

— Denis!..

— Denis... Denis... J'en ai par-dessus la tête à la fin...

Et, menaçant son ami de ses deux bras tendus, il ajouta avec un désespoir farouche qui attestait des blessures intimes cuisantes :

— Ne t'ai-je pas défendu cent fois de me parler peinture? Pourquoi m'en parles-tu? Tu sais bien qu'autant vaudrait m'enfoncer un couteau dans le ventre. Si j'ai raté ma vie, c'est mon affaire; mais je ne veux pas qu'on me retourne sur le gril jusqu'à la consommation des siècles, entends-tu?.. On n'a pas réussi, tant pis! cela ne regarde personne... A défaut de gloire, il me reste la bouteille, voilà!.. Et maintenant allez au diable tous!.. Moi je donne ma démission et du narbonne et des escargots... Bonsoir, la compagnie!..

Bien qu'il titubât outrageusement, avant qu'on pût le retenir il avait franchi la porte.

— Adieu, Jean, sois bien sage et bien obéissant avec M. Antonio... Je suis obligé de courir après Denis; dans l'état où il est, il serait capable de se jeter dans la Garonne.

L'oncle Benoit disparut.

Une minute après, l'apprenti et son patron revenaient vers le *Busca*. Toulouse était pleine de soleil, de poussière, de gens endimanchés allant aux vêpres, dans le tumulte splendide des cloches lancées à toute volée.

V.

Par cette température sénégalienne d'août, le voyage fut interminable de la Grande-Allée à Sainte-Anne-du-Salat. Sans parler des haltes nombreuses aux endroits un peu ombragés où sous les arbres coulait quelque mince filet d'eau claire, on s'arrêta, deux fois pour y coucher, cent fois pour s'y désaltérer aux divers bouchons échelonnés le long de la route poussiéreuse qui, de Toulouse, pique droit vers les Pyrénées.

Ce fut seulement le troisième jour après leur départ que, vers les cinq heures de relevée, Antonio Buccaferrata, les frères Pedroja, notre jeune apprenti Laurens, arrivèrent en vue du village où ils devaient travailler. Pour le coup, soit émotion aux senteurs savoureuses de l'écurie, soit épuisement de forces, Misère, qui avait entendu le patron battre des mains en apercevant, à travers une plantation obscure de noyers, le clocher de l'église de Sainte-Anne, Misère, joyeux ou rendu, s'affaissa dans les brancards.

— Comment, tu te trouves mal devant la crèche, toi ! dit Antonio qui, moyennant un coup de fouet dûment appliqué, réussit à planter la bête sur ses sabots... Allons, vous autres, aux roues ! cria-t-il s'adressant à ses ouvriers.

Il maintint le mulet par la bride, tandis que les frères Pedroja poussaient vigoureusement la carriole, et tira vers l'auberge du *Coq d'or*, à deux portées de fusil du hameau.

Ce n'était pas la première fois que les Italiens, en tournée *artistique*, pour citer une expression ambitieuse de Buccaferrata, prenaient gîte au *Coq d'or*, chez Gaspard Hortet, le marchand de volailles, le *volailleur*, dans le patois du pays. Aussi furent-ils grandement surpris, ayant pénétré dans la cour de l'hôtellerie, encombrée comme toujours de cages farcies de poules, de coqs, d'oies, de canards, gloussant, glapissant, gratitant, de ne voir paraître ni la servante Justine, ni le valet Prosper, pour leur faire accueil.

— Ohé, Gaspard, ohé ! cria Giovanni.

Rien ne bougea.

— Il n'y a donc personne ? demanda Filippo, se tournant vers la porte de l'auberge entre-bâillée.

— Gaspard ! Gaspard ! hurla Antonio d'un accent de voix énergique, presque menaçant.

Une tête hérissée de cheveux gris, à grands traits immobiles et noirs, comme taillés dans du vieux chêne, passa à l'une des fenestrelles de la façade, au-dessus de la potence où grinçait l'enseigne : *Au Coq d'or*. Cette façade, haute de deux étages seulement, affectait au soleil couchant la blancheur crue d'une mosquée.

— Chut ! articula l'aubergiste, se posant un doigt sur les lèvres.

Incontinent il disparut de son trou, et la fenêtre se referma.

Cependant les frères Pedroja, notre apprenti, avaient dégagé le mulet de la carriole, et Misère, délivré de la sellette et du collier, léger, un peu rafraîchi déjà, en s'étirant les membres, prenait le chemin de l'écurie.

— Tu es donc bien pressé de mordre à la pitance, toi, grand poilu ? lui dit Buccaferrata l'arrêtant. Attends un peu. Est-ce que nous savons ce que veut dire Gaspard avec son *chut*... Eh bien ! voyons, vous, continua-t-il, apostrophant le *Volailleur* qui parut au

seuil de l'auberge, faudra-t-il que nous crevions de famine devant vos cages remplies à souhait !

— Ne criez pas si fort, monsieur Antonio, s'il vous plaît. Chut!..

Le maître peintre regarda Gaspard Hortet avec curiosité. Sous sa couleur bistrée, la face de cet homme était fort pâle, et tout son air semblait singulièrement abattu. Il tremblait presque.

— Alors, le commerce ne va pas ? lui demanda-t-il, vaguement inquiet.

— Ce n'est pas le commerce, monsieur Antonio... Si ce n'était que le commerce!..

— Et qu'est-ce que c'est ? interjeta Giovanni surnommé *le Roux*.

— C'est ma femme, voilà!..

— Votre femme ! s'exclama Filippo surnommé *le Noir*, subitement attendri.

— Qu'a-t-elle ? insista le patron.

— Oh ! elle n'a plus rien... Figurez-vous cela si vous pouvez : depuis hier soir, ma femme est morte.

— Morte ! glapit notre garçonnet de Fourquevaux, effaré.

— Cet accident tombe bien mal, continua l'aubergiste pleurnichant. J'ai là près de cinq cents bêtes que je devais vendre à Tarbes. Pour arriver à temps au marché, il fallait juste partir aujourd'hui... C'est égal, tout de même ça n'a pas le coffre très solide, une femme ! L'autre jour, Hortette m'aide à charger la charrette que mon garçon est allé mener à Toulouse... Des dindons de Saint-Lizier, monsieur Antonio, des dindons magnifiques, et gras!.. Elle suait un brin, la pauvre créature, quand nous eûmes fini d'assujettir les cages avec les cordes. Ces dindons étaient si lourds!.. Première qualité, monsieur Antonio, première qualité... Vous comprenez, on a son amour-propre, lorsqu'on passe pour le plus fameux marchand de volailles de l'Ariège... Moi qui n'entends pas malice à la santé des gens, des femmes principalement, je lui dis comme ça : — « Bois donc, Hortette ; un verre d'eau fraîche n'a jamais fait de mal à un chrétien. »

— Elle m'écoute, va au puits et monte un seau aussi clair qu'un miroir. Elle se penche, je me penche avec elle. A moi, l'eau me fait autant que le vin. Tout ça file sans me toucher la lnette... La charrette sort de la cour, et j'accompagne le filot un bout de chemin avec des recommandations pour la vente de nos bêtes plus tendres que le beurre...

— Dans ce cas, interrompit le maître peintre préoccupé, vous n'allez pas pouvoir nous loger et nous nourrir ?

— Il ne manquerait plus que ça, par exemple ! se récria le bonhomme. Si ma pauvre femme est morte, c'est un grand malheur... oh ! un grand malheur... mais moi je n'ai pas encore descendu la garde, et je suis encore aubergiste.

Le paysan âpre au gain, pour prendre en quelque sorte possession de la pratique qui menaçait de lui échapper, poussa du pied la porte du *Coq d'or*, qui s'étala grande ouverte.

— Entrez, dit-il, entrez ! Chez Gaspard Hortet, on loge toujours à pied et à cheval.

Il s'empara prestement du licou de Misère et l'introduisit dans l'écurie, tandis que les peintres ambulans, rassurés sur le vivre et le couvert, franchissaient le seuil de l'hôtellerie.

Nos voyageurs, exténués, ruisselant de sueur, en véritables lazaroni se couchèrent à demi sur des bancs fixés autour d'une table massive de châtaignier. Le petit Jean-Paul seul demeura debout contre l'unique battant de la porte d'entrée, n'osant avancer, tremblant à l'idée qu'à deux pas de lui, quelque part, se trouvait une morte, disposé au moindre signe suspect à lever le pied et à s'échapper à travers champs.

— Je vous réponds, les amis, poursuivit Gaspard, reparaisant, que votre mulet *ne lira pas la gazette* au *Coq d'or*. Pour le quart d'heure, il essaie une luzerne de cette année dont il vous donnera des nouvelles.

— Et nous autres, quand essaierons-nous quelque chose ? s'informa Giovanni, lequel mangeait encore mieux qu'il ne buvait, ce qui était à merveille.

— Vous autres, vous n'attendrez pas longtemps.

Et, d'un tour de main, avec la même aisance qu'il eût mise à cueillir une prune sur une branche, cueillant une oie qui passait par là, il lui allongea le col sur un billot et lui fit sauter la tête d'un coup de couperet qui fut un éclair.

— Tenez, pour commencer, plumez-moi ce morceau ! dit-il lançant à l'ainé des Pedroja la bête toute frémissante, toute chaude, tout ébouriffée.

L'oie, bien que décapitée, s'échappa des mains de Giovanni et fit dix pas, arrosant le carreau du *Coq d'or* de jets de sang énormes et pressés.

Le spectacle hideux de ce volatile vaguant en aveugle, tombant par la perte subite de sa vie qui s'en'allait à flots, puis se relevant quand on voulait le saisir, parut amuser beaucoup *le Roux*, homme rude, à face rébarbative, éclairée par deux petits yeux durs, rouges sur les bords, à chevelure droite de porc-épic, car il rit aux éclats sans nulle retenue.

— Chut donc ! lui souffla l'aubergiste, à qui revenait le souvenir de son malheur.

Mais Giovanni, poursuivant l'oie qui battait des ailes dans une suprême détresse, s'abandonna de plus belle à sa débordante hilarité.

— *Le Roux !* cria Antonio, pâle, le menton serré.

L'ainé des Pedroja devina que le patron ne se divertissait pas outre mesure à cette scène cruelle; il s'empara de l'oie, qui ne se défendait plus, et se sauva avec son aubaine à travers la cour.

Tout en empilant des brindilles sèches de noyer dans l'âtre éteint, pour préparer la flambée qui devait rôtir la bête, Gaspard Hortet marmottait des paroles où coulait librement sa douleur. Filippo avait suivi son frère et l'aidait à dépouiller la bête; quant à Buccaferrata, toujours étendu sur le banc, et à notre apprenti de Fourquevau, encore en faction à la porte de l'hôtellerie, ils entendaient les lamentations du *Volaitter*.

— Pourtant qui croirait qu'un coup d'eau fraîche peut nous tuer, pauvres humains que nous sommes, aussi sûrement qu'un coup de fusil... Ma brave femme! elle était si vaillante, si entendue à toutes les besognes, tant à celles de l'auberge qu'à celles de la basse-cour!.. Ah! la volaille, comme elle savait en prendre soin! Elle vous aurait nourri des régimens de dindons avec rien. Si elle m'avait laissé son secret au moins en partant!.. Moi, je suis si peu *esprité* que je ne puis faire qu'une chose : donner du grain, toujours du grain... Et c'est si cher, le grain, cette année!..

Il battit le briquet, puis sur l'amadou fumant appliqua une longue allumette soufrée, une allumette ariégeoise fabriquée avec les brins desséchés du genêt.

— M. le curé a bien raison de dire que la mort nous prend la vie comme un voleur nous prendrait notre argent... C'est bientôt bâclé, je vous assure, mes amis... Moi, je fais la conduite à mon fillot jusqu'au Salat, et je rentre. Je trouve Hortette blanche comme un linge et froide comme la chaîne du puits... Oh! le puits, quel tour il lui a joué... Le médecin est bien venu de Prat, mais les médecins ne sont pas le bon Dieu, et, après avoir agonisé trois jours...

— Elle n'est restée malade que trois jours? demanda Antonio, arraché par le pétilllement des branchettes dans la flamme à la somnolence qui l'engourdissait doucement.

L'aubergiste se retourna et montra un visage ruisselant de pleurs.

— Trois jours, monsieur Buccaferrata, rien que trois jours. Cette eau lui avait glacé l'estomac, voyez-vous... Enfin, quand le garçon sera revenu de Toulouse, on tâchera d'aller vendre à Tarbes cette volaille qui nous dévore vifs, et peut-être réussirons-nous à nous tirer d'affaire tout seuls, maintenant... C'est comme ça, la vie...

— Voici quelqu'un! cria Jean-Paul aux aguets.

En effet, un homme traversait la cour nonchalamment.

— Eh bien, Prosper? lui cria Hortet l'interrogeant.

Prosper, un épais garçon de vingt-cinq ans, petit, trapu, le type parfait du paysan pyrénéen, ne se troubla pas le moins du monde et avança lentement.

— Eh bien? lui répéta l'aubergiste.

— M. le maire n'était pas à la mairie, répondit l'autre, qui toucha enfin le seuil de la porte; mais j'y ai trouvé M. le maître d'école, à la mairie.

— Que t'a-t-il dit?

— Rien. Il a écrit sur un grand registre, puis il m'a baillé un billet pour M. le curé.

— Et M. le curé t'a-t-il dit quelque chose, lui?

— Il m'a annoncé que l'enterrement serait pour demain matin avec la fraîcheur, plutôt à cinq heures qu'à six.

— Et Justine, où l'as-tu laissée?

— Elle est restée au village. Il fallait bien prévenir le monde.

— Nous avons des étrangers à la maison. Allons vite, au tournebroche!

Tandis que Prosper, qui n'était guère plus alerte aux œuvres de la mangeaille qu'à toute autre besogne, se hissait sur une chaise aussi prestement que le lui permettait sa carrure, débrouillait la longue chaînette du tournebroche, en remontait au moyen d'une manivelle solidement articulée le poids énorme, *le Volaitter*, à qui Giovanni et Filippo venaient de restituer l'oie plumée à belles griffes, la vidait, la flambait, la ficelait et finalement lui passait l'épée à travers le corps.

Au moment où la bête, cuite à point, allait être retirée du feu, Justine, la servante du *Coq d'or*, arriva. C'était une plantureuse et jolie fille, haute en couleur, à l'œil vif, à la langue bien pendue. En vain Gaspard, qui, tout en vaquant à la cuisine, avait des secondes de recueillement attristé, voulut-il à plusieurs reprises imposer silence à sa domestique détaillant la mine que les gens du village avaient faite à la nouvelle de la mort de sa maîtresse, il ne parvint pas à mettre un frein à son éloquence enragée. Pour une parole, Justine en rendait cent, et puis elle allait et venait avec fracas autour de la table, posant une assiette, un couvert, une bouteille, un pain, et ne cessait de bavarder.

— Assez! assez! lui cria l'aubergiste, exaspéré à la fin.

— Pardi! continua cette pie borgne, je comprends que vous cherchiez à me fermer le bec. Vous avez peur que je répète comme ça que c'est vous qui lui avez dit de boire de l'eau du puits... Pauvre Hortette!.. *Pecaire!*..

Elle n'avait pas articulé ce dernier mot en son patois que, sur ses joues rondes, fraîches, grasses, s'abattait un soufflet large et retentissant. Au lieu de bondir sous l'affront, Justine, subitement matée, penaude et honteuse comme une petite fille, s'assit sur une chaise basse et ne bougea plus.

— Monsieur Antonio, dit l'hôtelier du ton le plus calme, ne m'en

veuillez pas de vous avoir si mal reçus aujourd'hui. Vous savez, on n'a pas toujours du contentement à revendre...

Et couvant d'un regard satisfait l'oie, dorée, ruisselante de jus, qu'il tenait dans une jatte de grosse faïence mordorée :

— Si elle n'est pas tendre, que j'y perde mon nom!

Buccaferrata, Giovanni, Filippo, Jean-Paul, qui se décolla de la porte, se précipitèrent vers les bancs, et chacun, ayant saisi fourchette et couteau, prit gravement une attitude de combat.

VI.

Vers le milieu de la nuit, Jean-Paul Laurens, dont on nous pardonnera d'analyser un peu longuement les premières sensations, si décisives dans la vie des artistes, après avoir dormi plusieurs heures de ce sommeil lourd, accablé que provoquent de trop grandes fatigues, se réveilla en sursaut. Il passa une main sur son front moite comme pour secouer un reste de cauchemar, et promena autour de lui des yeux vagues, où l'âme, engourdie dans l'affaïssement général des organes, n'était pour ainsi dire pas encore remontée. Enfin son regard pétilla dans l'ombre. Évidemment le cerveau, obscur, s'éclairait par degrés, et peu à peu l'enfant entraînait dans l'entière possession de sa pensée.

Ce qui frappa tout d'abord notre jeune paysan du Lauraguais, quand le dernier lambeau de brume eut été dissipé, ce fut l'immense clarté répandue dans la vaste chambre où il s'était couché sans lumière, à la suite d'un copieux repas. Pourquoi avait-on négligé de fermer le volet de la fenêtre, demeurée ouverte devant lui? L'envie lui vint de clore ce volet et d'en fixer le crochet de fer dans son anneau. Il le voyait, cet anneau, rivé au pied-droit de l'étroite fenestrelle et luisant là-bas comme un œil. Il n'osa pas bouger, et, se retournant, tenta un effort pour se rendormir.

Après avoir, durant cinq minutes, laissé sa tête enfouie au plus noir de l'oreiller, presque sous les couvertures, le pauvre apprenti, épeuré sans trop démêler pourquoi, dans l'étouffement où il se tenait plongé sentait son esprit lui échapper par intervalles, son front s'alourdir délicieusement, lorsque, d'un mouvement brusque qui eut quelque chose de galvanique, il se dressa sur son séant. Il ne pouvait s'y méprendre, on avait parlé.

Qui parlait? Que disait-on? D'où venait la voix?

Il écouta de ses deux oreilles dressées, rendues plus longues par une attention inouïe. Buccaferrata, allongé sur un lit très bas à l'autre côté de la pièce, ronflait avec des grondemens d'ophicléide. Chose lizarre! soit fatigue, soit paresse après les solennelles agapes de l'oie rôtie, le peintre n'avait pas quitté son pantalon et dormait à moitié vêtu.

Le petit, rassuré tout à coup, regarda son maître. Une sorte de reconnaissance mouillait ses yeux. Certainement c'était M. Antonio qui lui avait fait peur. Oh ! il n'aurait plus peur désormais, et il conçut la résolution hardie d'aller accrocher le volet. Il se leva, en effet, sans la moindre hésitation. Il hasarda quelques pas bravement. Le malheur voulut que, dans sa marche héroïque de son lit à la fenêtre, Laurens, qui malgré tout ne maîtrisait pas les mouvemens de sa machine surexcitée, heurtât une chaise au passage.

Un bruit épouvantable se fit entendre.

Incontinent Buccaferrata se trouva debout.

— Où vas-tu donc, *bambino*? s'écria-t-il saisissant au bras l'enfant plus mort que vif.

— Je voulais fermer la fenêtre.

— Tu as donc froid ?

— Non, j'ai...

Le mot *peur* ne put pas sortir de sa gorge serrée, tarie.

— Couche-toi et dors, innocent... Il faut laisser le volet ouvert... Nous étoufferions... Cette oie de Gaspard...

Comme Jean-Paul, penaud, regagnait son lit, une porte s'entrebâilla au fond de l'appartement. Justine et Prosper parurent dans une bande lumineuse qui s'étala avec l'éclat d'une nappe blanche sur le carreau.

— Est-ce qu'il vous arrive quelque chose, monsieur Antonio ? demanda la servante du *Coq d'or* empressée.

— Non ; c'est l'apprenti qui a fait tomber mon sac et mon carton à dessins.

— Si je vous aidais à arranger tout ça, monsieur Antonio ? insista Justine d'un ton d'obséquiosité aimable.

Et, sans attendre la réponse du peintre, occupé à renouer les brides de son carton, rompues sous l'énorme poids des paperasses, elle ramassa les clés de saint Pierre qui avaient coulé du sac, la couronne de fer-blanc d'un roi mage, le sceptre en bois doré de l'enfant Jésus et autres *utilités*.

— C'est bien joli, toute cette marchandise ! dit-elle minaudant.

L'Italien la bombardait d'un regard terrible. Ce coup de feu ne parut pas intimider beaucoup Justine, car, au lieu de retourner vers l'endroit d'où elle était sortie, elle marcha jusqu'à la fenêtre et s'y installa, ses deux coudes nus appuyés sur la pierre de taille, avec une nonchalance aisée qui ressemblait à une provocation.

— Eh bien, Justine, vas-tu rester là jusqu'à l'année prochaine ? demanda Prosper, lequel, tenant à la main un cierge allumé, fit trois pas dans la chambre.

— Jésus-Maria ! on ne peut donc pas respirer le frais une minute ? répondit-elle sans se retourner.

— Alors tu veux que j'appelle Gaspard? dit le paysan, dépité.

Il développa une de ses mains devant la flamme de sa longue chandelle, vacillante aux approches de la fenêtre, et se penchant vers la fille du *Coq d'or*, que Buccaferrata serrait de près :

— Et la morte, malheureuse? et la morte? lui répéta-t-il.

— La morte? interrogea le peintre.

— Elle est là, souffla Prosper.

Il désigna la porte du fond, grande ouverte maintenant. On apercevait quantité de flambeaux brûlant sur des blancheurs de nappes tendues.

Buccaferrata, au moment de se placer à la fenêtre à côté de Justine, recula de plusieurs semelles et demeura immobile, subitement glacé.

— Vous comprenez bien, monsieur Antonio, vous qui êtes un homme raisonnable, se hâta d'insinuer Prosper, que nous ne pouvons pas laisser cette pauvre Hortette seule cette nuit. Dieu nous punirait certainement. D'abord, c'est nous autres qui avons demandé à Gaspard de veiller notre maîtresse. Il l'aurait bien veillée, lui, encore qu'il ait beaucoup de peine à se tenir sur ses jambes. Songez, Gaspard ne vit pas depuis trois jours. Il a un chagrin, un chagrin!.. Puis toute cette volaille qui dépérit...

Et tirant Justine par ses jupons :

— Viendras-tu, toi, mauvaise graine de fille?

La servante, rudement secouée, craignant pour sa robe d'indienne à ramages toute neuve, — elle s'était endimanchée pour aller bavarder au village, — quitta la fenêtre; mais, au lieu de suivre Prosper déjà en marche, elle inclina vers Buccaferrata, dont l'œil curieux, inquiet, fasciné, errait du côté de la chambre de la morte.

— Bonsoir, monsieur Antonio, lui dit-elle, se plantant devant lui et le dévisageant avec hardiesse.

— Bonsoir, la fille! articula l'Italien, indifférent.

Le jeune Laurens, étendu dans son lit, où il ne savait comment goûter un peu de repos, n'avait pas perdu un mot de cette scène entre son patron et les domestiques du *Coq d'or*. Il éprouva un singulier soulagement quand Justine et Prosper se furent retirés; toutefois il leur en voulut de ne pas avoir refermé la porte de la chambre où Hortette, dans une illumination dont la nuit redoublait l'intensité, commençait à dormir son dernier sommeil. Les lueurs qui s'échappaient de là-bas se traînaient jusqu'à son lit, et il n'aurait eu qu'à se baisser un peu pour les toucher du bout des doigts. Il fit un bond sur sa paillasse et se tourna de l'autre côté pour ne pas voir l'éclat si effrayant des cierges et des bougies.

Jean-Paul fut bien surpris, laissant, en dépit de lui-même,

vaguer ses yeux vidés de sommeil par une inquiétude harcelante, de découvrir à droite et à gauche de terribles sujets d'alarme. Quoi! son maître, qu'il avait cru recouché et déjà ronflant de nouveau, se tenait à la fenêtre! Pourquoi restait-il là? que faisait-il?... Peut-être avait-il peur.

A cette pensée, qui établissait entre M. Antonio et lui une sorte de communauté morale, sa bouche altérée de paroles s'ouvrit à son insu, et ce mot unique s'en échappa, sourd comme un appel d'angoisse :

— Monsieur...

— Comment! tu ne dors pas, petit, lui dit Buccaferrata d'un ton affectueux.

— Non, monsieur Antonio, et vous?

— Moi, je regarde la vallée du Salat. Elle est magnifique, cette vallée, sous la lune si claire.

— Vous ne vous occupez pas d'Hortette, au moins?

— De la morte?

— Oui, de la morte, soupira-t-il.

— Mais si, parbleu, je m'occupe d'elle.

— Et moi aussi, beaucoup.

— Toi?

— Si vous me permettiez de me lever, je regarderais la vallée du Salat avec vous.

— Il est drôle, cet enfant, tout de même, murmura Buccaferrata se parlant à lui-même. Il aime la nature déjà... Mais lève-toi, *bambino*, si ça te fait plaisir, lui dit-il.

Jean-Paul eut un saut de carpe, et, frissonnant tout ensemble de malaise et de joie, vint se poser, se blottir à côté de son maître, absorbé pour le quart d'heure en une profonde méditation.

Pourquoi M. Antonio regardait-il tantôt la terre, tantôt le ciel? Pourquoi surtout se taisait-il? — Pauvre petit! il n'en savait rien.

Tout à coup, l'Italien développa son bras droit par un mouvement qui parut irrésistible, et articula ces quatre mots :

— Comme c'est beau !

— Quoi? osa interroger l'enfant, qui avait ouvert ses yeux plus grands et n'avait rien vu.

— Regarde donc ce ciel éclatant, puisque tu veux être peintre.

— Qu'est-ce qu'il y a au ciel, monsieur Antonio?

— Et ces arbres là-bas, quelle énorme tache noire après le brillant de là-haut!

— Une tache noire?

— Quel contraste admirable entre ce ciel si bleu avec sa grosse lune ronde comme une meule et cette masse si sombre des châ-

taigniers ! Sans compter le Salat dans le creux du vallon, qui jette une raie d'argent vif.

— Le Salat ?

— Écoute.

— Je n'entends rien.

— Tu n'entends pas le bruit de l'eau ?

— Si fait ! si fait !.. C'est bien joli, monsieur Antonio.

L'enfant n'entrait pas dans l'enthousiasme de Buccaferrata, n'en pénétrait pas suffisamment l'objet, mais sa sensibilité exquise l'aida à deviner qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire à Sainte-Anne-du-Salat, car jamais, à Fourquevaux, d'aucune bouche il n'avait entendu des paroles semblables à celles qui venaient d'être prononcées. Encouragé par l'espérance obscure qu'un jour peut-être il comprendrait tout ce qu'il ne comprenait pas maintenant, avec cette confiance superbe et naïve qui est la marque des élus encore ignorés d'eux-mêmes et de tous, mais qui seront capables d'accomplir leur destinée :

— N'est-il pas vrai, monsieur Antonio, dit-il que vous m'enseignerez tout ce que vous savez ?

— Tout, mon garçon, oui, tout.

L'Italien avait détourné ses yeux du spectacle qui les retenait pour les attacher sur Laurens.

— Tu me plais, enfant, lui dit-il. Depuis cinq ans que je peins un peu partout, j'ai eu trois apprentis. Aucun ne m'a procuré les émotions que tu me procures. Du reste je n'ai rien tiré de ces galopins. Des brutes, de vraies brutes, voilà. J'ai pris alors Giovanni et Filippo, qui sont mes cousins, et que mon père avait appelés depuis longtemps de Sonnino. Moi, je suis né à Florence, mais mes parens sont de Sonnino, dans les Abruzzes. Taddeo et Nina ont eu beau y passer des jours et des nuits, Giovanni n'a pu apprendre à dessiner une tête correctement ; quant à Filippo, nature plus fine que son frère, il aura du talent s'il continue à s'appliquer..

— Vous verrez comme je m'appliquerai, moi, monsieur Antonio.

— Allons bon ! dit Buccaferrata, dont l'œil encore une fois s'égara à travers la vallée du Salat, voilà le paysage qui change d'aspect. De nouveau il s'accouda à la fenêtre du *Coq d'or* et observa.

Un bloc frangé d'argent, après s'être détaché des collines blanches qui bordaient l'extrême horizon, avait roulé au hasard à travers un océan d'azur et était venu s'arrêter juste devant la lune. Sur la vallée, tout à l'heure claire, presque radieuse, s'étendit d'abord comme un large crêpe, puis l'obscurité devint plus noire, puis enfin ce fut la nuit.

— Tiens ! s'écria Buccaferrata, on ne distingue même plus la rivière.

— Mais on l'entend, dit l'enfant.

En effet, à travers ces brusques ténèbres, le fracas de l'eau, se précipitant par-dessus les barrages de quelque papeterie, parvenait jusqu'au *Coq d'or* avec la même franchise, le même éclat.

— J'ai vu à Toulouse, dans l'atelier de M. le professeur Villemens, reprit le patron, un grand tableau qui s'appelle la *Trahison de Judas*. La scène se passe au milieu d'une forêt d'oliviers, et la lune cache son nez derrière un nuage pour ne pas être témoin de l'arrestation du Sauveur. Avec quel entrain ces arbres avaient été brossés ! *Diavolo !* si, là-bas, parmi les châtaigniers, on découvrait seulement cinq ou six hommes en armes, je croirais que M. Villemens a peint son tableau à Sainte-Anne-du-Salat.

— Alors, pour faire les tableaux, il faut les voir ? demanda Jean-Paul.

— Certainement, il faut les voir.

— Moi, je pensais qu'on les tirait de sa tête.

— Non, petit, on les tire de la nature. Seulement il a beau ouvrir ses yeux tout ronds, ce n'est pas le premier venu qui est capable de l'observer, la nature. Moi, par exemple, quand il s'agit de la nature, je suis un âne, un âne à quatre pattes, avec son bât et son licol.

— Vous, monsieur Antonio ?..

— C'est la pure vérité.. Il n'y a qu'un moment, devant la vallée du Salat, si pittoresque, je me disais : — « Comme c'est beau, le paysage !.. » — Et je me jurais de donner des arbres pour fond à mes tableaux.

— Mais vous y mettez de l'or pour fond à vos tableaux. L'or est bien plus joli que les arbres. A Fourquevaux, votre *Cène* et votre *Saint Paul* tenant un sabre...

— Je peins un Jésus-Christ dans la vallée de Gethsemani, suant sang et eau, priant son Père de ne pas l'abandonner, et, au lieu d'encadrer ma figure d'arbres, de rochers, elle s'enlève sur des nuages, quand la paroisse est pauvre, et, quand elle est riche, sur de l'or. C'est tout bonnement ridicule.

— Oh ! monsieur Antonio, souvenez-vous de votre *Saint Paul* et de votre *Cène*...

— Un jour, à Tardy, petit hameau près de Betharam, on m'avait commandé un *Saint Louis rendant la justice*. J'assieds mon bonhomme sur une pierre et je l'adosse au tronc énorme d'un chêne, puis je dessine à l'entour des ormes, des hêtres, des bouleaux. À peine achevé, je dus démolir mon travail, qui n'était qu'un gribouillage grotesque. Saint Louis avait l'air de porter tout le bois de

Vincennes sur sa tête, tant j'avais fait de branches s'entre-croisant à perte de vue ; quant aux personnages de la suite du roi, celui-ci avait un jet de rameaux qui lui sortait du front, cet autre était coupé en deux par la tige mince d'un baliveau, un troisième, couvert de feuillages, malgré la magnifique cuirasse dont je l'avais doté, ressemblait plutôt à un bûcheron qu'à un grand seigneur de la cour...

— Et pourquoi, monsieur Antonio? demanda Jean-Paul, ébahi.

— Pourquoi?.. Parce qu'il faut faire son métier, rien que son métier, et qu'un manœuvre doit rester manœuvre...

— Vous, manœuvre, monsieur Antonio?..

— C'est égal, toutes les fois que je vois la nature belle comme cette nuit par exemple, elle me produit une impression !.. Oui, oui, si j'avais eu d'autres maîtres que Taddeo et Nina, j'aurais fait quelque chose, enfant.

La large traînée d'ouates blanches et grises qui, pas à pas, avait défilé devant la lune, s'était insensiblement éloignée, et la face pleine de l'astre resplendissait de nouveau. La vallée réapparut avec l'infinie variété de ses détails, dont une lumière transparente, malgré l'ombre qui s'y trouvait délayée, découpait chaque contour à vif. Là-haut, dans le voisinage du ciel criblé d'étoiles, de l'autre côté du Salat, les lourdes masses des châtaigniers recevaient des reflets d'acier poli qui leur communiquaient l'apparence de grèves recouvertes d'écume autour d'une mer en courroux. Ce ton brillant de métal se dégradait pourtant à mesure que le regard abandonnait le sommet des montagnes pour glisser le long des pentes, et sous les clartés moins violentes du firmament plus éloigné, les arbres, étroitement groupés, dégringolaient comme des avalanches grosses à la fois d'amoncellemens de neige et de noirs rochers. Des chemins perdus se laissaient entrevoir à travers les fentes de ces éboulemens, descendant sous bois vers la rivière tapageuse, où les toits du village, immobile, les pieds dans l'eau, jetaient des notes sourdes disséminées, d'un charme discret, pénétrant et doux.

— Vous les entendez? demanda Jean-Paul, touchant le coude à Buccaferrata recueilli.

— Qui?

— Eux, pardi! Justine et Prosper.

— Que disent-ils?

— Écoutez, écoutez...

Le peintre, à pas de loup, s'avança vers la chambre funèbre. Il tendit l'oreille.

« — Alors, tu ne veux pas que je t'embrasse? »

C'était la voix de Prosper.

« — Tu crois donc que mes joues sont à toi? Les as-tu achetées, par exemple?

C'était la voix de Justine.

« — Mais...

« — Combien les a-tu payées, mes joues, l'ami?

« — Pourtant, hier, comme nous allions au village louer des pleureurs pour Hortette... Tu te souviens, en traversant la prairie de Gaspard...

« — Hier, c'était hier, et aujourd'hui, c'est aujourd'hui.

« — Pourvu que je te prenne avec M. Antonio!

« — Eh bien, si tu me prends?

« — Tu sais que je m'entends à faire claquer le fouet, quand je conduis la charrette à Toulouse?

« — Oui, mais M. Antonio s'entend mieux que toi à faire claquer les gifles.

« — Affreuse fille!

« — Grand nicodème!

« — C'est ainsi que tu veilles la pauvre Hortette?

« — Et toi!

« — Tu n'as pas de sentiment pour un liard.

« — Et toi!

« — Tu n'es pas honteuse!

« — Et toi!

« — Créature d'enfer, tu es bien sûre que jamais tu ne seras ma femme, va. »

Un énorme rire fit explosion, et remplit de ses éclats vibrans, prolongés, la chambre où reposait la morte et celle où Buccaferrata et Jean-Paul se tenaient debout, attentifs, celui-ci inquiet, tremblant, celui-là les poings crispés de colère, l'âme soulevée de dégoût, prêt à bondir en avant.

Cependant un grand remue-ménage, où se mêlaient des piaulemens étouffés, eut lieu tout à coup.

— Ah! canailles! s'écria le peintre se précipitant cette fois.

Quel spectacle! Prosper, exaspéré par les résistances de Justine, avait fini par la saisir et la serrait à l'étouffer.

L'Italien, silencieux, appliqua sa longue main nerveuse sur la nuque du valet trop hardi aux embrassades, et ce rustaud, privé d'haleine à son tour, lâcha prise.

— Eh bien? eh bien? bredouilla Prosper, étourdi, laissant voir, comme un collier, l'empreinte des doigts terribles qui lui avaient mâché la chair.

Reconnaissant Buccaferrata, il fut penaud et se sauva à toutes jambes.

Le peintre marcha vers Justine; puis, sans mot dire, d'un geste

où la menace était évidente, lui montra la porte ouverte. La servante, terrifiée, s'esquiva elle aussi.

C'est alors seulement que Buccaferrata se tourna vers la morte, qu'il n'avait pas encore aperçue. Dès le premier coup d'œil, il demeura fiché dans le plancher, surpris jusqu'à la stupeur. Il connaissait Hortette, une grande paysanne sèche, musculeuse, qu'il avait avisée en diverses rencontres au *Coq d'or*, aujourd'hui vaquant à la cuisine, demain à la basse-cour; mais certes il ne lui avait jamais vu le visage surnaturel qui le tenait en arrêt. D'où la femme de Gaspard, le rude *Volailleur* de l'Ariège, avait-elle tiré cette abondante chevelure grise qui lui retombait de l'un et de l'autre côté des tempes comme un flot et donnait à ses traits, jadis si ingrats, une expression d'idéale douceur? A qui Hortette, qui lui était constamment apparue avec un gros nez cartilagineux, avait-elle pris ce grand nez droit, aux ailes diminuées, légèrement infléchi au bout, d'un dessin si aristocratique, si pur? Et ses yeux fermés, comme les paupières en étaient blanches, veloutées, transparentes! Les sourcils, très épais, en communiquant à l'ensemble du masque un accent trop viril, lui donnaient peut-être quelque apparence de dureté; mais la bouche, imperceptiblement entre-bâillée, presque souriante, corrigait cette impression fâcheuse, et la beauté, une beauté souveraine, se dégagait de cette tête immobile de campagnarde, à laquelle la mort venait d'imprimer un sceau de noblesse inconnu.

Notre Italien ne bougeait pas, observant, analysant avec obstination chaque détail de cette face de marbre, où pourtant son âme émue devinait la grandeur, la puissance, la majesté. Il songeait... Quel tableau!..

Du visage d'Hortette, dépouillé des rides anciennes, poli comme l'ivoire, radieux par places, l'œil acharné du peintre glissa le long du cou très aminci, puis suivit, sur les couvertures, toutes les formes du cadavre, qui s'étendait jusqu'au fond du lit avec la raideur d'une statue. La silhouette, d'une ligne sévère et large, lui parut admirable.

— Jésus! murmura-t-il dans sa fièvre, quelle sainte Anne je réaliserais, si j'étais capable de copier ce modèle! — Petit! appela-t-il, petit!

Laurens ne répondit pas. Accoté à son lit, il se tenait là pétrifié, respirant à peine, en proie à toutes les angoisses, à toutes les visions, à tous les effarements.

— Apporte-moi mon sac, petit, reprit Buccaferrata.

L'apprenti, d'un élan de toutes ses forces soudain retrouvées au commandement du maître, fit un pas et put saisir le sac; mais l'objet était trop lourd, et, la peur qui lui coupait les jambes le terrassant âme et corps, il ne réussit ni à soulever le fardeau, ni à le traîner.

— Allons donc ! cria le patron.

— Monsieur Antonio... balbutia Jean-Paul, perclus de terreur, à bout de souffle et de vie.

Le peintre accourut. Il trouva l'enfant à genoux, essayant un suprême effort pour amener à lui le sac devenu de plomb. Buccaferrata, acquis à des préoccupations harcelantes, n'accorda aucune attention à son apprenti. D'un tour de main, il dénoua les cordons qui retenaient le col du sac, happa une boîte à tâtons au milieu de mille objets, puis, ayant atteint le vieux carton aux gravures, rentra dans la chambre d'Hortette précipitamment.

VII.

Laurens demeuræ de longues minutes assis sur le carreau froid, adossé au montant de son lit, sans parole, sans mouvement. Il ne pensait à rien. De temps à autre seulement, dans les ténèbres qui lui faisaient paraître éternelle cette première nuit au *Coq d'or*, passaient des traînées lumineuses : c'étaient, au fond de l'angoisse où il était précipité, des souvenirs du pays natal. Il voyait la maisonnette de son père enfouie sous les acacias blancs et roses, il entendait la voix aimée de son frère, les cris joyeux des camarades prenant leurs ébats à travers les ruelles du hameau, il entendait tout, même le bruit d'ailes, qui lui semblait particulier, des bandes de pigeons regagnant leurs réduits par-dessus les toits. Une fois, la vision des peintres italiens arrivant à Fourquevaux ayant défilé devant son œil halluciné, il eut souvenance d'un berger nommé Lenthéric, qu'il avait mainte fois rencontré dans ses courses vagabondes à travers le Lauraguais, et qui, de la pointe de son couteau, s'entendait merveilleusement à sculpter au bout d'un bâton soit la tête d'un homme, soit la tête d'un animal. Il se rappela qu'un jour lui-même n'avait pas trop mal réussi le profil d'un bouc sur un brin de buis, et il se demanda pourquoi il avait quitté Lenthéric, pourquoi il avait suivi M. Antonio.

Pauvre petit ! jusqu'à ce moment il avait pu refouler ses larmes ; mais à présent elles se détachèrent pesamment de ses cils, rondes, semblables à de grosses gouttes de pluie, et ruisselèrent sur son visage en sillons brillants.

Quand il eut pleuré, Jean-Paul, comme si quelque soulagement lui était venu de son cœur un peu dégonflé, eut la force de se remettre debout. Une chose le frappa tout de suite, la large bande blanche qui, de chez Hortette, se déployait jusqu'à son lit, était effacée.

M. Antonio avait donc éteint les cierges autour de la morte ? Au

fait, que faisait-il, M. Antonio, avec la boîte retirée du sac et le grand carton plein d'images ?

Il sentit sourdre en lui une curiosité ardente; il osa regarder vers le fond de la pièce. La porte de la chambre funèbre restait entrebâillée ; mais, au lieu de ce jet de clarté qui s'en échappait tout à l'heure, c'était à peine si on démêlait une ligne rougeâtre entre le lourd battant et le mur.

Mon Dieu ! que se passait-il là-bas ?

Certainement il aurait eu assez de courage pour hasarder un pas de ce côté, si tout à coup son attention inquiète n'eût été attirée ailleurs. Il avait ouï de légers éclats de rire, puis comme une course effrénée à travers la cour du *Cog d'or*.

Était-ce Filippo et Giovanni, logés dans une autre aile des bâtiments, qui venaient appeler le maître pour le travail ? Qui sait ? peut-être le jour allait-il paraître enfin...

Il arriva jusqu'à la fenêtre. Hélas ! la face rubiconde de la lune trônait encore là-haut par-dessus les châtaigniers, et il put constater que le volet de la chambre des frères Pedroja demeurait fermé. Nouvelle preuve que l'aube n'était pas prête à poindre : les coqs matineux, tant ceux des cages que ceux de la basse-cour, roulés en boule, le bec ramené sous l'aile, ne lançaient pas le moindre cri vibrant de réveil. Au village, dans le lointain, à l'auberge, sous ses yeux, bêtes et gens dormaient toujours.

Laurens développa le bras et voulut ramener le contrevent. Sans doute il goûterait un peu de repos, lui aussi, s'il parvenait à faire dans la chambre une obscurité complète.

C'est au moment où, pénétré d'idées calmes et douces, après tant d'agitation et de fièvre, notre proscrit du Lauraguais engageait le crochet du volet dans l'étroite lunette de fer destinée à le retenir que les rires et les pas précipités déjà entendus recommencèrent. Il regarda avidement et reconnut Justine et Prosper galopant comme des chevaux échappés. La servante, près d'être saisie, s'engouffrait dans un trou d'ombre, puis reparaisait pour disparaître encore, fuyant la griffe du valet d'écurie, ouverte pour la harponner.

— Petit ! appela le patron.

— Monsieur Antonio...

— J'ai besoin de toi. Viens !

— Oui, monsieur Antonio.

Il marcha résolument et entra tout de go dans la chambre de la morte. Il avait accompli cet acte décisif sans réflexion, brusquement, pliant à la fois sous la nécessité d'obéir et soutenu un peu par la satisfaction d'être utile à un homme qu'il admirait, qui n'avait pas cessé de le traiter avec bonté.

— Ce croquis me servira pour ma sainte Anne, il me servira beaucoup.

Debout devant le lit et masquant le cadavre d'Hortette, le peintre montrait à Jean-Paul une large feuille de vélin barrée de grands coups de crayon qui allaient dans tous les sens. L'enfant ne soufflait mot; il promenait partout à travers la pièce des yeux vagues, ne laissant deviner nul sentiment, nulle pensée.

— Et pourquoi avez-vous soufflé les chandelles, monsieur Antonio? demanda-t-il.

— Pour obtenir mes effets, parbleu! Les effets, c'est tout en peinture. Cent fois, à l'École, pendant que je posais, j'ai entendu le professeur Villemsens recommander aux élèves d'étudier leurs effets. « Voyez Ribeira, leur disait-il; en voilà un qui entendait les effets! »

— Ribeira? interrompit Laurens.

— Je ne suis pas trop mécontent de ce dessin très vivement enlevé, reprit Buccaferrata promenant sur le papier un regard complaisant qui fut une caresse.

Puis, après cinq secondes de réflexion, secouant la tête, découragé :

— Tout de même, c'est affreusement mou.

— Mou? interrogea l'enfant.

— Pas de caractère.

D'un geste qui n'alla pas sans violence, il arracha de sa bobèche l'unique cierge qui brûlait et le présentant à Jean-Paul :

— Tiens, lui dit-il, et écoute-moi bien. Cette nuit, je m'en vais te donner une crâne leçon, *bambino*... Tu vois Hortette, n'est-il pas vrai?

En articulant ces derniers mots, il fit quatre pas en avant du lit, puis désigna la morte du bout du doigt.

Laurens ouvrit des yeux effarés, et, de pâle qu'il était, soudainement son visage devint livide. Toutefois ses doigts crispés ne lâchèrent pas le cierge; la flamme seulement en vacilla sous un souffle interminable comme un point d'orgue qui s'échappa de la poitrine oppressée du malheureux petit. Ce souffle aurait voulu être un cri d'épouvante, mais l'angoisse qui déprimait tout l'être physique et moral de l'apprenti ne lui permit, hélas! qu'un long soupir.

Le lit d'Hortette occupait le milieu de la chambre, selon la disposition habituelle que nos paysans du Midi donnent à ce meuble cher entre tous, et, sans le chevet qui en touchant à la muraille gênait le passage d'un côté, on aurait circulé librement autour des quatre piliers en bois de noyer grossièrement équarri.

Buccaferrata, enflammé par l'idée d'amener à bien son croquis, ne vit pas l'espèce de prostration anesthésique où le spectacle d'un

cadavre avait précipité Jean-Paul, et le conduisit par la main, doucement, mais inflexiblement, jusqu'au traversin de la morte.

— A présent, ne bougeons plus, dit-il prenant soin de lui lever par degrés le bras jusqu'à ce que la flamme fumeuse du cierge eût de beaucoup dépassé la hauteur du front d'Hortette.

Cette pose obtenue, Antonio s'empara fiévreusement du carton qui lui servait de pupitre, s'assit au pied du lit, du côté droit, tandis que Laurens demeurait planté du côté gauche, puis regarda anxieusement.

— Superbe !.. Quelles ombres portées !.. Superbe !.. s'écria-t-il. Et le crayon tomba sur le papier.

Éclairé d'en haut et par une lumière unique, le cadavre de la femme de Gaspard Hortet, dit *le Volailleur*, était véritablement épouvantable à voir. Tout à l'heure, noyés dans une clarté égale et blonde, les traits avaient la placidité du sommeil, avec cette sérénité supérieure que la mort imprime au masque humain. Maintenant, cette face tranquille, par l'étrange mobilité des ombres qui la marbraient de toutes parts, avait pris un caractère terrible. Terribles apparaissaient les yeux, deux trous béans qui semblaient regarder ; terrible apparaissait le front, lézardé comme une vieille muraille en ruine, au-dessus duquel les cheveux embroussaillés figuraient des herbages flétris, desséchés ; terrible, le nez avec son arête vive menaçante, profilant une grosse tache noire sur les lèvres pétrifiées ; terrible, la bouche profonde, montrant des dents rares, ouverte toute ronde comme un puits dont la margelle serait ébréchée ; terrible, le menton lumineux s'élevant au-dessus de l'abîme des tempes et des joues semblable à un bloc de granit rose parmi les vallées chauves, farouches du climat africain.

Buccaferrata, attentif aux beautés effroyables de cette rude tête de paysanne, fouillait d'un œil acharné, enthousiaste, les moindres creux, les plus légères saillies. Sa main, qui allait et venait avec une activité dévorante, aurait voulu tout indiquer, tout rendre, tout faire sentir. Malheureusement l'étude manquait, et l'élève infortuné de Taddeo et de Nina voyait son inspiration se perdre dans un fouillis de lignes dont aucune n'était cette ligne maîtresse qui fixe le caractère d'une tête, arrête à jamais une physionomie.

— Ce n'est pas ça ! ce n'est pas ça ! répétait de temps à autre Antonio désespéré.

Et, à travers sa crinière soulevée, sa barbe frémissante, sans lâcher son crayon, il passait et repassait sa main aux doigts rigides comme des crochets.

Enfin le visage terrifiant d'Hortette émergea d'un réseau obscur de raies noires entre-croisées.

— Plus haut ! cria le patron, dont le front ruisselait.

Inquiet, il regarda; il lui parut que les ombres des draps largement plissés du lit diminuaient de vigueur.

— Plus haut donc ! répéta-t-il.

Mais Jean-Paul ne pensait plus ; réduit par l'extrême terreur à une sorte d'état cataleptique, il eut beau, comme une machine docile au contact du maître, lever le bras, le noir dont les barres profondes déterminait aux couvertures des reliefs d'un effet saisissant blanchissait à vue d'œil.

— Sang du Christ ! voici le jour, dit le peintre, désolé.

Au même instant, Laurens, réveillé en sursaut de sa rigidité tétanique, laissa tomber le cierge de ses doigts.

— Eh bien ? glapit Buccaferrata se hissant debout.

— Monsieur Antonio, c'est sous le lit, c'est sous le lit...

— Sous le lit ?

— La morte a remué...

L'enfant, n'y tenant plus, était venu se coller contre son maître.

— Es-tu fou, petit, d'avoir peur comme cela ? lui dit celui-ci, qui n'eut pas le courage de le repousser...

Il n'avait pas fini de parler que deux magnifiques poules noires huppées, des poules crève-cœur, gloussant doucement, sortirent de dessous le lit de la morte et s'avancèrent becquetant sur le plancher les mies de pain répandues de toutes parts.

— Maître, dit Filippo Pedroja entrant, il est quatre heures. Faut-il aller à l'église de Sainte-Anne pour commencer notre ouvrage ?

— Oui, oui, à l'ouvrage ! répondit le patron.

Tandis que Buccaferrata et Filippo descendaient l'escalier du *Coq d'or*, retentissant des mille cris, des mille chants, de tout le vacarme de la basse-cour réveillée, les poules crève-cœur, sans doute deux enfans gâtés d'Hortette, s'acharnaient sur le cierge éteint, que personne n'avait songé à ramasser, à replanter au milieu de sa bêche et à rallumer. L'une, ses ongles posés sur le bâton, le maintenait solidement et par des coups répétés en détachait des morceaux l'autre, qui avait choisi la meilleure part, enfonçait son bec jusqu'aux yeux dans la partie de la cire que le contact de la flamme venait de ramollir, et l'en retirait tout jaune et chargé de menus fragmens. Cette curée d'un nouveau genre avait quelque chose de hideux à la fois et de navrant.

Laurens, éperdu, se sauva.

FERDINAND FABRE.

(La seconde partie au prochain numéro.)

L'ENFANCE A PARIS

LES VAGABONDS ET LES MENDIANS

Si les lecteurs de la *Revue* n'ont pas complètement perdu le souvenir des études que j'ai consacrées à la condition de l'enfance à Paris (1), ils peuvent se rappeler que je me suis proposé de décrire toutes les misères auxquelles les enfans sont exposés dans notre brillante capitale et de rechercher en même temps quels remèdes sont déjà ou pourraient être apportés à ces misères. J'ai parlé successivement de ce que j'appellerai les misères accidentelles de l'enfance, l'abandon, les maladies, les infirmités, et je crains d'avoir déjà fait passer sous les yeux de mes lecteurs plus d'un douloureux tableau. Je ne sais cependant si ceux qui me restent à décrire ne sont pas plus douloureux encore. J'entreprends aujourd'hui en effet l'étude de ces misères qu'on pourrait appeler les misères morales, dont l'enfant est à la fois le complice et la victime, mais dont la responsabilité première remonte souvent plus haut que lui. Si le spectacle de la souffrance imméritée émeut péniblement, il y a quelque chose de plus poignant encore dans celui de la corruption précoce et parfois inévitable, car ce spectacle trouble davantage la conscience et rend plus épais le mystère de ces lois obscures qui font parmi les hommes une répartition si inégale, non-seulement des souffrances, mais des tentations. Redoutable problème dont on ne peut se distraire que par l'espoir en quelque autre mystère de réparation indulgente qui nous échappe, et par la recherche des remèdes que la charité oppose à ces souffrances et à ces tentations. C'est donc aux diverses formes de la criminalité chez l'enfance que j'ai l'intention de consacrer une nouvelle série d'études dont la première aura pour objet la mendicité et le vagabondage.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} octobre, du 1^{er} décembre 1876 et du 1^{er} mars 1877.

I.

« Le vagabondage est un délit, » dit le code pénal, procédant ainsi sous la forme peu usitée d'une affirmation qui laisse apercevoir le caractère assez conventionnel, en théorie du moins, du délit, et il définit ainsi les vagabonds : « Ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens d'existence, et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession. » Quant à la mendicité, elle ne tombe sous le coup de la répression pénale (sauf pour les mendiants d'habitude et valides) que dans les lieux où il existe un établissement public organisé afin d'obvier à la mendicité. Le département de la Seine rentrant dans cette catégorie, la mendicité comme le vagabondage y tombent donc sous le coup de la loi, aussi bien pour les enfans que pour les adultes. Toutefois ce n'était pas sans hésitation qu'on faisait jadis aux mineurs l'application de l'article du code pénal qui punit le vagabondage, et certains tribunaux se laissaient arrêter par cette considération que, les mineurs n'ayant d'autre domicile légal que celui de leurs parens, on ne pouvait leur faire personnellement l'application d'un article qui punit ceux qui n'ont pas de domicile certain. La réforme de 1832 a fait cesser ces incertitudes de la jurisprudence en déclarant que les vagabonds mineurs de seize ans pourraient être placés sous la surveillance de la haute police jusqu'à l'âge de vingt ans. L'intention des auteurs de la réforme était humaine en ce sens qu'ils entendaient, tout en atteignant les mineurs vagabonds, les exempter de la prison ; mais la faculté laissée aux tribunaux d'entraver l'existence d'un enfant par les obligations étroites qu'impose la surveillance de la haute police et d'assimiler par là sa condition à celle des grands criminels est une disposition fâcheuse. Aussi, bien que les magistrats ne fassent que rarement usage de cette faculté, et qu'ils préférèrent envoyer l'enfant en correction comme ayant agi sans discernement, cette disposition n'en devra pas moins disparaître de nos codes le jour (prochain, je l'espère) où il sera procédé à une révision rationnelle de la législation pénale qui concerne les jeunes délinquans.

Le nombre des enfans de Paris qui se livrent à la mendicité et au vagabondage est-il considérable ? Avant de discuter les chiffres que nous fourniront les documens judiciaires ou administratifs, consultons d'abord notre expérience et nos souvenirs. Qui de nous, ayant battu depuis sa jeunesse le pavé de la capitale, ne connaît l'existence dans nos rues et sur nos places publiques d'une population d'enfans nomades au teint pâle, à l'œil éveillé, qu'il aura trouvés

sous ses pas dans toutes les situations où ils peuvent exploiter la bourse du public? Jeunes, on les rencontre sur les boulevards, au passage des ponts, à la porte des magasins, déguisant leur mendicité sous l'offre d'un bouquet de violettes ou d'une boîte d'allumettes; parfois sollicitant directement une aumône pour leur mère malade, ou pour leurs petits frères, dont le nombre varie dans leur bouche, mais qui invariablement n'ont pas mangé depuis la veille. Plus âgés, on les retrouve à la sortie des théâtres et des cafés-concerts, encore chétifs de taille, déjà vieux de figure, le teint livide, les yeux battus, ramassant les bouts de cigare, ouvrant la portière des voitures, vendant parfois des photographies obscènes, ou bien offrant leurs services avec une voix enrouée et une obséquiosité gouailleuse, qui, si leur offre est repoussée avec impatience, se tourne bientôt en lazzi à l'adresse de celui qu'ils appelaient tout à l'heure *mon prince* ou *mon ambassadeur*. Ce type bien connu devient, sur la scène ou dans la fiction, le gamin de Paris de Bouffé ou le Gavroche des *Misérables*, c'est-à-dire un mélange attrayant d'esprit, de courage et de sensibilité. Dans la réalité, c'est un être profondément vicieux, familier depuis son jeune âge avec les dépravations les plus raffinées, un mélange de ruse, de couardise et, à un jour donné, de férocité. A l'occasion, il deviendra un des affiliés de la bande de Gelinier, le chef des *Cravates vertes*, ou l'un des complices de l'assassin Maillot dit le Jaune. Ce sera Lemaire le paricide de dix-sept ans dont la perversité cynique étonnait les plus vieux habitués de la cour d'assises, ou bien un jour d'émeute il s'enrôlera parmi les Vengeurs de Flourens, et il prendra sa part des orgies et des massacres de la commune!

Maintenant que nous connaissons ce type du petit Parisien mendiant et vagabond, et que les souvenirs personnels de chacun de nous lui permettent de l'évoquer devant ses yeux, consultons les documens officiels et cherchons à évaluer les forces de cette petite armée. Les auteurs (et ils commencent à être nombreux) qui ont traité la question du vagabondage et de la mendicité des enfans à Paris semblent d'accord pour évaluer approximativement à 10,000 le nombre des enfans qui vivraient de ressources irrégulières en dehors du domicile de leurs parens. N'ayant trouvé nulle part la justification de ce chiffre, que je crois un peu exagéré, j'incline à supposer que les auteurs dont je parle se l'empruntent les uns aux autres sans avoir vérifié sur quels documens il s'appuie. A cette évaluation, en tout cas très approximative, je n'ai pas la prétention de substituer un chiffre précis; mais avec l'aide de quelques documens qui m'ont été obligeamment communiqués par le parquet de la Seine ou par la préfecture de police et qu'on ne trouverait pas

aisément ailleurs, j'espère donner des indications suffisamment exactes pour qu'on puisse mesurer l'étendue du mal, sans le diminuer et sans l'exagérer.

Le nombre d'enfans, garçons et filles, âgés de moins de seize ans, qui ont été arrêtés en 1877 s'est élevé à 1,716, dont 844 pour vagabondage, 222 pour mendicité, 578 pour vol et 72 pour divers autres délits. En 1876, les agens de police avaient arrêté 1,754 enfans, 1,780 en 1875, 1,749 en 1874. On voit que durant ces quatre années le chiffre des arrestations est demeuré à peu près stationnaire; il en est de même de la proportion entre les arrestations pour vagabondage ou mendicité et celles pour vol ou autres délits, dont la relation a été de 1,000 ou 1,100 contre 7 ou 600. Mais en 1873 le nombre total des arrestations avait été de 2,414, dont 1,249 pour mendicité et vagabondage, en 1872 de 3,004, dont 1,644 pour mendicité et vagabondage. Ce chiffre plus considérable d'arrestations s'explique par le relâchement inévitable de l'action de la police pendant les deux années antérieures et aussi par une raison particulière que j'indiquerai plus tard. Il n'en reste pas moins que le nombre des enfans arrêtés pour vagabondage, mendicité ou toute autre cause est plutôt en décroissance depuis quelques années, et c'est là une première constatation qu'il faut retenir pour l'opposer à certaines exagérations.

A côté des enfans arrêtés, il faut aussi dire un mot de ceux qui sont pour ainsi dire ramassés dans la rue, où ils ont été volontairement abandonnés par leurs parens. Il n'est pas rare en effet qu'un agent trouve un soir, au coin d'une rue ou sur une place publique, un pauvre petit être qui pleure parce que sa mère l'a laissé là, il y a plusieurs heures, en lui disant qu'elle allait venir le reprendre, et qu'elle n'a point reparu. Cet enfant sera invariablement conduit au dépôt, et maintenu dans une salle à part qui dépend de l'infirmerie; si ses parens ne l'ont pas réclamé dès le lendemain et s'il a moins de douze ans, il sera conduit à l'hospice des *Enfans-Assistés*, où, après une attente de quelques jours, il sera considéré comme définitivement abandonné et immatriculé au nombre des pupilles de l'Assistance publique. Le nombre des enfans abandonnés qui ont été ainsi ramassés par les agens s'est élevé en 1877 à 742 dont 283 ont été immédiatement réclamés par leurs parens et 459 ont été envoyés à l'hospice des *Enfans-Assistés*. Ces enfans ne rentrent donc point dans la catégorie de ceux qui font l'objet de cette étude, et auxquels nous allons revenir pour les accompagner à travers les diverses phases qui suivent leur arrestation.

Lorsqu'un enfant est arrêté sur la voie publique sous l'inculpation de quelque infraction, il est d'abord conduit par l'agent au poste

le plus voisin. Le commissaire de police dresse, d'après les dires de l'agent et les réponses de l'enfant, un procès-verbal qui contient des indications sommaires et qui constitue la première pièce de la procédure. Quant à l'enfant, il est conservé dans la prison du poste de police qu'on appelle familièrement *violon* jusqu'au passage de la voiture connue sous le nom de *panier à salade*, qui trois fois par jour enlève les détenus de chaque poste de police pour les conduire au dépôt central; c'est-à-dire que, suivant l'heure de son arrestation, l'enfant passera au poste une partie de la journée, ou toute la nuit. Ne perdons pas cette occasion de signaler l'état déplorable des postes de police de la ville de Paris, qu'il dépend non de la préfecture de police, mais de l'administration municipale, de réformer, et dont il n'est peut-être pas dix sur quatre-vingts qui répondent aux exigences les plus élémentaires d'une bonne installation soit au point de vue des agens de police qui y séjournent, soit au point de vue des détenus qui y sont momentanément *enfermés*. Ce sont particulièrement les enfans qui ont à souffrir des défauts de cette installation, car, chaque *violon* ne contenant que deux salles de quelques mètres carrés, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes, on est obligé de mettre les enfans, suivant leur sexe et leur âge, dans l'une ou l'autre de ces deux salles, et ce contact passager n'est pas sans inconvéniens. Il y a quelques années, on a pu voir passer devant les assises et devenir l'objet d'une condamnation sévère un homme qui avait été ramassé sur la voie publique en état d'ivresse et qu'on avait eu l'imprudence d'enfermer avec un enfant de douze ans. Pour éviter ces accidens, et aussi pour ne pas soumettre un enfant aux rigueurs d'une nuit passée sur le dur plancher du violon, les agens gardent parfois dans leur poste le petit délinquant et lui permettent de se chauffer avec eux au feu du poêle. Mais l'humanité toujours incertaine des hommes ne vaut pas la permanence d'une bonne installation, et il est à regretter que ces postes de police ne soient pas aménagés d'après le modèle de ceux de Londres, où les inculpés passent, il est vrai, un temps plus long, mais qui sont presque tous pourvus d'un certain nombre de cellules et en tout cas d'au moins trois salles.

La voiture qui prend l'enfant au violon le conduit au Palais de Justice et le débarque dans une cour intérieure dont la porte est située sur le quai de la Conciergerie. À peine descendu de voiture, on le fait entrer, avec les autres voyageurs de la voiture cellulaire, dans un bureau tenu par un inspecteur de police et qu'on appelle *bureau de permanence* parce qu'il demeure ouvert jour et nuit. Deux ou trois banquettes sont rangées devant le bureau de l'inspecteur, et on y fait asseoir les détenus pendant que l'inspecteur prend sommairement connaissance des procès-verbaux dont l'a-

gent qui escortait la voiture a effectué la remise entre ses mains. C'est là qu'il faut passer quelques heures, si l'on veut voir défiler devant soi les types si différens de la population nomade ou criminelle et saisir ces types dans leur physionomie véritable avant qu'ils aient été déjà assouplis et disciplinés par un séjour plus ou moins long sous les verrous. Tel entrera d'un pas délibéré, le front haut, l'air insouciant, et il ira de lui-même s'asseoir dans l'endroit qui lui paraîtra le plus commode : c'est un habitué; il sait que ce qui va se passer n'a rien d'intéressant. Tel autre se laissera au contraire conduire ou plutôt pousser par les agens en jetant de tous côtés des regards effarés; il se croit déjà en présence du juge d'instruction. A l'appel de son nom, il se lève et commence à entrer dans des explications auxquelles on coupe court d'un mot, car il ne s'agit ici que d'une simple formalité : prendre le nom de l'arrivant et signer un ordre d'après lequel le directeur du dépôt central est tenu de recevoir et conserver le détenu jusqu'à nouvel ordre. Cella, c'est en tout cas un inexpérimenté, qu'il soit innocent ou coupable. Les enfans ne sont pas malheureusement parmi ces arrivans ceux qui paraissent le plus troublés, et nous verrons tout à l'heure qu'ils sont tout aussi expérimentés que d'autres; mais on assiste parfois à de singuliers changemens d'attitude. Un jour, j'ai vu une jeune femme entrer dans une toilette provocante, le sourire aux lèvres, l'air dédaigneux et insolent; quelques minutes après être assise, elle commençait à pleurer, et tombait bientôt dans une attaque de nerfs qui mettait les agens dans la nécessité de la transporter sur un brancard à l'infirmerie du dépôt. Je l'y retrouvais, une heure après, proprement couchée par les soins des sœurs, les yeux encore gros de larmes qui sillonnaient ses joues et plongée dans un lourd sommeil dont l'affaissement laissait apercevoir la véritable expression de sa figure, qui respirait une seule chose : la tristesse et le découragement dans le vice.

Au bureau de la *permanence*, une séparation s'opère entre le détenu provisoire et le procès-verbal de son arrestation, qui l'a en quelque sorte accompagné jusque-là. Le procès-verbal, avec les pièces à l'appui, est envoyé au deuxième bureau de la préfecture de police, chargé du service des arrestations. Quant à l'inculpé lui-même, il est conduit par un agent au dépôt central, dont la porte s'ouvre dans une cour voisine et dont le directeur le reçoit en vertu de l'ordre qui vient d'être signé au bureau de la permanence. Si le dépôt central était une prison ordinaire, aucun détenu ne pourrait, aux termes de l'article 609 du code d'instruction criminelle, y être reçu ou conservé qu'en vertu d'un mandat d'arrêt ou de dépôt; mais, le dépôt étant considéré comme une sorte de violon central, destiné, comme les autres violons, aux arrestations provisoires qui

doivent être prochainement régularisées, les détenus s'y trouvent au point de vue légal dans une condition particulière et en quelque sorte anormale. Le code veut que tout individu arrêté soit interrogé dans les vingt-quatre heures de son arrestation, par un juge d'instruction qui doit, s'il ne le met sur-le-champ en liberté, régulariser son arrestation, en signant un mandat de dépôt ou d'arrêt en vertu duquel l'inculpé est légalement écroué dans une maison d'arrêt, c'est-à-dire, si nous parlons de Paris, à Mazas pour les hommes, à Saint-Lazare pour les femmes et à la Petite-Roquette pour les enfans. Mais en fait, et principalement en ce qui concerne les enfans, les choses sont loin de se passer ainsi. Souvent le deuxième bureau de la préfecture de police procède par lui-même à une enquête sommaire, et à des démarches dont le but est de faire reprendre l'enfant par sa famille avant qu'il soit livré à la justice. Il est alors de toute nécessité que l'enfant soit conservé au dépôt central à la disposition du préfet de police. S'il était régulièrement écroué à la Petite-Roquette, le pouvoir de mise en liberté que conserve le préfet de police cesserait. De là le séjour prolongé de certains enfans au dépôt en dehors des prescriptions légales, séjour maintes fois signalé, maintes fois critiqué en théorie, et toujours justifié dans la pratique, espèce par espèce, par quelque considération tirée de l'intérêt même des enfans. « Monsieur, disait il y a quelques années au procureur général le fonctionnaire alors chargé de ce service, si sur dix cas pris au hasard parmi ces maintiens irréguliers qui me sont reprochés il y en a un seul qui ne vous paraisse pas justifié par les circonstances, je donne demain ma démission. » L'épreuve fut acceptée, et le fonctionnaire incriminé en sortit à son honneur.

En effet, la magistrature, qui reproche à la préfecture de police ses façons de procéder irrégulières, tombe à son tour dans les mêmes irrégularités, parce qu'elle est commandée par des nécessités semblables. Théoriquement la magistrature n'est chargée que de rechercher l'existence du délit, et, si elle n'en reconnaît pas les signes caractéristiques, elle est en droit d'ordonner la mise en liberté de l'enfant sans s'inquiéter de la situation matérielle où cette mise en liberté va le placer; mais en fait elle agit souvent, comme la préfecture de police, par voie officieuse d'intervention auprès des parens qu'elle convoque, et pendant ce temps l'enfant, qui a été ce qu'on appelle en style administratif *traduit*, c'est-à-dire qui a cessé d'être à la disposition du préfet de police pour passer à la disposition du parquet, est maintenu au dépôt central dans les mêmes conditions irrégulières. Il ne dépendrait cependant que du juge d'instruction qui siège au petit parquet de régulariser l'arrestation de l'enfant en le faisant écrouer à la Petite-Roquette sous mandat d'arrêt ou de dépôt. Mais, ce mandat ne pouvant être levé que par

une ordonnance de non-lieu, la crainte de grossir sur les statistiques le chiffre de ces ordonnances (ce qui semblerait impliquer une certaine légèreté dans les poursuites) fait que les magistrats préfèrent maintenir l'enfant au dépôt, d'où il peut sortir en vertu d'un simple *sans suite* qui ne figure pas sur les statistiques. Ajoutons que la nécessité d'avoir l'enfant sous la main afin de pouvoir l'interroger et le confronter avec ses parens autant de fois et aussi rapidement qu'il est utile leur paraît aussi commander ce maintien. De toutes ces considérations, il résulte que la magistrature se voit contrainte, tout comme la préfecture de police, de laisser quelquefois assez longtemps les enfans au dépôt central. Lors de la dernière visite que j'y ai faite, il y avait plusieurs enfans qui y étaient détenus depuis quatre, cinq, six jours, l'un même depuis neuf jours, et qui avaient déjà comparu (ce dernier même deux fois) devant les magistrats du petit parquet. Ils n'en étaient pas moins maintenus irrégulièrement au dépôt, non point négligés, non point oubliés, mais parce que le parquet faisait procéder dans leur intérêt même à des recherches qui devaient aboutir probablement à leur mise en liberté. J'avoue que, ne poussant point le respect de la légalité jusqu'au pédantisme, je n'aurais pas pour mon compte grande objection à cette pratique souvent critiquée, si les enfans se trouvaient au dépôt dans des conditions meilleures que celles que je vais avoir à signaler.

Je n'ai pas l'intention de décrire ici le dépôt central, prison parisienne par excellence, avec les variétés si multiples de son organisation, son infirmerie pour les fous, ses cellules pour les détenus de distinction, sa salle des blouses pour les misérables, sa salle des chapeaux pour les demi-fortunes. Je me bornerai à regretter que là, comme en tant d'autres circonstances, les exigences du service aient été subordonnées à des préoccupations architecturales. Lorsque le dépôt a été construit, le plan de la majestueuse façade du Palais de Justice qui donne sur la place Dauphine était déjà conçu, et il fallait à toute force qu'une partie du dépôt pût tenir sous les substructions du grand escalier. Tout a été sacrifié à cette nécessité, et ceux qui gravissent les marches de cet escalier grandiose ne se doutent guère de la triste population qui grouille sous leurs pieds, non plus que du peu de souci qui a été pris de son installation. Plus que personne, les enfans ont souffert de l'étroitesse du terrain affecté au dépôt. A vrai dire, aucune installation spéciale n'a été préparée pour eux, et on a tiré des locaux le parti qu'on a pu. Il y a très peu de temps encore les enfans du sexe masculin couchaient sur des lits de camp établis dans une salle assez peu spacieuse, située au rez-de-chaussée, séparée de la grande

galerie du dépôt par un passage et par une cloison vitrée. Lorsque trente ou quarante enfans, parfois plus, étaient étendus sur ces lits de camp sous la surveillance assez illusoire d'un gardien qui couchait dans le passage, ils étaient entassés les uns sur les autres, en communication constante, et il n'est pas étonnant (sans parler d'autres dangers) que les médecins de la Petite-Roquette aient constaté chez des enfans l'existence de maladies cutanées dont ils avaient contracté le germe au dépôt. Si le dépôt était autrement organisé, la première précaution à prendre pour un enfant qui entre devrait être de le baigner, et de faire fumiger ses vêtemens ; mais un pareil luxe y est inconnu. Pour répondre aux réclamations incessantes que cet état de choses soulevait, on a transporté le dortoir des enfans au premier étage, dans le bâtiment de l'infirmerie. La nouvelle salle, est plus spacieuse, mieux aménagée au point de vue de certains détails de propreté, la surveillance y est plus facile ; mais au point de vue de la ventilation elle ne vaut point l'ancienne : le plafond est trop bas, les fenêtres à tabatière sont trop étroites et leur angle d'ouverture insuffisant, l'air y est étouffé, et en été la chaleur y sera insupportable. Quant à l'installation des enfans pendant le jour, elle est demeurée la même que par le passé. Ils rôdent en commun, suivant leur nombre, dans un ou deux préaux couverts et bitumés, larges de six à sept pieds, longs de vingt ou trente, sous la surveillance d'un gardien qui se promène dans un étroit couloir, seule séparation d'avec le préau des adultes. C'est là qu'il faut les voir et les faire causer si l'on veut se rendre compte de leur véritable caractère, et non pas à la Petite-Roquette, où ils sont déjà un peu brisés et intimidés par la solitude. Chacun a son histoire, vraie ou fausse : « Moi j'ai été arrêté pour avoir vendu des roses, — moi parce que je revenais à onze heures du soir de chez ma grand'mère, — moi parce que j'ai cassé des œufs. » Comprenez mendicité, vagabondage, tentative de vol. Celui-ci est plus franc : « J'ai été arrêté pour vagabondage. » Pour un peu, il vous citerait l'article du code, et, si quelque camarade inexpérimenté vous donne des explications confuses sur sa situation légale, il le rectifiera en disant : « Celui-là, il ne sait pas, monsieur. Moi, j'ai déjà fait un mois. » Obtenir d'eux l'aveu du chiffre exact de leurs arrestations est cependant la grande difficulté, car ils espèrent toujours parvenir à le dissimuler. « Moi, je n'ai jamais été arrêté. — Et toi ? — Moi, je ne sais pas. — Et toi ? — Trois fois. — Ce n'est pas vrai, monsieur, interrompt un camarade, il nous a dit neuf fois, mais qu'il avouerait seulement trois. » On s'éloigne sans avoir pu leur adresser une parole sérieuse, découragé par ce cynisme qu'ils mettent en commun, et plaignant ceux d'entre eux qui cachent peut-

être sous cette affectation gouailleuse une émotion et des larmes dont leurs camarades les feraient rougir.

Un spectacle un peu différent attend le visiteur dans le quartier réservé aux femmes. Ce quartier étant plus exigü encore que celui des hommes, et la population à certains jours n'y étant guère moindre, aucune installation distincte n'a pu être réservée pour les enfans. Si une petite fille, arrêtée ou abandonnée sur la voie publique, paraît d'une complexion plus délicate et plus fine que les autres, on l'envoie directement à l'infirmerie, qui est le paradis terrestre du dépôt, et où les soins ne lui manqueront pas. Les autres sont placées dans la grande salle commune des prévenues, d'où l'on a pris soin à la vérité d'exclure les grandes criminelles et les proxénètes. Les enfans abandonnées sont marquées d'un numéro qui est cousu dans le dos de leur petite robe et qui sert à les reconnaître lorsqu'elles sont en bas âge. Les enfans arrêtées, généralement plus âgées, répondent à l'appel de leurs noms. L'instinct maternel est si fort, même chez les femmes les plus dégradées, que ces enfans sont l'objet des soins les plus empressés de la part des prévenues. « C'est à qui les aura, » me disait la sœur, et je ne crois pas en effet qu'au point de vue matériel il y ait à craindre qu'ils manquent de soins. Mais en est-il de même au point de vue moral, et pour des petites filles de dix à douze ans, comme j'en ai vu dans cette salle, qui vous débitent une histoire apprêtée et se détournent ensuite pour cacher leurs rires, le contact des prévenues de droit commun, ne durât-il que deux jours, est-il sans inconvéniens ? Je ne le crois pas. Aussi n'y a-t-il, suivant moi, qu'un mot pour caractériser l'installation du dépôt central en ce qui concerne les enfans des deux sexes : elle est détestable. La seule organisation rationnelle eût été de séparer absolument les uns des autres, durant cette courte durée de leur première détention, des enfans qui ne peuvent se communiquer que leurs maladies et leurs vices. A cette condition, la prolongation, aujourd'hui si regrettable, du séjour des enfans au dépôt ne présenterait aucun inconvénient ; mais il faudrait pour cela qu'on pût agrandir le dépôt en y ajoutant un nombre assez considérable de cellules. Or tout espoir de voir agrandir le dépôt paraît abandonné depuis que, contrairement au vœu exprimé par le parquet de la Seine, les terrains laissés libres par l'incendie de l'ancienne préfecture de police ont été consacrés à l'édification de nouveaux bâtimens qui sont venus enlever au dépôt le peu de jour et d'air dont il jouissait. Il faut donc aujourd'hui se borner à demander que les enquêtes entreprises par la préfecture de police ou par le parquet soient conduites aussi rapidement que possible, et qu'à moins de raisons graves tirées de l'intérêt des enfans on n'hésite pas à les écrouer régulièrement à la Petite-Roquette, dût-on par là grossir

de quelques unités le chiffre des ordonnances de non-lieu porté au tableau de la statistique criminelle. C'est la seule conclusion pratique à laquelle on puisse arriver, tout en regrettant que dans notre pays l'intérieur soit si souvent sacrifié à l'extérieur, et qu'en matière d'architecture ce soient surtout les dehors de la coupe et du plat qu'on se propose de nettoyer.

II.

J'ai dit qu'en 1877 1,716 enfans avaient été arrêtés et conduits au dépôt; voyons quelle a été la suite donnée à ces arrestations. 346 ont été rendus directement par la préfecture de police à leurs familles à la suite de ces enquêtes sommaires dont je parlais tout à l'heure. Ce sont des enfans parfois plutôt égarés que vagabonds, qui ont perdu leur chemin sans chercher beaucoup à le retrouver, ou qui, n'en étant qu'à leur première escapade, sont réclamés avec instance par leurs parens, auxquels on fait promettre de mieux les surveiller à l'avenir. 20 ayant été considérés comme des enfans véritablement abandonnés ont été mis à la disposition de l'Assistance publique; 15 étant sous le coup de condamnations déjà prononcées ont été remis à l'administration des prisons. Tous les autres, au nombre de 1,354, ont été traduits, c'est-à-dire mis à la disposition des magistrats instructeurs qui siègent au petit parquet. La responsabilité de la préfecture de police cesse à ce moment; celle de la magistrature commence.

Quel a été le dénouement légal de ces 1,354 poursuites judiciaires? Les tableaux de la statistique criminelle, qui ne peuvent pas tout contenir, ne donnent pas, en distinguant par départemens et par délits, le nombre des condamnations et envois en correction prononcés contre des mineurs de seize ans. C'est à l'obligeance du parquet de la Seine que je dois les renseignemens suivans. Sur 1,354 enfans remis par la préfecture de police à la magistrature, 888 seulement ont comparu devant le tribunal correctionnel; 466 ont donc été remis en liberté en vertu d'une ordonnance de non-lieu ou d'un *sans suite* (1). Sur ces 888 prévenus, 419 ont été envoyés en correction pour un temps plus ou moins long. Les autres ont été acquittés, soit purement et simplement, soit comme ayant agi sans discernement, et rendus à leurs parens. Si l'on rapproche maintenant de ce chiffre de 419 poursuites ayant eu un effet utile le chiffre total des arrestations, qui avait été de 1,706, on voit que le nombre

(1) En fait, un certain nombre d'enfans jugés en 1877 avaient été arrêtés en 1876, et, par contre, un certain nombre d'enfans arrêtés en 1877 n'ont été jugés ou relâchés qu'en 1878. Mais la manière dont les tableaux statistiques sont dressés ne permet pas d'entrer dans ces détails, qui sont au reste sans influence sur les proportions.

des enfans remis en liberté pour un motif ou pour un autre a été de 1,287(1). En particulier, les envois en correction prononcés contre des enfans prévenus de mendicité ou de vagabondage se sont élevés pour les premiers à 23 contre 222 arrestations, et pour les seconds à 111 contre 844 arrestations. On se demande la raison de cet écart prodigieux, qui n'est pas spécial à l'année 1877 et se reproduit tous les ans dans une proportion à peu près égale. Faut-il en conclure que les enfans arrêtés, puis remis en liberté après une procédure plus ou moins longue, sont d'innocentes victimes des erreurs et de la brutalité des agens? C'est précisément le contraire qui est vrai. On peut affirmer hardiment que tous ces enfans ont été arrêtés en flagrant délit. Ce n'est pas volontiers en effet qu'un agent se décide à opérer l'arrestation, parfois difficile, toujours pénible d'un enfant. Tantôt celui-ci résiste, s'accroche aux jambes, et il faut employer la violence devant une assistance peu bienveillante; ou bien au contraire l'enfant s'efforce d'émouvoir par ses pleurs la compassion des passans. — Pourquoi arrêtez-vous cet enfant? dit l'un d'eux. — Parce qu'il mendie, répond l'agent. — Je n'ai pas mangé, car ma mère est malade, — réplique l'enfant, qui connaît son rôle. Aussitôt les cœurs s'émeuvent, les bourses s'ouvrent, et si l'agent tient bon, on se récriera contre sa dureté. Aussi n'est-ce qu'à bon escient et le plus souvent lorsque le délit, quel qu'il soit, vagabondage, mendicité, vol, ne laisse aucun doute, qu'un agent se décide à mettre la main sur un enfant. Quelles sont donc les causes de ces mises en liberté si nombreuses en présence d'un délit constant et souvent avoué? Elles sont multiples. D'abord, la préfecture de police ne met, ainsi que je l'ai dit, les enfans à la disposition du parquet que lorsqu'elle ne croit pas possible ou utile de les faire réclamer immédiatement par leur famille. Puis il est excessivement rare que la magistrature donne suite à une instruction lorsque l'enfant est inculpé pour la première fois de mendicité, de vagabondage ou même d'un petit larcin. Sans parler de l'indulgence que les magistrats instructeurs sont toujours disposés à témoigner pour les fautes de l'enfance, ils craignent avec raison qu'une poursuite n'ait pas d'effet utile et n'aboutisse à un acquittement. L'opinion ne s'est pas encore établie en France dans le public ni même chez les tribunaux que mieux vaut pour un enfant une condamnation en apparence sévère, mais qui, étant prononcée contre lui de bonne heure, le soustrairait aux tentations de la rue et à l'influence souvent fâcheuse de la famille, que la prolongation

(1) De ce chiffre, il faut pourtant déduire quelques enfans, en très petit nombre, qui ont été condamnés comme ayant agi avec discernement (art. 67 du code pénal) et qui ne sont pas distingués par la statistique des condamnations.

d'une existence vagabonde dont le dénouement sera tôt ou tard la prison. D'ailleurs les magistrats n'ont pas toujours, et non sans raison, grande confiance dans l'efficacité de la condamnation qui serait prononcée contre l'enfant. Si elle est de courte durée, elle sera inutile ; s'il est envoyé pour plusieurs années dans une colonie correctionnelle, que vaudra le régime de la colonie, n'en résultera-t-il pas pour lui une flétrissure irréparable ? Aussi les magistrats du petit parquet remettent-ils en liberté jusqu'à trois fois et quatre fois l'enfant traduit devant eux sous l'inculpation de mendicité ou de vagabondage, et ce n'est que lorsque le délit tend à passer à l'état d'habitude qu'ils se décident à donner suite à l'instruction judiciaire. Parfois le tribunal devant lequel l'enfant finira par être renvoyé l'acquitte ou ne prononce qu'une peine très légère. Mis en liberté à l'expiration de cette peine, l'enfant sera encore arrêté deux ou trois fois avant d'être condamné de nouveau, et c'est ainsi que quelques-uns d'entre eux parviennent à réaliser avant l'âge de seize ans des chiffres d'arrestation qui au premier abord paraissent fabuleux. Si l'on veut se rendre compte du grand nombre d'enfants qui oscillent ainsi de la prison à la liberté, il suffit de se transporter une fois à la Petite-Roquette et de demander successivement à chaque enfant combien de fois il a été arrêté. Beaucoup d'entre eux seront hors d'état de vous le dire et se tromperont dans leur compte. Veut-on des chiffres précis ? Les voici : sur les 1,716 enfans qui en 1877 ont traversé le dépôt, 1,054 étaient arrêtés pour la première fois, 305 pour la deuxième, 151 pour la troisième, 70 pour la quatrième, 136 pour la cinquième, et plus. Enfin sur 161 enfans détenus le 1^{er} avril dernier à la Petite-Roquette, 49 seulement, soit moins du tiers, avaient déjà été arrêtés seulement une fois, 49 deux fois, 21 trois fois, 16 quatre fois, 15 cinq fois, et 21 plus de cinq fois dont 1 douze fois, 1 treize fois, 2 quinze fois, le tout, ne l'oublions pas, avant seize ans !

De ces chiffres, un peu arides, mais nécessaires, découle un premier résultat : c'est que les enfans arrêtés, puis mis en liberté, sans avoir été l'objet d'aucune mesure judiciaire constituent un élément nombreux, et en quelque sorte enrégimenté, de l'armée des petits vagabonds. Le nombre de ces enfans, comme nous venons de le voir, s'est élevé en 1877 de 12 à 1,300, et il n'y a pas lieu de trop distinguer dans le nombre ceux qui avaient été arrêtés sous la prévention de vagabondage et de mendicité ou sous la prévention de vol, car presque tous les enfans qui se livrent à de petits larcins, et qui sont remis en liberté parce que l'intention criminelle ne paraît pas au magistrat instructeur suffisamment déterminée, appartiennent à la catégorie des vagabonds, et par contre

presque tous les enfans arrêtés pour vagabondage ont sur la conscience quelque petit larcin. Ce chiffre est le seul qui puisse être donné avec un caractère de certitude; mais il ne faudrait pas croire qu'il embrasse l'effectif complet des enfans vagabonds ou mendiants. D'abord n'oublions pas que ce chiffre ne représente qu'une moyenne annuelle, et que chacune des années précédentes a fourni un contingent à peu près égal. Ces contingens ne doivent pas s'ajouter les uns aux autres, car un grand nombre d'enfans arrêtés en 1877 l'ont été déjà en 1876 ou 1875, et ainsi des autres années. Dans quelle proportion? Il faudrait, pour l'établir avec certitude, des recherches matérielles presque impossibles à opérer, et toutes les évaluations qu'on peut faire sont absolument conjecturales. D'un autre côté, en plus de ces contingens du vagabondage permanent, on ne saurait méconnaître l'existence d'une assez nombreuse population d'enfans dont les mauvaises habitudes ne sont point aussi profondément enracinées, qui échappent presque entièrement à la main de la police, mais qui vivent habituellement en dehors de l'école et souvent de la famille, demandant un peu au hasard et à la flânerie, plutôt qu'à la mendicité et au vagabondage proprement dit, l'emploi de leurs journées et les ressources de leur existence. Ici encore il faut s'abstenir de toute évaluation, car les chiffres n'ont de valeur et d'intérêt qu'autant qu'ils sont positifs, et on ne peut procéder que par renseignemens très généraux. Dans un rapport fréquemment cité, l'habile directeur de l'enseignement primaire dans le département de la Seine, M. Gréard, a évalué aussi rigoureusement que possible le nombre des enfans de six à quatorze ans qui en 1875 ne fréquentaient aucune école et ne recevaient aucune instruction dans leur famille : ce chiffre s'élevait en nombres ronds à 18,000 pour Paris, à 1,500 pour l'arrondissement de Saint-Denis, à 300 pour l'arrondissement de Sceaux, soit au total près de 20,000. Il faut noter, à l'appui de ce que je viens de dire du contingent fourni par ces enfans au vagabondage, que les arrestations d'enfans opérées dans l'arrondissement de Sceaux, où presque tous fréquentent l'école, sont très rares, tandis qu'un grand nombre d'enfans arrêtés ont leurs parens domiciliés dans les communes de Pantin, Aubervilliers et Saint-Ouen, qui appartiennent à l'arrondissement de Saint-Denis. Ce serait cependant aller trop vite en besogne que de ranger dans la classe des vagabonds tous ces enfans qui ne fréquentent pas l'école. Beaucoup en effet sont retenus à domicile par la misère de leurs parens, qu'ils aident dans les soins du ménage, ou employés à des petites industries. Cependant on ne saurait méconnaître qu'un certain nombre ne soit aussi à l'état oisif et errant, c'est-à-dire exposé à toutes les tentations de la rue. Dans

quelle proportion? Ici encore toute évaluation, qu'elle s'élève à 5 ou 50 pour 100, est absolument arbitraire. Personne n'en sait ni n'en saura jamais rien, et il vaut mieux s'abstenir que d'apporter une apparence de précision dans des matières qui n'en comportent point.

A ce renseignement tiré de la statistique de l'enseignement primaire, on peut en ajouter un autre qui n'est point sans intérêt au point de vue de la condition morale où vivent un assez grand nombre d'enfans de Paris : c'est le chiffre des naissances illégitimes. On s'afflige avec raison de la proportion considérable de ces naissances à Paris : 1 naissance illégitime sur 2,78 naissances légitimes en 1877, et on s'en va répétant un peu légèrement que ce chiffre augmente tous les ans, augmentation que l'on donne comme un signe de la perversité des temps. Heureusement il n'en est rien. Depuis dix ans, le chiffre des naissances illégitimes diminue à Paris. Il était en 1866 de 15,510, et depuis cette année, avec certaines fluctuations, il a été plutôt en décroissant. En 1877, le chiffre des naissances illégitimes à Paris s'est élevé à 14,616. Au lieu d'exagérer le mal, on ferait mieux d'en rechercher la cause et de se demander si elle n'est pas en partie dans la complication excessive des garanties et des formalités dont le code civil entend faire précéder la cérémonie du mariage. « Le mariage est chose difficile dans notre condition, » me disait un jour un malheureux, et il ne faisait qu'affirmer là une vérité dont les légistes de profession devraient bien se préoccuper. Mieux vaudrait peut-être en effet prendre moins de précautions contre la bigamie ou contre les mariages trop rapides que favoriser indirectement le concubinat par l'exagération des formalités compliquée des exigences de la paperasserie administrative qui font du mariage un véritable luxe pour les classes pauvres. Sans insister sur ces considérations étrangères à mon sujet, je me bornerai à faire remarquer ceci : sur les 14,616 enfans naturels nés en 1877, plus de 11,000 n'ont pas été reconnus. Or, sans prétendre que ces 11,000 enfans qui n'ont été reconnus ni par leur père ni par leur mère seront fatalement voués au vagabondage, on ne saurait méconnaître qu'un grand nombre d'entre eux, élevés dans le spectacle de l'immoralité, peu ou point surveillés, souvent maltraités par l'homme qui vit avec leur mère et qui n'est plus leur père, ne doivent fournir à cette armée du vice précoce un contingent qu'il est impossible d'évaluer, mais qui doit être considérable.

Je ne m'arrêterai pas davantage à rechercher quel peut être le nombre des enfans qui se livrent ainsi dans Paris à la mendicité et au vagabondage. Je me bornerai à ajouter que, s'il ne faut pas dissimuler l'existence du mal, il ne faut pas non plus en exagérer

l'étendue. Il ne faut pas représenter notre capitale comme infestée et attristée à la fois par une bande innombrable de jeunes malfaiteurs qui encombreraient nos rues et troubleraient la sécurité publique. Cette bande existe sans doute; elle est assurément trop nombreuse et nous en rencontrons souvent des échantillons. Elle ne s'étale point cependant à l'état d'une plaie vive et d'un péril permanent, et il ne faut pas oublier que des mesures vigoureuses, sinon encore suffisamment efficaces, sont prises par l'administration et par la charité publique ou privée pour en combattre l'extension. Pour être mieux en état d'apprécier l'efficacité de ces mesures et de rechercher si elles ne doivent pas recevoir quelque complément nécessaire, il est intéressant de s'arrêter encore un instant à cette question du vagabondage et de la mendicité et de rechercher quelles en sont les causes et les formes.

III.

Parmi les causes principales du vagabondage, au premier rang peut-être il faut placer l'instinct. « Le vagabondage, c'est dans le sang, » me disait un directeur de prison, et l'axiome n'est pas moins vrai pour les enfans que pour les adultes. Les charmes du vagabondage n'ont-ils pas été célébrés par un poète populaire en vers que tout le monde sait par cœur :

Voir, c'est avoir; toujours courir,
 Vie errante
 Est chose enivrante;
 Voir, c'est avoir; toujours courir,
 Car tout voir c'est tout conquérir.

Dès l'âge le plus tendre, l'enfant est tenté par cette ivresse comme par ces conquêtes, et lorsqu'une fois il en a goûté, c'est une habitude qu'il n'est pas aisé de lui faire perdre. Quoi d'étonnant qu'il préfère la vie errante au soleil ou même dans la boue de Paris au travail ardu de l'école ou au séjour à la maison paternelle dans des conditions que je décrirai tout à l'heure. Paris n'a-t-il pas en effet, pour lui comme pour nous, des plaisirs qui varient selon les saisons? L'hiver, c'est pour lui que dès quatre heures les boutiques s'allument éclatantes de gaz et étalent devant ses yeux éblouis des merveilles dont il rêve vaguement la possession. Aux environs du 1^{er} janvier, les quelques sous qu'il gagnera en ouvrant la portière des voitures à l'entrée des riches magasins ne lui permettront-ils pas de faire à son tour quelque emplette aux échoppes du boulevard? Qui sait, peut-être en économisant arri-

vera-t-il à payer sa place au paradis d'un théâtre devant la façade duquel il aura longtemps stationné. Au printemps, il s'arrêtera comme nous dans les promenades publiques pour entendre la musique militaire, dont la vigoureuse harmonie fait déjà vibrer son petit être, et il n'aura guère de chance si un garçon bien vêtu, qui croque sa douzaine de plaisirs, ne lui en donne pas au moins un. Le dimanche, il se transportera à Auteuil ou à Longchamps pour offrir ses services à la sortie des courses, et il y rencontrera des compagnes de vagabondage qui y seront venues de leur côté pour vendre des roses ou des violettes. Combien y en a-t-il parmi ces petites filles qui, tout en courant, un bouquet à la main, après un de ces équipages dont leur expérience précoce sait parfaitement discerner la fausse élégance, envient ces existences faciles et rêvent aux moyens de se les procurer ! N'est-ce point en assistant, des fleurs à la main, les pieds dans la boue, au retour des courses de Vincennes, que celle qui devait comparaître au banc des assises sous le nom de la veuve Gras a conçu la première pensée de cette vie de désordre qui a fini par la conduire au crime ? L'été, lorsque les promenades publiques sont illuminées et retentissent des échos des cafés-concerts, l'enfant est encore là, tapi dans la verdure des massifs, ne perdant pas une note ni un mot des chansons graveleuses que des chanteuses aux épaules nues font applaudir par un public trop mélangé. C'est à cette chaude époque de l'année qu'il redoute le moins de passer la journée et même la nuit dehors. S'il faut dîner, n'est-il pas assuré qu'en allant rôder à la porte des casernes vers l'heure où l'on distribue la soupe aux soldats il obtiendra sa pitance de leur bonne humeur charitable ? S'il faut coucher, les bancs des promenades publiques, les arches d'un pont, les voitures de déménagement qu'on laisse dans la rue, lui offrent un gîte dont il sait se contenter, et il aime mieux courir le risque d'une nuit passée à la belle étoile que d'affronter la vigoureuse correction d'un père ou d'un patron irrité par deux ou trois jours d'absence. C'est dans ces asiles que les enfans vagabonds sont surpris par les agens, et le lendemain, après avoir achevé la nuit au poste, ils font leur première connaissance avec le dépôt. On donne immédiatement avis de leur arrestation aux parens, qui viennent presque toujours les réclamer et auxquels on les rend sans difficulté, en leur faisant promettre de les mieux surveiller une autre fois. Mais lorsqu'un enfant a été arrêté dans ces circonstances deux et trois fois, l'indulgence de la police se lasse, et elle traduit en justice l'enfant vagabond. C'est alors que commencent les mises en liberté prononcées par le magistrat instructeur, ou les acquittemens du tribunal, qui se laissera fléchir par les larmes de l'enfant ou par

les instances du père, réclamant sous le coup de l'émotion de l'audience le petit fugitif, que la veille il avait refusé de reprendre dans les bureaux de la préfecture de police ou dans le cabinet du juge d'instruction. On peut aisément s'imaginer ce que, pendant cette existence vagabonde, qui dure parfois un an ou deux, un enfant a pu acquérir de triste expérience, avec combien de secrets il est devenu familier, de combien de petits larcins il s'est peut-être rendu coupable, et l'on peut mesurer par là combien longue est la route qu'il faut lui faire parcourir pour le ramener aux habitudes d'une vie laborieuse et réglée.

Trop souvent c'est une cause d'une toute autre nature qui a déterminé les enfans vagabonds à fuir le domicile paternel : je veux dire les mauvais traitemens dont ils sont l'objet. Sans doute on a raison de compter d'une façon générale sur la sollicitude de la famille et sur l'instinct affectueux des parens, sur cet instinct si fort que dans les existences les plus désordonnées il survit parfois à toutes les défaillances de la probité et de la pudeur. Mais à côté de cette règle générale, combien de tristes exceptions ! Combien de fois n'avons-nous pas frissonné d'horreur en lisant dans les journaux judiciaires la reproduction de ces procès trop fréquens où un père, une mère, parfois l'un et l'autre, sont accusés d'avoir exercé sur quelque petite créature sans défense des cruautés dont le récit seul fait frémir ! Lorsqu'on lit quelques-uns de ces procès, qui semblent s'être multipliés depuis deux ou trois ans, on ne sait si l'on doit davantage s'étonner de l'insensibilité des parens ou de l'indifférence des voisins qui pendant des mois assistent impassibles à des scènes de barbarie, dans la crainte de s'attirer par leurs dénonciations quelque mauvaise affaire. Souvent, il faut le dire, ces sévices exercés contre un malheureux enfant sont, je ne dirai certes pas excusés, mais expliqués par quelque complication de famille. Tantôt c'est un père agissant sous l'influence de quelque marâtre ; tantôt c'est une femme dont le mari est mort ou disparu et qui vit avec quelque amant. Comment s'étonner que l'enfant, qui au sortir de l'école n'a en perspective que de recevoir des coups au lieu de soupe, tente des escapades qui n'ont d'ordinaire pour résultat que de le faire rendre à ses parens par la police et d'attirer sur lui quelque nouvelle torture, jusqu'au jour où, prévenue par la rumeur publique, la justice intervient, souvent, hélas ! d'une façon trop tardive ? Aussi a-t-on d'assez grandes difficultés à obtenir des enfans qui se sont enfuis de la maison paternelle l'indication exacte du nom et du domicile de leurs parens. Ils s'efforcent de dérouter les recherches de la police par de fausses indications ou de la décourager par leur mutisme. Je me souviens d'avoir vu à

la Petite-Roquette un bambin de cinq ou six ans, tellement petit que pour arriver à saisir ses paroles il fallait le faire monter sur une chaise, qui répondait avec intelligence à toutes les questions, mais qui, toutes les fois qu'on lui demandait son nom ou l'adresse de ses parens, s'enfermait dans un silence obstiné. Peut-être n'avait-il fait que chercher à se soustraire par la fuite à des traitemens inhumains. Je dois dire cependant que cette répugnance à donner leur nom ou l'adresse de leurs parens se retrouve aussi très souvent chez ces vagabonds d'instinct dont je parlais tout à l'heure. On ne saurait s'imaginer la fécondité que des enfans qui n'ont pas dix ans apportent dans leurs inventions, lorsqu'il s'agit d'égarer la police par de faux renseignemens, et la vraisemblance apparente des histoires qu'ils inventent pour dépister les recherches. Faux noms, fausses adresses, fausse nationalité même, tout leur est bon, et lorsque la sagacité persistante de la police vient à démêler cet écheveau embrouillé, on s'aperçoit qu'on se trouve en présence d'un enfant rebelle qui ne s'est proposé d'autre but que de fuir l'école ou l'atelier.

Ne quittons pas ce douloureux sujet des mauvais traitemens exercés contre les enfans sans signaler dans notre législation pénale une insuffisance et une lacune. Les articles 309 et suivans du code pénal qui punissent les coups et blessures d'une peine plus ou moins sévère, suivant les conséquences que ces sévices ont entraînées, ont aussi établi une aggravation de pénalité lorsque les coups et blessures ont été portés par des descendans à leurs ascendans. Mais le code n'a statué par aucune disposition spéciale contre les parens qui maltraiteraient leurs enfans, estimant sans doute, bien qu'à tort, que les sentimens naturels étaient pour la faiblesse des enfans une protection suffisante. Il en résulte que les magistrats, lors même qu'ils se trouvent en présence de quelques-uns de ces faits de cruauté qui révoltent la conscience, ne peuvent pas prononcer contre les parens une condamnation plus sévère que s'ils avaient maltraité un passant dans la rue ; mais ceci n'est rien. Lorsque le père ou la mère ont été condamnés, que deviendra l'enfant ? S'il n'est pas recueilli par un parent ou par un ami, il sera envoyé en dépôt à l'Assistance publique jusqu'à ce que ses parens soient rendus à la liberté, et à cette époque il devra nécessairement être remis entre leurs mains, s'ils le réclament. Aucune disposition de nos lois ne permet en effet de retirer l'exercice de la puissance paternelle au père ou à la mère qui en ont fait un si monstrueux usage, et la malheureuse victime, qui a déjà fait de la barbarie de ses parens une si cruelle expérience, est condamnée à retomber sous leurs coups, enflammés qu'ils seront peut-être par le ressentiment,

sans qu'aucune puissance humaine ait le droit de la leur disputer. Il y a là dans notre législation une lacune des plus graves, bien connue de tous ceux qui s'intéressent à la condition de l'enfance, et qu'il ne faut jamais se lasser de signaler, parce qu'en France c'est au prix de beaucoup d'insistance que les réformes finissent parfois par s'obtenir.

Enfin ne faut-il pas attribuer en grande partie le vagabondage des enfans à la condition misérable de leurs parens et au peu d'attraits que présente pour eux le foyer domestique? Celui qui est assuré de trouver en revenant de l'école un logis bien clos, une soupe bien chaude et un accueil affectueux, n'est guère tenté d'aller demander le vivre et le couvert aux hasards de la rue. Mais combien y en a-t-il pour lesquels le *home* n'est qu'une chambre sans air et sans feu où toute la famille est entassée pêle-mêle! La vie du genre humain est devenue par le fait de la civilisation chose si complexe, si variée, qu'on a parfois peine à s'imaginer que dans un même temps, sous un même ciel, dans une même ville, à deux pas les uns des autres, des êtres semblables puissent vivre dans des conditions si différentes. Pour qui ne consacre point sa vie à l'exercice de la charité, rien n'est difficile comme de se faire une idée même incomplète de l'existence de ceux qui végètent dans les bas-fonds de la société. Je n'ai pu, en ce qui me concerne, essayer d'y parvenir que grâce à l'obligeant concours que j'ai rencontré dans l'administration de la préfecture de police, et c'est à ce concours que je dois d'avoir pu pénétrer dans l'intimité de certains détails de la vie parisienne. La police française n'a point cependant les habitudes de la police anglaise, dont les agens montrent pour quelque argent les misères de Londres aux étrangers de distinction, et ce serait vainement qu'on la fatiguerait par les demandes d'une curiosité banale; mais, lorsqu'elle croit favoriser des études dont elle apprécie l'utilité, elle ne se refuse pas à mettre à votre disposition un personnel intelligent qui dans ses rangs les plus modestes est inaccessible, je ne dis pas à la corruption, mais à la récompense. C'est grâce à ce personnel que j'ai pu en particulier pénétrer quelque peu dans les mœurs de cette population flottante et nomade de la ville de Paris, qui, sans vivre précisément à l'état de vagabondage, n'a point cependant de domicile fixe et se voit réduite à chercher de droite et de gauche un abri pour la nuit. J'ai entrepris dans ce dessein la visite nocturne des garnis à la nuit les plus infimes et les plus mal fréquentés de la capitale. Quelque temps auparavant j'avais dans la même pensée entrepris à Londres une visite analogue, et peut-être trouvera-t-on quelque intérêt à un rapprochement entre ces deux vastes capitales, aussi bien au point de vue de l'aspect

extérieur de ces tristes asiles qu'à celui de l'organisation du service de police et de surveillance.

La surveillance des garnis est organisée d'une façon absolument différente à Paris et à Londres. A Paris, la surveillance est exercée au point de vue de la police; à Londres, elle est exercée au point de vue de l'hygiène. Les teneurs de *lodgings* doivent être munis d'une licence qui ne leur est accordée qu'après la visite préalable du local qu'ils se proposent de louer. Chaque pièce est cubée, et le nombre de lits que chacune peut recevoir est calculé d'après la capacité cubique, suivant que la pièce doit servir d'habitation seulement pendant la nuit, ou de jour et de nuit. Les murailles, planchers et plafonds doivent être blanchis tous les six mois; l'eau doit être fournie en abondance. Pour assurer l'exécution de ces prescriptions, un tableau portant l'indication du nombre de pieds cubiques et du nombre de lits que chaque salle peut recevoir est affiché dans un endroit apparent, ce qui permet à l'inspecteur de s'assurer d'un coup d'œil si la salle ne contient pas plus de lits qu'elle n'en doit régulièrement contenir. Il en résulte que, dans ces garnis, dont la plupart sont à *three pence* la nuit, l'entassement des dormeurs n'est point, relativement parlant, trop grand, et que ceux-ci se trouvent au point de vue de la ventilation et de l'hygiène dans des conditions tolérables. Par contre, aucune surveillance n'est exercée sur la population qui fréquente ces garnis. Le logeur n'est astreint à tenir aucun livre d'entrée ni de sortie, et, au point de vue des investigations dont il pourrait être l'objet, chacun des habitans passagers du garni est aussi en sûreté qu'il pourrait être chez lui. J'en ai eu une preuve assez curieuse. Dans la salle commune d'un de ces *lodgings* où j'étais entré avec un inspecteur, une femme (si ce nom peut encore être donné à une malheureuse créature dégradée par la débauche et l'ivresse) s'avisa d'entonner en notre honneur un air national et tout plein d'actualité : *the British man of war*. Tandis qu'elle chantait et que la population avinée du garni répétait le refrain avec enthousiasme, je remarquai sur un banc une toute jeune fille qui n'appartenait manifestement pas à la même catégorie que les autres femmes qui habitaient ce taudis. Blonde, fine, assez jolie et proprement mise, elle écoutait d'un air distrait, et ne prenait aucune part à la joie grossière qui l'entourait. D'où venait-elle? Quelle série d'aventures l'avaient jetée dans ce triste lieu? J'aurais eu la curiosité de le savoir; mais l'inspecteur qui m'accompagnait ne se croyait évidemment en droit d'interroger ni elle ni le logeur sur les motifs de sa présence, ni même sur la date de son arrivée. Il me répondit par une conjecture, et nous dûmes sortir sans nous être enquis des circonstances qui l'avaient

amenée dans ce milieu, dont une main tendue à propos l'aurait peut-être aidée à sortir. Cette absence totale de surveillance fait de ces *lodgings* le refuge de la population la plus dangereuse et la plus dégradée de Londres, plus dégradée peut-être encore que celle à laquelle les *casual wards* des *workhouses*, ouverts la nuit à tout venant, offrent un asile momentané. Beaucoup en effet parmi les habitués de ces *lodgings* ont eu ou craignent d'avoir maille à partir avec la justice, et ils ne se soucient pas d'entrer, ne fût-ce que pour une nuit, en contact avec une autorité régulière. Quelques-uns portent sur la figure la trace de blessures récentes. D'autres sont individuellement connus des agens comme étant des malfaiteurs de profession et leur adressent la parole en plaisantant. Aussi n'ai-je jamais vu collection de types plus sinistres parmi les hommes et plus avilis parmi les femmes. Beaucoup vous suivent en mendiant jusque dans la rue, et leurs importunités ne tarderaient pas à se transformer en menaces, si l'on se hasardait seul en pareille compagnie.

Tout autre est l'organisation de la surveillance des garnis à Paris. Chaque logeur est astreint à tenir un livre où il inscrit les noms de ses pensionnaires, l'indication de leur profession et de leur domicile d'origine, avec la mention du jour de leur entrée et de leur sortie. Ces indications sont relevées tous les deux jours ou même tous les jours par les inspecteurs des garnis et centralisées par ordre alphabétique à la préfecture de police, où l'on possède ainsi un contingent d'informations très utiles sur la population flottante de Paris. Cette population présente un aspect sensiblement différent à Paris et à Londres. Je ne sais s'il faut en faire honneur à la différence des deux races ou bien à l'ensemble des mesures qui permettent à l'autorité administrative d'interdire le séjour de Paris aux surveillés, aux étrangers réputés dangereux, aux individus sans ressource qui ne sont pas du département de la Seine; mais la population des garnis de Paris m'a paru beaucoup plus décente et en tout cas plus digne. Sans doute parmi ces gens qu'une visite nocturne troublait dans leur sommeil, il y en avait qui n'avaient ni la conscience très nette, ni le casier judiciaire très pur, et qui, ayant été plus d'une fois témoins de quelque descente de police, se troublaient à la question la plus banale. Une nuit, dans une maison isolée du quartier de Charonne, j'ai pu me croire en présence du fameux maître d'école des *Mystères de Paris*, en y trouvant attablé, à une heure du matin, avec trois individus de mauvaise mine, un homme dont les yeux étaient cachés sous d'énormes lunettes bleues, le nez et les lèvres mangés par la cicatrice d'une horrible brûlure, et je ne crois pas qu'il eût été très prudent d'engager une conversation en tête-à-tête avec lui. Mais quelques-uns

de ces dormeurs étaient seulement de rudes travailleurs, qui s'étaient logés comme ils avaient pu, attendant mieux de la fortune. Le plus grand nombre semblaient des déclassés, qui avaient roulé, par malheur ou par inconduite, jusqu'à ce triste degré de misère, mais qui ne paraissaient point cependant abrutis par la débauche. Quelques-uns faisaient même avec une certaine bonne humeur les honneurs de leur taudis et plaisantaient sur les inconvénients de leur gîte. « Moi, monsieur, je suis un philosophe, » me disait un ouvrier en m'ouvrant la porte d'un cabinet en planches dont il avait tapissé les parois avec de vieux journaux, et je sus seulement par le logeur que ce philosophe absorbait tous les jours la valeur d'un franc d'absinthe. Un autre me montrait avec orgueil l'esquisse d'un modèle qu'il venait de dessiner pour la statue de la république mise au concours par le conseil municipal. Beaucoup lisaient un journal dont l'achat représentait pour eux le quart ou même la moitié du prix de leur nuit. *Le Rappel* d'abord, *la France* ensuite, m'ont paru la lecture favorite de ces habitués du garni. J'ai fait l'une de ces visites la nuit du dimanche des Rameaux, et dans plus d'un bouge j'ai trouvé attachés au chevet du lit de gros paquets de buis, destinés à être vendus le matin à la porte des églises, où beaucoup sans doute n'ont jamais pénétré. Ce fut de bon cœur que le lendemain j'en achetai quelques rameaux, sachant mieux à quel excès de misères cette ressource d'un jour était destinée à porter remède.

Si la population des garnis présente donc à tout prendre un aspect moins attristant à Paris qu'à Londres, il n'en est pas de même de l'aspect des garnis eux-mêmes. Au point de vue de l'hygiène et de la salubrité, aucun contrôle, sauf celui tout à fait insuffisant (je l'expliquerai tout à l'heure) de la commission des logemens insalubres, n'est exercé sur leur tenue intérieure. C'est au logeur à disposer ses lits comme il l'entend, en cherchant à ne pas rebuter ses cliens par des conditions excessives de malpropreté et d'inconfortable, et ce que j'ai vu porte à croire que ces cliens n'ont pas le moyen de se montrer bien difficiles. Les garnis les plus aristocratiques sont ceux qui ne se composent que de *cabinets*. Par là il faut entendre souvent une petite pièce sans jour et sans air, ne s'éclairant que par un châssis qui donne sur une cour intérieure, véritable puits, ou même sur un escalier et ne renfermant pour tout mobilier qu'un lit étroit qui n'en reçoit pas moins souvent deux personnes. L'habitation d'un grand nombre de ces cabinets serait tout à fait impossible le jour, et elle n'est tolérable la nuit que pour ceux qui viennent y dormir du lourd sommeil de la misère, après avoir travaillé ou rôdé sans interruption depuis le matin jusqu'au soir. La location ne s'en paie pas moins d'un prix élevé, 12, 15, 20, et

jusqu'à 24 francs par mois : toujours d'avance; ces hôtes-là ne sont pas de ceux auxquels on fait crédit. Cependant les locataires des cabinets représentent la catégorie la plus relevée de la clientèle des garnis, car au-dessous du cabinet il y a la *chambrée*, c'est-à-dire l'entassement dans un local plus ou moins étroit d'un nombre de lits aussi grand que le local peut en contenir, depuis quinze ou vingt dans une salle très basse jusqu'à quatre dans une soupente en mansarde, au-dessus desquels il n'y avait certainement pas un pied d'air. Tel est le spectacle qu'on a dans des garnis situés au centre de la ville dans l'ancienne cité, rue Quincampoix, rue Zacharie, rue de la Parcheminerie. Le prix de la nuit est de huit ou six sous; dans certains garnis tout à fait misérables, on couche pour cinq sous. Dès onze heures du soir, une odeur nauséabonde prend aux yeux et à la gorge ceux-là mêmes qui n'en sont pas à leur première visite. Les lits sont généralement formés avec une paille et garnis de draps qui, malgré les mouvemens de la population, sont changés on ne sait quand. Dans ces draps, j'ai vu beaucoup de malheureux couchés sans aucune espèce de vêtemens pour ménager leur unique chemise; d'autres couchent au contraire tout habillés dans l'intérieur d'un vieux bois de lit dont le fond est garni de paille et de chiffons. Quant aux prescriptions ordonnées dans l'intérêt des bonnes mœurs et de la décence, elles se bornent à l'interdiction de recevoir des femmes dans les chambrées d'hommes; mais le logeur peut faire ce qu'il veut de son appartement, et il en profite. J'ai visité rue d'Arras un garni qui n'est à vrai dire que la chambre du logeur. Dans cette chambre, de dimensions très exigües, neuf personnes étaient couchées : quatre locataires, le logeur, sa femme et trois enfans, dont une petite fille de douze ans couchée dans le lit du père.

Il y a là, on le voit, une organisation absolument défectueuse et déplorable. J'hésite d'autant moins à le dire tout haut, et avec l'espoir d'être entendu, que personne n'en est directement responsable et que d'ailleurs on se préoccupe de la modifier (1). La législation qui régit les garnis est insuffisante. L'ordonnance de 1832, qui est encore en vigueur, ne donne aux inspecteurs d'autres droits que de surveiller les entrées et les sorties. Les questions d'hygiène leur échappent, et, lorsqu'un garni leur paraît par trop insalubre, ils ne peuvent que le signaler à la préfecture de police, qui elle-même le signale à la commission des logemens insalubres; mais cette

(1) Ce travail était déjà sous presse lorsqu'a été affichée dans les rues de Paris une ordonnance nouvelle sur les garnis qui emprunte plusieurs dispositions à la législation anglaise et exige dans chaque local loué pour la nuit une capacité cubique d'au moins 14 mètres par personne. Mais, cette ordonnance ne statuant que pour l'avenir, l'état de choses que j'ai décrit subsistera longtemps encore.

commission n'est pas suffisamment armée. Aux termes de la loi de 1850, elle ne peut intervenir que si l'insalubrité est occasionnée par le fait du bâtiment ou de ses dépendances. Lorsque l'insalubrité provient de l'entassement d'un trop grand nombre d'habitans dans un même local salubre en lui-même, la loi ne lui donne aucun pouvoir. Telle est la conclusion à laquelle la commission est elle-même arrivée après s'être récemment saisie de la question, et elle a dû se borner à proposer un nouveau projet de règlement qui a peut-être le tort d'être un peu ambitieux. Cependant la question est soulevée, et il faut la trancher. Le mieux serait de soumettre de par la loi la profession de logeur aux mêmes restrictions que celle de cabaretier, afin de mettre entre les mains de l'administration une arme puissante : le retrait d'autorisation ; mais le moyen d'espérer qu'au moment où il est question d'établir la liberté des cabarets on abroge celle des garnis ? A tout le moins faudrait-il qu'une nouvelle ordonnance, dont les prescriptions n'excéderaient certainement pas les pouvoirs de la préfecture de police en matière d'hygiène, établît une proportion entre le nombre de lits que le logeur serait autorisé à placer dans chaque salle et la dimension cubique de cette salle. Si quelque épidémie de choléra, de fièvre typhoïde ou de petite vérole venait à se déclarer, on frémit à la pensée de la rapidité avec laquelle elle se développerait dans des conditions pareilles. Des travaux importans entrepris après les épidémies cholériques ont démontré que c'était surtout par les garnis que ces épidémies s'étaient propagées. J'ajouterai qu'il y a peut-être là aussi un devoir de prévoyance politique. Il est impossible que des individus qu'on laisse ainsi croupir avec insouciance dans des conditions inhumaines n'en ressentent pas une sourde colère qui aux jours des grandes commotions sociales se trahit par des vengeances. Pour dire toute ma pensée, si la population des garnis m'a paru d'un aspect plus décent à Paris qu'à Londres, j'y ai observé aussi avec intérêt ces figures énergiques, intelligentes, un peu exaltées, qu'on ne serait pas étonné de retrouver un jour, avec une expression farouche, derrière une barricade. « Qu'est-ce que vous voulez ? Est-ce la révolution ? » répondait du fond de son lit un homme à la porte duquel le logeur avait frappé, et cette réponse moitié gouailleuse et moitié menaçante m'a, je l'avoue, donné à réfléchir sur les passions qui fermentaient peut-être dans cette atmosphère à tous les points de vue malsaine. Il y a donc lieu de se préoccuper de cette question, aussi bien au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue de la sécurité publique. Certes je ne prétends pas qu'une meilleure organisation des garnis contribuât pour beaucoup à apaiser ces passions qui grondent sous l'écorce de toute société brillante, mais, lorsqu'il s'agit d'adoucir

par la charité ou la prévoyance les souffrances des hommes, a-t-on le droit de décourager celui-là même qui propose de porter une goutte d'eau à la mer ?

Un des buts de mes visites dans les garnis était de m'assurer si ces garnis recevaient beaucoup d'enfans. Isolés, j'en ai rencontré très peu ; mais beaucoup y sont malheureusement reçus avec leurs parens. Parfois ce sont des ménages de marchands ambulans qui, n'ayant d'autre mobilier que leur petite voiture à bras et les marchandises qu'elle contient, sont obligés de se loger ainsi en garni en attendant que les gains réalisés par eux leur permettent de *s'établir dans leurs meubles*. Ils n'en paient pas moins un loyer excessivement cher. Dans un garni de la rue de Bièvre, un marchand de toiles cirées ambulante et sa femme payaient pour la location de deux cabinets, dont l'un était occupé par ses enfans, la somme exorbitante de 48 francs par mois, soit près de 600 francs par an. Ses deux enfans, à la mine intelligente, allaient à l'école pendant que les parens criaient leurs marchandises par les rues. Il y a aussi, dans ces garnis, des ménages de chiffonniers qui vivent pêle-mêle avec les détritiques qu'ils ont ramassés dans la rue, et qui, partant au petit jour pour rentrer à neuf heures, sont obligés de laisser leurs enfans enfermés avec leur déjeuner du matin, qu'ils croquent à belles dents, assis sur des tas de chiffons. Telle était la destinée d'un pauvre petit être de quatre ans que j'ai vu dans un garni voisin du Val-de-Grâce, et qui, à peine guéri de la petite vérole volante, ne pouvait pas être reçu à la crèche ou à l'asile parce que ses parens n'avaient pas eu la précaution de le faire vacciner. Les plus malheureux parmi ces hôtes des garnis, ce sont des ménages (ou soi-disant tels) d'ouvriers dont les meubles ont été saisis et vendus, faute par eux d'avoir pu payer leur loyer, et qui sont venus s'établir dans un cabinet de garni, croyant n'y rester qu'un mois. Peu à peu, la misère et le découragement aidant, ils ont fini par s'y installer tout à fait. Ils y ont pullulé en quelque sorte, et telle pièce exigüe, sans lumière et sans air, qui avait donné d'abord asile à un ménage avec un ou deux enfans en bas âge, finit par en abriter quatre ou cinq, parfois davantage. J'ai vu ainsi d'incroyables et attristans spectacles d'imprévoyance et de promiscuité. Rue des Lyonnais, dans un cabinet long d'environ vingt pieds, large de cinq ou six, deux étroites couchettes en fer, assez larges tout au plus pour recevoir une seule personne, étaient disposées bout à bout : dans l'une dormaient la mère avec un enfant à la mamelle et deux enfans couchés la tête au pied du lit ; dans l'autre, le père avec deux enfans. Le plus âgé de ces enfans avait à peine huit ans. Dans un autre cabinet de ce même garni, neuf personnes étaient couchées : le père et la mère dans un lit avec un enfant d'un an, deux garçons de qua-

torze et douze ans dans une étroite couchette, et quatre enfans étendus par terre, en sens inverse, sur un seul matelas. C'était la misère dans toute son horreur et sa tristesse. Ces pauvres gens, troublés dans leur sommeil, répondaient cependant sans impatience, et plutôt avec un sentiment de surprise reconnaissante à nos questions : ils semblaient étonnés de l'intérêt qu'ils inspiraient. On sentait la faiblesse et la mauvaise fortune plutôt que le désordre ou l'inconduite, et je ne fus pas surpris de trouver au chevet d'un de ces lits un crucifix en bois auquel était suspendu un rameau de buis bénit, récent souvenir des fêtes de Pâques.

Telle n'est point l'impression que m'a laissée une visite dans certain garni de la rue de la Clef, tout contre la prison de Sainte-Pélagie. Ce garni reçoit en grand nombre des familles de modèles italiens qui vont poser le jour dans les ateliers. Dans ces familles, on trouve des enfans en grand nombre, car les enfans sont un des revenus de la famille. Il n'est pas un d'entre nous, qui à l'exposition annuelle des Champs-Élysées ne se soit arrêté avec plaisir devant le portrait de quelque petite fille italienne, blonde ou brune, dont il aura peut-être admiré la gentillesse dans la rue. J'avoue que mon plaisir sera désormais un peu gâté aujourd'hui que je sais mieux quel genre d'existence entretient cette industrie des modèles italiens. Dans une des chambres de ce garni habitent neuf personnes, le père, la mère et sept enfans dont l'aînée est une jeune fille d'environ seize ans. Une corde est tendue d'un bout à l'autre de la chambre, et à cette corde sont suspendus avec grand soin, pour les préserver de la saleté, tous leurs ajustemens aux couleurs brillantes, jupon bleu, ceinture rouge et jusqu'à la chemisette blanche de la mère et des filles : tous, sans distinction d'âge ni de sexe, couchent dans trois lits différens, sans aucune espèce de vêtemens. Ces gens ne sont cependant point misérables, et une journée de séance leur est payée jusqu'à 10 francs.

A ces désordres, une réglementation plus rigoureuse suffirait pour mettre un terme. Il n'y aurait qu'à emprunter à la législation anglaise une disposition qui défend de recevoir les enfans dans le même cabinet que le père et la mère, lorsqu'ils sont âgés de plus de dix ans. Les logeurs anglais trouvent moyen de se conformer à cette prescription sans augmenter leurs prix, en établissant dans leurs dortoirs un système de cloisons basses qui assure la séparation sans intercepter l'air. Les logeurs de Paris s'arrangeraient de même, et il y aurait à se faire d'autant moins de scrupules de réduire un peu leurs bénéfices que ces gens-là gagnent souvent beaucoup d'argent. Tel logeur que je pourrais citer a payé 53,000 francs un vieil hôtel où il tient, dans une rue autrefois célèbre, un garni misérable, et il possède

en outre de bonnes terres au soleil dans le département de l'Yonne. Faut d'avoir établi à Paris quelques prescriptions indispensables, on laisse végéter dans les garnis une population d'enfans qui vit dans des conditions également déplorables au point de vue de la moralité et au point de vue de l'hygiène. Il est impossible que le vagabondage n'y fasse pas d'importantes recrues. Lorsque le logis paternel est un taudis sans air et sans lumière où la famille au complet peut à peine tenir et ne saurait se mouvoir, il ne faut pas s'étonner que les enfans s'en éloignent aussitôt que leurs jambes peuvent les porter, et, lorsque les habitués du garni sont en grande partie des vagabonds dont les mœurs et les habitudes leur sont familières, il est plus facile pour ces enfans de suivre sur leurs traces le chemin de la rue que d'apprendre celui de l'école. L'enfant qui a commencé au garni, finira au garni, à moins qu'il ne rencontre sur sa route l'hospitalité de la prison.

Les habitans passagers des garnis qui constituent la population nomade de Paris, ne représentent malheureusement pas à eux seuls la population misérable. Bien des souffrances se cachent aussi dans ces petits appartemens que la première obligation du locataire est de remplir de ses pauvres meubles et dont le *terme* est pour lui une si lourde préoccupation. Il est plus difficile encore de pénétrer le secret de ces souffrances, en évitant de donner à sa visite la forme d'une curiosité blessante. Pour y parvenir, j'ai pris le parti d'accompagner dans quelques-unes de leurs visites les membres de la commission des logemens insalubres ou les commissaires-voyers chargés de la vérification des travaux ordonnés par cette commission. C'est ainsi que j'ai pu pénétrer dans ce qu'il y a certainement de plus misérable parmi les logemens particuliers de Paris, et comparer ensemble ce que j'appellerai la vieille et la nouvelle misère, celle qui se cache dans les maisons à six étages au centre des quartiers populeux, et celle qui s'étale dans les masures nouvellement construites entre l'ancienne enceinte de Paris et les fortifications. Il y aurait beaucoup à dire à propos de l'influence qu'ont exercée sur la condition de la population parisienne les percemens si vigoureusement exécutés sous l'empire à travers les quartiers les plus misérables de Paris. Sans doute en éventrant des pâtés de maisons enchevêtrées les unes dans les autres, en coupant par de larges voies de communication un dédale de ruelles, en traçant des squares plantés d'arbres et arrosés d'eau, on a fait pénétrer dans des régions qui en étaient dépourvues l'air, la lumière, la gaieté ; mais ce n'est là dans une certaine mesure qu'un trompe-l'œil, et il n'y a pas bien loin des somptueuses façades du boulevard Sébastopol ou de la rue Monge aux taudis de la rue de Venise, de l'impasse Berthault ou de la rue

d'Arras. D'un autre côté, comme il fallait bien que les expropriés se logeassent quelque part, ils ont reflué un peu au hasard vers les fortifications, cherchant un gîte et disposés à se contenter de peu. Voici alors ce qui s'est passé. Beaucoup de ces terrains, situés dans les régions qui avant l'annexion de la banlieue ne faisaient pas partie de Paris, étaient possédés par de bons propriétaires qui en tiraient blé, foin ou avoine, et n'avaient ni l'aptitude ni les capitaux nécessaires pour se livrer à la spéculation. Ils ont loué leurs terrains à des locataires qui les ont couverts de constructions destinées dans leur pensée à ne pas durer plus longtemps que leurs baux, c'est-à-dire une vingtaine d'années, et ceux-ci ont sous-loué à une population sans asile ces habitations provisoires construites dans des conditions qu'on peut aisément imaginer. Parfois ce sont les sous-locataires eux-mêmes qui ont construit leur habitation à leur fantaisie, en employant de vieux matériaux enlevés aux démolitions de Paris. C'est ainsi que sont élevées, dans le quartier de la Glacière, les maisons de la cité Dorée, à la Villette celles des passages du nord et du sud, de la rue Monjol et de la rue Péchoin, dans le XVII^e arrondissement celles du quartier des Épinettes. Ces constructions réalisent le dernier mot de la simplicité en fait de matériaux et d'architecture. Elles se composent presque toujours d'un rez-de-chaussée qui comprend une ou deux pièces, et d'un premier auquel on accède le plus souvent par un escalier extérieur en bois plus ou moins pourri. Un grand nombre de ces maisons sont occupées par des chiffonniers, et leur servent de magasin pour leur marchandise, avec laquelle ils vivent pêle-mêle, triant le jour les vieux chiffons, les vieux papiers, les vieux os qu'ils ont ramassés pendant la nuit. L'odeur aigre et douceâtre qui s'exhale de ces magasins se fait sentir à distance et ne permet pas de se tromper sur la nature de l'industrie exercée par les habitans de la maison. Dans ces régions, la misère se sent à l'aise, elle est chez elle, elle trône, et, lorsqu'on y pénètre, il fait bon avoir à donner sur-le-champ la raison de sa présence. Mais je dois dire qu'une fois cette raison donnée, et à quelques exceptions près dont il faut toujours faire la part, j'ai été étonné de ce que dans ces couches infimes de la population parisienne on trouve encore de bonne éducation relative et de dignité. Dès qu'on leur témoigne quelque intérêt, ils vous content assez volontiers leurs petites affaires, expliquent sans trop s'en plaindre les causes de leur misère ou la nature de leur industrie et vous font avec bonne grâce les honneurs de leur unique chambre, qui, suivant le caractère des habitans, présente tantôt le spectacle du plus affreux désordre, tantôt celui d'une propreté relative. Dans beaucoup de ces ménages, on trouve quelque emblème de piété soigneusement conservé par la femme, tableau

de première communion, chapelet, crucifix, ce qui n'empêche assurément pas le mari de déclamer contre les prêtres. Mais, à tout prendre, cette population de Paris, si la politique ne lui tournait pas la tête et si elle n'était pas exploitée par des ambitions sans scrupule, serait, j'en suis persuadé, de toutes les grandes agglomérations européennes celle où l'on rencontrerait le plus d'intelligence, de courage et d'humbles vertus.

Ce qui, faut-il dire égaie ou attriste, l'aspect de ces royaumes de la misère, c'est le grand nombre des enfans. Règle générale : lorsque vous voyez les enfans pulluler dans une rue ou dans une cité, c'est la plus misérable du quartier. Ce sont les enfans qui ont eu le plus à se féliciter des percemens de M. Haussmann. Ceux qui naissent et sont élevés dans le vieux Paris trouvent presque tous aujourd'hui, à deux pas de leur demeure, des squares où ils peuvent jouer en liberté. Ceux dont les parens se sont réfugiés entre l'ancienne enceinte de Paris et les fortifications y sont élevés comme à la campagne, en bon air. Ils ont la libre jouissance des ces terrains vagues où l'on voit encore paître en grand nombre des vaches et des chevaux. Ils ont généralement bonne mine, la physionomie éveillée, les traits délicats, et l'on peut voir par là combien cette race parisienne est fine lorsque les rudesses de la vie ne l'ont point encore déformée. Malheureusement dans ces quartiers où la population est très dispersée l'école est loin. Beaucoup, négligence ou misère des parens, prennent de bonne heure l'habitude de ne pas la fréquenter. On les rencontre par bandes, se gardant les uns les autres, les aînés portant les cadets, et courant les rues ou les champs. Peu à peu les forces viennent, et avec les forces l'audace; le boulevard extérieur n'est pas loin, et tout boulevard n'a-t-il pas ses séductions? De ces promenades aventureuses au vagabondage en règle, il n'y a qu'un pas, souvent franchi, et c'est assurément aux enfans de ces régions que le dilemme un peu excessif « école ou prison » s'applique avec le plus de vérité.

A côté de l'armée des petits vagabonds, il y a celle des petits mendiens, qu'il ne faut pas confondre, bien que ces deux armées se prêtent un mutuel renfort. Je viens d'expliquer les causes du vagabondage; celles de la mendicité sont un peu différentes. Je les indiquerai dans une prochaine étude.

O THENIN D'HAUSSONVILLE.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

ROUTES, CHEMINS ET TRAMWAYS.

1. *Étude historique sur l'administration des voies publiques en France*, par M. E.-J.-M. Vignon.
— II. *Étude historique et statistique sur les voies de communication en France*, par M. Félix Lucas. — III. *Conférences sur l'administration et le droit administratif*, t. III, par M. Léon Aucoc. — IV. *Tramways et chemins de fer sur routes*, par M. P. Challot.
-

I.

Les travaux publics dont l'antiquité nous a laissé le souvenir ou légué des restes encore debout se font tous remarquer par un caractère de luxe et de grandeur. Ils ont quelque chose de fastueux qui dépasse la juste mesure de l'utilité; l'harmonie entre le but et l'effet n'y existe pas. Voulait-on ériger le tombeau d'un monarque, c'était une pyramide; une porte de ville prenait l'aspect d'un arc de triomphe. Dans un pont, on considérait moins les exigences du débouché des eaux ou les commodités de la circulation que certaines idées préconçues de perspective et d'embellissement. Nul ne semblait se douter jadis que la vraie beauté des œuvres utiles est d'atteindre le but sans le dépasser. Nous serions tentés de croire que les constructeurs de l'ancien temps n'avaient pas à compter avec la dépense, ou qu'ils avaient à vil prix ce qui coûte aujourd'hui si

cher, les matériaux et la main-d'œuvre. Toute entreprise d'utilité publique était pour eux un prétexte à décoration.

Il paraît certain que les plus anciennes routes de l'ère romaine eurent ce cachet d'ostentation ; la voie Appienne, par exemple, la plus célèbre de toutes, était ornée, dit-on, de colonnes rostrales et de statues, en sorte que les premiers milles au sortir de Rome ressemblaient plutôt à une promenade de ville qu'à un grand chemin. L'art de construire les chaussées était encore dans l'enfance lorsque celle-ci fut ouverte. Les routes n'avaient été jusqu'alors que des sentiers frayés par les voyageurs et par les bêtes de somme. Aucun peuple, si ce n'est peut-être les Carthaginois, n'avait songé à en renforcer le sol par une sorte de maçonnerie, et cependant les Romains portèrent bientôt cet art presque à la perfection, parce que, à mesure que leurs conquêtes s'étendirent, ils multiplièrent leurs grands chemins en les améliorant. Afin d'en faire davantage, la construction en fut simplifiée autant que la solidité le permettait ; les accessoires superflus ne se montrèrent plus qu'aux abords des cités. Ce qui montre le mieux l'immense développement que les maîtres du monde donnèrent à leurs voies de communication, c'est que le réseau en était complet. En outre des lignes qui rayonnaient autour des principaux centres de population, il y avait des voies transversales pour desservir les villes de moindre importance.

Il n'est pas superflu d'observer que les chemins de cette époque étaient déjà soumis au régime légal qui a prévalu de nos jours chez tous les peuples civilisés. La propriété en appartenait à l'état, l'usage en était public et gratuit. Le trésor impérial ou celui des provinces en faisait les frais ; parfois un général enrichi par la guerre contre les barbares ou bien un riche citoyen, avide de popularité, consacrait à des travaux de voirie une partie de sa fortune. Quant à l'entretien, il était tantôt à la charge de l'empire, tantôt à la charge des provinces, ou bien il y était pourvu au moyen de corvées fournies par les habitans des localités voisines. Les barrières de péage paraissent avoir été inconnues ou rarement usitées.

Il fallait que les voies romaines fussent de construction bien soignée pour avoir duré si longtemps après que l'entretien annuel en fut supprimé, car on ne s'en occupa plus depuis l'invasion des barbares jusqu'au xvii^e siècle. A peine sait-on ce que c'est qu'une route pendant cette longue période. Ce n'était qu'un instrument inutile pour des peuples qui dédaignaient les moyens de locomotion rapide, dépourvus qu'ils étaient d'habitudes commerciales et de relations lointaines. S'il est présumable, d'après plusieurs capitulaires, que Charlemagne et ses successeurs veillèrent à l'entretien des ponts, ce ne fut que par des actes isolés, sans suite et sans vues d'ensemble ; ces monarques ne firent pour la *viabilité* de

leur royaume que ce qu'on devait faire jusqu'au siècle de Louis XIV : quelques passages des plus dangereux ou des plus incommodes furent seuls l'objet de travaux d'amélioration. Ainsi l'on établissait des ponts ou des bacs sur les rivières les plus larges ; on surélevait en chaussées les chemins bas et humides, surtout aux abords des villes. Les avenues des habitations seigneuriales étaient alignées, dressées de niveau, plantées d'arbres. Dans le reste du pays, il n'existait que des sentiers que l'on suivait à la trace. Certaines voies romaines que l'on continua de fréquenter sans les entretenir par l'apport de nouveaux matériaux s'usèrent jusqu'au sol, en sorte qu'il est devenu presque impossible d'en retrouver maintenant le véritable emplacement. D'autres, au contraire, abandonnées par les voyageurs, disparurent sous une végétation parasite, avec leurs fossés et leur empiérement. Les archéologues les découvrent aujourd'hui, souvent parallèles aux routes modernes que les ingénieurs de notre époque ont tracées dans la même direction.

Il y eut donc, au moyen âge une lacune de plusieurs siècles. Ce fut alors que les voyageurs, pèlerins ou marchands, se virent compris au même titre que les pauvres et les malades dans la catégorie des malheureux que la charité chrétienne commandait de secourir. Ce qu'il fallait à cette époque de courage et de persévérance pour entreprendre le plus court voyage, on s'en doute à peine. Surtout avant les croisades, qui du moins mirent les populations en mouvement, traverser la France ou franchir la frontière de son pays natal suffisait à illustrer un homme. Dépouillés par les brigands, rançonnés par les seigneurs sous prétexte de protection, exposés sans gîte ni assistance aux intempéries des saisons, souvent entravés par les obstacles matériels du chemin, les voyageurs étaient d'autant moins nombreux que chaque province vivait dans une sorte d'isolement. Déjà les marchands se servaient de lourdes voitures pour le transport de leurs denrées et marchandises ; mais les charrois se faisaient le plus souvent à dos de cheval.

Vers le XII^e siècle apparut une congrégation de moines, à la fois hospitaliers et maçons, qui bâtissaient des couvens auprès des passages difficiles des rivières afin d'y donner asile aux voyageurs. L'un d'eux, saint Benezet, est fameux pour avoir construit un pont sur le Rhône, à Avignon, vers 1180. La tradition de ces frères pontifes se conserva longtemps. L'un des derniers de l'ordre, le frère Romain, devint ingénieur des ponts et chaussées lors de la création de ce corps à la fin du XVII^e siècle. Malheureusement, l'art de construire les ponts ne s'apprend pas par intuition, la tradition des architectes de l'antiquité était perdue. Presque tout ce qu'ont fait les moines ingénieurs s'est écroulé ou bien a été emporté par les crues des cours d'eaux.

Peu à peu des ressources plus importantes permirent de compléter ces premiers ouvrages dus à la charité publique. Le roi de France prit l'habitude de faire exécuter sur ses domaines des travaux de voirie, soit avec les seuls produits de son apanage, soit en y faisant concourir, sous la forme d'un impôt spécial, les localités qui en devaient profiter. Les grands vassaux l'imitèrent souvent. Le pape Innocent IV, pendant le séjour qu'il fit à Lyon en 1245, donna l'ordre d'édifier le pont de la Guillotière; les ouvriers furent payés en partie par des indulgences : c'était alors une monnaie courante. Il n'y a pas apparence que l'on ait, au moyen âge, employé les corvées sur les chemins, sauf en temps de guerre pour faciliter le passage des troupes, et en temps de paix pour réparer les avenues des châteaux. La corvée était cependant connue; tout serf la devait à son seigneur. Au contraire, les péages étaient fréquents sous forme d'impôt dû par le voyageur au seigneur dont il traversait les domaines. Ce n'était en somme qu'une espèce de douane intérieure sans affectation spéciale à une nature de dépenses; du moins il en fut ainsi tant que dura le régime féodal. Plus tard, le roi concéda des péages avec le but avoué de créer des ressources pour l'entretien des chemins. Il est vrai que le produit de l'impôt était souvent appliqué à d'autres dépenses, si bien que les péages, au lieu de favoriser la circulation, devenaient un nouvel embarras. Plusieurs ordonnances royales rappellent aux concessionnaires les conditions auxquelles le droit de lever des deniers sur les passans leur a été accordé; ces actes sont nombreux, d'où l'on peut conclure que l'autorité royale avait peine à se faire obéir.

On trouve une autre preuve du mauvais état des chemins au moyen âge dans les témoignages qui restent du développement considérable qu'eut alors la navigation intérieure. Fort actif dans l'ancienne Gaule, sous la domination romaine, le commerce par eau disparut après l'invasion barbare. Ce ne fut pas une éclipse de longue durée, car des chartes des premiers rois de France constatent l'existence de corporations de bateliers sur les grandes rivières. Le vin, le blé, le bois, les fourrages, toutes matières encombrantes, arrivaient à Paris par bateaux. La plus importante peut-être de ces corporations était celle des personnes « fréquentant et marchant sur le fleuve de Loire et les autres rivières chéant et descendant en icelui fleuve. » Sans cesse menacés par les exactions des seigneurs dont ils côtoyaient les domaines, les mariniers obtiennent du roi Charles VI, en 1402, la permission de s'imposer une contribution dont le produit couvrira les frais de leurs nombreux procès. Un peu plus tard, ils en sollicitent le renouvellement, sous promesse d'en consacrer une partie à des travaux d'entretien. Au surplus, la batellerie n'était pas seule intéressée à l'amélioration de la

Loire, dont le vaste bassin était déjà ravagé par les crues. Il est vraisemblable que, dès l'ère carolingienne, peut-être avant, les riverains commencèrent à endiguer le lit entre des *turcies* ou levées qui ont acquis peu à peu un si colossal développement. Au lieu de laisser aux eaux un libre épanchement sur des champs que le limon aurait engraisés, les ingénieurs de l'ancien temps imaginèrent de resserrer le flot entre deux digues prétendues insubmersibles qu'il fallut à chaque siècle exhausser et renforcer davantage.

Il n'y avait alors ni magistrats ni fonctionnaires qui eussent charge spéciale de visiter et d'entretenir les voies de communication. Les prévôts, baillis et autres délégués de l'autorité royale entre lesquels se partageait l'administration publique avaient bien mission de veiller à l'emploi des deniers recueillis par les péagers. Souvent peu scrupuleux, ils détournaient à leur profit l'argent versé par le public. Un fait à noter est que la juridiction des prévôts des grandes villes s'étendait, en matière de voirie, bien au-delà des limites de la commune. Celui de Paris entretenait non-seulement le pavé de la capitale, mais encore jusqu'à vingt lieues de distance les chemins qui, disent les lettres patentes de 1388, sont « tellement dommagés, empirés et effondrés que, en plusieurs lieux, on ne peut bonnement aller à cheval ni à charroi sans très grands périls et inconvénients ni y amener des vivres et des denrées pour le gouvernement du peuple. » Et ledit bailli avait pouvoir de contraindre les habitans des villes voisines à refaire les chaussées, ponts et passages qui conduisaient à Paris. Au commencement du xvi^e siècle apparaissent des officiers royaux, les trésoriers de France, administrateurs, financiers et magistrats, qui, depuis leur origine jusqu'à la création des intendants, furent les agens actifs de l'autorité centrale en matière de travaux publics. Par malheur les offices des trésoriers de France étaient des charges vénales, ce qui fut cause qu'ils échurent à des hommes plus occupés de leurs propres affaires que de celles du public.

C'est qu'au fond l'absence de toute centralisation était alors l'obstacle sérieux aux entreprises d'utilité générale. Les magistrats locaux ne savaient ni ce qu'il fallait faire ni en quel temps il fallait faire quelque chose. Lorsque Henri IV voulut réformer l'administration du royaume, l'un de ses principaux actes fut d'instituer un grand voyer de France. Sully, qui en exerçait les fonctions, se hâta de nommer un voyer dans chaque province pour exécuter ses ordres. Cet essai fut éphémère. En 1621, les caisses du trésor étant vides, le roi éprouva le besoin de créer de nouveaux offices de trésoriers de France, afin de s'en faire payer l'investiture; en les créant, il ne put faire autrement que de leur accorder des attributions, et la charge de grand voyer fut abolie. Le soin des routes

redevient donc une affaire provinciale; aussi étaient-elles dans un déplorable état d'abandon. Hormis le passage des rivières et l'intérieur des villes, on n'y voyait pas trace de main d'homme. Des sentiers à travers la campagne, sans largeur régulière, exposés aux anticipations des riverains, défoncés par les pluies, bouleversés par les laboureurs, telles étaient les routes au xvi^e siècle. On voyageait le plus souvent à cheval, par petites journées, s'arrêtant chaque soir. Les voitures de transport, en commun pour les personnes étaient encore inconnues.

Colbert, devenu contrôleur-général des finances, eut, dans ses attributions multiples, la direction des travaux publics; il sut organiser cette branche de l'administration du royaume avec le soin que son esprit actif et judicieux apportait en toutes choses. Ce qui lui manquait le plus tout d'abord, c'étaient des auxiliaires qui fussent dans les provinces les exécuteurs fidèles de la volonté royale. Ne pouvant compter sur les officiers de finances, trop négligents d'habitude par cela seul que l'achat de leurs charges leur conférait l'inamovibilité, il s'adressait de préférence aux intendants de justice, police et finances que peu à peu on avait établis à demeure en chaque généralité. Ceux-ci n'étaient pas, comme les trésoriers de France, des magistrats en possession d'offices héréditaires; c'étaient les représentants dévoués de l'autorité centrale, qui les nommait, déplaçait ou révoquait sans qu'il y eût besoin de faire enregistrer au parlement leurs lettres de créance. Toutefois l'intendant n'aurait pas suffi à traiter seul les innombrables affaires qui lui incombait. L'usage s'établit de lui adjoindre, sous le titre de commissaire pour les ponts et chaussées, l'un des trésoriers de la généralité avec mission de visiter les routes et d'y faire exécuter les réparations nécessaires. La volumineuse correspondance de Colbert témoigne qu'il veille avec une application constante à ce que l'intendant et son adjoint s'occupent sérieusement des voies de communication. Il leur adresse tantôt des circulaires, tantôt des lettres particulières au sujet de tel ou tel travail. Parfois il les loue de ce qu'ils ont fait, ailleurs il les gourmande parce que les routes sont en mauvais état. Tout intendant qui arrive dans sa province doit parcourir sans retard les grands chemins dont le bon entretien intéresse le commerce et le bien public. Le trésorier-commissaire est tenu de les visiter deux fois l'an: au printemps, pour examiner les travaux à faire, à l'automne pour recevoir les ouvrages exécutés pendant la belle saison. Colbert exige des comptes-rendus mensuels: il entre dans les plus minutieux détails de chiffres et ne craint pas de se prononcer quelquefois sur les questions techniques. Ce fut utile sans doute à une époque où tout était à faire; mais ne peut-on accuser l'illustre ministre de Louis XIV d'avoir été l'un des créateurs

de cette fâcheuse centralisation qui contribua plus tard à éteindre les forces vives de la nation en ôtant aux autorités locales toute initiative en même temps que toute responsabilité ?

Au surplus Colbert s'aperçut bientôt que trésoriers et intendants n'avaient pas l'aptitude requise pour construire de grands ouvrages d'art. D'ordinaire ils s'assuraient le concours des architectes du pays, qui étaient peu capables ou qui vivaient en communauté d'intérêts avec les entrepreneurs dont ils devaient surveiller les opérations. Le contrôleur-général des finances en vint alors à confier les travaux les plus difficiles à des ingénieurs spéciaux. Ce qui était d'abord l'exception devint ensuite la règle; chaque généralité eut son ingénieur des ponts et chaussées. Colbert leur envoyait des instructions, il étudiait avec défiance peut-être, avec sagacité assurément, les aptitudes de chacun d'eux; il récompensait les plus habiles en leur confiant les projets de premier ordre. L'entretien des levées de la Loire et la construction des ponts sur ce fleuve étaient à cette époque les plus belles occasions qu'un ingénieur eût de se distinguer. Le grand ministre y appelait ceux dont le talent avait été mis en relief par des travaux d'un ordre inférieur.

Quels furent les résultats effectifs de cette époque féconde en réformes administratives? Les dépenses inscrites sur l'état du roi pour les ponts et chaussées, — le budget de ce temps, — ne furent jamais considérables; elles s'élevaient à peine à un million de livres année moyenne. Il y avait un supplément de ressources fourni par les impositions locales, puis les péages, qui n'étaient plus admis qu'à titre d'impôt pour l'entretien des mauvais passages. Colbert entreprit d'abolir les péages abusifs ou inutiles, et il n'y réussit pas sans peine, quoique les barrières fussent dès lors aussi désagréables au public qu'elles le sont de notre temps. Enfin il y avait la corvée; Colbert ne l'aimait pas, il en prévoyait les excès. Elle n'était autorisée que par exception, sur les routes par exemple où le roi devait passer, comme de Paris à Chambord ou à Compiègne. Des arrêts du conseil d'état approuvèrent pourtant à diverses reprises une corvée de nature spéciale sur la route de Paris à Orléans, l'une des plus fréquentées du royaume. Les voituriers qui amenaient du vin et retournaient à vide étaient contraints de passer au retour par Étampes et d'y charger du sable ou des pavés.

Il y aurait de l'exagération à dire que les soins de Colbert dotèrent la France d'un réseau de bonnes routes; ce devait être l'œuvre du règne suivant. Sous Louis XIV, les chemins restèrent à l'état de sol naturel, comme l'on dit aujourd'hui, sauf quelques portions où le roulage était d'une activité exceptionnelle. Les négocians voyageaient, les gens de guerre aussi; les malades allaient

quelquefois chercher au loin un climat plus clément ou des eaux bienfaisantes. Quant à voyager par plaisir, nul n'y pensait; le touriste n'existait pas encore. Le grand roi lui-même, qui devait être pourtant l'homme le mieux servi de son royaume, ne mettait-il pas deux jours pour aller de Versailles à Fontainebleau?

Sous les ministères de Chamillart et de Desmarests, les travaux publics furent sacrifiés pour subvenir aux besoins de guerres désastreuses. En revanche, la régence du duc d'Orléans fut féconde en projets de tous genres. Dès le début du règne de Louis XV, les ponts et chaussées sont confiés à un directeur-général, le marquis de Béringhen, premier écuyer du feu roi. Le rôle important que jouait ce personnage, membre de l'un des conseils du royaume, atteste l'intérêt qu'on attachait alors au bon état des routes. Le directeur-général, avec des fonctions sans doute mal définies, était l'intermédiaire entre le pouvoir central d'une part et de l'autre les intendants, les trésoriers, les ingénieurs, qui s'occupaient de la voirie dans les provinces. La centralisation, dont Colbert avait été l'initiateur, ne se manifestait encore que par des bienfaits; elle propageait les bonnes méthodes techniques, elle introduisait l'économie dans l'emploi des deniers, la régularité dans les comptes de finances. Les ingénieurs reçurent alors une organisation hiérarchique, une vive impulsion fut donnée aux travaux, à l'entretien des chaussées et à la reconstruction des ponts. Les fonds accordés sur l'état du roi étant insuffisants, on prit l'habitude de lever dans chaque généralité des impositions spéciales aux grands chemins.

Au marquis de Béringhen succéda Joseph Dubois, frère du cardinal et l'un des secrétaires du cabinet du roi; puis, par une de ces révolutions administratives qui sont fréquentes sous tous les régimes, la direction générale des ponts et chaussées fut supprimée. Un arrêt du conseil en date du 23 octobre 1736 la réunit à l'administration des finances. Mais bientôt Orry, contrôleur-général, entreprit d'étendre à tous les pays d'élections le principe du travail par corvées que les provinces frontières avaient adopté déjà. Ceci augmentait à tel point les attributions administratives des ponts et chaussées qu'il y eut nécessité d'en rendre la direction à un conseiller d'état qui n'eût pas en même temps d'autre occupation. Ce fut Daniel Trudaine qui l'obtint en 1743.

Les traditions de savoir et d'honnêteté que conservent avec scrupule les ingénieurs de notre temps sont un legs du passé; ce corps d'ingénieurs est aujourd'hui ce que l'ont fait, il y a plus d'un siècle, deux hommes de bien, Trudaine et Perronet. Leur vie méritait d'être racontée avec quelques détails. Daniel Trudaine, fils d'un ancien prévôt des marchands de Paris, naquit en 1703. Intendant de la généralité de Riom, de 1730 à 1734, il fut ensuite appelé au

conseil d'état. Lorsque le contrôleur-général voulut confier les ponts et chaussées à un homme d'expérience, le choix se porta sur cet administrateur qui s'était occupé avec zèle des routes de l'Auvergne. L'un de ses premiers actes fut la création d'un bureau de dessinateurs pour dresser les plans des grands chemins de France. En y travaillant quelque temps, les jeunes gens s'initiaient à la pratique du dessin dont les ingénieurs ont sans cesse besoin. Ce n'était pas assez; on se plaignait qu'il n'y eût pas dans les provinces des élèves instruits, laborieux, capables d'obtenir après un stage le titre d'inspecteur des travaux. Trudaine résolut en conséquence de fonder à Paris une école dont il confia la direction à Perronet, l'un des membres les plus distingués du corps des ponts et chaussées. Né à Suresnes en 1708, Perronet avait commencé, selon l'usage du temps, par étudier chez un architecte de Paris. Après un stage de quelques mois dans les ponts et chaussées, un mérite reconnu lui avait valu d'être nommé ingénieur à Alençon, où il avait poursuivi avec beaucoup d'activité la création de routes excellentes. La faveur de Trudaine le fit revenir à Paris pour présider aux études des élèves ingénieurs.

Il y eut mieux encore. Trudaine prit l'habitude vers la même époque de réunir chaque dimanche les ingénieurs présents à Paris, les trésoriers de France, à qui l'usage avait maintenu certaines attributions de voirie, et quelques savans, qui n'étaient pas étrangers à l'art des constructions. On y discutait en commun les graves questions que les assistans avaient à traiter chaque jour; on y apportait les projets présentés par les ingénieurs de province, on y rendait compte des succès obtenus par l'emploi de nouvelles méthodes. Les séances de cette assemblée ne furent longtemps que des conversations officieuses; le souvenir même s'en serait perdu si Perronet n'avait eu soin d'en dresser le procès-verbal. Plus tard, Trudaine de Montigny, successeur de son père, fit tenir le registre officiel des délibérations par un secrétaire. Tel fut le germe du conseil des ponts et chaussées, aux avis duquel s'attache avec raison aujourd'hui la plus haute autorité pour tout ce qui concerne les travaux publics.

Le fait saillant de l'histoire des grands chemins au XVIII^e siècle est l'institution de la corvée. Il convient à double titre d'examiner comme elle s'établit et ce qu'elle produisit, d'abord parce que ce fut la principale ressource des ingénieurs du temps, et aussi parce que, rendue moins onéreuse pour le pauvre peuple, elle alimente encore maintenant le budget de la vicinalité.

II.

Un caractère distinctif de l'administration royale avant 1789 est la pénurie constante du trésor public. Faute de crédit, les emprunts étaient à peu près impossibles. Soit ignorance, soit nonchalance, le fisc ne réussissait pas à atteindre, comme il le fait de nos jours, la richesse sous toutes les formes où elle se manifeste. On trouvait de l'argent pour soutenir une guerre, même pour couvrir des dépenses de luxe; on en manquait pour les œuvres utiles. Il paraît vraisemblable que, pendant les dernières années de Louis XIV, les ponts et chaussées recevaient de 400 à 500,000 livres du trésor royal, plus, en chaque généralité, une somme variable de 8,000 à 15,000 livres, prélevée sur les ressources locales, plus le produit d'impositions extraordinaires attribué d'avance à certains ouvrages spéciaux. Le tout ne dépassait pas 1,300,000 livres. Même en tenant compte de la dépréciation qu'a subie la monnaie depuis cette époque, c'était bien peu, puisque la dépense actuelle des chemins vicinaux, des routes et de la navigation intérieure, sans compter les chemins de fer et les ponts maritimes, est au moins cent fois plus considérable. Aussi intendans et ingénieurs réclamaient-ils sans cesse. En cette extrême pénurie, la corvée était une ressource élastique dont on devait être tenté d'user avec excès.

Sous le régime féodal, la monnaie étant rare, rien n'était plus fréquent que le paiement de redevances en nature; la corvée ou travail commandé (*corrogata opera*) en était une forme. Elle était due par le serf au seigneur, non point au roi; mais en certains cas, en particulier pendant la guerre, par le seigneur au roi. D'autre part, c'est pour ainsi dire une maxime du droit naturel que le paysan peut être requis de donner assistance aux armées en marche. L'obligation subsiste de nos jours; il y a toutefois un grand progrès : cette assistance n'est plus gratuite; mais elle est si essentielle qu'une loi récente en a déterminé toutes les conditions. Il y a deux cents ans, la corvée existait sous cette double forme de redevance foncière et de réquisition militaire. En bon administrateur, Colbert n'aimait guère à s'en servir, parce qu'il en redoutait les abus. Cependant il arrivait souvent que les populations rurales fussent convoquées pour réparer les routes où le roi devait passer; même en certaines provinces frontières, l'Artois, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, il était d'usage que les chemins fussent entretenus par corvée.

Ce fut lorsque le marquis de Béringhen reçut du régent la direction générale des ponts et chaussées, avec la mission de développer les voies de communication en France, que les res-

sources fournies par le travail gratuit des paysans reçurent une organisation régulière. On avait déjà des ingénieurs expérimentés. D'abord en Alsace, puis successivement dans les généralités de Soissons, de Metz, de Châlons, et peu à peu dans tous les pays d'élections qui étaient régis par l'administration centrale, de 1717 à 1738, la corvée des grands chemins fut établie. Cela se fit sans vue d'ensemble, peu à peu, par décision de chaque intendant. Pour créer le moindre impôt pécuniaire, il fallait en ce temps un édit enregistré au parlement; pour cette nouvelle charge, dont le poids fut bientôt intolérable, il n'y eut pas même un arrêt du conseil du roi, les instructions ministérielles y suffirent; elle ne pesait, il est vrai, que sur les habitans des campagnes, auxquels personne ne s'intéressait plus depuis que les seigneurs avaient pris l'habitude de vivre à la cour. La corvée ne fut mise en vigueur ni dans les villes, où les corps de magistrature y auraient fait attention, ni autour de Paris, parce que les plaintes trop vives seraient arrivées jusqu'au roi. Le clergé en était exempt aussi bien que la noblesse. Ajoutons pour la moralité de ce récit que les seules provinces qui y échappèrent furent les pays d'états, où l'administration était soumise au contrôle d'assemblées périodiques, et pourtant ces provinces eurent aussi de belles routes.

Il est utile d'examiner de près la corvée des grands chemins pour apprécier les ressources qu'elle a pu fournir aux ingénieurs et la charge onéreuse qu'elle a été pour les populations rurales. En principe, était corvéable tout homme assujéti à l'impôt de la taille, d'âge et de force à travailler, ce qui comprenait tous les vilains depuis seize ans jusqu'à soixante. Un règlement de 1738 prend soin d'observer que les fermiers, métayers, laboureurs des ecclésiastiques et des gentilshommes y doivent être employés aussi bien que ceux des simples bourgeois. Sont en outre requises toutes les bêtes de somme ou de trait appartenant aux corvéables. Au commencement de l'année, le syndic de chaque communauté fournit à l'intendant le dénombrement des forces de sa paroisse, c'est-à-dire la liste des individus et des animaux qui peuvent être assujéttis au travail des routes. L'ingénieur divise alors la besogne à faire dans l'année en tâches proportionnelles aux forces de chaque communauté; puis, par l'intermédiaire de l'intendant et du subdélégué, les ateliers sont convoqués à jour fixe, en avril ou en mai de préférence ou encore à l'automne, autant que possible aux époques où les paysans ne sont occupés chez eux ni par les semailles ni par la récolte. Il est recommandé de ne pas envoyer les corvéables à plus de quatre lieues de leur village; pour les plus éloignés, l'inconvénient de la distance est compensé par une légère réduction de la tâche à exécuter. S'ils ne peuvent retourner le soir chez eux,

les habitans des villages voisins sont obligés de leur donner asile avec de la litière pour les chevaux et de la paille fraîche pour les hommes ; tout est prévu, on le voit. Il avait même été question de donner des rations de pain aux corvéables ; il a fallu y renoncer parce que cette mesure d'humanité coûtait si cher que le salaire d'ouvriers libres eût été moins onéreux.

Le vice, en effet, de ces ateliers de réquisitionnaires est qu'on y travaille mal. Il est bien prescrit de ne faire faire par les corvéables que des mouvemens de terre, des extractions de matériaux, des charrois ; tout ce qui est ouvrage d'art reste confié à des entrepreneurs qui se font aider par des ouvriers spéciaux. La besogne a beau être simplifiée, le paysan la fait avec dégoût. Les défaillans, les mutins sont punis d'amende, de prison, par la seule autorité de l'intendant ou de l'ingénieur, sans autre forme de procès. Les plus malins s'en faisaient exempter ; il n'y avait si petit office, si mince emploi public qui n'obtint ce privilège ; nouvelle surcharge pour ceux qui ne s'y pouvaient soustraire. Aussi le nombre des jours de corvée varie-t-il beaucoup d'une province à l'autre. Le règlement évalue à trente jours par an cet impôt en nature. C'était excessif ; il paraît certain que plusieurs intendans usèrent plus largement encore du droit qu'on leur donnait de convoquer les corvéables.

Ce qui précède suffit à montrer combien la corvée était lourde pour les habitans des campagnes ; que l'on y ajoute les erreurs dans l'évaluation des tâches ou dans le dénombrement des assujettis, les retards dus à l'intempérie des saisons, même sans doute les exactions des hommes chargés de la surveillance des ateliers, et l'on comprendra que le paysan dut prendre en horreur ce travail des routes dont il avait seul la charge et dont, après tout, le gentilhomme, le citadin, profitaient encore plus que lui.

Les historiens du XVIII^e siècle rendent tous aux intendans cette justice de reconnaître que c'étaient des administrateurs zélés, intelligens, humains lorsque l'exécution des ordres envoyés par l'autorité royale leur permettait de faire acte d'humanité. Quelques-uns s'efforcèrent d'adoucir la charge en la répartissant avec plus d'équité ou bien en réprimant avec sévérité les exactions des subalternes. A Paris, Trudaine et Perronet s'en occupaient aussi, avec d'autant plus de sollicitude qu'ils savaient que le temps des corvéables était souvent gaspillé, et que le profit du gouvernement était loin d'être à proportion de la charge imposée aux cultivateurs. En outre, sans rêver une égale répartition des charges publiques entre toutes les classes de la société, ce qui eût été une utopie à cette époque, ils se demandaient pourquoi l'on ne ferait pas rembourser par les communautés que l'éloignement exemptait de cette réquisition une partie des journées exigées à titre gratuit des com-

munautés voisines. Beaucoup d'ingénieurs avaient proposé cette réforme ou d'autres équivalentes. Le croirait-on? l'objection principale à une réforme dont personne ne contestait la nécessité c'était une défiance trop justifiée envers l'autorité royale. Que l'on convertisse la corvée en impôts, disait-on, le produit en entrera dans le trésor royal, qui a bien d'autres soucis que les routes; et, comme les chemins ne se construiront ni ne s'entretiendront plus, l'impôt restera, la corvée sera néanmoins rétablie.

Cependant plusieurs intendans entreprirent d'organiser l'entretien des chemins sur une base plus équitable. A l'inverse des administrateurs de nos jours, ils restaient longtemps dans la même province, ils en connaissaient les ressources, les besoins; il leur était loisible de suivre plusieurs années durant les effets d'une réforme. Celui de Caen, Orceau de Fontette, imagina de décider que la tâche serait dorénavant proportionnelle à la taille de chaque paroisse et non plus au nombre des corvéables. En outre, il réduisit tellement le délai d'exécution que la plupart des communautés se virent obligées de faire faire leur tâche par un entrepreneur désigné d'avance. Par ce moyen, la corvée se transformait en un impôt pécuniaire dont le produit, au lieu d'être versé au trésor, allait droit à l'entrepreneur; il n'y avait donc pas à craindre que le gouvernement s'en emparât pour acquitter des dépenses d'autre nature. Même, comme la Normandie est un pays riche où les chemins sont séparés par de faibles distances, toutes les paroisses étaient atteintes à peu près de la même façon. Néanmoins, il y avait au fond de ce système une réforme radicale qui devait soulever l'opposition des classes privilégiées. La corvée devenait un impôt proportionnel aux facultés et non plus aux forces des contribuables. Les taillables riches avaient à supporter ce dont les pauvres étaient soulagés. Ceci se passait en 1760; la France, obérée par la guerre de sept ans, était si malheureuse qu'une circulaire du contrôleur-général avait prescrit de suspendre les travaux des routes. Il y eut des plaintes qui, émanant de cultivateurs aisés, furent plus aisément entendues. La cour des aides et le parlement de Rouen condamnèrent ces levées de deniers sans autorisation légale « sous prétexte de réparations et établissemens de chemins. » Il n'était pas rare à cette époque que les parlemens se missent en hostilité contre les intendans, en qui les magistrats, possesseurs de leur office, ne voulaient voir que de simples commis. Le remède était toujours le même; un arrêt du conseil royal cassait les délibérations du parlement, et les troupes réparties dans la province donnaient au besoin l'appui de la force aux injonctions des intendans. C'est ainsi que les choses se passèrent cette fois encore en Normandie. Au surplus, comme les routes étaient nécessaires, les

populations se soumirent de bon gré au régime que Fontette avait établi. On lui découvrit même tant d'avantages que d'autres-intendants s'empressèrent de l'imiter.

Vers cette même époque, Turgot venait d'être nommé intendant de la généralité de Limoges. De Tourny, dont le nom reste attaché dans cette ville aussi bien qu'à Bordeaux, où il fut envoyé par la suite, à des travaux d'amélioration municipale, l'y avait précédé et y avait employé la corvée sans mesure. Les grandes routes de la province avaient été commencées en beaucoup d'endroits à la fois, sans plan d'ensemble, probablement faute d'ingénieur capable de préparer les projets; il avait fallu renoncer aux projets ébauchés, surtout par la raison que le sol montueux du Limousin ne se prêtait pas aux tracés rectilignes, qui étaient le dernier mot de l'art en ce temps. Les paysans étaient rebutés, plus encore que dans les autres parties du royaume, de perdre leurs journées à des travaux dont il leur revenait si peu de profit. La corvée ne se faisait plus qu'avec mollesse; elle suffisait à peine pour l'entretien des voies principales. Les convictions économiques de Turgot ne s'arrangeaient pas d'un impôt si mal réparti; à son avis, le paysan ne devait rien faire à titre gratuit. Quoique le contrôleur-général, qu'une si grande réforme effrayait, ne l'écoutât guère, il envoyait l'un après l'autre des plans de réforme. A l'imitation de ce qu'avait fait Fontette, il voulait convertir la corvée en une tâche proportionnée à la taille; les paroisses situées à proximité des routes s'en acquitteraient en nature; elles en feraient même plus que leur part, mais les corvéables seraient payés pour ce supplément, les autres paroisses s'acquitteraient en argent. Comme il avait su gagner la confiance du clergé et des paysans, il ne lui fut pas difficile d'obtenir l'acquiescement des assemblées communales à cette manière de faire. D'ailleurs les cours des aides et les parlements ne lui étaient pas hostiles. Il sut donc tourner les obstacles auxquels s'était heurté l'intendant de Caen. Restait l'objection déjà citée et fondée sur la crainte légitime que le gouvernement n'acaparât pour ses besoins ordinaires l'imposition représentative de la corvée. Turgot conseillait, pour éviter ce détournement, d'assimiler les travaux des routes à ceux des églises ou des presbytères, dont il n'y avait pas exemple que l'autorité royale eût détourné les fonds. Si bien combiné que fût le projet, le contrôleur-général ne consentit pas tout de suite à le faire approuver par un arrêt du conseil, et néanmoins Turgot le mit à exécution. Les administrateurs provinciaux jouissaient vraiment de singulières immunités au xviii^e siècle. Trois années durant, Turgot se donna la licence de remanier le plus considérable des impôts de répartition sans y être

autorisé autrement que par les délibérations des paroisses. Enfin, en 1766, l'arrêt d'approbation fut obtenu. Ce mode de rachat des corvées se continua jusqu'en 1787 sans que rien y fût changé. Le Limousin lui dut d'avoir d'excellentes routes, car cette réforme permettait de faire faire l'entretien annuel par des ouvriers expérimentés au lieu de paysans insoucians, puisque la corvée se payait en argent plutôt qu'en nature. Ajoutons qu'un ingénieur d'un grand talent, Trésaguet, fut envoyé dans la généralité de Limoges à point pour tirer profit du nouveau régime que Turgot y venait d'établir.

Les méthodes de rachat de la corvée introduites en Normandie et dans le centre de la France par deux intendans de mérite ne s'étendirent pas à toutes les provinces; l'administration centrale y répugnait, sans doute parce qu'elle ne croyait pas trouver partout les mêmes élémens de succès. Cependant il devenait nécessaire d'opérer une réforme générale. Que l'on étudie l'histoire politique de cette époque: il n'y a pas de sujet qui passionne davantage le public, qui suscite plus de mécontentement dans les classes inférieures de la société. C'est un thème d'inépuisables dissertations pour les écrivains politiques, pour les économistes, même pour les académiciens. Les philosophes prétendent que les corvées dépeuplent les campagnes, que les chevaux et les hommes y périssent de misère et de fatigue, que c'est un triste reste de la servitude antique: bruyantes déclamations qui dépeignaient le mal sans indiquer le moyen d'y remédier. Les ingénieurs, qui y regardaient de plus près et qui savaient bien que le pays ne pouvait se passer de bons chemins, étaient hostiles en général à la suppression du travail en nature; à les entendre, il suffisait d'abolir les exemptions et de réduire le nombre des journées requises en assujettissant, par compensation, les privilégiés à un impôt équivalent. On sait par ce qui précède quelle résistance toute tentative de ce genre devait rencontrer de la part de la noblesse et de la magistrature. Turgot, devenu contrôleur-général, se résolut néanmoins à l'entreprendre. L'édit de 1776, préparé par lui, après de longues discussions avec Trudaine et Perronet, interdisait d'exiger des sujets du roi aucun travail gratuit ni forcé pour la construction des chemins ou pour tout autre ouvrage public; une contribution spéciale imposée sur les propriétaires de bien-fonds, et dont le domaine royal n'était même pas exempt, devait couvrir la dépense d'entretien des routes. Cet édit fut précédé d'un long exposé des motifs où les abus du régime existant étaient blâmés avec une violence de pamphlétaire. Le contrôleur-général espérait par là opposer une barrière invincible à tout ministre qui proposerait de rétablir la corvée. Le but qu'il poursuivait ne fut pas atteint, on le sait. On sait aussi que le parlement de Paris, et à la suite tous les parlemens

du royaume, protestèrent contre l'édit avec une énergie que le bien public ne leur inspirait point. Il est pénible en vérité de voir avec quelle ardeur les privilégiés du rang et de la fortune combattirent en cette occasion pour le maintien d'un impôt inique qui « enlevait à des malheureux, au profit des propriétaires, le fruit légitime de leurs sueurs et de leur travail. » Il serait hors de propos de raconter ici la lutte entre Turgot et les parlemens. Louis XVI sacrifia son ministre; en même temps était remise en vigueur, sans qu'il fût besoin de le dire, cette odieuse corvée dont on avait annoncé l'abolition avec fracas trois mois auparavant.

Cependant l'édit de 1776 avait eu trop de retentissement, la population des paroisses rurales en avait pris trop bonne note pour qu'il fût possible de rétablir comme devant le travail gratuit et obligatoire des grands chemins. Les ingénieurs se trouvèrent dans un grave embarras pour l'entretien des routes déjà exécutées, dans un plus grave encore pour la construction de nouvelles routes. Ici l'on y pourvut sur les fonds du trésor royal, ailleurs par un impôt réparti suivant la méthode que Fontette avait introduite en Normandie, ailleurs encore par des impositions locales. Cette dernière ressource fut employée de préférence dans les généralités où se faisait l'essai d'assemblées provinciales. Le gouvernement hésitait entre ces solutions diverses : chaque nouveau contrôleur-général, — et ils se succédaient à bref délai dans ce temps de pénurie, — interrogeait les intendans, faisait une enquête, suivant l'expression d'aujourd'hui. Enfin, en 1786, un édit, imité de celui que Turgot avait fait rendre dix ans plus tôt, transformait la corvée en contribution pécuniaire. Quelques parlemens protestèrent encore, mais avec moins d'acrimonie, car l'esprit public s'était modifié. L'assemblée des notables vint trancher souverainement la question; elle décida la conversion de la corvée en prestation pécuniaire sous la condition expresse que les assemblées provinciales fussent chargées à l'avenir de la confection et de l'entretien des chemins et grandes routes. Quelques personnes pensent encore maintenant que cette solution était alors et serait aujourd'hui la plus raisonnable. Les assemblées provinciales furent emportées par la révolution, la corvée ne pouvait plus reparaitre : les voies de communication de tout genre restèrent à la charge des provinces, puis des départemens, ou furent abandonnées sans entretien ni soins.

Au milieu de toutes ces tribulations administratives, le corps des ponts et chaussées avait conservé les habitudes de savoir et d'honnêteté que ses fondateurs lui avaient voulu donner. S'il y eut des abus dans les appels des corvéables, des extorsions commises par les agens subalternes, du moins les ingénieurs ne furent jamais accusés d'en être coupables ou complices. A la mort

de Daniel Trudaine, survenue en 1769, son fils Trudaine de Montigny, qui était associé depuis longtemps à ses fonctions, en eut la survivance. Il ne se retira qu'en 1777, à l'avènement de Necker. Deux maîtres de requêtes au conseil du roi, De Cotte et Chaumont de la Millière, lui succédèrent jusqu'à la révolution, qui modifia brusquement l'organisation du royaume. Mais ces changemens étaient secondaires, parce que l'œuvre de Daniel Trudaine suffisait à tous les besoins. Le nombre des ingénieurs s'accroissait à mesure que les travaux acquéraient plus d'importance, les emplois vacans étaient dévolus aux élèves de l'école dirigée par Perronet.

L'emploi arbitraire des hommes de la campagne sur les routes pendant plusieurs jours chaque année avait mis une ressource inépuisable entre les mains des ingénieurs. Il y eut sans contredit, au début surtout, un prodigieux gaspillage des forces vives de la nation; en fin de compte, c'est sous le règne de Louis XV, personne ne l'ignore, que furent ouvertes toutes les grandes routes de France. A cette époque aussi remontent les décisions de principe qui régissent encore la voirie. Les chemins du royaume sont classés par catégories suivant l'importance du roulage qui s'y opère. Des arrêts du conseil établissent les droits et les obligations des entrepreneurs de travaux publics et règlent la police du roulage. Des plans dressés par le bureau des dessinateurs sous la surveillance de Perronet fournissent des titres authentiques pour combattre les anticipations des propriétaires riverains. Parmi les nombreuses instructions envoyées de Paris aux ingénieurs des généralités, il y en a deux qui méritent une mention spéciale. C'est d'abord de tracer les grands chemins « du plus droit alignement que faire se pourra, » ce qui donna aux routes de ce temps un caractère de grandeur, bien que ce fût incompatible avec l'adoucissement des pentes, que la circulation rapide réclame aujourd'hui de préférence à l'abréviation du parcours. En second lieu, ce fut l'obligation imposée aux propriétaires des terrains traversés de planter des arbres à distance régulière de l'un et l'autre bord. On ne l'avait prescrit d'abord qu'en vue de multiplier les essences de bois utiles; on s'aperçut bientôt que ces longues avenues d'arbres ne nuisent pas au bon entretien de la chaussée, qu'elles protègent le voyageur en été contre les ardeurs du soleil, qu'elles le guident pendant la nuit ou par les temps de neige.

Si la corvée permit d'ouvrir avec peu d'argent six mille lieues de routes que les étrangers admiraient, ce régime, auquel le contribuable ne se prêtait que de mauvais gré, ne fut pas favorable, il faut bien le dire, aux progrès techniques de la voirie. La corvée ne fournissait qu'une main-d'œuvre intermittente; il était impossible de lui demander l'entretien quotidien, qui est devenu la

règle avec les cantonniers modernes. Une fois que l'atelier d'une paroisse avait achevé la tâche prescrite, personne ne s'occupait plus de cette portion de chemin jusqu'à l'année suivante. C'était un petit mal pour les chaussées pavées comme l'étaient presque toutes celles de la généralité de Paris; c'en était un fort grand pour les chaussées établies avec des pierres cassées. Il arrivait que les rouliers aimaient mieux passer sur les accotemens défoncés plutôt que de conduire leurs attelages sur l'empierrement grossier du milieu. Dans le principe, les ingénieurs avaient coutume de mettre en dessous de gros matériaux, de forme irrégulière, sur lesquels ils étendaient une couche peu épaisse de cailloux de moindre dimension, suivant le modèle que leur en avaient laissé les Romains. Il leur fallut longtemps pour reconnaître qu'il y avait avantage à n'employer sur toute l'épaisseur que des cailloux de grosseur uniforme. Trésaguet, ingénieur à Limoges, paraît avoir été le premier qui introduisit cette nouvelle méthode vers 1770, un demi-siècle avant l'Anglais Mac-Adam, à qui l'honneur en est toujours attribué. Un autre ingénieur, de Cessart, proposa peu après de façonner les routes neuves avec un rouleau compresseur de poids considérable. L'idée est ancienne; cependant il y a trente ans à peine qu'elle est passée dans la pratique habituelle.

La création et l'entretien des routes au moyen de la corvée permirent de reporter sur les ouvrages d'art et en particulier sur les principaux ponts la majeure partie des ressources fournies par l'état du roi ou par les impositions locales. Au reste les ingénieurs furent en mesure d'entreprendre ces grands ouvrages avec de meilleures chances de succès que par le passé. A la fin du règne de Louis XIV, les ponts sur la Loire, la Seine, l'Yonne, la Marne, étaient dans l'état le plus inquiétant. La construction en était si vicieuse qu'ils s'éroulaient souvent; les restaurations se faisaient sans intelligence. Le moyen âge, qui nous a légué tant de beaux édifices religieux, n'a su mener à bien aucun pont sur une large rivière. Les arches étaient pittoresques, d'un aspect étrange par l'irrégularité de leurs formes; mais, faute d'être solidement assises sur le fond mouvant des cours d'eau ou faute d'un débouché suffisant, elles étaient incapables de résister aux crues d'hiver.

Les projets exécutés pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle furent tous soumis à l'examen de l'assemblée des ponts et chaussées. C'est donc à cette savante compagnie que revient l'honneur d'avoir déterminé les règles de l'art. On peut lui reprocher d'avoir adopté des formes trop massives: les œuvres modernes ont plus d'élégance, surtout depuis la découverte des mortiers hydrauliques, qui permet de diminuer le cube des maçonneries; mais les ponts de Moulins, d'Orléans, de Tours, de Saumur, avec leurs

arches régulières, leur surface de niveau, tous suivis ou précédés de rues larges et droites plantées d'arbres, sont l'œuvre d'une école dont on ne peut contester le mérite. On l'appréciera davantage en étudiant l'histoire d'un de ces ponts, de celui de Moulins par exemple. Colbert en avait fait établir un qui ne dura que dix ans, bien qu'on n'y eût pas épargné la dépense. Hardouin-Mansard, le célèbre architecte, fut alors chargé de dresser un nouveau projet; à peine la dernière pierre était-elle posée que deux arches furent emportées par une crue. En 1752, l'ingénieur Regemorte entreprit de recommencer. Par malheur, l'emplacement naturel de ce pont était dans un endroit où le courant, resserré entre la ville de Moulins et l'un de ses faubourgs, acquérait une force extraordinaire. Regemorte eut recours à un moyen radical qui fut de raser partie du faubourg pour élargir le lit de la rivière. Le succès fut complet, mais la dépense atteignit 2,300,000 livres, dont les quatre cinquièmes à la charge des généralités de Tours, Orléans, Riom, Bourges et Moulins, le reste étant payé sur les fonds du trésor. Vers le même temps, De Voglie, ingénieur de la généralité de Tours, inaugurait à Saumur, sur les conseils de Perronet, la méthode de fondation par caisson étanche sur pilotis, ce qui fut un progrès considérable, car les fondations par batardeaux entraînaient des lenteurs fâcheuses sur un fleuve aussi capricieux que la Loire. Depuis lors, il n'y eut plus de progrès important jusqu'à l'invention toute récente de piles en tubes métalliques à l'intérieur desquelles les ouvriers descendent dans l'air comprimé. Il serait long d'énumérer toutes les œuvres remarquables dues au talent des ingénieurs de l'ancien régime. On ne peut toutefois passer sous silence l'ouvrage capital de Perronet, le pont de Neuilly, dont le décentrement fut l'occasion d'une sorte de fête publique. Louis XV y assistait, accompagné du corps diplomatique et de toute la cour. Bien que le débouché en ait été mal calculé, puisqu'une île s'est formée par atterrissement au devant de l'arche du milieu, ce monument témoigne de la perfection que l'art de construire avait atteinte au XVIII^e siècle.

Quel jugement convient-il, en résumé, de porter sur les voies de communication antérieures à la révolution? Habités que nous sommes à des voyages rapides, il nous est difficile d'apprécier à leur juste valeur les efforts de nos aïeux. Consultons plutôt un contemporain, non pas un Français; quelque judicieux qu'il soit, outre que les éléments de comparaison lui font défaut, il aura sur les routes, les ponts et les corvées les préjugés de sa classe, condamnant le travail gratuit et obligatoire s'il est du parti des philosophes, la conversion de la corvée en impôt territorial s'il est homme de robe, décidant tout du point de vue administratif s'il est intendant. Arthur Young, qui parcourait la France à petites jour-

nées de 1787 à 1790, est un témoin plus perspicace, plus désintéressé. Dès le second jour, il s'extasie, mais sous réserve : « Si les Français n'ont pas d'agriculture à offrir à nos regards, ils ont de grandes routes, écrit-il en traversant la Picardie. Rien n'est au-dessus ou mieux entretenu que celle qui traverse une belle forêt : une large chaussée et des montagnes coupées pour les rendre de niveau avec les vallées me rempliraient d'admiration, si je n'avais rien appris des abominables corvées qui excitent ma pitié, des sueurs et du sang desquelles provient cette magnificence. » Quelques semaines plus tard, auprès de Narbonne, à l'autre bout du royaume, il admire encore : « Nous n'avons pas en Angleterre l'idée d'une pareille route. » Mais aussi ne cesse-t-il de s'étonner que de si beaux chemins ne soient pas plus fréquentés. La route d'Orléans, l'une des principales des environs de Paris, est un désert. En Languedoc, dans l'espace de douze lieues, il rencontre un cabriolet, une demi-douzaine de chariots et de vieilles femmes sur des ânes. On ne voyage guère; les bonnes auberges sont rares. — Cet Anglais a l'esprit positif. — C'est donc qu'il n'y a guère de commerce, de relations entre les localités voisines, entre la capitale et les autres villes; alors à quoi servent ces ponts magnifiques, ces chaussées superbes? A prouver l'oppression et l'absurdité du gouvernement. « Des ponts qui coûtent 1,500,000 livres ou deux millions, et des routes pour faire une communication entre des villes qui n'ont pas de meilleures auberges, me paraissent des absurdités. Ce n'est pas simplement pour l'usage des habitans qu'ils sont faits, parce que le quart de la dépense remplirait ce but; ce sont donc des objets de magnificence publique... Quel est le voyageur qui ne taxera pas de folies de pareilles inconséquences, et ne souhaitera pas sincèrement un peu plus d'aisance et moins de splendeur? » Ce jugement est trop sévère; nous ne saurions l'approuver. Qu'il y ait eu de l'ostentation dans les œuvres d'utilité publique au siècle dernier, c'est bien possible. C'est pour ainsi dire un trait du caractère national, que l'on retrouve dans les cathédrales du moyen âge, dans les palais, les cours et les promenades publiques dus aux intendans de Louis XV et de Louis XVI, aussi bien que dans les routes et les ponts de ces deux règnes, aussi bien que dans les chemins de fer de nos jours; nos ingénieurs veulent construire de façon durable, travailler pour la postérité. Ce n'est pas à nous, qui profitons de ces œuvres du temps passé, de le leur reprocher aujourd'hui.

Ainsi l'on ne voyageait guère, il y a cent ans. Cependant les voyages étaient devenus moins pénibles et plus rapides qu'au temps du grand roi. Les voitures étaient moins lourdes, moins fragiles grâce à l'invention des ressorts. La surface des chaussées étant mieux aplaniée, le trot ou même le galop était devenu l'allure

habituelle. L'*Almanach royal* de 1758 nous apprend que les diligences partent de Paris pour Lyon de deux jours en deux jours, et qu'elles font le trajet l'hiver en six jours, l'été en cinq jours. « Elles contiennent huit personnes, et elles sont à présent suspendues sur des ressorts qui les rendent aussi douces que les chaises de poste et les berlines, ainsi qu'en conviennent ceux qui les ont éprouvées. » Les guimbardes, destinées au transport de gros ballots, « comme effets de MM. les ambassadeurs et négocians, » partent les mercredis et samedis et se rendent à Lyon en toutes saisons en dix jours. La durée du trajet semble indiquer que l'on s'arrêtait chaque soir. Il est probable qu'il y eut vers cette époque de grandes améliorations, comme semblent l'indiquer tous les nouveaux termes de carrosserie, — coches, guimbardes, gondoles, guinguettes, berlines, — qui se remplacent l'un l'autre et se condamnent l'un après l'autre au ridicule et à l'oubli.

III.

Pendant une trentaine d'années à partir de 1787, la voirie fut en décadence; diverses causes y contribuaient. L'assemblée constituante eut la sagesse de maintenir le corps des ponts et chaussées et de ne modifier en rien le régime auquel les grands chemins étaient soumis. Les administrations départementales restèrent chargées de les entretenir ou d'en continuer la construction. Comme on le pense bien, les ressources étaient restreintes. Le peu que l'on fit ne se put exécuter que par le moyen d'avances que le trésor public accordait aux départemens. Sous le directoire, une loi établit, contrairement aux traditions, une taxe spéciale d'entretien sur ceux qui faisaient usage des routes. On est hostile aux péages en France. Cette taxe ne put durer; une autre loi y substitua l'impôt du sel, qui conserva cette affectation spéciale jusqu'en 1814. L'état avait d'abord repris à sa charge la dépense d'entretien de toutes les routes; un décret de 1811, dont les effets subsistent encore, rendit aux départemens celles de moindre importance, que l'on appela dès lors routes départementales.

En somme le premier empire est une période d'abandon pour les travaux d'utilité publique qui n'ont pas un intérêt militaire. Les statistiques révèlent, il est vrai, qu'il y eut beaucoup d'argent consacré soit à l'entretien, soit aux constructions neuves; mais les dépenses se réservaient, à peu d'exceptions près, pour les routes dont les armées avaient besoin ou bien pour des œuvres de grand luxe, comme les passages du Simplon ou du Mont-Cenis. Les chemins à l'usage de tout le monde étaient presque abandonnés. L'art de l'ingénieur ne faisait point de progrès. Les communications restaient lentes, comme avant la révolution. L'*Almanach impérial*

nous en donne encore la preuve. En 1809, la diligence met quatre jours à franchir la distance de Paris à Lyon. Pour aller à Toulouse, il ne faut pas moins de huit jours, encore n'est-on pas certain d'arriver. Pendant l'hiver, de novembre à mars, il arrive souvent que les voitures publiques s'arrêtent. Si les grands chemins ne deviennent pas tout à fait impraticables, on le doit au mode de construction qu'avaient adopté les ingénieurs du siècle précédent. Il avait été d'usage au temps de Trudaine de mettre en dessous de la chaussée une sorte de maçonnerie à pierres sèches de grosses dimensions, posées à la main, comprimées à la masse. Sur cette fondation solide, dont la surface était rugueuse, se nivelait une faible épaisseur de cailloux cassés. Faute d'entretien, cette dernière couche s'usa, disparut; il n'y eut plus que les pierres de fond dont le volume était tel que les roues ne pouvaient les déplacer; le roulage devenait lent, pénible; du moins les voitures pouvaient encore circuler à petite vitesse. Ce qui est plus surprenant, les ingénieurs de l'empire avaient même oublié les bonnes méthodes de leurs prédécesseurs. Ils s'approvisionnaient de matériaux, lorsque des crédits d'entretien leur étaient accordés, aux carrières les plus voisines, sans souci de la qualité intrinsèque; les cailloux n'étaient point cassés, et de fait les ornières étaient telles que des pierres de fort échantillon s'y logeaient sans peine. Ces réparations accomplies pendant deux ou trois mois d'hiver, l'approvisionnement de matériaux épuisé, il semblait qu'il n'y eût plus rien à faire jusqu'à la campagne suivante; la chaussée se recouvrait d'une couche de boue, les ornières se reformaient à la première pluie, la route redevenait mauvaise jusqu'aux beaux jours du printemps.

Voilà quelle était la situation en France vers 1820. Le commerce avait repris beaucoup d'activité depuis la paix; on voyageait, aussi le public se plaignait-il de n'avoir que de si mauvais chemins, d'autant plus qu'il était connu déjà qu'en Angleterre, grâce au talent d'un ingénieur nommé Mac-Adam, les routes étaient excellentes. Il y eut alors un engouement universel pour le système inventé par cet Anglais dont le nom est resté associé depuis aux routes empierrées. On s'aperçut toutefois, lorsque la nouvelle méthode fut étudiée de près, qu'elle ne différait guère de celle inventée jadis par Trésaguet, ou mieux encore que l'ingénieur de la généralité de Limoges avait posé jadis, longtemps avant Mac-Adam, les vrais principes de l'entretien des routes.

Que l'on veuille bien nous permettre ici quelques explications techniques; le sujet en vaut la peine. Casser des cailloux et les étendre dans les ornières d'une chaussée, c'est en apparence le travail d'un manœuvre; il semble que le savoir, l'intelligence, n'aient rien à voir dans cette besogne. Cependant, si l'on considère que le

budget d'entretien annuel des routes nationales s'élève à 30 millions de francs, que celui des routes départementales n'est guère moindre, celui des simples chemins vicinaux quatre ou cinq fois plus considérable, on conviendra que la question est des plus graves au point de vue économique, qu'une méthode qui permettrait de réduire la dépense, ne fût-ce que de dix ou même de cinq pour cent, mérite d'être étudiée avec attention. En réalité, l'économie due aux procédés rationnels d'entretien actuellement en usage est plus élevée encore ; même, on peut affirmer que la méthode de Trésaguet, — il est à propos de lui restituer le nom de l'ingénieur qui l'inventa, — est seule capable de donner aux chaussées l'ami, la résistance dont le roulage, chariots ou voitures légères, a besoin en toutes saisons. Il est nécessaire que la couche supérieure d'une route empierrée soit résistante afin que les roues ne s'y enfoncent point, même par les temps de pluie, et qu'elle soit unie, pour que les voitures n'éprouvent ni cahots ni ballonnement. Sur une chaussée neuve ou fraîchement rechargée, ces deux conditions se réalisent en y faisant passer plusieurs fois le lourd rouleau compresseur que tout le monde connaît. Les cailloux se tassent, se broient ; les détritrus formés par les écrasemens se logent dans les interstices. La surface entière devient plane et régulière. Le même résultat s'obtiendrait dans un délai plus long par le seul effet du roulage, mais au détriment des chevaux et des voitures, qui s'y fatigueraient beaucoup, et avec un certain gaspillage de matériaux.

Cette chaussée se détériorera peu par l'effet du roulage, pourvu qu'elle ait une épaisseur suffisante : si elle est peu fréquentée, parce qu'elle supportera peu de fatigue ; si elle l'est beaucoup, parce que les voitures s'entre-croiseront en tous sens et produiront une usure uniforme sur toute la largeur. Mais les intempéries des saisons risquent d'y causer de graves dégâts. Les hâles de l'été dessèchent et réduisent en poussière cette sorte de mortier naturel qui réunit les cailloux les uns aux autres ; que l'un d'eux se déplace, il en résulte une cavité, une roue s'y accroche, ébranle les cailloux voisins, un trou se forme et s'agrandit petit à petit. L'hiver, c'est encore pis ; la pluie délaie ce qu'il y a de moins dur et le transforme en boue ; l'eau s'infiltré dans le sol, elle s'y gèle, et, lorsque le dégel survient, toutes les parties qu'elle a atteintes se soulèvent. Il y a moyen cependant de remédier à ces inconvéniens. Le cantonnier fait au plus vite les réparations les plus urgentes en sorte que le mal ne puisse s'aggraver. Toutefois le plus important est d'employer pour la construction d'abord, pour l'entretien ensuite, les meilleurs matériaux. Les pierres calcaires sont plus ou moins gélives, l'hiver les transforme en boue ; par compensation, elles conservent en été une humidité suffisante ; les pierres siliceuses résistent bien à la

gelée, mais elles se dessèchent trop dans la saison chaude. C'est en mélangeant les deux espèces en proportion convenable que l'ingénieur donne à la route une fermeté persistante en toutes saisons. Comme la composition géologique de notre sol est loin d'être uniforme, c'est en chaque département, en chaque canton même, une étude à faire sur les carrières qui s'y trouvent ou une comparaison de prix de revient entre les matériaux à bon marché que l'on a sur place et les matériaux plus chers qu'il faut amener de loin.

On voit quel rôle important joue dans notre outillage industriel l'humble caillou cassé qui s'amasse en pyramides régulières au bord de tous nos chemins. Le vieux pavé dont les ingénieurs d'il y a cent ans avaient garni toutes les grandes routes des environs de Paris est abandonné maintenant; à peine le tolère-t-on là où il existe; il donne trop cahots. C'est le *macadam* à surface unie et résistante que le public réclame sur toutes les voies, routes nationales, routes départementales ou chemins vicinaux. Or l'étendue de ces voies s'est prodigieusement accrue depuis le premier empire; quelques chiffres feront apprécier ce qu'il en est. Il existe en ce moment, sur le territoire français, environ 38,000 kilomètres de routes nationales, 46,000 kilomètres de routes départementales et 360,000 kilomètres de chemins vicinaux.

Dans l'historique qui précède, il n'a été question que des grandes routes qui relient la capitale aux frontières ou les grandes villes entre elles. Jusqu'à la monarchie de juillet, le gouvernement ne s'occupa pas des modestes chemins communaux dont le propriétaire rural a besoin pour se rendre à la ville voisine, le fermier pour conduire ses denrées au marché. Tout au plus trouverait-on, dans les archives des intendances, quelques arrêtés de police prescrivant aux cultivateurs de les labourer en travers pour niveler les ornières trop profondes. En vain des décrets impériaux mettent-ils l'entretien des chemins à la charge des communes, en vain une loi de 1824 autorise-t-elle les conseils municipaux à s'imposer à cet effet des centimes additionnels ou des journées de travail en nature. Soit inertie, soit ignorance, les communes ne faisaient rien. Comment en aurait-il été autrement? Il n'y avait à cette époque dans les campagnes personne qui sût expliquer comment se doit construire un chemin; il n'y avait personne non plus qui fût chargé de donner l'impulsion aux bonnes volontés individuelles. Cette lacune fut comblée par la loi de 1836. On sait quelles en sont les principales dispositions. Le préfet devient le grand maître de la voirie vicinale; certains chemins, qualifiés chemins de grande communication ou d'intérêt commun parce qu'ils desservent un groupe de communes, sont soustraits presque entièrement à l'autorité municipale dont le législateur redoute les négligences. C'est le préfet,

avec le concours du conseil-général, qui en décide la construction et l'entretien. Toute la voirie vicinale est confiée à un corps d'agens voyers départementaux. Les travaux restent imputables sur les budgets des communes, sauf ce que le département, par l'organe de l'assemblée qui le représente, en veut bien prendre à sa charge ; mais ils sont dirigés ou tout au moins surveillés par le préfet et par ses agens voyers. La plus importante des ressources dont ceux-ci disposent est la prestation en nature. A vrai dire, c'est sous un nom nouveau la corvée de l'ancien temps, mais avec des tempéramens qui lui enlèvent le caractère odieux qu'elle avait avant la révolution. D'abord elle est réduite à trois journées par an ; elle est rachetable au gré du prestataire, enfin elle pèse de façon uniforme sur tous les citoyens valides ; il n'y a plus de privilège qui en exempte.

Cette loi, qui doit être comptée comme l'une des plus fécondes de la monarchie de juillet, conservait aux chemins vicinaux ordinaires le caractère communal. Toutefois, comme les ressources varient beaucoup d'une commune à l'autre et que toutes les parties du territoire sont solidaires, il devint bientôt manifeste que le département et l'état devaient venir en aide aux plus nécessiteuses. A partir de 1861, le gouvernement distribua chaque année quelques millions pour aider à la construction des chemins d'intérêt commun. En 1867, en vue de compléter à bref délai tout le réseau vicinal, un vaste programme fut dressé, d'après lequel le trésor public aurait donné en dix ans cent millions, et prêté, à un taux d'amortissement très réduit, deux cents millions pour l'achèvement des voies les plus importantes. De si grosses sommes n'étaient qu'un appoint dans la dépense. Les dix ans sont écoulés ; la caisse des chemins vicinaux a soulagé sans contredit les communes trop obérées ; mais il est certain qu'il reste encore beaucoup à faire.

Notons en passant que la loi de 1836 fut une atteinte à l'espèce de monopole tacite en vertu duquel le corps des ponts et chaussées avait exécuté jusqu'alors tous les travaux de route dans notre pays. A peu d'exceptions près, ce ne fut pas aux ingénieurs de l'état que les préfets remirent les fonctions d'agent voyer. Peut-être dans ces modestes entreprises de voirie vicinale, où la question technique s'efface souvent devant la question d'économie, où l'intérêt d'avenir cède le pas à de petites préoccupations d'intérêt local, crut-on imprudent de faire intervenir des hommes que leur savoir eût rendus trop rigides ou leur position sociale trop indépendans. Il n'est pas contesté qu'il y eût, pendant les premières années, un fâcheux gaspillage des ressources que la prestation en nature mettait à la disposition des préfets. « En cinquante-six départemens, disait M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, dans un rapport sur les opérations de l'année 1839, les ressources affectées à ces voies de communica-

tion, employées sans direction suffisante, presque sans contrôle, ne produisent que des résultats insignifiants. » Les agens voyers recommencèrent sous Louis-Philippe les écoles que les ingénieurs du XVIII^e siècle avaient faites lors de l'institution de la corvée. Ajoutons bien vite que cette période d'inexpérience est close depuis longtemps déjà. Leur éducation s'est faite : un nombreux personnel d'agens subalternes, répartis sur toute la surface de la France, connaît maintenant les bonnes méthodes de construction et d'entretien; en général, la prestation est convertie en tâche, si le contribuable n'aime mieux s'en acquitter en argent, et la tâche est calculée de façon que le budget des chemins n'y perde rien. Au surplus, les conseils-généraux, qui sont bien placés pour juger du bon emploi des ressources vicinales, ont reçu récemment le droit de manifester ce qu'ils en pensaient. La loi du 10 août 1871 leur donnait pour la première fois la faculté de décider qui devait être chargé de l'entretien des routes départementales. Dans quelques départemens, elles ont été remises aux agens voyers; dans d'autres, elles sont restées aux ingénieurs des ponts et chaussées, entre les mains de qui est passé parfois tout le service des chemins vicinaux. A part ces changemens peu nombreux que dictaient des influences locales, rien n'a été modifié dans la situation générale. Les réformes qui se discutent maintenant dans les conseils-généraux et dans les chambres au sujet des chemins vicinaux s'élèvent au-dessus de mesquines questions de personnes; elles portent surtout sur deux projets très graves dont il est à propos de donner un aperçu.

Routes et chemins sont construits et entretenus aux frais de l'état, des départemens, des communes, qui y contribuent chacun à proportion de l'intérêt qu'il suppose y avoir. De là le classement de ces voies en catégories multiples. Faut-il conserver cette diversité d'attributions, ou ne peut-on la simplifier? D'autre part, la prestation en nature est un impôt qui frappe le cultivateur ou l'usinier à proportion des ouvriers ou des chevaux qu'il occupe, et non pas à proportion de sa fortune acquise ou de son gain; n'est-ce pas par conséquent un impôt mal réparti auquel il vaudrait mieux donner une assiette plus équitable?

On a souvent parlé de déclasser les routes nationales. Depuis que les chemins de fer sillonnent tout le territoire, c'est par les voies ferrées, s'est-on dit, que s'opèrent tous les échanges à grande distance. La statistique en fournit la preuve. Tandis que l'industrie des transports a pris une si prodigieuse extension, la circulation sur les routes reste à peu près la même depuis trente ans, sauf que les routes parallèles aux chemins de fer perdent ce que gagnent les routes transversales. Cela même dénote qu'il ne s'y fait plus que des charrois à courte distance. L'interruption ou le mauvais état

d'une route nationale serait une gêne pour un, deux ou trois départemens ; le reste de la France ne s'en apercevrait pas. Le raisonnement peut être valable en temps ordinaire ; il cesserait de l'être si quelque événement, qu'il faut toujours prévoir, entravait la marche régulière des trains. On l'a bien vu en 1870, et l'on doit penser que le ministre de la guerre ferait valoir à l'occasion qu'il n'est pas indifférent à la défense nationale de maintenir de bonnes chaussées, aux frais du trésor public, sur la surface entière du pays. Au contraire, les simples chemins vicinaux doivent rester à la charge des communes qui seules en profitent. Entre ces deux catégories extrêmes, le langage administratif connaît trois autres catégories désignées sous les rubriques de routes départementales, chemins de grande communication, chemins d'intérêt commun. Du plus au moins, ces voies de communication ont le caractère commun de servir à un trafic de transit en même temps qu'à un trafic local. Au point de vue de la dépense, elles sont soumises à des régimes différens : les premières sont à la charge exclusive des départemens, les secondes à la charge des communes avec subvention des départemens, les dernières à la charge exclusive du groupe de communes qu'elles desservent. Il en résulte cette conséquence peu équitable, que les communes traversées par les routes départementales en ont le profit sans en payer l'entretien, et que, les ressources du département et des communes étant inégalement réparties, ce n'est pas dans la mesure exacte des besoins que les chemins sont entretenus. Les conseils-généraux ont en leur pouvoir le moyen d'y remédier ; les uns ont transformé tous les chemins de grande communication en routes départementales ; d'autres ont fait l'opération inverse. Il ne peut y avoir en ces matières une règle uniforme pour toute la France. Le législateur a remis avec raison aux assemblées locales le soin d'en décider.

La réforme de la prestation en nature est une affaire plus complexe. Avec moins de gravité, parce que l'impôt est aujourd'hui moins lourd, avec moins d'aigreur, parce qu'il n'y a plus d'exemptions par privilège, la discussion est aujourd'hui entre les partisans et les adversaires de la prestation ce qu'elle était il y a cent ans entre Turgot et les parlemens. Cela justifie peut-être les développemens historiques qui ont été donnés au commencement de cette étude. De nos jours, comme sous Louis XV, on dit qu'il est imprudent d'ébranler ce qui existe ; on fait valoir un meilleur argument, que la conversion en argent du travail en nature serait une aggravation formidable de l'impôt foncier. Au surplus n'est-ce pas un des principes financiers les mieux établis qu'un impôt modéré n'est jamais inique parce que les lois secrètes de l'incidence compensent ce qu'il y a d'injuste dans la répartition apparente ? Sans

s'occuper de ces finesses, on répond en montrant sur les rôles de prestation le manouvrier vivant de son travail au jour le jour taxé autant que le notaire, le petit cultivateur autant que le médecin, et tous imposés pour l'entretien de chemins dont profite sans bourse délier le riche étranger qui vient chaque année passer six mois avec chevaux et domestiques dans son château. Au surplus la question sera sans doute discutée bientôt au grand jour de la tribune, car la chambre des députés est saisie par l'initiative de ses membres de plusieurs propositions à ce sujet. Il est désirable qu'il en résulte un allègement au profit de ceux qui n'ont d'autre instrument de travail que leurs bras ; quant aux autres citoyens, les chemins leur sont à tous d'une telle utilité, quoique à des degrés divers, que l'on ne peut les plaindre de payer des taxes calculées au prorata du nombre de chevaux dont chacun se sert. Sous cette forme, la prestation n'est plus qu'une sorte de péage par abonnement.

Somme toute, le budget des routes et des chemins est largement doté, sans que les sources auxquelles il s'alimente puissent tarir la richesse publique. La combinaison de trésorerie connue sous le nom de caisse des chemins vicinaux permet aux communes arriérées de se procurer tout de suite, à un faible taux d'intérêt, le capital nécessaire à l'établissement des chemins qui leur manquent. Les services de construction et d'entretien sont bien organisés. N'y a-t-il plus rien à innover en dehors de certaines modifications administratives ou financières d'une portée restreinte ? Mais non, il n'est pas dans la destinée de l'homme de jamais arriver au bout de sa tâche. Les chemins de fer, qui font circuler par grosses masses et à grande vitesse les productions du sol d'un bout de la France à l'autre, vont être bientôt achevés ; les grandes routes sont terminées depuis longtemps ; le réseau des chemins vicinaux qui pénètrent jusqu'aux hameaux et aux maisons isolées sera complet un jour ou l'autre ; il n'y aura plus, dira-t-on, que la charge annuelle d'entretenir en bon état ces voies vivifiantes. Dès maintenant, avant que la tâche en cours d'exécution soit accomplie, il est aisé de prévoir qu'un nouveau mode de transport réclamera dans un avenir rapproché sa place au budget des travaux publics. Par divers motifs, il n'est pas possible d'ajourner davantage la création des tramways et des chemins de fer sur route.

Que l'on veuille bien se rappeler ce que nous avons dit des soins qu'exige l'entretien des chaussées. On a calculé, d'après des documens officiels, que pour compenser l'usure produite par le roulage, pour maintenir l'empierrement d'épaisseur constante, il faut fournir chaque hiver environ 45 mètres cubes de cailloux par kilomètre aux routes nationales. C'est une consommation annuelle de plus de 4,700,000 mètres cubes. On sait aussi que le roulage

des routes départementales est presque aussi considérable que celui des routes nationales; elles sont moins fréquentées, par compensation elles ont plus de développement. Quant aux chemins vicinaux, dont la longueur totale est dix fois plus grande, il n'est pas exagéré de leur attribuer un roulage double. Or, comme les ingénieurs prétendent avoir constaté que l'usure des chaussées croît à proportion du nombre des voitures qui y passent, la consommation annuelle s'élèverait à près de sept millions de mètres cubes, si les matériaux étaient partout d'aussi bonne qualité que sur les routes nationales, ce qui est loin d'être exact. Tenons-nous-en à ce chiffre approximatif, pour ne rien exagérer. Imagine-t-on ce que cela représente? C'est à peu près le volume d'une montagne qui aurait deux kilomètres et demi de tour et 400 mètres de haut. Voilà ce que, année moyenne, les roues des voitures broient et réduisent en boue ou en poussière sur les routes et chemins vicinaux de notre territoire.

Ces chiffres, quelque gros qu'ils soient, n'auraient rien d'inquietant s'il y avait en tout pays des matériaux de bonne qualité. Par malheur, il n'en est pas ainsi. Les terrains primitifs fournissent des granits, des gneiss, des porphyres qui sont excellents; mais les sols calcaires n'offrent, à part de rares exceptions, que des pierres incapables de résister à la gelée et à l'écrasement. D'ailleurs le caillou brut a si peu de valeur sous une grosse masse qu'il est impossible de le transporter à cent kilomètres de distance seulement, si ce n'est par bateau. De là une difficulté croissante d'entretenir les routes à mesure que s'épuisent les carrières les plus proches. N'est-il pas naturel dès lors que l'on en vienne à la matière résistante par excellence, au fer? Deux lignes de rails placés au milieu de la chaussée ou mieux encore sur l'un des accotemens recevront des voitures spéciales qui chargeront les marchandises lourdes ou qui transporteront les voyageurs à grande vitesse, sans que la route en éprouve de fatigue. Ce n'est pas un *railway*; l'usage a consacré un nom nouveau: c'est un *tramway*.

Il semble que le tramway ait été d'abord accueilli chez nous par une excessive défiance. Il était bien arrivé dès le début des chemins de fer que l'on eût autorisé la pose de rails le long des rues entre les gares et les quais d'une ville maritime. Hormis ces embranchemens de longueur réduite, dont le mouvement pouvait être restreint à certaines heures du jour, on se disait que la voie publique appartient à tout le monde, sans que personne y ait droit à un privilège, et qu'il est contraire à nos traditions administratives de permettre l'installation d'une entreprise privée sur le domaine public. Cependant une loi de 1833 avait autorisé déjà l'établissement d'un chemin de fer sur une route départementale

entre Andrezieux et Roanne ; cette concession fut abandonnée quelques années plus tard, de sorte que cet essai passa inaperçu. Des décrets impériaux approuvèrent la création de voies ferrées à traction de chevaux sur les larges avenues de Paris et de la banlieue, de Vincennes à Sèvres et à Boulogne, de Sèvres à Versailles, de Rueil à Port-Marly. En quinze ans, ces entreprises ne prirent aucune extension, tandis qu'à l'étranger les tramways se développaient partout. Aux États-Unis, dans les rues larges et tirées au cordeau de ces grandes villes improvisées, les lignes de rails s'allongeaient sans gêne pour la circulation des voitures ordinaires. En 1875, le Massachusets seul possédait trente et une compagnies de tramways dont les lignes avaient une étendue totale de 350 kilomètres (1).

C'est de 1873 que date chez nous l'ère des tramways. Presque aussitôt l'esprit de spéculation se passionna de cette idée nouvelle, comme il est assez d'usage. Du moins cet engouement, peut-être excessif, a donné des résultats utiles. Il y a maintenant des tramways sur toutes les grandes voies de Paris, et de plus à Lille, au Havre, à Marseille, à Versailles, dans bien d'autres villes encore. Puis les inventeurs se sont ingénies à découvrir un mode de traction mécanique. Ici comme partout, la machine à vapeur s'est montrée supérieure à tous les autres moteurs. Lorsque les ingénieurs du service municipal s'avisèrent, en 1861, de montrer sur les boulevards de Paris un rouleau compresseur mû par la vapeur, le préfet de police crut devoir imposer la condition que cet appareil ne circulerait que la nuit afin d'éviter les accidens. Les chevaux s'effraient en effet, mais l'éducation des chevaux se fait avec le temps aussi bien que celle des hommes. On avait remarqué déjà que dans les quartiers élégans de Passy, où le chemin de fer longe à niveau la promenade du Ranelagh, les attelages se familiarisaient très vite avec le bruit strident de la locomotive qui passe à toute vitesse. Les petites locomotives de tramways ont circulé à toute heure du jour sur certains boulevards ; il y a eu des accidens, il est vrai, au point que le succès de ce nouveau mode de traction n'est pas encore assuré.

Ce qui se fait dans les rues ou dans les faubourgs des villes ne peut-il s'étendre aux routes en rase campagne ? Pourquoi ne pas poser aussi des lignes de rails au long des grands chemins qui suivent une vallée populeuse, qui traversent un groupe important de villages ? S'il y a des usines sur le parcours, des exploitations de bois ou des carrières, un embranchement les desservira. Sur ces

(1) Il ne faut pas cacher que ces entreprises étaient en général peu prospères. Vingt compagnies ne distribuaient aucun dividende à leurs actionnaires ; les onze autres payaient de 4 à 10 pour 100.

chemins de fer ruraux, les trains ne circuleront pas avec autant de vitesse, ils n'auront pas l'allure régulière que comporte l'exploitation d'une ligne de premier ordre. Qu'importe, pourvu que la voie soit bonne en toutes saisons et que les marchandises arrivent à peu de frais jusqu'à la gare de destination ! Les routes qu'écrase un roulage trop considérable sont tout d'abord indiquées pour l'essai de ces railways d'un nouveau genre ; les budgets de l'état, des départemens ou des communes, suivant le cas, seront ainsi déchargés en partie d'un entretien qui leur est onéreux ; cette considération d'économie suffit seule à démontrer que les chemins de fer sur route méritent d'être encouragés par des subventions.

Cependant ce système, le plus simple de tous, de chemins de fer à bon marché n'a guère eu d'application jusqu'à présent. Les déclivités des routes sont si fortes, les courbes souvent si prononcées, que la locomotive, avec ses essieux d'un parallélisme invariable, aurait peine à s'y mouvoir. Et puis il est juste d'ajouter que toutes les nations de l'Europe, encore occupées de construire leur réseau principal de voies ferrées, n'ont pas eu le temps de s'occuper des lignes de fer d'un intérêt secondaire. On y arrive toutefois dans notre pays. Des chemins de fer routiers ont été concédés dans les départemens de l'Eure et de la Meuse, et se construisent en ce moment. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de discuter les conditions d'établissement ou d'exploitation des railways économiques. Ce qui en a été dit suffit à montrer comment s'opère la transition des voies empierrées aux voies ferrées. Le lecteur imaginera de lui-même quel délai doit s'écouler avant que ce dernier perfectionnement s'étende jusqu'aux nombreuses bourgades qui ont intérêt à le réclamer.

Depuis les sentiers raboteux du moyen âge jusqu'à nos routes actuelles, quel progrès ! Entre le cheval de selle de l'ancien temps et le wagon de nos jours, quelle différence ! C'est en définitive le plus précieux instrument de l'industrie moderne que ce réseau de chemins à mailles serrées sur lequel un Arthur Young perdrait patience maintenant à dénombrer ce qu'il y passe en vingt-quatre heures de voitures de luxe ou de chariots à marchandises. Si l'on y regardait de près et qu'il fût possible de supputer le profit que chacun en retire, peut-être s'apercevrait-on que c'est la terre après tout qui, dans les exploitations multiples à laquelle elle se prête, y a gagné le plus. Par ce motif, les populations rurales, victimes jadis de la corvée, soumises encore aujourd'hui à de lourds impôts, n'ont pas à regretter ce que leur a coûté et ce que leur coûtera toujours la construction ou l'entretien des routes, des chemins ou des tramways qui sillonnent leur territoire.

H. BLERZY.

BASCHINKA

SCÈNES DE LA VIE DES JUIFS POLONAIS (1)

I.

C'était au mois d'août. Le village était dépeuplé comme si le vent de la mort y eût passé. Tous ceux de ses habitans qu'on avait jugés aptes au travail, hommes, femmes, jeunes garçons à peine sortis de l'enfance, venaient d'être poussés vers les champs comme un vil troupeau sans volonté pour moissonner au profit des granges seigneuriales. Misérables et affamés, ils manquaient du strict nécessaire au milieu de l'abondance et donnaient tristement les efforts de leurs bras en échange d'une bouchée de pain. C'est le lot du serf, qui représente pourtant la richesse de son maître. Son sang, ses jours, ses nuits, ses forces physiques, ses facultés intellectuelles, tout ce qui lui appartient est la propriété d'un étranger auquel il est soumis de par la loi; il peut être loué, ou vendu, ou joué aux dés comme un objet inerte; sa vie en somme est celle d'un ver de terre sous le pied qui l'écrase, mais comme le ver de terre il souffre en silence. Habitué dès l'enfance aux privations, aux sacrifices, à l'obéissance passive, terrifié par des mesures d'incessante rigueur, le serf traîne son fardeau tant que ses muscles en sont capables. — Les voici donc tous partis, sauf quelques vieillards infirmes, quelques enfans inutiles, les seuls êtres humains qui restent dans le village. Les chaumières basses en torchis sont toutes vides, aucune fumée ne s'élève au-dessus de leur toit de paille délabré; ni bêlement, ni hennissement ne s'en échappe; les enfans ne rient pas, les vieillards n'ont garde de causer entre eux; tout se fait furtivement, timidement, sous l'influence d'une sorte de crainte habituelle qui a en ce lieu paralysé la joie, supprimé la vie pour ainsi dire. Sur la colline la

(1) Ce récit est tiré d'un livre curieux qui vient de paraître sous ce titre : *Polnische Juden*, von Leo Herzberg-Fränkell. — Stuttgart, 1878. Grüniger.

plus proche, le château se dresse comme une menace; c'est le symbole du pouvoir absolu, le nid de l'aigle auquel rien ne résiste. Et maintenant un homme descend de ce sommet sourcilleux, un homme de haute taille en bottes à revers, en habit de chasse, la cravache à la main; deux lévriers le précèdent en bondissant. Aussitôt le peu de gens qui se trouvent sur son passage saluent jusqu'à terre; il ne répond pas même par un regard; il traverse lentement le village silencieux. Tout au bout se montre une grande maison. Les fleurs qui la précèdent, le chant des oiseaux dont les cages sont accrochées à ses murs blancs et bien lavés, la propreté du chemin qui conduit à la porte, le caquet joyeux des poules qui grattent le fumier de la cour, maint indice de prospérité en un mot, contrastent avec la désolation de tout le reste du village. C'est l'auberge. Ici demeure Jacob Aschkenas, un vieillard qui possède quelque argent et qui a une fille, une très belle fille.

Devant la maison, un homme creuse une rigole... il pose sa bêche, se découvre et courbe l'échine.

— L'aubergiste est chez lui? demande le seigneur.

— Non, seigneur.

— Où est-il?

— Au moulin à huile, votre seigneurie.

— Et Baschinka?

— Elle est ici.

Le seigneur entre dans la maison et pousse sans façon la porte d'une chambre où la jeune fille, occupée à coudre, se lève avec effroi à l'approche du visiteur. Celui-ci a jeté son chapeau et sa cravache sur une sorte de divan où il s'assied lui-même; puis, ayant attiré une chaise sous ses longues jambes pour mieux s'étendre, il interpelle la pauvre enfant, dont les joues sont en feu, dont les mains tremblent. Elle est là debout comme le criminel devant son juge, les yeux rivés au plancher: — Je t'ai écrit, Baschinka, commence le maître. Mon billet t'a-t-il été remis?

— Oui, votre seigneurie.

— En ce cas, pourquoi n'être pas venue au château?

— Qu'y ferais-je?

— Tu y dirigeras le ménage jusqu'à ce que je me remarie.

— Je ne suis pas capable, seigneur, de diriger un ménage aussi considérable; d'ailleurs mon père resterait seul.

— Eh bien! moi aussi, je suis seul. Je te dispense du ménage, puisqu'il t'effraie tant, tu seras dame, si le cœur t'en dit, mais tu demeureras sous mon toit, cela, je me le suis mis en tête, je veux t'avoir auprès de moi, entends-tu? Ta vie, sois tranquille, n'aura rien que d'agréable. Je te ferai venir des robes de Moscou, je te

donnerai une voiture, tu seras servie par mes gens. Accepte, Baschinka, tu t'en trouveras bien.

— Ne vous fâchez pas de ce que j'ose répondre, mais vous exigez là un péché... Je ne le commettrai pas... non, jamais. Je ne suis qu'une pauvre juive ignorante, et vous êtes un noble seigneur à qui nous devons obéissance, pourtant...

— Et c'est justement le devoir d'obéissance que tu sembles oublier. Ma trop grande bonté vous a gâtés, ton père et toi. Vous ne vous rappelez plus que tout ce qui vous entoure m'appartient, que je peux vous chasser à mon gré de votre gîte, et que vous n'auriez pas le droit d'emporter une seule miette avec vous.

— Mon père ne paie-t-il pas le loyer?

— Il ne manquerait plus qu'il ne le payât point!.. mais il le paierait dix fois au lieu d'une que les choses ne changeraient pas pour cela. Les juifs n'ont pas le droit de demeurer en ces parages; ton père ne peut être ici que mon employé, mon serviteur, un serf à qui je suis libre d'enlever jusqu'à la dernière obole...

— Mon père le sait à merveille, seigneur, c'est justement ce qu'il a dit quand je lui ai montré votre lettre.

— Tu lui as montré ma lettre?

La jeune fille se tut.

— Et il t'aura certainement affermie dans ta résolution de refuser. Réponds.

Mais Baschinka s'obstinait à rester muette; elle craignait de nuire à son père.

Alors le gentilhomme se leva et, posant une main sur sa blanche épaule, il lui dit d'une voix plus douce :

— Vois-tu... comprends-moi bien. Quand tu étais encore enfant et que tu promettais déjà de devenir la plus belle fille du pays j'ai jeté les yeux sur toi en vue de l'avenir. Pour l'amour de ta beauté, j'ai abandonné cette auberge à ton père... je la lui ai abandonnée à vil prix; je me suis toujours montré tolérant envers lui afin qu'il pût se créer une certaine aisance et t'en faire jouir. Il est mon débiteur de toutes façons, tu ne l'ignores pas. Eh bien, je prétends que tu sois la récompense de bienfaits si longtemps accumulés. Ton père s'acquittera ainsi. Qu'il choisisse... ce sera toi ou tout ce qu'il possède. Tu conçois ce que vous deviendrez tous les deux si je vous laisse retomber dans la bassesse dont je vous ai fait sortir.

Baschinka courba la tête; elle comprenait toute la portée de ces paroles, elle connaissait l'homme qui, pour son malheur, avait jeté les yeux sur elle.

— Eh bien?.. répéta le gentilhomme.

— Vous pouvez nous ruiner, soupira la pauvre fille.

La colère et l'emportement d'un désir contrarié pour la première fois peut-être empourprèrent le visage du maître; sa haute taille se redressa encore, les ailes nerveuses de son nez, ses lèvres blanchissantes frémissaient; il eut un instant la mine de quelque bête de proie prête à fondre sur sa victime. — Je vous ruinerai en effet, dit-il en grinçant des dents. Tremble!

Hélas! elle tremblait bien assez sans qu'il l'y engageât, tout son sang refluit vers le cœur tourmenté qui se brisait dans sa poitrine: souillée, avilie si elle cède, foulée aux pieds si elle résiste, perdue devant Dieu ou bien réduite à la mendicité... Quelle alternative! Et son père! Le pauvre homme, déjà vieux, comme il serait à plaindre, quoi qu'elle fit! Fuir? mais où donc? Où donc dans ces régions du nord une maison hospitalière s'ouvrirait-elle au cri désespéré d'un juif?

— Tremble! répéta le seigneur. Ah! vous croyez que j'ai cessé d'être votre maître parce que depuis longtemps vous vivez sans soucis? Une fois de plus vous sentirez mon pouvoir. Je ne peux pas vous tuer, non, mais je peux vous poursuivre jusqu'à la mort, vous enlever votre bien et vous chasser de la maison comme on chasse des chiens galeux, je peux tirer goutte à goutte le sang de vos veines sans que personne écoute vos doléances. Auriez-vous recours au gouvernement par hasard? Le gouvernement n'y pourrait rien. Vous êtes des juifs, tous les environs sont fermés à ceux de votre race. Vous n'oseriez pas, peut-être, en remettant le pied dans ce village, défier les lois impériales?..

Baschinka jeta un regard d'angoisse par la fenêtre. Au moment même Jacob Aschkenas s'acheminait vers sa demeure d'un pas paisible, ignorant de l'orage qui était venu fondre sur son bonheur.

— Mon père! voici mon père!

Le seigneur se recueillit l'espace d'une seconde; puis, ouvrant d'une main ferme la porte d'une pièce voisine, il dit à la jeune fille: — Entre ici, je ne veux pas que ton père te voie, ni qu'il te sache si près. Entre!

Elle obéit. Au moment même, le vieillard franchissait le seuil. Bien que surpris et un peu effrayé de rencontrer le valet dans son pigeonnier, il sut dissimuler et s'inclina en silence.

— Une affaire m'amène chez toi, Jacob. Assieds-toi, je te le permets, et maintenant écoute ce que j'ai à te dire sans m'interrompre.

Le vieillard s'affaissa craintif sur le divan, et son maître, continuant à marcher de long en large, reprit:

— Tu sais que je suis un homme résolu qui va droit au but et qui hait les détours. Que penses-tu de ta fille?

- Seigneur, c'est une honnête enfant et la joie de la maison.
- Et elle est belle comme les anges...
- Pure aussi comme eux, noble seigneur.
- Celui qui la possédera un jour sera donc un homme heureux?
- Assurément, si Dieu le permet.

— Eh bien ! nous sommes d'accord. Je n'ai jamais rencontré de plus charmante fille que la tienne, et je me suis dit que, dans la solitude souvent triste de mon château, une jeune créature aimable, vive et gaie serait une meilleure distraction que le jeu, la chasse et les festins. Ne le crois-tu pas toi-même ?

— Seigneur, je ne suis qu'un pauvre vieillard.

— Tu as raison, tu ne peux juger le cas. Tes sens sont engourdis depuis longtemps ; d'ailleurs vous êtes si timorés, vous autres juifs ! Un Dieu, une loi, une femme, cela vous suffit... Écoute encore... Je suis venu passer avec toi un marché. Lorsque la misère te poussa hors de ton pays natal et que tu vins frapper à la porte de mon château, tu n'avais rien qu'une femme malade et une enfant fraîche, pleine de promesses, comme une fleur en bouton. Tu enterras ta femme sur mon bien ; tu souhaitas de fixer ta demeure auprès de son tombeau, et je te permis de récolter sur mes champs, de loger dans une maison qui était mienne, j'étendis sur toi une généreuse protection et ta fille grandit dans le bien-être au soleil de ma grâce.

— Seigneur, ce n'est pas vous...

— Tais-toi !.. Je dis que tu es mon obligé. A quelque heure que ce soit de jour ou de nuit, je peux te jeter sur le grand chemin pauvre et nu ainsi que tu l'étais en arrivant... Si tu veux t'assurer un avenir prospère et pouvoir considérer désormais comme ta propriété cette maison avec les terres qui en dépendent, envoie ta fille au château.

— Au château?.. à quel titre?

— Eh ! ce ne sera pas ma femme tout à fait, mais il s'en faudra de peu, et si un jour je me remarie, je te la renverrai, sois tranquille ; alors vous pourrez vivre à votre guise ; dès le jour où Baschinka sera entrée au château, tu deviendras de locataire propriétaire tout simplement...

— Que Dieu me punisse, s'écria le vieillard en levant les yeux au ciel, que Dieu me punisse si je trafique jamais du salut de mon enfant ! Seigneur, vous me donneriez votre bien tout entier et vos serfs, qui sont nombreux, que je refuserais encore...

— Mais ton avenir ? songes-y, malheureux ! Crois-tu que je permettrai à un révolté tel que toi de continuer à jouer au maître, et à ta jolie fille de continuer à se faire servir ? Tous deux vous appren-

drez ce que c'est que la pauvreté. Il t'a fallu beaucoup d'années pour t'élever à ta situation présente... tu en tomberas d'un coup; maintes fois, tu peux me croire, marchant à travers la poussière, le bâton à la main, la faim dans les entrailles, le désespoir au cœur et ta fille avec toi, tu maudiras tes scrupules d'aujourd'hui. L'aube vous éveillera chaque jour à de nouvelles souffrances, et la nuit ne vous apportera pas de repos; les épargnes que tu as faites à la sueur de ton front, je te les retire, et ta fille, l'objet de tes travaux, de tes soucis, ta fille, pour qui tu semais et récoltais, ta fille tendra aux passans une main amaigrie, à moins qu'elle ne préfère descendre à un trafic plus bas que celui dont tu parlais tout à l'heure avec tant de mépris. N'as-tu pas entendu, vieillard ?

Le pauvre homme restait assis, plié sur lui-même comme un patient à la torture, tandis que son seigneur épanchait toute cette colère; chaque fibre de son corps usé par l'âge et les épreuves était tenaillée cruellement; le bourreau savait trouver les points les plus sensibles pour y appliquer le fer et le feu : ses économies, sa fille... et aucune espérance raisonnable de désarmer ce puissant personnage enflammé par la passion, exaspéré par l'obstacle ne lui venait en aide au milieu d'une si horrible crise.

— Réfléchissez, dit enfin le maître, vous avez le temps jusqu'à demain. Demain Baschinka viendra au château, ou bien ce sera la ruine pour vous. Choisissez.

— Seigneur, répondit Jacob, et les larmes inondaient son visage vénérable, il est inutile d'attendre à demain. Si votre volonté est formelle, si vous n'éprouvez aucune pitié pour un vieillard au seuil du tombeau, pour une enfant dont le seul crime est sa vertu, chassez-nous. Le ciel saura me délivrer bientôt; je le prie de donner en même temps à ma fille courage et résignation.

— Tu ne veux pas?... tu ne veux pas?..

— Non, seigneur, non..., non...

En ce moment, la porte de la chambre voisine s'ouvrit, et Baschinka parut sur le seuil. Sans doute elle avait passé le temps de cet atroce débat dans la prière, car, ayant essuyé d'une de ses tresses blondes les pleurs qui remplissaient encore ses yeux rougis, elle se montra soudain calme et résolue.

— Que Dieu te bénisse, lui dit son père, tandis qu'elle l'embrassait avec tendresse. C'en est fait de notre bien-être en ce monde; mais notre éternité, nous l'avons sauvée, Baschinka. Regardons en haut.

Toute la maison retentit du fracas de la porte que le seigneur laissait retomber derrière lui. Précipitamment il s'éloigna de ce séjour du bonheur et de la paix où il venait de faire entrer l'affliction

la plus profonde. Le chant des oiseaux dans leurs cages, l'odeur des fleurs étagées aux fenêtres, les tendres jeux des pigeons sur les toits, la gâté du soleil, tout cela n'était plus qu'ironie cruelle, une sorte de défi à la détresse des deux pauvres êtres qui sanglotaient maintenant dans les bras l'un de l'autre. La seule demeure de tout ce grand village qui eût recélé de l'aisance et du contentement était devenue morne comme toutes les chaumières environnantes, séjours sordides de la résignation désolée.

II.

Lorsque le crépuscule descendit sur le village et que les travailleurs, fatigués de leur tâche, furent rentrés dans leurs cabanes respectives pour s'y reposer, Jacob Aschkenas, laissant sa fille au logis, sortit et se dirigea vers l'église.

A la maison de Dieu s'appuyait une maisonnette en brique non blanchie, dont les volets de bois mal joints permettaient à un filet de lumière de s'échapper dans la nuit. C'était la demeure du pope.

Jacob entra pour trouver le digne prêtre en train de souper, assis comme un patriarche au milieu de sa tribu. Quatre-vingts fois l'hiver avait passé sur sa tête en y laissant des neiges; sa barbe aussi ruisselait à flots d'une éclatante blancheur. Il était vénéré dans le pays à cause de sa droiture, de sa bonté infatigable et d'une grandeur d'âme qui faisait de lui le père de tous les habitans sans différence de religion ni de race. Tous, quand survenait un moment difficile, allaient réclamer les conseils de sa sagesse et de son expérience.

Lorsque la porte s'ouvrit, le pope, abritant de sa main ses yeux affaiblis, dit à sa femme : — Je crois que c'est Jacob Aschkenas?..

Mais la vieille dame avait la vue plus courte encore que son mari; avant qu'elle se fût renseignée auprès d'un de ses petits-fils, le nouveau venu était déjà au bout de la table :

— Ah ! c'est vous Jacob, s'écria le pope; vos visites sont rares. Qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui? Faites place à notre hôte, mes enfans; verse une tasse de thé, Demetrius. Jacob, prenez-vous le thé avec ou sans rhum? Mais asseyez-vous donc!.. Pourquoi cet air triste... mon Dieu! serait-il arrivé un malheur?..

— Oui, un grand malheur m'a frappé, saint père.

— Quel malheur?.. Votre fille est bien portante, n'est-ce pas?.. Vos affaires vont à souhait, il y a chez vous de l'argent comme du foin, chacun vous estime et vous aime. Dans de pareilles conditions qu'est-ce qui peut vous faire du chagrin?

— Hélas ! n'avez-vous pas vu parfois un champ couvert d'épis dorés qui enchantaient vos yeux, ravagé soudain par la grêle ?

— Il est vrai que le ciel ne parle pas avant de nous faire la guerre, mais...

— Eh bien, il faut que j'aie gravement péché contre le ciel ! vous me connaissez pourtant ; que pensez-vous de moi ?..

— Du bien, rien que du bien. J'ai toujours dit de vous : Jacob Aschkenas est un père heureux, un honnête et riche aubergiste, un brave homme...

— Ah ! j'ai été tout cela en effet, mais demain matin, avant votre réveil, je ne serai plus qu'un mendiant, un vagabond, je ne posséderai rien que le fantôme du passé dont le souvenir rendra ma misère plus insupportable encore...

— Jacob Aschkenas... perdez-vous la raison ? — Le pope fit un signe à sa nombreuse famille, qui disparut aussitôt. Resté seul avec le juif : — Expliquez-vous maintenant, dit-il.

— Oh ! ma fille, commença Jacob en se lamentant, ma pauvre fille ! moi j'ai encore les bras d'un homme, et, si je traîne quelques années bien tristes jusqu'à la tombe, peu importe, mais Baschinka !.. vous la représentez-vous demandant l'aumône ?..

— Comment ?.. C'est du délire ! s'écria le vieux pope de plus en plus effrayé.

— Par Dieu qui m'entend, c'est la pure vérité. Ma fille plait au seigneur...

Le pope leva vers son interlocuteur un regard candide :

— Elle plait à tous...

— Eh ! vous ne comprenez pas... vous êtes un saint, et puis vous êtes vieux... Le seigneur, lui, n'a que quarante ans et ne croit à rien. Ne devinez-vous pas encore ? Baschinka a le malheur d'être belle... la maison et ses dépendances seraient... — Jacob cacha son visage entre ses mains... — seraient le prix du sang, mon père... maintenant vous comprenez...

— Trop bien... et que dit-elle ?

— Ma fille ?.. Pouvez-vous le demander ?

— Baschinka repousse à tout risque cette honte ?

— Avez-vous douté d'elle ?..

— Non, mais je me réjouis de rencontrer encore d'honnêtes gens, de quelque côté qu'ils viennent...

Et le pope tomba dans une méditation profonde.

— A quoi donc pensez-vous ? lui demanda Jacob après être resté longtemps les yeux fixés sur ses traits pâles et majestueux.

— Je pense à votre Baschinka et au pauvre Josef.

— A Josef ?.. en ce moment ?

— Je me dis que si vous ne vous y étiez pas opposé d'une façon si opiniâtre, ce serait aujourd'hui un beau couple...

— Dieu ne l'a pas voulu ! soupira Jacob.

— Dieu ! Ne rendez pas Dieu responsable de vos erreurs ! Vous étiez alors possédé du démon de l'orgueil. Pourquoi, je vous le demande, avez-vous refusé Josef ? Parce qu'il était soldat, parce qu'il était moins riche et qu'il vous paraissait moins pieux que beaucoup d'autres. C'était pourtant un digne garçon qui avait vu le monde et qui ne manquait pas d'esprit.

— Vous avez raison. J'étais alors ébloui par ma propre fortune, j'oubliais ce que j'avais été, ce que je pouvais redevenir. Mais tout cela est passé... à quoi bon fouiller dans des choses oubliées depuis longtemps ?

— Est-ce que Baschinka a oublié, elle aussi ?

— Je ne sais. Baschinka est une fille pieuse qui honore la volonté de son père. Quand il m'a plu d'écarter la demande de Josef, aucune plainte n'est sortie de ses lèvres ; mais je n'ai eu garde de descendre au plus profond de son cœur.

— Eh bien, reconnaissez la main de Dieu ! Ce jeune soldat, qui venait de recevoir son congé et qui à peine libre se hâtait de déposer cette liberté aux pieds de sa cousine, vous l'avez éconduit, bien qu'il fût le fils de votre propre frère ; vous avez négligé de donner un protecteur à votre fille, un soutien à votre vieillesse. Je le vois encore partir pour Moscou l'âme navrée. Il s'en allait là-bas gagner sa vie et chercher l'oubli. C'est lui que nous rappellerons, Jacob ; il a de l'énergie, du bon sens, il est brave... il reviendra vous aider dans l'abandon où vous êtes...

— Lui... Josef ! Il ne reviendra jamais !

— Vous ne connaissez donc pas l'amour, Jacob Aschkenas ! Apprenez-le de moi, vieux pope que je suis : plus la femme qu'on aime est frappée, humiliée, malheureuse, plus on a de joie à la relever. L'amour est généreux, il a des élans irrésistibles. Aussi vite que pourra courir son cheval, Josef sera auprès de vous.

— Dieu le veuille !.. J'ai foi en votre parole. Quand la menace du seigneur me toucha comme la foudre, ma première pensée fut pour vous, pour vous le père de tout le village, qui tendez une main secourable à quiconque en a besoin, indistinctement, qu'il soit chrétien ou juif, riche ou pauvre ! Que le ciel vous garde et vous console comme vous m'avez consolé !

D'un pas moins lourd, Jacob regagna sa demeure : il était tard, il n'y avait plus une seule lumière dans le village, sauf celle qui brûlait auprès du lit où Baschinka s'agitait, en proie aux chaleurs de la fièvre. Le repas de midi refroidi et intact était encore sur la table. Dans la cuisine, qui retentissait naguère du bavardage des

domestiques et des ouvriers, tout faisait silence ; le pressentiment d'un désastre était passé sur toute la maison, bien que ni Jacob ni sa fille n'eussent rien dit.

— Mon enfant, fit le père en s'approchant du lit, je t'apporte l'espérance ; c'est notre ami le pope qui l'envoie. Avant la fin de cette semaine, il t'annonce du secours, Baschinka.

— Quel secours ?.. parlez...

— Mais promets-moi d'abord, ma chérie, tant que dureront l'épreuve et la persécution, si nous sommes..., — et le père serra convulsivement sa fille contre sa poitrine en laissant tomber une larme sur ses cheveux, — si nous sommes séparés... — Dieu sait ce qui nous attend!.. promets-moi de t'armer contre les pièges de la tyrannie et de la séduction...

— Jusqu'à mon dernier souffle, dit l'enfant en levant sa main droite.

— Bien ! je suis tranquille. Quoi qu'il arrive, tu sauras résister à toutes les tentations ?

— Il n'y aura jamais de tentations pour moi, mon père. Je ne saurais être tentée par l'amour de personne.

— Baschinka, j'avais cru que tu aimais Josef ?

Elle rougit, puis répliqua vaillamment : — Celui-là, oui, mon père, je l'aime toujours, autant que je hais le baron. Mais vous parliez d'espérance ?..

— Notre espérance est en Josef...

— Oh ! mon Dieu !

— Tu l'aimais, reprit le père, tu l'aimes, dis-tu ; et cependant lorsqu'il me pressait de consentir à votre mariage, lorsqu'il nous implorait tous les deux, tu restais froide, tu ne te prononçais pas, tu éludais mes questions.

— Comment aurais-je attristé vos vieux jours ? Je savais qu'un gendre pauvre ne vous agréait pas... Je ne pouvais m'empêcher de chérir Josef, mais je devais dissimuler pour l'amour de vous...

Le vieillard laissa tomber sur sa poitrine sa tête accablée :

— En effet, murmura-t-il, c'est la punition de Dieu.

Au bout d'un instant, il poursuivit : — Quand vous étiez enfans, Josef et toi, et que vous jouiez devant la porte comme deux petits pigeons, ta défunte mère avait coutume de me dire : — Ils sont faits l'un pour l'autre. Nous les marierons un jour... L'adversité entra dans notre famille, nous devînmes pauvres, et les parens de Josef eurent le même sort ; leur garçon, encore presque enfant, fut recruté comme soldat (1). J'avais pris la fuite pour échapper à de méchants créanciers ; je me dirigeais vers le nord ; c'est ainsi que j'ai atteint

(1) En Russie, sous le tsar Nicolas, on recrutait les juifs dès l'adolescence.

un pays où il n'y avait pas encore de juifs. Peu m'importait en somme; je me disais : — Dieu est partout; il n'y a pas de lieu où l'on ne puisse le prier.

Ta mère me suivait quoique bien malade. Tu avais huit ans. Fatigués, mourans de faim, nous nous sommes traînés là-haut, jusqu'au château. Le château est maintenant la caverne d'une bête féroce, c'était alors la demeure d'un homme bienfaisant. Je n'avais pas achevé de raconter ma lamentable histoire qu'il m'offrait cette auberge, — une simple baraque dans ce temps-là, plus un jardin et un champ, à des conditions fort douces. Hélas! ma pauvre femme n'a pas vu la maison neuve s'élever sur l'emplacement de la cabane, et nos granges se remplir à souhait. Elle mourut en nous laissant sa bénédiction, que Dieu a exaucée, car notre fortune grandit très vite. Malheureusement la seigneurie changea de possesseur, et le nouveau maître n'hérita pas envers ses tenanciers de la bienveillance que leur avait témoignée l'ancien. Cependant il ne fallait pas nous plaindre : dur envers tout le monde, il nous favorisait par grâce exceptionnelle. Je ne me doutais pas que, si le père était bien traité, sa petite fille en était cause, je ne voyais pas le loup pénétrer chez nous sous la peau de l'agneau.

Là-dessus arriva Josef, que personne n'attendait, que personne ne put reconnaître. Comment l'aurait-on reconnu? Il y avait loin du petit juif aux joues roses, aux yeux timides, vêtu du long *pekeschele*, à ce gaillard basané, balafré, qui portait des médailles militaires sur la poitrine et dont la voix, le langage, avaient changé; non, vois-tu, il n'avait plus rien d'un juif. Et, après quinze ans d'absence, il entrait ici comme chez lui, en se targuant d'une promesse que le temps et les circonstances avaient effacée de ma mémoire. Fallait-il te livrer à cet homme, à un homme qui, Dieu me pardonne, n'est ni beau, ni riche, sans savoir seulement si tu y tenais? J'avais d'autres projets, je croyais pouvoir choisir... mais Dieu devait en décider autrement. Je le vois bien aujourd'hui, et je me sou mets... Certes Josef ne peut nous donner l'aisance qu'il n'a pas, qu'il n'a jamais eue, mais il peut soulager ma vieillesse d'une partie de son fardeau, il peut te défendre contre tout danger, il peut servir de soutien à notre misère... il le peut, si c'est sa volonté.

III.

De grand matin, on frappa violemment à la porte de l'auberge. Jacob se leva; les premiers rayons de l'aube éclairaient la chambre; le pauvre homme eut le sentiment du condamné que le bourreau vient chercher dans sa cellule; un profond soupir sortit de sa poi-

trine, il pensa qu'il fallait éveiller sa fille, mais avant qu'il se fût résigné à troubler son sommeil qui avait été bien court et bien agité, Baschinka était debout devant lui, pâle comme la mort, tranquille cependant.

— Ouvrez, dit-elle à la servante.

— Attends! s'écria son père courant à une caisse dont il glissa en toute hâte le contenu au fond de sa poche. N'oublions pas notre denier de voyage. Si je dois renoncer à tout ce que m'a donné le ciel, blé, troupeaux, fruits des champs et du jardin que j'ai créés dans le désert, je veux sauver du moins le peu d'argent que j'amasais jour par jour...

L'instant d'après, les gens du seigneur et le seigneur lui-même parmi eux firent irruption dans la chambre. Devant le visage de leur persécuteur animé par une méchanceté diabolique, le vieillard et sa fille reculèrent. Alors le baron s'approcha de Jacob et, posant la main sur son épaule, lui dit : — L'heure a sonné. Décide-toi. Je ne t'accorderai pas une minute de grâce. C'est pour vous une question de vie ou de mort, pis que cela, une question de misère ou de richesse. Regarde autour de toi : étables, granges, moulins, tout cela est à toi pour toujours si tu le veux ; et ta fille elle-même, ta fille qui, je l'espère encore, a trop de cœur pour réduire son père à la mendicité, sera traitée comme une reine dans mon château. Crois-moi, quand elle reviendra plus tard, chargée de riches présents, dans la maison paternelle, il se trouvera bien un juif pour l'épouser. Que risques-tu donc ?

Baschinka se redressa indignée : — Allons, mon père, s'écria-t-elle, advienne que pourra. Tout vaudra mieux que les infâmes félicités qu'on me propose.

Et, entraînant le vieillard, elle voulut ouvrir la porte ; mais une main brutale la saisit : — Qu'est-ce à dire ? Vous ne quitterez pas cette maison avant d'avoir été fouillés. Sait-on si vous n'avez pas volé quelque chose ? Ici tout m'appartient jusqu'aux clous de la muraille. Gueux vous êtes venus, gueux vous partirez.

Sur un signe, le père et la fille furent dépouillés de tout ce qu'ils avaient voulu sauver du naufrage, on ne leur laissa que les habits qu'ils portaient. Derrière eux retomba ensuite la lourde porte, et ils se trouvèrent dehors, le vieillard et la jeune fille, sans pain et sans asile.

De quel côté se tourner ? Les paysans du village sont tous pauvres, et d'ailleurs quel serf oserait s'exposer à la colère de son maître ?

Ils s'interrogent des yeux ; le vaste monde n'a pas de place pour eux, — pour eux comblés, hier encore, de tout ce qui peut rendre facile et douce la vie humaine.

Une voiture vide vient à passer. Baschinka connaît celui qui la conduit : — Veux-tu nous mener à Boloslaw ? En deux heures, ajoute-t-elle, s'adressant à son père, nous serons à l'abri des insultes parmi les étrangers, qui auront peut-être pitié de nous.

— Volontiers, a dit le voiturier. — Mais Jacob retient sa fille : — Baschinka, c'est aujourd'hui le sabbat.

Et la pieuse enfant recule d'un pas, la voiture continue de rouler, laissant les deux misérables derrière elle. — Comment donc faire ?

Une image consolatrice se présente à l'esprit du vieux Jacob : celle du pope. Cette paisible demeure appuyée à l'église est la seule qui s'ouvrira devant eux, la seule où la haine n'osera pas les poursuivre. Jamais nul n'a frappé en vain à cette porte.

Furtivement, comme des voleurs, le juif et sa fille se glissent vers le refuge béni où ils savent qu'est observé ce beau commandement de l'amour du prochain qu'on a si souvent aux lèvres, si rarement dans le cœur. Et en effet le bon prêtre verse le baume de sa charité sur leurs blessures ; ils pourront attendre là plusieurs jours un secours d'en haut.

Tandis que, tout en priant avec ferveur, ils jettent des regards désolés de loin sur la maison déserte qui naguère était la leur, un bruit de grelots vient troubler le silence du village. Ce bruit augmente de plus en plus jusqu'à ce qu'une voiture de poste enveloppée d'un épais tourbillon de poussière s'arrête devant l'auberge. Il en descend un étranger qui cherche à se faire ouvrir la porte. Il frappe aux vitres, il crie, il regarde autour de lui, il interroge d'un air inquiet. Enfin une paysanne lui montre l'église du geste et il y court pâle, haletant, une sueur froide au front.

Ah ! quel retour, quelle réunion ! combien sont profonds et cachés les desseins de Dieu ! Ce pauvre diable qui s'éloignait naguère humilié, déçu dans sa plus chère espérance, le voilà qui revient comme un ange sauveur à ceux qui le repoussaient ; il se lève tel qu'une étoile dans la nuit de leur douleur. Des larmes, des embrasemens, des promesses, des éclats de fureur, de tendres sermens se succèdent, s'entremêlent. Le pope est debout auprès de ces trois êtres longtemps séparés et assiste à la réconciliation qui est son œuvre. Il a jeté la corde de salut à ceux qui allaient périr ; sa foi ingénue dans la générosité d'autrui n'a pas été trompée : Josef est bien le brave cœur qu'il pressentait. Comme il s'emporte au récit des événemens des derniers jours ! Ses lèvres tremblent, ses poings se ferment, il ne peut rester en place et parcourt la chambre à grands pas.

— J'irai le trouver, dit-il ; oui, moi-même, ... au château ! .. et sans tarder davantage.

Mais Baschinka s'écrie : — N'y va pas... n'y va pas maintenant, je t'en conjure.

— Elle a raison, fait observer le pope. Vous n'êtes pas de sang-froid et tout homme qui veut avoir raison d'un autre doit d'abord se dominer soi-même.

— C'est bon ! j'attendrai, j'attendrai un peu, bien que la terre brûle sous mes pieds. N'y a-t-il donc point de droit en Russie, que les nobles peuvent traiter ce peuple comme une bande de pourceaux ? Moi, j'ai été soldat, je suis rompu, Dieu le sait, à la discipline ; j'ai appris à respecter les différences du rang, mais à l'armée nos supérieurs sont retenus par des lois qui modèrent le despotisme... tandis qu'un tyran de village pourra nous dépouiller de la chair de notre corps, sucer la moelle de nos os... et il faudra nous taire ! Allons donc ! Jamais vous ne me ferez croire que le tsar, s'il savait combien de vies humaines sont écrasées par la petite noblesse dans les vastes plaines de son empire, ne mettrait pas fin à l'esclavage !..

— Dieu est haut, le tsar est loin, interrompt doucement le vieux prêtre. Oh ! si l'on avait le droit seulement d'aller se faire entendre dans les palais... Dieu le permettra tôt ou tard, mes amis. Un jour viendra où l'on nous donnera la parole... alors les opprimés respireront et les oppresseurs garderont le silence... alors vingt-cinq millions d'hommes dégradés au rang des animaux cultiveront la terre autrement que comme des chevaux de labour, sous le fouet pour le compte d'autrui. Oui, l'absolutisme tombera bientôt comme un tronc pourri... je le sens, je le vois... il n'y aura plus de servitude. Je n'assisterai pas à ce changement, mais je m'en réjouirai dans le tombeau, et, si Dieu le permet, mon âme visitera encore les chaumières où ceux que j'ai connus misérables seront désormais heureux.

IV.

Après une nuit d'insomnie, Josef revêtit ses habits de fête et se rendit au château comme il l'avait annoncé. Une troupe oisive de valets se traînaient devant le sombre et morne édifice, en s'amusant à exciter les chiens après les paysans qui, moins favorisés qu'eux, défilaient nu-tête devant la résidence seigneuriale, se rendant à leur tâche quotidienne. — Vraiment les chiens avaient l'air d'être dressés à ce jeu, comme si on leur eût fait comprendre qu'ils pouvaient sans inconvénient arracher un morceau à ces mollets de rustres, et plus les paysans effrayés criaient, plus les valets riaient aux éclats sous leur livrée somptueuse.

L'apparition d'un homme au maintien martial, au visage sévère

fit cesser cependant ces plaisanteries de cannibales. — Puis-je avoir l'honneur de parler au baron Gaspadof? demanda Josef.

— Vous le saurez là-haut..., le corridor à gauche.

Josef monta lentement le grand escalier. Arrivé au sommet, il s'arrêta un moment pour mettre de l'ordre dans ses pensées, pour se remémorer ce qu'il voulait dire au despote. De cette visite dépendait tout l'avenir des siens. Il s'agissait de ne pas faire fausse route.

Un domestique accroupi à la porte du maître lui demanda ce qu'il voulait, et sur sa réponse s'écarta pour le laisser passer.

Josef entra donc. Le premier salon était vide, dans le second se trouvait le baron le dos tourné vers la porte et assis devant une table à jeu. Il s'exerçait à donner des cartes avec toute l'habileté d'un escamoteur. Troublé par le bruit d'un pas, il se leva précipitamment et toisa l'intrus des pieds à la tête. Une exclamation simultanée leur échappa. Ils s'étaient reconnus! Le baron s'appuya chancelant à la table, le juif recula jusqu'à la porte, et il se fit un silence pénible.

Josef fut le premier à recouvrer quelque présence d'esprit. Avec une souplesse digne de sa race, il eut en un clin d'œil changé son plan de campagne, et ne laissant pas à l'adversaire éperdu devant lui le temps de se relever : — Je vous salue, mon colonel, commença-t-il.

Ce seul mot parut frapper le baron à la façon d'un coup d'épée; il se redressa de toute sa taille, mais une pâleur livide trahissait assez son agitation. — Vous vous trompez, s'écria-t-il enfin, qui êtes-vous? Que voulez-vous de moi?

Josef se sentait maître de la situation.

— Je suis, répondit-il, un ancien sous-officier du 7^e régiment des cosaques de Volhynie, et je viens présenter mes respects à mon colonel.

— Qui donc est colonel ici?

— Mais vous-même, Romain Vassilevitch Konopkof.

— Va au diable! Tu y trouveras peut-être un Romain Konopkof. Ici demeure et règne le baron Gaspadof, seigneur de Milatine.

— Monsieur, répliqua Josef tout tranquillement, je reconnais d'autant mieux mon ancien colonel qu'il a oublié son nom avec sa distraction habituelle. Vous vous prenez pour un autre comme ce distrait qui, entrant dans une maison étrangère, y endossa une robe de chambre, étrangère aussi, et s'y carra comme chez lui. Pure distraction, sans doute! une de ces distractions comme vous en aviez'si souvent au jeu avec messieurs les officiers quand il vous arrivait de piper les cartes.

Le seigneur pâlit encofè et tourna un regard enflammé vers l'insolent, auquel il eût bien volontiers planté un couteau dans le ventre; mais, toujours calme, Josef, continua : — Par distraction aussi, vous oubliez la paie de vos soldats, vous oubliez d'inscrire les noms de ceux d'entre eux qui étaient morts ou congédiés, des déserteurs aussi. Par distraction, vous tiriez sur le jeune comte Stanislas Horski... oh! il vous avait injurié publiquement, je le sais bien, à cause de quelque bagatelle au jeu, mais enfin dans ce duel vous faisiez feu avant qu'il ne fût prêt... Et quand vous avez fui pour éviter le châtement qu'une loi rigoureuse inflige aux meurtriers, vous avez, par distraction, je le répète, emporté avec vous la caisse du régiment. Ma foi! je comprends que vous vous plaisiez après cela dans le nord, où l'on ne connaît pas mon colonel, à trancher du seigneur et de monsieur le baron...

Le prétendu Gaspadof avait vraiment l'air d'un chien enragé. Ramassé sur lui-même, il semblait prêt à s'élançer... ses yeux sortaient de l'orbite cherchant une arme qui lui permît d'en finir avec l'audacieux qui était venu le relancer dans sa tanière de bête féroce. Au mur, près du poêle, pendaient plusieurs fusils; il essaya d'en saisir un, et Josef vit la mort planer au-dessus de sa tête.

— Un instant, monsieur le colonel, dit-il sans reculer d'un pas, mon beau-père et ma fiancée m'attendent en bas et le pope s'intéresse très vivement à moi. Si vous me tuez, l'identité du baron Gaspadof et de Romain Konopkof ne sera pas divulguée sans doute, mais ne craignez-vous pas d'être une seconde fois poursuivi pour meurtre?

Le faux baron resta immobile et comme atterré.

— Qui donc est ta fiancée, drôle? demanda-t-il.

— Ma cousine Baschinka; son père est mon oncle, et leur sort sera le mien.

— Quoi?.. Baschinka?.. S'il en est ainsi, les choses peuvent s'arranger entre nous, mon garçon.

La physionomie du baron s'était rassérée : — Serais-tu venu me trouver pour plaider la cause de ces gens-là?

— En effet, c'était mon but, monsieur le colonel...

— Chut! qu'il ne soit plus question de colonel, ni de rien de semblable. Tu n'as rien raconté, j'espère, à tes parens de cette histoire?..

— Comment l'aurais-je fait, puisque moi-même je ne savais rien? J'arrive pour parler au baron Gaspadof, et je trouve Romain Vassilevitch.

— Tais-toi, malheureux! A quel prix garderas-tu le silence? Fixe toi-même la somme; je te le permets.

— En ce cas, je demande les biens de mon futur beau-père, rien de plus.

— Ton beau-père n'a pas de biens...

— Oui, je sais que ses terres dépendaient de la seigneurie, qu'il n'en était que le fermier; par votre volonté, cependant, il peut passer de fermier propriétaire.

— Y penses-tu?.. Ce sont là des prétentions exorbitantes.

— Soit! Je n'en démordrai pas pourtant!

— Mais si je te donnais une grosse somme en te disant : — Va-t'en et oublie-moi pour toujours.

— Je m'en irais dans la ville la plus proche raconter que Romain Vassilevitch Konopkof du Caucase se traduit dans la langue de ce pays-ci : baron Gaspadof.

Le seigneur grogna un sourd juron qui n'intimida nullement l'intrépide Josef; celui-ci restait debout, les bras croisés, la tête haute, en homme qui a le sentiment de sa force et le mépris de son adversaire. Le hasard lui avait conféré une puissance dont il comptait se servir sans en abuser.

Au fond rien ne pouvait être plus insupportable au faussaire que d'avoir à tout jamais son ennemi et son vainqueur pour voisin.

— Comment, lui dit-il, je serais condamné à te rencontrer sans cesse sous mes pas?..

— Rien n'empêche mon colonel de voyager si notre présence lui est importune;... mais voyez-vous, mon colonel...

— Maudit! que je n'entende plus ce mot.

— Je me déshabituerai de le prononcer... voyez-vous, seigneur, mon beau-père s'est attaché à cet endroit-ci, et il ne s'en séparerait, je le sais, qu'à contre-cœur... Quand on est vieux, on n'aime pas le changement, mon colonel...

— Encore!..

— Excusez, monsieur le baron. C'est une erreur de croire que le juif n'a de goût que pour l'argent et ne tient pas plus à un pays qu'à un autre. Quitter la maison qu'il a bâtie, le champ qu'il a ensemencé lui est fort douloureux... Et quand bien même vous viendriez lui dire : — Voici de l'argent en échange, il ne serait pas consolé, non, seigneur. Tout autant qu'un chrétien il aime la motte de terre sur laquelle l'a jeté sa destinée... et s'il s'agit de la quitter, le vieux juif peut céder à la force... l'argent ne le décidera pas...

— Mais entends donc raison. Cette maison, ces champs, appartiennent-ils à ton beau-père ou bien au baron Gaspadof?

— En aucun cas, répondit Josef avec un sourire moqueur, ils ne sauraient appartenir au baron Gaspadof. Mon beau-père a reçu des mains de l'ancien seigneur une méchante baraque avec la pro-

messe d'en rester maître toute sa vie moyennant un petit loyer déterminé d'avance; de la baraque il a fait une maison, il a défriché un coin de plaine sauvage, il y a élevé des troupeaux. Tout cela est donc à lui... D'ailleurs, monsieur le baron, il ne s'agit pas ici d'une question de droit, il s'agit d'un marché.

Le seigneur parcourait la chambre à grands pas : — Tu auras de l'argent, autant d'argent que tu en voudras, mais je tiens à vous envoyer bien loin d'ici.

Josef secoua la tête.

— Que le diable t'emporte ! s'écria enfin l'imposteur en frappant du pied de telle sorte que les vitres tremblèrent et que tous les sièges se mirent à danser. Finissons-en coûte que coûte ! Je consens... tu as ma parole.

— La seule parole ne suffit pas. Il faut que ce soit écrit, signé et scellé.

— Très bien... nous irons demain à la ville.

— Non, non... aujourd'hui même.

— Aujourd'hui, je ne m'y oppose pas...

Personne, sauf Baschinka, ne sut ce qui avait décidé le baron à cet acte d'éclatante générosité qui resta une énigme pour tout le monde.

Les serfs se réunirent autour de l'auberge quand la famille juive y rentra et témoignèrent de leur satisfaction. Depuis qu'elle était fermée, il semblait que le cœur du village eût cessé de battre. Maintenant les portes grinçaient de nouveau, les fenêtres laissaient pénétrer le soleil, les oiseaux chantaient dans leurs cages, les bêtes bêlaient, mugissaient, gloussaient dans la cour, et la voix joyeuse de Baschinka s'élevait au milieu de ces bruits comme un gazouillement d'allégresse qui réjouissait l'oreille et l'âme de chacun.

Le vieux pope félicita chaleureusement ses protégés de ce retour imprévu au bonheur d'autrefois. — Et maintenant, mariez-vous, dit-il à Josef, mariez-vous vite; il faut que le plus beau roman ait une fin; point de préparatifs, point de cérémonies, nous sommes au village, agissons simplement...

— Volontiers, mais où trouver le *minian* (1) et le *cazan* (2) et tout ce qui est indispensable à la célébration de l'acte du mariage juif dans un village de la Russie du nord?

Leur perplexité était grande. Se mettre en route pour aller rejoindre une congrégation israélite quelconque c'était impossible... à qui aurait-on confié la maison pendant cette absence? Il n'y avait d'autre moyen que de faire venir à grands frais le nombre voulu de juifs dans ce pays où ils manquaient.

(1) Les dix hommes nécessaires pour représenter le culte en commun.

(2) Celui qui prononce les prières.

— Oh ! mes enfans, dit mélancoliquement Jacob, que tout ceci est triste ! Quand je pense que nous sommes mortels, que nous pouvons tout à coup, à l'improviste, fermer les yeux et que nous ne serons pas ensevelis par nos frères, qu'il ne se trouvera personne de notre peuple pour dire le *kadisch* sur notre tombeau !.. Maintenant même nul ne célèbre nos fêtes avec nous, nul ne se lamente, nul ne prie avec nous aux jours de deuil !.. Quand je pense à tout cela sur mes vieux jours, je me demande si je n'ai pas péché en m'exposant à être enterré comme un chien...

Les yeux de Jacob se remplirent de larmes, et ses enfans, surpris, se demandèrent pourquoi, vigoureux qu'il était encore, le père s'abandonnait à ces lugubres pressentimens. Les scrupules qu'il exprimait étaient justes d'ailleurs. Josef en convint, puis, après s'être recueilli une minute, il reprit joyeusement :

— Ne vous tourmentez plus ; il me vient une idée ; je vais vous la dire, seulement n'en riez pas...

— Quelle est ton idée ?

— Parbleu ! nous ferons venir notre religion ici.

— Tu es fou !

— Vraiment non ! vous allez voir. Nous ferons venir dix garçons robustes et actifs qui s'occuperont des travaux agricoles, et nous aurons ainsi fondé une petite colonie juive, une congrégation juive.

— Mais le gouvernement ne permet pas aux juifs de séjourner dans la Russie du nord.

— Bah ! qu'est-ce qui représente ici le gouvernement ? Des employés que nous paierons pour être un peu myopes : que leur importe après tout que quelques juifs marchent derrière la charrue et battent le blé à Milatine ?

— Et le baron ?..

— Oh ! je me charge de celui-là. Le baron peut tout ce qu'il veut, et vous avez pu juger que j'avais quelque influence sur lui.

Trois mois après deux bâtimens en bois très propres s'étaient élevés derrière l'auberge. Ces bâtimens servaient de demeure aux colons dont plusieurs étaient mariés. Les femmes filaient et cultivaient le jardin pendant que les hommes travaillaient aux champs.

Josef et Baschinka formaient, comme l'avait dit le pope, un beau couple ; leur père semblait rajeunir à vue d'œil. Pour la première fois depuis des années il se trouvait entouré de coreligionnaires dont il était le chef spirituel aussi bien que temporel, car il prêchait et disait les prières.

Force était bien au baron de se taire. Un instant, il forma le projet d'ameuter ses serfs contre les juifs, mais il eut peur que Josef ne découvrit d'où partait ce complot et y renonça prudem-

ment. Néanmoins il ne pouvait supporter davantage tout ce qui se passait autour de lui ; sa situation devenait de plus en plus intolérable. Un jour il fit venir Josef :

— Je suis las de vivre à la campagne, lui dit-il, et j'ai résolu d'aller dépenser mes revenus dans une grande ville. Veux-tu prendre tous mes biens à ferme ?

— Soit... pour dix ans.

— Quel prix m'en offres-tu ?

— Fixez le prix vous-même, monsieur le baron.

— Eh bien ! six mille roubles par an... est-ce trop ?

— Non, vous aurez six mille roubles.

Quand le maître eut disparu, les serfs si longtemps maltraités respirèrent. Le village prit une physionomie nouvelle ; tout devint plus gai, la mine des gens, le feuillage des arbres, le chant des oiseaux, le son de la cloche.

Cinq années se sont écoulées depuis. Le faux Gaspador fait brillante figure à l'étranger ; le digne pope repose sous le gazon ; il n'a pas assisté à la délivrance des serfs, à cet affranchissement qu'il appelait et qu'il prévoyait.

Baschinka et Josef sont resplendissans de bonheur et de santé ; quatre petites branches vivaces sortent de ce tronc vigoureux. Jacob, affaibli par l'âge, renonce peu à peu à ses travaux habituels, pour passer chaque jour plusieurs heures dans la salle de prière qu'il a pieusement arrangée au milieu de sa maison.

La colonie s'est augmentée. Trente familles juives venues de la partie occidentale de l'empire mènent à Milatine la vie des paysans, cultivant la terre, élevant des moutons, fabricant de l'huile. Quand toutes les récoltes sont rentrées, ces gens industrieux s'occupent dans leurs maisons à forger, à raboter, à tisser de la toile, à faire des souliers, et à instruire les petits enfans qui sont l'avenir de cette jeune et florissante colonie.

L. HERZBERG-FRÄNKEL.

LA REPRISE

DE

L'ÉTALON D'ARGENT

AUX ÉTATS-UNIS

Les lecteurs de la *Revue* ont déjà entendu parler plus d'une fois de la question monétaire : nous les en avons entretenus à différentes reprises pour les mettre au courant des difficultés qu'elle présentait ; il n'y a pas très longtemps encore, une plume plus autorisée que la nôtre refaisait ici même l'historique de cette question (1). Il faut pourtant en reparler, non pas pour revenir sur le passé et discuter des principes qui paraissent admis aujourd'hui par tous les esprits sérieux et réfléchis, mais pour signaler ce qui s'est fait depuis quelques années dans d'autres pays que le nôtre, particulièrement aux États-Unis. Ce grand peuple nous a toujours réservé des surprises. Autrefois on le trouvait à la tête de toutes les innovations, même les plus téméraires ; s'il y avait quelque chose de hardi à tenter en fait de progrès, on était sûr que l'expérience serait faite par les Américains, et voilà que maintenant, par une évolution assez bizarre, ils reviennent aux pratiques les plus surannées. Nous ne parlons pas de ce qu'ils ont imaginé en matière d'impôts, après la guerre de sécession, en taxant, comme on l'a dit, tout ce qui peut servir à l'homme depuis le berceau jusqu'à la tombe. Ils avaient alors de grands besoins d'argent, il

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} avril et du 1^{er} août 1876, les études de M. Michel Chevalier sur la question du double étalon.

fallait frapper à toutes les portes, ils l'ont fait sans méthode et sans système, jusqu'au jour où il leur a été possible de mettre un peu plus d'ordre dans leurs finances. Mais on les a vus tout récemment, pendant que la vieille Europe s'éveillait aux idées de la liberté commerciale et s'occupait de renouveler ses traités de commerce en faisant un pas de plus dans le sens de cette liberté, on les a vus organiser la protection à outrance, établir des taxes excessives sur toutes les marchandises venant du dehors, et particulièrement sur les objets fabriqués; ils ont levé ouvertement l'étendard de la résistance au progrès, et c'est à cet exemple donné d'une façon si fâcheuse et si inopportune qu'on doit certainement l'hésitation que manifestent aujourd'hui certains états de l'Europe à renouveler ces traités et à faire le pas en avant dont nous parlions tout à l'heure; quelques-uns même seraient disposés, dit-on, à élever leurs tarifs de douane. Les Américains ne s'en sont pas tenus là, ils viennent de se signaler de nouveau par un acte des plus rétrogrades, que nous n'aurions pas attendu d'eux il y a quelques années, et qui surprend moins aujourd'hui, lorsqu'on est témoin de l'espèce de désarroi qui existe dans leurs idées économiques et financières. Nous faisons allusion à la reprise du double étalon monétaire, et au rétablissement de l'argent sur le même pied que l'or.

La législation a beaucoup varié aux États-Unis sur cette matière: de 1791 à 1834, ils ont eu en principe le double étalon, comme il existait alors partout en Europe, excepté en Angleterre; les deux métaux précieux étaient, à l'égal l'un de l'autre, des instruments libérateurs pour tous les paiemens; seulement, comme le rapport de l'or à l'argent était de 1 à 15, tandis qu'il était ailleurs de 1 à 15 $\frac{1}{2}$, il s'ensuivait que l'or n'avait pas en Amérique la valeur qu'il devait avoir; il s'en allait, et l'argent seul restait dans la circulation. En 1834, on changea le poids et le titre de ce dernier métal. On frappa des dollars d'argent à 900 millièmes de fin et au poids de 412 grains $\frac{1}{2}$, ce qui modifia le rapport avec l'or et le mit de 1 à 16. L'argent n'eut plus sa valeur réelle, il disparut à son tour, et ce fut l'or qui le remplaça. Les choses durèrent ainsi jusqu'à la guerre de sécession en 1861. — A ce moment, les États-Unis, pressés par des besoins excessifs, durent recourir au papier-monnaie, à ce qu'ils ont appelé les *greenbacks*, et, comme le papier perdit immédiatement de sa valeur, les deux métaux, or et argent, s'en allèrent à la fois; on n'en vit plus dans la circulation, excepté pour l'acquit des droits de douane, car les Américains avaient eu la précaution de déclarer que les droits de douane seraient toujours soldés en or; ils avaient besoin de cet or pour payer les intérêts des em-

prunts qu'ils contractaient au dehors et qu'ils n'auraient pu réaliser s'ils n'avaient stipulé que ces intérêts seraient payés autrement qu'en papier. Le métal précieux restait dans les caisses du trésor public, qui en fournissait au cours du jour à ceux qui en demandaient, il ne circulait pas. En 1873, après les conférences et enquêtes qui avaient eu lieu en Europe, et particulièrement en France, sur la question monétaire, et auxquelles l'Amérique elle-même avait pris une part active, après surtout la grande résolution votée par l'empire d'Allemagne à la même époque de démonétiser l'argent et de n'avoir plus que l'étalon d'or, les États-Unis firent une nouvelle évolution et adoptèrent aussi l'or exclusivement. On put espérer à ce moment que ce serait en cette monnaie qu'on reprendrait les paiemens, lorsque les *greenbacks* cesseraient d'avoir cours forcé; mais les destins sont changeans en Amérique comme ailleurs, et plus qu'ailleurs. A mesure qu'on approcha de cette reprise des paiemens qui doit avoir lieu au 1^{er} janvier 1879, les passions et les intérêts commencèrent à s'agiter; on vit se manifester une opinion favorable au retour à l'étalon d'argent. Cette opinion était née de plusieurs causes. — D'abord les états de l'ouest, qui se livrent à l'agriculture particulièrement, sont débiteurs des grandes villes manufacturières de l'est pour les marchandises qu'ils leur achètent, ils sont débiteurs aussi pour les capitaux qu'ils leur empruntent afin de défricher leurs terres et faire les premiersensemencemens; ils ont chaque année des intérêts plus ou moins considérables à leur payer. Ils voyaient arriver avec regret, et on pourrait presque dire avec terreur, le moment où ils devraient régler ces intérêts en or. Leur idéal eût été de conserver les *greenbacks* non remboursables, et et même d'en augmenter le nombre selon les besoins, ce qui leur fit donner le nom d'*inflationists*; mais, sentant bien qu'ils ne pourraient empêcher la reprise des paiemens, qui était réclamée en définitive par la majorité des états, ils se rejetèrent vers un autre moyen pour en atténuer la portée, ils demandèrent le rétablissement de l'argent comme monnaie légale.

De plus on avait excité leur imagination, on leur avait dit qu'ils avaient à leur disposition une source de richesses inépuisable avec ses mines d'argent qui étaient sur leurs territoires, et que, si on laissait à ce métal toute la valeur qu'il doit avoir, si on n'en entraînait pas l'exploitation, la fortune de ces états pourrait être faite. — Lincoln, l'ancien président, n'avait-il pas déclaré lui-même que les États-Unis possédaient avec les mines d'argent de quoi rembourser toute la dette qu'ils avaient contractée pendant la guerre de sécession? Et qu'est-ce qui s'opposait à la mise en valeur commerciale de ces mines? C'étaient les *monométallistes*, comme on les

appelle aujourd'hui. Non-seulement les états de l'ouest ne seraient pas plus riches, mais l'exigibilité des paiemens en or allait rendre leur situation beaucoup plus malheureuse et produire un abaissement de prix de toutes les marchandises qu'on aurait à vendre : tout cela pour favoriser les gens de l'est. Les états du sud n'étaient pas non plus sans faire entendre leur voix. On avait répudié complètement leur dette après la guerre de sécession et on les laissait sous le poids de celle qu'avaient contractée leurs adversaires pour les écraser. C'était pour payer les intérêts de cette dette qu'on les accablait d'impôts, ils se plaignaient tout naturellement, et leur concours était acquis à tout ce qui pouvait diminuer le fardeau des charges qui pesaient sur eux. Ils auraient admis volontiers que l'on restât avec le papier-monnaie non remboursable, qu'on s'en servît surtout pour payer les intérêts de la dette américaine, dont la plus grosse partie était entre les mains des gens du nord ou de l'étranger; mais cela était difficile à obtenir, et ils étaient ralliés d'avance à tout ce qui avait pour effet d'atténuer en leur faveur les conséquences de la reprise des paiemens. Enfin, comme en Amérique les intérêts des personnes jouent aussi un certain rôle, même au sein du parlement, il s'est trouvé dans ce parlement des propriétaires de mines d'argent qui ont fait toute la propagande possible pour le retour au double étalon. De là est né ce qu'on a appelé le *Bland-bill*, c'est-à-dire une proposition demandant que l'argent fût repris comme monnaie principale à l'égal de l'or, et à ceux qui venaient combattre sa proposition, l'auteur du bill, M. Bland, disait : « Vous ferez bien de l'admettre, car autrement vous risquez de voir vos obligations payées en *greenbacks*, peut-être même passera-t-on l'éponge dessus. » En effet quelque temps auparavant, à une époque où les billets perdaient encore 25 pour 100, on avait proposé de payer en papier les porteurs des obligations fédérales.

Ce bill, aussitôt qu'il fut présenté, passionna beaucoup l'Amérique. Tout le monde n'était pas du même avis. A côté de ceux qui en prenaient aisément leur parti, et qui avaient même intérêt à le voir réussir, il y en avait d'autres qui étaient préoccupés des conséquences fâcheuses qu'il pourrait avoir pour le crédit de leur pays. Cela leur paraissait être un manque de foi des mieux caractérisés. Tous les prêts qui avaient été faits depuis 1873, tous les engagements qui avaient été pris, l'avaient été dans l'idée que la reprise des paiemens se ferait en or, et voilà qu'on allait mettre à côté de l'or, comme moyen de libération, un métal qui perdait environ 10 pour 100. C'était diminuer d'autant la valeur des engagements et porter préjudice à ceux au profit de qui ils avaient été souscrits.

On devait payer en or, dit M. David A. Wells, qui vient de publier un travail sur la question, « parce que l'honnêteté est la loi suprême du pays, et que la déloyauté ne peut pas être tolérée. » On était pénétré aussi des difficultés de toute nature qui allaient surgir pour les États-Unis dans les rapports avec le dehors; les principaux états de l'Europe sont en train de se rallier à l'étalon d'or. Comment ferait-on pour les échanges quand on n'aurait pas le métal de tout le monde? Le nouveau président des États-Unis, M. Hayes, avait été frappé de ces difficultés et avait déclaré qu'il mettrait son *veto* à l'exécution du bill, s'il était adopté. Mais rien ne put triompher de la coalition des intérêts, et le Bland-bill, après une discussion très animée, passa dans les deux chambres à la majorité des trois quarts des voix. Le *veto* du président s'est trouvé ainsi paralysé, car, au terme de la constitution, il ne peut avoir d'effet que contre un bill qui n'a pas réuni les deux tiers des suffrages. Le bill Bland est donc devenu la loi des États-Unis, et, après avoir subi devant le sénat un léger amendement tendant à limiter la fabrication de l'argent, il est ainsi conçu : « Il sera frappé des dollars d'argent du poids de 412 grains $\frac{1}{2}$, au titre de 900 millièmes, lesquels dollars seront monnaie légale pour toutes les dettes publiques et privées; il ne peut en être frappé par mois pour moins de 2 millions de dollars et pour plus de 4. Cette limitation ne sera pas désagréable aux propriétaires des mines d'argent, car elle empêche l'afflux du métal sur le marché et en maintient le prix. Avec une moyenne de 3 millions de dollars par mois à faire frapper, ils ont un débouché suffisant pour leur exploitation. Aussi est-ce, dit-on, sinon sur leurs instances, du moins avec leur assentiment que la limitation a été introduite.

I.

Avant d'en arriver à la discussion du Bland-bill, qui avait été ajournée au moment de l'élection du dernier président, le parlement américain avait nommé une commission dite *silver-commission* afin d'étudier la question et de faire une enquête : l'enquête a eu lieu, et sait-on à quelle conclusion on est arrivé dans cette commission? Le rapport qui a été déposé en son nom par le sénateur Jones, du Nevada, c'est-à-dire de la contrée où existent particulièrement les mines d'argent, non-seulement s'est prononcé pour la rémonétisation de l'argent, mais pour la fabrication d'un papier-monnaie inconvertible. « L'inconvénient de la monnaie métallique, dit-il, est qu'on est exposé à la voir disparaître par l'exportation. Un tel danger n'est pas à craindre, si l'on a seulement du papier.

Que l'état se charge d'en fabriquer, et pour mesurer la quantité qui doit être nécessaire, il n'a pas besoin de consulter l'état du commerce et de l'industrie, ce qui est toujours un baromètre incertain; il n'a qu'à prendre pour base le chiffre de la population, en rapprochant le nombre des enfans nouveau-nés de celui des décès.» Et il y eut une majorité dans la *silver-commission* pour voter ces conclusions du sénateur Jones. Voilà où l'on en est aux États-Unis.

Du reste, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, le célèbre Law avait déjà dit en 1720 : « La valeur des choses varie pour deux causes principales : la plus ou moins grande abondance des produits, et la plus ou moins grande abondance de la monnaie. De ces deux} causes, l'une échappe à l'action de l'homme, tandis que l'autre peut être soumise à son empire. Il ne dépend pas de l'homme que la quantité de blé ou de vin, etc., se maintienne toujours en équilibre avec les besoins, mais il dépend de lui que la somme de la monnaie demeure toujours dans un juste rapport avec la demande, pourvu que cette monnaie n'ait pas de valeur intrinsèque, et qu'elle ne consiste pas dans l'or et dans l'argent. » Le sénateur Jones ne diffère que sur un point avec son illustre prédécesseur; au lieu de prendre pour base de l'émission du papier-monnaie les besoins du commerce, ce qui en effet est difficile à déterminer, il la règle sur l'état de la population, c'est plus simple et plus facile. Au fond, la théorie est la même. Il faut que la société trouve toujours, à défaut de monnaie métallique, un instrument de circulation suffisant pour ses besoins. On n'indique pas quel moyen on aura pour maintenir le papier au pair; c'est un détail dont on ne juge pas à propos de se préoccuper. On comprend qu'indépendamment des intérêts particuliers, dans cette disposition d'esprit et avec une telle théorie financière, émanant d'une commission formée au sein du premier corps de l'état, il n'était pas difficile de trouver aux États-Unis une majorité très forte pour voter le Bland-bill; il a donc, je le répète, été adopté, et il s'agit maintenant de le mettre en pratique. Ici les difficultés commencent. D'abord les banquiers des états de l'est, qui auront plus ou moins à souffrir de cette mesure, ont dressé une *liste noire* où figurent les noms des principaux personnages de l'ouest et du sud qui ont favorisé le Bland-bill: ils sont décidés à leur fermer leurs caisses et à leur refuser toute espèce de crédit. Or, comme le commerce de l'ouest et du sud ne se fait en grande partie qu'avec des capitaux empruntés à New-York ou dans les grandes villes de l'est, la situation des premiers états va se trouver fort embarrassée, et, si les banquiers reviennent sur leur décision, ce sera, bien entendu, à la condition de faire courir aux emprunteurs tout le risque qui peut résulter de la monnaie d'argent.

De plus, on a déjà pu voir que toutes les valeurs mobilières, la dette fédérale, les actions et obligations de toute nature, avaient baissé en proportion de la dépréciation de ce métal. Le 5 pour 100 américain, qui était à 108 et 109 avant le vote du Bland-bill, est tombé à 102 et 103 ; c'est un grand trouble pour la fortune publique et une certaine atteinte portée au crédit des États-Unis. Ce n'est pas tout, les difficultés intérieures ne sont qu'un des côtés de la question et peut-être le moindre ; l'Union américaine, quels que soient l'aveuglement et la passion qui l'ont fait agir, sent très bien que, pour donner au Bland-bill une véritable sanction, pour en rendre l'exécution moins préjudiciable pour elle, il faudrait qu'elle s'entendit avec les principaux états commerçans de l'Europe, et qu'eux aussi reprissent l'étalon d'argent. C'est pourquoi on a fait insérer à la suite du bill la clause suivante : « Aussitôt après le vote de la loi, le président des États-Unis invitera les puissances de l'union latine et autres nations qu'il jugera opportun à entrer en conférence pour l'adoption d'un rapport constant entre l'or et l'argent, en vue de donner à l'usage de la monnaie bimétallique un caractère national, et d'assurer la fixité du rapport de valeur entre les deux métaux. » En effet, il y a eu une circulaire d'envoyée par le secrétaire d'état des États-Unis, et qui a été adressée particulièrement à l'union latine pour lui demander de se concerter sur la question à Paris, à l'occasion de l'exposition universelle. Il est dit dans cette circulaire qu'aussitôt qu'on aura l'adhésion de trois puissances, la conférence pourra se constituer et délibérer. On a même déjà nommé deux délégués aux appointemens de 2,500 dollars par mois, qu'ils toucheront pendant tout le temps de leur séjour au dehors.

Que va répondre l'union latine à cette invitation ? Nous ne le savons pas. Mais, si elle s'inspire de ses véritables intérêts, et si elle prend en considération les tendances actuelles de l'Europe, elle refusera de s'y rendre, car il n'en peut rien sortir d'utile. Quoi ! c'est au moment où toutes les nations de l'Europe vont à l'étalon d'or comme on va vers un progrès nécessaire, où, après l'Angleterre, l'Allemagne, les états scandinaves, on voit s'y rallier la Hollande, l'Autriche, l'Espagne, où enfin ce qu'on appelle l'union latine elle-même, sans avoir répudié le double étalon en principe, l'a cependant répudié en fait, puisque depuis deux ans on ne frappe plus de monnaie d'argent dans le principal des états de cette union, c'est-à-dire en France, c'est à ce moment que l'on convoque l'Europe pour lui demander de revenir en arrière, de tourner le dos au progrès pour la plus grande satisfaction des intérêts américains ! En vérité, l'invitation est un peu naïve, ou bien pré-

somptueuse. Naïve, si l'on suppose que, sur une question si longtemps débattue chez nous et qui est aujourd'hui soumise à l'expérience, la lumière va nous venir tout à coup d'au-delà de l'Atlantique, ou présomptueuse, si l'on croit que l'exemple des États-Unis suffira pour entraîner les autres nations et les engager à faire le contraire de ce qu'elles veulent faire. Nous avons plusieurs fois, ici même, démontré que l'argent n'était plus l'instrument de circulation qui convenait aux pays riches et avancés en civilisation, qu'il était trop encombrant, trop lourd, difficile à manier, et qu'il fallait aujourd'hui des instrumens de plus de valeur sous un moindre volume. A ce point de vue, la supériorité de l'or est incontestable, et rien ne peut faire que cela change, à moins qu'on ne suppose que la civilisation va rétrograder.

Il y a une comparaison qui donne une idée exacte de la situation. L'or est aujourd'hui à l'argent, en fait d'instrument d'échange, ce que sont les chemins de fer aux diligences pour les moyens de transport et de locomotion. Y a-t-il quelqu'un qui puisse rêver que les diligences vont revenir en usage à l'égal des chemins de fer? Évidemment, non. Tous les jours on étend le domaine de ceux-ci, on en construit là où il n'y en a pas, et, quant aux diligences, elles ne servent plus que comme moyen secondaire, là où les chemins de fer n'existent pas. Le même sort est réservé à l'argent; il ne sera pas banni complètement de la circulation, mais on en fera de moins en moins usage, et il ne servira plus que comme monnaie divisionnaire, là où l'or n'a pas d'emploi. Chaque jour le démontre. La Banque de France a dans son encaisse, de 2 milliards et plus, pour 7 ou 800 millions d'argent; elle fait tous les efforts possibles pour les répandre dans la circulation, elle donne des ordres en conséquence à toutes ses succursales, n'osant pas trop agir de même à Paris, au siège de son établissement principal; ces efforts demeurent impuissans, les écus de 5 francs rentrent peu après être sortis, même dans les localités où l'on pourrait espérer les placer plus facilement, dans celles, par exemple, où il y a de nombreuses fabriques et des salaires d'ouvriers à payer. Ils sortent pour le paiement de ces salaires, et rentrent par le solde des billets des commerçans. C'est le contraire de ce qui se passait pour le tonneau des Danaïdes : celui-ci ne pouvait retenir l'eau qu'on y mettait; les caisses de la Banque, elles, pleines d'écus de 5 francs, ne peuvent pas parvenir à se vider. Il y a même à ce sujet une particularité assez curieuse à citer, et qui montre à quel point on se pique d'être logique dans notre pays, dans les sphères les plus élevées de notre monde industriel. La chambre de commerce d'une grande ville, nous ne la nommerons pas, écrivait, il y a quelque temps, au gouverneur de la Banque de France

pour se plaindre de ce qu'on mettait trop de pièces de 5 francs en circulation ; elle disait qu'elle était en principe pour le maintien du double étalon, mais qu'en fait, dans les circonstances actuelles, elle était obligée de reconnaître que les pièces de 5 francs n'étaient plus recherchées.

Les preuves surabondent pour démontrer l'infériorité du métal d'argent par rapport à l'or et l'impossibilité où l'on est aujourd'hui d'en faire un étalon monétaire principal. Depuis deux ans, l'Inde, la Chine, l'Inde particulièrement, en ont absorbé des quantités considérables, d'autant plus considérables que, comme il baissait de prix, il en fallait davantage pour les besoins de la circulation. Les statistiques anglaises établissent qu'en 1876, par exemple, l'Inde a reçu pour 225 millions d'argent et en 1877 pour 325. Eh bien, malgré cette absorption, sensiblement plus forte que celle qui avait eu lieu les années précédentes, le prix de l'argent n'a pas monté, il est toujours à 9 ou 10 pour 100 de perte, à 53 ou 54 deniers l'once *standard* en Angleterre, lorsque le pair est à 60 deniers et demi. Et cependant les mines d'argent nouvellement découvertes, et de l'abondance desquelles il y avait peut-être lieu de s'effrayer, n'ont pas donné, soit par calcul de la part de ceux qui les exploitent, soit pour d'autres raisons, autant qu'on le supposait. Et cependant encore les États-Unis, ce grand pays de près de 50 millions d'habitans, qui fait un commerce considérable et qui a besoin pour cela de beaucoup d'instrumens d'échange, et particulièrement d'instrumens métalliques, à la veille où il est de reprendre les paiemens en espèces, ce grand pays s'est prononcé pour le double étalon et le remonnayage de l'argent, et, depuis que cette mesure a été votée, qu'elle est déjà mise en pratique par l'approvisionnement d'argent qu'on se hâte de faire au-delà de l'Atlantique, le métal reste toujours à 10 pour 100 de perte. Que veut-on de plus concluant pour montrer que l'argent est aujourd'hui condamné comme monnaie principale et qu'il ne peut plus revenir à l'ancien rapport avec l'or ? On l'a si bien senti en Amérique même que toutes les valeurs publiques ont baissé de prix. On a compris, avec cet instinct qui nous rend si perspicaces sur nos intérêts, que la monnaie légale avec laquelle on serait payé n'aurait plus la valeur que la loi lui attribue, et serait dépréciée. Il ne faut pas s'y tromper, les États-Unis ont bien décidé en principe qu'ils auraient le double étalon, l'or et l'argent, mais en fait ils n'en auront jamais qu'un, celui qui aura le moins de valeur, c'est-à-dire l'argent. Les Américains nous convient à une conférence internationale, ils veulent nous faire partager les embarras dans lesquels ils se sont mis imprudemment. Cela ressemble un peu trop à la fable du renard qui avait la queue coupée

et qui invitait ses semblables à se débarrasser aussi « d'un poids inutile. »

En prenant l'argent pour étalon monétaire, l'Union américaine a rétabli l'ancien rapport qu'il avait avec l'or, celui de 1 à 16; elle lui donne ainsi un peu moins de valeur qu'il n'en a en Europe, où le rapport est généralement de 1 à 15 $\frac{1}{2}$; mais, comme le rapport vrai au cours actuel est de 1 à 17, la perte est encore de 6 ou 7 pour 100. Et puis, qu'est-ce que le rapport d'aujourd'hui? Ce ne sera peut-être plus celui de demain, il variera sans cesse! On ne peut rien établir de stable à cet égard, pas plus qu'on ne peut fixer par la loi le prix d'une marchandise par rapport à une autre, et déclarer par exemple qu'un mouton vaudra toujours le 12° ou le 15° d'un bœuf. On dira peut-être que le problème a été résolu en fait pendant plus de soixante-dix ans, depuis la loi de germinal an II. C'est une grave erreur, comme l'a très bien démontré M. de Parieu dans ses excellents travaux sur la question. Jamais le rapport fixé par la loi n'a été absolument exact, jamais les deux métaux n'ont été admis concurremment, et il y en a toujours eu un qui a prédominé sur l'autre dans la circulation, tantôt l'argent, tantôt l'or, et toujours celui qui n'avait pas dans le moment la valeur qui lui était attribuée par la loi. Seulement, les différences étaient moins sensibles qu'elles le sont devenues depuis. Il s'agissait tout au plus autrefois d'un écart de 1 à 2 pour 100 au maximum, et cela suffisait pour bannir le métal le plus cher. Aujourd'hui l'écart est de 9 à 10 pour 100, l'argent a même perdu un instant jusqu'à 20 pour 100; et c'est dans cette situation qu'on voudrait essayer de fixer un rapport légal de valeur entre les deux métaux! l'œuvre est insensée. On ne se rend pas assez compte des motifs qui déterminent cet écart. La volonté de tous les législateurs du monde serait impuissante à l'empêcher; il tient à la force des choses, à ce que, l'un des deux métaux étant devenu plus nécessaire que l'autre, il est par cela même plus recherché.

Un de nos compatriotes, l'honorable M. Gernuschi, qu'on a appelé assez spirituellement « le pontife du bimétallisme, » a traversé l'Atlantique pour aller prêcher aux États-Unis la croisade du 15 $\frac{1}{2}$ universel. Il a déclaré que, si tous les états s'entendaient pour reprendre le double étalon en maintenant entre l'or et l'argent le même rapport qu'autrefois, celui de 1 à 15 $\frac{1}{2}$, le problème serait résolu et que l'argent, si injustement déprécié, reviendrait immédiatement au pair avec l'or. Ce sont les monométallistes, a-t-il dit, les partisans de l'étalon d'or unique, qui sont la cause de tous les maux. Ce sont eux qui ont amené la dépréciation de l'argent: qu'on répudie leurs doctrines, et tous les embarras vont disparaître.

Nous ne savions pas être de si grands coupables, et nous croyions qu'en démontrant la supériorité de l'or sur l'argent dans la circulation, nous ne faisons que constater l'évidence. Nous n'avons pas même sur la conscience le crime de ceux qui ont inventé les chemins de fer : ceux-ci, en mettant en pratique leur découverte, ont bien réellement causé un tort irrémédiable aux diligences, tandis que nous, nous n'avons pas inventé l'or, il circulait déjà depuis longtemps ; seulement, grâce à la fécondité des mines, il a pris dans ces dernières années une extension considérable : c'est cette extension que nous avons indiquée en cherchant à en expliquer les motifs. Voilà notre crime, et malheureusement pour les bimétallistes l'usage de l'or s'est tellement répandu et est tellement entré dans les habitudes qu'il sera bien difficile de l'en retirer.

II.

On convie particulièrement à cette conférence internationale l'union latine; en voici la raison : comme les divers états qui la composent n'ont pas encore admis en principe l'étalon unique, que la monnaie d'argent a toujours chez eux cours légal, on a pensé qu'ils auraient moins de répugnance que d'autres à se rallier au système des États-Unis. On oublie que, si la démonétisation de l'argent n'est pas proclamée en principe, elle l'est en fait. Il n'y a plus que l'or ou le papier qui circule comme instrument principal des transactions; on peut même dire que les billets de banque circulent encore de préférence à l'or. On a besoin de signes monétaires ayant beaucoup de valeur sous un très petit volume, faciles à compter, faciles à porter, et c'est ce qui fait préférer les billets, surtout lorsqu'on est en face d'une encaisse aussi considérable que celle de la Banque de France : on est alors parfaitement rassuré sur la solidité de ces billets. Le moment est donc très-mal choisi pour nous proposer de reprendre l'argent comme autrefois. Toute tentative dans ce sens serait absolument infructueuse. Le gouvernement, sans se prononcer en principe pour l'étalon unique d'or, a déjà paré aux dangers les plus pressans en interdisant la fabrication de l'argent, et il se trouve aujourd'hui dans une excellente situation pour passer à l'étalon d'or quand il le voudra. Nous aimerions mieux, quant à nous, qu'il le fit tout de suite, sans plus tarder; ce serait plus favorable aux intérêts de l'avenir. Tant que l'argent est encore monnaie légale, on a beau n'en plus ajouter à la circulation, ce qui en reste, et il y en a beaucoup, peut être donné en paiement pour les plus grosses sommes; la Banque de France elle-même pourrait rembourser ses billets en ce métal. Il est vrai qu'elle éprouverait

beaucoup de résistance, si elle s'avisait de le faire, les écus lui rentreraient presque aussitôt qu'ils seraient sortis; mais enfin elle aurait la loi pour elle, et c'est grâce à cette loi que nous stérilisons dans les caisses de cet établissement 7 ou 800 millions d'argent qui sont parfaitement inutiles et dont il y aurait intérêt à se défaire. On est effrayé de la perte à subir sur la vente de ce métal, et on n'ose prononcer dès à présent la démonétisation. On préfère attendre. Si l'attente n'avait pas d'inconvénient et ne causait de préjudice à personne, nous n'aurions rien à dire; mais pendant qu'on attend, on conserve dans la circulation 7 ou 800 millions qui ne servent à rien, qui sont comme des cailloux dans un sac, et qui cependant coûtent à la société la valeur qu'ils représentent. Croit-on que, si, au lieu de ces 7 ou 800 millions d'argent, il y avait dans le pays pour pareille somme de marchandises et de travaux en plus, comme des étoffes, par exemple, ou des chemins de fer et des canaux, etc., ce pays ne s'en trouverait pas mieux et ne serait pas plus riche? La Banque de France a en ce moment, pour couvrir sa circulation fiduciaire, une encaisse de 2 milliards 81 millions (1). Croit-on que, si on en retranchait, non pas les 7 ou 800 millions d'argent, car il en faudrait toujours une certaine quantité pour la monnaie d'appoint, mais 600 millions, par exemple, la circulation de papier ne serait pas suffisamment garantie et qu'elle rendrait un service de moins au pays?

Nous avons plus d'or qu'il ne nous en faut pour toutes nos transactions, l'Angleterre en a moitié moins que nous et fait des affaires beaucoup plus considérables. Par conséquent, il n'y aurait pas disette de numéraire, si les 600 millions d'argent nous quittaient. Reste la perte à subir avec la démonétisation. On n'a pas le courage de l'affronter en présence des nécessités de notre budget. On devrait pourtant se rappeler les précédents. En 1870, pendant la fameuse enquête sur la question monétaire, alors que l'argent perdait seulement de 2 à 3 pour 100, nous disions : « Le moment est propice pour opérer la démonétisation, la perte sera minime; prenez garde d'être devancé dans cette voie par d'autres puissances. — et nous avions surtout en vue l'Allemagne, qui déjà se préparait à ce qu'elle a fait depuis; — alors la perte sera plus grande, et la démonétisation plus difficile. » On voulut attendre malgré tout, et aujourd'hui la dépréciation est de 10 pour 100, avec beaucoup de probabilité de la voir augmenter dans l'avenir. On est comme en présence d'un fleuve, attendant pour passer que l'eau cesse de couler; elle coulera toujours, il faut en prendre son parti, et le

(1) Voyez le bilan du 23 mai.

mieux serait de résoudre dès à présent et définitivement une question qui a été parfaitement étudiée, qui est tout à fait mûre, et au sujet de laquelle il ne peut y avoir que préjudice à attendre. Mais, si on ne va pas jusque-là, il faut au moins garder la situation dans laquelle nous sommes, et continuer à interdire la fabrication de l'argent, ce qui est un point essentiel pour sauvegarder l'avenir. La conférence que proposent les États-Unis, si elle se réunissait, n'aurait qu'une bien courte existence, c'est à peine si elle pourrait arriver à l'enfance, *healthy infancy*, comme disait dernièrement une grande autorité en Angleterre. On sentirait dès les premiers momens qu'il n'y a rien à faire dans l'ordre d'idées où se placent les Américains. Et malgré tout le désir que l'on a de leur être agréable, on ne peut pas cependant s'exposer à jouer un rôle ridicule et travailler à une œuvre impossible.

Ah! si les Américains, mieux inspirés, moins aveuglés par leurs intérêts, nous proposaient de reprendre la suite de la conférence internationale de 1867 qu'avait si bien dirigée et préparée M. de Parieu, ce serait à merveille, et nous pourrions leur prêter notre concours. Cette conférence de 1867 s'était prononcée pour l'étalon d'or unique, et avait pensé que sur cette base on pourrait établir une monnaie universelle : les uns indiquant leur préférence pour la pièce de 25 francs, d'autres pour celle de 10 francs, d'autres encore, en très petit nombre, demandant qu'on prit le gramme comme unité monétaire; mais il n'était venu à l'esprit de personne que la monnaie universelle pourrait également se faire avec le double étalon. Cette idée devait appartenir à l'honorable M. Cernuschi. Pour cela, il faudrait d'abord qu'on réhabilitât l'argent, qu'on lui donnât la valeur qu'il avait autrefois par rapport à l'or, qu'on décrêtât le 15 1/2 universel, comme le demande l'auteur de l'idée. Ceci fait, on prendrait pour type de l'argent la pièce de 5 francs de notre pays et pour type de l'or la livre sterling anglaise. Nous aurions à refondre toutes nos pièces de 10 et de 20 francs pour en faire des livres sterling. Les Anglais frapperaient des pièces de 4 shillings exactement semblables à nos pièces de 5 francs, et quant aux Américains, ils refondraient également leurs dollars d'argent et leurs dollars d'or actuels pour en faire des pièces de 5 francs françaises et des livres sterling anglaises, et le problème serait résolu. Il est vrai que dans ce projet on ne s'occupe pas de l'Allemagne et des autres états de l'Europe, *de minimis non curat prætor*. On pense qu'une fois l'unité monétaire établie entre l'Angleterre, les États-Unis et l'union latine, elle aurait une telle force d'attraction que les autres états seraient bien obligés de s'y rallier. Voilà le système de M. Cernuschi; non-seulement il réhabilite l'argent, mais il lui

donne un peu plus de valeur qu'il n'en a déjà en vertu de la loi de germinal an xi. D'après cette loi, et sur le rapport de 1 à 15 1/2, 5 pièces de 5 francs d'argent valent exactement 25 francs en or, mais elles ne sont pas tout à fait égales à la livre sterling d'or, qui a une valeur intrinsèque de 25 francs 22 centimes; on les ferait bénéficier des 22 centimes, ce qui ajouterait encore près de 1 pour 100 au prix légal de l'argent. Nous ne croyons pas qu'on puisse discuter sérieusement un pareil système. Déjà le problème de l'unité monétaire était difficile à résoudre avec la seule pièce de 25 francs d'or, parce que celle-ci entraînait la refonte des monnaies partout, et avait l'inconvénient de ne pas se prêter aisément au calcul décimal; si on y joignait encore une subdivision en monnaies d'argent, en cherchant à établir un rapport fixe de valeur entre les deux métaux, on tenterait l'impossible, et l'on perdrait son temps.

Il n'y a qu'une chose possible en fait d'unification monétaire, c'est l'adoption de la pièce de 10 francs. Cette pièce a déjà été indiquée dans la conférence de 1867, nous l'avons nous-même proposée ici dans un travail sur la question, elle nous paraît répondre à toutes les objections. D'abord, elle n'entraîne pas partout la refonte du système monétaire; les pays de l'union latine la possèdent déjà; il y a quelques années, les états scandinaves l'avaient adoptée, et ils l'auraient maintenue, si elle avait été la base de l'unité monétaire. L'Autriche frappe en ce moment des pièces de 4 et de 8 florins qui sont en tout semblables à nos pièces de 10 et de 20 francs et qui circulent concurremment avec elles. L'Espagne met également en circulation depuis quelque temps une pièce de 10 *pesetas* ou 10 francs. La Finlande l'a prise aussi, au dire de M. Wallenberg. On le voit, les dispositions sont favorables à cette unité monétaire dans beaucoup de pays, et cela se comprend. La pièce de 10 francs pourrait servir à la fois de monnaie en usage et de monnaie de compte. Elle n'est ni trop forte, ni trop faible. C'est un intermédiaire entre le franc, qui n'a pas assez de valeur, et la livre sterling, qui en a peut-être trop. De plus elle est décimale, sinon quant au poids, du moins quant à l'unité. On peut avec elle calculer les plus grosses sommes par de simples déplacements de virgule, c'est un avantage inappréciable. Si une conférence internationale se réunissait avec l'intention d'adopter cette pièce et d'en faire l'unité monétaire, nous n'osons pas dire qu'elle réussirait du premier coup. de grandes résistances sont encore à vaincre, mais elle planterait un fort jalon pour l'avenir.

En résumé donc, il n'y a, je le répète, rien à faire dans l'ordre d'idées où se placent les Américains; on ne peut pas redonner à

l'argent la valeur qu'il a perdue par la force des choses et qu'il perdra de plus en plus, à n'en pas douter. Il ne s'agit pas de le bannir complètement de la circulation, il aura toujours un rôle utile comme monnaie divisionnaire ; mais le rôle principal appartient désormais à la monnaie d'or. Cela est si vrai que tous les emprunts d'états qui se font maintenant sont stipulés remboursables en or, intérêts et capital ; on ne les réaliserait pas autrement à des conditions aussi favorables. Si on reprenait chez nous le monnayage illimité de l'argent, comme le demande M. Cernuschi, sait-on ce qui arriverait ? Les nouveaux écus de 5 francs se répandraient forcément dans la circulation, et il faudrait bien les accepter, car on n'aurait plus d'autre monnaie métallique, l'or disparaîtrait et s'en irait à l'étranger ; ou plutôt, non, on ne les accepterait pas encore, tant la répugnance est vive à leur endroit. On aurait recours sur une échelle plus grande aux billets de banque, aux chèques, à tout ce qui peut remplacer la monnaie métallique. Je sais bien que ce serait l'idéal aux yeux de certaines gens qui s'étonnent qu'il y ait encore des métaux précieux comme instrumens d'échange, et qu'on ne s'en tienne pas exclusivement au papier. On peut répondre à cela, sans entrer dans une discussion à fond sur la question, qu'avec les métaux précieux, avec ceux surtout qui ne sont pas dépréciés, on a une mesure exacte de la valeur, parce qu'ils sont eux-mêmes une valeur acceptée universellement. Avec la monnaie de papier, qu'on peut multiplier à volonté, on n'en a plus, et on est livré sans frein aucun à tous les excès de la spéculation. Ah ! ceux qui prêchent le retour à la monnaie d'argent ne savent pas ce qu'ils font. Quelques-uns se déclarent les ennemis du papier-monnaie, M. Cernuschi, par exemple, et c'est l'extension de ce papier qu'ils favoriseraient.

Laissons donc les Américains faire tout seuls l'expérience de leur folie, ils gagneront peut-être 40 ou 50 millions par an à payer les intérêts de leur dette en dollars d'argent, mais ils les reperdront bien vite en recevant dans la même monnaie leurs impôts et leurs droits de douane. Et puis, quelle sera leur situation vis-à-vis du dehors lorsqu'ils auront le change défavorable ? On ne réfléchit pas assez à ce côté de la question, quand on adopte une monnaie qui n'est pas celle de tout le monde. C'est cependant le plus important. En définitive, à l'intérieur, si on a une monnaie dépréciée, tous les réglemens se font avec cette monnaie, on paie moins et on reçoit moins, et les choses se compensent à peu près. Il n'en est pas de même avec le dehors. L'étranger n'accepte en paiement pour la balance commerciale que la monnaie qui a cours chez lui, et si cette monnaie est d'or, il faut qu'on lui donne de l'or, ou qu'on supporte la perte qui résulte du change. Cette perte peut s'élever

très haut. Avant 1848, lorsque nous n'avions en France que de l'argent pour régler nos comptes avec l'Angleterre et que le change nous était défavorable, la livre sterling a valu quelquefois chez nous jusqu'à 25,60 au lieu de 25,30 et 25,35, qu'elle ne peut plus dépasser depuis que nous avons l'or dans la circulation ; elle vaudrait aujourd'hui 26 francs avec l'argent au prix où il est. Du reste les Américains le savent bien eux-mêmes par leur propre expérience. Ils ont toujours eu à leur charge dans leurs rapports avec l'étranger la dépréciation des *greenbacks*, et le change a varié à leur préjudice selon l'importance de cette dépréciation. — Dans l'état des choses, il vaudrait mieux, pour un pays riche comme le leur, avoir le papier-monnaie que le métal d'argent. Avec le papier-monnaie, au moins on peut être sûr, si on a une administration sage et économe, d'en avoir un jour le remboursement en or et au pair : c'est ce qui serait arrivé en Amérique, sans le fameux Bland-bill ; tandis qu'avec le métal d'argent on a peu de chance de revoir le pair avec l'or, et il y en a beaucoup au contraire pour qu'on se trouve en face d'une dépréciation chaque jour plus grande.

Quand on réfléchit à ces conséquences, on ne peut pas croire que les Américains, qui sont après tout des gens pratiques, aient adopté sérieusement et définitivement l'étalon d'argent. Ils ont voulu lancer un ballon d'essai pour utiliser le produit de leurs mines, voir l'effet qu'il produirait dans le monde, et, quand ils seront bien convaincus que personne ne peut adhérer à leur projet de conférence, que le but qu'ils poursuivent est chimérique et contraire aux tendances actuelles de l'Europe, ils aviseront et feront probablement une nouvelle évolution monétaire, dans un sens plus rationnel et plus conforme au progrès. C'est ce que nous leur souhaitons dans leur intérêt. Et quant à nous, s'il ne doit pas y avoir de conférence internationale pour chercher à réaliser l'unité monétaire sur la base de l'étalon d'or, restons au moins dans la situation où nous sommes, et continuons à interdire la frappe de l'argent.

VICTOR BONNET.

UNE RÉCEPTION

A

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La réception de M. Sardou ne pouvait manquer d'attirer dans la rotonde du palais Mazarin tout le Paris des premières représentations de l'Académie. La séance promettait d'être intéressante; elle l'aurait été davantage encore, si l'éminent homme d'état dont la verte vieillesse rend à son pays de précieux services n'avait dû se décharger sur un de ses confrères du soin de souhaiter la bienvenue au nouvel immortel. M. Charles Blanc s'est acquitté de sa tâche avec autant de bonne grâce que de dextérité et à la satisfaction générale; mais il sentait lui-même que la fête n'était pas complète, qu'elle avait perdu l'un de ses principaux attraits. — « L'honneur de vous recevoir ne m'était pas échu, a-t-il dit au récipiendaire; il ne fallait pas moins que les occupations d'un premier ministre pour vous enlever le privilège d'être complimenté au seuil de l'Académie française par un orateur dont la parole eût donné tant d'importance à cette cérémonie et tant d'éclat. Tout ce que vous y perdez, je n'ai pas besoin de vous le dire, et je le sens mieux que personne. » Non-seulement la parole éloquente de M. le président du conseil aurait donné à la cérémonie de l'importance et de l'éclat; mais qui n'eût été curieux de savoir ce qu'un juge si grave pensait des *Pattes de mouche* et des *Femmes fortes*, quelle place il accordait dans son estime littéraire à l'ingénieux auteur de tant de comédies vives et spirituelles; amusantes ou passionnées? M. Dufaure est la conscience même; il n'y a pas pour lui de petits devoirs, et ce n'est pas seulement dans les affaires d'état qu'il pousse l'exactitude jusqu'au scrupule. Nous doutons fort qu'il ait jamais vu représenter les *Pattes de mouche*; il n'eût pas laissé d'en parler en connaissance de cause. —

« Je suis en règle avec M. Sardou, disait-il, un jour, je viens de lire toutes ses pièces, mon dossier est prêt. » Si ses occupations multiples ne l'avaient pas contraint à se faire suppléer, on aurait vu une fois de plus combien il y a d'adresse et d'art caché dans cette parole si franche, dans ce talent si robuste; n'a-t-il pas prouvé tout récemment à la chambre, en parlant de Voltaire, qu'il s'entend à mettre dans l'embarras ceux qui se flattaient de l'embarrasser? Les plus habiles sont ceux qui ne se piquent pas de l'être.

M. Sardou a observé dans son discours toutes les convenances prescrites par le code du parfait académicien; c'est une justice que peut lui rendre la statue de Sully, à laquelle il a paru s'adresser particulièrement. Cependant il ne s'est pas cru dans l'obligation de faire un discours académique, et l'assistance lui en a su beaucoup de gré. Son compliment à ses nouveaux confrères a été suffisant, quoique un peu court. — « Messieurs, leur a-t-il dit, une année s'est écoulée depuis le jour où vous avez daigné m'appeler à l'honneur de partager vos travaux, et s'il ne m'a pas été possible à mon grand chagrin de vous exprimer plus tôt ma reconnaissance, permettez-moi de penser que ce retard n'aura pas été sans profit pour la tâche que j'avais à remplir. » Nous ne sommes plus au temps où les récipiendaires se déclaraient indignes de l'honneur que leur avait fait l'Académie, en les invitant à venir s'asseoir dans un de ces quarante fauteuils qui ne sont pas des fauteuils; leur modestie s'écriait, comme le doge de Gênes : « Ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir. » Impériale Lescaro, doge de Gênes, s'étonnait à juste titre de se voir à Versailles; il y était venu à son corps défendant, la corde au cou. Les nouveaux académiciens entrent à l'Académie de leur plein gré; ils se sont crus dignes d'y entrer, et la seule chose qui pût les étonner, ce serait de ne pas s'y voir.

Au surplus n'ont-ils pas suffisamment acquitté leur dette envers la docte compagnie par toutes les peines qu'ils ont prises pour assurer le succès de leur candidature, par le mouvement qu'ils se sont donné, par les perplexités et les tracasseries qu'ils ont souffertes, par les démarches qu'ils ont imposées à leurs amis et à la femme de chacun de leurs amis? Quand une fois le rêve du fauteuil académique s'est emparé d'une âme, c'en est fait, tout autre désir languit. Adieu le bonheur, la gaité; plus d'appétit, plus de sommeil, plus de chant. De toutes les passions humaines, c'est la plus inquiète, la plus agitée, la plus dévorante. Quoiqu'un grand poète ait dit que « l'escalier d'autrui est dur à monter, » on ne compte plus les marches, on se résigne à toutes les lassitudes, à l'essoufflement perpétuel; on passe ses jours à faire des visites, on emploie ses nuits à faire des pointages. Oh! qu'heureux sont les peuples étrangers, les Anglais, les Allemands, les Italiens! S'ils connaissent la fureur du jeu, les fièvres de l'ambition, le trouble et les tourmens de l'amour, ils

ignorent le supplice et les écueuremens auxquels se condamne un pauvre homme qui s'est mis en tête de devenir un des quarante. Et qui peut répondre de soi et de sa vertu? Qui peut dire : Je suis à l'abri de cette fureur? Tel homme d'esprit persifle aujourd'hui l'Académie, lui décoche force épigrammes, demain peut-être il se mettra en campagne pour solliciter ses suffrages. C'est vraiment la maladie française, et il faut croire que personne n'y échappe, puisque Piron lui-même en fut atteint. Il est vrai qu'elle ne put lui enlever sa gaité. — « Mon discours est tout fait, disait-il au secrétaire qui devait le recevoir, et le vôtre aussi. Je me lèverai, j'ôterai mon chapeau, je dirai : Messieurs, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait de m'admettre. Vous vous lèverez, vous ôterez votre chapeau, vous répondrez : Eh bien là, monsieur, en conscience, cela n'en vaut pas la peine. »

Pourquoi les récipiendaires feraient-ils étalage de leur reconnaissance? Sont-ils même tenus d'en avoir? Jadis l'abbé Cureau de la Chambre définissait l'Académie française « un corps glorieux et triomphant, revêtu de la pourpre des cardinaux et des chanceliers, protégé par le plus grand roi de la terre, rempli des princes de l'église et du sénat, de ministres, de ducs et pairs, de conseillers d'état, qui, se dépouillant tous de leur grandeur, se trouvaient heureusement confondus pêle-mêle dans la foule d'une infinité d'excellens auteurs, historiens, poètes, philosophes, orateurs, sans distinction et sans préséance. » Parlons sans emphase et laissons au bon abbé ses hosannas et sa trompette. Dans tous les temps, il y a eu parmi les quarante des hommes considérables par leur nom, par leur naissance, par leur situation, par leur génie ou par leur talent. Si ces hommes n'étaient pas de l'Académie, l'Académie ne serait rien du tout; en revanche, certains hommes seraient bien peu de chose, s'ils n'étaient pas académiciens. Mais les uns comme les autres, ceux qui donnent du lustre à l'auguste compagnie comme ceux qu'elle met en lumière, peuvent se dispenser de la remercier longuement de la faveur qu'elle leur a faite. En est-il un seul assez naïf pour se figurer qu'on l'a élu pour lui être agréable, à la seule fin de lui faire plaisir? L'Académie n'est pas une société de bienfaisance, l'Académie est une école de haute politique, et ses choix sont toujours le résultat de profondes combinaisons, dont le secret échappe à l'intelligence du vulgaire. — « J'aurai mon jour, nous disait un candidat malheureux, plusieurs fois éconduit; tôt ou tard on aura besoin de moi pour faire pièce à quelqu'un. » M. Sardou n'a pas eu besoin de frapper deux fois à la porte, son premier appel a été entendu; il a mené sa campagne avec autant d'adresse qu'il en met à débrouiller au moment décisif l'intrigue compliquée de ses plus savantes comédies. Et pourtant ce n'est ni à son habileté, ni à ses titres incontestables, ni à son grand talent que cet homme heureux a dû son succès; lui aussi a été élu pour faire pièce à

quelqu'un. Encore a-t-il fallu que le sort, que les circonstances, que les affaires de l'état travaillassent pour lui, qu'il se formât au ciel une conjonction d'étoiles propice à son désir. On peut affirmer que M. Sardou ne serait pas académicien, s'il ne s'était rien passé le 16 mai 1877. C'est le 16 mai qui l'a mis en possession de son fauteuil, en ôtant quelques voix à son redoutable concurrent; c'est aux hommes qui ont fait ou approuvé le 16 mai qu'il est redevable de son élection, quoiqu'ils aient voté contre lui. Voilà une situation à la fois embarrassante et commode. N'était-il pas permis à M. Sardou de garder toute l'indépendance de son cœur? A qui aurait-il adressé l'expression de sa gratitude? Assurément ses bienfaiteurs involontaires l'en tenaient quitte.

Si le 16 mai a été dans la carrière de M. Sardou un heureux accident, c'est une bonne fortune pour la mémoire de Joseph Autran, que l'auteur de *Maison neuve* et de *Patrie!* devenu l'héritier de son fauteuil, ait été chargé de nous raconter sa vie et de nous recommander ses vers. Il a parlé de son prédécesseur avec beaucoup de verve, avec un parfait naturel, avec une grâce charmante, avec une sympathie émue; il a donné à ses éloges un tour vif et leste, il les a assaisonnés d'anecdotes agréablement contées, et son discours a mérité de tout point le chaud accueil que lui a fait le public. Il n'a eu garde de surfaire Joseph Autran; il n'a point affirmé que l'auteur des *Poèmes de la mer* possédât cette suprême liberté de l'esprit ni cette fantaisie souveraine qui sont le partage des tout grands poètes. La muse ne dit tous ses secrets qu'aux naïfs et aux fous; Autran n'était ni fou ni naïf. Les beautés imprévues, les hasards miraculeux de la pensée et de la langue, les mots tombés du ciel, ce n'est pas dans ses œuvres qu'il faut les chercher. Les grands poètes, semble-t-il, n'inventent rien, ils trouvent; ils ne font pas leurs vers, leur génie les ramasse. Autran faisait les siens, et on s'en aperçoit; c'était un habile ouvrier, mais cet ouvrier avait de l'âme; aussi occupe-t-il au second rang de nos lyriques l'une des premières places, et cette place ne lui sera point ôtée. — « Ami de la solitude et de la retraite, a dit M. Sardou, rebelle un peu trop peut-être à nos idées modernes, dont il ne voit que la turbulence et le fracas, sévère jusqu'à la rigueur envers Paris, où le poursuivent la nostalgie de ses chères campagnes et le désir pressant d'y retrouver l'heureux loisir de son travail, fuyant toute charge publique et toute popularité, étranger à nos débats littéraires comme à nos luttes politiques, non par un détachement égoïste des intérêts du pays, mais par l'heureuse absence de toute ambition, M. Autran est un peu en dehors des choses contemporaines, et dans ses écrits comme dans sa vie il s'est fait une place à part, isolement qu'il convient de respecter. » — « Son bonheur, a ajouté avec non moins de justesse M. Charles Blanc, était de respirer l'air pur des champs, l'air salin de la mer, et de dire en vers faciles tout ce qui

avait ému son âme délicate, tranquille et tendre, son âme qui trouvait, comme dit Montaigne, *de la friandise au giron même de la mélancolie.* »

Ce solitaire n'était ni un boudeur, ni un mécontent, ni un égotiste, ni un misanthrope. S'il éprouvait au printemps le désir de quitter « Paris en plein avril toussant comme un vieillard » et de s'envoler vers sa chère Provence, il n'entendait pas se claquemurer dans sa retraite. Il tenait sa porte et sa fenêtre ouvertes.

Tout homme sachant voir peut dans son horizon
Faire un voyage immense autour de sa maison.

Il était du nombre de ces ermites qui aiment le monde à la condition qu'on ne les oblige pas d'y vivre, et qui n'ont besoin que d'être seuls pour voir l'homme en beau. Sa malice n'était jamais méchante. Il n'était pas dupe des charlatans, mais il ne leur disait point d'injures; il goûtait peu les faux grands hommes, mais il se contentait de les effleurer de sa férule, qu'il n'a jamais cassée sur le dos de personne. En revanche il aimait les petits, les humbles, les ignorés, les obscurs passans de la vie, qui marchent sans bruit et traversent le monde sans faire ombre à personne. Il a chanté le soldat, le laboureur, le marin, et il souhaitait qu'on inscrivit sur sa tombe ce simple mot : *Exaltavit humiles!*

M. Charles Blanc s'est plaint dans sa réponse que l'affectation est la maladie de notre temps, qu'elle a pénétré partout, dans les mœurs, dans le langage, dans les idées, que celui-ci affecte la dévotion, que tel autre affecte des opinions aristocratiques pour qu'on le croie de bonne maison, que tel autre encore, pour se donner un air profond, affecte la peur de l'avenir. — Aujourd'hui, disait un homme d'esprit, les uns se vantent de leur peur, les autres s'en servent. — Autran n'a jamais rien affecté. A la générosité du sentiment il joignait la franchise de l'inspiration, aussi souvent du moins que, fidèle à son vrai genre, il ne s'avisait pas de toucher à la lyre de Sapho ou de souffler dans les pipeaux de Théocrite. Il a tour à tour invoqué deux muses, dont l'une était une étrangère, habillée à la grecque, un peu guindée, un peu tendue, qui manquait d'ingénuité et de bonhomie. Cette fausse Athénienne voyait la Grèce avec des yeux latins, et son vêtement d'emprunt la gênait; elle trébuchait dans son cothurne. Autran lui a dû ses moins bons vers, ceux-ci par exemple qu'il n'a pas craint de mettre dans la bouche de Sophocle:

J'ai gravi les sommets du bel Acropolis,
Où brillent les autels nouvellement polis.

Qu'en eût pensé André Chénier? Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe, il est donné à peu de modernes de devenir bourgeois

d'Athènes. Quand il traitait des sujets grecs, Autran mettait trop de gomme dans sa couleur, et rien n'est moins grec que la gomme. Sa vraie muse, à laquelle il n'aurait jamais dû fausser compagnie, était une Provençale qui parlait français ; elle était née sous un buisson près d'un chemin creux ; elle aimait les moutons et elle daignait les garder. Il semble qu'il nous ait fait son portrait dans une pièce qu'il a intitulée *Figure à peindre* et dont l'héroïne est une pastourelle vêtue

D'un jupon de futaine à plis simples et lourds,
 Qui n'exagère pas les contours de la hanche...
 Ses petits pieds charmans ont des souliers de bois...
 Viens donc, cher compagnon, peindre la belle enfant,
 Choisis pour atelier la colline en plein vent.
 Les bouvreuils chanteront, t'accordant leur suffrage,
 Et le portrait fini, pour te payer l'ouvrage,
 Elle t'apportera, riante, un pot de lait
 Qui mêle à son écume un goût de serpolet (1).

Autran était un de ces peintres de genre qui ont tort de s'essayer dans la peinture d'histoire. La poésie familière, intime, était son fait ; la plupart de ses *Épîtres rustiques* sont des œuvres exquises et sans tache, où l'on rencontre çà et là des traits de vérité exacte et pittoresque, dignes d'Horace et de Régnier. Il a raconté qu'en 1832, se promenant dans les environs de Marseille avec M. de Lamartine, qui se disposait à s'embarquer pour l'Orient, il vit l'illustre voyageur s'arrêter tout à coup en pleine campagne pour s'écrier : « Admirable paysage ! quelle majesté ont ces antiques sycomores ! » M. Autran, fort étonné, chercha des yeux ces sycomores et n'aperçut que de petits mûriers rabougris. Ces mûriers qui n'étaient pas sycomores, il les a trouvés dignes d'être chantés, et ils l'ont bien inspiré. S'il préférerait parmi les hommes les humbles et les petits, il préférerait aussi dans la nature les petits endroits, les coins écartés et solitaires, les paysages agrestes et un peu mélancoliques avec lesquels il faut vivre longtemps pour en sentir le charme et la discrète beauté. Il nous a donné le secret de son vrai talent dans une de ses *Épîtres*, adressée à un artiste avignonnais, qui s'en allait chercher en Égypte des sujets dignes de son pinceau, le Caire et Memphis, Karnac et les pyramides, des fellahs et des chameaux, des hiéroglyphes et des crocodiles, des sphinx, des obélisques, des piliers de marbre rose, l'ombre des Pharaons,

Et ces vastes monceaux de pierre impérisable
 Qu'érigeait à ses dieux, dont il changeait les noms,
 Un peuple adorateur des chats et des oignons.

Le poète arrache à ses ravissements ce chercheur d'aventures, cet

(1) Œuvres complètes de J. Autran, tome II, pages 314-317 ; Paris, Calmann Lévy.

homme épris de l'ocre et du cinabre, cet amateur de beautés rares et exotiques et de grandes machines. Il lui représente qu'il se mêle un peu de fatigue aux enchantemens des lointains voyages, qu'on mange mal en Égypte, que la patte d'un héron ou l'aile d'un ibis sont un méchant régal, qu'au surplus il n'est pas besoin de s'en aller jusqu'aux bords du Nil pour découvrir des motifs d'esquisses et de tableaux, que les rois du paysage, les peintres hollandais, ont cherché tous leurs sujets en Hollande, qu'il suffit pour en trouver d'ouvrir ses yeux et sa fenêtre.

Wynants, qui le savait et peignait de la prose,
Fidèle à son village, eût donné mille fois
Un pylône sacré pour un moulin bourgeois...
Et Nicolas Berghem estimait sagement
Qu'une vache en un pré vaut bien un monument.

— Quand tu seras satisfait et las de ta longue odyssee, lui écrit-il, quand tes yeux saturés auront vu du Caire jusqu'au Darfour assez de géans, de pylônes et de cryptes, reviens auprès de nous peindre quelque étroit chemin bordé de câpriens, une fontaine, « qu'assiègent à midi les cruches du village, » un ruisseau dont les grands bœufs traversent deux à deux le tranquille miroir, une mare ridée par le vent,

Où, parmi les reflets des mûriers et des vignes,
Naviguent deux canards, que j'appelle mes cygnes.

Nous rendons justice à *la Fille d'Eschyle*, nous admirons comme il convient les *Chants de la mer* et les hymnes enthousiastes dans lesquels Autran a célébré la Méditerranée, ses grâces et ses colères ; mais nous goûtons bien davantage les airs de chalumeau et les causeries familières de ce Provençal, ses mûriers, ses câpriens, ses bœufs et ses moutons, sa crème parfumée de serpolet ; à ses cygnes nous préférons résolument ses canards.

Il y a dans la vie d'Autran un fait rare qui mérite d'être relevé. Il remporta un jour un grand succès de théâtre, il connut et savoura cette ivresse ; mais il n'a pas tenté deux fois la fortune. En vain les sirènes l'appelaient-elles ; du fond de sa Provence, il leur criait : Je sais que vous habitez parmi des récifs et que vos caprices sont redoutables ; hier vous m'avez fait fête, demain vous me mangeriez.

Ce fut un grand succès dont tout Paris parla ;
Mais, en homme prudent, je m'en suis tenu là.

Faut-il voir dans cette admirable prudence un effort surhumain de raison et de vertu ? — Non, a répondu M. Sardou ; si Autran avait eu la vocation dramatique, s'il avait été possédé du démon, il n'aurait pas eu la force d'être si prudent. — Quel démon que le démon du théâtre ! Quand il s'est emparé d'un homme, il ne lâche plus sa proie, et il n'y

a pas de vertu qui tienne, il faut subir sa destinée. M. Sardou a eu raison d'avancer que le joueur n'est pas plus hanté par les visions du jeu, ni l'avare par celles du lucre, que l'auteur dramatique par la constante obsession de son idée fixe, qu'il y rattache tout, y ramène tout, qu'un paysage qu'il admire le fait penser aussitôt à un beau décor, que telle conversation qu'il entend lui fournit le motif d'un joli dialogue, que cette jeune fille charmante qui passe lui apparaît comme une adorable ingénue, que dans tel malheur, dans tel crime qu'on lui raconte, il découvre à l'instant une situation, une scène, un drame. En nous expliquant ce que n'était pas Autran, le nouvel académicien nous a donné une excellente définition de M. Sardou. Il est de la race des possédés et des hantés; personne ne peut parler plus savamment que lui des tourmens savoureux, des souffrances délicieuses que le démon inflige à ses victimes.

Quelqu'un qui le connaît bien nous disait : — « Dans une petite villa près de Paris, que j'habite pendant l'été, il y a un mur sur lequel passent quelquefois des chats; depuis que mon chien en a vu passer un, il est toujours en contemplation devant le mur, et moi, quand je regarde mon chien, je ne peux m'empêcher de penser à Sardou. » Oui, M. Sardou est toujours à l'affût, aux aguets; il est toujours en quête de personnages et de sujets, et ce grand chasseur revient rarement bredouille. Son ardente curiosité ne s'endort jamais; elle n'a point de distractions, pas plus dans les bois de Marly que sur le boulevard ou ailleurs. Vous vous promenez avec lui, vous êtes tout entier au charme de sa conversation; mais, pendant qu'il vous parle, il a l'œil sur le chemin, il y voit passer quelque chose que vous ne voyez pas, et il se dit à lui-même : Eh! Dieu merci, voilà mon dénoûment! Que ses confrères de l'Académie y prennent garde! Gibier à plume ou à poil, tout lui est bon. Tel jeudi peut-être sortira-t-il du palais Mazarin en se frottant les mains, et on l'entendra s'écrier : — Je regardais le mur, il a passé un chat; je le tiens.

Une autre qualité qui manquait à Autran et qui est nécessaire à l'auteur dramatique, c'est la *combativité*. Il était né pour la littérature assise, et le théâtre, c'est la littérature debout, la littérature de combat. — « Cette nature tendre et rêveuse, ennemie du bruit et de l'action, se fût-elle bien accommodée de la vie théâtrale, passionnée, fiévreuse, où la lutte est constante, lutte contre l'œuvre pour la dompter, contre l'interprétation pour l'obtenir, contre le public pour le convaincre et le vaincre? » M. Sardou n'est point tendre, il n'est point rêveur, et personne ne l'accusera d'être ennemi du bruit. Il lui a fallu du temps et de grands efforts pour convaincre et pour vaincre le public. Il a commencé par des échecs, qui n'ont jamais ébranlé son courage; il a fini par se faire de la victoire une douce et chère habitude. Dans une lecture

publiée en 1866, il nous a expliqué ce qu'il était en 1856, « un être inconnu, de chétive apparence, très pauvre, n'ayant pour tout bagage littéraire qu'une pièce outrageusement sifflée, meurtri de cette chute et non découragé, voulant à tout prix sa revanche et comptant pour l'obtenir sur son travail et son instinct de la scène, servis par des jarrets d'acier dans un corps frêle et par une volonté de fer. » Il s'est servi de cette volonté de fer non-seulement pour lutter contre le public, contre les comédiens, contre les directeurs, mais pour se battre contre lui-même, pour résister à ses goûts, à ses fantaisies, aux entraînemens de son inspiration et aux écarts de sa plume. Nul autre genre littéraire n'exige autant que l'art dramatique la pénible vertu du sacrifice, qui est le secret des œuvres fortes et accomplies. Nous tenons de M. Sardou lui-même que, quand des débutans, des écoliers lui soumettent leurs premiers essais, il ne se lasse pas de leur dire : — Voilà une scène, voilà un acte à couper ! et qu'ils lui répondent : — Y pensez-vous ? cette scène est précisément ce que j'ai fait de mieux. — Coupe, jeune homme, puisqu'on te le dit ; il est des amputations bienfaisantes, et il faut que la chirurgie vienne en aide à la médecine. Un dramaturge de grand renom et de grande expérience n'a-t-il pas déclaré que ce qu'il y a de mieux dans une pièce, c'est ce qui n'y est plus ?

La Fille d'Eschyle a dû son triomphe inespéré moins au talent de l'auteur qu'aux circonstances ; elle est venue dans un moment favorable, mais cet à-propos n'était point prémédité. Autran pouvait-il prévoir la révolution de 48 ? M. Sardou prémédite toujours ses à-propos ; il a plus que personne le génie de l'opportunité, comme l'a remarqué ici même M. Montégut dans l'intéressante étude qu'il lui a consacrée (1). Ce n'est pas là sa seule habileté, il les a toutes. Non-seulement l'auteur dramatique doit avoir le diable au corps et l'humeur batailleuse, il est encore tenu d'être ingénieux, adroit et subtil. Dans les autres genres de composition littéraire, la maladresse ne nuit pas toujours au succès, et il y a des gaucheries qui plaisent ; le théâtre est un métier de malins, il n'est pas permis d'y être gauche. M. Sardou ne l'a jamais été ; à la fécondité d'un cerveau plein de ressources, fertile en expédiens, il joint la main souple et leste d'un prestidigitateur ; il accomplit en se jouant des tours de gobelets. On a beau se dire : Ayons l'œil sur lui, surveillons ses mains ; c'est au quatrième acte qu'il cherchera à nous attraper, n'allons pas nous laisser prendre, — on finit toujours par être pris. Combien de fois déjà ne nous a-t-il pas escamotés ! Nous ne lui en gardons pas rancune, bien au contraire ; il ne faut pas être l'ennemi de ses plaisirs. M. Charles Blanc a été plus sévère que nous. Il a reproché à M. Sardou, non sans finesse, qu'il y avait de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} mars 1877, *Esquisses dramatiques, Victorien Sardou.*

l'excès dans son habileté, qu'il abusait des petits moyens pour arriver à de grands effets, que la lettre, l'éternelle lettre, jouait un rôle trop considérable, trop décisif dans plusieurs de ses intrigues. Il lui a reproché aussi d'attacher trop d'importance aux minuties de la mise en scène, au mobilier de ses pièces, et de se servir trop souvent de ses meubles « pour amener un tête-à-tête, pour masquer une déclaration, pour favoriser le glissement d'un billet, pour faciliter un évanouissement ou cacher le cadavre d'un amoureux ivre mort. » Il lui a reproché enfin d'abuser des accessoires, et il a cité ce mot du peintre Gros, disant à l'un de ses élèves : « Mon ami, prends garde à ne pas mettre trop de détails, parce que, si tu en mets trop, il n'y en aura plus assez. » Voltaire avait dit dans un style plus énergique : « Les détails sont la vermine qui ronge les grands ouvrages. »

A ces critiques M. Charles Blanc en a ajoutée une autre, qui nous paraît beaucoup moins fondée. — « La France, qui se pique d'avoir en cela plus d'atticisme que la Grèce contemporaine d'Aristophane, ne tolère pas facilement au théâtre des allusions qui seraient trop transparentes. Elle admet qu'on fasse de Tartufe un substantif, et d'Harpagon et d'Agnès ; elle n'admet pas qu'un nom propre soit caché sous un nom de fantaisie. A ce propos, monsieur, je serais tenté de vous faire une grosse querelle ou du moins de vous adresser quelques remontrances un peu vives ; mais, toute réflexion faite, j'aime mieux me taire. » C'est à *Rabagas* sans doute qu'en avait M. Charles Blanc. Dût-il nous soupçonner d'affecter des opinions aristocratiques pour faire croire que nous sommes de bonne maison, nous ne craignons pas d'avouer que le *Rabagas* de M. Sardou nous paraît l'une de ses œuvres les mieux venues, l'une de ses comédies où il a dépensé le plus de verve, le plus d'inventions heureuses, le plus de vérité et de finesse d'observation, l'une de celles que le démon a marquées de sa griffe, et que les Camerlin, les Chaffiou, les Vuillard, les Pétrowski, les faux Camille Desmoulins, sont des figures qui font grand honneur à son crayon. L'impartialité est une vertu, ce n'est pas une muse, et sans contredit *Rabagas*, comme toutes les comédies politiques, est une œuvre de parti, dont on pourrait faire la contre-partie. Mais quant à découvrir dans cette pièce un mystère d'iniquité et « un nom propre caché sous un nom de fantaisie, » nous n'y avons point réussi, et nous ne savons pas quelle ressemblance il peut y avoir entre *Rabagas* et l'éloquent orateur que M. Sardou s'est toujours défendu d'avoir voulu mettre en scène. Nous sommes persuadé que M. Gambetta n'a jamais songé à se reconnaître dans ce personnage tragi-comique, pas plus que dans le Caliban de M. Renan, qui pour sûr n'avait pas pensé à lui. O zèle intempérant et indiscret de l'amitié ! Nos amis sont parfois plus susceptibles, plus vifs que nous-mêmes sur nos affaires particulières ; ils se forgent à

notre usage des griefs chimériques, et nous avons souvent beaucoup de peine à les consoler de tel insuccès que nous n'avons pas essuyé, de telle offense que nous n'avons pas sentie, de tel affront que personne ne nous a fait. La seule chose que, nous trouvons à redire dans cette spirituelle comédie, c'est que, s'il y avait un peu moins de portes dans le salon d'hiver du prince de Monaco et si la petite porte du couloir de sortie n'était pas restée entre-bâillée, Rabagas serait aujourd'hui le dictateur de cette charmante principauté. Après tout, le malheur serait-il si grand? Avoir pour maîtres Camerlin le détroqué, rédacteur de la *Carmagnole* et propriétaire du *Crapaud-Volant*, Vuillard le grincheux, ex-pion aigri par la lutte, Chaffiou l'imbécile ou les grandes bottes à l'écuyère du général Petrowski, ce serait un cas désespéré; mais il ne faut pas être trop difficile en matière de gouvernement, et Rabagas est un homme d'esprit, qu'on accuse bien à tort de changer d'opinion, puisqu'il n'en a pas.

Nous n'avons pas plus de goût que M. Charles Blanc pour les personnalités; mais, quand il s'étonne que la comédie antique en ait poussé l'usage jusqu'à l'abus, nous nous étonnons de son étonnement, et nous ne pensons pas que cet abus tirât si fort à conséquence. Les temps sont bien changés. Les Athéniens ne faisaient pas la différence de la vie publique et de la vie privée, ils ne distinguaient pas l'homme du citoyen, ils n'avaient pas de loi Guilloutet. A Athènes, les murs étaient transparents, et l'examen préalable excluait de toute charge, de toute magistrature tous ceux qui avaient une naissance suspecte ou de fâcheux antécédens. A Athènes, il y avait défense de parler soit devant le sénat, soit devant le peuple, pour quiconque avait manqué à ses devoirs domestiques, et le premier venu pouvait obliger un orateur à redescendre de la tribune en se faisant fort de démontrer qu'il était un fils impie, ou un débauché sans vergogne, ou qu'il avait dissipé dans le libertinage le patrimoine de ses pères (1). Pourquoi les Cratinus, les Eupolis, les Aristophane, se seraient-ils abstenus de toute ingérence dans la vie privée, quand les lois et les mœurs autorisaient leur indiscretion? N'oublions pas d'ailleurs que les Athéniens n'avaient pas de théâtre permanent, que la comédie était pour eux un plaisir intermittent, qui revenait à de longs intervalles. C'était leur carnaval, et le carnaval est un besoin pour les peuples du midi, une revanche sur le respect. Chaque année ils éprouvent l'impérieux désir de consacrer quelques jours à se moquer de tout et d'eux-mêmes, à faire retentir les grelots de la folie, à jeter des dragées à la tête des hommes et des dieux, qui n'ont garde de s'en formaliser. Le lendemain tout rentre dans l'ordre, Jupiter remonte sur son trône, Hercule reprend sa massue, et Cléon redevient

(1) Voyez, dans l'excellent livre de M. George Perrot sur *le Droit public et privé de la république athénienne*, le chapitre sur la Dokimasie, p. 79 et suiv.

tout-puissant. Malheur à qui l'attaque! malheur à qui profane les mystères d'Éleusis ou se permet de mutiler les Hermès! Le fond de la comédie antique est une joyeuseté de mardi gras. Aristophane y a mêlé sa verve incomparable et son étincelante fantaisie. De ce mariage sont nés des chefs-d'œuvre que M. Charles Blanc n'aime pas assez. Lui qui parle si bien du Parthénon, pourquoi goûte-t-il si peu *les Chevaliers*? Ce sont pourtant des fruits mûris par le même soleil et par les mêmes rosées.

La Grèce n'est plus, et nous ne regrettons pas la licence de son théâtre, si vive que soit notre admiration pour le génie du grand poète, qui fut le plus beau rieur et le premier lyrique de l'antiquité. Mais M. Charles Blanc n'est-il pas allé bien loin en avançant qu'il n'y a plus rien de commun entre la muse grecque et nous, que le XVIII^e siècle et la révolution ont à jamais modifié le génie de la France, et que la comédie moderne procède de Diderot et du *Père de famille*? Quelque changés que soient les temps, les principes littéraires ne changent pas; la comédie sera toujours la peinture piquante et quelquefois meurtrière des folies humaines, une guerre impitoyable faite à la sottise. L'Évangile nous enseigne que tout est perdu quand le sel a perdu sa saveur; tout est perdu aussi quand la comédie n'est plus comique. N'ôtions pas au sel sa saveur, n'enlevons pas non plus son aiguillon à l'abeille. Les piqures d'abeilles font partie de l'hygiène de l'humanité, si sujette à s'engourdir dans la torpeur ou à se confire dans une béate admiration d'elle-même. M. Charles Blanc prétend que « les plus belles scènes de M. Sardou, celles qu'il a le mieux préparées et qui ont le plus d'éclat, sont des scènes dramatiques après lesquelles on est peu disposé à rire. » Nous sentons tout le prix de quelques-unes des scènes dramatiques que M. Charles Blanc a raison de vanter; mais à nos yeux le premier mérite de M. Sardou est d'être un grand amuseur, et c'est un mérite bien rare. L'un des auteurs dramatiques les plus goûtés de ce temps nous disait: « Le théâtre que j'aime, c'est de la gaité avec quelque chose dessous. » Voilà une définition qui convient à Shakspeare comme à Molière, à Aristophane comme à Beaumarchais. C'est peu de chose que la gaité quand il n'y a rien dessous; mais nous apprécions peu ce qu'il y a dessous lorsque la gaité vient à manquer. Que chacun fasse son métier. Les guerres, les révolutions, la question d'Orient, les régicides, sont des sujets de réflexions peu réjouissantes, et, comme l'histoire, la vie a ses tristesses. Les philosophes nous aident à nous en consoler; béni soit le poète comique quand il réussit à nous les faire oublier, quand il nous apprend à jouer avec la vie!

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1878.

Nous assistons curieusement, un peu tristement, à un spectacle qui n'est peut-être pas nouveau et qui n'est pas moins instructif. Évidemment, la république réunit aujourd'hui toutes les conditions qui font un régime régulier. Elle est née d'une certaine force des choses, de la nécessité, de la division même de ses adversaires, qui ne peuvent nouer contre elle que des coalitions momentanées et stériles. Elle a été votée par une assemblée souveraine qui, pour épargner à la France les périls d'un provisoire indéfini, a eu la prudence de se soumettre à ce qu'elle ne pouvait empêcher. Elle a été organisée par une constitution aussi définitive que toutes les constitutions. Elle a été sanctionnée par le pays dans des élections successives qui ont envoyé au parlement une majorité favorable aux institutions nouvelles. Si elle a passé par des crises qui auraient pu être mortelles, elle en est sortie intacte; elle a échappé à ses ennemis, elle est désormais sous la garde, sous la direction d'un ministère sensé, honorable, dont on ne conteste ni la fidélité ni les intentions libérales, ni la modération conservatrice, qui, en un mot, est une garantie pour toutes les opinions sincères.

Que faut-il de plus? La république existe, elle est à peine contestée par des adversaires de plus en plus impuissans, elle a pour elle la loi, la majorité du parlement, tous les moyens de vivre. La paix est dans les pouvoirs publics comme elle est assurément dans les désirs, dans les besoins du pays, — et cependant il y a partout des apparences de lutte dans une situation qui semble sans fixité. On dirait que nous jouissons tout au plus d'une trêve à échéance prochaine. Ceux-là mêmes qui devraient se préoccuper le plus d'acclimater un régime qu'ils ont appelé de leurs vœux sont les premiers à laisser éclater leurs impatiences. On ne peut se contenir, et, comme s'il n'y avait pas assez de problèmes sérieux faits pour intéresser le pays, finances, chemins de fer, réformes de l'enseignement, organisation militaire, on se plait à

susciter des émotions factices, à engager des campagnes de fantaisie, à réveiller toute sorte de questions irritantes ou inutiles. Tantôt ce sont quelques municipalités un peu échauffées de province qui, pénétrées de leur importance, se mettent à déclarer la guerre aux processions, jusqu'à ces modestes processions des rogations, qui n'ont fait jusqu'ici, que nous sachions, de mal à personne. Tantôt c'est le conseil municipal de Paris qui se met en travail pour imaginer des fêtes nationales, pour donner un 15 août à la république, ou qui se fait le patron du centenaire de Voltaire, qui prescrit des illuminations et des pompes, au risque de provoquer d'inévitables contestations.

Oui, en vérité, depuis quelques jours, la question du centenaire de Voltaire a tout éclipsé, elle a été la première des questions politiques. Voltaire est redevenu un personnage du moment, livré au feu de toutes les polémiques. Il a obtenu la protection du conseil municipal de Paris, il a comparu en accusé devant le sénat sur l'interpellation de M. l'évêque d'Orléans. Aux exaltations des uns ont répondu les protestations des autres. C'était facile à prévoir, et si cette agitation du centenaire n'a pas pris plus de gravité, si elle est probablement destinée à s'éteindre avec la journée d'hier, anniversaire de la mort de Voltaire, c'est que le gouvernement a su intervenir dès l'origine avec une prudente résolution. Le ministère a eu le mérite de prendre son parti à propos. M. de Marcère, par ses lettres aussi habiles que sensées au conseil municipal de Paris, M. Dufaure, par ses explications devant le sénat, ont nettement défini l'attitude d'impartialité que le gouvernement entendait garder. Le ministère a fait strictement et justement ce qu'il devait faire, ramenant le conseil municipal dans la limite de ses attributions légales, interdisant toutes les manifestations ou contre-manifestations publiques, laissant à la fête qu'on se proposait de célébrer le caractère d'une démonstration privée. Que pouvait-il de plus ? Il ne pouvait évidemment associer les pouvoirs publics à une commémoration trop contestée ; il ne pouvait pas bonnement non plus permettre à M. l'évêque d'Orléans de poursuivre Voltaire pour une édition du centenaire, de livrer au bras séculier des œuvres publiées cent fois et sous toutes les formes depuis cent ans. M. le président du conseil a pu le dire avec une apparente bonhomie qui ressemblait à un sarcasme : « Veuillez songer à cette idée, — exercer des poursuites, aujourd'hui, devant le jury, contre Voltaire!.. » Le gouvernement est resté dans son rôle de pouvoir politique, de modérateur entre des passions également implacables, de gardien de la paix publique. Il s'en est tenu là, et si le centenaire, par mesure de police, a été réduit à se renfermer dans un cirque, s'il n'a pas été ce qu'il aurait pu être, c'est la faute de ceux qui ont voulu faire de ce miraculeux esprit un saint de leur église, un précurseur du radicalisme révolutionnaire, et de cette fête une manifestation de parti.

Certes Voltaire a été et reste toujours une des personnifications les plus puissantes, les plus étincelantes du génie français. Il a porté dans toutes les sphères l'infatigable activité qui le dévorait et ce goût de l'universalité qui lui faisait dire : « Il faut donner à son âme toutes les formes possibles. Il faut faire entrer dans notre être tous les modes imaginables, ouvrir toutes les portes de son âme à toutes les sciences et à tous les sentimens; pourvu que tout cela n'entre pas pêle-mêle, il y a place pour tout le monde. » Voltaire a été ce qu'on peut appeler un apôtre, un apôtre à sa manière; il a eu la haine de tous les fanatismes, de toutes les intolérances, de toutes les iniquités, et M. le garde des sceaux, sans sortir de la réserve de l'homme d'état, sans se livrer à des appréciations de fantaisie, a bien pu dire l'autre jour que « s'il y a dans nos mœurs un adoucissement remarquable, si les idées de tolérance se sont répandues, si nos lois criminelles ont été adoucies, si nous sommes moins exposés à de grandes iniquités judiciaires, les écrits de Voltaire y ont contribué! » C'est sa gloire, c'est, avec le don brillant de l'universalité, le secret de sa popularité dans le monde entier, de son irrésistible influence; mais en même temps, le grand moqueur, il n'a rien respecté, il a tout bafoué, il a offensé de son ironie les croyances sincères et les généreuses pudeurs; il a mis la raison la plus lumineuse au service de ses passions et de ses antipathies. En un mot, il a été dans toute sa nature, dans sa longue existence, un prodigieux mélange de bien et de mal, gagnant des batailles pour les causes justes et déployant l'art le plus raffiné du courtisan, mentant avec délices, sans scrupule, se moquant effrontément de lui-même et de ses contemporains, de ce monde et de l'autre, jouant une perpétuelle comédie au profit de sa vanité et souvent de ses intérêts. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de ne jamais le séparer de son temps, dont il résume si merveilleusement les vivacités, la grâce légère, les licences, les impudeurs et aussi le génie philosophique. Tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts, il est assurément un personnage éclatant, peut-être le plus éclatant de ce xviii^e siècle, — ce que Sainte-Beuve appelle « un démon, un élément aveugle et brillant, un météore qui ne se conduit pas, plutôt qu'une personne humaine et morale... » Il lui a manqué, selon le mot de Royer-Collard, « l'attribut essentiel de la supériorité, la grandeur et la dignité. » Grand par l'esprit, il l'est toujours sans doute, il reste l'irrésistible fascinateur de la *correspondance*, des *romans*, des poésies légères ou de l'*Histoire de Charles XII*; il n'est grand ni par le cœur, ni par l'inspiration morale, ni par le caractère, et voilà pourquoi c'est l'homme le moins fait pour être un objet d'apothéose publique, pour devenir le héros d'une fête nationale.

Ce qu'on a voulu célébrer et faire célébrer en Voltaire, ce n'est pas l'écrivain, qui, s'il se réveillait du tombeau, n'aurait pas de flèches

assez aiguës pour quelques-uns de ses adorateurs d'aujourd'hui; c'est la dernière partie de sa vie, c'est la polémique antichrétienne, et on n'a pas vu que par cela même on diminuait cet étincelant esprit en le jetant après un siècle dans une campagne contemporaine. On ne s'est pas aperçu qu'on ravivait autour de lui toutes les contestations, qu'on allait remuer les croyances qu'il a défilées, les instincts qu'il a offensés, et, par une fatalité de plus, il s'est trouvé que ce centenaire de Voltaire coïncidait avec l'anniversaire de la mort d'une autre héroïne, de Jeanne d'Arc elle-même, cette pure et poétique expression de la patrie française mutilée et délivrée. Assurément, après des siècles révolus, on peut, comme le disait M. Gambetta ces jours derniers, être « un dévot de Jeanne la Lorraine et un admirateur de Voltaire. » La rencontre soudaine, presque imprévue entre ces deux grandes ombres, celle de la généreuse libératrice de la France et celle du profanateur graveleux de *la Pucelle*, cette rencontre n'est pas moins saisissante. Le gouvernement s'est cru obligé d'interdire toute manifestation autour de la statue de Jeanne d'Arc comme autour de la statue de Voltaire; il a été prudent jusqu'au bout, il a voulu ne laisser aucun prétexte d'agitation et de conflit extérieur : il a fait son devoir, rien de mieux. La coïncidence existe, elle garde toute son éloquence, elle est justement le signe frappant de ce qu'il y a d'irréfléchi, de mal calculé dans ces réhabilitations conçues par l'esprit de parti, faites pour blesser les sentimens les plus vifs. Elle montre d'une façon presque dramatique le danger de ces perpétuelles évocations historiques imaginées par les passions du moment, appelées au secours des partis contraires dans nos luttes contemporaines.

Chose étrange et tristement significative! Les souvenirs de l'histoire, qui semblent faits pour tempérer les animosités, ne sont ici qu'un moyen de plus pour continuer la guerre. L'histoire est comme un arsenal où l'on va chercher des armes nouvelles. L'esprit de parti se sert du passé, il se sert de Voltaire comme il se sert de tout ce qu'il trouve sur son chemin. Il invoque jusqu'aux fantômes, il va réveiller les morts dans leur tombeau, c'est M. Victor Hugo qui le disait hier dans cette cérémonie du centenaire qui a fini sans éclat et sans retentissement sinon sans fracas d'éloquence; il joue avec tout, et les étrangers qui nous regardent de loin ou de près, qui ne voient quelquefois que les apparences, doivent se dire que nous sommes un peuple bien exempt de préoccupations et de soucis, puisque nous avons assez de temps et de liberté d'imagination pour nous livrer à ces jeux passionnés ou à la recherche de fêtes nouvelles. Avec plus de prévoyance et de jugement, on invoquerait un peu moins les fantômes, on laisserait Voltaire à sa gloire orageuse, en tâchant seulement de lui demander un peu de son esprit et de son bon sens; on interrogerait le passé pour y chercher

des lumières, non des excitations, pour s'éclairer de l'éternelle expérience humaine, et pour des hommes qui ont leur patrie à relever, des désastres à réparer, des réformes de tous les jours à réaliser, la puissance nationale à raffermir et à remettre en marche, il resterait certes assez à faire; il y aurait assez de questions pressantes, pratiques, où tous les patriotismes pourraient se rencontrer sans se heurter, où la contradiction même, au lieu d'être considérée comme une marque d'irréconciliables hostilités, devrait n'être qu'un moyen de plus pour s'exciter à l'œuvre commune. C'est la tâche des assemblées, et, puisqu'il y a dans ces assemblées une majorité républicaine, c'est la tâche de cette majorité, d'autant plus obligée à un travail sérieux, à la modération et à la prévoyance, qu'elle est la majorité, qu'elle peut tout faire, tout seconder ou tout empêcher.

Est-ce donc, encore une fois, que les questions manquent? Il y en a de tous les jours, et il y en a qui attendent une solution depuis des années. Elles se reproduisent incessamment, tantôt sous la forme des affaires de finances ou de chemins de fer, tantôt sous la forme de ces projets qui se succèdent, qui touchent à notre réorganisation militaire. L'autre jour encore, dans le sénat, à propos de la création des ressources nécessaires pour ce rachat d'un certain nombre de chemins de fer qui a été récemment voté, M. le ministre des finances a tracé un exposé aussi lumineux que rassurant de notre situation économique. M. le ministre des finances, dans un langage aimable et presque familier, a témoigné une juste confiance; mais en même temps il s'est défendu des illusions optimistes, il a eu bien soin de montrer à l'horizon ce qui pouvait être un péril, les engagements téméraires, les dégrèvements trop hâtifs, les aggravations de charges improvisées par l'initiative parlementaire et venant troubler toute l'économie d'un budget. M. le ministre des finances est à la fois confiant et prévoyant. M. Léon Say n'a point hésité à déclarer qu'il n'y avait aucune inquiétude à avoir, à une condition pourtant, à la condition qu'on saurait se défendre des entraînemens irréfléchis, — « et, a-t-il ajouté, je compte sur vous pour m'aider à y résister énergiquement. » C'est le secret de l'équilibre financier, c'est là aussi que le sénat peut avoir une action utile, profitable au pays autant qu'à son propre crédit d'assemblée expérimentée et modératrice.

Il y a surtout des questions qui se renouvellent sans cesse, qui sont pour le moins aussi sérieuses et plus délicates encore que les questions financières, ce sont celles qui intéressent la reconstitution des forces militaires de la France. Assurément bien des efforts patriotiques ont été faits depuis sept ans. On ne s'est refusé à aucun sacrifice pour rendre au pays l'armement qu'il avait perdu et pour lui assurer une organisation efficace. L'ancienne assemblée, les chambres nouvelles n'ont laissé pas-

ser aucune occasion de témoigner leur bonne volonté. Tout ce qu'on leur a demandé, elles l'ont voté sans marchander, et ce travail qui se poursuit depuis sept ans n'a point été certes sans résultat; mais on peut bien dire que c'est là surtout qu'il reste toujours à faire. Tout récemment le sénat en finissait à peine avec une loi sur le service d'état-major qui, avant d'être adoptée, a passé par mille péripéties et qui n'a été peut-être sanctionnée que de guerre lasse. La chambre des députés, à son tour, vient de s'occuper de deux lois d'une certaine importance, l'une améliorant les pensions militaires, l'autre, attendue et proposée depuis longtemps, faite pour assurer aux sous-officiers une position et des avantages qui puissent les attacher à l'armée dont ils sont le premier ressort et le nerf, dont ils forment le cadre élémentaire.

Cette question des sous-officiers qui vient d'être discutée et tranchée par un vote à Versailles, elle n'est point, à vrai dire, spéciale à la France. Depuis quelques années, elle s'est élevée dans tous les pays, en Allemagne comme en Italie. Partout on s'est trouvé en présence de la même difficulté : les sous-officiers ne restent pas sous le drapeau. Ils font leur service légal, ils ne suivent pas la carrière. Ceux-là mêmes qui sont proposés pour l'avancement refusent assez souvent d'aller plus loin, d'attendre une épaulette incertaine ou lente à venir, et, dès que l'heure de la libération arrive, ils se hâtent de partir, de rentrer dans la vie civile, où ils espèrent retrouver des conditions plus favorables. De là un affaiblissement évident pour l'armée privée de cette cohésion que donne un encadrement permanent et solide par un corps de sous-officiers éprouvés, façonnés aux traditions et aux mœurs militaires. La difficulté est réelle, pressante, elle a mille fois attiré l'attention de tous ceux qui s'intéressent à notre réorganisation militaire. C'est à ce mal qu'on a voulu remédier par la loi nouvelle, en créant tout un système d'avantages pécuniaires pour les sous-officiers qui consentiraient désormais à prolonger leur service. On n'a rien négligé, nous en convenons. On n'a pas craint de se déjuger et d'oublier cette déclaration un peu naïve par laquelle on assurait il y a quelques années qu'il n'y avait plus désormais de prime dans l'armée française. On a cette fois multiplié les primes, les hautes paies, sans parler des perspectives d'emplois civils à l'heure de la retraite. Tout cela a été étudié et combiné avec soin, avec sollicitude et avec prudence. Rien de mieux, c'est la marque de l'intérêt que la chambre porte aux affaires de l'armée; il ne faudrait pas cependant, après avoir eu l'illusion du service absolument désintéressé, tomber aujourd'hui dans une méprise d'un autre genre. Le problème est infiniment plus complexe et plus délicat qu'on ne semble quelquefois le croire. Les avantages matériels sont quelque chose sans doute, ils ne sont pas tout et ils ne suffiraient probablement pas pour décider des vocations que d'autres mobiles ne

contribueraient pas à déterminer. Il y a aussi ce qu'on pourrait appeler la partie morale de la question, la position faite aux sous-officiers, les garanties protectrices de leur carrière, les traitemens, les égards qui dans la vie de tous les jours peuvent les relever à leurs propres yeux comme aux yeux de leurs soldats. Il y a en un mot ces mille détails qui font qu'un sous-officier peut s'attacher à son modeste rang, et ici ce n'est plus seulement une affaire de prime et de haute paie, ce n'est pas même une simple affaire de législation; c'est une affaire de discernement et de tact dans le commandement, dans l'art de choisir les hommes, de les distinguer, de les manier et de les employer. Ce n'est plus la question des sous-officiers, c'est la question vitale de l'armée tout entière. Il y a eu dans la dernière discussion un député, M. le comte de Lur-Saluces, qu'on a voulu à peine écouter et qui a cependant touché le point sensible. Le rapporteur de la loi des sous-officiers, M. le colonel Tézénas, a défini le mal : « Il semble qu'il n'y ait plus qu'une préoccupation dans l'armée, celle d'en sortir au plus vite. » M. de Lur-Saluces a indiqué une cause essentielle : c'est que l'esprit militaire s'est affaibli ! Comment relever et fortifier l'esprit militaire sans lequel il n'y a point d'armée ? Voilà le problème, et il mérite d'être l'objet d'une incessante étude bien plus que toutes les propositions sur la réduction des années de service ou sur la manière de pratiquer à volonté l'obéissance militaire.

Pendant que la France en est à son exposition, au centenaire de Voltaire ou à la discussion de ses intérêts financiers et militaires, l'Europe touche-t-elle enfin à la réunion d'un congrès, à l'apaisement vraisemblable de la crise orientale ! Cette éternelle question d'Orient, elle est véritablement entrée depuis quelques semaines dans la phase des obscurités. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on ne sait rien avec précision, ou du moins on ne sait qu'une chose, c'est que la situation ne s'est point aggravée, c'est que la mission du comte Schouvalof à Saint-Petersbourg a rendu la réunion d'un congrès plus vraisemblable, et si le congrès est redevenu possible, c'est que la Russie a consenti à soumettre le traité de San-Stefano à la juridiction de l'Europe. C'est sans doute un premier gage, un premier signe favorable. Au-delà, pour le moment, tout reste encore assez obscur, et c'est le jour où le congrès s'ouvrira qu'on aura la juste mesure de l'esprit de conciliation du cabinet de Saint-Petersbourg, du différend qui existe encore entre la Russie et l'Europe, représentée surtout par l'Angleterre.

Rien n'est nouveau en politique. Il y a eu toujours des conspirations et des attentats qui ont eu invariablement les mêmes effets. L'autre jour, au moment où l'on y songeait le moins, lorsqu'on ne parlait que de

l'exposition à Paris, de la mission du comte Schouvalof à Saint-Petersbourg, de la paix ou de la guerre dans toutes les capitales, un fanatique sorti on ne sait d'où a attenté à la vie de l'empereur Guillaume en pleine promenade de Berlin. Certes, s'il y a un souverain qui dût sembler à l'abri de ces tentatives meurtrières, qui pût se croire en sûreté dans son pays, c'est celui qui depuis quinze ans a comblé l'Allemagne de gloire, qui n'a jamais passé pour un tyran et qui est aujourd'hui un vieillard. L'empereur Guillaume à son tour, malgré ses quatre-vingts ans, n'a point échappé à cette manie de meurtre qui attire certaines âmes perverses; en rentrant au palais avec sa fille la grande-duchesse de Bade, il a essuyé le feu d'un obscur assassin, qui heureusement n'a fait aucune victime. L'auteur de cet attentat a été reconnu depuis pour un fanatique subalterne, pour un vulgaire halluciné de socialisme, poussé au crime par les surexcitations de la démagogie, peut-être aussi par la misère envieuse ou par la passion de se faire un sinistre renom. Rien n'indique jusqu'ici qu'il ait eu des complices, il paraît avoir agi de son propre mouvement. Ce n'est pas moins l'éternelle fatalité des tentatives de ce genre, même quand elles échouent, même quand elles sont isolées, d'avoir d'inévitables conséquences, de provoquer immédiatement des réactions ou des velléités de réaction. C'est l'histoire de tous les temps et de tous les pays; c'est ce qui vient d'arriver encore une fois à Berlin où, au lendemain de l'attentat, le gouvernement s'est hâté de proposer des mesures répressives ou préventives, une sorte de loi d'exception ou de circonstance contre les réunions et les propagandes socialistes. L'empereur Guillaume, dès sa première entrevue avec ses ministres, leur aurait dit, assure-t-on, qu'il fallait s'occuper de préserver les sentimens religieux du peuple, de combattre les contagions malfaisantes. Le projet qui a été présenté aussitôt au Reichstag allemand est à peu près la traduction de cette pensée conservatrice.

C'est toujours le premier mouvement, l'esprit de répression se redresse devant le péril. Sans doute depuis quelques années le socialisme a fait de singuliers progrès en Allemagne; il s'est développé assez pour avoir ses organes dans la presse, ses représentans dans les chambres, pour se faire craindre, et il est bien certain que les menées démagogiques de plus en plus actives peuvent n'être point étrangères à l'exaltation de quelques forcenés qui se laissent entraîner au crime. Le dernier attentat est l'œuvre d'un affilié de cette démagogie, et il a paru une occasion décisive pour se mettre en défense. Jusqu'à quel point cependant le gouvernement avait-il besoin de pouvoirs nouveaux, de cette sorte de dictature administrative qu'il s'est empressé de réclamer par son projet de loi? C'est là précisément ce qui vient d'être l'objet

d'une discussion des plus sérieuses, des plus significatives dans le Reichstag, et ce qui aggrave ou caractérise cette discussion, c'est la manière dont elle s'est déroulée.

Le gouvernement, en l'absence de M. de Bismarck toujours indisposé ou occupé des affaires d'Orient, en a été pour ses propositions de salut public, il a été vaincu au scrutin ! Vainement le président de la chancellerie, M. Hoffmann, le ministre de l'intérieur, le comte Eulenbourg, ont déployé toute leur éloquence en faveur de leur projet ; vainement M. de Moltke lui-même est intervenu sur ce champ de bataille tout politique, évoquant les souvenirs de la commune de Paris, des « professeurs de barricades et des pétroleuses, » le ministre n'a pu éviter un échec presque éclatant. Il se trouvait dans une situation singulière et assez fautive. Quand il se tournait vers le centre catholique et conservateur, il s'exposait à s'entendre dire par M. Windthorst ou par M. Jøerg que c'était lui qui, par sa politique religieuse ou irréligieuse, depuis quelques années avait donné de la force aux idées, aux passions révolutionnaires ; lorsqu'il se tournait vers ses amis les libéraux-nationaux, il rencontrait une opposition réfléchie, décidée, quoique exempte de malveillance. Ce n'est point à coup sûr qu'il y eût une divergence de sentimens au sujet de l'attentat dont l'empereur Guillaume avait failli être la victime ou que le danger du socialisme fût méconnu. Tout le monde était à peu près d'accord sur le caractère périlleux des menées socialistes et démagogiques ; mais on était aussi d'accord sur l'inopportunité, sur l'inefficacité de la loi du gouvernement, et un des chefs du parti national-libéral, M. de Bennigsen, l'a dit sans détour, on était d'autant moins porté à accorder de nouveaux pouvoirs « qu'on ne sait pas aujourd'hui qui gouvernera demain, car la crise ministérielle est permanente en Prusse. » Le ministère est resté avec une minorité presque insignifiante, et le vote négatif qui a décidé de la loi a été suivi aussitôt d'un décret qui a clos la session du Reichstag. Le parlement sera-t-il dissous ? Reviendra-t-il à d'autres idées dans une session nouvelle ? Jusqu'à ce que la question soit tranchée, le gouvernement garde les moyens de répression dont il a disposé jusqu'ici et dont le ministre de l'intérieur, le comte Eulenbourg, a d'ailleurs déclaré qu'il userait « jusqu'à la dernière limite du possible. »

Au fond, le parlement allemand avec son libéralisme a été plus prévoyant et aussi conservateur que le ministère avec ses mesures extraordinaires de répression et de salut public. Ces lois d'exception, conçues le plus souvent dans un moment d'émotion, sous le coup de quelque événement sinistre, ont le malheur de ne rien empêcher, de ne rien préserver ; elles n'ont généralement d'autre effet que de jeter les esprits ardents dans les conspirations secrètes, de donner aux idées chimériques l'attrait du fruit défendu et d'enflammer les partis par la persécution. La

France certes, dans sa longue et laborieuse histoire, offre une riche variété de mesures d'exception, toutes à peu près inefficaces, et le socialisme n'a peut-être cessé d'être un vrai et sérieux péril dans notre pays que depuis qu'il a pu se produire au grand jour, depuis qu'il a subi l'épreuve de la discussion. Le déclin des écoles socialistes a sans doute bien d'autres causes frappantes : le progrès des lois civiles, l'égalité des droits, la diffusion de la propriété, le développement des intérêts, les efforts constans pour élever la condition des classes populaires, l'esprit de travail et d'épargne fructueuse, tout cela a contribué à former un état social inexpugnable et a fini par créer une réalité devant laquelle les vaines théories des réformateurs hallucinés sont impuissantes. C'est la société de 1789 qui, en grandissant, en mûrissant pour ainsi dire, est devenue assez forte pour défier les utopies, pour résister aux assauts des criminels et des fous. Tous les foyers incendiaires ne sont pas éteints sans doute ; le mal révolutionnaire subsiste, il est déplacé ou déguisé, il n'affecte plus la forme socialiste, et, chose curieuse, la France, après avoir eu ses grandes épidémies de sectes il y a trente et quarante ans, la France est peut-être aujourd'hui le pays où le socialisme est le plus tombé en discrédit. Il y a parmi nous tout ce qu'on voudra, des maniaques d'agitation, il n'y a plus à vraiment parler de parti socialiste, la maladie est passée à d'autres pays, même à des pays monarchiques : elle s'appelle le nihilisme en Russie, elle a toute sorte de noms au-delà du Rhin. Plus d'une fois encore vraisemblablement elle embarrasera M. de Bismarck. Ce que l'Allemagne a de mieux à faire, c'est de combattre cette maladie par l'action morale et intellectuelle, sans recourir à des mesures d'exception qui n'ont été le plus souvent, pour ceux qui les ont employées, que de vains palliatifs, et n'ont jamais empêché un fanatique de méditer obscurément un attentat.

La liberté franchement et régulièrement pratiquée est le meilleur de tous les remèdes. Elle a servi à préserver l'Italie de l'invasion socialiste ; elle l'a guérie dans tous les cas des conspirations secrètes, du meurtre politique, et de nos jours on a vu un prince menant la vie la plus active au milieu des luttes les plus ardentes, toujours mêlé à l'armée et au peuple, régnant près de trente ans sans être même effleuré par la balle d'un assassin. C'est le souverain qui s'éteignait il y a quelques mois à Rome, qui, à peine disparu, a eu ses historiens empressés : c'est le roi dont M. Giuseppe Massari entreprend aujourd'hui de retracer la brillante, la populaire et laborieuse carrière dans un livre dont le premier volume paraît à Milan : *la Vie et le règne de Victor-Emmanuel II de Savoie, premier roi d'Italie*. Nul n'était mieux fait que M. Giuseppe Massari pour cette œuvre de patriotisme. Il a vécu à Turin depuis le commencement du règne, il a été mêlé à toutes les péripéties de la politique italienne qu'il a servie de son activité et de son esprit.

de son zèle comme député au parlement, de son talent d'écrivain. Il a été l'historien de Gioberti et de Cavour, et il sera bientôt l'historien de La Marmora; aujourd'hui il raconte la vie du soldat couronné qui a été le chef des politiques dans la grande entreprise nationale, et cette vie, M. Giuseppe Massari la retrace en homme qui a tout vu, qui a connu jusqu'aux détails les plus familiers, qui a été souvent le confident de Cavour dans les heures les plus décisives. Dans ces pages émues, pleines de souvenirs et de traits nouveaux, Victor-Emmanuel reparait tout entier avec sa vive et forte originalité.

C'était assurément un prince fait pour l'œuvre qu'il a accomplie, pour un rôle où il fallait autant de finesse que de résolution. On le traitait quelquefois, surtout au début, assez légèrement, et il le savait. Il avait dans une circonstance avec le comte César Balbo ce singulier dialogue : « On prétend que je n'ai pas beaucoup de tête. — Majesté, répondait Balbo, je n'ai jamais entendu dire cela. — On prétend du moins que je n'ai pas de goût à m'occuper. — Ceci, reprenait Balbo avec un sourire respectueux, je l'ai entendu dire. » En réalité, Victor-Emmanuel s'occupait quand il le fallait; il savait agir ou parler à propos, et il n'est point douteux aujourd'hui que, si Cavour avait conçu l'idée de l'intervention du Piémont dans la guerre de Crimée, c'est le roi qui la décidait ou qui la rendait possible, par sa promptitude à en saisir l'importance, par sa résolution prévoyante. Victor-Emmanuel, avec ces formes familières qui ont fait sa popularité, avait la fierté de sa race, un sentiment aussi élevé que ferme de sa position, de ses devoirs de prince italien. Il avait parfois de brusques réparties qui déconcertaient ses interlocuteurs. Un jour un ambassadeur du roi de Naples, nouvellement arrivé à Turin, lui parlait en grande cérémonie de son trône et des dangers qui le menaçaient. Victor-Emmanuel interrompait aussitôt l'ambassadeur : « Quels sont ces dangers? lui disait-il vivement... je n'ai rien à craindre, monsieur le chevalier, car derrière mon trône il n'y a ni trahison ni parjure... » C'est cette loyauté qui a fait la force, nous dirons presque l'originalité de Victor-Emmanuel. C'est le secret de cette destinée royale qui se confond avec la résurrection d'un peuple, et que M. Giuseppe Massari retrace avec autant d'intérêt que de bonne grâce en donnant de nouveaux élémens à l'histoire de son pays et de notre temps.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Milet et le Golfe Latmique. — Fouilles et explorations archéologiques faites par M. Olivier Rayet, ancien membre de l'École française d'Athènes, et M. Albert Thomas, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

Notre école d'Athènes n'a pas seulement produit des épigraphistes et des archéologues qui tiennent un rang distingué dans la science, elle a formé des voyageurs qui ont visité avec soin les diverses contrées de l'Orient, et entrepris des explorations dont l'histoire a tiré de grands profits. C'est ainsi que M. Heuzey a parcouru la Macédoine et la Thessalie pour étudier les champs de bataille de César, et que M. Perrot nous a rapporté d'Ancyre le testament politique d'Auguste. Un de leurs jeunes successeurs, M. Olivier Rayet, a marché sur leurs traces; il a exploré, en 1872 et 1873, les côtes de l'Asie-Mineure, et il commence la publication d'un important ouvrage qui contiendra les résultats de ses recherches et les découvertes qu'il a faites dans ce pays si curieux et si mal connu.

L'attention du public a été dans ces derniers temps ramenée sur l'Asie-Mineure par les fouilles heureuses qu'y ont exécutées les voyageurs anglais. M. Wood a étudié à Éphèse les ruines du fameux temple d'Artémis; M. Newton a retrouvé les restes du tombeau de Mausole. Les colonnes, les bas-reliefs, les statues qu'ils ont tous deux rapportés en Europe forment l'un des principaux ornemens du *British Museum*. Ces magnifiques débris ont fait mieux connaître l'importance de l'art asiatique; ils aident aussi à mieux comprendre l'art grec, et permettent de distinguer plus nettement ce qu'il ne doit qu'à lui-même et ce qu'il emprunta des pays voisins. La Grèce, quelle que soit son originalité charmante, n'est pas restée aussi étrangère qu'on le prétend aux influences du dehors. Les artistes de l'Égypte, surtout ceux de l'Assyrie, lui ont beaucoup appris. « Chaque jour, dit M. Rayet, montre d'une manière plus évidente l'immense ascendant, non-seulement militaire, mais encore religieux, scientifique et artistique qu'a exercé sur tout l'Orient le puissant empire des Sinakhérib et des Sargon. Aussi ne devons-nous pas être surpris que certains ornemens d'architecture aient passé des Assyriens aux Lydiens et aux Phrygiens, leurs imitateurs en tant de choses, et de ceux-ci aux colons grecs, fixés sur la côte d'Asie-Mineure, Ioniens pour la plupart. Entre les mains de ces derniers, et grâce à l'admirable sentiment du beau dont la race hellénique était douée, grâce aussi à l'abondance tout autour d'eux de matériaux

bien supérieurs à ceux dont disposaient les Assyriens, ces inventions asiatiques se perfectionnèrent ; la mesure dans laquelle elles pouvaient s'adapter à la construction grecque, les règles auxquelles la raison et le goût en soumettaient l'usage, furent reconnues, et il résulta de tout ce travail la création d'un ordre particulier d'architecture qui prit à juste titre, des lieux où il s'était constitué, le nom d'*ordre ionique*. » C'est donc en Asie-Mineure qu'est né cet art admirable qui devait produire en Grèce tant de chefs-d'œuvre : pour être sûr de le bien comprendre à Athènes, où il atteignit sa perfection, il est utile de l'étudier d'abord dans le pays où il s'est formé. Cette raison a déterminé M. Rayet à explorer la vallée du Méandre, où se trouvent les ruines de tant de villes importantes. La libéralité de MM. Gustave et Edmond de Rothschild, qui honorent leur fortune par l'usage qu'ils savent en faire, lui en a fourni les moyens. Aidé par un jeune architecte de l'école de Rome, M. Albert Thomas, il a exploré ce qui reste des villes de Priène, de Tralles, de Myonte, de Magnésie, déblayé une partie du sol de Milet et d'Héraclée. Pour se convaincre que ces fouilles ont été fécondes, on n'a qu'à visiter les salles du Louvre qui font suite au musée assyrien et qu'on vient récemment de rouvrir. On y verra d'admirables débris du temple d'Apollon Didyméen, rapportés à grand-peine par M. Rayet et que MM. de Rothschild ont libéralement donnés à l'état ; ce sont des bas-reliefs, des chapiteaux de pilastres, couverts des plus élégantes sculptures, et des bases de colonnes dont la hauteur devait dépasser d'un bon tiers celles de la Madeleine. Ces vastes proportions ne sont pas ordinaires aux monumens grecs ; celui-là causera certainement aux visiteurs autant de surprise que d'admiration. Ce sera pour beaucoup de curieux la révélation d'un art dont ils n'avaient pas l'idée.

La première livraison du voyage de M. Rayet contient la description de la vallée du Méandre et du vilayet d'Aïdin. Aïdin est une des villes les plus importantes de l'Asie-Mineure, qui fait encore, comme au temps de Dioclétien, le commerce des cuirs et des tapis. M. Rayet nous en dépeint avec beaucoup d'agrément le site pittoresque ; il nous fait pénétrer dans les divers quartiers de la ville : c'est d'abord la grande rue « sale et boueuse, bordée des deux côtés de maisons noires et gluantes, » où habitent les juifs ; puis, sur la croupe de la colline, la vieille cité occupée par les musulmans, avec ses mosquées, ses konaks et son bazar. En face, deux faubourgs, plus propres et mieux bâtis, appartiennent aux Arméniens et aux Grecs. Tout ce monde est occupé d'affaires, et tandis qu'on fabrique des selles de maroquin avec des brides de soie rouge pour les beys ou les pachas et des tapis pour les grands magasins de Paris, on ne songe guère à se souvenir que la ville moderne est construite sur l'emplacement d'une ville ancienne, qui fut plus riche encore et plus importante, et qu'on regardait comme une des

grandes cités de l'Asie : c'était Tralles, dont les ruines couvrent encore tout le plateau. M. Rayet nous les fait parcourir, essayant de retrouver dans ces amas de décombres les monumens dont les anciens nous ont conservé le nom. Puis, en s'aidant des médailles et des inscriptions, il nous raconte l'histoire de la ville. Il est difficile d'imaginer une destinée plus accidentée. Placée sur le chemin de tous les conquérans de l'Asie, Tralles changea souvent de maîtres et subit avec chaque maître différent des fortunes très diverses. Heureuse et prospère tant qu'elle fut gouvernée par les satrapes du roi des rois, elle tombe dans les mains des successeurs d'Alexandre qui s'en disputent la possession. Sous les Romains de la république, elle est, selon l'usage, rudement pillée par les publicains et les proconsuls. Sa prospérité recommence avec l'empire ; nous trouvons sans doute qu'elle flatte un peu trop les césars, même les plus mauvais, et leur élève trop de temples, mais au moins sous leur domination elle est tranquille et se livre en paix à son commerce qui l'enrichit. Elle produit alors des artistes renommés, des rhéteurs, des savans, et même deux médecins, dont l'un appartenait à la secte des « donneurs de vin, » qui n'avaient pas d'autre remède pour les maladies les plus graves, et l'autre, qui fut un moment célèbre, se flattait d'avoir dépassé tous ses prédécesseurs, et se donnait à lui-même, sur le tombeau qu'il s'était fait construire le long de la voie Appienne, le titre superbe de « vainqueur des médecins. » Enfin il sortit de Tralles, à la même époque, une dynastie royale qui régna, non sans gloire, sur le Pont et sur l'Arménie, et dont M. Rayet a recomposé entièrement l'histoire.

Le texte de M. Rayet est accompagné de planches importantes qui contiennent des cartes de géographie, des reproductions de sculptures et des plans d'édifices antiques. On promet de nous donner, dans les livraisons suivantes, l'*agora* d'Héraclée, le seul exemple connu d'une place publique grecque, et la belle restauration du temple d'Apollon de Didymes qui a valu à M. Thomas la première médaille à l'exposition de 1876. Tout nous fait donc espérer que l'ouvrage de M. Rayet obtiendra le même succès que ceux de MM. Perrot et Heuzey et qu'il fera honneur à la science française.

G. B.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

L'IDÉE DE JEAN TÊTEROL

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

Lionel Téterol n'avait pas fermé l'œil dans son wagon, et le tour du propriétaire l'avait tenu sur pied pendant près de sept heures consécutives. Il était fort las en se mettant au lit. Malgré ses vives préoccupations et le tracas qu'elles lui causaient, à peine eut-il posé la tête sur l'oreiller, il s'endormit profondément et ne fit qu'un somme jusqu'au matin; mais, en s'éveillant, il retrouva sous son chevet ses pensées qui l'attendaient : elles nous attendent toujours.

Il se leva, il s'habilla, sans étrenner les deux brosses à ongles ni le flacon d'eau de Cologne qui venait de Cologne. Après avoir achevé sa toilette, qui fut sommaire, il passa une grande heure accoudé à sa fenêtre. La campagne venait de s'éveiller comme lui, le jour naissant la regardait d'un œil doux, elle était heureuse de refaire amitié avec la lumière. Les gazons, trempés de rosée, exhalaient une fraîcheur délicieuse. La Limourde semblait coqueter avec ses bords, que ses eaux luisantes ~~br~~olaient amoureusement. De hauts peupliers, rangés en file, rayaient de leurs ombres transparentes la blancheur d'un champ de sarrasin fleuri; sur les coteaux, des bruyères faisaient çà et là des taches roses; des fumées montaient lentement dans l'air, oscillant à droite et à gauche comme si elles avaient dû rapprendre leur chemin. A l'horizon, deux nuages d'un gris argenté voilaient dans l'azur, semblables à des voiles pleines de vent; on eût dit qu'ils partaient pour une joyeuse aventure. Dans toute la vallée régnait une paix profonde, un silence

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1^{er} juin.

tranquille, tombé du ciel. Pas d'autre bruit que le chuchotement de la brise causant avec un tremble et le bourdonnement confus d'une guêpe qui s'était levée matin pour courir les treilles, dans la chimérique pensée d'y trouver une grappe déjà mûre. Cependant Lionel entendit peu après le cri d'une faucille qu'on aiguissait, les coups cadencés d'un fléau dans une grange et la voix forte d'un marteau de forge retombant sur son enclume. L'homme venait de donner à la nature le signal du travail, et ces deux bons ouvriers, aux gages du même patron, commençaient vaillamment leur journée; le cœur gonflé d'une douce espérance, ils croyaient à leur œuvre et à leur salaire.

Peut-être, retenu par un charme, Lionel serait-il resté plus d'une heure à sa fenêtre, si, ayant tourné la tête à droite, il n'avait aperçu tout à coup au fond de la vallée le château de Saligneux. De ce moment il ne pensa plus qu'à M^{lle} de Saligneux, son mauvais génie, à qui il envoya à travers l'espace toutes ses malédictions. Puis une idée lui vint, il prit la plume et écrivit la lettre suivante :

« Mon cher monsieur Pointal, vous êtes l'un de ces amis à qui l'on dit tout; je n'ai passé encore à la Maison-Blanche que vingt-quatre heures, et j'ai déjà quelque chose à vous dire. Vous m'aviez averti, homme clairvoyant, que je devais m'attendre à des conflits, ou tout au moins à de pénibles frottemens; vous m'engagiez à m'y préparer, à en prendre mon parti en philosophe. Votre prédiction s'est accomplie plus vite que vous ne pensiez. Nous voilà presque en état de guerre, mon père et moi, et je ne crois pas qu'il y ait de ma faute. J'étais disposé à lui faire toutes les concessions possibles et même de grands sacrifices; mais il m'en demande trop, et je doute que ma philosophie puisse tenir bon jusqu'au bout.

« Il me semble que c'est d'hier seulement que je le connais. Jadis je le voyais avec des yeux d'enfant, et les yeux d'enfant ont le précieux privilège de ne pas juger ce qu'ils aiment; aussi je ne m'expliquais pas les frayeurs qu'il inspirait à ma pauvre mère. Le soir, lorsque nous étions tête à tête et qu'elle me faisait ses confidences... Elle avait une âme de princesse, cette humble petite bourgeoise, et toutes les fois qu'elle daignait l'ouvrir devant moi, je croyais voir un écrin plein de saphirs et d'émeraudes; mais de quoi vais-je vous parler, monsieur Pointal? Quand je me mets à penser à ma mère, je ne termine jamais mes phrases. Il lui arrivait à elle aussi d'interrompre les siennes; souvent au milieu d'un mot elle tressaillait, elle venait d'entendre un pas lourd dans le vestibule, et elle me disait en pâlisant : — C'est lui! Je m'écriais alors : — Tu en as donc peur? Et je m'élançais au-devant de l'homme

qui la faisait trembler. Avait-il de l'humeur, mes caresses, mes cajoleries en avaient bientôt raison, et je me retournais vers elle, en lui jetant un regard triomphant comme pour lui dire : — Tu vois, il aboie, mais il ne mord pas. Eh bien ! il me fait peur aujourd'hui. Qui me rendra mes yeux d'enfant ?

« On a bien raison de prétendre qu'il est plus facile de faire son devoir que de le connaître. Je suis résolu à faire le mien, coûte que coûte ; mais je serais heureux qu'on me le montrât. Vous savez que je ne suis pas un mauvais fils ; vous savez quelle affection, quel respect j'ai toujours eus pour mon père, combien j'ai le cœur pénétré de ses bontés pour moi, combien je suis désireux de m'acquitter un jour envers lui. Je vous l'ai dit souvent, et vous m'avez cru, car vous savez aussi que j'ai la sainte horreur des simagrées. Pourquoi mon père me rappelle-t-il sans cesse ma dette ? craint-il donc que je ne la renie ? Non, ce n'est pas sur la somme à payer, c'est sur le mode de paiement que je conteste avec lui. Si l'occasion se présentait, mes forces, ma santé, ma vie, il peut disposer de tout cela ; mais puis-je mettre à sa merci ma dignité, mon honneur, ma conscience, et lui dire : — Décide, prononce, ta volonté, quelle qu'elle soit, sera la seule règle de ma conduite ? — Qu'est-ce qu'un homme qui renonce à vouloir ? Ce n'est plus un homme, et je veux être un homme.

« De quoi s'agit-il ? me demandez-vous. Sans me prévenir, sans me consulter, il s'est mis en tête de me marier. A qui ? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... à M^{lle} Claire de Saligneux, fille de ce baron Patrice de Saligneux, son ennemi mortel, sa bête noire, qu'il y a quelques jours encore il haïssait à l'égal des portes de l'enfer. N'est-ce pas marier la république de Venise avec le Grand-Turc ? A la vérité, le Grand-Turc est ravi de cette union ; mais la république proteste. Pour l'un c'est affaire d'intérêt, pour l'autre, ce serait une satisfaction de vanité ; mais j'en atteste le ciel et M. Pointal, j'ai de l'orgueil, je n'ai point de vanité. La fille d'un baron ou la fille d'un manœuvre, que m'importe ? Je n'en fais pas bien la différence, et la seule femme que je veuille épouser est la femme que j'aimerai. Non, je n'épouserai pas cette fille de baron. Quel misérable petit cœur elle doit avoir ! Elle se donne, sans se faire prier, à un homme qu'elle n'a jamais vu ; que voulez-vous ? elle n'a rien, et on l'assure qu'il lui apportera un million bien liquide. C'est en quoi nous différons, mademoiselle ; je demande à vous voir. Mais c'est un droit qu'on me conteste. — Le marché est conclu, me répond mon père. Je t'ai fait venir, parce qu'on ne pouvait se passer de toi pour la cérémonie et qu'on ne peut marier un jeune homme sans qu'il soit là ; mais tu n'as pas voix au chapitre.

Dis *amen* à tout, les yeux fermés. Si l'enfant n'est pas sage, si l'enfant refuse d'avalier sa médecine, on le fouettera, et il faudra bien qu'il l'avale.

« Mon cher monsieur, vous m'avez fait un jour l'amitié de me dire que j'avais, comme mon père, du bon sens, l'esprit pratique, l'entente des affaires, mais que j'avais hérité de ma mère le goût de me raconter des histoires et de me figurer que c'est arrivé. Vous ajoutiez qu'on ne pouvait savoir si la nature m'avait destiné au métier de politique ou de poète. Je ne crois pas à cette contradiction, ni à la nécessité de ce choix. Romanesque, je me flatte de ne l'être point; idéaliste, c'est autre chose; mais pensez-vous qu'un peu d'idéalité ait jamais gâté les affaires humaines, et qu'il n'y ait pas de milieu entre les chimères des rêveurs et la mesquine sagesse des empiriques? Hé bien, je ne serai jamais un artiste; le ciel m'a refusé le don d'exprimer ce qu'il y a de meilleur en moi par des mots, par des lignes, par des accords de sons ou de couleurs. Ce que je crois, ce que j'aime, ce que je sens, mes actions seules pourront le dire, mais j'entends qu'elles le disent. Plutôt mourir que de me partager en deux et d'employer la moitié de mon temps à imaginer de grandes choses et l'autre à commettre de plates petites actions. Or n'est-ce pas une action plate et même basse que d'épouser dans une vue d'ambition ou de vanité une femme qu'on n'aime pas et de sacrifier la liberté de son cœur à un calcul? Si tel était mon début dans le monde, ma conscience pourrait-elle me répondre de la suite? Les volontés humiliées ne se redressent plus, et le pas est glissant d'une action qui nous diminue à une action qui nous avilit. Quiconque a été pied-plat dans sa jeunesse risque fort d'être un coquin dans son âge mûr; par un entraînement fatal, les bassesses conduisent aux vilénies. Mais en fût-il autrement, n'ai-je pas lu jadis dans un des dialogues du divin Platon qu'il faut tâcher de mettre un peu de musique dans sa vie? Épouser M^{lle} de Saligneux, ah! monsieur Pointal, quelle triste musique! et qu'en penserait Platon, et surtout qu'en penserais-je! et je me soucie encore plus de me plaire à moi-même qu'à Platon.

« Monsieur Pointal, accourez à mon secours. Vous êtes le seul homme qui exerce quelque influence sur mon père, le seul dont il ait écouté quelquefois les conseils. En tout ce qui concernait mon éducation, mes études, il vous a consulté et s'est rendu presque toujours à vos avis. Peut-être vous écouterait-il encore cette fois-ci. Prenez votre plus belle plume, celle qui vous sert pour expédier vos grosses, trempez-la dans votre meilleure encre, et écrivez à mon tyran que je vous ai fait mes confidences et que son projet

vous semble déplorable. Il ne m'en voudra pas de m'être ouvert à vous, il sait jusqu'où va notre intimité. Faut-il que je vous le dise? représentez-lui que ce mariage pourrait bien compromettre à jamais ma carrière, qu'en m'établissant trop tôt, en me donnant la fille d'un baron et cinquante mille livres de rente, il risque de tuer mon avenir, que je me croirai arrivé avant d'être parti, que je croupirai dans la fainéantise, que je m'enterrerai dans mon épais bonheur, et que les cygnes, soumis à un certain régime, deviennent tout simplement de gros oisons de basse-cour. Il sera sensible à cet argument, il a encore plus d'ambition pour moi que je n'en ai moi-même.

« Je suis, monsieur Pointal, un naufragé qui agite son mouchoir pour qu'on lui vienne en aide. Si vous me tirez de là, si grâce à vous j'échappe à M^{lle} de Saligneux sans me brouiller avec mon père, je vous devrai un bien beau cierge; mais je n'ose vous promettre que cela ajoute rien à l'affection respectueuse que je vous ai vouée; elle ne dépend point des services que vous m'avez rendus et de ceux que vous me rendrez encore. »

Lionel plia sa lettre, et tout en la pliant il se prit à dire : — Je ne crois pas que M^{lle} de Saligneux soit bancale, ni bossue, ni laide à faire peur; mais a-t-elle le visage de mon inconnue, sa taille fine, le feu de son regard, la fierté de son noir sourcil bien arqué, la franchise de sa voix claire et mordante, et ce pied mignon que j'ai tenu dans ma main? C'est cela qui arrangerait tout. — Puis il s'écria : — Non, je n'épouserai pas M^{lle} de Saligneux; je le jure par ma fierté et par tes yeux bruns! — Et il ajouta en se moquant de lui-même : — Voilà trois mois que je ne l'ai vue et je pense encore à elle. Que je suis enfant! — Il l'était en effet. Lui en ferons-nous un crime? Il est bon de posséder à fond le droit administratif; il est bon aussi d'avoir des enfantillages et de les prendre au sérieux. Le premier devoir de la jeunesse est d'être jeune.

Quelle était cette inconnue dont Lionel Téterol venait d'invoquer le souvenir et les yeux bruns? Il aurait bien voulu savoir son nom; mais à qui le demander? et, quand il l'aurait su, qu'y aurait-il gagné? Ce qu'il savait de science certaine, c'est qu'il l'avait rencontrée pour la première fois six mois auparavant, le 27 février; les arbres avaient encore leurs feuilles mortes, mais à leur pied l'herbe était déjà fraîche et luisante; le printemps sortait de sa coquille, narguant l'hiver et la bise, qui le menaçaient de l'y faire rentrer. Le ciel ressemblait au visage d'une Parisienne, dont il avait la mobilité, le caprice, les jeux d'ombre et de lumière; ce n'était pas un ciel d'une beauté classique, mais il s'y passait beaucoup de choses agréables, et on y voyait courir de petits nuages blancs, qui tour à

tour cachait le soleil ou le découvrait. Lionel, revenu depuis peu d'Angleterre, habitait alors à Auteuil un pied-à-terre qu'un de ses amis lui avait prêté, pour qu'il y travaillât plus tranquillement à sa thèse, à laquelle il mettait la dernière main. Toutes les après-midi, il lui faisait prendre l'air, la promenait dans le bois pendant une heure ou deux. Ce jour-là, il cheminait avec elle le long du joli sentier qui borde la route des Poteaux, réservée aux cavaliers. Il venait de s'arrêter pour reprendre haleine, et il était occupé à regarder un vieux chêne habillé de lierre des pieds à la tête, un groupe de bouleaux qui semblaient frissonner sous leur mince écorce argentée, un énorme fouillis de ronces dont les bras crochus s'entre-croisaient, et trois pins détachant sur le ciel leurs aiguilles du vert le plus doux et leur tronc jaunâtre tacheté de soleil, quand il entendit le hennissement d'un cheval. Il se retourna et vit passer devant lui une jeune amazone, accompagnée d'un cavalier aux cheveux blancs. Après qu'elle eut passé, il la suivit longtemps des yeux. Il faut croire que nous avons tous dans l'esprit à notre insu une figure de femme que nous avons faite à notre fantaisie ; quand nous apercevons dans l'avenue des Poteaux ou ailleurs une inconnue à cheval ou à pied qui lui ressemble, nous nous disons : Enfin, c'est elle ! Il parut à Lionel qu'il avait déjà contemplé en rêve la brune vive et piquante qu'il venait de rencontrer. Hélas ! elle avait bien vite disparu, et il aurait mieux fait de n'y plus penser. Il y pensa pourtant, et dans ses momens perdus il se demandait : — Ce vieillard qui l'accompagnait est-il son père ou son mari ? Cette question était absolument étrangère à sa thèse, qui roulait sur un point de droit international.

Pendant tout le mois de mars, deux ou trois fois chaque semaine, il retourna se promener le long de la route des Poteaux, dans l'espérance de revoir son inconnue. Il la revit, mais elle ne l'aperçut point. Elle ne se doutait pas qu'il y avait là un jeune homme occupé à la regarder, et qu'il était venu tout exprès pour cela. Rien n'est plus désagréable que d'aimer une femme ou une jeune fille qui ne sait pas que vous existez. Heureusement pour Lionel, le hasard lui vint en aide.

Huit jours plus tard, il vit passer de nouveau devant lui celle qu'il attendait, et cette fois il entendit le son de sa voix. L'œil brillant, le teint animé, les cheveux au vent, elle faisait galoper son cheval à bride abattue, et se retournant vers son compagnon, qui avait peine à la suivre, elle lui cria :

— Ah ! mon oncle, que c'est amusant de vivre !

A quoi il répondit : — Fort bien, pourvu que cela dure : prends garde de tomber.

— Bon vieillard, pensa Lionel, tu n'es pas son mari.

L'homme aux cheveux blancs avait eu raison de s'inquiéter. Au même instant, le cheval de l'inconnue buta et lui fit perdre les arçons. En un clin d'œil Lionel, franchissant un fourré, s'était élancé auprès d'elle et lui offrait son secours, dont elle n'avait guère besoin. Il ne pouvait pas l'aider à se relever, en tombant elle était restée debout; il n'avait pas à courir après le cheval, elle n'avait pas lâché la bride; mais sa toque avait roulé à quelques pas de là. Il s'empressa de la ramasser et la lui présenta. Avant de la remettre sur sa tête, elle s'occupa de rajuster ses cheveux d'un beau brun foncé qui s'étaient défaits. Lionel étendit la main, elle y posa le bout de son pied et remonta lestement en selle, tandis que son oncle la tançait sur son étourderie.

— Prenez-vous-en à Théodore, lui répondit-elle. Je pensais à lui, quand je suis tombée.

Après quoi, faisant à Lionel un gracieux sourire, elle s'éloigna au grand trot.

Ce sourire aurait enchanté le jeune homme, si elle n'avait pas parlé de Théodore; mais Théodore était de trop, Théodore avait tout gâté, ce Théodore à qui elle pensait en tombant de cheval, ce Théodore qui avait le glorieux privilège de lui donner des distractions. — Oh! l'heureux homme que ce Théodore! se dit Lionel. Qu'a-t-il donc fait pour obtenir du ciel une telle faveur? Ses cheveux, son sourire, son cœur, elle lui a tout donné. Heureux et odieux Théodore! — Il allait quitter la place, quand il aperçut à terre une plume de marabout, qui s'était détachée de la toque. Il la prit et l'emporta; c'était un vol qu'il faisait à Théodore.

Il retourna souvent au bois, sans y trouver son inconnue. Il désespérait de la revoir jamais, lorsque sa bonne étoile le conduisit un soir à la Comédie-Française. À peine était-il installé sur son fauteuil de balcon, il la vit paraître, accompagnée de son oncle, dans une loge du premier rang. Elle était habillée de soie rose, elle avait une fleur dans ses cheveux. — Théodore viendra-t-il? se demandait Lionel, et il s'attendait à chaque instant à le voir entrer dans la loge; mais Théodore ne parut point, et comme ce soir-là Lionel avait l'âme bien disposée, il en vint à se persuader que Théodore n'était point le dangereux rival qu'il s'était figuré, que Théodore était tout simplement un chien ou un perroquet. — Si c'était l'homme aimé, se disait-il, en aurait-elle parlé si librement devant moi?

Cette soirée lui fut délicieuse, à cela près qu'il surprit plusieurs fois des lorgnettes braquées sur la reine de ses pensées; il aurait voulu qu'elle fût invisible pour tout le monde sauf pour lui. Il la

contemplant lui-même avec une indiscretion dont elle ne s'avisa point; ayant la vue longue et perçante, il pouvait se passer de lorgnette. On jouait : *Il ne faut jurer de rien*; il se mit dans la tête que la vraie pièce se jouait non sur la scène, mais dans la salle, qu'il était Valentin, que son inconnue était Cécile, que c'était lui qui disait : « Vous me paraissez savante pour votre âge et en même temps aussi étourdie que moi, qui le suis comme le premier coup de matines, » et que c'était elle qui lui répondait : « Pour étourdie, j'en dois convenir ici; mais, mon ami, c'est que je vous aime. Je ne vous ai vu que trois fois, mais j'ai du cœur et je m'en souviens. »

L'inconnue était bien loin de s'imaginer qu'elle venait de dire à Lionel : « Mon ami, c'est que je vous aime. » L'avait-elle aperçu? se rappelait-elle seulement qu'un jour il lui avait pris le pied pour l'aider à remonter en selle et qu'il se passe quelquefois dans l'avenue des Poteaux des incidens dont le cœur d'un homme se souvient toujours? Elle était tout entière à la pièce, qui l'intéressait comme un conte de fées. Quand on baissa le rideau, elle ne songeait pas à s'en aller; il fallut que son oncle la touchât légèrement sur l'épaule. Alors elle tressaillit, se leva, s'enveloppa dans son burnous, et se perdit dans la foule, où Lionel ne sut pas la retrouver.

Il ne la revit plus, mais il ne l'oubliait point. Ce n'était après tout qu'une passion de tête, qui ne le dérangeait pas dans son travail, puisqu'il passa son examen de docteur avec l'éclat que l'on sait. Cependant, lorsqu'il partit pour l'Allemagne, il y emporta la plume de marabout. L'impossible, le chimérique a le mérite de nous dégouter des joies vulgaires et nous détourne d'aller au bonheur par de vilains chemins. Lionel aurait pu s'écrier comme cet homme à qui on reprochait son indifférence pour les femmes : — « Que voulez-vous? j'ai dans l'esprit une femme comme il y en a peu, qui me préserve des femmes comme il y en a beaucoup. » Il aurait pu dire aussi : « J'ai bien des obligations à cette femme-là, car elle m'a aidé à ne pas épouser M^{lle} de Saligneux. De toutes les raisons que je puis avoir pour me refuser à ce mariage, c'est la moins bonne, mais c'en est une. »

On a beau être docteur en droit et aspirer à devenir député, on a quelquefois des raisons qu'on n'oserait avouer à personne.

XI.

Après avoir fermé sa lettre, Lionel la fit porter à la poste; puis il déjeuna, et après avoir déjeuné, il refit seul la promenade qu'il avait faite la veille avec son père. Il ne s'occupa le long du chemin

de récoltes, ni d'irrigations, ni d'assolements; il ne pensait qu'à son affaire. Dans quelques heures, son redoutable père serait revenu de Bourg, et alors commencerait la danse. Il croyait le voir debout devant lui, le front sillonné par le pli droit et profond que la colère y creusait, l'œil allumé, les mains crispées, lui disant d'un ton glacial : — Eh bien, monsieur, as-tu réfléchi? — Et cependant, plus il allait, plus il s'affermissait dans sa résolution, et plus croissait son invincible antipathie pour M^{me} de Saligneux. Il se la représentait tantôt comme une péronnelle façonnée par des béguines aux petites manières, la tête pleine de petites sottises et de gros préjugés, tantôt comme une grande fille sèche, anguleuse, au teint jaune, aux dents longues, aux épaules pointues, se remuant tout d'une pièce, aussi raide que si elle eût avalé l'une des girouettes du manoir paternel. Enfin, quels que fussent son air et sa tournure, il ne voulait pas d'elle, parce qu'il était fier, parce qu'il était jaloux de sa liberté, parce qu'il n'entendait pas qu'on disposât de son cœur sans lui en demander la permission, parce qu'il était résolu à ne pas se marier ou à n'épouser qu'une femme qu'il aimerait.

De réflexion en réflexion, il se trouva dans la chénaie où son père l'avait conduit. Il la traversa et descendit la pente gazonnée qui se terminait au ruisseau. Il s'arrêta près d'un vieux châtaignier, à cinquante pas de l'endroit où fleurissaient les nénufars. Il regarda sa montre. — J'ai encore trois heures à moi, se dit-il; ce n'est pas le moment de sonner le boute-selle. — Et il s'étendit tout de son long dans l'herbe, qui était haute et touffue. Il apercevait au-dessus de lui les branches tortues du châtaignier, ses larges feuilles dentelées, auxquelles ses fruits mûrissans mêlaient des taches brunes comme les yeux d'une inconnue. Il ne tarda pas à fermer à moitié les siens, et par un effort de sa volonté il réussit à oublier sa situation, son père, M^{me} de Saligneux. Il ne pensa plus qu'à un travail qu'il se proposait d'écrire sur les justices de paix en Angleterre, et que lui avait demandé le directeur d'une revue de législation. Il en dessina le plan dans sa tête, en arrêta les grandes lignes, et, tout en méditant, il se disait : — Un homme qui pense et qui travaille n'est jamais tout à fait malheureux.

Soudain une voix le fit tressaillir. Cette voix chantait ou plutôt récitait, en les accompagnant d'une sorte de mélopée, ces vers d'une chanson connue :

Je n'ai ni bois ni terre,
Ni chevaux, ni laquais;
Petit propriétaire,
Mes fonds sont deux crochets.

Lionel se souleva sur ses coudes et regarda. Une jeune fille était assise au bord de la Limourde, près d'un bouquet de noisetiers. Le front penché, son menton dans sa main, les larges ailes de son chapeau de paille lui cachaient entièrement le visage. L'instant d'après, elle releva la tête, et Lionel crut rêver, le cœur lui battit violemment, il faillit pousser un cri. O surprise! ô dispensation mystérieuse de cette divinité toute-puissante que le grand Frédéric appelait sa sacrée majesté le hasard! Cette jeune fille qui chantait, cette jeune fille assise au bord de la Limourde, c'était l'amazone de l'avenue des Poteaux, c'était la Cécile du Théâtre-Français, c'était l'inconnue. Lionel n'eut garde de se montrer; un pli de terrain l'abritait. Dès qu'il fut un peu revenu à lui, il écarta doucement de ses deux mains les herbes qui étaient devant lui et s'arrangea de manière à voir sans être vu. Muet, immobile, il resta là, le cœur palpitant d'émotion, retenant son souffle comme un enfant qui craint de mettre en fuite un papillon. Il savait que les inconnues ont des ailes, qu'elles s'envolent, et qu'on ne les revoit plus.

Sur un appel pressant de son père, M^{lle} de Saligneux avait pris congé du marquis de Virevieille. Elle était arrivée le matin même de Paris, où M^{me} de Juines était allée la chercher. Après son déjeuner, elle avait fait le tour de son domaine, pour s'assurer qu'il n'avait pas souffert quelque nouvelle atteinte. Elle adorait son Saligneux, même rogné, échancré, écorné; mais, l'ayant vu diminuer d'année en année, elle n'y revenait jamais sans se demander s'il en restait quelque chose. Elle venait de constater que les restes en étaient bons. Cependant, en songeant à sa grandeur passée, elle n'avait pu retenir un soupir. Elle n'était pas fille à se plonger dans la mélancolie; pour s'égayer, elle s'était mise à chanter, et tout en chantant, comme elle avait le goût des entreprises, l'idée lui était venue de se procurer et de mettre dans ses cheveux un des beaux nénufars qu'elle apercevait à quelques pas d'elle, de l'autre côté du ruisseau. Elle savait que ces nénufars appartenaient à l'ennemi; cette considération ne fit qu'irriter sa fantaisie; mais elle savait aussi que l'ennemi était toujours aux aguets et qu'il était dangereux de se commettre avec lui; cette seconde considération la fit hésiter. Enfin la convoitise l'emporta sur la prudence. Elle se leva, et son premier soin fut d'aller chercher un râteau oublié dans une prairie. Elle le rapporta et promena ses yeux autour d'elle. Regardant à droite, regardant à gauche, regardant partout, elle ne s'avisait pas que dans l'herbe, derrière un pli de terrain, à l'ombre d'un châtaignier qui le protégeait de ses branches traînantes, il y avait un docteur en droit qui la regardait.

Tout à fait rassurée, elle se rassit et commença à se déchausser:

après avoir ôté ses bottines, elle ôta ses bas, et bientôt Lionel, qui ne perdait pas un seul de ses mouvemens, vit apparaître deux petits pieds mignons, qu'il crut voir étinceler au soleil comme deux diamans. Elle-même les contemplait avec quelque complaisance; on lui avait dit souvent qu'elle avait un joli pied, et elle n'avait pas attendu qu'on le lui dit pour le savoir.

Ses apprêts terminés, elle descendit la berge avec précaution, entra dans l'eau, qui dans cette saison était très basse; à peine en avait-elle au-dessus de la cheville. Toutefois, quand elle eut atteint le milieu de la rivière, elle en eut jusqu'à mi-jambe, et dut retrousser sa jupe à la hauteur de son genou, sans se douter que de sa vie le docteur en droit n'avait ouvert de si grands yeux. Elle atteignit bientôt l'autre rive, elle allongea son bras et son râteau, et ramena une longue tige, que couronnait une belle corolle d'une blancheur argentée. Elle accrocha son râteau aux branches d'un osier, et, s'aidant de ses deux mains, elle détacha la fleur, qu'elle contempla d'un œil ravi, en disant tout haut :

— Que tu es belle, toi, d'autant plus que tu es du bien volé !

A ces mots, elle la pressa sur ses lèvres. Puis elle regagna la rive gauche, remonta le talus et s'empressa de se chausser. Quand ce fut fait, comme elle allait s'éloigner, elle s'aperçut qu'elle avait oublié son râteau sur l'autre berge, et au même instant elle s'aperçut aussi qu'un beau jeune homme venait de sortir de terre et la saluait respectueusement.

Elle laissa échapper un cri d'effroi, et son premier mouvement fut de s'enfuir. Par malheur elle n'eut pas fait trois pas qu'un coup de vent emporta son chapeau de paille, dont les brides étaient dénouées, et le fit voler dans la Limourde. Elle s'arrêta, fort embarrassée. Déjà Lionel s'était emparé du râteau, à l'aide duquel il retira de la rivière le chapeau, qu'entraînait le courant. Après quoi, revenant se poster en face de M^{lle} de Saligneux, il lui dit :

— Est-ce à M^{lle} de Saligneux que j'ai l'honneur de parler ?

— Cela pourrait être, répondit-elle, sans s'aviser de l'effort surhumain qu'il avait dû faire pour articuler d'un ton calme et sans avoir l'air d'un fou cette question qui pour lui était grosse d'une destinée. Elle ajouta : — Puis-je savoir de mon côté qui me fait l'honneur de m'adresser cette demande ?

— C'est M. Lionel Téterol, répliqua-t-il.

— Eh bien ! monsieur Lionel Téterol, ayez l'obligeance de me rendre ce que vous m'avez pris.

— Tout à l'heure, mademoiselle, lui dit-il gravement ; mais au préalable veuillez m'expliquer comment ce râteau se trouve ici ; y est-il venu tout seul ?

— Je vous jure, monsieur, qu'il est à moi.

— Et pouvez-vous me jurer, mademoiselle, que ce nénufar que vous tenez à la main est aussi à vous ?

— Ainsi vous avez reconnu tout de suite votre nénufar ! s'écria-t-elle. Cela ne m'étonne pas, monsieur ; on a dans votre famille le fanatisme de la propriété. On mettrait sous vos yeux cent nénufars que vous diriez, sans prendre le temps de la réflexion : Voilà le mien. Oh ! l'heureux don !.. Et si je refusais de vous le rendre, ce nénufar charmant qui est à vous, me le feriez-vous réclamer par voie d'huissier ? C'est probable. Il pleut des huissiers dans ce pays.

— Non, mademoiselle, je ne vous enverrais point d'huissier ; mais je garderais précieusement le chapeau que voici.

— Allons, un bon mouvement, soyez généreux, restituez sans rien demander. Pourquoi tenez-vous à la ravoir, cette pauvre fleur ?

— D'abord elle est à moi, ensuite elle a été cueillie par vous.

— Très joli ! s'écria-t-elle. Du sentiment, de la poésie ! Je ne croyais pas que cette graine levât dans ce pays.

— Tout y vient, tout y pousse, mademoiselle, du moment que vous y êtes.

Elle lui fit une profonde révérence, et après une pause : — J'ai été maladroite, je me suis laissé prendre, il faut payer. Mais comment allons-nous faire pour nous rendre nos biens ? Nous ne pouvons pas les jeter par-dessus la rivière.

— Vous oubliez qu'il y a un pont à deux cents pas d'ici.

— Et vous, monsieur, vous oubliez qu'il a été condamné, ce pont, et fermé par une barrière grillée, treillisée, verrouillée, cadenassée.

— J'enjamberai la barrière.

— A vos risques et périls, dit-elle.

A ces mots, ils descendirent l'un la rive droite, l'autre la rive gauche de la Limourde, et arrivèrent en même temps aux deux extrémités du pont. C'était là que les pères avaient eu leur premier colloque, ce fut là que les enfans eurent leur premier tête-à-tête.

Lionel franchit la barrière sans trop de difficulté. M^{lle} de Saligneux s'avancait à sa rencontre ; mais, s'étant ravisée, elle recula précipitamment de quelques pas.

— Un instant, monsieur, reprit-elle, il me vient un scrupule, une inquiétude. Ce pont est-il à vous ou à moi ?

— Je crois qu'il est à vous.

— Vous le croyez, il faudrait en être sûr. Pensez-y, l'affaire est de conséquence. Si j'avais le malheur et l'audace de mettre le bout du pied dans l'empire des Téterol, c'est bien alors qu'on m'enverrait les huissiers. Quand je vous dis qu'il en pleut !

Et aussitôt, changeant de visage et de ton, elle ajouta avec la

gravité d'un diplomate émérite : — Ah! monsieur, entre vous et moi ne pourrions-nous pas inventer un moyen de mettre fin à ces misérables procès qui chagrinent ceux qui les perdent et n'ajoutent rien à la gloire de ceux qui les gagnent ?

Elle le regardait les yeux dans les yeux, et il éprouva un transport de joie. Il fut sur le point de lui répondre : — Mais vous savez bien que ce moyen, on l'a inventé pour nous, et que vous l'avez approuvé. Quant à moi, apprenez que depuis un quart d'heure je le trouve admirable, merveilleux.

Il n'eut pas le temps d'ouvrir la bouche. Elle s'écria subitement : — En vérité, monsieur, il me semble que je vous ai vu quelque part.

— Et, moi, j'en suis certain.

— Où donc ?

— Cherchez.

— Eh ! oui, c'était au bois, un jour que je suis tombée de cheval.

En prononçant ces mots, elle rougit ; elle se souvint que pour la remettre en selle, il lui avait tenu le pied, et du même coup elle se rappela que tout à l'heure elle était nu-pieds.

— Que faisiez-vous sous ce châtaignier ? demanda-t-elle d'un ton de reine.

— Je dormais très profondément.

— Et à quel moment vous êtes-vous réveillé ?

— Permettez, avant de répondre à cette question, j'en ai une à vous faire.

— Décidément vous avez le génie du troc. Donnant, donnant. Je vois bien que nous n'en finirons pas de sitôt avec nos procès... Soit, questionnez.

— Je meurs d'envie de savoir qui est Théodore.

Elle fit un geste d'étonnement : — Théodore ! Qui donc vous a parlé de Théodore ?

— Vous-même, mademoiselle.

— Moi ! Vous rêvez.

— Je ne rêve point. Le jour où j'ai eu l'honneur de vous rencontrer dans l'avenue des Poteaux, n'avez-vous pas dit à la personne qui vous accompagnait et par conséquent à moi qui vous écoutais : — C'est Théodore qui est cause de mon accident, je pensais à lui en tombant de cheval ?

Elle partit d'un éclat de rire. — Vous voulez donc savoir qui est Théodore ? Eh bien ! Théodore...

Elle n'en put dire davantage. Une voix aigre cria : — Claire, où donc es-tu ?

— On y va, ma tante, répondit M^{lle} de Saligneux. Et jetant le né-

nufar à Lionel, reprenant son chapeau et son râteau, elle se sauva.

Lionel se sauva aussi, comme un homme qui a une grande joie à cacher, car la joie fait courir comme la peur. La sienne était presque folle ; le hasard l'avait pris en amitié et venait de frapper un grand coup pour le tirer de la plus cruelle détresse. Il était aussi heureux qu'un chercheur d'or qui a découvert un filon ou qu'un indigent qui apprend qu'il a gagné le gros lot, aussi ému qu'un naufragé qui surgit miraculeusement au port, aussi surpris qu'un enfant qui s'est endormi en demandant la lune et qui au matin la trouve sous son oreiller. Il éprouvait le besoin d'embrasser quelqu'un ou quelque chose. Il s'avisait qu'il tenait à la main un nénufar où M^{lle} de Saligneux avait posé ses lèvres, il y but le baiser qu'elle y avait laissé, et ce fut la seule folie qu'il fit, parce qu'il y avait là tout près des ouvriers qui travaillaient dans les champs. Quant à s'étonner et à se scandaliser de l'étrange facilité avec laquelle M^{lle} de Saligneux avait pris son parti d'épouser un homme qu'elle n'avait jamais vu, il n'y songeait plus. Il inventait pour justifier sa conduite les argumens les plus insensés. Elle avait eu des pressentimens, des divinations, sans qu'aucun motif d'intérêt eût influé sur sa décision ; son regard, sa beauté, répondaient de la parfaite noblesse de ses sentimens. Lionel était amoureux, et l'amour est une déraison ; toutes les inconséquences lui sont permises, l'absurde est son royaume.

A six heures sonnantes, M. Téterol fut de retour ; il n'était jamais en retard d'une minute. Il entra dans la salle à manger en faisant craquer le parquet sous ses bottes, et il aborda son fils avec une froide poignée de main. Pendant tout le dîner, il eut l'air sombre, morne et féroce d'un canon Krupp chargé jusqu'à la gueule, prêt à partir. Quand on eut servi le café, il vida sa tasse d'un seul trait et renvoya Joseph. Alors posant sur la table, selon sa coutume, ses lourdes mains qui écrasaient tout ce qu'elles touchaient et ses deux coudes cuirassés qui s'étaient frayé un large chemin au travers de l'humaine cohue, attachant sur son héritier des yeux au fond desquels on apercevait son idée allumée et toute flambante comme un feu de forge, il lui dit d'une voix saccadée :

— Eh bien ! Lionel, as-tu réfléchi ?

Les mouches qui bourdonnaient autour d'eux se turent, sentant la gravité de la circonstance, et un silence de mort régna dans toute la salle. Lionel fut deux minutes sans répondre, ces deux minutes parurent deux siècles à son père. Enfin le jeune homme dit :

— Oui, j'ai réfléchi. Je ferai ce que tu voudras.

La figure de M. Téterol s'empourpra et il tira son mouchoir de sa poche pour s'essuyer les tempes, que la joie rendait moites.

— Tout est pour le mieux, s'écria-t-il. Je savais bien, Lionel, que tu étais un garçon de sens. Tu as fait tes petits calculs, et il t'a paru que ton père avait raison. Moi, d'abord, j'ai toujours raison ; c'est la plus vieille de mes habitudes. Voilà ce que c'est que de réfléchir. Tu as découvert que ce n'est pas un mince avantage pour un ambitieux d'avoir une Saligneux dans son sac. Ils ont de belles alliances, ces hobereaux ; il y a des marquis dans la parenté, et tous ces gens-là se soutiennent, ils ont le génie de l'intrigue. Pendant longtemps encore, même en république, ils auront beaucoup d'influence. Vois plutôt mes procès ! Ils n'ont eu qu'un mot à dire à l'oreille d'un juge, et il s'est trouvé que leurs lapins de garenne n'avaient pas mangé mes choux. Le monde est si bête ! Et puis je te l'ai déjà dit, cet écervelé de baron ne fera pas de vieux os, et il n'a pas de postérité masculine à qui léguer son titre. Il se pourrait bien qu'à sa mort...

— N'en parlons plus, interrompit Lionel. Je t'ai promis de faire ce que tu voudras.

— Parlons-en au contraire, reprit M. Téterol. Je t'affirme que ce mariage est pour toi un coup de fortune. Elle est toute jeune, toute verdissante, cette demoiselle, et pourtant elle a déjà beaucoup de raison, beaucoup d'esprit de conduite. Elle t'aidera à te pousser, à faire ton chemin. J'ai eu de ses nouvelles par M. Crépin.

— Qui est M. Crépin ? demanda Lionel.

— Une canaille. Et ne va pas croire que M^{lle} de Saligneux soit laide à faire peur, je t'ai dit cela pour te faire enrager ; tu penses bien que je ne voudrais pas d'un monstre pour ma bru. Tu la verras dès demain ; j'ai rencontré tantôt le baron, nous avons tout arrangé, et c'est demain que je te présente. Mon Dieu ! je ne te dis pas que ce soit une Vénus...

— De grâce, n'en parlons plus, interrompit encore Lionel, que son père mettait au supplice en s'obstinant à faire l'éloge de M^{lle} de Saligneux, comme s'il eût pris à tâche de le dégoûter de son bonheur.

L'entêté vieillard ne lâchait jamais sa proie. Il se leva et fit le tour de la table pour venir s'asseoir à côté de son fils. Il ouvrit lui-même la caisse de cigares, lui en présenta un et lui procura du feu en frottant une allumette sur la semelle de sa botte.

Pendant que Lionel fumait : — Pardonne-moi, mon garçon, reprit-il ; je t'ai un peu brusqué hier au soir. Bon Dieu ! je te comprends, tu avais une amourette au cœur. Tu conviendras que je ne t'ai jamais chicané là-dessus. C'est gentil, les amourettes ; mais du moment qu'elles nuisent aux affaires sérieuses ! Elle est donc bien jolie, l'autre ? Eh ! cela passe si vite, la beauté : c'est un déjeuner de soleil. La beauté, voilà ce qu'il en reste.

Et il soufflait sur ses doigts comme on souffle sur un chardon pour en faire envoler le duvet. Le duvet parti, il ne reste que les piquans. — Les amoureux, poursuivit-il, s'imaginent qu'il n'y a qu'une femme au monde; il y en a des mille et des mille. Ce n'est pas la plus belle, c'est la plus utile qu'il faut épouser. Tu es un homme sérieux, toi; tu es un homme fort. Je te vois déjà en selle, ta princesse en croupe. Trotte, bidet! C'est moi qui fournirai le picotin...

— Pour l'amour de Dieu, qu'il n'en soit plus question! s'écria de nouveau Lionel, à qui les métaphores de son père semblaient encore plus redoutables que ses coups de boutoir.

En ce moment, Joseph annonça l'abbé Miraud, qui venait rendre ses devoirs à l'héritier.

— Arrivez donc, monsieur le curé, lui cria M. Téterol. Je vous présente mon prince de Galles. Il est bien bâti, n'est-ce pas? Et dire que je l'ai vu pas plus grand qu'une botte! Vous ai-je averti qu'il s'appelle Lionel comme vous? C'est un filleul qui vous fera honneur, mais vous n'en ferez pas un clérical. Lui et moi, nous avons les mêmes opinions, le même cœur, la même volonté.

— La vôtre, monsieur Téterol, répondit l'abbé en souriant de l'air d'un timide qui se décide à tout oser.

— La mienne, la mienne! puisque je vous dis que c'est aussi la sienne! répliqua M. Téterol. Voilà bien mes hommes de sacristie. — Et il ajouta en promenant ses gros doigts dans les cheveux châtain de son fils: — Vous aurez beau faire, vous ne me le gâterez pas, mon prince de Galles. Il sait trop ce qu'il me doit. Et que le diable m'emporte si je regrette tout ce que j'ai dépensé pour son éducation! Regardez bien ce garçon, monsieur le curé; c'est le meilleur de mes placemens, c'est du 20 pour 100.

Lionel profita de la première occasion pour laisser en tête-à-tête l'abbé et son père, et il se retira dans sa chambre. Le bonheur à ses nuits blanches; cette nuit-là, Lionel ne dort guère. Il lui semblait qu'avant le matin un voleur allait descendre du ciel pour lui dérober son trésor, et il lui tardait de l'enfermer dans un tiroir à serrure.

Il se leva au petit jour et écrivit à M. Pointal les deux lignes que voici :

« Mon cher monsieur, tenez ma lettre pour nulle et non avenue. J'ai vu M^{lle} de Saligneux. »

XII.

Faut-il croire que M. Téterol avait menti sciemment à son fils? ou admettrons-nous que lui-même s'était laissé tromper par les

assurances vagues du baron, qui l'avait payé en monnaie de singe ? Le fait est que ce dernier n'avait pas dit un mot à sa fille des étranges propositions qu'il avait reçues de son voisin et de la demi-parole qu'il lui avait donnée. M^{lle} de Saligneux ne soupçonnait point qu'on songeât à la marier ; elle était dans une ignorance absolue de l'événement qui se tramait. S'il en avait été autrement, selon toute apparence, elle se fût occupée d'autre chose que de se déchausser pour voler des nénufars.

M. de Saligneux avait eu plusieurs raisons pour ne rien dire à sa fille. D'abord il s'était fait une habitude de retarder jusqu'à la dernière heure tout débat sur un sujet qui lui déplaisait. Quand il lui survenait des choses désagréables, il aimait mieux les subir que de les discuter. Ensuite, avant d'expliquer à sa fille ses intentions, il attendait de les connaître lui-même, et en vérité il ne savait pas encore ce qu'il comptait faire. Marier sa fille hors de son monde, la donner au fils d'un Téterol ! A cette pensée, il avait éprouvé d'abord des accès d'indignation, des soulèvements de cœur, qui s'étaient traduits par des haut-le-corps. On n'en doutera pas quand on saura qu'il possédait une jolie collection de cannes, et dans le nombre un jonc superbe, très souple, à pomme d'agate, que lui avait donné jadis une de ses maîtresses. Depuis quelque temps, il ne s'en servait plus dans ses promenades, il le réservait à un usage particulier. Pendant les jours qui avaient suivi son entretien avec l'ancien maçon, il lui était arrivé de considérer ce jonc avec une sorte d'attendrissement, en lui disant : — Tu auras une belle fin, je te casserai sur l'échine de M. Téterol. — Plusieurs fois il avait eu la velléité de courir à la Maison-Blanche, d'y faire son coup, et de dire à l'insolent, après l'avoir bâtonné : — A présent, mon cher monsieur, achetez mon château ; le chagrin que j'aurai de le voir dans vos vilaines mains sera suffisamment racheté par la joie pure et vraiment céleste que je viens de savourer. — Il n'en avait rien fait, le jonc était encore intact.

La conscience du baron de Saligneux avait beaucoup roulé, et en roulant, elle avait perdu ses angles, ses raideurs et sa virginité. Elle ressemblait à ces femmes qui n'en sont plus à compter leurs aventures ; il n'y a que la première qui fasse événement, les autres sont des accidens sans conséquence, qu'on a bientôt fait d'oublier. Il en résultait que les soulèvements de cœur du baron ne duraient guère. Dans la vie de désordres et d'expédiens, la première faculté qui se perd est celle des longues indignations. Les reins s'assouplissent, on s'apprivoise avec les portes basses. A la vérité on commence par se gendarmer contre elles, on leur dit des injures, après quoi on se fait petit, on baisse la tête et on passe.

Voilà pourquoi la canne de jonc à pomme d'agate n'était pas encore en deux morceaux.

M. de Saligneux en était venu par degrés à prononcer tout bas et même à haute voix des phrases qui commençaient par ces mots : « Mais après tout, mais somme toute, mais tout bien pesé... » Ce sont là des locutions qui préparent les acquiescemens ou les démissions de la conscience. — Après tout, pensait-il, cet insolent rustre est mon créancier, il est énormément riche et sa vanité égale sa richesse. Si je dis non, il sera sans miséricorde. Si je dis oui, peut-être obtiendrai-je de lui tout ce qu'il me plaira. Ne prenons pas un parti à la chaude, examinons, faisons le tour des choses, tâchons de voir le bon côté de l'événement et de concilier l'honneur avec les commodités de la vie. — Le baron se souvenait du mot d'un de ses amis, qui lui avait dit un jour : « Mon cher, ce pauvre monde est ainsi fait qu'il est bien difficile d'avaler un verre de vin où il n'y ait pas une mouche. Quand le vin est bon et que la mouche n'est pas trop grosse, il faut boire. » Le baron avait appris à boire. Il est vrai que cette fois la mouche était énorme, grosse comme un Téterol. Nonobstant il ne boudait pas contre son verre. Il s'était accoutumé à établir une grande différence entre les points sur lesquels il est permis de céder et les points sur lesquels toute transaction est déshonorante. Marier sa fille au fils d'un corsaire pour en obtenir de meilleures conditions est un acte qu'à la rigueur on peut commettre sans cesser d'être un vrai gentilhomme. Ce qui fait le gentilhomme, c'est d'abord la tenue et ensuite l'orthodoxie des opinions. M. de Saligneux avait toujours eu de la tenue, et ses opinions étaient irréprochables.

Au surplus, il faisait intervenir dans les capitulations de sa fierté l'intérêt de sa fille et ses sollicitudes paternelles ; il se persuadait qu'il avait agi comme un bon père en ne repoussant pas de parti pris la proposition inconvenante et saugrenue de M. Téterol. La fortune personnelle de M^{lle} de Saligneux se montait à bien peu de chose, et sous la tutelle fort décousue du baron, ce peu de chose s'était réduit à presque rien ; il ne voyait pas venir sans inquiétude le moment de s'en expliquer, il craignait que ses comptes ne parussent pas aussi orthodoxes que ses opinions. Quant à l'héritage du marquis de Virevielle, qui avait manifesté plus d'une fois sa ferme volonté de laisser toute sa fortune à sa petite-nièce, c'était une espérance un peu maigre. M^{lle} de Saligneux avait pu constater elle-même que la maison de son grand-oncle était montée sur le pied le plus simple, qu'il recevait rarement, qu'il n'avait pas de voiture et ne se promenait au bois que sur des chevaux de louage. De son côté, le baron avait toujours fait de vains appels à la libéra-

lité du vieillard, il n'en avait retiré que d'éloquens sermons sur l'économie, sur la tempérance, sur cette habitude de modérer ses désirs, qui tient lieu de la richesse. Il avait conclu de tout cela que, si sa fille héritait jamais du marquis quinze ou vingt mille livres de rente, ce serait le bout du monde, et qu'est-ce que vingt mille livres de rente? A son avis, la première condition de bonheur pour les femmes était une existence capitonée. Il était intimement convaincu que pour sa fille aussi le capiton était un objet de première nécessité, et il la croyait trop raisonnable pour ne pas comprendre que dans sa situation elle ne pouvait trouver un beau parti qu'au prix d'une mésalliance. Peut-être regarderait-elle les écus de M. Téterol comme un de ces baumes souverains qui guérissent toutes les blessures de l'amour-propre, et les coups de canne comme un de ces expédiens surannés qui ne sont plus de mise dans ce siècle.

Ce qu'il y avait de plus simple, c'était de l'interroger; mais cet interrogatoire était délicat, et le baron attendait pour s'exécuter qu'on le mît au pied du mur. Vivant au jour la journée, jouissant du répit que lui laissait M. Téterol, partagé entre ses calculs qui endormaient ses remords et ses remords qui dérangent ses calculs, il n'aspirait qu'à obtenir des délais, il appelait à son aide l'imprévu, caressait le fol espoir d'apprendre un matin à son réveil que son inexorable créancier, pris d'un coup de sang, n'était plus de ce monde. Hélas! non-seulement son créancier était incapable d'avoir pour lui une si gracieuse attention, il était devenu pressant et lui avait arraché la promesse qu'avant la mi-septembre les deux jeunes gens auraient été présentés l'un à l'autre. La mi-septembre approchait, le baron se trouvait au bord du fossé, il fallait sauter.

L'explication qu'il allait avoir avec sa fille lui paraissait si déplaisante qu'il aurait donné beaucoup pour pouvoir s'en décharger sur quelque intermédiaire; mais il n'avait sous la main personne qui fût capable de lui rendre ce bon office. Assurément ce n'est pas à sa sœur très aînée, la comtesse de Juines, qu'il aurait pu s'adresser pour cela; c'était la dernière personne du monde à qui il eût osé s'ouvrir sur un pareil sujet. Grande femme sèche, maigre, portant beau, M^{me} de Juines était une dévote et ne badinait pas avec les principes. M. Téterol, qui l'avait vue une fois et qui gardait dans ses yeux l'éblouissement de ce spectacle, la traitait de vieille haridelle; c'était pourtant une personne fort respectable, bien qu'elle eût un péché sur la conscience. Elle n'était encore que M^{lle} de Saligneux, lorsqu'à la nouvelle de la révolution de juillet, elle avait prêté serment de ne plus sortir de sa chambre avant que l'usurpateur eût restitué la couronne au roi légitime. Pendant six ans, elle avait tenu sa parole; pendant six étés et six hivers, elle avait ob-

servé la clôture d'une carmélite; mais un matin, cédant aux instances de sa famille, elle avait pris la clé des champs et mis le nez à l'air pour épouser M. de Juines. Elle eût mieux fait de rester chez elle ce jour-là. M. de Juines était un viveur, dont elle n'avait pas eu à se louer. Heureusement elle le voyait à peine dix fois dans l'année, et plus heureusement encore il était mort à la fleur de l'âge des suites d'une indigestion.

Les mésaventures conjugales de la comtesse de Juines n'avaient point abaissé sa superbe. Ses ancêtres lui remplissaient le cœur et la bouche; elle portait enlacées autour de son front toutes les gloires des Saligneux, et si en parlant elle remuait à peine la tête, c'est qu'elle avait peur d'en faire tomber sa couronne de vertus héréditaires. Quand elle était assise, son dos ne touchait jamais le dossier de son fauteuil; quand elle voyageait en chemin de fer, elle ne se permettait pas de s'accoter pour dormir, et le matin elle sortait de son wagon telle qu'on l'y avait mise, sans avoir fait un faux pli à sa robe de taffetas noir, sans avoir dérangé un seul de ses cheveux. M^{me} de Juines ne se départait jamais de sa majesté; du fond du passé toutes les croisades la regardaient, et, se sachant regardée, elle représentait toujours. Elle incarnait dans sa personne tous les principes, toutes les convenances. Aussi était-elle un rigoureux censeur de la conduite de son frère; elle lui adressait d'aigres réprimandes sur les erreurs de sa jeunesse, bien qu'elle n'en connût pas la dixième partie. Il faut ajouter qu'elle était sévère pour elle-même comme pour les autres. Elle avait souvent de longues absences, de profondes rêveries, qu'elle employait à faire un retour sur son passé. Dans ces heures de recueillement, elle se reprochait ce qu'elle appelait sa faute, expression malheureuse qui aurait pu donner le change aux gens mal informés. Elle était persuadée que sa faute avait eu les conséquences les plus graves, que les incendies, la grêle, les inondations, les tremblemens de terre, tous les désordres de la nature, toutes les catastrophes de l'histoire étaient une juste vengeance que tirait le ciel de la déplorable défaillance d'une Saligneux qui avait manqué au plus sacré des engagements. Pourquoi était-elle sortie de chez elle avant que le roi fût remonté sur son trône? Si les Prussiens avaient assiégé Paris, la comtesse de Juines se flattait mélancoliquement d'y être pour quelque chose, et si M. Téterol existait, c'était encore une expiation de sa faute. Elle considérait ce Téterol comme le ministre des rancunes célestes, comme un Attila, comme le fléau de Dieu. Mais, quoique son imagination fût vive, elle n'avait aucun soupçon de l'inouï projet que nourrissait ce monstre. Si elle s'en fût doutée, elle aurait fait tant de bruit qu'on ne se serait plus en-

tendu à dix lieues à la ronde. Par prudence, M. de Saligneux avait observé une absolue discrétion. M^{me} de Juines avait cela de com- mode qu'il était facile de lui cacher les choses ; elle interrogeait peu, parce qu'elle se faisait une idée extraordinaire de sa pénétra- tion et qu'elle croyait tout savoir. Au demeurant, on pouvait devant elle parler de tout sans se compromettre ; elle était très sourde, et pour qu'elle devinât un secret, il fallait qu'on eût soin de le lui crier aux oreilles.

Le baron avait coutume de faire bonne mine à mauvais jeu. Si embarrassé qu'il fût des ouvertures dont il se disposait à régaler sa fille, il fut charmant pendant le dîner. Il but un peu plus que d'ha- bitude, s'égaya et conta des histoires un peu risquées, que M^{me} de Juines ne daigna pas se faire répéter, et que M^{lle} de Saligneux écouta avec plaisir. Elle en savait assez pour s'amuser, trop peu pour se scandaliser. Elle avait employé ses années de couvent à se poser une foule de questions auxquelles elle faisait des réponses plus ou moins baroques, et les dix-huit mois qu'elle avait passés auprès de son grand-oncle à s'assurer si ses réponses étaient justes. Sa curiosité avait déjà fait le tour du monde, mais son innocence n'avait pris partout que la fleur du panier.

Une des histoires de son père la fit rire aux éclats, et M^{me} de Juines, sortant de sa rêverie, lui dit sèchement :

— De quoi s'agit-il? Qu'est-ce donc? De quoi riez-vous, made- moiselle?

— De rien, ma tante.

— Est-ce qu'une jeune fille qui se respecte se permet de rire à gorge déployée? Est-ce qu'une jeune fille raisonnable se permet de rire sans savoir pourquoi? Ta fille est une vraie sauvage, Patrice; c'est une éducation à recommencer.

— Je vais m'en occuper sur-le-champ et la tancer d'importance, répondit M. de Saligneux.

Et le sourcil froncé, l'air grave, presque tragique, il entama une seconde histoire encore plus hasardeuse que la première. Claire se mit à rire de plus belle et s'attira une nouvelle remontrance de sa tante, qui ne les lui ménageait pas. De toutes les choses qui révol- taient la comtesse, celle qui l'irritait le plus était la gaité de sa nièce, et sa nièce était toujours gaie, mais surtout quand elle cau- sait avec son père. Elle le trouvait très gentil ; c'était son mot. Il ne fallait pas lui demander de le prendre au sérieux ; elle n'ignorait point ses folies, et le marquis de Virevieille lui avait souvent dit :

— Ma pauvre enfant, ton père est un viveur, ton père est un bour- reau d'argent, ton père te mettra sur la paille. Elle lui répondait : — C'est possible, mais n'en dites pas de mal, il est si gentil! —

Elle le croyait très capable de la mettre sur la paille ; mais elle était convaincue qu'il le ferait sans mauvaise intention, par étourderie, par laisser-aller, et qu'au surplus, quand elle serait sur son grabat, il ferait autour d'elle des gambades qui la divertiraient. Elle avait pour lui, à défaut d'un respect impossible, beaucoup de tolérance, beaucoup d'indulgence ; elle le considérait comme un être irresponsable, à la merci de ses fantaisies et condamné à faire des sottises aussi fatalement, aussi innocemment qu'un pommier produit des pommes. Ce qui l'amusait le plus, c'étaient les airs solennels qu'il se donnait dans l'occasion pour la rappeler à son devoir ; elle était sûre que, lorsqu'il prêchait, il avait quelque gros péché sur la conscience ou en projet. Elle avait alors une façon de le regarder qui démontait sa gravité. Elle le traitait d'aimable serpent. Elle le comparait aussi à l'un de ces jolis chemins, bordés d'églantines en fleurs, mais dans lesquels il y a des fondrières et des trous. Il est agréable de s'y promener, mais on a un peu de peine à en sortir, et quelquefois on y reste.

Après le dîner, on s'installa dans un beau salon de forme oblongue, où le baron fit allumer un grand feu, la pièce étant crue et les soirées étant déjà fraîches. M^{me} de Juines s'assit dans sa bergère et se mit à broder un tapis d'autel, retirée en elle-même, seule avec son aiguille, sa surdité et sa conscience. Le baron et sa fille prirent place près de la cheminée au large foyer, au manteau sculpté, et furent quelque temps sans souffler mot.

Chaque fois que Claire revenait à Saligneux, elle commençait par y faire au dedans comme au dehors un inventaire complet ; elle craignait toujours d'y trouver quelque déchet ; elle avait eu dans ce genre des surprises si désagréables ! Enfoncée dans un fauteuil bas, elle parcourut des yeux tous les coins et recoins du salon, les murs décorés en stuc, le plafond formé de caissons en noyer aux moulures dorées, les fenêtres, dont les espagnolettes étaient des chefs-d'œuvre de serrurerie, les dessus de porte peints d'amours et d'emblèmes en grisaille, les portraits de famille, équestres ou autres, les meubles anciens en tapisserie de Beauvais, une commode en marqueterie, des bahuts en ébène. Puis, ramenant ses regards sur la cheminée, elle constata que le chambranle avait gardé son cartouche et son médaillon, que les montans avaient encore tous leurs cuivres précieusement ciselés ; mais tout à coup elle s'avisa que jadis il y avait sur cette cheminée une délicieuse pendule ornée de camées antiques qui se trouvait transformée en une sottie pendule moderne, et deux jolis vases en biscuit de Sévres, dont l'un avait disparu. Lorsqu'il était allé à Paris dans le vain espoir d'y négocier un emprunt, M. de Saligneux y avait emporté la pendule et le vase

sous le prétexte qu'ils avaient besoin de réparation; il ne les avait pas rapportés, probablement il leur avait fait prendre le chemin de l'hôtel Drouot.

— Et votre pendule, qu'est-elle devenue? demanda M^{lle} de Saligneux.

— Ah! ne m'en parle pas, ma chère, répondit le baron. Les pendules ont leurs maladies; un matin celle-ci a été trouvée dans l'état déplorable où tu la vois.

Claire lui montra le vase de Sèvres, en disant : — Et l'autre?

— Hélas! nous sommes tous mortels, soupira-t-il.

Elle ne poussa pas plus loin son enquête, elle n'avait plus rien à apprendre. Elle allongea ses deux pieds sur les chenets et se plongea dans des réflexions dont elle ne fit part à personne, préférant les garder pour elle. Après un long silence :

— Quel joli pied tu as, ma chère! lui dit le baron.

— Vous trouvez?

— Je n'en ai jamais vu de plus petit ni de mieux fait.

— Et Dieu sait l'expérience que vous avez dans ces matières!

— Oh! pas tant que tu te l'imagines, répondit-il modestement.

— Le pied d'une déesse d'Opéra n'est pas comparable au mien? demanda-t-elle.

— Je ne veux point faire de comparaisons, je dis que le tien est parfait.

— Je sais quelqu'un qui en pourrait parler en connaissance de cause, pour l'avoir vu beaucoup mieux que vous ne le verrez jamais.

— Quel est donc cet heureux mortel?

— Ce n'est point un pédicure.

— Qui donc?

— Quelqu'un qui aujourd'hui même l'a vu à découvert.

— A découvert?

— A nu, répondit-elle en élevant imprudemment la voix, si bien que M^{me} de Juines tressaillit, et, haussant la tête, s'écria : — Mon Dieu! de quoi s'agit-il? Elle a dit, je crois : à nu. Qui donc est nu?

— Elle me demandait, lui cria le baron, s'il était difficile de monter un cheval à nu.

— Ne pourriez-vous, mademoiselle, employer des expressions plus convenables? reprit M^{me} de Juines.

— Puisqu'il s'agit de cheval! repartit Claire.

— Cheval ou non, il est des mots qu'on n'emploie pas en bonne compagnie. Vous auriez dû dire : à cru. Quand donc apprendrez-vous à vous observer?

Là-dessus, la comtesse se remit à broder, pendant que M. de Saligneux disait tout bas à sa fille : — Qui donc a eu le précieux avantage de voir ton pied à nu ou à cru?

— Devinez ; mais non, vous ne devinerez jamais... un jeune homme, le fils de votre ennemi mortel, de l'ogre de la Maison-Blanche, M. Lionel Téterol.

— Ah ! par exemple... mais comment se fait-il?.. Tu l'as fait venir, et tu lui as dit de propos délibéré : — Il est charmant, voyez plutôt.

— Entendons-nous ; on ne vous a pas dit qu'on le lui ait montré. Ce jeune homme est un sournois qui fait semblant de dormir et qui ne dort pas du tout.

Et M^{lle} de Saligneux raconta à son père dans le plus grand détail toute l'aventure du nénufar. M. de Saligneux l'écoutait avec ravissement, bénissant le ciel qui se chargeait de lui procurer une transition après laquelle il courait depuis une heure sans pouvoir la trouver.

Quand elle eut terminé son récit : — Ainsi donc, lui dit-il, tu as contemplé aujourd'hui de tes deux yeux ce phénix ?

— Quel phénix ?

— M. Lionel Téterol.

— En quoi est-il un phénix ?

— C'est un jeune homme non-seulement remarquable, mais exceptionnel, extraordinaire, tout à fait extraordinaire, doué des plus belles facultés, digne des plus beaux emplois, à qui tous les notaires de Paris s'accordent à prédire les plus grandes destinées et un superbe avenir. Tu ne t'en étais pas doutée ?

— Je vous assure qu'en regardant ce jeune homme extraordinaire, je n'ai pas su lire ses grandes destinées sur son front. Il est vrai qu'il y avait la rivière entre nous.

— Cependant il t'a plu ?

— Il ne m'a pas déplu. Il a tenu à me prouver qu'à la rigueur, en y prenant peine, un Téterol pouvait être convenable, poli et même galant.

— Cela ne m'étonne pas, il est charmant. Ce sont encore les notaires qui l'affirment ; j'ai vu leur lettre, il y a même des passages qu'on m'a fait lire deux fois. Le fait est que ce joli châtain dont toutes les femmes raffolent a tout simplement un cœur d'or, une âme de la plus exquise délicatesse, une distinction rare dans les sentimens, bref toutes les qualités qui font le bonheur des familles.

Il s'étendit sur ce sujet ; elle l'écoutait d'abord le sourire aux lèvres. Elle crut découvrir qu'il était sérieux, elle devint sérieuse à son tour. Elle retira son pied de dessus les chenets, se redressa, se croisa les bras, et, regardant fixement son père, qui n'osait pas la regarder, elle dit :

— Ah ça ! en me promenant dans le chemin bordé d'églantines fleuries aurais-je mis le pied dans un trou ?

— Que veux-tu dire ?

— Vous vantez beaucoup ce jeune homme ; auriez-vous par hasard l'intention de me le faire épouser ?

— Tiens, c'est une idée, répondit-il en se frappant le front, une idée un peu étrange à la vérité, mais après tout peut-être en vaut-elle une autre, car enfin... As-tu des préjugés, toi ? Quant à moi, je n'en ai point, je suis de mon siècle, et il faut être de son siècle. Un grand philosophe, avec lequel j'entretiens d'agréables relations qui contribuent au bonheur de ma vie, me disait l'autre jour : « On entend partout un bruit de sabots qui arrivent et de bottes vernies qui s'en vont. » Rien n'est plus vrai, ces gens-là arrivent, et nous nous en allons. C'est grand dommage, le monde est un charmant séjour. La vieille France n'a qu'un moyen de se survivre, c'est de se marier à la France nouvelle ; car, pour ce qui est de s'enterrer dans ses regrets, voilà un vilain enterrement, et il faut au moins qu'un tombeau soit confortable. Si nous n'y prenons garde, ma chère, nous deviendrons le parti des impossibles, et le premier devoir d'un homme est d'être possible.

— Ah ! si ma tante vous entendait ! lui dit-elle.

— Grâce à Dieu, elle n'entend pas. Je l'aime et la vénère de tout mon cœur ; mais de tous les êtres qui ne sont pas possibles, elle est le plus impossible. Regarde-la plus tôt ; à quoi ressemble-t-elle ? A un plumet de corbillard, tandis que M. Lionel Téterol...

— Encore ! Une fois pour toutes, dites-moi si vous êtes sérieux ou si vous plaisantez.

— Eh ! certainement je plaisante, et pourtant... Il faut avoir le courage de son opinion ; là, mon opinion très sincère est que le beau Lionel est un admirable parti.

— Pour une Saligneux ?

— Assurément.

— Ne dites donc pas des énormités.

— Je ne vois d'énorme dans cette affaire que les millions de M. Téterol, Jean premier, Jean l'unique, et je sais pertinemment qu'il entend faire à son fils en le mariant une situation superbe.

— J'ai le préjugé de croire que les millions de M. Téterol ne sont pas nécessaires à mon bonheur.

— Bah ! c'est bon à dire ; mais le bonheur des femmes est devenu si compliqué, si coûteux ! A ces fleurs qui embellissent notre existence il faut de l'engrais, beaucoup d'engrais... D'ailleurs tu m'as confessé que ce jeune homme te plaît.

— En qualité de jeune homme qu'on rencontre au bord d'une rivière ; mais du moment qu'il s'agit de l'épouser, il a un défaut grave, impardonnable.

— Lequel ?

— Il est le fils de son père, et je suis persuadée qu'il en tient, qu'il a un peu de son âme.

— Voyons, en conscience, si je te proposais de l'épouser, que me répondrais-tu ?

Elle décroisa ses bras et s'écria d'une voix ferme et résolue : — Je répondrais qu'une Saligneux n'est pas faite pour épouser le fils d'un Téterol.

La comtesse de Juines tressaillit de nouveau. — De quoi s'agit-il ? demanda-t-elle. Je crois vraiment qu'elle parle de M. Téterol. Patrice, tu as oublié de lui apprendre qu'il y a des expressions qu'on n'emploie pas dans le monde.

M^{lle} de Saligneux courut à sa tante, et lui cria dans le trou de l'oreille :

— Je disais à mon père que M. Téterol est un homme abominable et que M. son fils ne l'est pas moins.

— Qu'est-ce donc ? monsieur son fils ! Il a donc un fils, à présent ! Si ces gens-là se mettent à avoir des fils, où allons-nous ?.. Et dire que ces misérables possèdent aujourd'hui des champs qui ont appartenu aux Saligneux ! dire qu'ils vendangent la vigne des Saligneux ! Je la regardais tantôt, cette pauvre vigne, elle a l'air d'un cheval de race qui se sent monté par un palefrenier.

La comtesse de Juines avait la vue aussi perçante que M. Téterol. L'un apercevait à l'œil nu les hypothèques qui grevaient le château de Saligneux ; l'autre n'avait pas besoin de regarder deux fois une vigne pour découvrir qu'elle était profondément humiliée et marrie de fournir du vin aux Téterol.

— Et où s'arrêteront-ils, ces misérables ? poursuivit-elle en disant plus vrai qu'elle ne pensait. Ils ne seront contents qu'après nous avoir tout pris. Ils aspirent à loger dans le château des Saligneux, à manger dans l'argenterie des Saligneux, à coucher dans le lit des Saligneux.

— Ils n'y coucheront jamais, ma tante, c'est moi qui vous en réponds, lui dit sa nièce.

— C'est vous qui en répondez ? Claire, votre sentiment est bon ; mais je ne sais comment cela se fait, il y a toujours quelque chose d'inconvenant dans tous vos propos.

— Mais, ma tante, je n'ai fait que répéter ce que vous aviez dit.

— Vous oubliez, mademoiselle, que j'ai près de soixante ans, et qu'il m'est permis de dire beaucoup de choses qu'il ne vous est pas même permis de comprendre. Une fille de votre âge qui se respecte ne doit pas savoir qu'il existe des Téterol.

M^{lle} de Saligneux retourna auprès de son père, et, cherchant à

attirer sur elle son regard qui la fuyait, elle lui dit : — Ainsi M. Téterol a eu l'effronterie de vous faire cette proposition, et vous avez eu la coupable faiblesse de l'accepter ?

— Ah ! permets, j'ai réservé ton consentement.

— Expliquez-vous ; comment cela s'est-il passé ?

— C'est ta faute. Tu as rencontré un jour ce scélérat ; on a beau dire, il a le cœur sensible, et tes charmes ont produit sur lui une ineffaçable impression. Il en rêvait, il en perdait la tête, et il a fini par s'ouvrir à moi, par me confesser qu'il mourait d'envie de t'épouser. Ah ! par exemple, j'ai dit non, un non très catégorique. — Eh bien ! m'a-t-il répondu, si elle ne peut pas être ma femme, qu'elle soit au moins ma bru ! mais il faut absolument qu'elle me soit quelque chose.

— De grâce, ne riez plus ; pour ma part, je ne suis pas en humeur de rire. Il faut que cet homme vous tienne par quelque endroit. Je vous prie, quels droits a-t-il sur vous ?

— Il faut te le dire ? Les droits d'un créancier sur son débiteur, repartit piteusement M. de Saligneux en baissant la tête.

— Vous lui avez emprunté de l'argent ?

— Dieu m'en garde. C'est un affreux tour qu'il m'a joué.

— Dites-moi la vérité, toute la vérité, je veux la savoir, reprit-elle vivement.

Mis au pied du mur, le baron entama sa confession, et, prenant une attitude humiliée, une voix aussi modeste que sa contenance, il se décida à raconter à sa fille tout ce qui s'était passé entre M. Téterol et lui, le transport des deux créances, son voyage inutile à Paris, son retour à Saligneux, sa visite à la Maison-Blanche, tout jusqu'à la contre-lettre. Elle l'écoutait debout, adossée contre la cheminée, le sourcil contracté, les narines frémissantes. Elle contemplait fixement un magot en porcelaine qu'elle avait pris dans ses mains, et il lui semblait que sa vie, qui jadis lui paraissait si belle, était devenue subitement aussi laide, aussi disgracieuse, aussi repoussante que la grimace d'un Chinois.

Quand il eut fini, elle lui dit d'une voix sombre : — Il y a donc une loi qui autorise les créanciers à faire main basse sur les filles de leurs débiteurs et une autre loi qui autorise les débiteurs à livrer leurs filles sans les consulter ?

Puis, emportée par son indignation, elle s'écria avec violence : — Ah ! mon père, vous m'avez vendue ! — Et elle jeta le magot sur le parquet, où il se brisa en morceaux.

M^{me} de Juines aperçut ce geste et ce magot brisé. Elle laissa échapper son aiguille et bondit sur sa bergère en disant : — De vient-elle folle, Patrice ? Qu'est-ce qui lui prend ?

— Ce n'est rien, lui répondit le baron. Le temps s'est mis à l'orage, et elle a ses nerfs aujourd'hui.

— Elle n'a pas vingt ans, et elle a des nerfs, répliqua la comtesse. Mais, Patrice, c'est une vraie scène qu'elle nous fait là. Je commence à croire qu'elle a fréquenté les petits théâtres.

— Soyez indulgente, ma sœur, lui dit le baron, elle n'est pas dans son assiette.

— Qu'est-ce qu'une Saligneux qui n'est pas dans son assiette? qu'est-ce qu'une Saligneux qui fait des scènes? Bon Dieu! quelle éducation! On me dira qu'elle n'a pas eu de mère; mais n'a-t-elle pas passé cinq années au couvent? En voilà le beau résultat. Il est vrai qu'avant comme après, elle a toujours vécu avec des hommes.

— Et avec des hommes bien dangereux, lui dit M^{lle} de Saligneux en montrant son père du doigt.

— Encore une inconvenance, s'écria la comtesse, plus majestueuse que les trois juges de l'enfer, Minos, Éaque et Rhadamanthe. Ce ne sera pas la dernière.

— Excusez-moi, ma tante, lui dit Claire, je me sens sérieusement indisposée, et je vais me coucher.

— Elle va se coucher! C'est assurément ce qu'elle peut faire de mieux, mais son langage est toujours choquant. Dans quel siècle vivons-nous! Le respect s'en va.

— Moi aussi, je m'en vais, dit M^{lle} de Saligneux à son père.

Et ayant allumé une bougie, elle sortit du salon. Il courut après elle sous prétexte de lui offrir ses soins, la rattrapa au milieu de l'escalier et là, retournant brusquement son char :

— Vraiment, lui dit-il, pour une fille d'esprit, tu m'étonnes. Comment! tu as pu croire que j'étais sérieux? Tu n'as pas vu que je te mettais à l'épreuve? tu t'imagines que je consentirais à te marier à un Téterol! Il est vrai que j'ai donné ma parole à ce butor: mais je dois dire à mon honneur que jamais, au grand jamais, je n'ai eu l'intention de la tenir.

— Vous auriez mieux fait de ne pas la donner.

— Que veux-tu? on s'engage et on se dégage, toute la politique est là; demande plutôt à M. de Bismarck, au prince Gortchakof, à qui tu voudras. Nous en serons quittes pour vendre Saligneux.

La figure de Claire s'allongea. — Vendre Saligneux, mon cher Saligneux! dit-elle. Ce serait plus qu'un malheur, ce serait une honte.

— Ah! ma chère, il faut choisir. Si ces vieux murs sont indispensables à ton bonheur, résigne-toi à épouser le jeune homme extraordinaire.

— Jamais! fit-elle.

— Et comme toi, je dis jamais ! En conscience, l'ai-je bien dit, oui ou non ? D'ailleurs, quand nous les aurons vendus, ces vieux murs, je ne serai pas inquiet de ton sort ; tu as une retraite assurée chez M. de Virevieille. Quant à moi, je ne sais trop ce que je deviendrai ; mais ne te mets pas martel en tête. J'irai me louer à un montreur de ménagerie, à quelque directeur de spectacle forain, pour qu'il m'héberge dans sa baraque et qu'il fasse voir aux badauds, par devant et par derrière, de face et de profil, le dernier des Saligneux.

— Taisez-vous donc, lui dit-elle, il y a des plaisanteries qui me font mal.

Et elle gravit précipitamment quelques marches. Il la rappela, elle se retourna.

— Tu me boudes, méchante, tu t'en vas sans m'embrasser ?

Elle redescendit jusqu'à lui, mais ne l'embrassa pas.

— Après tout, reprit-il, est-ce ma faute si nous ne sommes pas millionnaires ?

— M. de Virevieille prétend que oui, que vous êtes un grand pécheur, un criminel, que vous avez tous les vices.

— Charmant vieillard ! Et tu crois tout cela ?

— Tout.

— Bonté céleste ! que pourrais-je faire pour rentrer en grâce, pour recouvrer ta bienveillance ?.. Tiens, il me vient une inspiration, ajouta-t-il en se donnant l'air d'improviser une solution qu'il avait longtemps méditée et qu'il gardait en réserve pour le cas où ses ouvertures ne seraient pas goûtées. Aux termes de cette maudite contre-lettre, je me suis engagé à rembourser ma dette sur la première demande de M. Téterol ou dans les huit jours qui suivront la rupture du mariage ; mais le cas prévu est un refus de ta part ou de la mienne. Si le mariage venait à manquer par quelque autre raison dont je ne serais pas responsable, j'aurais quatre ans pour m'acquitter, et en quatre ans on peut se retourner, trouver des ressources, des expédients. Ne pas épouser le prodigieux jeune homme et ne pas vendre Saligneux, ce serait parfait. Si tu trouvais moyen de donner des dégoûts à cette perle des docteurs en droit, à ce miroir de chevalerie, à ce chef-d'œuvre de la nature et de l'art, si tu réussissais à te faire refuser par lui... C'est difficile, tu es si jolie ! mais ne saurais-tu inventer quelque chose ? Sois adroite ; si on ne l'était pas, à quoi servirait-il d'être femme ?

— Bien, nous aviserons, dit-elle.

Et, prenant entre ses deux mains la tête de son père, elle lui dit :
— N'avais-je pas raison de vous appeler un gentil serpent ? mais aujourd'hui vous êtes beaucoup plus serpent que gentil.

A ces mots, elle le baisa au front, ou plutôt elle y donna un coup de dent, ses incisives y laissèrent leur empreinte.

Quand elle eut gagné sa chambre, elle s'assit au pied de son lit, et, tout en défaisant ses cheveux, elle se livra aux réflexions les plus mélancoliques. Puis soudain elle s'écria : — Ah ! Théodore, Théodore ! — Bientôt elle sourit, en disant : — C'est une idée, il faut que Théodore me serve une fois à quelque chose.

Un quart d'heure plus tard, elle dormait profondément. Par la grâce du ciel, la dernière héritière des Saligneux avait le sourire et le sommeil à discrétion.

XIII.

Le 12 septembre 1875, à trois heures de l'après-midi, M. Téterol, après avoir ouvert une petite grille avec une grosse clé, traversa en compagnie de son fils le pont de la Limourde. Une cravate blanche serrait son cou de taureau et l'étranglait un peu. Il portait une redingote en drap noir toute neuve, commandée pour la circonstance et dans laquelle il se trouvait à l'étroit. Ses habits neufs le gênaient toujours ; non-seulement il était de large corpulence, mais, quand il pensait à certaines choses, ses poumons se gonflaient jusqu'à faire craquer toutes les coutures de ses vêtements. Les tailleurs n'avaient jamais assez de drap pour habiller l'orgueil de Jean Téterol.

Il était de trop belle humeur ce jour-là pour se plaindre ni de sa cravate, ni de sa redingote, ni de son tailleur, ni de ses souliers qui étaient trop justes, ni de personne. Jamais il n'avait eu le visage si épanoui, la lèvre si souriante ; des frissons de bonheur couraient dans ses épais sourcils grisonnans. Tout le long du chemin il avait fredonné l'air de Malbrouc. En passant le pont, il ne put résister au plaisir de pousser du bout de sa canne et de faire tomber dans l'eau une pierre qui ne tenait plus, et il dit à Lionel :

— Voilà comme ces hobereaux entretiennent leur propriété. C'est nous qui leur rendrons le service de raccommoder leur pont.

La comtesse de Juines ne l'aperçut point. Si elle avait vu de ses yeux M. Téterol traversant le pont et si elle s'était doutée de ce qu'il venait faire au château, peut-être eût-elle perdu la raison, peut-être se fût-elle portée à quelque extrémité ; mais à coup sûr elle eût gémi sur les effroyables conséquences de sa faute et reproché au ciel l'excès de ses vengeances. Heureusement M^{me} de Juines était absente. Le baron avait eu la précaution de l'éloigner ; il lui avait représenté que le temps était superbe, et il l'avait engagée à faire une promenade en voiture, à s'en aller rendre visite aux sœurs de Sainte-Marie, avec qui elle était en commerce de petites douceurs

et de petits caquets. Elle leur racontait sa faute; les bonnes sœurs l'écoutaient, la comprenaient et la consolait.

Si M^{me} de Juines s'était trouvée là, un signe d'en haut lui aurait annoncé l'approche de l'ennemi qui aspirait à coucher dans le lit des Saligneux. Quand César mourut, le soleil pâlit, le Pô déborda, des statues versèrent des larmes de sang, des fantômes se promènèrent dans les rues, et les forêts retentirent de funèbres hurlemens. A l'instant où M. Téterol franchit la Limourde, le soleil ne pâlit point, aucun loup ne hurla. On assure cependant que le 12 septembre 1875, à trois heures précises, il se passa quelque chose d'étrange à Saligneux. Quelques minutes auparavant, l'air était parfaitement tranquille; soudain un coup de vent courba violemment la cime des ormeaux de la terrasse, et les murailles du château tremblèrent. Nous n'oserions affirmer qu'une des gargouilles qui surplombaient les toits ouvrit à plusieurs reprises une bouche lamentable, que dans les caveaux de la chapelle où reposaient trois Saligneux un long gémissement se fit entendre, et que des cendres froides remuèrent dans leur tombeau. Ces derniers prodiges pourraient bien être apocryphes; mais il est positif et notoire que la rafale détacha d'une tourelle une grosse pierre, qui par bonheur n'assomma personne, et qu'un magnifique rosier grim pant, qui s'élevait jusqu'à la hauteur des consoles d'un mâchicoulis, fit pleuvoir toutes ses roses, dont il joncha la terre, après quoi le vent tomba comme par enchantement. Ainsi fut annoncée dans ce jour mémorable l'invasion des barbares, l'apparition vengeresse d'Attila, roi des Huns et fléau de Dieu.

Le baron de Saligneux n'avait pas l'imagination aussi vive que sa sœur; il était incapable de voir dans une pierre qui tombe ou dans une pluie de roses des avertissemens du ciel; le coup de vent l'étonna sans l'émouvoir. M. Téterol lui avait annoncé sa visite pour trois heures; il connaissait sa redoutable exactitude, et il attendait l'ennemi en arpentant une allée de son parc. Du plus loin qu'il le vit paraître, il s'avança à sa rencontre, le chapeau sur l'oreille, une fleur à sa boutonnière, une badine à la main.

M. Téterol s'arrêta tout court et lui cria :

— Le voici enfin, monsieur le baron. Comment le trouvez-vous ?

Le baron examina attentivement Lionel, qui, après s'être incliné, attachait sur lui son regard pénétrant et fier.

— Ah! monsieur, dit-il, les trompettes de la renommée avaient déjà publié ici vos louanges. Voilà, je crois, la première fois qu'une trompette n'a pas menti.

A ces mots, il lui tendit la main et lui souhaita gracieusement la bienvenue. Pendant qu'ils causaient, M. Téterol avait pris les devans; il avait une idée en tête et préparait un effet, qu'il tenait à

ne pas manquer. Lorsqu'il fut arrivé près du jardin fruitier, qui flanquait à droite le château, il y chercha quelque chose qu'il eut le chagrin de n'y pas trouver. Il poussa une petite porte à claire-voie, entra dans le jardin. Ce qu'il cherchait, c'était un poirier, lequel n'existait plus; mais il reconnut de son œil d'aigle l'endroit où il l'avait vu jadis. Il fit signe à M. de Saligneux et à Lionel, et aussitôt qu'ils l'eurent rejoint :

— Monsieur le baron, dit-il de sa plus grosse voix, dans le temps il y avait ici un poirier, je crois le voir encore, un beau poirier en pyramide. J'étais alors un petit ouvrier de campagne, un aide jardinier, très fier d'être au service d'un baron de Saligneux. Et pourtant je n'ai eu guère à me louer des bontés de M. votre père. A Dieu ne plaise que j'en médise. Mais il prétendait se connaître en horticulture, et il n'en savait pas les premiers principes. J'en suis pour ce que j'ai dit, monsieur le baron, il en ignorait les premiers rudimens. Il me soutenait que le sécateur vaut mieux que la serpette pour tailler les arbres fruitiers. C'est faux, absolument faux. Tous les gens qui s'y entendent vous diront que le sécateur mâche toujours plus ou moins la branche que l'on coupe.

M. Téterol parlait de cette histoire de poirier avec la même animation, avec le même feu que si elle se fût passée la veille; on eût dit que la discussion était restée ouverte pendant quarante ans. Cet homme aux pensées éternelles n'avait pas la notion du temps; ses colères comme ses souvenirs étaient toujours jeunes.

— Donc, poursuivit-il, j'étais occupé un jour à tailler une lam bourde de ce poirier, et je me disposais à pincer les brindilles, en les coupant à huit centimètres. Il était dix heures du matin. M. votre père s'approche de moi, vêtu d'une douillette de soie couleur vert-pomme. Pendant quelques minutes, il me regarda faire. Puis, tirant ses mains de ses poches, il me traite d'âne bête, d'imbécile, et me reproche que j'estropie son poirier. Pourquoi l'aurais-je estropié? Je ne lui voulais ni bien ni mal, à ce poirier; je ne me suis jamais intéressé beaucoup à la propriété des autres; mais j'ai toujours eu pour principe de bien faire tout ce que je faisais. M. votre père se fâche, je lui répons. Alors... m'écoutez-vous? il était là, j'étais ici; alors il me détache un grand coup de pied, qui m'envoie m'appliquer contre l'arbre.

M. Téterol partit d'un bruyant éclat de rire. Puis il se ren gorgea, se carra, planta ses puissantes mains sur ses puissantes hanches, et s'écria :

— Monsieur le baron, qu'aurait pensé M. votre père, si, au moment où il m'administrerait cette petite correction, quelqu'un lui avait prédit qu'un jour j'aurais un fils qui épouserait sa petite-fille?

Et ce disant, il gonflait ses joues, tournait sa tête à droite et à

gauche, comme pour embrasser d'un regard tout l'univers, qui reconnaissait en lui son seigneur et son maître.

M. de Saligneux l'écoutait et en écoutant il regardait sa canne. C'était le fameux jonc à pomme d'agate, qu'il s'était promis de casser sur les épaules de M. Téterol. Le tenant par le milieu entre le pouce et l'index de sa main droite, il le faisait tourner, virer, monter et descendre, et il le sentait frémir entre ses doigts. Enfin, chassant loin de lui toute mauvaise pensée, il répondit d'une voix caressante et avec un sourire enchanteur :

— Monsieur Téterol, il est possible que mon père ne s'entendît pas à la taille des arbres fruitiers et qu'il eût tort de préférer les sécateurs aux serpettes. Il ne laissait pas d'être un homme d'esprit. S'il avait prévu qu'un coup de pied adroitement donné pût avoir un jour pour sa famille de si heureuses conséquences, il aurait sûrement doublé la dose pour être plus certain de son effet.

Pendant tout le temps qu'avait parlé son père, Lionel avait éprouvé un malaise mêlé de confusion ; il s'était fait petit, il était rentré sous terre. La réplique de M. de Saligneux l'en fit brusquement ressortir, et il sentit le rouge lui monter aux joues et aux oreilles. Quant à M. Téterol, il était devenu rêveur ; il se demandait s'il devait prendre cette réplique en bonne ou en mauvaise part. La papillote était en papier doré, mais elle renfermait une fève en guise de dragée, et il avait quelque peine à digérer cette fève. Il regarda le baron, qui avait un air de parfaite et candide innocence. Il se rassura. — Honni soit qui mal y pense ! se dit-il, et il reprit sa belle humeur.

— Où est donc M^{lle} de Saligneux ? demanda-t-il. Le moment est venu, il me tarde de lui présenter mon fils.

— C'est inutile, repartit le baron. Hier déjà ces jeunes gens se sont rencontrés et présentés l'un à l'autre.

— Eh ! sournois, tu ne me l'avais pas dit ! s'écria M. Téterol, en menaçant son fils du doigt.

— Monsieur, reprit le baron en s'adressant à Lionel, j'ai des conseils à demander à monsieur votre père, qui s'entend si bien à la taille des arbres fruitiers. Ma fille est quelque part dans le jardin ; ayez l'obligeance d'aller l'y trouver. Elle est prévenue et vous attend.

Lionel ne se le fit pas dire deux fois. Il s'éloigna, le cœur troublé et pesant. Il était chagriné de ce qu'il venait d'entendre, sa dignité en avait été froissée, et à son chagrin se mêlait une vague inquiétude. Il lui semblait que son bonheur était un beau fruit où il venait de découvrir un ver. — Après tout, pensa-t-il, il ne s'agit que d'elle et de moi ; le reste m'est bien indifférent.

Comme il longeait la façade du château, un bruit désagréable le fit tressaillir. C'était le grincement rauque et aigre d'un carillon détraqué, qui avait perdu une partie de ses notes; ce vieux radoteur, tombé depuis longtemps dans l'enfance, ne savait plus sa chanson; il en passait la moitié. Enfin l'horloge sonna quatre heures d'une voix chevrotante, assourdie par l'enroûment des siècles. Le timbre en était déplaisant; il parut à Lionel que c'était à lui que cette horloge en avait et qu'elle lui présageait un malheur.

Il arriva devant la grille ouverte d'un vaste jardin, qui avait offert jadis à l'admiration des visiteurs de belles allées droites, encadrées de buis taillés et d'ifs découpés en sphères et en cônes, des arbres disposés en quinconces, en échiquiers ou formant muraille, d'épaisses charmilles, des cabinets de verdure, partout des statues; au centre, entouré de plates-bandes, un grand bassin où l'eau, vomie par des dauphins, retombait en nappes et en godrons. C'était un de ces jardins classiques dont les constructeurs se piquaient de donner à la nature des leçons de tenue, de lui enseigner la géométrie et le bel art des alignemens irréprochables; mais la nature déteste les alignemens, elle est pour les géomètres une écolière toujours récalcitrante, elle se soumet de mauvaise grâce à leur tyrannie, en se promettant de prendre sa revanche. Elle a un fonds de sauvagerie que l'homme ne peut réduire, et, dès qu'il ne lui impose plus son vouloir, dès qu'il se relâche de ses soins, elle détruit l'œuvre de son maître. La nature hait l'homme et finit toujours par avoir raison de lui. Le jardin où Lionel venait d'entrer avait été fort mal entretenu et laissé presque à l'abandon dès le temps du baron Adhémar, lequel s'occupait beaucoup plus d'amender ses champs que de conserver les inutilités de son domaine. Après lui, la décadence avait tourné à la ruine. Les buis étaient irrégulièrement taillés, l'herbe envahissait les allées, les ifs tombaient de vieillesse; le grand bassin n'avait plus d'eau, et les dauphins qui la vomissaient autrefois avaient l'air de se demander à quoi ils servaient dans ce monde; ils avaient la physionomie mélancolique de tous les êtres qui ignorent ou qui ont oublié le secret de leur destinée; mais c'étaient les statues qui avaient le plus souffert. La mousse, l'humidité verdâtre les avait envahies, leur blancheur avait à jamais disparu, une sorte de peste ou de lèpre, qui s'attaque à la pierre, les avait couvertes de taches et de bubons, le temps inexorable leur avait infligé ses mutilations et ses insultes. Elles avaient perdu l'une ses bras, l'autre une jambe, presque toutes le bout de leur nez. Il y avait dans le bassin un Neptune, dont la figure était fort endommagée; il ne lui restait plus guère que sa barbe et la moitié de son trident. On voyait un peu plus loin un Jupiter, privé de sa tête;

l'eau de pluie séjournait dans son cou évidé comme dans un auget, et les pierrots y venaient boire, car les pierrots ne respectent rien, ils n'éprouvent aucun scrupule à se faire un abreuvoir du cou d'un Jupiter. Au milieu d'un bosquet se dressait un petit Pan qui, adossé contre un rocher, avait soufflé pendant près de deux siècles dans ses pipeaux ; il n'avait plus ni ses pipeaux, ni ses mains, ni le moindre souffle, et le rocher, ignorant la cause de son silence, s'étonnait de ne plus entendre sa chanson. Ailleurs, un Vertumne reposait ses jambes entre-croisées et sa corne d'abondance sur un socle qui n'était plus d'aplomb ; il avait l'air soucieux, il prévoyait un accident. Près de là se trouvait en revanche un piédestal dont la statue avait disparu et qui semblait se dire : Qu'est devenu mon dieu ?

Pourtant ces jardins dévastés, mutilés, avaient encore du caractère. On sentait qu'ils avaient servi de théâtre ou de retraite à de nobles existences, dont ils se souvenaient ; on croyait deviner que jadis de fières ambitions, de généreuses espérances, d'héroïques tristesses s'étaient promenées le long de ces allées tirées au cordeau, sous ces charmilles bien taillées, et qu'elles y avaient conversé avec les dieux qui, alors, n'étaient ni boiteux, ni manchots, ni décrépits, ni lépreux. Ces jardins n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes ; mais, pour passer à l'état d'ombre, il faut avoir existé, et bien des gens, s'ils étaient de bonne foi, conviendraient qu'ils vont, qu'ils viennent, qu'ils parlent, qu'ils mangent, qu'ils ont l'air de vivre, et que cependant ils n'existent pas.

Ce fut à peu près la réflexion que fit Lionel en promenant ses yeux autour de lui pour tâcher de découvrir M^{me} de Saligneux. Il se mit à sa recherche et ne réussit pas à l'apercevoir. Il ne se doutait pas que, cachée dans un impénétrable cabinet de verdure où elle était parvenue à se ménager un jour, elle le regardait aller et venir, le suivait dans tous ses mouvemens, l'épiait d'un œil curieux, cherchait à lire sur son visage et dans son cœur. Abîmée dans une profonde méditation, agitant une foule de pensées qui se croisaient et s'entre-choquaient dans sa tête, en proie aux contradictions, se disputant avec elle-même, elle avait tour à tour des étincelles dans le regard, de subites rougeurs sur les joues, des frémissemens nerveux, des envies de rire, de pleurer et de se fâcher. La colère fut le sentiment qui l'emporta sur tous les autres. Elle était irritée contre son sort, contre sa mauvaise chance. Il lui parut que sa vie était une affaire manquée, qu'un invisible ennemi travaillait contre elle, qu'un génie tout-puissant et plein de malignité avait pris en main le gouvernement du monde et qu'il posait à M^{me} de Saligneux des questions captieuses, qu'il la plaçait dans des situations embarrassantes, en lui disant : Tire-toi de là comme tu pourras. Par inter-

valles, elle arrachait des brindilles, des feuilles de charme, elle les déchirait, les triturait entre ses doigts, les mettait en lambeaux. Cet amusement trompait sa colère, mais ce n'était pas une solution.

Après avoir fait deux fois le tour du jardin, Lionel battait en retraite, quand une voix lui cria : — Monsieur, est-ce moi par hasard que vous cherchez ? — Il tressaillit, fit volte-face et retourna sur ses pas. L'instant d'après il était assis sur un banc de pierre, dont M^{lle} de Saligneux occupait l'autre bout ; en face du banc se dressait un gradin de gazon, couronné d'une grande urne ébréchée où apparaissait vaguement une face de Silène qui ricanait ; il faut croire qu'il y avait de quoi.

M^{lle} de Saligneux regarda Lionel et lui dit : — On assure, monsieur, que nous avons à causer ensemble. Commencez, je vous répondrai.

Elle lui parlait d'un ton sec et hautain. Il comprit sur-le-champ qu'il s'était trompé ou plutôt qu'on l'avait trompé, que c'en était fait de son rêve, que, dans l'intérêt de son bonheur et de sa fierté, il aurait mieux fait de ne pas venir à Saligneux. Un profond découragement, une sombre tristesse s'emparèrent de lui. A quelques pas de là, on battait le blé dans une grange ; sur un toit voisin des pigeons roucoulaient ; on entendait aussi le murmure d'un filet d'eau à demi tari, qui s'échappait goutte à goutte dans un canal souterrain. Lionel écoutait tous ces bruits, il contemplait le rictus du Silène, et demeurait muet.

Par instans, il inclinait légèrement la tête à gauche, et alors il entrevoyait M^{lle} de Saligneux ou tout au moins le bas de sa jupe grise, ornée de jolis nœuds roses. Il lui semblait que cette jupe grise et ces rubans roses étaient bien loin de lui, au bout du jardin, presque au bout du monde. Le banc sur lequel il était assis mesurait à peine six pieds de longueur, et Lionel n'aurait eu besoin que d'étendre le bras pour s'emparer de la main de M^{lle} de Saligneux et la porter à ses lèvres. Cependant entre cette fille de baron et lui il y avait des lieues et des lieues, une distance incommensurable, infinie. Il regrettait amèrement de ne pas s'en être avisé plus tôt, il se reprochait sa précipitation, sa sottise, son inepte crédulité. Qu'était-il venu faire à Saligneux ? il ne le savait plus. Une invincible timidité, la crainte de perdre ses paroles, engourdissaient sa langue. On continuait de battre le blé dans la grange, les pigeons ne se lassaient pas de roucouler, le filet d'eau faisait entendre son murmure, le Silène ricanait, et Lionel continuait de se taire.

M^{lle} de Saligneux fit un geste d'impatience. — Savez-vous, monsieur, s'écria-t-elle, que la conversation ne va pas du tout ? Il faut pourtant que nous nous aidions un peu, car personne ne nous ai-

dera. Vous voulez donc que je commence? cela n'est pas juste. Vous serait-il si difficile de me dire que vous me trouvez jolie, charmante, et que vous m'adorez? Mais vous êtes un homme d'esprit, vous avez horreur des propos oiseux, des mensonges bêtes. D'ailleurs vous savez bien que je ne vous croirais pas.

Lionel recouvra l'usage de sa voix et répondit : — Si je vous disais, mademoiselle, que depuis le jour où j'ai eu le bonheur ou le malheur de vous rencontrer pour la première fois, je n'ai pas réussi à vous oublier, et que, pendant deux mois, je suis retourné tous les matins à l'endroit où je vous avais vue dans l'espérance de vous y revoir, mademoiselle, me croiriez-vous?

— Oh! oh! voilà qui est bien trouvé! fit-elle en le regardant d'un air d'étonnement incrédule et dédaigneux.

Ce n'est pas que cette aventure lui parût absolument invraisemblable, ni qu'elle jugeât impossible que M^{lle} de Saligneux exerçât à première vue dans un cœur d'irréparables ravages, ni qu'elle sût mauvais gré à un joli châtain d'être tombé subitement amoureux d'elle; mais dans l'espèce elle ne pouvait pas admettre que ce joli châtain dit vrai.

— Pendant deux mois! reprit-elle, c'est-à-dire pendant soixante jours de suite, sans en excepter les jours de pluie! c'est un beau trait. Et quand il vous arrivait de rentrer chez vous sans m'avoir vue, vous pensiez sérieusement à vous brûler la cervelle?

— Non, répondit-il en souriant, je dois convenir que je n'y ai jamais pensé; dans ce temps-là, ma pauvre cervelle m'était trop nécessaire. J'étais occupé à préparer une thèse, et j'en voulais à l'inconnue du bois de Boulogne des distractions qu'elle me causait. Je me moquais de moi-même, je me disais : — Dieu! suis-je assez déraisonnable, assez absurde, assez ridicule! et je me promettais de vous oublier; mais le lendemain je retournais au bois.

— Et votre thèse a été jugée détestable?

— Hélas! je dois avouer encore qu'on m'en a fait compliment.

— Quelle humiliation pour moi! Mais, monsieur, comment avez-vous appris que l'inconnue qui vous causait de si dangereuses distractions s'appelait M^{lle} de Saligneux?

— Je ne le sais que d'hier.

— Ainsi, monsieur, vous aimiez l'inconnue, et c'est M^{lle} de Saligneux que vous vouliez épouser?

— Grâce à Dieu, M^{lle} de Saligneux et l'inconnue sont la même personne, et je vous jure, mademoiselle, que, s'il en était autrement, je ne serais pas ici.

Elle le regarda de nouveau et lui dit : — Hier j'aurais pu vous croire, aujourd'hui je ne vous crois pas.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'hier je ne savais rien et qu'aujourd'hui je sais tout.

— Et que savez-vous donc ?

— Tout, vous dis-je.

— Je vous en conjure, expliquez-vous.

— A quoi bon ? répliqua-t-elle sèchement, et que puis-je vous apprendre ?

Après un silence, Lionel s'écria : — Mais quel homme pensez-vous que je sois, mademoiselle ?

Elle lui repartit : — Monsieur, il y a des fils dociles, obéissants et soumis, qui disent *amen* à tout ce que leur père leur propose ; il y a des jeunes gens bien élevés, qui ont appris dès leur enfance à sacrifier leur cœur à leur vanité ; il y a aussi des ambitieux, qui trouvent quelquefois leur compte à épouser une fille sans fortune qu'ils n'aiment pas. Vous avez découvert qu'une Saligneux peut vous servir à quelque chose. C'est bien flatteur pour moi, et je vous remercie de l'honneur que vous me faites.

Lionel se redressa : — Voilà donc l'idée que vous vous faites de moi, s'écria-t-il, et vous ne m'avez pas encore chassé !

— Moi, vous chasser ! je n'aurais garde.

— Eh quoi ! mademoiselle, ce fils soumis et imbécile, ce vaniteux, cet ambitieux sans scrupules, vous vous résigneriez à l'épouser ?

— Que parlez-vous de résignation ? Oh ! je ne suis pas fille à me sacrifier ; c'est une très belle chose que le sacrifice, mais ce n'est pas ma partie. Nous allons conclure ensemble un marché, et ce marché fera deux heureux. Vous voulez donc que je vous découvre le fond de mon cœur ? Je vous avouerai en baissant les yeux que mon rêve de jeune fille fut toujours d'épouser un million. Comme il faut être raisonnable et ne pas trop exiger de la Providence, le million de mes rêves avait soixante ans ou peu s'en faut, il était laid, cacochyme et n'avait plus de cheveux, et cependant tel qu'il était, il ne laissait pas de me convenir. Le ciel me comble : le million qu'il m'envoie a tous ses cheveux. Je ne sais pas trop, monsieur, à quoi je puis vous servir ; ceci est votre affaire ; mais je sais très bien à quoi vous me servirez, et, puisque vous voulez bien me demander ma main, je vous l'accorde.

— Ah ! mademoiselle, de grâce chassez-moi ! répéta Lionel.

— Non, vous ne me le ferez pas dire, répliqua M^{lle} de Saligneux, et elle ajouta : — Est-ce que par hasard ma franchise vous offense ?

— Votre franchise ! Convenez que vous jouez la comédie, et que cette comédie vous paraît comme à moi indigne de vous.

Elle le regarda d'un air si naïvement étonné qu'il ne sut plus ce qu'il devait en penser.

— Vous vous imaginez que je joue la comédie ? reprit-elle. Je suis

franche, monsieur, très franche, d'une franchise à toute épreuve; c'est ma plus grande qualité. Je ne me fais point d'illusions sur les autres, et je n'aime pas qu'on s'en fasse sur moi. Je vous dirai à mon tour : Pour qui me prenez-vous? pour une fille romanesque? Oh! détrompez-vous. J'ai l'esprit très positif, très pratique. C'est peut-être le résultat de l'éducation qu'on m'a donnée. On n'a pas attendu que je portasse des robes longues pour m'enseigner que le plus triste sort est celui d'une fille bien née, dont la fortune ne répond pas à ses prétentions, et vous n'ignorez pas que les filles bien nées en ont beaucoup. On m'a appris à considérer la pauvreté comme le pire des maux, comme un ridicule, comme une difformité. Oui, c'est une de ces maladies qui non-seulement font souffrir, mais qui enlaidissent la vie, et j'en ai peur pour mon visage comme de la petite vérole. Après cela, je vous confesserai que, quand mon père m'a fait part de votre demande, j'ai commencé par me récrier : — Mais c'est une mésalliance, lui ai-je dit. — Bah! m'a-t-il répondu, c'est un si riche parti! — N'en pourrais-je pas trouver d'aussi riche dans notre monde? — Cela me paraît bien chanceux. — Mais m'assurez-vous au moins que ce jeune homme me plaira? — C'est assez qu'il ne te déplaise pas... — Eh bien! monsieur, mon père avait raison, vous ne me déplaisez point, je vous crois un galant homme, et je consens de bon cœur à la mésalliance.

— Dieu! que vous êtes bonne! s'écria Lionel. Mon bonheur est extrême; me mettrai-je à vos genoux pour vous remercier?

— C'est inutile, je vous tiens quitte de cette formalité.

— Je crois qu'en voilà assez, reprit-il en se levant, et que nous n'avons plus rien à nous dire.

— Si fait, j'ai encore un aveu à vous faire, un aveu qui me pèse, et je désire m'en débarrasser tout de suite. Je vous crois un peu jaloux, monsieur. Hier, quand j'ai eu le plaisir de vous rencontrer sur les bords fleuris de la Limourde, votre premier soin a été de vous assurer si j'avais le cœur libre, et vous n'avez eu rien de plus pressé que de me demander...

— Qui était Théodore, interrompit-il. Je ne me soucie plus de le savoir.

— Permettez, ma franchise m'oblige à vous le dire.

— Qui est Théodore? je le sais aussi bien que vous, reprit-il. Théodore est un jeune homme délicieux, exquis, un jeune homme qui n'est pas un imbécile ni un vaniteux comme moi, un jeune homme qui non-seulement ne vous déplaît point, mademoiselle, mais qui vous plaît beaucoup, un jeune homme qui est de votre monde, mademoiselle, et que vous pourriez épouser sans encourir la honte d'une mésalliance. Pourquoi faut-il qu'il ne possède pas ce

million après lequel soupiraient déjà vos robes courtes? Ah! ce pauvre Théodore! vous me le sacrifiez sans remords et sans regrets.

— Sans remords, peut-être; sans regrets, c'est autre chose. Bah! ce n'est qu'un amour de petite pensionnaire, et je vous prie de croire que je ne lui ai jamais promis de l'épouser.

— Mais vous avez encouragé ses espérances.

— Quoi! monsieur, nous nous disputons déjà! que sera-ce plus tard?

— Que voulez-vous? vous aviez raison, je suis d'un naturel jaloux, et j'avoue que ce Théodore.. Comment vous y prendrez-vous pour lui annoncer son malheur?

— Mon Dieu! dit-elle avec une gâté forcée, je lui expliquerai tout simplement que dans ce siècle il n'y a qu'un dieu, le dieu dollar, et que M. Lionel Téterol est son prophète.

Il s'approcha d'elle et, la regardant fixement, il s'écria: — Voilà donc l'inconnue du bois de Boulogne! voilà ce que renfermait ce chapeau à plumes que j'ai revu si souvent dans mes rêves! voilà cœur qui battait sous cette amazone que j'effleurai un jour d'une main tremblante! O douceurs du premier printemps! ô mystère de l'avenue des Poteaux! ô mon roman! ô ma folie!.. Je ne saurais vous dire, mademoiselle, l'obligation que je vous ai. Il y a quelques instans encore, je me sentais profondément malheureux, j'avais le cœur triste et pesant. Je vous remercie; grâce à votre noble franchise, me voilà sauvé, me voilà guéri; je sortirai d'ici le cœur libre et léger.

Il la salua, et il s'éloignait déjà, quand elle lui dit: — Où allez-vous, monsieur?

— Le fils obéissant et soumis, répondit-il, s'en va de ce pas déclarer à son père qu'il a vu aujourd'hui pour la dernière fois M^{lle} de Saligneux.

Elle était arrivée à ses fins; elle avait exécuté tant bien que mal son plan de campagne, et, sans se donner beaucoup de peine, elle avait gagné la partie. Que se passa-t-il dans son esprit ou dans son cœur? Elle se leva, se posta devant Lionel, lui barra le chemin, et, changeant tout à coup de visage, elle lui dit d'une voix frémis-sante:

— Mais vous êtes donc un honnête homme, monsieur? Je ne vous comprends plus.. Ah! monsieur, un honnête homme se propose, il ne s'impose pas.

Surpris de la métamorphose qui s'était faite en elle, il recula d'un pas. — Que voulez-vous dire? demanda-t-il. Quand donc ai-je essayé de m'imposer à vous?

Elle dénoua brusquement les brides de son chapeau, qui gênaient

sa colère ; le chapeau glissa à ses pieds, elle ne le ramassa point. La tête haute, les cheveux en désordre, l'œil en feu, elle s'écria avec violence :

— Je veux admettre, monsieur, que c'est par irréflexion que vous vous êtes rendu le complice d'une indigne manœuvre. Je consens même à croire que vous daignez me trouver jolie, que j'ai eu le bonheur de vous plaire, que vous avez cédé à un entraînement de votre cœur ou de votre imagination en vous prêtant à une combinaison fort ingénieuse, que sûrement vous n'auriez pas inventée. Il n'en est pas moins vrai que le personnage que vous représentez ici et que vous avez peine à soutenir est indigne de vous, comme est indigne de moi la sottise comédie que je viens de jouer. Vous osez prétendre que vous n'avez pas tenté de vous imposer à moi ? Le malfauteur qui arrête les passans au coin d'un bois en leur demandant la bourse ou la vie est un galant homme aussi, il respecte la liberté de son prochain, il lui permet de choisir. Ah ! monsieur, vous trouvez donc tout simple que votre père ait racheté des créances pour avoir à sa discrétion le baron de Saligneux ! Vous trouvez tout simple que ses titres en main, il lui ait dit : — Vous allez me livrer votre château ou votre honneur ; ou votre fille épousera mon fils, ou vous me rembourserez à l'instant un peu plus de deux cent mille francs que vous me devez. — Ce procédé vous a paru de bonne guerre. Vous vous êtes dit : Elle me platt, elle sera à moi, sans que je sois tenu de lui plaire. Ne voilà-t-il pas un homme bien délicat ? C'est de la haute chevalerie, ou je ne m'y connais point. A la vérité, je devrais être fière de penser qu'en me donnant à vous mon père éteindrait sa dette. Je vaudrais donc deux cent mille francs ? Je ne m'étais jamais avisée de me demander ce que je valais. Ah ! monsieur, êtes-vous sûr d'avoir bien fait votre compte ? ne s'est-il point glissé quelque erreur de calcul dans votre tarif ? On se trompe quelquefois. Combien vaut mon sourire ? combien valent mes cheveux ? Je ne parle pas de mon cœur, il ne figurait pas dans le marché ; vous saviez bien qu'il ne serait jamais à vous. Monsieur, je vous le demande une fois encore, pour qui me preniez-vous ? Ma tante, la comtesse de Juines, me répète chaque soir et chaque matin que je suis une Saligneux. Je ne veux pas mentir, je suis fière d'être une Saligneux, sans me croire pour cela pétrie d'une autre pâte que le commun des martyrs. Mais, quand je serais une petite bourgeoise, une petite ouvrière, une simple paysanne, je ne consentirais jamais à me laisser traiter comme une marchandise. Non, monsieur, on ne trouve pas ici de filles à acheter ; adressez-vous ailleurs, ou gardez votre million. Il me fait horreur, ce million que me jette insolemment à la tête un homme que je n'aime pas.

A plusieurs reprises, Lionel avait essayé de l'interrompre ; il ne

put lutter contre cette fougue de femme irritée, dont la fureur s'écoulait à grand bruit comme un torrent débordé. Aux éclats de sa voix se mêlait un sourd accompagnement : c'était la chute cadencée du fléau qui battait le blé dans la grange. Il semblait à Lionel que c'était lui qu'on battait, il sentait les coups pleuvoir sur ses épaules, et il s'étonnait de n'être pas encore réduit en poussière. M^{lle} de Saligneux continua avec un emportement croissant :

— Dieu sait combien Saligneux m'est cher et l'attachement profond que j'ai pour mes souvenirs. Les statues décrépites, sans tête ou sans bras, que vous apercevez dans ce jardin, ont plus de prix pour moi que tous les colifichets qu'on pourrait m'offrir. Je ne suis parfaitement heureuse qu'ici. Le matin, je suis réveillée par une vieille horloge, dont la voix rauque me semble sortir du fond d'un passé que j'aime, mon cœur lui répond ; chaque fois qu'elle sonne, je ramasse dans l'air des heures bénies. Eh bien, monsieur, prenez cette maison où je suis née, prenez mes souvenirs, prenez mon bonheur, prenez tout, mais M^{lle} de Saligneux ne sera pas à vous. Et tenez, avant de nous quitter à jamais, je veux vous faire une confession, qui sera sincère, celle-là. Je me suis levée ce matin avec une mauvaise pensée. J'avais formé le dessein d'être très prudente, très habile, de manœuvrer si bien qu'en disant oui je vous obligerais à dire non et que la rupture vous serait imputée. N'est pas habile qui veut. J'ai exécuté si gauchement mon projet que ma sincérité vous a été suspecte. Les mots ne me venaient pas, je n'ai pu répéter le quart des discours que j'avais préparés, mon maigre cerveau ne me fournissait rien, et vous n'avez été ma dape qu'à demi. Monsieur, me voilà debout, me voilà sur mes pieds. Allez dire à votre père que le marché qu'il voudrait m'imposer me révolte, que je n'en boirai pas la honte, et que ses millions, dont il fait gloire, ne lui serviront jamais à acheter une Saligneux. Allez lui dire que ce château est à lui, mais que la main que voici n'est pas à vendre et que vous ne la tiendrez jamais dans la vôtre.

Lionel était éperdu, hors de lui, comme frappé de la foudre. Dès qu'il put placer un mot, il s'écria : — Mademoiselle, je vous jure que j'ignorais absolument...

Il n'en put dire davantage ; la confusion, la rage, le désespoir, lui coupaient la voix. Il contempla M^{lle} de Saligneux pendant quelques secondes, comme si, condamné à ne plus la revoir, il voulait l'emporter tout entière dans ses yeux. Puis il tourna les talons et se sauva. Jupiter, Neptune, Pan, Vertumne et Silène, Pomone et Palès, tous les dieux du jardin le regardèrent s'enfuir, croyant voir dans ce jeune homme qui courait un voleur surpris en flagrant délit.

XIV.

Lionel était si malheureux en s'éloignant du château, il avait l'esprit tellement troublé, qu'il s'égara, perdit sa route. Il marchait devant lui à l'aventure, comme enivré de son chagrin, car le chagrin a son ivresse aussi bien que la joie. Quand il revint à lui, il se trouva un milieu d'un bois, où il rôda pendant plusieurs heures, occupé à sonder ses blessures qui étaient profondes.

Il ressentait deux souffrances égales l'une à l'autre : il venait d'être atteint tout à la fois dans son cœur et dans sa fierté. Jusqu'à ce jour, il n'avait éprouvé pour M^{lle} de Saligneux qu'une fantaisie, un amour de tête. Il avait appris à connaître son inconnue; il avait découvert qu'elle avait l'âme noble, généreuse, à la mesure de la sienne, et qu'elle était digne d'être aimée de lui. Il l'aimait pour le mépris qu'elle lui avait témoigné; il l'aimait pour les outrages dont elle l'avait accablé; il aimait sa colère autant que sa beauté. Il croyait la voir debout devant lui, l'œil ardent, la lèvre frémissante, lui disant : — Je n'appartiendrai jamais à un homme que je n'aime pas. — Cette jeune lionne hérissée s'était emparée de son cœur, qu'elle tenait dans ses griffes, et elle lui criait : — Viens le reprendre, si tu l'oses. — Hélas! il ne la reverrait jamais. Que ne pouvait-il l'oublier!

A son chagrin se mêlait un remords, une honte, le cri de sa fierté blessée qui l'accusait. Lui, si jaloux de sa dignité, avait-il bien pu lui faire courir de tels hasards et la compromettre si étourdiment? Il avait péché par ignorance; cette excuse n'était pas valable. Il aurait dû deviner que son père lui cachait quelque chose; un honnête homme se tient toujours sur ses gardes, sa vigilance ne se laisse pas mettre en défaut, il surveille son honneur comme l'hermine la blancheur de sa robe. Il pensa tout à coup à sa mère, à son goût de propreté hollandaise et méticuleuse, qu'elle poussait jusqu'à la superstition, à l'horreur qu'elle éprouvait pour tout ce qui ressemblait à une tache. Elle n'en pouvait voir une sur une nappe, sur un tapis, sur un parquet, sans laisser échapper un cri d'indignation douloureuse, et elle n'avait pas de repos qu'elle ne l'eût fait disparaître; mais ce qu'elle détestait encore plus, c'est tout ce qui fait tache dans la vie. On envoie son linge au blanchissage, on n'y envoie pas son passé; on gratte son passé ou la façade de sa maison, on ne gratte pas sa conscience.

Il semblait au délicat Lionel qu'en trempant, même à son insu, dans une action indélicate il avait sali sa vie et ses mains, qu'il avait beau gratter, la tache reparaitrait toujours. Que n'eût-il pas donné pour que le soleil ne se fût pas levé ce matin, pour que

cette journée n'eût jamais commencé! Quel transport de joie il eût ressenti, si quelqu'un était venu lui dire : « Tu te trompes, il ne s'est rien passé; tu as fait un mauvais rêve, réveille-toi. Tu te figures que tout à l'heure tu causais avec la fille d'un baron, que tu lui offrais ton cœur, qu'elle t'a remercié de ce beau présent, que ses yeux bruns se sont enflammés de colère et qu'elle ne t'a pas marchandé son mépris. Quelle erreur est la tienne! il n'est rien arrivé de tout cela. Cette fille de baron et ses yeux bruns sont une chimère de ton imagination, et il n'y a jamais eu de château de Saligneux. » En arrivant au bout d'une allée où le feuillage des arbres s'éclaircissait, il l'aperçut, ce château. C'était un témoin terriblement réel, qui avait tout vu, tout entendu, et qui avait l'air de se souvenir. Alors Lionel se renfonça dans un fourré, et il recommença de conter ses douleurs aux grands bois sourds, au milieu desquels il vaguait comme une âme en peine; si sourds qu'ils fussent, les bois l'écoutaient. Les broussailles s'écartaient discrètement pour le laisser passer, les bouleaux inclinaient leur tête en signe de compassion, les vieux chênes disaient tout bas : — Oui, c'est bien malheureux; mais les yeux bruns existent, et d'ici à longtemps, le jour comme la nuit, la nuit comme le jour, tu n'y pourras penser sans qu'une couleuvre te morde au cœur.

M. Téterol eût été bien étonné, s'il avait aperçu en ce moment son héritier causant avec les chênes et les bouleaux. Après avoir donné à M. de Saligneux une leçon en règle sur la taille des arbres fruitiers, il avait repris le chemin de la Maison-Blanche, persuadé que l'affaire était dans le sac, que son intervention était inutile, qu'il fallait laisser ce jour aux niaiseries du sentiment et renvoyer au lendemain les paroles sérieuses.

L'âme en joie, le front radieux, il avait adressé tout le long de la route un sourire affable à tous les passans. — Ah! le sournois, se disait-il, hier déjà il l'avait vue, et il n'a eu garde de m'en parler. — Il ne lui déplaisait pas que son fils fût un sournois; il estimait que les hommes qui ont une pensée de derrière la tête et qui ne la disent pas ont plus de chance que les autres de faire leur chemin dans ce monde. — Il a beau aimer les nénufars, pensait-il, le garçon tient de moi; c'est bien mon sang.

Sept heures sonnèrent, Lionel n'était pas rentré. — Ils l'ont retenu à dîner, murmura M. Téterol. Je commence à croire que ce mariage les réjouit encore plus que moi; ils ont peur que nous ne leur échappions. Ils ne savent pas ce que je leur ménage. — Il se mit à table, et, réduit à causer avec son assiette, il lui expliqua que pendant quarante ans il avait eu une idée, que cette idée était demeurée longtemps confuse, que peu à peu elle s'était débrouillée. Il vida un rouge-bord et s'écria : — A la santé du père, de la mère et

de l'enfant. — Il ne se rappelait pas d'avoir jamais été si gai. Sa joie lui causait des frémillemens nerveux, elle lui chatouillait les lèvres, elle demandait à discourir, à chanter, à faire du bruit, et s'ennuyait de ne pouvoir causer qu'avec une assiette.

Le temps marchait, Lionel ne rentrait pas, M. Téterol comptait les minutes; il lui tardait d'interroger son fils, de se faire tout raconter, d'apprendre ce qui s'était dit et les circonstances, les incidens, tout jusqu'au moindre détail; il avait toujours aimé les détails. A son impatience se joignait un peu d'inquiétude. — Pourvu qu'ils ne cherchent pas à l'embobeliner! pensait-il. Bah! il ne s'engagera à rien sans m'avoir consulté. Il sait bien que celui qui veut, celui qui décide est ici. Pauvre chat! cette petite lui platt, et il s'oublie à faire le joli cœur. C'est égal, il devrait songer que je l'attends. L'enverrai-je chercher?

Tout à coup les marches de l'escalier crièrent sous le pied d'un homme qui montait vite, la porte s'ouvrit, et Lionel parut. Il s'était refait un visage, une contenance; ses yeux gardaient bien son secret.

— Ah! voilà ce vainqueur! s'écria gaiement M. Téterol. N'était-ce pas César qui disait : *Veni, vidi, vixi...* Est-ce *vixi* ou *vici*, Lionel?

— C'est *vici*, mon père.

— Voilà tout le latin que j'ai su et que je ne sais plus. Oh! le latin, c'est une science d'avocat; cela sert à parler sans s'entendre... Mais sais-tu, mon gaillard, que tu t'es éternisé là-bas? Ces gens-là ne voulaient plus te lâcher. Les gourmands!

Lionel s'approcha de la table, s'assit en face de son père, attira à lui une bouteille de vin de Pomard, qui était restée intacte, en remplit les trois quarts d'un verre, qu'il vida d'un seul trait. Il avait la gorge sèche; peut-être aussi avait-il besoin de se donner des forces.

— Peste! comme tu y vas! reprit le vieillard. Il paraît que leur vin ne vaut pas celui-ci, je les soupçonne de boire de la piquette frelatée. Et cela se donne des airs!.. Ah ça, j'espère, continua-t-il, que vous n'avez dit que des bêtises, qu'il n'a pas été question d'affaires. Les affaires, cela me concerne, et c'est moi qui rédigerai le contrat. J'entends que Saligneux soit compris dans la dot; sinon, rien n'est fait.

Lionel regarda son père, qu'il n'avait pas encore regardé, et il lui dit :

— Tu peux t'épargner la peine de méditer longuement les clauses de ce contrat, ce serait du temps perdu.

— Du temps perdu! pourquoi donc?

Lionel lui repartit tranquillement : — Parce que je n'épouserai jamais M^{lle} de Saligneux.

M. Téterol éprouva une commotion désagréable comme un chasseur qui couchait en joue un lièvre et à qui son fusil éclate dans les mains. Il n'en crut pas ses oreilles, et il y fourra le doigt pour les déboucher. Après quoi il regarda le plafond pour s'assurer qu'il était solide et qu'il n'allait pas lui tomber sur la tête; enfin il regarda son fils, pour s'assurer que son fils n'était pas fou.

— Fais-moi l'amitié de me répéter ce que tu viens de me dire, lui dit-il.

— Je te répète que je n'épouserai jamais M^{lle} de Saligneux, répliqua Lionel en haussant un peu la voix.

— Et la raison, monsieur ?

— La raison, c'est qu'elle ne me plaît pas.

M. Téterol se sentit soulagé; cette réponse exorbitante ne lui paraissait pas sérieuse.

— Farceur ! dit-il en riant, elle ne te plaît pas ? Pourtant elle te plaisait hier.

— On change quelquefois d'avis, j'en ai changé.

— Ah ! monsieur a changé d'avis ! Et peut-on savoir pourquoi monsieur s'est ravisé ? Peut-être a-t-il découvert que les cheveux de M^{lle} de Saligneux ne sont pas à elle, qu'elle a de fausses nattes. Eh bien ! mon garçon, tu en seras quitte pour épouser une femme qui te déplaît. Portât-elle perruque, elle me plaît beaucoup, à moi ; cela suffit, je pense.

Lionel se croisa les bras et répondit : — C'est possible, mais ce mariage n'aura pas lieu.

— Ma parole d'honneur ! il l'a déjà dit trois fois, s'écria M. Téterol en assénant sur la table un formidable coup de poing, qui fit danser les verres et les bouteilles. Ce ne fut pas seulement la table qui s'émut, tout trembla dans la salle, les murs, les chaises, le dressoir et sa vaisselle, les dernières mouches de la saison blotties dans un pli des rideaux, tout jusqu'au bouledogue accroupi devant la cheminée, lequel, réveillé en sursaut, entendant gronder la foudre et craignant que sous un prétexte ou sous un autre on ne le mêlât dans cette affaire, se précipita d'un bond sur la porte, qu'il avait appris à ouvrir et s'élança dehors, comme s'il avait eu le diable à ses trousses.

— Va fermer la porte que cet imbécile a laissée ouverte, cria impérieusement M. Téterol à son fils.

Lionel se leva, ferma la porte, et revint s'asseoir à sa place, en face de son père.

— Ah ! tu ne veux pas épouser ! reprit M. Téterol. Qui es-tu pour vouloir ou ne pas vouloir ? T'imagines-tu par hasard que je me suis donné la peine de mettre un fils au monde pour qu'il ne fût pas de mon avis ? Eh ! que m'importent tes goûts et tes dégoûts,

tes fantaisies et tes turlutaines, tes dits, tes redits et tes dédits! Mais vraiment monsieur se prend pour quelque chose. On lui a persuadé qu'il avait du talent, un grand avenir, sa petite imagination a travaillé là-dessus, et il crève d'orgueil, car tu crèves d'orgueil, il te sort par les yeux, tu penses être un personnage. Mille tonnerres! que serais-tu sans moi? Je me suis fait moi-même, moi; je ne suis pas sûr d'avoir eu un père. J'ai toujours été seul, tout seul; j'ai lutté, j'ai pâti, je me suis tourmenté l'esprit et le corps, sans que personne m'aidât; j'ai eu froid, j'ai eu faim, et le jour où j'ai pu mettre dix sous à mon dîner, je me suis cru le roi de la création. Toi, tu es né dans des langes dorés, et c'est heureux, tu n'étais pas de force à te tirer d'affaire. Regarde plutôt tes mains; ce sont des mains de demoiselle. Qui t'a nourri? c'est moi. Qui t'a élevé? c'est moi. Qui t'a envoyé courir le monde? c'est moi. Tu m'as coûté gros, monsieur; veux-tu que je te montre mes livres? Si demain tu devenais ou conseiller d'état, ou député, ou ministre, à qui le mérite? à qui la gloire? A moi qui ai payé. Eh bien, celui qui a payé a le droit de commander, et celui qui a reçu a le devoir d'obéir, et tu obéiras, je le jure par tous les poiriers de tous les barons de Saligneux.

Lionel gardait un morne silence. M. Téterol, avançant la tête, le regarda en dessous: — J'avais vu clair l'autre soir, poursuivit-il, tu as laissé là-bas une coquine pour laquelle tu as fait des folies, et ce qui te fâche, c'est que M^{lle} de Saligneux n'est pas aussi jolie que cette drôlesse. Elle est donc bien charmante? Dans quel ruisseau l'as-tu ramassée? Voilà le chemin que prenaient mes écus; ils servaient à procurer à une fille des dentelles, des truffes et du vin de Champagne. Quand elle serait un ange, cette fille, fais-en ton deuil. Jour de Dieu! je vous briserai comme verre, ta coquine et toi.

Lionel ne desserrait pas les dents. Il se disait que M^{lle} de Saligneux était bien plus redoutable que son père, que devant elle il s'était troublé, avait perdu la tête, tandis qu'à cette heure il avait toute sa liberté d'esprit. S'il se taisait, c'est qu'il attendait son moment.

Son père se méprit sur la cause de son silence; il crut que sa résistance mollissait, que son courage commençait à défaillir. Il se leva, s'approcha du jeune homme et s'aperçut que deux grosses larmes descendaient lentement le long de ses joues.

Ces larmes lui donnèrent à penser, et, se frappant le front: — Que je suis bête! dit-il d'un ton radouci. Je vois ce que c'est, je devine ce qui s'est passé. Ces Saligneux sont des insolens, et, si gentille qu'elle soit, cette petite chasse de race. Elle t'a humilié par ses hauteurs, elle t'a fait sentir que tu n'étais qu'un bourgeois,

qu'un Téterol, qu'en t'épousant elle te ferait un insigne honneur. Ai-je deviné? n'est-ce pas cela?

— Peut-être, répondit Lionel en relevant la tête.

— J'en étais sûr; cette petite fille a pris de grands airs qui t'ont blessé au vif. Tu es fier, toi, et je ne t'en fais pas un crime; je suis fier, moi aussi. Quand j'ai reçu ce fameux coup de pied, ah! vois-tu, pendant trois heures j'ai pensé à mettre le feu dans un château; mais je me suis ravisé, j'ai mieux aimé gagner des millions. Il y a, mon garçon, deux espèces de fierté, celle qui boude et celle qui prend sa revanche. Tu prendras la tienne. Ah! mademoiselle se donne des airs! Apparemment on a oublié de l'instruire de certains détails... Dès demain, elle filera doux comme un mouton; sois tranquille, nous la tenons.

— Nous la tenons? demanda Lionel.

— Les deux papiers, les deux actes... Son père ne lui a pas parlé des deux papiers.

— Qu'est-ce que ces deux papiers?

— J'ai eu tort de ne pas te les montrer, j'ai fait le mystérieux. J'aurais dû t'avertir que j'avais racheté certaines créances, qu'aujourd'hui le baron me doit un peu plus de deux cent mille francs, et qu'il s'est engagé à me les rembourser sur ma première demande dans le cas où sa fille ne voudrait pas de toi. Que veux-tu? il faut les tenir, ces gens-là; ils sont faux comme des jetons.

— Et cette promesse, il l'a signée?

— De toutes les lettres de son nom.

— J'ai peine à le croire, fit Lionel.

— Oh! toi, tu ne crois que ce que tu vois, lui repartit son père avec un gros rire. Décidément, tu es bien mon sang; j'ai toujours demandé à voir et à toucher. Attends un peu, tu verras et tu toucheras.

Il sortit, s'en alla chercher dans un tiroir de son secrétaire les deux papiers, qu'il rapporta triomphalement, et, après les avoir agités un instant dans l'air, il les posa sur la table en disant à son fils : — Ne va pas souffler dessus, ils s'envoleraient. C'est précieux, cela.

Lionel lut attentivement les deux pièces; la fièvre lui brûlait les yeux, les tempes lui battaient, et ses ongles égratignaient la table.

— Vraiment, s'écria-t-il, cette contre-lettre est une belle invention, et je comprends maintenant ce que M^{lle} de Saligneux me disait tantôt. Elle me comparait à l'un de ces détrousseurs de grandes routes qui, le pistolet au poing... Eh! oui, ce papier vaut bien un pistolet. Aussi, tout en se déclarant prête à m'épouser, elle a tenu à me représenter au préalable que j'avais l'âme basse et des procédés

dés indéliçats. Ces hobereaux boivent de la piquette frelatée qui leur trouble la cervelle. M^{lle} de Saligneux s' imagine que ce mariage serait pour elle une honte, et moi je m' imagine que, si elle ne sentait pas cette honte, elle serait indigne d' être aimée de moi.

Son père stupéfait lui cria : — Parles-tu chinois? Je t' avertis que je ne comprends pas cette langue.

— Voici du moins qui sera clair! répliqua Lionel.

Et, déchirant la contre-lettre en huit morceaux, il courut les jeter dans la cheminée, où flambait un grand feu.

Saint Augustin disait : Je crois, parce que c' est absurde. M. Têterol, qui ne ressemblait guère à saint Augustin, n' avait aucun goût pour l' absurde et il avait beaucoup de peine à y croire. Quand il était témoin d' un événement qui déroutait les habitudes de son esprit, son premier mouvement était de récuser le témoignage de ses sens, de les traiter d' imposteurs ; sa logique lui était plus chère que ses oreilles et ses yeux. La scène qui venait de se passer lui parut être du domaine de l' incroyable et de l' impossible. Que son fils entrât en révolte ouverte contre lui, que son fils attentât à sa propriété, que son fils osât détruire un papier appartenant à son père, un papier qui équivalait à la prise de possession de Saligneux, cela passait son imagination, cela ne pouvait être, cela n' était pas. Frappé de stupeur, immobile, comme pétrifié, il contemplait une cheminée où brûlait quelque chose, se demandant ce que faisait là cette cheminée et quelle était cette chose qui brûlait. Enfin, recouvrant la vie, l' usage de son cerveau, de ses bras et de ses jambes, il poussa un mugissement de taureau, il s' élança sur son fils comme l' avant-veille il avait couru sus au gueux qui lui volait ses champignons, et il le saisit à la gorge pour l' étrangler.

Lionel n' essaya point de se défendre. — Fais de moi ce qu' il te plaira, murmura-t-il, — et il ferma les yeux, parce que le visage de son père, ses prunelles dilatées par la fureur et la haine, ses traits bouleversés et sa bouche écumante lui faisaient peur. Le souffle lui manqua, il se sentit mourir, perdit à moitié connaissance. Tout à coup les dix doigts qui le meurtrissaient et l' étouffaient se détendirent, lâchèrent prise, et il tomba lourdement sur une chaise.

Quand il rouvrit les yeux, il aperçut de nouveau la figure qui lui faisait peur, une main pesante et brutale lui enfonça son chapeau sur la tête, et une voix rauque lui cria :

— Hors d' ici pour toujours, ne vois-tu pas que je te tuerais?

Lionel se leva, fit deux fois le tour de la salle en cherchant la porte sans la trouver; enfin il la trouva, sortit, descendit l' escalier, traversa la cour, se fit ouvrir la grille par le portier fort étonné, qui lui adressa quelques questions auxquelles il ne répondit point.

Il se rendit à l'auberge, réussit à s'y procurer une voiture, non sans subir un second interrogatoire auquel répondirent sa pâleur et son silence.

Il arriva vers minuit à Pont-d'Ain, où il attendit pendant six heures le train qui devait le ramener à Paris. Il entra dans une auberge, y prit un bouillon dont il avait grand besoin, n'ayant pas dîné. Après quoi, il demanda une plume et du papier, et il écrivit la lettre que voici :

« Mademoiselle, je ne vous répéterai pas qu'en me présentant aujourd'hui auprès de vous j'ignorais absolument la nature des engagements et du traité conclus par mon père et M. de Saligneux. Je ne donne pas deux fois ma parole ; tant pis pour ceux qui ne me croient pas. Il est fâcheux que vous ne sachiez pas distinguer un visage menteur d'un visage honnête et une âme fière d'un cœur voué au culte des petites vanités ; mais votre excuse est toute trouvée, vous n'avez pas encore vingt ans.

« J'ai déclaré à mon père que je me refusais au mariage dont son ambition avait caressé le rêve à mon insu ; pour plus de sûreté, j'ai déchiré et jeté au feu la contre-lettre que M. de Saligneux avait eu la regrettable faiblesse de signer. Il a quatre années devant lui pour aviser aux moyens d'acquitter sa dette sans vendre la maison où vous êtes née et qui vous est chère.

« Veuillez me pardonner mon crime bien involontaire et le chagrin que je vous ai causé. Si un soir une chauve-souris entrait dans votre chambre dont vous auriez négligé de fermer la fenêtre, vous la plaindriez en la chassant, et vous n'auriez pas trop de peine à lui pardonner ; le pauvre animal n'y voit pas. Je suis la chauve-souris, vous ne me reverrez jamais, et il vous sera facile de m'oublier.

« Je vous souhaite respectueusement, mademoiselle, tous les bonheurs que vous pouvez désirer. »

Lorsqu'il eut écrit et fermé cette lettre, il se sentit plus tranquille. Il lui parut que tout venait de rentrer dans l'ordre, que tout le monde s'était remis à sa place, qu'il avait pris sa revanche, effacé la tache, et que sa propre estime lui était rendue. Mais l'estime de soi-même suffit-elle au bonheur, quand on a le malheur d'aimer M^{lle} de Saligneux ?

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE

AU MILIEU DU XVII^e SIÈCLE

HUGUES DE LIONNE.

Quelque légitime admiration que l'on ressente pour l'ordre nouveau inauguré en 1789, il convient de se garder contre l'âpreté des jugemens et l'ingratitude de l'oubli à l'égard de cette royauté qui, durant plusieurs siècles, cédant à des nécessités autant qu'obéissant à des desseins, accomplit ce long travail préparatoire dont elle ne calcula pas toujours la portée, dont elle ne prévint point l'issue, mais qui devait fatalement, par l'unité du territoire et l'unité de pouvoir, aboutir au grand changement opéré par la révolution. Assurément la principale gloire dont nous devons nous enorgueillir est celle qui a été recueillie en 1789, car il n'est pas de plus sublime spectacle que celui d'une nation fortement unie pour obtenir son organisation sociale et conquérir ses libertés; mais à qui devons-nous d'avoir été dès ce moment un état puissant, homogène, capable de s'élaner vers des destinées nouvelles? A qui devons-nous de n'avoir pas été alors une fédération comme l'est encore l'Autriche? une nation morcelée et opprimée sous dix maîtres divers comme l'était il y a vingt ans l'Italie? Si la France, en 1789, ne s'était pas trouvée territorialement formée, l'esprit nouveau aurait peut-être surgi; mais, se manifestant par des aspirations diffé-

rentes et non selon des besoins identiques, il eût été impuissant pour prévaloir, ou du moins pour assurer sa durable domination. C'est l'unité monarchique qui a conduit à l'unité nationale, et, quand on considère la longue et victorieuse lutte soutenue par la royauté contre les feudataires des campagnes, les ultramontains du clergé, les ambitieux de la noblesse, les légistes des parlements, quand on voit peu à peu succéder à l'isolement des provinces leur dépendance étroite, aux pouvoirs particuliers et un peu désordonnés un pouvoir général, aux classes une nation, on ne peut s'empêcher de remarquer que, si les grands ouvriers de cette œuvre colossale ont été les artisans consciens de l'unité territoriale, ils ont été aussi les préparateurs involontaires de la révolution. En 1789, un nouveau principe a prévalu, celui de la souveraineté nationale, principe réparateur qui, après avoir subi des éclipses plus ou moins prolongées, tend enfin à l'emporter définitivement; mais il est juste de reconnaître que cette souveraineté nouvelle a trouvé préparés ses principaux instrumens. La grande, la salutaire action démocratique s'est exercée sur un sol dont les morceaux avaient été conquis un à un et soudés l'un à l'autre par la monarchie.

La dynastie capétienne a mis sept siècles à parcourir cette route qui a pour points de départ Paris et Orléans, et pour points d'arrivée l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes et le Rhin. Sur cette route, elle a rencontré bien des obstacles et soutenu bien des luttes contre ceux aux droits desquels elle attentait. La minorité de saint Louis, la folie de Charles VI, la captivité du roi Jean, la jeunesse de Charles VII, la faiblesse de Charles IX et d'Henri III, les minorités de Louis XIII et de Louis XIV, furent de naturelles occasions de soulèvement, saisies avec empressement tantôt par les grands feudataires, tantôt par les villes, enfin par le parlement; néanmoins la dynastie finit toujours par l'emporter. Elle suspendit parfois sa marche, mais pour la reprendre bientôt, car l'œuvre qu'elle accomplissait était de nécessité supérieure. Vers le milieu du *xviii^e* siècle, les classes étaient soumises, les races diverses fondues, l'unité de langue obtenue. Il existait dès lors entre le Rhin et les Pyrénées un grand peuple qui, s'étant trouvé en communication constante avec les autres nations, avait reçu par ce contact fécond toutes les idées du dehors aussi facilement qu'il avait déposé au-delà de ses frontières les germes de ses propres découvertes. En relation avec les Italiens, les populations germaniques et les Arabes sous Charlemagne, avec l'Orient pendant les croisades, avec les Anglais, les Espagnols, les Flamands, les Autrichiens durant de longues guerres, le peuple français, constamment jeté d'une route dans une autre, avait acquis, grâce à sa position géographique et aux entre-

prises de ses rois, une activité singulière et une rare énergie. Les périodes mêmes de troubles intérieurs avaient retrempe le caractère national, comme les guerres extérieures avaient grandement élargi le cercle de ses idées. Dès lors, parlant la même langue, imbu des mêmes idées, agité de passions semblables, sentant à Paris les battemens de son cœur et jusqu'au fond des provinces les plus reculées entendant l'écho de ses aspirations, ce peuple était vivant, indestructible, capable de défier quiconque aurait voulu l'entamer, capable, et il l'a montré, de se lever tout entier pour défendre ses libertés et pour résister à l'Europe coalisée. Alors a pu commencer une ère nouvelle. La mission de la dynastie capétienne était irrévocablement terminée.

Il n'est pas possible de mettre en doute cette mission quand on voit que la dynastie capétienne a compté des rois supérieurs aussi longtemps qu'elle a eu de grandes choses à faire. L'œuvre était à peu près accomplie à la mort de Louis XIV. On dirait que dès lors ses successeurs n'eurent plus d'autre rôle que de déshonorer le pouvoir royal par leurs vices. A cet égard, le régent et Louis XV furent dignes de cette triste tâche. Puis vint Louis XVI, doué de plusieurs des qualités qui honorent l'homme, mais dépourvu des dons qui caractérisent un grand roi. Il ne sut ni vouloir ni empêcher la révolution. Enveloppé dès le début de son règne par ce formidable orage au milieu duquel il devait périr, accablé par la fatalité de sa situation semblable à la fatalité du théâtre antique, le front tout chargé des fautes de ses prédécesseurs immédiats, il a été entraîné dans la tourmente parce que, roi de l'ère ancienne, il n'avait ni le désir sincère, ni, avouons-le, la possibilité d'être roi de l'ère nouvelle.

Mais jusques et y compris Louis XIV, quelle remarquable succession de princes supérieurs ! Tous eurent à traverser des épreuves redoutables d'où ils sortirent plus puissans. C'est en luttant contre les petits feudataires de l'Île-de-France que Louis le Gros éleva le pouvoir royal au-dessus du pouvoir féodal sur le territoire alors si restreint de la dynastie capétienne. C'est en luttant contre les Anglais, et en leur enlevant la Normandie, l'Anjou et la Guyenne, que Philippe-Auguste éleva la dynastie centrale au-dessus de toutes les autres dynasties provinciales. Saint Louis se forma par la guerre des barons, Charles V par la révolte des villes, Charles VII par la guerre des Armagnacs et des Bourguignons. Louis XI trouva dans la résistance des dynasties apanagées le moyen de rattacher de nouvelles provinces au noyau agrandi de la France. La ligue fournit à Henri IV l'occasion de dominer les partis religieux, comme la révolte des grands permit à Richelieu et à Louis XIII de rendre in-

contesté le pouvoir royal. Enfin Mazarin et Anne d'Autriche triomphèrent de l'opposition des parlemens et des frondeurs. Chacune de ces luttes avait abouti à un agrandissement territorial ou à une suprématie plus éclatante de la couronne. A la Bretagne annexée sous Charles VIII, au Bourbonnais, à la Marche, à l'Auvergne obtenus par François I^{er}, aux trois évêchés de Metz, Toul et Verdun conquis par Henri II, à la Navarre, au Béarn, à la Bresse, au comté de Foix rattachés par Henri IV, Mazarin avait joint l'Alsace, l'Artois, le Roussillon et le versant septentrional de la Cerdagne. Bien plus, l'habile et prévoyant ministre avait ouvert les voies à Louis XIV vers un avenir encore plus glorieux en le mariant avec l'infante Marie-Thérèse. Louis XIV comprit en effet que le seul moyen d'illustrer son règne était de tourner à son profit toutes les conséquences possibles de ce mariage. François I^{er} avait lutté avec des chances diverses contre la maison d'Autriche. Henri II et Henri IV l'avaient battue. Richelieu et Mazarin avaient fait ressortir aux yeux de l'Europe, l'un la faiblesse de la branche d'Autriche par les traités de Westphalie, l'autre la faiblesse de la branche d'Espagne par le traité des Pyrénées. Il n'y avait plus qu'à déposséder cette seconde branche. C'est ce que fit Louis XIV. Des instrumens qu'il mit au service de ces grands projets, les uns, destinés à la guerre, s'étaient formés à l'école de Gustave-Adolphe; les autres s'étaient préparés à la diplomatie par les conseils ou les exemples de Richelieu et de Mazarin.

Parmi ces derniers, il en est un qui aurait dû depuis longtemps attirer l'attention de l'histoire, si l'histoire n'était pas en général injuste pour les diplomates. D'ordinaire leur nom surnage à peine au-dessus des questions politiques qu'ils ont résolues. Laisant après eux non des œuvres éclatantes, connues de tous et qui témoignent pour eux, mais des travaux enfouis dans les archives et malaisés à découvrir, ils jouissent le plus souvent d'une moins grande réputation auprès de la postérité qu'aux yeux de leurs contemporains. D'autre part, quand deux coopérateurs sont associés à la même œuvre, il est bien rare que l'honneur ne soit pas exclusivement attribué à celui qui, méritant seulement la plus grande part, l'obtient néanmoins tout entier. Pour l'œuvre à laquelle Richelieu et Louis XIII ont inégalement, mais tous deux, participé, le génie du ministre supérieur a effacé les mérites du roi, mérites réels, bien que plus modestes. Pour l'admirable campagne diplomatique si merveilleusement dirigée de 1661 à 1671 par Louis XIV et Hugues de Lionne agissant de concert, la gloire est allée tout entière au monarque. Cette injustice doit d'autant plus être réparée qu'elle n'est pas la seule qu'ait subie Lionne. Tandis qu'il a perdu le

Bénéfice des innombrables dépêches diplomatiques qu'il a souvent inspirées, toujours rédigées, mais que Louis XIV signait, on ne l'a pas dédommagé en lui donnant le mérite de toutes celles qu'il a signées comme secrétaire d'état chargé de la marine, avant que Colbert occupât ces hautes fonctions. Les historiens du grand administrateur ont fait remonter son action bien au-delà de l'époque où elle a été exercée pleinement. Lui faisant crédit trop tôt, ils ont mis à son actif tout ce qu'a fait Lionne, sous les ordres duquel Colbert fut d'abord placé, parce qu'ils ont cru que celui qui devait plus tard être un ministre incomparable n'a pas pu être un subalterne inspiré et dirigé. Il en est résulté une double iniquité : Lionne a passé dans l'histoire pour n'avoir mis que son nom au bas des documens administratifs qui portent sa signature, et Louis XIV a gardé tout le mérite des dépêches diplomatiques qu'il a revêtues de son seing. Louis XIV enfant ne pouvait pas absorber Mazarin, qui devant la postérité n'a rien perdu des grandes choses qu'il a accomplies. Mais, dès la mort de ce ministre, il a confisqué à son profit dans le rayonnement de sa gloire la part très légitime qui revient à Hugues de Lionne. Si Colbert et Louvois ont échappé à cette absorption injuste, c'est qu'ils ont vécu plus longtemps ; c'est aussi que leur action s'est exercée sur un domaine particulier où ils étaient passés maîtres. Là, le premier dans toutes les matières administratives, le second dans toutes les choses tenant à la guerre, ils ont pu indiquer clairement leur influence décisive, incontestée, laisser leur forte empreinte, en un mot marquer leur route qu'ont retracée plus tard, en les mettant le plus possible en relief, leurs historiens particuliers. Il est bien autrement difficile de suivre les traces un peu éparses d'un diplomate, surtout quand il écrit, qu'il parle, qu'il agit au nom d'un roi impatient de s'illustrer lui-même, désireux d'occuper le premier rang et singulièrement jaloux de son autorité.

Est-ce à dire que nous voulions contester à Louis XIV la grande renommée qu'il s'est légitimement acquise par la première moitié de son règne, renommée qu'obscurcissent, sans l'effacer, les fautes capitales de la fin ? Assurément non. Ce prince, qui, dès le lendemain de la mort de Mazarin, annonça la résolution, à laquelle il fut fidèle durant cinquante-quatre ans, de donner chaque jour six heures aux affaires du royaume et de tout voir de ce que lui feraient signer ses ministres, fut, avec Louis XIII, le plus appliqué de tous les rois. Doué d'un caractère persévérant, inflexible, il a eu, comme son père, l'esprit de détail, et, de plus que lui, un véritable sentiment de grandeur qui est le trait distinctif de son règne. Il poussait l'idolâtrie de la dignité royale jusqu'à la superstition, croyant que les monarques reçoivent de Dieu des qualités particu-

lières et différentes de celles des autres hommes (1). Mais il était trop porté à écouter la voix de ses passions, et alors tout, même le sentiment du grand, disparaissait à ses yeux. Il a fini par une mésalliance et il aurait commencé par là si Mazarin n'avait pas puisé dans son patriotisme le noble courage de s'opposer énergiquement au mariage du roi de France avec une Mancini. Assurément Louis XIV, doué d'un sens droit et d'un jugement ferme, apprécia mieux que personne les services éminens que lui rendit Colbert en restaurant les finances, en fondant les manufactures, en protégeant l'esprit dans ses plus illustres représentans. Mais pourquoi a-t-il cessé d'apprécier ces services et l'a-t-il laissé mourir dans la disgrâce, lorsque l'ascendant de Louvois s'est peu à peu substitué à l'heureuse influence de Colbert? Assurément aussi Louis XIV s'est mis tout entier dans la belle campagne diplomatique qui inaugure si glorieusement son règne. Mais comment pourrions-nous lui en laisser à lui seul le mérite, comment pourrions-nous contester la grande part qui en revient à Lionne, lorsque nous voyons, à la mort de ce ministre, le roi habile devenir un roi passionné, passer brusquement d'entreprises modérées et sages à des actes exagérés de vengeance et commencer une série de fautes qui devaient exposer l'état aux plus graves périls? Si le merveilleux esprit d'habileté qui a inspiré la première période du règne émane tout entier de Louis XIV, pourquoi cet esprit n'a-t-il pas survécu à Lionne? Sont-ce des événemens imprévus et qu'on ne saurait imputer au monarque qui ont porté plus tard un si rude échec à sa politique? Non, c'est lui seul qui, suivant les inspirations de la passion ou subissant la néfaste influence d'une conseillère au génie étroit, a détruit l'industrie nationale par la révocation de l'édit de Nantes et coalisé l'Europe contre la France par un violent abus de la force en Hollande. Les désastres de la fin du règne, pendant lesquels Louis XIV restera personnellement très grand par la résignation touchante et de magnifiques élans de cœur, ces désastres résultent de ce qu'il a subi sans cesse des directions, bien que très jaloux de son pouvoir, et c'est la diversité même de ces directions qui a donné des aspects si différens à son règne. Celui-ci présente de l'unité seulement si l'on considère le caractère personnel du monarque, qui est resté grand jusqu'à son lit de mort. Mais il est incontestable que l'histoire des deux parties du règne est en réalité l'histoire, d'une part de l'heureuse influence exercée par Lionne et Colbert, d'autre part de l'empire déguisé, mais réel, pris sur le roi par Louvois. M^{me} de Maintenon et le confesseur. Si nous faisons participer ceux-ci aux lourdes responsabilités encourues pendant les trente

(1) *Mémoires de Louis XIV*, t. 1^{er}, p. 36 e 37.

dernières années, n'est-il pas équitable de rendre aux premiers une large portion de la gloire primitivement recueillie ?

Essayons maintenant, en ce qui touche Lionne, de démêler son action directe, de surprendre son intervention personnelle, de dégager la part qui lui revient en propre dans l'œuvre accomplie. Nul aussi bien que lui n'eût pu le faire, et, pour sa renommée, il est à regretter qu'il n'ait pas comme tant d'autres, comme ses deux successeurs au ministère des affaires extérieures, Pomponne et Torcy, laissé des Mémoires. Mais « l'envie de parler de nous ou de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien les montrer fait une grande partie de notre sincérité, » a dit La Rochefoucauld, qui a écrit des Mémoires et qui n'a pas songé qu'on pourrait lui appliquer cette maxime. Lionne n'a pas tenu à « parler de lui, » et, comme ses actes se défendent eux-mêmes, comme il n'y a rien eu d'équivoque dans sa conduite, ni de suspect dans ses mobiles, il n'a pas cru devoir, comme le cardinal de Retz, se présenter lui-même à l'histoire et s'y faire sa place. Cherchons-le donc ailleurs, et sans l'avoir pour guide. Nous n'aurons pas à craindre ainsi qu'il veuille grandir son rôle. Nous n'aurons pas non plus à nous défier, comme pour Retz, de cette sincérité apparente si perfide parce qu'elle dissimule adroitement l'intention de nous abuser. Les documens en effet dans lesquels nous allons nous efforcer de retrouver Lionne, il les a d'autant moins écrits pour la postérité que l'on croyait de son temps qu'ils seraient à jamais perdus pour elle et qu'ils resteraient toujours ensevelis dans des archives inaccessibles. Or quiconque a lu beaucoup de Mémoires est convaincu que la postérité doit accepter de confiance surtout les témoignages qui n'ont pas été écrits pour elle.

II.

S'il est vrai que la succession d'Espagne soit le pivot sur lequel a tourné tout le règne de Louis XIV et qu'elle ait été l'objet principal de sa politique durant soixante années, il n'est pas moins certain que c'est le mariage de l'infante d'Espagne avec le roi de France qui a permis à celui-ci d'élever des prétentions d'abord sur une partie, puis sur la totalité de la monarchie espagnole. La première pensée de cette union appartient à Mazarin, qui la projeta dès 1646, c'est-à-dire treize ans avant qu'elle ait été accomplie. C'est en 1656 seulement que Mazarin envoya Lionne en Espagne pour entamer une négociation en vue du mariage.

Initié aux grandes affaires par son oncle Servien et par Richelieu, confident intime de Mazarin, ayant réussi à traverser la difficile période de la fronde sans trop se compromettre d'aucun côté et

sans se rendre impossible auprès des vainqueurs quels qu'ils eussent pu être, toujours étroitement lié avec la cour et cependant n'ayant jamais nettement rompu avec ses adversaires, Lionne avait eu une part assez grande dans les négociations de Munster. Il avait été moins heureux dans quelques missions en Italie. La finesse ne sert pas à grand'chose dans un pays où elle est la qualité de tout le monde. Du moins il y apprit à aiguïser ses propres qualités, à les affiner davantage encore. Nulle part mieux qu'à Venise et qu'auprès de la cour pontificale on ne pouvait faire son apprentissage diplomatique. C'est là que s'était formé Mazarin ; là aussi que se formera plus tard le cardinal de Polignac. Comme leurs ancêtres belliqueux avaient appris aux Carthaginois l'art de les vaincre en les battant, les diplomates italiens donnaient d'utiles leçons plus qu'ils n'en recevaient, et quiconque avait un peu lutté avec eux sortait de cette épreuve entièrement façonné pour les campagnes prochaines. Lionne avait d'ailleurs rencontré en Italie pour adversaire le cardinal de Retz, maître en intrigues, maître dans la diplomatie, aussi fécond en ressources dans les grandes que dans les plus petites affaires, excellent à choisir un but précis et à le poursuivre par les moyens les plus efficaces, et que nous n'avons pas à faire connaître, car il a trouvé ici même naguère (1) son historien définitif.

Quand Lionne arriva à Madrid, Philippe IV, roi d'Espagne, n'ayant pas d'enfant mâle, l'infante Marie-Thérèse, l'aînée de ses filles, était l'héritière nécessaire de la monarchie espagnole. Cette considération, qui rendait Lionne d'autant plus pressant, déterminait le refus du conseil d'Espagne. Lionne, qui espérait le succès de sa démarche le 4 août 1656, écrivait ce jour-là à la reine mère (Anne d'Autriche) : « Il est certain que je n'ai jamais rien vu de plus beau que l'infante, ni qui ait plus de grâce en son port et plus de bonne mine. Le lait n'est pas plus blanc qu'elle est blanche, et pour les traits du visage, elle ressemble tellement au roi que, si on ne les prenait pas pour une même personne, s'ils étaient déguisés, on jurerait tout au moins que c'est un frère et une sœur. » Six semaines après, convaincu de l'insuccès de ses tentatives, il écrivait à Anne d'Autriche : « Ayant eu occasion de revoir de plus près l'infante et de la mieux considérer que je n'avais pu faire d'un carrosse à l'autre qui étaient assez éloignés, je n'y ai pas trouvé la même beauté et les mêmes agréments qu'il me semblait y avoir remarqués de prime abord (2). » Le trait valait d'être signalé. L.

(1) Voyez les travaux de M. Chantelauze dans la *Revue* des 15 juillet, 1^{er} et 15 août, 1^{er} et 15 septembre 1877.

(2) Ces deux lettres sont extraites des *Documents inédits sur l'histoire de France. — Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, par M. Nizet.

est bien de ce temps où être courtisan ne suffisait pas pour assurer la faveur, mais où ne pas être courtisan suffisait pour assurer la disgrâce. Il est bien de ce temps où un autre diplomate, le cardinal de Polignac, surpris par la pluie dans les jardins de Marly, répondit au roi qui lui témoignait des regrets : « Sire, la pluie de Marly ne mouille point ; » de ce temps encore où le cardinal d'Estrées, entendant au dîner du roi celui-ci se plaindre de l'incommodité de n'avoir plus de dents, répliqua : « Des dents ? sire, eh ! qu'est-ce qui en a ? » Or il les avait fort blanches et très belles.

Dans les trois années qui suivirent cette première tentative infructueuse, Philippe IV eut deux fils. Bien que fort débiles l'un et l'autre, la succession masculine semblait assurée. Dès lors furent reprises les négociations de paix et de mariage. Mazarin et le duc d'Olivarès se chargèrent de toutes les affaires tenant à la paix, tandis qu'à Lionne et à don Pedro Coloma fut confié le soin de traiter toutes les questions relatives au mariage. Dès le début, Lionne et Coloma furent en désaccord sur deux points. Coloma exigeait que l'infante Marie-Thérèse renoncât à ses droits sur la couronne espagnole comme Anne d'Autriche l'avait fait en épousant Louis XIII. Il prétendait en outre que la dot de l'infante fût représentée par les conquêtes territoriales dont le traité général de paix assurait la possession à la France. Lionne consentit à la renonciation et obtint une dot en argent. Mais en réalité il triompha sur les deux points, grâce à une inspiration des plus heureuses et qu'on ne saurait trop mettre en relief quand on considère les suites capitales qu'elle a entraînées. C'est lui en effet qui conçut la pensée et imposa l'obligation d'insérer dans le contrat que la validité de la renonciation serait subordonnée au paiement de la dot. Deux lignes, dont la brièveté devait dissimuler l'importance, suffirent à Lionne pour ouvrir la voie d'agrandissement dans laquelle se jettera plus tard Louis XIV : « *Moyennant le payement desdits cinq cent mille écus d'or aux termes ci-dessus dits, la sérénissime infante Marie-Thérèse renonce, etc.* » Coloma vit le péril, et résista vivement. Les deux négociateurs en vinrent même à un débat assez aigre. Mais, Lionne ayant demandé à son contradicteur si le gouvernement espagnol avait quelque pensée de ne pas payer cette dot, Coloma se détermina à consentir, en disant : « Il faudra que l'Espagne abîme entre ci et la veille des noces, ou que tous les Espagnols, tant que nous sommes, engagions tout notre bien et nous mettions tous en prison, s'il est nécessaire, pour ne manquer pas un seul instant à payer les cinq cent mille écus d'or, et toujours un jour avant l'échéance de chaque terme,

t. 1^{er}, p. 35 et 37. C'est dans cet admirable recueil en quatre volumes que nous avons cherché les traces de Lionne, car tout y est plein de lui, tout y porte son empreinte.

pour ne pas détruire nous-mêmes, et par notre faute, tout l'effet des renonciations de l'infante, qui deviendraient constamment nulles, si la dot n'était pas payée précisément aux mêmes termes que nous stipulerons (1). » Coloma semblait avoir tout prévu, et il avait raison de croire qu'à moins que l'Espagne ne disparût, rien ne pourrait empêcher le paiement exact de la dot. Il inséra donc les deux petites lignes demandées par Lionne. Mais, dans ses prévisions, Coloma avait oublié la seule chose qu'en effet les hommes négligent de prévoir, sa propre mort. Il mourut subitement et avant l'accomplissement du mariage. « Cette mort, écrit Lionne, arrivée peut-être par un effet de la bonté divine qui a voulu prendre en sa protection le droit d'une princesse mineure, lui a acquis l'avantage que par les propres termes de son contrat la nullité de sa renonciation ne peut plus être révoquée en doute, ce qui sans doute n'aurait eu garde d'arriver si don Pedro Coloma eût vécu assez longtemps pour pouvoir faire remarquer aux autres ministres, qui n'y ont pas songé, de quelle importance était la ponctuelle exécution de ladite clause (2). » Ils y songèrent si peu que le premier paiement, qui devait se faire la veille des épousailles, n'eut pas lieu, et le lendemain Lionne se réjouit de cet oubli avec Mazarin, en lui faisant observer que par ce fait seul la renonciation de Marie-Thérèse était nulle. Certes la mort de Coloma avait aidé beaucoup au succès de la ruse de Lionne, mais Lionne n'en a pas moins le mérite d'avoir imaginé une combinaison, résultat d'une telle prévoyance qu'on peut sans exagération y voir un trait de génie.

Des deux enfans mâles qu'avait eus Philippe IV, l'un mourut en très bas âge; l'autre était sans cesse malade. Sa mort aurait fait de Marie-Thérèse l'héritière légale de la monarchie espagnole. Aussi l'ambassadeur de France à Madrid, l'archevêque d'Embrun, tenait-il sans cesse Louis XIV au courant des crises diverses que traversait le royal enfant. Parmi les cérémonies religieuses que cette cour dévote multipliait pour appeler la protection divine sur ce prince si précieux, il en fut une à laquelle l'ambassadeur français se vit contraint de présider lui-même. « Je fis, écrivit l'archevêque (3), les prières publiques pour le roi d'Espagne, la santé du prince et toute la famille royale, n'oubliant pas toutefois de prier secrètement, comme je suis obligé, pour la prospérité de votre majesté. De ces doubles prières adressées par le même prélat et tendant à deux buts bien opposés, puisque les prières à haute voix demandaient le rétablissement du prince et les prières secrètes deman-

(1) *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I^{er}, p. 45.

(2) *Idem*, p. 46.

(3) Lettre de l'archevêque d'Embrun, ambassadeur de France en Espagne, du 26 octobre 1661.

daient la prospérité de Louis XIV qui avait intérêt à la mort de ce prince, ce furent les secondes que le ciel exauça. Le jeune infant mourut. Mais la reine d'Espagne était de nouveau enceinte. Pendant les quelques jours qui s'écoulèrent entre la mort de l'enfant et l'accouchement de la reine, l'héritage de la monarchie espagnole penchait du côté de la France. Mais le 6 novembre 1661 la reine accoucha d'un fils, de telle sorte que la succession masculine paraissait de nouveau assurée. Elle l'était moins que jamais. L'existence qui venait de commencer ne devait être qu'une lutte incessante et douloureuse contre une mort semblant toujours imminente. Issu infirme d'un sang appauvri, ce malheureux enfant ne put se passer du sein de sa nourrice, ni parler, ni marcher avant l'âge de cinq ans. La sève habituelle de la jeunesse fut sans effet sur ce corps délabré avant d'avoir servi et épuisé dès l'âge de vingt ans. Devenu roi après la mort de Philippe IV, sous le nom de Charles II, ce prince, héritier d'une race dégénérée, ne put pas même être homme, et à l'état d'incapacité succéda pour la dynastie l'état d'impuissance physique. Épileptique (1) et à peu près dépourvu des facultés intellectuelles, il aggravait encore ses maux réels par des maux imaginaires et se croyait exposé à un maléfice sous l'action duquel il succombait. Sombre, farouche, fuyant la foule, se tenant relégué au fond de son palais et s'entourant de nains comme pour se dissimuler son infériorité physique, tantôt exténué par les souffrances, tantôt agité par des craintes superstitieuses, incapable de trouver des consolations dans la religion, dont il ne considérait en tremblant que les terrifiantes menaces, indifférent à ce qui intéressait ses états (2) et étranger à ce qui se passait dans sa cour, où chacun tour à tour était roi, excepté le roi lui-même (3), il fut sans conteste l'être le plus misérable de son vaste empire. Seules la connaissance de son état sans cesse désespéré et la perspective de son héritage attirèrent sur lui l'attention du monde. Cet arrière-petit-fils de Charles-Quint, qui par ses bulletins de victoire avait agité l'Europe, la tint en suspens durant trente-neuf années par les bulletins de sa santé!

Louis XIV, qui ne cessa d'agir en prévision de cette mort toujours prochaine, ne l'attendit pas cependant pour s'agrandir. Non-seu-

(1) « La maladie du roi est désignée par ses médecins sous le nom d'*alferosa insensata*, épilepsie stupide. » Lettre de l'envoyé anglais Stanhope du 29 juin 1698.

(2) Dépêches de l'archevêque d'Embrun à diverses dates. — Dépêche du marquis de Vauguyon du 30 septembre 1683. — Mémoires de Torcy, p. 526.

(3) Il fut successivement dominé par sa mère, par sa femme, par son confesseur et par son frère naturel don Juan. Son ignorance était sans pareille. Apprenant la prise de Mons, il s'attendrit sur le sort de l'empereur, qu'il croyait possesseur de cette place. Par une semblable méprise, il plaignit Guillaume III sur la prise de Namur, qu'il croyait appartenir à ce dernier.

lement il prétendait à la succession totale de l'Espagne au cas où le fils de Philippe IV mourrait sans enfant, mais encore, avant ces droits généraux qui ne pouvaient être exercés qu'à la mort de Philippe IV et du prince héréditaire, il croyait posséder du chef de Marie-Thérèse des droits particuliers sur la succession des Pays-Bas, droits qu'il pensait pouvoir invoquer dès la mort de Philippe IV. Selon une coutume de Brabant adoptée dans certaines provinces des Pays-Bas, les biens patrimoniaux revenaient exclusivement aux enfans du premier lit, au détriment des enfans du second. Le père remarié perdait la nue propriété de ses biens, dont il restait seulement usufruitier, et à sa mort la succession était *dévolue* aux enfans du premier lit. Louis XIV manifesta la volonté de transporter de l'ordre civil dans l'ordre politique cette coutume toute locale et de considérer le dauphin de France comme ayant reçu de Marie-Thérèse sa mère non-seulement des droits éventuels sur la *totalité* de la monarchie espagnole, subordonnés à l'extinction des mâles de la maison d'Espagne, mais encore des droits certains et irrévocables sur une partie des Pays-Bas, droits qu'il exercerait dès la mort de Philippe IV et du vivant même de Charles II, issu d'un second mariage. A l'objection tirée de la renonciation faite par Marie-Thérèse dans son contrat de mariage et qui anéantissait toute espèce de droits successifs, Louis XIV répondait, en droit, qu'un simple contrat ne pouvait pas détruire l'antique et fondamentale loi de succession en Espagne, et en fait, que la renonciation était nulle, puisque le paiement de dot auquel on l'avait subordonnée n'avait pas eu lieu. Mais, Louis XIV et Lionne, malgré leur habileté, ne trouvaient rien à répondre quand on leur objectait ce qu'il y avait d'étrange à vouloir régler par des maximes de droit privé un héritage politique régi par un droit spécial. La réponse même de Louis XIV pouvait lui être opposée, car, puisqu'il ne consentait pas à admettre que la loi fondamentale de succession fût annulée par un simple contrat de mariage, comment pouvait-il prétendre qu'elle fût sacrifiée à une coutume locale, étrangère à la transmission de la souveraineté? Comment pouvait-il prétendre qu'une partie de la succession fût soustraite à l'action de la loi séculaire du royaume? Cette loi de transmission de la couronne était une, générale, universelle, invariable. L'incliner devant les coutumes locales de quelques-unes des provinces, c'était la vicier dans son essence, l'entamer dans son universalité, c'était anéantir ses effets salutaires et démembrer la monarchie espagnole. Mais à un roi jeune, ambitieux, brûlant de l'ardeur de se distinguer, il fallait un théâtre propice à l'impatience de ses desseins. L'Europe était en paix : le traité de Westphalie avait pacifié le centre du continent; le traité des Pyrénées avait donné le repos au midi; les traités de Copenhague et

d'Oliya avaient tranché les débats qui divisaient la Suède, le Danemark et la Pologne. Il n'existait donc aucune occasion prochaine de guerre. Mais les frontières septentrionales de la France étaient encore bien rapprochées de la capitale. Les étendre de ce côté en se servant, à défaut de droit certain, du prétendu droit de dévolution, tel fut le but de Louis XIV, et, pour l'atteindre, pour parvenir à ses fins sans troubler la paix de l'Europe, il entreprit avec Lionne cette admirable campagne diplomatique, la plus vaste qui ait été imaginée, car elle a eu pour théâtre toutes les chancelleries européennes, la plus heureuse, car elle aboutit à tous les résultats recherchés, la plus surprenante, car elle maintint l'Europe immobile ou impuissante au moment de l'invasion soudaine et de la conquête imprévue d'une partie des Pays-Bas. Jamais, on peut l'affirmer, l'action de la diplomatie n'a mieux préparé l'action des armes. Jamais une plus longue série de victoires diplomatiques n'a précédé et facilité les victoires des généraux.

Par les négociations engagées avec l'Espagne pour obtenir d'elle la révocation de l'acte de renonciation de Marie-Thérèse, la cour de France proclame très haut la nullité de cet acte et amène ses adversaires à admettre la justice et à entrevoir la possibilité d'une révocation. Par les négociations engagées avec la Hollande, c'est-à-dire avec la puissance qui devait le plus redouter une extension des frontières françaises du côté du nord, la cour de France parvient non-seulement à la disposer à souffrir sans empêchement cet agrandissement prochain, mais encore à faire écarter un projet de ligue entre la Hollande et les Pays-Bas espagnols, maintenus ainsi dans un état d'isolement et de faiblesse favorable aux projets de Louis XIV. Par les négociations poursuivies avec l'Angleterre et la Hollande au moment de la guerre maritime qui avait éclaté entre ces deux états, la cour de France réussit à circonscrire cette guerre dans d'étroites limites de lieux et de temps, à empêcher les Espagnols de conclure une alliance avec l'Angleterre, et à lier étroitement à sa politique le Portugal, qui s'oblige à opérer une utile diversion dans la péninsule au moment où la France attaquera la Flandre espagnole. Dans ces négociations multiples et conduites de front avec une égale prudence, il n'est pas malaisé de démêler l'action personnelle du roi et aussi celle de Lionne, même dans des correspondances qui sont toutes écrites de la main de celui-ci. Tandis que l'intervention directe de Louis XIV dans la marche et dans le langage de son ministre se manifeste par certaines formes de style souvent impérieuses et rudes, parfois même blessantes, les allures de Lionne livré à lui-même sont plus lestes, plus dégagées, plus familières. Le premier a en général l'*imperatoria brevis* du maître. Le second abuse un peu de sa facilité merveilleuse et de sa con-

naissance approfondie de toutes les affaires de l'Europe. Réfutation anticipée de toutes les objections probables, solution de toutes les difficultés possibles, soin constant de présenter une question sous toutes ses faces, abondance inépuisable qui va quelquefois jusqu'à la prolixité, beaucoup d'aisance et de grâce dans les détails, tels sont les traits qui signalent clairement l'action du grand ministre. Louis XIV ne semble pas avoir vu avec défiance cette action incontestable. Il était encore dans cette période où, pour calculer tout avec prévoyance, pour exécuter tout avec précision, pour préparer les événements au lieu de les attendre, il savait faire concourir à ses fins non-seulement les circonstances, mais les meilleurs instrumens. Il devait croire d'ailleurs que les preuves de la fréquente intervention personnelle de Lionne resteraient à jamais enfouies dans d'inaccessibles cartons et qu'au régime commode des historio-graphes officiels et gagés ne succéderait jamais le régime libre des historiens impartiaux. Or, parmi les nombreuses pièces de ces négociations multiples, il en est quelques-unes qui attribuent nettement à Lionne le rôle prépondérant. C'est ainsi que le roi, ayant appris que le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas espagnols, avait demandé un secours de six mille Allemands, appela auprès de lui l'ambassadeur d'Espagne afin de se plaindre de cette conduite hostile. Voilà l'action personnelle du monarque; justement blessé, il mande le représentant de l'Espagne. Mais les archives renferment (1), sous le titre de « Mémoire de ce que le roi pourra dire à M. le marquis de la Fuente, ambassadeur d'Espagne, par M. de Lionne, du 8 février 1665, » un exposé complet des griefs passés et présents et une conversation toute préparée. Voilà l'action personnelle du ministre. Ce n'est pas là, ce nous semble, œuvre de commis, mais bien œuvre de maître. Veut-on une preuve plus significative encore? Qu'on lise ces premières lignes d'une dépêche adressée par Lionne à l'ambassadeur de France à Madrid: « J'eus le soin de vous mander, il y a quinze jours, le sujet de ma venue en ce lieu (Paris), où, Dieu merci, j'ai si bien rétabli ma santé que j'espère de partir après-demain pour me rendre à mon devoir auprès de sa majesté. *Mon éloignement de la cour*, et l'application extraordinaire que le roi donne avec tant de succès à l'action de ses armes, *ont été cause que sa majesté a un peu tardé à répliquer à la réponse de la reine d'Espagne* (2). »

Mais c'est dans les négociations engagées en Allemagne, soit par Mazarin, soit par Louis XIV, que se révèlent le mieux les traces de Lionne; c'est là qu'il a le plus fortement laissé son empreinte. Il

(1) *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I^{er}, p. 334.

(2) Lettre du 10 juillet 1667. *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, p. 182.

n'est donc pas inutile de nous y arrêter. Nous éviterons avec soin toutes comparaisons avec des temps rapprochés ; elles seraient trop affligeantes. En nous réfugiant dans le passé, en montrant comment alors on négociait avec l'Allemagne, nous tâcherons d'oublier l'époque récente où une politique au jour le jour, sans esprit de suite, sans lendemain, dépourvue de prévoyance et d'habileté, impuissante non-seulement à préparer, mais à attendre les événemens, les a précipités avec une telle incurie qu'ils ont été une catastrophe.

III.

L'empire d'Allemagne était alors aussi divisé et morcelé que la France était déjà homogène et compacte. Le chef de l'empire avait vu depuis plus d'un siècle de fortes barrières s'élever contre ses empiétements, et ses efforts pour faire prévaloir son autorité souveraine avaient été superflus. C'est en vain que Charles-Quint pendant la guerre de Saxe avait essayé de dompter la résistance protestante, en vain aussi que Ferdinand II et Ferdinand III avaient essayé de combattre l'indépendance des petits états soutenus par la Suède et la France ; les traités de Westphalie avaient achevé de consacrer cette indépendance, et proclamé les droits (1) qui rendaient chaque état à peu près isolé de l'empire. Ce système politique, qui consistait à s'appuyer contre un adversaire, empereur d'Allemagne et chef du parti catholique en Europe, sur l'alliance des princes allemands et du parti réformé, avait été entrevu en France par François I^{er}, inauguré par Henri II, appliqué par Henri IV trop tôt interrompu dans son œuvre, et il avait reçu sa complète exécution sous Louis XIII et Richelieu. On croyait alors en France qu'il était utile à nos intérêts de suspendre la marche de l'Allemagne vers l'unité, de relâcher le lien fédéral, de maintenir divisés l'empereur et l'empire, de constituer leur isolement, de sanctionner entre eux la défiance. Le morcellement atteignait ses plus extrêmes limites. L'Allemagne comprenait trois cent trente-cinq souverainetés dont cent cinquante états séculiers possédés par des électeurs, des ducs, des landgraves, des comtes, des burgraves, cent vingt-trois états ecclésiastiques gouvernés par des électeurs, des archevêques, des évêques, des abbés, des chefs d'ordres militaires, des prieurs, des abbesses, et soixante-deux villes impériales se régissant en république. A cette diversité de formes et d'importance se joignaient la différence des cultes et l'opposition des intérêts. D'autre part, afin de mettre obstacle aux em-

(1) Articles 38, 39, 40 et 41 du traité de Münster et 8 du traité d'Osnabruck. On sait que ces deux traités sont appelés du seul nom de traités de Westphalie.

piétemens de l'empereur, on avait multiplié les précautions propres à sauvegarder l'indépendance des plus petits états, et l'on avait adopté pour les diètes l'organisation la plus compliquée. De là des difficultés sans nombre et une lenteur inévitable quand il fallait prendre des décisions. Ce n'était certes pas l'anarchie ; mais, tandis qu'ailleurs prévalait l'unité monarchique, l'Allemagne était une fédération nominale plus qu'effectivement unie, et organisée de telle façon que les divergences d'opinions et d'intérêts avaient toutes facilités pour se manifester au grand jour et perpétuer les luttes intérieures ou tout au moins les conflits.

Louis XIII et Richelieu, aidés de la Suède, avaient accompli cette œuvre. Mazarin et Lionne ne crurent pas, en la défendant, moins bien servir les véritables intérêts de la France. L'indépendance du corps germanique reçut une atteinte directe de Ferdinand III, qui prit sur lui de secourir les Espagnols contre la France et de dépouiller le duc de Savoie d'une dignité qui lui appartenait. Atteints dans leurs prérogatives et alarmés dans leur sécurité, les états ne tardèrent pas à se liguier contre l'empereur. Les souverainetés catholiques s'étaient coalisées les premières, et, le territoire de la plus grande partie d'entre elles bordant le Rhin, qu'on appelait alors *la rue des Prêtres* (1), cette alliance fut nommée *ligue du Rhin*. En vue du même péril et entraînés par une prévoyance semblable, les états protestans s'allièrent à leur tour contre l'empereur. Mais les deux ligues, bien que formées par le même intérêt politique, restaient isolées et sans force. Séparées par la religion, elles couraient le risque d'être un jour opposées l'une à l'autre par l'empereur, selon qu'il jugerait utile de favoriser l'une des deux au détriment de la seconde. Dès lors non-seulement les traités de Westphalie étaient violés par l'empereur, mais encore les savantes combinaisons par lesquelles avait été organisé le corps germanique pour le plus grand intérêt de la France se trouvaient gravement menacées. C'est ce que comprit Mazarin.

Ferdinand III étant mort en 1657, Lionne fut envoyé à Francfort. Il était muni des instructions de l'habile cardinal, mais que de succès il dut à sa propre initiative ! Très éloigné du lieu de résidence de sa cour, se trouvant dans l'impossibilité de demander pour une foule de questions nouvelles des instructions spéciales, obligé le plus souvent de résoudre lui-même les difficultés impré-

(1) L'empereur Maximilien nommait ainsi le Rhin dès le commencement du xvi^e siècle. A partir en effet de l'évêché de Constance jusqu'à celui d'Utrecht, des principaux ecclésiastiques couvraient les rives de ce fleuve, flanqué par les évêchés de Bâle, de Strasbourg, de Worms, de Spire, les électors de Trèves, de Mayence, de Cologne et plusieurs riches abbayes.

vues et d'agir avec promptitude et résolution, Lionne se montra à la hauteur de sa tâche et fit preuve de la plus rare fertilité dans les expédients, de la plus heureuse souplesse dans l'emploi des ressorts les plus ingénieux. Les traités de Westphalie avaient été violés par l'empereur; l'organisation du corps germanique avait été menacée par la formation de deux ligues particulières, bien que tendant au même but. Lionne réussit à parer ces deux dangers et à les écarter pour l'avenir. Il lia le nouvel empereur Léopold par une capitulation des plus rassurantes pour la France, et des deux ligues isolées il parvint à former contre l'empereur une ligue générale. A peu de temps d'intervalle et dans le même lieu, à Francfort, Léopold jura de respecter les traités de Westphalie, de restituer au duc de Savoie, dès lors le protégé de la France, le Montferrat et le vicariat de l'empire, enfin de ne pas secourir les Espagnols. Bien plus il s'engagea à se laisser déposer par le collège électoral s'il manquait à ces diverses promesses. Quant aux deux ligues catholique et protestante, elles se fondirent en une seule sous l'action pressante de Lionne, et le 14 août 1658 fut conclue, entre les quatre électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves et de Bavière, le roi de Suède, les ducs de Brunswick et de Lunebourg et le landgrave de Hesse-Cassel, une étroite alliance dans laquelle entra Louis XIV. Rien de ce qui pouvait la rendre efficace ne fut omis par Lionne. La part contributive de chaque allié, la nomination d'un directoire, le lieu de sa résidence, le choix du généralissime des troupes, tout fut prévu et réglé, et, comme à ce traité d'alliance accédèrent successivement les comtes de Waldeck, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le duc de Wurtemberg, l'évêque de Bâle, l'électeur de Brandebourg, l'évêque de Strasbourg, les marquis d'Anspach et de Culmbach, Louis XIV devint le chef réel de l'empire d'Allemagne. Trésorier de tous les princes nécessiteux, il avait fait d'eux ses pensionnaires, mais il eut le soin de ne jamais faire sentir trop lourdement le joug. Il mit, ainsi que Lionne, une attention extrême à dissimuler son intervention, bien qu'elle fût incessante, et pour cela à prévenir les divisions afin de n'avoir pas à les terminer. Quand, malgré lui, elles éclataient entre ses alliés, il intervenait avec discrétion et rapprochait les adversaires sans les froisser. Il n'est pas une principauté d'Allemagne qui n'ait alors ressenti les effets salutaires de l'action de Lionne. Lorsque les difficultés étaient trop grandes, c'est chez ce ministre lui-même, soit à Fontainebleau, soit à Saint-Germain, qu'elles étaient aplanies. Lionne, durant tout son ministère, protégea la ligue du Rhin, en étendit les cadres, en maintint l'esprit, en prolongea la durée, et il consolida ainsi l'œuvre qu'il avait si heureusement accomplie à Francfort.

Il n'est pas inutile de remarquer que parmi les princes d'Allemagne les plus empressés à plaire à Louis XIV se trouvait l'électeur de Brandebourg, ce Frédéric-Guillaume I^{er} dont le fils devait être le premier roi de Prusse. Mais, à l'époque que nous étudions, ce petit état, qui grandira avec tant de rapidité grâce aux fautes ultérieures de Louis XIV, bornait son ambition à se faire payer au plus haut prix possible ses complaisances par le roi de France (1). Ayant reçu du roi de Pologne l'investiture du duché de Prusse et ne prévoyant pas alors que l'empereur d'Allemagne accorderait bientôt à son fils le titre de roi (2) et qu'à un progrès si considérable dans la fortune de sa maison correspondrait un notable agrandissement de ses possessions, ce prince s'agitait déjà, mais seulement pour obtenir de Louis XIV des subsides de plus en plus élevés. En toute occasion, il protestait de son dévouement absolu, et, un jour que l'ambassadeur français mettait ce dévouement en doute, Frédéric-Guillaume alla jusqu'à verser des larmes. Il finit par s'attacher étroitement par un traité à la politique de la France, traité auquel il fut fidèle tant que durèrent les prospérités de Louis XIV. Ayant reçu de lui un subside de trois cent mille écus, il se montra reconnaissant tant que Louis XIV fut le plus fort et le plus généreux, et nul plus que cet ancêtre des rois de Prusse ne contribua à faciliter à la France l'incorporation de Strasbourg!

De si multiples et de si fécondes relations soigneusement entretenues avec le corps germanique n'empêchaient pas la cour de France de négocier avec l'empereur. Après avoir paralysé son action en Allemagne, déjoué ses menées ou excité ses craintes, le gouvernement français s'adressa à son intérêt en lui proposant un partage éventuel de la monarchie espagnole. Ce partage offrait à Louis XIV et à l'empereur des avantages incertains et subordonnés à la mort de Charles II, et à Louis XIV seul des avantages immédiats et aussitôt appréciables. Les deux compétiteurs en effet, si le traité de partage se réalisait un jour, acquerraient sans trouble et sans guerre

(1) Le 23 décembre 1667, Lionne écrivait à M. Millet, représentant la France à Berlin : « Je ne sais pas si M. l'électeur ne compte point pour lui ce qu'on a donné à M^{me} sa femme : il n'y a pas encore deux ans que sa majesté envoya à feu M^{me} l'Électrice, qui était alors à Clèves, un régal le plus beau que peut-être jamais roi ait fait à une princesse. Il consistait en un fil de perles acheté à Amsterdam 10,000 écus, et en tout l'ameublement complet d'une chambre qui valait bien 100,000 francs. » — *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, p. 303. Lionne annonçait peu de temps après l'envoi d'une somme de 30,000 écus destinée à être distribuée aux ministres et confidens de l'électeur. Toute la correspondance de Brandebourg, qui se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères, témoigne de l'avidité capotée de cet ancêtre des rois de Prusse et de la générosité de Louis XIV.

(2) Quand le prince Eugène apprit cette nouvelle, il dit à ceux qui l'entouraient : « Il faudrait pendre les ministres qui ont donné à l'empereur un conseil aussi perfide. »

des provinces vastes et riches. Ainsi par le fait seul non plus de l'exécution, mais uniquement de la signature du traité, Louis XIV faisait reconnaître, malgré deux renonciations, celle de Louis XIII et la sienne, son droit à la succession d'Espagne, et cela par le souverain le plus intéressé à le contester. En outre il mettait l'empereur, son copartageant éventuel, dans l'impossibilité de s'opposer à l'expédition de Flandre et à l'exercice du droit de dévolution. Qui de Louis XIV ou de Lionne a eu le premier la pensée de ce contrat territorial, le plus considérable qui ait été jamais négocié? Ce secret restera à jamais inconnu; mais il est certain que la première ouverture a été faite par le roi lui-même et qu'elle n'a pas été accueillie, et il est non moins certain que la seconde ouverture, celle qui a conduit au succès, émane de Lionne (1). C'est lui qui, le 28 octobre 1667, donna libre carrière à l'ambassadeur de France à Vienne, le chevalier de Gremonville, et lui traça le rôle capital qu'il devait jouer avec les ministres de l'empereur. Ce que fut cette comédie aux péripéties piquantes, quelle dextérité incomparable y déploya Gremonville, le plus hardi, le plus *effronté* (le mot est de Louis XIV) des négociateurs, comment l'intérêt, la vanité, l'ambition, la cupidité, l'amour de la paix, les passions les plus basses et les plus généreuses furent tour à tour exploitées, nous n'avons pas à le dire ici. Dans cette partie liée qui avait pour enjeu le sort de cinquante millions d'hommes livrés aux intrigues compliquées de deux diplomates jouant au plus fin, tout fut mis en œuvre, et il n'est pas de drame qui renferme de ressorts plus variés. Lionne avait donné à Gremonville son scénario, comme il avait reçu le sien de Mazarin quand il s'était rendu à Francfort. Mais les deux acteurs avaient largement mis du leur, et l'imprévu des situations avait nécessité une grande fécondité de ressources personnelles. Si pourtant, ne perdant pas de vue notre but principal, nous voulons dégager la part de Lionne en cette affaire, nous constaterons deux points. L'empereur, ayant appris, durant les négociations, que Lionne, malade, était rétabli, s'écria : « C'est un grand bien pour la chrétienté! » et, le 8 janvier 1668, Gremonville écrivait à Lionne cette lettre caractéristique autant que spirituelle : « C'est une véritable représentation de comédie italienne que la négociation où je suis. L'empereur y fait le second *zanni* embrouillant l'esprit de ses

(1) Quand tout fut terminé en effet, Lionne écrivait à Gremonville, le 5 février 1668 : « Sa majesté ne vous donnera pas les hautes récompenses où ces messieurs (les ministres de l'empereur) ont voulu élever vos pensées, et je vous avoue ingénument que je voudrais bien qu'elle le fit; car, en ce cas-là, je pourrais espérer qu'elle ne me refuserait pas la charge de connétable, puisque l'origine de tout vint principalement de la pensée qui me tomba dans l'esprit de vous écrire le premier billet, etc. » Donc la seconde tentative a été faite par Lionne. La première avait été faite par Louis XIV; mais est-ce spontanément ou d'après les conseils de son ministre?

ministres pour faire réussir l'intrigue. Le prince Lobkowitz et le prince d'Auersperg (ministres de l'empereur) se veulent gagner le dessus et aspirent à l'honneur de la négociation en se trompant l'un l'autre. Le président des finances agit en *Pantalon* qui fait bien du bruit pour commencer les levées, mais qui sous main met tout en usage pour ne point déboursier d'argent. L'impératrice douairière fait la *Colombine*, aidant admirablement à l'intrigue, sans en bien savoir le but. Et moi je suis le *Trappolin* normand qui fait le tout pour bien servir son maître. Mais vous me permettrez aussi de vous dire que vous faites le *Docteur*, qui donnera tout le bon succès à la chose par son admirable direction (1). »

Le traité fut signé, et l'empereur, comme le corps germanique, se trouvait lié à la politique de la France, ou tout au moins maintenu en état d'inaction.

IV.

Des puissances de l'Europe, les unes étaient entrées dans les intérêts et dans l'alliance de la France, les autres, jalouses, mais effrayées, étaient condamnées à la neutralité. Dès lors Louis XIV pouvait rompre impunément la paix du monde et sans rencontrer d'autres adversaires que celui qu'il allait dépouiller. Il envahit la Flandre, conquiert la Franche-Comté, et la rapidité de ses coups surprit le monde autant que la modération de ses exigences. Il aurait pu conquérir entièrement les Pays-Bas, ses armées étaient prêtes, et ses généraux le pressaient d'adopter ce parti. Turenne et Condé lui faisaient observer qu'il ne rencontrerait aucun obstacle sérieux, que ni l'Espagne n'avait la possibilité, ni l'Allemagne le désir de défendre les Pays-Bas, que la Hollande adressait des menaces vaines, que l'Angleterre était hors d'état d'agir et la Suède rendue peu redoutable par son habituelle indécision. Comme toujours les généraux opinèrent pour la résolution la plus violente; mais Lionne ne partageait pas cet avis. Il représenta que les succès mêmes affaibliraient l'armée du roi en imposant l'obligation de garnisons nombreuses, que la crainte et la jalousie accroîtraient le nombre de ses ennemis, et que, manquant à ses promesses de modération, il perdrait tout crédit en Europe. Ces considérations prévalurent, et Louis XIV consentit au traité d'Aix-la-Chapelle, dans lequel il sut éviter d'alarmer l'Europe par un agrandissement démesuré.

Mais il ne le fit pas sans conserver contre la Hollande un vif ressentiment et sans former dès cette époque le projet de se venger d'elle. Il faut reconnaître que la conduite des Hollandais fut des

(1) *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, p. 412.

plus inconsidérées. Qu'ils eussent oublié que leur république était née et avait grandi à l'ombre de la maison de France, on peut l'admettre. Le souvenir des services reçus ne saurait prévaloir en politique sur la crainte d'un danger prochain. Les Hollandais avaient eu raison d'être effrayés par l'invasion des Pays-Bas et par le rapprochement des frontières de la France; mais ils commirent une grave imprudence en considérant la paix d'Aix-la-Chapelle comme un triomphe qui leur était propre et en humiliant la fierté de Louis XIV par des médailles aussi pompeuses que mensongères. Louis XIV, en paraissant vouloir châtier leur ingratitude, obéit au seul désir de venger son orgueil blessé. Il sembla préparer une guerre de politique, mais en réalité il prépara une guerre de ressentiment. Pendant les quatre années qui s'écoulèrent entre la paix d'Aix-la-Chapelle et l'invasion de la Hollande, il négocia très habilement avec toute l'Europe afin de la rendre favorable à l'exécution de ses projets. Lionne l'y aida puissamment, et là encore, surtout avec l'Angleterre, dont il acheta à prix d'argent le roi Charles II, il réussit dans toutes les négociations qu'il entreprit.

Malheureusement Lionne ne vécut pas assez longtemps pour faire prévaloir dans l'exécution de la campagne contre les Hollandais la même sagesse et la même prudence que dans ses préparatifs. Il est bien certain que Lionne poursuivait non pas la ruine, mais le châtiment des Hollandais. Cela ressort jusqu'à l'évidence de ces paroles significatives par lesquelles, peu de mois avant sa mort, il répondait au résident de l'électeur de Brandebourg qui l'interrogeait sur les intentions du roi de France : « Le roi ne prétend à aucune satisfaction de la part des Hollandais; il veut seulement mortifier leur orgueil et abattre un peu cette puissance qui leur donne l'audace d'offenser les plus grands potentats (1). » On ne saurait donc le mettre en doute, si Lionne avait vécu plus longtemps, il aurait essayé d'imposer par son ascendant en 1672 la même politique de modération qu'il avait déjà fait triompher en 1668. Il se serait efforcé d'empêcher Louis XIV de pousser sa victoire jusqu'à ses conséquences extrêmes et de commettre ainsi la faute capitale (2) d'où

(1) Correspondance de Prusse, vol. III. Conversation de Lionne avec M. Crockow, résident de l'électeur de Brandebourg à Paris. *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. III, p. 289.

(2) Dès 1672, et c'est un point digne de remarque, Bossuet prévoyait les conséquences de cette faute. Ce grand et pénétrant génie, qui écrivait alors l'admirable *Discours sur l'histoire universelle*, entretenait en même temps avec diverses personnes une correspondance intime dans laquelle abondent les considérations les plus élevées sur les événements du moment. Dans une lettre adressée au marquis de Bellefonds pour le consoler de la disgrâce que venait de lui faire subir le maréchal de Créqui, Bossuet écrit ces lignes prophétiques et éloquentes : « Quelle campagne voyons-nous ! Et combien est-on en danger d'être flatté, quand on a part à des choses aussi surpre-

résulteront tous les désastres de la fin du règne. En voulant écraser la Hollande, Louis XIV, loin de parvenir à l'abattre, la réduisit à ces efforts désespérés et sublimes qui produisent les retours de fortune. Sur les cadavres des frères de Witt et les débris du parti français s'éleva Guillaume d'Orange. Des flots mêmes par lesquels il sauva son pays sortit cet homme de génie qui, défenseur de l'indépendance hollandaise, deviendra en 1688 celui du protestantisme anglais, et qui, stathouder révolutionnaire de 1672, puis roi d'Angleterre, ne cessera d'être l'antagoniste le plus formidable de Louis XIV, le négociateur opiniâtre de toutes les coalitions formées contre lui, son ennemi implacable et finalement victorieux. C'est l'inexcusable abus de la force auquel se laissa entraîner Louis XIV qui a ouvert la carrière de Guillaume III en lui inspirant la noble ambition de délivrer son pays de l'invasion, car il était dans la destinée de ce grand homme de mériter par un immense service rendu chacun de ses agrandissemens de fortune : il devint stathouder en sauvant la nationalité de la Hollande, roi de l'Angleterre en la débarrassant du despotisme, chef de la ligue d'Augsbourg en préservant l'Europe de l'assujettissement.

Lionne était mort un an trop tôt. Il emporta dans la tombe les grandes et salutaires traditions de la politique nationale si heureusement suivies jusque-là. Après lui, on tomba dans le mépris de la modération et de la prévoyance. Les heureux effets de ses principales négociations furent annulés par une politique tout opposée à celle qu'il avait constamment suivie. La France comptera plus tard quelques serviteurs précieux au moment d'un retour inespéré de fortune qui jettera un dernier rayon de gloire sur la vieillesse de Louis XIV. Le marquis de Torcy et le cardinal de Polignac (1)

nantes que celles qu'on exécute! Et cependant il n'y a rien qui soit plus vain devant Dieu, ni plus criminel, que l'homme qui se glorifie de mettre les hommes sous ses pieds. Il arrive souvent, dans de telles victoires, que la chute du victorieux est plus dangereuse que celle du vaincu. Dieu châtie une orgueilleuse république (la Hollande) qui avait mis une partie de sa liberté dans le mépris de la religion et de l'église. Fasse sa bonté suprême que sa chute l'humilie! Fasse cette même bonté que la tête ne tourne pas à ceux dont il se sert pour la châtier! Tous les présens du monde font d'autant plus de mal à l'homme qu'ils lui donnent plus de plaisirs; mais le plus dangereux de tous, c'est la gloire, et rien n'étourdit plus la voix de Dieu, qui parle au dedans, que le bruit des louanges, surtout lorsque ces louanges, ayant apparemment un sujet réel, font trouver de la vérité dans les flatteries les plus excessives. O malheur! ô malheur! Dieu veuille préserver d'un si grand mal notre maître et ses amis : priez donc pour eux dans la retraite où Dieu vous a conduit. » Quel écrivain incomparable que celui qui, dans le *Discours sur l'histoire universelle*, embrasse le passé d'un regard si pénétrant, qui, dans les *Oraisons funèbres*, juge les plus vastes génies, les Cromwell, les Condé, les Retz, comme ils n'ont jamais été jugés depuis, et qui, dans sa correspondance, jette de tels, de si sublimes accens!

(1) Torcy a laissé des *Mémoires*. Quant au cardinal de Polignac, nous avons raconté ses ambassades dans notre ouvrage : *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*.

brilleront dans la diplomatie comme Villars dans la guerre ; mais c'est à la mort de Lionne qu'est le point d'arrêt de la politique nationale suivie d'une façon ininterrompue pendant plus d'un siècle. C'est alors que disparaît cette tradition constante qu'ont successivement observée Henri II, Henri IV, Richelieu, Mazarin et Lionne, artisans de la même œuvre, obéissant à la même pensée, continuateurs les uns des autres. Voilà la gloire impérissable de ce Lionne pour lequel la postérité s'est montrée d'une rare injustice. Celui que ses contemporains plaçaient si haut dans leur estime, celui dont Saint-Simon a dit qu'il a été « le plus grand ministre du règne de Louis XIV (1), » celui auquel Louis XIV lui-même a payé dans ses Mémoires un juste tribut d'éloges (2), a été presque toujours négligé par l'histoire. Étouffé entre Mazarin, Colbert, Louvois et Louis XIV, il est encore aujourd'hui considéré comme un commis ordinaire, comme un simple interprète de la pensée de son maître. Michelet ne prononce pas son nom, M. Dareste lui consacre cinq parcimonieuses lignes, et l'auteur d'une récente et volumineuse *Histoire de Louis XIV* se borne à le nommer (3). Ce sont là d'étranges preuves de négligence dans ce siècle où la lumière a pénétré dans les recoins les plus obscurs de nos annales.

Si, pour achever de le faire connaître, nous étudions en lui l'homme, nous apercevons des qualités qui rarement se trouvent réunies. Le politique consommé, le diplomate au regard perçant et aux vues profondes devenait à la cour le plus poli, le plus délicat des courtisans, et à la ville le plus enjoué, le plus spirituel, le plus agréable des convives. Aux talens les plus éminens il joignait les dons les plus aimables. Ami des belles-lettres et les cultivant à ses heures, très versé dans la littérature comme dans la langue des principales nations, sa science n'avait rien de gourmé, et il la portait avec autant de légèreté et de grâce que le poids des affaires extérieures. Infatigable au plaisir comme au travail, il s'y livrait tout entier avec une ardeur égale, et, comme de sa vie il ne fit que deux parts, celle du plaisir et celle du travail et jamais celle du

(1), *Mémoires*, t. IV, p. 69. Saint-Simon parle plusieurs fois de Lionne dans ses *Mémoires*, t. VI, p. 164, t. X, p. 70, et t. XI, p. 71, et il se sert toujours à son égard des expressions les plus louangeuses ; en outre, dans les annotations des *Mémoires* de Dangeau par Saint-Simon, nous trouvons ce jugement : « Lionne faisait tout lui-même avec une habileté et une supériorité sans égales ; d'ailleurs sacrifiant sans ménagemens sa fortune, sa santé et jusqu'à sa paresse au jeu, à la bonne chère et aux autres plaisirs. »

(2) *Mémoires de Louis XIV*, t. II, p. 458. L'abbé de Choisy, dans ses *Mémoires*, (p. 574, édition Michaud), proclame aussi les mérites supérieurs de Lionne.

(3) M. Gaillardin, *Histoire de Louis XIV* en six volumes. Parmi tous les historiens de ce siècle, seul M. Mignet a mis Lionne à sa véritable place dans l'introduction aux *Négociations relatives à la succession d'Espagne*.

repos, comme, selon le mot de Saint-Évremond, son loisir était voluptueux, il ruina sa santé et hâta sa fin. Ce goût effréné des dissipations, dans lesquelles il se jetait avec acharnement, ne nuisit qu'à lui-même et ne compromit jamais l'accomplissement de sa lourde tâche. Il était de cette école de diplomates, brillante autant que solide, dont Chaulieu a fait un groupe à part dans son Élysée :

Dans un bois d'orangers qu'arrose un clair ruisseau
Je revois Seignelai, je retrouve Béthune,
Esprits supérieurs en qui la volupté
Ne déroba jamais rien à l'habileté.

Nous avons sous les yeux l'admirable portrait que Nanteuil nous a laissé de Lionne. Le front est grand, l'œil pénétrant et vif ; l'ensemble des traits est d'une finesse remarquable. La vivacité du regard est tempérée par la douceur du sourire. La bouche, belle et bien dessinée, quoiqu'un peu large, devait s'épanouir en un rire franc et aimable ; mais on aperçoit pourtant aux bords des lèvres quelques plis qui révèlent les souffrances cachées de cette vie tour à tour disputée par les dissipations les plus frivoles et par les affaires les plus graves. La bonté, la distinction, une intelligence supérieure, des passions indomptables et auxquelles on immole sans cesse, mais dont on commence à sentir le poids, les excès de la jeunesse et de l'âge mûr préparant déjà une vieillesse précoce, une certaine fatigue morale et une mélancolie que l'on soupçonne plus qu'on ne les voit, tout cela est dans l'œuvre de Nanteuil, qui remonte à 1660. Huit ans après et trois ans avant la mort de Lionne, l'ambassadeur vénitien en France écrivait : « Retenué par les fatigues, pâle de couleur, il semble qu'il ne lui reste qu'une peau ténue pour recouvrir les parties les plus solides en réduisant tout chez lui à l'esprit et à l'intelligence. » Quand Marco-Antonio Giustinian traçait ces lignes, Lionne se débattait déjà sous l'étreinte d'une fin prochaine. Il ne ployait pas seulement sous le double fardeau qu'il s'était imposé. De cuisans chagrins de famille, les scandaleux débordemens de sa femme et de sa fille, avaient aussi contribué à assombrir et à miner sa vie. La maladie qui l'emporta ne fut qu'un dernier coup. Depuis longtemps il se consumait, et les sources de vie étaient taries en lui. Victime à la fois de ses passions et de ses devoirs, n'ayant jamais voulu sacrifier ses devoirs à ses passions, ni ses plaisirs à ses travaux, malheureux dans son intérieur, inquiété par des embarras d'argent et impuissant à élever des revenus énormes au niveau de dépenses de plus en plus grandes, craignant peut-être que son ordinaire ascendant sur Louis XIV ne perdît un peu de sa force et qu'il ne lui fût plus diffi-

cile désormais de maintenir son maître dans les voies de la modération, il succomba après avoir assez vécu pour participer à la gloire du règne, et point assez pour en voir le déclin. Ce politique, si sage dans le gouvernement des choses de l'état, avait été moins avisé dans le gouvernement de lui-même.

V.

Tel nous est apparu Lionne dans les rares souvenirs de ses contemporains et surtout dans ses innombrables dépêches. Sa trace y était restée comme ensevelie sous la poussière des archives, et nous avons essayé de le faire revivre avec sa physionomie propre, avec sa variété si féconde.

La tâche que nous nous sommes efforcé d'accomplir dans un crayon rapide, dans une esquisse plus que dans un tableau, M. Valfrey vient de la commencer, et il entreprend non pas de retracer un portrait, mais de nous donner dans un vaste ensemble les témoignages mêmes laissés par Lionne et les principaux documents diplomatiques qui émanent de ce grand ministre. Il est à peine au début de son entreprise, puisque son premier volume (1) comprend seulement ce qui concerne deux missions de Lionne en Italie. Ni le traité des Pyrénées, ni la ligue du Rhin, ni les dix années de ministère, ne sont entamés, et, comme ce sont ces grandes négociations que nous venons de donner pour unique fondement à notre étude, nous n'avons pas eu à nous servir et nous n'avons pas pu parler encore de l'ouvrage de M. Valfrey. La sympathie profonde, la sincère admiration que nous a inspirées Lionne dans les recherches personnelles auxquelles nous venons de nous livrer nous conduisent naturellement à féliciter son nouvel historien de l'entreprise qu'il commence. Nous apprécions trop les immenses services de Lionne pour ne pas applaudir de tout cœur à une publication qui les mettra au grand jour, et cela en donnant le plus souvent possible la parole à celui qui les a rendus.

Il est plusieurs façons d'écrire l'histoire et de mettre en œuvre les documens nombreux dont elle s'était dans ce siècle libre et éclairé. Ou bien l'historien s'instruit par la lecture de ces documens, les digère lui-même et en fait le fondement solide de son récit; ou bien il reproduit textuellement les documens eux-mêmes en les accompagnant de commentaires, en les enchâssant dans des exposés qui leur servent de liaisons et qui sont pour le lecteur autant d'éclaircissemens utiles; ou bien encore il adopte une forme

(1) *Hugues de Lionne, ses ambassades en Italie*, 1 vol. in-8°; Didier.

intermédiaire, et, mêlant habilement les textes mêmes au récit, tantôt il raconte lui-même, tantôt il laisse la parole au personnage qui a joué le rôle capital. Par ce moyen, l'historien a le droit de choisir seulement les pièces essentielles parmi ces innombrables matériaux que l'histoire charrie avec elle. C'est cette dernière méthode qu'a adoptée M. Valfrey, et nous l'en approuvons. C'est celle en effet qui, sans être trop aride pour le lecteur, lui permettra le mieux de saisir sur le vif la diplomatie française au xvii^e siècle et l'un de ses représentans les plus accomplis. M. Valfrey mérite donc les plus grands éloges et pour le choix de son sujet et pour le choix de sa méthode. Il est allé tout droit au personnage dont la carrière diplomatique est la plus brillante et la plus vaste, et il a adopté dans sa composition le procédé le plus propre à le mettre en plein jour. Mais M. Valfrey nous semble avoir été moins heureux dans la disposition de son œuvre. Consacrer, comme il le fait, tout un volume à deux missions insignifiantes en Italie, n'est-ce point trop? N'a-t-il pas raconté ces négociations relativement secondaires avec de trop longs développemens? Ne se condamne-t-il pas ainsi ou à une publication démesurément longue, ou à une œuvre disproportionnée? Si en effet un volume lui a paru nécessaire pour deux missions qui n'engagèrent en rien le sort de l'Europe, ne lui en faudra-t-il pas plus de dix pour raconter le traité des Pyrénées, la formation de la ligue du Rhin, et ce ministère de dix années, le plus rempli, le plus surchargé de négociations qui soit dans nos annales?

L'introduction qui précède le récit abonde en choses curieuses, mais manque de bien des choses nécessaires. Après l'avoir lue, on connaît un peu mieux Lionne, ce qui n'est pas surprenant dans un pays où les historiens eux-mêmes ne paraissent pas du tout le connaître, mais on n'a pas encore de lui une idée suffisamment nette : ni sa part directe dans l'œuvre accomplie avec Louis XIV n'est démêlée, ni ses procédés de travail ne sont indiqués, ni son action personnelle révélée. Le caractère de l'homme, son portrait physique, ses sentimens, rien de tout cela ne se trouve dans cette étude préliminaire, qu'il aurait fallu à la fois rendre plus vivante et plus élevée. L'auteur s'y est abstenu de toute considération sur ce qui caractérise la diplomatie française au xvii^e siècle, de tout rapprochement avec les périodes qui ont précédé l'intervention de Lionne, de toute vue d'ensemble sur les causes de l'agrandissement de la France. Nous souhaitons qu'il répare plus tard cet oubli et qu'il introduise mieux ses lecteurs au cœur des grands débats qu'il lui reste à exposer. Il ne suffit pas de séparer les négociations d'après leur nature et de les classer selon leur importance ; il faut encore marquer leur part dans le dessein commun. Il ne suffit pas

d'étudier en eux-mêmes les événemens; il faut aussi les montrer dans leur préparation, dans leur suite, dans leur enchaînement, dans leurs résultats. Ce que M. Valfrey n'a pas cru devoir faire dans son introduction, il le fera sans nul doute avant d'entrer dans le récit des négociations relatives à la succession d'Espagne; c'est d'autant plus nécessaire que ces négociations se lient étroitement les unes aux autres et qu'elles s'éclairent mutuellement. Les distribuer d'après leur objet est l'ordre le meilleur, mais à la condition de les faire précéder d'un jugement d'ensemble qui soit un guide pour le lecteur.

Plusieurs erreurs, et quelques-unes assez graves, se sont glissées dans l'exposé historique de M. Valfrey. Il attribue à Saint-Évremond une pièce qui n'est pas de lui et qui se trouve dans ces nombreux recueils apocryphes publiés en France à son insu pendant son exil et qui n'étaient que des spéculations de libraires (1). Du portrait authentique de Lionne par Saint-Évremond, il ne cite que le début, et il omet la partie la plus charmante (2). Ni le témoignage de Saint-Simon, ni celui de Louis XIV, ni celui de l'abbé Choisy ne sont invoqués. Le rôle que Lionne joua pendant la fronde eût été plus complètement retracé si M. Valfrey s'était servi des *Mémoires* du cardinal de Retz, de M^{me} de Motteville, de M^{lle} de Montpensier et surtout du père Rapin. Il dit que Mazarin n'attendit pas le retour des princes à Paris après leur sortie de prison au Havre; c'est d'autant moins étonnant que Mazarin alla lui-même leur annoncer dans cette forteresse leur mise en liberté. M. Valfrey, trop porté à nier les erreurs de conduite de Lionne, dit que « le cardinal de Retz est mal posé pour lui reprocher d'avoir été brelandier et concubinaire. » Mais ce n'est pas seulement Retz qui adresse ce reproche à Lionne, c'est aussi Mazarin (3). Ailleurs M. Valfrey, parlant de l'arrestation du cardinal de Retz, dit que « Mazarin, alors éloigné du territoire français, n'y prit aucune part matérielle, mais qu'on est fondé à supposer qu'il avait conseillé cette mesure. » M. Valfrey aurait affirmé, et non supposé, s'il avait pris connaissance des *Mémoires* du duc de Navailles dans lesquels on lit : « Je le conduisis (Mazarin) heureusement à Châlons. Il résolut

(1) Cet opuscule, qui a pour titre *Abrégé de la vie de M. de Lionne*, ne figure pas parmi les œuvres authentiques de Saint-Évremond, données par Silvestre et Desmarteaux, qui ont eu tous ses manuscrits entre leurs mains et qui les ont publiés après sa mort.

(2) Celle qui commence par ces mots : « Parmi les divertissemens de ce loisir... » M. Valfrey aurait pu également se servir d'une lettre écrite par Saint-Évremond au comte de Lionne, neveu du ministre.

(3) Lettre de Mazarin à son confident Ondedei, du 18 juillet 1651, citée par M. Chantelauze dans le *Cardinal de Retz et l'affaire du chapeau*, t. I^{er}, p. 229.

en ce lieu-là d'assiéger Bar-en-Lorraine et donna l'ordre d'arrêter M. le cardinal de Retz (1). » Plus loin M. Valfrey commet une double erreur en affirmant que « Retz, n'ayant jamais prêté le serment de fidélité au roi et ayant donné sa démission d'archevêque de Paris, était déchu de sa juridiction. » Retz avait prêté serment de fidélité au roi par des placards, signés de sa main, qui furent affichés sur tous les murs de Paris. En outre la démission qu'il avait donnée étant prisonnier n'avait aucune validité; c'est pour la nullité dont cet acte était entaché que le pape Innocent X n'avait jamais voulu la recevoir. M. Valfrey a eu le tort de composer son récit d'après les seuls documens qui se trouvent aux archives des affaires étrangères; n'ayant consulté ni les lettres pastorales de Retz, ni les autres écrits que celui-ci a rédigés et publiés durant cette période, ni les nombreuses correspondances qui se trouvent dans d'autres dépôts, il n'a vu qu'un seul côté de la question. S'il l'avait étudiée sous toutes ses faces, ses jugemens seraient plus équitables et son récit plus complet et plus clair. Le vrai est que l'arrestation du cardinal de Retz fut un acte des moins justifiables. Des crimes, vrais ou imaginaires, dont on l'accusait (2), les uns, commis avant sa promotion au cardinalat, avaient été abolis par le fait même d'avoir reçu le chapeau des mains de la régente, les autres, postérieurs à sa promotion, avaient été effacés par l'amnistie de laquelle on ne l'avait pas excepté. Ce qui est vrai surtout (et M. Valfrey l'aurait dit sans doute, s'il n'avait pas négligé de nous apprendre comment se termina ce débat), c'est que la lutte, et une lutte inexorable, existait non entre le roi et Retz, mais entre Mazarin et le vaincu de la Fronde. Jusqu'à son lit de mort, Mazarin poursuivit de sa haine son irréconciliable ennemi, et, quelques mois après cette mort, Retz adressa à Louis XIV, avec sa démission d'archevêque de Paris, un acte de soumission complète.

Lionne ne réussit dans aucune de ses deux négociations en Italie, pas plus dans celle qui tendait à réconcilier le duc de Parme avec le pape, que dans celle qui avait pour objet de déterminer le saint-siège à prendre parti pour Louis XIV contre Retz. Durant ces deux missions, Lionne fut flatté, caressé, joué par les uns, rudement malmené par les autres, mais en définitive il échoua comme tous ceux qui, sous Louis XIV et en d'autres temps, ont voulu négocier avec Rome et s'efforcer de vaincre l'invincible obstination de la cour

(1) *Mémoires du duc de Navailles*, p. 98, 1861. Édition Moreau.

(2) M. Valfrey parle (p. 180 de son livre) des « chefs d'accusation à la charge de Retz, » et il ne nous les fait pas connaître. Il lui aurait suffi pourtant de consulter les documens qui ont été publiés dès 1836 par Michaud et Poujoulat à la suite des *Mémoires du cardinal de Retz*.

pontificale. Seul l'emploi de la force devait être efficace. Louis XIV le comprendra plus tard et il parviendra à briser la résistance du saint-siège par des moyens de persuasion étrangers à la diplomatie (1).

M. Valfrey, il faut le reconnaître, a été jusqu'ici mal servi par son sujet. En France, on réussit mieux à raconter des succès que des échecs. M. Valfrey va entrer pour Lionne dans une série d'éclatans triomphes; nous ne doutons pas que cela lui porte bonheur. Il ne courra plus le risque désormais de donner trop d'importance à son héros; il ne sera plus exposé à s'imposer la tâche laborieuse et pénible d'atténuer des insuccès et de grossir les rôles. Dès lors il s'élèvera avec son personnage et il planera plus haut; son style s'en ressentira. Par un commerce plus prolongé avec Lionne, il se familiarisera davantage avec cette belle et forte langue du XVII^e siècle. Il faut, autant qu'on le peut, écrire la langue des personnages qu'on met en scène, quand cette langue est arrivée au plus haut degré de perfection; les tours vulgaires, tant d'expressions impropres, que le journalisme a si abondamment introduits dans le langage courant, choquent étrangement dans des récits qui encadrent ces belles dépêches du XVII^e siècle, écrites d'un style si pur et si sobre. Le contraste est vraiment déplaisant, et M. Valfrey devra s'approprier davantage les façons de dire de ceux dont il raconte les actes. Mais surtout qu'il nous fasse mieux connaître les personnages qu'il met en action. Que ces personnages ne soient pas pour le lecteur comme des passans qu'on a vus une fois et dont le souvenir s'efface aussitôt, mais bien des êtres dans le caractère desquels le lecteur puisse pénétrer, parce que l'auteur y sera profondément entré lui-même. L'histoire n'est pas le dépouillement d'un dossier. L'art peut s'introduire partout, même dans les matières en apparence les plus arides; lui seul a le privilège d'enfoncer partout ses racines, et, sur le sol le plus desséché, de produire des fleurs et des fruits; lui seul rend les œuvres durables en leur donnant la vie; lui seul peut élever un simple recueil de dépêches enchâssées dans des récits au ton magistral, au mouvement de l'histoire.

MARIUS TOPIN.

(1) En s'emparant du Comtat Venaissin et en annonçant l'intention de se mettre lui-même à la tête d'une armée qui marcherait sur Rome.

LE

ROMAN D'UN PEINTRE

SECONDE PARTIE (1).

VIII.

« A l'ouvrage ! » avait crié Antonio Buccaferrata. En effet, désormais on ne songea plus qu'à travailler. Aidés de quelques paysans, assez pauvres charpentiers, comme on le devine, les Italiens dressèrent leurs échafaudages dans la vieille église des bords du Salat et se préparèrent à attaquer les murailles.

— Filippo ! appela le patron.

Il avait gravi les échelles, et, debout, de toute l'ampleur de son bras, à coups de fusain rapides, esquissait une grande figure.

Le cadet des frères Pedroja, qui manifestement était le favori du maître, s'élança léger comme un écureuil.

— Cherche dans le carton *la Vierge, l'enfant Jésus et sainte Anne* d'après Vinci.

Filippo, là-haut sur les planches, étala le carton vert que Laurens connaissait bien, le fouilla, découvrit la gravure demandée, et prestement, au moyen de deux épingles, l'attacha à un lambeau d'étoffe rougeâtre accroché aux montans solides qui soutenaient les échafauds.

— Bien ! dit Buccaferrata jetant un regard.

Et il continua, au fond du chœur, à la partie supérieure du mur contre lequel était appuyé le banc du lutrin, la composition commencée.

Qu'était cette composition ? Jean-Paul, dont les frères Pedroja ne

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin.

s'occupaient guère, le jugeant incapable de les aider dans leur installation fort compliquée, planté aussi droit qu'un pieu dans les dalles, avait beau écarquiller les yeux, il ne comprenait pas. N'importe, il pressentait que M. Antonio, étudiant de temps à autre l'image appliquée sur un chiffon par Filippo, puis de temps à autre revenant à une feuille de papier qui, vue d'en bas, paraissait du reste totalement blanche, faisait quelque chose de grand, de beau. Ah ! qu'il eût voulu être à sa place, tenir le fusain, essayer un tableau, lui aussi !

Tout à coup, notre garçonnet du Lauragais tressaillit. La lumière se faisait. Il devint plus attentif à la main prestigieuse qui se promenait sur l'immense panneau au-dessus du maître-autel, et lut couramment dans l'œuvre de M. Antonio. Cette œuvre qui, à chaque nouveau coup de crayon, se dressait plus reconnaissable et terrible devant lui, c'était tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il avait senti, tout ce qu'il avait souffert cette dernière nuit. Il frissonna à cette vision inattendue d'Hortette; puis il se rassura en remarquant que le cadavre de la femme de Gaspard, au lieu de se trouver couché dans un misérable lit de paysans, était porté dans un drap par trois hommes aux traits sympathiques, surtout celui du milieu à l'air jeune, aux longs cheveux bouffans, vêtus comme les saints de l'église de Fourquevaux. Une chose le toucha jusqu'aux larmes : le groupe des femmes pleurant à l'extrémité gauche du tableau.

Ne pouvant résister au besoin de témoigner son admiration au maître, l'apprenti, à pas muets de chat, franchit un à un cinquante échelons et arriva sans être aperçu au sommet de la plus haute échelle; mais, au moment de s'avancer vers M. Antonio, il n'osa pas. Juste, à cette minute, Buccaferrata, après avoir, — sauf la tête de Jésus mort qu'il remplaçait ingénieusement par la tête effroyable d'Hortette, — esquissé nous ne savons quelle grossière copie du *Christ au tombeau* de Titien, pour achever de défigurer ce chef-d'œuvre, parsemait le ciel incommensurable de légions d'anges bouffis, noyés parmi des nuages, avec de petites ailes dans les joues.

— Tiens, te voilà, petit, dit Buccaferrata découvrant Jean-Paul tout penaud.

— Oh ! oui, monsieur Antonio.

— Tu ne travailles donc pas ?

— Je regarde...

— Ohé ! là-bas ! cria-t-il, interpellant ses cousins qui besognaient de diverses façons à travers l'église.

— Quoi ? demanda Giovanni se retournant.

— Gardez l'apprenti, dont je n'ai pas besoin, et enseignez-lui le métier.

Laurens descendit plus vite qu'il n'était monté, et rejoignit les frères Pedroja, occupés à aligner, sur une planchette portée par deux chevalets, des pots, des godets, une quantité innombrable de pinceaux...

— Toi, drôle, va chercher de l'eau au Salat, lui dit durement Giovanni.

Il lui montra deux grands seaux vides parmi les ferrailles que Misère venait de traîner jusqu'au chantier.

IX.

Il s'en fallait que la vie nouvelle où son indomptable frénésie l'avait précipité procurât à notre fugitif de Fourquevaux les délices rêvées. Depuis deux ans, il suivait à travers des contrées diverses Antonio Buccaferrata et ses acolytes, gens grossiers, amis fervens de la bouteille en dépit de ménagemens imposés par des relations quotidiennes avec le clergé, et le patron, oublieux de ses promesses, n'avait pas encore songé à lui donner une sérieuse leçon de dessin. En fait d'enseignement, on en était resté à l'épouvantable séance de nuit, à l'auberge du *Coq d'or*. En vain le malheureux enfant, ramené à ses ambitions secrètes par les occupations de la troupe, saisissait-il toutes les occasions de glisser un mot qui rappelât au peintre ambulant des obligations formelles, celui-ci, plus rude qu'il ne l'avait paru tout d'abord, ou faisait la sourde oreille, ou répondait invariablement : — Nous verrons demain, *bambino*, nous verrons demain...

En attendant de l'initier aux choses de l'art, qu'il comprenait à sa façon, Antonio Buccaferrata, sans scrupule, employait son apprenti à toute espèce de besognes inférieures : à broyer les couleurs, à faire fondre la colle de Marseille, à monter des fardeaux à la cime des échafaudages, à laver des godets, à récurer des chaudrons.

Jean-Paul souffrait. Au milieu de ces hommes, dont il avait compté retirer tant de profit, il vivait plus éloigné de la peinture qu'à Fourquevaux lorsqu'il manquait l'école pour courir dessinailler à travers champs. Que de tristesses aussi et que de larmes, car il pleura plus d'une fois, regrettant, dans le fracas des hôtelleries, des bouchons infects où il prenait gîte désormais, surtout dans l'indifférence des maîtres qu'il avait choisis, le calme du logis au village, les affections, les tendresses dont il y était entouré !

Au Salon de 1875, Jean-Paul Laurens a exposé une toile d'un aspect terrible. A droite, un cimetière ; à gauche, le portail roman d'une église, obstrué de broussailles d'où se dégage une grande croix voilée de noir ; sur le devant, deux cadavres étendus, celui d'une jeune fille, le front couronné de fleurs, celui d'un homme

à moitié enseveli, attendant la sépulture. L'effet est saisissant; mais ceux qui n'ont vu dans cette œuvre sobre et ferme que *l'Interdit* du royaume sous Robert, peint par une main magistrale, avec l'élan farouche d'un Napolitain du temps de Ribeira, n'en ont pas pénétré toute l'amertume. C'est appuyé contre le mur de ce cimetière aux tombes croulantes que, pendant deux ans, l'artiste, enfant inquiet, sensible, tourmenté déjà par les aspirations les plus nobles, nettoya les pinceaux gluans d'Antonio Buccaferrata; c'est devant ce portail en demi-lune, aux chapiteaux grimaçans, qu'il fut plus d'une fois brutalisé par les compagnons d'Antonio Buccaferrata; c'est aux places occupées par ces cadavres étalés que souvent, rendu de fatigue morale et physique, il rêva de mourir pour obtenir enfin un peu de repos auprès de sa mère, au ciel.

Pendant notre garçonnet du Lauraguais, ayant parcouru les Pyrénées, les Corbières, une partie des Cévennes, avec les trois pitoyables barbouilleurs italiens, se lassait à la longue de sa condition de manœuvre et voyait approcher l'heure où elle lui deviendrait intolérable absolument.

Un soir, à quelques pas de Saint-Girons, dans l'Ariège, où ils étaient revenus, au hameau de Gajeau, l'irritation qu'il couvait depuis de longs jours lui communiqua la force de se plaindre, et il rappela ses engagements à son patron en des termes où ses déceptions mirent nous ne savons quel accent de tristesse découragée, de poignante mélancolie. Bien empêché d'enseigner quoi que ce fût, Buccaferrata, jadis aimable, maintenant brutal, se prit à rire à ces réclamations qui le dépassaient; puis, avisant le carton vert effondré, tout débordant de paperasses salies, écornées aux angles, déchirées sur les bords :

— Tu veux t'instruire, petit? lui dit-il. Eh bien! fouille dans la bibliothèque.

L'enfant fouilla sans se faire prier, et pendant des semaines, chaque soir, après le travail à l'église de Gajeau, où les Italiens, peu inventifs, badigeonnaient à grands tours de main le même saint Paul colossal qu'à Fourquevaux, il retrouva les joies fraîches de ses premiers transports au pays natal.

Le carton, parmi cent motifs variés d'ornementation et d'architecture, contenait plusieurs bonnes gravures, reproduisant pour la plupart des pages célèbres empruntées à notre musée du Louvre. C'étaient *le Christ au tombeau*, de Titien, *Saint Michel terrassant le Démon*, du divin Sanzio, *l'Apparition de la sainte Vierge à saint Luc et à sainte Catherine*, d'Annibal Carrache, *l'Adoration des bergers*, de Ribeira, *les Pèlerins d'Emmaüs*, de Rembrandt, *la Mort de saint Bruno*, de Lesueur. Dans ce pêle-mêle de chefs-d'œuvre se trouvaient confondues des estampes d'une rare valeur

ayant traité de sujets profanes : *le Concert*, de Caravage, *les Bergers d'Arcadie*, de Poussin, *l'Arrivée des moissonneurs*, de Léopold Robert, *la Bataille d'Arbelles*, de Lebrun.

Négligeant les grandes compositions religieuses, trop compliquées et trop savantes, Laurens, d'instinct, alla à la composition plus simple de Caravage, dont le ton robuste le sollicitait, et, sur une feuille large comme les deux mains, tenta à la mine de plomb une copie réduite du *Concert*. Malheureusement son travail n'était pas libre. Tandis que, tout en éprouvant des jouissances intimes indicibles, il suait sang et eau sur son modèle inimitable, il lui arrivait souvent d'être interrompu par les Italiens, d'ordinaire fort gais le soir après le repas. Tantôt c'était Buccaferrata qui, jaloux peut-être des dispositions surprenantes de son apprenti, lui décochait un encouragement ironique; tantôt c'étaient Giovanni et Filippo, lesquels, pour le troubler dans une besogne qu'ils considéraient comme un défi, venaient s'esclaffer de rire à ses côtés, s'arrangeant pour lui toucher le coude, et finalement l'empêchaient de poursuivre.

Supplice horrible !

Bien qu'elles portassent à fond, le pauvre petit ne soufflait mot à ces odieuses tracasseries. Dévorant sa rage, il glissait dans le carton vert et la gravure d'après Caravage et son dessin commencé, puis il montait se coucher tristement. Mais il ne dormait guère; la surexcitation où le mettaient tant de mauvais traitemens subis en silence rendait ses nerfs merveilleusement propres à souffrir ces veilles du génie, à la fois si pénibles et si délicieuses, connues de tous ceux qui, sentant des ailes leur pousser aux épaules, ont essayé de premiers essors. Alors, quelles visions ! Les gravures du vieux carton défilaient devant lui, une à une, lentement. Il voyait passer ces créations sublimes dans l'éclat fulgurant de la couleur et de la vie. *Les Bergers d'Arcadie* lui souriaient, et le *Démon*, écumant sous la lance de l'archange, lui faisait peur. Quel charme d'un côté, quelle puissance de l'autre ! Ah ! si, au lieu de connaître Antonio Buccaferrata, il eût connu Raphaël ou Poussin !

Après une de ces nuits de douce angoisse, où son œil plongeait en des régions enchantées, un matin, en touchant à la réalité à la suite du rêve, il se dit que sans doute il existait encore aujourd'hui des maîtres de la peinture, de vrais maîtres comme il en existait autrefois. N'avait-il pas entendu le patron raconter que, pour apprendre à tenir un pinceau, il avait dû passer trois ans à l'École des Arts de Toulouse ? Il y avait donc une École des Arts à Toulouse ?..

Toulouse ! Il se souvint de l'oncle Benoît, du professeur Denis. Une seconde fois, il assista au déjeuner aux escargots... S'il parlait pour Toulouse à l'instant ? Il eut un frisson, et se sauva vers

l'église, où Antonio Buccaferrata et ses cousins s'étaient déjà rendus pour le travail quotidien.

Pourtant notre apprenti, avec une nonchalance qui n'allait pas sans quelques chatouillemens de plaisir, se laissait envelopper par la tentation comme par un serpent. De temps à autre, quand l'affreux reptile le mordait trop cruellement, il avait beau tenter des efforts pour arracher de son esprit la pensée obsédante d'une fuite, cette pensée criminelle, — son père lui avait enjoint de tout supporter, — le harcelait sans trêve ni repos. Parfois, au milieu de ses besognes diverses, dont il pénétrait chaque jour plus profondément l'abjection, il détournait la tête pour ne pas voir Toulouse qui, malgré qu'il en eût, encombrait ses préoccupations, remplissait ses yeux. Rien n'y faisait : au loin, bien loin, se dressait obstinément dans la nue le profil rose de la flèche de Saint-Sernin.

« Quand je songe, se répétait-il avec amertume, que je marche sur mes seize ans et qu'on ne m'enseigne rien ici, que je n'en sais pas plus long qu'à mon départ de Fourquevaux !.. »

Pour dompter le noir démon qui le pressait sans cesse de rompre sa chaîne, de s'élançer dans l'inconnu, il travaillait à se tuer. En dehors de ses occupations habituelles avec Antonio Buccaferrata, d'humeur capricieuse, Filippo, doux par boutades, Giovanni, toujours féroce, le *Concert* d'après Caravage achevé, il avait eu l'audace de s'attaquer à la *Mise au tombeau*, de Titien, pleine pour lui de souvenirs tragiques, et chaque soir, à la lueur fumeuse d'une chandelle d'auberge, tandis que les Italiens jouaient aux cartes en vidant des pots, lui étudiait minutieusement une tête, une main, une draperie.

Mais, en dépit de ses efforts pour étouffer une envie de s'en aller qui le remplissait de terreur : — Ne le poursuivrait-on pas s'il partait?.. Comment son père, qui l'avait engagé pour trois ans à ces gens-là, jugerait-il son escapade?.. Quel accueil lui ferait l'oncle Benoit à Toulouse?.. — il se sentait parfois capable de hardiesses inouïes. Pareil à un oiseau sauvage retenu prisonnier, il était telle heure où cet enfant libre des grandes plaines du Lauraguais, dans l'ardeur brûlante de fuir sa cage, n'eût pas hésité, pour prendre son vol, à risquer de se briser la tête contre les barreaux.

Ces mouvemens passionnés, où soufflait un âpre vent de désespoir, il les éprouvait surtout quand ses yeux étaient demeurés longtemps fixés sur le chef-d'œuvre qu'il s'appliquait à copier. Évidemment la contemplation du beau grandissait son âme et la haussait au niveau des plus héroïques résolutions. Ah ! si, dans ces secondes enflammées, qui passaient comme des éclairs, Antonio Buccaferrata ou quelqu'un de ses acolytes, si prodigues de mots grossiers, de menaces, de coups, — car un de ces misérables, Giovanni, un jour

n'avait pas craint de lever la main sur lui, — eût articulé seulement une parole malsonnante, eût fait un geste à son adresse !..

Dans les dispositions capiteuses où les brutalités des Italiens d'une part, de l'autre des aspirations désormais irrémédiables, avaient jeté Jean-Paul Laurens, la rupture entre ses maîtres de hasard et lui ne pouvait manquer d'être prochaine. Une occasion, et l'apprenti la saisissait aux cheveux. L'occasion souhaitée se présenta telle qu'il ne l'avait jamais rêvée.

Après le saint Paul, façon de Fourquevaux, nos barbouilleurs furent chargés de peindre un saint Pierre, pour lui faire pendant de l'autre côté du chœur. Cette œuvre devait clore les travaux à Gajeau, et elle allait être terminée lorsque Buccaferrata, qui, ne voulant pas s'aventurer à modeler des nus, avait affublé son personnage d'un vaste manteau bleu, s'aperçut que, pour achever ce long vêtement solennel, il n'aurait pas assez de couleur.

— Du bleu ! cria-t-il du haut des échafaudages.

— Il n'en reste plus, lui répondit un des ouvriers.

Le patron descendit et se mit à faire sa cuisine dans les godets. Mais le ton cherché n'arrivait pas.

— *Diavolo !* répétait-il furieux, *diavolo !*

Filippo et Giovanni, penauds, essayèrent à leur tour. Baste ! le coup de brosse qu'ils donnèrent avec la sauce de leur invention troua misérablement le manteau de saint Pierre, qui déjà n'était pas des plus riches, d'une éraflure qui le partagea.

— Corps de la Madone ! jura le patron, revenant à ses godets.

Cependant notre garçonnet de Fourquevaux, dont on ne s'occupait guère, tripotait, lui aussi, de son côté.

— J'ai le ton ! s'écria-t-il tout à coup au milieu de la consternation générale, j'ai le ton !

— Toi ! dirent les Italiens, haussant les épaules d'un mouvement simultané.

— Je l'ai essayé sur *la terre d'ombre*. Il est juste. Regardez !

Antonio Buccaferrata, satisfait de pouvoir terminer sa besogne, mais irrité de voir un enfant lui faire la leçon, *raccommoda* le manteau de saint Pierre sans souffler mot. Ce silence du maître était de mauvais augure. La journée parut interminable. Enfin le jour baissa, et l'on dut regagner l'auberge du *Soleil levant*. Au moment de se mettre à table, les frères Pedroja, demeurés, eux aussi, bouche close, atteints qu'ils étaient avec le patron par le triomphe de l'apprenti, impuissans à contenir leur rage, eurent un grognement sourd significatif ; puis Giovanni, comme Jean-Paul allait s'asseoir, lui retira sa chaise brusquement. Le pauvre petit tomba, se fit mal. Ils éclatèrent de rire tous trois et, un peu dégoûtés, attaquèrent la soupe vaillamment.

Laurens, morne, la tête perdue, étourdi par tant de cruauté, regardait son assiette débordante et n'y touchait pas. Ses yeux étaient brouillés; puis, réfléchissant, il ne savait ce qui se passait en lui. Le fait est que, pour l'instant, il n'y voyait pas clair et qu'il ne pensait pas. Pourtant les Italiens, avec ce bruit de mâchoire qui frappe chez les carnassiers, où l'on démêle la glotonnerie féroce des brutes, dépêchaient le repas à longues enjambées de dents.

— Eh bien ! toi, tu n'as donc pas faim ? demanda le patron à l'apprenti, comme l'hôtelier du *Soleil levant* déposait sur la table les cartes et la dame-jeanne de tous les soirs.

— Non, maître, je n'ai pas faim, répondit l'enfant avec une extrême douceur.

Il courut chercher en un coin obscur le carton aux estampes et, ainsi qu'il le faisait d'ordinaire à la veillée, s'installa non loin de la chandelle pour dessiner. Ses mouvemens avaient été des mouvemens de somnambule. Évidemment notre paysan de Fourquevaux, assommé de coups à l'âme, agissait dans une sorte d'inconscience, de sommeil. Quand il eut étalé devant lui sur une chaise sa fameuse gravure de la *Mise au tombeau*, puis sur ses genoux la copie qu'il en avait commencée, au lieu de saisir ses crayons, il se contenta de regarder. Ses yeux d'halluciné allaient de l'une à l'autre feuille de vélin, et ses doigts rigides demeuraient inertes absolument.

— Donc tu ne soupes pas, toi, *bambino* ? reprit Buccaferrata en ramassant une levée.

— Non, maître, je ne soupe pas.

— Alors tu veux que je te tire les oreilles ?

— Je n'ai aucun appétit.

Giovanni, l'inepte, l'atroce Giovanni, coula furtivement une de ses pattes vers les genoux de l'apprenti et d'un mouvement violent lui arracha son dessin, qui se déchira.

— Misérable ! s'écria Laurens, debout, la narine frémissante, le poil hérissé, prêt à s'élaner sur son ennemi.

Buccaferrata et Filippo le saisirent à bras le corps.

— Vous êtes des lâches ! vous êtes tous des lâches ! hurlait-il, se débattant.

L'aubergiste et quelques buveurs attablés dans une salle voisine accoururent, arrachèrent ce pauvre martyr des mains de ses bourreaux.

Une fois libre, comme les Italiens, remis d'une alerte si chaude, reprenaient leur partie interrompue, Jean-Paul, à qui on avait intimé l'ordre d'aller se coucher, se glissa à pas muets jusqu'au peron du *Soleil levant*. Après la bataille, il aspira avec délices des bouffées d'air rafraîchissant. Son œil hagard s'envola dans toutes les directions. La campagne autour de Gajeau lui apparaissait dans

un calme admirable, auguste. Nul bruit au loin; partout, épandue, la sérénité splendide d'une de ces nuits claires et douces, charme presque divin des climats méridionaux. Là-bas le Salat, dont les eaux imbibées de lueurs molles semblaient dormir. A côté de la rivière, aux reflets vifs, et la suivant dans ses méandres capricieux, la route, d'un blanc mat, quelquefois gris... Sans s'en apercevoir, fasciné par une nature qu'il n'avait jamais vue si belle, Jean-Paul descendit les dix marches du perron. Parvenu là, il fut pris d'une subite folie : il s'élança de l'entière puissance de ses jambes et disparut.

X.

Comment Jean-Paul Laurens arriva-t-il à Toulouse? Il l'ignore encore aujourd'hui. Il sait seulement qu'après avoir marché, galopé toute la nuit, il parvint avec l'aurore à Sainte-Anne-du-Salat, hameau déjà connu, distant de trente kilomètres de Saint-Girons. Là, il fut contraint de s'arrêter, rendu de fatigue et de besoin. Sa mémoire lui retrace un souvenir touchant : Gaspard Hortet, du *Coq d'or*, chez qui, deux ans auparavant, il avait passé une nuit inoubliable, lui donna gratis une écuelle de soupe et un lit, où il se coucha. L'honnête *volaitier* fit plus : voyant cet enfant à bout de souffle et disposé à se remettre en route, il le voulut garder deux jours à la maison pour le *réparer*; puis, ce terme écoulé et le courage étant revenu au petit, il lui accrocha à l'épaule un sac de victuailles, et le laissa partir.

Toulouse disparaissait en d'affreux tourbillons de poussière rougeâtre quand notre voyageur y entra. Ce vent terrible qu'on appelle là-bas *le vent d'autan* soufflait avec rage. Au milieu de la tourmente, notre naturel de Fourquevaux, déjà peu renseigné sur la viabilité à travers la grande ville, eut beaucoup de peine à découvrir les Allées-Saint-Étienne où demeurait l'oncle Benoît. Il y toucha enfin, reconnut le gîte et monta.

En voyant au seuil de sa porte surgir son neveu, hâve, défiguré par l'exténuation des forces, les habits souillés et en lambeaux, les souliers blanchis, effondrés, s'en allant par endroits comme de l'amadou, l'oncle Benoît poussa un cri. L'enfant, anéanti, s'assit; puis, ayant respiré cinq minutes, il conta son aventure lentement.

— Ce n'est pas possible, ça, dit l'imprimeur avec un regard pardessus ses lunettes rondes qui témoignait d'une singulière méfiance. Qui sait si tu n'as pas joué quelque mauvaise farce à ces messieurs. Tu n'étais déjà pas un sujet bien accompli à Fourquevaux!

— Mais... mais...

— Penses-tu que j'ignore qu'au lieu d'être attentif à suivre l'école avec les autres enfans de ton âge, on te prenait sans cesse à vaga-

bonder par la campagne? Les alouettes que tu as traquées dans les chaumes, maintenant que te voilà brouillé avec tes maîtres, ne vont pas tomber toutes rôties dans ton assiette, mon garçon.

Jean-Paul était consterné. Encore qu'il ne se fût pas attendu à un accueil des plus empressés, des plus chauds de la part de son oncle, personnage un peu bourru, il n'avait pas douté qu'on ne le crût sur parole quand il raconterait ses souffrances, et qu'on ne lui pardonât d'avoir pris la clé des champs. Il regarda son parent avec une surprise hébétée; puis, ne tenant plus à un chagrin immense, longtemps refoulé et qui, soudain pareil à une pointe aiguë, le traversait d'outre en outre, il fondit en larmes librement, désespérément.

L'oncle Benoît éprouva quelque chose du côté du cœur; toutefois il se garda de s'abandonner à l'émotion qui l'effleurait. Dur comme tous les travailleurs, tenus d'étouffer la sensibilité énervante pour conserver entière la vaillance, cette unique ressource de la vie pour l'ouvrier, le typographe se contenta de secouer la tête. Il paraissait fort ennuyé. Tout à coup, ayant considéré son neveu avec une curiosité qui n'était pas sans un vague trouble :

— Et que vas-tu faire à présent? lui demanda-t-il.

Notre échappé de Gajeau essuya ses yeux d'un geste rapide.

— Je pars pour Fourquevaux, répondit-il, farouche.

L'oncle Benoît l'arrêta.

— Pour ton départ, nous verrons, lui dit-il d'un ton d'autorité douce. D'abord tu mangeras la soupe avec nous; ensuite tu passeras quelques jours ici pour te remonter. Nous sommes pauvres, mais enfin nous sommes aussi riches que ton père. Pose là ton sac et reste. Je le veux.

En ce moment, la tante Benoît entra. C'était une femme sèche, d'une avarice notoire parmi la parenté. Elle ne sembla pas précisément ravie de voir son neveu, surtout dans cet état dépenaillé qui pouvait le faire prendre pour un vagabond de grand chemin; elle l'embrassa pourtant, prit de ses nouvelles, et l'invita à son tour à rester.

— Alors, cet Antonio Buccaferrata ne t'a rien enseigné? s'informa le vieux typographe, avalant une gorgée de café noir à la fin du repas, lequel avait été des plus silencieux.

— En deux ans, il n'a pas trouvé le temps de me donner une leçon. Du reste...

Laurens, que son oncle regarda fixement, intimidé, se tut.

— Du reste?... interrogea le bonhomme.

— Du reste, j'ai dans l'idée que je n'y ai pas perdu grand'chose.

— Cependant cet Antonio Buccaferrata doit avoir étudié son métier, puisqu'il peint des églises.

— Lui !.. Autrefois, à Fourquevaux, — j'étais si jeune! — je crus en effet que Buccaferrata était peintre ; mais j'ai vu de la peinture depuis, à Narbonne, à Béziers, à Tarbes, même à Saint-Girons, et, s'il vous faut mon avis, Buccaferrata ne sait rien, absolument rien. Il avait raison de m'avouer, à Sainte-Anne-du-Salat, qu'il était un âne.

— Tu t'y connais donc, toi ?

— Tenez, à Montpellier, que nous avons traversé, il y a six mois, j'ai vu à la cathédrale un tableau représentant *la Chute de Simon le Magicien*. Que c'est beau, mon Dieu, que c'est beau ! la tête de saint Pierre surtout... Un prêtre qui priait dans l'église m'a tout expliqué ; il m'a conté que l'auteur de cette toile immense était un nommé Sébastien Bourdon. Je n'ai pas oublié ce nom-là, allez ! En voilà un peintre étonnant ! Si je l'avais eu pour maître !.. J'ai essayé de prendre un croquis de cette tête de saint Pierre, mais ça ne valait pas le diable, et je l'ai déchiré.. Qu'on est malheureux, quand on aime un métier, de ne trouver personne pour vous le montrer !

L'oncle Benoît fut atteint par ces dernières paroles, un cri d'angoisse déchirant.

— Je m'occuperai de ça, mon garçon, je m'occuperai de ça, je te le promets, dit-il, et si tu marques des dispositions réelles...

— Des dispositions ! interrompit Jean-Paul, lancé toutes voiles dehors, j'en ai, mon oncle, je vous le jure, j'en ai des dispositions... D'un geste de hardiesse convaincue, il jeta sur la table un rouleau de papier, qu'il venait de retirer de dessous son gilet. C'était sa copie, partagée en deux, de la *Mise au tombeau* d'après Titien.

— Comment, c'est toi qui as crayonné ça ? s'écria Benoît, enchanté, abasourdi, écarquillant ses yeux sous ses besicles pour mieux voir.

— Je pense que mon dessin n'est pas superbe ; mais j'ai travaillé seul, sans le conseil de personne, et certainement, si j'avais un maître... Qui me donnera un maître !..

— C'est très joli, très joli, marmotta la tante, penchée sur l'épaule de son mari.

Benoît se retourna vers elle.

— Dis donc, femme, puisque Denis, un vieux camarade à moi, est professeur à l'École des Arts, si nous lui montrions l'ouvrage de Jean ?

— Sans doute, répondit-elle.

Puis elle répéta :

— C'est très joli, ça.

— Montrez-lui mon dessin, mon oncle, à M. Denis, montrez-lui

mon dessin, je vous en prie à genoux ! s'écria le jeune artiste avec un élan où il mit toutes les espérances de sa vie, pleurant presque et fléchissant, en effet, les genoux.

— Aujourd'hui même, mon enfant, balbutia le typographe, bouleversé.

Denis, que Laurens n'avait eu garde d'oublier depuis le déjeuner aux escargots, était un cynique à tous crins. Difficile à vivre, peu soucieux dans le fait de frayer avec ses semblables, il habitait un faubourg écarté, le faubourg Saint-Michel. Sa maisonnette, véritable tonneau de Diogène, affichait partout le désordre, l'incurie, l'abandon. Au demeurant, ce misanthrope au verbe haut, sans vergogne et sans retenue, était le meilleur homme du monde, toujours disposé à rendre service, à donner dans le voisinage un coup de main à quiconque le réclamait. On lui savait gré de ses belles qualités de cœur, et ce n'était pas seulement dans les quartiers excentriques, mais dans l'intérieur même de la ville, en pleine rue de la Pomme, qu'on le traitait avec une nuance très marquée de respect. — Bien le bonjour, monsieur Denis, bien le bonjour ! lui criait chacun en le saluant. — Lui, levait sa tête rude d'apôtre, à la joue évidée, à la moustache grise tombante, au menton en galoche, et répondait joyeusement : — Bien le bonjour, les amis ! — Il passait.

— Alors, tu m'affirmes que c'est ton neveu qui a fait ce dessin ? demanda le professeur des Arts d'un ton brusque.

— Je te l'affirme, s'empressa de répondre le typographe.

— Oh ! ne va pas t'imaginer que c'est un chef-d'œuvre, cela ! Est-il bête, par exemple, ton neveu, d'avoir si mal interprété le groupe des saintes femmes. Ce coin-là ne vaut rien.

Et, du bout du doigt, il traça un rond à l'extrémité gauche de la *Mise au tombeau*.

— Tu sais, moi, je ne m'y connais pas, et je te prie de m'excuser...

— Mais la tête de Jésus-Christ mort est fort belle d'expression et de fini... Voyez-vous, ce gamin-là !

— Tu penses donc que Jean pourrait être admis dans ta classe ?

— Quel âge a-t-il ?

— Quinze ans sonnés... Si tu le croyais capable de profiter de tes leçons...

— De mes leçons ! cria-t-il avec une moue dédaigneuse, de mes leçons ! Et que veux-tu qu'il apprenne avec moi, imbécile ! Oh ! s'il te plaît que je lui enseigne à dessiner des bouches, des nez, des oreilles, des yeux et le reste, tu n'as qu'à me l'envoyer ; mais je t'en préviens, il fait tout cela mieux qu'aucun de mes élèves, aussi bien que je le ferais moi-même.

Revenant à la copie de la gravure d'après Titien :

— Voyez-vous, ce gamin-là ! répéta-t-il.

Tandis que Denis examinait à nouveau l'œuvre de Jean-Paul, Benoît était partagé entre la crainte et l'espérance ; tantôt il avait peur qu'à force de fouiller de l'œil la *Mise au tombeau*, le professeur si expérimenté n'y découvrit quelque défaut capital et ne se désintéressât tout à coup ; tantôt il espérait que « l'image » de son neveu triompherait de l'observation la plus attentive, la plus minutieuse, et lui mériterait un protecteur.

— Demain, tu m'amèneras ce drôle, dit enfin Denis, et je le présenterai moi-même à mon ami Villemsens, qui dirige la classe au-dessus de la mienne. Chez Villemsens, ton neveu travaillera d'après la ronde-bosse, plus tard nous le ferons passer au modèle vivant.

— Merci, mon vieux camarade, oh ! merci bien.

— Tu m'ennuies avec tes merci. Il ne s'agit pas de ça maintenant.

— De quoi s'agit-il ?

— Voici le paquet. Ses parens ou toi pourrez-vous suffire à l'entretien de ton neveu à Toulouse pendant trois ou quatre ans ?

— Quatre ans ! se récria l'imprimeur, se grattant l'oreille avec inquiétude.

— Si j'en juge d'après ce que tu viens de me raconter de Jean, confié à treize ans à Antonio Buccaferrata et à sa bande, son père ne roule pas sur l'or, à Fourquevaux.

— C'est vrai.

— Et toi, roules-tu sur l'or, là-bas dans tes Allées-Saint-Étienne ?

— Hélas !

— Tu vois bien qu'en ce moment-ci tu veux prendre la lune avec les dents.

— Mais si on travaillait beaucoup à Fourquevaux, et si on travaillait beaucoup à Toulouse ? articula l'oncle avec un courage qui mit à nu son cœur simple et grand.

Le professeur le regarda ébahi.

— Ma foi, poursuivit Benoît, si Jean, un jour, devait être un peintre de talent, peut-être qu'à nous tous...

Denis, très ému, lui prit les deux mains et les lui serrant avec énergie :

— Je te savais un brave homme, toi, mais pas si brave homme que cela, et je t'aime un peu plus pour ce que tu viens de dire. Bravo ! Je vois avec plaisir que, pour faire un artiste, vous êtes tous capables, dans ta famille, de vous serrer le ventre et de ne pas manger votre plein. Ce dévouement est de bon augure. Amène-moi ton neveu, et sans tarder ! Tout ira bien.

Laurens, durant la visite de l'imprimeur au professeur Denis, visite grosse de sa destinée, arpentait d'un pas fiévreux *la rue du Rempart-Saint-Michel* ; en voyant reparaitre l'oncle Benoît, il s'élança vers lui.

— Eh bien ? demanda-t-il, haletant.

— Eh bien, on trouve que ton dessin n'est pas trop mal, mon garçon, et demain tu entreras à l'École des Arts.

— Demain ! demain ! s'écria-t-il fou.

Il se tut, et l'on se hâta vers la maison pour annoncer au plus vite la bonne nouvelle à la tante.

Soudain Jean-Paul demeura fixe.

— Ah ! mon Dieu ! fit-il portant une main à son cœur, je ne sais pas ce que j'ai, je ne puis remuer les jambes.

Ils se trouvaient devant la jolie promenade du Grand-Rond, entre les Allées-Saint-Étienne et les Allées-Saint-Michel. Benoît soutint son neveu jusqu'à un banc, où il s'affaissa plutôt qu'il ne s'assit.

— Tu as trop marché ces jours-ci, mon enfant, lui dit-il ; c'est la fatigue.

— Non, mon oncle, c'est la joie, c'est la joie ! murmura-t-il à voix étouffée.

Et, comme l'avait fait tout à l'heure Denis, à son tour il saisit les mains du vieux typographe et les serra d'un mouvement passionné.

— Ah ! mon oncle, si vous me gardez chez vous, vous serez content de moi, allez !.. Mais vos moyens vous permettent-ils de me garder ?

— On tâchera, Jean... Demain j'écrirai à ton père, et peut-être pourra-t-il faire quelque chose pour toi.

— Il pourra si peu, si peu !.. N'importe ! il est bon... Il m'a tant gâté aux temps de mes escapades, à Fourquevaux !.. Il faut lui écrire. S'il n'a qu'un écu, je suis bien sûr qu'il me l'enverra... Vous lui expliquerez, n'est-il pas vrai, que je ne pouvais rester plus longtemps avec Buccaferrata ?

— Sois tranquille.

— Qui sait si, après cinq, six mois de leçons, je ne serai pas à même de gagner ma vie...

— Ne te tourmente pas ; tant qu'il y aura un morceau de pain dans la huche chez nous, tu peux compter sur ta part.

— Et ma tante ?

— Ta tante t'aime autant que moi.

Cette fois le jeune artiste, qui, après avoir ri d'enthousiasme, sanglotait de douleur, ne put s'empêcher de lui sauter au cou.

La nuit approchait, et le vent d'autan soufflait toujours sur la ville. Les platanes des bords du canal, dont les files apparaissaient encore, en dépit d'un crépuscule sali de poussière, moutonnaient là-bas avec des ondulations, des bruits de vagues sur les grèves. Quant aux ormes, aux acacias, aux tilleuls du Grand-Rond, ils semaient le sol ratissé de menues branchettes vertes que la tempête emportait à peine abattues et dispersait furieusement.

— Quel temps affreux ! dit Benoit, courant après son chapeau violemment entraîné dans un tourbillon de feuilles éperdu.

Jean-Paul ne souffla mot. Ils se leva. Ils sortirent du Grand-Rond. Têtes baissées pour mieux résister au vent qui les soulevait, ils gagnèrent le logis. Soit que l'ouragan, refoulant leur voix, rendît toute parole superflue, soit que des préoccupations invincibles obsédassent leur esprit, ils allaient côte à côte, mornes, silencieux. Enfin ils furent à l'abri dans le vestibule de la maison.

— Quel temps affreux ! répéta Benoit, entêté à parler à tout prix.

— C'est égal, mon oncle, dit Laurens laissant deviner les pensées qui depuis une demi-heure martelaient cruellement son cerveau, c'est égal, tout de même, c'est une chose bien triste qu'un enfant soit obligé, pour apprendre la peinture, de dépouiller son père du dernier sou... Je suis bien malheureux...

Ils s'engagèrent dans l'escalier.

XI.

Le professeur Villemens formait avec le professeur Denis le plus absolu contraste. Autant celui-ci était débraillé, abondant en paroles, débordant de gestes, autant celui-là, d'une tenue correcte, était réservé, avare de mots, sobre de mouvemens. Denis, d'une stature au-dessus de la moyenne, se rasait de temps à autre, quand il y songeait, et, sauf ces rares jours de tonte, où il était permis de suivre la ligne de son visage, qui n'allait pas sans quelque beauté intelligente et robuste, ses traits le plus souvent disparaissaient dans des broussailles grises d'où il était impossible de les dégager. M. Villemens, de taille exiguë, prenait au contraire un soin minutieux de sa barbe d'un noir de jais, soyeuse, élégante, donnant un éclat merveilleux à la pâleur mate du front et des joues. Une seule chose établissait comme un vague rapport entre ces deux physionomies d'ailleurs si dissemblables : c'était l'expression singulièrement fiévreuse du regard. Le solitaire du faubourg Saint-Michel avait l'œil petit, clignotant, épuisé ; son confrère de la place Rouaix l'avait bien ouvert, limpide, d'un bleu encore inaltéré. Mais chez l'un comme chez l'autre, soit par quelque hasard de leur vie adonnée aux mêmes travaux, vouée aux mêmes préoccupations, soit par quelque coup identique de la destinée, la lumière tremblait dans les prunelles et semblait tantôt sur le point de s'éteindre, tantôt sur le point de tout embraser.

Qui peut dire ce qui se passe dans l'âme profonde des artistes, ces éternels affamés du beau insaisissable qui ne rassasient pas, ces buveurs acharnés de chimères divines qui ne désaltèrent pas ? Sait-on si ces deux hommes, échoués dans une école de beaux-arts en

province, et qui, à l'époque radieuse de leur jeunesse, s'étaient brûlé les pieds au pavé de Paris, ivres d'espoir, n'avaient pas à leur heure essayé comme le génie de déployer des ailes et de voler? Ayant trop présumé de leurs forces, ils étaient tombés du haut de leur ambition immense, et l'effarement actuel de leur regard attestait sans nul doute qu'ils n'en étaient pas consolés, qu'ils ne s'en consoleraient jamais.

M. Villemens vit le dessin de Jean-Paul, et ne fit aucune difficulté d'accepter un nouveau dans sa classe. Quel jour! Laurens, que l'oncle Benoît, le matin même, avait mené dans un magasin de nouveautés de la rue de la Pomme pour le mettre en état de paraître à l'École, propre, luisant sur toutes ses faces comme un écu neuf, se tenait à la place que le professeur lui avait assignée, modeste, attentif, recueilli. Oh! qu'il se trouvait bien ici, avec des modèles plein les cartons, des portecrayons plein les boîtes! Malgré lui, sa pensée fit un bond vers Buccaferrata, vers la misère ancienne; mais, effarouchée, elle se replia vite. Ayant osé lever les yeux pardessus une tête de Sabine d'après David qu'on lui avait donnée à copier, il vit quelques chevalets épars, puis des élèves qui peignaient. Il reçut un coup, et rêva, avec un tressaillement qui lui épanouit tout l'être, au moment où il lui serait permis à son tour de tenir et la palette et l'appui-main et le pinceau.

Le musée de Toulouse est un des plus riches musées de province. Il est établi dans l'ancien couvent des religieux de l'ordre de saint Augustin, et on l'ouvre au public tous les dimanches. La première fois que notre jeune paysan de Fourquevaux pénétra dans le cloître à colonnettes gothiques de ce monastère sous les arceaux duquel sont alignés de nombreux bustes antiques et plusieurs excellens morceaux de la renaissance, il demeura saisi.

— Qu'as-tu? lui demanda l'oncle Benoît, qui l'accompagnait.

— Je ne sais où regarder, répondit-il, ahuri au milieu de tant de chefs-d'œuvre.

Enfin il s'aventura au hasard, s'arrêtant ici, s'arrêtant là, mangeant le marbre, la pierre, le plâtre, de ses deux yeux agrandis, éprouvant, à la vue de la beauté des formes, de la noblesse des attitudes, des mouvemens intérieurs qui ressemblaient à des secousses, ému jusqu'aux larmes devant un moine couché les mains jointes sur sa pierre tombale, riant aux éclats devant un satyre lutiné par l'Amour.

Mais vraiment ce fut bien autre chose quand, le dimanche suivant, de la *Salle des plâtres*, Jean-Paul monta au *Musée des tableaux!*

— Est-ce possible, mon oncle, est-ce possible! répétait-il au typographe, ébaubi de l'enthousiasme de son neveu et le suivant avec une satisfaction où se mêlait une nuance de respect.

— N'est-ce pas, mon garçon, que c'est magnifique, tout ça? disait le bonhomme, entraîné.

— Voyez! voyez! s'écria Laurens se plantant fixe devant une nouvelle toile.

C'était une étude très remarquable du Guerchin comprise sous le numéro 24 et représentant saint Sébastien nu et à genoux.

— Mon Dieu! fit-il tout à coup levant ses bras au ciel.

— Numéro 110 : *Le Christ entre les deux larrons*, articula Benoît lisant dans le livret.

— Voilà ce que j'ai vu de plus beau... Oh! cette tête de Christ!.. Comment s'appelle le peintre, je vous prie

Benoît rouvrit le livret.

— Rubens, répondit-il.

— Rubens!.. En voilà un que je n'oublierai pas... Il est plus fort que Sébastien Bourdon, ajouta-t-il naïvement.

Et, comme s'il avait peur de ne pas retenir ce nom qu'il n'avait jamais ouï prononcer auparavant, il murmura à plusieurs reprises :

— Rubens! Rubens! Rubens!

Puis il demanda à prendre l'air : il éprouvait l'angoisse horrible d'un étouffement, ses jambes se dérobaient sous lui, il avait peur de défaillir.

M. Villemensens, charmé des progrès rapides de Jean-Paul, heureux surtout de son application passionnée, au fond de laquelle il voyait brûler la flamme d'une vocation véritable, en dépit de quelques brusqueries, le choyait de mille délicates façons. Il se penchait sur son travail plus souvent qu'il ne le faisait sur le travail des autres, il lui parlait d'un accent moins rude qu'aux autres, il se passait peu de leçons qu'il ne lui prît à deux ou trois reprises le portecrayon des doigts pour des corrections. Laurens était confus en même temps que flatté dans les intimes profondeurs de son âme d'une si haute, si affectueuse sollicitude, et, pour satisfaire son maître, redoublait et d'attention et d'efforts.

Un jour, le professeur, qui décidément avait toutes les gâteries pour son élève préféré, au sortir de l'École l'emmena chez lui, place Rouaix, et, l'ayant introduit dans son atelier, lui mit à l'improviste une palette à la main. — Peins! lui dit-il.

— Moi! balbutia le jeune homme, effaré.

— Copie une de ces figures, celle que tu voudras.

M. Villemensens lui montrait *les Ames du purgatoire*, tableau auquel il travaillait en ce moment et qui était destiné à nous ne savons plus quelle église de Toulouse, à la Dalbade peut-être. Laurens tremblait de tous ses membres, il n'osait approcher du chevallet, sur l'appui duquel éclatait, dans sa blancheur immaculée, une petite toile de 8.

— Allons donc ! cria le maître.

Impatienté, il saisit un morceau de fusain et barbouilla la mince toile à grands traits.

— Voilà ton bonhomme, peins là dedans, lui dit-il.

C'était un commandement.

L'élève, docile, hasarda un pas ; puis sans plus hésiter, ainsi qu'il l'avait vu pratiquer à l'École par des camarades plus anciens que lui, après avoir longuement observé le modèle, il promena une brosse à travers la palette et commença à poser des tons. Le professeur, durant cinq minutes, regarda, vivement intéressé. Soudain, après une sottise du pauvre patient, pour qui tout était nouveau, devinant que sa présence le gênait, pesait trop lourdement sur son esprit troublé de fond en comble, il recula de plusieurs semelles, puis, en fin de compte, disparut.

Quand Laurens fut seul, il se hâta de déposer sur un tabouret la palette, les pinceaux, et d'essuyer son front qui ruisselait. Il se trouvait dans un état à faire pitié. Il éprouvait à travers les membres des fatigues, des langueurs, comme des meurtrissures, toutes choses absolument inconnues jusqu'ici, et la cervelle lui échappait. La surprise que venait de lui réserver M. Villemens l'avait moulu, terrassé. Lui, qui avait à peine tenté quelques barbouillages chez le professeur Denis, admis à peindre comme cela sans nul avertissement préalable ! Vraiment c'était affreux. Aussi quelle abominable besogne il avait faite ! En regardant la toile où il venait de s'escrimer, ses yeux se remplirent de larmes.

— C'est trop difficile, murmurait-il, c'est trop difficile.

Et, les bras ballans, la tête abattue sur la poitrine par un coup aussi cruel qu'inattendu, il demeura là, inerte, écrasé sous le poids terrible de son impuissance, acquérant, par le privilège d'une précocité rare de pensée, l'intuition des tortures que l'art, ce monstre redoutable, impose à ceux qui ont commis l'imprudence de lui jeter leur vie à dévorer.

Jean-Paul Laurens ne sait pas combien de temps dura cette prostration. Il conserva toutefois le souvenir très distinct de la minute heureuse où il lui fut permis de relever son front penché et de diriger un regard éperdu vers le tableau de son professeur.

Avec des qualités fort estimables, M. Villemens n'était pas un peintre d'un grand talent. Sa couleur était sourde, froide, toute sa manière un peu sèche ; mais le dessin toujours soutenu, toujours franc du collier, la conscience avec laquelle il étudiait la nature, lui permettaient de viser au style et de l'atteindre quelquefois. Il a laissé des portraits qui rappellent ceux de Denner par la précision minutieuse, la ressemblance enragée. Originaire des Flandres, Ra-

phaël le touchait moins que Rubens, Michel-Ange que Rembrandt, et peut-être eût-il donné tous les Vénitiens pour un Van Ostade ou un Téniers. Dans ses œuvres comme dans sa personne, il continuait à réaliser la parfaite antithèse avec son confrère Denis, artiste discipliné, à la merci d'un tempérament que l'École n'avait pas su réduire, altéré d'un idéal où ses moyens ne lui permettaient pas de s'élever, mais énergique dans son désordre, lumineux dans ses empâtemens épais, toujours intéressant au milieu de ses incorrections : — Va-t'en au diable avec tes Flamands, j'aime mieux les Italiens! concluait-il invariablement lorsqu'il venait à toucher un point d'esthétique avec son ami Villemensens.

A mesure que notre néophyte de Fourquevaux tenait davantage ses yeux attachés sur *les Ames du purgatoire*, il voyait les têtes s'animer et vivre. Tout à coup, le front d'une jeune fille à genoux et levant les bras douloureusement parut resplendir comme un soleil, et la multitude des autres âmes s'effaça noyée sous les flots de lumière qui déferlaient du personnage central. Jean-Paul était ébloui.

— Être peintre! être peintre! balbutiait-il.

Au feu de cette vision qui l'aveuglait, il ressaisit le pinceau, puis il considéra son odieux gribouillis de tout à l'heure.

— Il faut refaire ça, dit-il.

Le couteau à palette brilla dans sa main et, promené sur la toile dans tous les sens, lança de petits éclairs furtifs.

— Enfin! soupira-t-il, soulagé.

Il travailla, il travailla avec une fougue qu'aucune difficulté n'arrêtait. Tandis que son œil, étincelant de toutes les fièvres, ne quittait plus le modèle, son pinceau trouvait le ton juste, à tâtons, en quelque sorte de lui-même, et l'appliquait aussitôt. Quelle foi! quelle ardeur! quel élan! L'inspiration, dans la jeunesse, quand tout en nous est pur, noble, désintéressé, quand l'âpre vie n'a mêlé aux manifestations souveraines de l'art ni les doutes poignans de l'esprit, ni la préoccupation fangeuse des gros sous, doit procurer de ces ensorcellemens d'un caractère sacré.

— Mais, c'est très bien, cela, c'est très bien! articula une voix douce dans l'atelier désert.

Laurens, atteint par une décharge électrique, se mit debout d'un irrésistible mouvement des jarrets. Il se retourna. M^{me} Villemensens était devant lui avec ses deux enfans, Madeleine et Albert. Notre jeune artiste s'inclina, mais il ne soana pas un mot.

— Comment, vous peignez aujourd'hui pour la première fois? lui demanda-t-on.

— J'ai essayé un peu chez M. Denis, madame, répondit-il avec un effort.

M. Villemensens entra.

— Oh ! oh !.. fit-il, non sans surprise.

Jean-Paul était rempli d'un tel effroi qu'il aurait bien voulu s'en aller.

— Tiens, tiens, ce n'est pas mal, reprit le maître.

Et donnant une tape affectueuse sur l'épaule à son élève :

— Nous tirerons quelque chose de toi, enfant !

Faire des complimens était le moindre défaut de M. Villemsens ; aussi Jean-Paul ne sut-il quelle attitude adopter devant une satisfaction qu'il avait si peu attendue. Abasourdi, il se contenta de saluer ; puis, comme la séance était évidemment terminée, que d'ailleurs le jour baissait, il alla chercher sa casquette abandonnée sur une chaise, et se mit en devoir de se retirer.

— Non, non, mon garçon, lui cria le professeur, tu dînes avec nous ce soir.

Le paysan de Fourquevaux, à qui cet excès d'honneur imposait tout ensemble la plus atroce et la plus délicieuse des tortures, sans pouvoir arracher une parole à ses lèvres devenues de pierre, embarrassé de sa casquette qu'il tortillait piteusement, maladroit, gauche, se heurtant aux meubles, sur les pas de la famille Villemsens, s'achemina vers la salle à manger.

XII.

Laurens avait trouvé des protecteurs. Désormais il vint peindre chaque jour dans l'atelier de son maître, tout heureux de continuer à la maison, pour un élève si bien doué, les leçons de l'École. Au bout de six mois de ce labeur obstiné, les progrès avaient dépassé toute espérance. Le menu monde de la place Rouaix, y compris les enfans, Albert et Madeleine, avec lequel l'ancien écolier fantaisiste de Fourquevaux ne dédaignait pas de jouer, était aux anges.

— Il me fera honneur, répétait M. Villemsens, il me fera honneur.

— Et à moi donc ! lui répliquait le professeur Denis, orgueilleux et fier.

C'est vers cette époque où la carrière commençait à se déployer devant ses yeux comme un chemin moins rude à parcourir, deux ans environ après son arrivée à Toulouse, que Jean-Paul Laurens, demeuré paysan en dépit d'une extrême délicatesse de sensations qui constituait le plus solide étai de sa vocation, subit une influence qui le transforma complètement. Cette influence lui vint de la femme de son maître, une nature où la supériorité de l'esprit s'alliait à la plus entière générosité du cœur.

M^{me} Villemsens était Parisienne, et, avec la merveilleuse acuité d'intelligence de la Parisienne, tandis que son mari tâtait les aptitudes d'artiste de notre naturel de Fourquevaux, elle s'appliqua,

flairant de son côté une œuvre à accomplir, à débrouiller les véritables instincts de ce grand garçon efflanqué, qu'elle se sentait disposée à aimer à l'égal d'un troisième enfant. Ce qu'elle démêla tout de suite à travers la sauvagerie de Jean-Paul, la timidité de ses manières, l'embarras de sa parole, ce furent une sensibilité profonde, une fierté altière, une intrépidité naïve quand il s'agissait de son art, bien faites pour la réjouir et redoubler son affectueux intérêt. Mais combien restaient enfouies ces qualités, qui auraient dû éclater au grand jour, combien elles se trouvaient compromises par l'absence complète de culture intellectuelle, par un manque absolu d'instruction, lorsqu'un hasard les forçait à se montrer !

Cette noble femme entrevit l'énormité de sa tâche, et elle n'hésita pas un instant. De complicité avec son mari, enchanté de voir « parachever le cerveau » du meilleur élève qu'il eût jamais connu, — nous citons ses propres expressions, — elle attaqua la besogne sans plus tarder.

Depuis l'école de Fourquevaux, où il faisait de si rares apparitions, Laurens, accablé de travail avec Antonio Buccaferrata, accablé de travail avec M. Villemsens, n'avait pas eu une heure pour ouvrir un livre. Aussi, celle qui avec un dévouement maternel venait de s'improviser son institutrice ne put-elle retenir un cri de surprise devant ses hésitations, ses ànonnements, lorsqu'elle l'invita à lire quelques lignes dans la *Morale en action*, un bouquin qu'Albert avait depuis longtemps passé à Madeleine. Non vraiment, elle n'avait pas prévu une telle ignorance.

— Il n'y avait donc pas d'école à Fourquevaux ? lui demanda-t-elle.

— Pardon, madame, répondit-il rouge de honte.

— Tu n'y allais pas, alors ?

— Je l'ai manquée si souvent !

Tous ses vagabondages délicieux aux alentours du village natal, toutes ses chasses aux alouettes dans les chaumes, tous ses engluemens pittoresques aux flaques d'eau miroitant à travers la plaine aride, lui revinrent à la mémoire, et, dans son humiliation présente, il trouva le courage de les condamner, de les maudire, de les conspuer.

Cependant les études étaient longues, bien longues, et si, à la place Rouaix, chez M. Villemsens, on ne se fatiguait pas de donner des leçons, aux Allées-Saint-Étienne, chez l'oncle Benoit, on se lassait d'attendre les résultats d'un si bel enseignement.

— Jean gagnerait-il jamais sa vie ?

C'était la question que l'oncle et la tante s'adressaient chaque matin lorsqu'il fallait mettre la main au gousset et y trouver l'argent nécessaire aux dépenses de la journée.

Laurens, malgré les petites sommes qu'il recevait de Fourquevaux et qu'il versait intégralement aux mains de sa tante, devinait les tiraillemens intimes de ce ménage besoigneux, et il recourait à toute espèce de ruses ingénieuses pour diminuer la charge trop lourde imposée à des parens si dévoués. Tantôt, en dépit de ses dents longues, il affirmait n'avoir pas faim, tantôt il se contentait d'une poignée de châtaignes bouillies et sortait de table brusquement.

Un jour, comme il avait entendu, dans l'après-midi, sa tante se lamenter et geindre tout du long de l'aune sur la cherté croissante des denrées, blessé par une insistance qui l'atteignait, il ne put prendre sur lui de rentrer à l'heure du souper. Il vagua à travers la ville, inquiet, fiévreux, l'âme tenaillée par une angoisse horrible, se demandant avec des tremblemens s'il n'allait pas être contraint de renoncer à la peinture pour se vouer au premier métier capable de le nourrir. Dans le désespoir qui l'affolait, il courut vers la place Rouaix : il voulait voir M. Villemsens, M^{me} Villemsens, prendre leur conseil avant de s'arrêter à un parti. Il monta; mais, au moment d'entrer, par les fissures de la porte, son oreille surexcitée comme toute sa machine perçut un bruit clair d'assiettes et de couverts qui l'arrêta net sur le palier. On allait dîner sans doute. Encore que son estomac battit la chamade, il eut une peur affreuse qu'on ne l'invitât, et il se sauva à toutes jambes.

La nuit était humide, épaisse, froide. Laurens allait toujours. Soudain, les éclats d'une cloche détonnèrent sur sa tête; c'étaient les notes profondes du bourdon de Saint-Sernin. Les hautes fenêtres de la basilique illuminées et jetant, comme des poignées de pierres précieuses, émeraudes, topazes, rubis, le reflet de ses vitraux sur les maisons et les rues environnantes, lui rappelèrent que c'était aujourd'hui le 25 décembre, le jour de Noël. Noël! Il pensa à son père, à son frère, à Fourquevaux, à la messe de minuit, au réveillon avec les camarades, à la fête la plus splendide de l'enfance, et il éprouva au fond de lui-même l'impression d'un déchirement si douloureux qu'il ne put retenir un cri.

La rue du Taur s'allongeait devant lui sombre, noire. Les boutiques étaient closes, et, sauf de rares dévotes qui rassaient les maisons en toussant, nul bruit le long de la chaussée déserte. Laurens toucha le pavé de la place du Capitole. Les becs de gaz, plus nombreux là que partout ailleurs, répandaient des lueurs vagues, tremblotantes. Des hommes se hâtaient vers le théâtre ou le café Bibent; des fiacres passaient bruyamment.

Notre égaré, car il y avait de l'égarément dans ce vagabondage à travers les ténèbres, un moment demeura fixe. Il regardait à droite dans la direction de l'hôtel des Ambassadeurs. Il enfila la rue Saint-

Rome. Il s'arrêta. Une devanture resplendissait à deux pas. Il lut ce nom qui flamboyait sur l'imposte de la porte : *Biscarlet*. L'éclat de cette vitrine, quand tous les magasins des alentours étaient fermés, excitait singulièrement sa curiosité. Tout à coup, il crut voir miroiter un cadre doré. Il vola. C'était la boutique d'un marchand de couleurs. Il se souvint d'être venu deux ou trois fois y acheter des brosses. — Comment, ce marchand de couleurs exposait des tableaux! — Il dévisagea les toiles, qui, fraîchement vernies, éclataient sous les feux du gaz comme des miroirs. Elles étaient au nombre de deux seulement. Il reconnut des copies tirées du musée de la ville. La première reproduisait le fameux saint Sébastien à genoux du Guerchin, qu'il avait tant admiré ; la seconde était surmontée d'un cartouche portant ces mots : *Urbain II bénissant la basilique de Saint-Sernin*, par Antoine Rivalz, peintre toulousain.

Notre artiste, dont le sens critique s'éveillait, haussa les épaules ; puis articula à haute et intelligible voix, avec une fureur provoquée par un jeûne trop prolongé :

— Mais je ferais mieux que cela, moi, je ferais mieux que cela ! Comme il s'en allait, une main se posa sur son épaule.

— Vous êtes donc peintre, vous, jeune homme ? lui demanda le marchand, lequel, en flairant la pratique à travers la porte entrouverte de son magasin, avait entendu.

— Oh ! peintre, c'est beaucoup dire... balbutia Jean-Paul intimidé et cherchant à s'esquiver.

M. Biscarlet, le retenant par un bouton du paletot :

— Vous avez crié pourtant que vous feriez mieux que ça.

— Je m'en charge.

— Vous êtes élève de l'École ?

— Oui, monsieur.

— Vous devez connaître alors le tableau de Crayer...

— *Job sur son fumier écoutant les reproches de sa femme* ?

— Justement.

— Certes, si je le connais ! s'écria Laurens, qui, depuis plus d'un an, avait, par les conseils des professeurs Villemsens et Denis, essayé quelques ébauches des pages les plus remarquables du musée.

— Seriez-vous capable de m'en faire une copie tout de suite ?

— Je m'y engage.

— Comment vous appelez-vous ?

— Jean-Paul Laurens.

— Où demeurez-vous ?

— Allées-Saint-Étienne, chez M. Benoit, typographe.

— Venez me voir demain.

Le marchand rentra dans son magasin, et notre vagabond, sa-

bitement allégé de tous ses ennuis, l'estomac plein des espoirs qui remplissaient son âme, n'erra pas une seconde de plus à travers la ville et coupa droit vers la maison.

XIII.

Oh ! le premier louis gagné ! Quand il l'eut reçu du marchand, satisfait de la copie de *Job sur son fumier*,... Laurens le tourna, le retourna vingt fois dans sa main. C'était comme un rayon de soleil illuminant sa vie, autour de laquelle les ombres de la misère s'épaississaient de plus en plus. Transporté d'une joie naïve qui le débordait, il ne se préoccupa guère de son chemin, et, au sortir de la rue Saint-Rome, où il venait de palper l'étingelante pièce d'or, il s'abandonna à une course effrénée par la ville. Mille rêves fous, à travers lesquels l'avenir apparaissait tout rose, lui fouettaient les jambes, et de temps à autre, sans avoir la moindre conscience de ses paroles, il se répétait à lui-même :

— Je suis sauvé ! je suis sauvé !

Aux Allées-Lafayette, trop étroites pour contenir sa gloire future, car la gloire, dans les griseries de son imagination, coûterait moins à conquérir que n'avait coûté le premier morceau de pain, il manqua d'être écrasé par une lourde charrette qui passait en grinçant sur ses essieux.

— Ohé, là-bas ! lui cria-t-on rudement.

Il releva la tête et se trouva nez à nez avec un énorme mulet aux yeux farouches, dont l'haleine chaude le suffoqua. Il fit en arrière un bond démesuré.

— Comment, c'est toi, petit ? lui demanda le charretier, qui, après avoir arrêté son véhicule au bord de la chaussée, rejoignit notre artiste sur le trottoir des allées.

Laurens regarda effaré et reconnut Gaspard Hortet, dit *le Vo-lailleur*, de Sainte-Anne-du-Salat.

— Tu as eu une sacrée peur, n'est-ce pas ? reprit l'aubergiste du *Coq d'or*.

— Oh ! oui.

— Tu ne me voyais donc pas venir ?

— Oh ! non.

— Et mon fouet, que j'ai fait claquer à me démancher le poignet, tu ne l'as pas entendu ?

— Je n'ai rien entendu.

Hortet, qui avait connu l'apprenti d'Antonio Buccaferrata si malheureux, qui un jour, on ne l'a pas oublié, l'avait recueilli mourant de fatigue et de besoin sur une grande route de l'Ariège, crut Jean-

Paul plus misérable que jamais, et ses yeux eurent une expression de touchante pitié.

— Monte sur la charrette, mon fillot, lui dit-il, le tirant par le bras.

— Mais... balbutia Laurens, ahuri.

— Nous allons déjeuner ensemble, rue Ninau, au *Cheval blanc*, chez Marianne Parmentier.

Notre enthousiaste de tout à l'heure, sans force pour résister, — les émotions qui naissent du bonheur nous épuisent aussi profondément que celles qui nous viennent de l'infortune, — s'installa à côté du *Volailier*, sur le devant de la charrette, en un trou pratiqué au milieu des cent cages glapissantes, becquetantes, et l'équipage se remit en marche pesamment.

Une fois à table, et après avoir englouti de bons gros morceaux d'*estouffet*, sorte de daube au vin très appréciée des habitués du *Cheval blanc*, Gaspard Hortet, qui n'avait tiré que de rares paroles de son invité, abasourdi de l'aventure, lui posa une main sur l'épaule, et le secouant :

— Donc ça ne va pas ? lui dit-il.

— Quoi ? demanda Laurens.

— Les affaires, pardi !

— Mais si, Hortet, les affaires vont très bien, au contraire.

— Alors, tu t'es remis avec M. Antonio ?

— Dieu m'en garde ! Depuis Gajeau, je n'ai revu ni Buccaferrata, ni Giovanni, ni Filippo.

— Tu as trouvé d'autres maîtres, sans doute ?

— Ah ! oui, par exemple, j'ai trouvé d'autres maîtres, de vrais maîtres, ceux-là, pour m'initier à l'art.

— L'art !.. C'est égal, tu as eu tort de renoncer à ton premier métier. Sais-tu que c'est joliment beau, la peinture dans les églises ! On fait des saints, des saintes...

— Mais je n'y ai pas renoncé, à la peinture, je n'y ai pas renoncé ! La preuve, c'est que je peins en ce moment un tableau pour M. Biscarlet, de la rue Saint-Rome...

— M. Biscarlet ! interrompit le *Volailier*, je le connais ; je lui ai vendu trois dindons à mon dernier voyage, des bêtes de premier choix, de vrais becfignes en septembre. Il se nourrit bien. M. Biscarlet ; c'est un brave homme... Pour lors, tu continues toujours dans les tableaux ?

— Si je continue !.. M. Biscarlet m'a donné un à-compte de vingt francs sur mon travail, et, au fur et à mesure que j'avancerai la besogne, il me comptera d'autres sommes.

— Ah ! tiens, petit, je suis bien content ! s'écria Hortet, dont la face terne, inquiète, s'éclaira d'un coup de soleil. Faut-il te l'avouer ?

eh bien, j'étais en peine à cause de toi. Tu avais une mine si drôle quand je t'ai rencontré. Puis te voilà plus maigre qu'un pic... Bon, bon, tu t'en tires, je suis content... Et ton ouvrage, est-ce bien réussi?

— Je ferai mieux plus tard.

— Marianne, une bouteille de Rivesaltes, et du coin!

— Merci, Hortet, merci.

— Il faut trinquer encore une fois. Je voudrais bien voir que tu fisses la petite bouche au vin du Roussillon, quand c'est moi qui le paie... Et si j'ai du plaisir à te régaler un brin!..

Une buée humide, du cœur entr'ouvert du jeune artiste monta jusqu'à ses yeux. D'un mouvement brusque il saisit la main de l'aubergiste du *Coq d'or* et la serra silencieusement. *Le Volailleur* demeura interdit, bouche béante, secoué par une émotion inconnue.

— Merci, répéta Laurens qui ne put en dire plus long.

Il se leva et sortit.

Jean-Paul ne fit qu'un bond de la rue Ninau aux Allées-Saint-Étienne.

— A la bonne heure, mon garçon, à la bonne heure! s'écria l'oncle aux étourdissantes nouvelles que lui apportait le neveu.

— Alors, tu vas être à même de te suffire maintenant? demanda la tante, souriante.

— Je crois bien! s'écria Laurens, heureux de soulager l'avari-
cieuse vieille de toute inquiétude... Tenez, ce matin, j'ai déjeuné,
rue Ninau, dans une auberge où l'on mange très bien, ma foi.

— Oh! oh! glapit Benoit, on se lance tout à fait.

— Marianne Parmentier, la propriétaire du *Cheval blanc*, pour-
suivit-il d'un élan inouï, se charge de me nourrir, de me loger,
moyennant quarante francs par mois. J'arriverai bien à payer cette
somme avec ma peinture et mes quelques sous de Fourquevaux...
Ah! je vous remercie, vous autres, tout de même... Je me souvien-
drai toujours... Je vous remercie...

— Tu nous quittes? s'informa la tante.

— Pardi!.. J'ai répondu à Marianne Parmentier de compter sur
mon exactitude. Elle a posé une serviette à ma place avec un rond
en buis, et elle m'a dit : — « Vous êtes le numéro 17. » — J'étais
content de penser que je ne serais plus sur votre croûte, que je
gagnais enfin ma vie...

Et, sur cet entassement de mensonges, il s'esquiva.

Le soir de cette journée à tant d'égards mémorable, notre jeune
artiste, à qui le déjeuner succulent fait avec *le Volailleur* de l'Ariège
parlait haut, après un débat avec lui-même qui ne dura pas moins
d'une longue après-midi, prit résolument le chemin de la rue Ninau.
Que risquait-il après tout? N'avait-il pas son louis pour faire face à
la dépense des premiers jours? Il vola.

La satisfaction de Laurens fut grande, en pénétrant dans la cour du *Cheval blanc*, d'y rencontrer Gaspard Hortet. Le bonhomme, assis sur la margelle moussue du puits, regardait ses mulets magnifiques se désaltérer dans une auge en pierre fendillée, verdâtre, et les stimulait par des sifflemens très doux, on pourrait dire affectueux.

— Eh bien! tu as eu une fameuse idée, fillot, de venir souper avec moi! Je suis heureux comme une truite dans le Salat. Toulouse n'a fait qu'une gorgée de ma marchandise. Tout est vendu, et à des prix!..

— Vous êtes bien honnête, Hortet, mais je vous remercie, balbutia Jean-Paul... Si vous me revoyez, c'est que...

Il se troubla.

— Encore une goutte, mes mignons, encore une goutte, dit l'aubergiste du *Coq d'or*, s'adressant à ses bêtes, qui avaient levé le nez... Et moi, je veux que tu soupes avec moi, l'enfant, repartit-il, se retournant vers Laurens.

Celui-ci, après un énorme effort sur lui-même, mit le *Volaitier* au courant de ses intimes intentions.

— Du premier coup, tu as posé la main sur le gîte qui te convient, petit, lui dit Hortet. Marianne est bonne, et puis tu comprends, puisque me voilà, je ne manquerai certes pas de lui souffler un mot à l'oreille... C'est donc fini, vous autres? ajouta-t-il, interrogeant ses mulets en train de mordiller des mauves vivaces aux alentours du puits.

On s'achemina vers l'écurie.

— Allons, accroche celui-là, dit le *Volaitier*, passant à Jean-Paul le licou d'une de ses bêtes.

Notre jeune artiste, qui tant de fois avait pris soin de Misère, saisit la longe qu'on lui tendait et la noua solidement à l'anneau de la mangeoire.

Le souper, à la lueur fumeuse du *calrel*, sorte de lampe antique à trois becs, n'eut pas l'entrain du déjeuner aux éclats rutilans du soleil. Du reste de noires préoccupations assiégeaient l'esprit de Laurens. Après ce louis, qui remplissait sa poche et son âme, était-il sûr d'en retrouver un autre? Si par malheur M. Biscarlet ne tenait pas ses promesses, que deviendrait-il au *Cheval blanc*, où il ne pourrait plus acquitter ses repas? Vivrait-il avec les dix ou quinze francs qui, de temps à autre, par une occasion quelconque, lui arrivaient du pays? Tandis que Gaspard Hortet s'acharnait sur un quartier d'oie un peu résistant, notre peintre fit un rêve : Si, moyennant une avance qu'il ferait de vingt francs, il proposait à Marianne Parmentier de le prendre en pension pour un mois? Dans son dénuement, — il est incontestable qu'un malheur continu entraîne

l'homme à des timidités enfantines, — cette pensée de demander à être nourri durant un mois, quand il n'était pas certain de payer intégralement sa dépense, lui apparut comme la plus grosse des énormités, et, aux gouttelettes de sueur froide qui lui perlèrent au front, il comprit que, sur ce chapitre scabreux, il ne trouverait jamais à hasarder un mot.

Pendant *le Volailleur* était venu à bout des articulations tenaces de son rôl et il le dépêchait à pleines bouchées, accompagnant chaque bloc d'une ample rasade de roussillon.

— Eh quoi, mon garçon, demanda-t-il, montrant une face luisante de jus, ta gargoulette est donc dérangée? Tes meules sont pourtant plus jeunes que les miennes, et il faudrait les faire virer un brin.

— Je n'ai aucune faim, Hortet.

— A ton âge, j'aurais mangé des clous, moi.

Puis, regardant son jeune convive avec des yeux curieux, hardis, pénétrants, qui le traversèrent d'outre en outre comme deux balles :

— Je parie que tu penses à quelque chose qui te serre l'estomac?

Laurens ne répondit pas.

— Trois fois j'ai remarqué que tu tournais la tête du côté de Marianne... Si tu l'avais connue il y a vingt ans,... comme moi,... quel morceau! Enfin... que lui veux-tu, voyons, à Marianne?.. Tu te trouves bien peut-être au *Cheval blanc*, et il ne te déplairait pas d'y rester?

— Oui, Hortet.

— Marianne! Marianne! appela *le Volailleur*.

Laurens, tenu d'engager ces négociations humiliantes pour le vivre et le couvert, où l'on est d'autant plus maladroit qu'on est plus fier, que les habiles, les hasardeux ne manquent jamais de mener à bonne fin et où succombent pitoyablement les délicats, les scrupuleux de la probité, en voulut à l'aubergiste du *Coq d'or* de le mettre au pied du mur.

— Qu'y a-t-il? demanda Marianne.

— Ce garçon, que je vous recommande, car je le connais, veut vous parler, répondit Hortet.

— Combien me prendriez-vous pour me nourrir et me loger? balbutia Laurens.

— Soixante francs par mois.

— Soixante francs!

Ce fut un cri de détresse.

— Cet enfant est dans les tableaux, où la besogne ne marche pas fort, et, s'il ne pouvait donner que cinquante et même quarante

francs, il faudrait le prendre tout de même ici, intervint *le Volail-ler* avec un clignement d'yeux des plus significatifs à Marianne Parmentier.

— Certainement, certainement, puisque...

— C'est convenu, conclut Hortet.

Le soir même, notre artiste coucha en un étroit cabinet, sous les tuiles du *Cheval blanc*.

L'auberge de la rue Ninau, en dépit de l'engouement brusque de Jean-Paul, pressé de fuir l'ordinaire parcimonieux des Benoît, était bien la plus odieuse gargote qu'on puisse rêver. Au-dessus de la porte d'entrée, une large tôle, découpée en forme de quadrupède, grinçait au bout d'une potence rouillée et portait ces mots écrits en grosses lettres rouges : *Hôtel du Cheval blanc*; mais malheur aux estomacs que ce titre pompeux persuadait.

Malgré les tolérances de la mère Parmentier, laquelle plus d'une fois dut attendre *le mois* de notre artiste, Laurens qui, les premiers jours, aux heures précises des repas, s'était précipité vers la rue Ninau, comme un oiseau roulé par la tempête gagne à tire d'aile un abri certain, ne fut pas longtemps sans voir tomber ses illusions à l'endroit de l'*Hôtel du Cheval blanc*. Ayant planté ses dents en toute espèce de pitances avec Antonio Buccaferrata, ayant souvent par discrétion mordu le pain sec chez l'oncle Benoît, ce n'était pas tant la nourriture singulièrement fantaisiste de l'auberge qui lui répugnait, que les gens déguenillés, de tout âge et de toute condition, à côté desquels il fallait prendre place, avec lesquels il fallait par-ci par-là échanger un mot.

Le milieu, en effet, était peu choisi. Il se composait surtout de rouliers des monts Corbières ou des Pyrénées, venus à Toulouse avec de lourds chariots chargés de diverses marchandises. Avec ces rudes montagnards, un long fouet passé autour du col, pittoresques d'attitude et de langage, Jean-Paul Laurens, naturel de Fourquevaux, de sang paysan après tout, n'avait pas trop de peine à frayer. D'ailleurs, Gaspard Hortet se trouvait souvent dans la bande. Mais ce qui le mettait mal à l'aise, ce qui à plusieurs reprises, en dépit de sa bourse plate, lui communiqua l'envie de bondir hors du *Cheval blanc*, c'était quand le hasard, au lieu de le placer à table parmi les rouliers de la montagne, le condamnait à s'asseoir parmi les pensionnaires de la ville.

Ces pensionnaires, gens sordides, dépenaillés, sans aveu pour la plupart, arrivaient vers le soir comme un flot montant de haillons et de boue, et s'installaient. C'étaient des joueurs d'orgue, des chanteurs de marmottes, de *mouninos* comme on dit là-bas, des chanteurs ambulans, des batonnistes, des escamoteurs forains, des

géants, des géantes, des monstres de toute espèce, de petits ramoneurs aussi noirs que des Éthiopiens. Cette cour des Miracles, traînant son outillage fantastique, avait fort diverti Jean-Paul à son premier repas chez Marianne avec Hortet *le Volailleur*; maintenant même, sur son calepin, quand il se sentait en verve, il enlevait plus d'une silhouette que n'eussent désavouée ni Hogarth, ni Callot. Mais la satiété, le dégoût étaient venus, et cette idée lui martelait le cerveau sans répit : s'en aller bien loin de cette tourbe de hideux clampins, s'en aller, s'en aller, s'en aller.

— Ils sont très amusans, ces drôles, avec leurs guitares, leurs singes, leurs gobelets à faire des tours, lui dit le professeur Denis, un dimanche matin que Laurens l'avait amené déjeuner chez Marianne Parmentier avec l'oncle Benott.

— Ils m'ont en effet amusé durant une semaine, mais après... articula le jeune artiste, soucieux.

— Je suis sûr que si mon ami Villemens, qui raffole des Flamands, venait par ici, plus d'un type lui sauterait aux yeux.

Il n'avait pas achevé ces mots que Jean-Paul s'était mis debout vivement et d'un geste rapide avait fait retomber, le long des vitres de la fenêtre près de laquelle était dressée leur table, les rideaux de lustrine verte qui les recouvraient à demi.

— Tu trouves donc qu'on y voit trop dans cette cave? s'écria l'oncle Benott.

— Chut! je vous en prie, murmura Laurens, devenu tout à coup fort pâle.

— Qu'y a-t-il, voyons? demanda Denis de sa voix de basse chantante.

L'élève se pencha vers le professeur, et lui souffla à l'oreille :

— En ce moment, M^{me} Villemens et ses enfans passent dans la rue Ninau.

— Eh bien?.. insista le peintre.

— Je ne voudrais pas que la famille Villemens sût que je prends ma pension ici.

— Je le sais bien, moi.

— Vous... vous,... balbutia Laurens fort embarrassé.

— C'est ça, moi,... moi...

— Vous, monsieur Denis, repartit le jeune homme se remettant, vous, comme mes excellens parens les Benott, vous avez connu mes ennuis, ma misère dès ma première arrivée à Toulouse, tandis que je n'ai jamais osé entretenir des difficultés de ma position ni M. Villemens, ni M^{me} Villemens.

— Alors, on a son petit orgueil?

— Oui.

— C'est très bien, ça, Jean, articula gravement le professeur Denis, et je ne me fais pas l'idée d'un artiste de valeur qui n'aurait pas les hontes et les fiertés que tu me montres. Je te le répète, c'est très bien, ça. J'ajouterai maintenant que je suis touché, profondément touché de la préférence que tu m'accordes en m'initiant, après ton oncle et ta tante, à ta pauvreté. La pauvreté n'est pas défaut, elle est gloire au contraire quand on la supporte comme tu le fais. Elle finira, je t'en donne ma parole d'honneur!

— Quand?

— Quand!.. Avise-toi seulement de peindre ton tableau pour le prix comme tu as peint ta dernière toile pour Biscarlet, et je t'en réponds...

— Alors, vous êtes content de mon *Jésus baptisé dans le Jourdain*, interrompit vivement Jean-Paul.

— Oui, content, bien content.

— La composition n'est peut-être pas très habile. Ah! composer! composer!..

— On t'enseignera à composer à Paris.

— Paris! s'écria-t-il, électrisé et les yeux ouverts comme des lunes rondes.

— Si tu enlèves le prix, et tu l'enlèveras ...

— Tenez, je donnerais la moitié de ma vie pour...

— Si tu enlèves le prix, tu iras étudier à Paris avec une pension annuelle de quinze cents francs pendant trois ans.

— O mon Dieu! que j'obtienne cette pension, que je l'obtienne, et l'on verra plus tard ce dont je suis capable! articula-t-il, grisé d'une espérance folle, pouvant à peine parler.

Six mois après, Jean-Paul Laurens voyait combler tous ses vœux : l'École des Arts lui décernait le prix de peinture et lui ouvrait la route de Paris.

FERDINAND FABRE.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

BANQUE DE FRANCE

PENDANT LA COMMUNE

III¹.

LES DERNIÈRES RÉQUISITIONS. — L'ENSABLEMENT DES CAVES.

X. — LE MONNAYAGE DES LINGOTS.

Les combats d'avant-poste ne cessaient plus; jour et nuit, on entendait la crépitation des coups de fusil, à laquelle se mêlait la grosse voix du canon. Les fédérés ne ménageaient point leurs munitions; ils en avaient en abondance et en usaient avec une prodigalité tapageuse qui les divertissait. Les journées étaient tièdes, les feuilles s'épanouissaient, les hirondelles étaient revenues; l'impassible nature, indifférente aux colères humaines, resplendissait dans toute sa beauté. Les francs-maçons, au dernier jour d'avril, avaient momentanément planté leurs bannières sur les remparts et avaient ébauché une tentative de conciliation qui devait nécessairement avorter entre deux adversaires décidés à ne se faire mutuellement aucune concession. Paris, à la fois désert et bruyant, ressemblait à une maison de fous et dépassait en grotesque tout ce que les petits théâtres ont imaginé de plus extravagant. Au milieu de cette inondation de bêtise, de violence et d'ivrognerie qui faisait de la capitale de la France un des marais les plus abjects où jamais

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1^{er} juin.

peuple ait failli se noyer, la Banque semblait un flot où ce qui restait de la civilisation naufragée s'était réfugié. Là, du moins, sur ce tout petit coin de terre, on savait encore ce que c'est que le droit, le respect de la loi et l'accomplissement du devoir. On avait fait autour de soi une sorte de cordon sanitaire; on se gardait contre l'épidémie sociale et l'on sut se préserver.

Pendant que le personnel de la Banque enfermé dans Paris donnait ce grand exemple, M. Rouland, ayant, vaille que vaille, installé ses services à Versailles, réunissant autour de lui M. Mallet, M. Rothschild, quelques autres régens, et leur demandant conseil, s'associait, sans réserve, aux efforts du gouvernement et mettait la France en situation de reconquérir sa capitale. Dans les premiers temps de son séjour, il avait eu de nombreuses conversations et même plusieurs altercations avec M. Thiers, à qui il eût voulu persuader qu'il fallait se jeter hardiment dans Paris à la tête de quelques soldats, afin d'y former un noyau de résistance près duquel tous les honnêtes gens auraient pu venir se grouper. Il avait échoué; il lui avait été impossible d'ébranler la conviction du chef de l'état, conviction profonde chez celui-ci et qui datait de loin, car, le 24 février 1848, il avait essayé de la faire partager à Louis-Philippe, auquel il avait donné le conseil de s'arrêter à Saint-Cloud pour reprendre, de haute lutte, Paris insurgé. Lorsque M. Rouland eut compris que tout espoir d'une action immédiate devait être abandonné, il travailla sans relâche à faciliter la tâche entreprise. Il fallait rapatrier nos soldats prisonniers en Allemagne, les armer, les habiller, les nourrir; il fallait aller chercher dans nos ports militaires l'artillerie de gros calibre qui devait battre les murailles de l'insurrection, il fallait payer, quelquefois un peu à l'aventure, les chefs de la révolte qui offraient de se vendre. Pour mener rapidement à bonne fin toutes ces opérations qui convergeaient au même but, l'argent était nécessaire, et le gouvernement, ruiné par la guerre, rejeté hors de Paris, où il avait oublié sa bourse, n'en avait pas. A qui en demander? A la Banque de France, à l'inépuisable Banque dont, fort heureusement, l'on avait le gouverneur sous la main. M. Rouland ne s'épargna pas. Quelques-unes de ses succursales de province étaient bien munies; on s'en aperçut, et, pendant que la commune harcelait la Banque de Paris pour lui soutirer quelques billets de mille francs, la Banque de France donnait des millions au gouvernement de la légalité. Les troupes affluaient, prenaient corps, s'organisaient et la paie ne leur faisait point défaut. Lorsque M. Thiers avait besoin d'argent, il prévenait M. Rouland, celui-ci envoyait à qui de droit une dépêche télégraphique, et l'argent arrivait; pendant la durée de la commune, 257,630,000 francs furent ainsi versés par la Banque au trésor, qui les employa à l'œuvre de délivrance.

Par suite d'un hasard qui aurait pu devenir une désagréable aventure, un train porteur de 28 millions en or était en route pour revenir de Brest à Paris, lorsque le 18 mars éclata. On n'eut que le temps d'arrêter le train en route pour l'empêcher de tomber aux mains des hommes de la commune; on le dirigea vers Lyon, vers Toulouse, vers Marseille; la veille du jour où il devait entrer en gare, on apprenait que la ville se soulevait, se couvrait de haillons rouges; le train stoppait, rétrogradait, se réfugiait dans quelque petite station inconnue; reprenait sa route à la moindre alerte et marchait comme un bataillon bloqué de tous côtés par des armées ennemies. Ces 28 millions firent ainsi une sorte de retraite des dix mille qui ne manqua point d'imprévu et, après avoir réussi à éviter tous les dangers, finirent par trouver un abri à l'arsenal de Toulon, où l'amiral Jauréguiberry leur donna un asile respecté.

La situation de la Banque, à Paris, préoccupait singulièrement M. Rouland; il savait qu'elle était vilipendée, menacée, spoliée, qu'elle n'échappait que comme par miracle aux périls sans nombre qui l'entouraient. Il en connaissait assez le personnel pour être convaincu que nul n'y faiblirait, qu'elle serait défendue, qu'on y livrerait au besoin un combat à outrance; mais sans doute on ne parviendrait pas à la sauver. Si le parti jacobino-blanciste de la commune, fatigué des concessions qu'il avait faites jusqu'à ce jour au parti économiste, se débarrassait violemment de celui-ci en le jetant à Mazas, à côté de l'archevêque, ou à la Grande-Roquette à côté des gendarmes, tout était à craindre; la Banque serait alors certainement envahie et administrée par les vainqueurs, c'est-à-dire mise au pillage. Cette éventualité, que Paris aurait vu se réaliser si l'entrée des troupes avait été seulement retardée jusqu'au 23 mai, cette éventualité, M. Thiers ne pouvait l'ignorer, car quelques membres de la commune rivalisaient d'empressement pour lui envoyer des renseignements précis sur les projets qui agitaient les cervelles à l'Hôtel de Ville; cette éventualité vraiment redoutable a dû être connue de M. Rouland et l'inquiéter vivement sur le sort de l'institution dont il est le gouverneur. Il crut qu'une action diplomatique était possible et que la commune reculerait devant une exécution de la Banque de France, si celle-ci était officiellement prise sous la protection, sous la sauvegarde des puissances étrangères. A ce moment, la serre du dépôt des titres contenait 746,580 titres de valeurs étrangères, représentant la somme de 327,695,879 francs. Était-ce assez pour motiver une intervention sérieuse? M. Rouland le crut et écrivit dans ce sens à M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, lui demandant de soumettre ce projet « aux lumières et à la haute expérience de M. le

chef du pouvoir exécutif, président du conseil. » — La réponse de M. Pouyer-Quertier ne se fit pas attendre. Il a communiqué lal être du gouverneur au conseil et au président; aucune décision n'a été prise, il en reparlera; puis il ajoute : — « Veuillez bien donner des instructions précises pour que des coupures soient mises à la disposition des Allemands et aussi quelque numéraire, pour le paiement de leurs troupes. » Ainsi à cette heure la Banque se trouvait dans la situation de fournir de l'argent pour l'entretien des troupes allemandes, — d'avancer des millions au gouvernement légal afin de lui permettre de réoccuper Paris un peu rapidement abandonné, — de subvenir, dans une mesure, aux besoins de l'armée de la révolte afin que celle-ci ne se payât pas de ses propres mains en mettant la ville à sac. Cela méritait peut-être que l'on sollicitât pour elle l'initiative diplomatique que M. Rouland réclamait et dont il ne fut même plus question au conseil des ministres.

Pendant que la Banque de France, représentée à Versailles par son chef, ne ménageait point ses sacrifices, la Banque de Paris voyait se terminer à son détriment une négociation qu'elle avait traînée en longueur avec une obstination qui ne fut point du goût de la commune. L'insurrection du 18 mars était exclusivement communale, on le sait, elle avait eu pour but de donner à Paris un gouvernement municipal, rien de plus; on l'avait répété sur tous les tons; bien incrédule qui en eût douté, encore plus sot qui y aurait ajouté foi. La commune a voulu être diplomate, militaire, législative, avoir tous les pouvoirs et les exercer tous, même ceux qui, en chaque pays, sont exclusivement du ressort de l'état. Pendant ces deux mois de règne épileptique, elle s'est emparée de tous les droits, excepté du droit de grâce, dont elle ignorait l'existence. Elle voulait, usurpant le droit régalien par excellence, faire frapper monnaie, de même qu'elle voulait créer une décoration dont le modèle avait été demandé à Raoul Rigault. Le 10 avril, tout le personnel de l'Hôtel des Monnaies s'était retiré; la commune s'était saisie de cette grande administration et l'avait abandonnée à Camélinat, ouvrier bijoutier-fondeur affilié depuis longtemps à l'Internationale. Il faut plus que des coins et des balanciers pour battre monnaie, il faut du métal, et la commune n'en avait guère. Malgré les vases sacrés volés dans les églises, les presses du quai Conti risquaient fort de chômer, lorsque l'on se souvint qu'il y avait des lingots à la Banque; on les lui demanda, et dès le 15 avril Charles Beslay pria M. Mignot, le caissier principal, d'envoyer des « matières » au monnayage. On fit à Charles Beslay des objections qu'il comprit; il engagea M. Mignot à aller voir Camélinat. Le 17 avril, à titre courtois, M. Mignot fit la visite que Beslay, désireux d'éviter tout conflit, avait conseillée, et il se promit de ne la point renouve-

ler. On voulut tout simplement le retenir prisonnier à l'Hôtel des Monnaies, jusqu'à ce qu'il y eût fait parvenir les lingots que l'on exigeait. Il lui fallut menacer de l'intervention du délégué de la commune près de la Banque pour être rendu à la liberté.

Le conseil des régens, le sous-gouverneur, les chefs de service éprouvaient une répugnance très sérieuse à livrer leurs matières d'or et d'argent au monnayage de la commune, car ils comprenaient très bien que l'on profiterait de cette « opération » pour faire fondre et disparaître bien des objets en métal précieux enlevés dans les monumens du culte ou chez les particuliers. On se donnait garde de mettre en avant ces motifs, qui auraient certainement paru « trop monarchistes et trop cléricaux » à la libre pensée communarde, on se contentait de dire à Charles Beslay que l'absence des fonctionnaires nommés par l'état pour constater la régularité des diverses opérations du monnayage, depuis l'entrée des matières au bureau de change jusqu'à la délivrance des espèces (1), pouvait faire naître des doutes sur l'aloi des pièces fabriquées. Charles Beslay admettait sans peine ces raisons d'un ordre exclusivement financier, mais il essayait vainement de les faire prévaloir dans les conseils de la commune. On avait gagné du temps, et l'on espérait peut-être parvenir à éviter l'abandon de quelques lingots, lorsque la commune, irritée de ces lenteurs et voulant faire taire les scrupules de la Banque, nomma une commission des monnaies dont la composition fut signifiée au marquis de Plœuc (2). Ce fut le 5 mai que la Banque reçut cette notification, et le 8, sur une invitation de Charles Beslay, si pressante qu'elle ressemblait à une sommation, elle livra quelques matières à monnayer.

Il faut épuiser tout de suite pour n'y plus revenir l'histoire des relations de la Banque de France avec la Monnaie de la commune. Du 8 au 17 mai, M. Mignot se vit contraint d'abandonner à Camélinat 165 lingots d'argent représentant une valeur de 1,112,843 fr. La fabrication ne languit pas, car, d'une part, la Banque était pressante, et, de l'autre, la commune avait grande hâte de faire acte souverain. Camélinat put battre rapidement monnaie, en employant les coins en cours de service; mais il remplaça l'abeille, déférent de M. de Bussière, directeur régulier de la fabrication, par le déférent qu'il s'attribua : un trident; c'est à cela que l'on pourra

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1868, notre étude sur l'*Hôtel des Monnaies de Paris et la fabrication des espèces monétaires*.

(2) Camélinat, délégué à la direction; Perrachon, commissaire des monnaies; Fournier, contrôleur au change; Férent, chef du laboratoire des essais; Desmarais, essayeur; Lampérière, contrôleur au monnayage; Barre, graveur général; Garnier, contrôleur aux coins et poinçons; Murat, délégué à la fabrication. Le décret est signé : V. Clément; Billieray; E. Lefrançais; contre-signé : Jourde.

toujours reconnaître les monnaies frappées sous la commune. Elles ne sont pas nombreuses. En dehors des lingots fournis par la Banque, le bureau de change de l'hôtel Conti a reçu des objets d'argenterie soustraits à divers ministères et à quelques administrations publiques, évalués à une valeur approximative de 561,000 fr. (1). De ces matières, Camélinat a tiré onze ou douze cent mille francs de pièces de cinq francs, qui, presque toutes rentrées à la Banque, ont été refondues pour être transformées en monnaie divisionnaire. On peut donc affirmer, presque à coup sûr, que les pièces « communales » sont dans la circulation en assez restreinte quantité pour être devenues une rareté numismatique. Au dernier moment de la commune, lorsque les troupes françaises se jetaient en avant malgré les incendies, Camélinat fit placer 70,000 francs sur un fourgon qu'il conduisit à ce qui restait du gouvernement insurrectionnel. Lorsqu'il revint vers le quai Conti pour renouveler son chargement, il aperçut le drapeau tricolore qui flottait sur l'Hôtel des Monnaies; il trouva peu prudent d'aller chercher quelques pièces neuves et décampa (2).

Le 5 mai, trois jours avant que la Banque eût remis, pour la première fois, des lingots au monnayage de la commune, Jourde avait demandé un rendez-vous au marquis de Plœuc. Il avait, désirait-il, d'importantes propositions à faire à la Banque, car il désirait entretenir avec elle des relations amicales qui mettraient fin aux réquisitions dont il était souvent forcé de la frapper. Sans croire que la négociation annoncée pût aboutir à un résultat pratique, le marquis de Plœuc se déclara prêt à écouter François Jourde; mais de l'entrevue réclamée pouvait naître une décision grave à prendre: il appela près de lui deux régens, MM. Denière et Davillier. Devant ces hommes accoutumés aux grandes affaires du commerce, de l'industrie et de la Banque, Jourde, accompagné de Charles Beslay, exposa son plan financier. On l'écouta avec la plus sérieuse attention, car on allait enfin savoir, on l'espérait du moins, quels étaient les principes économiques de la commune. On s'attendait à beaucoup de divagations, à beaucoup de projets sans consistance; on ne fut point déçu. Parmi les phrases vagues dont Jourde parsema son discours un peu emphatique et prononcé d'une voix mal assurée, on put apercevoir le dessein d'augmenter les revenus, tout en diminuant les impôts; par suite d'une série de mesures énoncées plus:

(1) L'Hôtel des Invalides ne fut même pas épargné; sur le « relevé des ustensiles divers en argent enlevés à main armée par les agens de la commune le 19 avril 1871, » je vois que le total du poids de la vaisselle plate volée est de 172 kil. 639 grammes.

(2) L'actif abandonné à l'Hôtel des Monnaies par le départ précipité de Camélinat fut placé sous les scellés le 26 mai; la réalisation de cet actif, qui ne représentait plus que 58 pour 100 au profit des intéressés, a été effectuée au mois de novembre 1871.

que formulées et dont le mécanisme n'était point expliqué, Jourde comptait rassurer le crédit, amener le retour du numéraire à force d'économies, diminuer les droits d'octroi de 50 pour 100, réduire la dépense de la ville à moins de 50 millions par an, dégrever les contribuables; cela n'est point si difficile qu'on le croit. L'erreur vient de ce que l'on compare à tort notre époque à celle de 1793. En 1793, la France vivait de ses propres produits; aujourd'hui elle vit surtout des produits étrangers; le devoir de l'économiste est donc de favoriser l'échange des produits; lorsque cet échange sera solidement établi, le travailleur aura les instrumens de travail dont il a besoin et auxquels il a droit. C'était bien diffus, et les auditeurs étaient accoutumés à prendre des décisions sur des théories moins nuageuses. Après avoir parlé, Jourde s'arrêta. — M. de Plœuc lui dit : — Concluez. — Jourde s'inclina et reprit : — Le plan que je viens de développer devant vous produira certainement les résultats pratiques que j'ai annoncés; mais il me faut le temps de l'appliquer, et en attendant nous avons besoin d'argent; je prie donc la Banque de m'ouvrir un crédit de 10 millions pour dix jours; jusqu'au 15 mai, je prendrai, par jour, un million qui m'est indispensable.

A cette exigence greffée sur un exposé théorique, personne ne répondit; Charles Beslay lui-même semblait embarrassé. Le silence était tellement significatif que Jourde le comprit et modifia immédiatement sa première proposition pour en faire une autre qui ne devait pas paraître plus acceptable. Le revenu quotidien de la ville est actuellement de 600,000 francs, la Banque se chargera de le recueillir et de l'encaisser; elle donnera un million par jour à la délégation des finances; de la sorte elle ne se découvrira que de 400,000 francs. Le marquis de Plœuc et les régens refusèrent : l'insécurité des rues de Paris constituait seule un péril que la Banque devait éviter de braver; et puis, en vertu de quel droit encaisserait-elle des sommes dont la provenance inconnue pouvait fort bien n'être pas régulière? La Banque avait démontré sa ferme volonté de vivre en bonne intelligence avec le gouvernement que Paris s'était donné depuis le 18 mars; il était facile de le prouver, car le solde créditeur de la ville était épuisé et même dépassé de 154,797 francs; mais exiger qu'elle devint le garçon de recette du délégué des finances, c'était lui imposer une charge que ses statuts ne lui permettaient point d'accepter; on ne pouvait donc que rejeter, d'une manière absolue, la proposition formulée par le citoyen Jourde. Celui-ci, pris par sa propre argumentation, réduisit ses prétentions et pria la Banque de lui accorder 400,000 francs par jour pendant dix jours, soit 4 millions. On discuta un peu, plutôt pour sauvegarder les apparences que pour se défendre sérieusement, et l'on ouvrit au délégué de la commune le crédit qu'il réclamait.

A cette heure, la situation de Jourde était des plus difficiles; le comité central tentait de reprendre le pouvoir exercé par la commune, ou tout au moins de s'y associer; Rossel, alors délégué à la guerre, cherchant à opposer tous les partis les uns aux autres, afin de mieux les annuler et de s'élever sur leur ruine, avait, par son ambition maladroite et désordonnée, créé cet état de choses qui formait un véritable chaos, car chacun se donnait des attributions et tirait des mandats sur la délégation des finances. Jourde n'en pouvait mais, faisait des efforts très sincères pour ménager les ressources de la commune, et disait tristement à l'Hôtel de Ville : « Qui est-ce qui gouverne? Est-ce la commune, est-ce le comité central? J'ai besoin de contrôle pour ne dépenser que 800,000 francs par jour. » Cette confusion retombait jusqu'à un certain point sur la Banque, car c'est vers elle qu'on levait des mains suppliantes ou menaçantes toutes les fois que les mandats du comité de salut public, de la commune, du comité central, des délégués aux ministères et aux administrations centrales épuisaient les caisses que Jourde avait tant de peine à ne pas laisser complètement vides.

Pendant que les partis qui divisaient la commune semblaient prendre position pour s'attaquer et se combattre, Paris, semblable à une fille outragée par des soudards, était livré aux avanies. Sous prétexte d'arrêter les réfractaires et les agens de Versailles, les fédérés saisissaient les passans inoffensifs et les poussaient dans leurs geôles. Le caissier principal de la Banque de France, M. Mignot, en fit l'épreuve, et se tira d'une mauvaise aventure avec un bonheur que d'autres n'ont pas eu. Le 9 mai, dans la soirée, il passait sur le boulevard, à la hauteur du nouvel Opéra, et s'était mêlé à un groupe d'une vingtaine d'individus qui venait de protéger une femme maltraitée par un garde national ivre, lorsqu'une forte compagnie de marins de la commune, débouchant au pas de course de la rue de la paix, se sépara en deux escouades, entoura les promeneurs et les conduisit au quartier-général de la place Vendôme. Personne ne résista; M. Mignot ne prit d'autres précautions que de se placer le dernier. Pendant que ses compagnons de captivité étaient interrogés, il trouva ingénieusement le moyen de se débarrasser de quelques lettres peu sympathiques à la commune qu'il avait en portefeuille. Lorsque vint son tour de comparaître devant le chef de poste, il se trouva en face d'un jeune homme vêtu en officier de marine, passablement chamarré, et qui ricanait en voyant la mine piteuse des prisonniers que l'on envoyait dans une des caves de l'hôtel, convertie en *violon*. M. Mignot déclina ses noms et qualités. — L'officier s'écria : — Caissier principal de la Banque! Pourquoi diable vous a-t-on arrêté? — Je n'en sais rien. — Ni moi non plus. — M. Mignot se mit à rire. L'officier reprit : —

Vous avez l'air d'un bon enfant, vous; allons boire un bock! — Puis il mit crânement son képi sur le coin de l'oreille, prit le bras de M. Mignot, et alla s'installer devant un café du boulevard des Italiens. Il était expansif et disait avec bonhomie : — Il ne faut pas en vouloir à mes caïmans s'ils vous ont empoigné; il y a à Paris un tas de mouchards expédiés par Versailles, qui voudrait bien faire un coup et s'emparer de la place Vendôme par surprise; mais nous avons l'œil et nous coffrons tous les suspects. Versailles est perdu: je sais cela, moi, je suis aux premières loges; je suis chef des équipages de la flotte, et mes petits marins tapent si dru sur les Versaillais que les lignards n'en veulent plus. Vous verrez comme cela marchera bien quand nous aurons administré à l'armée du petit père Thiers une brossée définitive. Sans le 18 mars, qu'est-ce que je serais? rien du tout; la commune se connaît en hommes, elle m'a mis à ma place. Mon père était huissier chez le garde des sceaux, il annonçait les visites; ce n'est pas une position, ça; il a obéi toute sa vie, moi je commande, c'était mon tour; c'est difficile, il faut de la tenue avec les soldats, j'en ai, et je vous réponds que l'on ne bronche pas. — Lorsque l'heure de se quitter fut venue, M. Mignot porta la main à sa poche. L'officier comprit le geste : — Du tout! je vous ai invité, c'est moi qui régale; je n'ai pas comme vous les caves de la Banque à ma disposition, mais la bourse est rondelette, et il tira un porte-monnaie gonflé de pièces d'or. Ce « chef des équipages de la flotte » n'était autre que le trésorier-payeur des marins de la garde nationale, Peuchot, dont j'ai déjà parlé, et qui volait si scandaleusement que la commune elle-même fut obligée de lui faire rendre gorge (1)!

XI. — LA JOURNÉE DU 12 MAI.

Les millions que le gouverneur de la Banque, M. Rouland, avait prêtés au gouvernement de Versailles n'étaient point demeurés stériles; on les avait utilisés. Une forte armée avait été réunie, rapidement équipée, et gagnait chaque jour un terrain que les fédérés ne lui disputaient plus que mollement. Le 10 mai, la formidable ligne d'attaque de Montretout, commandée par le capitaine de vaisseau Ribourt, avait démasqué son feu et pulvérisait les remparts; le drapeau tricolore flottait sur le fort d'Issy, abandonné par les insurgés. L'heure de la débâcle allait bientôt sonner. Les simples soldats de la fédération pouvaient en douter et croire encore aux belles promesses qu'on ne leur ménageait pas; leur incurable crédulité acceptait en pâture toutes les fables dont on les nourrissait;

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} et du 15 mars 1878, le *Ministère de la marine pendant la commune*.

de même que pendant la guerre allemande ils avaient fermement cru que Paris ne capitulerait pas, de même ils croyaient que les bandes de chouans qui composaient l'armée de Versailles ne prévaudraient jamais contre eux. Ceux-là étaient des naïfs que l'eau-de-vie abrutissait et qui se figuraient que la série de leurs reculades constituait des mouvemens stratégiques. Mais pour les membres de la commune, pour la plupart des officiers, il n'en était pas ainsi; ils comprenaient que la défaite était inévitable; des circonstances fortuites la reculeraient peut-être, mais elle viendrait à coup sûr et serait terrible. Ils le savaient, comptaient les jours de grâce qui leur restaient à parader, et s'arrangèrent pour en profiter.

Il se produisit alors un fait très remarquable qui n'a pas été suffisamment signalé et qui explique la quantité de coupables, — de grands coupables, — dont on n'a pas retrouvé trace après la victoire de l'armée française. A partir du jour où le fort d'Issy tombe en notre pouvoir, où l'artillerie de marine tire en brèche, où les mouvemens d'approche s'accroissent, les arrestations se multiplient dans Paris. On arrête dans les rues, on fouille les maisons, on cerne des quartiers sous prétexte de faire la chasse aux réfractaires; prétexte menteur; on fait la chasse aux papiers d'identité. On vide les poches des personnes consignées, on y prend des cartes de visite, des passeports, des ports d'arme, des livrets d'ouvriers, des cartes d'électeur, de simples enveloppes de lettres portant une suscription; ces papiers ne sont jamais rendus; plus tard, ils ne seront pas inutiles à ceux qui s'en emparent, ils serviront à franchir les portes de Paris, à passer la frontière, à moins qu'ils n'aient servi à obtenir un passeport régulier sous le faux nom que l'on s'est attribué. C'était, on le voit, une simple précaution prise en cas de revers prévu. Le 20 mai, à Paris, tout le monde portait la barbe; le 28, les gens barbus étaient devenus rares, et l'on fut surpris de la quantité prodigieuse de rasoirs que l'on trouva sur les cadavres des fédérés tués ou fusillés. Dans les jours qui précédèrent la rentrée des troupes, on fut étonné de voir presque tous les officiers et même beaucoup de simples gardes modifier leur uniforme en y ajoutant une grosse ceinture de laine bleue. Si l'on eût déroulé cette ceinture, on aurait vu qu'elle renfermait une cotte et une blouse de toile, qui devaient servir à changer de costume au moment de la débandade. Du haut de ma fenêtre, j'ai assisté à plus de trente déguisemens prestement opérés au milieu de la rue.

Quelques-uns des chefs de la commune, appartenant presque tous au parti hébertiste, ne se faisaient plus d'illusion sur le sort qui leur était réservé. Voulurent-ils se pourvoir d'argent afin de fuir avec plus de facilité? voulurent-ils s'emparer tout de suite d'une très forte somme pour mieux activer la lutte ou terrifier Ver-

sailles en se rendant maîtres d'une partie de la fortune publique? Nous ne savons, mais il est certain que, le 11 mai, dans un conciliabule secret qui fut tenu au parquet du procureur-général de la cour de cassation que souillait Raoul Rigault, on décida que la Banque serait occupée. On ne consulta ni la commune, ni le comité de salut public, car l'on redoutait les objections des économistes, surtout celles de Beslay, qu'on ne se gênait guère pour traiter de vieille bête, et celles de François Jourde, qui, à cause de sa probité, était déjà accusé de pencher vers la réaction. Tout se passa entre compères; il est fort probable que ce sont Raoul Rigault et Théophile Ferré qui imaginèrent le coup, auquel ils associèrent Cournet, alors délégué à la sûreté générale. Pour la plupart des blanquistes et des jacobins, le respect relatif témoigné à la Banque de France était une faute; c'est là qu'il eût fallu s'installer dès l'abord : le capital saisi était vaincu, et Versailles capitulait devant la ruine du crédit public. Deux hommes qui ont pris une part active aux œuvres de la commune ont très nettement résumé les projets que le parti excessif de l'Hôtel de Ville nourrissait à cet égard; l'un, M. Lissagaray, a écrit à propos du décret sur les otages : « Les membres du conseil, dans leur emportement enfantin, n'avaient pas vu les vrais otages qui leur crevaient les yeux : la Banque, l'enregistrement et les domaines, la caisse des dépôts et consignations. Par là on tenait... (1) la bourgeoisie; on pouvait rire de son expérience, de ses canons. Sans exposer un homme, la commune pouvait tordre la main, dire à Versailles : Transige ou meurs. » L'autre est Paschal Grousset qui, le 27 juin 1876, envoyant à Jourde une sorte de certificat de « civisme, » dit en terminant sa lettre : « Votre erreur, à mon sens, est d'avoir pensé, avec plusieurs autres, qu'il fallait sauver « le crédit de Paris, » quand c'est son existence même (l'existence de Paris) qui était en cause. »

Une fois entré à la Banque, on n'en serait plus sorti; elle avait beau être sur le pied de guerre et être défendue par un bataillon très dévoué, on espérait bien s'en emparer et s'y maintenir. Le moment était propice pour tenter un coup de main audacieux dans Paris; la commune était en désarroi. Le 10 mai, Rossel avait donné sa démission de délégué à la guerre; le 11, Delescluze le remplaçait : il y avait donc une sorte d'interrègne dont il était bon de profiter. Mais pour pénétrer en force dans l'hôtel de La Vrillière, il fallait un prétexte; ce fut Paschal Grousset qui le fournit ou à qui on le demanda, nous ne savons absolument rien de positif sur ce point, mais nous avons sous les yeux l'original d'une lettre écrite

(1) Il y a ici une expression tellement grossière que je ne puis la reproduire, même par un équivalent. *Histoire de la commune*, p. 211-212. Bruxelles, 1876.

par lui et qui contient un passage que l'on doit citer : « Relations extérieures à guerre. Paris, le 11 mai 1871. — La Banque de France, position stratégique intérieure de premier ordre, est toujours occupée par le 12^e bataillon (bataillon formé par les employés) depuis le 18 mars; elle recèle un dépôt clandestin d'armes à tir rapide, échangées là contre des fusils à piston par des réfractaires menacés de perquisition. On peut dire qu'elle constitue le véritable quartier-général de la réaction à l'intérieur et le centre de réunion des innombrables agens versaillais qui pullulent dans Paris. » C'était une dénonciation formelle et calomnieuse, — en ce sens que la Banque ne cachait aucun dépôt d'armes et que les agens de Versailles ne s'y réunissaient point.

Ceci importait fort peu aux politiques de crèmeries qui barbo-taient dans le mensonge comme dans leur élément naturel; le pré-texte était trouvé, c'était là le principal. On résolut d'agir sans retard; on savait que Charles Beslay, malade, était depuis quatre jours retenu à son domicile de la rue du Cherche-Midi; l'occasion semblait favorable, on voulut en profiter. L'expédition fut décidée pour le lendemain et confiée aux soins de Benjamin-Constant Lemoussu, dessinateur, graveur, mécanicien, dont la commune avait fait un commissaire de police aux délégations judiciaires. C'était une sorte de bellâtre, alors âgé de vingt-cinq ans, grand buveur d'absinthe, phraseur prétentieux, rugissant de fureur à la vue d'un prêtre, fort bête du reste et passablement violent. Comme l'on connaissait sa haine burlesque contre « les curés, » c'est lui que, dans plus d'une circonstance, on lâcha contre les églises où l'on voulait découvrir les crimes du catholicisme; muni d'ordres qu'on lui transmettait ou qu'il se donnait à lui-même, il envahit et ne respecta pas Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Germain-l'Auxerois, la Trinité, Notre-Dame-des-Victoires; c'était dans ses attributions et dans ses goûts. On s'en fia à son énergie, tout en lui recommandant d'user de prudence au début, de n'effaroucher personne et de se glisser dans la place; c'était à lui de n'en plus sortir lorsqu'une fois il y aurait pénétré.

Le 12 mai, un peu avant dix heures du matin, deux compagnies des Vengeurs de Flourens, sous la conduite du commandant Joseph Greffier, directement venues de la préfecture de police, prirent position sur le trottoir qui fait face à la Banque. Le commandant Bernard, qui ne quittait plus son uniforme depuis le 18 mars, fut immédiatement prévenu. Il alla interroger les capitaines et leur demander dans quel but ils se réunissaient rue de La Vrillière; les capitaines répondirent que leurs compagnies s'étaient assemblées là en attendant le reste du bataillon, qui devait venir les rejoindre pour être dirigé ensuite sur un autre point. La réponse pouvait pa-

raitre satisfaisante, mais le commandant Bernard, rentré dans la Banque, fit armer ses hommes ; chacun se prépara, et l'on mit des cartouches dans les gibernes. M. de Plœuc avait couché à la Banque ; il venait à peine d'être averti de la présence des Vengeurs de Flourens, lorsqu'on lui annonça qu'un détachement de garibaldiens, arrivant par la rue d'Aboukir, occupait la rue de Catinat et la rue de La Vrillière jusqu'à la jonction avec la rue Croix-des-Petits-Champs. M. de Plœuc donna rapidement quelques ordres et s'éloigna ; il avait parfaitement compris que, s'il était arrêté, on nommerait un gouverneur à sa place, et que son devoir était de soustraire aux recherches la plus haute autorité de la Banque de France. Il se réfugia dans une maison voisine, d'où il pouvait rester en communication facile avec son personnel. Il était à peine parti que le 208^e bataillon, appartenant à Ménilmontant, cernait la Banque par les rues Croix-des-Petits-Champs, Baillif et Radziwill. On fit fermer les portes. Le commandant Bernard sortit plusieurs fois, poussa quelques reconnaissances lointaines pour voir si de nouvelles troupes n'étaient point dirigées vers lui, et sans doute il pensa avec regret que Marigot n'était plus au Palais-Royal. Marigot en effet avait été expulsé de la demeure où il aimait à vivre, et il y avait été remplacé par un marchand de vin nommé Boursier, renforcé de Napias-Piquet, qui devait être le chef des « fuséens. » Il n'y avait donc plus à compter sur le secours éventuel d'un bataillon ami, et le commandant Bernard put se demander si le moment de la lutte n'était point venu.

Vers dix heures et demie, le citoyen Lemoussu, ceint d'une écharpe, demanda à parler au citoyen de Plœuc, sous-gouverneur, ou, en son absence, au citoyen Marsaud, secrétaire-général. Lemoussu, escorté de deux estafiers, pénétra dans la cour ; il y rencontra M. Marsaud, et M. Chazal, le contrôleur, et M. Mignot, le caissier principal, et M. de Benque, le secrétaire du conseil ; il y rencontra aussi une bonne partie du bataillon massé, en armes, derrière son commandant ; il entendit un murmure sourd et comprimé aussitôt par l'ordre : Silence dans les rangs ! Lemoussu fut extrêmement poli ; il se fit reconnaître : — commissaire aux délégations, mandataire de la commune. Puis montrant un papier qu'il tenait en main et ne lâcha pas : — Je suis expressément chargé de faire une perquisition dans les différens locaux de la Banque pour m'assurer que l'on n'y cache pas un dépôt d'armes clandestin. — M. Marsaud le regarda galement par-dessus ses lunettes et lui répondit : « Mais, mon cher monsieur, vous vous dérangez bien inutilement ; nous n'avons pas de dépôt d'armes ; nous possédons précisément le nombre de fusils correspondant au nombre d'hommes qui forment notre bataillon, pas un de plus, et notre bataillon est exclusivement composé de nos employés, ainsi qu'il est prescrit par le décret du

2 septembre 1792. — Lemoussu sourit avec grâce, prit un air tout à fait conciliant et parlant à demi-voix, comme lorsque l'on fait une confidence, il répliqua : — Je sais bien que vous n'avez pas d'armes ; mais que voulez-vous, j'ignore qui vous a dénoncés, on est très soupçonneux à l'Hôtel de Ville, il faut donner satisfaction à ces gens-là ; ce ne sera qu'une simple formalité, et j'y mettrai, vous pouvez le croire, toute la réserve possible. — M. Chazal, qui, en sa qualité de contrôleur, avait la police intérieure de l'administration, intervint alors et dit : — Je me ferais un véritable plaisir de vous conduire moi-même dans la Banque tout entière, si je n'étais retenu par un scrupule que vous partagerez certainement. M. Charles Beslay, régulièrement délégué par la commune près la Banque de France, est absent en ce moment ; je vais le faire prévenir et le prier de guider lui-même votre perquisition, à laquelle sa présence seule peut donner le caractère de légalité que vous êtes le premier à rechercher. » Lemoussu sembla hésiter un instant ; il avait affaire à plus fort que lui, et se sentait deviné. — Mais le citoyen Beslay sera peut-être longtemps avant d'arriver ici. — A peine une heure. — Eh bien ! alors, citoyen secrétaire-général, dans une heure je reviendrai, puisque vous voulez bien me le permettre. — On se salua courtoisement, Lemoussu s'en alla, et l'on referma la porte derrière lui.

M. Marsaud envoya immédiatement un messenger porter un mot d'avertissement à Charles Beslay ; de son côté, M. de Benque expédiait au marquis de Plœuc un court billet : « Tentative de perquisition à la Banque pour y chercher des armes, soi-disant cachées. Le comité de salut public a fait cerner la Banque par des forces considérables ; le citoyen Lemoussu est chargé de la perquisition. » Sur le même papier, M. de Plœuc répondit : « Entendons-nous bien, faites-le savoir aux nôtres. S'il s'agit de ma personne, j'ai pour devoir de me mettre à l'abri ; s'il s'agit d'autre chose, faites-le-moi savoir, et je serai avec vous tous immédiatement. Je recommande une extrême prudence dans les rapports personnels, du calme et de la confiance. Je serai avec vous, je le répète, s'il s'agit d'autre chose que de moi. » Puis, sur une carte de visite, il écrivit rapidement au crayon : « Faites protestation contre la perquisition pour maintenir le droit ; cela fait, ne vous y opposez pas, facilitez même. Je ne veux pas motiver des violences. Souvenez-vous que, si je mets ma personne à l'abri, ce n'est que pour assurer le gouvernement de la Banque. Au premier péril, je serai avec vous. »

Nous avons dit que Charles Beslay était malade ; il souffrait d'une infirmité assez fréquente chez les vieillards et avait, la veille, subi une opération douloureuse ; il était couché et fort dolent, lorsque le message expédié par M. Marsaud lui parvint. Il se jeta à bas de

son lit avec une ardeur toute juvénile, déjà furieux et disant : « Nous allons voir ! » Il prit à peine le temps de se vêtir, monta en voiture, et se fit rapidement conduire rue de La Vrillière. Il reconnut qu'on ne l'avait pas trompé, que la Banque en effet était cernée par des troupes nombreuses qui, l'arme au pied, semblaient attendre l'ordre d'agir. Dès qu'il fut entré dans la Banque, on s'aperçut qu'il était très irrité; l'acte que l'on tentait de commettre sans l'avoir averti était un fait d'usurpation contre son pouvoir, c'était en outre une sorte d'insulte qu'il était décidé à ne point subir; on le vit à ses premiers mots : « Qui est-ce qui a apporté le mandat de perquisition? — Un commissaire de police nommé Lemoussu. — Lemoussu ! un galopin; il est du Morbihan, je le connais. Est-ce qu'un Breton devrait se charger d'une telle besogne ! » — Lorsque Lemoussu, exact au rendez-vous fixé, se présenta, il fut fort mal accueilli par Charles Beslay : « Pourquoi tous ces soldats? pas un d'eux ne mettra le pied à la Banque, sachez-le bien ! A quoi bon ce déploiement de forces contre un établissement financier qui vous empêche de crever de faim ! A quoi servent toutes ces billevesées, sinon à inquiéter le crédit et à ébranler toute confiance; dites à vos gardes nationaux de s'en aller. » Lemoussu, d'une voix très humble, dit qu'il était le mandataire de la commune; Charles Beslay se récria : « La commune, c'est moi; c'est moi, moi seul, entendez-vous, qui la représente à la Banque, où elle m'a spécialement délégué; allez-vous-en, jeune homme, c'est ce que vous avez de mieux à faire ! » Lemoussu parla du dépôt d'armes qui avait été dénoncé. M. Marsaud s'interposa : « Vous pouvez, monsieur, vérifier par vous-même que la Banque ne recèle pas une seule arme; je vous convie à visiter toute la maison avec moi. » Lemoussu comprit que sa mission avortait; parcourir la Banque seul sans pouvoir y introduire les fédérés qu'on y aurait laissés lui paraissait une mince distraction; il refusa disant qu'il s'en rapportait à la parole du citoyen secrétaire-général. « Dépêchons, reprit Beslay, que ces lenteurs et sa propre souffrance rendaient singulièrement nerveux; allez faire votre rapport au comité de salut public, et remmenez tous vos hommes; non, je veux les renvoyer moi-même. » La colère l'avait gagné; il était blême, m'a dit un des témoins oculaires, ses lèvres tremblaient, il écumait de fureur. Il fit ouvrir la grande porte, et escorté de Lemoussu, qui faisait une mine assez pitteuse, suivi des chefs de service de la Banque, il s'arrêta sur le seuil : « Au nom de la commune, faites venir le commandant. » Le commandant, vêtu d'écarlate, arriva en caracolant. Il était ivre, oscillait sur son cheval et tomba. Beslay cria : « Les voilà, vos officiers, tous soûls comme celui-là ! » Le commandant s'était remis en selle, Beslay marcha vers lui; de la main gauche, il prit sa

montre, de la main droite, il brandit sa longue écharpe rouge à crêpines d'or, qu'il ne portait jamais, puis il vociféra de façon à être entendu par tout le monde : « Écoutez bien : si dans cinq minutes vous n'avez pas fait retirer vos troupes, je vous brûle la cervelle, » et joignant le geste à la parole, il dirigea violemment son écharpe vers le visage du commandant. Moins de deux minutes après, les Vengeurs de Flourens, les garibaldiens, le 208^e bataillon partaient au pas accéléré; Charles Beslay, tenant toujours en main sa montre et son écharpe, marchait à côté du commandant qu'il vitupérait, et le conduisit ainsi jusqu'à l'entrée de la rue Coquillière. Lorsque le dernier soldat eut défilé, il revint à la Banque. Il était encore fort ému et disait : « Leur conduite est odieuse; je vais envoyer ma démission. » M. Marsaud fit immédiatement rouvrir les portes, et la Banque reprit son service.

Cette algarade, qui avait mis tout le quartier en rumeur, avait pris fin à midi et demi. Le même jour, vers trois heures, François Jourde vint, d'un air assez embarrassé, demander que le poste qui forme l'angle de la rue de La Vrillière et de la rue Radziwill, et qui jusqu'alors avait été occupé par un détachement du bataillon de la Banque, fût placé dorénavant sous les ordres de l'état-major de la place, comme tous les autres postes de Paris; il veillerait lui-même à ce qu'on ne le fit garder que par des fédérés de choix pris parmi les meilleurs bataillons. Jourde faisait comprendre que c'était une satisfaction qu'on devait à l'opinion publique, qui s'inquiétait et s'obstinait à voir dans la Banque une sorte de forteresse réactionnaire que l'on disait puissamment armée et systématiquement hostile à la commune. Sans être las de la lutte, sans cesser d'être résolu à se défendre pied à pied, on eût peut-être cédé aux exigences formulées par Jourde, car la conservation d'un poste extérieur ne semblait pas très importante, si Charles Beslay ne s'y était opposé avec violence. Il reprit son argumentation favorite : tout ce qui touche, tout ce qui effleure le crédit public est de nature à altérer la confiance et doit être évité; la Banque se conforme strictement au décret du 2 septembre 1792, qu'exige-t-on de plus? Le poste que l'on veut confier à des fédérés est partie intégrante de l'hôtel de La Vrillière, comme tel, il relève de la Banque, qui l'occupe et fait bien. Jourde voulut insister; Charles Beslay répondit : « Je ne veux pas. » Cette fois encore un péril fut éloigné.

Charles Beslay n'avait point obéi à un simple mouvement de mauvaise humeur en menaçant de donner sa démission. Il venait de la libeller et de l'adresser au comité de salut public. Elle est basée sur deux motifs sérieux : d'abord l'investissement de la Banque, qu'il considère « comme une désapprobation de sa conduite et de ses actes, et comme une mesure essentiellement préju-

de la maison de M. Thiers, prescrite par arrêté du 10 mai, immédiatement mis à exécution; Charles Beslay proteste : « Entre la saisie et l'expropriation, avant jugement, et la démolition d'un immeuble, il y a pour moi un abîme. Ne démolissons pas les maisons, c'est un capital que nous anéantissons, et nous en avons besoin pour nous libérer des lourdes charges qui pèsent sur nous (1). » La démission de Charles Beslay eût été fatale à la Banque; heureusement elle ne fut point acceptée par le comité de salut public, qui protesta que l'investissement de la Banque avait eu lieu à son insu, par suite d'ordres sans doute mal compris ou mal expliqués, expédiés par la sûreté générale. Quoique le comité de salut public fût alors composé de Delescluze, de Gambon, d'Ant. Arnaud, d'Eudes et de Ranvier, quoique ces deux derniers fussent capables de toute mauvaise action, la protestation était sincère; le comité de salut public avait ignoré la tentative dirigée contre la Banque. Beslay fut vivement pressé de conserver son poste de délégué à l'hôtel de La Vrillière; mais il eût peut-être maintenu sa démission, que justifiait le mauvais état de sa santé, si le marquis de Plœuc, se rendant près de lui et insistant avec ardeur, ne lui eût fait comprendre que le crédit public, profondément troublé, attendait le salut de son dévouement et de sa probité. C'était prendre Beslay par son faible; il tendit la main à M. de Plœuc : « Je resterai et vous verrez, malgré vos craintes, que nous réussirons à sauver la Banque. » Il y avait un peu d'orgueil dans cette réponse; mais il y avait surtout une volonté de bien faire que jamais l'on n'invoquait en vain. Sous ce rapport, le père Beslay fut vraiment irréprochable. Un fait démontrera tout ce qu'il y avait de candeur dans cet homme que ses idées, absolument faussées, avaient jeté dans un milieu qui l'eût épouvanté s'il avait pu en reconnaître l'inconcevable corruption. Le 12 mai, lorsqu'il venait d'expédier sa démission au comité de salut

(1) « Le comité de salut public, vu l'affiche du sieur Thiers se disant chef du pouvoir de la république française; considérant que cette affiche, imprimée à Versailles, a été apposée sur les murs de Paris par les ordres dudit sieur Thiers; que dans ce document, il déclare que son armée ne bombarde pas Paris, tandis que chaque jour des femmes et des enfants sont victimes des projectiles fratricides de Versailles; qu'il y est fait un appel à la trahison pour pénétrer dans la place, sentant l'impossibilité absolue de vaincre par les armes l'héroïque population de Paris, arrête : 1° Les biens meubles des propriétés de Thiers seront saisis par les soins de l'administration des domaines; 2° la maison de Thiers, située place Saint-Georges, sera rasée; 3° les citoyens Fontaine, délégué aux domaines, et J. Andrieu, délégué aux services publics, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution immédiate du présent arrêté. Les membres du comité de salut public : Ant. Arnaud, Eudes, F. Gambon, G. Ranvier. Paris, le 21 floréal an 79 — 12 mai 1871 : Le citoyen Fontaine, directeur des domaines, met à la disposition des ambulances tout le linge trouvé au domicile M. Thiers. Le linge du bombardeur doit servir à panser les blessures de ses victimes »

public, il alla chez M. Marsaud et lui dit : — Je vais quitter la Banque; je n'y veux plus rester après l'insulte personnelle que l'on m'a infligée ce matin; je crois n'avoir pas été inutile, et je vous prie de me permettre d'emporter un souvenir de mon passage parmi vous. — M. Marsaud, tout en se figurant que le quart d'heure de Rabelais sonnait et qu'il allait falloir payer en belles espèces les services rendus, fit bonne contenance et répondit : — Mon cher monsieur Beslay, nous sommes tout à votre disposition, autant que nos réglemens nous y autorisent. — Beslay reprit en souriant : — Je voudrais emporter l'encrier qui est dans mon cabinet et qui m'a servi pendant mon séjour à la Banque. — C'était un de ces encriers en porcelaine, garnis d'une éponge, achetés à la grosse et dont la valeur moyenne ne dépasse pas 2 fr. 50 cent.

L'avortement de la tentative d'occupation de la Banque par les fédérés eut des conséquences graves dans les hautes régions de l'administration communarde. Raoul Rigault était furieux contre Cournet; il l'accusait de mollesse, de bêtise, et lui reprochait brutalement de n'avoir rien compris à la grandeur de l'acte révolutionnaire qu'il s'était chargé d'accomplir. Quoique le comité de salut public se fût tenu à l'écart dans cette occasion, Rigault eut assez d'influence pour faire mettre à la porte Cournet, que l'on délégua, afin de lui donner une fiche de consolation, à la commission musicale et à la commission militaire. Heureux hommes que ceux de la commune! ils étaient d'instinct aptes à toute chose et maniaient magistralement, sans éducation préalable, la plume du préfet de police, l'archet du violoniste, l'épée du général. Cournet fut remplacé à la sûreté par l'ami, par l'émule de Rigault, par Ferré. Les deux fauves, l'un procureur-général, l'autre chef de la police, étaient les maîtres de la sécurité de Paris; les incendies et les assassinats ont montré comment ils la comprenaient. Le 14 mai, Théophile Ferré s'installa dans l'ancien hôtel des présidens du parlement, et dès le 15, dans la soirée, on apprend qu'il est de nouveau question d'investir et d'occuper la Banque. Quelques indiscrets se vantent, racontent que l'on en a assez du père Beslay, qu'il empêche le peuple de reprendre son bien où il se trouve, c'est-à-dire à la Banque, dont la richesse, comme chacun sait, est exclusivement formée de la sueur des travailleurs exploités par la tyrannie du capital. On parle d'arrêter Beslay et de mettre fin, une fois pour toutes, à l'oppression que la Banque exerce sur le commerce et sur la production. Dans la soirée du 15 mai, l'écho de tous les corps de garde répète ces bruits, qui parviennent jusqu'aux oreilles du délégué aux finances.

Jourde n'hésita pas; il ne voulut pas tolérer que l'on renouvelât contre la Banque un investissement plein de menaces, et le 16 mai il alla, en compagnie de Charles Beslay, chez le marquis de Plœuc,

afin d'être là si les gens de la sûreté générale essayaient un coup de force. Il s'était préalablement rendu au comité public, et en avait obtenu la promesse qu'il serait averti le jour que quelques mesures étaient dirigées contre la Banque. On en fit pour la peur; nul vengeur de Flourens, nul enfant du pichène obéissant au commandement de Gustave Maître, nul marchant sous les ordres du lieutenant-colonel Janssoulé faire sonner son fusil sur les trottoirs de la rue de La Vrillière profita de la circonstance pour demander à M. de Plœuc de remettre 1,600,000 francs. Le sous-gouverneur déclara que les questions incessantes épuisaient la Banque, qui bientôt n'y plus répondre que par un refus motivé. — Vous nous croyez, disait M. de Plœuc, mais nous ne le sommes pas; vous savez qu'au moment où les troupes allemandes ont marché sur nous nous avons fait partir toutes nos valeurs; elles ne sont pas restées. Je ne vous trompe pas; les traces de ce transbordement sont à trouver; interrogez les layetiers qui ont fabriqué nos caisses, vérifiez les registres des chemins de fer qui ont transporté l'argent et vous vous convaincrez que la majeure partie de notre argent est en province. — Eh! mon Dieu! monsieur le marquis, répondit Jourde, je le sais bien, mais, en m'avançant de l'argent, la Banque se protège elle-même et m'aide à la sauver, ce qui sans cela serait impossible. — On discuta, et l'on finit par tomber d'accord que la Banque verserait 400,000 francs à la délégation des finances. Le conseil des régens, qui continuait à se réunir tous les jours, consentait. M. de Plœuc, rencontrant M. Marsaud quelques jours après cette conversation, lui dit: — La commune est bien malade, elle ne tardera pas à mourir. — A quoi voyez-vous cela? dit M. Marsaud. — Eh! eh! reprit M. de Plœuc, Jourde m'a appelé monsieur le marquis, c'est un signe!

XII. — L'ENSABLEMENT DES CAVES.

M. de Plœuc avait raison; la commune était bien malade, elle venait d'entrer dans la dernière période de son existence, c'est-à-dire, mieux dire, de sa maladie, période aiguë, pleine de délirium frénésie. Le 16, elle renverse la colonne de la grande armée française de M. Glais-Bizoin, qui regarde chapeau bas et avec étonnement. Le 17, au moment où la cartoucherie de l'avenue Rapp va être prise, elle envahit l'église de Notre-Dame-des-Victoires, la saccage, emporte tous les objets précieux, et y laisse plus de quatre cents boîtes vides apportées pleines de chez le marchand de vin du coin. Les taupes de la libre pensée fouillaient le sol de l'église pour y trouver

dans des cadavres ensevelis depuis plus d'un siècle, la preuve des crimes récents commis par les prêtres catholiques ! Le délégué à la justice, Protot, y était. M. de Benque, secrétaire du conseil-général, y fut arrêté, retenu pendant quelques heures dans la sacristie et enfin relâché. On fit main-basse sur quelques vicaires que l'on envoya à Mazas. Par bonheur un plombier-gazier, membre du comité central, Lavalette, qui dès le début de l'insurrection avait vivement insisté afin que le général Chanzy fût rendu à la liberté et qui était un homme bon, se trouvait là. Il cacha dans sa voiture un médecin, un prêtre, le maître de chapelle de l'église, qu'on voulait arrêter, et parvint ainsi à les sauver. Le péril semblait se rapprocher de la Banque, sur laquelle le comité de salut public avait directement tiré un mandat de 10,000 francs, qu'elle refusa de payer malgré les menaces de l'officier d'état-major qui en était porteur. Le 19 mai, on vit bien rue de La Vrillière que « le bon temps » était passé et qu'aux violences de langage les voies de fait allaient peut-être succéder. Durand, le caissier central de la délégation des finances, apporta lui-même à Charles Beslay une lettre que celui-ci communiqua immédiatement à M. de Pleue. Voici cette lettre, qui faisait pressentir bien des malheurs prochains : « Paris 19 mai 1871. Cher et honoré citoyen Beslay, mon caissier Durand vous expliquera quelle importance j'attache à une ouverture d'un million de plus pour demain. Coûte que coûte, il faut que demain avant midi j'obtienne au moins 500,000 francs. Nous réglerons avec la Banque la différence que cela produira. Si je succombais une heure, vous savez ce qui en résulterait. Dévoué à notre grande cause socialiste et communale, je puis, en étant soutenu, éviter des écarts et des violences que notre situation explique et que je ne reproche pas à nos collègues. Mais au nom du salut de la révolution, il faut que je sois absolument secondé. Je sais combien vous m'honorez de votre précieuse estime ; aidez-moi, je vous prie, à la mériter. Respectueux et fraternel salut., Jourde. »

Jourde ne mentait pas et n'exagérait rien. Lui et Beslay appartenaient à la minorité de la commune ; on commençait à les trouver « intempestifs, » ainsi que disait Robespierre en parlant d'Anacharsis Cloots, et l'on voulait s'en débarrasser. Le parti violent, le parti nombreux de cet inconcevable gouvernement était alors représenté dans la presse quotidienne par le *Père Duchêne*, que rédigeait un exécutable polisson nommé Vermesch ; M. Louis Veuillot l'appelle Verminesch. — Comme un « voyou » qu'il était, il se plaisait à exciter les uns contre les autres les loups-cerviers de l'Hôtel de Ville ; tous ceux qui ne voyaient pas rouge, il les prenait à partie : « Tu pouvais, toi, Clément, rester teinturier ; toi, Pindy, rester menuisier ; toi, Amoureux, rester chapelier ; toi, Arnould, rester imbécile. »

Il faut reconnaître qu'il n'y a que ces gens-là pour se dire si bien leurs vérités. « Vous craignez pour votre tête, leur disait Vermesch; et qu'est-ce que cela nous fait, votre tête! Fusillez, guillotinez, mais que la révolution soit sauvée! » Il dénonce, en les désignant nominativement, Jourde, Beslay, Vallès, Vermorel, Andrieu et dix autres. « Le père Duchêne dit :... que les lâches doivent être passés par les armes; au fond, nous aimons mieux ça, et nous préférons que vous débarrassiez la commune de vos personnes. Mais le père Duchêne ajoute que la commune en sera bien plus débarrassée encore, une fois que la cour martiale aura statué sur vos destinées. » Cet article porte la date du 18 mai : il était grave; nul n'ignorait alors parmi les gens de la commune que la feuille ordurière de ce Vermesch avait préparé l'opinion publique aux mesures violentes que l'on méditait; c'est ainsi que l'on fit dénoncer Gustave Chaudey dans *le Père Duchêne*, lorsque l'on eut résolu de l'arrêter pour l'assassiner plus tard. Jourde se sentait très menacé, et, à ce moment de grand péril pour tout ce qui n'était pas devenu fou furieux, il lui suffisait de manquer d'argent pendant une heure pour être écroué et remplacé. Son successeur eût été certainement pris parmi les jacobins; il eût immédiatement agi de violence, jeté le père Beslay à la porte, et occupé la Banque.

On le comprit très nettement à l'hôtel de La Vrillière; on sauva Jourde et Beslay pour mieux se sauver soi-même. Le soir, à neuf heures, MM. Durand, Denière, Davillier, Frère, se réunirent en conseil, sous la présidence de M. de Pleuc, pour délibérer; les 500,000 fr. que Jourde réclamait d'une façon désespérée lui sont accordés. Les termes de la lettre du délégué aux finances font redouter de brutales entreprises; en outre, des bruits vagues courent dans Paris : des portes sont abandonnées, les remparts sont littéralement pulvérisés sous l'action des batteries de Montretout; les Versaillais cheminent dans le bois de Boulogne; ils ne sont plus à 100 mètres du fossé; deux fois, dans le courant de la semaine, on a désigné le jour de leur rentrée; ils ne peuvent tarder, et bientôt ils vont apparaître. C'est la délivrance, à coup sûr, mais c'est peut-être une terrible bataille dans les rues; qui sait alors si la Banque ne deviendra pas un point stratégique important et si elle ne sera pas le théâtre d'un combat acharné? Elle peut être bombardée, saccagée, incendiée, il est donc urgent de mettre à l'abri du feu et d'un accès de violence les valeurs qu'elle renferme; il faut tout faire pour arracher aux mauvaises chances les trois milliards dont elle est dépositaire. Les chefs de service avaient été appelés à cette délibération, qui empruntait aux circonstances une sorte de gravité funèbre. Chaoun était oppressé, car il y avait longtemps que le cauchemar durait, et l'on craignait de n'en sortir qu'après bien des

périls. Il fut décidé que, pour parer aux éventualités financières d'une huitaine de jours, on garderait quelques millions en disponibilité à la grande caisse, puis que tout le métal, tous les billets, tous les clichés, tous les effets de l'escompte, tous les effets prorogés, tous les titres en dépôt seraient descendus dans les caves, et enfin que l'escalier de celles-ci serait ensablé. Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'une telle résolution fut adoptée, car c'est là une mesure extrême qui ressemble à la construction du radeau sur un navire en détresse; c'est en outre une humiliation que la Banque de France n'a subie qu'une seule fois depuis qu'elle existe, le 29 mars 1814, à la veille du jour où les ennemis victorieux allaient entrer dans Paris.

M. Mignot, en sa qualité de caissier principal, avait insisté pour que cette mesure extrême ne fût plus reculée, car dans la journée même il avait reçu la visite de Camélinat, qui était venu réclamer, exiger qu'on lui envoyât immédiatement à l'hôtel du quai Conti une réserve de 3,200,000 francs en monnaies aurifères que le trésor avait déposée à la Banque. M. Mignot s'y était énergiquement refusé. Charles Beslay, qui à cette heure lugubre voyait encore dans la commune le début d'un âge d'or prochain, s'était porté à la rescousse et, sous prétexte que le premier devoir de l'état est de fournir du travail aux ouvriers, avait adjuré M. Mignot de livrer aux presses de la Monnaie les pièces destinées à la refonte que la Banque conservait dans ses caves. Le caissier principal avait tenu bon, mais avait pris l'engagement de faire à ce sujet un rapport au conseil des régens, qui aviserait et déciderait si la requête de Camélinat, appuyée par Charles Beslay, devait être accueillie ou repoussée. La lettre menaçante de Jourde, la demande excessive de Camélinat, concertées probablement d'avance et se produisant presque à la même minute, annonçaient de la part de la commune des projets de violence ou tout au moins d'intimidation contre lesquels il était prudent de se mettre en garde. Il fut donc décidé que, dès le lendemain, le transport des valeurs dans les caves et l'oblitération de l'escalier de celles-ci seraient effectués. On consacra la journée du 20 mai à cette opération, qui fut longue. Le contrôleur, le caissier-général étaient là, car chacun d'eux est dépositaire et responsable de six des douze clés qui ferment l'entrée des caves. Successivement ils firent jouer le pêne des trois serrures; les quatre portes massives qui servent de défense au trésor souterrain furent ouvertes l'une après l'autre.

L'accès des caves était libre; on plaça des bougies allumées dans les vieux chandeliers en fer qui datent de la création de la Banque. et le transbordement commença à une heure de l'après midi. D'abord l'or, l'argent et les billets; cela dura trois heures. De quatre

heures à six heures, on transporta les effets de commerce en portefeuille; de six heures à minuit, on descendit les titres déposés. Du haut de la Banque jusqu'au fond des sous-sols, les garçons de recette, habit bas et manches retroussées, sur les escaliers, dans les couloirs, dans les serres et dans les bureaux, faisaient la chaîne, se passaient de main en main les sacs d'or contenant 10,000 francs, les sacs d'argent de 1,000 francs; les liasses de billets représentant un million, les billets à ordre, les enveloppes contenant les titres de toute provenance et de tous pays. Il y avait là de vieux garçons de recette dont le dos s'était courbé à porter des sacoches pleines, qui se mouchaient plus souvent que d'habitude, et qui, furtivement, s'essuyaient les yeux du revers de la main. Lorsque tout fut fini, lorsque le dernier billet, le dernier écu, le dernier titre eut trouvé place dans les caves, on souffla les bougies. Le contrôleur, le caissier, repoussèrent les quatre portes après avoir fermé les douze serrures, et, tristes, sans se parler, ils remontèrent l'étroit escalier en vrille où deux personnes ne peuvent passer de front. Alors on apporta les sacs de sable, et, pendant plus de deux heures, on les vida dans cette sorte de puits muni de degrés par où l'on va dans les caves. Le sable glissait avec un petit bruit strident; un des chefs de service dit : — C'est comme au cimetière lorsque l'on jette la terre sur le cercueil; — il avait des larmes dans la voix, et plus d'une paupière était humide. Il y avait de la douleur, mais il y avait surtout une sorte de honte insurmontable. Être la Banque de France, être la première institution de crédit du monde, avoir créé un papier qui est l'équivalent de l'or, avoir développé l'industrie d'une nation, favorisé toutes les transactions du commerce, être le dépositaire respecté de la fortune publique, avoir versé ses richesses entre les mains de la France pour l'aider à se défendre et être obligée de se cacher, de fuir, parce qu'une poignée de bandits et d'escrocs règne par la violence, commande à des ivrognes, protège les assassins, discipline les incendiaires et menace d'anéantir tout ce qui fait la gloire des civilisations; c'est dur, et tous les honnêtes gens qui étaient là le sentaient avec une insupportable amertume. Lorsque tout fut comblé, lorsque la cage où tourne l'escalier ne fut plus qu'un monceau de sable nivelé, M. Mignot ferma l'énorme porte à trois pènes, à sept verrous, à neuf combinaisons; il était alors trois heures du matin. Vienne l'incendie, les caves, abritées de toutes parts, restitueront le dépôt qu'on leur a confié.

La journée du dimanche 21 mai était commencée, journée dont il sera longtemps parlé dans l'histoire, qui venait de mettre fin aux ribauderies de la commune et déchaîner sur Paris le plus horrible cyclone révolutionnaire où jamais ville ait failli disparaître. Le marquis de Plœuc avait réuni le conseil des régens pour lui com-

muniquer une nouvelle sommation de Jourde; elle était plus vive encore que les autres; la menace n'y était pas déguisée, elle se formulait nettement et ne laissait place à aucun doute. On voit cependant qu'une sorte de scrupule a retenu le délégué aux finances; ce n'est pas à M. de Plœuc, ni à M. Marsaud, ni à Charles Beslay qu'il écrit, comme il le faisait d'habitude, c'est à son caissier Durand, à un subordonné auquel il peut tout dire confidentiellement, à la condition toutefois que celui-ci répétera tout haut la confiance; il n'eut garde d'y manquer. Cette lettre, qui fut transmise à la Banque dans la soirée du 20 mai, pendant que l'on procédait à l'inhumation des valeurs, est ainsi conçue: « Citoyen Durand, il est indispensable que la Banque nous avance cette somme de 300,000 francs sur le million que du reste j'avais demandé au citoyen Beslay. Faites donc le nécessaire auprès de la Banque pour lui faire comprendre quel intérêt il y a à obtenir cette somme. Sans cela!.. JOURDE. » Ce fut le caissier lui-même, le citoyen Durand, qui apporta la lettre; comme on lui faisait observer que les demandes de la commune se multipliaient dans des proportions excessives, il répondit: — Le comité de salut public, la commune, le comité central et tous leurs représentants tirent des mandats sur nous; si nous refusons de payer, on pillera la délégation des finances et après on pillera la Banque; le plus sage est de payer, car nous ne savons plus où donner de la tête. » Le conseil des régens partagea l'opinion du caissier Durand et estima aussi que le plus sage était de payer. Le marquis de Plœuc fut donc autorisé à satisfaire Jourde et à éviter les suites de son: « Sans cela! »

Lorsque le conseil se sépara, il était un peu plus de trois heures; à ce moment même, les premiers soldats de l'armée française allaient pénétrer dans Paris, grâce à un incident connu, mais dont il n'est point inutile de faire ressortir les principaux détails. M. Ducatel, piqueur des ponts et chaussées, alors âgé de quarante et un ans, ancien soldat, homme énergique, ne détestant pas les aventures et fort brave, habitait près de la porte d'Auteuil, dans une maison que les obus de Montretout avaient souvent visitée. Sans être initié aux négociations que George Veyssset menait avec Bombrowski (1), il avait remarqué une grande incohérence dans l'attitude des fédérés qui gardaient les remparts; les postes étaient parfois abandonnés pendant un jour entier, puis ils étaient réoccupés par des forces insuffisantes, qui bien souvent s'en allaient sans être remplacées. M. Ducatel se rendit à Versailles, muni d'un laissez-passer qui lui permit de prendre le chemin de fer de Saint-Denis, vit plusieurs personnes, donna des renseignements utiles.

(1) Voir dans la *Revue* du 1^{er} juin 1871: *le Dépôt près la préfecture de police.*

fournit même un plan du XVI^e arrondissement, portant indication des poudrières et des barricades. Il fit plusieurs voyages dans le dessein de hâter la délivrance de Paris, et, lorsque le 21 mai survint, il était déjà depuis douze jours en relation avec le général Félix Douay, commandant en chef du 4^e corps de l'armée française. Dans la matinée du 21, M. Ducatel reconnut que toute la zone des fortifications, depuis Auteuil jusqu'au Point-du-Jour, était déserte; dans la route militaire, sur les bastions, dans les postes, dans les cabarets, personne; les fédérés avaient disparu. Il sortit, il fit sa ronde avec soin et constata un abandon trop général pour n'être pas systématique. Dans sa longue et minutieuse inspection, il ne rencontra que trois ou quatre insurgés réfugiés dans une cave; à travers le soupirail, il échangea avec eux quelques injures, et même, je crois, quelques coups de revolver. De toutes les portes, la porte de Saint-Cloud, ruinée par l'artillerie, lui parut la plus praticable à une escalade possible. Du haut d'une maison, il vit que les avant-postes français, abrités derrière la gabionnade d'une tranchée, n'étaient pas à plus de 60 mètres. Peut-être réussirait-il à faire comprendre des signaux et à attirer vers lui nos soldats dans la ville déserte. Parmi les débris d'une mesure effondrée, il prit un manche de râteau, y attacha un foulard blanc qui lui servait de cravate, grimpa sur le bastion éboulé et agita son drapeau. Le feu de Montretout était terrible à ce moment. M. Ducatel disparut plus d'une fois au milieu des nuages de poussière que les projectiles soulevaient autour de lui en éclatant. Il criait : « Venez, la route est libre. » Sa voix, perdue dans la rumeur des obus et trop éloignée, ne parvenait pas jusqu'aux soldats. M. Ducatel risquait fort d'être tué par ceux-là même au-devant desquels il courait si vaileusement, lorsque le capitaine de frégate Trève l'aperçut.

M. Trève est un petit homme très actif, de conception rapide, et naturellement intrépide; que faisait-il près de la porte de Saint-Cloud? Il y était en « amateur » poussé par une idée qui le tourmentait depuis plusieurs jours. Lui aussi, placé au-delà du rempart, il avait remarqué que l'insurrection restait bien silencieuse; plus de ces belles salves d'artillerie, plus de ces fusillades retentissantes chères aux cœurs des fédérés. Depuis le 19 mai, le commandant Trève examinait l'enceinte aux environs du Point-du-Jour, et se demandait si une surprise ne serait pas possible. A cet égard, son opinion était faite, et il s'en était ouvert au colonel Piprenal, chef d'état-major du général Vergé. Il était donc là, rôdant le long des fortifications, cherchant peut-être de l'œil l'endroit où l'escalade serait moins difficile, lorsqu'il vit Ducatel qui faisait bavoler son foulard blanc devenu drapeau parlementaire. Il fit un mouvement pour courir vers lui, les soldats le retinrent : — N'y allez pas,

mon commandant, c'est une ruse, on va tirer sur vous ! — M. Trève n'hésita pas ; il crut que le signal était loyal, sans doute parce qu'il le désirait passionnément. Plusieurs hommes voulurent l'accompagner, il le leur défendit, et se lança au pas de course vers le pont-levis. Il y eut de l'émotion parmi les soldats qui se préparaient à faire feu si l'appel du drapeau blanc cachait une embuscade. Ces deux hommes, simplement héroïques, le commandant Trève et M. Ducatel, purent se parler à travers le fossé qui borde les fortifications : — Paris est à vous, criait M. Ducatel ; tout est abandonné, faites entrer les troupes. — Le commandant Trève, qui a le pied marin, et pour cause, s'aventura sur une poutre du pont-levis tombée en travers du fossé ; comme il avançait avec précaution, il sentit que la poutre oscillait derrière lui, il se retourna et vit le sergent Jules Coutant, du 3^e bataillon du 91^e de ligne, qui, le doigt sur la détente de son fusil, le suivait pas à pas pour le défendre ou le venger. M. Trève ne se sentit pas le droit de renvoyer cet homme dévoué qui marchait si courageusement vers le péril, et il continua sa route. Dès qu'il eut franchi le fossé, il alla, en compagnie de M. Ducatel, visiter les bastions 65 et 66, la route militaire, les postes voisins, les maisons riveraines, tout était désert ; on eût dit que la peste ou la terreur avait passé par là. Lorsque le commandant Trève, le sergent Coutant, revinrent dans la tranchée, le capitaine de génie Garnier, chef d'attaque, s'empressait déjà de faire jeter sur le fossé un pont par lequel nos troupes pussent faire un mouvement d'ensemble.

Tel est le fait dans toute sa simplicité. Il eut, pour la délivrance de Paris, une importance exceptionnelle ; mais il n'aurait pu se produire si le général Douay, précipitant ses attaques, poussant ses approches avec une extrême énergie, n'avait déjà porté ses tranchées jusqu'au mur de la place, c'est-à-dire jusqu'à portée de la vue et même de la voix. M. Ducatel a donné le signal, M. Trève l'aperçut et l'armée française put profiter de l'occurrence favorable, grâce seulement aux troupes du 4^e corps que le général Douay avait réunies sur ce point à la suite de combats et de chemine-mens vigoureusement menés. A 1,800 mètres environ de la porte de Saint-Cloud, au dépôt de la tranchée, se tenait le commandant Berson, ayant à sa disposition un télégraphe correspondant avec le quartier-général du 4^e corps, situé à Villeneuve-l'Étang. Le commandant Berson, le commandant Trève, expédièrent immédiatement des dépêches au général Douay ; celui-ci ne fut pas long à agir. A l'aide des fils télégraphiques qu'il tenait sous sa main, il transmet en moins de dix minutes toutes les instructions nécessaires : aux batteries de Montretout et de Breteuil, ordre de cesser le feu ; à la brigade Gandil, qui bivouaque au pont de Saint-Cloud.

ordre de franchir la Seine, et de se porter en toute hâte à la porte du Point-du-Jour ; au lieutenant-colonel Mallat du 37^e, commandant les gardes de tranchée, ordre de mettre en mouvement tous les hommes dont il peut disposer, d'entrer dans la place et de s'y maintenir ; à tout le 4^e corps, ordre de marcher sur le Point-du-Jour et la porte de Saint-Cloud. Ceci fait, il prévient le maréchal Mac-Mahon qu'il vient de forcer l'enceinte et qu'il va manœuvrer dans Paris même, où l'on ne devait tenter de pénétrer que le mardi 23 mai. Le général Douay partit alors de sa personne, et l'on peut croire que son cheval avait chaud, lorsqu'il arriva devant la porte de Saint-Cloud. Ses ordres avaient été ponctuellement exécutés. Le capitaine du génie Garnier avait le premier franchi la porte avec deux compagnies du 37^e, une escouade de sapeurs et quelques artilleurs portant ou traînant des mortiers de campagne ; le commandant Louis, de l'artillerie, avait amené du canon ; le lieutenant-colonel Mallat, avec les soldats du 37^e et du 91^e, se massait de façon à pouvoir repousser un retour offensif des fédérés. Pendant quelques instans, on fut un peu « en l'air. » Mais la brigade Gandil débouchait par l'avenue de Saint-Cloud, le général Douay était arrivé ; tout allait bien, et l'on put crier : Ville prise ! Si à ce moment une division ou seulement une brigade, précédée d'un régiment de cavalerie, s'était résolument jetée dans Paris « par les quais et par les boulevards totalement vierges de barricades, d'un seul bond, sans tirer un coup de fusil, elle étranglerait la commune. » Cette appréciation n'est pas de moi, elle est de M. Lissagaray, le plus sérieux apologiste de la commune, et je l'ai déjà citée. Elle est d'une exactitude absolue ; un mouvement rapide, s'il eût été stratégiquement possible, opéré dans la soirée du dimanche 21 mai, eût permis à l'armée française de camper la nuit même dans l'Hôtel de Ville et de pousser ses grand'gardes jusqu'à la place de la Bastille ; il n'est pas un chef de la commune qui ne le sache, il n'en est pas un qui ne l'ait avoué ; mais les dieux ne le voulurent pas, et Paris fut brûlé.

XIII. — LES DERNIÈRES RÉQUISITIONS.

Ce fut le lundi 22 mai dans la matinée que la Banque apprit l'entrée de l'armée française dans Paris ; il avait fallu dix-sept heures pour y faire pénétrer les 135,000 hommes avec lesquels on allait livrer la bataille suprême. On se doutait encore si peu des graves événemens de la veille que l'équipe des trente maçons occupée à la reconstruction de la Banque y était arrivée à l'heure réglementaire et y avait repris son travail. M. de Plœuc, mû par un pressentiment confus d'une action militaire prochaine, avait quitté

la maison où depuis le commencement d'avril il avait trouvé un asile pour la nuit et était venu coucher rue de La Vrillière, afin d'être là si le péril devenait trop menaçant. Charles Beslay était accouru dès les premières heures, et M. de Plœuc, tout en ayant l'air de plaisanter, lui dit sérieusement : — Vous êtes mon prisonnier, je vais vous faire préparer un appartement, vous ne nous quitterez plus, la bataille est engagée; vous m'aidez à sauver la Banque, — et, lui serrant la main, il avait ajouté : — A charge de revanche. — Charles Beslay avait accepté, et M. de Plœuc l'avait installé dans son propre logement. Les illusions que les hommes les plus modérés de la commune conservaient encore à cette heure où leur écroulement avait déjà commencé sont inexplicables. Charles Beslay, visiblement soucieux et préoccupé, se promenait dans la grande cour avec un de ses amis qu'il est inutile de nommer; ils causaient ensemble du mouvement de l'armée, des ressources de l'insurrection, de la lutte dont les rumeurs lointaines venaient jusqu'à eux. Charles Beslay déplorait ce combat, car la guerre et surtout la guerre civile lui était naturellement antipathique. Son ami lui dit : — C'était inévitable; cette dernière bataille était nécessaire pour nous permettre d'asseoir définitivement notre système politique; nous touchons au terme de tous nos efforts; ces pauvres Versaillais! je ne puis m'empêcher de les plaindre; les voilà dans Paris; ils vont y être cernés, et pas un d'eux n'en sortira vivant. — Le témoin, homme fort considéré, qui m'a rapporté ce fait, m'a dit : « Ce M. L... parlait avec une telle conviction que j'en ai été troublé. » Chose singulière! La plupart des économistes, des rêveurs de la commune, ont jusqu'à la dernière minute, jusque sur les hauteurs de Belleville gardé une imperturbable espérance dans leur triomphe assuré; tandis que les jacobins, les blanquistes, les hébertistes, gens pratiques par excellence et sans scrupule, ont compris qu'ils étaient perdus aussitôt que l'armée eut franchi les fortifications. Les économistes ont lutté pour ressaisir la victoire; les jacobins se sont battus pour détruire, pour incendier, pour assassiner, sans croyance aucune dans le résultat définitif, pour faire le mal. Ceci établit entre eux une différence essentielle dont il convient de tenir compte, lorsque l'on veut les juger avec impartialité.

Le comité de salut public et les membres de la commune qui s'établirent près de lui en permanence à l'Hôtel de Ville, ne doutant plus du sort que leur défaite allait leur réserver, eurent besoin d'argent, pour donner une haute paie aux combattans et les maintenir derrière les barricades, et aussi pour se remplir les poches, s'assurer un asile et préparer leur fuite; c'est l'heure où les mentons barbus vont devenir glabres et où les chamarrures de l'uniforme vont faire place à la veste de l'atelier. Le comité de salut public

s'adressa à son délégué aux finances pour avoir de l'argent, et celui-ci eut recours à la Banque. A dix heures du matin, le citoyen Durand se présenta à la caisse centrale porteur d'un reçu de 700,000 francs signé par Jourde; il s'était fait accompagner de Charles Beslay, qui appuyait la demande. Prévenu par M. Mignot, qui refusait de payer en l'absence d'un ordre régulier, le marquis de Plœuc accourut, trouva la réquisition excessive et la réduisit à 200,000 francs, qu'il consentit à faire verser. Le caissier Durand les empocha; Charles Beslay fit quelques observations que l'on n'accueillit pas, et comme il comprenait qu'en présence de la bataille qui bruissait dans Paris, la Banque était exposée à subir une exécution militaire de la part de la commune exaspérée, il se rendit à l'Hôtel de Ville afin de prendre langue et de savoir exactement ce que l'on pouvait avoir à redouter. Au bout de deux heures, il revint; le résultat de la négociation n'était point satisfaisant. « Paris, le 22 mai 1871. Au nom du comité de salut public : Sommutation est faite à la Banque de France de remettre au citoyen Jourde la somme de cinq cent mille francs, réquisitionnée pour le compte et service de la ville de Paris. Pour le comité de salut public : G. Ranvier, E. Eudes. » Et par le travers : « Si cette somme n'était pas payée, la Banque serait immédiatement envahie par la garde communale; le délégué aux finances : Jourde. »

La commune se sentait donc bien près de n'être plus obéie puisque, semblable à une armée menacée de toutes parts, elle faisait « donner » ses hommes d'élite. Gabriel Ranvier, ancien banqueroutier, qui devait avoir bientôt l'honneur d'ordonner le massacre de la rue Haxo, et Eudes, le général Eudes, l'incendiaire prochain de la rue de Lille et du palais de la Légion d'honneur qu'il a dévalisé, le joli Eudes, l'assassin des pompiers de la Villette, le copain de Mégy, le protecteur d'Émile Gois, ce colonel surnommé « Grille-d'égout » qui mènera les gendarmes et les prêtres vers la cité de Vincennes, voilà les autorités qui, à cette heure lugubre, représentent Paris et tirent, — c'est le vrai mot, — sur la Banque de France. On ne peut réprimer quelque haut-le-cœur en voyant Jourde, qui fut honnête et n'était point mauvais, accoler son nom à celui de ces deux bandits subalternes et bassement vicieux. La menace de Jourde n'était point vaine; deux bataillons et deux pièces d'artillerie étaient dirigés vers la Banque.

Charles Beslay insistait avec énergie pour que les 500,000 francs lui fussent immédiatement remis, afin qu'il pût les porter à l'Hôtel de Ville et apaiser les colères qui y grandissaient contre « les conspirateurs de la Banque. » Le marquis de Plœuc résistait; il était seul et ne pouvait assumer sur lui une responsabilité aussi grave.

L'état des rues de Paris, coupées de barricades et sillonnées de coups de fusil, ne permettait pas de convoquer les régens dont, par un hasard singulier, trois demeuraient dans le VIII^e arrondissement où les fédérés et les troupes françaises étaient aux prises. Cependant le danger était pressant, il fallait prendre un parti, car le salut de la Banque était en jeu. M. de Plœuc réunit en consultation les quatre chefs de service : M. Marsaud, secrétaire-général ; M. Chazal, contrôleur ; M. Mignot, caissier principal ; M. de Benque, secrétaire du conseil. Les avis ne furent point unanimes ; un des membres de ce petit conseil estima qu'une lutte engagée à la Banque pourrait faire une diversion heureuse en faveur de la légalité et créer de graves embarras à la commune. Cette opinion ne prévalut point. Qu'était-ce en effet qu'un sacrifice de 500,000 francs en présence des sommes bien autrement considérables que, jusqu'à ce jour, on avait soustraites à la rapacité de la commune ; malgré l'entrée des troupes dans Paris, pourrait-on, en cas de résistance, éviter un envahissement qui serait infailliblement suivi de pillage ! La réponse à cette question était douteuse : il valait mieux céder encore, car l'on était bien réellement contraint et forcé. Le conseil des régens approuverait certainement une détermination que les circonstances mêmes auraient imposée. Pendant que l'on délibérait, Jourde, remué par l'impatience, sentant que le terrain manquait sous ses pieds, était venu à la Banque. On lui donna l'argent qu'il exigeait. Au bas de la réquisition, Charles Beslay écrivit : « La somme de 500,000 francs demandés ci-dessus ont été remis au citoyen Jourde en ma présence. »

Ce même jour, probablement en sortant de la Banque, Jourde se rendit à l'Hôtel de Ville ; il était triste et résolu, il ne partageait point les illusions du groupe socialiste auquel il appartenait ; il savait bien, — il avait peut-être toujours su, — que sa cause était désespérée. Il entra dans le cabinet d'un chef de service administratif et y rencontra l'agent du matériel de l'Hôtel de Ville, le directeur de l'imprimerie nationale, Vaillant, délégué à l'enseignement, et Andrieu, délégué aux services publics. Il faisait chaud, et on avait apporté de la bière. On causait et l'on n'était pas gai ; mais aucun des hommes qui étaient là ne mettait en doute le succès définitif de l'armée française. Andrieu surtout était très soucieux ; il parlait de ses enfans avec émotion, et, montrant l'œil borgne qui le défigurait, il disait avec un sourire plein d'amertume : « Voilà un signe particulier qui me condamne à mort, car il me fera reconnaître partout. — Bah ! dit Jourde, redressant sa haute taille et se plaçant immobile, ferme, le dos appuyé au mur, quand ils me fusilleront, je me tiendrai comme cela. » Ce fait m'a été raconté par

pour mériter de n'être point passé sous silence (1).

La Banque chômaït, on peut le croire; elle avait retiré ses sentinelles extérieures, son poste était fermé, le branle-bas de combat avait été fait, et le commandant Bernard ne se reposait guère. Les rues voisines semblaient se préparer à la bataille; au carrefour de la rue des Petits-Champs et de la rue de la Feuillade, quelques fédérés, aidés par les gamins du quartier, avaient élevé une barricade assez piteuse, du reste, et composée d'éléments qui ne la rendaient pas bien redoutable. Un ouvrage de défense construit à l'entrée de la rue Coquillière et armé d'une pièce de canon était beaucoup plus sérieux; mais il était dominé par la Banque, et quelques coups de fusil eussent suffi pour le réduire au silence. La situation de Paris était telle que l'on ne pouvait même pas songer à renvoyer dans leurs lointains domiciles les maçons qui étaient venus le matin rue de La Vrillière pour y continuer leurs travaux. On les installa dans la galerie des recettes, convertie en campement; la buvette les avait nourris. Les provisions ne manquaient pas depuis plusieurs jours: en prévision de cette dernière bataille que l'on attendait et des difficultés qu'elle pouvait entraîner avec elle, l'économiste n'avait point ménagé les achats de vivres et avait amplement garni les garde-manger. La nuit fut calme, chacun veilla à son poste désigné; on entendit passer quelques patrouilles signalées par leurs voix avinées; mais on n'eut aucune alerte à subir.

A l'aube du mardi 23 mai, dès que l'on fut éveillé à la Banque, le premier mot fut: « Où sont les Versaillais? » Nul ne put répondre. Le vent ne portait pas, comme l'on dit, et l'on n'entendait rien, ni coups de canon ni fusillade. L'armée marchait lentement; la révolte se fortifiait, réquisitionnant le pétrole et conduisant les otages à la Grande-Roquette. A la Banque, on était littéralement comme dans un fort assiégé: portes closes, grilles fermées, tout le monde sous les armes, murs crénelés, matériaux pour une barricade réunis dans la cour, fenêtres matelassées, oblitérées par des sacs de terre. On était prêt, toujours prêt, et cette attitude, que n'ignoraient pas les fédérés, éloigna peut-être les grands dangers de la dernière minute. Dans la matinée, vers onze heures, on entendit un bruit de tambour et de pas cadencés dans la rue de La Vrillière; puis le commandement: « Halte! front! » On regarda, et

(1) Le signe particulier que portait Andrieu aida singulièrement à son évasion: Andrieu se réfugia chez un de ses amis qui le cacha avec dévouement. Il fit enlever son œil borgne et le remplaça par un œil de verre qui le rendait méconnaissable. Vers le mois d'août, sous un déguisement militaire, il put gagner une ville maritime et passer à l'étranger.

l'on vit une troupe d'une centaine d'hommes obéissant à un chef de bataillon à cheval, qui prenait position devant la Banque. Un délégué du comité de salut public, accompagné du citoyen Hubert-Arman, directeur-général du contrôle de la solde de la garde nationale, entra dans la cour. Tous deux portaient des revolvers à la ceinture et se donnaient des airs de matamore; cependant ils tenaient leur chapeau à la main et ne paraissaient pas aussi rassurés qu'ils auraient voulu l'être. Ils demandèrent à parler à Charles Beslay, auquel ils remirent ce que l'euphémisme de la commune appelait impudemment un mandat. C'était tout simplement un reçu libellé d'avance et renforcé de signatures qui, comme le « quoi qu'on die » de Trissotin, en disaient beaucoup plus qu'elles ne semblaient. « Paris, 23 mai 1871. Reçu de la Banque de France la somme de cinq cent mille francs, valeur réquisitionnée d'ordre du comité de salut public. Le refus de cette somme entraînerait l'occupation de la Banque. Le membre de la commune délégué aux finances, Jourde; le membre du comité de salut public, E. Eudes; vu et approuvé, le délégué civil à la guerre, Delescluze. »

Comme la veille, on tint conseil; il était bien tentant de s'emparer des deux émissaires et de les mettre en stréte en attendant l'armée française, qui ne pouvait plus tarder longtemps à montrer ses têtes de colonnes. On avait bonne envie de disperser à coups de fusil la bande qui piétinait devant la Banque et n'eût point été fâchée de s'y approvisionner un peu. Cet avis fut donné; on hésitait à le suivre. Le commandant Bernard fut appelé au conseil: « Combien de temps pouvez-vous tenir avec votre armement et vos munitions? — Vingt-quatre heures. » Si l'on eût su où étaient les troupes régulières, on aurait peut-être couru cette périlleuse aventure; mais, comme la veille encore, ce fut l'opinion de la sagesse qui l'emporta. Était-ce au moment où la Banque allait recueillir le fruit de sa conduite prudente qu'il fallait compromettre le résultat acquis par le refus d'une somme relativement insignifiante? On ne le pensa pas, et l'on fit droit à cette brutale réquisition, qui fut la dernière. Elle fermait le compte des sommes extorquées à la Banque par le comité central et par la commune. Le total s'élève à 16,625,200 fr. C'est une moyenne quotidienne de 237,500 francs qui, si elle a été exclusivement employée à la solde des fédérés, suppose que 158,000 hommes participaient chaque jour à la distribution des trente sous réglementaires. Ce chiffre ne concorde pas avec ceux du *Rapport en date du 3 mai 1871 sur la situation des légions*, qui fixe le nombre des fantassins à 190,425 et à 449 celui des cavaliers (bataillons de marche, 96,325; bataillons sédentaires, 94,100).

Si la Banque était délivrée des réquisitions forcées qui faisaient brèche à ses caisses, elle l'ignorait et en tout cas elle n'était point délivrée de ses craintes. On ne savait ce que devenait l'armée française; on avait beau monter sur les toits, se munir de longues-vues et regarder à tous les coins de l'horizon, on n'apercevait rien; à peine çà et là, dans le lointain, quelques fumées blanches, montant sous le ciel et s'éparpillant au vent, indiquaient l'emplacement possible d'un combat. On était énervé. On allait, on venait dans les cours, dans les couloirs : parfois on jetait un coup d'œil dans les rues, elles étaient presque désertes; de rares passans se hâtaient, parfois un ivrogne chantant mettait un peu de bruit dans ce morne silence. Vers les quatre heures, on eut quelques nouvelles; lentement et méthodiquement, décidée à ne rien livrer au hasard, l'armée s'avancait; Ladmirault et Clinchant avaient fait leur jonction sur le sommet des buttes Montmartre, dont ils s'étaient rendus maîtres sans difficultés; Vinoy tirillait aux environs de l'esplanade des Invalides et cherchait à s'emparer du Corps législatif; Cissey, brisant à angle droit la marche de son corps d'armée, vient de s'installer dans la gare Montparnasse. Ce sont là les mouvemens des ailes; la Banque est au centre, et le corps du général Douay est encore arrêté sur le boulevard Malesherbes; mais sa gauche, formée par la division Vergé, momentanément détachée du corps de Vinoy, chemine dans le haut du faubourg Saint-Honoré. Cela n'était pas rassurant. La Banque était au cœur même du quartier que l'insurrection occupait; entre elle et l'armée française s'élevaient les ouvrages considérables de la rue de Rivoli, de la place Vendôme, sans compter vingt barricades improvisées, dont une seule, celle de la rue de la Chaussée-d'Antin, neutralisait les efforts du général L'Hérillier, qui cependant l'attaquait en s'appuyant sur l'église de la Trinité, en haut de laquelle les marins avaient hissé leurs batteries mobiles.

On n'en était encore qu'à la bataille, et déjà la lutte faisait horreur. S'il eût existé l'apparence d'un sentiment humain dans l'âme des terroristes qui dirigèrent la dernière résistance de la commune, ils auraient mis bas les armes. Ces hommes qui, dans leurs discours et leurs proclamations, faisaient sonner si haut leur tendresse humanitaire n'eurent même pas cette simple humanité dont l'irrésistible impulsion commande d'arrêter l'effusion du sang devenue inutile. Ils allèrent jusqu'au bout de leur mauvaise action, Sardana-pales de la charcuterie et de l'absinthe que leur criminelle vanité poussait à disparaître au milieu d'un grand cataclysme. Mourir en anéantissant une des plus énormes villes du monde, c'était quelque chose pour ces exaspérés de leur propre médiocrité. Soit ! mais combien sont morts ? combien ont affronté « l'ennemi social » et sont tom-

bés en défendant leur rêve, qui n'était qu'un cauchemar? Il ne faut pas bien du temps pour les compter : deux seulement, en réalité, sont frappés mortellement sur les barricades, Delescluze, et Vermorel, qui mourra dans le mois de juin des suites de ses blessures, repentant et désespéré, dit-on, de s'être associé à cette débauche de sang, de pétrole et d'eau-de-vie. La plupart des autres ont lestement décampé, laissant leurs pauvres dupes mourir pour une cause qu'elles ne comprenaient guère, car ceux qui l'avaient prêchée ne la comprenaient pas. On peut reconnaître que les membres de la commune qui eurent à rendre compte de leurs crimes à des conseils de guerre avaient consciencieusement tout fait pour se soustraire à cette extrémité, car il n'est cachettes singulières, déguisemens baroques qu'ils n'aient imaginés pour éviter d'expliquer leurs doctrines devant des juges. Ce sera là la honte éternelle de ces hommes; ils n'ont rien négligé pour mettre leur personne à l'abri, et ils ont, sans pitié ni scrupule, chassé vers la mort les malheureux que leur orgueil avait réduits en servage. Enivré par ces Césarillons d'estaminet, le peuple de la fédération a joué le rôle du gladiateur antique; il s'est fait tuer pour des maîtres qui ne le regardèrent même pas mourir, car la plupart étaient déjà loin et bien cachés.

Le 23 mai, dans la journée, les socialistes, les économistes de la commune pouvaient se dire encore que l'on combattait pour une doctrine : mais ceux-là même qui s'opposaient à la démolition de la maison de M. Thiers, parce qu'un immeuble représente un capital, et que le capital est indispensable au fonctionnement régulier des sociétés, que pensèrent-ils, lorsque le crépuscule leur montra le ciel s'empourprant au reflet des incendies? Comprirent-ils à cette heure d'émotion poignante et dont le souvenir est ineffaçable, comprirent-ils que les théories dont se repaissait leur esprit relativement cultivé devenaient entre les mains des ignorans, des jouisseurs, comme disent les parlementaires, des envieux et des méchans, un prétexte à tous les forfaits que la guillotine punit et que le bagne réprime? Rêver sérieusement, niaisement l'ère de la vertu et de la richesse universelles, prêcher des appels à la concorde, bâtir la Jérusalem céleste sur le sable mouvant des idées fausses, être un apôtre, se croire un prophète, réunir autour de soi, dans un dessein de fraternité économique et de solidarité pastorale, les délaissés, les déclassés, les paresseux surtout et les infirmes, s'imaginer qu'avec ces pauvres êtres on va, par la seule force de la parole et de la persuasion, faire un peuple nouveau, et s'apercevoir que l'on n'a réussi qu'à déchaîner toutes les bêtes féroces qui habitent l'homme, reconnaître que pour ces gens-là fraternité signifie assassinat et que solidarité veut dire incendie, c'est une terrible décon-

venue, et plus d'un des illuminés du socialisme en a cruellement souffert alors. Je puis le dire : Malon s'arracha les cheveux de désespoir : Vermorel, montrant ses compagnons, disait : « J'aime mieux être fusillé par les Versaillais que d'être condamné à vivre avec de pareilles crapules. » Jourde éclata en larmes lorsqu'on lui apprit l'incendie du ministère des finances ; Jules Vallès lutta avec une extrême énergie pour empêcher l'exécution des otages, il ne fut point écouté et disparut. Il était trop tard, la semence des doctrines erronées qu'ils avaient jetées à pleines mains à travers des cervelles peu dégrossies, mal équilibrées, produisait ses fruits naturels, et ils restèrent les spectateurs impuissans de crimes dont la responsabilité morale remonte jusqu'à eux. Dans notre pays, sans privilèges et sans préjugés, où sur dix patrons on compte actuellement sept anciens ouvriers, quiconque, à propos de réformes économiques et sociales, a prêché autre chose que le travail et l'épargne a menti, a développé les instincts mauvais chez ses auditeurs et les a disposés à tomber dans des violences de prétendues revendications qui se traduisent invariablement par le meurtre, le pillage et la destruction. C'est là une vérité que l'histoire explique à chaque page et que la commune a démontrée inutilement une fois de plus.

Cette vérité, la Banque a failli en faire l'expérience ; si l'attitude excellente de tout son personnel n'eût inspiré un respect salutaire aux fédérés, si la volonté formellement exprimée de Beslay, de Jourde, de tout le parti économiste n'eût réfréné les velléités spoliatrices des jacobins, si les régens, le sous-gouverneur, les chefs de service n'étaient restés impassibles à leur poste, livrant toujours dans une monotonie énervante la même bataille pour le salut de la fortune publique, c'en était fait d'elle, elle disparaissait, et à sa place l'on n'aurait plus découvert que le gouffre d'une épouvantable banqueroute où trois milliards se seraient engloutis. A cette date du 23 mai où nous sommes parvenus, elle était financièrement libérée, car elle avait pour la dernière fois subi les réquisitions du comité de salut public ; mais avant d'être définitivement délivrée, avant de rentrer dans l'état normal où sa vitalité se manifeste avec une ampleur imposante, elle doit traverser encore divers incidens qui feront l'objet d'un prochain et dernier récit.

MAXIME DU CAMP.

UNE

CITÉ GRECQUE

DES TEMPS HÉROÏQUES

MYCENES ET SES TRÉSORS

Mykenæ. — Bericht über meine Forschungen und Entdeckungen in Mykenæ und Tiryns, von
Dr Heinrich Schliemann. Leipzig, 1878.

L'archéologie a cela de remarquable qu'on ne se croit pas absolument obligé d'être savant pour s'en occuper. Bien des gens s'improvisent archéologues sans avoir fait de ces études d'ensemble qui sont le préliminaire indispensable de toutes les autres sciences. Et cependant que de connaissances ne faut-il pas avoir accumulées pour pénétrer dans le secret des anciennes civilisations ! Ce sont certes des savans et de premier ordre, les écrivains qui, au moyen des monumens épargnés par le temps, ravivent les souvenirs effacés de la vie de nos ancêtres, et reconstituent les sociétés des premiers âges du monde. Quelle était l'existence des hommes qui nous ont précédés sur la terre ? comment étaient-ils vêtus ? quelles étaient leurs demeures ? quelles industries savaient-ils exercer ? de quels instrumens se servaient-ils pour la chasse, pour la pêche, pour la préparation de leurs repas ? quels étaient leurs moyens d'attaque et de défense contre les bêtes sauvages et contre leurs semblables ? par quels efforts et à la suite de quelles influences sont-ils sortis de la barbarie ? Répondre à ces questions, c'est décrire les phases de la civilisation humaine, et c'est à cela

que doit tendre l'archéologie. Ainsi comprise et généralisée, elle se confond presque avec l'histoire, et, autant que toute autre science, elle est digne de concentrer l'attention d'un grand esprit. Mais ces hautes visées sont le privilège d'un petit nombre. A côté de l'archéologue savant, qui approfondit, compare et quelquefois explique, il y a l'archéologue qui se borne à étiqueter, à classer, tout au plus à publier des descriptions. Point n'est besoin d'être un Pic de la Mirandole pour décrire des tessons de poterie et des haches de silex. On se cantonne d'emblée dans un cercle étroit de recherches, et si l'on est consciencieux, on peut fournir de précieux matériaux et rendre de vrais services à la science, tout en y restant soi-même à peu près étranger. L'accès facile de cette sorte d'archéologie explique le succès : elle offre des débouchés nouveaux aux gens du monde qui jadis n'avaient d'autre ressource que de traduire Horace ; elle fait des prosélytes parmi les millionnaires amis de l'étude et désirant forcer la porte des académies de province. Ces derniers ont même sur tous les autres un avantage, car l'argent n'est pas seulement le nerf de la guerre ; avec de l'argent pour faire exécuter des fouilles et de la chance pour ne point passer à côté des trésors sans les voir, on parvient vite à la célébrité.

Ces deux conditions n'ont pas manqué à M. Schliemann. Quant à la science, il y aurait irrévérence à la contester à un docteur allemand. On a raconté ici même (1) ses fouilles en Troade, sur le plateau de Hisarlik, qu'il disait être l'Ilion d'Homère. En échafaudant de fragiles hypothèses, il prétendit avoir retrouvé les bijoux d'Hélène et le palais de Priam. Le fait certain, c'est qu'il avait découvert de riches trésors du plus haut intérêt scientifique parmi les ruines d'une antique cité. — Mis en goût par ce succès, M. Schliemann a voulu explorer le pays des vainqueurs comme il avait fait celui des vaincus. Il se rendit en Argolide, à Mycènes, capitale des Grecs confédérés sous le sceptre d'Agamemnon, centre politique et militaire de la Grèce homérique. Ici du moins nul ne viendra dénier l'identité des ruines au milieu desquelles il a pratiqué ses fouilles : des murailles énormes ont marqué depuis plus de trois mille ans l'emplacement de Mycènes. On verra comment en quelques mois une merveilleuse collection d'objets précieux a été déterrée, qui fait aujourd'hui le plus bel ornement des musées d'Athènes.

I.

Il y a quelques années, lorsque nous avons visité Mycènes, les fouilles de M. Schliemann n'en avaient pas encore popularisé le

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier 1874.

nom ; mais les touristes amateurs de l'antiquité n'auraient pas voulu passer en Grèce sans y faire un pèlerinage. La voie de mer est celle que l'on suit habituellement pour aller d'Athènes en Argolide. On s'embarque au Pirée, où mouillent, parmi les tartanes et les sacolèves, quelques *steamers* de la compagnie hellénique de navigation. Celui qui ne connaît que l'Atlantique ou la Manche, aux horizons brumeux et ternes, aux rives pâles de sable ou de craie, ne peut se figurer tout le charme d'une traversée dans l'archipel. Le ciel est de ce bleu intense et profond que les hommes du nord n'ont jamais vu : la mer, sous le feu des rayons du soleil, revêt cette nuance d'un violet foncé qui la faisait si justement comparer par Homère à la couleur des vins épais de l'Orient. Le navire glisse doucement sur cette nappe à la fois brillante et sombre, que ride à peine un souffle tiède, et d'agiles dauphins bondissent à la poupe dans le long sillage argenté. Rien d'effrayant dans cette mer, où l'on ne perd pas de vue les rivages : on contourne des terres surmontées de monts aux silhouettes gracieuses, aux chaudes couleurs, où chaque vallon et chaque pic rappelle par un nom harmonieux les souvenirs de l'ancienne Grèce, légende, histoire ou poésie.

Les rayons obliques du soleil levant éclairent l'acropole d'Athènes quand nous quittons les bassins du Pirée, et l'Attique se déroule derrière nous, les sommets inondés de la lumière rose du matin, tandis que la plaine est encore dans l'ombre. Chacune des terres que nous côtoyons successivement a eu ses jours de grandeur et de gloire. C'est d'abord Égine, où se dresse la belle colonnade du temple de Minerve, qu'ornaient jadis les guerriers de pierre aujourd'hui à Munich, le plus ancien chef-d'œuvre du ciseau grec ; — c'est Calaurie, dont le sanctuaire dédié à Neptune attirait les dévots de la Grèce entière ; — c'est la côte de Trézénie, à laquelle les arbousiers aux baies rouges, les orangers, les oliviers, les pins donnent l'aspect enchanteur d'une oasis ; — c'est Hydra, ignorée dans l'antiquité, mais dont les hardis marins avaient déjà conquis l'indépendance quand le reste de la Grèce courbait encore la tête sous le joug des pachas turcs ; — c'est enfin le golfe d'Argos, que les hautes montagnes de Laconie bornent vers le sud. Les deux rives semblent se rapprocher jusqu'au moment où le navire s'arrête devant une ville assez misérable, au pied d'un fort escarpé, le fort Palamède, qui rappelle un des vieux héros des légendes d'Argos. Nous sommes à Nauplie.

Entourée de montagnes partout où elle ne confine pas à la mer, la plaine d'Argos est un type accompli de ces territoires fermés du côté de la terre, mais ouverts aux communications maritimes, où presque tous les anciens états de la Grèce ont pris naissance. Assez

isolés les uns des autres pour rester indépendans, ils pouvaient pourtant échanger leurs produits et recevoir par la mer les influences civilisatrices des peuples orientaux. C'est à ces circonstances que l'Attique et l'Argolide, pour n'en pas citer d'autres, ont dû leur rapide accroissement. L'une et l'autre, la seconde surtout, ouvraient leurs ports aux trirèmes phéniciennes, et Hérodote nous montre Argos comme le plus ancien marché où Phéniciens et Hellènes commencèrent à se mêler. Mais, si les origines furent les mêmes, bien différent fut le développement des deux pays. Aujourd'hui encore, quelle opposition entre les ruines de la plaine du Céphise et celles de la vallée de l'Inachus ! quel contraste entre les impressions que l'on y ressent ! Athènes représente le génie hellénique dans toute sa fleur : on y vit au milieu des souvenirs de Platon, de Périclès et de Sophocle, en parcourant les jardins d'Académus ou la vaste esplanade qui s'étend devant la tribune du Pnyx, ou le théâtre merveilleux où l'on jouait les chefs-d'œuvre de la tragédie antique. L'acropole se dresse fièrement au-dessus de la plaine, couverte de ces monumens du siècle de Périclès qui sont une des gloires de l'humanité entière autant que de la Grèce. Et tout, jusqu'aux contours harmonieux des montagnes, paraît s'être concerté pour servir de cadre à ce roc aux puissantes arêtes, splendide piédestal fourni par la nature au plus admirable monument du génie des hommes : le Parthénon ! — En arrivant dans la plaine d'Argos, tout change. Ce n'est plus la Grèce classique, la Grèce de Sophocle, de Périclès, d'Aristophane, c'est la Grèce primitive chantée par les vieux aèdes, la Grèce héroïque que l'on voit revivre. Il y a même je ne sais quelle âpreté et quelle rudesse dans cette plaine pierreuse, environnée de sombres montagnes : c'est bien le cadre qui convient aux vieilles forteresses pélasgiques que nous allons visiter.

Argos n'est pas au bord de la mer : Nauplie lui servait de port dans l'antiquité comme de nos jours. Aujourd'hui une voie carrossable, chose rare en ce pays, unit les deux villes, en passant près des ruines de Tirynthe, la plus ancienne citadelle de la Grèce héroïque.

Un mamelon de roc surgit au milieu des terrains d'alluvions fluviaux et maritimes à la fois qui confinent au golfe d'Argos : de forme ovale, long d'environ trois cents mètres, et large de soixante à quatre-vingts, il était d'autant mieux approprié à devenir le siège d'une ville, qu'autrefois la mer venait en baigner la base. C'est là que fut fondée Tirynthe, dont la puissante enceinte, suivant les sinuosités du rocher, a survécu par sa propre masse aux nombreuses causes de destruction qui depuis plus de trois mille ans ont sévi contre elle. On ne

peut se figurer ce que sont ces murailles titanesques, composées de blocs non taillés et amoncelés les uns sur les autres sans chaux, ni ciment, les plus gros équilibrés par de plus petits, et n'ayant d'autre cohésion que celle donnée par leur propre pesanteur. La hauteur et la forme varient suivant celles du rocher; l'épaisseur est telle qu'on a pu ménager dans l'intérieur du rempart de longues galeries où les défenseurs de la place s'abritaient comme dans les casemates de nos forts, en même temps qu'ils épiaient les mouvemens de l'ennemi par les interstices des pierres. Une sorte d'instinct des lois physiques qu'ils ignoraient a conduit les architectes tirythiens à donner à ces galeries la forme ogivale, de même qu'au moyen âge on appliquait les lois de la géométrie descriptive avant que Monge l'eût inventée. — Des poternes basses et également ogivales faisaient communiquer Tirynthe avec la plaine du côté de la mer; mais la véritable entrée de la citadelle était du côté opposé. On se rend encore un compte exact de ce qu'était cette porte protégée par une tour, la première, disait-on, qui eût été bâtie sur le sol grec. En contournant la tour, les assiégeans devaient forcément présenter le flanc droit aux défenseurs, qui pouvaient les cribler de traits du côté où le bouclier ne les protégeait pas: on observe cette disposition dans un grand nombre de monumens de l'ancienne architecture militaire. Une fois la tour tournée et la porte franchie, l'ennemi n'était pas encore tout à fait maître de la place: un mur séparait en deux parties l'intérieur de la forteresse, et il fallait entreprendre un nouveau siège.

En arrivant en Argolide, M. Schliemann ne put résister au désir de fouiller le sol de Tirynthe. Les résultats de cette tentative furent médiocres, si ce n'est en dehors de l'enceinte, où on fit quelques trouvailles prouvant qu'à l'époque classique, après la destruction de leur forteresse, les Tirynthiens s'étaient fondé une ville ouverte au pied de leurs anciens remparts. Dans l'acropole, M. Schliemann fit creuser quelques tranchées, d'où furent tirés divers objets préhistoriques, poteries, amulettes, que nous retrouverons à Mycènes. Rien dans ces découvertes n'a permis d'apporter quelque lumière au problème que l'on se pose tout d'abord à la vue des murailles gigantesques de Tirynthe: comment les hommes ont-ils pu construire de pareils édifices, dénués comme ils l'étaient des engins puissans de la civilisation moderne? Le temps a dû être le principal auxiliaire des architectes pélasgiques. Il règne dans les sociétés primitives une intime solidarité entre les générations successives. On travaille volontiers sans espoir de voir jamais le couronnement de l'œuvre, comme faisaient les constructeurs de nos grandes cathédrales, Ce labeur incessant et opiniâtre de plusieurs

généralions s'acharnant au même ouvrage, c'est le secret de la construction des murailles énormes que les anciennes races humaines ont laissées sur toute la terre. Les Hellènes, dans les siècles postérieurs, étonnés à la vue de ces remparts, se refusaient à croire que de simples mortels eussent pu les élever, et les attribuaient aux Cyclopes. De là le nom de murailles cyclopéennes, sous lequel les murailles de Tirynthe et aussi celles de Mycènes sont connues jusqu'à nos jours. C'est à Tirynthe, la plus surprenante des deux villes et la plus ancienne aussi sans doute, qu'on avait placé la naissance d'Hercule, la personnification de la vigueur humaine.

La conservation des remparts de Tirynthe est due à l'impossibilité où se sont trouvés les paysans de les utiliser pour bâtir leurs maisons. Ce mouf n'existait pas pour Argos, où l'antiquité n'a guère laissé de traces : des temples, on ne voit plus que quelques fûts de colonnes, du théâtre romain, il ne reste qu'une arcade taillée dans le roc, dépouillée de ses marbres. La citadelle elle-même, l'antique Larisse, n'a conservé des Pélasges, qui passaient pour l'avoir construite, que des soubassements, surmontés de murailles du moyen âge. A l'époque où le Péloponèse était devenu une principauté franque avec Villehardouin, bail de Morée, puis prince d'Achaïe, les chevaliers français, partis sous prétexte de croisade contre les musulmans, s'étaient taillé des fiefs dans les domaines de l'empereur byzantin qu'ils avaient dépossédé. L'Argolide fut érigée en une baronnie dont la maison d'Enghien reçut l'investiture. Ce sont les barons français de Nauplie et Argos, comme on les appelait, qui ont réédifié l'ancienne Larisse, pour en faire le centre de leurs domaines. La forteresse porte encore la marque de son origine, ainsi que beaucoup d'autres en Grèce : c'est dans l'architecture qu'on retrouve les traces les plus visibles de cette glorieuse époque de notre histoire nationale où la féodalité française s'était implantée de toutes pièces en Orient, où l'on donnait des tournois sur l'acropole d'Athènes, où les douze hauts barons de Morée, vassaux du prince d'Achaïe, venaient discuter en langue française au parlement d'Andravidia en Élide... La ville moderne d'Argos est une sorte de grand village, assez animé, dont la population masculine passe le temps dans les cafés à parler politique : un pallikare, à la taille cambrée, fier de son beau costume pailleté d'or et de sa blanche fustanelle flottante, considère le travail comme indigne de lui. Ainsi s'explique comment le sol est en friche dans la banlieue même des villes, et comment le pain est un aliment de luxe dans les campagnes grecques.

Nous quittons Argos à cheval, escortés de braves gendarmes qui, j'ai hâte de le dire, étaient les plus honnêtes gens du royaume. Ces malheureux portaient une vieille houppelande d'un blanc fané, ravaudée en maint endroit, et leur tenue, quelque peu débraillée,

n'était pas sans ajouter du pittoresque à notre caravane. Je veux croire qu'ils ne nous ont préservés que de dangers imaginaires; mais, pendant tout le temps que nous leur avons été confiés, ils ne nous ont pas quittés d'une semelle. Nous traversons un pays presque inculte faute de soins et faute d'eau. L'Inachos, qui répandait autrefois la fertilité, est en été un lit de cailloux desséchés, et un torrent impétueux pendant l'hiver. Devant nous des ruines commencent à se détacher sur le flanc abrupt de la montagne avec laquelle elles se confondaient d'abord : cette montagne, c'est le mont *Eubæ*, dont le nom fait allusion à de gras pâturages, remplacés maintenant par le roc : ces ruines sont celles de Mycènes, dont les grandes proportions se révèlent à mesure que nous approchons du village qui a remplacé sur les cartes modernes la ville de Pélops et d'Agamemnon.

Khavati, assure-t-on, signifie ruines en langue turque. C'est une pauvre bourgade où la misère des paysans grecs apparaît dans toute sa nudité. Les maisons sont des huttes en torchis où bêtes et gens couchent pêle-mêle dans l'unique chambre qu'elles renferment. Grâce à la considération dont jouit notre drogman, nous trouvons un accueil empressé chez le *papa*, prêtre à barbe blanche, père d'une nombreuse lignée, qui se dépossède pour nous de sa modeste demeure. Le temps est beau : il couchera à la belle étoile avec sa famille, comme font volontiers les Grecs pendant les grandes chaleurs de l'été. Les naturels nous entourent en foule : c'est à qui nous rendra ou semblera nous rendre service, pour se donner des droits au *bakchich*, institution turque dont les Canaris et les Marromichalis n'ont pu débarrasser leur pays quand ils ont expulsé les Ottomans. Ils sont bien quinze pour aider nos gens à desseller les chevaux et à étendre dans la chambre du papa les couchettes apportées d'Athènes. On nous offre de tous côtés des agneaux tout vivans, seul aliment que l'on trouve à peu près partout : l'un d'eux est immédiatement sacrifié, puis dépecé, rempli d'herbes aromatiques et empalé avec une longue perche qui servira de broche. On fait du feu avec des broussailles, et deux vieillards, gravement assis, font tourner l'agneau devant la flamme. Nous allons goûter au mets favori des brigands et des klephtes, à l'agneau à la pallikare, dont on nous réserve le dos, le morceau d'honneur, celui que Ménélas offrait à Télémaque son hôte dans son palais de Lacédémone.

II.

Le fondateur de Mycènes, d'après la tradition, a été Persée, dont les anciens chroniqueurs placent l'existence au *xvii^e* siècle

avant l'ère chrétienne. Persée avait pour père Jupiter lui-même, ce qui revient à dire que les souvenirs humains ne remontaient pas au-delà. Plus tard la royauté mycénienne passa aux mains d'une famille asiatique, les Pélopidés, dont le chef Pélops avait eu pour fils Atrée, frère de Thyeste et père d'Agamemnon. Avec ce dernier, nous sommes en pleine *Iliade*. Qu'y a-t-il de vrai dans ces traditions ? Nous ne chercherons pas à le savoir, certain que nous serions de n'y jamais parvenir. Quand on assiste à la formation des légendes qui se créent sous nos yeux, on est amené tout naturellement à révoquer en doute les récits que la tradition seule a perpétués. Il est manifeste que les faits sont promptement travestis dans les bouches des hommes, et souvent défigurés au point de devenir méconnaissables ; mais est-ce à dire qu'il n'y ait pas un grain de vérité dans les traditions de l'âge héroïque des Grecs, et spécialement dans celles qui se rapportent à la guerre de Troie ? Ce serait aller trop loin. Thucydide tenait pour un fait historique l'expédition des Grecs confédérés contre Priam. S'il est difficile au milieu des fables imaginées par les poètes de démêler la part de l'histoire, est-ce un motif pour en nier l'existence ? D'ailleurs les légendes solaires ou lunaires qu'on veut donner pour base aux récits homériques reposent sur des hypothèses bien fragiles, sinon sur des jeux de mots. On avouera qu'il est bien plus difficile de voir dans l'enlèvement d'Hélène une éclipse de lune, parce que le nom grec de la lune a quelque analogie avec celui d'Hélène, que de croire tout simplement à l'existence d'Hélène et au rapt dont elle aurait été victime. La manie du mythe a tout au moins le danger de remplacer l'improbable par l'in vraisemblable. Et cela au profit de qui ? A coup sûr pas au profit de la vérité... Mieux vaut se reposer doucement sur le mol oreiller du doute. Et qu'importe que ces vieilleries soient mythe ou histoire, puisque Homère les a chantées !

Ce scepticisme facile, M. Schliemann est loin de le partager, et nous devons dire que sa confiance dans Homère et dans les traditions l'a merveilleusement servi. Encouragé par ses succès en Troade, il pensa que Mycènes devait avoir conservé quelque chose des richesses qu'elle avait possédées. On racontait dans l'antiquité que les Pélopidés avaient apporté d'Asie d'immenses trésors. Homère qualifie la ville d'Agamemnon d'abondante en or, et Thucydide lui-même, le grave historien de la guerre du Péloponèse, mentionne cette vieille réputation d'opulence. Au fait, Mycènes avait beaucoup de raisons d'être riche. Ses rois n'étaient-ils pas les chefs de la Grèce et ne venaient-ils pas de ces rives du Pactole, dont le nom est resté jusqu'à nos jours le synonyme de richesse ? Enfin une

tradition mentionnée par Pausanias plaçait à Mycènes le tombeau d'Agamemnon et de ses compagnons, massacrés dans un festin par Clytemnestre à leur retour de Troie. Trouver le tombeau d'Agamemnon, quel rêve pour un archéologue ! C'est sur ce dernier point que M. Schliemann concentra tous ses efforts.

Les écrivains anciens ne pouvaient pas lui fournir beaucoup de renseignemens. Plus illustre qu'aucune autre cité grecque dans la haute antiquité, Mycènes est presque oubliée aux âges classiques. Eschyle, toujours fantaisiste comme géographe, la confond avec Argos, où il place les scènes tragiques de l'*Orestie*. Beaucoup d'autres écrivains font la même confusion, et, quant aux historiens classiques, ils ne citent Mycènes que pour mentionner sa participation à la défense commune de la Grèce pendant les guerres médiques, et sa fin malheureuse en 468 avant notre ère. Argos, qui depuis le retour des Héraclides, c'est-à-dire l'invasion du Péloponèse par les Doriens, avait la suprématie dans les plaines de l'Inachus, Argos avait laissé une certaine autonomie à la ville d'Agamemnon. Mais l'envoi d'hoplites mycéniens à Platée et aux Thermopyles lui porta ombre et la décida à se débarrasser à tout jamais d'une rivale que ses hautes murailles rendaient toujours redoutable. Les Argiens mirent le siège devant Mycènes, la prirent d'assaut et la sackèrent. Les habitans furent dispersés dans les villes voisines, et le vainqueur n'épargna que les murailles cyclopéennes de l'acropole qu'il ne put détruire, ou auxquelles peut-être un sentiment de superstition l'empêchait de toucher.

Telle les Argiens laissèrent Mycènes, telle l'a visitée Pausanias au *n^e* siècle de notre ère, telle ou à peu près la voyons-nous encore aujourd'hui. A quelques pas au-dessus de Kharvati commence le vaste espace couvert de débris qu'elle occupait jadis. Une étude approfondie des lieux a fait reconnaître à M. Schliemann que la ville se composait de trois parties distinctes : l'acropole, ville sainte, entourée de murailles cyclopéennes, qui domine les deux autres, — une seconde ville fortifiée au-dessous de la première, — enfin un vaste faubourg ouvert. Il n'est guère vraisemblable que ces trois quartiers aient été fondés à la fois. Il a dû se produire à Mycènes ce qui s'est produit partout : c'est que, la première enceinte étant trop étroite, une partie de la population s'est fixée en dehors des remparts : plus tard on a cru devoir protéger ce premier faubourg par une enceinte, qui elle-même, à un moment donné, n'a pu contenir ses habitans. Alors s'est formée la ville basse et ouverte que M. Schliemann appelle le faubourg. Cependant l'architecture est partout la même, dans ce qui nous reste du moins. Ce sont partout de lourdes assises cyclopéennes, qui nous montrent que les trois

parties de la ville coexistaient déjà dans la haute antiquité. C'est même en dehors de l'acropole que se trouvent les monuments souterrains connus sous le nom de trésoreries. Le plus remarquable, nommé la trésorerie d'Atrée, se rencontre à droite en suivant le sentier qui de Kharvati mène à l'entrée de l'acropole. Une avenue en ruines conduit par une pente rapide à une porte de pierre formée de deux énormes montans, sur lesquels repose un linteau colossal : au-dessus est une niche en triangle qui contenait sans doute un bas-relief détruit. Cette porte était d'ailleurs décorée de colonnes et d'autres ornemens enlevés par les Turcs, dit-on, à qui l'on attribue en Grèce tous les méfaits dont on ne connaît pas l'auteur. L'intérieur de l'édifice se compose de deux chambres : la première, circulaire et en forme de dôme, n'a pas moins de douze mètres de hauteur. A la lueur des fascines allumées par des habitans de Kharvati qui nous accompagnaient, il nous a été possible de constater le mode de construction du dôme qui n'a d'une voûte que l'apparence : les pierres sont disposées par assises annulaires horizontales, en encorbellement : au sommet, un simple couvercle occupe la place de la clé de voûte. L'intérieur était jadis luxueusement orné : les parois nues portent encore la trace des clous servant à fixer les plaques d'airain dont elles étaient revêtues. Le métal a naturellement été enlevé, mais l'existence de ce revêtement est d'autant moins douteux que nous savons par les auteurs anciens le goût des Grecs pour ce genre de décoration intérieure de leurs palais. Une seconde chambre plus petite et taillée dans le roc s'ouvre au fond de la première : on la prendrait volontiers pour une chambre sépulcrale. Nous ne pensons pas pourtant que la trésorerie des Atrides ait jamais eu d'autre destination que celle que lui attribue la tradition d'accord avec Pausanias. Malheureusement il n'y a plus trace des trésors qu'elle renfermait : elle est vide, et depuis bien longtemps sans doute. On raconte qu'un des derniers gouverneurs turcs, Véli-Pacha, grand amateur d'antiquités pour les vendre, y a trouvé de précieux objets d'or et d'argent, mais c'est douteux, et, en tout cas, ces trouvailles auraient été dispersées. — On connaît à Mycènes plusieurs autres monuments du même genre, dont un, situé auprès de la porte de l'acropole, a été exploré par M^{me} Schliemann, pendant que son mari dirigeait ailleurs ses recherches. Les débris qui en ont été extraits n'ont pas donné les résultats attendus : on n'y a guère trouvé que des objets provenant de ceux mêmes qui une première fois avaient fouillé le monument dans des intentions probablement moins pures que celles de M^{me} Schliemann. Le mode de construction de l'édifice se rapproche de celui que nous avons décrit, et l'âge présumé est le même.

Revenons au sentier que nous avons quitté un instant, et nous arriverons en quelques minutes à l'entrée de l'acropole. Le sentier suit en partie le tracé de l'ancienne voie qui, après avoir franchi un pont dont on voit les restes sur la droite, traversait toute la ville basse pour arriver également à la ville haute. Malgré l'épithète de ville aux belles rues donnée à Mycènes par Homère, cette voie ressemblait plutôt aux ruelles montueuses et pierreuses de l'Orient qu'aux rues de nos villes modernes. Seuls, les bêtes de somme et les gens y pouvaient passer, et, de même qu'à l'Ennéapyle d'Athènes, dont M. Beulé a retrouvé la place, on voit encore les stries pratiquées sur le roc pour empêcher le glissement.

Ce que nous avons dit de Tirynthe ne suffit point pour donner une idée des murailles de Mycènes. Sur plusieurs points des remparts, l'identité de construction est complète, et tout est semblable jusqu'aux galeries ogivales. Il est probable que les deux villes datent du même temps ; mais, tandis que Tirynthe s'est conservée semblable à elle-même jusqu'à son abandon, Mycènes avait dû subir à diverses époques des réparations dans son enceinte. Et de même qu'au XIII^e siècle on ajoutait volontiers un chœur gothique à une abside romane, les Mycéniens réparèrent leur ville au goût du jour sans égard pour l'unité de style. C'est ainsi qu'une partie de l'enceinte, une des mieux conservées, est bâtie en pierres polygonales, habilement ajustées, genre de construction qui marque un grand progrès sur l'appareil tyrothien, et qui est encore fréquemment usité de nos jours pour les murs de soutènement, avec la seule différence que nous employons de la chaux pour combler les interstices. Il y a mieux. Toute la partie de l'acropole voisine de l'entrée où mène le sentier que nous suivons est construite en blocs de même hauteur, posés par assises horizontales parfaitement régulières. C'est le troisième et dernier degré de l'architecture cyclopéenne. Que les blocs soient taillés à angle droit, et nous arriverions à l'appareil hellénique. Autant qu'on en peut juger dans l'état actuel, les remparts de Mycènes n'ont guère dépassé cinq ou six mètres en hauteur, ce qui est très suffisant pour la défense, surtout si l'on tient compte de la pente du terrain à l'extérieur. Seule la tour qui nous cache la principale porte s'élevait probablement beaucoup plus haut. Elle devait servir à donner des signaux dans toute la plaine qu'elle domine et jusqu'à la mer. On se rappelle que, dans Eschyle, c'est par une sorte de télégraphe aérien que la nouvelle de la prise de Troie parvient à Clytemnestre : un feu allumé d'île en île fait connaître en quelques heures la grande nouvelle et comble de joie les Mycéniens et de terreur la malheureuse reine qui, moins fidèle que l'épouse d'Ulysse, a mille raisons de redouter le retour du roi des rois.

En contournant les ruines de la tour, on entre dans une large avenue formée à droite par la tour, à gauche par les muraille de l'enceinte, et au fond de laquelle, au milieu des blocs renversés et des broussailles, s'ouvre la célèbre porte des lions, si miraculeusement échappée aux injures du temps et à celles des Argiens. Ici comme à Tirynthe, les assiégeans devaient présenter le flanc aux traits des assiégés et se trouvaient par suite dans l'impossibilité de chercher derrière leurs boucliers une protection efficace. La porte des lions, comme celle de la trésorerie des Atrides, se compose de deux montans sur lesquels repose un linteau énorme; au-dessous du linteau est ménagée une niche triangulaire, dont l'effet est d'éviter l'écrasement que le poids de la muraille pourrait faire redouter. Cette niche, vide à la trésorerie, est garnie ici par un large monolithe orné de deux lions en relief, qui, dressés sur leurs pattes de derrière, appuient celles de devant sur la base d'une petite colonne que l'on peut prendre si l'on veut pour un autel. Les lions, qui pourraient aussi bien être des tigres, et qui tout au moins sont des lionnes, ont été décapités, mais il est probable qu'ils avaient des têtes de bronze, fixées au moyen de chevilles pénétrant dans des trous encore visibles, et tournées vers les arrivans comme pour les effrayer. Malgré la rudesse du travail, il y a une certaine vigueur qui révèle déjà un sens esthétique, et la pose des grands félins de l'Orient a été sûrement observée d'après nature par le sculpteur. Est-ce à dire que l'œuvre soit d'origine asiatique? Certains indices, sans parler de la légende du lion de Némée tué par Hercule et dont on m'a montré le repaire sur la route de Cléones, portent à penser que le roi des animaux n'était pas inconnu en Grèce dans la haute antiquité. Ce qui milite en faveur de l'extranéité du monument, c'est plutôt le sujet même. Le lion était l'objet d'une vénération particulière dans les régions d'où sortaient les Pélopidés, et la colonne qui forme le centre du relief rappelle, croit-on, les autels des adorateurs du feu.

Parvenu dans l'enceinte de l'acropole, M. Schliemann dut avoir un moment d'effroi en contemplant ce vaste espace couvert de décombres et d'éboulis, partagé çà et là par des pans de mur. Une lecture attentive de Pausanias lui donnait la conviction que les tombeaux d'Agamemnon et de ses compagnons étaient dans cette enceinte et non dans la ville basse. Mais par où commencer les recherches? ou donner le premier coup de pioche? C'était en 1874. Des ouvriers furent engagés, et plus de trente puits furent creusés. La plupart ne donnèrent aucun résultat, mais quelques-uns permirent de préciser les points où les recherches auraient le plus de chance de réussir. Quand, deux ans plus tard, M. Schliemann revint à

Mycènes pour se mettre à l'œuvre, il était décidé. Au mois d'oct 1876, soixante-trois ouvriers commencèrent les travaux. Nous ne parlerons pas de ceux qui, avec M^{me} Schliemann, fouillèrent la trésorerie située au pied de l'acropole : les autres, sous la direction de M. Schliemann lui-même, attaquèrent à la fois la porte des lions, et l'espace situé au-delà, près de la muraille qui ferme l'acropole du côté de la plaine.

Le seuil de la porte des lions fut bientôt mis au jour, — qu'il n'avait pas vu depuis plus de deux mille ans. On put constater la hauteur de la porte, qui n'est presque pas plus haute que large, — près de quatre mètres, — et que fermaient des battans épais, fixés par d'énormes verrous. Une seconde porte fut découverte, à quelques pas après la première. Entre les deux, dans une sorte de corridor, une niche d'un mètre et demi de haut a été ménagée dans le mur. M. Schliemann veut y voir la loge d'un concierge préhistorique : mais il est plus probable que c'était une sorte de guérite pour un factionnaire. L'examen de cette double entrée confirme ce que nous avons dit de l'impossibilité de pénétrer dans l'acropole avec des chariots, — sans peut-être avec des chars de combats.

La grosseur des blocs à enlever ne permit pas de déblayer complètement les abords de la porte des lions. M. Schliemann dirigea le gros de ses travailleurs vers l'intérieur, encouragé par des trouvailles de tous les instans. La terre présentait un amas de débris de tous genres, ainsi qu'il arrive partout où les hommes ont demeuré. Les anciens habitans du Danemark ont formé peu à peu de véritables collines avec les restes de leurs repas et les silex émoussés : de même à Mycènes le sol s'est élevé par l'amoncellement des débris à plusieurs mètres au-dessus du niveau primitif. Les objets trouvés en premier lieu jettent un jour nouveau sur l'histoire mycénienne, en prouvant que la ville ne fut pas toujours déserte, après le sac de 108, comme l'ont écrit plusieurs historiens. Le sol fouillé par M. Schliemann recérait un grand nombre de vases, de médailles, des objets de fer datant, à n'en pas douter, de l'époque macédonienne. Mycènes a donc été habitée à cette époque; mais elle ne fut pas pour cela relevée de ses ruines, et ces Mycéniens de la décadence semblent avoir été d'assez pauvres hères, demeurant dans des huttes de torchis ou de bois. Ils n'avaient pas même de monnaie, comme les Tirynthiens, et comme la plupart des villes grecques : ils n'ont laissé que des objets de peu de valeur. Cependant ce ne fut pas une occupation passagère : l'accumulation des débris prouve que l'existence de la nouvelle Mycènes s'est prolongée pendant plusieurs siècles.

A trois ou quatre mètres de profondeur, les objets changèrent de

nature et l'on atteignit une couche de débris remontant aux âges préhistoriques : des constructions cyclopéennes furent mises à nu ainsi que des travaux de canalisation. Les eaux pures et fraîches de la fontaine de Persée, située sur les pentes de la montagne au-dessus de la ville, arrivaient jusque dans les rues par une série de canaux. Parmi des tessons de grossières poteries, on découvrit un certain nombre de larges pierres, qualifiées de stèles funéraires par M. Schliemann, à qui elles firent concevoir l'espérance qu'il touchait à la nécropole royale qu'il cherchait. Plusieurs de ces pierres portent des bas-reliefs, qui au milieu d'ornemens bizarres représentent des scènes de chasse ou de guerre. Guerrier ou chasseur, l'homme est debout sur un char, qui répond assez exactement aux descriptions de *l'Illiade* : le siège est carré, contrairement à celui des chars classiques, les roues du petit diamètre n'ont que quatre rayons. Les mêmes qualités de force et de mouvement que nous avons remarquées chez les lions de la porte distinguent les animaux, chiens, corcs ou chevaux, des stèles funéraires. Il semble que, chez les artistes encore barbares qui ont sculpté ces vieux reliefs, les qualités qui devaient s'épanouir plus tard existaient déjà virtuellement.

On s'aperçut bientôt que la place où les stèles avaient été découvertes était environnée d'une double rangée de pierres droites disposées en cercles concentriques, dont quelques-unes étaient surmontées de dalles taillées avec soin et formant une sorte de banc circulaire. M. Schliemann pensa d'abord avoir trouvé l'enceinte de la nécropole dont les stèles révélaient l'existence. Mais, en réfléchissant davantage, il crut pouvoir affirmer que cette aire arrondie n'était autre que l'ancienne *agora*, ou place publique de Mycènes, lieu de délibération des conseillers du roi. Homère parle fréquemment de ces assemblées des vieillards, réunis sous la présidence du roi, dans un emplacement à ce destiné, de forme circulaire, où ils siègent sur des dalles de pierre, habilement taillées. N'est-ce pas dans une agora de ce genre que le roi des Phéaciens, le magnanime Alcinoüs, assemble son peuple pour écouter les récits d'Ulysse? Le bouclier d'Achille, décrit par Homère, ne représentait-il pas un conseil de vieillards, assis dans un cercle sacré sur des dalles polies? Enfin, parlant de Mycènes même, Euripide n'en mentionnait-il pas l'agora circulaire? Nous partageons l'opinion de M. Schliemann d'autant plus volontiers que l'emplacement convient à merveille à un sénat grec. De même que du Pnyx d'Athènes on apercevait la plaine et la mer, de même de l'agora mycénienne, qui venait reposer sur le mur même de l'acropole, on contemplait tout le pays et le golfe d'Argos. C'était une place vraiment merveil-

leuse pour assembler les conseillers des rois fils de Pélops, dont le pouvoir s'étendait sur le Péloponèse et sur les îles, et qui avaient de là sous les yeux la plus belle partie de leurs domaines.

On peut supposer que les grands de Mycènes demeuraient auprès de l'agora; mais il est assez difficile de se représenter ce que pouvaient être leurs demeures. Je me rappelle qu'en parcourant une des collines voisines d'Athènes, j'ai pu retrouver les traces de tout un quartier de la ville antique : le roc a conservé en quelque sorte la projection des édifices détruits. Des deux côtés d'une rue étroite sillonnée par un ruisseau, on voit de petits rectangles de pierre divisés quelquefois en deux compartimens; c'étaient les maisons, dont la plupart avaient une citerne: quelques autres semblent avoir contenu des tombeaux. Le bâtiment était sans doute en bois, comme à Constantinople et dans beaucoup d'autres villes de l'Orient, ou en pierres légères, comme sont les petites maisons blanches d'Hydra et des Cyclades. L'exiguïté de ces habitations est ce qui frappe tout d'abord : on sent un peuple vivant au dehors, amateur de fêtes, de spectacles et des bavardages de la place publique. — Telles devaient être à peu près les maisons de la Mycènes homérique : les débris trouvés par M. Schliemann confirment que le bois était le plus employé des matériaux de construction. Cependant les fouilles pratiquées au-delà de l'agora, toujours auprès de l'enceinte fortifiée, ont amené la découverte d'une demeure de grande dimension; elle comprend sept chambres formées par des murailles cyclopéennes et reliées par des corridors. La plus grande chambre n'a pas moins de six mètres de long et quatre de large : elle paraît avoir été décorée avec soin, les parois étaient du moins couvertes d'un revêtement d'argile. Cependant l'étage qui nous reste était très certainement une sorte de cave ou de sous-sol : autrement on ne pourrait pas s'expliquer l'absence complète de fenêtres; de plus le niveau ne laisse aucun doute à cet égard. Les chambres découvertes par M. Schliemann servaient probablement à serrer les provisions, peut-être même à chercher pendant l'été un abri contre la chaleur. Au-dessous, des citernes creusées dans le roc conservaient dans toute sa fraîcheur les eaux de la source de Persée. Au-dessus s'élevaient des constructions en bois, dont il ne reste malheureusement que des cendres et des débris carbonisés. — Les dimensions de cette demeure ont fait penser à M. Schliemann qu'elle ne pouvait avoir appartenu à un simple particulier, mais qu'elle devait avoir été la résidence des anciens dynastes pélopidés, le propre palais d'Agamemnon. C'est une hypothèse, mais pas trop invraisemblable. Si le palais du roi doit être quelque part, c'est bien dans cette partie de l'acropole, dominant

toute la plaine et à proximité de l'agora. On ne peut nier en outre que la situation ne cadre au juste avec certaines scènes des tragédies consacrées par Sophocle et Euripide aux forfaits de la maison de Pélops. C'est là qu'il faut lire l'*Électre* de Sophocle, un des plus admirables chefs-d'œuvre de la muse grecque. Il semble que le poète ait visité lui-même les lieux, tant il les décrit exactement. La scène se passe sur l'agora. « Tu vois d'ici l'antique Argos, dit le pédagogue au jeune Oreste ; ici le bois sacré de la fille d'Inachos, harcelée par les taons ; plus loin la place consacrée à Apollon Lycien, destructeur des loups : à gauche s'élève le temple de Junon. La ville où nous sommes, c'est Mycènes, abondante en or, et ce palais est le séjour sanglant des Pélopidés. » De l'agora mycénienne, on voit en effet Argos en face de soi : dans la plaine coule l'Inachos, où se trouvait le bois sacré d'Io, la fille du fleuve, changée en génisse et aimée de Jupiter métamorphosé en taureau, — et c'est bien à gauche que l'on aperçoit les ruines du temple de Junon, l'*Heræon* célèbre de la plaine argienne. De jeunes Mycéniennes qui forment le chœur emplissent l'agora, où la vaillante Électre rencontre son frère Oreste envoyé par les dieux pour venger sur sa mère le meurtre d'Agamemnon. Ils ne se reconnaissent pas de prime abord ; pour mieux tromper les soupçons, Oreste feint d'apporter la nouvelle de sa propre mort. Tout le monde est rempli de joie dans le palais, pendant qu'Électre exhale en des vers célèbres de touchantes plaintes. Enfin le frère et la sœur se reconnaissent et concertent la vengeance. Clytemnestre meurt la première : elle est frappée dans son propre palais, et ses derniers cris parviennent à l'oreille des jeunes filles sur l'agora. Mais la vengeance n'est pas complète, tant qu'Égisthe vit encore, Égisthe, le pervers conseiller, l'amant, puis l'époux de la reine. Il avait passé la journée en dehors de l'acropole ; il arrive du faubourg. On le voit entrant par la porte des lions, il rencontre sur l'agora Électre et ses jeunes compagnes, tout en se dirigeant vers son palais, — où l'attend l'épée vengeresse du fils d'Agamemnon.

III.

Déblayer tout un quartier de l'ancienne Mycènes eût semblé à beaucoup d'archéologues un brillant succès ; mais c'était peu pour M. Schliemann, qui avait une idée fixe : trouver le tombeau d'Agamemnon. Les pierres sculptées dont nous avons parlé et qu'il avait qualifiées, un peu pour les besoins de la cause, de stèles funéraires, lui avaient fait concevoir les plus vives espérances. La découverte de l'agora ne l'arrêta point. Avec nos idées modernes,

il semble bizarre d'enterrer les morts sous une place publique. Nous les écartons du bruit des villes, nous aimons pour eux le calme et l'ombre des cyprès dans une paisible nécropole : nous voulons cela pour leur repos, et aussi, quelque peu, pour le nôtre, car le voisinage des morts nous offusque. Mais il n'y avait rien de semblable chez les anciens : le défunt, objet d'un culte, devait reposer auprès des vivans ; le bruit des rues et des places ne semblait pas incompatible avec l'éternel sommeil ; les tombeaux étaient placés d'ordinaire le long des routes les plus fréquentées, et nous savons par les historiens que dans plusieurs villes, notamment à Cyrènes et à Mégare, le fondateur avait été inhumé sous la place publique. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même à Mycènes ?

M. Schliemann continua donc avec ardeur. A la fin du mois d'octobre 1876, il s'aperçut qu'une vaste cavité rectangulaire de sept mètres de long sur près de trois mètres de large avait été creusée dans le roc au-dessous de l'endroit d'où la première stèle avait été tirée. C'était un tombeau ; mais en même temps que l'on croyait toucher au but, de nombreux indices donnaient à penser que des chercheurs avaient déjà passé par là. Le bouleversement du sol était manifeste : les ouvriers enlevèrent des blocs de pierre en désordre qui paraissaient avoir servi à la construction d'un monument funéraire détruit dès l'antiquité. Était-il possible d'attribuer ce bouleversement aux Argiens ? N'était-il pas plutôt à craindre que les tombes n'eussent été fouillées et dévalisées une première fois ? On dit que le découragement régna pendant plusieurs jours dans le camp de M. Schliemann. Mais l'heureux inventeur des trésors de Priam et d'Hélène a l'esprit persistant et opiniâtre de tous les hommes qui découvrent. Il poursuivit son œuvre au risque de ne rencontrer que ce qu'auraient oublié ou dédaigné les premiers profanateurs ; et bien lui prit d'être persévérant, car les craintes ne se réalisèrent pas. — Cependant, la pluie ayant transformé en boue le sol contenu dans le premier tombeau, force fut d'y interrompre les travaux ; mais une seconde excavation analogue fut bientôt reconnue sur un autre point de l'agora, et rien cette fois ne contraria l'exploration. Ici nous passons la parole à M. Schliemann : « A une profondeur de quinze pieds au-dessous de la surface du roc, dit-il, et de vingt-cinq au-dessous du sol tel que je l'avais trouvé, j'arrivai à une couche de cailloux, sous laquelle je découvris trois squelettes éloignés entre eux de trois pieds. Tous les trois avaient la tête tournée à l'est et les pieds à l'occident ; ils étaient séparés du roc par une seconde couche de cailloux sur laquelle ils reposaient. »

Cinq cavités de même nature, c'est-à-dire taillées en partie dans

la roche vive et en partie formées de pierres rapportées, successivement fouillées par M. Schliemann, toutes situées moitié de l'agora qui confine au mur de soutènement de l'Elles ne contenaient pas moins de quinze squelettes, dont deux ou trois de femmes et deux d'enfans, enfoncée dans une sorte de terreau composé de cailloux et de cendres, et des plus précieux trésors. Les corps étaient malheureusement dans un état de conservation si mauvais qu'ils se pulvérisaient à quelques instans. Le feu et l'humidité y avaient contribué, surtout l'humidité, car la crémation qu'on faisait subir aux morts dans la haute antiquité était trop incomplète pour s'étendre plus loin qu'aux chairs. Les débris de cendre et les traces de fumée montrent qu'à Mycènes l'opération avait lieu dans un fourneau beau même. On plaçait un bûcher dans le fond, et le corps était brûlé sur place; les couches de cailloux qui l'entouraient avaient pour but de faciliter la combustion en permettant à l'air de circuler. Avec un pareil procédé, on ne saurait prétendre à réduire les os en de véritables cendres, pouvant être enfermées dans une urne. Les expériences récemment faites en Allemagne et en France ont prouvé combien ardente et prolongée doit être l'action du feu pour arriver à ce résultat. A Mycènes, les corps étaient plutôt grillés que brûlés. — Il paraît qu'à la nouvelle de ces trouvailles un concours de curieux afflua à Mycènes de tous les villages voisins de toute la Grèce : ils ne virent que quelques tibias et un maxillaire bien conservée sur laquelle nous reviendrons. Un grec a pu en outre peindre un buste momifié, qui résista plus que les autres à l'action de l'air. Le reste, M. Schliemann seul l'a

Ces ossemens d'ailleurs ne sont qu'un accessoire dans les sépultures couvertes de M. Schliemann. Le véritable intérêt des sépultures mycéniennes n'est pas là : il est dans les objets précieux dont elles regorgeaient. Il était d'usage chez la plupart des anciens peuples d'enterrer avec les morts tout ce dont ils avaient l'habitude de servir de leur vivant. C'est que la mort, dans les idées primitives de l'humanité, ne dégageait pas l'homme des besoins terrestres. Le parent, l'ami, le maître qu'on avait perdu vivait encore dans le tombeau. On se plaisait à le parer de ses plus riches vêtemens, à déposer auprès de lui ses armes et les objets qui lui étaient d'un usage familial. C'est à ces idées qu'obéissait le Scythe qui immolait ses chevaux de son maître sur son tombeau, l'Inca auteur de ces sépultures dont M. Wiener rapportait dernièrement des détails, et l'Égyptien qui dans les tombes de l'ancien empire révélées par M. Mariette plaçait à la disposition du défunt tout ce qui pouvait lui être charmé sa vie terrestre et pouvait la lui rappeler encore.

était pas autrement en Grèce. De là les monceaux de bijoux et d'objets d'or, d'argent, d'ivoire, de cristal, de bronze qui ont été tirés des tombeaux de Mycènes.

Des vêtements, il n'est naturellement rien resté. Le temps et le feu ont anéanti les tissus, ainsi que le bois et le cuir. Mais tout ce qui est métallique a survécu, et l'on a retrouvé à peu près intacts les ornemens et les bijoux dont la plupart des corps étaient littéralement couverts. Le visage de quelques-uns était revêtu de masques d'or, en même temps que leur front portait un diadème ou une couronne du même métal. Formés d'une feuille d'or très mince, les masques représentaient sans doute assez exactement les traits du défunt, comme ceux de Phénicie ou d'Égypte ; mais la ténuité du métal n'a pas résisté à l'écrasement du sol, et il est impossible aujourd'hui de distinguer les physionomies. Les diadèmes ou couronnes sont également en or repoussé : ils consistent en une feuille d'or d'un oval très allongé, bordée d'un fil de cuivre pour y donner plus de consistance et qu'on enroulait sans doute autour de la tête, en attachant les deux extrémités sur la nuque, de sorte que la partie la plus large se posât au milieu du front. Une plaque d'or de même forme, mais beaucoup plus grande, et sur un des côtés de laquelle sont fixées d'autres feuilles plus petites qui se dressent comme des fleurons, est qualifiée de couronne par M. Schliemann. Les dimensions de cet objet nous font supposer qu'il s'agit plutôt d'une sorte de pectoral que l'on plaquait sur la poitrine comme un hausse-col. Ce qui pourrait venir à l'appui de cette idée, c'est le véritable pectoral trouvé sur la poitrine d'une femme et marquant la place des seins : l'usage de ce genre de parure était donc connu à Mycènes. Quoi qu'il en soit, le bijou qualifié de couronne par M. Schliemann est le chef-d'œuvre de l'orfèvrerie mycénienne : il est orné dans toute son étendue d'une série de petits médaillons représentant les dessins les plus variés : des boules, des spirales, des cercles concentriques, des méandres, des étoiles de toutes les formes. Ces médaillons étaient gravés en creux sur une pierre dure et d'un grain très fin : l'ouvrier venait ensuite presser la feuille d'or dans ce moule pour lui en faire prendre l'empreinte. Ce mode de travail était également suivi pour les petites feuilles d'or servant de fleurons, et pour le plus grand nombre des objets d'or trouvés à Mycènes. Il est remarquable en effet que l'or y est presque toujours employé en feuilles et rarement en lingot ou en fil.

Sur la tête des femmes, la chevelure était fixée par de belles épingles d'or, terminées quelquefois par des boucles de cristal de roche : elle était ornée çà et là de spirales d'or, et surmontée probablement d'un diadème. On a trouvé un grand nombre d'objets précieux per-

cés d'un trou qui formaient des colliers : quelques-uns sont de véritables bijoux qu'on s'étonne de voir figurer dans un ornement de ce genre, décorés et travaillés avec un art des plus délicats. Ils paraissent avoir été enfilés pêle-mêle avec des perles ou des lentilles des matières les plus précieuses : cristal de roche, onyx, agate, ambre, ivoire. Quant aux vêtemens, ils étaient décorés de riches boutons, dont la plupart étaient en bois recouvert d'une feuille d'or, et fixés avec des broches des formes les plus variées. Une de ces broches, qui représente une femme placée au milieu d'un anneau d'or et étendant les bras, est certainement un des bijoux les plus riches de la collection Schliemann. Une ceinture d'or servait à relever les longs vêtemens des femmes. Mentionnons enfin les boucles d'oreilles, les bagues, les bracelets. Un de ces derniers rappelle exactement la forme des bracelets modernes, ornés d'un médaillon.

Les objets que nous venons d'énumérer s'expliquent pour la plupart d'eux-mêmes. Boutons, boucles d'oreilles, broches, épingles, etc., ont leurs similaires dans les usages actuels. Mais les Mycéniens avaient des ornemens particuliers dont on présume l'emploi, sans pouvoir l'affirmer : c'étaient des bijoux légers, formés de feuilles d'or repoussé, et portant pour la plupart de petits trous sur les bords. Selon toute vraisemblance, on les cousait sur les vêtemens. Beaucoup ont la largeur d'une pièce de cinq francs : ce sont des papillons, des griffons, des cerfs, ou des feuilles de laurier ou d'autres arbres, tantôt isolés, tantôt groupés de manière à figurer des croix et des étoiles. D'autres atteignent la largeur de la paume de la main : c'est la dimension d'une série de plus de sept cents feuilles à peu près rondes, découvertes dans le troisième tombeau seulement. Comment supposer que des feuilles d'or grandes comme une coquille de pèlerin pouvaient être plaquées en si grand nombre sur les vêtemens ? Il est à croire qu'on avait placé dans le sépulcre toutes celles qui avaient appartenu au défunt. Toujours est-il que ces feuilles d'or sont l'objet le plus typique de l'art ornemental à Mycènes. L'imagination des orfèvres s'est donné carrière en toute liberté, et avec une variété infinie. Tantôt il y a un cercle central entouré de méandres compliqués, ou d'une série d'autres petits cercles, ou de spirales : tantôt c'est une étoile dont les pointes varient de nombre et de forme. D'autres fois les sujets sont empruntés au règne végétal ou animal, tout en conservant cependant un point central, comme dans un bouclier : ce sont des papillons à grandes ailes avec des nervures rayonnantes, — des coquilles rappelant les coquilles de pèlerin, — des poulpes dont les suçoirs vont se terminer en gracieuses spirales. Le poulpe, soit dit en passant, joue un grand rôle dans l'ornementation mycénienne.

On remarquera combien est singulière l'infinie variété des sujets quand il était si facile de multiplier indéfiniment le même, puisqu'on travaillait en quelque sorte au moule. En cela, l'on sent déjà le goût des Hellènes, qui mettaient de l'art jusque dans les objets les plus vulgaires et ne connaissaient pas cette production industrielle de nos jours où l'ouvrier n'est qu'une machine à faire éternellement le même objet, en attendant qu'un ingénieur invente une véritable machine pour le remplacer. L'art et l'industrie avaient des affinités plus intimes en Grèce que dans nos sociétés modernes.

Parmi les objets placés dans les tombeaux, non plus pour parer les morts, mais comme leur ayant appartenu, figurent les armes. La lance et l'épée, compagnons du guerrier pendant sa vie, le suivaient dans la tombe. Les armes trouvées à Mycènes sont les unes de bronze, les autres de pierre; il y a comme un mélange de deux âges de la pierre et du bronze, auxquels d'ailleurs on aurait tort d'attribuer un sens chronologique trop absolu. En général, les armes de jet étaient terminées par des pointes d'obsidienne, comme les flèches et les javelots des guerriers de l'ancien Mexique : les armes d'hast étaient de bronze. M. Schliemann a ramassé auprès des squelettes un assez grand nombre d'épées, dont quelques-unes à deux tranchans, de pointes de lance, de haches, vraisemblablement employées pour le combat. Plusieurs épées avaient des poignées d'or ciselé qui ont été retrouvées : quant au bois des lances et au manche des haches, il a été détruit sans laisser de traces : tel a été aussi le sort des arcs et des flèches. — Auprès de plusieurs cadavres avaient été déposés de longs cylindres d'or en feuille contenant çà et là de la cendre de bois : ils recouvraient sans doute des sceptres; c'est du moins ce que l'on peut conclure de la proximité d'ornemens d'or, de cristal de roche ou d'argent, qui semblent avoir servi à en décorer le sommet. On sait que ces emblèmes de la royauté, sorte de houlettes des pasteurs des peuples, se terminaient par une espèce de pommeau.

On avait coutume dans l'antiquité non-seulement de placer auprès des morts les objets qui leur avaient été d'un usage quotidien, mais encore de leur offrir des repas. A Mycènes, on avait déposé des provisions de bouche dans les tombeaux. C'est à les contenir que servaient les nombreux vases qui ont été découverts : on ne saurait et expliquer autrement la présence, d'autant moins qu'il y a dans le nombre de simples chaudrons de cuivre, de l'apparence de ceux qu'on emploie encore à présent dans les cuisines, et de grands pots vulgaires en terre cuite. Ces derniers sont faits au tour pour la plupart, mais avec des formes généralement peu élégantes : quelques-uns sont encore fabriqués à la main; de ce nombre est

un vase portant deux seins de femme, genre d'ornement fort usité dans la haute antiquité. Les dessins sont grossiers et lourds, et l'on peut dire que la céramique mycénienne est encore dans l'enfance. — Tout différens sont les vases d'or et d'argent, plus nombreux encore que les autres, et dont la forme rappelle souvent celle des plus beaux produits de l'art classique. Quelques-uns par exemple se rapprochent des *canthares*, aux larges anses élevées; d'autres, assez semblables à nos aiguères modernes, ont un couvercle retenu par un fil d'or; d'autres enfin, les plus nombreux, ont une anse comme une tasse évasée, tantôt reposant directement sur le fond, tantôt montée sur un pied. L'ornementation est à peu près du même style que celle des feuilles d'or: étoiles, spirales, cercles, se croisent et s'enchevêtrent à l'infini. Le chef-d'œuvre des vases de Mycènes est une coupe d'or montée sur un pied fort élégant, et portant deux anses sur chacune desquelles repose une colombe. Outre la réelle élégance et le mérite du travail, il s'y attache un intérêt tout spécial, par la ressemblance avec la coupe de Nestor décrite par Homère. C'est en effet dans une coupe ornée de colombes d'or que le sage donneur de conseils de l'armée grecque avait coutume de boire: malgré quelques différences de détail, l'identité de style entre les deux objets n'est pas contestable.

Les richesses considérables déposées dans ces tombeaux et dont la valeur intrinsèque dépasse cent mille francs ne permettent pas de douter que les restes déterrés sous l'agorà de Mycènes n'appartiennent à de hauts et puissans seigneurs de l'antiquité. Les ornemens royaux viennent à l'appui; jamais des particuliers n'auraient été inhumés en compagnie de couronnes et de sceptres! Mais étaient-ce bien les tombes du roi des rois lui-même et de ses compagnons? M. Schliemann n'hésite pas une seconde à admettre l'affirmative. Le 28 novembre 1876, il annonçait sa découverte au roi des Hellènes par un télégramme triomphant: « Avec une joie extrême, dit-il en français, j'annonce à votre majesté que j'ai découvert les tombeaux que la tradition dont Pausanias se fait l'écho désignait comme les sépulcres d'Agamemnon, de Cassandre, d'Euryvédon et de leurs camarades tués pendant le repas par Clytemnestre et son amant Égisthe... Que Dieu veuille que ces trésors soient la pierre angulaire d'une immense richesse nationale! » En même temps, M. Schliemann publiait dans tous les journaux de l'Europe qu'il avait exhumé le propre cadavre d'Agamemnon. Au roi des rois seul pouvait appartenir cette forte mâchoire ornée de trente-deux belles dents! au roi des rois seul ce visage masqué d'or qui portait encore l'empreinte du majestueux sourire du fils d'Atrée! Dans les premiers transports de l'enthousiasme, ces argu-

mens avaient paru sans réplique au savant docteur. Plus tard, en écrivant son livre, il préféra s'en tenir aux motifs tirés de Pausanias. Le géographe grec mentionne cinq tombeaux, et c'est précisément le nombre de ceux qui ont été découverts sous l'agora. Cette coïncidence dans le nombre serait certes un fort argument en faveur de l'identité des squelettes mycéniens. Par malheur le gouvernement grec ne jugea pas à propos de s'arrêter en même temps que M. Schliemann. M. Stamataki, surintendant des antiquités dans le royaume, fut chargé de continuer les fouilles, et tout récemment une sixième tombe a été trouvée dans la même moitié de l'agora où avaient été déblayées les premières et à l'extrémité occidentale. Les objets qu'elle renfermait, et les squelettes, dont un avait un masque d'or, ne permettent pas de douter qu'elle ne date de la même époque que les autres. C'est donc six tombes au moins et non pas cinq qui avaient été creusées sous l'agora de Mycènes. Comment, dès lors, les identifier avec les cinq dont parle Pausanias? Quand nous prenons le géographe grec en flagrant délit d'erreur, comment croire à l'exactitude des noms qu'il nous rapporte? — D'ailleurs, même en passant condamnation sur la divergence dans le nombre des tombeaux, il faudrait être assurés que Pausanias les plaçait réellement dans l'acropole et non dans la ville basse : c'est probable, d'après le texte de son récit, mais non pas absolument avéré. Enfin, la première de toutes les conditions pour trouver le tombeau d'Agamemnon, c'est qu'Agamemnon ait existé : n'oublions pas que, si certains savans l'affirment, beaucoup d'autres non moins savans prétendent que le roi des rois a vécu seulement dans l'imagination des poètes. Cela simplifierait singulièrement la question.

Ce sont là de bonnes raisons de douter des assertions de M. Schliemann : il y en a d'autres qui ne permettent même plus de douter. Si nous possédions le tombeau d'Agamemnon, il est clair que nous y reconnaitrions les caractères de la civilisation homérique. Or les objets de la collection Schliemann révèlent une culture inférieure et par suite antérieure à celle de *l'Iliade*.

Dans Homère, il est peu question de l'écriture : cependant on en parle une fois et en termes trop précis pour qu'on puisse contester qu'aux temps de la guerre de Troie la connaissance de cet art merveilleux commençât à se répandre dans les pays grecs. En Asie-Mineure, dans la colline qu'il a qualifiée d'Ilion, M. Schliemann lui-même avait détérré des inscriptions gravées sur des vases. Il est vrai que les caractères, dont le sens mystérieux ne s'est dévoilé qu'aux yeux d'un sinologue appliquant en Asie-Mineure les règles de l'écriture chinoise, attendent encore leur Champollion ; mais ce n'en sont pas moins certainement des inscriptions. A Mycènes au

contraire, pas un des objets tirés des tombes royales ne porte le moindre lettre.

L'absence du fer à Mycènes est bien plus concluante encore que les métaux qu'on y a rencontrés sont l'or, venant probablement des rives du Pactole, l'argent que fournissaient les mines de Cypre (mais dont les Phéniciens étaient peut-être les seuls à connaître la préparation, enfin le cuivre et le bronze, dont l'origine phénicienne est d'autant moins douteuse que l'île de Chypre, le grand centre de l'extraction du cuivre, à qui elle a donné son nom dans toutes les langues modernes, était fréquentée par les Phéniciens dès la plus haute antiquité. Mais il n'existe pas trace de fer dans les tombes de Mycènes, tandis que ce métal est connu dans les poèmes homériques. Le fer, dans *Illiade*, est encore un objet de luxe. Sa fabrication était probablement tenue secrète dans certaines familles chez certains peuples; mais il était dans le commerce, et tendait déjà à remplacer le bronze.

Les tombeaux qui nous occupent sont donc antérieurs à l'époque dite homérique : ils nous révèlent une civilisation plus ancienne que celle de l'influence orientale s'exerçant sur les Grecs primitifs, les Péloponnésiens comme on les appelait, encore à l'état barbare. C'est aujourd'hui un fait bien connu que cette invasion des Phéniciens dans le bassin de la Méditerranée. Et ce n'était point seulement pour leur propre compte que ces hardis navigateurs sillonnaient les mers; c'était aussi pour le compte des Égyptiens, dont ils furent les premiers vassaux, et des autres peuples dénués de marine. Ils tenaient dans l'ancien monde la place qu'ont prise aujourd'hui les Anglais et les Juifs. — L'influence du commerce de l'Orient a laissé à Mycènes les preuves les plus manifestes : on a trouvé des vases de porcelaine égyptienne, des objets d'ivoire sculpté, et certains gobelets en cuivre qui avaient été importés par les trirèmes de Tyr ou de Sidon et achetés peut-être à ce marché gréco-phénicien qui se tenait à Argos au rapport d'Hérodote. Un savant archéologue français, M. Rayet, qui a visité Mycènes pendant les fouilles, nous a fait observer en outre certains objets, de style phénicien, grossièrement travaillés, et probablement contrefaits sur les lieux. — Mais, somme toute, ces objets, importés ou contrefaits, sont bien peu nombreux auprès de la masse des produits de l'industrie indigène, surtout en fournissant les métaux que l'Orient a pu importer sur la civilisation mycénienne. Il n'est pas possible de rattacher sérieusement à rien de connu le style, — si style il y a, — des trésors de Mycènes. Ce n'est pas que les rapprochemens ne soient faciles : on peut toujours en faire : certains ornemens m'ont rappelés les bijoux scandinaves de Stockholm ou de Copenhague; d'

semblent imités de certains objets barbares trouvés dans la vallée du Danube. Des comparaisons avec l'Égypte ou l'Assyrie ne seraient pas moins aisées. Mais on ne saurait être trop réservé, quand de ressemblances lointaines on veut conclure à des relations entre les peuples. Que de fois ces ressemblances dont on s'ingénie à deviner les causes proviennent simplement de ce fonds commun à tous les hommes qui les conduit aux mêmes découvertes, aux mêmes usages, aux mêmes industries, sans qu'ils se soient concertés, par cela seulement qu'ils ont les mêmes besoins, par cela seulement qu'ils sont hommes ! Il en est de même dans les institutions, le costume, la religion, l'art. On a relevé sur les monumens de l'Anahuac des méandres semblables à ceux de la Grèce ; qui oserait en conclure que l'art mexicain vient de l'art grec ?

Pour nous, sans nier la part des influences étrangères, nous ne croyons pas qu'on puisse contester à l'art mycénien d'être dans son ensemble un produit de l'esprit local. C'est un germe de l'art grec, mais un germe imparfait venu trop tôt et qui mourut avant de s'épanouir. Il correspond à la société des temps héroïques, à cette espèce de féodalité dont la poésie et la tradition ont gardé la mémoire, et qui disparut longtemps avant la grande époque de la civilisation hellénique. Parmi les objets trouvés sous l'agora de la ville d'Agamemnon beaucoup pourraient servir à illustrer *l'Iliade*, qui représente l'âge héroïque à son déclin. Cependant, comme on l'a vu, les tombes royales de Mycènes sont certainement antérieures à l'époque que peint Homère. Quoiqu'il soit toujours dangereux de risquer une date dans le domaine préhistorique, on peut affirmer avec quelque certitude qu'elles remontent au XI^e ou même au XII^e siècle avant l'ère chrétienne. Grâce à ces belles trouvailles, on soulève un coin du voile qui recouvre la Grèce primitive, et l'on peut ajouter un chapitre à l'histoire de celui de tous les peuples qui passionne le plus notre curiosité. C'est là, ce nous semble, un assez beau titre de gloire pour que M. Schliemann s'en contente et renonce, à tout jamais, aux reliques d'Agamemnon.

GEORGE COGORDAN.

L'ENFANCE A PARIS

LA MENDICITÉ. — LES ASILES. — LES REFUGES.

I.

Beaucoup de légendes ont cours sur l'organisation de la mendicité des enfans à Paris. On a parlé de bandes d'enfans qui mendieraient pour le compte d'un entrepreneur, d'infirmités qu'on leur apprendrait à simuler, et qu'on entretiendrait même avec soin chez eux pour émouvoir la charité des passans. Il y a, grâce à Dieu, dans tout cela beaucoup d'exagérations, mais pourtant un fond de vérité. Rares sont les cas semblables à celui d'un enfant arrêté l'année dernière et qui avouait avoir appris de sa mère à simuler les *attaques de nerfs*, c'est-à-dire dans son intention l'épilepsie. Je crois même qu'il faut ranger au nombre des histoires tout à fait imaginaires celle de cette femme qui attachait, dit-on, sur les yeux de son enfant pendant la nuit des coques de noix remplies d'insectes pour amener une inflammation qui excitait le jour la sympathie des passans. Mais une chose cependant est certaine : c'est que, lorsqu'un enfant est atteint de quelque infirmité naturelle, cette infirmité devient trop souvent pour ses parens un gagne-pain. Quelques personnes peuvent se rappeler d'avoir rencontré, il y a trois ou quatre ans, sur les ponts ou aux Champs-Élysées un pauvre enfant aux jambes contrefaites silencieusement adossé à un pilier ou à un tronç d'arbre et qui n'avait pas besoin de s'adresser au public pour émouvoir la compassion. Ses journées devaient être très fructueuses ; qui aurait été assez dénaturé pour lui refuser l'aumône ? Quelques âmes charitables s'avisèrent un jour de lui faire cadeau de vêtemens chauds. Au bout de deux ou trois jours, ces vêtemens n'étaient plus sur son dos. On s'informa alors de l'adresse de ses

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} octobre et du 1^{er} décembre 1876, du 1^{er} mars 1877 et du 1^{er} juin 1878.

parens, et on leur proposa de faire admettre leur enfant à l'hospice des enfans incurables; ils acceptèrent. Peu de temps après, ils vinrent le retirer. Ils avaient vécu de son infirmité, et ils ne pouvaient prendre l'habitude de s'en passer.

En dehors de ces cas exceptionnels, les enfans qui mendient se divisent en deux catégories. Les uns mendient pour leur propre compte, parce qu'échappés du logis paternel ils ont besoin de quelques sous pour aller jusqu'au bout de leur journée. Ils fréquentent également la porte des casernes pour obtenir leur part de la soupe des soldats. Avec cette pitance quotidienne et quelques aumônes extorquées de ci et de là, ils peuvent tenir plusieurs jours sans que la faim les force à rentrer au logis. Arrêtés par la police, ils sont immédiatement, et sans intervention de la justice, rendus à leurs parens, dont ils ont à redouter parfois une correction méritée sans doute, mais un peu trop vigoureuse. Ceux-ci sont les moins intéressans, mais non pas les plus nombreux. Les trois quarts des enfans qui mendient ne font qu'obéir aux ordres de leurs parens. Le produit de la mendicité quotidienne de l'enfant est un petit *boni* régulier qui vient s'ajouter à la journée du père, quand il travaille et n'est pas un ivrogne. Instruits par leurs parens, souvent maltraités s'ils ne rapportent qu'une somme insuffisante, ces enfans finissent par acquérir une grande habileté dans l'art d'exploiter la charité des passans en échappant aux agens. L'un vendra des violettes ou des roses, l'autre du mouron pour les petits oiseaux. Un troisième s'arrêtera à la porte d'un pâtissier en renom, jetant à travers les vitres un regard mélancolique sur les gâteaux; le moyen qu'une mère qui sort au même moment avec un enfant bien repu ne soit pas émue par le contraste et ne lui fasse pas la charité de quelques sous? Que cet enfant soit arrêté et fouillé au poste, on le trouvera porteur de bons de pain et de viande suffisans pour faire vivre sa famille pendant plusieurs jours, et d'une somme qui sera relativement considérable. C'est ainsi qu'une somme de trois francs était trouvée l'année dernière dans les poches d'un enfant arrêté sur le boulevard parce qu'il se cramponnait aux jambes des passans en disant qu'il n'avait pas mangé de la journée. Heureux si parmi les objets dont ces enfans sont porteurs on n'en trouve pas quelques-uns de suspects et qui sentent le larcin. Sauf en ce cas particulier, il est très rare qu'il soit donné suite à une arrestation pour mendicité. Sur 222 arrestations opérées en 1877, il n'y a eu que 33 poursuites et 23 condamnations. Cette indulgence n'a en réalité qu'un seul effet : permettre au petit mendiant de prendre l'habitude du vagabondage et de faire son apprentissage du *vol à la tire*.

Il y a encore une catégorie assez nombreuse d'enfans qui accou-

pagnent leurs parens lorsque ceux-ci se livrent eux-mêmes à la mendicité. C'est un spectacle d'un effet infaillible lorsqu'on voit assise sous une porte cochère, par une froide journée d'hiver, une mère ayant dans ses bras un enfant de quelques mois placé sur ses genoux et à côté d'elle un ou deux enfans encore en bas âge; les aumônes pleuvent, et la recette sera très fructueuse. Notez que, dans le quartier où demeure cette femme, il y a très probablement une crèche, certainement un asile où l'enfant pourrait passer la journée au chaud sous la surveillance maternelle des sœurs; mais que deviendrait la recette? Les sceptiques vont jusqu'à prétendre que beaucoup de ces enfans sont loués. Je ne voudrais pas répondre que le cas ne se présente jamais; je dois dire cependant que des recherches assez complètes ne m'ont jamais mis en présence d'un fait de cette nature. Un grand nombre de ces familles de mendiens demeurent dans une des rues les plus mal famées de Paris, la rue Sainte-Marguerite-Saint-Antoine. Il y a là un vaste garni qu'on nomme familièrement l'*hôtel des Mendians*, qui contient près de 100 locataires. On y accède par un couloir tellement étroit que l'homme le plus mince ne saurait y passer de front. Le garni se compose de chambrées et de cabinets. Les chambrées sont pour les travailleurs, charretiers, débardeurs, mariniens qui sont employés le long du canal Saint-Martin. Les cabinets sont réservés pour les mendiens et pour l'attirail de leur industrie, instrumens de musique, chiens savans, mauvaises gravures, boîtes en carton, etc. Chacun a une infirmité, trop souvent vraie, parfois simulée, qu'il s'offre à vous exhiber, et cette infirmité est souvent d'un assez bon rapport. Le garni des mendiens n'est pas en effet plus misérable que beaucoup d'autres, et de tous ceux que j'ai visités, c'est le seul qui contienne dans une large salle vitrée deux billards en assez bon état. C'est là que les mendiens se délassent au retour de leur journée; l'heure de jeu se paie trois sous, et les *gosses* (pour leur donner leur nom générique), dès que leurs petits bras s'élèvent à la hauteur du tapis, s'exercent à manier la queue.

Mais, dira-t-on, est-il possible de soutenir que, parmi ces enfans qui mendient dans les rues, il n'y en ait pas un seul qui n'y soit poussé par quelque impérieux et irrésistible besoin, réclamant un soulagement immédiat? Assurément, lorsqu'il s'agit d'exceptions, on ne peut pas affirmer péremptoirement que tel ou tel cas ne s'est jamais présenté ou ne se présentera jamais; mais je n'hésite pas à dire, ayant étudié la question de très près et dépouillé un très grand nombre de dossiers, que, sur 100 enfans qui mendient, il y en a 99 qui exercent une industrie habituelle à laquelle ils sont façonnés par leurs parens, et qu'en s'abandonnant à ce sentiment si naturel de ne pas leur refuser un modique secours, on encou-

rage cette industrie avec toutes ses conséquences. Le moyen cependant de se montrer impitoyable et de s'exposer à ce qu'un enfant, fût-ce un seul, se couche sans manger le soir, après avoir tout le jour imploré inutilement la charité des passans ! Le moyen ? Il est bien simple, et il ne dépend que des personnes charitables de l'employer. Il y a à Paris une œuvre trop peu connue, dont le siège est rue Delaborde, n° 6, et qui est intitulée : Œuvre de l'assistance par le travail. Cette œuvre se charge de prendre et de fournir des renseignemens sur tout mendiant dont le nom et l'adresse lui sont envoyés, et, après avoir pris ces renseignemens, elle se charge également de faire parvenir des secours si on le désire. En envoyant à cette œuvre l'adresse d'un enfant qui mendie, et en remettant à l'enfant un bon de fourneau économique pour subvenir aux besoins de la journée, on a satisfait aux obligations de l'humanité et on n'a pas encouragé une détestable industrie, pour laquelle on se sent disposé à être encore plus sévère lorsque le hasard vous a rendu témoin des efforts que font certains ouvriers consciencieux pour préserver leurs enfans de la mendicité. Dans un de ces garnis où les enfans vivent en si tristes conditions, j'ai vu par contre une famille composée de quatre enfans et du père : la mère était morte ; le père, sculpteur sur bois, faisait lui-même l'éducation de ses enfans, et à dix heures du soir, le père étant absent, deux des enfans travaillaient à la lueur d'une chandelle fumeuse, et le plus jeune dormait sous la surveillance de l'aîné. En envoyant ses enfans mendier, cet homme aurait pu se faire une recette de 5 à 6 francs par jour.

La mendicité des enfans à Paris avait encore pris, il y a quelques années, une forme assez originale dont on n'a probablement pas perdu le souvenir. Tous les amateurs de musique peuvent en effet se rappeler le temps où ils s'arrêtaient avec plaisir dans les rues et sur les promenades pour entendre des petits Italiens qui, s'accompagnant les uns sur la harpe et les autres sur le violon, chantaient à plein gosier et d'une voix nasillarde ces airs napolitains dont l'écho réveille en nous de jeunes et poétiques souvenirs : la *barcarolle de Santa Lucia*, ou la romance de *Io ti voglio ben assai*. Plus d'un peut-être parmi ces dilettanti se souvient d'avoir maudit l'intervention de la police, lorsque ces enfans, interrompus au plus beau de leurs chants, s'enfuyaient à toutes jambes devant elle ; mais il pouvait se consoler lorsque dans le courant de l'été il les retrouvait, plus libres, sur la plage de Dieppe ou de Trouville, chantant au milieu d'un cercle de jeunes femmes élégantes quelques chansons dont elles ne comprenaient peut-être pas la grossièreté. Veut-on savoir quel odieux trafic se cachait derrière ce poétique vagabondage ? Ces enfans étaient presque tous originaires de quelque

provinces du royaume de Naples et en particulier de la Basilicate, où vers l'âge de cinq ou six ans ils avaient été vendus par leurs parens, moyennant une somme une fois payée, à des entrepreneurs qui les emmenaient en France, en s'appliquant à leur faire oublier leur lieu de naissance et jusqu'à leur nom. A Paris, ils vivaient ensemble par chambrées, au nombre de vingt ou trente, dans les quartiers les plus misérables de la ville, en particulier dans les environs de la place Maubert. Tous les matins, ils étaient lancés deux par deux dans la ville, et ils devaient rapporter le soir une certaine somme à laquelle ils étaient *taxés*, sous peine de mauvais traitemens poussés parfois tellement loin que plus d'un parmi ces entrepreneurs a comparu devant la police correctionnelle. Il y avait là une véritable traite des petits blancs à laquelle une loi du parlement italien a mis un terme en interdisant sous des peines assez sévères ces ventes d'enfans. Cette loi, combinée avec une action vigoureuse de la police française, a fait disparaître de nos rues les petits chanteurs italiens, en diminuant du même coup le chiffre des arrestations annuelles dans lequel ceux-ci figuraient pour une quantité considérable, et j'avoue ne pas pousser l'amour de la musique au point de les regretter.

II.

L'instinct, la misère, la complicité des parens, telles sont donc en résumé les trois causes principales du vagabondage et de la mendicité. En ce qui concerne le vagabondage, il y en a cependant une quatrième : ce sont les entraînemens de toute nature qui déterminent les jeunes filles à se livrer à la prostitution clandestine. La prostitution à ses débuts n'est souvent, et en particulier pour les mineures, qu'une des formes et une des conséquences du vagabondage. Je ne puis donc m'abstenir de traiter cette question délicate, en y apportant cependant la réserve que commandent le lieu et le sujet. Il est d'autant plus nécessaire de ne pas s'arrêter devant les répugnances que ce sujet soulève et de montrer comment la surveillance de la police contient et réprime dans la mesure du possible cette forme, la plus triste de toutes du vagabondage, que nous assistons depuis quelques années à une véritable levée de boucliers, non-seulement contre l'organisation, mais contre le principe même de cette surveillance. Il n'est personne dont l'attention n'ait été éveillée par tout le bruit qui s'est fait depuis deux ans à propos de la police des mœurs. La campagne a été entamée au conseil municipal de Paris par les gros bonnets du radicalisme. Une partie de la presse a fait chorus, et l'opinion, troublée par des déclamations qu'on appuie sur des faits faux, semble par momens

concevoir quelques hésitations. Ce n'eût rien été cependant si les meneurs de cette campagne n'avaient reçu le renfort tout à fait inespéré de quelques personnes pieuses, qui, enflammées d'un zèle chrétien pour le salut de ces créatures égarées, mais se trompant, dans ma conviction, sur les moyens de leur venir en aide, ont contracté une alliance involontaire avec les coryphées de la libre pensée pour obtenir le rappel des dispositions qui régissent en France la prostitution. Déjà il y a quelques années, devant une croisade entreprise par la *Ladies Association*, l'Angleterre a dû s'arrêter dans la voie où elle était entrée, et le parlement Anglais a reculé, au grand regret de tous les hommes pratiques, devant l'extension à la ville de Londres des *Sanitary Acts* qui régissent les villes de garnison. L'association s'est étendue sur le continent. Elle a tenu un congrès à Genève; elle a même fondé un journal qui rassemble sans les contrôler tous les *faits divers* relatifs à la police des mœurs, et se fait une arme contre l'existence de cette police des erreurs supposées des agents, avec autant de fondement qu'on se ferait une arme contre l'existence des tribunaux des erreurs des sergens de ville. Grâce à la collection de ces forces si diverses, l'idée de la suppression de la police des mœurs commence à faire quelque chemin, et le camp où elle est accueillie avec le plus de faveur est naturellement celui des intéressées, dont plus d'une, prise en contravention, menace aujourd'hui la police « de lui faire une affaire avec la presse. » Par ce temps de concessions, je ne serais pas étonné d'assister quelque jour au succès de cette croisade, dans laquelle on voit avec regret se dépenser une grande somme d'ardeur, de courage et de charité mal dirigée; ce résultat ne sera obtenu qu'au grand détriment, non-seulement de la décence extérieure, mais de la moralité véritable. C'est ce que je voudrais démontrer, en laissant de côté toutes les raisons hygiéniques qui militent en faveur du maintien de la police des mœurs, et en me bornant à établir comment la surveillance de la police réprime et prévient, en ce qui concerne principalement les jeunes filles mineures, cette forme spéciale du vagabondage.

On ne saurait imaginer, à moins d'avoir vu les choses par soi-même et de ses yeux, combien est précoce l'instinct qui pousse les jeunes filles à descendre dans la rue. Une mère est appelée un jour à la préfecture de police pour fournir des renseignements sur sa fille âgée de quinze ans que les agents avaient arrêtée. « Il y a longtemps, répond-elle, qu'elle m'a quittée pour se livrer au vagabondage et aux hommes. » Cette réponse brutale n'exprime qu'un fait très fréquent dans les classes inférieures et que les chiffres vont confirmer; sur 2,582 femmes arrêtées en 1877 pour la prostitution clandestine, plus de 1,500 étaient mineures; le plus

grand nombre avaient de quinze ans à dix-huit ans. C'est l'âge où la jeunesse commence à bouillonner, où la beauté se développe, où s'affaiblit le souvenir des leçons du catéchisme et de l'école; c'est l'âge aussi où cesse l'apprentissage et où la jeune fille se trouve mise en demeure de subvenir à ses besoins, et de se mettre résolument au travail. Mais il n'est même pas rare de voir des arrestations opérées en flagrant délit au-dessous de quinze ans. J'ai vu à la préfecture de police le dossier d'une petite fille dont la première arrestation remontait à l'âge de treize ans, et ce n'était pas là un cas exceptionnel et isolé. Cette catégorie des jeunes filles arrêtées pour prostitution clandestine constitue ce qu'on appelle en style administratif la catégorie des *insoumises*, ainsi appelées parce qu'elles ne veulent pas se soumettre à la formalité de l'inscription et aux obligations que l'inscription impose. C'est vis-à-vis d'elles et contre elles qu'il est fait usage de ce droit discrétionnaire de l'inscription d'office qui est aujourd'hui l'objet de si vives attaques. J'ai voulu me rendre compte par moi-même de la façon dont ce service fonctionne, et, soit en assistant à des interrogatoires, soit en dépouillant des dossiers déjà anciens, j'ai vu défiler plus de 150 cas d'arrestations. Si les personnes charitables qui dirigent contre l'administration de la préfecture de police de si vives attaques avaient la possibilité d'en faire autant, elles auraient d'elles-mêmes laissé tomber de leurs mains la plupart des armes qu'elles emploient, vaincues par la vérité.

Cherchons d'abord où et comment s'exerce cette triste industrie de la prostitution clandestine. Un peu partout, sur les boulevards, dans les rues qui mènent aux endroits fréquentés, sur les promenades, mais en particulier à l'intérieur où à l'entour des bals publics de bas étage. Quelques-uns de ces bals sont situés au centre du vieux Paris, en pleine rue Mouffetard, comme le bal du Vieux-Chêne, d'autres dans des régions autrefois peu sûres et peu surveillées, comme le bal Émile, qui borde le canal Saint-Martin, le plus grand nombre sur les boulevards extérieurs dont la ceinture environne Paris. Les uns portent un nom vulgaire ou sinistre, comme le bal de l'Ardoise ou le bal de la Guillotine, les autres un nom retentissant ou ambitieux, comme le bal de Mars, ou le bal du Progrès. Dans les plus élégans, on n'admet pas les hommes en blouse, et on cherche à exclure par l'élévation relative du prix d'entrée, 50 centimes, la clientèle trop infime; dans les autres, le prix d'entrée descend jusqu'à 10 centimes. Le plus souvent les danses se paient en dehors, et j'ai lu à l'entrée d'un de ces bals cette pancarte caractéristique : Quadrilles, 15 centimes; danses de caractère, 10 centimes. Il faut avoir visité ces ignobles lieux de plaisir

où la présence de deux personnes proprement habillées jette une certaine contrainte, parce qu'on flaire aussitôt *la rousse*, pour comprendre toute la signification qui dans un rapport de police s'attache à ces trois mots : fréquente les bals. Dans une atmosphère chaude et lourde, épaissie par l'âcre fumée de la pipe, retenût une musique tellement violente que les vitres et jusqu'au plancher en frémissent. Il faut cette grossière harmonie pour frapper ces oreilles épaisses, pour soulever ces corps alourdis. L'orchestre s'arrête à peine, et dans les rares momens de silence les verres qui s'entrechoquent et les bruyans éclats de rire font un vacarme que seule en effet la grosse caisse peut couvrir. Le vin coule à pleins bords dans des brocs, dans des saladiers d'étain ; mais les ivrognes sont immédiatement expulsés par le commissaire du bal, un hercule aux épaules carrées qui maintient l'ordre pour le compte du patron, et qui fait au besoin appel à l'assistance des gardes municipaux dont deux sont toujours de service, l'un à l'entrée et l'autre à l'intérieur. C'est là que se réunit et se retrouve l'écume de Paris et que la police de sûreté, opérant avec discrétion pour éviter le scandale, fait avertir par le patron un individu recherché depuis longtemps « qu'il y a quelqu'un qui l'attend en bas pour lui parler. » C'est là aussi que se donnent rendez-vous ces hommes les plus vils de tous qui poussent et maintiennent dans la débauche des femmes dont ils partagent les gains. Notre vieille langue française avait pour les distinguer une expression métaphorique pleine d'un énergique mépris ; la langue plus positive de la police les appelle (faut-il descendre jusqu'à les désigner par leur nom ?) des *souteneurs*. Généralement bien faits de leurs personnes, mis parfois avec une certaine élégance, la casquette ou même le chapeau sur l'oreille, ils présentent sur leur physionomie un type de bassesse, s'unissant à la méchanceté lâche, qui frappe trop les yeux pour qu'on puisse l'oublier. On rencontre ces hommes un peu partout dans ces bals, mais il y en a un en particulier où ils trônent et où ils ont leur jour. Ce bal, c'est le bal de la Reine-Blanche, qui est situé sur les pentes de Montmartre, et ce jour c'est le vendredi. Le vendredi est en effet le jour de congé des malheureuses qui habitent ces régions à juste titre mal famées, et qui vivent toute la semaine sous le joug commun d'une étroite et souvent tyrannique autorité. Elles en profitent pour venir le soir au bal de la Reine-Blanche couvertes d'ajustemens brillans dont souvent pas un fil ne leur appartient et dont on leur fait payer à un prix exorbitant la location. Elles y retrouvent les misérables qui représentent cependant dans leur triste vie la part du cœur et de l'amour désintéressé. Ceux-ci les attendent dans un endroit privilégié qu'on appelle la Corbeille (est-ce un souvenir de la bourse ?) où se rendent aussi ceux qui sont en quête d'une

bonne fortune dont ils voudraient tirer une bonne affaire. Ceux qui sont déjà pourvus extorquent à leurs victimes leurs gains honteux de la semaine, et, si ce gain ne leur paraît pas suffisant, les accablent d'injures et de menaces. Mais ils les protègent le soir avec une jalousie singulièrement réveillée, et, malgré leur brutalité, l'attachement de ces exploitées pour ces exploitateurs est si fort qu'il devient parfois le plus grand obstacle à leur retour au bien. Plus d'une, si on la pressait de se dégager de ces liens, renouvelerait, sous une forme ou sous une autre, la réponse qui échappait il y a quelques années à une de ses pareilles : « Si je n'aime rien, je ne suis rien. »

Ce qu'il y a de plus douloureux dans ces bals, c'est le grand nombre des enfans qu'on y rencontre. J'y ai vu des enfans à la mamelle que leurs mères regrettaient évidemment de ne pouvoir laisser sur une chaise pour se joindre au quadrille. J'y ai vu des bambins et des bambines attendre, assis sur un banc, les uns avec des yeux gros de sommeil, les autres avec la mine d'une curiosité déjà éveillée, la fin de quelque danse échevelée. J'ai même vu une femme, qu'à sa mise on aurait prise pour une ouvrière décente, guider les premiers pas de sa fille, gentille enfant de huit à dix ans, dans une danse de caractère. L'enfant s'escriyait de son mieux et levait aussi haut qu'elle le pouvait sa petite jambe. J'eus peine à contenir une observation qui aurait trahi notre présence, et le spectacle d'enfans couchés sur un lit d'hôpital m'a laissé un souvenir moins pénible. Parfois la famille tout entière est là, et la mère, avec un enfant sur ses genoux, assiste aux ébats des aînés. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup de jeunes filles fassent là leurs débuts dans la débauche. Elles y viennent, tantôt attirées par la notoriété dont ces bals jouissent dans un certain monde, tantôt sous la conduite d'une amie complaisante, tantôt en société d'un amant de leur condition qui, après les avoir détournées le premier du travail, ne serait pas fâché de se débarrasser de leur entretien. « Les riches n'ont que nos restes, » disait un orateur de club, et cette cynique parole correspond bien mieux à la réalité des faits que la légende de la pauvre ouvrière victime d'une séduction aristocratique. Lorsqu'une jeune fille a fréquenté quatre ou cinq fois ces bouges, elle est perdue. Bientôt elle sera connue individuellement des agens des mœurs, qui, divisés en douze sections dont chacune est sous la direction d'un *lotier*, savent parfaitement quelles sont les femmes de leur circonscription qui ont satisfait aux obligations de police, et quelque jour elle sera arrêtée par eux, non pas à l'intérieur du bal, où aucune arrestation ne doit être opérée, mais à la porte ou aux environs, racolant un homme et cherchant à l'entraîner vers quelqu'un de ces immondes garnis dont j'ai parlé. La complicité des logeurs est en effet une des

choses qui favorisent le plus la prostitution clandestine, et il en sera ainsi tant qu'une législation plus forte ne mettra pas dans la main de l'administration une arme plus solide que des amendes insignifiantes. La jeune fille sera alors discrètement invitée par l'agent à l'accompagner au poste de police, et ce ne sera qu'en cas de résistance qu'il emploiera la contrainte. Heureux si une foule dont on peut deviner la composition n'intervient pas pour s'opposer à l'arrestation, et si le lendemain un témoin n'obtient pas l'insertion dans quelque journal d'une lettre où il protestera en faveur de l'innocente victime. Pendant ce temps, nous allons suivre cette victime, et voir comment il va être procédé avec elle.

Toute insoumise arrêtée est, après un séjour plus ou moins long au poste de police, conduite au dépôt central, dont j'ai déjà eu occasion de parler. C'est une règle invariable et très sage que toute personne arrêtée pour prostitution clandestine doit être, au dépôt, isolée et enfermée en cellule. Les cellules, suffisamment bien éclairées et aérées, qui leur sont affectées, sont placées au rez-de-chaussée et au premier étage dans un large corridor où se tient constamment une sœur. Lorsque l'arrestation d'une insoumise a présenté quelque particularité, elle est interrogée par le chef du service actif des mœurs, qui veut s'assurer si ses agents ont bien procédé avec mesure et discernement. Mais il n'a aucun pouvoir de relaxation; c'est au deuxième bureau de la première division qu'a lieu le véritable interrogatoire, à la suite duquel une décision interviendra, et le service actif n'est plus mis en jeu que pour faire prendre par des agents autres que ceux qui ont opéré l'arrestation des renseignements demandés au commissaire de police du quartier ou aux voisins (dans ce cas toujours avec discrétion), renseignements qui figurent au dossier. Une fois l'arrestation opérée, le rôle du service actif est terminé, celui du service administratif commence.

Le cabinet du deuxième bureau, où l'on procède à l'interrogatoire des insoumises, est aujourd'hui situé dans une cour voisine du dépôt. A ce point de vue, l'installation est commode; elle n'est défectueuse qu'au point de vue de l'espace trop étroit qui est alloué aux employés et aux dépendances. Les femmes arrêtées la veille ou l'avant-veille sont amenées une à une devant le sous-chef du bureau, après qu'on s'est préalablement assuré de l'état de leur santé, et l'interrogatoire commence. C'est là qu'il faut avoir le courage de passer quelques longues et pénibles heures, dùt-on en ressortir avec une sorte de nausée morale où le dégoût combat la pitié. C'est là aussi qu'on apprend à apprécier la valeur des efforts infructueux et des moralités relatives qui ne sauraient compter dans la balance de la justice humaine, mais qui seront pesés un jour

au poids de la balance éternelle. On peut en quelques heures voir défilier devant soi tous les types les plus divers, la corruption, la folie, la faiblesse, le repentir. Celle-ci entre le front haut; elle raconte ainsi son histoire : « Mon père n'a vécu avec ma mère que deux mois; je ne l'ai vu qu'une fois dans ma vie. Il demeure aujourd'hui avec une fille qu'il a eue d'une concubine. Ma mère vit avec un autre homme dont elle a déjà un fils de huit ans. J'ai quitté ma mère il y a trois mois; mais auparavant je m'étais déjà livrée à des hommes que je ne connaissais pas, de mon plein gré et par passion. Je demande mon inscription. » Que va-t-on faire pour celle-là? l'inscrire? Non. Elle est malade, on l'envoie à Saint-Lazare, et, quand elle sera guérie, on avisera. Cette autre est mise avec une certaine élégance; elle a été arrêtée [sur les boulevards et se dit élève d'une cantatrice en renom; elle se défend faiblement de l'accusation portée contre elle, alléguant que sa vie intime n'appartient à personne, mais se plaint que le gouvernement ne fasse rien pour elle, car son devoir serait d'encourager des artistes qui couvriraient leur pays de gloire. Elle a encore sa mère. On la met en liberté; la leçon pourra lui servir. Celle-ci a été arrêtée en flagrant délit dans un immonde garni; fouillée, on a trouvé sur elle 18,000 fr.; elle est mariée, elle est venue à Paris pour l'exposition, et demande qu'on la remette en liberté, alléguant qu'elle a des caprices. Sa place serait plutôt dans un établissement d'aliénés; on écrit à son mari, et on la garde provisoirement en attendant la réponse. Celle-ci entre avec une contenance assurée, mais cependant assez convenable. Elle a dix-sept ans. « Je demande mon inscription. » Elle est originaire d'un village voisin de Paris, et sort d'une honnête famille de paysans; ses frères et sœurs vivent avec ses parents. Elle n'allègue point de mauvais traitemens de leur part, a été à l'école chez les sœurs, a non-seulement fait, mais renouvelé sa première communion. « Pourquoi demandez-vous votre inscription? — C'est mon idée, et, si vous ne voulez pas m'inscrire, j'en ferai tant que vous serez obligé de le faire. » On va l'inscrire? Non, tant de perversité fait supposer qu'elle est sous quelque inexplicable influence, et, bien que ses parents, convoqués lors d'une première arrestation, aient déjà refusé de la reprendre, on la met en liberté. Si elle se fait arrêter de nouveau, on avisera. Celle-ci, au contraire, fond en larmes à peine assise. C'est une nature molle et sans résistance, qui subit toutes les influences, bonnes ou mauvaises. Arrêtée une première fois et soignée à Saint-Lazare, elle a été placée à sa sortie dans une maison religieuse. Au bout de trois mois, la nostalgie de la rue l'a prise; il n'y avait qu'une porte à franchir pour s'y retrouver; elle l'a franchie. Le soir même, elle a été arrêtée sur le boulevard. « Je ne savais où aller coucher. » Amenée au dépôt, elle a demandé assistance aux

sœurs, qui fort sagement l'ont engagée à solliciter de nouveau son placement dans une maison religieuse, mais cette fois loin de Paris, à Sainte-Anne-d'Auray. On l'y fera conduire, mais d'abord il faut écrire à sa famille et lui demander l'argent nécessaire au voyage. Si la famille refuse d'envoyer l'argent, on réquisitionnera le transport par chemin de fer. Mais, comme tout cela va prendre du temps, on la place pour quelques jours à Saint-Lazare, *en hospitalité*. Plus simple encore est la décision à prendre en ce qui concerne celle-ci. Ayant perdu ses parens en bas âge, elle a été élevée dans un orphelinat tenu par des religieuses. Un instant, elle a cru à sa propre vocation, et elle a passé quatre mois au noviciat. Elle en est sortie pour se placer comme domestique. Une faute qu'elle a commise lui a fait perdre sa place, et venant à Paris, un peu au hasard, pour chercher à y trouver une famille de sa connaissance, elle allait suivre un homme dont elle avait écouté et un peu provoqué les propositions lorsqu'elle a été arrêtée. Elle demande avec instance à être placée dans un asile; mais elle veut qu'il soit tenu par des religieuses. « Je ne veux pas de dames, des sœurs. » On lui propose un refuge bien connu à Paris. Elle hésite un peu en apprenant que ce refuge est tenu par des sœurs du même ordre que celles qui l'ont élevée, car elle a peur que ses anciennes maitresses n'aient du chagrin de la savoir là; cependant elle finit par accepter. Elle y sera demain.

Je pourrais multiplier les exemples à l'infini, mais j'ai tenu à ne parler que de ce qui s'est passé sous mes yeux. Je crois que ces exemples suffisent pour donner une idée du tact, de la mesure, de l'humanité avec laquelle ce service est dirigé. Le spectacle auquel j'ai assisté se reproduit chacun des jours de l'année, sauf le dimanche, sans qu'il y ait de la part des fonctionnaires qui en ont la responsabilité le moindre relâchement, la moindre défaillance, ni le moindre découragement en présence de l'injustice des attaques dont ils sont parfois l'objet. Chacune des 2,582 arrestations qui ont été opérées en 1877 constitue une espèce distincte sur laquelle il faut statuer après enquête et examen, par une décision particulière et sans qu'il y ait d'autre principe et d'autre règle générale que celle-ci : n'avoir recours à l'inscription que comme moyen extrême, et lorsque tous les autres sont épuisés. Aussi jamais, je dis jamais et je défie qu'on cite un seul exemple contraire, une jeune fille n'est-elle inscrite lorsqu'elle est arrêtée pour la première fois. On se contente d'un sévère avertissement, et parfois la leçon suffit. L'émotion que l'arrestation cause à la jeune fille, la honte dont la famille se sent atteinte, apprendront à l'une à mieux se conduire, à l'autre à mieux veiller, et un séjour de quarante-huit heures en cellule au dépôt, dans une solitude propice aux ré-

flexions, aura suffi pour ramener à la maison paternelle ou à l'atelier la jeune fille qui s'était sauvée pour *faire la noce*, comme elles disent dans leur langage caractéristique. Mais trop souvent une première, une seconde, voire une troisième leçon demeurent infructueuses. A la quatrième arrestation, la menace d'inscription devient sérieuse. Parfois l'insoumise, reconnaissant qu'elle ne peut continuer avec profit son honteux trafic, la réclame elle-même; mais cette demande ne paraît pas à l'administration de la police une raison déterminante. Si l'on se trouve en présence d'une majeure, on discute avec elle les raisons qui la font agir; allègue-t-elle la nécessité de nourrir ses enfans (j'ai entendu donner cette raison), on lui offre les secours de l'Assistance publique; allègue-t-elle sa misère, on lui offre de la faire entrer dans un refuge; paraît-elle sous l'empire de quelque mauvaise influence ou d'une disposition exaltée, on l'ajourne. Ce n'est que lorsqu'on a réellement affaire à une femme maîtresse de ses actions, arrêtée plusieurs fois, évidemment pervertie et sans espoir de retour, qu'on se décide à l'inscription sur sa demande, et même malgré son refus, quand ce refus n'a de sa part d'autres motifs que l'intention de continuer sa vie de débauche sans s'assujettir aux obligations que, dans l'intérêt public, on fait peser sur ses compagnes de vice. Mais, quand il s'agit d'une mineure, les formalités et les précautions redoublent. Peu importe qu'elle demande son inscription; si cette demande (qu'on leur fait toujours signer) dégage la responsabilité du fonctionnaire vis-à-vis des tiers, elle ne le dégage pas vis-à-vis de sa propre conscience. Si les parens habitent Paris, ils sont encore convoqués, l'eussent-ils déjà été deux ou trois fois, et on leur demande s'ils réclament leur fille ou s'ils consentent à son inscription. S'ils habitent la province, on leur adresse la même question par lettre cachetée qu'on leur envoie par l'intermédiaire du maire; ou bien on écrit au curé de la paroisse. Très souvent les parens refusent leur consentement et en même temps ne veulent pas reprendre leur enfant. On les invite alors à solliciter du président du tribunal une ordonnance de correction en vertu de laquelle leur fille pourrait être détenue pendant six mois. Souvent encore ils refusent, ne voulant prendre aucune responsabilité d'aucun genre. Si les circonstances le permettent, si la prostitution clandestine s'est compliquée, chose fréquente, de quelques jours de vagabondage, on essaie parfois d'un autre moyen: c'est de livrer l'insoumise à la justice dans l'espérance que le tribunal ordonnera son envoi dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt ans. Mais il arrive que les magistrats, trop indulgens ou ne reconnaissant pas dans l'espèce qui leur est soumise le caractère légal du vagabondage, prononcent un acquittement; peut-être même le magistrat instructeur aura-t-il

rendu une ordonnance de non-lieu, et dans les deux cas la jeune fille retombe à la charge de l'administration. Que faire alors ? On lui offre invariablement de la faire entrer dans un refuge, et la réponse qu'elle fait à cette question est toujours consignée dans le dossier. Parfois on vient alors se heurter contre les répugnances de la famille. « Mettre ma nièce dans un couvent ! j'aimerais mieux lui brûler la cervelle de ma main, » s'écriait un ouvrier de Paris, qui cependant refusait de venir en aide à l'orpheline. Si la famille et la jeune fille acceptent et que les refuges de Paris soient pleins, on la dirigera, par l'intermédiaire de sœurs de Marie-Joseph, sur quelqu'un des refuges si nombreux que cet ordre possède en province, à Alençon, à Angers, à Sainte-Anne-d'Auray, ailleurs encore, et, en cas d'indigence des parens, on réquisitionnera son voyage par chemin de fer. Si rien n'est possible, ni le retour dans la famille, ni l'entrée au refuge, on va l'inscrire ? Pas toujours. Cela dépend de l'âge, de l'attitude, d'une foule de nuances, qu'il faut l'habitude et la pratique pour saisir. C'est ainsi qu'une insoumise cinq fois arrêtée, du mois de février 1877 au mois de mars 1878, condamnée une fois pour vagabondage, prévenue une fois de vol, soignée deux fois à l'infirmerie de Saint-Lazare et abandonnée par sa mère, n'a pas été inscrite, bien qu'elle demandât résolument son inscription. Elle n'avait pas quinze ans ! Une autre, âgée de seize ans, huit fois arrêtée en un an, soignée une fois à Saint-Lazare, traduite deux fois en justice, et acquittée (bien à tort !) pour vagabondage, n'est pas non plus inscrite, parce qu'au dernier moment sa mère la réclame. Par contre une autre, âgée de près de dix-sept ans, sera exceptionnellement inscrite, parce que quatre fois arrêtée, sans parens qui puissent s'en occuper, et s'étant sauvée d'un refuge où on l'avait non sans peine déterminée à entrer, elle sera revenue à Paris, annonçant l'intention de reprendre sa vie de débauche, et demandant pour la troisième fois son inscription. En ce cas, ce n'est pas le chef de bureau qui statue, il se borne à faire un rapport et une proposition qui passe sous les yeux du chef de division, M. Lecour, non moins connu dans le monde de la charité pour ses intéressans travaux que pour l'inépuisable patience de sa sagacité, et le préfet, dûment averti, statuera lui-même en dernier ressort. Voilà la réalité des faits, vue d'un œil attentif et impartial. Quant à la légende de la jeune fille inscrite par un chef de bureau sur les registres de la police malgré ses larmes et son repentir, j'en demande bien pardon aux rédacteurs des journaux qui mènent si vigoureusement la campagne contre la préfecture de police, pardon aussi aux personnes excellentes si malheureusement engagées dans cette entreprise, mais c'est là un argument auquel il faut absolument renoncer.

Avais-je tort de dire que la surveillance exercée par la police sur la prostitution, et en particulier la répression de la prostitution clandestine, apportait de sérieux obstacles à l'extension de cette forme spéciale du vagabondage? Si ce honteux trafic, dont le législateur a eu depuis Moïse jusqu'à nos jours sans cesse à se préoccuper, n'était pas contenu dans certaines limites, si la voie publique était libre, si chaque jeune fille, lasse du travail et amoureuse du plaisir, pouvait sans obstacle descendre dans la rue, n'est-il pas évident que la tentation augmenterait en raison directe de la facilité que chacune aurait à s'y livrer? L'arrestation au premier pas, l'émotion et la honte salutaire qu'elle cause, n'arrêtent-elles pas souvent au sommet de cette pente celles qui n'auraient peut-être jamais la force de la remonter si elles avaient roulé jusqu'au bas? L'administration de la police, qu'on se plaît à représenter comme inhumaine et tracassière, intervient au contraire ici avec son rôle trop souvent méconnu de bienfaisance prévoyante, et, au lieu de précipiter les jeunes filles malgré elles dans l'abîme de corruption, comme on l'en accuse si légèrement, elle les remet de sa propre main dans la droite voie. Dans quelle mesure la préfecture de police fait-elle usage par contre de son droit d'inscription? Les inscriptions opérées en 1877 se sont élevées au chiffre de 553, soit environ le cinquième des arrestations, dont il n'y avait pas une seule qui ne fût justifiée : 326 inscriptions ont eu lieu sur demande, 227 d'office. Parmi les insoumises inscrites, 398 étaient majeures de vingt et un ans, 92 majeures de dix-huit ans, c'est-à-dire que les unes et les autres étaient des femmes faites, ayant parfaitement mesuré la portée de l'acte qu'elles accomplissaient. 63 seulement étaient mineures de dix-huit ans, et sur ce nombre il n'y en avait peut-être pas une seule qui n'eût réclamé son inscription. Je regrette de ne pouvoir mettre en regard le nombre des inscriptions qui ont été refusées et le nombre des jeunes filles auxquelles la préfecture de police est venue en aide soit en les faisant entrer dans des refuges, soit en déterminant leur famille à les reprendre. Mais la préfecture de police n'a pas l'habitude de tenir statistique du bien qu'elle fait, et, malgré ma demande, ce chiffre n'a pu m'être fourni. Il n'y a qu'une indication précise que je puisse donner. Le nombre des jeunes filles transportées en province par réquisition de chemin de fer, parce que leurs parens avaient refusé de payer les frais du voyage, s'élevait déjà au 1^{er} avril de cette année au chiffre de 12, pour une période de trois mois. Or ce chiffre ne représente qu'une catégorie minime, la plupart des insoumises arrêtées ayant leurs parens à Paris ou étant rapatriées aux frais de leur famille. D'après ce que j'ai vu, je n'hésiterais pas à évaluer au tiers des arrestations de mineures, soit à plus de 500, le nombre de celles qui sont l'ob-

jet de quelque mesure bienfaisante : entrée au refuge, rapatriement, réconciliation avec la famille. 500 contre 68, telle est en une année la proportion de la bienveillance par rapport à la rigueur. Les écrivains qui critiquent avec tant d'âpreté la préfecture de police sont-ils sûrs dans leur vie entière d'avoir déjà fait autant de bien ?

Enfin la surveillance de la prostitution rend encore un dernier service : celui d'indiquer à la charité sa voie, et de lui ouvrir l'accès d'un champ relativement facile à exploiter. Lorsqu'on s'est préoccupé, il n'y a pas encore bien longtemps, en Angleterre, de faire quelque chose pour combattre par des moyens moraux ce fléau de la prostitution qui sévit dans les grandes villes, et à Londres en particulier avec bien autrement d'intensité qu'en France, et lorsqu'on a essayé pour la première fois de fonder des œuvres et des asiles analogues à ceux qui, sous la dénomination générique et touchante de Bon-Pasteur, existent en France depuis plusieurs centaines d'années, une des difficultés principales auxquelles sont venues se heurter les femmes qui avaient pris à cœur cette noble tâche a été de trouver un endroit où elles pussent joindre et exhorter les malheureuses créatures qu'elles voulaient arracher à la dégradation. Les unes ont essayé de les visiter dans les hôpitaux où la maladie les jetait, d'autres leur ont adressé des appels et donné des rendez-vous publics à certaines heures et dans certains endroits déterminés. D'autres enfin ont eu en ces derniers temps le courage de pénétrer elles-mêmes dans leurs repaires pour faire arriver à leurs oreilles inaccoutumées des paroles d'exhortation et d'espérance. Qui oserait blâmer ces témérités charitables, dont le salut d'une seule âme est à la fois la justification et la récompense ? Mais je crois que pour les personnes (et elles sont pour le moins aussi nombreuses en France qu'en Angleterre) qui sont animées de la même préoccupation, ce serait faire tout à fait fausse route que de s'engager dans cette voie pleine de rebuts et de mécomptes, lorsque leur pieuse activité peut s'exercer dans des conditions beaucoup plus favorables. La prison de Saint-Lazare, par laquelle passent annuellement plus de 8,000 femmes de mauvaise vie, offre à cette activité un aliment inépuisable. Je compléterai donc cette étude par quelques renseignements sur cette prison célèbre où un personnel dévoué lutte avec d'inextricables difficultés matérielles, et sur l'organisation de laquelle j'aurai plus tard l'occasion de revenir en parlant de l'éducation correctionnelle des jeunes filles pour en demander sous certains rapport la complète transformation (1). Mais je ne

(1) On trouvera une très exacte et intéressante description de la prison de Saint-Lazare dans l'étude de M. Maxime Du Camp sur *les Prisons de Paris* (*Revue* du 1^{er} octobre 1869).

m'occuperai aujourd'hui que des femmes détenues administrativement à Saint-Lazare qu'on appelle la *deuxième section* une organisation prête à l'exercice de la

J'ai dit tout à l'heure que les jeunes filles desquelles l'administration faisait passer de la province ou dont elle cherchait à établir des maisons religieuses étaient, en attendant, envoyées à Saint-Lazare en *hospitalité*. Cette division spéciale qu'on tient nuit et jour avec d'autres pensionnaires sous la surveillance de M. Marie-Joseph. Cette division ayant été dirigée par un ancien employé de la préfecture de la Seine, on l'appelle familièrement dans la prison de Saint-Lazare *Duval*, gratifiant ainsi ce brave employé qui serait peut-être pas très flatté. L'organisation des pensionnaires sont rarement très nombreuses. La dernière visite à Saint-Lazare elles n'avaient que le permis de l'étroitesse et la discipline. Les filles travaillent, mangent et couchent dans des dortoirs pendant m'empêcher de regretter l'organisation. Je crois que, durant cette courte période de solitude serait singulièrement propre à rendre plus facilement acceptables les conditions des vœux avec l'espoir d'être entendues, dont la construction a été tantôt dans un quartier cellulaire soit réservé à

Une autre division est réservée aux femmes détenues administrativement pour celles qui leur sont imposés, et pendant une période en moyenne de huit jours à un mois. Au lieu de cette étude, à m'occuper des femmes enrégimentées dans la prostitution, et je ne veux pas parler de cette question des conditions dans lesquelles elles sont jugées. Je me bornerai à parler des personnes dont rien ne rebute, ce qu'il y a de plus dégradé dans l'éducation, les barrières, buveuses d'absinthe, *pièrre* de corruption, de laideurs physiques duquel on s'étonne de voir surnager la moralité. Telle de ces femmes aura été arrêtée par la police une sacoche oubliée chez elle qui contenait plusieurs centaines de francs. Elle verra tous les mois soixante francs à

confié ses enfans, afin qu'ils ne sachent pas le métier qu'elle fait. Telle autre paie le loyer de deux appartemens, l'un où elle vit avec son enfant, l'autre où elle se livre à la débauche. Tant qu'une leur morale subsiste, on peut toujours espérer de la rallumer, et assurément il est plus facile aux personnes qui entreprennent cette tâche difficile d'agir sur ces pauvres créatures lorsqu'elles ont dépouillé à la fois la livrée et l'excitation du vice et lorsqu'elles sont réunies dans un atelier commun, que s'il fallait les accoster sur la voie publique ou aller les chercher chez elles. La corde qui résonne le plus quand on peut la faire vibrer, c'est celle des enfans. Je me suis trouvé un jour assister à l'inscription, opérée sur sa demande, d'une femme d'environ quarante ans, quatre fois arrêtée pour prostitution clandestine et deux fois condamnée pour vol. On eût dit, à voir son costume et sa tranquillité, qu'elle demandait une autorisation de marchande des quatre saisons. Lui ayant entendu dire qu'elle était veuve, je lui demandai brusquement : « Avez-vous des enfans ? » Avant de l'avoir entendue, je savais sa réponse; sa figure se décomposa, et après un instant d'hésitation elle dit en pleurant : « J'ai une fille qui a dix-huit ans, mais elle est au pays. »

Il y a enfin à Saint-Lazare une dernière division, celle des femmes qui y ont été envoyées pour recevoir les soins qu'exigeait leur santé, et qui sont à l'infirmerie. L'infirmerie de Saint-Lazare est la seule portion de l'établissement qui réponde aux exigences d'une bonne installation. Spacieuse, propre, aérée, elle occupe trois étages dont le premier est réservé aux femmes inscrites, les deux autres aux insoumises. Chaque étage est divisé en quatre salles le long desquelles court un couloir dont les salles ne sont séparées que par une grille avec des barreaux en bois. Une seule sœur peut donc en se promenant dans le couloir exercer la surveillance nécessaire. Je regrette cependant que l'insuffisance du personnel ne permette pas d'établir une sœur dans chaque salle et oblige d'employer au gros ouvrage des femmes qui sont dans une situation assez singulière. Ce sont, pour dire la vérité, de vieilles prostituées plus ou moins repentantes, auxquelles les asiles pour la vieillesse refusent d'ouvrir leurs portes, et qui mourraient de faim sur la voie publique si l'administration ne leur donnait discrètement asile. Je n'ai rien à dire contre cette bonne œuvre, mais je crains (avec quelque discernement qu'on choisisse celles qu'on place dans les salles d'insoumises) que ce contact ne soit pas bon pour des jeunes filles déjà dépravées, mais pas tout à fait perdues, à l'imagination desquelles il est fâcheux de laisser apparaître Saint-Lazare comme une sorte d'Hôtel des Invalides pour les prostituées.

C'est dans ces salles de l'infirmerie de Saint-Lazare qu'on retrouve la plus grande partie de ces insoumises, qui ont passé par les bu-

reaux de la préfecture de police, souvent hardies, provocantes, en toilette tapageuse et suspecte. Il est presque impossible de les reconnaître, ayant revêtu la robe de bure, le fichu et la cornette d'indienne, et ayant pris en même temps cet aspect décent, soumis, que la main souple et ferme des sœurs excelle à donner en peu de temps à leurs pensionnaires. Point de révolte, point de bruit, point d'inconvenances. Rien n'est facile comme de plier passagèrement ces natures molles et sans résistance à des influences meilleures et même de les accoutumer à des pratiques de dévotion. J'ai traversé par hasard ces salles au moment où l'*Angelus* sonnait; il n'y avait pas une de ces jeunes filles qui ne fût debout et qui ne répondit avec zèle à la voix de la sœur en récitant la seconde partie de la salutation angélique. Sans doute il ne faut pas attacher trop d'importance à ces signes purement extérieurs; mais n'est-ce pas déjà quelque chose que d'avoir mis dans la mémoire de ces créatures incultes, dont quelques-unes sont étrangères à toute notion religieuse, une formule pieuse que leurs lèvres auront peut-être l'instinct de murmurer quand viendra cette heure de la mort? Une anecdote bizarre, qui m'a été racontée à Saint-Lazare, trouve ici naturellement sa place et démontrera quel singulier mélange de beaucoup de mauvais et d'un peu de bon se débat dans ces pauvres et faibles têtes. La prison de Saint-Lazare reçut quelques jours après le 4 septembre la visite de je ne sais quelle autorité municipale qui, voulant *laïciser* la prison, ordonna aux sœurs d'enlever tous ces emblèmes religieux, crucifix et statues, qui déshonoraient les salles. Les temps étaient durs; on obéit. Le lendemain grand tapage dans le quartier des femmes détenues pour contraventions administratives, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus bas dans la maison. Le malheur voulait qu'on eût enfermé dans ce quartier une Allemande protestante qui avait scandalisé la veille ses compagnes en se moquant de la vénération dont une statue de la Vierge, adossée à un des murs de la salle, semblait entourée. Tout l'atelier était en insurrection, déclarant ne pas vouloir se mettre au travail tant que la statue n'aurait pas été rétablie à sa place ordinaire, et menaçait de faire à l'Allemande un mauvais parti. On peut railler sans doute cette singulière explosion de patriotisme et de dévotion; mais l'instinct confus d'un bon sentiment, n'est-il pas ce lumignon qui fume encore et qu'une parole compatissante a promis de ne point éteindre?

C'est à entretenir et à ranimer cette flamme vacillante que s'emploient dans l'intérieur de la prison Saint-Lazare les efforts d'une incessante charité, et j'accepterais pour cette prison la qualification qu'on lui a donnée de citadelle de la prostitution, si on avait entendu dire que c'est là qu'elle subit les plus rudes assauts. Au pre-

mier rang des assaillans ou plutôt des assaillantes, il faut citer, parce qu'elles sont toujours sur la brèche, les sœurs de Marie-Joseph, cet ordre admirable qui se partage avec les sœurs de la Sagesse toutes les grandes prisons de femmes, et qui rend à l'administration pénitentiaire des services singulièrement appréciés par elle, tant au point de vue de la sécurité morale qu'au point de vue de l'économie. Nous assisterons probablement quelque jour à une campagne en faveur de l'emprisonnement laïque; mais je défie qu'on mène cette campagne jusqu'au bout, et qu'on trouve jamais moyen, dût-on payer le double, de remplacer par un personnel décent les sœurs de Marie-Joseph. Les sœurs ne se bornent pas à maintenir la tranquillité, la soumission, la décence, dans un monde qui ne fait cependant que leur passer par les mains pendant un temps assez court. Elles reçoivent les confidences qui sont versées dans leur oreille discrète; elles accordent l'assistance qui leur est demandée, et la supérieure passe une partie de son temps à correspondre avec les supérieures des refuges qui sont situés en province pour négocier l'admission de quelqu'une de ses pensionnaires. Mais parfois l'influence des sœurs s'use, ou bien leur habit inspire la méfiance : « C'est leur métier de prêcher, » disent les récalcitrantes, et leur oreille se ferme. Elle se rouvrira peut-être pour entendre les exhortations de femmes qui ne portent pas l'habit religieux, qui ne demeurent point avec elles dans la prison, mais qui y pénètrent régulièrement pour essayer de leur côté leurs moyens d'influence et de persuasion. La plus ancienne de ces œuvres laïques, par la composition sinon par l'esprit, est celle du Bon-Pasteur dont la fondation originaire remonte à des lettres patentes données par Louis XIV, mais qui a été reconstituée en 1819. Vient ensuite, par ordre de date, l'Œuvre des dames protestantes, dont l'origine remonte à 1839. Enfin il y a depuis 1866 une œuvre de visite israélite. Je parlerai tout à l'heure des refuges qui ont été créés par ces différentes œuvres; mais je tiens à dire dès à présent, sans faire de distinction entre les différentes professions religieuses, que les personnes qui se consacrent à cette œuvre de la visite de Saint-Lazare sont des femmes admirables de charité et de dévouement, dont les unes disputent le temps nécessaire aux exigences d'une vie modeste et déjà bien remplie, dont les autres se dérobent non sans peine aux devoirs d'une haute position sociale, dont les autres ont consacré à la charité le déclin d'une vie dont l'aurore s'était levée pleine de joies et de promesses. Aussi j'avoue éprouver quelque surprise lorsque je lis ces petites brochures où des dames anglaises racontent avec une émotion qui ne me laisse cependant pas insensible les efforts qu'elles ont tentés pour établir dans leurs pays des œuvres analogues à celles qui existent en France depuis tantôt le xiii^e siècle.

Je suis plein de respect et de sympathie pour ces allures hardies et aventureuses, fussent-elles même un peu excentriques, que chez nos voisins prend souvent la charité. Je comprends que, lorsqu'il s'agit, dans un pays où la force de l'opinion est très grande, de répandre et de vulgariser une œuvre nouvelle, il soit nécessaire aux personnes qui ont entrepris cette œuvre de raconter elles-mêmes leurs efforts et leurs succès, bien que cette obligation doive, j'en suis convaincu, leur être pénible; mais je cesse de comprendre lorsqu'en traduisant dans notre langue ces petites brochures on semble désigner leurs auteurs non-seulement à l'admiration, mais à l'imitation, comme si nous ne connaissions rien de pareil en France, et je dis qu'à ces femmes dont j'ai parlé tout à l'heure, catholiques ou protestantes, personne dans aucun pays n'a le droit d'en remonter. Je ne veux pas parler des vivans, ni citer aucun nom, pas même celui de cette femme dont l'inépuisable charité est si bien connue à la préfecture de police que toutes les fois qu'on se trouve en présence d'une situation intéressante, on fait un dossier à part et on dit : Ce sera pour M^{me} X... Mais il me sera bien permis de parler des morts. Il m'a été donné de connaître dans mon enfance une des personnes qui se sont occupées le plus activement de l'œuvre du Bon-Pasteur. — Visitant un jour le refuge de ce nom, je demandais à la supérieure si elle avait été en relation fréquente avec cette personne. « Oh ! oui, répondit-elle, et vous allez voir qu'elle n'est pas oubliée. Combien y en a-t-il parmi vous, mes enfans, ajouta-t-elle en élevant la voix, qui ont été amenées ici par M^{lle} Pomaret ? — Moi, moi, moi » s'écrièrent des voix que j'entendais de tous côtés, et ce nom seul avait suffi, en réveillant les souvenirs de la reconnaissance, pour ranimer ces visages, un peu affaissés et flétris. Quelle plus belle œuvre et quel plus beau témoignage ! Mais elle n'a point écrit de brochure, et elle est morte obscure et ignorée.

III.

La complexité des causes qui déterminent le vagabondage et la mendicité des enfans rend également multiples et variés les moyens de prévenir et de combattre ce fléau. A vrai dire, tout établissement, toute institution, quelle qu'en soit la nature, qui offre un asile à l'enfant du peuple ou qui vient à son aide pendant la période qui s'écoule entre le moment où il est assez grand pour vaguer seul dans les rues et celui où, après avoir terminé son apprentissage, il entre définitivement dans la vie, mérite d'être compté au nombre des remèdes ou des obstacles apportés à la mendicité et au vagabondage des enfans. Ce serait donc s'engager dans une véritable nomenclature

que de signaler, en les désignant par leur nom, tous les établissemens qui concourent à ce résultat. Je me bornerai à les distinguer par catégories, en indiquant à quelle nature de besoins ces établissemens répondent.

Au premier rang des institutions qui préservent les enfans de contracter des habitudes de mendicité et de vagabondage, il faut placer les asiles et les écoles primaires. J'ai déjà eu occasion, au début de ces études, de dire et de démontrer qu'il ne fallait pas prétendre à établir une corrélation trop directe entre l'instruction et la moralité, et qu'on s'exposerait à recevoir des faits de singuliers démentis, si l'on voulait affirmer que les départemens les plus instruits sont aussi ceux où se commettent le moins de crimes et de délits. Trop de causes diverses interviennent dans les mobiles déterminans de la criminalité pour qu'il soit possible de ramener toutes ces causes à une seule : l'ignorance. Mais, sans compter que l'instruction est un des moyens les plus efficaces de combattre la misère, qui est et restera toujours le grand mobile de la criminalité, on ne saurait nier qu'en ce qui concerne les enfans des grandes villes, tous ceux qui ne fréquentent habituellement aucune école ne soient, à d'assez rares exceptions près, sur la pente du vagabondage, et que l'école ne soit d'autant plus volontiers et plus régulièrement fréquentée par eux qu'elle se trouve davantage à leur portée. A ce point de vue, il faut signaler les immenses progrès réalisés à Paris depuis dix ans. En 1867, le nombre des asiles était de 83, comprenant 12,379 places, et celui de écoles de 220, comprenant 52,641 places. Aujourd'hui, le nombre des asiles s'élève à 119, comprenant 18,876 places, et celui des écoles à 303, comprenant 101,197 places. Toutes ces nouvelles écoles sont spacieuses, propres, abondamment pourvues de tout ce qui peut rendre pour des enfans l'enseignement primaire à la fois amusant et profitable, et la façon intelligente dont elles sont aménagées fait beaucoup d'honneur à la direction de l'enseignement primaire ainsi qu'à la préfecture de la Seine. Mais au conseil municipal de Paris revient le mérite d'avoir sans marchander répondu à l'appel de l'administration et mis des crédits considérables à sa disposition. Si nos conseillers n'avaient le tort de poursuivre parallèlement une absurde campagne contre l'enseignement congréganiste, il faudrait savoir reconnaître qu'ils ont bien mérité sous ce rapport de la population parisienne et de tous les amis de l'enfance.

La période de dix à douze ans, durée ordinaire des études primaires, n'est pas la plus dangereuse et la plus difficile à passer pour les enfans du peuple. Celle de l'apprentissage, qui commence à la sortie de l'école primaire, est bien plus redoutable, car, de douze à seize ou dix-sept ans, ils sont exposés, garçons et filles, à

toutes les tentations, à tous les périls de l'âge adulte, sans avoir la force pour y résister. La condition des apprentis à Paris, qui préoccupe depuis longtemps les législateurs et les personnes charitables, mériterait à elle seule une étude approfondie, et ce n'est pas en l'effleurant qu'on peut traiter une pareille question. Je me bornerai à indiquer les efforts récents qui ont été faits pour multiplier les moyens de venir en aide aux enfans des classes populaires pendant cette période difficile. De ces efforts, l'administration municipale n'a pas voulu se désintéresser. Elle a ouvert récemment, au n° 60 du boulevard de la Villette, une école municipale d'apprentis. A vrai dire, il faut saluer dans cette institution plutôt l'idée nouvelle que la mise à exécution, car l'école de la Villette, établie d'abord dans de vieux bâtimens, aujourd'hui démolis, est en pleine voie de reconstruction. Les ateliers seuls sont déjà installés dans des conditions satisfaisantes, bien que la moyenne de l'enseignement professionnel ne m'ait pas paru aussi élevée qu'elle pourra peut-être le devenir un jour. Une des grandes difficultés contre lesquelles l'administration très intelligente de l'école se trouve en lutte, c'est le peu de bon vouloir des parens, qui devraient laisser leurs enfans pendant trois ans à cette école, et qui se hâtent de les retirer dès qu'ils ont acquis un commencement d'instruction professionnelle. Un tiers à peine des enfans va jusqu'au bout du cours complet d'enseignement, qui, outre l'apprentissage d'un métier (menuisier, tourneur, ajusteur, etc.), comprend quelques élémens d'enseignement secondaire. Cependant l'admission à l'école est gratuite, et les enfans qui retournent coucher chez eux tous les soirs ne sont tenus à d'autre obligation que celle d'apporter leur nourriture. Les élèves de cette école sont au nombre d'environ 80; elle pourrait en contenir davantage, mais ici ce sont les enfans qui font défaut à l'école, et non pas l'école aux enfans.

L'internat de Saint-Nicolas, dirigé par les frères des écoles chrétiennes, garde les enfans plus longtemps et les tient, ainsi que son nom l'indique, plus complètement sous la main; aussi peut-on y pousser plus loin leur éducation professionnelle et les façonner à des métiers très lucratifs, tels que ceux de sculpteur sur bois, opticien, horloger, etc. Mais les conditions d'admission sont toutes différentes. Le prix de la pension, qui est de 30 francs par mois, sans compter 110 francs de frais d'entrée, ferme l'accès de cette institution aux enfans de parens véritablement indigens. Néanmoins l'internat de Saint-Nicolas regorge d'enfans; il en contient plus de 900 dans la maison de Paris, sans parler des maisons annexes d'Issy et d'Igny, et tous les jours des admissions sont refusées. Cette institution, qui correspond en réalité pour la classe populaire à ce que sont les

grands lycées pour les classes aisées, a eu pendant le siège de Paris son instant de triste célébrité. Tous ceux qui ont été enfermés dans les murs de la capitale, du mois de septembre au mois de février, se souviennent de l'émotion qui se répandit dans la population lorsqu'on apprit que, pendant une des nuits du bombardement, un obus prussien était tombé sur la maison de Saint-Nicolas et l'avait traversée de part en part, tuant ou blessant un frère et plusieurs enfans. Deux jours après, un membre du gouvernement de la défense nationale venait assister à leurs funérailles, et ce tragique événement a plus fait pour la notoriété de l'internat de Saint-Nicolas que tout le bien accompli par cette œuvre pendant vingt ans.

Une institution analogue pour les jeunes filles s'élève à Paris, rue de Picpus. Moyennant un prix de pension de 30 francs par mois et un droit d'entrée de 100 francs, on y reçoit les enfans depuis l'âge de cinq ans; mais, lorsqu'une élève indemnise la maison par son travail des frais de son entretien annuel, ce qu'elle gagne en plus est placé en son nom à la caisse d'épargne. La maison, qui est sous la direction des sœurs des écoles chrétiennes, peut contenir entre 400 et 500 pensionnaires. Un legs important qu'elle a reçu lui a permis d'introduire dans ses aménagemens intérieurs le dernier mot du progrès et de l'économie en installant une buanderie et une cuisine à vapeur. De tous les établissemens que j'ai visités, aucun ne m'a paru dépasser celui-là par la perfection des dispositions intérieures, par la largeur de la direction morale et par l'intelligence de l'enseignement professionnel.

Les établissemens dont je viens de parler, asiles, écoles primaires, internats professionnels, s'ouvrant le plus souvent pour recevoir des enfans qui vivent dans des conditions régulières, ne contribuent que d'une façon très indirecte à prévenir le vagabondage, et si j'ai cru devoir en rappeler l'existence, c'est par cette considération qu'une ville où il n'y aurait ni asile ni école verrait indubitablement s'accroître considérablement le nombre des enfans vagabonds qui échapperaient à la surveillance de leurs parens. A plus forte raison en est-il ainsi des asiles si nombreux qui s'ouvrent à Paris pour les orphelins. Plus fatalement encore ceux qui ont perdu leurs gardiens naturels seraient-ils voués au vagabondage, si la charité publique ou privée n'était là pour les recueillir. N'oublions pas qu'à Paris le grand tuteur des orphelins est l'Assistance publique. Le nombre des orphelins de tout âge qui sont ses pupilles s'élevait en 1877 à 26,500, et ceux-là, quoi qu'on en pense peut-être, ne sont pas les plus à plaindre. On sait que le système adopté depuis longtemps déjà par l'Assistance publique consiste à placer à la campagne, dans le sein d'une famille de cultivateurs, l'enfant qui tombe à sa charge. Ce système donne d'excellens résul-

tats, grâce au discernement avec lequel les familles sont choisies parmi cette population rurale, sobre, laborieuse, économe, qui forme une des forces vives de la France. L'enfant ainsi élevé dans une famille où il aura pu se faire aimer, dans un village où il aura contracté les relations de son âge, connaîtra moins les tristesses de l'isolement que celui qui, au sortir d'un orphelinat où il aura été élevé avec tout le soin et toute la tendresse possible, se trouvera absolument seul dans la vie. Mais les mesures prises par l'Assistance publique pour venir en aide aux orphelins seraient insuffisantes, si elles ne recevaient de la charité privée un complément indispensable. D'abord l'Assistance publique n'adopte les orphelins que lorsqu'ils n'ont pas dépassé l'âge de douze ans. Or la prétention qu'à douze ans un enfant, garçon ou fille, soit en état de subvenir à ses propres besoins est une pure fiction, et si de nombreux établissemens privés ne s'ouvraient pour recueillir les enfans orphelins durant cette période incertaine qui sépare l'enfance de la jeunesse, ceux-ci se trouveraient en proie, les garçons à la plus affreuse misère, et les filles aux plus grands périls. Ensuite l'Assistance publique ne considère comme véritablement orphelins que ceux qui ont perdu leur père et leur mère. Mais en fait, et surtout lorsque la famille se compose de plusieurs enfans, ce n'est ni le père qui, pour nourrir sa famille, est obligé de passer la journée à l'atelier, ni la mère, dont le modique salaire est à peine suffisant pour elle-même, qui pourraient à eux seuls subvenir à la tâche d'élever et d'entretenir la famille. Ainsi est rendue nécessaire l'existence de ces nombreux orphelinats dont je dirai un mot tout à l'heure. Mais, en dehors de ces cas, je crois que la charité privée s'égare lorsqu'elle prend à son compte des enfans qui, aux termes de la loi, seraient recueillis par l'Assistance publique, et que les perspectives d'existence que l'Assistance offre à ses pupilles élevés à la campagne sont plus heureuses que celles qui attendent l'enfant élevé dans un orphelinat parisien.

Une statistique récente évalue à 68 le nombre des orphelinats situés à Paris même, et à 31 celui des orphelinats situés dans le département de la Seine, qui presque tous reçoivent des enfans de Paris. Si j'éprouvais quelque doute sur l'exactitude de cette statistique, ce serait qu'elle ne fût incomplète, et je ne serais pas étonné que depuis l'époque récente où ce dénombrement a été fait de nouveaux établissemens n'aient été ouverts. Quelques-uns de ces orphelinats reçoivent des filles et des garçons qui sont soigneusement séparés; je dirai presque trop soigneusement, car il y a quelque chose d'un peu excessif à maintenir une division aussi absolue dans les préaux et dans les réfectoires entre des enfans qui sont destinés à se retrouver un jour à un âge où leur rencontre sera beaucoup plus

périlleuse. Ces orphelinats communs aux deux sexes sont au nombre de six. Huit orphelinats sont spécialement réservés aux garçons. Quant à ceux destinés aux filles, ils s'élèvent, en comprenant ceux de Paris et ceux de la banlieue, à plus de 80, et sont, à quelques exceptions près, tenus par des congrégations religieuses. Ces orphelinats varient quant à leur importance et à leur installation, suivant le nombre d'enfans qu'ils reçoivent et les ressources souvent assez précaires dont ils disposent. Mais à un certain point de vue on peut dire qu'ils se ressemblent tous par l'uniformité du régime qui y est suivi. Tous présentent les mêmes avantages et les mêmes inconvéniens. Les avantages sont une éducation morale très pure, une éducation primaire suffisante, un enseignement professionnel poussé très loin et qui fait de ces orphelines des ouvrières très habiles, des habitudes de propreté entretenues jusqu'au raffinement. « On ne saurait trop développer chez la femme le goût de la propreté, » me disait la supérieure d'un de ces établissemens, et il est certain que la jeune fille qui aura eu dans son enfance l'habitude de se mirer dans des casseroles bien récurées et dans des tables luisantes fera plus d'efforts pour maintenir dans son petit intérieur une propreté qui, pour son mari et ses enfans, en fera l'attrait.

Quant aux inconvéniens, les voici. Ces jeunes filles restent toutes assez longtemps dans les orphelinats. Le sentiment très naturel chez les sœurs, de les livrer le plus tard possible aux dangers auxquels elles les savent exposées, la nécessité de rémunérer la maison par leur travail des dépenses que leur éducation a occasionnées, font qu'on les conserve souvent jusqu'aux environs de vingt ans. L'existence à la fois claustrale et douce dont ces jeunes filles ont vécu, l'atmosphère pieuse qu'elles ont respirée, sont tellement différentes de la rudesse et de la grossièreté du milieu où elles sont souvent destinées à retomber; que pour un trop grand nombre la transition est trop brusque et qu'elles y succombent. J'interrogeais un jour une sœur de Saint-Vincent-de-Paul, qui s'est dévouée pendant vingt ans dans le même quartier à l'éducation des jeunes filles pauvres, sur les résultats de cette éducation. « Il n'y a pas de milieu, me répondait-elle. Les unes tournent mal, et nous ne les revoyons plus. Les autres restent en relations avec nous et font d'admirables mères de famille. Mais il n'y a pas de demi-vertus. » Ces inconvéniens sont inséparables de l'organisation de ces institutions indispensables, où l'on ne peut cependant pas introduire une grossièreté et une immoralité factices pour les faire ressembler à un atelier de Paris. Mais peut-être pourrait-on s'attacher davantage à les combattre en abaissant autant que possible progressivement les barrières qui séparent ces jeunes filles du monde où elles sont destinées à rentrer et en les

familiarisant davantage avec ses aspects. Au lieu de terminer complètement leur enseignement professionnel dans l'orphelinat, il vaudrait peut-être mieux les plaacer en apprentissage dans des ateliers bien tenus qu'elles quitteraient chaque soir pour venir coucher à l'orphelinat. Quelques institutions sont entrées dans ce système, qu'il y aurait avantage à généraliser. Peut-être pourrait-on aussi, principalement dans les temps qui précéderont leur sortie de la maison, s'appliquer à renouer et à faciliter les relations de ces jeunes filles avec les membres de leurs familles qui y seraient disposés et qui pourraient devenir pour elles des appuis. Malheureusement les sœurs nourrissent contre les familles une méfiance qui est trop souvent bien fondée, et le règlement de la plupart de leurs maisons s'attache à rendre aussi rares que possible les visites des parens (dont beaucoup ne se soucient guère aussi de profiter de cette facilité) et prohibent absolument les sorties. Je dois dire cependant que la direction intelligente de quelques-uns de ces établissemens comprend parfaitement la nécessité de préparer le retour des enfans dans le monde et dans la famille. C'est ainsi que la maison de la rue de Picpus dont j'ai parlé ouvre largement tous les dimanches ses parloirs et ses cours aux familles des enfans, et accorde à ces dernières une sortie par mois, sans préjudice des vacances.

Enfin je crois qu'il y aurait tout avantage à varier un peu les métiers auxquels on prépare ces jeunes filles, et à ne pas les employer presque uniquement à des travaux de couture, lingerie et broderie où elles acquièrent une habileté extraordinaire, mais où elles rencontrent aussi une redoutable concurrence. Il existait autrefois à Strasbourg une œuvre dite des servantes catholiques qui préparait les jeunes filles au service domestique. J'ai toujours été étonné qu'on n'eût point pensé à relever à Paris cette œuvre excellente, qui rendrait de grands services à la fois aux jeunes filles et aux familles, et je regrette en même temps que dans un certain nombre d'orphelinats on néglige, à raison de certaines difficultés pratiques, de donner aux jeunes filles ce minimum de notions culinaires et ménagères qui sont indispensables dans la vie populaire. Ces critiques faites, car même en présence des institutions les plus respectables la vérité ne doit jamais perdre ses droits, constatons que ces établissemens, comme tous ceux qui sont tenus par des congrégations religieuses, sont pour la population nécessiteuse d'un très grand secours et contribuent à entretenir parmi les jeunes filles ces habitudes de propreté, de décence extérieure et de raffinement qui dans les basses classes rendent la population féminine de Paris tellement supérieure à celle de Londres.

Écoles primaires, écoles professionnelles, ouvriers, orphelinats, ne

font que préserver les enfans du vagabondage en leur offrant un asile à une époque critique de leur vie. Mais il y a dans l'existence de certains enfans une période plus critique encore : c'est celle où ils ont commencé à contracter de mauvaises habitudes, où l'école les rebute, où la rue les attire, et où ils n'échappent à la main de la police que parce que son action indulgente ne s'abat sur les enfans qu'en cas d'absolue nécessité. Pour ceux-là il faut des asiles spéciaux qui, sans être une prison, les contiennent cependant sous une discipline déjà sévère, où leurs mauvais instincts soient combattus par l'influence religieuse, et leur éducation arriérée, parfois absolument nulle, refaite de fond en comble. Ces asiles ne sont pas rares à Paris, et ils tendent à se multiplier. Dès aujourd'hui on peut citer comme des spécimens excellens, quant à l'intention qui a présidé à leur création, suffisans quant à leur organisation intérieure que le défaut de ressources ne leur permet pas de développer beaucoup : pour les garçons, la maison de Notre-Dame-Préservatrice, située rue Lhomond, l'asile-école Fénelon, situé à Vaujours, dans le département de Seine-et-Oise, mais spécial pour les enfans de Paris, l'asile de jeunes garçons annexé à la maison de convalescence de la rue de Sèvres, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler ; pour les filles, l'ouvroir de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, situé rue de Vaugirard et dirigé par les sœurs de Marie-Joseph, l'œuvre de la préservation de la rue de Vanves, la classe de préservation du couvent du Bon-Pasteur de Conflans, dont la maison mère est à Angers et qui compte 120 établissemens du même genre dispersés dans les cinq parties du monde. Mais de toutes ces institutions, celle qui répond le mieux à la destination de recueillir les enfans vagabonds, c'est la maison de Bethléem.

Cette maison, située dans le haut de la rue Notre-Dame-des-Champs, est la seule dans Paris qui ouvre sa porte nuit et jour à toute femme ou petite fille qui vient tirer le cordon de la cloche placée à l'entrée d'un étroit passage, justifiant ainsi cette parole échappée un jour à la fondatrice, M^{lle} Jeanvrain : « La meilleure recommandation pour être admise à Bethléem, c'est de n'en point avoir. » Par exemple il ne faut point que les nouvelles arrivantes, ni même les pensionnaires plus anciennes, soient difficiles sur les conditions de leur installation. L'œuvre a été aménagée dans une vieille maison de maraîcher, dont on a tiré parti comme on a pu, mettant à profit les moindres recoins. Pour l'agrandir, on a construit dans le jardin de véritables cahutes en planches dont l'une sert de communauté aux sœurs du tiers-ordre de Saint-François, qui assistent la fondatrice. Dans l'autre sont enfermées pour deux ou trois jours les nouvelles arrivantes jusqu'à ce qu'on ait pu recueillir quelques renseignemens sur leur compte. La propreté n'est

peut-être pas minutieuse dans cette maison, mais la charité y est inépuisable. A certains jours, lorsque la maison célèbre une retraite qui attire d'anciennes pensionnaires ou de nouvelles arrivantes, on dort un peu partout, sur les planchers des réfectoires, dans les corridors, sur les marches de l'escalier tortueux. L'asile de Bethléem est excessivement pauvre, car aucune des pensionnaires n'est en état de payer; aussi vivent-elles un peu de tout, des dons, des quêtes, des restes de tables envoyés par les couvens voisins qui sont très nombreux dans le quartier, et l'on peut aisément s'imaginer le trouble qu'a dû apporter dans un budget si péniblement réglé la suppression brutale prononcée par le conseil municipal de la subvention de mille francs que la ville de Paris payait depuis longues années à cette œuvre vraiment démocratique. Malgré ce dénuement, M^{lle} Jeanvrain a trouvé moyen de fonder à Antony un asile pour les enfans qu'elle recueille et qu'elle juge avec raison imprudent de conserver longtemps dans un milieu nécessairement mélangé. Ces enfans y sont employés à la couture ainsi qu'à la culture maraichère, et tous les deux jours on peut rencontrer sur la route d'Antony une petite voiture attelée d'un âne qui, sous la conduite d'une franciscaine en robe bleue et en voile noir, apporte à la maison de Paris les produits du jardin de la maison des champs.

L'assistance des enfans abandonnés a pris, depuis un certain nombre d'années à Paris, une forme nouvelle et particulièrement intéressante : celle des œuvres de première communion. Les personnes qui considèrent (avec raison suivant moi) toute tentative de moralisation générale comme impuissante si elle n'est fortifiée par l'action religieuse se sont préoccupées de diminuer le nombre des enfans qui ne font pas leur première communion à l'âge fixé par l'église, dans la pensée très juste qu'arrivés à l'âge adulte il serait bien plus difficile de les amener à des pratiques auxquelles leur enfance n'aurait pas été pliée. De cette pensée sont nées un grand nombre d'œuvres de première communion, dont quelques-unes sont des œuvres purement paroissiales, se proposant pour but de déterminer les parens à envoyer leurs enfans au catéchisme et de subvenir aux quelques frais de vêtemens que la première communion entraîne. De ces œuvres, la plus originale est sans contredit celle qui a été fondée par les sœurs de la Providence-Sainte-Marie pour les enfans du faubourg Saint-Antoine. Cette œuvre s'adresse principalement aux garçons employés dans les fabriques de papiers peints qui n'ont pas été envoyés dans leur enfance à l'école et qui, à l'âge de douze ou treize ans, n'ont point encore fait leur première communion. Parallèlement à leur instruction religieuse, une sœur de Saint-Vincent-de-Paul leur fait tous les soirs une classe de deux

heures et distribue avec succès l'enseignement primaire à de jeunes garçons arriérés, dont quelques-uns ont été renvoyés des écoles communales pour leur insubordination ou leur malpropreté. Comme annexe de l'œuvre, un patronage a été fondé où de grands jeunes gens viennent jouer le dimanche aux boules et au billard. La sœur qui a eu cette idée hardie fait, dit-elle, tout ce qu'elle veut de ses *gamins*.

D'autres œuvres ont au contraire un caractère plus général. Ainsi l'abbé Roussel a fondé à Auteuil une maison où il s'efforce d'attirer les jeunes garçons qui n'ont point encore fait leur instruction religieuse et où, en les gardant plus que le temps nécessaire, on éclaire leur intelligence et on les façonne à un métier. L'œuvre s'est agrandie peu à peu d'un atelier de moulage et d'une imprimerie où l'on publie même un recueil illustré. Les enfans qui entrent dans la maison fondée par l'abbé Roussel et qui sont recrutés parmi les plus misérables en sortent pourvus de trois choses qui sont nécessaires pour traverser la vie sans encombre : l'instruction, l'éducation morale et un gagne-pain. Une œuvre de même nature, quoique moins importante, existe pour les jeunes filles. Elle est annexée à la maison de convalescence des jeunes filles dont j'ai déjà parlé et qui est située à Vaugirard, impasse Eugénie. Cette œuvre dépend, pour l'administration, de la maison dite des *Enfans délaissés*, dont la directrice, M^{lle} Delmas, et ses compagnes, cachent sous un manteau laïque la persistance d'une vocation religieuse et charitable. La difficulté pour cette œuvre serait d'aller à la découverte des jeunes filles qui n'ont pas fait leur première communion, si celles-ci ne s'indiquaient pas le chemin les unes aux autres. C'est ainsi qu'il n'y a pas longtemps venait sonner à la porte de la maison une jeune fille à laquelle sa mère avait fait en mourant cette recommandation suprême : « Surtout fais ta première communion. » Fille d'un acteur du théâtre de Belleville, elle avait trouvé un obstacle persistant dans la tyrannie paternelle, et elle avait dû attendre jusqu'au jour où, sur le conseil d'une camarade, elle était venue chercher asile dans la maison de l'impasse Eugénie.

Plus bas, plus bas encore si l'on ne songe qu'à l'abaissement des créatures qui y sont recueillies, plus haut si on envisage le mérite et le dévouement de celle qui les recueille, sont les œuvres destinées à offrir un asile aux femmes tombées. J'ai signalé au début de cette étude l'existence de deux œuvres de visite, catholique et protestante, qui exercent leur activité dans l'intérieur de la prison de Saint-Lazare, et à chacune desquelles correspond un refuge. Je parlerai tout à l'heure du refuge protestant. Le refuge catholique est situé boulevard de l'Observatoire et connu (comme tant d'autres établissemens de ce genre) sous le nom de *Bon-Pasteur*. Il est

placé sous la direction des dames de Saint-Thomas de Villeneuve, qui tiennent aussi l'hôpital de l'Enfant-Jésus. On y reçoit les femmes de seize à vingt-cinq ans, et, si cela est nécessaire, avant seize ans. Quelques-unes en sortent pour être placées honorablement, d'autres y restent jusqu'à leur mort, qui se fait rarement attendre, épuisées qu'elles sont déjà par la vie qu'elles ont menée. Celles qui quittent le refuge pour reprendre leur ancienne vie n'y sont jamais admises de nouveau ; mais pareilles défaillances sont très rares, et presque toutes les femmes qui sollicitent leur admission au Bon-Pasteur peuvent être considérées comme sauvées. La maison peut contenir 150 pensionnaires, et elle est toujours pleine. La construction est toute nouvelle, car l'ancienne maison, qui datait de 1819, n'a pas échappé aux fureurs de la commune. Le 23 mai 1871 elle fut envahie par une bande de forcenés qui s'apprêta à y mettre le feu. La supérieure fit évacuer précipitamment la maison, et, pendant qu'elle faisait passer ses pensionnaires une à une par une petite porte étroite, ne voulant, comme un capitaine à son bord, sortir que la dernière, elle voyait l'incendie faire des progrès rapides, et sous ses yeux une de ces bêtes féroces s'efforcer d'enduire de pétrole les vêtements d'une sœur pour y mettre le feu. Le troupeau, sous la conduite de ses gardiennes, erra deux jours dans Paris, cherchant un asile, et, lorsqu'il fut enfin recueilli dans une maison particulière du faubourg Saint-Germain, pas une brebis ne manquait à l'appel.

Il existe à Clichy un autre refuge, celui de Saint-Anne, tenu par des dominicaines et installé dans un ancien pavillon de chasse où, dit la tradition, M^{me} de La Vallière donnait autrefois rendez-vous à Louis XIV. Le refuge de Sainte-Anne n'a qu'un inconvénient, c'est d'être placé en dehors de Paris, et de ne pas offrir un asile facile à trouver aux déterminations subites. Le couvent de Saint-Michel répond à ce besoin. Cet immense établissement est installé depuis 1806 dans un quartier de Paris où la prostitution clandestine sévit beaucoup, en plein quartier latin, à dix minutes de la Closerie des Lilas. Il est dirigé par un ordre dit de Notre-Dame-de-Charité-du-Refuge, dont la fondation remonte à 1641 et que sa règle intérieure oblige à une clôture sévère. L'aspect singulièrement imposant de ce couvent a été très bien décrit par M. Lacaze dans un rapport adressé à l'assemblée nationale. « On entre, dit ce rapport, dans un cloître sévère, aux constructions massives, aux corridors silencieux, fermé à tous les bruits du monde, et où il semble qu'on soit tenté de venir se préparer plutôt à la mort qu'à la vie. L'attitude austère des sœurs dans leurs larges robes de laine blanche, le rigide appareil de la discipline claustrale, une religieuse terreur de la vie future rendue partout présente sur les murailles, tout concourt à frapper fortement les âmes, à imprimer une vio-

lente secousse aux jeunes filles qui franchissent le seuil de la maison, et à les arracher d'un coup au péché pour les mettre en présence de Dieu et d'elles-mêmes. » La maison de Saint-Michel est la seule institution dans Paris qui s'ouvre sans obstacle à toutes les nuances, à toutes les variétés du repentir, et à laquelle ses vastes dimensions permettent de ne fermer sa porte à personne, pas même aux jeunes filles qui viennent y cacher une faute dont elles attendent l'inévitable conséquence. Mais comme le couvent ne saurait à certains jours se transformer en une maternité, on assure à ces jeunes filles, lorsque l'instant de leur délivrance est venu, un asile momentané dans une maison discrète, sauf à leur ouvrir de nouveau les portes de Saint-Michel, si des circonstances malheureuses les ont déchargées de leurs devoirs de mère.

A côté des variétés qu'introduit dans l'organisation des œuvres charitables la complexité même des misères que ces œuvres se proposent de soulager, il y a celles qui résultent de la différence des confessions religieuses. A part quelques rares et d'autant plus honorables exceptions, le sentiment religieux est et sera toujours le grand mobile de la charité. Il n'est donc pas étonnant que chaque secte religieuse ait ses œuvres dont elle se montre justement fière et dont la prospérité est à ses yeux l'indice de l'ardeur de la foi chez ses adeptes. A ce point de vue, il est intéressant d'étudier à Paris les œuvres de la charité protestante. Ces œuvres sont très nombreuses et généralement très prospères, grâce au zèle et aussi à la richesse de la minorité qui les entretient. Pour ne parler que de celles intéressant l'enfance et la jeunesse, on ne compte pas à Paris moins de 111 écoles protestantes, dont 21 communales et 90 libres, auxquelles il faut ajouter 15 écoles dans la banlieue. Il existe en outre un certain nombre d'écoles du dimanche, institution essentiellement protestante dont l'enseignement a surtout un but religieux. Les orphelinats sont au nombre de 11; les écoles professionnelles étaient naguère encore au nombre de 2, dont l'une spéciale aux jeunes filles qui se destinaient à l'imprimerie. Cette école, située à Puteaux, avait été fondée par M. Martinet, le grand imprimeur, qui s'engageait à loger, nourrir et instruire pendant dix ans dans la profession de compositeur-typographe les jeunes filles qui lui étaient confiées, et qui étaient placées sous la surveillance d'une diaconesse. Cette école, qui paraissait donner de très bons résultats, a été fermée récemment pour une raison que j'ignore; mais l'idée était trop ingénieuse pour qu'elle ne soit pas reprise un jour ou l'autre.

Pour les femmes tombées dans la débauche et qui cherchent à en sortir, il existe deux refuges : l'un situé à Bourg-la-Reine, l'autre rue de Picpus. Les enfants insoumis et abandonnés sont reçus de dix à quatorze ans, les garçons rue de Flandres, les filles rue de

Fontarabie, moyennant un prix modique de pension. Enfin il existe une section spéciale pour les jeunes filles vicieuses dans la maison des diaconesses de la rue de Reuilly. La maison des diaconesses constitue un des centres importans de la charité protestante à Paris. L'œuvre a été fondée en 1841, par M. le pasteur Vermeil. Depuis la perte de la ville de Strasbourg, c'est en France la seule œuvre protestante qui, à l'exemple des communautés protestantes, très nombreuses en Allemagne et surtout en Angleterre, s'adonne en commun et sous une règle uniforme à l'exercice de la charité. La maison des diaconesses de la rue de Reuilly renferme une maison de santé pour femmes et enfans qui, au point de vue de l'installation, peut être considérée comme un modèle : une école primaire, une salle d'asile, et enfin, seule partie de l'œuvre dont j'aie à m'occuper dans cette étude, une section spéciale pour les jeunes filles mineures dont les unes ont subi une condamnation, dont les autres y ont été placées par une ordonnance de correction, ou simplement ont été reçues sur la demande de la famille. Ces trois catégories sont mélangées ensemble sans qu'on en ressente d'inconvéniens, à cause de l'étroite et minutieuse surveillance dont les jeunes filles sont l'objet. On les sépare d'après l'âge en deux catégories : le disciplinaire, pour les jeunes filles qu'on reçoit de dix à treize ans, la retenue pour les jeunes filles qu'on reçoit de quatorze à vingt et un ans. Au disciplinaire, les jeunes filles couchent en commun, elles couchent en cellule à la retenue. Elles sont employées à des travaux de couture et au blanchissage de la maison. On s'occupe aussi avec grand soin de leur donner l'enseignement primaire et de réveiller par l'enseignement religieux, où la lecture des livres saints joue un grand rôle, leur conscience engourdie. Des résultats qu'on obtient, on pourra juger par le fait suivant. Au mois d'avril 1871, la maison fut envahie par des délégués de la commune qui étaient porteurs de mandats d'amener contre quelques-unes des sœurs, et qui auraient été heureux de se servir d'un prétexte pour fermer l'établissement. Après avoir enfermé toutes les diaconesses dans une chambre, ils interrogèrent une à une toutes les jeunes filles de la retenue et du disciplinaire, les invitant à dénoncer leurs surveillantes, et leur promettant la mise en liberté immédiate, si elles disaient avoir à se plaindre de quelques mauvais traitemens. Pas une ne faiblit, et, comme le chef de la bande insistait particulièrement auprès de l'une d'entre elles, il s'attira cette réponse : « Vous n'êtes qu'un lâche ! »

Peut-être éprouvera-t-on quelque étonnement à me voir ranger au nombre des œuvres de charité dont le sentiment religieux est le mobile toutes celles qui sont établies à Paris en faveur des juifs. Beaucoup de personnes inclinent en effet à penser que le judaïsme

est une religion morte qui ne compte plus aujourd'hui que de rares sectateurs, et que toute croyance, toute habitude de culte sont aujourd'hui perdues au sein des enfans d'Israël. Il serait cependant singulier que le peuple qui a eu autrefois l'honneur de conserver, au milieu des désordres intellectuels de l'humanité, la croyance en un Dieu unique fût à ce point infidèle à lui-même qu'après avoir sous les cieus les plus divers, à travers les persécutions les plus cruelles, maintenu l'unité de sa nationalité par l'unité de sa croyance, il eût tout à coup renoncé à cette croyance qui l'a fait vivre. Aussi n'en est-il rien. S'il y a au sein du judaïsme des libres penseurs et des indifférens, peut-être ne sont-ils pas en plus grand nombre que dans les autres religions, et, comme dans les autres religions, le judaïsme compte un parti orthodoxe qui tient avec ferveur aux anciens usages et un parti libéral qui voudrait modifier ces usages dans ce qu'ils ont de difficile à concilier avec les habitudes de la civilisation moderne. Peu de personnes savent qu'il y a dans les rites du judaïsme une cérémonie qu'on appelle l'*initiation*, à laquelle sont admis les enfans de douze à treize ans, et qui est la constatation solennelle de l'instruction religieuse que leurs parens sont obligés de leur donner. On ne compte guère de parens israélites, fussent-ils même parmi ces libres penseurs ou ces indifférens dont je parlais tout à l'heure, qui ne préparent pas leur enfant à l'*initiation*, et, s'il y a quelque différence avec le passé, ce serait que le nombre des enfans initiés est plus considérable aujourd'hui qu'autrefois, l'usage s'étant généralisé d'admettre à l'*initiation* les filles que la loi judaïque tend à dispenser facilement de l'accomplissement extérieur des devoirs religieux. Le judaïsme, qui a ses docteurs, ses écrivains, ses organes de publicité, est donc aussi vivace que le peuple juif lui-même, et certes il n'est pas près de mourir ce peuple qui a pris une si complète revanche de la chrétienté en concentrant entre ses mains le seul bien qui fasse aujourd'hui l'objet de l'envie et de l'adoration presque universelles : l'argent.

Enfin la perpétuité du judaïsme se traduit encore par l'exercice actif de la charité que les membres de la communauté israélite pratiquent les uns vis-à-vis des autres. Je n'ai à parler dans cette étude que des œuvres qui sont instituées pour venir en aide aux enfans : mais ces œuvres sont très nombreuses, surtout si l'on songe qu'il n'y a guère à Paris plus de quarante mille israélites, parmi lesquels il y a relativement assez peu de malheureux, bien que l'émigration polonaise et alsacienne en ait, depuis quelques années, augmenté le nombre. L'œuvre des femmes en couches accorde aux mères des secours dont l'enfant profite, que ces secours soient en argent ou en nature. L'œuvre des enfans orphelins ou abandonnés place les enfans privés de soutiens dans des familles honorables, qui s'engagent

à les élever et à leur apprendre un métier. Pour ceux qui ont conservé leurs parens, le consistoire israélite entretient, en plus des deux écoles communales qui sont aux frais de la ville de Paris, trois écoles libres où l'enseignement primaire est poussé très loin. Une société d'apprentissage s'occupe du placement des jeunes garçons, les inspecte, leur alloue tous les ans une subvention avec un habillement, et complète leur instruction au moyen du cours du soir. Cette société a fondé également, sous le nom d'école de travail, un internat professionnel, où dix places ont été créées récemment pour les enfans d'Alsace-Lorraine. Une société et une école analogues existent pour les filles. Pour les jeunes israélites qui se destinent aux professions libérales, seize bourses ont été créées dans les écoles commerciales et industrielles de Paris, sans parler de l'école dite Talmud-Torah, destinée à préparer des candidats au séminaire israélite. Enfin il existe, pour les jeunes filles vicieuses qui ont été l'objet de condamnations ou dont leurs familles ne peuvent venir à bout, une école à laquelle on a donné improprement le nom de *Refuge israélite*, car on s'y occupe au contraire avec succès de préparer ces jeunes filles à rentrer dans la vie régulière.

En plus de ces œuvres éparses, la charité israélite a encore à Paris un centre très actif. C'est un vaste terrain de plusieurs mille mètres carrés, situé entre les rues de Picpus et Lamblardie, qui contient un hôpital, un hospice pour les incurables, un asile pour les vieillards, et un orphelinat. Les frais de construction de tous ces bâtimens, dont chacun est un modèle, ont été faits par une seule famille dont il est presque inutile de citer le nom, car elle est la seule au monde qui puisse dans des proportions pareilles joindre à tous ses luxes celui de la charité. Disons cependant que, si l'hôpital a été élevé par le baron James de Rothschild, plusieurs lits sont cependant entretenus par d'autres membres de la communauté israélite ou par des sociétés de secours mutuels comme celles de la Renaissance ou des Enfans de Sion. Quant à l'orphelinat, — la seule portion de ce vaste établissement où je voudrais faire pénétrer un moment mes lecteurs, — il a été fondé par la baronne James de Rothschild à la mémoire de son père et de sa mère, et il est entretenu uniquement par elle.

L'entrée de l'orphelinat est dans la rue Lamblardie. Lorsqu'on y pénètre, la propreté des parquets et des tables, où l'on pourrait se mirer, ferait croire qu'on se trouve dans un orphelinat tenu par des religieuses. Mais, pour s'assurer qu'on est bien dans une maison israélite, on n'a qu'à lever les yeux vers le chambranle de droite de la porte d'une chambre quelconque servant d'habitation. On y verra, uniformément fixé au chambranle, un petit cylindre en métal qui ressemble à un portecrayon. Dans l'intérieur de ce cylindre est

coulée une petite bande en parchemin sur laquelle est écrit à la main un verset du Lévitique qui se termine par cette prescription : « Que les lois que je te prescris aujourd'hui restent gravées dans ton cœur... Tu les attacheras comme un signe à ta main, comme un fronton entre tes yeux ; tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes, » prescription qui aujourd'hui encore est fidèlement exécutée par la plupart des enfans d'Israël. A part ce signe caractéristique, l'orphelinat, qui reçoit dans deux sections différentes des garçons et des filles, diffère peu des établissemens du même genre les mieux tenus que j'aie visités. L'enseignement primaire, poussé très loin, y est doublé pour les garçons les plus intelligens de celui de l'hébreu, et j'ai vu un enfant de douze ans lire et traduire l'Ancien-Testament à livre ouvert. Les parois de l'école sont tapissées de gravures coloriées, semblables à celles qu'on trouve surtout dans les écoles anglaises et qui représentent des scènes familières de l'histoire du peuple de Dieu. Il y a là cependant une dérogation aux prescriptions de l'ancienne loi mosaïque, qui, par horreur de l'idolâtrie, proscrivait la reproduction de la figure humaine. Aussi aucun tableau n'orne-t-il les murailles de la petite synagogue, claire, de bon goût, un peu froide, qui sert d'oratoire à l'orphelinat. Sur l'autel, appelé *tébaï*, est placé un chandelier à huit branches, destiné à rappeler le souvenir de l'ancien chandelier à sept branches, dont il ne doit pas cependant être la reproduction. Dans le saint des saints, séparé de la synagogue, comme dans l'ancien temple, par un voile, sont enfermés les cinq livres du Pentateuque, écrits à main d'homme sur parchemin et roulés comme un ancien manuscrit. Chaque jour de sabbat, l'officiant, dont le nom hébreu signifie messenger de la communauté, lit à haute voix une des cinquante-deux divisions du Pentateuque qui correspondent à chacune des semaines de l'année, et cette même lecture est accomplie le même jour, presque à la même heure, dans toutes les synagogues du monde.

Si longue que soit cette nomenclature des formes diverses de la charité, elle demeurerait incomplète, si, à côté des établissemens dont j'ai parlé, je ne signalais l'existence de nombreuses sociétés dont les unes, comme la Société de protection des apprentis employés dans les manufactures et d'autres associations plus modestes, s'occupent d'adoucir la condition des enfans employés dans les rudes travaux de l'industrie parisienne, dont les autres, comme la Société d'adoption, ou la Société des amis de l'enfance, s'occupent d'assurer le sort des enfans abandonnés, dont les autres, comme l'œuvre du rapatriement, fondée par l'abbé Sarrauste, cherchent à les arracher aux dangers de la grande ville et à les ramener au village, œuvre très utile à la condition qu'elle se consacre exclusivement à des

enfans dont les familles soient d'origine agricole et qu'elle n'entreprenne point de faire des agriculteurs avec des petits Parisiens qui y sont tout à fait impropres. J'espère cependant que mes lecteurs me pardonneront la fatigue que ces détails ont dû leur causer, si j'ai pu par là leur faire oublier ce que la première partie de cette étude avait d'attristant. Après avoir pénétré si avant, trop avant peut-être dans les bas-fonds d'une grande ville, il y a quelque chose qui console à trouver presque partout le bien en lutte avec le mal, et la charité aussi ingénieuse que le vice. Cependant, malgré ce grand déploiement que j'ai décrit, quelques personnes ont pensé que ces efforts étaient encore insuffisans. Elles se sont demandé si, entre ces établissemens, purement charitables, qui sont destinés à prévenir, et les colonies d'éducation correctionnelle qui sont destinées à punir, il n'y avait pas lieu de créer des établissemens qui seraient destinés à prévenir et à punir à la fois, où l'entrée et le maintien cesseraient d'être volontaires sans que l'établissement eût cependant le caractère et imprimât la souillure de la prison. Beaucoup de travaux intéressans ont été écrits sur cette question ; beaucoup de propositions ont été mises en avant. Pour arriver à une solution pratique, il faut serrer les choses de près. En tout cas, il est indispensable d'étudier d'abord les résultats qui ont été obtenus dans un grand pays voisin du nôtre, où la charité publique et privée s'est trouvée aux prises avec des difficultés immenses dont elle a à peu près triomphé. Si je demande en effet qu'on ne nous humilie point par de perpétuelles comparaisons avec l'Angleterre, où on nous attribue l'infériorité sans savoir souvent ce qui se passe chez nous, je ne suis pas non plus, je l'espère du moins, de ceux qu'un sot patriotisme aveugle, et qui méconnaissent ce qui se fait de grand et de bien de l'autre côté de la Manche. Je crois cependant qu'il faut entreprendre ces études comparatives plutôt dans la pensée d'en tirer des indications instructives qu'avec le parti-pris d'arriver à une conclusion formelle quant à la supériorité d'un des deux peuples sur l'autre. Ces appréciations d'ensemble sont toujours sujettes à contestation, tandis qu'il y a tel emprunt de détail dont on ne saurait méconnaître l'utilité. C'est dans cet ordre d'idées que je m'efforcerai plus tard d'exposer la législation anglaise sur le vagabondage et la mendicité, et les résultats que cette législation a produits en particulier dans la ville de Londres.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LES

CONFLITS DES POUVOIRS PUBLICS

SOUS L'ANCIEN RÉGIME

I.

LES ORIGINES ET LA POLITIQUE DES PARLEMENS.

Lorsque nous suivons, dans les livres contemporains, le drame à la fois splendide et sombre de notre histoire, nous nous trouvons en présence de deux écoles qui se placent chacune, dans les jugemens qu'elles portent sur l'ancienne monarchie, à un point de vue tout différent. L'une, l'école catholique et royaliste, la glorifie sans réserve comme l'idéal des gouvernemens, et accuse la révolution « d'avoir interrompu le cours glorieux de nos destinées. » L'autre, l'école démocratique, la condamne sans admettre de circonstances atténuantes; elle ne veut y voir qu'un ramas d'iniquités, et pour elle le sentiment de la liberté, de la justice et du droit ne commence qu'au XVIII^e siècle. D'un côté comme de l'autre, l'exagération est poussée aux dernières limites; la vérité disparaît devant les conceptions exclusives des partis, et l'on oublie que l'histoire doit être calme comme la mort, parce qu'elle marche sur des tombeaux. Que la monarchie ait fait de très grandes choses, on ne saurait le contester sans mauvaise foi, car elle s'est identifiée avec l'idée de la patrie, elle a tendu la main dans les communes aux déshérités de la naissance, abaissé les barrières qui séparaient les castes, posé

les bases de l'administration, organisé l'armée, arraché lambeaux par lambeaux le royaume à la féodalité et à l'étranger, opposé une invincible résistance aux trahisons passagères de la fortune ; mais bien des ombres obscurcissent ce brillant tableau, et des faits trop nombreux démentent cruellement l'admiration de quelques-uns de nos plus illustres écrivains, De Bonald, De Maistre, Chateaubriand.

L'école démocratique à son tour, en méconnaissant systématiquement les œuvres vraiment glorieuses de la monarchie, a fait comme l'école royaliste, elle a supprimé une partie de l'histoire et calomnié les générations fortes et vaillantes qui nous ont précédés sur cette terre, en donnant le xviii^e siècle pour limite extrême à l'avènement des idées qui sont l'honneur et la force de notre société moderne. Les deux opinions, également absolues, sont également fausses. Ce qui est vrai, c'est que la monarchie a réuni tous les contrastes ; elle a eu de magnifiques élans de patriotisme et des accès de tyrannie furieuse. Elle a été anarchique comme le pays sur lequel elle régnait, et ce n'était pas seulement le pouvoir absolu de ses rois qui créait l'anarchie. Elle naissait fatalement d'elle-même, d'une organisation politique incomplète et incohérente, où se confondaient les élémens les plus divers ; les traditions germaniques portaient à la liberté, les traditions du droit unitaire de l'empire romain poussaient au despotisme, les coutumes féodales isolaient dans une existence égoïste les différentes circonscriptions du royaume. La plupart des libertés publiques reposaient sur le privilège au lieu de reposer sur le droit. Les provinces, les communes, les administrations, les juridictions, la noblesse, l'église, la roture, luttaient entre elles en même temps qu'elles luttaient contre le gouvernement royal, et ce gouvernement, qui n'était lui-même qu'un privilège immense élevé au-dessus de tous les privilèges, justifiait son pouvoir discrétionnaire par la nécessité de ramener vers le centre les forces vives qui tendaient toutes à l'écartement et émiettaient pour ainsi dire l'existence nationale. En apparence, c'était le chaos. Mais déjà au déclin du moyen âge on trouve dans ce chaos tous les germes fondamentaux de notre droit public ; tandis que les rois, comme le paysan qui ajoute un coin de terre à l'héritage de ses pères, travaillent à agrandir le royaume, à faire un seul et même peuple des Picards, des Bretons, des Normands, des Provençaux, les états-généraux leur signalent les abus qu'ils doivent combattre, les satisfactions légitimes qu'ils doivent donner à leurs sujets ; le parlement réclame contre le despotisme qui tendait à absorber la nation dans une sorte de panthéisme royal. Dès le règne de Philippe le Bel et de Charles VI, ces deux grandes institutions préparent les cahiers

de 89, car il n'est pas, quoi qu'on en ait dit, un seul de leurs principes qui n'ait ses racines dans les profondeurs obscures du passé.

Le rôle des états-généraux a été apprécié ici même par une plume autorisée. Il n'est pas sans intérêt de donner pour complément à cette étude une vue générale de l'histoire du parlement de Paris, considéré comme corps politique. Les érudits et les publicistes contemporains l'ont, ce nous semble, beaucoup trop effacé devant les états. Tout en suivant des voies différentes, il a concouru avec eux à la fondation première et lointaine du gouvernement représentatif, et comme la monarchie, dont il faisait partie intégrante, il a donné lieu aux appréciations les plus contradictoires : pour les uns, il n'a été qu'une corporation ambitieuse et turbulente, toujours prête à usurper un pouvoir qui ne lui appartenait pas, il a créé cet esprit d'opposition systématique qu'on appelle aujourd'hui le *parlementarisme*, et précipité la ruine de la dynastie capétienne; pour les autres, il a été le soutien des droits de la nation, le seul corps de l'état qui pût contenir les excès du pouvoir royal. Son rôle politique se rattache à cette question, cent fois controversée : la vieille monarchie, étant donnée son organisation et toute la bonne volonté des rois, pouvait-elle conjurer la catastrophe qui l'a engloutie, ou la révolution était-elle un fait inéluctable qui devait résulter de la force des choses? Une vue générale jetée sur son histoire nous aidera à trouver la réponse.

I.

Le parlement de Paris n'a point d'analogie dans la France moderne, et il suffirait seul à montrer la confusion inextricable qui régnait dans nos anciennes institutions, et qu'un ministre de Louis XVI, le contrôleur-général de Calonne, a lui-même constatée en des termes qui ne laissent aucune place au doute (1). L'ordonnance de Philippe le Bel, qui l'a constitué en 1302, porte « qu'il siègera chaque année deux fois à Paris, pour juger les causes à la plus grande commodité des sujets. » Il n'était donc à l'origine qu'une simple cour de justice, et cependant il a fini par étendre sa compétence à toutes les affaires du royaume, par réunir sous sa main les attributions que se partagent aujourd'hui les tribunaux de première instance, les cours d'assises, la cour de cassation, les préfetures, les ministères, le conseil d'état, les assemblées législatives. Il n'a pas non plus d'analogie sous l'ancien régime, car i

(1) Voyez le discours prononcé à l'ouverture de l'assemblée des notables de 1787. *Archives parlementaires*, Paris, 1867, et années suiv., t. 1^{er}, p. 194 et suiv.

était, comme cour des pairs, le tribunal de la grande noblesse, il avait le roi pour président-né, et, sans exagérer l'orgueil, il pouvait dire qu'il était « le sénat de la nation. » Comment est-il arrivé à cette situation sans exemple dans la monarchie française et les autres états de l'Europe?

D'après nos vieux publicistes (1) et sa propre théorie, le parlement était le successeur direct des assemblées mérovingiennes et carlovingiennes, qui rendaient la justice, exerçaient le pouvoir législatif avec le prince, et dirigeaient les affaires du royaume. Les changemens de dynastie n'avaient point interrompu son droit, et il ne faisait que continuer, sous une forme nouvelle, par les remontrances et les refus d'enregistrement, une tradition qui remontait plus haut que les Capétiens, car elle avait, disait-on, pris naissance dans les conciliabules armés de la Germanie, et l'on invoquait comme preuve que les pairs qui faisaient de droit partie du parlement y siégeaient l'épée au côté. Cette explication ne soutient pas l'examen, et, si la plupart des écrivains du xviii^e siècle s'y sont ralliés, ce n'était point pour rendre hommage à la vérité historique, mais pour accuser les rois d'avoir étouffé la liberté dans son berceau. Quelques érudits contemporains ont mis en avant un autre système. Suivant eux, les rois, en faisant transcrire leurs édits et ordonnances sur les registres du parlement, avaient ouvert la voie aux prétentions qu'il fit valoir dans les derniers siècles (2). La transcription, à l'origine, était précédée d'une lecture et suivie d'une simple promulgation. Plus tard, elle donna lieu à un arrêt. Pour rendre l'arrêt, il fallait le discuter; la discussion amena des critiques, les critiques à leur tour amenèrent des remontrances, et les remontrances des refus d'enregistrement. Cette fois l'explication se rapproche de la vérité, mais elle est encore insuffisante, parce qu'elle ne dit pas pourquoi l'enregistrement avait lieu, quels en étaient la signification et le véritable but.

Pour répondre à cette question, il faut se rappeler qu'une ordonnance de Philippe le Bel avait divisé le conseil ou cour du roi, *curia domini regis*, en trois sections, réservant à l'une les affaires générales du royaume, à l'autre la comptabilité, à la troisième la justice. Mais au xiv^e siècle l'idée de la séparation effective des pouvoirs n'avait point encore pénétré dans les esprits. La section de justice, devenue le parlement de Paris, fut toujours considérée par les rois, malgré ses attributions distinctes, comme une annexe de leur conseil; à ce titre, ils lui demandèrent fréquemment des avis,

(1) Voyez le comte de Boulainvilliers, *Histoire de la pairie de France et du parlement de Paris*, 2 vol. in-12; 1733, et les Remontrances du 27 novembre 1755.

(2) Sur la transcription, *Rec. des ordonnances*, mai 1355, t. II, p. 2.

et le chargèrent de transcrire leurs ordonnances sur ses registres non-seulement comme mesure conservatoire, mais aussi pour leur donner une certification officielle et un caractère juridique qui en fortifiaient l'autorité et en rendaient l'exécution plus facile. Ce n'est donc point par usurpation, comme on l'a dit tant de fois, que le parlement a posé en principe que les actes royaux n'étaient valables qu'autant qu'il les avait vérifiés, enregistrés et promulgués. Les rois l'avaient eux-mêmes engagé dans cette voie; « c'est la coutume de France, disait Louis XI, de publier en parlement tous accords, ou autrement ne seraient de nulle valeur. » François I^{er} parlait dans le même sens à Charles-Quint : « La vérification est loi fondamentale en France. » Henri IV la reconnaissait pour telle, et, par un louable sentiment d'équité, les membres du parlement « voulaient voir et connaître avant que de commander et de défendre. » Pour justifier leurs titres de *conseillers*, ils jugeaient de leur devoir de chercher dans les ordonnances ce qu'elles pouvaient renfermer de contraire au bien public, à la *majesté du trône*, et « de réclamer, comme ils le disaient, au nom de la volonté légale des rois, contre leur volonté arbitraire et momentanée. » Les choses allaient toutes seules lorsque le parlement ne soulevait aucune objection. Les rois le proclamaient alors le plus ferme appui du trône, *le gardiateur des lois, le principal retenail de la monarchie, la source et le miroir de toute justice*, qui éclairait de sa lumière éblouissante les autres juges et les sujets. Mais, lorsqu'il refusait l'enregistrement, ils l'accusaient d'outrepasser ses pouvoirs, de jeter le trouble dans le royaume, et lui rappelaient l'ordonnance de 1302, qui ne lui avait conféré que des attributions judiciaires. En un mot, ils suivaient à son égard la même tactique qu'à l'égard des états-généraux, récusant ou acceptant sa compétence selon que sa conduite était ou non conforme à leurs vues.

Des conflits continuels résultaient de ces prétentions opposées. et, pour les résoudre à l'amiable, on avait inventé une sorte de procédure qui suivait toujours une marche régulière. Lorsque le parlement dressait des remontrances, il envoyait une députation les présenter au roi. Si le roi les trouvait justes, il modifiait ses edits dans le sens indiqué, et l'enregistrement avait lieu sans retard. S'il refusait d'y faire droit, il expédiait des *lettres de jussion*, c'est-à-dire des lettres qui ordonnaient d'enregistrer sans aucun changement. Le parlement pouvait, s'il le jugeait convenable, répondre par *d'itératives remontrances*; sur un nouvel ordre, il enregistrait, en faisant suivre la transcription des mots : *Homologué du commandement de sa majesté*. Quand la résistance se prolongeait, le roi, accompagné des princes du sang, des officiers de la couronne

des pairs, se rendait dans la grand'chambre et tenait *un lit de justice*. Devant cette manifestation pacifique de la force, il ne s'agissait plus de discuter, mais de se soumettre. Le greffier lisait les édits, le procureur-général prenait des conclusions, et le chancelier ordonnait l'enregistrement. Cette procédure avait l'avantage de donner au roi le temps de réfléchir, de peser les objections, d'améliorer ses ordonnances, au parlement le moyen de faire entendre ce qu'il croyait la vérité sans briser ouvertement avec le souverain, et il pouvait dire « qu'il ne laissait jamais affaiblir son autorité légitime, qu'il faisait pour le bien public tout ce que sa conscience lui commandait de faire, mais que sa sagesse savait toujours s'arrêter à temps devant les ordres de la couronne. »

Malgré le formalisme minutieux qui avait pour but d'amortir les chocs, les deux pouvoirs étaient prompts à s'emporter à des mesures extrêmes. Le parlement se vengeait des lits de justice en cassant les arrêts du conseil du roi, en suspendant ses fonctions de judicature, sans s'inquiéter du préjudice que cette grève, comme on dirait aujourd'hui, causait au public par l'ajournement indéfini de tous les procès; quelquefois même il décrétait de prise de corps les agens du gouvernement. Les rois, pour le punir, envoyaient à la Bastille quelques conseillers ou présidens, ils l'exilaient en masse à Pontoise, à Soissons, à Blois, ou le forçaient à capituler, en le prenant par la famine, c'est-à-dire en réduisant le tarif des épices qui formaient le plus clair de son revenu ou en diminuant d'un tiers ou de moitié les gages qui représentaient l'intérêt du capital versé pour l'acquisition des charges.

L'opposition du parlement a grandi en raison directe des progrès du pouvoir personnel : lorsque les états n'ont plus été réunis qu'à de longs intervalles, pour disparaître sous Louis XIII, il a voulu prendre leur place, mais, tout en s'appuyant sur les mêmes principes, il a marché dans des voies différentes. Les états-généraux embrassaient dans leurs doléances et leurs vœux l'ensemble des institutions politiques et sociales; ils signalaient théoriquement les réformes qu'ils jugeaient nécessaires et, sauf le vote des impôts qui les ramenait aux réalités du présent, ils parlaient toujours au nom de l'avenir. Le parlement au contraire n'exerçait son action que sur des faits particuliers au moment même où ils venaient de s'accomplir. Il n'a jamais songé à tracer au gouvernement sa marche future, et s'est borné à contrôler ses actes, et à leur opposer son veto, en lui rappelant l'antique formule : *Fit lex consensu populi et constitutione regis*. La permanence et la nature de ses fonctions lui donnaient sur les états un grand avantage, car il était toujours à son poste de combat, et, quand il faisait des remontrances, il les

plaçait sous la sauvegarde de ses arrêts; mais il ne puisait pas seulement sa force dans son caractère judiciaire. Une question toujours débattue depuis l'origine de la monarchie s'agitait obscurément dans les luttes sans cesse renaissantes qu'il a soutenues contre les derniers Valois et les Bourbons : cette question, c'était l'antagonisme du droit national et du droit divin, et pendant deux siècles cette grande cause a été plaidée au Palais de Justice de Paris (1).

II.

Jusqu'aux dernières années du règne de Charles VI, le parlement s'est renfermé dans ses fonctions judiciaires. Il enregistrait sans opposition les édits et ordonnances, après en avoir pris lecture, et les promulgait avec la formule : *Lecta et publicata*. Mais en 1418 le parti bourguignon, « qui possédait le roi par l'imbécillité de son cerveau, » lui arracha une ordonnance contraire aux libertés de l'église gallicane (2). Ces libertés avaient toujours été chères à la nation. Hincmar au ix^e siècle, saint Bernard au xii^e, s'en étaient montrés les défenseurs convaincus (3). Saint Louis les avait confirmées, non pas dans la pragmatique qu'on lui attribue et qui n'est qu'un document apocryphe, mais par quelques articles de ses ordonnances. Le parlement s'inspira de cette tradition, il ne voulait pas que la France eût deux rois, l'un à Paris, l'autre à Rome, et il protesta, par des remontrances très fortes, contre

(1) Le parlement de Paris a été avec la royauté le plus grand pouvoir de l'ancien régime. Son histoire détaillée, comme corps de justice et comme corps politique, est encore à faire; les documens ne manqueront pas. Les archives nationales contiennent la collection des registres de cette cour souveraine; ils sont au nombre de 10,363, contenant 5,230,000 actes de 1254 à 1790. La publication de la table de cet immense recueil a été commencée en 1863, sous le titre d'*Inventaire des actes du parlement*, par M. Boutaric, qu'une mort prématurée vient d'enlever au moment même où il était nommé membre de l'Institut. Les ouvrages imprimés sont aussi fort nombreux. La *Bibliothèque historique de la France* du père Le Long, édit. de 1778, t. IV, p. 134 et suiv., en mentionne 168. Le *Catalogue de l'histoire de France*, publié par l'administration de la Bibliothèque nationale, t. VII, donne l'indication à peu près complète de ce qui a paru depuis. *Les Treize parlemens de France*, 1617, in-8°, de Bernard de La-rocheflavin, président à mortier à Toulouse, né en 1552, mort en 1627, et l'*Histoire du parlement* de Voltaire, sont jusqu'à présent les deux meilleurs livres qui aient été écrits sur ce sujet. On trouve dans Voltaire quelques erreurs, mais on y trouve avant tout la sagacité pénétrante que ce merveilleux esprit portait en toutes choses.

(2) Pasquier, *Recherches de la France*, 1617, in-4°, p. 301 et suiv.

(3) On connaît la réponse d'Hincmar au pape qui menaçait de venir en France excommunier des évêques : *Si excommunicaturus veneris, excommunicatus abibis*; et la réponse de saint Bernard à Innocent II : *Nous sommes plus pape que vous*. Ce n'est plus ainsi que parlent nos évêques.

l'ordonnance de Charles VI; mais, par ordre du roi ou plutôt de ceux qui régnaient sous son nom, il fut contraint d'enregistrer, et c'est là le plus ancien exemple d'un enregistrement forcé, contrairement à l'opinion généralement répandue qui en fixe la première date au règne de Louis XI. Deux ans plus tard, le honteux traité de Troyes livrait le royaume et sa capitale aux Anglais. Il y eut alors deux parlemens, l'un à Paris, agissant au nom du duc de Bedford, régent de France pour Henri d'Angleterre, l'autre à Poitiers, institué par le dauphin, depuis Charles VII. Le premier témoigna une docilité servile à Bedford, car l'étranger a toujours trouvé des complices en France, et mit le dauphin Charles hors la loi. Le second, fidèle à la cause nationale, cassa invariablement les arrêts rendus à Paris. Il défendit l'honneur immaculé de Jeanne d'Arc contre ses bourreaux en la déclarant solennellement pucelle, et donna un patriotique concours aux efforts de Charles VII pour la libération du territoire. Ce prince étant entré dans la capitale en 1436, le parlement de Paris s'empessa de le reconnaître, celui de Poitiers y fut réuni, et la bonne entente avec la couronne ne fut point troublée jusqu'à la fin du règne.

Sous Louis XI, en 1461, le parlement, toujours fidèle à ses opinions gallicanes, fit des remontrances contre l'abolition de la pragmatique de Bourges; il en fit de nouvelles en 1466 contre le traité de Conflans, mais Louis XI n'avait aboli la pragmatique que pour plaire à Pie II, dont il avait besoin pour ses projets sur le royaume de Naples; il n'avait signé le traité de Conflans que pour mettre fin à la ligue du bien public, avec l'arrière-pensée de revenir aussitôt que faire se pourrait sur des concessions arrachées par la force des événemens. Les remontrances étaient d'accord avec ses vœux secrets; il pouvait s'en autoriser pour rompre ses engagements, et, tout en feignant la colère, il se garda bien d'user de rigueur. Sur tout le reste, le parlement laissa faire, soit par terreur, soit qu'il eût adhéré complètement à la politique antiféodale du roi, et ne prit la parole que pour protester contre l'introduction de l'imprimerie en France et contre les réglemens qui s'opposaient à la libre circulation des grains.

Jusque-là, on le voit, son rôle politique avait été des plus modestes; il parut même l'abdiquer sous Charles VIII, en déclarant, par la bouche de son premier président, « que la guerre, les finances et le gouvernement ne le regardaient pas, » et ce fut seulement sous François I^{er} qu'il entra résolument dans les voies de l'opposition, ce qui s'explique d'un côté par les progrès de l'administration royale qui tendait à se substituer partout aux pouvoirs locaux et faisait passer sous ses yeux un nombre toujours crois-

sant d'affaires et d'ordonnances, de l'autre par le gouvernement imprévoyant, batailleur et prodigue de François I^{er}, qui formait un si triste contraste avec le précédent règne, exagérait l'oppression et foulait aux pieds des libertés que Louis XI lui-même avait épargnées. Les premières luttes s'engagèrent à l'occasion du concordat de 1516.

Le parlement voyait avec raison dans ce pacte célèbre, mystérieusement conclu à l'insu du pays, le double triomphe de l'absolutisme pontifical et royal. Ses vieux instincts gallicans se réveillèrent. Il mit en jeu toute la science de ses légistes et dressa, en forme de remontrances, un traité complet de droit public sur les rapports de l'église et de l'état (1). En recevant ces remontrances, François I^{er} s'écria : « Ces gens-là parlent comme s'ils n'étaient pas mes sujets, comme si je ne pouvais les condamner à perdre la tête. » C'était la première fois qu'un roi de France osait proférer de pareilles menaces ; mais le parlement n'en fut pas intimidé. La France entière, noblesse ou bourgeoisie, le clergé qui demandait que toute l'église gallicane fût convoquée, l'université qui en appelait au futur concile, étaient avec lui contre le pape et le roi. Fort de ces appuis, il résista deux ans et n'accorda l'enregistrement que contraint et forcé. De nouveaux conflits ne tardèrent pas à s'engager. François I^{er} lui fit défendre de « s'entremettre, de quelque façon que ce fût, de l'état ni d'autre chose que de la justice, et d'user par ci-après d'aucunes limitations, modifications ou restrictions sur les ordonnances et chartes. » C'était parler en maître absolu. Mais ce prince, qui suivait plus volontiers les conseils de ses maîtresses que ceux des premiers magistrats du royaume, était le premier à invoquer, lorsque les intérêts de sa politique l'exigeaient, l'autorité de ces mêmes magistrats qu'il traitait avec tant de hauteur. En 1523, il s'était engagé par lettres à ne jamais réclamer les terres du comté de Nice, tenues du duc de Savoie, ce qui ne l'empêcha point de les revendiquer plus tard ; le duc lui opposa les lettres signées de sa main, et François I^{er} lui répondit qu'elles étaient nulles et ne l'obligeaient pas, attendu qu'elles n'avaient point été enregistrées. Ce ne fut pas du reste la seule fois qu'il renia sa signature. Pendant la captivité de Madrid, il avait, on le sait, abandonné à Charles-Quint le duché de Bourgogne et quelques autres territoires importants. A peine sorti de la prison dont il s'était ouvert les portes par un démembrement, il convoqua dans la ville de Cognac une assemblée de notables pour protester contre la

(1) *Traité des libertés de l'église gallicane*, t. I^{er}, p. 149 et suiv. — *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. III, p. 350.

rançon dont il avait payé sa liberté. Après s'être engagé par le serment du sacre à maintenir l'intégrité du royaume, pouvait-il en céder une partie à un prince étranger, et disposer de ses sujets sans leur consentement? — Les notables répondirent que les engagements du sacre primaient tous les autres. Le vaincu de Pavie, qui jusqu'alors n'avait jamais consulté les représentans de la nation et qui depuis ne les consulta jamais, s'autorisa de l'assemblée de Cognac pour garder la Bourgogne et les autres provinces et se fit absoudre par le pape, non pas de s'être parjuré en refusant à Charles-Quint les provinces qu'il avait promis de lui livrer, mais d'avoir violé le serment du sacre en donnant ce qu'il n'avait pas le droit de céder. Pour lui comme pour les autres Capétiens, le parlement et les états-généraux n'étaient qu'un instrument qu'ils utilisaient ou brisaient selon les besoins du moment. Ils leur *ouvraient la bouche*, c'était le mot consacré, quand ils avaient besoin de les faire parler, et leur imposaient silence quand ils trouvaient qu'ils parlaient trop.

III.

Dans l'affaire du concordat, le parlement s'était conduit avec autant de fermeté que de sagesse, et les sanglantes querelles de religion ne tardèrent pas à prouver combien il avait eu raison de combattre le traité qui enchaînait l'état à l'église. Au xvi^e siècle, comme à toutes les époques, il a toujours compté parmi ses membres un certain nombre d'esprits supérieurs à qui l'expérience des affaires, l'étude de l'histoire et du droit, avaient appris que la seule politique rationnelle est celle qui se fonde sur la modération et cherche à satisfaire tous les intérêts et toutes les aspirations légitimes, sans se laisser entraîner par l'esprit de parti qui est la négation de l'esprit politique. C'étaient les girondins du temps; ils voulaient maintenir le catholicisme sans l'imposer par la violence (1), et repoussaient, en matière de foi, la théorie des rigueurs salutaires qui aujourd'hui même trouve encore de si nombreux apologistes; mais, par malheur, dans les troubles publics, il arrive toujours une heure fatale où la modération devient un crime, où le pouvoir passe aux mains des plus violens, quand il ne passe pas aux mains des plus pervers. Cette heure sonna pour le parlement dans la dernière

(1) Ce sont ceux-là qui ont fait entendre à Henri III ces belles paroles : « Le crime que vous voulez châtier est attaché aux consciences, lesquelles sont exemptes de la puissance du fer et du feu. Quand tout le parti des huguenots serait réduit à une seule personne, il n'y aurait un seul de nous qui osât conclure à la mort, si son procès ne lui était solennellement fait, et si elle n'était dûment convaincue de crime capital et énorme. »

année du règne de Henri II, et pendant trente ans les girondins essayèrent vainement de lutter contre la montagne ultra-catholique.

En 1559, un jour que les chambres réunies délibéraient à huis clos sur les affaires religieuses, Henri II entra inopinément dans la salle pour surprendre par lui-même les opinions de chacun, et, par une ruse indigne, il engagea les assistans à continuer la délibération et à émettre librement leur avis. Le conseiller Anne Du Bourg tomba dans le piège. Après avoir tracé un éloquent tableau des désordres qui déshonoraient la cour, il ajouta qu'il était honteux, en présence de pareils scandales, de persécuter des hommes qui servaient, comme le dit Voltaire, leur souverain selon les lois du pays et Dieu selon leur conscience. Henri II le fit arrêter séance tenante. En des jours moins agités, le parlement se serait fait un devoir de flétrir cet odieux guet-apens. Il se contenta de protester contre la décision royale qui livrait Du Bourg aux officialités, sous prétexte qu'il avait reçu la prêtrise, et le malheureux fut pendu en place de Grève, par arrêt des juges d'église, devenus les suppôts du saint-office.

A dater de cette exécution, la très grande majorité du parlement semble faire de l'intolérance une quatrième vertu théologale; elle s'associe à tous les excès des persécuteurs, les encourage par son silence ou les provoque par ses exhortations. Aux édits de pacification promulgués à la demande de L'Hospital, elle oppose des arrêts qui ordonnent de courir sus aux réformés partout où ils se réuniraient pour célébrer leur culte. Les catholiques s'empressent d'obéir, ils se livrent en divers lieux à d'affreuses cruautés, et dans la Touraine le peuple étrangle plusieurs huguenots, arrache les yeux aux pasteurs et les brûle à petit feu. La retraite de L'Hospital laisse la carrière libre aux aveugles ardeurs du prosélytisme. Le parlement légalise à l'avance le massacre de la Saint-Barthélemy, en promettant d'abord 100,000 écus à celui qui lui livrerait Coligny vivant, et dans la même année la même somme à celui qui le tuerait. Le crime du 24 août consommé, il institue pour le glorifier une procession commémorative, et cette fois il est d'accord avec Rome, car, en recevant la nouvelle de l'égorgement, le pape Grégoire XIII, qui réservait sa pitié et ses indulgences pour les âmes du purgatoire, rendit au ciel des actions de grâces solennelles et publiques, et fit peindre un tableau représentant la mort de Coligny avec cette légende: *Pontifex Colignii necem probat.*

Pendant la ligue, nous trouvons encore dans le parlement une minorité calme et sensée, qui cherche à contenir le mouvement, et refuse de s'associer aux passions remuantes et basses d'un clergé corrompu, à qui Rome avait donné pour mot d'ordre de s'élever

dans la chaire et le confessionnal contre les édits de tolérance ; mais cette fois encore ce fut la violence qui l'emporta. Les 23 et 24 décembre 1588, le duc de Guise et son frère étaient tombés sous le coup des assassins apostés par Henri III. Le 7 janvier suivant, la Faculté de théologie et la Sorbonne proclamèrent la déchéance de ce prince, tandis que les Parisiens, *le feu à la tête et le fer aux mains*, couraient les rues en criant : « Dieu éteigne la race des Valois ! » Le parlement délibéra pour savoir s'il s'associerait à la décision de la Sorbonne. Une cinquantaine de membres, parmi lesquels se trouvait le premier président de Harlay, l'un des grands hommes de bien de notre histoire, se prononcèrent pour le maintien de Henri III. Ils ne se dissimulaient pas combien il était criminel et méprisable, et quelle honte il jetait sur la dignité royale par des vices qui outrageaient la nature ; mais ils savaient que le mot d'ordre était donné par le pape et Philippe II, et mieux valait à leurs yeux garder sur le trône un prince avili que de livrer le royaume aux déchiremens de toutes les ambitions, à la théocratie ou à l'étranger. Les Seize, devenus tout-puissans, les firent enlever et conduire à la Bastille. Les autres, au nombre de cent vingt-six, continuèrent à se réunir, et les mêmes hommes qui avaient salué par des actions de grâces l'immense hécatombe de la nuit du 24 août se déclarèrent les vengeurs des Guises, parce que le crime, cette fois, n'était pas de leur parti. Le 13 mars 1589, ils reconnurent pour chef de la ligue le duc de Mayenne, frère des princes assassinés à Blois, et le 7 août ils enregistraient, sur sa demande, un édit qui donnait la couronne à Charles X, cardinal de Bourbon et archevêque de Rouen, Mayenne ayant voulu se réserver l'accès du trône par le choix de cette royauté forcément célibataire. Ce fantôme de roi, au moment de son avènement, était prisonnier au château de Fontenay-le-Comte, où Henri IV, connaissant son attachement pour les Guises, l'avait fait enfermer en 1584, quoiqu'il fût son oncle ; il y mourut en 1590. Le parlement, qui n'avait plus de roi, tourna contre le Béarnais, en attendant qu'il en ait trouvé un, la haine qu'il portait à son prédécesseur, par la raison qu'il était calviniste. Il rendit un arrêt portant défense de correspondre avec lui sous peine de mort, et pendant trois ans il ne cessa de le combattre. Quelques-uns de ses membres, le premier président Brisson, les conseillers Tardif et Larcher, ne s'associaient que mollement à sa résistance ; les Seize leur appliquèrent cette abominable loi des suspects que tous les despotismes cherchent à légitimer par le prétexte du salut public, et ils les firent pendre tous trois en 1591, à une poutre de la chambre du conseil au Palais.

L'ouverture du club catholique connu sous le nom d'*États de la*

ligue, le 22 janvier 1593, réveilla enfin le patriotisme du parlement. Philippe II, qui avait épousé Élisabeth, fille de Henri II, fit réclamer, dans ces prétendus états, la couronne de France pour sa fille Isabelle, au nom des droits de sa mère, sous prétexte de défendre le catholicisme. Cette proposition ne tendait à rien moins qu'à faire de la France une annexe de l'Espagne et de l'empire. Le parlement vit le danger et le conjura par l'interprétation fautive de cette phrase du code des Francs Saliens : « *de terra salica nulla portio hereditatis mulieri veniat, sed ad virilem sexum terra salica veniat*. Il n'était nullement question dans cette phrase du droit héréditaire de la royauté; mais on traduisit par *royaume* les mots *terra salica* qui s'appliquaient exclusivement à la propriété libre et patrimoniale des Francs. C'est à l'aide de ce contre-sens que les états-généraux avaient repoussé en 1328 les prétentions d'Édouard III d'Angleterre, qui réclamait la couronne de France, comme petit-fils de Philippe IV par sa mère Isabelle; c'est encore à l'aide de ce contre-sens que le parlement repoussa en 1593 les prétentions du roi d'Espagne. La puissance du droit est si forte, même dans les révolutions, qu'il a suffi de rendre un arrêt au nom de cette loi imaginaire pour rétablir l'ordre et la paix dans le royaume. L'année suivante, Henri IV entra dans la capitale. Il faisait déchirer sur les registres du Palais de Justice tous les actes qui rappelaient les troubles publics, et déclarait qu'il devait sa couronne « à ses bons quarrés. »

On vit alors se produire un fait qui, dans tous les temps y compris le nôtre, s'est renouvelé trop souvent au milieu de nos discordes civiles; les curés de Paris, qui pendant la ligue eussent volontiers arquébusé le Béarnais, s'empressèrent de chanter le *Te Deum*. Les partisans des Seize demandèrent des pensions, et le parlement, en grand appareil, alla faire « la révérence à Gabrielle. » Il crut cependant qu'il était de sa dignité de manifester encore de temps à autre un certain esprit d'opposition, pour prouver qu'il ne se soumettait pas sans réserve à l'omnipotence de la couronne, dont Henri IV avait ressaisi et fortifié les prérogatives. Lors de la prise d'Amiens par les Espagnols, il refusa d'enregistrer les édits portant création d'impôts pour le siège de cette ville, et le roi lui fit sentir avec esprit et sans colère qu'il avait fait fausse route : « Vous parlez, lui dit-il, du besoin de l'état, le plus pressant besoin est de chasser les ennemis. Vous m'avez par vos longueurs tenu ici trois mois, vous verrez le tort que vous avez fait à mes affaires. Vous faites de beaux discours, et puis après vous allez vous chauffer. » Les beaux discours recommencèrent à propos de l'édit de Nantes, car le parlement en cessant d'être ligueur était resté

intolérant. Il s'obstina pendant toute une année à refuser l'enregistrement, et n'y consentit que sur l'ordre exprès du roi. Le rappel des jésuites, qu'il avait bannis au lendemain de l'attentat de Jean Châtel, le 28 décembre 1594, lui fournit une nouvelle occasion de remontrances, car tout ce qui touchait au saint-siège lui faisait ombrage. Mais le saint-siège avait autorisé le divorce d'Henri IV avec Marguerite de Valois, et, pour prix de ce service, il demandait que l'arrêt de proscription fût levé. Le roi tenait à se ménager au besoin de nouvelles faveurs apostoliques. Il exigea l'enregistrement des lettres de rappel. Le parlement les homologua, en modifiant quelques articles pour faire sentir à la compagnie de Jésus que les lois du royaume primaient les statuts de Loyola. Par malheur pour la France, les jésuites pendant la ligue avaient contribué à répandre dans les foules l'idée qu'il était glorieux de tuer les rois pour sauver le catholicisme. Ravailiac, esprit sombre disposé à l'illumination, avait entendu dans sa jeunesse les prédicateurs répéter du haut de la chaire que, « quand bien même le Béarnais aurait bu toute l'eau bénite de Notre-Dame, ils ne croiraient pas à sa conversion. » Il avait entendu glorifier et sanctifier Jacques Clément. Il voulut comme lui gagner le ciel par le régicide, et le 14 mai 1610 il frappa d'un coup mortel l'un des plus grands princes qui aient jamais régné. Les jésuites, qui venaient de rentrer dans le royaume, étaient complètement étrangers à l'attentat, mais les doctrines que quelques-uns d'entre eux avaient professées pendant les troubles avaient mis le couteau aux mains de l'assassin, et le parlement les en fit souvenir.

IV.

Le duc d'Épernon, Jean-Louis de Nogaret de La Valette, se trouvait dans le carrosse du roi au moment du crime. Ce personnage, ancien mignon d'Henri III, dont la vie n'était qu'un tissu de trahisons et d'infamies, voulut en profiter pour disposer de la régence et se faire nommer membre du gouvernement. Trois heures ne s'étaient pas écoulées qu'il se rendait avec le régiment des gardes au couvent des Augustins où le parlement s'était réuni en toute hâte. Il entra brusquement dans la salle, et, mettant la main sur la garde de son épée : « Elle est encore dans le fourreau, dit-il ; si la reine n'est pas déclarée régente avant que la séance soit levée, on saura bien l'en tirer. » Investi par la violence d'un droit nouveau qui flattait son orgueil, le parlement décerna la régence à Marie de Médicis ; mais il ne tarda point à reconnaître que l'acte de souveraineté qu'il venait d'accomplir ne changeait rien à ses rapports avec

le gouvernement, et qu'il était toujours tenu sous sa dépendance. Le cardinal du Perron, dont le père était calviniste et qui lui-même avait été élevé dans la religion réformée, exagérait comme M^{me} de Maintenon la ferveur catholique pour faire oublier son origine. Aux états-généraux de 1614, il prononça un long discours tendant à prouver que les papes ont le pouvoir de déposer les rois. Le parlement, blessé dans ses convictions gallicanes, confirma par un arrêt solennel ceux qu'il avait précédemment rendus sur la matière. Marie de Médicis fit casser l'arrêt par le conseil ; l'année suivante, il demanda que les pairs fussent convoqués pour délibérer avec lui sur les affaires publiques, qui allaient de mal en pis. Il fut mandé au Louvre. Le chancelier lui signifia qu'il n'avait pas plus le droit de se mêler de ces affaires que de connaître des comptes et gabelles. Sachez bien, dit à son tour la reine mère, que le roi est votre maître, si vous contrevenez à ses ordres, il saura bien vous faire obéir. Il se plaignit, ne fut pas écouté, et Richelieu se chargea de lui apprendre qu'il n'avait pas même le droit de se plaindre. A la moindre velléité d'opposition, il le forçait à s'humilier. En 1631, il le fit venir deux fois se mettre à genoux devant Louis XIII pour demander pardon. En 1635, il envoya en exil ou à la Bastille ceux de ses membres qui s'étaient le plus vivement prononcés contre les condamnations par commissaires, ces *juges de tyrannie*, comme disait le XVII^e siècle, que la convention a remplacés par le tribunal révolutionnaire, la restauration par les cours prévôtales, et le second empire par les commissions mixtes. Désarmé, comme les lois, le parlement se courba sous un despotisme qu'il ne pouvait combattre, et attendit la mort du cardinal comme il attendit celle de Louis XIV, car, sous ces maîtres tout-puissans, la mort était la seule libératrice.

Lorsqu'il donna la régence à Marie de Médicis, le parlement pouvait dans une certaine mesure justifier sa conduite en se basant sur ce fait que le roi défunt, surpris par la mort, n'avait laissé aucune disposition testamentaire relative à l'organisation du gouvernement pendant la minorité de son fils. Mais Louis XIII avait tout réglé. Le parlement, pour disposer une seconde fois de la régence et la donner à Anne d'Autriche avec de pleins pouvoirs, cassa le testament royal, et cet acte révolutionnaire, accompli par les premiers magistrats du royaume qui déchiraient de leurs mains bourgeoises les dernières volontés d'un roi, fut comme le prélude des outrages qui attendaient dans l'avenir la dynastie capétienne. La veuve de Louis XIII n'en fut pas plus reconnaissante que la veuve de Henri IV, et la guerre entre les deux pouvoirs ne tarda pas à se ranimer.

Elle s'engagea sur des questions fiscales et des édits bursaux. Mazarin fit enfermer à Pignerol le président des enquêtes, et bannit quelques conseillers. Ceux qui restaient libres refusèrent de siéger; toutes les chambres prirent parti pour les enquêtes, ainsi que la chambre des comptes, la cour des aides, le grand conseil, et signèrent le 13 mai 1648 un *acte d'union* auquel souscrivirent les parlemens d'Aix et de Bordeaux. Cet acte fut cassé avec défense aux signataires de s'assembler; ils méprisèrent la défense. Anne d'Autriche, oubliant qu'elle leur devait son titre de régente, répétait qu'elle ne souffrirait pas que *cette canaille* insultât la majesté royale. La canaille tint bon. Elle réclama des réformes dans l'administration des finances; Mazarin n'avait pas la conscience nette, il jugea prudent de se ménager des hommes qui pouvaient d'un jour à l'autre dévoiler ses exactions. Dans le lit de justice tenu le 31 juillet 1648, le chancelier fit de nombreuses concessions, sous la réserve que les chambres ne se réuniraient plus sans la permission du roi, ce qui les réduisait à l'impuissance. Le lendemain et les jours suivans de nouvelles réunions furent tenues. Mazarin fit arrêter le président de Blancmesnil et les conseillers Broussel et Charton. Les Parisiens lui répondirent par la journée des barricades (1^{er} et 6 août), et par la fronde.

Jusque-là, le parlement avait eu le beau rôle. Quand Mazarin jetait sans jugement dans les prisons 18,000 individus pour non paiement des tailles, et poussait l'arbitraire à tel point que les gens se regardaient comme ses obligés lorsqu'il ne les faisait pas arrêter, il avait énergiquement protesté, par l'organe du président Jacques de Mesmes, au grand scandale du cardinal-ministre, qui s'indignait « de le voir si fort déclaré pour la sûreté publique. » Il avait combattu les désastreuses mesures fiscales qui « tiraient le pain au pauvre peuple, » et lutté de tous ses efforts contre une tyrannie qui, sans avoir le caractère cruel de celle de Richelieu, n'en faisait pas moins peser sur la nation un joug intolérable; mais, en entrant dans la fronde, il échange le rôle de justicier et de légiste, qui faisait sa gloire, contre le rôle d'émeutier. Il force deux fois la reine mère à quitter Paris; il s'allie tour à tour au peuple, aux courtisans qui le méprisent, à la noblesse qu'il déteste. Il lève des troupes, nomme des généraux, met à prix la tête de Mazarin en offrant aux assassins une prime de 150,000 livres et s'attribue, pour percevoir des impôts forcés, l'autorité qu'il refuse au roi et à ses ministres. Il s'allie avec l'étranger comme au temps de la ligue, et quand il a déchaîné pendant cinq ans la guerre civile, mis hors la loi le gouvernement légal sans le remplacer autrement que par l'anarchie, combattu le despotisme sans faire rien de du-

rable pour les libertés publiques, il vient à la rentrée du roi et de Mazarin dans Paris les assurer de son dévouement et de son obéissance. Louis XIV, déclaré majeur le 7 septembre 1651, lui fit durement expier la fronde, et la France, comme toujours, fut ramenée au despotisme par l'anarchie.

En 1653, le jeune roi était à la chasse à Vincennes, lorsqu'il apprit que son parlement, comme il disait, préparait des remontrances au sujet d'un édit sur les monnaies. Il partit aussitôt à fond de train, et, sans se faire annoncer, il entra brusquement dans la salle des séances, en bottes et le fouet à la main. — On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées, dit-il au premier président; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Je vous défends de les souffrir; et vous, ajouta-t-il en s'adressant au président des enquêtes, je vous défends de les demander. — C'était un arrêt formel de déchéance, et le ton sur lequel il avait été prononcé montrait qu'il était sans appel; il fut confirmé par plusieurs édits. L'ordonnance civile de 1667 déclara que les actes royaux auraient force de loi du jour même de leur présentation, et le titre de cour souveraine fut changé en celui de cour supérieure.

Pendant cinquante ans, le parlement ne sortit de son silence que pour protester de sa soumission. Quelques voix indépendantes s'élevèrent encore çà et là, mais sans trouver d'écho dans Versailles. Louis XIV, débarrassé de tout contradicteur, fut tout-puissant pour le mal et le bien; les flatteries des courtisans remplacèrent les remontrances des magistrats, et dans les jours attristés de la vieillesse, au milieu des désastres du déclin, le grand roi put reconnaître la vérité de ces paroles du chef le plus illustre de la fronde, le cardinal de Retz : « Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. » Il avait tenu la plus haute cour de justice du royaume sous la perpétuelle menace de son fouet de chasse. Elle s'en vengea sur son successeur, et nous verrons, dans la seconde partie de cette étude, comment elle a fait payer à la monarchie l'abaissement où l'avait réduite le prince que « l'adulation déifiait jusqu'au sein du christianisme. »

CHARLES LOUANDRE

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1878.

Si les réunions brillantes, si les opulents spectacles de l'industrie, reine de la paix, suffisaient pour faire oublier les problèmes qui agitent les peuples, l'exposition serait l'unique événement aujourd'hui. Paris est pour le moment la ville des démonstrations, des réceptions ministérielles, des galas de toute sorte, en attendant les revues militaires et les fêtes nationales pour lesquelles on a voté un demi-million. Paris appartient aux provinciaux et aux étrangers, aux princes qui se succèdent, aux visiteurs illustres qui passent, au shah de Perse qui arrive avec son cortège oriental comme il y a quelques années. Usbek et Rica sont au Grand-Hôtel; on peut les rencontrer au Champ-de-Mars ou dans les salons officiels.

Oui assurément, c'est une diversion d'une originalité étrange et somptueuse; mais rien ne s'interrompt au milieu des fêtes et des spectacles. Tout se mêle dans ce monde affairé, les plaisirs et les préoccupations sérieuses, le souvenir des crises d'hier et la crainte des crises qui peuvent renaitre, l'écho d'une guerre mal apaisée et le bruit des attentats renouvelés. Tandis que l'exposition déploie ses merveilles, attirant tous les curieux de l'univers, la politique intérieure ou extérieure n'en reste pas moins laborieuse, quelquefois troublée et obscure. Depuis quelques jours, la politique se résume particulièrement dans trois faits saillants et caractéristiques. Nos chambres viennent de quitter Versailles après avoir bataillé jusqu'au bout dans une certaine confusion, et, si cette séparation nécessaire a l'avantage de laisser au gouvernement quelques mois de repos, il est malheureusement vrai que ce n'est là qu'une trêve parlementaire déguisant à peine des querelles intestines qui ne sont sans doute qu'ajournées. Au même instant, un congrès se réunit définitivement à Berlin pour trancher la plus grande question internationale, pour décider de la guerre ou de la paix, et, par une fatalité singulière, cette souveraine délibération de la diplomatie s'ouvre sous des

auspices assez sombres. Les plénipotentiaires de l'Europe arrivent en effet dans la capitale allemande au lendemain d'une nouvelle tentative de meurtre qui a été dirigée contre l'empereur Guillaume, qui a blessé assez grièvement le vieux souverain, et qui, après avoir eu partout un douloureux retentissement, peut avoir son influence sur la marche des affaires en Allemagne, même peut-être hors de l'Allemagne. Ce sont là les faits d'un ordre bien différent, d'une importance inégale, qui sont toute la politique du moment, qui touchent à tous les intérêts, qui contiennent le secret des prochaines destinées du monde, de la paix extérieure et intérieure pour l'Europe et pour la France elle-même. Que de choses peuvent se cacher et suivent leur cours sous ces dehors éclatans d'une exposition universelle visitée en un seul jour par deux cent mille personnes accourues de toutes les régions du globe, du midi et du nord, de l'occident et de l'orient le plus lointain !

Et d'abord le grand fait qui domine tous les autres, l'événement capital, c'est ce congrès, qui n'est plus seulement un désir ou une espérance, qui est désormais une réalité. Paris a son exposition, Berlin a son congrès définitivement réuni depuis hier, appelé à régler les affaires d'Orient, et la preuve la plus sensible de l'importance que tous les gouvernemens attachent à l'œuvre de ce grand conseil de la diplomatie, c'est l'éclat particulier qu'ils lui donnent par le choix de leurs représentans. M. de Bismarck, qu'une indisposition retenait loin de Berlin depuis quelques semaines et que l'attentat dirigé contre l'empereur Guillaume a brusquement rappelé il y a quelques jours, M. de Bismarck a naturellement la présidence de cette solennelle délibération. Le chancelier d'Allemagne entre ostensiblement aujourd'hui dans ses fonctions de « courtier honnête ; » lui qui n'a jamais cru guère aux congrès et qui les a toujours traités avec une ironie méphistophélique, il préside un congrès, — qui à la vérité se tient à Berlin comme pour rendre plus apparente la prééminence de l'Allemagne ! Le prince Gortchakof, malgré le poids de l'âge et les souffrances qui l'ont éprouvé depuis quelques mois, n'a voulu laisser à personne le soin et l'honneur de parler pour la Russie, et il a pour principal lieutenant l'ambassadeur du tsar à Londres, le comte Schouvalof, qui a visiblement joué un rôle décisif dans les négociations secrètes par lesquelles le congrès est devenu possible. L'Angleterre, de son côté, ne se laisse pas éclipser. Avec son ministre des affaires étrangères, lord Salisbury, et son ambassadeur en Allemagne, lord Odô Russell, elle a pour premier plénipotentiaire lord Beaconsfield lui-même, qui est aujourd'hui à Berlin. Dût la tradition parlementaire souffrir de cette dérogation d'une absence momentanée du chef responsable du cabinet, lord Beaconsfield a tenu à couvrir de sa parole devant l'Europe la politique dont il est la brillante et populaire personnification. L'Autriche, à son tour, a ca-

voyé à Berlin son chancelier, le comte Andrassy, avec son ambassadeur à Rome, M. de Haymerlé, et le comte Karolyi, accrédité par l'empereur François-Joseph auprès de la cour d'Allemagne. La France est représentée par son ministre des affaires étrangères, M. Waddington, par son ambassadeur à Berlin, M. le comte de Saint-Vallier, et par le directeur des affaires politiques, M. H. Desprez. L'Italie a pour représentans son ministre des affaires étrangères, le comte Corti, et son ministre en Allemagne, le comte de Launay; elle n'a pas choisi encore un troisième délégué. La Turquie elle-même enfin envoie Méhémét-Ali, l'ancien général de l'armée de Choumla, Carathéodory-Effendi, le sous-secrétaire d'état des affaires étrangères, dont le sultan a fait récemment un ministre des travaux publics. Chaque puissance aurait trois plénipotentiaires, sans parler de tous les agens serbes, roumains, grecs ou bulgares qui vont chercher des protecteurs et défendre leurs intérêts ou leurs ambitions. Depuis le congrès de Paris, aucune réunion de cette importance ne s'était produite, et le nouveau congrès de Berlin semble vouloir renouer les traditions du vieux congrès de Vienne.

Chose curieuse! dans tout ce mouvement de diplomatie dont Berlin est le centre et où la Russie figure par ses plus éminens personnages, il n'est plus question du général Ignatief, l'ancien ambassadeur en Turquie, l'impétueux meneur de la conférence de Constantinople, l'homme qui a certes le plus fait pour entraîner son pays dans cette grande et dangereuse aventure. C'est une fortune diplomatique qui a sombré pour le moment et qui dans ses vicissitudes singulières semble représenter les contradictions, les perplexités de la politique russe.

Au moment où l'action s'engage, au début de la guerre, le général Ignatief, qui a si bien travaillé à aggraver et à précipiter la crise, est encore l'homme qui flatte les passions nationales par son programme de partage de la Turquie; il est écouté dans les conseils, il promet aux armées russes des victoires faciles, et semble leur montrer tout ouverte la route de Constantinople. C'est le personnage populaire du moment, le successeur désigné du prince Gortchakof comme chancelier de Russie! Surviennent les revers, la défense de Plevna, la retraite nécessaire derrière les Balkans, des échecs douloureux, tous ces incidens de guerre qui, en révélant de la part des Turcs une résistance inattendue, semblent tromper les promesses, les prévisions de l'audacieux diplomate, — et le général Ignatief tombe en disgrâce. Il est accusé d'avoir induit en erreur le gouvernement de Saint-Pétersbourg, il va expier dans une sorte d'exil à Kief des mécomptes dont on rejette sur lui la responsabilité. La fortune des armes du tsar se relève bientôt, on a réduit Plevna, on a passé de nouveau les Balkans, on est décidément en marche sur Constantinople, et le général Ignatief reparait, il a reconquis son crédit! Il touche désormais ou il croit toucher le but: c'est lui qui est le négociateur du

traité de San-Stefano, le premier acte du partage de l'empire Ottoman; c'est lui qui est envoyé peu après à Vienne pour essayer de convertir ou de désarmer l'Autriche. Qu'arrive-t-il alors? L'œuvre de San-Stefano apparaît dans ce qu'elle a d'exorbitant; au lieu de trouver une Europe déconcertée et soumise, elle provoque une résistance presque universelle; elle n'est acceptée nulle part, ni à Vienne ni à Londres, et elle n'est même pas en vérité défendue à Berlin. La Russie s'aperçoit que cette prétendue victoire diplomatique sur la Turquie est plus compromettante que profitable, qu'à vouloir la maintenir elle va se heurter contre l'opposition déclarée, froidement résolue de l'Angleterre, — qu'elle risque d'être entraînée dans une nouvelle et plus redoutable guerre; elle sent que ses négociateurs sont allés trop loin, et encore une fois le général Ignatief expie ses excès de zèle, il disparaît dans une nouvelle disgrâce! Deux choses sont également curieuses et significatives dans ce congrès qui vient de se réunir à Berlin: l'absence du général Ignatief et la présence de lord Beaconsfield. C'est évidemment la preuve qu'une modification des plus sérieuses a dû s'accomplir dans la situation diplomatique que le traité de San-Stefano et les premières prétentions de la Russie avaient créée, qui était devenue assez critique pour que d'un instant à l'autre la guerre pût en sortir.

Ce qui faisait la difficulté, on ne l'ignore pas, c'était une divergence absolue d'interprétation sur le caractère même du traité de San-Stefano, sur les conditions dans lesquelles un congrès pouvait se réunir pour examiner et régulariser les conséquences de la dernière guerre d'Orient. La Russie, et il ne faut pas trop s'en étonner, cédait à l'orgueil ou à l'illusion de la victoire. Sans décliner entièrement la juridiction européenne, elle prétendait du moins la limiter d'une façon singulière, elle croyait pouvoir l'é luder; elle ne voulait lui soumettre qu'à la dérobée, pour ainsi dire, et sommairement, partiellement, ce traité qu'elle venait de conquérir, qui à ses yeux faisait disparaître tout ce qui restait de l'ancien droit européen. L'Angleterre, au contraire, s'attachait de toute son énergie au principe de l'intégrité de ce droit européen dans les affaires d'Orient. Elle n'acceptait d'autre point de départ que les transactions de 1856 et de 1871 qui, seules jusqu'ici, ont lié toutes les puissances, dont aucun gouvernement ne peut s'affranchir régulièrement que par une délibération commune. Elle ne reconnaissait au traité de San-Stefano d'autre valeur que celle d'un acte provisoire, contestable, dénué de toute légalité internationale, tant qu'il n'aurait pas été soumis entièrement, sans réserve à l'Europe, tant qu'il n'aurait pas été revu, au besoin modifié et sanctionné ou accepté par elle. Ce qui ressemblait à une question de mots soulevée au seuil d'un congrès était au fond une très grave question de principe: c'était le conflit direct, éclatant du droit russe et du droit européen dans les affaires

d'Orient. Comment est-on arrivé à concilier ces deux interprétations ou du moins à les atténuer de façon à permettre une délibération? C'est l'œuvre de la mission que le comte Schouvalof est allé dernièrement remplir à Saint-Pétersbourg, et en partie sans doute de l'intervention médiatrice du gouvernement de Berlin. C'est aussi certainement le prix de la fermeté avec laquelle l'Angleterre s'est retranchée sur son inexpugnable terrain, et pour que le cabinet de Londres, après s'être montré résolu à aller jusqu'au bout, ait consenti aujourd'hui à entrer au congrès, il a fallu évidemment qu'il obtint les garanties qu'il avait tout d'abord réclamées. Le jour où la Russie, éclairée par la mission du comte Schouvalof, persuadée par les conseils du cabinet de Berlin, a été conduite à reconnaître un grand principe de droit européen et n'a plus refusé de livrer au congrès l'œuvre entière de San-Stefano, la difficulté principale disparaissait. Le reste n'était plus qu'une affaire de forme, une question secondaire, et la diplomatie, toujours fertile en euphémismes, en formules évasives, n'a point eu de peine à imaginer un expédient : elle a trouvé ce moyen d'adresser indistinctement et simultanément à tous les cabinets l'invitation de « consentir à admettre la libre discussion de la totalité du contenu du traité de San-Stefano, et de se déclarer prêts à y participer. » L'Allemagne s'est chargée de l'invitation. C'était tout ce que l'Angleterre demandait depuis trois mois, — et de cette façon la Russie n'avait point à souffrir dans sa dignité puisqu'elle avait à répondre à une invitation adressée également à toutes les puissances. C'est ce qui a rendu le congrès possible ; mais qu'on remarque bien ce qu'il a fallu de temps, de subtilités, de négociations intimes et d'efforts pour gagner cette modeste victoire préliminaire, pour en revenir à ce qui n'est après tout que le point de départ, à cette possibilité d'une délibération commune sans laquelle tout resterait livré à la force et au hasard !

Que va-t-il sortir maintenant de ce congrès qui s'ouvre à peine, qui n'est constitué que d'hier? C'est indubitablement un premier et sérieux avantage que toutes les politiques se trouvent en présence, et que les plus éminents hommes d'état de l'Europe, des chefs de cabinets soient réunis pour délibérer ensemble devant le monde, devant l'opinion universelle. Ce serait cependant aller un peu trop vite de se figurer que tout est fini ou que tout est devenu facile depuis qu'on a réussi à sortir de ces broussailles de préliminaires confus. C'est aujourd'hui au contraire que les vrais difficultés commencent et qu'on va se trouver en face de tous ces périlleux problèmes d'une réorganisation de l'Orient combinée de façon à garantir la sécurité de l'Europe sans mécontenter trop violemment la Russie. Les difficultés, elles sont de toute nature, et de forme et de fond. Il faut bien se souvenir d'abord qu'un congrès n'est point une assemblée parlementaire et qu'un vote de majorité n'a

rien de strictement obligatoire. Des réserves ont été faites sur ce point, elles n'avaient même pas besoin d'être faites. Chaque gouvernement garde son indépendance, son droit souverain; en consentant à soumettre au congrès le traité de San-Stefano tout entier, en acceptant d'entrer en délibération, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a pas pris l'engagement de souscrire à tout ce qu'on lui proposerait; il reste libre. D'un autre côté, les questions qui se rattachent à ce traité de San-Stefano sont nombreuses, délicates et compliquées; elles touchent à tout. Évidemment lord Beaconsfield et lord Salisbury n'ont point renoncé au jugement sévère qu'ils ont plus d'une fois exprimé sur cette œuvre excessive d'une diplomatie conquérante; ils sont allés à Berlin avec l'intention de poursuivre des modifications sérieuses. Le comte Andrassy va au congrès avec les impressions et les opinions qu'il exprimait ces jours derniers encore devant les délégations autrichiennes. Or dans tout cela, on ne peut se le dissimuler, il s'agit d'une révision profonde des combinaisons russes.

On ne se refusera pas, puisque la question est tranchée par la guerre, à quelques amputations savantes pratiquées sur la Turquie, on voudra tout au moins laisser à ce malheureux empire les moyens de vivre; on n'acceptera pas cette configuration étrange tracée par les négociateurs de San-Stefano, cette Bulgarie nouvelle qui va à travers les provinces ottomanes jusqu'à la mer Égée, au risque de livrer des populations grecques à une domination bulgare. On ne contestera pas à la Russie le droit de camper provisoirement dans cette principauté de Bulgarie à laquelle elle tient, on lui demandera d'abrèger son occupation et de réduire son contingent; on lui demandera aussi vraisemblablement de borner ses prétentions sur la Besarabie roumaine, de ne pas aller jusqu'aux bouches du Danube. Si on la laisse s'établir dans le port de Batoum sur la côte d'Arménie, on lui disputera Bayazid, qui lui livrerait la route de la Perse. On s'efforcera de limiter ou de préciser sa prépondérance, de régler de nouveau, si on le peut, la situation de l'Orient. Le programme des revendications ou des résistances européennes est connu d'avance; il est écrit dans les discours, dans les dépêches, dans toutes les communications publiques ou intimes; il va se produire inévitablement dans le congrès, et c'est là que les incompatibilités peuvent se révéler ou s'accroître. Elles sont dans la nature des choses, dans l'ordre des complications qui se succèdent en Orient.

Non assurément, rien n'est fini par la réunion d'un congrès, ce congrès fût-il pavé de bonnes intentions. Les difficultés restent immenses; mais il y a certainement aussi des signes rassurants, tout ce qui peut faire croire à une paix possible, vraisemblable. Lord Beaconsfield n'a pas pu se transporter en Allemagne sans avoir des raisons sérieuses de confiance, sans avoir mesuré les chances d'un dénouement pacifique; il

ne s'est probablement pas exposé de gaieté de cœur à revenir à Londres pour remettre plus que jamais l'Angleterre sous les armes, s'il peut faire autrement. Il est évident que toutes les puissances représentées aujourd'hui à Berlin ont le sentiment de la grave situation où se trouve l'Europe, et, si elles refusent de livrer l'Orient à une prépondérance unique, elles ne prétendent pas enlever à la Russie tous les fruits de ses victoires, le prix de ses sacrifices; elles ne peuvent pas avoir la pensée d'abroger toutes les conséquences d'une guerre qui a éclaté sans leur aveu, il est vrai, mais qui en définitive est aujourd'hui un fait accompli; elles n'entendent combattre ou modifier que ce qui serait absolument incompatible avec les intérêts les plus élevés, les plus évidents de l'Europe. La Russie, de son côté, ne peut pas être allée au congrès sans avoir accepté d'avance la nécessité de quelques-unes des concessions qu'on veut lui demander. Elle connaît ces concessions; elle a eu le temps de s'y accoutumer; elle n'est point intéressée à se mettre en hostilité avec l'Europe, et rien ne l'empêche de s'associer aux autres gouvernemens pour substituer une œuvre de garantie commune à ce traité mal venu de San-Stefano, qui n'a été jusqu'ici pour elle qu'un embarras. En fin de compte, ce congrès, qui a déjà coûté tant d'efforts, qui est venu si laborieusement au monde, ne peut pas s'être réuni pour aboutir à un échec désastreux. Il a la mission de préparer la paix, non une guerre nouvelle, et c'est à cette œuvre pacificatrice, modératrice, que peuvent particulièrement s'employer des puissances comme la France, l'Italie, l'Allemagne elle-même, qui, sans être moins intéressées que d'autres dans les affaires d'Orient, ont été moins engagées dans les derniers conflits diplomatiques.

C'est le vrai rôle des puissances neutres, c'est surtout le rôle de la France, tel qu'il a été tracé, défini par le gouvernement, accepté par la chambre des députés dans une discussion qui a précédé le départ de M. le ministre des affaires étrangères pour Berlin. Une interpellation de M. Léon Renault a offert à M. Waddington l'occasion d'expliquer le système de conduite, la politique de notre gouvernement, de notre pays dans ces affaires d'Orient, qui agitent aujourd'hui le monde. M. le ministre des affaires étrangères a été aussi mesuré que sincère dans son langage. Il a précisé simplement, nettement, le sens de la neutralité dont la France ne s'est point départie, le caractère de sa participation au congrès où elle va maintenant prendre sa place. M. Waddington n'a rien dit de trop, il en a dit assez pour dissiper tous les doutes. La France va à Berlin sans parti pris, sans arrière-pensée et sans engagement, en puissance maîtresse d'elle-même, neutre par réflexion, par choix délibéré, non par indifférence; elle va au congrès pour être avec ceux qui défendent la paix et les principes de droit public, qui voudront assurer une protection efficace aux populations chrétiennes de

l'empire ottoman, sans sacrifier les Grecs aux Bulgares, qui se préoccuperont de régler la situation de l'Orient dans la mesure des intérêts généraux de l'Europe. M. Waddington a simplement exposé cette politique devant la chambre, et il a pu partir peu après pour Berlin avec un vote unanime qui fait son autorité dans l'œuvre patriotique qu'il est appelé à poursuivre. Quelques journaux anglais se sont plu récemment à croire que la France, impatiente de sortir de sa neutralité, était à la recherche des alliances, qu'elle avait pu se méprendre au sujet de quelques paroles aimables du prince de Galles, et ils ont pris le soin généreux de nous prémunir une fois de plus contre nos illusions. Ces journaux ne sont peut-être pas heureux dans leurs leçons de sagesse, et après tout ils se trompent. La France n'est point impatiente, elle n'a pas beaucoup d'illusions, elle est sincèrement pour la paix, pour les principes supérieurs de droit public qu'elle peut défendre avec d'autant plus d'autorité qu'elle le fait avec désintéressement, et en cela elle croit franchement n'être inutile ni à l'Europe ni à l'Angleterre elle-même dans ce congrès dont les délibérations deviennent aujourd'hui la première des préoccupations.

Jusqu'à quel point cette œuvre de diplomatie qui commence peut-elle se ressentir des émotions de Berlin et de l'Allemagne, de cette nouvelle tentative d'assassinat qui, encore une fois, vient de mettre en péril la vie de l'empereur Guillaume? C'est dans tous les cas une coïncidence étrange, et par lui-même, par les circonstances dans lesquelles il s'est produit, cet acte réitéré de perversité homicide semble prendre un caractère particulier de gravité. A peine était-on remis d'un premier attentat et des discussions parlementaires où les mesures proposées par le gouvernement contre le socialisme ont été repoussées, à la veille de la réunion du congrès, le nouveau crime a éclaté en pleine promenade publique. Le premier attentat était l'œuvre d'un ouvrier échauffé par les excitations de démagogie, égaré peut-être aussi par la misère. La tentative récente est l'œuvre d'un homme à demi lettré, à demi instruit, qui a été employé dans un bureau de statistique à Dresde, et qui a même, à ce qu'il paraît, des frères dans l'armée; elle a été visiblement, elle aussi, conçue et méditée sous l'influence socialiste, elle a été exécutée avec résolution par le docteur Nobiling, — étrange d'acteur en assassinat! — et cette fois elle a failli avoir un tragique et fatal dénouement. L'empereur, qui était seul dans sa voiture, a été atteint au visage, aux bras par des grains de plomb. Sans être frappé d'une manière dangereuse, il a reçu des blessures qui pouvaient aisément s'envenimer et s'aggraver dans un corps d'octogénaire, et qui ont inspiré un moment des inquiétudes. L'empereur Guillaume a souffert assez pour être réduit à une immobilité qui contrarie ses habitudes actives, et pour être obligé de transmettre au prince de la couronne, par une

sorte de délégation temporaire, l'exercice du pouvoir souverain. C'est par le fait le prince impérial, Frédéric-Guillaume, qui gouverne aujourd'hui la Prusse et l'empire d'Allemagne; c'est lui qui a reçu officiellement les plénipotentiaires européens, et qui les réunissait hier encore dans un banquet au palais, quelques heures après l'ouverture du congrès.

A quelles résolutions va maintenant s'arrêter le gouvernement allemand pour faire face à cette contagion de régicide, aux excès de propagande démagogique qui conduisent au meurtre? Il a pu voir sans nul doute dans l'acte de Nobiling la justification presque foudroyante des mesures de préservation qu'il avait proposées, et il reviendra selon toute apparence à ces mesures ou à d'autres semblables. Il n'est point impossible que de tels événemens n'aient le fatal résultat qu'ils ont toujours, que le dernier attentat n'ait quelques conséquences de réaction. Le gouvernement de Berlin a commencé par décider la dissolution du parlement en fixant les élections qui devront être faites aux derniers jours de juillet. C'est devant le nouveau parlement qu'il se réserve sans doute de porter les plans de sauvegarde sociale qu'il paraît méditer et d'accentuer sa politique. Un moment, il est vrai, on a cru pouvoir lui attribuer un autre projet. Le cabinet de Berlin aurait eu, dit-on, la pensée d'entrer en communication avec les autres gouvernemens de l'Europe, de les associer à un vaste système de répression contre les propagandes révolutionnaires, et même de soumettre la question au congrès. A vrai dire, nous ne voyons pas bien ce que pourrait le congrès en pareille affaire. Le congrès a fait ce qu'il pouvait en commençant ses travaux par un témoignage de déférence pour le souverain prussien, en exprimant, sur la proposition du comte Andrassy, « le vœu que la Providence conserve longtemps les jours de l'empereur d'Allemagne. » Au-delà le congrès ne peut rien, il est incompetent et impuissant.

Le temps des systèmes de répression collective est passé, il n'y a plus de sainte-alliance possible. Il n'y a pour les gouvernemens, — et ils peuvent certes tous s'unir mentalement dans cette résolution, — il n'y a, disons-nous, pour les gouvernemens d'autres moyens que de s'armer de vigilance, de donner eux-mêmes l'exemple du-respect du droit, de réduire les fauteurs de démagogie à l'impuissance par une politique de fermeté prévoyante et de libérale initiative. La question sociale ou socialiste ne peut donc devenir un objet de délibération diplomatique; mais, si elle n'a pas sa place au congrès, elle peut certainement avoir son influence. Ces attentats réitérés, les manifestations hostiles dont le prince impérial lui-même, dans un récent voyage à Londres, a été l'objet de la part de quelques Allemands, tout cela est de nature à frapper un homme comme M. de Bismarck. Les propagandes socialistes qui agitent l'Allemagne, qui ne font que grandir, peuvent conseiller au

chancelier de détourner des conflits qui ne seraient guère propres à décourager les passions révolutionnaires, de ne rien négliger pour faire sortir la paix de ce congrès qui s'ouvre aujourd'hui dans des conditions encore si incertaines.

C'est donc au milieu de ces préoccupations universelles des attentats allemands, du congrès de Berlin que nos chambres ont pris le parti de se disperser, de s'en aller en congé. Il était presque temps; à prolonger leur session, elles auraient fini par se perdre dans la confusion, par jouer aux conflits, ne fût-ce que pour se donner des émotions. Elles étaient en train de s'agiter dans le vide, et aux derniers jours peu s'en est fallu que quelques députés pleins d'alarmes, à la lecture de quelques journaux échauffés de réaction, n'aient cru à la nécessité d'interpeller gravement M. le garde des sceaux pour savoir s'il n'y avait pas encore dans l'air quelque nouveau 16 mai, quelque menace de coup d'état. L'alerte a été presque chaude! Qu'on se rassure: il n'y a point de 16 mai dans l'air, tout est tranquille à Paris et à Versailles, M. le président de la république reçoit paisiblement et honorablement les princes de l'Europe, nos ministres donnent des bals, l'exposition prospère et s'orne de toute sorte de congrès plus ou moins internationaux destinés sans doute à rivaliser avec le congrès de Berlin. Nos chambres ont pu partir en paix sans regarder derrière elles! Cette interruption des travaux parlementaires était certes ce qu'il y avait de mieux aujourd'hui. La manière dont elle s'est réalisée est-elle d'une légalité évidente? C'est une autre question. Il faut voir les choses comme elles sont. La constitution, et ce n'est pas sans de sérieux débats que cela a été décidé, la constitution n'admet pas la permanence des assemblées; elle n'admet que des sessions périodiques, régulières, ordinaires ou extraordinaires, que le pouvoir exécutif seul a le droit d'ouvrir et de clore en restant, bien entendu, dans les limites légales. Voilà la règle souveraine, invariable ou réputée et censée invariable. Où donc est la nécessité d'éluder la constitution par un subterfuge dont tout le monde se fait le complice et qui ne reste pas moins un subterfuge peu sérieux?

Tout compte fait, les chambres sont entrées régulièrement en session aux premiers jours de janvier; elles se sont séparées de leur propre autorité pour quelques semaines au mois d'avril pour la session des conseils-généraux, et elles étaient dans leur droit en se donnant à elles-mêmes un congé de quelques jours. Maintenant elles s'ajournent encore, c'est le mot dont on se sert, et cette fois pour plus de quatre mois, de leur propre mouvement, par une simple fixation d'ordre de jour, en laissant à leurs présidents respectifs la faculté de les rappeler par un avis de bureau. Au 28 octobre elles se réuniront de nouveau sans plus de formalités, comme si elles s'étaient réunies la veille; elles auront à peine le temps de discuter et de voter le budget ayant la fin de

l'année, à la condition que d'autres incidens ne surviennent pas. La session ordinaire a-t-elle pris fin l'autre jour? La réunion du mois d'octobre sera-t-elle une session extraordinaire? Rien ne le dit : les chambres se seront perpétuées, puisqu'elles peuvent à chaque instant se retrouver à Versailles sans l'intervention du pouvoir exécutif; elles auront ainsi gagné l'heure où la session de l'année prochaine s'ouvrira, où elles pourront recommencer le même jeu, et en définitive la permanence, qui n'est pas dans la constitution, passe dans la pratique par une connivence que les présidens des deux chambres et le ministre ne devaient pas accepter. — Quel danger y a-t-il? direz-vous; c'est une simple précaution, on ne prétend pas mettre le ministère en suspicion, on ne veut que se tenir en garde contre l'imprévu. Oui, sans doute, c'est une simple précaution : on voit partout des 16 mai, des fantômes, on craint tout! On fait de la défiance une politique, et on ne s'aperçoit pas que ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de répandre dans le pays un sentiment de confiance qu'on a si peu l'air de partager soi-même. Si on veut garder le droit de faire respecter la constitution partout et contre toutes les agressions directes ou indirectes, il faut commencer par la respecter même dans les petites choses et n'avoir pas l'air de vouloir toujours revenir à la permanence par le subterfuge des prorogations mal définies, ou à l'assemblée unique par une perpétuelle mise en suspicion du sénat. Si on veut fonder la sécurité dans les institutions nouvelles, il faut montrer une république ordonnée, régulièrement active, confiante, libérale, évitant de se livrer à l'esprit de représailles ou de tout remuer, et de tout agiter sans suite et sans règle.

C'est là malheureusement ce qu'on ne fait pas toujours, et à vrai dire cette fin de session n'a été rien moins que rassurante par le spectacle qu'elle a offert, par ce qu'elle laisse entrevoir de difficultés pour l'avenir. On arrivait à ne plus s'entendre, à ne plus se reconnaître dans ce tourbillon de propositions décousues et de projets improvisés, de lois adoptées par la chambre des députés et amendées par le sénat, d'amendemens votés par le sénat et rejetés par l'autre chambre. Le mal, et il n'est jamais mieux apparu qu'aux derniers momens de la session, est dans l'incohérence, dans l'absence de direction et de suite, dans le conflit des systèmes, des passions de partis, des initiatives individuelles souvent plus impatientes que réfléchies. Un jour l'homme qui a eu de notre temps la raison la plus claire et la plus séduisante, M. Thiers, disait à la dernière assemblée : « Nous sommes dans un pays et dans un temps qui est celui de la contradiction universelle sur toutes choses... Nous avons devant nous sinon l'anarchie politique, au moins l'anarchie intellectuelle, qui résulte de ce penchant de chacun de nous de tenir à son idée sans s'occuper de celle d'autrui... Si nous ne nous corrigeons pas de ce penchant, nous en arriverons à devenir un nation

qui ne pourra aboutir à rien! à rien!.. qu'il s'agisse d'administration, d'armée, de marine, de finances. » A quel propos M. Thiers tenait-il ce langage spirituellement vif? Il parlait ainsi dans une discussion où se débattaient toutes ces questions de douanes, de tarifs, de réformes commerciales qui sont loin d'être résolues, qui se ravivent sans cesse, qui s'agitaient hier encore, avant la prorogation parlementaire, à l'occasion du traité de commerce avec l'Italie, définitivement repoussé par la chambre des députés. Le traité de commerce avec l'Italie a été visiblement, lui aussi, la victime de « l'esprit de contradiction universelle » et, on peut l'ajouter, de la confusion des idées ou des intérêts. Ce n'est point assurément que ce traité fût sans défaut; il avait surtout l'inconvénient de répartir inégalement les avantages entre les deux pays et d'être, comme on l'a dit, libéral de la part de la France, protectionniste au profit de l'Italie. Tel qu'il était cependant, avec les correctifs qu'une commission lui avait fait subir et avec la condition d'une dénonciation toujours possible, ce qu'il y avait de mieux était encore de l'accepter. La chambre aurait évité de paraître donner une victoire à ce mouvement protectionniste qui a pris une si singulière recrudescence depuis quelque temps et que la majorité républicaine n'a pas sans doute l'intention d'encourager en France. Maintenant c'est fait; qu'en résultera-t-il? L'Italie consentira-t-elle à proroger de nouveau l'ancien traité de 1863 et à rouvrir des négociations? C'est évidemment la meilleure politique pour l'Italie comme pour la France. La pire des choses serait de laisser éclater une guerre de tarifs entre deux pays unis par tant d'intérêts.

La Belgique a en ce moment sa petite révolution toute pacifique, toute régulière qui vient de s'accomplir par un coup de scrutin et dont le seul résultat va être de faire passer le pouvoir d'un ministère catholique qui existait depuis huit ans à un ministère libéral. La Belgique avait à procéder à un renouvellement partiel de la chambre des représentans aussi bien que du sénat, et les élections avaient ce caractère particulier qu'elles étaient la première épreuve d'une nouvelle loi électorale récemment votée, destinée surtout à assurer le secret des votes. L'épreuve est faite maintenant, le scrutin a prononcé, il a donné aux libéraux une majorité de neuf ou dix voix dans la chambre des représentans, une majorité de six voix dans le sénat. Le ministère, présidé depuis longtemps par un des hommes les plus modérés du parti catholique, M. Malou, n'a point hésité à s'incliner devant ce résultat, il a remis immédiatement sa démission au roi, et c'est M. Frère-Orban qui paraît décidément chargé de former un nouveau ministère. M. Frère-Orban est un athlète assez éprouvé de la politique pour ne porter au pouvoir qu'un libéralisme sérieux et éclairé. C'est l'intérêt du parti libéral lui-même et de la Belgique.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Thalassa. An essay on the depth, temperature and currents of the Ocean, by J.-J. Wild.
London, 1877. Marcus Ward.

On sait que la corvette anglaise *Challenger* a fait, de 1872 à 1876, un voyage scientifique autour du monde qui a beaucoup contribué à compléter nos connaissances sur la configuration du fond des mers ainsi que sur la flore et la faune que recèlent les abîmes. Le navire était sous les ordres du capitaine G. Nares; le professeur Wyville Thomson, d'Édimbourg, était le chef scientifique de l'expédition. L'un des savans qui ont fait partie de son « état-major civil, » M. J.-J. Wild, vient de publier, sous le titre de *Thalassa*, un ouvrage où il a réuni et discuté les résultats les plus importants des dernières recherches sur les profondeurs, les températures et les courans des deux Océans. M. Wild ne s'est pas contenté de mettre à profit les observations recueillies pendant les voyages de circumnavigation du *Challenger*; il y a joint les données fournies par les voyages antérieurs du *Lightning* et du *Porcupine*, par les expéditions récentes de la *Gazelle* et du *Tuscarora*, etc., et tous les résultats sont présentés sous une forme qui parle aux yeux, à l'aide de cartes et de diagrammes coloriés. Une bonne partie de ces matériaux précieux était jusqu'ici à peu près inédite, perdue qu'elle était dans les rapports officiels, bulletins de quelques sociétés savantes et d'autres recueils peu accessibles au public; M. Wild a eu le mérite de réunir ces données éparses et de les coordonner en tableaux.

Dans les premiers chapitres de son livre, il décrit les bassins océaniques qui ont été explorés jusqu'à ce jour; le second renferme les résultats des observations les plus récentes sur la distribution des températures à partir de la surface des mers. Le troisième est consacré à l'exposition d'un système de circulation thermique des eaux; ce n'est peut-être pas la partie la plus solide du livre (1). M. Wild reproduit ensuite d'une manière très complète les sondages bathymétriques et thermométriques du *Challenger*; enfin il expose ses idées personnelles sur une relation qui existe entre les couches de matière solide déposées au fond de la mer et les courans qui traversent les bassins où ces dépôts s'accumulent, et il esquisse une théorie nouvelle de l'origine et de la transformation des continents.

L'existence d'une véritable aire d'élévation qui embrasse les continents et dont le centre de gravité se trouve au pôle nord, et celle d'une

(1) On trouvera sur cette question des données d'un grand intérêt dans un travail récemment publié par M. E. Witte (*Über Meeresströmungen*, von Emil Witte; in-4°. Pless, 1878).

aire australe de dépression qui renferme les grands océans, sont pour M. Wild les preuves d'une tendance générale qui, selon lui, préside aux lents changemens que subit la distribution des terres et des eaux, et par suite de laquelle l'eau se porte vers le sud et va s'accumuler dans l'hémisphère austral, tandis que les dépôts solides viennent exhausser les abords de l'hémisphère boréal. D'un autre côté, on aurait constaté un mouvement de transport général de l'eau et des matières solides dirigé de l'est vers l'ouest. Ces deux tendances combinées produiraient en définitive un déplacement général des eaux dans la direction du sud-ouest, et des terres dans la direction du nord-ouest. Sans donner, à vrai dire, une explication de ces tendances, M. Wild paraît cependant les rattacher aux phénomènes généraux de la formation des dépôts sous-marins. L'océan est toujours le grand architecte de notre planète, et les eaux charrient sans cesse les matériaux finement divisés, — limons et débris organiques, — qui servent à édifier les plateaux sous-marins dont l'élévation graduelle finit par créer les îles et les continens. Mais la nature des dépôts varie considérablement avec la vitesse des courans qui leur donnent naissance et avec la distance à la source où les matériaux ont été puisés. Les matières les plus lourdes vont au fond après un parcours limité, tandis que les débris plus ténus sont portés beaucoup plus loin, et se déposent principalement dans les régions les plus calmes, et au centre des bassins océaniques. C'est ainsi qu'à l'époque où le globe était couvert par les eaux il devait se former déjà, sous la seule influence de la circulation thermique, tout un système de plateaux sous-marins de composition très diverse, dont la distribution pouvait être ensuite plus ou moins modifiée par l'action des forces souterraines, faisant jaillir du sein des plateaux primitifs des chaînes de montagnes parallèlement à l'axe longitudinal des plateaux. M. Wild s'est efforcé de montrer que cette théorie peut rendre compte de la formation du relief actuel du globe; mais ses raisonnemens laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la clarté. Néanmoins l'ouvrage de M. Wild rendra de grands services à tous ceux qui s'occupent de géographie physique, ne fût-ce qu'en leur épargnant de longues recherches et des calculs fastidieux.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA MALADIE DU PESSIMISME AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. — III. — LA LIBÉRATION DU MONDE, LES EXPÉDIENS ET LES REMÈDES PROPOSÉS CONTRE LE MAL DE L'EXISTENCE, par M. E. CARO, de l'Académie Française.	321
VOLTAIRE D'APRÈS LES TRAVAUX RÉGÈNS, par M. F. BRUNETIÈRE.	353
UN ROI ET UN PAPE. — II. — PIE IX ET LE SAINT-SIÈGE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU.	388
DAVID D'ANGERS, SES ŒUVRES ET SES DOCTRINES, par M. HENRI DELABORDE, de l'Institut de France.	423
REVUE MUSICALE. — LES REPRISÉS, LES DÉBUTS, LES RÉPERTOIRES, par M. F. DE LAGENEVAIS.	446
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	470
ESSAIS ET NOTICES. — LE ROMAN D'APOLLONIUS DE TYR, par M. J. LAPAUME.	470

Livraison du 1^{er} Juin.

L'IDÉE DE JEAN TÉTÉROL, seconde partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	481
LA BANQUE DE FRANCE PENDANT LA COMMUNE. — II. — LES DIAMANS DE LA CROUPE, L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT DE VERSAILLES, par M. MAXIME DU CAMP.	527
LE ROMAN D'UN PEINTRE, première partie, par M. FERDINAND FABRE.	562
L'ENFANCE A PARIS. — IV. — LES VAGABONDS, LE DÉPÔT CENTRAL, LA SURVEILLANCE DES GARNIS, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE.	598
ÉTUDES SUR LES TRAVAUX PUBLICS. — ROUTES, CHEMINS ET TRAMWAYS, par M. H. BLERZY.	628
BASCHINKA, SCÈNES DE LA VIE DES JUIFS POLONAIS, par M. L. HERZBERG-FRÄNKEL.	659
LA REPRISE DE L'ÉTALON D'ARGENT AUX ÉTATS-UNIS ET LE PROJET DE CONFÉRENCE INTERNATIONALE, par M. VICTOR BONNET.	719
UNE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, par M. G. VALBERT.	695
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	707
ESSAIS ET NOTICES. — MILET ET LE GOLFE LATMIQUE.	718

Livraison du 15 Juin.

L'IDÉE DE JEAN-TÉTÉROL, troisième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	727
LA DIPLOMATIE FRANÇAISE AU MILIEU DU XVII ^e SIÈCLE. — HUGGERS DE LIGNON, par M. MARIUS TOPIN.	771
LE ROMAN D'UN PEINTRE, seconde partie, par M. FERDINAND FABRE.	800
LA BANQUE DE FRANCE PENDANT LA COMMUNE. — III. — LES DERNIÈRES RÉQUISITIONS, L'ENSABLEMENT DES CAVES, par M. MAXIME DU CAMP.	831
UNE CITÉ GRECQUE DES TEMPS HÉROÏQUES. — MYCÈNES ET SES TRÉSORS, par M. GEORGE COGORDAN.	866
L'ENFANCE A PARIS. — V. — LA MENDICITÉ, LES ASILES, LES REPOSÉS, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE.	891
LES CONFLITS DES POUVOIRS PUBLICS SOUS L'ANCIEN RÉGIME. — I. — LES ORIGINES ET LA POLITIQUE DES PARLEMENTS, par M. CHARLES LOUANDRE.	925
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	945
ESSAIS ET NOTICES	957

